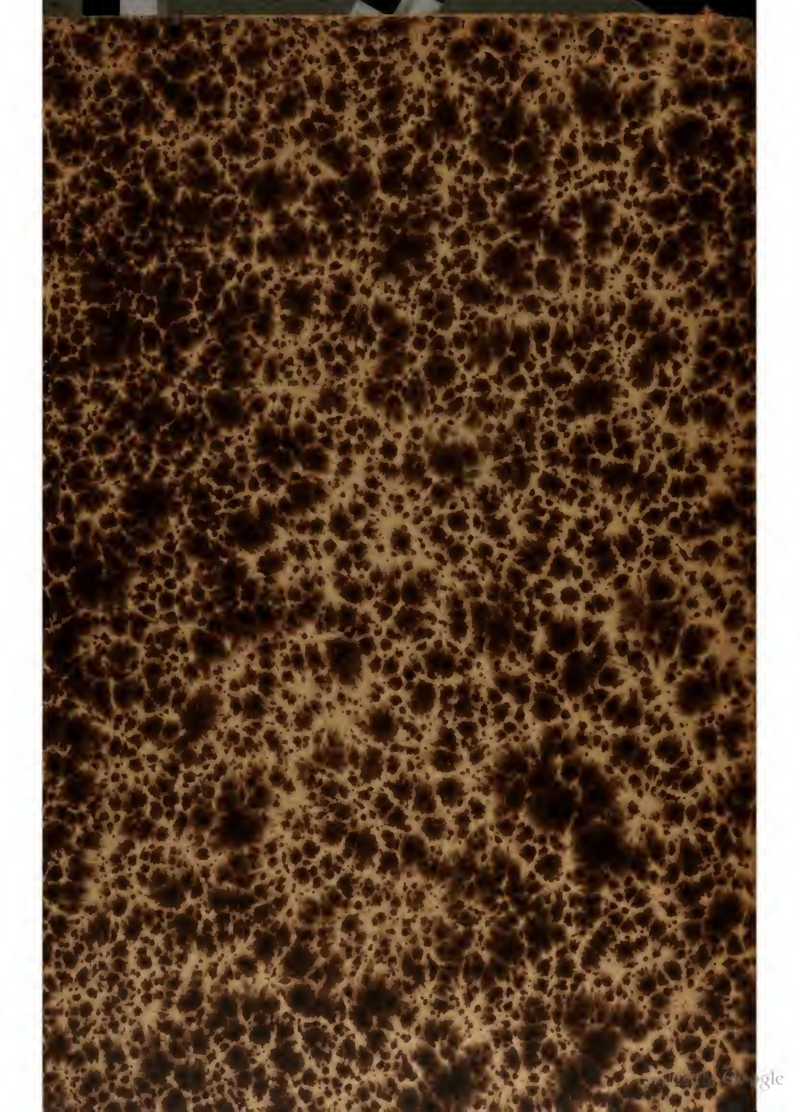
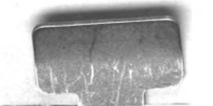








HISTOIRE

GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DES PAIRS DE FRANCE,

DES

GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME, ETC.



DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15, DERRIÈRE L'ODÉON.



HISTOIRE

GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DES PAIRS DE FRANCE,

DES

GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME,

ET DES MAISONS PRINCIÈRES DE L'EUROPE,

PRÉCÉDÉE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE FRANCE;

Par M. le Chevalier DE COURCELLES,

GÉNÉALOGISTE HONORAIRE DU ROI.

Sæpè ego audivi civitatis nostræ præclaros viros solitos ita dicere, cùm *majorum imagines intuerentur*, vehementissime sibi animum ad virtutem accendi : scilicet *memoria rerum gestarum* eam flammam egregiis viris in pectore crescere, neque priùs sedari, quam *virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit*.

SALLUST., *de bello Jugurthino*.



TOME SEPTIÈME.

PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Sèvres, n° 111, faubourg Saint-Germain;
ARTHUS BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

M. DCCC. XXVI.

TABLE

DES MAISONS ET FAMILLES

COMPRISES DANS LES VII PREMIERS VOLUMES DE L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE.*

* Dans cette table ne sont pas mentionnés les renvois aux *Notices* imprimées dans ce volume sur MM. les pairs de France dont les noms sont compris sous les lettres F, G, H, J, K, L et M; mais on trouvera ces renvois à la *Table générale*, imprimée à la fin de ce même volume.

B

M

N

O

P

T

U

V

FIN DE CETTE PREMIÈRE TABLE.

Nota. A la fin de chaque volume se trouve une autre table générale de tous les noms des alliances citées dans les généalogies : il est important de la consulter.



D'AGOULT,

SEIGNEURS-BARONS SUZERAINS DE LA VILLE D'APT et DE LA VALLÉE DE SAULT ; SEIGNEURS D'AGOULT, D'ENTREVENNES, DE ROUSSILLON, DE RIANS, VICOMTES DE REILLANNE, *en Provence*, COMTES DE GERASSI, *en Sicile*, COMTES DE NOLE, *au royaume de Naples*, MARQUIS DE CORFOU; SEIGNEURS DE BARRET, DE LA VAL D'OLLE, DE MISON; BARONS DE LA TOUR D'AIGUES, DE TRÊTS et DE FORCALQUEIRET, COMTES DE SAULT; SEIGNEURS DE LUC, DE BAURIÈRES, DE LA BAUME-DES-ARNAUDS et DE BONNEVAL; BARONS et MARQUIS DE MONTMAUR, COMTES D'AGOULT DE VOREPPE, SEIGNEURS BARONS DE ROCHEBRUNE et D'AURIAC, MARQUIS et VICOMTES D'AGOULT, PAIRS DE FRANCE; SEIGNEURS, COMTES et MARQUIS DE CHANOUSSE ET D'UPAIX; SEIGNEURS DE CURBAN, DE CLARET, etc., etc., *en Provence, au comté Venaissin, en Dauphiné, en Languedor, en Bourbonnais* et *à Paris*.





ARMES : *D'or, au loup ravissant d'azur, lampassé et armé de gueules.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne de vicomte sur le manteau de pair de France. Tenants : deux anges. Devise : AVIDUS COMMITTERE PUGNAM.

L'occupation par les Sarrasins ou Maures d'Espagne, des montagnes de la Provence, du Dauphiné et du comté Venaissin, depuis le commencement du 8e siècle jusque vers la fin du 10e, doit être considérée comme la principale et peut-être l'unique cause de toutes les souverainetés particulières qui, dans la suite, s'érigèrent dans ces provinces. L'autorité des comtes n'étant pas suffisante pour contenir les fréquentes incursions des barbares, des

seigneurs puissants leur accordèrent leur appui; ils consacrèrent leurs biens et leurs vassaux à la défense commune; et, pour prix de la protection et des secours qu'ils prêtèrent aux évêques et au pouvoir royal qui régissait ce pays, ils eurent en partage la plupart des places et des terres conquises sur les infidèles, et les possédèrent franches de tous devoirs, de tout impôt, de toute mouvance quelconques.

Telle était la situation politique du Dauphiné et des deux Provences, lorsque les Normands ravagèrent une partie de la France, et pénétrèrent, mais avec moins de succès, jusque sur le Rhône. Ce fut alors que les comtes particuliers de Provence, profitant de la terreur et de la confusion qu'occasionait l'apparition de ces nouveaux barbares, commencèrent à fixer héréditairement dans leur famille le gouvernement temporaire que leur avaient confié les rois d'Arles. Mais d'autres familles considérables, que leur crédit personnel et leurs conquêtes sur les Sarrasins avaient rendues assez puissantes pour aspirer aussi à la suzeraineté, et pour s'y maintenir par les armes, ne voulurent point reconnaître cette nouvelle suprématie : elles démembrèrent leurs possessions du comté de Provence; et, sans permettre qu'aucune autorité, aucunes lois que les leurs y fussent désormais reconnues, elles firent directement hommage au chef de l'empire, qui successivement les maintint et confirma dans tous les attributs de la souveraineté. (*Art de vérifier les Dates*, nouvelle édition in-8°, t. X, p. 392.)

Le nom de *terres adjacentes* (1) fut donné à ces petits états particuliers, parmi lesquels on distinguait ceux des seigneurs *de Baux*, *d'Apt*, *de Castellane*, et de plusieurs autres grandes maisons du Dauphiné et du comté Venaissin. Les possesseurs de ces alleus jouissaient d'une indépendance absolue. Ils traitaient d'égal à égal avec les comtes de Provence, de Valentinois, d'Orange, de Forcalquier, de Graisivaudan et de Savoie, imposaient des contributions, levaient des armées, déclaraient la guerre en leur nom et faisaient battre monnaie à leur effigie.

Les princes *d'Apt*, seigneurs et barons *de Sault*, dont la posté-

---

(1) Cette dénomination, équivalente à celle de *terres séparées* ou *démembrées*, s'est conservée depuis l'époque où les possesseurs de ces terres se sont déclarés indépendants jusqu'à la révolution.

rité s'est acquis tant d'illustration sous les noms *d'Agoult*, *de Simiane* et *de Pontevès*, qu'on trouve peu de pages de l'histoire de Provence où l'un de ces noms ne soit cité avec honneur, ont joui pendant plusieurs siècles, et jusqu'en 1291, de cette indépendance et de cette égalité politiques, que de temps immémorial ils tenaient de leur vaillance et de la franchise de leurs propriétés. Mais, lorsque l'accroissement progressif des familles comtales eut brisé sans retour la chaîne qui unissait les fiefs d'une même origine et leur attribuait les mêmes droits, les barons de Sault, à l'exemple des autres possesseurs d'alleus d'un ordre inférieur, pour la puissance et l'étendue, ont dû céder à la nécessité et souscrire des traités que leur imposait la force des choses; néanmoins, en se soumettant à l'hommage envers les comtes de Provence, les seigneurs de Sault ont su conserver la suzeraineté (1) dans leur principal domaine, et se placer au premier rang dans l'ordre des barons et de la haute noblesse de Provence, avantage que tous les historiens se plaisent à reconnaître, et qu'aurait pu revendiquer la seule maison de Baux, éteinte dans le milieu du 16ᵉ siècle, et naguère si puissante en Provence et en Italie, et si féconde en hommes célèbres. « Effectivement, dit M. Chérin (2), la haute ancienneté de la maison » d'Agoult, la quantité de ses branches, le nombre et l'étendue de » ses possessions, ses services, ses places (3) et ses alliances, ne » laissent point de comparaison entre elle et aucune autre maison » de cette province (4). » Nous n'ajouterons rien à ce témoignage,

(1) La souveraineté de la maison d'Agoult est constatée non-seulement par les nombreux témoignages de l'histoire, mais encore par une foule d'actes publics ou émanés de l'autorité royale jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, qu'on aura occasion de citer sur le Xᵉ degré de cette généalogie.

(2) Preuves pour le service militaire, faites au cabinet des ordres du Roi, par M. le vicomte d'Agoult, le 28 mars 1781.

(3) La maison d'Agoult, outre un grand nombre de prélats élevés aux premières dignités de l'église, compte des grands chambellans de Bourgogne, de Naples et de Sicile, des amiraux des mers du Levant, des gouverneurs de provinces, etc. Elle a été douze fois revêtue de la charge de grand-sénéchal de Provence, qui réunissait les honneurs de connétable à ceux de chef de la justice. De semblables illustrations se remarquent dans les branches *de Simiane* et *de Pontevès*.

(4) En assignant à la maison d'Agoult le premier rang dans l'ordre de la noblesse de Provence, M. Chérin fait abstraction des maisons de Vintimille et de Sabran, parce qu'il les considère comme étrangères à cette province; en effet,

si ce n'est que la justice et l'humanité, vertus rares dans des siècles de barbarie, faisaient chérir le nom d'Agoult dans tous les domaines des barons de Sault; aussi, ce vieil adage du bon roi René, qui a si ingénieusement caractérisé toutes les grandes familles de sa cour, *hospitalité et bonté d'Agoult*, est-il resté en proverbe dans toute la Provence.

Tous les historiens de cette province, et quelques autres de Dauphiné, de France et d'Italie, ont parlé de la maison d'Agoult. Les plus anciens, c'est-à-dire les auteurs nationaux, et entr'autres Nostradamus, Bouche, Pithou et Antoine de Pinée, ont payé le tribut que semblait exiger le temps où ils vivaient, en mêlant le merveilleux aux faits qui servent à constater l'origine de cette maison. Dans ces siècles d'ignorance, il était plus aisé de chercher le berceau des races illustres dans des traditions fabuleuses, que de recourir aux chartes et au témoignage de l'histoire, dont les éléments n'étaient encore qu'imparfaitement recueillis. D'autres écrivains plus instruits, écartant des assertions trop évidemment douteuses, ont rappelé, en s'appuyant de preuves irréfragables, l'histoire de la maison d'Agoult, ses services, ses alliances et ses avantages particuliers, à partir de la fin du dixième siècle jusque vers la fin du siècle dernier. Tels ont été entr'autres Gui Allard (1), l'abbé Robert de Briançon (2), les PP. Anselme et Simplicien, augustins déchaussés (3), Maynier (4), l'abbé le Laboureur (5), l'abbé Pithon-Curt (6), etc., etc. Telles sont les autori-

l'une est originaire de la Ligurie, et l'autre du Languedoc. (Lettre de M. Chérin, du 24 avril 1784; registre III, p. 289, *des manuscrits du cabinet du roi*, aux archives de M. de Courcelles.)

(1) *Histoire généalogique des Maisons* DE BONNE, DE CREQUY, DE BLANCHEFORT, D'AGOULT, DE VESC DE MONTLOR, DE MAUBEC, et DE MONTAUBAN, in-4°, Grenoble, 1682, pp. 83 à 129. Le premier degré de la généalogie d'Agoult, dans cet ouvrage, repose sur des faits dont l'inexactitude a été savamment démontrée par l'abbé le Laboureur. On doit être surpris que 70 ans plus tard, ces mêmes faits aient été reproduits par l'abbé Expilly.

(2) *Etat de la Noblesse de Provence*, in-12, t. I, pp. 232 à 242.

(3) *Hist. des Grands-Offi. de la Cour.*, in-fol., 1726, t. II, pp. 238, 239 et 241.

(4) *Histoire de la principale Noblesse de Provence*, in-4°, première partie, p. 31, ouvrage imprimé à Aix, en 1719.

(5) *Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe*, in-4°, Paris, 1681, tome II, pp. 87 à 128.

(6) *Histoire de la Noblesse du comté Venaissin*, in-4°, 1750, t. III, pp. 284 à

tés principales sur lesquelles repose le nouveau travail que nous allons donner sur la maison d'Agoult, et qui, par les recherches nombreuses dont nous l'avons augmenté, présentera désormais l'ensemble de tout ce que les titres originaux et les historiens rapportent sur les diverses branches de cette maison, depuis l'année 993 jusqu'à nos jours.

Le nom *d'Agoult*, que les seigneurs et princes d'Apt adoptèrent dès le commencement du onzième siècle, était celui d'une terre considérable, avec paroisse, située dans le diocèse de Cavaillon et faisant partie de la viguerie d'Apt (1). Quoique les aînés des princes d'Apt aient cessé de porter le nom d'Agoult au commencement du treizième siècle, après qu'ils eurent recueilli par mariage les biens de la maison *de Simiane*, à la charge d'en relever le nom et les armes, ce même nom d'Agoult, perpétué par la seconde branche d'Apt, a jeté un si grand éclat pendant plus de sept siècles, qu'il n'y en eut pas de plus fameux en Provence, dit l'abbé Robert de Briançon. En effet des maisons illustres, et entr'autres celles de Montauban, de Crequy-Canaples, de Flotte et d'Ollières, cette dernière cadette des comtes de Provence de la première race, semblaient se faire honneur en ajoutant à leur nom celui d'Agoult, comme on le remarque dans tous les ouvrages généalogiques. Nous aurons plus tard l'occasion de citer une famille ancienne, qui, d'après l'autorisation de Fouquet d'Agoult, baron de Sault, a quitté son nom originaire pour prendre celui *d'Agoult*, qu'elle porte encore de nos jours, et depuis l'année 1489, d'une manière très-distinguée.

I. Humbert, seigneur D'APT, ville célèbre par sa haute antiquité, et par les nombreux débris de la puissance romaine, qu'on y remarque encore (2), bienfaiteur de l'église cathédrale d'Apt en 993,

---

288, et t. IV, pp. 33 à 135. Cet ouvrage, en ce qui concerne la maison d'Agoult, fourmille de fautes les plus graves, comme on aura souvent l'occasion d'en faire la remarque.

(1) Expilly, *Dict. des Gaules de la France*, t. I, p. 28, col. 2. D'après cet auteur, la paroisse d'Agoult est située sur une hauteur à une petite distance au nord du Calavon, à trois lieues un tiers E.-N.-E. de Cavaillon, deux lieues O. un quart au S. d'Apt, et sept lieues un quart N.-O. d'Aix. Il en est fait mention dans une bulle du pape Grégoire VII, de l'année 1084.

(2) Apt, situé sur le torrent de Calavon, à dix lieues et demie S.-O. de Siste-

1005 et 1006, possédait de plus la terre et baronnie de Caseneuve, et probablement aussi la vallée de Sault, l'une des plus anciennes possessions franches et allodiales de la maison d'Agoult. Humbert
N.... épousa une dame nommée *Mauris*, laquelle paraît avec son mari dans une charte de l'église d'Apt, du 17 janvier 1008. Ils eurent deux fils :

1°. Guillaume Ier, dont l'article suit;
2°. Humbert, seigneur d'Agoult, qui vivait en 1019.

II. Guillaume D'AGOULT, Ier du nom, seigneur d'Apt, baron de Caseneuve, etc., etc., confirma, avec sa mère, la donation que Humbert, son père, avait faite, en 1008, à l'église d'Apt. Par acte du 3 des calendes de janvier 1009, passé à Cavaillon, Guillaume
N.... d'Agoult et *Alix* ou *Adélaïde,* sa femme, donnèrent, en présence de leurs enfants, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, plusieurs églises situées dans le territoire de Cavaillon. (*Ego Willelmus Agolti et uxora Adalex cum filiis nostris Rostagno scilicet atque Willelmo filiabusque Constancia et Maura*, porte cette charte.) Guillaume d'Agoult et son frère Humbert, seigneur d'Agoult, firent des dons à l'église d'Apt en 1019. L'une de ces donations est datée du 16 juillet de cette année, sous le règne de Rodolfe III, roi d'Arles. Les enfants de Guillaume Ier furent :

1°. Rostaing, dont l'article viendra;
2°. Guillaume, qualifié *prince d'Apt* dans la charte de Saint-Victor de Marseille de l'an 1009, et dans celle de l'église d'Apt de l'année 1019, où il est nommé tantôt avant, tantôt après son frère Rostaing. Guillaume vivait encore en 1056;
3°. Alfant, évêque d'Apt vers l'an 1048. Louvet, en son *Histoire abregée de*

---

ron, cinq lieues un tiers O.-N.-O. de Manosque, cinq lieues E.-N.-E. de Cavaillon, quatre lieues S.-S.-E. de Sault, cinq lieues trois quarts E.-S.-E. de Carpentras, huit lieues et demie E. d'Avignon, sept lieues N. un quart à l'O. d'Aix, et 106 S.-S.-E. de Paris, a de tout temps été le siége d'un évêché. Cette ville, l'une de celles qui députaient aux assemblées générales de la Provence, comprenait dans son ressort 44 communautés ou paroisses, à quoi on ajoutait les cinq paroisses dépendantes de la ville et du comté de Sault. Les terres d'Agoult, de Simiane et d'Ansouis faisaient partie des premières. (*Dict. des Gaules de la France,* t. I, p. 215.)

Provence, vante beaucoup la science et la piété de ce prélat. Il souscrivit deux chartes des années 1053 et 1055. En 1056 et le 6 des calendes de juillet, il donna au chapitre de sa cathédrale l'église et les dîmes de Jocas, avec un domaine situé dans le territoire de Tourrettes. En la même année, Alfant assista au concile de Toulouse, puis, en 1060, à celui d'Avignon. Il donna encore à l'église d'Apt, celles de Notre-Dame et de Saint-Pierre de Castillon. Aux calendes de mars 1068, il signa comme témoin la charte par laquelle Raimond-Bérenger, comte de Barcelonne, restitua les comtés de Carcassonne, de Narbonne et de Minerbez à Raimond-Bernard, vicomte de Carcassonne. (*Gall. Christiana*, t. I, colonne 356);

4°. Constance d'Agoult, } vivantes en 1009.
5°. Maure d'Agoult, }

III. Rostaing d'Agoult, prince d'Apt, seigneur de Caseneuve, de Gargas, d'Orguières, de Jocas, de Saignon, etc., contribua, avec son frère Guillaume, aux réparations de l'église d'Apt, comme le prouve une charte du 27 juin 1056, dans laquelle ils sont tous les deux qualifiés *princes d'Apt*. Rostaing donna en la même année, la terre de Barret à la même église, du consentement de sa femme, de ses enfants et de son beau-père, et mourut vers l'année 1070. Il avait épousé Gisle Rambauld, héritière d'une des plus considérables maisons de la Provence. Son père se nommait Rambauld et sa mère Aicelène. Elle était petite-fille de Laugier Rambauld et d'Odille de Provence, fille de Guillaume I, comte de Provence, et d'Adélaïde de Champagne. D'après les conjectures de l'abbé le Laboureur, (*Mazures de l'Isle Barbe*, tome II, p. 94), ce serait par ce mariage que la ville et vallée de Sault seraient entrées dans la maison d'Agoult. Ce qu'il y a de certain, c'est que les aînés des descendants de Rostaing et de Gisle Rambauld, ont porté les armes de cette dernière maison, et même aussi son nom, jusque vers la fin du treizième siècle, époque à laquelle ils adoptèrent définitivement les armes *de Simiane*. Rostaing d'Agoult, prince d'Apt, avait eu de son mariage six fils :

Rambauld : d'or, au bélier sautant de sable; *alias*, d'azur, au bélier d'or.

1°. Humbert d'Agoult, que l'on présume avoir été seigneur de Sault, et qui mourut sans postérité;
2°. Rambauld Ier, qui a continué la descendance;
3°. Raimond d'Agoult, seigneur de Sault, dont il reçut l'investiture de l'empereur Henri V en 1108. Il mourut aussi sans postérité;
4°. Laugier d'Agoult, évêque d'Apt en 1103, après Isoard et Bertrand, suc-

cesseurs d'Alfant, son oncle. (*Gall. Christ.*, t. I, col. 357.) Dans les premières années de son épiscopat, ce prélat fit don à l'abbaye de Cluny de l'église de Notre-Dame des Ormeaux unie au prieuré de Caseneuve, puis à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, du prieuré de Notre-Dame de Céreste, avec quelques autres églises de son diocèse. En 1113, il réunit à la mense épiscopale d'Apt la terre de Saignon, qui en avait été séparée, et obtint pour cela, en 1115, l'approbation du pape Pascal II. (*Ibid.*, *Preuves*, p. 77, col. I.) Par charte du 26 juillet 1120, Laugier céda à Guiran, Bertrand et Rostaing d'Agoult, ses neveux, les droits qu'il avait sur les fiefs de Gordes, Jocas, Sorguettes et Gargas, et ce qu'il possédait en la ville d'Apt, notamment la grande tour de cette ville, que son père lui avait donnée, mais dont il se réserva l'usufruit et l'hommage pendant sa vie. Laugier assista, en 1124, au concile de Vienne, en Dauphiné;

5°. Guillaume d'Agoult, } vivants en 1056.
6°. Bertrand d'Agoult, }

IV. Rambauld d'Agoult, Ier du nom, seigneur d'Apt, de Caseneuve, de Gordes, de Gargas, d'Entrevennes, etc., est nommé avec ses frères dans la charte de l'an 1056, par laquelle Rostaing, leur père, donna la terre de Barret à l'église d'Apt. Rambauld ne vivait plus en 1113. Il avait épousé Sancie, dame de Simiane, héritière de sa maison, disent l'abbé le Laboureur et l'abbé Robert de Briançon. Elle se remaria, suivant Pithon-Curt, avec Guillaume d'Omelas (Montpellier), comte d'Orange. Cette dame est mentionnée dans une donation de Laugier, évêque d'Apt, du mois de juillet 1120, et est rappelée dans des procédures que ses enfants des deux lits suivirent relativement à des biens cédés par ceux du second lit aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à Orange. Elle avait eu de Rambauld d'Agoult, seigneur d'Apt :

De Simiane : d'or, semé de tours et de fleurs de lys d'azur.

1°. Guiran, surnommé *de Smiane*, seigneur d'Apt, de Caseneuve, de Gordes, etc., auteur de l'illustre maison de SIMIANE, dont la généalogie est rapportée dans l'*Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, t. II, pp. 238 à 257; dans l'*Histoire de la Noblesse du comté Venaissin*, par Pithon-Curt, t. III, pp. 284 à 333; et dans les principaux historiens de Provence. Charles, comte de Simiane, chef de cette maison, a épousé, en 1777, Diane-Adélaïde *de Damas*, sœur de Joseph-François-Louis-Charles-César, aujourd'hui duc de Damas, pair de France, etc., etc. ;

2°. Bertrand-Rambauld, dont nous allons donner la descendance;

3°. Rostaing d'Agoult, nommé avec ses frères dans la donation que leur fit Laugier, évêque d'Apt, leur oncle, le 26 juillet 1120.

V. Bertrand Ier, surnommé Rambauld, seigneur suzerain D'AGOULT, et de la vallée de Sault, co-seigneur d'Apt, de Gordes, d'Entrevennes, etc., nommé avec ses frères dans les actes de l'évêque Laugier, leur oncle, des années 1113 et 1120, rendit un hommage au comte de Provence, en 1145, pour quelques fiefs qu'il tenait dans sa mouvance. (*Bouche*, p. 122.) En 1149, Guigues, comte de Forcalquier, ayant donné la ville de Manosque aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, déclara, par une clause expresse, que, si ses héritiers voulaient un jour donner atteinte à cette donation, il les privait dès-lors de la partie de ses états qui s'étendait depuis Sisteron jusqu'au Rhône, et y appelait Guiran et Bertrand-Rambauld, frères. (*Pithon-Curt*, t. III, p. 288.) En l'année suivante, 1150, Bertrand d'Agoult se joignit à Raimond-Berenger II, comte de Provence, dans la guerre que ce prince entreprit contre la maison de Baux. (*Hist. de Provence*, par Nostradamus, 2e partie, p. 125.) Bertrand, surnommé Rambauld, laissa deux fils: N....

1°. Raimond Ier, dont l'article suit;

2°. Guillaume d'Agoult, poète provençal, qui, au rapport de Nostradamus, (2e partie, p. 134), « fut homme de grand savoir, d'honnêteté exemplaire, » renommé, bien heureux, ayant la fortune conjointe à sa vertu, de gra» cieux visage et d'apparence très-vénérable. » Épris de Gaucerande de Lunel, fille de Gaucerand, prince de Frette, il composa, en l'honneur de cette dame, plusieurs romances qu'il dédia à Alfonse Ier, roi d'Aragon, prince de Provence et comte de Barcelonne, dont Guillaume d'Agoult était premier et principal gentilhomme. Il est auteur du traité intitulé : *la Maniera d'amar del temps passat*, et mourut vers l'an 1181, laissant, entr'autres enfants :

A. Raimond d'Agoult, co-seigneur de Simiane, de la Coste, de Saint-Martin, etc., lequel mourut en 1222, laissant :

a. Raimond d'Agoult, co-seigneur des mêmes terres, mineur en 1222. Il eut pour fils :

aa. Raimond d'Agoult, co-seigneur des mêmes terres, marié avec Huguette *de Salon*, et père de deux filles :

I. Béatrix d'Agoult;

II. Isabelle d'Agoult;

ab. Réforciat d'Agoult, mort sans postérité;

b. Plusieurs autres enfants qui, ainsi que Raimond d'Agoult, leur frère, étaient, en 1222, sous la tutelle de Latil, seigneur de Mormoiron et de Modène, chevalier, de Rican de Caromb, et de

Guillaume Laugier. Au nombre de ces enfants était peut-être Cécile d'Agoult, qui épousa Elzéar *de Sabran*, comte de Forcalquier, seigneur d'Ansouis, d'Uzès, de Sannes, etc., lequel vivait en 1264;

B. Isnard d'Agoult, co-seigneur de Simiane, de Bonnieux, de Gignac, du Revest, etc., marié avec Mabille (*de Trets*), laquelle, étant veuve, autorisa, au mois de décembre 1204, l'engagement qu'Isnard et Raimond, ses enfants, firent du château de Saint-Geniès au comte de Forcalquier. Cette dame confirma encore, en 1208, l'abandon fait par ses mêmes fils à ce comte des droits qu'ils avaient sur les châteaux de Simiane, Bonnieux, Gignac et le Revest. Isnard paraît n'avoir eu que ces deux fils :

a. Isnard d'Agoult, } co-seigneurs de Simiane, de Bonnieux, de
b. Raimond d'Agoult, } Gignac, du Revest, etc., vivants en 1208.

VI. Raimond d'Agoult, Ier du nom, chevalier, seigneur baron suzerain de la vallée de Sault (1), co-seigneur d'Agoult, d'Apt, de Roussillon, de Murs, d'Entrevennes, de Saint-Savournin, de Monteoux, de Menerbes, de Lioux, de Fabrègues, de Simiane, de Bonnieux, du Revest, etc., en la viguerie d'Apt, gouverneur de la ville de Nice, assista, en 1172, à la cour plénière tenue au château de Beaucaire, où, par la médiation de Henri II, roi d'Angleterre, on chercha à négocier la paix entre Raimond, comte de Toulouse, et Alfonse, roi d'Aragon. Un historien contemporain, (*Gaufredus, prior Vasiensis*, manusc., Labbe, t. II, p. 322), rapporte que dans le cours de ces conférences, qui furent sans résultat définitif, le comte de Toulouse donna 100,000 sous à Raimond d'Agoult, chevalier, lequel, étant fort libéral, les distribua sur-le-champ à environ dix mille chevaliers (2), qui assistaient à cette cour plé-

(1) Cette seigneurie et baronnie, l'une des plus grandes terres de la Provence, et dont l'ancienne indépendance est la moins douteuse, se trouve située au pied d'une haute montagne, appelée le Mont-Ventoux. Elle se composait du bourg de Sault, chef-lieu de la baronnie, et de trois villages. Cette terre a été possédée en toute souveraineté par la maison d'Agoult jusqu'en 1291, et même depuis cette époque la vallée de Sault avait conservé ses anciennes franchises et ses priviléges, à l'exemple de plusieurs provinces et pays d'états réunis à la couronne. A l'époque de la révolution, elle était encore comptée au nombre des *terres adjacentes* qui faisaient un corps séparé du comté de Provence.

(2) Cinquante sous valaient alors un marc d'argent fin, ou 55 francs, monnaie

nère. (*Histoire Générale de Languedoc*, par D. Vaissète, t. III, p. 37.) La paix fut enfin conclue entre les deux princes dans l'île d'Argence, (*de Gernica*), près Beaucaire, en 1174. Par ce traité, auquel assista Raimond d'Agoult, le comte de Toulouse, moyennant 3100 marcs d'argent fin (2), céda à Alfonse, roi d'Aragon, tous ses droits sur la Provence et le Gevaudan. Ce traité ayant été renouvelé en 1185, les deux princes convinrent, en cas de contestations sur le Gevaudan, et sur les villes d'Albaron et d'Avignon, de s'en rapporter à la décision de Bérenger, archevêque de Tarragone, de Gausserand de Pins, de Guillaume de Sabran et de Raimond d'Agoult, qui signèrent ce dernier acte, dans lequel Raimond d'Agoult est qualifié *juge du palais*, probablement du comte de Toulouse. (*Ibid.*, p 66.) Ce seigneur avait été nommé, en 1176, par le même Alfonse, comte de Provence, gouverneur de la ville et du comté de Nice. (*Nostradamus*, 2ᵉ partie, p. 143); et l'empereur Frédéric Iᵉʳ lui avait donné, en 1178, l'investiture de la terre et vallée de Sault, et l'avait confirmé dans tout ce qu'il possédait dans le comté de Die. Enfin Raimond d'Agoult avait été présent, en 1180, à l'hommage rendu au comte de Provence par Boniface, seigneur de Castellane, dont les biens jusqu'alors avaient été gouvernés par lui et ses ancêtres en toute suzeraineté. Raimond d'Agoult avait épousé, vers l'an 1160, Isoarde DE DIE, nommée dans une charte de l'année 1184, avec son mari. Elle était sœur de Pierre, et fille d'Isoard II, comtes de Die, et petite-fille d'Isoard Iᵉʳ, comte de Die, seigneur de Luc, d'Aix, de Bellegarde, etc., vivant en 1095. Suivant Nicolas Chorier (*État politique du Dauphiné*, in-8ᵉ, Grenoble, 1671, p. 38), Isoarde de Die apporta à son mari les terres de Mison, de Luc, de Baurieres, de Leches, de Barret, de Volonne, et quelques autres situées dans le Diois, l'Embrunois et le Gapençois. Isoard II, comte de Die, Isoarde, sa fille, et Rai-

DE DIE : de gueules, au château d'or.

actuelle. Les 100,000 sous représentaient 2000 marcs d'argent ou 110,000 francs. Cette somme devait avoir une valeur immense pour le temps, puisqu'elle put être répartie entre dix mille chevaliers. Ce trait de munificence suffit pour donner une idée de la splendeur et de la richesse de la maison d'Agoult dans le douzième siècle.

(2) Somme d'un tiers seulement plus forte que celle que ce prince avait donnée, en 1172, à Raimond d'Agoult, et que celui-ci avait distribuée à 10,000 chevaliers.

mond d'Agoult firent conjointement une donation aux templiers de Luc. De ce mariage sont provenus :

1°. Isoard Ier, dont l'article viendra;

2°. Raimond II, auteur de la branche des *seigneurs* DE LUC, DE BAUATÈRES, DE LA BAUME-DES ARNAUDS, dont sont issus les trois rameaux *de Montmaur*, *Voreppe* et *Bauvesin*, seuls existants, etc.. etc., rapportée en son rang;

3°. Bertrand II, auteur de la branche des *seigneurs* DE CURBAN, DE CLARET, etc., etc., mentionnée plus loin;

4°. Imbert d'Agoult, qui, par acte passé au château de Forcalquier, le mercredi après l'Epiphanie 1182, rendit hommage, de concert avec d'autres seigneurs, à Guillaume IV, comte de Forcalquier, pour les seigneuries d'Agout, de Menerbes, de Roussillon, de Lioux, de Murs, de Saint-Savournin et de Fabrègues, et pour tous les autres fiefs qui leur appartenaient depuis Sisteron jusqu'au Mont-Alverni (aujourd'hui la tour de Sabran), par acquisition, succession ou donation. En considération de cet hommage, le comte de Forcalquier reconnut que tout ce que ces seigneurs possédaient déjà, et tout ce qu'ils pourraient acquérir plus tard dans l'étendue de ses terres, seraient réputés fiefs francs nobles et anciens. Outre le serment de ne jamais faire hommage à d'autre prince qu'à ce comte, ces seigneurs lui renouvelèrent la promesse qu'ils lui avaient faite de le faire reconnaître, lui et son fils, même par la force des armes, par les autres feudataires du comté de Forcalquier. En 1210, Imbert d'Agoult et ses trois frères Isnard d'Entrevennes, Raimond d'Agoult et Bertrand de Mison, tous co-seigneurs du bourg de Monteoux, affranchirent Bertrand, évêque de Carpentras, et les habitants de cette ville, du droit de péage qu'ils avaient établi dans cette seigneurie, pour laquelle ces trois frères rendirent hommage, en 1215, à Guillaume de Bordeaux, leur seigneur suzerain à l'égard du bourg de Monteoux. Imbert d'Agoult renouvela cet hommage seul à Guillaume Béroardi, évêque de Carpentras, le 16 mars 1232. Lui et les autres coseigneurs de Menerbes, firent hommage pour cette terre à Guillaume de Sabran, se disant comte de Forcalquier, le 14 des calendes de janvier 1242, sous le sceau de l'archevêque d'Arles, de l'évêque de Cavaillon, et de Barral, sire de Baux. En la même année 1242, l'évêque Béroardi fit défense à Imbert d'Agoult, d'aliéner, sans son consentement, la portion qu'il avait dans la seigneurie de Monteoux, mouvante de son église. C'est la dernière charte où il soit fait mention d'Imbert d'Agoult;

5°. Rostaing d'Agoult, né vers l'an 1170. Le 7 des ides de novembre 1230, il fut présent, avec Hugues et Raimond de Baux, Gilles de Clausonne, Guillaume de Vintimille et plusieurs autres seigneurs, à l'acte par lequel la ville de Marseille, jusqu'alors franche et indépendante, se soumit au gouvernement de Raimond VII, comte de Toulouse. (*Histoire générale de Languedoc*, t. II, preuves, col. 354.) Le savant Peyresc prétend que Rostaing d'Agoult et la plupart des seigneurs nommés dans cette charte,

avaient été vicomtes pariagers de Marseille. Rostaing avait un fils de même nom que lui, lequel souscrivit, aux ides de juillet 1257, le traité de paix fait entre les habitants de Montpellier et ceux de Marseille. (*Ibid.*, p. 531 du texte.) Le fils étant mort vers ce temps sans postérité, Rostaing d'Agoult, père, testa en faveur d'Isnard et de Reforciat de Trêts, *dits* d'Entrevennes, fils de sa nièce Mabille d'Agoult, lesquels, par acte du 3 des calendes de décembre 1262, les échangèrent avec Charles II, comte de Provence, pour ce que ce prince possédait dans la seigneurie de Trêts;

6°. Sacristaine d'Agoult, femme de Bertrand-Rambauld *de Simiane*, seigneur de Saignon. Le 8 juin 1208, elle fit donation à Isnard d'Entrevennes, son frère, de tous les droits qu'elle avait sur les biens de Raimond, leur père, et d'Isoarde leur mère, se contentant de ce qui lui avait été constitué lors de son mariage avec Bertrand-Rambauld de Simiane, seigneur de Saignon;

7°. Béatrix d'Agoult, qui vivait encore en 1245. Elle était alors prieure du monastère de Molèges.

VII. Isnard d'Agoult, *dit* d'Entrevennes, Ier du nom, baron suzerain de la vallée de Sault, co-seigneur d'Agoult, d'Apt, de Trêts, de Roussillon, de Bonnieux, de Forcalqueiret, de Baumes, de Simiane, etc., etc., naquit vers l'an 1161. Il fut présent, en 1203, à un échange fait entre Raimond II d'Agoult, seigneur de Luc, son frère, et Bermond, abbé d'Andaon. Isnard d'Entrevennes reçut l'investiture de la ville et vallée de Sault, de l'empereur Philippe de Souabe, par diplôme daté de Spire, le 8 des calendes de février 1204. En 1217, Isnard fut présent à la concession de priviléges accordée, par Raimond-Bérenger, comte de Provence, à la ville de Forcalquier. (*Histoire de Provence*, par Nostradamus, 2e partie, p. 176.) Isnard eut, avec Raimond d'Agoult, co-seigneur de Simiane, de la Coste et de Saint-Martin, un procès qui, après la mort de ce dernier, fut continué par ses enfants représentés par leurs tuteurs, au sujet des châteaux de Saint-Martin, Bonnieux, Voilet, La Coste et Simiane. Ce différent fut terminé par une assemblée d'arbitres tenue à Manosque, au mois de février 1222, de l'autorité de Raimond-Bérenger, comte de Provence. Par acte du mois de mars 1225, Bertrand de Mison, son frère, lui fit donation de tous les droits qui pouvaient lui revenir sur l'hérédité du seigneur Raimond d'Agoult, leur père, d'heureuse mémoire, et de dame Isoarde, leur mère, déclarant (le donateur), qu'il possédait de l'hérédité de son père les terres de

Curban et du Monestier, et en outre la terre de Valdrôme, avec deux parts de la vallée de Taurène, la terre de Besaudun et les biens de Die, lesquels biens lui étaient parvenus par traité de famille (1). Par acte du 15 des calendes de juin de la même année 1225 (style impérial), passé devant Ollivier, notaire à Avignon, Isnard d'Entrevennes acheta, pour 7000 sous, de Gui, vicomte de Cavaillon, tout ce que celui-ci possédait à Roussillon, tant de son chef que par l'acquisition qu'il avait faite de Bernard de Saint-Savournin. Guiran de Simiane, Arnaud d'Avignon, Hélion d'Apt, Lambert de Reillanne, Pierre de Gordes et Rican de Caromb, garantirent l'exécution de cette vente, et en scellèrent le contrat de leurs sceaux respectifs. L'empereur Frédéric II donna à Isnard d'Entrevennes, le 6 septembre 1238, l'investiture de la vallée de Sault, et lui confirma les droits de régale et de souveraineté dont avaient toujours joui ses ancêtres. Isnard avait épousé, probablement en secondes noces (2), vers l'an 1210, Douceline DE PONTEVÈS, dame de Pontevès, Tavernes, Bargême, Calas, Artignosc, Sillans, Broves, Rians, Seillons, Auriac, Saint-Estève, et en partie de Barjols et de Montméyan, fille et héritière de Faulcon ou Foulquet, seigneur de Pontevès et des mêmes terres, et de Mabille, dame de Mazangues, de Calian, de Roussillon et d'Artignosc, terres que cette dame légua à Douceline de Pontevès. Celle-ci fit un premier testament le 15 février 1233; et, par acte de l'année 1256, époque à laquelle Douceline était veuve, acte passé devant Pierre Caille, notaire, et confirmé par le dernier testament qu'elle fit devant le même notaire en 1296 (3), cette dame partagea ses biens entre ses enfants, qui étaient :

DE PONTEVÈS : de gueules, au pont à deux arches d'or, maçonné de sable.

1°. Foulquet de Pontevès (4) héritier des biens de sa mère, à la charge de

(1) Extrait des Archives de la chambre des comptes de Dauphiné, en exécution d'une ordonnance de cette cour, du 18 mars 1780.

(2) Isnard d'Entrevennes s'étant marié à plus de 60 ans avec Douceline de Pontevès, contre l'usage des fils aînés de grandes maisons qu'on mariait presque toujours dans un âge à pouvoir s'assurer une descendance, nous fait croire qu'il avait contracté une première alliance, dont il n'avait pas eu d'enfants.

(3) Si cette date n'est pas fautive dans Pithon-Curt, Douceline de Pontevès mourut âgée de plus de cent ans. Mais on pense que c'est 1269 qu'il faut lire.

(4) L'abbé Robert de Briançon (t. II, p. 468), suivi par la plupart des généa-

relever le nom et les armes *de Pontevès*. Il fit un partage avec ses frères en 1240, par acte passé devant Bernard Girard, notaire à Rians. De Mathilde *de Rhezza*, sa femme, fille de Guillaume de Rhezza, seigneur de Cotignac, de Carces, de Flassans, lequel avait été un des tuteurs de la princesse Béatrix de Provence, il a laissé :

A. Barral de Pontevès, seigneur de Pontevès, de Flassan, etc., marié avec Barrale *de Baux*, dame de Silans, laquelle fit son testament en 1307. C'est de ce mariage que sont descendues toutes les branches de l'illustre maison de Pontevès, dont la plus considérable, celle des comtes de Carces, s'est éteinte en 1656. Cette branche avait donné trois grands sénéchaux de Provence, dont le premier, nommé Jean de Pontevès, comte de Carces, chevalier des ordres du Roi, s'est rendu célèbre par ses exploits dans les guerres de la ligue (1) ;

B. Guillaume de Pontevès, seigneur de Carces et de Cotignac, lequel n'eut que deux filles :

a. Mathilde de Pontevès ;
b. Béatrix de Pontevès ;

C. Guillemette de Pontevès, femme de Réforciat *de Trêts*, co-seigneur de Trêts, vivant en 1270 ;

D. Maragde de Pontevès, épouse de Geoffroi *de Trêts*, frère de Réforciat, et aussi co-seigneur du même lieu ;

2°. Isnard II, qui a continué la descendance de la maison d'Agoult ;
3°. Raimond II d'Agoult, auteur de la branche des *seigneurs* DE TRÊTS et DE FORCALQUEIRET, mentionnée plus loin ;
4°. Mabille d'Agoult, dame de Mazaugues, qui fut mariée, en 1240, avec Burgondion *de Trêts*, veuf d'Alix Anselme, noble marseillaise. Ce seigneur confirma, en 1242, aux chartreux de Montrieux, le droit de pâturage que sa femme leur avait accordé. Quoique Burgondion de Trêts fût

---

logistes, observe, d'après Gui Allard, que Foulquet était l'aîné des enfants d'Isnard d'Entrevennes et de Douceline de Pontevès, et il en tire la preuve de ce que Foulquet est toujours nommé le premier dans tous les actes où il paraît avec son frère Isnard. Les descendants de ce Foulquet ont écartelé leurs armoiries aux 1 et 4 *de Pontevès*, et aux 2 et 3 *d'Agoult*.

(1) La généalogie de la maison de Pontevès est imprimée, avec toutes ses branches, dans le t. II, pp. 223 à 236 de l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, par Artefeuil. Cette généalogie n'est à proprement parler qu'une notice préparatoire; cependant, quelqu'incomplète qu'elle soit, c'est la plus étendue qu'on ait publiée sur la maison de Pontevès : tous les autres auteurs ne donnent sur cette maison que des fragments sans suite et souvent sans exactitude.

descendu d'une branche apanagée des anciens vicomtes de Marseille (1), issus eux-mêmes des premiers comtes de Provence, ses descendants, connus sous le titre de barons d'Olières, et seigneurs de Seillons et de Roquefeuil, ont quitté leur nom de famille pour porter le nom et les armes *d'Agoult* (2) en mémoire de cette alliance, et non par suite d'aucune substitution connue, ni même présumable (3).

VIII. Isnard D'AGOULT, *dit* D'ENTREVENNES, II[e] du nom, chevalier, seigneur baron suzerain de la vallée de Sault, co-seigneur d'Agoult, de Bonnieux, de Barret, de Roussillon, etc., etc., surnommé quelquefois *de Pontevès*, du nom de sa mère, naquit vers l'an 1215. Il figure dans un premier partage des biens de sa maison, fait entre lui et ses frères Foulquet de Pontevès et Raimond d'Agoult, en 1240, et dans la donation que Douceline de Pontevès, leur mère, leur fit en 1256. Dès l'année 1250, il avait rendu hommage à Charles I[er] d'Anjou, comte de Provence, pour la troisième partie de la ville d'Apt, pour la moitié d'Agoult, et pour les terres de Roussillon et de Lioux. En 1264, Isnard d'Agoult et son frère Foulquet, accompagnèrent ce même comte à la conquête du royaume de Naples, contre l'usurpateur Mainfroi, et les deux frères se signalèrent dans cette expédition. (*Histoire de la Noblesse héroïque de Provence*, t. II, p. 224, et *Histoire des Comtes de Provence*, par Ruffi, liv. II, chap. 2, p. 161.) Isnard avait épousé, vers

(1) Il avait pour septième aïeul Pons, vicomte de Marseille, vivant en 962. (Voyez l'*état de la Noblesse de Provence*, par l'abbé Robert de Briançon, in-12, t. I, p. 236.)

(2) La branche de Trêts-Olières a d'abord pris le surnom *d'Entrevennes*, que portait plus ordinairement la branche aînée de la maison d'Agoult. Lorsque celle-ci reprit l'usage de son nom primitif d'Agoult, les d'Olières suivirent son exemple; et, comme jusqu'aux mêmes noms de baptême se retrouvent souvent dans les deux maisons, il en est résulté de grandes difficultés pour distinguer ce qui appartenait à chacune d'elles, et ne pas les confondre, comme l'a fait Gui Allard.

(3) Cette seconde maison d'Agoult était représentée, au milieu du dix-huitième siècle, par Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne D'AGOULT, *des vicomtes de Marseille*, marquis d'Ollières, fils de Gaspard d'Agoult, marquis d'Ollières, et d'Anne-Marguerite de Fortia de Piles, marié, le 27 juin 1752, avec Marie-Anne *de Lannion*, fille unique de Jean-Baptiste-Pierre-Joseph, marquis de Lannion, maréchal des camps et armées du roi, et de dame Marthe de Kersulguen.

l'an 1242, Béatrix DE RIANS (1), dame de ce lieu, près Barjols, laquelle, par acte de 1257, lui permit de vendre ce qu'elle possédait de biens-fonds *in valle Veranica* (au val de Vernègues, près Lambesc) à *Vicedominus*, archevêque d'Aix. Du mariage d'Isnard II et de Béatrix de Rians sont issus, entr'autres enfants :

DE RIANS : de sable, à la tour d'argent.

1°. Isnard III, dont l'article suit;
2°. Rostaing d'Agoult, chevalier, vivant à Cavaillon en 1270 et 1290;
3°. Foulquet d'Agoult, qui fut du nombre des 80 otages envoyés à Alfonse, roi d'Aragon, pour Charles II (prince de Salerne), lors de son retour en Provence;
4°. Rossoline d'Agoult, mariée, le 4 avril 1267, avec Giraud *Amic* (*de Sabran*), damoiseau;
5°. Cécile d'Agoult, femme d'Elzéar *de Sabran*, seigneur d'Ansouis, d'Uzès et de Cucuron, décédé vers l'an 1280.

IX. Isnard D'AGOULT, *dit* D'ENTREVENNES, IIIe du nom, chevalier, seigneur baron suzerain de la vallée de Sault, co-seigneur d'Agoult, d'Apt, de Rians, de Roussillon, de Lioux, de Barret, etc., fut surnommé *le Grand*, moins pour le distinguer de son père et de son aïeul, de même nom que lui, que par la réputation qu'il s'acquit dans la charge de grand sénéchal de Provence. Il naquit vers l'année 1245. Il fut témoin à Sisteron, le 1er mai 1281, de l'acte par lequel l'évêque et les habitants de Gap firent donation à Charles Ier, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, et à Charles, prince de Salerne, son fils, (depuis Charles II), de la moitié de la juridiction de Gap et d'Aspres. En 1286, Isnard d'Agoult fut député pour les états de Provence vers le roi d'Angleterre, pour demander à ce prince la délivrance du prince de Salerne, captif du roi d'Aragon. Depuis plus d'un siècle, les comtes de Provence déployaient tous les ressorts de la politique pour soumettre à l'hommage-lige les barons indépendants qui, au centre même de leurs états, exerçaient à leur exemple tous les droits de la souveraineté. Déjà plusieurs de ces barons, et notamment les seigneurs de Castellane, en 1180, avaient reconnu l'autorité de ces princes. Les comtes de Forcalquier et d'Orange eux-

(1) Gui Allard la nomme, mais sans preuves, Béatrix de la Chalm, et semble même la confondre avec une autre Béatrix de la Chaup, qu'il cite avec aussi peu d'exactitude. Ce sont deux noms de familles de Velay et d'Auvergne.

mêmes s'étaient soumis à leur suprématie. Enfin, vers la fin du 13e siècle, il ne restait plus aux maisons qui possédaient encore des alleus assez considérables pour porter ombrage aux comtes et aux marquis de Provence (les rois de Sicile et les comtes de Toulouse), qu'à se placer, avec les conditions les plus avantageuses, sous la protection de ces princes qui, naguères, n'avaient sur ces maisons d'autres prééminences que celles résultantes de la force, de la richesse et de l'étendue des possessions, avantages que le hasard ou des guerres heureuses eussent pu répartir à ces mêmes barons, devenus leurs vassaux. Ce fut dans ces conjonctures qu'Isnard d'Agoult, *dit* d'Entrevennes, fit volontairement hommage à Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence en 1291, et consentit, moyennant une indemnité de 2000 livres pour lui et ses descendants, à aider le comte d'un certain nombre de cavaliers et de gens de pied, lorsqu'il y aurait guerre. Dans ce traité, Isnard déclara que jamais lui ni ses prédécesseurs n'avaient reconnu, pour les terres de Sault, aucun seigneur temporel, pas même l'empereur, et qu'ils avaient toujours possédé ces terres en franc-alleu, sans rendre hommage à qui que ce fût. Par le même acte, (il est rapporté dans le t. VI. p. 658 du *Dict. des Gaules de la France*), il fut stipulé qu'Isnard et ses successeurs continueraient à posséder la terre, ville et vallée de Sault en franc-alleu noble et ancien, et en toute suzeraineté, comme par le passé; que les comtes de Provence ne pourraient y établir aucuns officiers pour raison de la majeure seigneurie, ni lever aucun tribut sur les hommes et les biens de cette vallée, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce pût être, pas même dans les cas impériaux, *seu pro aliâ causâ et ratione quæ dici vel excogitari possit.* L'exercice des mêmes droits souverains fut confirmé à Isnard et à ses successeurs. Il conserva la justice en dernier ressort sur ses terres, le pouvoir de faire grâce et de promulguer des lois, celui d'ériger des offices, et même celui de faire la guerre sans l'aveu du comte de Provence, excepté au roi de France et à son fils aîné, etc., etc.; enfin il ne fut astreint qu'à l'hommage et au serment de ne jamais servir contre le comte de Provence (1). Ces diverses réserves, claire-

(1) Extrait des archives de la chambre des comptes de Dauphiné, d'après un arrêt de cette cour du 17 mars 1782.

ment expliquées dans ce traité de 1291, et renouvelées dans un hommage qu'Isnard rendit au même prince, en 1297, entre les mains de Guillaume de Gonesse, alors grand sénéchal, furent acceptées par le roi Charles II, comte de Provence, lequel jura, tant pour lui que pour les comtes, ses successeurs, de les observer et de les faire observer inviolablement (1). Ce même prince, étant à Grasse, en 1294, donna à Isnard d'Entrevennes, en présence de Pons de Grasse, damoiseau, la portion de la terre de Roussillon qui avait appartenu à Imbert d'Agoult, et la seigneurie (c'est-à-dire la justice) de Rians. Isnard fut l'un des exécuteurs du testament d'Ermengaud de Sabran, comte d'Ariano, grand justicier du royaume de Naples, du 19 mai 1310, et lui-même fit le sien le 17 octobre 1315. Il avait épousé 1°, vers 1270, Briande Artaud, fille de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, et de Mabille de Montauban; 2°, vers 1304, N...... Ses enfants furent ;

Artaud : de gueules, au château d'or.

N....

Du premier lit :

1°. Raimond II, dont l'article suit;
2°. Rostaing d'Agoult, dont on ignore la destinée;
3°. Réforciat d'Agoult, à qui l'on donne pour femme Rambaulde *de Villeneuve*, et pour fils :

---

(1) Les franchises, honneurs, priviléges et immunités de la vallée de Sault, ont été conservés aux seigneurs et aux habitants jusqu'à l'époque de la révolution. Les principaux actes qui les ont maintenus jusqu'alors dans toute leur intégrité, sont : 1° des lettres-patentes du roi François Ier, du 15 novembre 1540, lettres dans lesquelles le traité de 1291 a été entièrement transcrit, comme il l'avait déjà été dans cinq hommages des 5 juin 1318, 7 novembre 1419, 25 mars 1438, 30 janvier 1462 et 18 juillet 1480; 2° des lettres d'érection de la ville et vallée de Sault en comté, données par le roi Charles IX, au mois d'avril 1561, registrées au parlement de Provence le 9 juin suivant, lettres dans lesquelles le roi déclara que la terre de Sault était la première, la plus belle et la plus ancienne seigneurie du comté de Provence; 3° des lettres-patentes de Louis XIII, du mois de janvier 1619; 4° un arrêt du grand conseil, du 15 décembre 1620; 5° une ordonnance du gouverneur de Provence du 22 mars 1642; 6° Six arrêts du conseil-d'état des 15 juillet 1643, 10 juin 1648, 29 décembre 1649, 30 septembre 1656 et 20 mars 1665; 7° des lettres-patentes de Louis XV, du mois de mars 1710; 8° cinq autres arrêts du conseil-d'état des 26 août 1727, 6 juillet 1728, 25 janvier 1729, 12 juin 1759, et 6 décembre 1761; 9° enfin des lettres-patentes du 31 mars 1762.

Agoult d'Agoult, au nom duquel sa mère et tutrice fit hommage à Robert, roi de Naples, en 1310 ;

4°. Agathe d'Agoult, dame de Caromb, mariée avec Bertrand III, sire *de Baux*, comte d'Avellino, l'un des hommes les plus célèbres de son temps, général des armées napolitaines, et régent du royaume de Naples pendant la captivité du roi Charles II. Il était veuf en premières noces de Philippe de Poitiers, fille d'Aimar II, comte de Valentinois, et fils de Barral, sire de Baux, sénéchal du comté Venaissin, capitaine-général de Provence, et grand justicier du royaume de Naples, et de Sibylle d'Anduse. Agathe d'Agoult était veuve lorsqu'elle vendit, avec ses enfants, le 6 novembre 1313, à l'église romaine, les fontaines du territoire de Caromb, appelées les Alpes (*de Alpibus*), pour l'usage de la ville de Carpentras, avec toute juridiction sur le cours de ces eaux ;

Du second lit :

5°. Briande d'Agoult, dame de la cour d'Avignon en 1341 ;

6°. Isnarde d'Agoult, dont la beauté fut célébrée par Arnaud de Cotignac, poète provençal, en 1350.

X. Raimond D'AGOULT, IIe du nom, chevalier, baron de Sault, co-seigneur d'Agoult, d'Apt, de Trêts, de Barret, de Saint-Estève, de Roussillon, de la Val d'Olle, etc., etc., gouverneur de Marseille, grand sénéchal et capitaine-général de Provence, naquit vers l'année 1272. Le 13 juin 1308, il fonda de sa procuration Raimond d'Esparron, chevalier, pour terminer des différents que lui et les autres seigneurs de Trêts avaient avec le prieur de Saint-Zacharie, seigneur du bourg de ce nom, relativement aux limites de leurs territoires. Il fut présent, en 1310, au traité passé entre Robert, comte de Provence et Guillaume, comte de Forcalquier. (*Nostradamus*, 3e partie, p. 330.) Raimond d'Agoult était viguier ou gouverneur de Marseille en 1330. Le 28 septembre 1337, il conféra une des trois places de chapelain fondées par son père pour célébrer l'office divin dans l'église de Saint-Sauveur de la ville de Sault. En 1346, il fut témoin, comme grand sénéchal et capitaine-général de Provence, avec Philippe de Cabassolle, évêque de Cavaillon et chancelier de Sicile, Giraud de Cabassolle, archidiacre d'Avignon, Rostaing Cavalier, co-seigneur d'Eyragues, chevalier, etc., du serment de fidélité prêté par les Marseillais à la reine Jeanne. En la même qualité, Raimond d'Agoult et les autres grands de la cour de Provence furent présents à la promesse solennelle

faite, le 19 février 1347, par la reine Jeanne, de ne rien aliéner de son domaine, et de ne nommer aux emplois civils et militaires que des personnes du pays. Raimond d'Agoult reçut, le 10 décembre 1349, un hommage de Gantelme Boutin, co-seigneur de Roussillon. Il vivait encore en 1351, revêtu de la charge de grand sénéchal de Provence. On rapporte que peu après son arrivée en Provence, la reine Jeanne avait jugé à propos d'ôter cette charge au baron de Sault, pour la donner à Jean Barilis, chevalier napolitain. La noblesse provençale s'offensa de ce que la reine enfreignait ainsi les priviléges de la province. Les barons et les principales villes levèrent des troupes : la seule cité de Marseille se déclara pour la princesse. Cependant Philippe de Cabassolle calma les esprits, et fit conclure un accommodement au moyen duquel la charge de grand sénéchal fut restituée, en 1350, au baron de Sault. (*Histoire de la Noblesse du comté Venaissin*, t. III, p. 256.) Celui-ci avait épousé 1°, vers 1300, Consoline DE FOS, des vicomtes de Marseille, dame de Colobrières, fille de Rostaing de Fos, seigneur de Bormes et de Colobrières; 2°, en 1327, Léone, Hélione ou Éléonore DE BAUX, fille de Raimond de Baux, chevalier, seigneur de Puyricard, de Sambuc, etc., co-seigneur de Meyrargues, capitaine-général du royaume de Naples, et de Cécile, dame de Marignane, sa première femme. Raimond II de Baux, frère de Léone, et seigneur de Meyrargues, Puyricard et Marignane, ayant fait son testament le 7 juin 1348, substitua à ses biens Raimond d'Agoult, son beau-frère, après Hugues, sire de Baux, comte d'Avelino et Robert de Baux, fils aîné de ce dernier. Raimond d'Agoult épousa 3°, en 1341, Agnès DE MONTPEZAT. Ses enfants furent;

DE FOS : d'or, au lion naissant de gueules *.

DE BAUX : de gueules, à la comète à 16 rais d'argent.

DE MONTPEZAT : de gueules, à la balance d'or.

Du premier lit :

1°. Foulquet, dont l'article viendra;

2°. Réforciat I d'Agoult, père d'une fille, nommée :

Ainarde d'Agoult;

3°. Rossoline d'Agoult, mariée, en 1323, avec Hugonet *Adhémar*, seigneur de la Garde, et co-seigneur de Monteil, lequel, n'ayant pas eu d'enfants, fit donation de ses biens, le 17 avril 1350, à Gaucher Adhémar, son frère,

* Les vicomtes de Marseille portaient : de gueules, au lion couronné d'or.

co-seigneur de Monteil. (*Ibid.*, t. IV, p. 47.) Rossoline testa, le 8 septembre 1372, en faveur de ses neveux;

4°. Cécile d'Agoult, mariée, en 1333, avec Giraud *Adhémar*, co-seigneur de Graveson;

Du second lit :

5°. Raimond III, auteur de la branche des *seigneurs* DE BARRET et DE LA VAL D'OLLE, mentionnée ci-après;

6°. Réforciat II d'Agoult, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem à Rhodes, commandeur d'Aix et de Puymoisson, et capitaine-général du comté Venaissin, pour le pape Benoît XIII, pendant le siége du palais d'Avignon, né vers l'an 1330. Il leva des troupes et s'empara de plusieurs places, et entr'autres du château de Taillades, où il donna asile à Antoine de Luna, neveu de Benoît XIII, et recteur du comté Venaissin, qui s'était sauvé de Carpentras au mois de novembre 1398. Pendant tous ces troubles, occasionés par le schisme, le roi Charles VI écrivit à Réforciat d'Agoult, à la prière des cardinaux, ainsi qu'aux seigneurs de la Garde, de Grignan et de Sault, au gouverneur du Dauphiné et au sénéchal de Beaucaire, pour leur défendre de rien entreprendre contre le comté Venaissin, que ce prince avait pris sous sa protection;

7°. Borghèse d'Agoult, mariée, par contrat du 3 septembre 1342, avec Ermengaud *de Sabran*, fils de Guillaume de Sabran, seigneur de la Tour d'Aigues. En 1366, elle testa en faveur de Foulquet, son frère, et lui substitua Foulquet et Raimond d'Agoult, ses neveux;

Du troisième lit :

8°. Marguerite d'Agoult, mariée, en 1358, avec Balthazar *de Pontevès* (1), seigneur de Lambesc. De ce mariage sont issus :

A. Isnard de Pontevès, }
B. Faulquet de Pontevès, } vivants le 18 octobre 1372.

XI. Foulquet D'AGOULT, chevalier, baron de Sault, seigneur de Reillanne, de Saint-Michel, de Manc, de Fontiane et de Saint-Estève, co-seigneur d'Agoult, de Roussillon, etc., etc., grand sénéchal de Provence, chancelier et grand chambellan de Sicile, naquit vers l'année 1302. Il fut connu plus particulièrement du vivant de son père sous le nom *de Pontevès*, et ce fut sous ce

(1) Gui Allard le nomme Bertrand et Artefeuille Barral III, seigneur de Pontevès. Ce sont autant d'erreurs.

nom qu'il fut témoin, en 1337, avec Jean Boneti, chevalier, de la nomination d'une des places de chapelain fondées par son aïeul dans l'église de Sault. Le 24 septembre 1349, le roi Louis de Tarente et la reine Jeanne firent don à Foulquet d'Agoult des terres de Reillanne et de Saint-Michel; et en la même donation, fut comprise la ville de Sisteron, dans le territoire de laquelle la maison d'Agoult avait déjà des droits seigneuriaux. En 1350, il fut chargé, en exécution d'un traité, de remettre la ville d'Api, cédée à la république de Gênes. Par lettres du 15 mai 1351, la reine Jeanne et son époux firent don à Foulquet d'Agoult de tous les droits qu'ils avaient sur le château de Forcalquier, et ils le qualifient dans cet acte leur chancelier et chambellan. Nommé grand sénéchal de Provence en 1355, il assiégea le château de Baux en la même année, et força Robert de Durazzo d'évacuer cette place. (*Bouche*, liv. IX, sect. 3, p. 378; *Nostradamus*, IVᵉ partie, p. 404.) Foulquet d'Agoult fut nommé grand chambellan de la reine Jeanne en 1360. Il a cette qualité dans une procuration qu'elle lui donna, en 1363, pour administrer ses comtés, principautés et marquisats. Elle lui donna ordre la même année d'aller secourir le roi de Majorque, son mari, et l'aider à recouvrer son royaume. Le 30 novembre, même année 1363, il conclut à Avignon une ligue défensive avec Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, Rodolfe de Lupé, gouverneur de Dauphiné, Amédée, comte de Savoie, Philippe de Cabassolle, recteur et gouverneur du comté Venaissin, et Louis de Poitiers, évêque de Valence, représenté par Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, pour s'opposer aux compagnies venues d'Italie, lesquelles menaçaient de faire invasion dans la Provence, le Comtat et le Dauphiné. Le 6 des calendes de juillet 1364, le pape Urbain V écrivit d'Avignon à Foulquet d'Agoult, grand sénéchal de Provence, pour qu'il tînt la main à faire punir les hérétiques et juifs relaps de son gouvernement. (*Annal. Minor.*, par Luc Walding, t. IV.) Le 18 octobre 1372, Foulquet d'Agoult fit son testament, par lequel, après avoir ordonné sa sépulture dans l'église de

---

(2) Il y avait en effet dans le territoire de cette ville, dès le temps de Charlemagne, un quartier nommé *Sault*, comme le remarque Louvet dans son *Abregé de l'Histoire de Provence*, t. I, p. 513.

Saint-Sauveur de Sault, et disposé de ses biens en faveur de ses deux fils, il leur substitua Raimond d'Agoult, seigneur de la val d'Olle, son frère, Isnard et Foulquet de Pontevès, ses neveux, Faulquet de Pontevès, seigneur de Bargême, et son second fils, à condition qu'ils porteraient le nom et les armes pleines *d'Agoult*, Blacas de Pontevès, seigneur de Châteaurenard, Barral, seigneur de Pontevès, les seigneurs de Claret, et finalement les seigneurs d'Olières et de Cabriés par droit de proximité. Cette substitution, déjà effectuée, et depuis renouvelée dans la maison d'Agoult, est une preuve certaine de l'origine commune des d'Agoult de Provence et de Dauphiné, et des seigneurs de Pontevès. Foulquet d'Agoult avait épousé, par contrat du 21 juin 1323, Alix DE BAUX, fille de Raimond II, sire de Baux, comte d'Avelino, seigneur de Castiglione, capitaine-général du royaume de Naples, et d'Étiennette l'Étendart, sa seconde femme, fille de Guillaume l'Étendart, seigneur d'Arco, de Pomigliano, d'Arpaia, de Santa-Maria-della-Fossa, de Pepone, etc., maréchal et grand-amiral de Naples, vice-roi de Sicile, chef du conseil royal, et capitaine-général de la terre de Labour. En 1365, Alix de Baux, à la sollicitation du vicomte de Tallard, son gendre, demanda aux Marseillais un secours qui lui fut refusé, malgré les anciens traités d'alliance qui existaient entre les barons de Sault et la ville de Marseille. Ce refus avait pour prétexte le trouble qu'occasionait alors en Provence la guerre entre Charles de Durazzo et le vicomte de Turenne. Foulquet d'Agoult mourut en 1375. Ses enfants furent :

DE BAUX : comme à la page 21.

1°. Raimond III, dont l'article viendra;

2°. Foulquet d'Agoult, vicomte de Reillanne, grand sénéchal de Provence, institué héritier de son père pour le tiers de ses biens. En 1368, il fut fait prisonnier, avec plusieurs autres seigneurs, par Bertrand du Guesclin, chef de l'armée du duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc pour le roi Charles V, qui s'était fait céder le royaume d'Arles par l'empereur Charles IV, afin d'avoir un prétexte pour entrer en Provence, dont ce roi convoitait depuis long-temps la possession. La reine Jeanne, qui connaissait la valeur et la capacité de Foulquet d'Agoult, lui donna ordre, en 1370, d'assiéger la ville de Tarascon, occupée par le duc d'Anjou. Dans la suite, la reine adopta ce prince, et Foulquet d'Agoult le suivit, en 1382, à la conquête du royaume de Naples, avec le baron de Sault, son frère, Henri de Bretagne, Robert de Dreux, Hugues de Châtillon, le comte de Savoie et le comte de Genève, neveu du pape Clément VII. Urbain VI, qui avait fait

soulever ce royaume contre la reine Jeanne et le duc d'Anjou, et en avait donné l'investiture à Charles de Sicile-Durazzo, excommunia tous ces seigneurs à leur arrivée; mais cette excommunication ne refroidit point leur zèle. Ils n'en furent ni moins braves ni moins fidèles pour le service de leurs princes; et, quoique cette première expédition eût été malheureuse, Foulquet d'Agoult reçut en récompense de ses services, la terre d'Orgon, en Provence, le comté de Nole au royaume de Naples, le marquisat de Cotronè, puis les île, ville et marquisat de Corfou, par lettres du 20 octobre 1383. La reine Jeanne avait érigé sa terre de Reillanne en vicomté par lettres du 8 mai 1378. Le roi Louis I d'Anjou décéda le 11 octobre 1384, n'ayant survécu que deux années à la reine Jeanne, que Charles de Durazzo avait fait étrangler le 22 mai 1382. Foulquet d'Agoult avait été choisi avec son frère Raimond, pour exécuter les dernières volontés du roi Louis. Foulquet mourut sans enfants en 1385;

3°. Jean d'Agoult, archevêque d'Aix, après le cardinal Tébaldeschi, en 1379. (*Gall. Christ.*, t. I, col. 324);

4°. Mabille d'Agoult, mariée, en 1355, avec Louis *de Trian*, vicomte de Tallard, veuf en premières noces d'Anne de Terrides, dame de la cour d'amour d'Avignon, en 1341, (dont Louis de Trian n'avait eu qu'un fils, Jacques de Trian, mort sans postérité), et fils d'Arnauld, seigneur de Creysse, en Quercy, chevalier, qui, après avoir épousé, vers l'an 1305, Marie de Bari, dame de Trian (*de Trigiano*), et de Noya, dans la terre de Bari, au royaume de Naples, prit le nom *de Trian* (1), et devint successivement maréchal de l'église romaine, après l'élévation du pape Jean XXII, son oncle, et recteur du comté Venaissin, fut nommé, par le roi Ro-

(1) Marie de Bari, première femme d'Arnaud de Creysse, *dit* de Trian, était fille aînée et principale héritière de Bonismiro de Bari, vice-roi de la principauté citérieure pour le roi Charles II d'Anjou. Arnauld de Trian se remaria, le 18 février 1329, avec Constance de Narbonne, fils d'Amalric VII, vicomte de Narbonne, capitaine-général des Florentins, et de Jeanne de l'Isle Jourdain. Il avait eu de ces deux alliances :

1°. Louis de Trian, vicomte de Tallard, dont on a parlé plus haut;

2°. Aimeri de Trian, chevalier, seigneur de Montméyan, de Saint-Julien, de Régusse et de Barrême, qui épousa Bourguette *d'Oraison*, fille d'Elzéar d'Oraison, seigneur de la Roquette, et d'Agnès de Sabran. Il eut pour fille unique :

Marguerite de Trian, dame de Montméyan, héritière de son père. On ignore sa destinée;

3°. Constance de Trian, première femme de Raimond IV *de Baux*, prince d'Orange, morte sans enfants vers l'année 1349.

bert d'Anjou, grand huissier du royaume de Naples, et comte d'Aliffe, puis par la reine Jeanne, seigneur de plusieurs grandes terres dans la Pouille et la Calabre, et fut en outre vicomte de Tallard, en Dauphiné, terre que lui céda par échange Hélion de Villeneuve, grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1322. Du mariage de Mabille d'Agoult avec Louis de Trian, vicomte de Tallard, fils du maréchal de l'église romaine, sont issus :

A. Raimond de Trian, vicomte de Tallard, dont la fille unique se nommait :

Anne de Trian, vicomtesse de Tallard, vivante encore en 1479. Elle avait été mariée avec Antoine *de Sassenage*, seigneur de Saint-André en Royans, dont elle eut postérité ;

B. Constance de Trian, mariée, en 1375, avec Lambert *Adhémar*, seigneur de la Garde ;

C. Briande de Trian, qui épousa, le 13 janvier 1379, Guillaume *de Glandevès*, seigneur de Cuers ;

D. Alix ou Alasie de Trian ;

5°. Briande d'Agoult, *dite* Senebrune, femme de Loup *d'Espagne*, comte de Luna. Le 26 décembre 1400, elle fit à Sarragosse son testament, où, entr'autres dispositions, elle fit des legs à sa fille nommée :

Marie de Luna, femme de Martin le Vieux, roi *d'Aragon*, en 1395, morte le 29 décembre 1406, ayant eu pour fils :

Martin le jeune, roi de Sicile, légataire de Briande d'Agoult, comtesse de Luna, son aïeule, le 26 octobre 1400. Il mourut le 25 juillet 1409, trois ans avant son père ;

6°. N...... d'Agoult, dame en partie de Puyricard, mariée avec Guillaume *Agar*, IVe du nom, chevalier d'Avignon, fils de Guillaume Agar, IIIe du nom, chevalier. (*Pithon-Curt*, t. I, p. 5.)

XII. Raimond d'Agoult, IIIe du nom, chevalier banneret, baron de Sault, vicomte de Reillanne en Provence, comte de Gérassi en Sicile, grand chambellan du royaume de Naples, grand sénéchal de Provence et amiral des mers du Levant, naquit vers l'année 1324. La reine Jeanne le nomma son conseiller et chambellan le 14 février 1347. Dès l'année 1351, il servait en Normandie, en qualité de chevalier banneret, sous le comte d'Armagnac. Il servit ensuite en Poitou sous le connétable de France, ayant sous ses ordres un chevalier bachelier et six écuyers. (*Hist. générale du Languedoc*, t. IV, p. 274.) En 1358, secondé de plusieurs seigneurs, Raimond d'Agoult fit de grands efforts pour arrêter les

ravages causés par une troupe de brigands, à la tête desquels était Arnaud de Servole, surnommé l'Archiprêtre. Ce chef de routiers ne se retira qu'après trois mois de courses, chargé d'or et de butin. Le 4 juin 1365, Raimond d'Agoult assista, avec le duc de Bourbon, le comte de Savoie, etc., au couronnement de l'empereur Charles IV, fait dans l'église de Saint-Trophime d'Arles, par Guillaume de la Garde, archevêque de cette ville. Ce fut le même Raimond d'Agoult, sénéchal de Provence (1), que la reine Anne chargea, en 1370, de signer une trêve conclue par l'entremise du pape entre cette princesse et Louis, duc d'Anjou, que cette princesse adopta en 1380, et qui fut son héritier. En la même année 1370, le baron de Sault fonda une chapelle en l'honneur de Notre-Dame-des-Anges dans le faubourg d'Aix. Il fit un testament le 6 septembre 1381; et, après avoir substitué ses biens à Faulquet d'Agoult, son frère, il substitua à celui-ci Isnard d'Agoult, seigneur de la Baume-des-Arnauds, son cousin. (*Arch. de Sault.*) Il fut nommé amiral des mers du Levant par lettres de 1382, confirmées en 1383, par Louis d'Anjou, roi de Naples et de Sicile et comte de Provence. (*Nostradamus*, Ve partie, page 474.) Au mois d'avril 1382, il avait assisté aux états de Provence pour la réception du duc d'Anjou, et demandé au nom de l'assemblée, au pape Clément XII, la canonisation d'Elzéar de Sabran, comte d'Ariano. Au mois de février 1383, Raimond d'Agoult se trouva à une assemblée tenue à Avignon avec les cardinaux et le maréchal de l'Église romaine, pour approuver l'adoption du duc d'Anjou par la reine Jeanne, et pour remédier aux affaires de Naples. « Dans » l'expédition (1383) où le duc d'Anjou consuma les trésors de la » France pour acquérir le royaume de Naples, et pour venger la » malheureuse reine Jeanne, la fleur de la noblesse française ren- » dit son armée très-brillante; on y distinguait Foulques (Foulquet) » d'Agoult, sénéchal de Provence, et René (Raimond) d'Agoult, » comte (baron) de Sault. Ce dernier rendit les plus grands servi- » ces, et sauva les débris de l'armée. (*Hist. de Jeanne Ire, reine de Naples, comtesse de Provence*, etc., par l'abbé Mignot, neveu de

---

(1) Il avait été pourvu de cette charge en 1363 et 1369, suivant Bouche, *Histoire de Provence*, t. II, p. 1044.

Voltaire.) Le duc d'Anjou étant mort à Bisélia, près de Bari, le 11 octobre 1384, les chefs de son armée reconnurent Louis II son fils, pour son successeur au royaume de Naples, et élurent entre eux un certain nombre de barons, à qui ils déférèrent le titre de gouverneurs, avec une autorité absolue dans le royaume. Au nombre de ces gouverneurs était Raimond d'Agoult, que le duc d'Anjou, par son testament du 20 septembre 1384, avait nommé tuteur de ses deux fils et exécuteur de ses dernières volontés, conjointement avec Foulquet d'Agoult, son frère, ainsi que le comte de Potenza. Ce prince avait ordonné que celui qui lui succéderait à Naples fût vassal de la couronne de France, afin d'engager les Français à le protéger. (*Ibid.*) Le baron de Sault et le comte de Potenza furent députés pour demander du secours à Barnabo Visconti, seigneur de Milan, aux Pisans et aux Génois; de là ils se rendirent à Avignon, à la cour du pape, et ensuite à Angers, près de la reine Marie de Blois, pour l'exhorter à assurer la couronne de Naples à son fils. (*Ibid.*) Ces députés étant ensuite venus à la cour de France, Raimond d'Agoult représenta au roi Charles VI, dans l'audience publique où Louis II d'Anjou fut reconnu roi de Naples, que les Provençaux, qui regardaient ce prince comme leur souverain, étaient prêts à le recevoir et à lui donner des preuves de leur fidélité, et il supplia le roi d'engager la reine Marie à conduire le prince, son fils, en Provence. De retour dans ce pays, Raimond d'Agoult y fut témoin, le 10 décembre 1385, avec plusieurs autres seigneurs, d'une charte concernant la ville d'Arles. Les seigneurs qui composaient la suite du roi Louis II, étaient Robert de Dreux, Foulquet d'Agoult, vicomte de Reillanne, et Lionnel de Coesme, chevaliers, chambellans du roi, Elzéar, seigneur d'Oraison, François, sire de Baux, Foulquet de Pontevès, seigneur de Châteaurenard, et Guiot de Simiane, seigneur de Caseneuve. (*Gallia christiana*, t. I, col. 496.) Au mois d'avril de la même année (*v. st.*) Raimond d'Agoult assista à une assemblée tenue dans le palais d'Avignon, et où l'on délibéra sur les mesures propres à réduire les mutins du pays et à réparer leurs désordres. La reine Marie confirma le baron de Sault dans la possession du comté de Gerassi, par lettres du 8 avril 1390. Elzéar d'Autric, l'un de ses vassaux, lui ayant rendu d'importants services, Raimond d'Agoult lui fit don, en 1392, de la terre de Baumettes, située

dans la viguerie d'Apt. En 1399, il fut envoyé comme ambassadeur en Espagne, pour demander en mariage, au nom du roi Louis II d'Anjou, Yolande d'Aragon, que ce prince épousa dans la ville d'Arles le 2 décembre 1400, et qui était fille de Jean Ier, roi d'Aragon, frère aîné du roi Martin le Vieux, qui fut marié avec Marie de Luna, fille de Briande d'Agoult. Raimond avait épousé Béatrix *d'Agoult*, dame de Forcalqueiret, de Murs, de Rians, etc., fille de Raimond d'Agoult, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et de Huguette de Seillons, sa seconde femme. Béatrix d'Agoult, femme du baron de Sault, a été mise au rang des dames illustres de son temps par Nostradamus (partie IIIe, p. 364.) De ce mariage sont issus :

D'AGOULT : comme à la page 1.

1°. Madelaine d'Agoult, née muette et folle;

2°. Phanette ou Etiennette d'Agoult, mariée, en 1394, avec Faulquet *d'Agoult*, seigneur de Barret, son cousin, auquel elle porta tous les biens de sa branche.

SEIGNEURS DE BARRET, DE LA VAL D'OLLE, etc.

Seconde branche de Sault, éteinte.

XI. Raimond D'AGOULT, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Barret, de la val d'Olle ou de Cornillon (1), de Volonne, de Thèze, de Montfort, de Lira, etc., fils de Raimond II d'Agoult, baron de Sault, et d'Éléonore de Baux, sa seconde femme, naquit vers l'année 1328. Il est qualifié sénéchal de Provence dans des lettres du 18 juin 1350 (2), par lesquelles la reine Jeanne lui fit donation de tous les droits qu'elle avait sur les châteaux de Cornillon, Clermont, Rémusat, du Pouet, la Charce, Luc et Saint-Mar-

(1) Ancien bailliage entre Gap et Sisteron, comprenant les terres de Lens, Sainte-Marie, Rémusat, Cornillon, Pommerols, Cornillac, etc. Originairement ces terres relevaient de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Charles I, d'Anjou, comte de Provence, en acquit la suzeraineté, en cédant aux religieux de cette abbaye le droit de sextier de Sisteron, le 7 des calendes de mai 1261.

(2) Guí Allard (p. 98) conjecture que cette charge était héréditaire dans la maison d'Agoult. Il parait cependant qu'elle était élective, et à la nomination des états de la province, du moins celle de grand sénéchal.

tin, tous situés au diocèse de Die, et enfin sur toute la vallée d'Olle, avec justice haute, basse, mère, mixte et impère. Raimond d'Agoult fut viguier et gouverneur de Marseille en 1367. Il fut substitué à ses neveux dans le testament de Foulquet d'Agoult, baron de Sault, son frère, le 18 octobre 1370. Raimond d'Agoult s'engagea dans une guerre fâcheuse contre Hugues et Jourdain de Rivière, frères, seigneurs de Sainte-Marie et de la Charce, qui, secondés par Guillaume et Bertrand de Remusat, père et fils, et par leurs parents et amis, forcèrent après diverses hostilités leur ennemi à demander la paix. Elle fut conclue, le 2 août 1379, par la médiation de Bertrand Flotte, seigneur de Montmaurin, et Raimond d'Agoult paya 1000 florins d'or en réparation des dommages qu'il avait occasionés. (*Histoire de la Noblesse du comté Venaissin*, t. III, p. 77.) Il avait épousé 1°, vers l'an 1350, N.... DE MARLE, sœur de Georges de Marle, qui depuis fut maître d'hôtel du pape et grand sénéchal de Provence en 1388, et seigneur engagiste de Barbentane, au diocèse d'Avignon; 2° par contrat du 12 septembre 1362, Clémence DE MORGES, qui vivait encore en 1412, fille de Guillaume de Morges, seigneur de Vercoiran et de l'Epine, et de Mabille d'Anduse, sa seconde femme. Le 28 mars 1402, Raimond d'Agoult fit une donation à sa femme. Il testa devant Jacques Cordoan, notaire, le 10 janvier 1403, fit des legs à sa fille et à ses petites-filles, institua son fils aîné son héritier universel, lui substitua ses autres enfants, et à ceux-ci Raimond d'Agoult, baron de Sault, Bertrand d'Agoult, seigneur de Baurières, Raimond d'Agoult, seigneur de Savournon, etc. Il vivait encore le 15 mai 1408, époque à laquelle Guillaume et François de Ménerbes, frères, lui vendirent les terres de Croiagnes et de Puyréal, et partie de la seigneurie de Saint-Savournin, au comté Venaissin. Raimond III eut pour enfants;

DE MARLE : d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'éperon du champ.

DE MORGES : d'azur, à 3 têtes de lion couronnées d'or, lampassées de gueules.

Du premier lit : (1)

1°. Raimond IV, dont l'article viendra;

---

(1) Pithon-Curt (t. IV, pp. 108, 110 et 111), ne donne qu'une femme à Raimond III d'Agoult, Clémence de Morges. On a vu plus haut que Raimond III contracta ce mariage en 1362. Pithon-Curt en fait descendre Raimond IV, *dit* Agoult d'Agoult, à qui, dès l'année 1380, c'est-à-dire à l'âge moins de 18 ans,

2°. Bertrand d'Agoult, seigneur de Castillon, en Provence, et de Campo-Roigge au royaume de Naples, maréchal de l'armée de Provence. Il se distingua dans les troubles du pays en 1380, fit la guerre aux habitants d'Aix, partisans de la maison de Durazzo, et leur enleva Châteauneuf, dont ils s'étaient rendus maîtres en 1383. Bertrand fut, avec Foulquet d'Agoult, vicomte de Reillanne et marquis de Corfou, et Raimond d'Agoult, seigneur de la vallée de Sault, témoin d'une charte du 26 août 1385, par laquelle la reine Jeanne transféra le tribunal de sa justice d'Aix à Marseille. Il fut un moment sur le point de prendre les armes pour se rendre maître de Barbantane, dont Gilles de Bellamera, évêque d'Avignon, s'était emparé comme d'un fief de son église. Georges de Marle, oncle de Bertrand d'Agoult, lui avait donné cette terre; mais l'évêque soutenait que le château de Barbantane avait été engagé à Georges de Marle pour sûreté des sommes qu'il avait prêtées au pape Clément VII, du consentement des cardinaux. Ce différent prenait un caractère sérieux, lorsque Raimond d'Agoult, père de Bertrand, s'adressa à *ses bons frères et grands amis*, les consuls de Carpentras, par lettres datées de Sisteron et de Sault, des 26 juin et 8 juillet 1401 et 22 juin 1402, pour les prier de terminer cette affaire à l'amiable. Ceux-ci en conférèrent avec les cardinaux, et obtinrent la restitutution de Barbantane pour Bertrand d'Agoult. Ce dernier mourut sans enfants peu de mois après ce procès, car il n'est pas nommé dans le testament de son père, du 10 janvier 1403 (*v. st.*);

Du second lit :

3°. Réforciat d'Agoult, seigneur de Vergons, de Tartonne, d'Angles, de Moriès, etc. En 1390, il commanda l'armée de Provence, en l'absence de Georges de Marle, grand sénéchal, contre le vicomte de Turenne, qui s'était révolté, et qui, pendant plus de dix ans, ravagea le pays (1). Ce

---

cet auteur fait commander une flotte de 15 galères dans une expédition périlleuse. Ce n'est pas tout. A ce même Raimond IV, qui n'avait pas 18 ans en 1380, il fait épouser N.... de Marle, dont il fait naître Bertrand d'Agoult, qui, en la même année 1380, se distinguait déjà à la tête des Provençaux. On ne conçoit pas comment un homme capable de la plus légère attention aurait pu laisser échapper tant de fautes grossières; mais ce qui ne surprend pas moins, c'est la prétention de ce même Pithon-Curt, au double mérite *d'écrivain* et *de critique*, qu'il refuse nettement à l'abbé Robert de Briançon. (*Voyez* p. 96.) Pithon-Curt n'est pas heureux dans les preuves qu'il fournit sur la sagacité de son esprit.

(1) « Ce commandement lui fut fatal, dit Pithon-Curt (p. 109), car il donna » lieu à ses ennemis de l'accuser de trahison, et de lui faire perdre la tête, ce qui » fut exécuté à Tarascon, où il s'était enfermé avec le seigneur de Simiane. » Comment concilier ce passage, qui a rapport à l'année 1390, avec l'acte de 1404, rap-

commandement lui avait été déféré à son retour d'une députation de l'assemblée-générale des états de Provence vers S. S. Au mois de septembre 1404, Réforciat et Foulquet d'Agoult, son frère, seigneur de Forcalqueiret, tentèrent de s'emparer du château de Méthamies, sur Geoffroi de Venasque. Cette affaire fit grand bruit dans la province. Réforciat vivait encore en 1412; il avait épousé, en 1386, Béatrix *de Blacas*, dame de Beaudinar, fille d'Albert de Blacas, seigneur de Beaudinar, de Moissac, d'Aiguines, de Thoard, etc., et de Marguerite de Baux, sa deuxième femme. De ce mariage est née :

Guinotte d'Agoult, mariée avec Antoine *Alleman*, seigneur de Saint-Georges, qui donna quittance de la dot de sa femme le 8 mars 1431 ;

4°. Foulquet d'Agoult, seigneur de Barret, Saint-Savournin, Saint-Mayme, Dauphin, Forcalquieret, etc., etc , viguier de Marseille en 1389, 1398 et 1400, puis chambellan de la reine Yolande d'Aragon, comtesse de Provence. Il fut du nombre des députés envoyés vers cette princesse en 1417, lors de la mort du roi Louis II, et par rapport à la minorité du roi Louis III, son fils. Foulquet avait épousé 1°, en 1394, Phanette ou Étiennette *d'Agoult*, dame de la vallée de Sault, fille et héritière de Raimond III d'Agoult, baron de Sault, vicomte de Reillanne, et de Béatrix d'Agoult, dame de Forcalqueiret; 2° Jeanne *d'Autric*, fille de Pierre d'Autric, et de Béatrix de Montolieu. Le comte Louis II d'Anjou avait confirmé à Foulquet d'Agoult, à sa première femme, et à Raimondet, leur fils, les droits de régale et autres de la vallée de Sault, par lettres-patentes du 30 septembre 1411, et la reine Yolande confirma, par lettres du 20 octobre 1419, le don qui leur avait été fait des terres de Saint-Savournin, de Dauphin et de Saint-Mayme, d'une maison dans la ville d'Apt et d'une rente de 50 florins sur la Beaume de Sisteron, avec ordre de les faire mettre en possession par les officiers de son domaine. Le 12 novembre 1428, Foulquet d'Agoult fit son testament en faveur de son fils unique, et fit un legs à Jeanne d'Autric, sa seconde femme. Il paraît être mort en la même année, laissant :

---

porté deux lignes plus bas par le même auteur, et qui prouve que Réforciat d'Agoult vivait encore à cette dernière époque ? Il faudrait un volume pour signaler toutes les contradictions de cet historien. Guillaume Roger, vicomte de Turenne, qui commença à ravager la Provence en 1389, mourut en 1395. Son fils, Raimond-Louis, vicomte de Turenne, hérita de ses ressentiments, et continua les mêmes excès jusqu'en 1400, époque à laquelle il fut chassé sans retour. Si Réforciat d'Agoult a péri victime d'une injuste et fausse accusation, comme le disent le Laboureur (p. 109) et Nostradamus (p. 555), ce n'a été que postérieurement à l'année 1404, et il serait probable que sa condamnation aurait été motivée sur des actes relatifs à son commandement.

Raimondet d'Agoult, chevalier, baron de Sault, seigneur de la Tour d'Aigues, etc., chambellan du duc de Bourgogne et du comte de Provence, qui fut marié, par traité passé à Tarascon en 1414, en présence du roi Louis II d'Anjou, avec Louise *de Beauvau*, fille de Macé de Beauvau, écuyer de ce prince, gouverneur de Tarente, au royaume de Naples, capitaine du château d'Angers, etc., et de Jeanne Bessonneau, dame de la Bessière, en Anjou. Le roi donna à la mariée 10,000 liv. provençales et lui fit d'autres présents; et, attendu qu'elle n'était pas encore nubile, il fut convenu qu'elle demeurerait six ans auprès de la reine de Sicile avant la consommation du mariage. Raimondet d'Agoult n'en eut point d'enfants. Le 28 novembre 1461, il fit son testament en faveur de Foulquet d'Agoult, seigneur de Mison, son cousin-germain, auquel il substitua Guillaume d'Agoult, seigneur de Cypières, son frère, et nomma pour exécuteurs de ses dernières volontés, Honoré d'Albertas et Honoré d'Autric, de la ville d'Apt;

4°. Antoinette d'Agoult, légataire de son père en 1403, et de son frère aîné en 1412. Elle a épousé Bertrand *de Castellane*, seigneur du Luc;

5°. Marguerite d'Agoult, mariée avec Boniface *de Vintimille*, dont elle était veuve lors du testament de son frère aîné en 1412.

XII. Raimond IV, *dit* Agoult D'AGOULT, chevalier, seigneur de Barret, de Mison, de Thèze, de Volonne, de la Tour-d'Aigues, de Causols, de Cypières, de Sartoux, de Puypin, etc., sénéchal de Provence, chambellan des ducs de Bourgogne et d'Anjou, né vers l'année 1352, commanda, en 1380, quinze galères que les Marseillais armèrent pour la délivrance de la reine Jeanne, captive de Charles de Durazzo, puis, en 1390, cinquante lances dans la guerre contre le vicomte de Turenne en Provence. En 1394, Agoult d'Agoult commandait un corps de troupes sur les bords du Rhin. Ses provisions de chambellan de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sont de l'année 1402. Son épouse se nommait Louise DE GLANDEVÈS, qui vivait en 1429. Elle était fille de Louis de Glandevès, seigneur de Faucon, et de Jeanne de Balb. Le 15 janvier 1412, Raimond IV, *dit* Agoult d'Agoult, fit son testament en son château de la Tour d'Aigues. Il voulut être inhumé dans l'église des cordeliers d'Apt, au tombeau de ses prédécesseurs; confia le soin de ses funérailles à Clémence de Morges, sa mère (c'est-à-dire sa belle-mère), à Réforciat et à Foulquet d'Agoult, ses frères; fit des legs à ses sœurs et à ses filles; donna à Louise de Glandevès, sa femme, le revenu des terres de Mison et de Thèze, et à Guillaume, son second fils, les

DE GLANDEVÈS : fascé d'or et de gueules.

terres et châteaux de Causols, Cyprières et Sartoux, au diocèse de Grasse, enfin institua Foulquet, son fils aîné, son héritier universel, avec substitution en faveur de Guillaume, frère de Foulquet, de Réforciat et Foulquet, leurs oncles, et de Raimondet, fils de ce dernier. Raimond IV eut deux fils et cinq filles :

1°. Foulquet d'Agoult, chevalier, baron de Mison et de la Tour-d'Aigues, puis de la vallée de Sault et de Forcalqueiret, seigneur de Thèze, de Volonne, de Barret, de la Bastide, de Puypin, de Niozelles, etc., conseiller et second chambellan du roi René en 1435, viguier de Marseille en 1443 et 1476, sénéchal de Provence en 1445, conseiller et premier chambellan de Jean, duc de Calabre, fils du roi René, en 1448, créé en la même année chevalier de l'ordre du Croissant, lors de l'institution de cet ordre, etc., etc. Raimondet d'Agoult, son cousin-germain, n'ayant pas d'enfants, l'appela, le 28 novembre 1461, à recueillir sa succession. Les 22 janvier 1467 et 22 juillet 1474, le roi René nomma Foulquet d'Agoult l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il eut des différents avec les habitants de Sisteron, qu'il fit sommer, le 23 octobre 1475, de le reconnaître pour leur seigneur, en vertu de la donation que Louis de Tarente et la reine Jeanne avaient faite de cette ville à ses prédécesseurs, barons de Sault. Foulquet d'Agoult signa, en 1476, le traité conclu entre le roi René et le roi Louis XI. Après la mort du premier de ces princes, arrivée à Aix, le 10 juillet 1480, la reine Jeanne de Laval confia à Foulquet d'Agoult le soin de ses funérailles. Ce seigneur remplit ce devoir avec une grande magnificence ; et ce fut au milieu des larmes et des sanglots de la multitude que la dépouille mortelle de ce bon roi fut transférée à Angers (1). Foulquet d'Agoult avait épousé 1°, après l'année 1429, Jeanne *de Beaurain*, d'une ancienne maison de Picardie ; 2°, avant l'année 1443, Jeanne *de Bouliers*. Il ne laissa aucun enfant mâle de ces deux mariages. En 1487, il assista à l'assemblée générale des états de Provence. (*Nostradamus*, VI° partie, p. 696.) Foulquet d'Agoult, que l'historien dont on vient de parler qualifie d'*homme illustre*, fit quatre testaments. Par le premier, fait devant Jean Tortuerie, notaire à la Tour-d'Aigues, le 10 juillet 1429, il légua à Louise de Glandevès, sa mere, à Jeanne et à Jeannette d'Agoult, ses sœurs, et à Tristan d'Agoult, son fils naturel, 3000 florins ; institua pour ses héritiers universels Guillaume d'Agoult, seigneur de Cypières,

(1) Foulquet d'Agoult, que le roi René honorait d'une affection particulière, avait recueilli tous les discours et toutes les pièces de poésies composés en l'honneur de ce prince si bon pour son peuple, et si grand dans les nombreuses adversités qui ont assiégé sa vie ; mais ce Recueil a été perdu un siècle plus tard, dans les guerres civiles

son frère et ses enfants, auxquels il substitua le seigneur de Sault, son cousin, et à celui-ci Tristan d'Agoult et ses plus proches parents de son nom. Par le second, fait le 17 janvier 1443, étant alors chevalier, il voulut que sa succession fût partagée en trois parts, la première pour Guillaume, son frère, la seconde pour Jeanne de Beaurain, sa femme, et la troisième pour les pauvres. Il fit des legs à ses sœurs, et à Isabelle d'Agoult, sa fille, et institua pour son héritier l'enfant dont sa femme pouvait être enceinte, et auquel il substitua Guillaume d'Agoult, seigneur de Cypières, et Raimond d'Agoult, baron de Sault. Par le troisième, du 12 mai 1463, Foulquet d'Agoult, se disposant à passer dans le royaume de Sicile, pour servir le duc de Calabre, légua à Jeanne de Bouliers, sa femme, les terres de la Tour-d'Aigues, de Sannes, du Thorel, de Saint-Martin, de Puypiu, de Lourmarain et de Tartonne; à Guillaume d'Agoult, son frère, celles de Thèze, Volonne, et Noyers; institua pour son héritier l'enfant dont sa femme pouvait être enceinte, et lui substitua Guillaume, son frère, Raimond d'Agoult, son neveu, et à ceux-ci le plus proche parent du nom d'Agoult en ligne directe. Nicolas de Brancas, son neveu, évêque de Marseille, fut nommé exécuteur de ce testament. Enfin par le quatrième, du 19 août 1491, passé devant Jean Monachi, notaire de Digne, et Pierre Payani, notaire de Pertuis, Foulquet institua pour son héritier Raimond d'Agoult, seigneur de Cypières, son neveu, auquel il substitua Foulquet Vincent, seigneur de Rognes, son filleul, fils de Jean Vincent et de Marie Saure, de la ville de Marseille, à la charge par lui de porter le nom et les armes d'Agoult, avec cette différence, que le loup aurait *un collier d'argent, cloué d'or* (1).

---

(1) Par acte du 23 mai 1478, passé devant Isnard Portanier, notaire à Brignolles, Foulquet d'Agoult avait fait donation à ce même Foulquet Vincent, son filleul, et à Marie Saure, sa commère, de la terre de Lourmarain et d'une partie de celle de Rognes. Par un second acte, passé au château de la Tour-d'Aigues le 3 février 1489, devant Imbert Borrilli, notaire à Aix, Foulquet d'Agoult leur fit une seconde donation (confirmée par son dernier testament), de la terre de Volonne et d'une partie de celle de Rognes, près Lambesc, à la charge de porter son nom et ses armes; les témoins de cette donation furent Louis d'Agoult, Ermengaud de Sabran, seigneur d'Ansouis, Louis de Justas, seigneur de Reillannette, et Elzéar de Pontevès. Les héritiers de Raimond d'Agoult, neveu et héritier de Foulquet, baron de Sault, attaquèrent cette disposition, comme étant contraires aux substitutions graduelles de la maison d'Agoult. Mais, après bien des débats, les parties transigèrent devant Imbert Borrilli, notaire à Aix, le 20 mai 1511. Par cet acte, il fut convenu que Marie Saure, veuve de Jean Vincent, co-seigneur de Rognes, et Foulquet Vincent, *dit* d'Agoult, son fils, renonceraient aux terres de Lourmarain et de Volonne, moyennant la cession qui leur fut faite du nom et des armes d'Agoult, et des terres de Saint-Auban, Angles, Moriès, Vergons et

Foulquet d'Agoult mourut en 1492, âgé de près de cent ans. Les Marseillais, en témoignage de l'ancienne amitié qui existait depuis long-temps entre eux et les barons de Sault, et en reconnaissance des exemptions que la maison d'Agoult leur avait accordées dans ses terres, députèrent deux conseillers de l'hôtel de ville, qui se rendirent à la Tour-d'Aigues, pour assister à ses funérailles avec 50 flambeaux aux armes de la ville de Marseille, et pour complimenter le seigneur de Cypières, son neveu et son héritier. En 1527, la même ville envoya à Sault, avec une mission semblable, François Vassal, l'un de ses principaux citoyens, lors de la mort de Claude d'Agoult. Foulquet n'avait eu qu'une fille, issue de son premier mariage, et nommée Isabelle d'Agoult, qu'il fit légataire le 17 janvier 1443. Elle mourut sans alliance avant le 12 mai 1463.

Enfants naturels de Foulquet d'Agoult, baron de Sault:

I. *Tristan,* bâtard *d'Agoult, légataire de son père le* 10 *juillet* 1429;
II. *Marie,* bâtarde *d'Agoult, à laquelle son père légua les terres de Reillannette et de Montfort en* 1481 *et* 1489. *Elle avait épousé Louis* de Justas, *seigneur de Puypin, du chef de sa femme;*

2°. Guillaume II, qui a continué la descendance;

Méouilles, dont leurs descendants jouissaient encore à l'époque de la révolution. (*Hist. de la noblesse du comté Venaissin,* par Pithon-Curt, t. III, pp. 571, 572, et t. IV, p. 115.)

A l'égard de Foulquet *Vincent,* substitué aux nom et armes *d'Agoult,* il avait pour aïeul Raimond *Vincent,* chevalier de la ville d'Aix, co-seigneur de Rognes, terre pour laquelle il fit hommage, en 1399, à Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. Raimond avait pour père Rostaing *Vincent,* co-seigneur de Rognes, qualifié *noble et puissant homme,* consul de la ville d'Aix en 1350, et maître rational de la grande cour de Provence en 1372. Celui-ci avait pour père Pierre *Vincent,* consul d'Aix en 1347, fils de Raimond *Vincent,* syndic ou onsuel de la même ville en 1289. La descendance de Foulquet Vincent, *dit* d'Agoult, était représentée, en 1789, par Louis-Annibal, chevalier, puis comte d'Agoult, maréchal-de-camp, aide-major-général des gardes-du-corps du roi, et par François-Auguste, baron d'Agoult, et François-Annibal, chevalier, puis comte d'Agoult, comme nous l'avons dit p. 6, de la *Notice des Pairs de France,* t. VI de cet ouvrage; mais c'est par erreur que nous avons ajouté que MM. le comte Hector d'Agoult, le vicomte d'Agoult, pair de France, et l'évêque de Pamiers, étaient de cette famille de Vincent d'Agoult. On verra plus loin qu'ils appartiennent aux branches dauphinoises de l'ancienne maison *d'Agoult-Agoult.* Quant aux barons et marquis d'Olières, cités p. 7, note 1re, de la même *Notice,* nous avons prouvé plus haut qu'ils étaient également d'une maison étrangère, substituée aux nom et armes *d'Agoult.*

3°. Clémence d'Agoult, légataire de Raimond III, son aïeul, le 10 janvier 1403. Elle fut mariée, par contrat du 5 février 1419, avec Jean *de Brancas*, seigneur de Villosc, écuyer du roi René, fils de Buffile de Brancas, comte d'Agnano au royaume de Naples, maréchal de l'église romaine, et chambellan de Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et comte de Provence, et de Marcelle Amorosi. Jean de Brancas fit son testament à Avignon le 13 septembre 1455, et fut inhumé dans l'église de Roquemaure, où se voyait, sur son mausolée, sa statue en pierre, le représentant en habit de chevalier. Sa veuve fit son testament le 28 juin 1488;

4°. Catherine d'Agoult, mariée, par contrat du 17 septembre 1422, avec Hugues *Adhémar*, V° du nom, baron de la Garde, fils de Louis Adhémar, co-seigneur de la Garde et de Monteil, et de Dauphine de Glandevès. Elle testa le 12 avril 1444;

5°. Jeanne d'Agoult, alliée avec Antoine *de Forcalquier*, seigneur de Viens et de Saint-Vincent;

6°. Jeannette d'Agoult, épouse de Pierre *de Mévouillon*, seigneur de Ribiès, baron d'Arzeliers, etc. Elle testa le 1er avril 1448;

7°. Phanette d'Agoult, femme de Jean *de Sabran*, seigneur de Beaudinar. Elle testa le 6 août 1441.

XIII. Guillaume D'AGOULT, II° du nom, seigneur de Cyprières, de Sartoux, de Causols, de Barret, etc., terres que lui légua son père le 15 janvier 1412, épousa, en 1449, Albanette D'AGOULT, dame de Curban, etc., fille de Louis d'Agoult, III° du nom, seigneur de Curban et de Baurières, viguier et gouverneur de Marseille, et de Jeanne de Génoardis, dame de Saint-Auban. Foulquet d'Agoult, frère aîné de Guillaume, l'institua son héritier par son testament du 10 juillet 1429, et le substitua à ses enfants par ses deux testaments des 17 janvier 1443 et 12 mai 1463. Guillaume mourut avant le 19 août 1491, laissant trois enfants :

D'AGOULT : comme à la page 1.

9. p. 55

1°. Raimond V, qui suit;

2°. Louise, dont on parlera après son frère aîné;

3°. Jeanne d'Agoult, femme d'Antoine-René *de Boutiers*, vicomte de Reillanne, et par sa femme baron de la Tour d'Aigues.

XIV. Raimond D'AGOULT, V° du nom, seigneur baron de Sault, de Mison, de Roussillon, de Forcalquieret, de la Tour d'Aigues, etc., seigneur de Rians, Cyprières, Barret, Causols, Sartoux, Croiagnes, Saint-Savournin, etc., etc., etc., conseiller et chambellan de Charles III, roi de Naples, capitaine et gouverneur du châ-

teau de Baux, hérita des biens de sa maison après la mort de Foulquet, son oncle, au nom duquel il avait assisté, en 1480, à une assemblée tenue à Marseille pour la conservation des droits et franchises de cette cité, et des terres des seigneurs de Sault. Charles III d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, le nomma son conseiller et chambellan en 1481, et le roi Louis XI lui conserva le même titre auprès de lui, lorsque la Provence fut réunie à la couronne. Le roi Charles VIII le nomma aussi son conseiller et chambellan en 1491. Deux ans plus tard, lorsque ce prince voulut passer en Italie, il donna ordre à Raimond d'Agoult de lever un régiment de cavalerie. Il avait épousé Blanche DE TOURNON, sœur du cardinal François de Tournon, archevêque de Lyon, et fille de Jacques Ier, baron de Tournon, chevalier, chambellan du roi Charles VIII, chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne, et sénéchal d'Auvergne, et de Jeanne de Polignac. Par acte du 1er décembre 1493, passé devant Laurent de Fabreciis, notaire, Raimond d'Agoult fit donation, en cas qu'il mourût sans enfants, des terres de Forcalqueiret et de Rians à Louis d'Agoult, baron d'Olières, son *cousin* et *plus proche parent* (1). Il fit son testament devant Pierre Payen, notaire à Pertuis, le 12 avril 1503. Après avoir fait quelques legs à sa femme, à Elzéar de Vallavoire, écuyer, fils d'Antoine de Vallavoire, et à Galéas Amalric, écuyer, fils d'Elzéar Amalric, seigneur d'Esclangon, tous deux attachés à son service, il donna à sa sœur Louise et à ses enfants la baronnie de Sault, avec les terres de Valdrome, de Baurières, de Luc, de Curban, de Croiagnes, de Saint-Savournin, etc., et à Jeanne, son autre sœur, et François de Bouliers, son fils, la baronnie de la Tour d'Aigues, la terre de Rians et plusieurs autres seigneuries. Raimond d'Agoult ne paraît pas avoir survécu long-temps à ce testament, car Blanche de Tournon, sa veuve, se remaria, le 11 juillet 1505, avec Jacques, seigneur de Coligny et Châtillon-sur-Loing, conseiller et chambellan ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII.

DE TOURNON : parti, au 1 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, qui est *de France ancien*; au 2 de gueules, au lion d'or, qui est *de Tournon*.

---

(1) Cela serait exact, si Louis d'Agoult, baron d'Olières, eût été de la maison d'Agoult. Mais, comme Raimond V n'ignorait pas le contraire, cette donation, qui d'ailleurs n'eut pas d'effet, prouve qu'il avait quelque ressentiment contre ses véritables parents, des nom et armes d'Agoult, établis en Dauphiné.

Fils naturel de Raimond V d'Agoult, baron de Sault :

Maurice, bâtard *d'Agoult, à qui son père légua* 6000 *florins.*

XIV. Louise D'AGOULT, baronne de Sault, dame de Valdrome, de Baurières, de Luc, de Saint-Savournin, de Curban, de Croiagnes, etc., etc., héritière principale de Raimond V, son frère, épousa Claude DE MONTAUBAN, baron de Saint-André de Beauchêne, veuf de Catherine de Peyre. Le 20 février 1506, elle rendit hommage, pour son fils Louis, dont on va parler, en la chambre apostolique, séante à Carpentras, entre les mains de François d'Estaing, évêque de Rodez et recteur du comté Venaissin, pour les terres de Puyréal et de Croiagnes, et pour la moitié de Saint-Savournin. Son mari fit son testament en 1537. Elle lui survécut, et transmit ses biens, son nom et ses armes, à son fils, qui suit, et à ses héritiers mâles légitimes.

DE MONTAUBAN : d'azur, à 3 châteaux d'or.

XV. Louis D'AGOULT DE MONTAUBAN, baron de Sault et de Forcalqueiret, seigneur d'Aurel, de Montjeu, de Saint-Jean, de Durfort, de Roussillon, de Croiagnes, de Saint-Savournin, de Revest, de Simiane, de la Garde, de Saint-Christol, d'Agoult, de Lioux, de Barret, de Valdrome, etc., etc., épousa, par contrat passé, en 1527, devant Durand, notaire, Blanche DE LEVIS, fille de Gilbert de Levis, comte de Ventadour, et de Jacqueline du Mas de Castellane. Il fit son testament en 1557, devant Hortie, notaire, et laissa trois fils :

DE LEVIS : d'or, à 3 chevrons de sable.

1°. François, dont l'article suit;
2°. Gilbert d'Agoult de Montauban, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, légataire d'une pension en 1557, et décédé l'année suivante;
3°. Jean d'Agoult de Montauban, seigneur de Saint-André, Saint-Julien, Luc, Baurières, Valdrome, Curban, Beaumanières, Agnielle, Beauchêne, et de plusieurs autres terres en Provence et en Dauphiné. Il périt à la bataille de Saint-Denis, avec son frère aîné, le 10 novembre 1567.

XVI. François D'AGOULT DE MONTAUBAN, comte de Sault, seigneur d'Aurel, de Montjeu, de Saint-Jean, de Durfort, de Revest, de Simiane, de Saint-Christol, de la Garde, de Barret, de Saint-Savournin, de Croiagnes, de Roussillon, de Forcalqueiret, etc., etc., gen-

tilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du maréchal de Saint-André, et lieutenant au gouvernement des pays de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bourbonnais, haute et basse Marche, etc., fut élevé page de la chambre du roi François Ier, où il fut admis en 1545. Le roi Henri II le nomma capitaine de cent chevau-légers le 26 septembre 1551, puis, le 3 juillet 1553, gouverneur de Marsal, avec ordre de faire fortifier cette place. Il devint panetier ordinaire du roi en 1554. Il rendit d'importants services au roi Charles IX qui, par lettres de l'année 1561, érigea la terre de Sault en comté, et y réunit les seigneuries de Saint-Savournin, Croiagnes, Puyréal, Fontaubes, Simiane, la Garde, Saint-Christol, Barret, Luyre, et les baronnies de Roussillon, Mus, la Bastie des Jourdans, Agoult, Lioux, Baumette, Montbrun, Ferrassières, Cotignac, Vergons, Montpeloux, Château-Rambauld, etc., qui étaient des arrière-fiefs de la baronnie de Sault. (*Bouche*, t. I, liv. VIII, section 9.) Le comte de Sault fut reçu chevalier de l'ordre du Roi dans la promotion faite à Saint-Jean-Germain-en-Laye le 7 décembre de la même année 1561. C'était sans contredit le plus grand seigneur de Provence, et l'un des plus vaillants capitaines de son siècle. L'état et la religion catholique firent en lui une grande perte, lorsqu'après de longs et signalés services il se jeta dans les erreurs du calvinisme. Informé qu'il venait de livrer la ville de Lyon, dont il était gouverneur, aux religionnaires, le roi le destitua de la lieutenance-générale du Lyonnais. Le prince de Condé donna au comte de Sault un commandement dans la cavalerie de son armée. Il périt à la bataille de Saint-Denis le 10 novembre 1567. Ce seigneur joignait à une grande valeur la générosité et la magnificence, et un goût décidé pour les lettres. Il avait épousé, par contrat du 26 novembre 1554, Jeanne DE VESC, fille et héritière de Jean de Vesc, baron de Grimaud et de Caromb, seigneur de Saint-Hippolyte, de Suzette, de Savigny-sur-Orge, etc., et de Fleurie de Maubec-Montlaur. Le comte de Sault avait fait un testament à Compiègne le 6 octobre 1557, en faveur de Gaspard de Brancas, baron d'Oise, mais ce testament n'eut pas d'effet. Ses enfants furent :

DE VESC : pallé d'argent et d'azur; au chef d'or.

1°. François-Louis, dont l'article suit;
2°. Jacques de Montauban d'Agoult, baron de Saint-André, qui épousa Gabrielle *de Pontevès*, fille de Jean de Pontevès, comte de Carces, grand sé-

néchal et lieutenant-général en Provence. Il fut tué au combat d'Arques, en 1590, et ne laissa point d'enfants;

3°. Gilbert d'Agoult de Montauban, mort sans avoir été marié;

4°. Marguerite d'Agoult de Montauban, dame de Forcalqueiret et de Saint-Savournin, mariée avec Hubert *de Garde*, seigneur de Vins, général des troupes de la ligue en Provence.

XVII. François-Louis D'AGOULT DE MONTAUBAN DE VESC DE MONTLAUR (1), comte de Sault, baron de Grimaud, seigneur de Caromb, de Vesc, de la Tour d'Aigues, de Saint-Hippolyte, de Suzette, de Savigny-sur-Orge, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par brevet du 26 septembre 1574, capitaine d'une compagnie de cinquante lances des ordonnances par commission du 20 juin 1577, puis d'une compagnie de gens d'armes des ordonnances, par autre brevet du 20 juin 1580, fut créé chevalier des ordres du Roi à la promotion du 31 janvier 1585. Pendant les guerres civiles de Provence, il se signala en diverses occasions, et servit utilement le roi Henri IV dans les guerres que ce prince soutint pour reconquérir sa couronne (2). Il fit son testament le 5 mai 1600 et mourut en 1608, (et non à la fin du mois de novembre 1586, comme le marque d'Aubais). Il avait épousé 1° Diane DE CLERMONT, morte sans enfants, fille d'Antoine, comte de Clermont, premier baron de Dauphiné, grand-maître des eaux et forêts de France, et de Françoise de Poitiers, sœur de la belle Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois; 2° en 1578, Chrétienne D'AGUERRE, veuve d'Antoine de Blanchefort, duc de Créquy, et dame de Vienne-le-Chatel. Elle était fille de Claude d'Aguerre, baron de Vienne, grand-maître de la maison du duc de Lorraine, et de Jeanne de Hangest-Genlis, dame de Moyencourt. Chrétienne d'Aguerre est cette com-

DE CLERMONT : de gueules, à 2 clefs d'argent passées en sautoir.

D'AGUERRE : d'azur, à 3 pics ou agaces au naturel.

(1) Il a joint aux nom et armes de sa maison ceux *de Vesc* et *de Montlaur*, en exécution d'une clause du testament de sa mère, qui l'institua son héritier sous cette condition expresse, le 26 novembre 1556.

(2) On peut consulter, sur le rôle important que le comte de Sault a joué dans les guerres civiles de la Provence et du comté Venaissin, le *Journal de Louis de Pérussis*, 1580, imprimé dans le tome I des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, par le marquis d'Aubais, in-4°, pp. 154, 165, 169, 175, 176, 183, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 194, 204, 209, 214, 216, 232, 253, 254, 327, 342.

tesse de Sault, si fameuse dans l'histoire des troubles de la Provence, où elle fut engagée par l'attachement que son père avait pour la maison de Lorraine. Elle survécut jusqu'en 1611 au comte de Sault, dont elle avait eu :

1°. Louis d'Agoult de Montauban de Vesc de Montlaur, comte de Sault. Il donna ses biens à sa mère, laquelle institua pour son héritier universel Charles de Blanchefort de Créquy, son fils du premier lit, dont les biens sont passés dans la maison de Neufville-Villeroy;

2°. Philippe d'Agoult de Montauban de Vesc de Montlaur, baron de Grimaud, marié, par contrat du 8 décembre 1599, avec Marie *de Raimond-Modène*, comtesse de Montlaur, baronne de Maubec et d'Aubenas, fille de Guillaume-Louis de Raimond de Mormoiron, baron de Modène et d'Aubenas, marquis de Maubec, comte de Montlaur, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, grand bailli d'épée des haut et bas Vivarais, et des comtés de Viennois et de Valentinois, conseiller aux conseils d'état et privé, etc., et de Marie de Maugiron de Montléans. Philippe d'Agoult, baron de Grimaud, mourut sans postérité, et sa veuve se remaria, en 1608, avec Jean-Baptiste d'Ornano, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et colonel-général des Corses;

3°. Jeanne d'Agoult de Montauban de Vesc de Montlaur, mariée, par contrat du 5 juin 1602, avec Claude-François *de la Baume-Montrevel*, comte de Montrevel, baron de Marbos, maréchal-de-camp, conseiller d'état, chevalier des ordres du Roi, tué le 31 mai 1621, en forçant les barricades du faubourg de Taillebourg (1). Il était fils d'Antoine de la Baume, comte de Montrevel, marquis de Saint-Martin-le-Châtel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, grand écuyer du duc de Savoie, et lieutenant-général en Franche-Comté, et de Nicole de Montmartin. Jeanne d'Agoult ne recueillit de l'immense héritage de son père que les terres de Caromb, Saint-Hippolyte, Suzette, Grimaud et Savigny-sur-Orge. Ses descendants les possédaient encore à l'époque de la révolution.

SEIGNEURS BARONS DE TRÊTS et DE FORCALQUEIRET.

VIII. Raimond D'AGOULT, IIe du nom, troisième fils d'Isnard Ier d'Agoult, dit d'Entrevennes, baron suzerain de la vallée de Sault, et de Douceline de Pontevès, eut en partage les seigneuries de Trêts et de Forcalqueiret, et partie de celles de Sault et d'Agoult, en Provence, avec la baronnie de Baumes, et une portion des

(1) Le comte de Montrevel expira entre les bras du roi Louis XIII, qui lui donna les consolations les plus honorables.

terres de la Roque-Henri et d'Urban, au comté Venaissin, suivant le traité qu'il passa avec ses deux frères Foulquet et Isnard, en 1240. Au mois de mai 1251, il rendit hommage à Alfonse de France, comte de Poitiers et de Toulouse, pour la baronnie de Baumes, et partie des terres de la Roque-Henri et d'Urban, hommage qu'il renouvela en 1265, entre les mains de Guillaume de Béroardi, évêque de Carpentras, commissaire de ce prince. En 1260, Raimond d'Agoult reçut, d'Isnard d'Entrevennes, seigneur d'Olières, son neveu, (fils de sa sœur Mabille et de Burgondion de Trêts), une quittance de vingt mille sous couronnés pour le supplément de légitime qu'il prétendait sur ses biens. Raimond eut de grands démêlés avec les communes de Flassan, Bédouin et Mormoiron pour les limites de la vallée de Sault, en 1262. On choisit de part et d'autres des arbitres. Raimond Gaucelin, seigneur de Lunel, sénéchal du comté Venaissin, Rostaing de Venasque et Roland de Caromb, sous la garantie d'Arnaud de Villeneuve, et de Raimond et Autran de Sault, s'entremirent au nom de Raimond d'Agoult. Les communes choisirent Raimond Giraud et Raimond de Rainoard. Après bien des débats, cette affaire fut enfin terminée, en 1270, dans le château de Sorgues, par l'autorité de Gui de Vaugrigneuse, sénéchal du comté Venaissin, préposé pour ce sujet par commission du comte Alfonse, de l'année 1268. Raimond d'Agoult obtint, en 1288, de Guillaume de Languissel, sénéchal du comté Venaissin pour l'église romaine, la permission d'aliéner ce qu'il possédait des terres de la Roque-Henri et d'Urban, en faveur d'Isnard de Mormoiron, fils de Latil, seigneur de Modène, pour dix mille sous provençaux, qu'il promit d'employer au paiement de ses dettes. L'acte de cette vente fut passé en la ville de l'Isle, et l'investiture des biens cédés par Raimond d'Agoult fut donnée à l'acquéreur en présence de Guillaume Rialhi, juge-mage de la province, des viguiers de l'Isle et de Mornas et de quatre notaires. Raimond d'Agoult fit deux testaments, en 1290 et 1295. Il avait épousé Galburge DE SABRAN, dame de Forcalqueiret, fille d'Elzéar de Sabran, seigneur d'Ansouis, de Cucuron, de Vaugine et de la Motte, co-seigneur de la ville d'Uzès, et de Cécile d'Agoult ou de Villeneuve. Le 19 août 1305, Galburge fit donation à Raimond III, son petit-fils, de tout ce qu'elle pouvait prétendre en la succession de Foulquet d'Agoult, son fils, oncle du même Raimond.

DE SABRAN : de gueules, au lion d'argent.

De ce mariage sont issus, d'après les deux testaments de Raimond d'Agoult :

1°. Réforciat d'Agoult, dont l'article suit;
2°. Foulquet d'Agoult, seigneur de Forcalqueiret, viguier de Marseille en 1297. Il fit son testament en faveur de sa mère le 12 septembre 1301, et mourut sans postérité;
3°. Isnard d'Agoult, qui fut moine;
4°. Mabille d'Agoult;
5°. Rossoline d'Agoult.

de Causols :

IX. Réforciat d'Agoult, seigneur de Vergons, de Baumes et de Murs, co-seigneur de Trêts, d'Agoult et de la vallée de Sault, fit un testament, le 4 mai 1297, devant le notaire Queyrel. Il y fait mention de Raibaude, dame de Causols et de Cypières, sa femme, laquelle lui survécut et eut la tutelle de ses petits-enfants. Au nom de cette dame, Isnard d'Esparron, chevalier, seigneur de Saint-Estève en partie, reçut, en 1308, un hommage d'Alix de Barras, dame en partie de Puypin. Raibaude de Causols fit hommage, au nom de son petit-fils, pour la terre de Murs, à Hugues de Lusignan, évêque de Carpentras, le 20 juin 1332. Cette dame avait fait son testament devant Jacques Borraci, notaire, le 21 mai de la même année. Ses enfants furent :

1°. Raimond III, dont l'article suit;
2°. Réforciat d'Agoult, seigneur de Vergons, auquel le roi Robert assura, par acte passé devant Pierre Laugier, notaire, en 1318 (1), tout ce qu'il possédait dans la terre de Roussillon, en annulant en même temps les aliénations que ses prédécesseurs en avaient pu faire. Il épousa, en 1332, Mathée *de Pontevès*, fille d'Isnard, seigneur de Pontevès et de Sillans. Réforciat d'Agoult fit son testament le 20 mai 1340, et ne laissa pas d'enfants;
3°. Mabille d'Agoult, mariée, par contrat du 24 novembre 1286, avec Rossolin *de Fos*, des vicomtes de Marseille, seigneur de Bormes, qui, le 3 juin 1304, donna une quittance de la dot de sa femme. Celle-ci ne vivait plus lors du testament de sa mère;
4°. Galburge d'Agoult, à qui sa mère légua 30 mille sous sur le château des Gréolières en 1332. Elle avait épousé Foulquet *de Pontevès* III° du nom, surnommé le Grand, seigneur de Carces, de Cotignac et de Bargème, conseiller

---

(1) C'est encore par erreur que Pithon-Curt cite cet acte à l'article de Réforciat, fils de Raimond III d'Agoult, seigneur de Vergons, puisque ce Réforciat n'a dû naître que postérieurement à cet acte de 1318.

et chambellan du roi Robert, fils de Foulquet II, seigneur de Pontevès, et de Marguerite des Porcellets.

X. Raimond d'Agoult, IIIe du nom, seigneur de Forcalqueiret, de Baumes, de Murs, etc., co-seigneur d'Agoult et de la vallée de Sault, rendit hommage pour la terre de Murs avec Rostaing de Sault et Raimond de Murs, à Bérenger Forneri, évêque de Carpentras, le 3 mai 1312, et se plaignit des entreprises faites sur sa juridiction de Murs par Gaucher de Saint-Laurent, bailli de la ville d'Apt, que l'évêque de Carpentras fit en effet désavouer le 6 novembre 1314. Raimond fut nommé, en 1317, exécuteur du testament de saint Elzéar de Sabran, comte d'Ariano, et remboursa, le 26 juillet 1318, à Raimond et Bérenger de Rosset, chevaliers, de Trêts, une somme que Réforciat d'Agoult, son père, avait empruntée de Raimond de Rosset, leur père, par acte du 1er mai 1297. Le 25 juin 1321, Raimond d'Agoult renouvela l'hommage de sa terre de Murs vis-à-vis d'Ohon, évêque de Carpentras, et mourut la même année, après avoir fait son testament, le 11 septembre. Il avait épousé, en 1318, Élisabeth ou Isabelle de Baux, veuve de Bertrand-Rambauld de Simiane, seigneur de Saint-Martin et co-seigneur de la ville d'Apt, et fille de Bertrand III de Baux, chevalier, prince d'Orange en partie, et d'Éléonore de Genève. De ce mariage sont issus :

De Baux : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la comète à 16 rais d'argent, qui est *de Baux*; aux 2 et 3 d'or, au cor de chasse d'azur, qui est *d'Orange*.

1°. Réforciat d'Agoult, chevalier seigneur de Forcalqueiret, de Vergons, de Cyprières, de Rians, de Causols, d'Auriol, etc., co-seigneur de Trêts, de Sault et d'Agoult, viguier de Marseille en 1342. Par des lettres datées de Naples, de l'année 1344, la reine Jeanne lui permit de contraindre les héritiers d'Imbert de Baumes à le reconnaître et à lui rendre hommage-lige. Réforciat d'Agoult épousa, en 1354, Agnès *de Montlaur*, fille de Pons, sire de Montlaur, et de Berengère de Sabran. Réforciat d'Agoult se trouva, en 1355, au siége du château de Baux, avec une troupe de gens de pied armés de brigandines. Il mourut sans enfants;

2°. Raimond IV, dont l'article suit;

3°. Dauphine d'Agoult, mariée avec Jacques *de Rossas*, seigneur de la Mothe et co-seigneur de Collobrières. Elle fit son testament le 7 juillet 1381.

XI. Raimond d'Agoult, IVe du nom, chevalier, substitué au legs de sa tante Galburge par le testament de Raibaude de Causols, son aïeule, de l'an 1332, fut seigneur de Cypières, de Sartoux, de Laval, puis de Forcalqueiret, de Trêts et de Murs, soit par

succession, soit en vertu d'acquisitions qu'il fit des autres co-seigneurs, en 1342. Jean d'Esparron lui avait rendu hommage, le 8 mai 1340, pour la moitié de la terre d'Auriol. Il acquit par échange, le 23 avril 1348, de Dragonnet de Montauban, une partie de la baronnie de Trèts, que celui-ci avait eue du chef de Sibylle d'Olières, son aïeule, et en outre une partie de la haute seigneurie des terres de Mesnet, Puypin et Peynier. Raimond d'Agoult céda des droits équivalents dans l'étendue de ses terres en deçà de la Durance, au choix de Dragonnet de Montauban, excepté néanmoins dans les terres de Forcalqueiret et de Rochebrune. Raimond d'Agoult était, en 1349, sénéchal de Provence, sous le roi Louis d'Anjou et la comtesse Jeanne. (*Nostradamus*, IVe partie, p. 396). Durant les troubles occasionés dans ce pays par Charles de Durazzo, Raimond d'Agoult offrit aux Marseillais, par l'organe de Jean Salvani, son écuyer, qu'il leur députa, de se liguer avec eux pour le service de la reine Jeanne. Les Marseillais acceptèrent cette offre, tant de la part de Raimond d'Agoult que de celle des seigneurs de Glandevès, ses alliés, par délibération publique, du 14 septembre 1375. Le 9 janvier 1362, Raimond acquit, par échange, d'Isnard d'Olières, la haute seigneurie de Pourrières, terre considérable qui dans la suite fut érigée en vicomté. Raimond d'Agoult testa en 1378. Il avait épousé 1° Philippine d'Anduse, fille de Roger d'Anduse, seigneur de la Voute, et d'Audis Bastet de Crussol; 2° Huguette de Seillons, dame des Gréolières, l'une des dames de la cour d'amour d'Avignon; 3° Aujarde Salorne, laquelle était veuve lorsqu'elle fit son testament le 5 janvier 1406. (*Gui Allard*, p. 112.) Raimond d'Agoult eut pour enfants;

D'Anduse : d'argent, au lion de gueules.

De Seillons :

Salorne :

Du premier lit :

1°. Bourguette d'Agoult, dame des Gréolières, mariée avec Giraud *de Villeneuve*, seigneur de Vence;

Du second lit :

2°. Béatrix d'Agoult, mariée avec Raimond III, *d'Agoult*, baron de Sault, vicomte de Reillanne, comte de Gérassi en Sicile, chevalier-banneret, grand chambellan du royaume de Naples, grand sénéchal de Provence et amiral des mers du Levant, auquel elle porta les terres de Forcalqueiret, de Murs, de Rians, etc.;

3°. Isabelle d'Agoult, baronne de Trêts et dame de plusieurs autres terres, mariée 1° avec Bertrand-Rambauld *de Simiane*, seigneur d'Apt, de Gordes, etc., fils aîné de Guiran V de Simiane, baron de Caseneuve, seigneur d'Apt et de Gordes, et de Marie de Marseille-Signe; 2° en 1397, avec Astorg III, baron *de Peyre*, en Gévaudan, de Baumes, de Caromb, de Bédouin et de Lauriol, au comté Venaissin, chevalier, viguier de Marseille, fils d'Astorg II, baron de Peyre, chevalier, et de Marguerite de Budos, dame de Caromb, de Baumes, de Bédouin et de Lauriol. Isabelle d'Agoult a eu des enfants de ces deux mariages.

SEIGNEURS DE LUC, DE BAURIÈRES, DE LA BAUME DES ARNAUDS, etc.

Barons et *marquis de Montmaur.*

VII. Raimond D'AGOULT, II° du nom, chevalier, seigneur de Luc, de Savournon, etc., en Dauphiné, co-seigneur du bourg de Montoux, second fils de Raimond Ier d'Agoult, seigneur et baron de Sault, et d'Isoarde de Die, naquit vers l'année 1162 (1). La terre de Luc, ancien patrimoine des comtes de Die, lui fut donnée en apanage avec celle de Savournon, et quelques droits sur la terre de Mison et le bourg de Montoux. En 1195, il fut témoin, avec son frère Bertrand et Guillaume de Saint-Savournin, d'un accord passé entre Guillaume IV, comte de Forcalquier et Raimond VI, comte de Toulouse, agissant comme marquis de Provence, au sujet du partage de leurs états et de leurs droits respectifs. (*Hist. générale du Languedoc*, par D. Vaissète, t. III, *preuv.* colonne 180.) En 1203, Bermond, abbé d'Andaon ou de

(1) On a vu, p. 11, qu'Isoarde de Die, mère de Raimond II d'Agoult, seigneur de Luc et de Savournon, n'avait pas été mariée plus tard que l'année 1160, puisque, dès l'année 1182, Imbert d'Agoult, l'un des fils puînés de cette dame et frère de Raimond II, rendait hommage au comte de Forcalquier : c'est donc par erreur que M. Chérin, dans le mémoire qu'il fit, le 28 mars 1781, pour l'admission de M. le vicomte d'Agoult dans les gardes-du-corps du roi, n'a fait de Raimond II d'Agoult, seigneur de Luc et de Savournon, né vers l'année 1162, qu'un seul et même personnage avec Raimond III, vivant encore en 1267. Ce n'est pas que cette longévité soit regardée comme impossible; mais il est certain que Raimond II, né vers 1160, n'aurait pu promulguer les lettres de 1267 que par procuration; et, comme il n'en est pas ainsi, il est évident que ces lettres ont été promulguées par Raimond III, son fils, qui, même en 1267, n'avait guère moins de 80 ans.

Saint-André de Villeneuve, céda à Raimond d'Agoult, en présence d'Isnard d'Entrevennes, son frère, la terre du Puy-Saint-Martin, dépendante de l'église de Sainte-Marie de Sault, moyennant douze écus de cens que l'abbé reçut en échange. Raimond d'Agoult fut l'un des seize barons de Raimond, comte de Toulouse et marquis de Provence, qui, le 18 juin 1209, jurèrent d'observer les articles du serment prêté par ce prince entre les mains de Milon, légat du saint siége, dans l'assemblée extraordinaire des prélats et des grands où le comte Raimond fut absous, au nom du pape Innocent III, de l'excommunication qu'il avait encourue. (*Ibid.*, p. 163 du texte.) Raimond d'Agoult fut témoin, avec plusieurs autres chevaliers du comté Venaissin, d'une célèbre transaction passée, le 6 des calendes d'octobre 1213, entre Guillaume de Baux, prince d'Orange, et l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, au sujet de leurs droits sur cette principauté. En 1220, Raimond d'Agoult confirma aux chartreux de Durban (près Veynes, en Dauphiné), les droits de pâturage et autres que sa mère (Isoarde de Die), son oncle (Pierre, comte de Die), et son aïeul (Isoard II, comte de Die, père d'Isoarde) avaient accordés à ces religieux. Par acte du 12 décembre de la même année 1220 (c'est-à-dire 13 jours avant l'expiration de cette année), Raimond d'Agoult confirma encore une donation que Raimond d'Agoult, son père, et Isoarde, sa mère, avaient faite aux Templiers de Luc. Raimond II d'Agoult scella cette charte de son sceau, où il est représenté à cheval, armé d'une épée nue; sur le revers est figuré son écusson, chargé *d'un loup passant*. Il mourut peu de temps après le mois de juillet 1224, époque à laquelle Raimond-Bérenger IV, comte de Provence, lui accorda, ainsi qu'à Isnard d'Agoult, la permission de marcher à toute heure et
N.... dans tous ses états de Provence, escortés chacun de trente cavaliers (1). Il eut pour enfants;

1°. Raimond III, dont l'article suit;

---

(1) Ces lettres peuvent concerner Isnard et Raimond d'Agoult, vivants en 1208, fils d'Isnard d'Agoult, co-seigneur de Simiane et de Bonnieux: car Isnard, frère de Raimond d'Agoult, seigneur de Luc et de Savournon, était vulgairement connu sous le nom *d'Entrevennes*. (*Voyez* p. 10.)

2°. Isnard d'Agoult, vivant en 1203;
3°. Cécilette d'Agoult, à laquelle son père donna de grands biens dans la vallée de Sault, lorsqu'il la maria avec Jacques *de Rivière*, seigneur de Montmaurin et de la Charce, avec lequel elle vivait en 1230. Il était fils de Rainaud de Rivière, *aliàs* de Fluviano (1), seigneur de la Charce, et de Philis de Rosans, dame de Montmaurin, en Dauphiné.

VIII. Raimond d'Agoult, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Luc, de Savournon, etc., co-seigneur de la Bastie, de Mison, de Montlaur, de Lêches, de Rochebrune, de Fourcinet, du Pilhon, en la vallée de Taurenne, qualifié *noble et puissant seigneur*, titre donné à la plupart de ses descendants, naquit vers l'an 1186. Il approuva, avec son frère Isnard d'Agoult, l'échange fait, en 1203, entre Raimond d'Agoult, leur père, et l'abbé d'Andaon. Vers l'année 1252, Raimond III d'Agoult s'unit à Raimond, baron de Mévouillon, pour faire la guerre à Guigues VII, dauphin de Viennois. Par lettres du 16 novembre 1267, que Raimond III promit de faire ratifier par Raimond IV, son fils, et par le fils de ce dernier, il exempta ses vassaux de Savournon de tous droits, excepté l'assistance aux plaids et à la guerre, et sous la réserve de la taille aux quatre cas, c'est-à-dire au cas qu'il fît le voyage de la Terre-Sainte, qu'il fît l'acquisition d'une terre, que l'un de ses fils fût promu à la chevalerie et que ses filles se mariassent. (*Chambre des comptes de Dauphiné.*) Raimond de Baux, prince d'Orange, scella de son sceau ces lettres de franchises. Raimond III d'Agoult avait épousé une dame nommée Raibaude Coutagnery. Cette dame est rappelée, le 6 septembre 1268, dans un hommage rendu par ses deux fils, qui furent : Coutagnery :

1°. Raimond IV, qui a continué la branche des *seigneurs* de Luc et de Savournon *;

---

* seigneurs de LUC et de SAVOURNON, *éteints*.

IX. Raimond d'Agoult, IVe du nom, seigneur de Luc et de Savournon, rendit hommage, avec son frère Isnard d'Entrevennes, à l'évêque de Die,

---

(1) Gentilhomme aragonais qui, en 1166, accompagna Alfonse Ier, roi d'Aragon, en Provence, d'où ce seigneur vint s'établir en Dauphiné.

2°. Isnard I, qui suit, (inexactement nommé *Jacques* par Pithon-Curt et l'abbé Expilly.)

IX. Isnard D'AGOULT, *dit* D'ENTREVENNES, Ier du nom, co-seigneur de la Bastide, de Mison, de Savournon, de Lèches, de Montlaur, de Rochebrune, de Baurières, etc., etc., rendit hommage avec son frère aîné pour les terres de Luc, de la Bastide, de Mison, de Montlaur, de Lèches, de Fourcinet, de Rochebrune, du Pilhon, etc., terres de la vallée de Taurenne, à Amédée, évêque de Die, le 16 des calendes de septembre 1268. Cet acte fut scellé des sceaux de Raimond de Baux, prince d'Orange, de l'évêque et du chapitre de Die, et de Raimond et Isnard d'Agoult. (*Chambre des comptes de Dauphiné.*) Isnard d'Entrevennes fut du nombre des barons et seigneurs dauphinois qui scellèrent des sceaux de leurs armes, la confirmation faite, en 1292, par la dauphine Anne, épouse de Humbert de la Tour du Pin, à Jean, leur fils et héritier. Le 8 décembre de la même année, Isnard affranchit les habitants de Baurières, sous la réserve de la taille aux quatre cas,

---

SEIGNEURS DE LUC, DE SAVOURNON, etc.

le 6 septembre 1268. Le 7 décembre 1301, une sentence arbitrale, souscrite par Raimond IV d'Agoult, prononça sur tous les droits de la terre de Savournon. Il avait eu, entr'autres enfants :

N...

1°. Raimond V, qui suit;
2°. Vincent d'Agoult, qui, le 13 juin 1332, fit hommage à Aimar de la Voute, évêque de Valence et de Die, pour ce qu'il possédait dans la seigneurie de Baurières.

Dans le même temps vivaient :

I. Bérault d'Agoult,
II. Guillaume d'Agoult,
III. Pascal d'Agoult,
} qui se trouvèrent à la bataille de Varey pour le dauphin en 1326. (*Preuves de la généalogie de la maison de Beaumont*, t. II, p. 96.)

X. Raimond D'AGOULT, Ve du nom, seigneur de Savournon, co-seigneur de Baurières, de Barret, de Valdrôme et de la vallée de Taurenne, né avant l'année 1267, était marié, en 1333, avec Béatrix DE FOS, des vicomtes de Marseille, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

DE FOS : comme à la page 21.

et du service dans ses guerres particulières. Cette dernière réserve prouve qu'Isnard exerçait la suzeraineté non seulement sur la terre qu'il affranchissait, mais aussi sur la plupart de ses autres possessions. Lui et son fils Bertrand, seigneur de Baurières, souscrivirent au traité de ligue offensive et défensive, conclu entre les barons de Dauphiné et les évêques de Valence et de Die. Isnard d'Entrevennes eut, entr'autres enfants:

X...

1°. Bertrand, dont l'article viendra;

2°. Isnard d'Agoult, qui vivait en 1338, ayant trois enfants:

A. Agoult d'Agoult, *B*. Joffrey d'Agoult, *C*. Mabille d'Agoult, } légataires de leur tante, Mabille d'Agoult, le 8 janvier 1338;

3°. Mabille d'Agoult, qui fut mariée, vers l'an 1280, avec noble et puissant homme Guillaume *Artaud*, chevalier, seigneur de Glandages, de Boule et de la Baume-des-Arnauds, qui, par acte du 25 juillet 1315, passa un compromis avec Bertrand de Mison, son beau-frère. Le 15 septembre 1322, Guillaume Artaud fit donation à sa femme du château inférieur de la Baume-des-Arnauds, et confima ce don, par acte du 20 septembre 1338, où il dit qu'il lui remet cette terre pour qu'elle lui tienne lieu du paie-

---

SEIGNEURS DE LUC, DE SAVOURNON, etc.

1°. Foulquet d'Agoult, seigneur de Luc et de Reillannette, qui transigea, en 1358, avec Raimond d'Agoult, seigneur baron de Sault. Il fit son testament en 1371, et fut père de :

A. Foulquet d'Agoult, co-seigneur du Pilhon et de Baurières. Il fut marié avec Marie *de Rosans*, laquelle fit son testament en 1420, en faveur de ses deux fils :

a. Foulquet d'Agoult, co-seigneur du Pilhon et de Baurières, marié, en 1421, avec Marie *du Pilhon*, fille de Henri, co-seigneur du Pilhon, et de Jeanne de Castillon. Il mourut sans postérité;

b. Arnaud d'Agoult;

B. Catherine d'Agoult, dame de Luc, mariée, vers l'année 1370, avec Giraud *Adhémar*, X[e] du nom, baron de Grignan, décédé sans postérité, fils de Giraud Adhémar, IX[e] du nom, baron d'Aps et de Grignan, et de Jeanne de Joyeuse, sa première femme ;

2°. Barral, dont l'article suit;

3°. Mabille d'Agoult, à laquelle son père donna en augmentation de dot la terre du Pont de Barret, le 28 mai 1353. Elle était alors mariée avec un

ment de sa dot. Mabille d'Agoult disposa de cette seigneurie de la Baume-des-Arnauds, par le testament qu'elle fit le 8 janvier 1338, en faveur de Geoffroi d'Agoult, son petit-neveu. (*Chambre des comptes de Dauphiné.*)

X. Bertrand D'AGOULT, *dit* DE MISON, IIe du nom, chevalier, seigneur de Pontmaravel, de Baurières, de la vallée de Taurenne, de Lêches, du Pilhon, etc., ratifia, en 1292, l'affranchissement accordé par Isnard d'Entrevennes, son père, aux habitants de Baurières, et rendit hommage, en 1306, à Jean de Genève, évêque de Valence et de Die, pour ses terres de Baurières, Pontmaravel, Charrain, Lêches et du Pilhon. Le 2 juin 1307, Bertrand de Mison reçut l'hommage que lui firent Baudouin et Raimond du Pilhon, pour les fiefs qu'ils possédaient dans sa mouvance, en la vallée de Taurenne. En la même année 1307, Bertrand de Mison fut maintenu dans l'exercice de la haute juridiction de Baurières. Il est qualifié *noble et puissant seigneur* dans un acte de l'année 1339, où il figure avec Isnard de Glandevès, seigneur de Cuers, Charles Aube, seigneur de Roquemartine et de Pierrerue, Pierre de Venterol, Réforciat d'Agoult, seigneur de Vergons, et Raimond

---

SEIGNEURS DE LUC, DE SAVOURNON, etc.

chevalier nommé Gilles *Benoît*, dans la maison duquel cet acte fut passé à Grenoble.

XI. Barral D'AGOULT, chevalier, seigneur de Luc, de Savournon, etc., qualifié *magnifique* et *puissant seigneur*, rendit hommage au dauphin les 18 février 1350 et 25 juin 1362, la première fois en son nom, la seconde au nom d'Albaronne, dame DE JONCHÈRES, au diocèse de Die, sa première femme. En 1361, Barral d'Agoult, chevalier, seigneur de Luc, permit à noble Arnaud du Pilhon de rendre hommage à Bertrand d'Agoult, seigneur de la Beaume-des-Arnauds et de la vallée de Taurenne, ce qu'Arnaud fit le 24 février de la même année. Barral d'Agoult épousa, en secondes noces, Baudette D'AGOULT, avec laquelle il vivait en 1376. Il avait eu de sa première femme :

DE JONCHÈRES : d'azur, semé de fleurs de lys d'or; à la pate de lion du même en fasce.

D'AGOULT : comme à la page 1.

1°. Guillaume II, qui suit;
2°. Raimond d'Agoult, chevalier, seigneur de Cornillon, vivant le 27 septembre 1380;
3°. Agoult d'Agoult, seigneur de Jonchères.

d'Agoult, son frère, seigneur de Forcalqueiret, tous chevaliers, lesquels, tant pour eux qu'au nom des communes de Provence, se reconnurent débiteurs de 70 mille florins d'or, valant 20 sous provençaux chacun, envers Pierre de Marle, grand sénéchal du pays. Bertrand II de Mison (1) eut pour fils Raimond IV, qui suit. N....

XI. Raimond D'AGOULT, IV[e] du nom, co-seigneur de Pontmaravel, de Baurières, etc., fut présent avec son père, le 17 avril 1334, au contrat de mariage de son fils aîné, dont on va parler. Raimond mourut avant son père, et il est rappelé dans des actes des 14 octobre 1336, 8 janvier 1338, 22 mars 1339, 9 juillet 1341 7 avril 1365, et 7 mai 1375. L'avant-dernier acte est la confirmation consentie par Bertrand d'Agoult, seigneur de Baurières, son petit-fils, d'une donation que lui, Raimond IV d'Agoult et Ber-

---

(1) Charles d'Agoult, seigneur de Piégon, et Hector d'Agoult, seigneur de Bonneval, son fils, présentèrent en 1667, à M. du Gué, intendant de Dauphiné, leurs preuves de noblesse remontées jusqu'à ce Bertrand d'Agoult, *dit* de Mison.

SEIGNEURS DE LUC, DE SAVOURNON, etc.

XII. Guillaume D'AGOULT, II[e] du nom, qualifié *noble* et *puissant seigneur*, damoiseau, puis chevalier, seigneur de Savournon, rendit hommage pour cette terre à Charles de France, dauphin de Viennois, le 30 mars 1352. Guillaume d'Agoult fut présent, le 29 juillet 1379, à l'acte d'émancipation d'Ameil d'Agoult, fils d'Isnard d'Agoult, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds : celui-ci nomma Guillaume d'Agoult tuteur de ses enfants, par le testament qu'il fit le 28 septembre 1380, et, dans le cas où ils mourraient sans postérité, il l'appela à recueillir leurs biens. Guillaume d'Agoult laissa, entr'autres enfants, d'un premier lit : N..... N....

1°. Raimond VI, qui suit;
2°. Marie d'Agoult, qui épousa Guigues *de Sassenage*, I[er] du nom, seigneur de Montrigaud, fils d'Antoine de Sassenage, seigneur de Montrigaud, co-seigneur d'Iseron. Ils vivaient en 1388.

XIII. Raimond D'AGOULT, VI[e] du nom, chevalier, seigneur de Savournon, transigea, le 30 novembre 1389, avec sa belle-mère, nommée Jeanne, (probablement la seconde femme de son père), et il vivait encore le 25 novem-

trand de Mison, son père, avaient faite jadis à Guillaume Fabry, *dit* du Four, et à Jeanne, sa femme, de divers biens-fonds qui avaient appartenu à Jean Chol, leur vassal. (*Chambre des comptes de Dauphiné.*) Raimond IV laissa deux fils et deux filles :

N....

1°. Geoffroi Ier, dont l'article suit;

2°. Agoult d'Agoult, co-seigneur de Bourdeaux, du Pont de Barret, de Valdrôme, etc., vivant en 1334;

3°. Isoarde d'Agoult, dame de Belleaffaire, mariée, avant l'an 1334, avec noble et puissant homme Guichard *de Loras*, chevalier. Le 9 juillet 1341, le juge de Baurières rendit une sentence au profit de Bertrand de Mison, aïeul d'Isoarde d'Agoult, femme de Guichard de Loras, contre noble Hugues de Saint-Ferréol, comme héritier de noble Lantelme Kabey, pour avoir différé de rendre hommage du fief du Gras à la même noble Isoarde d'Agoult, fille de noble Raimond d'Agoult, et petite-fille de noble et puissant homme Bertrand de Mison;

4°. Mabille d'Agoult, qui fut dotée de 1,500 florins d'or en 1334.

SEIGNEURS DE LUC, DE SAVOURNON, etc.

bre 1425, époque à laquelle il fit hommage au dauphin pour la terre de Savournon. Il eut cinq fils et une fille :

N....

1°. Jean d'Agoult, qui rendit hommage à Louis, dauphin de Viennois, dans la ville de Romans, le 13 février 1446. Il fut moine en l'abbaye de l'île Barbe, au diocèse de Lyon, et prieur de Saint-Mary, en Dauphiné. Jean d'Agoult eut un procès pour ce bénéfice avec André du Bourg, infirmier de l'île Barbe, parce que le premier en avait été pourvu avant sa profession; mais il y fut maintenu en 1453;

2°. Amédée d'Agoult,
3°. Antonin d'Agoult, } vivants le 25 septembre 1453;

4°. Isnard d'Agoult, qui fut député, en 1481, vers le roi Louis XI, avec Thomas de Jarente et Louis de Castillon par les états de Provence, pour notifier à ce prince la mort de Charles d'Anjou, et le reconnaître comme comte de Provence. Isnard d'Agoult fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel dans cette mission;

5°. François d'Agoult, auquel, ainsi qu'à Amédée, Antonin et Isnard d'Agoult, Jean, leur frère aîné, donna procuration le 25 septembre 1453, pour qu'ils eussent à poursuivre en son nom le procès qu'il soutenait contre André du Bourg, au sujet du prieuré de Saint-Mary;

6°. Catherine d'Agoult, épouse de Raimond *de Morges*, seigneur de l'Espine, et mère de Claude de Morges, qui fut prieur de Saint-Mary après son oncle Jean d'Agoult, moine de l'île Barbe.

XII. Geoffroi D'AGOULT, I[er] du nom, qualifié *noble et puissant homme*, damoiseau, seigneur de Pontmaravel, de Baurières, puis de la Baume-des-Arnauds, de Valdrôme, de Lêches, du Pilhon, de la vallée de Taurenne, etc., fut émancipé, le 17 avril 1334, par Bertrand de Mison, son aïeul, et par Raimond d'Agoult, son père, qui lui donnèrent les terres de Pontmaravel et de Baurières, avec les co-seigneuries de Lêches, de la Bastie, de la vallée de Taurenne et du Pilhon, réservant ce qu'ils avaient à Bourdeaux et au Pont de Barret, et ce qu'ils possédaient à Valdrôme, pour Agoult d'Agoult, autre fils de Raimond IV, qui en jouirait sa vie seulement, après quoi ces biens seraient reversibles à Geoffroi, frère aîné d'Agoult. (*Chambre des comptes de Dauphiné.*) Par contrat du même jour, 17 avril 1334, passé devant Brache, notaire delphinal, Geoffroi d'Agoult épousa, en présence de Raimond, son père, et de Bertrand de Mison, son aïeul, Sibylle AINARD, fille de noble et puissant seigneur Jean Ainard, seigneur de la Motte-Chalançon. Le 14 octobre 1336, Geoffroi d'Agoult paya au trésor du dauphin Humbert 40 florins d'or, au moyen de quoi ce prince lui accorda des lettres par lesquelles Mabille d'Agoult et tous les officiers de la Baume-des-Arnauds furent déchargés des informations qu'on avait faites contre eux. Devenu possesseur de cette terre par la donation que lui en fit la même Mabille, sa grand'-tante, le 8 janvier 1338, il en reçut l'inféodation du dauphin, le 22 mars 1339, et les habitants de Baurières lui firent hommage le 4 avril suivant. Geoffroi I[er] mourut avant le 4 août 1354, laissant trois fils et trois filles:

AINARD : de vair, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or.

1° Bertrand III, qui suit;
2°. Isnard II, mentionné après son frère aîné;
3°. Raimond d'Agoult, décédé sans postérité;
4°. Billette d'Agoult, à qui son père Isnard dut payer 1,000 florins d'or, suivant un acte du 6 avril 1374;
5°. Garcende d'Agoult, mariée avec noble Ferrand *de Meyronis*, en Provence;
6°. Sibylle d'Agoult, femme de Jean *Armand*, du lieu d'Aspres, en Gapençois.

} Ces deux sœurs, que nous rapportons comme filles de Geoffroi I d'Agoult, d'après le témoignage peu certain de Gui Alard et de Pithon-Curt, ne sont mentionnées dans aucun titre.

XIII. Bertrand D'AGOULT III, qualifié *magnifique* et *puissant*

homme, seigneur de Baurières et de la vallée de Taurenne, co-seigneur de Lèches, du Pilhon, de Valdrôme, etc., fit hommage à Charles, dauphin de Viennois, le 4 août 1354, pour le château inférieur de la Baume-des-Arnauds, à la manière dont l'avait rendu Geoffroi d'Agoult, son père. Il reçut cinq actes de foi et hommage de plusieurs gentilshommes, ses vassaux, les 6 mars 1358, 8 novembre 1359, 24 février 1363, 4 septembre 1367 et 6 décembre 1373. Le second de ces actes est relatif à des biens que noble Pons de Fourcinet avait tenus jadis dans la mouvance et directe de noble et puissant Bertrand d'Agoult, bisaïeul de Bertrand III, seigneur moderne de Baurières. La maison d'Agoult possédait quelques-unes de ses terres en Dauphiné, avec la même franchise et la même indépendance que celles des branches provençales qui gouvernaient la ville et vallée de Sault. La possession de la plupart de ces francs-alleus remontait à Isoarde de Die, qui les avait apportés par suite de son mariage avec Raimond Ier d'Agoult. Mais pour d'autres terres acquises par alliances postérieures, par échanges ou par cession, la maison d'Agoult rendait hommage aux dauphins, et elle n'avait pas la justice en dernier ressort sur les vassaux de ces dernières propriétés, du nombre desquelles faisait partie la terre de la Baume-des-Arnauds. Un gentilhomme de ce lieu, nommé Jean de Montbran (fief situé près Veynes), ayant trahi Bertrand d'Agoult et commis plusieurs autres crimes qui emportaient la peine de mort, le juge de la Baume-des-Arnauds le condamna à être décapité. Jean de Montbran appela de la sentence au dauphin; mais le juste ressentiment de Bertrand d'Agoult l'aveugla sur l'étendue de son pouvoir, et, sans égard à l'appel, il fit exécuter le jugement. Cette infraction à la juridiction féodale l'exposa à toute la colère du dauphin, et il fut condamné à une amende de mille francs d'or, somme équivalente au quart de la valeur de la terre de la Baume. La nécessité de remplir ce paiement obligea Bertrand d'Agoult de faire un échange, par acte du 6 avril 1374, avec son frère Isnard, auquel il céda tout ce qu'il possédait dans le territoire de l'évêché de Gap, et spécialement la terre et le château inférieur de la Baume-des-Arnauds, avec tous droits quelconques, et toute juridiction. Bertrand stipula pour lui et pour ses successeurs de sa race et de son nom, une condition portant que tous les hommes et hommages de la Baume seraient communs entre lui et Isnard, et possédés par indivis. Il fut en

outre convenu que, si Bertrand entrait en guerre avec quelqu'un, les hommes de la Baume l'aideraient, et respectivement Isnard d'Agoult, dans les mêmes conjonctures; mais que, si ces deux frères avaient guerre ensemble, les mêmes hommes ne pourraient prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre; se réservant encore, le même Bertrand, la moitié des cas impériaux. En retour, Isnard céda à Bertrand tous les droits, cens et seigneuries qu'il avait dans l'évêché de Die, spécialement aux lieux de Valdrôme, des Prés de Saint-Didier, de Charens et de la Bastie des Fonds; et, pour compenser l'inégalité de cet échange, Isnard s'obligea en outre à payer 1,000 francs d'or au trésor du Dauphiné, amende à laquelle Bertrand avait été condamné, et de plus à compter 200 francs d'or aux héritiers de Jean de Montbran, 100 florins d'or au notaire de la cour delphinale, 1,500 florins d'or que Bertrand devait à Sibylle Ainard, sa mère, pour sa dot, et enfin 1,000 florins d'or que le même Bertrand devait à Billette, sa sœur, pour la constitution de dot que Geoffroi d'Agoult, leur père, lui avait faite par son testament. Isnard abandonna toutes les prétentions qu'il pouvait avoir sur les biens de Bertrand, à l'exception des substitutions établies dans leur famille par leurs ancêtres, lesquelles demeureraient en leur entier. Le 7 mai 1375, Bertrand et Antoine de Montahuc, oncle et neveu, firent hommage à Bertrand d'Agoult, seigneur de la Baume-des-Arnauds, de Baurières et de la vallée de Taurenne, coseigneur de toute la vallée de Valdrôme, de la même manière que ce Bertrand de Montahuc, tant en son nom qu'au nom de Jourdain de Montahuc, son frère, l'avait prêté jadis à noble homme Raimond d'Agoult, aïeul paternel de ce même Bertrand. Un arrêt du conseil delphinal, du 18 mai 1398, rendit à Bertrand d'Agoult, et à nobles Amédée et Geoffroi d'Agoult, ses neveux, la seigneurie de la Baume-des-Arnauds, que le dauphin avait mise sous sa main, attendu que leurs officiers avaient favorisé noble et puissant homme Raimond d'Agoult, lorsque celui-ci fit prisonnier Lantelme Émeric, docteur en droit, quoique ce dernier fût sous la sauvegarde du prince. Bertrand d'Agoult fit son testament devant Étienne Garnier, notaire delphinal, le 9 mai 1404. Il avait épousé Marguerite Flotte, fille d'Osa-Secca Flotte, seigneur de la Roche-des-Arnauds, près Gap, et de Mételine de Morges. Marguerite Flotte eut en dot 2,700 florins. Elle fit son testament devant Jean du Pont, notaire à

Flotte : losangé d'argent et de gueules; au chef d'or.

Valdrôme, le 22 mai 1426, en faveur de noble Raimond d'Agoult, son fils, lui substituant nobles Louis et Raimond d'Agoult de Curban, enfants de Béatrix sa fille. Bertrand d'Agoult n'avait eu que deux enfants :

1°. Raimond V, qui suit;
2°. Béatrix d'Agoult, mariée, avant l'année 1400, avec Louis *d'Agoult*, seigneur de Curban. Leurs enfants ont recueilli les terres de Baurières et de la vallée de Taurenne.

de Beauvau, d'argent, à 4 lionceaux de gueules, lampassés, armés et couronnés d'or.

Roche d'Eau :

XIV. Raimond d'Agoult, V^e du nom, qualifié *noble* et *puissant homme,* damoiseau, seigneur de Baurières et de la vallée de Taurenne, était marié, lors du testament de sa mère, avec Marie de Beauvau, sœur de la baronne de Sault, de laquelle il n'eut pas d'enfants, non plus que de Françoise de Roche d'Eau, sa seconde femme. Par acte du 2 novembre 1429, il donna à Louis d'Agoult, seigneur de Curban, son neveu, la terre de Baurières et toutes ses autres possessions en Dauphiné. Cette donation fut confirmée par le testament de Raimond d'Agoult, du 15 mars 1440, et par celui de Françoise de Roche d'Eau, sa veuve, de l'année 1450. Ce fut en vertu de ces dispositions, contraires aux substitutions établies dans la famille, que Louis d'Agoult, seigneur de Curban, devint possesseur d'une partie des terres de Baurières, de Lèches, de la vallée de Taurenne, de Valdrôme, de Châteauneuf et du Pilhon.

XIII. Isnard d'Agoult, IIe du nom, qualifié *magnifique* et *puissant homme,* damoiseau, seigneur de la Baume-des-Arnauds, de Poyols, de Valdrôme, de Jonchères et de la vallée de Taurenne, par indivis avec son frère Bertrand, était le second fils de Geoffroi I d'Agoult, damoiseau, seigneur de Pontmaravel, et de Sibylle Ainard. Il transigea sur partage avec ce même frère, le 21 août 1362; et, le 4 septembre 1367, tous deux reçurent conjointement l'hommage que leur prêta noble Raimond Nauvon, seigneur de Chamel, acte dans lequel se trouvent rappelés trois hommages rendus par les précédents seigneurs de Chamel, savoir, le 25 août 1364, à Bertrand d'Agoult, seigneur de la Baume-des-Arnauds, le 9 février 1340, à Geoffroi d'Agoult, seigneur du même lieu, et le 13 août 1322, à Guillaume Artaud, chevalier, aussi seigneur de la Baume-des-Arnauds. Isnard d'Agoult reçut encore l'hommage de noble

Jean Johannin le 2 décembre 1373. Le dauphin Charles, par lettres patentes du mois de janvier 1375, autorisa l'échange qu'Isnard et Bertrand, son frère, avaient fait le 6 avril 1374. On voit par ces lettres que le prince se réserva la moitié des hommages et de la juridiction de la terre des Arnauds, outre les 1,000 francs d'or auxquels Bertrand avait été condamné, et il fut statué qu'Isnard serait homme-lige du dauphin pour cette moitié réservée. Quant à l'autre, le prince en laissa la jouissance à Bertrand comme avant la condamnation, et ce, parce qu'il avait toujours été bon et fidèle Français, et en considération des dommages qu'ils avaient soufferts de la part des Bretons, et encore eu égard à ce que le dauphin acquerrait un homme et hommage-lige, puisque Bertrand était le seul qui le fût, et qu'au moyen de l'échange Isnard le devenait également. Ces lettres prouvent explicitement qu'avant l'année 1375, Isnard d'Agoult ne reconnaissait aucun seigneur dominant. Il reçut l'investiture du château inférieur de la Baume-des-Arnauds le 19 avril 1377, et fit hommage le même jour entre les mains de Charles de Bouville, gouverneur de Dauphiné, tant pour cette terre que pour les acquisitions qu'il avait faites de Bertrand d'Arzeliers. Il fut substitué aux biens de la branche aînée de sa maison, par le testament que fit, le 6 septembre 1381, Raimond d'Agoult, baron de Sault, qui dans cet acte qualifie Isnard d'Agoult, seigneur de la Baume-des-Arnauds, son *cousin*. Isnard avait épousé, vers l'année 1363, Marguerite DE MARSEILLE, dame en partie de Peynier, de Fuveau et du Castelar, fille de Guillaume de Marseille, seigneur des mêmes lieux. Par acte passé au château de Rousset, le 24 mai 1370, devant Bertrand Gavardi, notaire, Marguerite de Marseille fit hommage pour le Castelar à Isnard d'Agoult d'Olières, en présence de son mari, de Raimond de Marseille, chanoine de Pignans, et de Rostaing de Marseille. Isnard d'Agoult fit son testament devant Pierre Isnard, *dit* Tabas, notaire, le 28 septembre 1380. Il vivait encore lors du terrier de la Baume-des-Arnauds, commencé le 8 avril 1382, et mourut peu de temps avant le 29 août 1385. Son corps fut inhumé en la chapelle Saint-Georges de l'église Notre-Dame de la Baume-des-Arnauds, ainsi qu'il l'avait désiré. Marguerite de Marseille, qui le rendit père de deux fils postérieurement à ce testament, fut nommée tutrice de leurs en-

DE MARSEILLE : de gueules, au lion couronné d'or.

fants, et eut l'administration de leurs biens. Elle fit ses dispositions testamentaires le 18 février 1423. De ce mariage sont issus :

1°. Ameil ou Amédée, qui suit;
2°. Raimond d'Agoult, destiné par son père à l'état ecclésiastique, en 1380;
3°. Geoffroi II d'Agoult, dont sa mère était enceinte lors du testament de son père, qui lui réserva la moitié de ses biens. Sa postérité sera mentionnée ci-après;
4°. Isnard d'Agoult, né vers l'année 1382. Il assista au contrat de mariage de Geoffroi II, son frère, le 24 novembre 1408, et mourut sans enfants avant le 18 février 1423.

GELIN :

XIV. Ameil ou Amédée (1) D'AGOULT, qualifié *noble* et *puissant homme*, damoiseau, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, fut émancipé, le 29 juillet 1379, par son père, qui lui fit donation de la moitié de ses biens, en faveur du mariage qu'il contracta le même jour avec Catherine GELIN, fille de Pierre Gelin, co-seigneur de Jarjayes, auquel Isnard d'Agoult, père d'Ameil, donna quittance, le 21 novembre suivant, pour partie de la dot constituée à sa belle-fille. Le 28 janvier 1392, Amédée d'Agoult fit hommage entre les mains de Jacques de Montmaur, gouverneur de Dauphiné, pour la moitié de la terre et du château inférieur de la Baume-des-Arnauds, qu'il possédait par indivis avec Bertrand III d'Agoult, son oncle. Resté veuf sans enfants de Catherine Gelin, Ameil d'Agoult épousa en secondes noces, par contrat du 12 août 1400, Félise DE MONTORCIER, fille de noble et puissant homme Guillaume de Montorcier, seigneur de tout le mandement de Montorcier. Amédée reçut une reconnaissance féodale le 13 mai 1408, et fit son testament devant Étienne Chalvet, notaire de la Baume-des-Arnauds, le 12 août 1410. Il donna l'administration de ses biens et de la personne de son héritier à sa femme, qui depuis se remaria avec noble Gerenton d'Alençon, seigneur de Ribiers, voulut que Marguerite de Marseille, sa mère, fût nourrie dans sa maison, nomma pour tuteur de son fils, Geoffroi d'Agoult, frère de lui testateur, et ordonna sa sépulture en la chapelle fondée par ses prédécesseurs dans l'église Notre-Dame de la Baume-des-Arnauds. Ses enfants furent :

DE MONTORCIER :

(1) Il a alternativement ces deux prénoms dans les actes.

1°. Antoine, qui suit ;

2°. Antoinette d'Agoult, } légataires de leur père le 12 août 1410 ;
3°. Sibylle d'Agoult, }

4°. Billette d'Agoult, née posthume, nommée légataire de Marguerite de Marseille, son aïeule, le 18 février 1423. Elle fut mariée, avec 600 florins d'or de dot, le 30 septembre 1425, avec Bertrand *de Chabestan*, co-seigneur de Chabestan, seigneur de Ribeiret, de Sorbiers, de Montferrand, etc., etc. Billette est nommée dans un compromis qu'Antoine, son frère, passa avec Geoffroi d'Agoult, leur oncle, le 5 février 1436.

XV. Antoine d'Agoult, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, était, en 1417, sous la tutelle de Geoffroi, son oncle, qui, les 18 et 19 mars de cette année, fit hommage en la chambre des comptes de Dauphiné, pour ce qu'ils possédaient l'un et l'autre dans la seigneurie et le château inférieur de la Baume-des-Arnauds. Marguerite de Marseille, aïeule d'Antoine d'Agoult, lui fit un legs le 18 février 1423. Antoine et Geoffroi d'Agoult passèrent un compromis sur sentence d'arbitres, le 5 février 1436, relativement au partage des biens de leur branche et au compte de la tutelle exercée par Geoffroi. Le 20 mars 1445, intervint un arrêt du conseil delphinal, au profit d'Antoine d'Agoult, ordonnant l'exécution du compromis de l'année 1436. Antoine d'Agoult mourut sans postérité après le 17 février 1446. Marguerite de Gruel, sa veuve, vivait encore le 7 mars 1452.

de Gruel : de gueules à 3 grues d'argent.

XIV. Geoffroi d'Agoult, IIe du nom, qualifié *noble* et *puissant homme*, damoiseau, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, troisième fils d'Isnard d'Agoult, IIe du nom, et de Marguerite de Marseille, eut en partage la moitié des biens de son père. Il épousa, par contrat du 29 novembre 1408, en présence de son frère Amédée, Dragonette de Vétéris, *aliàs* des Vieux, fille d'Antoine de Vétéris, damoiseau, seigneur de Peyre, co-seigneur de Veynes. Le 6 novembre 1415, le receveur-général de Dauphiné donna quittance à Geoffroi d'Agoult, tant pour lui que comme tuteur de Geoffroi d'Agoult, son neveu, pour les lods dus au roi à raison de l'acquisition qu'ils avaient faite de Raimond d'Agoult, seigneur de Baurières, de la portion que celui-ci avait dans la terre de la Baume-des-Arnauds. Le prieur d'Aspres leur donna l'investiture de cette portion, formant la quatrième partie de la terre de la Baume, mouvante de ce prieuré, le 18 du même mois de novembre 1415. Geoffroi fut institué héritier de Marguerite de Marseille, sa mère, le 18 février 1423. Il

de Vétéris : d'azur, à 6 étoiles d'or.

passa un compromis avec son neveu Antoine d'Agoult, le 5 février 1436, et passa à la révision des feux nobles de la Baume-des-Arnauds, du 25 mai 1458. (*Chambre des comptes de Dauphiné.*) Dès le 16 décembre 1454, Geoffroi d'Agoult, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, avait passé une transaction avec Louis d'Agoult, seigneur de Curban, auquel il réclamait la terre de Baurières, dont Raimond V d'Agoult avait disposé par acte du 2 novembre 1429, confirmé par son testament du 15 mars 1440, au profit de Louis d'Agoult, seigneur de Curban, sans égard à une substitution antérieure, que ce même Raimond avait faite avec Geoffroi II d'Agoult, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, par acte passé devant Jean de Veynes, notaire, le 2 mai 1424. Geoffroi II d'Agoult fondait en outre sa réclamation sur les substitutions faites par leurs ancêtres en faveur des mâles de chaque branche qui devaient succéder aux biens substitués à l'exclusion des filles et de leurs enfants, quoique ces mâles fussent dans un degré plus éloigné. Mais, comme d'un autre côté Bertrand III d'Agoult, seigneur de Baurières, père de Geoffroi V, avait le premier substitué Louis d'Agoult, seigneur de Curban, son petit-fils, à ses biens, et que celui-ci avait, à titre d'héritier de Geoffroi V, payé plusieurs créances considérables, il fut statué entre Louis d'Agoult, seigneur de Curban et Geoffroi II d'Agoult, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, attendu leur affinité, puisqu'ils étaient alliés et de mêmes nom et armes, que le premier resterait possesseur de la terre de Baurières; mais, eu égard à ce que Geoffroi se disposait à envoyer un de ses fils à Rhodes, Louis d'Agoult s'obligea de lui donner de suite 300 florins pour son passage. Guillaume II d'Agoult, seigneur de Cypières et de Sartoux (père de Raimond V, dernier baron de Sault de la maison d'Agoult), fondé de la procuration de Louis d'Agoult, seigneur de Curban, et noble Antoine d'Agoult, fils de Geoffroi, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, et son procureur fondé, signèrent en leurs noms cette transaction, qui fut passée devant Bertrand Arnaud, notaire à Gap. Geoffroi II ne vivait plus le 5 novembre 1462. Il avait eu trois fils et deux filles :

1°. Antoine, surnommé Martel, qui suit;

2°. Jean d'Agoult,
3°. Isnard d'Agoult, } légataires de Marguerite de Marseille, leur aïeule, le 18 février 1423; l'un d'eux fut chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et l'autre religieux, et tous deux vivaient en 1446.

4°. Marguerite d'Agoult, } légataires de leur aïeule en 1423.
5°. Douce d'Agoult, }

XV. Antoine D'AGOULT, damoiseau, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, qualifié *noble* et *puissant homme*, fut surnommé *Martel*, sans doute pour le distinguer d'un autre Antoine d'Agoult, son cousin-germain, aussi co-seigneur de la Baume-des-Arnauds. Ces deux Antoine passèrent un compromis le 6 janvier 1436. Antoine, *dit* Martel, y stipula pour son père, qui, le 6 février 1446, l'autorisa à renouveler en son nom au dauphin l'hommage qu'il devait à ce prince pour sa terre de la Baume-des-Arnauds. Il fut reconnu noble dans une révision des feux de l'année 1474. Du mariage qu'il avait contracté, le 7 décembre 1453, avec Louise RAIMBERT, sœur de Florent Raimbert et fille de Rison Raimbert, sont issus : RAIMBERT

1°. François, Ier du nom, qui suit;
2°. Philippine d'Agoult;
3°. Antoinette d'Agoult, femme d'Amieu ou Amédée *Perdrix*, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds;
4°. Alix d'Agoult, mariée, par contrat passé devant Cabrioli, notaire à Carpentras, le 24 février 1484, avec Claude *de Rivière*, seigneur de Laval-Sainte-Marie, de Remusat, etc., fils de Giraud de Rivière, seigneur des mêmes lieux, de Bruéix, etc., et de Jeannette de Saint-Ours de Châteaudouble.

XVI. François D'AGOULT, Ier du nom, damoiseau, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, de Pinet et du Castelar, fut témoin avec Antoine de Maulsang et Jean Raffier, au testament de Jean Bressie de Jocas, de la ville de Pernes, du 9 mars 1477. Le juge ordinaire du lieu de la Baume-des-Arnauds donna une quittance au nom de François d'Agoult, le 21 août 1487. Celui-ci épousa, par contrat du 10 avril 1491, Jamonne, *aliàs* Jacqueline ou Jacquette DE REVIGLIASC, fille de feu noble Jacques, co-seigneur de Revigliasc, au diocèse de Turin, en Piémont, habitant à Aspres, en Gapençois, et de noble Sirène de Barbianis. Le 29 novembre de la même année, François d'Agoult donna quittance de la dot de sa femme à nobles Girard, Claude, Michel et Bernard de Revigliasc, ses beaux-frères. Le 2 décembre 1503, François d'Agoult voulant, comme patron, nommer un recteur de la chapelle Saint-Georges en l'église Notre-Dame de la Baume-des-Arnauds, se fit expédier une copie du testament qu'avait fait, le 28 septembre 1380, noble et puissant

DE REVIGLIASC : d'argent, au lion de gueules.

homme Isnard d'Agoult, son bisaïeul, fondateur de cette chapelle. François d'Agoult est qualifié *noble* et *puissant homme* dans une information faite le 27 mars 1533, devant les châtelains de la Baume-des-Arnauds, dans le cours des années 1535, 1540, 1541 et 1542. Le 20 septembre 1541, il fit hommage pour cette terre au roi François Ier, dans la ville de Mâcon. Le 12 juillet 1545, François d'Agoult fit son testament, par lequel il voulut être inhumé en la chapelle Saint-Georges de l'église Notre-Dame de la Baume, au tombeau de ses prédécesseurs; institua son héritier universel Barthélemy d'Agoult, son deuxième fils, et lui substitua, en cas de décès sans enfants mâles, Pierre d'Agoult, et à celui-ci Antoine, et à Antoine, Giraud d'Agoult. Ses enfants furent :

1°. Giraud, dont l'article suit;
2°. Barthélemy d'Agoult, auteur de la branche des *seigneurs*, puis *comtes* DE CHANOUSSE, rapportée ci-après;
3°. Antoine d'Agoult, marié, par contrat du 26 novembre 1534, avec Claude *Nicat*, dame de Montmaurin, fille de noble Pierre Nicat, seigneur de Montmaurin en partie. Jamonne de Revigliasc lui donna 100 florins pour sa dot, outre 200 écus d'or que donnerait François d'Agoult, son père, pour être employés au bien de la terre de Montmaurin. Antoine abandonna à Giraud d'Agoult, son frère aîné, toutes ses prétentions sur les biens paternels, sauf ses droits aux substitutions de la famille;
4°. Jean d'Agoult, prêtre, curé d'Agnielle-en-Beauchesne, légataire de son père en 1545;
5°. Pierre d'Agoult, vivant en 1545. Il passa en Écosse, où il épousa Marie *de Follian*, qu'il amena en France. Cette dame obtint des lettres de naturalisation au mois de mars 1583, et elle se remaria, après la mort de Pierre d'Agoult, avec François Chays, avec lequel elle est nommée dans une enquête du 28 novembre 1593;
6°. Philippine d'Agoult d'Agoult, morte avant l'année 1545. Elle avait été mariée, et avait laissé des enfants auxquels François d'Agoult, son père, fit des legs;
7°. Thomase d'Agoult, vivante en 1545.

XVII. Giraud D'AGOULT, écuyer, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, seigneur de Peynier et du Castelar, en Provence, devint encore seigneur en partie de Piégon et de Bonneval, par le mariage qu'il contracta devant Pierre Traveil, notaire à Mirabel, le 3 avril 1540, avec Jeanne D'AUTANE, fille de Louis d'Autane, écuyer, seigneur de Bonneval, co-seigneur de Piégon, et de Françoise de Rosans. Giraud d'Agoult, ayant embrassé le calvinisme, ne fut point

D'AUTANE : d'argent, à la croix de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

héritier universel de son père, mais il paraît qu'il abjura dans la suite, et qu'il rentra en possession d'une partie de la Baume-des-Arnauds. Giraud, au nom et comme procureur fondé de son père et noble Barthélemy Perdrix, tous co-seigneurs de la Baume-des-Arnauds, accordèrent deux investitures les 3 mars 1539 et 29 septembre 1541. Giraud d'Agoult vivait encore le 5 février 1582, époque à laquelle il donna procuration à François d'Agoult, seigneur de Chanousse, et à noble Gui de Revigliasc, seigneur de Chabestan, pour autoriser le mariage de Louis d'Agoult, son fils. De son mariage avec Jeanne d'Autane, il avait eu ce fils et une fille :

1°. Louis, dont l'article suit;
2°. Louise d'Agoult, femme de noble Jean *Perdrix*, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds.

XVIII. Louis d'Agoult, chevalier, seigneur de Bonneval, co-seigneur de Piégon et de Mirabeau, gouverneur de Sommières pour l'armée catholique en 1575 (1), gentilhomme du duc d'Anjou en 1576, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par brevet du 29 septembre 1607, devint possesseur de la moitié des biens de son père lors du mariage qu'il contracta, le 5 février 1582, en présence de François d'Agoult, seigneur de Chanousse, et Claude d'Agoult, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, ses cousins-germains, avec Judith Marcel, fille de noble Pierre Marcel, seigneur de Pontex, et de Marguerite Planchette, dame de la Charce et en partie de Piégon, laquelle, par testament du 9 mars 1594, légua à Judith Marcel, sa fille, le quart de la seigneurie de Piégon qu'elle possédait. Louis d'Agoult acquit ensuite de Scipion Planchette ce qu'il avait dans la même terre de Piégon, pour 3003 écus, et il en reçut l'investiture de François de Bourbon, prince de Carency, gouverneur de Dauphiné, au bureau des finances de Grenoble, le 15 janvier 1597. Louis d'Agoult vivait encore le 29 juillet 1628. Ses enfants furent :

Marcel : d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 croissants d'argent.

1°. Charles Ier, dont l'article suit;

(1) Voyez l'*Histoire des guerres civiles du comté Venaissin et de la Provence*, par Louis de Pérussis, 1580; elle est imprimée dans les *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, par le marquis d'Aubais, t. I, pp. 94, 179, 183.

2°. Hector d'Agoult de Miallons, à qui son père fit donation de la terre de Bonneval, le 29 juillet 1628, avec substitution en faveur de Charles d'Agoult, son fils aîné. Hector rendit hommage au nom du même Charles, en 1646, et n'eut pas de postérité de Marguerite *de Bargeton*, sa femme, comme on le voit par son testament du 24 décembre 1647;

3°. Geneviève d'Agoult, mariée, par contrat du 17 septembre 1612, avec Charles *de Vese*, seigneur de Comps et de Dieulefit, en Dauphiné, fils de Marius de Vese, seigneur de Comps, et de Françoise des Alrics de Rousset.

D'AUTRIC : d'azur, à 5 éperviers d'or, 3 et 2.

DE BARGETON : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 croisettes patées d'argent.

XIX. Charles D'AGOULT, Ier du nom, chevalier, seigneur de Piégon, de Mérindol, de Miallons, puis de Bonneval, de Revel et autres places, fut présent, le 29 juillet 1628, à la donation que son père fit à Hector d'Agoult, son frère puîné. Il épousa 1°, par contrat du 20 février 1619, Blanche D'AUTRIC DE VINTIMILLE, fille de Gaspard d'Autric, *dit* de Vintimille, chevalier, baron de Ramatuelle, seigneur de Baumettes, etc., etc., chevalier de l'ordre du Roi, et de Françoise de Simiane-la-Coste. Blanche d'Autric fit son testament le 13 octobre 1629; 2° le 27 avril 1663, Mondette DE BARGETON, dame d'Arpaillargues. Le 21 juillet 1667, il fut maintenu dans sa noblesse par M. du Gué, intendant en Dauphiné, sur production de titres qui justifiaient de sa filiation depuis Bertrand d'Agoult, *dit* de Mison, son huitième aïeul, vivant en 1338. Le 20 août 1673, Charles d'Agoult fit son testament mystique, qu'il signa définitivement le 7 août 1676. A cette dernière époque, il déclara que Mondette de Bargeton, dont il n'avait pas eu d'enfants, était décédée depuis les dispositions qu'il avait faites en faveur de cette dame. Le testament de Charles d'Agoult fut ouvert le 26 novembre de la même année 1676. Il laissa de sa première femme:

1°. Charles d'Agoult, héritier de la moitié des biens de sa mère, le 13 octobre 1629. Il fut capitaine au régiment de Saint-André-Montbrun, cavalerie, et mourut célibataire avant l'année 1673;

2°. Hector Ier, qui a continué la descendance;

3°. Geneviève d'Agoult, légataire de ses père et mère en 1629 et 1673. Elle épousa noble François *Blanc*, seigneur du Percy, dont elle avait des enfants à cette dernière époque;

4°. Diane d'Agoult, légataire en 1629 et 1673. Elle fut mariée avec Georges *de Loriol*, seigneur d'Asnières, en Bresse, capitaine de cavalerie au régiment de Boissat, fils de Jean de Loriol, seigneur d'Asnières et de Chamergy, et de Louise de Brignon, sa seconde femme. Elle en eut:

Françoise de Loriol, légataire de Charles d'Agoult, son aïeul maternel, le 20 août 1673;

5°. Françoise d'Agoult, légataire en 1629 et 1673. Elle avait à cette dernière époque des enfants de noble Henri *de Philibert*, son mari, seigneur de l'Argentière, en Dauphiné.

XX. Hector D'AGOULT, Ier du nom, seigneur de Bonneval, de Piégon et autres places, fut héritier pour moitié des biens de Blanche d'Autric de Vintimille, sa mère, le 13 octobre 1629. Il servit long-temps dans les armées du roi; puis, ayant épousé, par contrat sous seings-privés du 26 avril 1650, ratifié par son père le 30 juillet 1656, Uranie DE CALIGNON, dame de Voreppe, fille de feu noble Abel de Calignon, seigneur de Voreppe, conseiller au parlement de Dauphiné, et petite-fille de Soffrey de Calignon, chancelier de Navarre, il prit lui-même une charge de conseiller au parlement de Grenoble. Hector d'Agoult fut institué héritier universel de son père le 20 août 1673. Il fit son testament olographe le 12 janvier 1680, et voulut être inhumé dans le tombeau de Charles d'Agoult, chevalier, seigneur de Piégon et de Mérindol, son père. Hector d'Agoult avait acquis la baronnie de Montmaur de la maison de Flotte. Ses enfants furent :

DE CALIGNON : de gueules, à l'agneau pascal d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de 3 coquilles d'or.

1°. Charles II, dont l'article suit;
2°. Jean, auteur de la branche des *seigneurs* DE VOREPPE, rapportée ci-après;
3°. François, auteur de la branche des *seigneurs* DE BEAUVESIN et D'AURIAC, rapportée en son rang;
4°. Françoise d'Agoult, légataire de Charles Ier d'Agoult, son aïeul, en 1673, puis d'Hector, son père, en 1680. A cette dernière époque, elle était mariée avec noble Jean *de Barjac*, seigneur de Rochegude, fils de Charles Ier de Barjac, seigneur de Rochegude, de la Baume, de Saint-Geniès, de Fons-sur-Lussan, etc., et d'Antoinette d'Hilaire de Joviac. Françoise d'Agoult et Jean de Barjac eurent pour fils :
   Charles II de Barjac, seigneur de Rochegude, sur la succession duquel, ainsi que sur celle de sa mère, César d'Agoult, seigneur d'Auriac, et Joseph-Louis d'Agoult, seigneur de Voreppe, transigèrent le 8 août 1764.

XXI. Charles D'AGOULT, IIe du nom, chevalier, seigneur marquis de Montmaur (1), seigneur de Piégon, de Bonneval, en 1718, etc., fut légataire de Charles Ier d'Agoult, son aïeul, le 20

(1) La terre de Montmaur, l'une des quatre premières baronnies de Dauphiné, donnait le titre de président-né des états de cette province.

août 1673, puis de son père le 12 janvier 1680. Il épousa, par contrat du 10 octobre 1676, Justine DE PÉRISSOL DE SAINT-ANGE, fille de N.... de Périssol, seigneur de Saint-Ange, conseiller au parlement de Grenoble. De ce mariage sont issus deux fils et cinq filles, entr'autres :

DE PÉRISSOL : de gueules, au soleil d'or.

1°. Hector-Samson d'Agoult, chevalier, marquis de Montmaur, seigneur de Mérindol, de Piégon, de Beauvesin, d'Ollon, de Benivey, de Propiac, de Moulin-Salen, etc., l'un des quatre premiers barons de Dauphiné, président commis-né des états de cette province. Il eut pour femme Marie-Françoise *Amieu de Feautrier*, dame en partie de Vinsobres, laquelle se remaria, avant l'année 1738, avec Charles-François de Blégiers, marquis de Tauligoan, seigneur de Puymeras, de Pellone, de Châteauneuf, etc. Elle avait eu du marquis de Montmaur une fille unique, nommée :

Marie-Justine-Espérance d'Agoult, dame de Montmaur, de Piégon, de Mérindol, etc., mariée à Avignon, le 29 août 1739 (le contrat fut passé le 19 septembre suivant), avec Jean-Joseph-Paul-Antoine *de Tremolet*, marquis, puis duc de Montpezat, lieutenant de roi en Languedoc. Il était fils de Pierre-Guillaume de Trémolet de Bucelli, marquis de Montpezat, seigneur de Robiac, de Colas, de Bonaure, de Laval, de Boisset, d'Argilliers, etc., et de Marie-Françoise-Richarde Carichon. Le 18 avril 1741, Jean-Joseph-Paul-Antoine, marquis de Montpezat, transigea avec Marie-Madelaine de Rigot de Montjoux, veuve de Basile-Bénédict d'Agoult, co-seigneur de Rochebrune;

2°. François-Charles, qui a continué la descendance;

3°. Françoise d'Agoult, épouse d'Alexandre-Hector *de la Tour du Pin-Gouvernet*, seigneur de Verclause;

4°. Marie-Justine d'Agoult, épouse de Melchior *Mermet*, seigneur de Valcroissant et de Vaumâle;

5°. N.... d'Agoult, épouse de M. *de Santon;*

6°. N.... d'Agoult, dame de Bonneval, terre qu'elle porta en mariage à N...., *des Hières.*

XXII. François-Charles D'AGOULT DE MONTMAUR, chevalier, marquis de Montmaur, seigneur d'Arpaillargues, au diocèse d'Uzès, d'Aurillac, de Castille, etc., capitaine au régiment de Tallard en 1736, décédé en 1739, avait épousé Christine-Élisabeth BRUNEAU D'ORNAC, fille de Pierre Bruneau d'Ornac, et de Marie-Catherine d'Adhémar de Montfalcon. De ce mariage sont issus :

BRUNEAU : parti, au 1 d'argent, au lion de gueules; au 2 vairé d'or et de gueules.

1°. Henri-François d'Agoult, marquis de Montmaur, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, mort sans postérité de son épouse Christine-Marie-Félicité *de Loys de Loinville*, décédée en 1822;

2°. Charles-Louis, qui suit;

3°. N.... d'Agoult, mariée à N.... *de la Roche*, à Saint-Paul-trois-Châteaux.

XXIII. Charles-Louis, comte D'AGOULT DE MONTMAUR, chevalier, seigneur de Montmaur et d'Arpaillargues, etc., capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, héritier du comte d'Agoult de Chanousse, dernier rejeton de sa branche, avait épousé Jeanne-Perrine BOUCHÉ. De ce mariage est issu Charles-Louis-Constance, qui suit : BOUCHÉ :

XXIV. Charles-Louis-Constance, comte D'AGOULT, né au château d'Arpaillargues, près d'Uzès, le 13 janvier 1790, est colonel de cavalerie, commandant de la Légion-d'Honneur, et chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis, et des saints Lazare et Maurice de Sardaigne.

SEIGNEURS DE VOREPPE.

XXI. Jean D'AGOULT, écuyer, seigneur de Voreppe, de Pommiers, de Rochebrune, etc., capitaine au régiment de Royal-Savoie, second fils et héritier pour moitié des biens d'Hector d'Agoult, seigneur de Bonneval, et d'Uranie de Calignon, fut institué légataire de Charles d'Agoult, seigneur de Piégon, son aïeul, qui, par son testament de 1673, lui laissa la jouissance de la terre de Miallons. Jean d'Agoult fut émancipé par son père le 26 février 1678, et transigea, le 4 mai 1683, avec François d'Agoult, seigneur de Beauvesin, son frère, au sujet du legs de la ferme de Saint-Vincent, qu'avait fait à ce dernier Uranie de Calignon, dame de Voreppe et autres lieux, leur mère, laquelle avait laissé à Jean d'Agoult l'option de payer à François la somme de 30,000 livres, s'il préférait conserver les biens légués. Le 6 avril 1719, Jean d'Agoult transigea avec César de Rigot, chevalier, seigneur de Montjoux, celui-ci stipulant comme administrateur de la personne et des biens de César d'Agoult, son petit-fils. Jean d'Agoult abjura le protestantisme qu'avaient professé ses aïeux depuis Giraud d'Agoult, vivant en 1550. Il mourut en 1734, laissant de Charlotte DE LA BAUME-PLUVINEL, son épouse, six fils :

LA BAUME PLUVINEL : d'or, à la bande vivrée d'azur, à la bordure denchée de sable.

1°. Hector-François, marquis d'Agoult, seigneur de Voreppe, Pommiers,

Rochebrune, etc., chevalier de Saint-Louis, mestre-de-camp de cavalerie, né vers 1686. Il entra au service très-jeune, fit toutes les campagnes de la guerre de la succession d'Espagne, à la tête d'une compagnie d'infanterie qu'il avait levée pour le régiment de la Feuillade, incorporé plus tard dans celui de la Vieille-Marine. Le marquis d'Agoult passa, après la paix, dans la cavalerie, et s'attacha à M. le comte de Charolais, de la maison de Condé, dont il devint premier écuyer. Il suivit ce prince dans sa campagne de Hongrie contre les Turcs, et assista à la bataille de Péterwaradin sous le prince Eugène de Savoie. A son retour, il fut nommé mestre-de-camp de cavalerie, et placé à la suite du régiment de Bourbon. Hector-François d'Agoult se retira en Dauphiné après la mort de son père. Il épousa, en 1742, Mabille-Olympe *de Durand de Pontaujard*, veuve, depuis 1737, de Jean-François des Alrics, marquis de Rousset. Il n'en eut point d'enfants, et mourut en 1750. La marquise d'Agoult lui survécut jusqu'en 1778, et laissa pour héritière sa nièce, Jeanne-Madelaine de Calvière de Boucoiran, marquise de Blacons, dont Jean-Antoine d'Agoult, neveu d'Hector-François, a épousé la seconde fille en 1780;

2°. Joseph-Louis, qui a continué la descendance, et dont l'article suivra;

3°. Philippe d'Agoult, *dit* de Pommiers, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, mort assassiné à Voreppe en 1720;

4°. Hugues d'Agoult, *dit* de Beauplan, chevalier de Saint-Louis. Il entra fort jeune au service, dans la compagnie de son frère aîné. Il fit sous lui presque toutes les campagnes de la guerre de la succession d'Espagne. Nommé capitaine au régiment de la Vieille-Marine, il en commanda une compagnie de grenadiers avec distinction, et fut successivement major et lieutenant-colonel du même régiment. Hugues d'Agoult fit aussi les campagnes de 1732 à 1735, et toutes celles de la guerre de 1740 à 1748. Il se retira à Voreppe en 1756, et y mourut vers 1760;

5°. Gabriel d'Agoult, *dit* de Rochebrune, chevalier de Saint-Louis, qui fut élevé page du comte de Charolais. Il était capitaine de cavalerie au régiment de Bourbon, lorsqu'il se décida à passer aux Indes orientales avec M. Dupleix. Il y est mort;

6°. Jean-Baptiste d'Agoult, *dit* de Saint-Vincent, né à Grenoble le 19 février 1705, entra comme volontaire dans le régiment de la Vieille-Marine, en 1718; fut breveté lieutenant à la suite du régiment de Clermont, cavalerie, mis en pied et nommé capitaine dans le même corps en 1734, puis chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1740. Il fut blessé à la bataille de Dettingen, en 1743; fit les campagnes de la guerre de *sept ans*, pendant lesquelles il devint lieutenant-colonel de son régiment, en 1749. On le créa brigadier de cavalerie le 20 avril 1768. Le chevalier d'Agoult a été tuteur de son neveu, Jean-Antoine, comte d'Agoult. Il se retira à Voreppe, et il est mort au château de Beauplan, en 1777.

XXII. Joseph-Louis, comte d'Agoult, seigneur de Voreppe,

Pommiers et Rochebrune, etc., chevalier de Saint-Louis, breveté colonel, né vers 1688, succéda aux biens de sa famille après la mort d'Hector-François, son frère aîné. Comme lui, il entra jeune au service, et devint également capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de la Feuillade, à la tête de laquelle il fit toutes les campagnes de la guerre de 1701 à 1713. Incorporé dans le régiment de la Vieille-Marine, il y fit les campagnes de 1733 à 1735, et celles de 1740 à 1748, pendant lesquelles il acquit les grades de major et de lieutenant-colonel. Sa fermeté et son intelligence militaire l'avaient fait distinguer particulièrement par le maréchal de Broglie. Après 50 ans de service et plus de vingt campagnes, il se retira, vers 1750, en Dauphiné, où il conserva, jusqu'à sa mort, la lieutenance de roi du Fort-Barraux. Il se maria, en 1751, avec Madeleine DE VELLEIN, et mourut au château de Beauplan, près Voreppe, en 1768, laissant un fils et trois filles:

DE VELLEIN: d'azur, à une tête de lion arrachée d'or; au chef d'argent, chargé de 3 molettes d'éperon de gueules.

1°. Jean-Antoine, qui suit;
2°. Madeleine-Euphrosine d'Agoult, née en 1755, morte à Vienne en 1811,
3°. Blanche-Justine-Charlotte d'Agoult, née le 29 octobre 1756,
4°. Rose d'Agoult, née en 1758, morte en 1816,

} chanoinesses au chapitre noble de Leigneux, en Forez.

XXIII. Jean-Antoine, comte D'AGOULT, maréchal des camps et armées du roi, aide-major-général des gardes-du-corps, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et officier de la Légion-d'Honneur, est né à Grenoble le 17 novembre 1753. Il fut successivement sous-lieutenant au régiment de Clermont, cavalerie, en 1763, capitaine en 1769, lieutenant-colonel et sous-lieutenant des gardes-du-corps en 1784, mestre-de-camp le 30 mars 1788. Député aux états-généraux en 1789, il signa, le 19 juin 1790, les protestations de la noblesse contre les actes de l'assemblée nationale, et celles sur les événements des 5 et 6 octobre. En 1791, le comte Jean-Antoine d'Agoult émigra; et, après avoir rejoint les gardes-du-corps à Coblentz, il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et ensuite toutes celles du corps de Condé, depuis 1795 jusqu'au licenciement définitif effectué en 1801. Il fut créé maréchal-de-camp le 17 février 1797, et servit, de 1798 à 1801, en qualité de capitaine d'une compagnie de cavaliers

nobles sous les ordres de S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême. Il couvrit, à la tête d'un fort détachement de cavalerie, l'aile droite de l'armée de Condé lors de la retraite à Léoben par la vallée de Rothmann, en 1800. Après la restauration, le comte d'Agoult fut nommé aide-major-général des gardes-du-corps. Se trouvant en Dauphiné lors du débarquement de Buonaparte, en mars 1815, il se rendit à Lyon où il informa Monsieur de la situation de Grenoble, et revint auprès du roi à Paris, où il reprit son service. Il accompagna les princes jusqu'à Armentières, et rentra dans ses fonctions au second retour du roi. Ayant quitté les gardes-du-corps à la fin de 1815, il se retira en Dauphiné, et reçut la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 30 octobre de la même année. Il avait épousé, en 1780, Marie-Marguerite-Françoise d'Armand de Forest de Blacons, fille de Charles-Philippe d'Armand de Forest de Blacons, seigneur de Blacons et de Condillac, et de Jeanne-Madeleine de Calvière de Boucoiran, marquise de Rousset. De ce mariage sont issus :

d'Armand de Forest de Blacons : d'or, au chevron de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une couronne fermée d'or.

1°. Hector-Philippe, dont l'article viendra;

2°. Alphonse-Charles d'Agoult, reçu de minorité chevalier de Malte, chevalier de la Légion-d'Honneur, colonel de cavalerie, sous-lieutenant des gardes-du-corps, né en 1784. Il entra au service en 1814, comme garde-du-corps surnuméraire de la compagnie de Noailles, et fut fait chef d'escadron par brevet du 22 juillet de la même année. Il suivit le roi à Gand et fut nommé sous-lieutenant des gardes-du-corps au retour de S. M. Il a épousé, par contrat signé par le roi le 15 janvier 1818, Stéphanie *des Champs de la Vareyne*, fille de N.... des Champs, baron de la Vareyne, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Normandie, membre de la chambre des députés. De ce mariage sont issus :

A. Raimond-Philippe d'Agoult, né le 15 octobre 1824;

B. Mabille d'Agoult, née en 1822;

3°. Antoinette-Sophie-Ernestine d'Agoult, née en 1787, mariée, en 1810, à Jacques-Louis-Henri *de Guyon de Geys*, baron de Pampelonne en Vivarais. L'un et l'autre sont morts en 1816, laissant deux fils en bas âge;

4°. Joséphine-Olympe d'Agoult, née en 1792.

XXIV. Hector-Philippe, comte d'Agoult, chevalier de la Légion-d'Honneur, né à Grenoble le 16 septembre 1782, fut nommé secrétaire d'ambassade en Espagne en 1814, et y exerça les fonctions de chargé d'affaires à diverses reprises, de 1814 à 1818. Le roi le nomma, en 1819, son envoyé extraordinaire et ministre

plénipotentiaire près le roi de Hanovre. En 1820, il fut transféré en Suède avec le même caractère, et, au mois de juillet 1823, près le roi des Pays-Bas. Il a épousé, le 11 décembre 1823, Henriette-Louise MARTIN DE VAUCRESSON, fille de messire Charles-François Martin de Vaucresson, premier président au grand conseil, et de Marie-Victoire de Thomé. De ce mariage sont issus:

MARTIN DE VAUCRESSON : d'azur, à l'agneau pascal sur une terrasse d'argent, adextré en chef d'une étoile d'or.

1°. Foulques-Antoine-René d'Agoult, né à Bruxelles le 25 octobre 1824;
2°. Marie d'Agoult, née à la Haye le 18 février 1826.

SEIGNEURS DE BEAUVESIN, D'AURIAC, etc.

XXI. François D'AGOULT DE BONNEVAL, IIe du nom, chevalier, seigneur de Beauvesin, co-seigneur de Rochebrune, né le 13 mars 1657, troisième fils d'Hector d'Agoult, seigneur de Bonneval, de Piégon, etc., et d'Uranie de Calignon, fut légataire de Charles Ier d'Agoult, seigneur de Piégon, son aïeul, le 20 août 1673. Hector, son père, l'émancipa le 26 février 1678, et le fit son héritier pour moitié de ses biens, le 12 janvier 1680. François d'Agoult épousa, par contrat passé devant Aubert, notaire, le 3 mai 1683, Madelaine DE FONTFROIDE, fille unique de Basile de Fontfroide, et de Rose Ranchin, de la ville de Nismes. Hector, qui assista au mariage de son fils, lui confirma la donation de 20,000 livres qu'il lui avait faite le 10 octobre 1676, dans le contrat de mariage de Charles d'Agoult, frère aîné de François, avec Justine de Périssol. François d'Agoult se retira à Genève en 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes, et mourut avant l'année 1716, laissant un fils unique, qui suit.

DE FONTFROIDE : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une fontaine d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à 2 épés d'argent en sautoir, les pointes en bas.

XXII. Basile-Bénédict D'AGOULT, chevalier, co-seigneur de Rochebrune et autres lieux, naquit à Genève le 21 août 1686. Passé au service de Charles XII, roi de Suède, il se trouva, à l'âge de 23 ans, à la bataille de Pultawa, en 1709. Il continua de servir sous ce prince et de partager sa bonne et sa mauvaise fortune. Rappelé en France, en 1716, en vertu d'un ordre du duc d'Orléans, régent, qui lui avait fait écrire par M. de la Vrillière, ministre et secrétaire-d'état, M. de Rochebrune abjura le calvinisme, et prêta serment de fidélité au roi entre les mains du gouverneur de Grenoble : en conséquence il fut remis en possession des biens que son père

avait abandonnés lorsqu'il était sorti du royaume, et M. de Rochebrune plaidait, en 1716, contre son oncle, au sujet de ces biens. Il mourut le 10 septembre 1718, laissant un fils unique, César, qui suit, issu du mariage qu'il avait contracté, le 30 août 1717, avec Marie-Madelaine DE RIGOT DE MONTJOUX, fille de César de Rigot de Barjac d'Hilaire, chevalier, seigneur de Montjoux, de la Peine, de la Bastie, etc., etc., et de Judith du Port de Pontcharra.

DE RIGOT : d'azur, à 3 bandes d'argent, celle du milieu chargée de 3 alérions de sable.

XXIII. César D'AGOULT, chevalier, seigneur baron d'Auriac, coseigneur de Rochebrune, naquit le jour même de la mort de son père, 10 septembre 1718. Il fut successivement enseigne, lieutenant et capitaine dans le régiment de Gatinais, infanterie, de 1733 à 1739; puis, ayant quitté le service militaire, il fut pourvu, en 1744, d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble. Dès le 18 avril 1741, César d'Agoult et sa mère avaient transigé conjointement avec Jean-Joseph-Paul-Antoine de Trémolet, marquis de Montpezat, époux de Marie-Justine-Espérance d'Agoult, dame de Montmaur. César est mort vers 1791. Il avait épousé, par contrat du 18 juillet 1741, Marie-Catherine DE LOVAT, qui fit son testament le 17 mars 1765. Elle était fille de messire Mathieu de Lovat, chevalier, seigneur d'Auriac, de la Rochette, de la Bastie-Neuve, etc., conseiller du roi en ses conseils, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, et de Catherine de Lambert. De ce mariage sont issus :

DE LOVAT : d'argent, au chevron de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

1°. François-Édouard-Auguste-Venceslas-Hippolyte, qui suit;
2°. Charles-Constant-César-Joseph-Loup-Mathieu d'Agoult, né à Grenoble le 15 janvier 1749, grand-vicaire de Pontoise, abbé de Ferrières, sacré évêque de Pamiers le 13 mai 1787, émigré avec ses frères, et décédé au mois de juillet 1824;
3°. Antoine-Jean, vicomte d'Agoult, mentionné après son frère aîné;
4°. Sabine d'Agoult, mariée 1° à N.... *de Malivert*, conseiller au parlement de Grenoble; 2° à César-Esprit *de Rigot de Montjoux*.

XXIV. François-Édouard-Auguste-Venceslas-Hippolyte, marquis D'AGOULT, est né à Grenoble le 17 janvier 1746. Entré au service en 1762, il était capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, en 1781. On le créa brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Le marquis d'Agoult était à cette

dernière époque chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a émigré en 1791, avec sa famille, et a été nommé lieutenant-général des armées du roi le 20 février 1816. Du mariage qu'il a contracté, le 12 février 1783, avec Marie-Augustine-Angélique DE VACHON DE BRIANÇON DE BELMONT, fille de messire François de Vachon de Briançon, marquis de Belmont, lieutenant-général des armées du roi, sont issus :

DE VACHON-BELMONT : de sable, à la vache d'or.

1°. Marie-Césarine d'Agoult, née le 23 novembre 1783;
2°. Stéphanie d'Agoult, mariée, en 1819, avec le comte *de Chaponay Saint Julien.*

XXIV. Antoine-Jean, vicomte D'AGOULT, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées de S. M., premier écuyer de madame la Dauphine, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de celui de Saint-Lazare, et gouverneur du château de Saint-Cloud, est né à Grenoble le 22 novembre 1750. Il entra au service dans les mousquetaires (1re compagnie) le 18 juillet 1766, et servit dans ce corps jusqu'au 10 février 1768. Il fut ensuite nommé lieutenant en second dans le corps royal de l'artillerie, régiment de Toul, le 3 juillet 1770, puis sous-lieutenant au régiment Royal-Allemand, cavalerie. Le 21 avril 1777, le vicomte d'Agoult passa capitaine réformé au régiment des cuirassiers du roi, et il y a été remplacé au mois de septembre 1780. Le 28 mars 1781, il fit pardevant M. Chérin, généalogiste des ordres du Roi, les preuves de noblesse requises pour son admission dans la maison militaire de S. M.; et, après avoir constaté l'origine chevaleresque de sa famille, et son extraction directe des anciens seigneurs suzerains de la vallée de Sault, il fut reçu le surlendemain, 30 du même mois de mars, sous-lieutenant de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi (compagnie de Noailles), commandée par M. le duc d'Ayen. Le vicomte d'Agoult y fut fait aide-major avec rang de mestre-de-camp, en 1783, et fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Lazare en 1788. Émigré en 1791, il fit la campagne de l'année suivante à l'armée des princes. Après avoir rejoint Louis XVIII à Vérone, il accompagna S. M. dans le Brisgaw, où séjournait le corps d'armée du prince de Condé, puis successivement en Allemagne, en Russie, en Angleterre et en France en 1814, époque de la restauration du trône légitime. Peu de

temps après son retour, le vicomte d'Agoult devint premier écuyer de S. A. R. MADAME, aujourd'hui madame la Dauphine. Il fut nommé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 23 août 1814, lieutenant-général des armées le 1[er] novembre de la même année, gouverneur du château royal de Saint-Cloud au mois d'août, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 17 août 1822, pair de France le 23 décembre 1823, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 29 août 1824, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825. Le vicomte d'Agoult a épousé, en 1816, Anne-Charlotte-Henriette, comtesse DE CHOISY, dame d'atours de madame la Dauphine, et fille de Charles-Jean, marquis de Choisy, et d'Anne-Marguerite d'Ourches.

DE CHOISY : d'azur, au sautoir engrêlé d'or, cantonné d'un croissant et de 3 besants d'argent.

SEIGNEURS, puis COMTES DE CHANOUSSE, MARQUIS D'UPAIX, etc.

XVII. Barthélemi D'AGOULT, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, second fils et héritier principal de François d'Agoult, I[er] du nom, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, de Pinet et du Castelar, et de Jamone de Revigliasc, fit une acquisition au nom de son père, le 1[er] janvier 1538, et épousa, par contrat du 29 octobre 1543, Françoise DE RÉMUSAT, fille de Claude de Rémusat, seigneur d'Ollon et de Rochebrune, et de Marguerite de Tholon de Sainte-Jalle. Barthélemi d'Agoult fit, le 22 octobre 1555, son testament, dans lequel sont nommés les enfants suivants :

DE RÉMUSAT : d'azur, au chevron d'or.

1°. Aimar d'Agoult, mort sans postérité, après l'année 1557, époque à laquelle il était sous la tutelle de Giraud et Pierre d'Agoult, ses oncles;
2°. François II, qui a continué la descendance;
3°. Claude, auteur de la branche des *co-seigneurs* DE LA BAUME-DES-ARNAUDS, rapportée ci-après;
4°. Françoise d'Agoult, épouse de Roland *de Bonne*, seigneur des Allods, fils de Baltazard de Bonne, et de Dauphine Fauchet;
5°. Catherine d'Agoult, mariée, par contrat du 23 décembre 1571, avec Claude *Blanc*, sieur de Camargue, de la ville de Gap, lequel fit son testament le 8 juin 1598.

XVIII. François D'AGOULT, II[e] du nom, seigneur de Chanousse, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, acquit d'Antoine Morard, conseiller au parlement de Grenoble, la terre de Chanousse dont il reçut l'investiture, et en rendit hommage en la chambre des comptes de Grenoble, le 18 mai 1579. François d'Agoult fit son

testament le 8 mai 1625. Il avait épousé, par contrat du 25 juin 1571, Anne D'AUTANE, fille de Raimond d'Autane, seigneur de Piégon, et d'Antoinette de Rame. Leurs enfants furent:

D'AUTANE : comme à la page 64.

1°. Antoine-René, qui suit;

2°. François d'Agoult, seigneur de Chapaisse, qui eut pour femme Madelaine *de Morges*, fille de Jacques *de Morges*, seigneur de l'Épine, et de Susanne de Moustiers de Ventavon, et pour fille :

Anne d'Agoult, mariée, par contrat du 4 octobre 1650, avec Jacques *Charonier*, conseiller au présidial de Gap, fils de Rostaing Charonier, conseiller et médecin du roi Louis XIII, et de Catherine Bernardi de Belleaffaire. De ce mariage est sortie une nombreuse postérité;

3°. Louise d'Agoult, femme d'Abel *de Rachais*, seigneur de Montferrat;

4°. Éléonore d'Agoult, vivante en 1625;

5°. Françoise d'Agoult, femme de N.... *Roux*, seigneur de Sigotier, près Serre, en Dauphiné.

XIX. Antoine-René D'AGOULT, seigneur de Chanousse et de Montjay, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, épousa, par contrat du 2 décembre 1607, Claire DE MORGES, fille de Jacques de Morges, seigneur de l'Epine, et de Susanne de Moustiers-Ventavon. Il fit son testament le 28 octobre 1629, et laissa cinq fils et quatre filles :

DE MORGES : comme à la page 30.

1°. François III, qui suit;

2°. Jacques d'Agoult, seigneur de Verclause, écuyer du duc de Lesdiguières;

3°. Mathieu d'Agoult, prieur de Montjay;

4°. Thomas d'Agoult, chevalier de Malte, reçu au prieuré de Saint-Gilles en 1633;

5°. Melchior d'Agoult, vice-bailli de Champsaur, et depuis prieur de Sorbiers;

6°. Claire d'Agoult, mariée, par contrat du 24 janvier 1642, avec Jean *Donodei*, lieutenant principal du comté de Sault, fils d'Alexandre Donodei, lieutenant-principal du même comté, et de Madelaine Armand de Quinçon;

7°. Susanne d'Agoult, mariée avec Joseph *de Maubec de Cartoux*, sieur du Bouquier, à Mormoiron;

8°. Madelaine d'Agoult, mariée, par contrat du 18 mai 1650, avec Jean-Pierre *d'Aurel*, du bourg de Monteoux, près Carpentras, fils de Nicolas d'Aurel, et de Cécile le Blanc;

9°. Louise d'Agoult, morte sans avoir été mariée.

DE VIRIEU : d'azur, à 3 vires d'or.

XX. François D'AGOULT, III[e] du nom, seigneur de Chanousse et de Montjay, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, conseiller au parlement de Grenoble, épousa, par contrat du 30 mai 1653, Marguerite DE VIRIEU, fille de François de Virieu, seigneur de Pupetières, de la Blache et de Chabons, et de Gasparde Prunier de Lemps. François d'Agoult mourut en 1671, et laissa trois fils et trois filles, entr'autres :

1°. Nicolas d'Agoult, seigneur comte de Chanousse, qui fut assassiné dans son château par trente voleurs, le 9 juillet 1720, à onze heures et demie du soir ;

2°. Thomas, qui suit ;

3°. Claude d'Agoult, mariée, le 19 octobre 1681, avec Jean-Baptiste *de Vachon*, seigneur de Belmont, conseiller au parlement de Grenoble ;

4°. Jeanne d'Agoult, épouse de N.... *Fassion*, seigneur de Véracieu et de Saint-Jay.

DE BRANCAS : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au pal d'argent, chargé de 3 tours de gueules, et accosté de 4 jambes de lion d'or affrontées en bandes et en barres, et mouvantes des flancs de l'écu, qui est *de Brancas* ; aux 2 et 3 de gueules, à la croix de Toulouse d'or, qui est *de Forcalquier*.

1717

XXI. Thomas D'AGOULT, seigneur comte de Chanousse et de Montjay, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, titré marquis d'Agoult, épousa, en [redacted], Henriette-Dorothée DE BRANCAS DE FORCALQUIER, fille de Henri, comte de Brancas de Forcalquier, II[e] du nom, marquis de Céreste, prince de Naxis, baron de Castelet, premier baron chrétien du royaume de Naples, officier de la marine royale, et de Dorothée de Cheilus de Saint-Jean, et sœur de Louis de Brancas de Forcalquier, marquis de Céreste, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du Roi et de l'ordre de la Toison-d'Or, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant-général des armées, commandant en Bretagne, et ci-devant ambassadeur extraordinaire en Espagne. Les trois enfants issus de ce mariage ont continué la branche DE CHANOUSSE, dont le dernier rejeton, Henri, comte d'Agoult de Chanousse, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds (1), capitaine de cavalerie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est mort célibataire vers 1802.

CO-SEIGNEURS DE LA BAUME-DES-ARNAUDS, *éteints*.

XVIII. Claude D'AGOULT, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds,

(1) Cette terre, que la maison d'Agoult possédait depuis l'année 1338, n'en est sortie qu'en 1803 ou 1804, époque où elle a été vendue.

troisième fils de Barthélemi d'Agoult, co-seigneur de la même terre, et de Françoise de Rémusat, épousa, par contrat du 11 juillet 1576, Diane DE RIVIÈRE, fille de Claude de Rivière, IIe du nom, seigneur de Laval-Sainte-Marie, de Brueix, etc., et d'Espinette de Franchis, de la ville de Pernes, au diocèse de Carpentras. De ce mariage est né Gabriel, qui suit.

DE RIVIÈRE : de gueules, à la croix componée d'or et d'azur de 13 compons, cancelée de l'un à l'autre.

XIX. Gabriel D'AGOULT, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, épousa, par contrat du 5 janvier 1603, Susanne PONCET, fille de Jacques Poncet, écuyer, co-seigneur de Laye, et de Marguerite Flotte de la Bastie. Gabriel d'Agoult fit hommage pour ce qu'il possédait de la seigneurie de la Baume-des-Arnauds, en 1621. Il fit son testament le 17 avril 1636, et laissa trois fils et deux filles :

PONCET : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 têtes de loup arrachées de sable.

1°. Aimar, dont l'article suit;
2°. Jacques d'Agoult, chevalier de Malte, reçu au prieuré de Saint-Gilles en 1630;
3°. Henri d'Agoult,
4°. Louise d'Agoult,
5°. Françoise d'Agoult,
} légataires de leur père le 17 avril 1636.

XX. Aimar D'AGOULT, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, épousa, par contrat du 5 juillet 1644, Anne DE COMBOURCIER, veuve de Claude Flotte, sieur de Saint-Pierre, et fille de Claude de Combourcier, seigneur de Roison. Aimar d'Agoult fit son testament le 4 juillet 1658, et laissa un fils et quatre filles :

DE COMBOURCIER : de gueules, à la bande d'argent, chargée en chef d'une étoile d'azur.

1°. Jean-François, dont l'article suit;
2°. Louise d'Agoult, mariée avec César *de Bardel;*
3°. Françoise d'Agoult, femme d'Étienne *Rolland,* juge de la ville de Gap;
4°. Jeanne d'Agoult,
5°. Honorée d'Agoult,
} légataires de leur père en 1658. Honorée épousa, avant l'an 1686, Jean-Joseph *Flotte de la Roche-Montauban,* fils de Jean-Guillaume Flotte, comte de la Roche, et de Gabrielle de Foresta.

XXI. Jean-François D'AGOULT, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, héritier universel de son père en 1658, commanda l'arrière-ban du Dauphiné en 1694. De son mariage avec N.... AMAT, d'une ancienne noblesse de chevalerie de la même province, est issu un fils, qui suit.

AMAT : de gueules, au dextrochère mouvant d'une nue d'argent, et tenant une épée du même garnie d'or.

XXII. N.... D'AGOULT, seigneur d'Upaix, co-seigneur de la Baume-des-Arnauds, suivit la carrière militaire, et s'allia avec N.... DE

DE BONNE : de gueules, au lion d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 roses d'argent.

BONNE DE VERCOS, d'une branche cadette de la maison du connétable de Lesdiguières. Cette dame vivait encore à l'époque de la révolution française, étant alors dans un âge très-avancé. Elle eut, entr'autres enfants, Étienne, qui suit.

REYNIER : de sinople, au lion d'or.

XXIII. Étienne D'AGOULT, seigneur marquis d'Upaix, fit, comme capitaine de cavalerie, les campagnes de la guerre de *sept-ans*, et devint colonel et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il épousa N.... REYNIER DE JARJAYES, de laquelle il eut trois fils :

1°. N.... d'Agoult, marquis d'Upaix, mort à Saint-Domingue, dans les massacres de la colonie ;
2°. Augustin, dont l'article suit ;
3°. N.... d'Agoult, mort au service pendant la campagne de Pologne en 1807.

BLANC : d'azur, à la bande ondée d'argent, accompagnée en chef d'un croissant du même, et en pointe d'un besant d'or.

DE BESSON :

XXIV. Augustin D'AGOULT, officier d'artillerie, retiré du service à la paix, en 1802, et décédé, avait épousé 1° N.... BLANC, de la ville de Gap ; 2° Olympe DE BESSON, fille d'un ancien conseiller au parlement de Grenoble, et aujourd'hui retirée dans un couvent à Lyon. Augustin d'Agoult a laissé une fille unique, issue de son premier mariage, et nommée :

Marie-Susanne-Célénie d'Agoult. Elle est élevée au couvent des dames de Saint-Pierre de Grenoble, et est âgée d'environ 16 ans.

SEIGNEURS DE CURBAN, DE CLARET, etc., *éteints*.

VII. Bertrand D'AGOULT, *dit* DE MISON, IIe du nom, troisième fils de Raimond d'Agoult, Ier du nom, seigneur baron suzerain de la vallée de Sault, et d'Isoarde de Die, eut en apanage les terres de Mison, le Monestier, Valdrôme, Claret, Curban, etc., du chef de sa mère, et eut en outre une partie des terres de Monteoux et de Caumont, et le fief du Rouret, au comté Venaissin, qu'il possédait par indivis avec ses frères, en 1210. Ceux-ci, nommés Raimond, Isnard et Imbert d'Agoult, et leur frère Bertrand de Mison, accordèrent, par charte de l'année 1215, l'affranchissement du péage de Monteoux à l'évêque et aux habitants de Carpentras. Bertrand de Mison rendit hommage avec ses frères, pour la même terre, à Guillaume de Bordeaux, évêque de cette ville, et transigea, au mois de mars 1225, avec son frère Isnard, seigneur de Sault, en présence de Geoffroi d'Agoult, fils de Bertrand de Mison, sur le partage de leurs

biens. (*Voyez* p. 13.) Le 20 janvier 1227, Isnard, évêque de Carpentras, approuva la donation que Bertrand de Mison avait faite à Cécile, abbesse de Saint-Pierre de Molèges, de quelques héritages sur lesquels l'évêque se réserva une redevance annuelle de *trois livres de poivre ;* et, le 14 novembre suivant (style impérial), lui et son fils Bertrand de Mison, surnommé de Sainte-Jalle, rendirent hommage à ce même prélat pour ce qu'ils possédaient dans la terre et le bourg de Monteoux. Bertrand II avait épousé, vers l'an 1190, Isoarde, présumée de la maison DE SAINTE-JALLE-VINSOBRES, de laquelle il eut :

DE SAINTE-JALLE :

1°. Bertrand III, qui suit;
2°. Geoffroi d'Agoult, vivant en 1225.

VIII. Bertrand DE MISON, IIIe du nom, *dit* DE SAINTE-JALLE, sans doute à cause de sa mère, co-seigneur de Monteoux et de Caumont, seigneur de Mison, de Curban, du Monestier, de Claret, du Rouret, etc., rendit hommage pour ce qu'il possédait à Monteoux à B., évêque de Carpentras, le 26 février 1229, et confirma en faveur de Guillaume Béroardi, évêque de la même ville, au mois de septembre 1232, l'exemption de péage accordée par son père et par ses oncles. Il renouvela son hommage au même prélat le 23 mai 1233; puis, au mois de juin suivant, il transporta ses droits sur Monteoux à Bertrand et Geoffroi de Venasque, frères, qui quelques jours après en reçurent l'investiture. Le 14 janvier de la même année (*style romain*), Bertrand de Sainte-Jalle se rendit arbitre d'une transaction passée devant Bertrand Rollandi, notaire à Aspres, en Gapençois, entre Gui et Bertrand de Chabestan. Bertrand de Sainte-Jalle vivait encore au mois de février 1274, époque à laquelle il fit hommage aux commissaires du pape Grégoire X, dans le château de Pernes, pour la moitié de Caumont et pour le fief du Rouret, au diocèse de Carpentras. On lui donne pour femme Béatrix DE MÉVOUILLON. Ses enfants furent :

DE MÉVOUILLON : d'azur, à 3 têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules.

1°. Amiel ou Amelin Ier, qui suit;
2°. Geoffroi d'Agoult, seigneur de Mison, co-seigneur de Caumont et du Rouret, qui vivait en 1269, avec Claire *de Rémusat*, sa femme, dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants;
3°. Walpurge d'Agoult, *dite* de Mévouillon, mariée, vers l'an 1238, avec

Guillaume *de Baux*, IIIe du nom, prince d'Orange, fils aîné de Guillaume de Baux, IIe du nom, prince d'Orange. Ces époux firent hommage à Bertrand, comte de Provence, pour quelques terres qu'ils possédaient dans sa mouvance, le 1er novembre 1239. Walpurge vivait encore en 1272, et eut pour fille unique:

Tiburgette de Baux, femme de Roger *de Marseille*, seigneur de Fos et d'Hyères, qui, au mois d'octobre 1257, céda cette dernière terre à Charles d'Anjou, comte de Provence, pour les seigneuries de Bormes, de la Molle et de Colobrières. De ce mariage sont issus:

a. Philippe de Fos, *dit* de Lavéna, grand sénéchal de Provence, à qui Walpurge, son aïeule, donna, en 1272, la terre du Poët, en Gapençois;

b. Guillaume de Fos, seigneur de Bormes, de la Molle et de Colobrières.

IX. Amiel ou Amelin d'Agoult, Ier du nom, chevalier, seigneur de Curban, du Monestier et de Claret, accompagna, en 1265, Charles Ier d'Anjou, comte de Provence, dans l'expédition que ce prince entreprit contre Mainfroi, usurpateur du trône de Naples. (*Histoire de Provence*, par Nostradamus, 3e partie, p. 238; — *Histoire des comtes de Provence*, par Ruffi, liv. II, chap. 2, p. 161.) Amiel d'Agoult fut fait grand sénéchal de Provence en 1267, et il exerçait encore cette charge en 1272. (Nostradamus, *ibid.*, *ibid.*, p. 265.) En 1274, il ratifia, en qualité de fils et héritier de Bertrand, seigneur de Mison, la donation que son aïeul (Bertrand II de Mison) avait faite à Isnard d'Agoult, baron de Sault, frère du donateur, de quelques biens qui avaient appartenu à Raimond d'Agoult et à Isoarde, père et mère de ces deux frères. Amiel est rappelé dans un acte du 6 mai 1299, concernant Bertrand de Baux, son gendre. (*Gallia christiana*, t. I, col. 519.) Il eut pour femme Alayette de Mévouillon, laquelle le rendit père de:

De Mévouillon: comme à la page 81.

1°. Guillaume II, qui suit;

2°. Isoarde d'Agoult, première femme, en 1272, de Bertrand *de Baux*, IIe du nom, prince d'Orange en partie, neveu de Guillaume III de Baux, prince d'Orange, dont on a parlé plus haut, et fils de Raimond de Baux, seigneur de Sérignan, de Suze, de Camaret, etc., au comté Venaissin, et de Laure Adhémar de Grignan.

X. Guillaume d'Agoult, IIe du nom, damoiseau, seigneur de

Curban, de Claret, de Saint-Genis, etc., rendit hommage au dauphin Guigues, pour la terre de Saint-Genis, située dans les baronnies, le 22 février 1329, et le renouvela au dauphin Humbert II, le 10 janvier 1334. Il avait épousé Jourdaine AINARD, fille de Lantelme Ainard, seigneur de Montainard, de Theoux, de Curnier, de Montolieu, de Rémollon, etc., de laquelle Guillaume d'Agoult eut pour fils Rossolin, qui suit, nommé par erreur Raimond par Gui Allard et l'abbé Le Laboureur.

AINARD : comme à la page 55.

XI. Rossolin D'AGOULT, seigneur de Curban, de Claret, de Saint-Genis, de Châtel-Arnaud, de Rousset, etc., rendit hommage au dauphin Humbert II, le 11 juin 1345, pour la terre de Saint-Genis et pour quelques biens-fonds qu'il possédait à la Bastie de Marmorière. De sa femme, dont le nom n'est pas connu, sont issus :

N....

1°. Amiel ou Amelin II, qui suit;
2°. Louis d'Agoult, qui eut pour fils :

Olivier d'Agoult, seigneur de Claret et de Rousset, terres qu'Amiel II d'Agoult, son oncle, lui avait léguées par son testament du 17 mai 1406;

3°. Isoarde d'Agoult, légataire de son frère en 1406.

XII. Amiel ou Amelin D'AGOULT, IIe du nom, seigneur de Curban, de Claret, de Castel-Arnaud, de Rousset, etc., viguier et gouverneur de Marseille en 1378, fit le 1er juillet 1368, un échange avec Pierre de Mévouillon, auquel il céda la terre de Chauvac, que lui avait apportée en dot Catherine ARTAUD DE LA ROCHE, sa femme, dame de Melves, de la Motte-du-Caire, etc. Amelin d'Agoult fut envoyé en la même année, par les états de Provence, vers Rodolphe de Lupé, gouverneur de Dauphiné, pour négocier la paix entre ces deux provinces, qui s'étaient brouillées à l'occasion des différents survenus entre la reine Jeanne et le duc d'Anjou, que cette princesse adopta dans la suite. Ce fut pour ceux-ci qu'Amiel d'Agoult prit part, en 1380, à la guerre contre Charles de Durazzo, qui prétendait au royaume de Naples. (*Histoire de Provence*, par Nostradamus, 3e partie, pp. 426 et 427.) Le 17 mai 1406, Amiel d'Agoult fit son testament devant Pierre Baron, notaire à Claret, et voulut être enterré dans le tombeau de Rossolin d'Agoult, son père, en l'église des Cordeliers de Sisteron. Ses enfants furent :

ARTAUD : de gueules, au château d'or.

1°. Louis I[er], dont l'article suit;

2°. Isoarde d'Agoult, qui fut mariée avec Albert *Aube*, seigneur de Roquemartine. Elle eut en dot 600 florins d'or;

3°. Catherine d'Agoult, femme de Nicolas *de Rémusat*. Son père lui légua les terres de Melves et de la Motte;

4°. Philippine d'Agoult, mariée avec Guillaume *de Moustiers*, seigneur de Ventavon. Elle vivait en 1406;

5°. Constance d'Agoult, femme de Jean *de Saint-Marcel*, seigneur de Vaulserre. Elle vivait aussi en 1406;

6°. Gillette d'Agoult, épouse de Georges *Bérenger*, seigneur de Peyruis, en Provence. Leurs enfants furent substitués au nom et aux armes *d'Agoult*, sous le bon plaisir du seigneur de Sault, par le testament d'Amiel d'Agoult, leur aïeul, du 17 mai 1406, et héritèrent de la terre de Castel-Arnaud;

7°. Claudine d'Agoult, mariée avec Rollin *de Ponnat*. Elle n'est pas nommée dans le testament de son père, non plus que Louis d'Agoult, son frère qui va suivre, ce qui fait présumer qu'ils étaient morts avant l'année 1406.

D'AGOULT : comme à la page 1.

XIII. Louis D'AGOULT, I[er] du nom, seigneur de Curban, épousa Béatrix D'AGOULT, fille de Bertrand d'Agoult, seigneur de Baurières et de la vallée de Taurenne, et de Marguerite Flotte de la Roche-Arnaud. Ces époux vivaient en 1400. Leurs enfants furent :

1°. Louis II, dont l'article suit;

2°. Raimond d'Agoult, légataire, ainsi que son frère Louis, de Bertrand d'Agoult, seigneur de Baurières, leur aïeul maternel, en l'année 1406. Raimond testa en faveur de son même frère, le 15 mars 1440, et mourut sans postérité.

DE GÉNOARDIS : d'or, à 2 fasces de gueules.

XIV. Louis D'AGOULT, II[e] du nom, seigneur de Curban, de Baurières, etc., co-seigneur de Lèches, de Valdrôme, de la vallée de Taurenne, de Châteauneuf et du Pilhon, héritier universel de Raimond d'Agoult, seigneur de Baurières, son oncle maternel, le 15 mars 1440, puis, en 1450, héritier particulier de Françoise de Roche-d'Eau, sa tante, veuve du même Raimond, fut viguier et gouverneur de Marseille en 1445 et 1446. Il avait épousé Jeanne DE GÉNOARDIS, dame de Saint-Auban, au diocèse de Grasse, laquelle fit son testament le 15 juin 1467, fille de Jean de Génoardis, che-

valier en armes et en lois, maître des requêtes, président et chef du conseil de Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, et son ambassadeur au concile de Pise, en récompense des services duquel ce prince lui avait donné la terre de Saint-Auban, dont Louis II d'Agoult et sa femme reçurent l'investiture, le 15 février 1437, du roi Réné, par le ministère de Jourdain Brice, maître rationnal de la grande cour de Provence, en présence de Gui de Laval, chevalier, et de Jean Martin, avocat du roi. De ce mariage sont provenues deux filles :

1°. Urbaine d'Agoult, dame de Baurières, mentionnée dans le procès-verbal d'une révision des faux nobles du Dauphiné, de l'année 1474 ;

2°. Albanette d'Agoult, dame de Curban, mariée, en 1449, avec Guillaume *d'Agoult*, IIe du nom, seigneur de Barret, de Cypières, de Sartoux, de Causols, etc., auquel elle transmit tous les biens de sa branche après la mort d'Urbaine, sa sœur aînée.

Indépendamment des auteurs cités dans le cours de cette généalogie, on peut consulter encore, sur la maison d'Agoult, les ouvrages suivants : de Thou, *Histoire de France*, t. IV, p. 285, t. XI, p. 418 ; — *Encyclopédie ;* — *Recueil des ordonnances des rois de France ;* — *Grand Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759, t. IX, 2e partie, p. 179, art. Sault ; — Preuves faites pardevant MM. d'*Hozier*, *Chérin* et *de la Cour*, pour le service militaire, l'ordre de Saint-Lazare et les honneurs de la cour ; — *Registres de la chambre des comptes de Provence*, où sont enregistrés le traité de 1291 et les hommages subséquents qui en ont confirmé toutes les clauses ; — *Hist. de Provence*, par Gaufridi, p. 271 ; — *Hist. de Provence*, par l'abbé Papon ; — *Lyonnel*, ou *la Provence au XIIIe siècle*, in-8°, 1823 ; — *Dict. géographique de Provence*, t. II. p. 343 ; — Louvet, *Histoire des troubles de Provence*, 2e partie, p. 509 ; — *Id.*, *Additions aux troubles de Provence ;* — Bouche, *Histoire de Provence ;* — Ruffi, *Histoire des comtes de Provence ;* — *L'Art de vérifier les dates ;* — *Trésor royal des chartes*, t. VIII, p. 145, n° 27 ; — *Histoire aggrégatine des comtes d'Anjou*, 2e partie, fol. 3 ; — *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, p. 109 ; — *Histoire littéraire des Troubadours*, par Millot ; — *Ruche provençale ;* — *Traité de l'art*

héraldique, p. 24; — *Chronique de Provence;* — Maynier, *Histoire de la Noblesse de Provence*, p. 33; — *Vies des poètes provençaux*, par Bouche, t. Ier, fol. 903; — Le *Voyageur français*, t. XXX, p. 255; — *Biographie universelle*, t. I, p. 307.

BRYDGES ou DE BRUGES,

BARONS, puis DUCS DE CHANDOS, PAIRS D'ANGLETERRE.





ARMES : *D'argent, à la croix de sable, chargée au centre d'une tête de léopard d'or*. L'écu timbré d'une couronne de baron et pair d'Angleterre. Supports : deux loutres d'argent. Cimier : un buste de Sarrasin. Devise : MAINTIENS LE DROIT.

La maison baronnale et ducale DE CHANDOS, du nom de BRYDGES ou DE BRUGES (1) était établie au comté de Hereford dès

---

(1) Le premier de ces noms n'est que la traduction anglaise du second. *Bruges, Brugge, Bridge* et *Brydges* ont la même signification étymologique, et tous veulent dire un *Pont*. Voyez à ce sujet le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, t. II, p. 318, et l'ouvrage qui a pour titre *Regum Pariumque Magnæ Britanniæ Historia Genealogica*, par Im-Hoff, in-fol., Nuremberg, 1690, p. 213 et tab. CXXIV.

Il a existé en Flandre et en Brabant, jusques vers l'année 1550, une seconde famille surnommée DE BRUGES, également illustre par l'ancienneté, les alliances et les riches possessions, mais n'ayant pas la même origine que l'ancienne maison de Bruges, objet de cette généalogie. On croit devoir établir ici cette distinction par quelques développements d'autant plus nécessaires, que la maison de Bruges, en Flandre, possédait le comté de Winchester, en Angleterre, peu de temps avant

le commencement du treizième siècle. Appelée à la pairie d'Angleterre en 1554, elle n'a pas cessé depuis cette époque de tenir rang parmi les plus illustres de ce royaume, soit par son ancienneté et ses services, soit par ses alliances, qu'elle a constamment contractées dans les maisons les plus élevées en dignités et en splendeur, alliances qui ont procuré aux barons de Chandos-Brydges de nombreuses affinités avec plusieurs familles royales ou d'origine souveraine. Ces affinités ont été établies d'une manière savante

---

l'époque où les barons de Chandos, de la première maison de Bruges, ont été élevés au rang de pairs du royaume.

1. Folcard, châtelain *de Bruxelles*, sire d'Aa, vivait en 1057. Il fut père, par *Remilde*, sa femme, de : — II. Francon, châtelain *de Bruxelles* en 1095, père de : — III. Léon Ier, sire *d'Aa*, châtelain de Bruxelles, vivant en 1150. Celui-ci laissa deux fils, Wauthier, dont on va parler, et Léon II d'Aa, dont sont descendus les *châtelains de Bruxelles*, fondus, en 1298, dans la maison de Marbaix. — IV. Wauthier Ier *de Bruxelles*, sire d'Aa, décédé avant l'année 1191, avait épousé Gilles *de Guines*, dont il laissa : — V. Léon II *de Bruxelles*, sire d'Aa et de Pollaër, mort en 1215, ayant eu de *Clémence*, sa femme : — VI. Wauthier II *de Bruxelles*, sire d'Aa, d'Anderlech, etc., décédé en 1236. Ce seigneur avait épousé 1° N...; 2° Ode, dame *de Grimberghes*. Il eut du premier lit Mathilde, dame d'Aa et d'Anderlech, terres qu'elle porta en mariage à Thierry, sire *de Walcourt*, et du second lit Léon III, qui suit. — VII. Léon *d'Aa*, IIIe du nom, sire de Pollaër, épousa 1° *Catherine*; 2° *Imaine*. Du premier lit est né Léon IV d'Aa, dont sont descendus les *sires de Hoogstein*, en Ardennes, éteints en 1483. Du second lit est issu : — VIII. Gérard *d'Aa*, sire de Grimberghes, chevalier, vivant en 1288 et 1297. De Marie, héritière *de la Gruthuse*, sa femme, il laissa : — IX. Jean Ier *d'Aa*, chevalier, sire de la Gruthuse, décédé, vers 1360, laissant de Marguerite *de Dutsèle*, sa femme, Jean II, dont on va parler, et Marguerite *d'Aa*, épouse de Roland, sire *de Hallwin*. — X. Jean II *d'Aa*, chevalier, sire de la Gruthuse et de Grimberghes en 1376, drossart de Brabant, fut marié avec Marie *de Ghistelles*, de laquelle il eut : — XI. Jean III *d'Aa*, chevalier, sire de Grimberghes et de la Gruthuse, marié, 1°, vers 1385, avec Isabeau *de Loos*; 2°, en 1389, avec Agnès, dame *d'Espierres*. Du second lit est issu : — XII. Jean IV *d'Aa*, dit *de Bruges*, sire de la Gruthuse, d'Espierres, etc., marié avec Marguerite, dame *de Steenhuys* et d'Avelghem sur la Lys. Il en eut 1° Louis qui suit ; 2° Jeanne *de Bruges*, femme de Jean *de Ghistelles*, sire d'Esquelbeke ; 3° Louise *de Bruges*, épouse de Louis *de Flandre*, sire de Praët et de la Woestine ; 4° Marguerite *de Bruges*; 5° Isabeau *de Bruges*, religieuse à Gand. — XIII. Louis *de Bruges*, sire de la Gruthuse, de Steenhuys, etc., comte de Winchester, en Angleterre, capitaine-général et gouverneur de la ville de Bruges, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de

dans un ouvrage important, publié, en 1825, par sir Egerton Brydges, sous le titre de STEMMATA ILLUSTRIA, *præcipue Regia*, in-fol. avec planches héraldiques. Dans cet ouvrage se trouve également rappelée l'origine conjecturale de la maison de Bruges ou Brydges d'un cadet des anciens comtes de Rethel. Nous y renvoyons le lecteur, tant pour les développements généalogiques relatifs à toutes les alliances de la famille et à toutes ses grandes affinités, qu'à l'égard des faits nombreux qui antécèdent l'époque où la filiation

---

Hollande, Zélande et Frise, ambassadeur vers Édouard, roi d'Angleterre, qui, en récompense des services que lui avait rendus le sire de la Gruthuse, lorsque ce prince remonta sur son trône, d'où l'avait fait momentanément descendre la faction du duc de Warwick, lui fit don du comté de Winchester en 1461. Le sire de la Gruthuse mourut en 1492, laissant de Marie *de Borsèle*, son épouse, 1° Jean V, dont on va parler; 2° Jeanne *de Bruges*, femme de Jacques, comte *de Hornes ;* 3° Marie *de Bruges*, épouse d'Adrien, sire *de Gruningen ;* 4° Marguerite *de Bruges*, morte sans alliance; 5° Philippote *de Bruges*, religieuse à Gand, décédée en 1502. — XIV. Jean V *de Bruges*, comte de Winchester, sire de la Gruthuse, de Steenhuys, d'Espierres, d'Avelghem, etc., gouverneur et lieutenant-général en Picardie, épousa 1° Marie, dame *d'Auxy;* 2°, le 30 novembre 1510, Marie *de Melun-Épinoy*. Du premier lit sont issus, 1° Jean VI *de Bruges*, prince de Steenhuys, comte de Winchester, marié avec Louise *de Nesle*, dame d'Offemont, dont il n'eut qu'un seul fils, Louis *de la Gruthuse*, prince de Steenhuys, époux de Marie *de Mouy*, et décédé sans postérité; 2° Marguerite *de la Gruthuse*, dame d'Auxy et de Flavy, femme de Jacques *de Luxembourg-Fiennes*, comte de Gavre. Du second lit est issu René, qui suit. — XV. René, sire *de la Gruthuse*, prince de Steenhuys, comte de Winchester, épousa Béatrix *de la Chambre*, fille de Jean, comte de la Chambre, en Savoie. Il n'en eut qu'une fille, nommée Catherine *de Bruges*, princesse de Steenhuys, comtesse de Winchester, dame de la Gruthuse, mariée, en 1574, avec Louis *de la Baume*, comte de Saint-Amour, et par sa femme comte de Winchester. Les armoiries de cette maison de Bruges, issue des châtelains de Bruxelles, par les sires d'Aa, leurs puînés, étaient : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à la croix de sable*, qui est de l'ancienne maison DE LA GRUTHUSE, aux biens, nom et armes de laquelle celle de Bruges avait été substituée ; *aux 2 et 3 de gueules, au sautoir d'argent*, qui est de l'ancienne maison D'AA. On peut consulter sur cette maison, pour de plus amples détails, les *Trophées de Brabant*, par Butkens, in-fol., t. II, p. 505; *le Blason des chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or*, in-fol., par Maurice, hérault et roi d'armes de sa majesté catholique, p. 65, article LXI; *la Vraie et Parfaite Science des Armoiries*, par Palliot, in-fol., p. 226, et l'ouvrage intitulé *Quartiers Généalogiques des familles nobles des Pays-Bas*, in-4°, Cologne, 1776, p. 171.

est littéralement prouvée par les chartes. Nous commencerons donc la généalogie au premier auteur certain, nommé Simon de Bruges.

I. Sir Simon DE BRUGES, Ier du nom, écuyer du comté de Hereford, en Angleterre, et schériff du Herefordshire, vivait sous le règne du roi Henri III, qui gouverna depuis 1217 jusqu'en 1272. Les nombreuses infractions que ce prince avait faites à la grande charte (*magna charta*), ayant soulevé, en 1263, les barons, Simon de Bruges entra dans cette ligue, qui s'était choisi pour chef Simon de Montfort, comte de Leicester, beau-frère du roi. L'année suivante, le roi confisqua les biens de Simon de Bruges, et en fit don à Roger de Clifford. L'acte de cette concession, daté de la 49e année du règne de ce prince, en exprime le motif en ces mots : *Rex, etc., etc., etc. Scietis nos dedisse, etc., Rogero de Clifford omnes terras et tenementa, etc., quæ fuerunt* Simonis de Bruges, *inimici et rebellis nostri,* etc. Simon de Bruges avait pour frère ou proche parent Thomas de Bruges qui, en 1276, s'offrit pour champion à Thomas de Cantelupe, évêque de Hereford, contre Gilbert, comte de Clare. (*Ex. Regist. Episc. Heref.*, p. 32.) Simon laissa de sa
N.... femme, dont le nom est ignoré :

1°. Simon II, dont l'article suit ;
2°. Hugues de Bruges, } dont on ignore la destinée.
3°. Walter de Bruges, } dont on ignore la destinée.

II. Sir Simon DE BRUGES, IIe du nom, écuyer du comté de Hereford, vivait sous le règne d'Édouard II, qui gouverna depuis 1307 jusqu'en 1327. Simon II épousa la fille d'un seigneur nommé
N.... Walwyn, de laquelle il eut Jean Ier, qui suit.

III. Sir Jean DE BRUGES, Ier du nom, fut nommé député au parlement tenu à York la 16e année du règne d'Édouard II (1322), pour la province et le comté de Hereford. Il est qualifié fils de sir Simon de Bruges dans une charte de la 19e année du règne du même prince (1325). Jean de Bruges était alors marié avec une
N.... dame nommée *Sarra,* laquelle le rendit père de Baudouin, qui suit.

IV. Sir Baudouin DE BRUGES, écuyer, possesseur de terres seigneuriales à Lugwardyne, au comté de Hereford, est ainsi qualifié dans un diplôme d'Édouard III, de l'année 1366. Il épousa Isabelle DE GRANDSON, fille et co-héritière de Pierre de Grandson, baron de Tregoz, au comté de Hereford, d'une branche de l'illustre maison de Grandson, au pays de Vaud, dont une héritière avait porté le nom et les armes, par mariage dans cette famille, des barons de Tregoz, descendus des comtes de Hereford, issus du sang royal d'Angleterre. (*Appendix ad Stemmata Illustria.*, p. 82.) Du mariage de sir Baudouin de Bruges avec Isabelle de Grandson sont provenus :

DE GRANDSON : palé d'argent et d'azur; à la bande de gueules, chargée de 3 aiglettes d'or, brochante sur le tout.

1°. Thomas Ier, qui suit ;

2°. Sir Jean de Brugge, qui se trouva à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il fut député pour le Herefordshire en 1421, et laissa des descendants mâles ;

3°. Simon Brugge de Ley, au comté de Hereford, décédé en 1385, laissant aussi des descendants mâles.

V. Sir Thomas BRUGGE, Ier du nom, héritier des biens de son père, au comté de Hereford, épousa Alicie BERKELEY (1), fille de Thomas Berkeley de Coberley, au comté de Glocester, écuyer, et d'Élisabeth Chandos, de la même maison (mais d'une branche aînée) que Jean Chandos, chevalier de l'ordre de la Jarretière, l'un des capitaines les plus renommés du règne d'Édouard III, tué dans un combat près de Lussac, en Poitou, en 1369. (*Moréri*, t. III, p. 464.) Élisabeth Chandos étaitsœur et héritière de sir Jean

BERKELEY : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 merlettes du même, qui est de *Berkeley*; aux 2 et 3 d'or, à la pile de gueules, qui est *de Chandos*.

(1) La maison de Berkeley, alliée à celle de Brydges, était plus ancienne que celle qui dans la suite a pris le nom du château de Berkeley, que lui avait donné le roi Henri II, lorsque ce prince l'eut confisqué sur les anciens seigneurs de Berkeley. Cette seconde maison de Berkeley était d'origine danoise. De la première était issu Roger, baron de Berkeley, de Dursley et de Coberley, lequel se maria avec la veuve de lord Somery, fille de Gervais Paganel, et d'Isabelle de Beaumont. Celle-ci était fille et héritière de Robert III de Beaumont, comte de Leicester, fils et héritier de Robert II de Beaumont, comte de Leicester, et d'Élisa, fille de Ralph de Waer, comte de Norfolk. Robert II était fils et héritier de Robert Ier, comte de Beaumont, en Normandie, et d'Élisabeth de Vermandois, fille de Hugues de France, surnommé le Grand, comte de Vermandois, fils puîné de Henri Ier, roi de France, petit-fils du roi Hugues Capet.

Chandos, lord Chandos, décédé en 1429, dont les ancêtres avaient toujours figuré parmi les barons depuis Guillaume le Conquérant, et Jean était fils et héritier de sir Thomas Chandos, décédé en 1375. (Voyez *le Baronnage de Dugdale.*) Thomas Brugge ne vivait plus en 1407. A cette époque, le roi Henri IV accorda à Jean Browning, écuyer, des lettres de pardon, pour avoir épousé Alicie de Berkeley, veuve de Thomas Brugge. Cette dame vécut jusqu'en 1414, et laissa de son premier mari :

1°. Gilles Brydges, qui suit ;
2°. Édouard Bruges de Lone, décédé en 1437, laissant :
    Isabelle Bruges, femme de Jean *de Throgmorton.*

VI. Sir Gilles Bruges ou Brydges, Ier du nom, né en 1387, fils aîné et héritier de sir Thomas Brugge, s'établit à Coberley, où étaient situés les biens de sa mère. Il fut élu shériff du Glocestershire en 1453, et fut nommé, en la même année, député au parlement pour le comté de Glocester, avec Guillaume Whittinton, « *Duos notabiles armigeros, homines generosos nativitate.* » Sir Gilles Brydges fut ensuite créé chevalier, et mourut en 1466. Il avait épousé Catherine Clifford, fille de Jean Clifford de Frampton, d'une branche cadette de l'illustre maison de Clifford, au comté de Hereford, de laquelle descendait cette Rosemonde (*), dont l'histoire forme un épisode si intéressant et si affligeant dans les annales du roi Henri II, qu'elle avait rendu père du célèbre Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury. Gilles Brydges eut pour enfants :

Clifford : échiqueté d'or et d'azur ; à la bande de gueules, chargée de 3 lionceaux d'or, brochante sur le tout.

1°. Thomas IIe, dont l'article suit :
2°. Cécile Bridges, mariée 1° avec Thomas *Gates*, écuyer ; 2° avec Jean *Weltesborne*, écuyer.

VII. Thomas Bridges ou Brydges de Coberley, IIe du nom, fut député au parlement tenu en 1459, pour le comté de Glocester, puis élu chevalier pour le comté de Hereford au parlement tenu

(*) La belle Rosemonde Clifford était sœur de Richard Clifford de Frampton. (Voyez *Stemmata illustria*, table LXXXII, p. 25, et tab. CVI, p. 33, pour la notice sur Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury.)

en 1472. Le roi Henri VII le chargea, en 1488, avec Guillaume Berkeley, comte de Nottingham, et plusieurs autres seigneurs, du commandement des troupes destinées à secourir le duc de Bretagne. Il avait épousé Florence DARELL, fille de Guillaume Darell de Littlecote (1), au comté de Wilts, et sœur de sir Georges Darell, père d'Élisabeth Darell qui par son mari, Jean Seymour, fut l'aïeule d'Édouard Seymour, duc de Sommerset, et de la reine Jeanne Seymour, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Du mariage de Thomas Brugge ou Brydges, *aliàs* Bridges de Coberley et de Florence Darell sont issus:

DARELL : d'azur, au lion d'or, couronné d'argent.

1°. Gilles II°, dont l'article viendra;

2°. Henri Bruges de Neubury, écuyer, marié avec la fille de Jean *Hungerford*, d'une très-noble famille. Il laissa deux fils :

A. Sir Richard Bridges de Luggershal, au comté de Wilts, chevalier de l'ordre du Bain, décédé en 1546, et inhumé à Luggershal. Il avait épousé Jeanne *Spencer*, fille de Guillaume Spencer de Wormleighton, laquelle se remaria avec sir Simon Harcourt, et mourut en 1593. Elle avait eu de son premier mari :

Antoine Bridges de Shefford, écuyer, marié avec Barbara *Pexal*, fille de sir Richard Pexal de Beaurepaire, au comté de Hants. Ils laissèrent une fille:

Éléonore Bridges, femme de sir Georges *Brown de Wickham-Breaux*, près Cantorbery;

B. Édouard Bridges de Bradley, au comté de Sommerset, vivant en 1594. Il laissa deux fils :

a. Guillaume Bridges, } dont on ignore la destinée;
b. Antoine Bridges, }

3°. Élisabeth Bruges, femme de Gautier *Rowdon*, écuyer; elle mourut en 1535, après avoir contracté un second mariage;

4°. Alice Bruges, mariée avec Thomas *Chicheley de Wimpole*, au comté de Cambridge;

---

(1) Famille ancienne et considérable, dont était issu Richard *Darell*, époux de Marguerite de Beaufort, fille d'Edmond de Beaufort, duc de Sommerset, par Éléonore Beauchamp, son épouse, fille de Richard, comte de Warwick, et veuve en premières noces de Humfroi, comte de Stafford. Elle laissa de son second mari Marguerite Darell, épouse de sir James lord Audley. (Sandford, *Histoire généalogique*, p. 324.)

5°. Éléonore Bruges, alliée avec Thomas *Pauncefort*, chevalier;
6°. Jeanne Bruges, } non-mariées.
7°. Anne Bruges, }

VIII. Sir Gilles Brydges ou Bruges de Coberley, IIe du nom, fit partie des troupes royales qui défendirent la ville d'Exéter, lorsque cette place fut assiégée par Perkin Warbeck, et il fut armé chevalier pour sa valeur, sur le champ de bataille de Blackheath, le 22 juin 1497. Gilles Brydges devint shériff du comté de Glocester en 1499, et mourut en 1511, ainsi que l'apprennent des fragments de l'inscription qui existait sur sa tombe, et qui se voient encore dans l'église de Coberley. Il avait épousé Isabelle Baynham, fille de sir Thomas, et sœur de sir Georges Baynham, de Clowerwal, en Glocestershire. De ce mariage sont issus trois fils et quatre filles:

Baynham : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 rencontres de bœuf du même.

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Thomas Brydges, auteur de la *branche* de Keinsham *, en Sommersetshire;
3°. Guillaume Brydges;

---

* BRANCHE DE BRYDGES DE KEINSHAM, *éteinte*.

IX. Thomas Brydges de Keinsham, au comté de Sommerset, IIIe du nom, second fils de sir Gilles Brydges de Coberley et d'Isabelle Baynham, a fondé à Keinsham une branche qui a joui pendant 200 ans de tout l'éclat que peuvent donner une grande fortune et de belles alliances. Il épousa Anne Sydenham (*), fille de Jean Sydenham d'Orchard, au comté de Sommerset, écuyer. Thomas Brydges mourut le 14 novembre 1559, et fut inhumé à Charlesbury, au comté d'Oxford. Il laissa un fils et deux filles :

Sydenham.

1°. Henri, dont l'article suit;
2°. Marie Bridges, femme de Roland *Arnold*;
3°. Ellen Bridges, femme de Jean *Ashfield*.

Hungerford : de sable, à 2 fasces d'argent, accompagnées en chef de 3 besants du même.

X. Henri Bridges de Keinsham, écuyer, décédé en 1597, et inhumé à Keinsham, avait épousé Anne Hungerford, fille de Jean Hungerford de

---

(*) Voyez l'itinéraire de Leland, antiquaire célèbre, qui vivait sous le règne de Henri VIII.

4°. Ursule Brydges, épouse de Jean *Sydenham de Brimpton*, au comté de Sommerset;
5°. Florence Brydges, femme de Guillaume *Morgan*, gentilhomme du pays de Galles;
6°. Catherine Brydges, femme de Richard *Poole*, du comté de Glocester;
7°. Anne Brydges, alliée à sir Rice *Mansel*, du comté de Glamorgan.

IX. Sir Jean Brydges de Coberley, IIe du nom, et premier baron de Chandos, a joué un rôle important dans l'histoire de la reine Marie Tudor, fille du roi Henri VIII. Jeanne Grey, fille aînée de Henri Grey, duc de Suffolk, et de Françoise Brandon (fille de Charles Brandon, duc de Suffolk, et de la princesse Marie Tudor, veuve de Louis XII, roi de France et fille du roi Henri VII), avait été proclamée reine contre son vœu, par les intrigues du duc de Northumberland, le 10 juillet 1553, au préjudice de la princesse Marie, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, laquelle, de son côté, avait été unanimement reconnue reine à Londres le 14 juillet de la même année, par les soins du comte d'Arondel. Jean Brydges ne fut point étranger aux événements qui fixèrent la couronne d'Angleterre sur

---

BRANCHE DE BRYDGES DE KEINSHAM.

Doune-Anmey, au comté de Glocester, écuyer, issu d'une famille très-noble. Henri eut pour fils et héritier Thomas IV, qui suit.

XI. Sir Thomas Brydges de Keinsham, IVe du nom, chevalier, laissa de N.... Hyde, sa femme, Édouard, qui suit.

Hyde : de gueules, à 3 chevrons d'argent.

XII. Édouard Bridges de Keinsham, écuyer, épousa Philippe Speke, fille de sir Georges Speke, chevalier de l'ordre du Bain. Elle mourut le 6 décembre 1628, à l'âge de 34 ans, et fut inhumée à Keinsham. Ses enfants furent :

Speke :

1°. Thomas V, qui suit;
2°. Georges Bridges de Lincoln's-Inn, mort le 1er janvier 1677, laissant :
Catherine Bridges, décédée le 15 avril 1687.

XIII. Sir Thomas Bridges de Keinsham, Ve du nom, né en 1617, mourut le 20 février 1706. Il avait épousé Anne Rodney, décédée en 1705, fille et héritière en partie de sir Georges Rodney, de Rodney-Stoke, au comté de Sommerset. Elle le rendit père de :

Rodney : d'or, à 3 aigles de pourpre.

la tête de l'héritière légitime, et celle-ci lui donna une marque insigne de sa confiance, en lui remettant le commandement de la Tour de Londres, où furent enfermés Jeanne Grey, après 9 jours de règne, lord Guilford-Dudley, son mari, et ses principaux adhérents. La reine Marie avait d'abord suspendu l'exécution de la sentence de mort prononcée contre ces deux époux; mais d'après de nouveaux ordres de cette princesse, elle fut exécutée le 12 février 1554, à la suite de la révolte de Thomas Wyat. (*Vie de Jeanne Grey*, par M. Harris Nicolas, in-8°, 1825.) Sir Jean Brydges fut créé baron Chandos de Sudley, et pair d'Angleterre, avec transmission de ces titres à toute sa descendance masculine, d'après l'ordre de primogéniture, par lettres patentes de la reine Marie, du 8 avril de la même année 1554, et mourut le 4 mars 1556. (V. St.) Il avait épousé Élisabeth Grey, fille d'Edmond baron Grey de Wilton, (celui-ci fils de Jean Grey, d'une des familles les plus illustres d'Angleterre) issue du sang royal de Plantagenet, de France, etc., etc., et de Constance de Hollande, de la

Grey : fasce d'argent et d'azur, la 1re fasce chargée d'un lambel de gueules.

BRANCHE DE BRYDGES DE KEINSHAM.

1°. Sir Thomas Bridges de Keinsham, chevalier de l'ordre du Bain, mort avant son père, le 1er janvier 1661, sans postérité;

2°. Henri Bridges de Keinsham, écuyer, né en 1648, décédé en 1728, âgé de 81 ans, sans postérité masculine. Il avait épousé 1° Diane *Holles*, fille de Jean Holles, comte de Clare; 2° N.... *Freeman*, fille de N.... Freeman, de Bristol;

3°. Georges-Rodney, qui suit.

XIV. Georges-Rodney Bridges d'Avington, au comté de Hants, écuyer, épousa Marie-Anne Brudenell, fille de Robert Brudenell, comte de Cardignan, et veuve de Francis Talbot, comte de Shrewsbury, qu'elle avait rendu père de Charles Talbot, duc de Shrewsbury, homme d'état d'un caractère historique, qui fut appelé aux affaires du temps du roi Guillaume III et de la reine Anne. Elle eut de Georges-Rodney Bridges, un fils, qui suit.

Brudenell : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 morions de sable.

XV. Georges Bridges d'Avington, au comté de Hants, écuyer, député au parlement pour la cité de Winchester, épousa N.... Wolfe, fille de sir Joseph Wolfe, chevalier. Cette dame survécut à Georges Bridges, son mari, lequel mourut sans postérité en 1751, après avoir légué tous ses biens au dernier duc de Chandos, son parent, chef de la branche aînée survivante de sa famille.

Wolfe de Swedland : d'or, à la barque de gueules en fasce.

famille ducale de Sommerset et d'Exeter, alliée à la famille royale de Plantagenet. (*Stemmata Illustria*, tabl. CXIII et CXIV, p. 34.) Élisabeth Grey mourut en 1559, laissant :

1°. Edmond, dont l'article viendra ;

2°. Charles, auteur de la *seconde branche de Chandos*, devenue ducale en 1719. Elle sera mentionnée plus loin ;

3°. Antoine, dont descend la *troisième branche*, également rapportée après les deux aînées ;

4°. Henri Brydges, décédé sans postérité en 1617, et inhumé dans l'église d'Avening, au comté de Glocester ;

5°. Richard Brydges, *de North-Cerney*, au comté de Glocester, mort en 1592, laissant :

A. Jean-Brydges, décédé sans postérité en 1656 ;

B. Françoise Brydges, femme de Richard *Moore de Rotherwick*, au comté de Hants, écuyer ;

6°. Gilles Brydges ;

7°. Étienne Brydges ;

8°. Catherine Brydges, mariée avec Edmond *Sutton*, lord Dudley ;

9°. Élisabeth Brydges, femme de Jean *Tracy de Todington*, au comté de Glocester, écuyer ;

10°. Marie Brydges, alliée avec Georges *Throgmorton*, écuyer.

X. Edmond Brydges, deuxième baron de Chandos de Sudley, chevalier de l'ordre de la Jarretière, s'est rendu célèbre par ses exploits en Écosse sous le règne d'Édouard VI, et fut décoré de l'ordre de Saint-Georges par la reine Élisabeth. Il épousa Dorothée de Bray, fille d'Édouard baron de Bray, de laquelle il eut deux fils et deux filles :

De Bray : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 membres de griffon arrachés du même.

1°. Gilles Brydges, troisième baron de Chandos de Sudley (*), décédé le 21 février 1594, n'ayant eu de Françoise *Clinton*, son épouse, fille d'Edmond Clinton, comte de Lincoln, que deux filles ;

A. Élisabeth Brydges de Chandos, femme de Jean *Kennide*, chevalier ;

B. Catherine Brydges de Chandos, mariée avec François, baron *Russel de Tornhaugh*, comte de Bedfort, aïeul des ducs de Bedfort existants aujourd'hui ;

2°. Guillaume Ier, qui suit ;

3°. Éléonore Brydges de Chandos, mariée avec Georges *Giffard de Chillington*, au comté de Stafford ;

(*) *Voyez* les *Discours* adressés à la reine Élisabeth quand elle visita, à Sudley, Gilles Brydges, 3e lord de Chandos, imprimés par sir Egerton Brydges, à Lée-Priory, avec le portrait du même Gilles, 3e baron de Chandos.

4°. Catherine Brydges de Chandos, mariée avec Guillaume baron *Sands de la Vine*, au comté de Southampton.

XI. Guillaume Brydges, Ier du nom, quatrième baron de Chandos de Sudley en 1594, après le décès de son frère aîné, mourut en 1602, dernière année du règne d'Élisabeth. Il avait épousé Marie Hopton, fille de sir Owen Hopton, chevalier, lieutenant de la Tour de Londres. De ce mariage sont provenus trois fils et trois filles :

Hopton :

1°. Grey, dont l'article suit;

2°. Gilles Bridges, chevalier, mort sans postérité en 1628;

3°. Guillaume Bridges, lequel eut pour fille :

Marie Brydges, femme de Col.-Jacques *Young*, morte en 1687;

4°. Françoise Brydges, mariée 1° avec Thomas *Smith d'Abington*, secrétaire du roi Jacques Ier; 2° avec Thomas *Cecill*, comte d'Exeter, décédé en 1621 et inhumé dans léglise cathédrale de Westminster (1). Elle mourut en 1662, et fut inhumée dans l'église cathédrale de Winchester, au comté de Southampton;

5°. N.... Brydges de Chandos, femme de Thomas *Turvile;*

6°. Beate Brydges de Chandos, épouse de Henri *Poole de Saperton*, au comté de Glocester, chevalier.

XII. Grey Brydges, cinquième baron de Chandos, fut surnommé dans les chroniques du temps le *roi de Cotswold*, à cause des grands biens qu'il possédait dans le comté de Glocester, de sa munificence et de la nombreuse suite qui l'accompagnait à la cour. Il mourut en 1621, dans un voyage qu'il avait fait en Italie. D'Anne Stanley, son épouse, fille et héritière en partie de Ferdinand Stanley, comte de Derby, issu du sang royal d'Angleterre, sont provenus deux fils et deux filles :

Stanley : d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 rencontres de cerf d'or.

(1) Le portrait de Françoise Brydges, comtesse d'Exeter, se voit au cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi, à Paris. Il est sous cadre, dans l'embrâsure de la première croisée en entrant, et coté n° 81. En Angleterre, le prix d'une seule épreuve de cette gravure, le plus bel ouvrage de Faithorne, est de 20 louis d'or. Par une erreur inconcevable, elle est dite, sur la planche, fille de lord Cavendish, quoique d'ailleurs nommée Françoise Bridges, comtesse d'Exeter. L'original de cette gravure est un des plus beaux portraits de Van-Dyck, et existe aujourd'hui à Strawbery-Hill, château du célèbre Horace Walpole, comte d'Orford. (*Voy.* l'ouvrage ayant pour titre *Notice des Estampes exposés à la Bibliothèque du Roi*, par du Chesne aîne; Paris. 1823, in-8°, 2° édition, p. 45. Indépendamment de l'explication de la gravure de Faithorne, cet ouvrage donne le récit de la vie et des malheurs de la comtesse d'Exeter.

1°. Georges, qui suit;
2°. Guillaume II, mentionné après son frère aîné;
3°. Élisabeth Brydges de Chandos, femme de Jacques *Touchet*, baron Audley, pair d'Angleterre, et comte de Castlehaven en Irlande;
4°. N.... Brydges de Chandos, femme de N.... *Torteson*.

XIII. Georges Brydges, sixième baron de Chandos de Sudley, se signala au service du roi Charles Ier, notamment le 26 septembre 1643, à la bataille de Neubury, où il eut trois chevaux tués sous lui, en chargeant, à la tête de son régiment, les troupes de la faction parlementaire, commandées par le comte d'Essex. Le roi, pour récompenser le baron de Chandos des services qu'il avait rendus à sa cause dans cette journée meurtrière, lui offrit de le créer comte de Neubury; mais le baron ne voulut accepter cet honneur qu'après que le roi eut été rétabli dans la plénitude de son pouvoir. (*Moréri*, t. II, p. 318; *Regum Pariumque Magnæ Britanniæ*, par Im-Hoff, in-fol., p. 213.) Le comte de Clarendon, en son Histoire de la Rébellion contre le roi Charles Ier, a fort bien tracé le caractère du baron de Chandos. Celui-ci mourut sans postérité mâle au mois de février 1655, et ses biens héréditaires passèrent alors à son second frère, puis de celui-ci au chef de la branche descendue de Charles, second fils de Jean Brydges, premier baron de Chandos, d'après la charte d'érection et de substitution de cette pairie. Georges Brydges avait épousé, 1°, en 1637, Susanne Montagu, fille de Henri Montagu, comte de Manchester; 2° Jeanne Savage, fille de Jean Savage, comte de Rivers, à laquelle le baron de Chandos légua ses domaines, ce qui nuisit beaucoup à la splendeur de sa famille. Georges Brydges laissa quatre filles:

Montagu : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à 3 losanges accolée de gueules, à la bordure de sable; aux 2 et 3 d'or, à l'aigle de sinople.

Savage : d'argent, à 6 lionceaux de sable.

Du premier lit :

1°. Eulalie Brydges, morte en 1668, âgée de 17 ans;
2°. Marguerite Brydges, mariée 1°, en 1668 avec Guillaume *Brownlow de Humby*, qui mourut sans enfants en 1675; 2° avec sir Thomas *Skipwith*, baronnet, qui mourut en 1710;
3°. Élisabeth Brydges, épouse d'Édouard, baron *Herbert de Cherbury*;

Du second lit :

4°. Lucie Brydges, femme d'Adam *Loftus de Rathfarnam*, et aïeule de Philippe, duc de Warton, célèbre dans les poésies de Pope;
5°. Catherine Brydges, morte sans alliance.

N....

XIII. Guillaume Brydges, IIe du nom, septième baron de Chandos en 1655, après la mort de son frère aîné, lui survécut jusqu'en 1676; mais, comme il ne laissa en mourant que des filles, la baronnie pairie de Chandos fut dévolue par droit de succession masculine au chef de la seconde branche de cette maison. Les filles de Guillaume Brydges se nommaient:

1°. Marie Brydges de Chandos;
2°. Françoise Brydges de Chandos;
3°. Rebecca Brydges de Chandos.

SECONDE BRANCHE,

Devenue ducale de Chandos en 1719.

Carne : de gueules, au pélican d'or.

X. Charles Brydges, seigneur de Wilton-Castle (1), au comté de Hereford, second fils de sir Jean Brydges de Coberley, IIe du nom, premier baron de Chandos-Sudley, et d'Élisabeth Grey de Wilton, fut inhumé à Bridstow, au comté de Hereford, le 9 avril 1619, étant alors âgé de 98 ans environ. Il avait épousé Jeanne Carne, fille de sir Édouard Carne de Wenny, au comté de Glamorgan. Leurs enfants furent:

1°. Gilles III, dont l'article suit;
2°. Tristram Bridges, mort sans postérité;
3°. Thomas Bridges, mort en 1646, ayant eu deux filles seulement;
4°. Catherine Bridges, femme de Pierre *Cockes*.

Scudamore : d'azur, à trois étriers d'or.

XI. Sir Gilles Bridges, IIIe du nom, seigneur de Wilton-Castle, fut créé baronnet le 17 mai 1627, et mourut au mois de novembre 1637. Il avait épousé Marie Scudamore, sœur de Jacques, vicomte Scudamore, de Holme-Lacy, au comté de Hereford. De ce mariage sont issus:

1°. Jean III, dont l'article viendra;
2°. Charles Bridges de Tewksbury, né en 1625, décédé en 1669, laissant d'Anne, son épouse, morte en 1695:

(1) Charles Brydges avait acheté le vieux château de Wilton, situé près de Ross, de ses cousins les Grey, barons de Wilton.

A. Charles Brydges, mort jeune à Constantinople, pendant l'ambassade de son cousin Jacques, huitième lord de Chandos;
B. Jean Brydges de Tewksbury, né en 1660, mort sans enfants en 1731;
C. Gilles Brydges, né en 1668, mort célibataire en 1705;
D. Anne Brydges, femme de Walter *Higford;*

3°. Gilles Bridges, né en 1628, mort célibataire en 1703.

XII. Sir Jean BRIDGES, IIIe du nom, baronnet, naquit en 1623. Son château de Wilton fut ruiné dans les guerres civiles. Il avait épousé Marie PEARLE, fille et héritière de Jacques Pearle de Dewsall et Aconbury, au comté de Hereford. Jean Bridges mourut au mois de février 1651, et sa veuve se remaria avec sir Guillaume Powell, baronnet. Elle avait eu de son premier mari :

PEARLE :

1°. Jacques I[er], qui suit;
2°. Pénélope Brydges, mariée avec Guillaume *Jones de Lanwarne,* au comté de Hereford;
3°. Françoise Brydges, épouse de Guillaume *Brabourne,* mort sans postérité;
4°. Béate Brydges;
5°. Anne Brydges, alliée avec Christophe *Jeffries;*
6°. Marguerite Brydges, femme de Thomas *Townshend*, écuyer.

XIII. Sir Jacques BRYDGES, I[er] du nom, baronnet, né en 1642, devint le 8[e] baron de Chandos, pair d'Angleterre, le 15 février 1676, par la mort du dernier rejeton mâle de la branche aînée de sa famille. Il fut nommé ambassadeur à Constantinople en 1680, et mourut le 16 octobre 1714. Il avait épousé Élisabeth BERNARD, fille et héritière en partie de sir Henri Bernard, de Londres. Elle survécut à son mari jusqu'en 1719. Ils avaient eu 22 enfants, entr'autres:

BERNARD : d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 3 coquilles du même.

1°. Jacques II, qui suit;
2°. Henri Brydges, archi-diacre et chanoine de l'église de Rochester, au comté de Kent, mort en 1726, à 54 ans. Il avait épousé, en 1705, Arrabelle *Atkins,* fille de sir Robert Atkins, chef baron de la cour de l'échiquier. Ils laissèrent :

Jacques Brydges, mort au mois de juillet 1789, sans enfants de Jeanne *Brydges,* fille et héritière en partie de Jean Brydges, marquis de Caernarvon;

3°. François Brydges, mort sans postérité en 1714, âgé de 28 ans;

4°. Marie Brydges, mariée avec Théophile *Leigh d'Adlestrop*, au comté de Glocester;

5°. Élisabeth Brydges, femme, 1° d'Alexandre *Jacob*, 2° du docteur *Dawson*;

6°. Emma Brydges, femme d'Edmond *Chamberlaine de Stowe*, au comté de Glocester, écuyer;

7°. Anne Brydges, alliée avec Charles *Walcote de Walcote*, au comté de Salop;

8°. Catherine Brydges, mariée 1° avec Brereton *Bourchier*, écuyer; 2° avec Henri *Perrot de North-Leigh*, au comté d'Oxford, écuyer.

LAKE : de sable, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croisettes fichées du même.

WILLOUGHBY : d'or, frette d'azur.

XIV. Jacques BRYDGES, IIe du nom, premier duc et 9e baron de Chandos, chancelier de l'université de Saint-André, fut créé vicomte Wilton et comte de Caernarvon le 19 octobre 1714, et enfin marquis de Caernarvon et duc de Chandos le 30 avril 1719. Il mourut le 9 août 1744. Il avait épousé 1°, en 1697, Marie LAKE, fille de sir Thomas Lake, de Cannons, au comté de Middlesex, morte en 1712, âgée de 47 ans; 2° Cassandre WILLOUGHBY, fille de Thomas Willoughby, lord Middleton, morte sans enfants en 1735; 3° Lydie, veuve de sir Thomas Duvall, morte également sans postérité en 1750. Du premier mariage sont issus :

1°. Jean-Brydges, marquis de Caernarvon, mort avant son père le 28 avril 1727, âgé de 24 ans. Il avait épousé Catherine *Tollemache*, fille de Lionel Tollemache, comte de Dysart, laquelle le rendit père de :

A. Catherine Brydges, mariée 1° avec Edwin *Stanhope*, qu'elle rendit père de l'amiral sir Henri Stanhope, baronnet, dont le fils sir Edwin Stanhope, baronnet, possède une moitié de l'héritage des vicomtes Scudamore, comme heritier par ligne féminine du corps de Gilles Brydges de Wilton et de Marie Scudamore; 2° avec N... *Capt-Lyon;*

B. Jeanne Brydges, femme de son cousin Jacques *Brydges*, qui mourut sans postérité en juillet 1789;

2°. Henri, dont l'article suit.

BRUCE : d'or, au sautoir de gueules; au chef du même, au canton d'argent, chargé d'un lion de sable.

XV. Henri BRYDGES, 2e duc de Chandos, pair d'Angleterre, décédé en 1771, avait épousé 1° Marie BRUCE, fille et héritière en partie de Charles Bruce, comte de d'Aylesbury, qui, par le mariage de son père avec la sœur et héritière de Guillaume Seymour, duc de Sommerset, se trouvait héritier de Françoise Grey, fille et héritière en partie de Françoise Brandon, fille aînée de Charles Brandon, duc

de Suffolk, et de la princesse Marie Tudor, veuve de Louis XII, roi de France; 2° Anne .....; 3° N.... Major, fille et héritière en partie de sir Jean Major, baronnet. Henri Brydges, duc de Chandos, a eu pour enfants :

Major : d'azur, à 3 colonnes d'argent.

Du premier lit :

1°. Jacques III, qui suit;

2°. Catherine Brydges, femme de son cousin Jacques *Leigh d'Adlestrop*, au comté de Glocester, écuyer, qu'elle rendit père de :

Jacques Leigh d'Adlestrop, décédé laissant un fils et héritier nommé Chandos Leigh de Stone-Leigh, au comté de Warwick, auteur de plusieurs poésies;

Du second lit :

3°. Auguste Brydges, femme de Henri-Jean *Kearney*, écuyer, morte sans postérité.

XVI. Jacques Brydges, III° du nom, 3° duc de Chandos, lord-steward du palais du roi, né le 27 décembre 1731, mourut sans enfants mâles au mois de septembre 1789. Il avait épousé 1° N.... Nichol, fille et héritière de Jean Nichol, morte sans postérité; 2° Anne-Elisa Gamon, décédée en 1818, fille de Richard Gamon de Datchworthbury, écuyer, et d'Élisabeth Grace de la Grange (1), et sœur de sir Richard Gamon, baronnet, veuve du gouverneur Roger Elletson. De ce mariage est née une fille unique :

Nichol : d'argent, à une tête de lion de sable.

Gamon : d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de trois houssettes d'argent.

Anne-Élisabeth Brydges de Chandos, mariée, le 16 avril 1796, avec Richard *Grenville*, marquis de Buckingham, créé duc de Buckingham et de Chandos en 1822. Elle est première héritière de la fille aînée de la princesse Marie Tudor.

TROISIÈME BRANCHE,

Héritière légale, depuis 1789, des nom, armes et titres de la maison de Brydges-Chandos.

X. Sir Antoine Brydges, Ier du nom, écuyer, troisième fils (2)

---

(1) *Voyez* le portrait de cette dame et ceux de Jacques Brydges et du père et de l'aïeul de ce dernier duc de Chandos dans les *Mémoires historiques et généalogiques de la maison de Grace*, petit in-4°. Londres, 1823, imprimés sur papier fin de Chine.

(2) Antoine Brydges ajouta pour brisure une étoile au 1er canton de la croix de

de sir Jean Brydges de Coberley, IIe du nom, premier baron Chandos de Sudley, et d'Élisabeth Grey de Wilton, (*Im-Hoff*, tab. CXXIV), épousa Catherine FORTESCUE, fille de Henri Fortescue de Falkburn-Hall, au comté d'Essex, d'une branche de l'ancienne et illustre maison de Fortescue, l'une des plus considérables de cette époque (1). De ce mariage sont issus :

FORTESCUE : d'argent, à la bande ecotée de sable, accostée de deux filets du même émail.

1°. Robert, dont l'article suit;
2°. Élisabeth Brydges, femme de Thomas *Brayne*, du comté de Glocester;
3°. Catherine Brydges, mariée avec sir Jean *Astley de Maidstone*, chevalier, maître des menus plaisirs (*Master of the revels*) du roi Charles Ier. Ce seigneur mourut en 1639. Par un testament qu'il avait fait cette année, il avait légué 1000 livres sterling à Anne ou Agnès Brydges, nièce de sa femme. Celle-ci lui survécut : mais, comme elle ne laissa pas d'enfants, leurs biens passèrent à l'héritier du sang le plus prochain de son mari, sir Jacques Astley, créé lord Astley de Reading par le roi Charles Ier. L'inscription funéraire de sir Jean Astley se voit en l'église de Maidstone. Catherine Brydges, sa veuve, y est dite : « fille d'Antoine Bridges, frère d'Edmond » Bridges, lord Chandos de Sudley. » Il était fils de sir Jean Astley de Maidstone, maître de l'office des bijoux de la reine Élisabeth, et l'un des seigneurs le plus en faveur et en crédit auprès de cette princesse, et de Marguerite Grey de Barwell, en Leicestershire, proche parente de la famille noble et illustre de Grey, comtes de Kent.

XI. Sir Robert BRYDGES, écuyer, s'établit à Maidstone, au comté de Kent, par suite du mariage de sa sœur avec sir Jean Astley. Sa femme, dont le nom est ignoré, mourut en 1616. Robert Brydges lui survécut jusqu'en 1636, et tous deux furent inhumés dans l'église de Maidstone. Ils laissèrent un fils et une fille :

N....

---

ses armoiries. En Angleterre, cette brisure est le signe qu'un 3e fils et aussi sa postérité mâle, sont obligés de prendre, et chaque fils puîné a un signe distinctif, qui explique son ordre dans la primogéniture. Ce n'a été qu'à partir de 1789, époque où la branche ducale de Chandos s'est éteinte, que la branche formée par Antoine Brydges a quitté cette étoile, comme devenant branche aînée de la maison.

(1) De cette maison était le célèbre lord-chef de justice d'Angleterre Jean Fortescue, créé chancelier de la Couronne en 1461, auteur du livre intitulé : *de Laudibus Legum Angliæ*. Les Fortescue étaient alliés à la famille d'Anne de Bouleine, mère de la reine Élisabeth.

1°. Édouard Ier, qui suit;

2°. Anne Brydges, née à Maidstone, et sœur jumelle d'Édouard. Elle épousa Guillaume *Best*, dont elle eut un fils :

Astley Best, né en 1641, et nommé au baptême par milady Astley.

XII. Edouard Brydges, Ier du nom, né à Maidstone en 1603, épousa Catherine Sharpe, descendue d'une petite famille noble de Charte-Magna, dans la province de Kent. De ce mariage sont issus quatre fils :

Sharpe : d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 phéons d'argent.

1°. Édouard Brydges,
2°. Robert Brydges,
3°. Jean Brydges,
} morts jeunes;
4°. Autre Jean Brydges, qui suit.

XIII. Jean Brydges, IIIe du nom, né en 1634, s'établit à Cantorbéry, et mourut en 1699, à l'âge de 65 ans. Il avait épousé 1° Marie Ockman, décédée sans postérité; 2° Marie Young, laquelle le rendit père de quatre fils :

Ockman : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de 3 croissants du même.

Young :

1°. Jean IV, qui suit;
2°. Édouard Brydges,
3°. Thomas Brydges,
4°. Robert Brydges,
} morts sans postérité.

XIV. Jean Brydges, IVe du nom, né à Cantorbéry au mois d'octobre 1680, fit ses études à Oxford, et fut admis, en 1699, au collége Grays-Inn (des jurisconsultes) à Londres. En 1704, il entra dans la carrière du barreau, et vécut jusqu'au mois de juillet 1712. Il avait épousé Jeanne Gibbon, fille et héritière d'Édouard Gibbon (1), écuyer de Westcliffe, près Douvres, et de Marthe Roberts, fille de Jean Roberts de Cranbroke, au comté de Kent, chevalier. De ce mariage sont issus deux fils et une fille :

Gibbon : de sable, au lion d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.

---

(1) Frere aîné de Mathieu Gibbon, né à Westcliffe vers 1640, dont l'arrière-petit-fils fut le célèbre Édouard Gibbon, auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, décédé en 1794. La famille Gibbon est ancienne. Voyez *Philipot Villare Cantianum*, 1661, et *Stemmata Illustria*, p. 94.

1°. Jean Brydges de Wootton, au comté de Kent, écuyer, né au mois d'avril 1710. Ce seigneur, après avoir terminé son éducation à Cambridge, se retira au château de Wootton, entre Cantorbéry et Douvres. Il hérita de cette seigneurie de Wootton de la famille de sa mère, dont Jean Brydges, son père, avait déjà acquis d'une autre héritière une partie des biens, et il mourut sans avoir été marié, en avril 1780, âgé de 70 ans;

2°. Édouard II, qui a continué la descendance;

3°. Debora Brydges, mariée avec Édouard *Tymewell de Chigwell*, au comté d'Essex, écuyer, décédé en 1762, veuf depuis 1752.

EGERTON : d'argent, au lion de gueules, accompagné de 3 phéons de sable.

XV. Sir Édouard BRYDGES, IIe du nom, frère unique et héritier de Jean, naquit au mois de janvier 1712. Il fit aussi ses études à Cambridge, après quoi il se retira dans son château de Wootton, où il passa ses jours dans la retraite. Au mois de mars 1747, Édouard Brydges fit un mariage digne de la première splendeur de sa famille, en épousant Jemina EGERTON, fille et héritière en partie de Guillaume Egerton, chanoine titulaire de l'église de Cantorbéry, recteur de Penshurst, au comté de Kent, et chancelier de Hereford (1), et d'Anne Head, fille de sir Francis Head, baronnet. Sir Édouard Brydges est décédé au mois de novembre 1780. Sa veuve lui a survécu jusqu'en 1809. Elle avait alors 81 ans. Leurs enfants furent :

---

(1) Il était fils puîné de Thomas Egerton de Tatton-Park, en Cheshire, et d'Esther Busby, fille de sir Jean Busby, chevalier, et de Judith Mainvaring, fille de sir Guillaume Mainvaring, chevalier. Thomas était troisième fils de Jean Egerton, deuxième comte de Bridgewater, et de lady Élisabeth Cavendish, fille de Guillaume Cavendish, duc de Newcastle; et Jean était fils d'autre Jean Egerton, premier comte de Bridgewater, et de Françoise Stanley, fille et héritière en partie de Ferdinand Stanley, cinquième comte de Derby, décédé en 1595; ce dernier fils et héritier de Henri Stanley, quatrième comte de Derby, et de Marguerite Clifford, fille et héritière de Henri Clifford, comte de Cumberland, et d'Éléonore Brandon, fille et héritière en partie de Charles Brandon, duc de Suffolk, et de la princesse Marie Tudor, fille de Henri VII, roi d'Angleterre, et veuve en premières noces de Louis XII, roi de France. Jean, frère aîné de Thomas Egerton, fut le troisième comte de Bridgewater. Il eut pour fils cadet Henri Egerton, évêque de Hereford, aïeul de François-Henri Egerton, aujourd'hui comte de Bridgewater.

Françoise Stanley, épouse de Jean Egerton, premier comte de Bridgewater, était sœur puînée d'Anne Stanley, femme de Grey Brydges, cinquième baron de

1°. Édouard-Tymeweil Brydges de Wootton, né au mois de mai 1749. Devenu l'aîné de sa famille, en 1789 par l'extinction de la branche ducale de Chandos, en octobre de la même année il présenta au roi sa *pétition de droit*, tendant à être mis en possession de la baronnie et pairie de Chandos, dont la substitution graduelle venait de lui échoir par droit d'hérédité masculine, conformément aux lettres-patentes d'institution de cette pairie de 1554. Édouard Brydges produisit, sur les deux premiers degrés de sa branche, une généalogie faite par les hérauts d'armes en 1634, et signée par Gilles Brydges de Wilton, baronnet, alors chef de la seconde branche, et pour les degrés suivants l'extrait légalisé des registres de la paroisse de Maidstone, constatant les naissances, mariages et décès de ses aïeux ; enfin, à ces preuves littérales, il joignit le témoignage de lady Catherine Leigh, sœur du dernier duc de Chandos, et celui de lady Catherine Brydges de Caernarvon, petite-fille du premier duc de Chandos. La pétition d'Édouard Brydges fut examinée par le procureur-général du roi, qui, par sa décision datée du mois de janvier ou février 1790, déclara que le prétendant avait prouvé son droit à la pairie comme héritier mâle du corps du premier pair, sir Jean Brydges de Coberley, créé baron de Chandos en 1554. Après cette première formalité, l'usage en a établi une seconde, celle de renvoyer la pétition à l'examen de la chambre des Pairs. Mais cet usage qui n'est point autorisé par la constitution britannique, peut exposer souvent les familles de pairs à une décision illégale et vexatoire, et telle a été l'issue de la longue

---

Chandos de Sudley, et Élisabeth, femme de Henri Hastings, comte d'Huntingdon, était troisième sœur de Françoise Stanley. Ces trois sœurs, héritières du sang des maisons royales de Tudor et de Plantagenet, ont transmis cette illustre consanguinité à tous leurs descendants directs, notamment aux comtes de Bridgewater-Egerton, aux comtes d'Huntingdon, aux barons de Chandos de la première branche de Brydges, et à sir Egerton Brydges, héritier légal de la baronnie de Chandos.

Françoise Brandon, sœur aînée d'Éléonore, et fille de la princesse royale Marie Tudor et du duc de Suffolk, épousa Henri Grey, qui par elle devint duc de Suffolk et père de Catherine Grey, épouse d'Édouard Seymour, comte de Hertford et baron de Beauchamp, décédé en 1621. Le dernier duc de Chandos, décédé sans postérité mâle en 1789, ayant épousé l'héritière des comtes d'Aylesbury, descendus par les femmes de la maison de Seymour, avait recueilli cette même affinité royale, qui, par les alliances qu'on vient de rappeler, est échue successivement aux trois principales branches de la maison de Brydges, affinité existante non-seulement avec les maisons de Tudor et de Plantagenet, mais encore avec les maisons de Stuart et de Brunswick, lesquelles tiraient leurs prétentions au trône d'Angleterre de Marguerite Tudor, sœur aînée de la princesse Marie Tudor. (*Stemmata Illustria*; *Art de Vérifier les Dates*, t. VII, pp. 158, 186 et 230.)

instance poursuivie par Édouard Brydges jusqu'en 1803. L'avocat du prétendant fut à la première époque sir Jean Scott, solliciteur-général du roi. Lorsqu'en 1793, ce magistrat fut élevé à l'office de procureur-général de S. M., il lui fut permis de continuer sa fonction d'avocat pour le prétendant, et le nouveau solliciteur-général fit l'office d'avocat pour le roi comme partie adverse. Enfin, en 1799, Jean Scott fut élevé à la pairie sous le titre de *baron Eldon*, puis, en 1801, à l'office de grand chancelier d'Angleterre. En 1803, lorsque tous les débats furent terminés, lord Eldon, dans son office de chancelier, résuma cette cause; et, dans un discours plein de profondeur et de clarté, après avoir fait ressortir la force des arguments sur lesquels chaque opinion était fondée, il conclut à l'admission de la demande du prétendant, après avoir reconnu que l'évidence de son droit reposait sur les preuves les plus fortes. La haute-chambre du parlement, à la référence de laquelle toutes les demandes semblables sont soumises, par un usage introduit postérieurement à la grande charte et à la jurisprudence des fiefs, s'était formé des doutes chimériques sur le premier degré de la production, d'après le testament d'une veuve, nommée Anne Jackson, *aliàs* Bridges, de Londres, fait en l'année 1640, parce que cette dame nomma une lady Astley, *sa tante*. Le rapprochement de cette veuve avec Anne Brydges de Maidstone, femme de Guillaume Best, parut présenter quelque analogie contradictoire : mais la chambre ne fit pas assez attention que la première Anne Jackson, *aliàs* Bridges, de Londres, ne portait ce dernier surnom que comme veuve d'un Bridges, et non pas comme issue de la famille Brydges, à laquelle cette dame était d'ailleurs tout-à-fait étrangère. Telle était pourtant la principale cause qui, depuis 13 années, suspendait la décision du *comité des priviléges*. Édouard Brydges, fatigué d'une attente aussi longue et aussi vaine pour la jouissance de son droit, et redoutant les nouveaux délais qu'il pouvait éprouver encore, se détermina à adresser directement une lettre circulaire aux membres de la chambre des pairs. Ceux-ci la reçurent comme un reproche et en parurent offensés; enfin, après de longs débats et une discussion orageuse, le comité de cette chambre déclara, à une faible majorité, que les preuves fournies par le prétendant n'étaient pas suffisantes, et que pour faire droit à sa demande il faudrait plus d'éclaircissements. Telles furent les conclusions du *comité des priviléges*. Mais, comme cette décision n'est fondée que sur un *usage* et non sur une *loi*, elle ne peut être considérée que comme une *opinion*, donnée en forme d'avis au roi, qui, sur cette opinion, accorde ou refuse les lettres d'entrée à la chambre des pairs, mais non comme un *jugement* qui puisse infirmer des prétentions fondées. Et, comme cette opinion se trouve à la fois contraire au droit naturel et à la jurisprudence politique des fiefs, dont le prétendant se prévalait avec une justice et une légitimité reconnues par le lord chancelier Eldon et le procureur-général du roi, il en résulte que la branche du prétendant est res-

tée dans toute la plénitude de ses prétentions à faire valoir son droit, quoique jusqu'à présent elle ait été privée, par le fait, des honneurs de son titre héréditaire et de sa pairie. Édouard Brydges est décédé en 1807, sans postérité, par suite des chagrins que cette longue procédure lui avait causés;

2°. Samuel-Egerton, qui suit;

3°. Jean-Guillaume-Head Brydges, chevalier, né au mois de juillet 1764. Il a épousé demoiselle Isabelle *Beresford*, fille aînée de Georges Beresford, marquis de Waterford, comte de Tyrone en Irlande, et baron de Tyrone en Angleterre. Il a de ce mariage :

A. Jean Brydges;

B. Deux filles;

4°. Anne Brydges, mariée avec le révérend Georges *Lefroy*, et morte en décembre 1804;

5°. Jeanne Brydges, morte en 1788;

6°. Debora Brydges, femme de Henri *Maxwell*, écuyer, morte en 1789;

7°. Jemina Brydges, morte sans alliance en 1819;

8°. Charlotte Brydges, femme 1° de Champion *Branfill*, de Upminster-Hall, au comté d'Essex, qui mourut en 1792; 2° de Jean *Harrison de Dennehill*, au comté de Kent, lequel est aussi décédé en 1818, sans postérité.

XVI. Sir Samuel-Egerton Brydges, baronnet, est né au château de Wootton, dans le comté de Kent, le 30 novembre 1762. Après avoir fait ses études classiques en l'université de Cambridge, il passa dans le collége de jurisprudence de Middle-Temple, à Londres, et débuta dans la carrière du barreau en 1787. Mais dès-lors un penchant invincible l'entraînait vers la culture des lettres. Dès l'année 1785, il avait payé son premier hommage aux Muses, et, pendant 40 ans, il a appliqué successivement ses connaissances profondes et variées à la poésie, à la critique littéraire (1), aux antiquités, aux finances, à la biographie, à la bibliographie, aux romans et à la généalogie historique. Un grand nombre d'écrits sur toutes ces matières sont sortis de

(1) Dans ce genre, dit un critique anglais, et surtout dans le jugement des ouvrages de poésie, M. Brydges n'est égalé par aucun écrivain vivant.

sa plume féconde (1), et tous sont remarquables par la clarté et l'enchaînement des idées, par la chaleur et le coloris du style, et surtout par une indépendance d'esprit qui ne s'est jamais pliée à l'indigne mission de flatter le goût et les préjugés populaires.

(1) Sir Egerton Brydges a publié un grand nombre d'ouvrages; et, pour en soigner par lui-même l'exécution typographique, il a fait monter à ses frais une imprimerie à Lée-Priory, près Cantorbéry. Mais dans la suite, conduit par ses voyages à Genève, en Italie et en France, où il a fait de longs séjours, un grand nombre de ses écrits ont été imprimés dans ces trois pays. Voici ceux qui sont sortis des presses de Lée-Priory : format grand in-4°. 1. *Speeches delivered to Queen Elizabeth, at Sudeley-Castle, the seat of Giles Brydges, lord Chandos*; 2. *Sir Walter Raleigh's Poems*; 3. *Griene's Groats-worth of wit; bought with a Million of Repentance.* Of this Work only 65 copies were printed; 4. *William Browne's Occasional Poems*, never before printed, en quatre parties; 5. *Select Poems*, by sir Egerton Brydges; 6. *Occasional Poems* : by the same Author; 7. *Nicholas Breton's Longing of a Blessed Heart*; 8. N. *Breton's Melancholike Humours*; 9. *Sonnets from Petrarch* : by the reverend Fr. Wrangham; 10. *Dunluce Castle*, à Poem : by Edward Quillinan, esquire; 11. *Stanzas* : by the same author. Format grand in-8° : 12. *Francis Davison's Poetical Rhapsody* : (a new édit.) en quatre parties; 13. *The Sylvan Wanderer* : by sir Egerton Brydges, en quatre parties; 14. *Excerpta Tudoriana* : (a Selection of Elizabethan Poetry), en quatre parties; 15. *Michael Drayton's Nymphidia, the Court of Fairy* : (a new édit.); 16. *Life of sir Philip Sydney* : by Fulke Grevile, lord Brook, 2 vol.; 17. *Life of Margaret Cavendish, duchess of Newcastle* : written by Herself; 18. *Poems of Margaret, duchess of Newcastle*; 19. *The Characters of Robert Devereux earl of Essex and George Villiers duke of Buckingham* : by sir Henry Wotton; 20 *Bertram*, conte en vers et en quatre chants; 21. *List of the Pictures at Lée-Priory*, 60 copies printed; 22. *The Ravished Soul, and Blessed Weeper* : by Nicholas Breton. Format demi in-8°; 23. *Fame's Memorial; an Elegy upon the earl of Devonshire* : by John Ford. Edited by M. Haslewood; 24. *Letters from the Continent*, by sir Egerton Brydges, 2 vol., 1822; 25. *What are Riches*, par le même auteur. Format in-4° ordinaire; 26. *Hagthorpe Revived : or Select Specimens of a Forgotten Poet* : edited by sir Egerton Brydges; 27. *Jack Jugler and Thersytes*, edited by M. Haslewood; 28. *Select Funeral Memorials*, 2 vol.; 29. *Cœlia : consisting of Twenty Sonnets* : by William Percy; 30. *Elegiac verses, adressed to lady Brydges*, by Edward Quillinan, esquire; 31. *Woodcuts*, and verses by the same author, illustrative of each Cut. Format in-8° ordinaire : 32. *Life and Death of sir Francis Drake* : by Charles Fitz-Geffrey; 33. *The Trumpet of Fame*; 34. *Life and Death of William Powlett*, first marquis of Winchester : by R. Broughton; 35.

moyen de succès si facile, et pourtant trop souvent employé, même par des écrivains d'ailleurs estimables. Sir Samuel-Egerton Brydges a été reçu membre de la Société des antiquaires de Londres, puis décoré, en 1808, de la croix de l'ordre Chapitral de Saint-Joachim,

---

The Brother-in-Law, a Comedy : by the reverend Henry Card; 36. *Nicholas Breton's Praise of Virtuous Ladies ;* 37. *Richard Braithwayte's Select Odes ;* 38. *Desultoria :* by sir Egerton Brydges; 39. George Wither's Select Lyrical Poems; 40. *Sonnets and other Poems,* in-8°, 1785, 4° édit. 1807, in-12; 41. *Mary de Clifford,* 1792, in-12, 1802, in-8°; 42. *Arthur Fitz-Albini,* 2 vol. in-12, 1798, 2° édit. 1799; 43. *Le Forester,* 3 vol., 1802, in-12; 44. *The Ruminator :* Essays Moral and Critical, 2 vol. in-12, 1814; 45. *Topographical Miscellanies,* 1791, in-4°; 46. *Tests of the National Wealth,* 1799, in-8°; 47. *Reflections on the augmentations of the Peerage,* 1798, in-8°. *With a Biographical list of Qu. Elizabeth's Peers;* 48. *Letters on the Poor Laws,* 1814, in-8°; 49. *Arguments for the Employment of the Poor,* 1817, in-8°; 50. *Reasons for the farther Amendment of the act* 54 *Georg.* III. c. 156, *regarding Copyright,* 1817, in-8°; 51. A. *Summary statement of the Grievances imposed on Literature by the Said Act.,* in-8° ; 52. A. *Vindication of the Pending Bill for the Amendment of the Said Act.,* 1818, in-8°; 53. *Censura Literaria,* 10 vol. in-8°, 1806, 1809, 2° édit. 1815; 54. *British Bibliographer,* (aided by J. Haslewood), 4 vol. in-8°, 1810, etc.; 55. *Restituta :* 4 vol. in-8°, 1814-1816; 56. *The Peerage of England,* originally compiled by Arthur Collins — a new édit. continued and greatly augmented by sir Egerton Brydges, 9 vol. grand in-8°, 1812; 57. *Theatrum Poetarum Anglicanorum* by E. Philipps, 1675, — a 2d édit. greatly augmented by sir E. Brydges, in-8°, 1800. — Genève, 3° édit. 1824; 58. *Archaica :* Reprints of Scarce old English Prose Tracts, 2 vol. in-4°, 1815; 59. *England's Helicon,* reprinted from the edit. of 1600, in-4°; 60. *Paradise of Dainty Devises,* reprinted from the edit. of, 1576, in-4°, 1810; 61. *Geo. Wither's Shepherd's Hunting,* new edit. 1815, in-12; 62. *Fidelia,* par le même, nouv. édit. 1815, in-12; 63. *Fair Virtue,* ibid., ibid.; 64. *Hymns of the Church,* ibid., ibid., 1815, in-8°; 65. *William Earl of Pembroke's Poems,* new edit. 1817, in-12; 66. C. *Barksdale's Nympha Libethris,* new edit. 1815, in-12; 67. T. *Stanley's Poems,* new edit. 1814, in-8°; 68. *Anacréon,* par le même, nouv. édit. 1815, in-8°; 69. *Poems by John Hall of Durham,* new edit. 1815, in-8°; 70. *Poems by William Hammond,* 1655, new edit. 1816, in-4°; 71. *Sir Walter Raleigh's Poems,* new edit. 1814, in-12; 72. *The Hall of Hellingsley,* a Tale, 3 vol. 1822, in-12; 73. *Memoirs of K. James's Peers,* 1799, in-8°; 74. *Coningsby, a Tragic Tale,* Genève, 1814, in-12; 75. *Lord Brokenhurst, a Tragic Tale,* Genève, 1819, in-12; 76. *The Population and Riches of Nations considered,* Genève, 1819, in-8°; 77. *What are Riches ?* ibid. 1821, in-8°; 78. *Sir Ralph Willoughby,* a Tale. Florence, 1820,

qui avait été récemment conféré à l'amiral Nelson. Il a siégé, à Londres, de 1812 à 1818, à la chambre des députés pour le bourg de Maidstone, et s'y est fait remarquer particulièrement dans la discussion des lois sur les pauvres et sur la propriété littéraire. Le prince régent (aujourd'hui S. M. Georges IV) lui a accordé le titre de baronnet, le 27 décembre 1814. Sir Samuel-Egerton Brydges a succédé, en 1807, à tous les droits de son frère aîné sur la baronnie de Chandos. Il n'a pas cessé, depuis cette époque et jusqu'à ce jour, de protester contre la décision du *comité des priviléges,* et de réclamer à son égard l'application des principes de la grande charte d'Angleterre, statuant que personne ne peut être privé de son hérédité autrement que par un jugement légal de ses pairs, ou par la loi du pays. Ces principes ont été proclamés dans plusieurs causes semblables, et notamment, en 1695, par le célèbre Jean Holt, chef de la justice d'Angleterre, dans la cause du comte de

---

in-12; 79. *Ataviæ Regiæ. Royal descents*, *Florence*, 1820, in-4°; 80. *Res Litterariæ*, vol. 1, Naples, 1820, in-8°, vol. 2. Rome, 1821, vol. 3. Genève, 1822; 81. *Polyanthea Librorum Vetustiorum*, Genève, 1822, in-8°; 82. *Cimelia*, (*Excerpta Critica*), ibid., 1823; 83. *Epistola Petrarchæ Posteritati*, Naples, 1820; 84. *Julietta :* translated from the Italian of Luigi da Porto, by F. D. S., Genève, 1822, in-8°; 85. *The Green-Book :* Criticisms on modern authors; 86. J. *Pierius Valerianus*, *De infelicitate Literatorum*, nouv. édit. Genève, 1821, in-8°; 87. *Inquiry into the Laws of Descent of the English Peerage*, 1823, in-fol.; 88. *Letter to the Earl of Liverpool on a Peerage Right*, in-fol. 1822; 89. *Several Private Tracts on a question of Peerage*, 1822, in-fol.; 90. *Carmina Brugesiana : a Collection of Poems regarding family Events.* (Private); 91. *Libellus Gebensis :* poemata quædam latina, Genève, in-16; 92. *Lamento di Strozzi :* reprint of a rare Italian Tract., Genève, 1822, in-8°; 93. *The Anti-Critic*, Genève, 1822, in-8°; 94. *Letter on the Corn Question*, 1822; 95. *Letter on the proposed plan for reducing the National debt*, Florence, 1820, in-4°; 96. L. *Pelligrini Oratio in obitum Torquati Tassi*, 1597. (A. Reprint for the Roxburghe Club. 1822, in-4°); 97. *Odo, count of Lingen*, a Poem in six cantos, Genève, 1824, in-16; 1826. *Gnomica, Detached Thoughts*, Genève, 1824, in-8°; 99. *Letters on the character and genius of lord Byron*, juillet 1824, in-8°; 100. *Impartial Portrait of lord Byron*, Paris, 1825; 101. *Recollections of Foreign Travel.* 2 vol. in-8°, 1825; 102. *Note on suppressed Memoirs*, Paris, 1825, in-12°; 103. *Who was Ita, countess of Hapsburg?* Paris, 1826, in-8°; 104. *Stemmata Illustria præcipue Regia*, Paris, 1826, in-fol., etc., etc.

Banbury. Ce chef de la magistrature établit par une érudition profonde, et fit reconnaître à la cour du banc du roi, que le droit héréditaire des pairs d'Angleterre était régi par les lois du pays, et qu'il n'y avait pas, pour l'hérédité de la noblesse, d'autre loi que celle qui régit les autres successions, enfin que la cour du parlement n'avait d'autre prérogative que celle de *l'Appel*. C'est d'après ces principes immuables, fondés sur des lois qu'une simple résolution ou ordonnance des pairs ne peut abroger, que sir Samuel-Egerton Brydges est aujourd'hui par le droit et par la loi du pays, baron de Chandos de Sudley, et l'un des pairs de la Grande-Bretagne. Il a épousé 1° Élisabeth BYRCHE, nièce et héritière de Thomas Barrett, de Lee Priory, au comté de Kent, écuyer; 2° Marie ROBINSON, fille du révérend Guillaume Robinson, frère de Mathieu, baron de Rokeby, en Irlande, et d'Élisabeth Robinson, veuve d'Édouard Montagu, femme savante et très-célèbre en Angleterre. (Voyez la *Biographie Universelle*, t. XXIX, p. 425.) Sir Samuel-Egerton Brydges a eu pour enfants;

BYRCHE : d'argent, au lion d'azur.

ROBINSON : de sinople, au chevron d'or, chargé de 3 trèfles de sinople, et accompagné de 3 cerfs d'or.

Du premier lit :

1°. Thomas-Barrett Brydges de Lée-Priory, écuyer, lieutenant-colonel au 1er régiment de grenadiers Guards;

2°. Jean-Guillaume-Egerton Brydges, né en novembre 1791, lieutenant de dragons en demi-solde;

3°. Élisabeth Brydges, mariée avec Georges *Holmes*, colonel du 3e régiment de dragons Guards;

4°. Jeanne Brydges, femme d'Édouard *Quillinan*, écuyer, morte en 1822;

5°. Charlotte-Catherine Brydges, femme de Frédéric *Dashwood-Swann*, écuyer;

Du second lit :

6°. Grey-Mathieu Brydges, décédé en 1812, à l'âge de 14 ans;

7°. Édouard Brydges, mort en 1816, âgé de 15 ans;

8°. Egerton-Antoine Brydges, né en 1802;

9°. Antoine-Rokeby Brydges, né en 1803;

10. Ferdinand-Stanley-Head Brydges, né en 1804;

11°. Anne Brydges;

12°. Marie-Jeanne Brydges;

13°. Hélène Brydges;

14°. Françoise-Isabelle Brydges;

15°. Jeanne-Grey Brydges, née au mois d'août 1814.



DE CLERMONT-TONNERRE,

BARONS SUZERAINS DE CLERMONT, *en Viennois*, PREMIERS BARONS, CONNÉTABLES et GRANDS-MAÎTRES HÉRÉDITAIRES DE DAUPHINÉ; VICOMTES DE CLERMONT, *en Trièves*, et DE TALLARD, COMTES DE CLERMONT et DE TONNERRE, MARQUIS DE POSQUIÈRES, et DE CRÈVECŒUR, COMTES DE MANNEVILLETTE, BARONS D'ANCY-LE-FRANC et DE BELLOY; MARQUIS DE CRUZY et DE VAUVILLARS, DUCS et MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE, PAIRS DE FRANCE; COMTES DE THOURY, MARQUIS et COMTES DE CLERMONT-TONNERRE; BARONS, puis MARQUIS DE MONTOISON; SEIGNEURS DE SURGÈRES ET DE DAMPIERRE, *en Aunis;* BARONS, puis MARQUIS DE MONT-SAINT-JEAN, *en Savoie*, BARONS DE LA BASTIE, *en Albanais*, et DE FLAXIEU; BARONS, puis MARQUIS DE CHATTE, COMTES DE ROUSSILLON; SEIGNEURS DE GESSANS, COMTES DE MORGES, etc., etc., *en Dauphiné, en Bourgogne, et à Paris.*



ARMES : *De gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir.* Couronne de duc sur l'écu. Supports : deux lions. Cimier : un saint Pierre tenant deux clefs en sautoir dans la main. Devise : SI OMNES, EGO NON. Cri de guerre : CLERMONT ! L'écu environné d'un manteau de prince de gueules, fourré d'hermine, chargé à dextre et à senestre de deux clefs d'argent passées en sautoir, et derrière lequel sont également passés en sautoir deux étendards aux armes *de Dauphiné*, avant et depuis la réunion de ce pays à la France. Le manteau est sommé d'une couronne ducale, surmontée d'une tiare.

La province qu'on nomme aujourd'hui *Dauphiné*, ancienne patrie des Allobroges, et qui, sous l'empire d'Honorius, prit la

dénomination de province Viennoise, passa successivement de la domination des Romains sous celle des rois de Bourgogne, d'Austrasie, de Neustrie et de France, et fut incorporée au nouveau royaume de Provence, fondé par Boson II, en 979. Après la défaite sanglante des Sarrasins ou Maures d'Espagne, par Charles Martel, en 732, une multitude innombrable de ces infidèles s'était jetée dans les montagnes du Graisivaudan, où, pendant plus de deux cents ans, elle sut se maintenir par les armes. Les longues guerres que les rois Carloman, Pépin et Charlemagne entreprirent pour soumettre les Saxons et les Bavarois, et l'irruption subite des peuples du Nord, qui, sous Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, menacèrent la monarchie française et l'empire, ne laissèrent à ces princes ni le temps ni les moyens d'extirper entièrement de leurs états les Mahométans, à qui leur défaite même avait assuré une conquête. Comme cette guerre n'intéressait pas moins la religion que la politique, le soin en fut confié aux comtes ou gouverneurs du pays, aux grands et aux prélats. Abandonnés pendant plus de deux siècles à leurs propres efforts, et luttant avec des succès divers contre les progrès des infidèles, les habitants des villes et des campagnes se placèrent sous la protection immédiate des hommes puissants et des évêques. Telle a été l'origine ou le prétexte de la souveraineté que ces derniers exercèrent dans la suite, et qu'on ne doit pas confondre sans examen, comme l'ont fait quelques auteurs du siècle dernier, avec l'usurpation trop manifeste des autres gouvernements de provinces. Ainsi, dès avant l'année 965, époque à laquelle les Sarrasins furent entièrement expulsés des montagnes, le Dauphiné se trouvait partagé en plusieurs petits états indépendants, qui s'agrandirent bientôt après des débris du royaume d'Arles, comme d'autres se formèrent des débris du royaume de la Bourgogne transjurane. Ce fut alors que les rois de Germanie et les chefs de l'empire, après avoir tenté inutilement de réduire ces nouveaux états, leur accordèrent les droits de régale et tous les attributs de la souveraineté, dont ils jouissaient de fait depuis plusieurs générations : les titres de rois d'Arles et de Bourgogne, que les empereurs continuèrent de porter, ne furent plus que de simples qualifications honorifiques, servant à perpétuer le souvenir d'une puissance qui avait cessé d'exister.

Les nouvelles principautés furent fondées par le clergé et la noblesse, défenseurs de la religion et libérateurs du pays. L'archevêque d'Embrun et l'évêque de Grenoble gouvernèrent sous la dénomination de *princes*, l'archevêque de Vienne et les évêques de Valence, de Gap et de Die, sous celle de *comtes*. Leur vasselage était considérable, et ils intervinrent dans presque toutes les guerres, soit du Dauphiné, soit de la Provence ou de la Savoie. Parmi les princes laïcs, au nombre desquels on ne comprend pas les simples possesseurs d'alleus, quoiqu'ils aient joui des mêmes franchises, on voyait figurer les comtes d'Albon, devenus dans la suite dauphins de Viennois, les comtes de Savoie, de Salmorenc, de Valentinois et de Diois, et les barons de la Tour du Pin, devenus dauphins en 1281, jusqu'en 1349, ceux *de Clermont*, de Sassenage, de Mevouillon et de Montauban. Tous ces princes marchaient de pair (1), sinon en puissance, du moins en autorité. Tous avaient leur cour, leurs barons, leurs armées, leurs tribunaux : ils traitaient d'égal à égal, et tous usaient des mêmes droits dans leurs domaines.

Les plus considérables de ces souverainetés, celles des comtes de Savoie, de Viennois et de Valentinois, furent les seules qui subsistèrent au-delà du milieu du quatorzième siècle. Les autres, affaiblies par des aliénations partielles, et souvent privées, dans des guerres trop inégales, des secours qu'elles tiraient de leurs confédérations avec les princes ecclésiastiques, renoncèrent successivement à leur indépendance, et reconnurent la suzeraineté de ces trois états plus puissants. La maison de Clermont, qui par le nombre de ses vassaux et l'étendue de ses possessions avait pu résister plus long-temps aux tentatives de la force et de la persuasion, fut la dernière à renoncer à ses prérogatives. Le traité qui

---

(1) Dans tous les traités que les barons *de Clermont* passèrent jusqu'en 1340, avec les dauphins de Viennois et les comtes de Savoie, ils stipulèrent toujours d'égal à égal, sans aucune espèce de subordination. Si quelque sujet ou vassal du baron de Clermont avait des propriétés pour lesquelles il devait hommage au dauphin, il était dit expressément que cet hommage était rendu avec l'agrément du baron de Clermont; et aux obligations que l'hommager contractait envers le dauphin, on ajoutait cette formule exceptionnelle : *sauf la fidélité due aux seigneurs de Clermont*. (Chorier, *Histoire abrégée du Dauphiné*, t. I, p. 88.)

réunit la baronnie libre et souveraine de Clermont au domaine delphinal, est de l'année 1340. Les plus grands honneurs et un accroissement considérable de domaines furent le prix de ce sacrifice. Le baon de Clermont fut créé premier pair (1), connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné. Des revenus et de beaux priviléges furent attachés à l'exercice de ces charges, à l'instar des grands-officiers de la couronne, en sorte que le baron de Clermont devint, après le dauphin, la première personne en dignité de ses états.

Depuis la réunion du Dauphiné à la France, la maison de Clermont a conservé tous les caractères de grandeur et d'illustration qu'elle tirait de son origine. Henri, créé duc de Clermont, pair de France, par brevet du 1er mai 1571, confirmé le 10 juin 1572, aurait transmis à ses descendants la première pairie laïque du royaume, si le défaut d'enregistrement au parlement n'eût éteint en sa personne l'effet d'une concession qui assurait à la maison de Clermont le premier rang à la cour de France, comme elle l'avait eu à celle des dauphins de Viennois. Quoi qu'il en soit, les services rendus par cette maison à l'état et à l'église, ses alliances, l'ancienneté et le lustre de son origine, et les charges éminentes auxquelles elle a été appelée, marquent assez son rang parmi les plus considérables du royaume. Elle a donné un maréchal et un grand-maître des eaux et forêts de France, nombre d'officiers-généraux et de gouverneurs de province, des prélats recommandables par leur piété, leurs vertus et leurs lumières, des ministres et des conseillers d'état, un grand-maître de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, un grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, des capitaines de cent et de cinquante hommes d'armes des ordonnances, des chevaliers de l'ordre du Roi et du Saint-Esprit, etc., etc.

---

(1) Il n'y avait en Dauphiné que quatre baronnies d'état ou pairies : 1° Clermont en Viennois; 2° Sassenage; 3° Bressieu et Maubec, qui n'en formaient qu'une, et dont les possesseurs s'alternaient aux assises; 4° Montmaur en Diois. Les bannerets tenaient le premier rang après les quatre premiers barons.

Le bourg de Clermont, chef-lieu de la baronnie du même nom, dont relevait un grand nombre de fiefs et de châtellenies, est situé dans une vallée, à une lieue trois-quarts N. de Voiron, à trois lieues et demie S.-O. du Pont-de-Beauvoisin, à quatre lieues et demie N.-N.-O. de Grenoble, et à neuf lieues E.-S.-E. de Vienne.

Quelques recherches qu'on puisse faire sur l'origine des grandes maisons antérieurement à l'adoption héréditaire des noms propres, on ne trouve rien, ou du moins très-peu de chose, qui ne soit incertain et conjectural. Aussi n'est-ce que depuis l'année 1080 que les titres de la maison de Clermont établissent sa filiation d'une manière suivie. Mais depuis cette époque, à laquelle peu de familles ont l'avantage de remonter, le nom de Clermont est tellement lié à l'histoire civile et ecclésiastique du Dauphiné et de la Savoie, qu'il n'est pas d'affaires importantes où on ne le voie figurer ou intervenir. Les cartulaires des diocèses de Grenoble, de Vienne, de Valence et de Die attestent encore les nombreux bienfaits de la maison de Clermont envers les monastères; et quelques-unes de ces congrégations religieuses ont dû leur fondation à la munificence des barons de Clermont. Tous les historiens rendent un témoignage avantageux de la noble et antique origine de ces barons, et de leurs vertus chevaleresques. Guichenon, le Laboureur, André du Chesne, Gui Alard, Chorier, Salvaing de Boissieu, le président de Valbonnais, en font souvent mention dans leurs ouvrages. Le P. Anselme et Moréri en ont établi la généalogie jusqu'en 1730, généalogie continuée jusqu'en 1772, par la Chesnaye des Bois, et reproduite par cet historien, quant aux générations antérieures, d'une manière plus qu'inexacte. Enfin une *Histoire généalogique de la maison de Clermont*, en 2 volumes in-folio, l'un de texte, l'autre de preuves, existe encore de nos jours parmi les manuscrits de M. de Gaignières, à la Bibliothèque du Roi (1). C'est sur la réunion de ces nombreux documents et des diverses preuves faites par la maison de Clermont, au cabinet du Saint-Esprit, qu'est basée la généalogie qui va suivre.

I. Siboud, Ier du nom, sire ou baron DE CLERMONT, seigneur de Saint-Geoire, de Chatte, etc., est nommé dans un titre de la Chartreuse de Silvebénite, de l'an 1080, et il fut présent, en 1094, à un traité conclu entre Étienne, comte de Bourgogne, et Gui, son frère, archevêque de Vienne. (*Cartulaire de l'abbaye de Hautecombe.*)

---

(1) Le P. Anselme, qui a puisé à cette source, pour l'article qu'il a consacré à la maison de Clermont, dans le t. VIII, pp. 907 et suivantes de *l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, a omis plusieurs faits importants qu'on a cru devoir établir ici, en leur donnant les développements qu'autorise le cadre de l'ouvrage.

D'ALBON-VIENNOIS : de gueules, au château à 3 tours d'argent, celle du milieu supérieure ; ce château défendu par une muraille droite crénelée de 12 créneaux aussi d'argent.

On peut conjecturer que ce seigneur fit partie de la onzième division de l'armée des croisés, commandée, en 1096, par Isarn, comte de Die, au rapport de Mathieu Paris. Il avait épousé, vers l'an 1080, Adélaïs *d'Albon*, sœur de Guigues IV et fille de Guigues III, comte d'Albon, dauphin de Viennois, et de Maisinde de Franconie, fille de l'empereur Henri III, et d'Agnès de Poitiers, sa seconde femme. Les chartes font connaître quatre fils de Siboud Ier :

1°. Siboud II, qui suit ;
2°. Amédée, seigneur de Hauterive, chevalier, co-seigneur de Clermont et de Saint-Geoire, qui prit l'habit religieux en l'abbaye de Bonnevaux en 1119, avec 16 chevaliers, ses vassaux, qui suivirent son exemple, et dont les principaux furent Armand, seigneur de Rives, et Berlion, seigneur de Moirenc. Amédée, seigneur de Hauterive, fut l'un des chevaliers les plus renommés de son temps par la valeur et les qualités de l'esprit. Sa *Vie* a été écrite, peu de temps après sa mort, par Burnon de Voiron, prieur du monastère de Bonnevaux. Cet auteur contemporain dit qu'Amédée avait la même origine que l'empereur Henri V, et qu'ils avaient les mêmes ancêtres. Chorier, (*Estat politique du Dauphiné*, t. III, p. 191), observe que ce devait être du côté d'Agnès de Poitiers, mariée, en 1043, à l'empereur Henri III, père de Henri IV, et celui-ci de Henri V, et fille de Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine. Ce prince, ajoute-t-il, en parlant de l'empereur Henri V, était cousin d'Amédée, et Guigues IV, comte d'Albon, était son oncle. Il avait eu un fils, nommé comme lui Amédée de Hauterive, qualifié parent de l'empereur Conrad, lequel se fit très-jeune religieux à Bonnevaux, fut nommé abbé de Bonnecombe, et devint ensuite évêque prince de Lausane en 1145, et chancelier de l'empereur Frédéric Ier. (*Voyez*, à la fin de la Généalogie, la nomenclature des *saints* des maisons de Tonnerre et de Clermont, et le tableau généalogique de la parenté d'Amédée de Hauterive et de son fils avec les empereurs Henri V et Conrad) ;
3°. Geoffroi ou Joffred, qui fit une donation à l'abbaye de Hautecombe en 1137. Il y fit construire un bâtiment, qu'on nommait encore *des Clarmontins* avant la révolution ;
4°. Guillaume de Clermont, qui fut doyen de l'église de Vienne, sous l'archevêque Étienne de Bar, depuis l'an 1139, jusqu'en 1166, époque à laquelle il fut lui-même élu archevêque de ce siége. Il est qualifié *très-noble* dans une bulle de l'empereur Frédéric I, de l'an 1153, donnée en faveur de l'archevêque Hugues. L'année même de son élection, c'est-à-dire en 1166, Guillaume de Clermont se rendit à Besançon, près de cet empereur, qui lui accorda l'investiture des droits régaliens dans toute l'étendue de son diocèse. (Chorier, *Estat politique du Dauphiné*, t. II, p. 216).

II. Siboud, IIe du nom, sire ou baron DE CLERMONT, seigneur de Saint-Geoire, de Chatte, de Crepol, en Dauphiné, et de Vallières,

de Vaudagne, etc., en Savoie, né vers l'an 1081, succéda à son père, vers l'an 1118. Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, ayant été élu pape à Cluni, le 1er février 1119, et couronné à Vienne, le 9 du même mois, sous le nom de Calliste II, Siboud, baron de Clermont, accompagna ce pontife à Rome, à la tête d'une armée soudoyée à ses frais, et l'installa sur le siége de saint Pierre, après en avoir chassé l'anti-pape Bourdin, *dit* Grégoire VIII. Calliste II, pour reconnaître un service aussi important, accorda, le 23 juin 1120, au baron de Clermont, une bulle par laquelle lui et ses successeurs furent autorisés à porter dans leurs armoiries *deux clefs d'argent passées en sautoir*, et à surmonter leur écu d'une *tiare papale*, avec la devise : *Si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo* (1). Antérieurement à cette concession, la maison de Clermont portait un *mont surmonté d'un soleil*, qui sont des armes parlantes. Siboud II, baron de Clermont, fit des dons à l'abbaye de Hautecombe, en 1139 et 1180, pour le repos de l'âme de Siboud, son père, et de celles de ses prédécesseurs. (*Cart. de Hautecombe.*) Il paraît être mort vers l'année 1182, âgé de plus de 100 ans. Il avait épousé Helvide DE LA CHAMBRE, issue d'une des premières maisons de Savoie. Leurs enfants furent :

DE LA CHAMBRE : d'azur, semé de fleurs de lis d'or; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

1°. Siboud III, sire ou baron de Clermont, présent à la charte de 1180, accordée par son père à l'abbaye de Hautecombe. Il avait alors pour fils :
   Amédée, sire ou baron de Clermont, décédé sans postérité après l'année 1180, et avant 1191;
2°. Guillaume Ier, qui suit;
3°. Joffred ou Geoffroi de Clermont, auteur de la branche des *seigneurs* DE CHATTE et DE CREPOL, rapportée ci-après;
4°. Hugues de Clermont, qualifié fils de Siboud et frère de Guillaume dans un titre de l'abbaye de Hautecombe de l'année 1183.

III. Guillaume, Ier du nom, sire ou baron DE CLERMONT, seigneur

---

(1) Ce fut encore très-probablement en considération de ce même service, auquel concoururent le clergé et la noblesse du diocèse de Vienne, que Calliste II, par bulle du 26 février 1121 (*n. st.*), accorda la primauté à l'église de Vienne sur les provinces ecclésiastiques de Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix et Embrun, et sur l'archevêque de Tarentaise; et, comme les archevêques de Bourges et de Narbonne avaient déjà le titre de *primats*, l'archevêque de Vienne s'est toujours qualifié depuis cette concession de *primat des primats*.

de Hauterive. Cette charte fut passée en présence de Guillaume Giroudi, du fils d'Aiuard de Montchenu, de Guifred de Paladru, etc. (*Histoire généalog. de la maison de Beaumont en Dauphiné*, par l'abbé Brizard, t. II, p. 10.) En 1203, Guillaume I céda à l'église et au chapitre de Vienne, entre les mains de l'archevêque de Saint-Geoire, de Crepol, de Vallières et de Vaudagne, après la mort d'Amédée de Clermont, son neveu, fit des dons à l'abbaye de Hautecombe, en 1181 et les années suivantes, et lui céda, en 1191, tous les droits qu'il avait sur la terre de Vallières. Vers l'an 1200, il confirma une donation faite à l'abbaye de Bonnevaux par Siboud de Clermont, son père, et par Amédée, seigneur de Aiuard, la part de suzeraineté qu'il exerçait, conjointement avec Joffred de Chatte, sur les châteaux et mandements de Clermont, de Saint-Geoire, de Vaudagne et de Crepol, moyennant 4000 sous viennois. Par le même acte, il reprit en fief ces terres que ses ancêtres avaient jusqu'alors possédées en franc alleu, et il en fit hommage à l'église de Vienne. (Salvaing de Boissieu, *Traité de l'usage des fiefs*, in-folio, 1693, part. 1[re], pp. 115, 116.) Une des clauses de ce traité porte expressément qu'un seul des enfants du seigneur de Clermont pourra posséder les biens repris en fief, et que l'église de Vienne n'aliénera ni ne cédera jamais cette mouvance. Ce fut la crainte d'être assujéti par le dauphin Guigues-
N.... André, fils de Hugues III, duc de Bourgogne, qui porta Guillaume I[er] à souscrire cette cession. Il eut, entr'autres enfants :

1°. Guillaume II, qui suit ;
2°. Raimond de Clermont, chanoine-comte de Lyon en 1232 ;
3°. Pierre de Clermont, vivant en 1220.

IV. Guillaume II, sire ou baron DE CLERMONT, chevalier, seigneur de Saint-Geoire, de Crepol, etc., fit un traité, en 1218, avec Amédée, seigneur de Chatte, son cousin, qui lui céda tout ce qui lui appartenait en franc-alleu dans les châteaux et mandements de Clermont et de Saint-Geoire. L'an 1234, Guillaume II fit une donation à l'abbaye de Hautecombe. Son sceau, apposé à cette charte, le représente *à cheval, tenant de la main droite une épée haute et nue, et de la gauche un bouclier chargé de deux clefs*
N.... *passées en sautoir*. Il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, quatre fils :

1°. Siboud IV, dont l'article suit;
2°. Ainard de Clermont, abbé de S. Chef de Vienne, vivant le 30 janvier 1243;
3°. Guillaume de Clermont, qu'on dit avoir été doyen de l'église de Vienne, ce qui n'a pu avoir lieu qu'après l'année 1220;
4°. Amédée de Clermont, seigneur de Hauterive, auteur de la *branche* DE CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN, rapportée plus loin.

V. Siboud, IV[e] du nom, sire ou baron DE CLERMONT, seigneur de Saint-Geoire, d'Aiguebelle et de Crepol, confirma, en 1233, une donation faite à l'abbaye de Hautecombe. Il est nommé, en 1234, parmi les seigneurs qui furent présents à la charte de confirmation des anciens priviléges de l'abbaye de Navalère, en Savoie, accordée par le comte Amédée IV et Béatrix, sa sœur, comtesse de Provence. (*Histoire de la maison de Savoie*, par Guichenon, t. I, p. 268). Siboud IV accorda quelques bienfaits à l'abbaye de Hautecombe, par charte du mois de décembre 1240. Il reconnut, le 3 des calendes de février (30 janvier) 1243, que le couvent des chartreux de la Silvebenite, situé dans le *comté* de Clermont, avait été fondé par ses prédécesseurs. Vers le même temps, il acquit de Berlion de Chamberry la ville et le château d'Aiguebelle, situés près de Taulignan, et il ne vivait plus en 1249. Il avait épousé, par contrat du mois d'avril 1220, Béatrix DE VIRIEU (1), fille et héritière de Martin, seigneur de Virieu, et de Béatrix de Saint-Geoire. A ce contrat furent présents Pierre de Clermont, Humbert de Beaumont, Guilès de Saint-Geoire, Hugues de Lemps, Guigues et Hugues de Paladru, frères, etc., etc. (*Hist. de la Maison de Beaumont ;* Preuv:, t. II, p. 11.) De ce mariage sont provenus :

DE VIRIEU : d'azur, à 3 vires d'or, l'une dans l'autre.

(1) Outre les château et mandement de Virieu, cette dame avait eu en dot les fiefs d'Ervis et de Bocsozel. Il avait été stipulé par le contrat de fiançailles que, dans le cas où Siboud viendrait à mourir avant le mariage, ce serait Guillaume, son frère, qui épouserait Béatrix, et qu'au défaut de celui-ci, ce serait Amédée, son autre frère, qui l'épouserait. D'un autre côté, il avait été convenu que, si Béatrix venait à mourir avant la consommation du même nœud, Siboud serait obligé d'attendre deux années pour épouser l'autre fille de Martin de Virieu, qui était trop jeune alors pour contracter cette union. Martin de Virieu et Siboud de Clermont, comme seigneurs fonciers, furent présents au don que Jacques de Virieu, chevalier, fit, en mai 1228, à la chartreuse de la Silvebénite, de tous les droits qu'il avait *in fonte del Carel*.

1°. Ainard Ier, dont l'article suit;

2°. Guillaume de Clermont, chantre, puis doyen de Vienne en 1278 et 1285;

3°. Siboud de Clermont, mentionné avec son frère Geoffroi dans une donation faite à l'abbaye de Hautecombe en 1304. Ils y furent ensevelis, ainsi que l'attestaient leurs épitaphes;

4°. Geoffroi de Clermont, doyen de Vienne en 1277, chanoine-comte de Lyon en 1284.

V. Ainard, Ier du nom, sire ou baron DE CLERMONT, seigneur de Saint-Geoire, de Virieu, d'Aiguebelle, etc., confirma, au mois d'août 1249, un accord que le cardinal de Sainte-Sabine et l'archevêque de Vienne avaient fait conclure entre Siboud IV et le prieur de la chartreuse de Silvebenite, sur les différents qu'ils avaient relativement au droit de pâturage dans les forêts de Clermont, que ses prédécesseurs avaient donné à cette église. En 1280, il inféoda le château et la seigneurie d'Aiguebelle à Humbert de Seyssel, qui en fit hommage à Ainard Ier, le 6 des ides de septembre de cette année. Lui-même fit hommage à l'église de Vienne, au mois de mars 1283, pour la partie des terres et châteaux de Clermont, de Saint-Geoire et de Crepol, que son bisaïeul avait cédée et reprise en fief. Cet hommage rappelle la condition qu'un seul de ses fils pourrait lui succéder dans les biens qui en font l'objet. En 1285, Ainard de Clermont soutint une guerre contre Hugues, seigneur de Bressieu, et contre l'archevêque de Vienne. Ce prélat le fit sommer, le mercredi avant la Pentecôte 1288, de réparer les dommages que lui et Geoffroi, son fils, avaient faits durant cette guerre, avec déclaration qu'autrement il procéderait contre eux par les voies de la justice ecclésiastique. Il paraît qu'Ainard fit la paix avec l'archevêque de Vienne, mais non pas avec le seigneur de Bressieu, qui se ligua avec le dauphin de Viennois contre le baron de Clermont, en 1291. Celui-ci, profitant de l'alliance que lui offrait Amédée V, *dit* le Grand, comte de Savoie, conclut avec ce prince un traité, passé au Bourget, le mardi après la fête de Saint-André, apôtre, de la même année. Le comte s'engagea à lui assigner 75 livres viennoises de revenu en fonds de terre, outre un don de 300 livres à lui, et pareille somme à Geoffroi de Clermont, son fils, et à les défendre et faire la guerre pour eux au dauphin et au seigneur de Bressieu. En retour, le baron de Clermont, tant pour lui que pour ses successeurs, s'obligea à rendre hommage

au comte de Savoie, sous la réserve de la fidélité due à l'archevêque de Vienne et au chapitre, ainsi qu'à l'évêque de Clermont. Il fut en outre stipulé que, toutes les fois que les seigneurs de Clermont rendraient cet hommage, le comte de Savoie serait tenu de leur faire don de deux chevaux de la valeur de 25 livres viennoises chacun. (*Hist. de la maison de Savoie*, t. I, p. 352.) Ainard Ier fit son testament le 10 des calendes d'avril 1303, et fut inhumé dans le cimetière de la Chartreuse de la Silvebenite, au tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé, le mardi avant la nativité de la Vierge, 1256, Alix DE THOIRE-VILLARS (1), fille d'Étienne, IIe du nom, sire de Thoire et de Villars, et de Béatrix de Faucigny. Le dauphin Guigues VII, qui avait négocié ce mariage, promit à Alix de Villars, qu'il qualifiait sa cousine, 12,000 sous viennois. Cette dame survécut au baron de Clermont, son mari, et passa un accord, le 6 des ides de février 1304, avec ses enfants, qui étaient :

DE THOIRE-VILLARS : bandé d'or et de gueules.

1°. Geoffroi Ier, dont l'article viendra;

2°. Guillaume de Clermont, doyen de Vienne en 1310, et chanoine-comte de Lyon en 1318. Il paraît dans un acte de 1328, et il fonda une chapelle en l'église de Saint-Maurice de Vienne, par son testament de l'année 1332;

3°. Siboud de Clermont, mentionné avec ses frères en 1304 et 1332. Il fut doyen de Vienne après Guillaume;

4°. Humbert de Clermont, doyen de Vienne en 1335. Il réconcilia le dauphin avec l'archevêque et le chapitre en 1337;

5°. Marguerite de Clermont, mariée 1° avec Pierre, seigneur *de Morestel*, près la Tour-du-Pin; 2° avec Humbert II, seigneur *de Montbel* et d'Entremonts, chevalier, fils de Guillaume II, seigneur de Montbel, d'Alpignan et de Fruzasque en Piémont, gouverneur de la ville d'Asti pour le prince d'Achaïe, et de Marguerite de Miribel;

6°. Agnès de Clermont, femme d'Humbert *de Bocsozel*, chevalier, seigneur de Maubec, fils d'Aimon de Bocsozel, seigneur de Maubec et de la Roche,

---

(1) Sœur de Humbert III, sire de Thoire et de Villars, époux de Béatrix de Bourgogne, fille d'Eudes III, duc de Bourgogne, nièce d'Agnès, dame de Faucigny, femme de Pierre, comte de Savoie, et cousine-germaine de Béatrix de Savoie, femme de Guigues VIII de Bourgogne, dauphine de Viennois et d'Auvergne. Cette alliance prépara à la postérité d'Ainard de Clermont des parentés prochaines avec les maisons des ducs de Bourbon, des dauphins de Viennois et d'Auvergne, des comtes de Montbéliard, des marquis de Saluces, des princes d'Orange de la maison de Baux, etc., etc.

et de Jeanne de Berenger. Elle était veuve lorsque, par acte du mois de juillet 1310, elle vendit la maison forte de Montgontier à Guillaume de Gotefrey, chevalier;

7°. Alix de Clermont, première femme de Gui *de Montluel*, chevalier, seigneur de Châtillon et de Choutange, second fils d'Humbert III, seigneur de Montluel, chevalier, et d'Isabelle de Savoie de Vaud;

8°. Autre Alix de Clermont, femme d'Aimon *de Pagan*, seigneur d'Argental en Forès, dont elle était veuve en 1303;

9°. Catherine de Clermont, femme d'Ebles, vicomte *d'Aoste* en Piémont. Elle ne vivait plus lors du testament de son père en 1303;

10°. Jacqueline de Clermont, épouse de N.... *de Roussillon*, seigneur d'Anjou, près le Péage. Elle vivait en 1303.

VII. Geoffroi Ier du nom, sire ou baron DE CLERMONT, seigneur de Saint-Geoire, de Crepol, de Vaulserre, de Virieu, de Paladru, etc., transigea, le vendredi avant la Saint-Simon 1305, avec Amédée V, comte de Savoie, sur un différent qu'ils avaient ensemble au sujet de la juridiction qu'ils prétendaient respectivement sur certaines terres. Le 20 avril 1317, il fit un échange avec Jean II, dauphin de Viennois, auquel il céda l'hommage de quelques-unes de ses possessions qui n'étaient pas comprises dans celles qui relevaient déjà de l'église de Vienne, telles que les châteaux de Virieu, de Paladru et autres. (Valbonnais, *Hist. du Dauphiné*, t. I., pp. 57, 320). Le même dauphin, par son testament du 26 août 1318, chargea le baron de Clermont de la tutelle de ses enfants. (*Ibid.*, p. 174, p. 288.) Quelque temps après la mort du dauphin II (décédé en 1319), Pons de Hauterive, qui tenait sa terre des dauphins, étant venu à mourir sans enfants, Geoffroi de Clermont, comme son plus proche parent, revendiqua sa succession, et en demanda l'investiture à Henri de la Tour, évêque élu de Metz, alors régent du Dauphiné. Elle lui fut accordée, à condition que la terre de Hauterive ne sortirait jamais des mains de ses successeurs, et qu'elle serait toujours possédée conjointement avec la terre de Clermont, sans en pouvoir être séparée, sous peine de commise. Le régent, au nom du dauphin, s'obligea en même temps à maintenir les seigneurs de Clermont dans la possession de ce domaine contre toutes personnes qui voudraient les y troubler. Geoffroi Ier se signala, en 1325, à la bataille de Varey, gagnée par le dauphin Guigues VIII en personne, contre Édouard, comte de Savoie (*Ibid.*

p. 188). Il fit hommage à l'église de Vienne, le 4 des nones de novembre 1328, pour les châteaux de Clermont, de Saint-Geoire, de Crepol et de Vaulserre, et fit son testament le 15 août 1332. Il voulut être inhumé dans la chartreuse de Silvebenite, sépulture de ses ancêtres, et confia la tutelle de ses enfants à sa femme, Béatrix DE SAVOIE *, qu'il avait épousée en 1301. Elle était fille de Louis de Savoie, baron de Vaud, seigneur de Bugey, de Valromey, de Chillon, d'Oigney, etc., comte de l'Empire (troisième fils de Thomas II de Savoie, comte de Maurienne, de Flandre, de Hainaut et de Piémont, et de Béatrix de Fiesque), et de Jeanne de Montfort-l'Amaury, comtesse douairière de Forès, sa seconde femme. Béatrix de Savoie survécut au baron de Clermont son mari, et fonda son anniversaire en l'abbaye de S. Chef de Vienne, où son obit est marqué sous l'année 1338. (*Hist. généalogique de la maison de Savoie*, par Guichenon, t. II, p. 1087). Elle eut six fils et quatre filles :

DE SAVOIE-VAUD : d'or, à l'aigle de sable, qui est *de Savoie* ancien ; au lambel de gueules, pour brisure.

1°. Ainard II, dont l'article suit ;

2°. Guillaume de Clermont, chanoine, puis doyen de Vienne en 1338. Il fut présent avec cette dernière qualité à l'hommage rendu par Geoffroi, son neveu, au comte de Savoie le 8 juillet 1351 ;

3°. Siboud de Clermont, mistral ou avoué du chapitre de Vienne, charge dont il reconnut, en 1328, avoir reçu l'inféodation de l'archevêque. Le dauphin le nomma vicomte et gouverneur de la ville de Vienne, par lettres du 29 août 1338. (*Valbonnais*, t. I, pp. 110, 138, 315; t. II, pp. 340, 369.) Siboud vivait encore le 8 juillet 1351 ;

4°. Louis de Clermont, chanoine de Vienne ;

5°. Geoffroi de Clermont, chanoine et comte de Lyon en 1335. Il fut présent, avec la qualité de chanoine de Vienne, à un acte de son frère Ainard, du 9 octobre 1344 ;

6°. Édouard de Clermont, seigneur de Crolard, qu'un mémoire manuscrit de Guichenon dit avoir eu postérité. Il est mentionné dans le testament de son père en 1332. Il eut pour fils : — Antoine de Clermont, seigneur de Crolard, dont le fils, — Aimar de Clermont, seigneur de Crolard, fut nommé lieutenant de roi en Dauphiné par Charles VII, en 1445. (Cho-

---

* Sœur de Léonore de Savoie, femme de Rodolphe, souverain de Neufchâtel en Suisse, et de Marguerite de Savoie, épouse de Simon de Montbeliard-Sarrebruck, sire de Commercy, enfin tante de Catherine de Savoie, qui épousa successivement Azzon Visconti, prince de Milan, et Guillaume de Flandre, comte de Namur.

rier, *Estat politique du Dauphiné*, t. I, p. 22.) Celui-ci fut père d'un fils, nommé — Antoine de Clermont, seigneur de Crolard, marié 1° avec Jeanne *de Clermont de la Bastie;* 2° avec Marguerite *de Clermont de Sainte-Hélène*. Il ne laissa qu'un fils, issu de son premier mariage, et nommé — Claude de Clermont, seigneur de Crolard, mort sans avoir été marié;

7°. Jeanne de Clermont, femme d'Ainard, seigneur *de Bressieu;*

8°. Béatrix de Clermont, épouse d'Artaud, seigneur *de Claveson*, près Saint-Vallier;

9°. Éliane de Clermont, } religieuses. Elles sont mentionnées dans
10°. Marguerite de Clermont, } le testament de leur père, de l'année 1332.

VIII. Ainard, IIe du nom, baron DE CLERMONT en Viennois, vicomte de Clermont en Trièves, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, seigneur de Saint-Geoire, de Vaulserre, de Virieu, de Paladru, de Saint-Etienne, de Saint-Germain, de Hauterive, etc., fut un des plus puissants seigneurs de son temps. Il fit hommage à l'église et au chapitre de Vienne, le 18 novembre 1333, pour les terres qu'il avait recueillies de la succession de son père, puis, le 11 mars 1335, à Humbert II, dauphin de Viennois, pour les terres et châteaux de Virieu, de Paladru, de Saint-Étienne, de Saint-Germain et de Hauterive. Malgré les aliénations précédemment faites par les barons de Clermont, l'influence et la considération politique de cette maison étaient telles encore, que son alliance était briguée en même temps par les comtes de Savoie et les dauphins. Par un traité du 26 juin 1338, Aimon, comte de Savoie, s'obligea à mettre Ainard II de Clermont en possession du château et de la châtellenie de Chavas en paiement d'une somme de 400 florins, et en retour, Ainard devait faire hommage à ce comte ainsi qu'avaient fait ses prédécesseurs en 1305, 1321 et 1329. Enfin, par traité du 20 juin 1340, Ainard transporta au dauphin les restes de sa souveraineté, et lui fit don pur et simple des terres de la Chapelle, de Recoin, de la co-seigneurie de Divisin et du domaine supérieur de Montferrat. Le dauphin lui donna en indemnité la terre de Clermont en Trièves, qu'il érigea en vicomté, s'obligeant à la faire valoir 800 florins d'or *delphinaux*. Ce prince le créa grand-maître d'hôtel ou sénéchal de sa maison et de celle de la dauphine, lui donna l'intendance générale sur tous ses officiers, et attacha aux fonctions

de cette charge des droits et des honneurs considérables *. Le baron de Clermont fut en outre nommé capitaine-général des armées delphinales. Les privilèges particuliers attribués à cette charge, et réglés par ce traité, furent de commander toujours l'avant-garde, d'occuper les premiers postes, d'avoir dans les marches et campements son logement marqué immédiatement après celui du dauphin, et de porter l'épée devant ce prince. Les charges de grand-maître et de capitaine-général furent attachées héréditairement et à perpétuité à la possession de la baronnie de Clermont en Viennois, qui fut reconnue la première baronnie d'état du Dauphiné. Ainard II prit alors ces charges en fief, ainsi que les biens dont il venait de céder la suzeraineté au dauphin, et lui fit hommage-lige pour le tout, en présence des seigneurs de Villars, Genève, Vinay, Sassenage, Alleman, Bocsozel, Bressieu, Montchenu, Morges, Châteauneuf, Royan-Berenger, Roussillon-du-Bouchage, d'Arces, de Grolée, Varces, Virieu, etc., qui tous se rendirent garants de l'exécution de ce traité **, depuis ratifié le 9 octobre 1345. (Du Chesne, *Hist. des dauphins de Viennois*, in-4°, p. 60, et *Preuves*, p. 64, à la fin de son *Hist. des ducs de Bourgogne*;

* Une des clauses portait qu'aux jours du mariage du dauphin et aux fêtes solennelles, le baron de Clermont aurait pour ses droits comme grand-maître, deux plats et quatre écuelles d'argent du poids de 16 marcs, à prendre sur la vaisselle qui serait mise sur la table du prince.

** Cette exécution, relativement à la maison de Clermont, reçut une forte atteinte par suite de la réunion du Dauphiné à la couronne, en 1344 et 1349. Il paraît néanmoins que cette maison exerça ses grandes charges héréditaires sous les dauphins Charles (V), petit-fils du roi Philippe de Valois, Charles (VI) et Louis (XI), auquel le roi Charles VII, son père, avait cédé le Dauphiné en 1440 : cette cession fut la dernière. Dans la suite nos rois se sont contentés de faire porter à leur fils aîné le nom de dauphin, avec leurs armes écartelées *de France* et *de Dauphiné*. Ce fut aussi à partir de cette époque que la maison de Clermont cessa de remplir les fonctions de ses charges delphinales, devenues vacantes de fait, et elle en a réclamé sans succès la réintégration en 1697. Mais elle a toujours conservé les titres honorifiques de grand-maître et de connétable héréditaire, inhérents à celui de premier baron de Dauphiné; et, jusqu'à l'époque de la révolution, les comtes de Clermont rendirent hommage en la chambre des comptes de Grenoble, tenant de la main droite l'épée nue et de la gauche l'étendart du Dauphiné, suivant les clauses de l'inféodation du 20 juin 1340. (*Traité de l'usage des fiefs*, t. II, pp. 24, 25.)

Valbonnais, *Hist. de Dauphiné*, t. I., pp. 320 et 321). Ainard II servait, au mois de juillet 1346, dans l'armée que le roi Philippe de Valois entretenait en Gascogne contre les Anglais. Il avait sous ses ordres trois chevaliers et soixante-dix-sept écuyers, comme l'apprennent un compte de Jean Chauvel, trésorier des guerres, et une quittance de ses appointements militaires et de ceux de sa compagnie, qu'il donna le 17 août de la même année, et dans laquelle il est qualifié vicomte de Clermont, *écuyer banneret.* (Cabinet de M. Clairambault, à la Bibliothèque du Roi). Son sceau en cire rouge, apposé à cette quittance, représente *deux clefs passées en sautoir.* Ainard de Clermont ne vivait plus en 1349. Il avait épousé Agathe DE POITIERS, sœur d'Hippolyte, femme de Renaud IV, comte de Dammartin, puis d'Armand VI, vicomte de Polignac; et fille d'Aimar V de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, et de Sibylle de Baux-Avelino. De ce mariage sont issus :

DE POITIERS : d'azur, à 6 besants d'argent ; au chef d'or.

1°. Geoffroi II, qui suit;
2°. Aimar de Clermont, auteur de la branche des *seigneurs* DE HAUTERIVE et DE SURCIEUX, rapportée ci-après;
3°. Sibylle de Clermont, mariée avec Odebert, seigneur *de Châteauneuf;*
4°. Béatrix de Clermont, femme d'Amédée, seigneur *de Miribel.*

IX. Geoffroi II, baron DE CLERMONT en Viennois, connétable et grand-maître de Dauphiné, vicomte de Clermont en Trièves, seigneur de Virieu, de Paladru, de Saint-Étienne, de Vaulserre, de Saint-Germain, etc., etc., fit hommage à Charles de France, dauphin de Viennois, le 26 avril 1349, conformément au traité de 1340; et, le 7 février 1350 (*v. st.*) il s'obligea avec sa mère à payer aux religieux de la Silvebenite les legs que son père leur avait faits, pour la fondation de la chapelle où ses prédécesseurs avaient été ensevelis. Le 8 juillet 1351, Geoffroi II, baron de Clermont, reçut du comte de Savoie l'investiture de tous les fiefs qui avaient été donnés à ses ancêtres, et lui en fit hommage de la même manière qu'ils l'avaient fait. Il demanda depuis la décharge d'un subside qu'on avait voulu imposer, en 1364, sur les hommes de sa terre, et sa demande lui fut accordée, attendu que ce subside ne pouvait être levé sans son consentement. Son testament est de l'année 1371, mais il vécut jusques après le 20 mai 1384, époque à laquelle le roi Charles VI donna ordre au gouverneur de Dau-

phiné (Charles de Beauville) de payer à Geoffroi, vicomte et seigneur de Clermont, à Ainard son fils, et à Jeanne de Gerbais, femme de celui-ci, la somme de 2000 florins pour la cession par eux faite à S. M. de leurs droits sur le château d'Avenières, qui avait été engagé pour 4000 florins à Pierre de Gerbais, père de Jeanne, et transporté par ce dernier au vicomte de Clermont, en paiement d'une partie de la dot de la même Jeanne de Gerbais. Geoffroi II avait épousé, 1° en 1350, Isabelle, dame de MONTOISON, qui fit hommage au dauphin pour cette terre en 1363, et qui était fille et héritière de Guillaume, seigneur de Montoison, et d'Elizène de Pierregourde; 2° Agnès DE MONTAGU, veuve de Jean de Thoire-Villars, chevalier, seigneur de Montellier et de Belvoir, et fille d'Eudes II, *dit* Odard, seigneur de Montagu, et de Jeanne, dame de la Roche-du-Vanneau, sa seconde femme. Le vicomte de Clermont laissa du premier lit :

DE MONTOISON : d'azur, à la tour donjonnée de 2 pièces d'argent, maçonnée de sable.

DE MONTAGU : bandé d'or et d'azur; au franc-canton d'argent ; l'écu entouré d'une bordure de gueules.

1°. Ainard III, dont l'article viendra;

2°. Antoine de Clermont, seigneur de Montoison et de Montmeyran. En 1418, Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, lui fit donation de la terre et forteresse de Felines, que ce comte avait confisquée pour cause de félonie sur Aimar, seigneur de Felines. Celui-ci avait mis cette place entre les mains de Raimond de Turenne, qui était en guerre avec le comte de Valentinois. Antoine de Clermont assembla des troupes et forma le siége du château de Felines ; et, après bien des efforts, il parvint à s'en rendre maître. On rapporte même que Raimond de Turenne eut de la peine à s'échapper par le large fossé qui environnait cette place. Antoine de Clermont avait épousé 1° Jeanne *de Clareson*, dont il n'eut qu'une fille, à laquelle il survécut; 2°, en 1421, Jeanne *de la Poype*, dont il n'eut pas d'enfants. Il fit son testament au château de Clermont, en Viennois, le 8 août 1434, institua son héritier Claude de Clermont, son neveu, et nomma exécuteur de ses dernières volontés son frère Charles, auquel il légua la terre de Montmeyran. Il fut inhumé à la Silvebenite, et ensuite transporté à Crest, en Valentinois, et enseveli dans le couvent des frères mineurs de ce lieu, en la sépulture de Jeanne, son épouse. Sa fille unique, nommée

Marie de Clermont, avait été mariée, avec une dot de 6000 florins d'or, en 1421, à Humbert *de Seyssel*, seigneur d'Aix, duquel elle n'a point eu d'enfants;

3°. Charles de Clermont, chevalier, seigneur de Vaulserre, de Hautefort, de Saint-Beron, de Poupet, de Montmeyran, etc. Il partagea avec ses frères en 1398, et s'allia, vers 1415, avec Louise *de Salins*, dame de Poupet et de plusieurs autres terres, au comté de Bourgogne, fille d'Étienne de Salins,

chevalier, seigneur de Poupet, de Flacey, de Beaufort, d'Yvrey, etc., et de Louise de Rie de Balançon. Le 15 octobre 1419, Charles de Clermont fit hommage à Louis de Châlons, prince d'Orange, pour le château de Poupet et les terres d'Yvrey, de Boy, de Combelle et de Sezenay, que sa femme avait recueillies de la succession de son père. Louise de Salins vivait encore en 1425. Son mari fit son testament le 7 septembre 1444. Leurs enfants furent :

A. Louis de Clermont, seigneur de Montferrat, mort sans enfants de Renaude *de Montluel*, sa femme, fille de Jean de Montluel, chevalier, seigneur de Châtillon, conseiller et chambellan du duc de Savoie, gouverneur de Piémont et chevalier de l'ordre du Collier, et de Guigonne de Luyrieux. Elle se remaria avec Pierre, seigneur de Rogemont, chevalier;

B. Jacques de Clermont, seigneur de Vaulserre, de Hautefort, de Montmeyran, de Saint-Beron, de Poupet, etc., marié avec Jeanne *de Poitiers*, fille de Charles de Poitiers, chevalier, seigneur de Saint-Vallier, et d'Anne de Montlaur. Il laissa :

a. Charles de Clermont, mort jeune ;

b. Claude de Clermont, chevalier, seigneur de Vaulserre, de Hautefort, de Montmeyran, de Saint-Beron, de Poupet, etc., époux de Claudine *de Montbel d'Entremonts*, et père de :

I. Philibert de Clermont, chevalier, seigneur de Vaulserre, de Hautefort, de Saint-Beron, de Montmeyran, de Lyonnières, de Vauluisant, etc., l'un des 100 gentilshommes ordinaires de l'hôtel du roi en 1523. Il fit son testament, le 10 juin 1530, et mourut en 1531. Il avait épousé Jeanne *de Montfalcon*, fille de François de Montfalcon, écuyer, seigneur de Pierre-Charve et de Marcellieu, bailli de Tarentaise, et de Jacqueline, dame de Pierre-Charve et de la Rochette, en Genevois. On voit par un arrêt du parlement de Grenoble, du dernier jour de février 1573, qu'il ne laissa que deux filles mineures et ses héritières, savoir :

aa. Sébastienne de Clermont, dame de Vaulserre, etc., mariée avec François *de Grolée*, chevalier, baron, puis comte de Viriville, seigneur de Gerboules et de Chapeaucornu, tué à la bataille de Montcontour en 1569, fils de Meraud de Grolée, chevalier, baron de Viriville, seigneur de Châteauvillain et de Chapeaucornu, et de Marguerite de Levis-Mirepoix, sa première femme ;

bb. Claudine de Clermont, dame de Hautefort, etc., mariée avec Baltazard *Martin*, chevalier, seigneur de Dizimieu et de Fontaines, chevalier de l'ordre du Roi ;

II. Jeanne de Clermont, alliée, par contrat du 18 novembre

1518, avec Pierre *de Varax*, seigneur de Romans, co-seigneur du Bouchoux, qui fit son testament le 12 août 1530. Il était fils d'Antoine II de Varax, seigneur de Romans, de Villette, du Bouchoux, etc., bailli de Bresse, et d'Antoinette de Chalant de Varey;

c. Charlotte de Clermont, mariée, par contrat du 8 mai 1480, avec Humbert *de Chalant*, chevalier, seigneur de Fenis, de Villarsé et de Montbreton, fils de Guillaume de Chalant, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et de Jacquette d'Alinges;

d. Marguerite de Clermont, femme, par contrat du 7 mars 1482, de Jacques *de Bussy*, chevalier, seigneur d'Eyria et de Chaney, baron de Brion, gouverneur de Nice, conseiller et chambellan du duc de Savoie, fils d'Antoine, seigneur de Bussy, d'Eyria, de Brion et de Chaney, chevalier, et d'Antoinette de Montluel;

C. Gabrielle de Clermont, morte jeune;

D. Isabelle de Clermont, femme de N...., seigneur *de Montconis*, au duché de Bourgogne;

4°. Jean de Clermont, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

X. Ainard, III[e] du nom, baron DE CLERMONT (1) en Viennois, vicomte de Clermont en Trièves, seigneur de Virieu, de Saint-Geoire, de Crepol, de Bressieu, de Montmirail, de Saint-Étienne, de Saint-Germain, etc., premier baron, connétable et grand-maître de Dauphiné, servit dans les guerres de Flandre contre les Anglais, ainsi qu'on le voit par la montre qu'il fit à Arras, le 24 août 1383, de sa compagnie, composée de lui, écuyer banneret, d'un chevalier nommé Jacques de Quincy, et de trente-sept écuyers, parmi lesquels figuraient Ibot, sire de Chatte, le bâtard de Montoison et le bâtard de Clermont; et, le 4 septembre suivant, il donna quittance de 255 livres en prêt sur les appointements de cette compagnie. Son sceau, apposé à cette quittance, représente *deux clefs passées en sautoir, surmontées d'une étoile à six rais* (Cabinet de M. Clairambault). Ce sceau prouve

(1) Les ancêtres de ce seigneur étaient qualifiés *nobles et puissants hommes :* il fut le premier qui porta la qualité de *magnifique et puissant*, à laquelle ses descendans ont substitué celle de *très-haut et très-puissant seigneur*. Ces qualifications se remarquent aux mêmes époques, et souvent aux mêmes degrés, dans toutes les branches de la maison de Clermont.

que l'héritier présomptif de la baronnie de Clermont portait une brisure du vivant de son père, usage observé dans les maisons comtales et non dans les autres familles où les cadets seulement étaient astreints aux brisures. Ainard III partagea avec ses frères en 1392 et 1398. Louis, dauphin de Viennois et duc de Guienne, lui donna, le 30 octobre 1410, les châteaux et paroisses de Saint-Étienne, de Volans et de Saint-Germain de Cormerose, pour être réunis à la vicomté de Clermont, dont ils avaient été démembrés. Le 17 mars 1411, Ainard III fit hommage, à Grenoble, entre les mains de Renier Pot, seigneur de la Prugne, gouverneur de Dauphiné. Cet acte eut lieu conformément aux stipulations du traité de 1340. Le vicomte Ainard rendit cet hommage debout, ayant devant lui le panonceau à queue, aux armes de Dauphiné, mis au bout d'une lance, avec une épée nue. Il tint ses mains jointes dans celles du gouverneur, qui, au nom du roi-dauphin, lui donna le baiser en signe d'alliance perpétuelle, et lui confirma l'investiture de la dignité de vicomte, par un anneau d'or, ainsi que celle de l'office de grand-maître de la maison du dauphin, par un bâton blanc. Cet hommage fut ratifié immédiatement par noble et puissant homme Geoffroi de Clermont, seigneur d'Authon, fils aîné du vicomte Ainard, et par nobles et puissants hommes Antoine de Clermont, seigneur de Montoison, et Charles de Clermont, chevalier, frères de ce vicomte, qui, le 15 février 1426, lendemain du jour où celui-ci avait fait ses dispositions testamentaires, rendit hommage à l'archevêque de Vienne pour les châteaux de Clermont, Saint-Geoire, Vaulserre et Crepol. Il fut inhumé en l'église de la Silvebénite. Il avait épousé, 1° par contrat du 13 mars 1376, Jeanne, *dite* Jeannette DE GERBAIS, fille de Pierre de Gerbais, seigneur de Châteauneuf. Elle eut en dot 30,000 florins, dont se rendirent cautions Jean de Montbel, seigneur d'Entremonts, Gaspard de Montmajour, Pierre d'Auteville, seigneur de la Coste, Pierre de Roussillon, Amédée de Montdragon, chevaliers, et François et Philippe de Beaumont, damoiseaux, Amédée de Beauvoir, seigneur de la Palu, Sibuet, Pierre, Berlion et Ainard de Rivoire, etc., etc. (*Hist. de la maison de Beaumont*, t. I, p. 97, et t. II, *Preuves*, p. 441.); 2° par contrat passé au château de Viriville, le 17 octobre 1403, Louise DE BRESSIEU, fille de Geoffroi, baron de Bressieu, et de Jordane de Rossillon; 3° par con-

DE GERBAIS : d'azur, au chef d'argent, chargé de 3 molettes d'éperon de gueules.

DE BRESSIEU : de gueules, à 3 fasces de vair.

trat du 5 septembre 1421, Alix DE SEYSSEL, fille d'Antoine de Seyssel, seigneur d'Aix. Cette dame eut en dot le château de Lemps, avec 4000 florins d'or, et elle fit un codicille au château de Virieu, le 14 avril 1488. Ainard III eut pour enfants :

DE SEYSSEL : gironné d'or et d'azur de 8 pièces.

Du premier lit :

1°. Geoffroi de Clermont, seigneur d'Authon, mort sans alliance, après le 17 mars 1411 ;

Du second lit :

2°. Georges de Clermont, seigneur de Bressieu, mort jeune avant son père, qui lui succéda dans la terre de Bressieu, suivant l'hommage qu'il en fit en 1426 ;

Du troisième lit :

3°. Antoine Ier, qui a continué la descendance ;
4°. Claude Ier de Clermont, auteur de la branche des *barons*, puis *marquis* DE MONTOISON, rapportée à son rang ;
5°. Marguerite de Clermont, l'aînée, femme de Pierre, seigneur baron *de Mevouillon*, et de Ribiers ;
6°. Marguerite de Clermont, la jeune, mariée avec Philibert *de Grolée*, chevalier, seigneur d'Illins, conseiller et chambellan du roi Louis XI, et gouverneur de Lyon, qui donna quittance de la dot de sa femme à Antoine, son beau-frère, le 22 mars 1475. Par acte du 7 mars 1484, Alix de Seyssel fit don à Marguerite de Clermont, sa fille, femme de Philibert de Grolée, de tous ses biens meubles et immeubles et droits dotaux, excepté 400 florins qu'elle avait donnés à Antoine et Claude, ses fils.

Fils naturel d'Ainard III, vicomte de Clermont :

Jean, *bâtard* de Clermont, *qui fut présent, en* 1403, *au second contrat de mariage de son père, sous le titre de son* Donné (*c'est-à-dire son* bâtard). *Il avait accompagné son père dans la guerre de Flandre en* 1383. *Parvenu par sa valeur à la chevalerie, il commandait, en* 1418, *une compagnie de* 2 *chevaliers-bacheliers et de* 14 *écuyers, sous l'archevêque de Reims, premier pair de France, lieutenant-général pour le roi en Languedoc et en Dauphiné.* (Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, *Recueil des maisons des rois de France*, vol. X, pp. 575 et suiv.)

XI. Antoine, Ier du nom, baron DE CLERMONT en Viennois, vicomte de Clermont en Trièves, et de Tallard, seigneur de Virieu, de Saint-Geoire, de Paladru, etc., premier baron, connétable et

grand-maître de Dauphiné, chambellan du roi Louis XI, fit hommage en personne à ce prince, le 13 février 1447, conformément au traité de 1340. Le 11 mars 1449, il donna quittance à Hélie de Linaye, receveur de l'aide, de la somme de 25,000 florins, octroyée au roi-dauphin, par décision des trois ordres des états de Dauphiné. Son sceau, appendu à cette quittance, représente *deux clefs passées en sautoir*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une tête de dragon volant*. Légende : *S. Antoine, vicomte et seigneur de Clermont*. (Cabinet de M. Clairambault.) Antoine Ier, vicomte de Clermont, paraît dans deux actes de 1458 et 1476, et il vécut jusqu'après l'année 1488. Il avait épousé, par contrat du 25 mars 1439, Françoise DE SASSENAGE, fille de Jean de Sassenage, seigneur de Saint-André, et de Françoise de Montmajour, et petite-fille d'Antoine de Sassenage, seigneur de Saint-André, chevalier banneret, lieutenant de roi en Dauphiné, et d'Anne de Trians, vicomtesse de Tallard, terre dont Antoine fit donation à Françoise de Sassenage, sa petite-fille. De ce mariage sont provenus :

DE SASSENAGE : burelé d'argent et d'azur ; au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or, brochant sur le tout.

1°. Louis, dont l'article suit ;
2°. Bernardin, dont la postérité sera mentionnée après celle de son frère aîné :
3°. Antoine de Clermont, archevêque de Vienne le 21 mars 1498, décédé à Lyon le 6 novembre 1507. (*Gall. Christ.*, édit. de 1656, p. 801) ;
4°. Claudine de Clermont, femme de Georges *de Castellane*, dit *de Forcalquier*, seigneur de Cereste, qui, n'ayant pas eu d'enfants, donna ses biens à Gaucher de Brancas, IIe du nom, seigneur d'Oise ;
5°. Marguerite de Clermont, mariée avec Jean *de Compeys*, seigneur de Saconnay ;
6°. Louise de Clermont, épouse d'Antoine, seigneur *de Montchenu*, en Dauphiné, fils de Philibert, seigneur de Montchenu, chevalier banneret, et de Bonne de Rivoire.

XII. Louis, baron DE CLERMONT, en Viennois, vicomte de Clermont en Trièves, seigneur de Saint-Geoire, de Virieu, etc., conseiller et chambellan de Charles VIII, établit, avec son frère Bernardin, le 26 mars 1494, une substitution réciproque, graduelle et perpétuelle, des biens de leur maison ; et, le 30 du même mois, il ratifia une donation que son père avait faite au même Bernardin. Le 29 décembre 1495, Louis rendit hommage au roi, comme

Dauphin, à Lyon. Ce prince, par lettres-patentes du même jour, ratifia les *pactions* et *convenances* jadis accordées entre Humbert, dauphin, et Ainard de Clermont, conformément au traité de 1340. Louis de Clermont avait épousé, en 1490, Catherine DE MONTAUBAN, de laquelle il eut deux fils et deux filles :

DE MONTAUBAN : d'azur, à 3 tours d'or, maçonnées de sable.

1°. Antoine II, dont l'article suit;
2°. René de Clermont, seigneur de Saint-Georges, l'un des 100 gentilshommes de l'hôtel du roi en 1523, mort sans postérité;
3°. Françoise de Clermont, alliée, par contrat du 17 octobre 1526, avec Pierre *de Moyria*, seigneur de Châtillon de Corneille, de la Tour de Jusurieu et de la Verdatière, co-seigneur du Val de Rougemont, fils d'Antoine de Moyria, écuyer, seigneur de Châtillon, de la Verdatière et des mêmes terres, en Bugey, et d'Étiennette de Tenay de la Falconnière;
4°. Antoinette de Clermont, femme, 1° de Gaspard *de Montauban*, seigneur d'Aix; 2° de Marin *de Montfalcon*, baron de Flaxieu.

XIII. Antoine, IIe du nom, chevalier, baron DE CLERMONT en Viennois, vicomte de Clermont en Trièves, seigneur de Saint-Geoire, de Virieu, etc., premier baron, connétable et grand-maître de Dauphiné, conseiller et chambellan du roi François Ier, lieutenant, puis capitaine des 100 gentilshommes de son hôtel, bailli de Viennois et de Graisivaudan, servit avec distinction dans les guerres de son temps, notamment à la bataille de Marignan, en 1515. Il était, en 1523, lieutenant de la compagnie des 100 gentilshommes de la maison du roi, commandée par Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, et depuis il eut le commandement de cette compagnie. (*Supplément à l'histoire du chevalier Bayard*, pp. 463, 464, 465.) En 1525, il donna de nouvelles preuves de valeur à la funeste journée de Pavie, où François Ier fut fait prisonnier. Le baron de Clermont mourut, en 1530, au voyage d'Angoulême, c'est-à-dire dans le trajet que fit le roi pour aller au-devant de ses deux fils, le dauphin et le duc d'Orléans, que les Espagnols lui ramenaient, et pour recevoir Éléonore, sœur de l'empereur, laquelle avait été fiancée au roi François Ier, par le traité de Madrid. Lorsqu'Antoine II de Clermont fut sur le point de faire ce voyage, il fit son testament, le 27 mai 1530, et élut sa sépulture aux Chartreux de la Silvebénite, au tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé, en 1516, Anne DE POITIERS, (sœur de la belle Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois), et fille de Jean de Poitiers,

DE POITIERS : comme à la page 16.

chevalier, seigneur de Saint-Vallier, marquis de Cotron, vicomte d'Étoile, baron de Clerieu, de Florac, de Serignan, de Chalançon, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des 100 gentilshommes de l'hôtel, grand-sénéchal de Provence, et de Jeanne de Batarnay du Bouchage, sa première femme. Elle le rendit père de:

1°. Claude, baron de Clermont en Viennois, vicomte de Clermont en Trièves, premier baron, connétable et grand-maître de Dauphiné, mort célibataire en 1540;
2°. Françoise de Clermont, religieuse à Saint-Pierre de Lyon;
3°. Catherine de Clermont, religieuse clariste à Chambéry, puis au couvent de Montfleury de Grenoble, enfin abbesse de Montmartre;
4°. Marguerite de Clermont, religieuse clariste au monastère du Puy, en Auvergne, puis abbesse de Saint-Pierre de Lyon;
5°. Anne de Clermont, mariée 1°, par contrat du 12 mars 1540, avec René *de Beauvilliers*, comte de Saint-Aignan, baron de la Ferté-Hubert, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et panetier de S. M., fils de Meri de Beauvilliers, chevalier, seigneur de Thoury, conseiller et chambellan du roi, gouverneur et bailli de Blois, et de Louise de Husson-Tonnerre, sa seconde femme. La comtesse de Saint-Aignan fut dame d'honneur de la reine en 1548, et assista, en 1549, à la cérémonie de son couronnement; 2° avec François *du Quesnel*, comte de Coupigny en Normandie;
6°. Philiberte de Clermont, mariée 1°, par contrat du 10 octobre 1546, avec Jean *d'Ancezune-Cadart*, seigneur de Caderousse, de Cabrières et de Cadenet, baron du Thor, lieutenant-général au royaume d'Écosse, décédé, en son château de Caderousse, en 1550, fils d'Aimar d'Ancezune, seigneur de Caderousse, de Codolet, etc., lieutenant-général de l'artillerie de France, et de Nicole Cadart, baronne du Thor; 2°, en 1553, avec François-Armand, vicomte *de Polignac*, baron de Chalançon, surnommé le grand Justicier, décédé le 29 novembre 1562, fils de Guillaume-Armand II, vicomte de Polignac, et de Marguerite de Pompadour. Elle vécut jusqu'au 10 décembre 1604.

XII. Bernardin DE CLERMONT, chevalier, vicomte de Tallard, seigneur de Saint-André de Royans par la donation que lui en fit Françoise de Sassenage, sa mère, et seigneur de la Bastie et de Paladru par la donation que son père Antoine Ier, vicomte de Clermont, lui en fit, le 13 mars 1494, « en considération de sa grande dépense pour soutenir son état et l'honneur de sa maison à la cour du roi (Charles VIII), dont il était écuyer d'écurie, et de ce qu'il avait toujours conservé la paix avec son frère aîné. » Il fit hom-

mage pour le château de Paladru en 1495; se trouva avec son neveu Antoine II, vicomte de Clermont, à la bataille de Marignan, en 1515, et fit son testament le 15 septembre 1521. Il avait épousé, par contrat du 10 (et non du 13) février 1496 (*v. st.*), Anne DE HUSSON, à laquelle il avait été fiancé le 31 janvier précédent. Elle était fille de Charles de Husson, comte de Tonnerre, baron de Selles et de Saint-Aignan, en Berry, et d'Antoinette de la Trémoïlle. Anne de Husson devint comtesse de Tonnerre par le partage qu'elle fit avec ses sœurs, Louise et Madelaine de Husson, le 9 novembre 1537: elle termina ses jours le 26 septembre 1540, et fut inhumée en l'hôpital de Tonnerre, où l'on voyait encore son tombeau avant la révolution. Elle avait eu du vicomte de Tallard, son mari, treize enfants, six fils et sept filles;

DE HUSSON: écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande d'or, qui est *de Châlons*; aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur, à la bande de gueules, brochante sur le tout, qui est *de Parthenay*; sur le tout d'azur, à 6 annelets d'argent, qui est *de Husson*.

1°. Antoine III, dont l'article viendra;

2°. Gabriel de Clermont, évêque de Gap, en 1527. Il prêta serment de fidélité au roi François Iᵉʳ en 1540, et siégea jusqu'en 1572. (*Dict. des Sciences Ecclésiastiques*, t. III, p. 18);

3°. Théodore-Jean de Clermont, abbé de Saint-Gilles, évêque de Senez en 1551, et vice-légat d'Avignon en 1553 jusqu'en 1560. (*Gall. Christ.*, édit. nov. t. III, col. 1262);

4°. Julien de Clermont, auteur de la branche des *comtes* DE THOURY, mentionnée plus loin;

5°. Claude de Clermont, seigneur de Marigny, légataire, aussi bien que son frère, qui suit, et ses trois premières sœurs, de 10,000 livres chacun. Il mourut sans avoir été marié;

6°. Laurent de Clermont, tué à la bataille de Cérisolles le 14 avril 1544. Il n'avait pas été marié;

7°. Françoise de Clermont, mariée, par contrat du 23 octobre 1516, avec Méraud, seigneur *de la Baume d'Hostun*, de Beauregard, etc., en présence de François de Sassenage, seigneur de Pont-en-Royans, de Philippe de la Tour, seigneur de Vinay, de Georges de Saint-Marcel, de Guillaume d'Arzac, etc.;

8°. Louise de Clermont, qui succéda à sa mère dans le comté de Tonnerre, tant de son chef que par les acquisitions qu'elle fit de ses frères et sœurs. Elle épousa 1°, en 1538, François *du Bellay*, prince d'Yvetot, et par sa femme comte de Tonnerre, gouverneur de Compiègne, mort en 1553, sans laisser de postérité. Il était fils de René, seigneur du Bellay, de Gizeux, de la Forêt-sur-Seine, de la Lande, etc., baron de Thouarcé et de Commequiers, et de Marquise de Laval-Loué; 2°, par contrat du 10 avril 1556, Antoine *de Crussol*, alors vicomte d'Uzès, créé duc en 1565 et pair de France en 1572, chevalier d'honneur de la reine-mère, conseiller-d'é-

4

tat, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, commandant en Dauphiné, en Languedoc et en Provence, décédé sans postérité le 15 août 1573. Il était fils de Charles, sire de Crussol, vicomte d'Uzès, chevalier, conseiller et chambellan du roi, grand-panetier de France, sénéchal de Beaucaire et de Nismes, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances et lieutenant de roi en Languedoc, et de Jeanne de Genouillac. Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre, mourut à Paris, en 1596, âgée de 92 ans. Elle eut pour successeur dans son comté son petit-neveu, Charles-Henri de Clermont, dont on parlera plus bas ;

9°. Catherine de Clermont, à laquelle son père légua 10,000 livres en 1521. Depuis elle fut religieuse et ensuite abbesse de Saint-Jean de Thouars ;

10°. Madelaine de Clermont, abbesse de Saint-Paul, près Beauvais;

11°. Marguerite de Clermont, abbesse de Saint-Benoît de Tarascon et de Saint-Césaire d'Arles ;

12°. Gasparde de Clermont, religieuse clariste à Poitiers en 1521 ;

13°. Anne de Clermont, religieuse du même ordre à Grenoble en 1521.

XIII. Antoine, IIIe du nom, premier comte DE CLERMONT, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, gouverneur de cette province, vicomte de Tallard, seigneur d'Ancy-le-Franc, etc., et lieutenant-général pour le roi en Savoie, fut un des gentilshommes qui, l'an 1521, s'enfermèrent avec Bayard dans la ville de Mézières, et qui la défendirent avec tant de succès contre les Impériaux. (*Hist. du chevalier Bayard*, édit. de 1651, pp. 466, 467.) L'année suivante, 1522, Antoine de Clermont faisait partie de la compagnie de 100 lances de ce preux chevalier. Il combattit à Rebec, puis, en 1524, à la fatale journée de la Bicoque, où périt si glorieusement le héros de la chevalerie française. (*Chorier, hist. du Dauphiné*, t. II, p. 522.) Employé à l'armée du roi en Italie, pendant la campagne de 1525, le vicomte de Tallard y donna des preuves de valeur en plusieurs occasions, et particulièrement à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier avec le roi François Ier. (*Suppl. à l'hist. de Bayard*, p. 464.) En 1540, il succéda, par la mort de Claude, baron de Clermont, son cousin, à tous les biens et dignités de sa maison, en vertu de la substitution du 26 mars 1494. Le roi Henri II, par lettres-patentes du mois d'octobre 1547, registrées en la chambre des comptes de Grenoble le 24 décembre suivant, érigea en faveur d'Antoine III, que ce monarque qualifie *son cousin*, la baronnie de Clermont en Viennois, en titre de comté, avec incorporation des terres de

la Bastie et de Paladru, lesquelles, à l'avenir, ne pourraient plus en être démembrées. (Blanchard, *Compilation des ordonnances de nos rois*, t. I, col. 616.) Le comte de Clermont fut créé, en 1551, grand-maître et réformateur-général des eaux et forêts de France, charge dont il se démit en 1554. Lors des premiers troubles suscités par les religionnaires, le comte de Clermont se joignit, pour les réprimer, au grand-prieur de France, frère du duc de Guise. (*Mémoires du prince de Condé*, t. II, p. 157.) Il vendit les terres de Vaulserre, Saint-Martin, Saint-Albin et Saint-Bueil-Voissan, en 1567, à Jacques de Corbeau, et celle de Virieu à Artus Prunier, seigneur de la Buissière, qui en fit hommage au roi-dauphin, le 1er décembre 1573 (1). Il fit son testament le 12 avril 1578, et mourut peu de temps après. Il avait épousé, le 13 avril 1532, Françoise DE POITIERS, sœur de Diane, duchesse de Valentinois, et d'Anne de Poitiers, femme d'Antoine II, baron de Clermont. De ce mariage sont issus : DE POITIERS comme à la page 16.

1°. Claude de Clermont, chevalier, vicomte de Tallard. Lui et son frère Henri sont cités par les historiens comme deux des plus braves chevaliers de leur temps. Accueilli à la cour du roi Henri II bien plus par ses qualités personnelles et sa naissance que par la faveur de la duchesse de Valentinois, sa tante, il ne profita de son crédit que pour acquérir de l'honneur, et il ne s'épargna pas dans une foule d'occasions périlleuses que présentait la guerre contre les calvinistes. Tué à la bataille de Montcontour, en 1569, la cour et l'armée le regrettèrent comme le seigneur de son âge le plus accompli, quoiqu'il donnât encore de grandes espérances. (Voyez *Brantôme*, et *les Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 725.) Le vicomte de Tallard n'avait pas été marié;

2°. Henri, qui a continué la descendance;

3°. Anne de Clermont, mariée, par contrat du 1er octobre 1561, avec Jean *de Perusse*, dit *d'Escars*, prince de Carency, comte de la Vauguyon, seigneur d'Abret, de Saint-Bonnet, de Vandat, etc., maréchal et sénéchal de Bourbonnais, chevalier des ordres du Roi, conseiller aux conseils-d'état et privé, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, et lieutenant-général de l'armée du roi en Bretagne sous Henri de Bourbon, prince de Dombes, décédé le 21 septembre 1595. Il était fils de François

(1) Virieu fut érigé en marquisat, au mois d'avril 1655, en faveur de Nicolas de Prunier de Saint-André, ambassadeur à Venise, puis premier président au parlement de Grenoble.

de Perusse, *dit* d'Escars, seigneur de la Vauguyon, baron de Saint-Germain-sur-Vienne, conseiller et chambellan du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, gentilhomme d'honneur et premier écuyer de la reine Éléonore d'Autriche, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, lieutenant-général commandant pour le roi en Lyonnais, Dauphiné, Savoie, Piémont, etc., et d'Isabeau de Bourbon, princesse de Carency;

4°. Diane de Clermont, mariée, par contrat du 1er mars 1552, avec Floris-Louis *de Vesc*, baron de Grimaud, de Caromb, etc., fils de Jean de Vesc, baron de Grimaud, de Forcalqueiret, de Caromb, etc., et de Florie de Maubec-Montlaur, remariée avec Jacques de Raimond de Mormoiron, baron de Modène;

5°. Charlotte de Clermont, mariée 1° avec Claude *d'Amoncourt*, chevalier, seigneur de Montigny-sur-Aube; 2° avec Jean *d'O*, chevalier, seigneur de Manou et de Courteilles, capitaine des 100 archers de la garde du roi, chevalier du Saint-Esprit, décédé en 1596, frère puîné de François, seigneur d'O, chevalier des ordres du Roi, maître de la garde-robe de Henri II, gouverneur de Paris et de l'Ile de France, etc., et fils de Jean, seigneur d'O, de Fresnes et de Maillebois, capitaine de la garde écossaise du roi, et d'Hélène d'Illiers, dame de Manou; 3° avec Gabriel *du Quesnel*, seigneur de Coupigny;

6°. Françoise de Clermont, mariée, par contrat du 28 août 1568, avec Jacques *de Crussol*, II° du nom, duc d'Uzès, pair de France, baron de Levis, seigneur d'Acier, etc., chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Languedoc, décédé à Paris le 7 septembre 1584, frère puîné d'Antoine, duc d'Uzès, époux de Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre.

Enfants naturels d'Antoine III, comte de Clermont :

I. Antoine, *bâtard* de Clermont, *auquel son père légua quelques biens en* 1578. *Il n'était pas encore légitimé;*

II. Claudine, *bâtarde* de Clermont, *mariée 1° avec Hubert* de Corbeau, *dont elle était veuve en* 1578*; 2°, vers* 1580, *avec Baltazard* de Dizimieu, *chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre.*

XIV. Henri, comte, puis duc DE CLERMONT et DE TONNERRE, pair de France, seigneur d'Ancy-le-Franc, gouverneur de Bourbonnais et d'Auvergne, capitaine de cinquante hommes d'armes, et colonel de l'infanterie de Piémont, fut remarqué à la cour par son esprit et sa valeur. Il se signala à la bataille de Jarnac, où il fut blessé, en 1569, puis, la même année, à celle de Montcontour, où il porta la cornette blanche du duc d'Anjou. Les autres campagnes de ce seigneur ne sont pas connues; mais il paraît, d'après le témoignage

des historiens, qu'il s'y conduisit avec beaucoup de distinction. C'est ce que prouve encore un brevet, daté de Rotrou, le 1er mai 1571, et par lequel le roi Charles IX « désirant reconnaître les services » signalés que le comte de Clermont lui avait rendus pendant les » derniers troubles, particulièrement à la défense de la ville de » Poitiers et à la bataille de Montcontour, à l'exemple du comte de » Clermont, son père, et de ses prédécesseurs, qui tous avaient » rendu des services recommandables à la couronne, etc., etc., » érige en sa faveur la baronnie de Clermont, la première et la plus » ancienne du Dauphiné, en duché et pairie, avec ordre que toutes lettres à ce nécessaires lui soient expédiées. » Le comte de Clermont, père de Henri, ayant fait quelque difficulté de se démettre du comté de Clermont, sur lequel étaient assis le titre ducal et la pairie de son fils, le roi, par un autre brevet du 10 juin 1572, transporta ces titres sur le comté de Tonnerre, avec faculté de les reverser plus tard sur le comté de Clermont. (*Hist. des grands-officiers de la couronne*, t. V, p. 802.) Le duc de Clermont-Tonnerre fut tué au siége de la Rochelle, au mois d'avril 1573; et, comme il n'avait pas eu le temps de faire enregistrer les brevets de concession de sa pairie, qui eût été la première laïque du royaume, cette dignité s'est éteinte en sa personne. Il avait épousé, par contrat du 17 mai 1570, Diane DE LA MARCK, veuve, depuis le 6 septembre 1564, de Jacques de Clèves, duc de Nevers, pair de France, comte de Rethel et d'Eu, marquis d'Isle, etc., fille de Robert IV de la Marck, prince de Sedan, duc de Bouillon, maréchal de France, et de Françoise de Brézé, comtesse de Maulevrier, fille et héritière de Louis de Brézé, comte de Maulevrier, et de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Après la mort du duc de Clermont-Tonnerre, sa veuve épousa, en troisièmes noces, Jean Babou, comte de Sagone. Elle avait eu du duc de Clermont :

DE LA MARCK : d'or, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires.

1°. Charles-Henri, qui suit;
2°. Antoine de Clermont, pourvu, en 1613, de l'abbaye régulière de Molôme, au diocèse de Langres, qu'il résigna (pour se marier, avec l'agrément du roi), à Jacques de Clermont, son neveu.

XV. Charles-Henri, comte DE CLERMONT et de Tonnerre, vicomte de Tallard, baron de Cruzy, seigneur d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, etc., né en 1571, créé chevalier des ordres du Roi le 14

mai 1633, lieutenant-général en Bourgogne et bailli d'Auxerre, se rendit célèbre par ses exploits militaires, et le roi Henri IV eut peu de partisans qui lui fussent plus constamment dévoués. (*Art de vérifier les dates*, nouvelle édit. in-8°, t. XI, p. 277.) Dès l'année 1591, Charles-Henri de Clermont, étant alors gouverneur de Gien, forma sur la ville de Joigny, attachée à la ligue, une entreprise dont le succès ne répondit pas à son zèle, quoi qu'il fût secondé par Sully. Voici comment ce dernier raconte ce fait dans ses *Mémoires*.

«Pendant que j'étais à Bontin, dit-il, je ne m'attendais pas à faire » dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Le comte de Ton- » nerre m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisait sur Joi- » gny. Il s'agissait de rompre, avec le pétard, une porte qui ne s'ou- » vrait depuis long-temps, et d'entrer dans la ville. Tonnerre avait » pour cela des arquebusiers qu'il avait ramassés à la hâte. Ils le » suivirent environ 300 pas : mais dans cet endroit, leur conduc- » teur ayant reçu un coup d'arquebuse qui le jeta par terre, la peur » commença à les saisir. Ils se retirèrent par la poterne au plus vite, » emmenant le blessé, qu'ils avaient retiré. Leur péril, ou seulement » leur peur, redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pa- » vé, à 30 pas de la poterne, où il allait être mis en pièces par les » bourgeois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec » vingt hommes seulement; car, quelque chose que je pusse faire, » il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchants sol- » dats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin » de Gien, dont il était gouverneur, pendant que je ramassais sa » belle troupe, et moi je repris le chemin de Bontin. » En 1595, le comte de Tonnerre se rendit à l'armée du roi avec le brave d'Haramburc, et combattit à la fameuse journée de Fontaine-Française, où Henri IV, après avoir couru les plus grands dangers, vit fuir devant lui 18,000 Espagnols. Le 10 mars 1600, Charles-Henri de Clermont vendit la vicomté de Tallard à Étienne de Bonne, seigneur d'Auriac, dont la petite-fille, Catherine de Bonne, la porta dans la maison d'Hostun. Jusqu'alors il avait porté le titre de comte de Tonnerre comme héritier testamentaire de Louise, sa grand'tante : mais les dettes considérables que laissa cette dame en mourant, déterminèrent son petit-neveu à renoncer à sa succession, et lui firent prendre le parti d'acheter le comté de Tonnerre, dont l'adjudication lui fut dévolue par arrêt du parlement de Paris du

8 mars 1603. En 1607, le comte de Tonnerre fit assigner Charles Quentin de la Quentinie, abbé régulier de Molôme et aumônier du roi, pour qu'il eût à tenir la promesse qu'il lui avait faite (pour son frère Antoine de Clermont), de se démettre de son abbaye; mais Charles Quentin la conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1613. On voit par l'acte de l'assemblée des habitants de Tonnerre, du 13 mars 1611, que le comte Charles-Henri fut le fondateur-patron du couvent des Minimes établis dans cette ville (1), et qu'il y fonda aussi le monastère des Ursulines. En 1615, il assista aux états-généraux comme député de tous les ordres du Dauphiné. En 1626, il se démit de la charge de lieutenant-général en Auxois, Autunais et Auxerrois en faveur du comte de Comarin. En 1630, les protestants, en l'absence de l'armée du roi, employée en Italie, s'étant jetés sur le Tonnerrois, au nombre de quatre ou cinq mille, y commirent de grands désordres. L'année suivante, le comte Charles-Henri de Clermont eut l'honneur de recevoir dans son château de Tonnerre, le 30 avril, le roi Louis XIII, à son retour de Metz, et de lui donner à diner. En 1633, il fut nommé lieutenant-général en Bourgogne, et mourut dans son château d'Ancy-le-Franc au mois d'octobre 1640. Il avait épousé à Paris, par contrat du 2 avril 1597, Catherine-Marie d'Escoubleau de Sourdis, dame d'une éminente piété, laquelle mourut en couches à Tonnerre, le 7 janvier 1615, et fut inhumée dans l'hôpital, qui la compte parmi ses bienfaitrices. Elle était fille de François d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, chevalier des ordres du Roi, premier écuyer de la grande-écurie, gouverneur de Chartres, et d'Isabeau Babou de la Bourdaisière, dame d'Alluye. De ce mariage sont issus :

D'Escoubleau : parti d'azur et de gueules; à la bande d'or, brochante sur le tout.

1°. François, dont l'article viendra;
2°. Roger, auteur de la branche des *marquis* de Crusy, devenue *ducale* de Clermont-Tonnerre, et mentionnée ci-après;
3°. Charles-Henri de Clermont, duc de Luxembourg et de Piney par sa femme, Marie-Charlotte, duchesse *de Luxembourg* (2), veuve en pre-

(1) Il s'y était réservé, pour faire des retraites, un petit appartement que l'on montrait encore avant la révolution. On y voyait ses armoiries, avec cette inscription, *Posui finem curis : spes et fortuna, valete.*

(2) Par ce mariage la maison de Clermont était appelée à la substitution des biens, dignités, nom et armes de la maison de Luxembourg, droits qu'elle a transmis à la maison de Montmorency.

mières noces, depuis 1630, de Léon d'Albert, seigneur de Brantès, chevalier des ordres du Roi, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde, gouverneur de Blaye, etc., frère du connétable de Luynes. Elle était fille et héritière de Henri, duc de Luxembourg et de Piney, pair de France, comte de Brienne et de Ligny, décédé le 23 mai 1616, le dernier rejeton mâle de l'illustre maison de Luxembourg, et de Madelaine de Montmorency. Charles Henri de Clermont, duc de Luxembourg, mourut à Ligny, le 8 juillet 1674, âgé de 67 ans, laissant :

Madelaine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont, *dite* de Luxembourg, duchesse de Piney, princesse de Tingry, comtesse de Ligny, baronne de Dangu, née le 14 août 1635, mariée, le 17 mars 1661, avec François-Henri *de Montmorency*, comte de Bouteville, puis par sa femme duc de Luxembourg-Piney, pair et maréchal de France, capitaine des gardes-du-corps du roi, chevalier du Saint-Esprit, gouverneur de Champagne et de Brie, lequel fut substitué aux nom et armes de la maison *de Luxembourg*.

Fils naturel de Charles-Henri de Clermont, duc de Luxembourg :

Charles, *bâtard* de Clermont, *seigneur de la Bastie, aide-de-camp des armées du roi, marié avec Edmée-Catherine* de Luxembourg, *fille d'Antoine, bâtard de Luxembourg, comte de Rosnay, et de Catherine-Marguerite de la Baume. Elle mourut le* 21 *juin* 1720 ;

4°. Henri de Clermont, reçu chevalier de Malte en 1625. Il fut connu sous le nom de *chevalier de Tonnerre*, et fut lieutenant des gendarmes du duc de Luxembourg. Le 23 février 1638, il attaqua et défit 120 cavaliers ennemis, qu'il surprit dans le village de Baudremont en Barrois, et il se rendit maître du château de Montreuil-sur-Saône, au mois de février 1639. Détaché, le 15 septembre 1641, pour reconnaître la place de Jonvelle, en Franche-Comté, il fut tué d'un coup de mousquetade, sous les murs de cette ville. (*Table de la gazette de France*, p. 400.);

5°. Antoine de Clermont, comte de Dannemoine, au comté de Tonnerre, mestre-de-camp de deux régiments, l'un d'infanterie et l'autre de cavalerie. Il épousa Marie-Susanne *le Clerc*, fille de Pierre le Clerc, écuyer, seigneur de Lille et de Jaunay, conseiller au présidial de Tonnerre, et de Judith d'Origny. Elle le rendit père de :

A. Charles-Henri de Clermont, baron de Dannemoine, décédé en 1712. Il avait épousé, le 10 juin 1686, Marie *Joubert*, qui lui survécut jusqu'après l'année 1732. Elle était fille d'Edme Joubert, et de Marie Boudret. Leurs enfants furent :

a. Henri de Clermont, mort jeune;

b. Jacques-Charles de Clermont, comte de Dannemoine, né au mois de mai 1699. Il fut capitaine dans le régiment Commis-

saire-Général, cavalerie, puis dans le régiment de Tonnerre. Il a laissé une fille, née, en 1735, de N..... *Pimel,* son épouse, décédée en 1740;

c. Antoine de Clermont, né en 1703, abbé de Saint-Rigaud, au diocèse de Macon;

d. Marie-Anne-Charlotte-Françoise de Clermont, née le 29 avril 1688, reçue élève à Saint-Cyr, où elle prit ensuite le voile, et morte abbesse de Sainte-Marie d'Auxerre;

e. Françoise-Virginie de Clermont, mariée, en 1716, avec Claude *Prevost de la Croix,* seigneur de Sonnotte;

f. Jeanne-Marie de Clermont, née en 1700, religieuse à Auxerre;

B. Jean-Baptiste de Clermont, baron de Dannemoine, mestre-de-camp d'infanterie, mort à Paris, le 14 mars 1728, âgé d'environ 70 ans;

C. Antoine de Clermont, reçu chevalier de Malte en 1667;

D. Deux autres fils, dont on ignore la destinée;

E. Françoise-Virginie de Clermont, alliée, le 6 juin 1674, avec Pierre-François *Boucher,* baron de Flogny, décédé le 17 juin 1699;

6°. Jacques de Clermont, abbé de Molôme sur la résignation d'Antoine, son oncle;

7°. Isabelle de Clermont, mariée 1° avec Jacques II *de Beauvau,* marquis du Rivau, lieutenant-général en Poitou, fils de Jacques Ier de Beauvau, seigneur du Rivau, de la Bessière, etc., chevalier nommé (et non reçu) des ordres du Roi, et de Françoise le Picard; 2° avec Charles, comte *d'Apchon,* en Auvergne;

8°. Madelaine de Clermont, abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais, décédée au mois d'avril 1692, âgée de 61 ans. Sa *Vie,* rédigée sur les Mémoires de madame de Sandricourt, a été publiée par François de Malingben, prêtre de l'oratoire à Paris, en 1704;

9°. Marie de Clermont, religieuse à Avenay, au diocèse de Reims;

10°. Catherine de Clermont;

11°. Quatre autres filles, mortes jeunes.

XVI. François, comte DE CLERMONT et de Tonnerre, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, baron d'Ancy-le-Franc et de Laignes, seigneur de Chassinelles, de Cruzy, de Griselles, de Channay. de Fulvy et de Maune, chevalier des ordres du Roi, maréchal des camps et armées et lieutenant-général en Bourgogne, naquit à Ancy-le-Franc, le 6 août 1601. Il fit ses premières armes, à l'âge de 19 ans, sous le maréchal de Créquy, dans le combat que ce général livra au Pont-de-Cé, en 1620, aux troupes de la reine, mère de Louis XIII, qui s'était retirée de la

cour. Il était alors lieutenant dans les chevau-légers. Il fit, avec le grade de capitaine dans le même corps, les campagnes de 1621 et 1622, en Guienne, et se trouva au fameux siége de La Rochelle en 1627 et 1628. Nommé colonel du régiment de Piémont, le 19 octobre 1629, le comte de Clermont joignit ce corps en Languedoc, et le commanda à la conquête de la Savoie, au combat de Veillane, à la prise de la ville et du château de Saluces et au combat du Pont de Carignan. Rentré en France avec l'armée, il se trouva, en 1631, à la prise de Vic et de Moyenvic, et au siége de Marsal. Il commanda encore son régiment en Languedoc, en 1632, contre les troupes de *Monsieur*. Appelé à l'armée du nord, en 1633, il servit à la conquête de la Lorraine, au siége et à la prise de Nancy, et, en 1634, à laprise de Haguenau, de Saverne, de Lunéville, de Bitche et de la Mothe, et au secours des places d'Heidelberg et de Philisbourg. Sa valeur fut remarquée avec distinction à la bataille d'Avein, le 20 mai 1635, et au siége de Louvain la même année. Employé l'année suivante en Picardie, il déploya le plus grand sang-froid dans la retraite que fit l'armée française, lorsque les Espagnols passèrent la Somme près de Corbie. Posté dans un moulin, dont il était chargé de défendre le passage, il perdit plus de 300 hommes de son régiment, avec 15 officiers, qui furent tués à ses côtés; lui-même reçut au visage une blessure dont il conserva toujours la marque. Il concourut à la reprise de Corbie la même année 1636, servit, en 1637, aux siéges et à la prise de Landrecies, de Maubeuge et de la Capelle, puis, en 1638, au siége de Saint-Omer et au combat livré sous les murs de cette place. Promu au grade de maréchal-de-camp le 13 février 1639, le comte de Clermont-Tonnerre fut employé dans ce grade sur la flotte commandée par l'archevêque de Bordeaux, concourut à la défaite des ennemis à Larédo, le 14 août de cette année, et resta en Guienne, sous les ordres du comte de Gramont, jusqu'au mois de septembre. A cette époque, il conduisit un renfort de 4000 hommes au prince de Condé, qui voulait secourir Salces. Au mois de mars 1640, il se démit du régiment de Piémont, et conduisit en Italie un corps de 8000 hommes. La même année, le comte de Clermont-Tonnerre commanda un corps de 500 gentilshommes de la province de Dauphiné, qui l'avaient choisi pour chef, et qui offrirent leur secours au comte de Harcourt, alors occupé au siége de Turin. Les efforts du marquis

de Léganès, général des Espagnols, ne purent l'empêcher de faire sa jonction avec l'armée française. A la tête de ce corps, il donna les plus grandes preuves de valeur à la défense des lignes devant Turin, lorsqu'elles furent attaquées par le prince Thomas le 14 septembre. Employé dans l'armée du prince de Condé, en 1641, il s'empara, le 6 juin, de la ville de Canet, en Roussillon, et fit sa dernière campagne au siége d'Elne. Le 21 février 1646, il rendit hommage au roi, par procureur, en la chambre des comptes de Grenoble, pour son comté de Clermont et pour les charges de premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, conformément au traité de 1340. Enfin, le 3 juillet 1645, il fit foi et hommage au roi, devant le lieutenant-général de Châtillon-sur-Seine, pour les terres d'Ancy-le-Franc, de Chassinelles, Cruzy et Fulvy en partie, et pour les baronnie et châtellenie de Griselles et de Laignes, ainsi que pour le château et la forêt de Maune. (*Greffe du bailliage de Châtillon.*) L'an 1660, le comte de Clermont-Tonnerre fut nommé lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne (1) et il fut créé, le 31 décembre 1661, chevalier des ordres du Roi. Le 21 juin 1674, le comte de Clermont reçut Louis XIV dans son château d'Ancy-le-Franc; et, le lendemain, le monarque s'étant acheminé vers Tonnerre, le comte le devança, et, après s'être placé à la tête des autorités municipales, il présenta à Louis XIV les clefs de la ville, que le roi lui renvoya, disant qu'elles étaient en bonnes mains. Le comte de Clermont mourut en son château d'Ancy-le-Franc le 24 septembre 1679, et fut enseveli dans l'hôpital de Tonnerre. (*Dict. historique des Généraux Français*, par M. de Courcelles, t. IV, 1822, pp. 325, 326; *Annales du temps.*) Il avait épousé, en 1623, Marie VIGNIER, veuve d'Urbain de Crequy, seigneur des Riceys en Champagne, et fille de Jacques Vignier, baron de Villemor, seigneur de Saint-Liébault, conseiller du roi, maître des requêtes, puis conseiller-d'état ordinaire, et de Marie

VIGNIER : d'or, au chef de gueules; à la bande componée d'argent et de sable, brochante sur le tout; l'écu entouré d'une bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or.

(1) Cette nomination, constatée dans le t. VIII, p. 915, de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, et dans le t. XI, p. 280, de la nouvelle édition in-8° de l'*Art de vérifier les dates*, a été contredite par Pinard, *Chronol. historique militaire*, t. VI, p. 152 : mais ce dernier auteur est tombé à ce sujet dans une erreur manifeste, en confondant des commandements particuliers de quelques villes avec la lieutenance-générale de la province.

de Mesgrigny-Villebertain. La comtesse de Clermont-Tonnerre ne survécut que 6 jours à son mari, étant décédée le 1er octobre 1679, à l'âge de 76 ans. Leurs enfants furent :

1°. Charles-Henri, comte de Clermont, qui fut blessé mortellement dans la tranchée, au siége de la Bassée, au mois de juillet 1647 ;
2°. Jacques, qui a continué la descendance ;
3°. François de Clermont, évêque comte de Noyon, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, l'un des 40 de l'académie française, etc. Il naquit en 1629. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, à Paris, il fut reçu docteur de Sorbonne, puis nommé à l'évêché de Noyon en 1661, et sacré en Sorbonne le 2 octobre de la même année. Il prit séance au parlement comme pair de France le 14 février 1662, était conseiller-d'état en 1691, et fut reçu à l'académie le 13 décembre 1694. Il prononça plusieurs discours dans les assemblées du clergé, présida celle de 1695, et harangua Louis XIV au nom de l'église de France. Ce monarque le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1696 (1). Il fonda le prix de poésie que l'académie française décernait tous les ans, mais dont cette compagnie changea le sujet, qui devait être, selon l'intention du prélat, l'*éloge de Louis XIV à perpétuité*. Il mourut à Paris le 15 février 1701, et fut inhumé à Noyon dans sa cathédrale. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. II, p. 445) ;
4°. Louis-Alexandre de Clermont, reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1643, capitaine des galères, décédé à Marseille vers l'année 1674 ;
5°. Madelaine de Clermont, abbesse du monastère de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1691, sur la démission de sa tante ;
6°. Catherine de Clermont, religieuse en la même abbaye.

XVII. Jacques, comte de Clermont et de Tonnerre, premier baron, grand-maître et connétable héréditaire de Dauphiné, marquis de Posquières, baron d'Ancy-le-Franc, seigneur de Tullins, de Saint-Geoire, de Chassinelles, de Griselles, de Laignes, de Maune, etc., etc., se signala, dès l'âge de 15 ans, à la défaite de 1200 Croates de l'armée du cardinal infant, près d'Aire, le 24 août 1639, puis au siége de Bergues, au mois d'août 1640. (*Table de la Gazette de France*, p. 400.) Il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, avec son frère Louis-Alexandre, le 11

(1) Ce fut d'après des manuscrits de ce prélat que le président Cousin publia, en 1698, une *Histoire de saints de la maison de Tonnerre et de Clermont*, Paris, in-12.

février 1643, mais il quitta la croix en 1647, après la mort du comte Charles-Henri, son frère aîné, et décéda en 1682. Du mariage qu'il avait contracté avec Françoise-Bonne-Virginie DE FLEARD DE PRESSINS, dame de Tullins, de la Bastie, de Montgascon, de Romagneu et de Saint-Marcel, décédée à Paris le 21 août 1698, et inhumée en l'église de l'abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais, fille et héritière de François de Fleard, baron de Pressins, seigneur des mêmes terres, et de Charlotte Alleman, vicomtesse de Trièves et de Posquières, sont issus :

DE FLEARD : d'or, au chevron d'azur, chargé à la pointe d'un soleil d'or, et accompagné en chef de deux croissants d'argent.

1°. François-Joseph, dont l'article viendra;

2°. François de Clermont-Tonnerre, évêque duc de Langres, pair de France. Nommé abbé de Thenailles, au diocèse de Laon, en 1691, puis grand-vicaire de son oncle, l'évêque de Noyon, et aumônier du roi en 1693, il fut sacré à Paris évêque duc de Langres le 14 octobre 1696, prêta serment au roi le 18 du même mois, et prit séance comme pair peu de temps après. Député en 1701, à l'assemblée générale du clergé, il y prêcha le 18 juin, jour de l'ouverture; et, le 23 juillet suivant, il prononça l'oraison funèbre de Philippe, *Monsieur*, fils de France, frère de Louis XIV, dans l'église royale de Saint-Denis (1). Il fut pourvu par le roi de l'abbaye de Fontaine-Bèze, au diocèse de Langres, le 15 août 1706, et mourut dans son diocèse le 12 mars 1724. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. II, p. 258);

3°. Alexandre de Clermont-Tonnerre, chevalier de l'ordre de Malte, mort à Tullins en 1717;

4°. Ovide-Louis de Clermont-Tonnerre, mort à l'âge de 12 ans;

5°. Louise-Madelaine de Clermont-Tonnerre, fille d'honneur de la dauphine en 1679, femme de N.... *de Mussy*, son cousin;

6°. Marie-Madelaine de Clermont-Tonnerre, prieure, puis abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais, morte le 1er février 1712;

7°. Scholastique de Clermont-Tonnerre, religieuse au monastère de Montfleury, à Grenoble;

8°. Leutgarde de Clermont-Tonnerre, religieuse au couvent de Sainte-Cécile de la même ville;

9°. Marguerite de Clermont-Tonnerre, } mortes jeunes.
10°. Louise de Clermont-Tonnerre, }

XVIII. François-Joseph, comte DE CLERMONT et de Tonnerre, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dau-

(1) Cette oraison funèbre a été imprimée à Paris, en 1701, in-4°.

phiné, marquis de Posquières et de Crèvecœur, comte de Mannevillette, baron d'Ancy-le-Franc, seigneur de Tullins, de S. Geoire, de Laignes, de Maune, etc. premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, colonel-lieutenant de son régiment d'infanterie, puis mestre de camp du régiment de Clermont, porta du vivant de son père le titre de *marquis de Tonnerre*. En 1674, il se trouva, en qualité d'aide-de-camp du duc de Luxembourg, au sanglant combat de Senef, où il fut blessé à la jambe. Au mois de septembre de l'année suivante, il chargea vigoureusement un parti ennemi aux environs de Charleroy, et poursuivit l'officier qui commandait ce détachement pendant plus d'une lieue, mais qui parvint à lui échapper, avec quinze de ses cavaliers. Le 11 mai 1676, il apporta au roi la nouvelle de la prise de Bouchain. (*Table de la gazette de France*, t. 1, pp. 401, 402). L'an 1683, il vendit les terres d'Ancy-le-Franc, de Laignes, de Nicey, de Griselles et de Channay à Michel-François le Tellier, marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'état au département de la guerre; et, l'année suivante, il lui fit vente du comté de Tonnerre et de ses dépendances. Employé à l'armée du Nord, en 1684, il fut blessé le 20 juin au siége de Luxembourg. L'année suivante, il fut envoyé en Angleterre pour complimenter le prétendant sur les succès qu'il avait remportés sur les orangistes. Il fut ensuite député par le duc d'Orléans vers LL. AA. RR. de Savoie, et quitta Turin pour revenir à Paris le 14 janvier 1686. (*Ibid*). Il rendit hommage au roi, le 13 mars 1696, entre les mains de Pierre Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais, président en la chambre des comptes du Dauphiné, conformément aux stipulations du traité fait, en 1340, entre la maison de Clermont et le dauphin de Viennois. Le comte de Clermont-Tonnerre mourut à Paris le 30 octobre 1705, et fut inhumé à Crèvecœur. Il avait épousé, en 1688, Marie DE HANNIVEL, morte le 17 décembre 1727, fille d'Adrien de Hannivel, IIe du nom, comte de Mannevillette ou Libus, en Beauvaisis, marquis de Crèvecœur, baron de Belloy, de Villers, de Saint-Omer, etc., secrétaire des commandements du duc d'Orléans, frère du roi, et de Marie le Camus d'Emery. Ils laissèrent deux fils :

DE HANNIVEL : de gueules, au saumon d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

1°. Philippe-Ainard, qui suit;

2°. Joseph de Clermont, marquis de Tonnerre, né le 12 mai 1704, lieutenant-colonel, avec brevet de mestre-de-camp, du régiment Commissaire-Général, cavalerie, colonel du régiment de Gesvres en 1740, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il s'est retiré à l'abbaye de Clairvaux, où il est mort sans postérité.

XIX. Philippe-Ainard, comte DE CLERMONT-TONNERRE, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, comte de Mannevillette, marquis de Crèvecœur, baron de Belloy, etc., lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut au château de Chambray, en Normandie, le 19 août 1751. Il avait épousé, par contrat du 30 décembre 1708, Geneviève-Armande DE LA ROCHEFOUCAULD-ROYE, fille de Charles de la Rochefoucauld-Roye, comte de Blanzac, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Bapaume, et de Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort. La comtesse de Clermont-Tonnerre fut dame de compagnie de S. A. R. la duchesse d'Orléans, veuve du régent. Le maréchal de Nangis, son frère utérin, lui donna 150,000 livres, par testament du mois de janvier 1743, et ce, pour lui tenir lieu de partage. Elle mourut le 25 octobre 1745, n'ayant eu que trois filles :

DE LA ROCHEFOUCAULD : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande d'argent, qui est *de Roye* ; aux 2 et 3 d'or, au lion d'azur, qui est *de Roucy*; sur le tout burelé d'argent et d'azur, à 3 chevrons de gueules, le premier écimé, brochants sur le burelé, qui est *de la Rochefoucauld*.

1°. Marie-Madelaine de Clermont-Tonnerre, née le 22 janvier 1710, morte le 1er février 1714;

2°. Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre, née le 21 août 1721, mariée, le 4 juin 1738, avec Hyacinthe-Gaëtan, sire et comte *de Lannion*, en Bretagne, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Mahon, décédé le 2 octobre 1762, fils d'Anne-Bretagne, sire et marquis de Lannion, lieutenant-général des armées du roi, et de Gaëtane de Mornay-Montchevreuil. Elle mourut le 16 novembre 1774. De ce mariage sont issues deux filles :

A. Félicité-Sophie de Lannion, née le 19 octobre 1744, mariée, au mois d'août 1764, avec François-Alexandre-Frédéric *de la Rochefoucauld*, duc de Liancourt, aujourd'hui duc de la Rochefoucauld, pair de France, chevalier des ordres du Roi, membre de l'académie des sciences, etc., né le 11 janvier 1747;

B. Pulchérie-Éléonore-Tranquille de Lannion, née le 14 janvier 1747, mariée, le 1er février 1766, avec Charles-Armand-Augustin, vicomte *de Pons*, comte de Roquefort, mort victime du tribunal révolutionnaire, le 17 juin 1794. (Voyez la *Généalogie de la maison* DE PONS, t. IV de cet ouvrage, p. 60);

3°. Alise-Tranquille de Clermont-Tonnerre, née le 3 novembre 1724, mariée, le 7 février 1747, à Louis-Claude *de Clermont*, marquis de Montoison.

MARQUIS DE CRUZY, *branche ducale* DE CLERMONT-TONNERRE.

XVI. Roger DE CLERMONT, marquis de Cruzy, baron de Villon en Tonnerrois, lieutenant-général des armées du roi, second fils de Charles-Henri, comte de Clermont et de Tonnerre, et de Marie-Catherine d'Escoubleau de Sourdis, fit plusieurs campagnes en qualité de capitaine de chevau-légers et fut nommé maréchal de bataille. Il se trouva en cette qualité au combat de Stramfort au mois d'octobre 1644, et fit les campagnes de 1645 et 1646 en Flandre, en qualité d'aide-de-camp du duc d'Orléans. Créé maréchal de camp, par brevet du 23 octobre de cette dernière année, le marquis de Cruzy fut employé à l'armée de Flandre en 1647. Il avait d'abord commandé un petit corps de l'armée servant à la communication de deux grands quartiers devant Lérida. Vers la fin de la campagne, il attaqua près d'Ypres une reconnaissance ennemie, la mit en fuite et lui fit des prisonniers. Le marquis de Cruzy reçut, le 20 mars 1649, une commission pour lever un régiment de cavalerie de son nom, lequel ne servit que pendant la durée de cette campagne. Il commanda la division de l'armée de Flandre, qui devait se rassembler à Reims, par ordre du 26 avril 1651. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. IV, pag. 327). Le 14 juin 1652, il reconnut tenir du roi en plein fief à cause du château de Châtillon-sur-Seine, le marquisat de Cruzy, partie de la baronnie de Villon, et des châtellenies de Laignes, de Griselles et de Chassinelles. (*Chambre des comptes de Dijon*). Il avait épousé, en 1641, Gabrielle DE PERNES, fille de Louis, seigneur de Pernes, baron de Rochefort, conseiller aux conseils d'état et privé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur des ville et citadelle de Saintes, et de Claudine, dame d'Epinac. Elle le rendit père de douze enfants :

DE PERNES : écartelé, au 1 d'argent, au lion de gueules, à la bordure de sable, chargée de 8 besants d'or, qui est *d'Epinac*; au 2 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péri en bande ; au 3 d'azur, à 3 clefs d'or, qui est *de Rolin-de-Beauchamp*; au 4 de gueules, au chef emanché d'or de 3 pièces, qui est *de Grisac-Grimoard* ; sur le tout d'or, au pal de gueules, chargé d'une croix ancrée d'argent, qui est *de Pernes*.

1°. Charles-Henri II, dont l'article suit ;

2°. François de Clermont, reçu chevalier de Malte le 14 février 1664, page du roi dans sa grande-écurie, en 1667, exempt des gardes-du-corps, capitaine de galères, mort à Paris en 1670 ;

3°. Roger-Henri, marquis de Clermont, écuyer ordinaire du roi, mort à Fontainebleau au mois d'octobre 1687;

4°. Claude-Louis de Clermont, chevalier de Malte, capitaine de galères, tué, le 10 juillet 1690, au combat naval gagné contre les Anglais et les Hollandais;

5°. Sébastien de Clermont, chevalier de Malte;

6°. Antoine de Clermont, sacré évêque de Fréjus le 26 avril 1676, mort dans son diocèse au mois d'août 1678;

7°. Marie-Catherine de Clermont, femme de Pierre *de la Tour*, conseiller au parlement de Metz, puis premier président au parlement de Dauphiné, séant alors à Vienne;

8°. Marie-Charlotte de Clermont, religieuse en l'abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais;

9°. Gabrielle de Clermont, religieuse en l'abbaye de Rougemont;

10°. Madelaine-Scholastique de Clermont, morte en bas-âge;

11°. Marie-Anne-Christine de Clermont, morte jeune;

12°. Charlotte de Clermont, morte au berceau.

XVII. Charles-Henri DE CLERMONT, II° du nom, marquis de Cruzy et de Vauvillars, reçut, le 7 juin 1686, conjointement avec ses frères, Roger-Henri et Claude-Louis de Clermont, un hommage que leur rendit François de Viart, seigneur de Pimelle et d'Ancy-le-Serveux, pour la première de ces deux terres. Charles-Henri de Clermont, marquis de Cruzy, est décédé le 19 février 1689. Il avait épousé, par contrat du 11 juin 1679, Elisabeth DE MASSOL, fille de Pierre de Massol, chevalier, seigneur de Collonge, président en la chambre des comptes de Bourgogne, et de Marie Languet de Gergy, et tante de Georges-Marie-Louis, marquis de Massol, seigneur de Collonge, de Brèves, de Magny-la-Ville et de Vergy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, etc. Ce fut du vivant de cette dame que la veuve du marquis de Louvois acquit, par décret, le marquisat de Cruzy en 1696. Leurs enfants furent :

DE MASSOL : coupé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules; au 2 de gueules, au dextrochère armé d'or, tenant un marteau d'armes du même et mouvant d'une nuée d'argent.

1°. Gaspard, dont l'article suit;

2°. Charles-Henri de Clermont, capitaine de cavalerie, mort en 1704;

3°. Marie-Pierrette-Françoise-Charlotte de Clermont, mariée, en 1697, avec Jean *le Compasseur*, marquis de Courtivron, seigneur de Tarsul et de Saulx-le-Duc, président à mortier au parlement de Bourgogne, décédé en 1729, fils

de François-Bernard le Compasseur, premier marquis de Courtivron, président à mortier au parlement de Dijon, et de Thérèse Fyot de la Marche. Elle mourut à Paris le 22 mars 1756, et fut inhumée en l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet.

XVIII. Gaspard, marquis, puis duc DE CLERMONT-TONNERRE, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, marquis de Vauvillars, en Franche-Comté, comte d'Epinac, en Bourgogne, naquit le 16 août 1688. Entré au service avec le grade de cornette dans le régiment du Châtelet, (qui prit depuis les noms de la Billarderie et de Braque), le 8 janvier 1703, il se trouva à la prise du fort de Kehl le 9 mars, et au premier combat d'Hochstedt le 20 septembre de la même année. Devenu capitaine au même régiment à la mort de son frère, par commission du 5 mars 1704, le marquis de Clermont combattit à Hochstedt le 13 avril suivant, à l'attaque des lignes de Weissembourg le 3 juillet 1705, à la prise de l'île de Marquisat le 20 juillet 1706, et servit, en 1707, à l'armée de Flandre. L'année suivante il se trouva à la bataille d'Oudenarde le 11 juillet. Nommé mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom par commission du 30 avril 1709, le marquis de Clermont combattit à Malplaquet le 11 septembre; à l'attaque du fort d'Arleux, qui fut emporté le 23 juillet 1712, au combat de Denain le 24 du même mois, et à la prise de Douay, du Quesnoy et de Bouchain les 8 septembre et 4 et 19 octobre de la même année. En 1713, il concourut à la prise des villes de Spire, de Worms et de Kaiserslautern; au siége de Landau, qui se rendit le 20 août; à la défaite du corps d'armée aux ordres du général Vaubonne, dont les retranchements furent forcés le 20 septembre; au siége de Fribourg, que la garnison évacua le 1er novembre, et au siége du fort et des châteaux, qui se rendirent le 16. Le marquis de Clermont fut créé brigadier le 1er janvier 1716, commissaire-général de la cavalerie le 5 février suivant, commandeur de l'ordre royal et militaire de St. Louis, le 1er janvier 1720 et chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1724. Promu au grade de maréchal de camp le 22 décembre 1731, il fut employé en cette qualité à l'armée du Rhin par lettres du 15 septembre 1733, et se trouva au siége de Kehl, où il monta la tranchée du 25 oc-

tobre, et qui capitula le 28. Il prit part à l'attaque des lignes d'Etlingen le 4 mai 1734. Quoiqu'on l'eût pourvu le 1er juin, du gouvernement de Mont-Dauphin, en Dauphiné, il marcha au siége de Philisbourg et y monta la tranchée les 10 juin et 9 juillet. Après la reddition de cette place, le 18 juillet, le marquis de Clermont-Tonnerre suivit l'armée au siége de Worms, qui capitula le 23 du même mois. Il fut créé lieutenant-général des armées le 1er août 1734, et pourvu, le 16 mars 1736, de la charge de mestre de camp-général de la cavalerie. Le gouvernement de Béfort lui fut donné, le 26 janvier 1739, et il se démit alors de celui de Mont-Dauphin. Employé à l'armée de Bohème, par lettres du 20 juillet 1741, il commanda la 3e division de cette armée, qui partit de Dusseldorff le 13 août. Le 9 mars 1742, le marquis de Clermont-Tonnerre ravitailla le château de Frauenberg, en traversant les quartiers des ennemis qui bloquaient cette place. Le 24 mai suivant, il fit mettre bas les armes à la garnison de Vodnian. Au combat de Sahay, livré le 25, la cavalerie de ce général ayant été retardée par la difficulté des passages, il pressa si vivement la marche du régiment Colonel-Général, qui formait son arrière-garde, qu'il arriva à temps pour soutenir l'infanterie, et contribuer à la défaite du prince de Lobkowitz, qui leva le siége de Frauenberg pour faire sa retraite. Le 27, il passa la Moldaw à la tête de sa cavalerie, en présence de l'ennemi; et, secondé par une brigade d'infanterie, il s'empara du pont et de la ville de Thein, ce qui facilita le passage de l'armée française. Il fut employé à l'armée du Rhin par lettres du 1er avril 1744. Lorsque les ennemis voulurent pénétrer en Alsace, ils surprirent un passage sur le Rhin et occupèrent les lignes de la Lautern. Le marquis de Clermont-Tonnerre attaqua leur centre à Weissembourg, le 5 juillet. Il marcha ensuite à la tête de la brigade de Champagne pour renforcer le détachement des troupes à l'assaut des lignes de Suffelsheim, qui furent forcées le 23 août. Le succès de cette journée fut dû principalement à la valeur et au sang-froid qu'y déploya ce général. Il en donna de nouvelles preuves au siége de Fribourg : ce fut lui qui s'empara, le 5 novembre, de la demi-lune de gauche, ce qui força la place à capituler le lendemain. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1745, il commanda la gauche de l'armée française à la bataille de Fontenoy, le 11 mai,

Ayant ensuite rallié l'infanterie, il se porta au centre, et parvint à contenir les ennemis jusqu'à la dernière charge, malgré le feu formidable auquel il se trouvait exposé. Il contribua à la prise de Tournay, qui capitula le 23 mai, et à celle de la citadelle, qui se rendit le 20 juin; à la prise de Bruxelles, le 20 février 1746, et à la victoire de Raucoux le 11 octobre suivant. On dut encore à la valeur du marquis de Clermont-Tonnerre la principale part de la victoire de Lawfeldt, le 2 juillet 1747. Quoiqu'exposé au feu de 40 pièces de canon, il soutint pendant quatre heures, à la tête de 32 escadrons, l'infanterie française dans son attaque contre le village, qu'elle emporta Il se jeta ensuite sur la cavalerie ennemie, la mit en déroute, la poursuivit vivement, lui fit nombre de prisonniers et s'empara de deux pièces de canon. Les services du marquis de Clermont-Tonnerre furent récompensés par le bâton de maréchal de France, qui lui fut donné au camp de Hamal, en Brabant, le 7 septembre. Il prêta serment le 5 décembre suivant, se démit, en 1748, de la charge de colonel-général de la cavalerie, et assista aux lits de justice tenus à Paris par le roi les 13 décembre 1755 et 21 juillet 1761. Devenu doyen des maréchaux de France, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI, en 1774, fut élevé, l'année suivante, à la dignité de duc et pair, et mourut le 16 mars 1781, à l'âge de 93 ans, comptant 73 années de service, dont plus de 40 furent passées dans les camps. (*Dict. des Généraux Français*, t. IV. pag. 329). Il avait épousé, 1° par contrat du 9 avril 1714, Antoinette POTIER de NOVION, décédée à Champlâtreux le 29 août 1754, fille de Louis-Nicolas-Anne-Jules Potier, marquis de Novion, seigneur de Villers et de Grignon, brigadier des armées du roi, major-général des troupes de Bavière, et d'Antoinette le Comte de Montauglan; 2°. Marguerite-Pauline PRONDRE DE GUERMANDE, veuve de Barthelemi, marquis de la Rochefoucauld, comte de Chefboutonne, mort en 1724, et fille de Paulin Prondre, chevalier, seigneur de Guermande, grand audiencier de France et président en la chambre des comptes de Paris, et de Marguerite Petit de Ravannes. Elle n'eut pas d'enfants de ce second mariage, mourut le 29 juillet 1756, et fut inhumée à Saint-Sulpice, à Paris. Le duc de Clermont-Tonnerre a eu du premier lit:

POTIER: d'azur, à 2 mains d'or; au franc canton échiqueté d'argent et d'azur.

PRONDRE: de gueules, au lys au naturel.

1°. Charles-Henri-Jules, dont l'article suit;

2°. Jean-Louis-Ainard de Clermont-Tonnerre, né le 30 août 1724, nommé, en 1762, à l'abbaye de Luxeuil, au diocèse de Besançon;

3°. François-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, seigneur d'Hamonville, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant-général et commandant en Dauphiné, né le 11 janvier 1726. Il entra au service, le 12 juillet 1740, en qualité de cornette au régiment Mestre-de-camp-général, et se trouva à la prise de Prague en 1741. Il fut pourvu, le 9 mars 1742, d'une compagnie qu'il commanda au combat de Sahay, au ravitaillement de Frauenberg, à la défense et à la retraite de Prague, la même année; à la bataille de Dettingen et sur les bords du Rhin, en 1743; à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern, ainsi qu'à l'affaire de Haguenau et au siége de Fribourg, en 1744; enfin à l'armée du Bas-Rhin, en 1745. Nommé maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée du roi, par ordre du 1er mai 1746, le marquis de Clermont-Tonnerre se trouva, la même année, aux siéges de la citadelle d'Anvers et de la ville de Namur, ainsi qu'à la bataille de Raucoux, et l'année suivante, à la bataille de Lawfeldt, et au siége de Berg-op-Zoom. Le 1er février 1748, il fut breveté mestre-de-camp de cavalerie. Il fut employé la même année au siége de Maëstricht, et, en 1754, au camp d'Alsace. Le 3 janvier 1757, le marquis de Clermont-Tonnerre reçut des mains du roi la croix de Saint-Louis (*table de la Gazette*); la même année, il servit à la conquête des duchés de Berg et de Juliers, et se trouva à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden et d'Hanovre, au camp de Clostersevern, et à la marche sur les ennemis vers Zell. L'année suivante, 1758, il fit avec l'armée la retraite de l'électorat de Hanovre et combattit à Crewelt. Nommé lieutenant-colonel de son régiment, le 10 février 1759, il le commanda à la bataille de Minden, le 1er août suivant. Il fut nommé mestre-de-camp commandant de son corps, le 3 mai 1760, et brigadier de cavalerie le 20 février 1761. Le marquis de Clermont-Tonnerre servit sur les côtes depuis 1760, jusqu'à la paix. En février 1763, il fut déclaré maréchal-de-camp, à prendre rang du 25 juillet 1762. On le nomma lieutenant-général, commandant en Dauphiné, et il prêta serment en cette qualité le 13 octobre 1765. (*Dict. des Généraux Français*, t. IV, pp. 331, 332.) Il avait épousé 1° Marie-Anne *de Lentilhac de Gimel*, chanoinesse de Remiremont, dame de la Croix étoilée, morte au château de Champlâtreux le 29 septembre 1776; 2° Marie-Louise-Antoinette *Guilloteau de Montusson*, sœur du comte de Grandef. Le marquis de Clermont-Tonnerre a eu pour enfants;

Du premier lit :

A. Stanislas-Marie-Adélaïde, comte de Clermont-Tonnerre, né au mois d'août 1761. Il fut tenu sur les fonts de baptême par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et par Marie Leczinska, fille de ce prince, et femme du roi Louis XV, réprésentée par *madame Adé-*

laide. Il fut successivement capitaine au régiment de la Reine, dragons, colonel en second du régiment Royal-Navarre, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Nommé président des électeurs de la noblesse de Paris en 1789, il fut le premier député de son ordre aux états généraux du royaume. Le comte de Clermont-Tonnerre apporta dans cette assemblée une âme droite, un esprit juste et cultivé, et une éloquence dont Mirabeau lui-même se montra souvent jaloux. Il fut le principal auteur d'un projet de constitution non admis alors, tendant à établir deux chambres à l'instar de la constitution anglaise, et adopté depuis par S. M. Louis XVIII. La modération de ses principes et son attachement au trône constitutionnel, le dévouèrent à la haine, et bientôt après aux vengeances des anarchistes. La fondation de la *société monarchique*, dont il fut, avec Malouet, un des membres les plus influents, et dans le même temps l'apparition du *Journal des Impartiaux*, qu'il publia, de concert avec M. de Fontanes, et plusieurs autres écrivains du premier mérite, achevèrent d'exaspérer les factieux. Investi dans son hôtel, il ne dut son salut qu'à un décret de l'assemblée législative; mais, le 10 août 1792, son hôtel fut de nouveau envahi par la populace, sous prétexte qu'il s'y trouvait des armes. Renvoyé absous de cette prévention par la section où il avait été conduit, il fut massacré dans le trajet qu'il fit pour revenir à son hôtel. (*Biographie Universelle*, publiée par M. Michaud, t. IX, p. 90.) Il avait épousé, à Paris, le 25 février 1782, Louise-Joséphine-Marie-Delphine *de Rosières-Sorans*, chanoinesse comtesse de Remiremont, dame pour accompagner *madame Elisabeth*, et fille de Henri-François de Rosières, marquis de Sorans, colonel du régiment d'Artois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Georges, et de Marie-Louise-Elisabeth de Maillé-Carman. La comtesse de Clermont-Tonnerre s'est remariée avec César-Marie, marquis de Talaru, pair de France, chevalier des ordres du Roi, ambassadeur de France à Madrid. Elle a eu du comte de Clermont-Tonnerre, son premier mari :

a. Charles-Gaspard de Clermont-Tonnerre, décédé le 5 mai 1787;
b. Célénie de Clermont-Tonnerre, mariée avec Alexandre *Savary*, comte *de Lancosme ;*

B. Stanislas-Christine de Clermont-Tonnerre, baptisée à Lunéville, au mois de juillet 1763, et tenue par le roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, et par la princesse Christine de Saxe. Elle fut mariée, par contrat signé par LL. MM. et la famille royale, le 28 février 1779, (mariage accompli à Paris le 19 avril suivant), avec Antoine-Nicolas-Philippe-Tannegui-Gaspard, comte *le Compasseur-Créquy-Montfort*, marquis *de Courtivron*, capitaine dans le régiment Royal-Pologne, cavalerie, puis lieutenant-colonel du premier régiment des

chasseurs à cheval de *Monsieur*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, retraité colonel de cavalerie, fils de Gaspard le Compasseur-Créquy-Montfort, marquis de Courtivron, aide-maréchal-général des logis de la cavalerie des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Louise de Cornette de Saint-Cyr de Cely, sa première femme;

Du second lit :

C. Louis de Clermont-Tonnerre, décédé en 1810;
D. Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796, vivant;
E. André-Aurore de Clermont-Tonnerre, né le 20 janvier 1799;
F. N.... de Clermont-Tonnerre, morte en 1804;

4°. Madelaine-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre, mariée, par contrat du 16 août 1743, avec François-Louis-Antoine *de Bourbon*, comte de Busset et de Châlus, baron de Vezigneux, lieutenant-général des armées du roi, gentilhomme de la chambre de Mgr. le comte d'Artois, (aujourd'hui S. M. Charles X), décédé le 16 janvier 1795, veuf depuis le 27 juillet 1769, fils de Louis II de Bourbon, comte de Busset, baron de Piagut, de Vezigneux et de Saint-Martin du Puitz, et de Marie-Anne Gouffier de Thois, celle-ci fille du marquis de Thois, gouverneur de Blois, et d'Henriette-Mauricette de Pennancouet de Keroualle, comtesse de Pembrock, sœur de la duchesse de Portsmouth.

XIX. Charles-Henri-Jules, comte, puis duc DE CLERMONT-TONNERRE, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, naquit le 7 avril 1720. Nommé cornette de la compagnie mestre-de-camp du régiment Commissaire-Général, cavalerie, le 10 mars 1732, il servit l'année suivante au camp du pays Messin, et obtint une compagnie dans le même régiment, le 16 février 1734. La même année, il se trouva au siége de Philisbourg, et, la suivante, à la bataille de Clausen. Il leva, par commission du 21 février 1740, un régiment de cavalerie de son nom, qu'il commanda à la prise de Prague en 1741, au bivouac de Pisseck, à l'affaire de Sahay, au ravitaillement de Frauenberg, à la défense de Prague, et à la mémorable retraite de cette ville en 1742. Le comte de Clermont-Tonnerre rentra en France avec l'armée au mois de février 1743; il combattit à Dettingen la même année, et finit la campagne en Haute-Alsace, sous le maréchal de Coigny. Employé, en 1744, à l'armée de Flandre, sous les ordres du maréchal de Saxe, laquelle couvrit les siéges de Menin, Ypres

et Furnes, le comte de Clermont-Tonnerre occupa le camp de Courtray pendant le reste de la campagne, et sut s'y maintenir malgré la grande supériorité des ennemis. En 1745, il commanda son régiment à la bataille de Fontenoy, et aux siéges de Douay, de Dendermonde, d'Oudenarde et d'Ath, et, en 1746, au siége de la citadelle d'Anvers et à la bataille de Raucoux. Créé brigadier le 20 mars 1747, il commanda la brigade du régiment du roi à la bataille de Lawfeldt le 2 juillet, se rendit au siége de Berg-op-Zoom le 29 août, et y servit jusqu'à la prise de cette place. Il fut employé au siége de Maëstricht en 1748, et au camp d'Aimeries en 1754; combattit, en 1757, à la bataille d'Hastembeck, et concourut à la prise de plusieurs places de l'électorat de Hanovre. Promu au grade de maréchal-de-camp le 1er mai 1758, le comte de Clermont-Tonnerre servit en Normandie sous les ordres du duc de Harcourt, jusqu'à la paix, fut créé lieutenant-général des armées du roi le 25 juillet 1762, et lieutenant-général commandant en chef en Dauphiné, en 1765. Il succéda à son père dans le titre ducal, fut reçu au parlement comme pair de France, le 13 mars 1782, et fut créé chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1784. Il a péri victime du tribunal révolutionnaire de Paris le 26 juillet 1794. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. IV, p. 330.) Il avait épousé, par contrat du 4 juin 1741, Marie-Anne-Julie LE TONNELLIER DE BRETEUIL, nommée dame du palais de la reine en 1757, fille de François-Victor le Tonnellier de Breteuil, marquis de Fontenay-Trésigny, sire de Vilbert, baron de Boitron, seigneur de Chapelles, de Breteuil, du Mesnil-Chassemartin, de Palaiseau, de Villenote, etc., ministre secrétaire-d'état au département de la guerre, chancelier de la reine, et de Marie-Anne-Angélique Charpentier d'Ennery. De ce mariage sont issus :

LE TONNELLIER : d'azur, à l'épervier d'or, au vol étendu, longé et grilleté du même.

1°. Charles-Gaspard, dont l'article suit;
2°. Anne-Antoine-Jules, cardinal duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, archevêque de Toulouse, né à Paris le 1er janvier 1749. Vicaire-général de l'archevêché de Besançon, il fut sacré évêque-comte de Châlons, pair de France le 14 avril 1782. Il fut député aux états-généraux de 1789, et y signa toutes les protestations de la minorité contre les innovations révolutionnaires. Émigré avec sa famille, il donna la démission de ses dignités ecclésiastiques en conséquence du concordat, au mois de janvier 1802. Après le rétablissement du trône légitime, il a été appelé à la pairie le 4

juin 1814, a été nommé archevêque de Toulouse le 1er juillet 1820, et a été promu au cardinalat dans le consistoire tenu le 2 décembre 1822 (1). Il se rendit à Rome au conclave, en août 1823, reçut le chapeau des mains de S. S. le 21 novembre, prit possession de l'église de *la Trinité-du-Mont*, et partit de Rome pour revenir à Paris le 7 décembre de la même année;

3°. Gaspard-Paulin, dont l'article sera mentionné après celui de son frère aîné;

4°. Anne-Louis-François-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, né le 12 mars 1756, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte.

XX. Charles-Gaspard, marquis DE CLERMONT-TONNERRE, comte d'Épinac, né le 30 juillet 1747, capitaine au régiment du Roi, cavalerie, fut nommé colonel du régiment Royal-Guienne, cavalerie, le 13 avril 1780, puis successivement chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maréchal-de-camp et gouverneur des ville et citadelle de Béfort. Le marquis de Clermont-Tonnerre a concouru à la défense de Lyon et a commandé le camp de Saint-Georges sous le comte de Précy. Après la prise de cette ville par les républicains, il a été condamné à mort par une commission militaire, et fusillé le 18 février 1794. Il avait épousé Louise-Adélaïde-Victoire DE DURFORT DE CIERAC, fille de François-Aimeri de Durfort, marquis de Civrac, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Françoise de Pardaillan d'Antin. De ce mariage sont issus :

DE DURFORT-CIVRAC : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'argent, qui est *de Lomagne*; aux 2 et 3 d'argent, à la bande d'azur, qui est *de Durfort*.

1°. N.... de Clermont-Tonnerre, mort en bas âge;

2°. Jules-Gaspard-Aynard, qui suit.

XXI. Jules-Gaspard-Aynard, duc DE CLERMONT-TONNERRE, pair de France, maréchal-de-camp, et major-général de la garde nationale de Paris, est né en cette ville le 9 août 1769, et a été reçu chevalier de Malte de minorité. Il est entré au service comme garde-du-corps du roi, compagnie de Villeroy, avec rang de lieutenant de cavalerie, en 1784, et a été breveté capitaine en 1788. Émigré en 1791, il a fait la campagne de 1792, à l'armée des princes, dans les gardes-du-corps de la compagnie de Gramont, et celles de 1795 et 1796 comme volontaire noble au corps de Condé. Ren-

(1) Voyez le *Moniteur* des 19 et 23 décembre de la même année.

tré en France après le licenciement définitif, effectué en 1801, il fut nommé aide-de-camp du général Clarke, duc de Feltre, en 1806, et fit la campagne de cette année et celle de 1807 à la grande armée française en Prusse et en Pologne, soit en qualité d'aide-de-camp, soit comme officier d'état-major employé au corps d'armée active de Poméranie-Suédoise. Il devint, en 1808, colonel d'une légion de gardes nationales actives, qu'il commanda sur les côtes de France, ainsi qu'à la garde du port et des forts de Cherbourg pendant les années 1808 et 1809. Devenu colonel-major au 4ᵉ régiment des gardes d'honneur, il a fait en cette qualité les campagnes de 1813 et 1814. Le roi l'a créé pair de France le 4 juin de cette dernière année, et successivement maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, les 23 août et 29 octobre de la même année 1814, et aide-major-général de la garde nationale de Paris en 1815. Pendant les *cent jours*, le duc de Clermont-Tonnerre a été désigné pour être employé comme commissaire du roi auprès du corps d'armée autrichien, sous les ordres du général baron de Frimont. Il est devenu commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820, chevalier de l'ordre du mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, et major-général de la garde nationale de Paris en 1822. Le duc de Clermont-Tonnerre a épousé 1°, en octobre 1804, Marie-Charlotte-Modeste DE BRUC, décédée sans enfants au mois d'août 1810, fille de Marie-François, marquis de Bruc-Montplaisir et de la Guerche, colonel d'infanterie, lieutenant au régiment des gardes-françaises, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Monique-Sophie-Louise le Conte de Nonant de Raray de Pierrecourt; 2°, le 3 maj 1815, Jeanne-Victoire DE SELLON, (veuve, en premières noces, du marquis de la Turbie [Blancardi-Roero], gentilhomme de la chambre de S. M. le roi de Sardaigne et son ambassadeur en Russie), fille de Jean de Sellon, seigneur d'Allaman, comte du Saint-Empire, et d'Anne-Marie-Victoire Montz. De ce mariage il n'est point issu de postérité.

DE BRUC : d'argent, à la rose de gueules, boutonnée d'or.

DE SELLON : d'argent, à l'aigle essorante de sable.

XX. Gaspard-Paulin, vicomte DE CLERMONT-TONNERRE, prince romain, lieutenant-général des armées du roi, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, est né le 23 août

1753. Il fut successivement capitaine au régiment Royal-Champagne, cavalerie, mestre-de-camp en second de ce régiment, puis colonel de Royal-Guienne, le 13 avril 1780, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le 15 février 1787, il fut présenté au roi et suivit S. M. à la chasse. Il fut reçu chevalier de Saint-Lazare en 1788. Émigré en 1791, il a fait, soit comme colonel d'un régiment de dragons de son nom, soit, à partir de l'année 1797, en qualité de maréchal-de-camp, les campagnes de l'armée des princes et toutes celles du corps de Condé, jusqu'au licenciement effectué en 1801. Il a été créé lieutenant-général des armées du roi le 23 juin 1814, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 20 août 1823. Le pape Léon XII, en considération des services rendus au saint siége par la maison de Clermont, a conféré à M. le vicomte de Clermont-Tonnerre le titre héréditaire de prince romain, et S. M. Charles X, par ordonnance du 27 juillet 1825, l'a autorisé, ainsi que ses descendants, à porter ce titre en conservant leurs droits de Français. Le prince de Clermont-Tonnerre a épousé, par contrat signé par LL. MM. et la famille royale, le 24 janvier 1779, Anne-Marie-Louise Bernard de Boulainvilliers, présentée le 7 mars de la même année, fille d'Anne-Henri-Gabriel Bernard de Boulainvilliers, seigneur de Passy-lès-Paris, de Grizelles, de Saint-Aubin, de Saint-Saire, etc., président honoraire au parlement de Paris, et de N.... de Hallencourt, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

Bernard : d'azur, à l'ancre d'argent, senestrée en chef d'une étoile du même, étincelante et rayonnante d'or.

1°. Aimé-Marie-Gaspard, dont l'article suit;

2°. Gabrielle-Julie de Clermont-Tonnerre, mariée, au mois d'août 1802, avec Auguste *du Bosc*, gentilhomme honoraire de la chambre du roi et chevalier de la Légion-d'Honneur, fils du marquis de Radepont, officier aux gardes-françaises, et de mademoiselle d'Épinay-Saint-Luc.

XXI. Aimé-Marie-Gaspard, comte, puis marquis de Clermont-Tonnerre, pair de France, ministre-secrétaire-d'état au département de la guerre, fut nommé, au sortir de l'école Polytechnique, où il avait été admis en 1798, officier dans le corps d'artillerie. Il fit avec distinction les campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, et fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, le 6 décembre 1807. Au retour de Louis XVIII, en 1814, M. de Clermont-Tonnerre entra, avec le grade de lieutenant, dans la com-

pagnie des mousquetaires gris. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis en la même année, et successivement maréchal-de-camp et officier de la Légion-d'Honneur le 19 mars 1815, pair de France le 17 août suivant, et commandant de la brigade des grenadiers à cheval de la garde du roi le 6 septembre de la même année. Le titre de *marquis* a été attaché à sa pairie, par ordonnance royale du 31 août 1817. Le marquis de Clermont-Tonnerre est devenu ministre secrétaire-d'état au département de la marine le 4 décembre 1821, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 21 août 1822, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or et grand'croix de l'ordre de Charles III au mois d'octobre 1823, et ministre secrétaire-d'état au département de la guerre le 4 août 1824. Il a épousé, le 8 mai 1811, Charlotte DE CARVOISIN D'ACHY, veuve de M. le comte de Carvoisin, son parent. Elle a eu de son second mariage avec le marquis de Clermont-Tonnerre :

DE CARVOISIN : d'or, à la bande de gueules; au chef d'azur.

1°. Aimé de Clermont-Tonnerre, né en 1812;
2°. Jules de Clermont-Tonnerre;
3°. Gaspard de Clermont-Tonnerre;
4°. Gabrielle-Julie de Clermont-Tonnerre, née en 1820.

COMTES DE THOURY, MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

(*Seconde branche actuelle.*)

XIII. Julien DE CLERMONT, seigneur baron de Thoury, en Sologne, quatrième fils de Bernardin de Clermont, vicomte de Tallard, et d'Anne de Husson-Tonnerre, avait été destiné à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, par le testament de son père, du 15 septembre 1521. Il transigea avec son frère aîné, relativement au partage de la succession paternelle, en 1542, et mourut avant le 25 novembre 1563. Il avait épousé Claude DE ROHAN, dame de Thoury, (sœur aînée de Jacqueline de Rohan, mariée, le 19 juillet 1556, avec François d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin), veuve, en premières noces, de Claude de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, seigneur de la Ferté-Hubert, et fille de Charles de Rohan, seigneur de Gié, vicomte de Fronsac, grand échanson de France, chevalier de l'ordre du Roi, grand-bailli et gouverneur de Touraine, capitaine (commandant) du château de Tours,

DE ROHAN : de gueules, à 9 mâcles d'or.

et de Jeanne de Saint-Severin, des princes de Basignano. Par un partage que cette dame fit avec ses nièces, le 25 novembre 1563, on lui céda les terres et seigneuries de Gié, de Neuville et de Courtiron, sans préjudicier à la jouissance qu'elle avait du duché de Châtellerault. Le roi lui donna, le 10 mars de la même année (*v. st.*), une rente de 600 livres, dont la possession lui fut assurée pendant sa viduité. (*Mémorial* DDD.) Elle vivait encore en 1579. Julien de Clermont a eu de ce mariage :

1°. Gabriel, dont l'article suit ;
2°. Louise de Clermont, mariée avec Anne *de Pierrevive*, seigneur de Lésigny.

XIV. Gabriel DE CLERMONT, chevalier, baron de Toury et de Scelles, qualifié *haut et puissant seigneur*, comme le furent depuis tous ses descendants, fut capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, conseiller aux conseils d'état et privé, gentilhomme de la chambre de Henri III, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, etc. Il fit hommage pour la baronnie de Thoury en 1583, en reçut un d'un de ses vassaux en 1586, et mourut avant le 12 octobre 1595. Il avait épousé, en 1575, Françoise DE NOAILLES, fille d'Antoine, seigneur de Noaillés, baron de Chambre, de Monclar et de Carbonnières, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan des enfants de France, et de Jeanne de Gontaut, dame d'honneur de la reine Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Le 13 juillet 1579, Claude de Rohan, mère du baron de Thoury, donna quittance à Jeanne de Gontaut pour la dot promise à Françoise de Noailles, qui laissa deux fils et une fille :

DE NOAILLES : de gueules, à la bande d'or.

1°. Jacques, qui suit ;
2°. Charles de Clermont, abbé de Saint-Ouen de Rouen, et de Saint-Gildas de Ruis, en Bretagne ;
3°. Marie-Marguerite de Clermont, dame de Vaux, femme de François *de Rasilly*, seigneur d'Oisseau-Melle. Elle vivait le 11 septembre 1611.

XV. Jacques DE CLERMONT, créé comte de Toury, par lettres du 30 novembre 1629, baron de Courcelles, seigneur de Bertangles, de Rivery, du Val-des-Maisons, du Franc-Mailly, d'Anglebervier, de Maupertuis et du château de Saint-Paul, conseiller-d'état, ca-

pitaine de 50 hommes d'armes et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, fit hommage pour sa terre de Thoury en 1617, et mourut après le 7 juin 1625. Il avait épousé, par contrat du 11 septembre 1611, Gabrielle DE GLIZY, dame de Bertangles, fille unique et héritière de Jean de Glizy, seigneur de Bertangles, et de Gabrielle de Cazenove. Leurs enfants furent :

DE GLIZY : d'argent, à la bande losangée de gueules.

1°. Charles, dont l'article viendra ;

2°. Gabriel de Clermont, baron de Courcelles, seigneur de Maupertuis, en la paroisse de Silly, baptisé le 31 juillet 1618. Il épousa, par contrat du 11 septembre 1645, Gabrielle *de Runes*, fille puînée de Pierre de Runes, seigneur de Besieu, et de Jacqueline de Lameth. Elle se remaria avec François de Hocquelus, seigneur de Fumechon, chevalier de l'ordre du Roi. Elle avait eu de son premier mari :

A. Charles de Clermont, baron de Courcelles, seigneur de Maupertuis, baptisé le 17 novembre 1647. Il transigea avec ses frères Charles-Antoine et Jean, et leur sœur Marie-Françoise, sur le partage des biens de leurs père et mère, le 10 janvier 1682. Charles avait servi en qualité de lieutenant dans le régiment du Roi. Il avait épousé 1°, par contrat du 5 mai 1676, Marguerite *de Matissart*, fille d'Antoine de Matissart, seigneur de Bains et de la Motte, trésorier de France à Amiens ; 2° Marie-Urbaine *de la Ville de Ferrolles*, morte sans enfants à l'âge de 82 ans, fille de Pierre de la Ville de Ferolles, marquis d'Avoir et de Liniers, seigneur de Ferolles, de Saint-Cyr-la-Lande, de Tourtenay, de Mâcon, etc., et d'Élisabeth de Chambes-Montsoreau, marquise d'Avoir. Charles de Clermont avait eu de sa première femme :

a. Marie-Gabrielle-Élisabeth de Clermont, née le 2 février 1678, reçue élève en la maison de Saint-Cyr en 1682, puis religieuse en l'abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais ;

b. Marie-Marguerite de Clermont, reçue à Saint-Cyr en 1690 ;

B. Gabriel de Clermont, jésuite, mort en mission à Tripoli ;

C. Jean-François de Clermont, bénédictin, mort en 1722 ;

D. Charles-Antoine de Clermont, capitaine au régiment de Bissy, cavalerie, décédé en 1708 ;

E. Jean de Clermont, nommé abbé de Saint-Pierre de Verteuil, en Médoc, en 1686 ;

F. Marie-Françoise de Clermont, mariée, le 20 octobre 1687, avec Joseph *de Clermont*, marquis de Thoury, son cousin-germain ;

3°. Jean de Clermont, abbé de Saint-Pierre de Verteuil, en Médoc ;

4°. Louis de Clermont, mort jeune ;

5°. Gabrielle de Clermont, femme de Léonard *de Runes*, comte de Bucquoy, seigneur de Besieu, en Artois;

6°. Madelaine de Clermont, religieuse à Panthemont;

7°. Louise de Clermont, religieuse au Paraclet d'Amiens.

XVI. Charles DE CLERMONT, comte de Thoury, seigneur de Bertangles, de Rivery, du Val-des-Maisons, etc., etc., conseiller du roi aux conseils d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes, gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIV, fit son testament le 18 septembre 1668, et mourut en son château de Thoury le 3 août 1671. Son corps fut transporté en l'abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais, et inhumé sous une tombe où l'on voyait encore son épitaphe avant la révolution. Il avait épousé, en 1647, Catherine DE SENICOURT, fille et héritière de Jacques de Senicourt, chevalier, seigneur de Feignières, près Montdidier, de laquelle il laissa :

DE SENICOURT : d'argent, à la fasce de gueules.

1°. Louis, dont l'article suit;

2°. Joseph de Clermont, marquis de Thoury, décédé au mois de mai 1724, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 20 octobre 1687, avec Marie-Françoise *de Clermont*, sa cousine-germaine :

A. François-Henri de Clermont, lieutenant au régiment des gardes-françaises, mort sans postérité;

B. Marie de Clermont, morte sans alliance;

3°. Marguerite de Clermont, religieuse aux Ursulines de Montdidier;

4°. Catherine de Clermont, religieuse en l'abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

XVII. Louis DE CLERMONT, comte de Thoury, seigneur de Bertangles, de Feignières, de Boussicourt, du Val-des-Maisons, etc., partagea la succession paternelle avec son frère et ses sœurs en 1699 et 1715, et vécut jusqu'après le 12 mai 1728. Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1680, Marie-Madelaine LE BOUCHER, morte le 15 décembre 1709, fille de Claude le Boucher, seigneur de Campeaux et de Courcelles en Beauvaisis, maître-d'hôtel du roi, président trésorier de France à Amiens, et de Marie Aux-Cousteaux. De ce mariage sont provenus :

LE BOUCHER : d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de quatre aiglettes du même, becquées et membrées de gueules.

1°. Louis-Joseph, qui suit;

2°. Claude-Gabriel de Clermont-Tonnerre, mort en bas âge;

3°. Marie-Angélique de Clermont-Tonnerre, morte au berceau;

4°. Marie-Gabrielle de Clermont-Tonnerre, morte sans alliance;

5°. Louise-Thérèse de Clermont-Tonnerre, religieuse à Saint-Paul-lès-Beauvais;

6°. Marguerite-Madelaine de Clermont-Tonnerre, mariée, en 1720, avec François-Joseph, comte *de Lannoy*, fils d'Ignace-Philippe de Lannoy, comte de Beaurepaire, et de Françoise de Colonna de Borheim.

DE LANNION : d'argent, à 3 merlettes de sable; au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent.

DE VIART : d'or, au phénix de sable, sur son immortalité de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 coquilles d'argent.

XVIII. Louis-Joseph, marquis DE CLERMONT-TONNERRE, comte de Thoury, seigneur de Bertangles, de Feignières, de Boussicourt, de Campeaux, de Courcelles, du Val-des-Maisons, etc., mourut avant 1761. Il avait épousé 1°, par contrat du 7 février 1717, Françoise-Charlotte DE LANNION, dame de Boutavant et de Longavesne, près Péronne, fille de François-Joseph, comte de Lannion, seigneur de Boutavant, et de Denise-Charlotte Talon; 2°, par contrat du 13 janvier 1734, Virginie-Priscille DE VIART DE PIMELLE, décédée en 1735, fille d'Artus-Alexandre de Viart, chevalier, seigneur de Pimelle, de Rignac et d'Ancy-le-Serveux, et d'Anne-Dorothée Chambon, sa première femme. Le marquis de Clermont-Tonnerre a eu pour enfants,

Du premier lit :

1°. Charles-Louis-Joseph, qui suit;

2°. Louis-François-Gabriel, auteur de la *troisième branche actuelle* DE CLERMONT-TONNERRE, rapportée ci-après;

3°. Louise-Catherine-Marie de Clermont-Tonnerre, femme de Charles-Joseph-Guislain *le Coq*, comte de Humbeke et de Dival, fille de Charles-Baudouin le Coq, comte de Humbeke, en Brabant, et de Thérèse-Charlotte de la Tour-Saint-Quentin;

4°. Charlotte-Madelaine de Clermont-Tonnerre, épouse de Philippe-Joseph *le Fèvre*, marquis de Milly, en Picardie;

Du second lit :

5°. Antoinette-Priscille-Virginie de Clermont-Tonnerre, mariée à M. le vicomte *de Meun-la-Ferté*. Elle est décédée le 4 février 1780.

DE LAMETH : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croisettes recroisettées et fichées du même en orle.

XIX. Charles-Louis-Joseph, marquis DE CLERMONT-TONNERRE, comte de Thoury, seigneur de Bertangles, de Boutavant, de Courcelles, etc., né le 31 décembre 1720, reçu mousquetaire le 7 juin 1739, épousa, le 3 janvier 1750, Marie-Angélique-Thérèse DE LAMETH, fille de Henri-Louis, marquis de Lameth, comte de Hen-

nencourt, et de Josèphe-Françoise le Fournier de Wargemont. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Louis-Nicolas, dont l'article suit;
2°. Charles-Louis de Clermont-Tonnerre, né le 16 décembre 1756, ancien chanoine comte de Saint-Pierre de Mâcon, émigré avec sa famille en 1791;
3°. Alexandre-Louis, comte de Clermont-Tonnerre, né en 1760, marié, en décembre 1790, avec N.... *de Fontaine*. De ce mariage sont issus :
    A. Jules-Marie-Louis de Clermont-Tonnerre, né à Amiens le 16 mai 1793, entré au service le 13 mars 1810, et officier de cuirassiers;
    B. Ernest de Clermont-Tonnerre, né en 1801, entré au service en 1820, et décédé en 1822;
4°. Marie-Louise-Charlotte de Clermont-Tonnerre, née le 7 mai 1752, épouse de Dominique *de Waziers*, seigneur du Vertbois, près Lille;
5°. Louise-Thérèse-Anastasie de Clermont-Tonnerre, née le 19 août 1753, religieuse supérieure des Ursulines d'Amiens.

XX. Charles-Louis-Nicolas, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, né le 21 décembre 1750, capitaine au régiment Royal-Navarre, cavalerie, épousa, le 24 novembre 1777, Victoire-Césarine d'Estourmel, fille de François-Louis, marquis d'Estourmel, et de Marie-Anne-Élisabeth de Maizières, comtesse de Brugny, près d'Épernay. De ce mariage sont issus :

D'Estourmel : de gueules, à la croix denchée d'argent.

1°. Aynard de Clermont-Tonnerre, né à Bertangles le 24 août 1778, décédé à Paris le 21 août 1787;
2°. Amédée-Marie, dont l'article suit.

XXI. Amédée-Marie, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, né le 4 octobre 1781, fut reçu chevalier de Malte au berceau, le 10 décembre de la même année. Il a émigré en 1792, est entré dans la garde nationale à cheval de Paris le 8 avril 1814, et s'est trouvé à Livry, le 11 du même mois, avec une partie de cette garde qui servit d'escorte à Monsieur, (aujourd'hui S. M. Charles X). Le marquis de Clermont-Tonnerre fut nommé, le 1er juillet 1814, major de cavalerie et sous-lieutenant dans la 2e compagnie des mousquetaires du roi. En mars 1815, il accompagna les princes jusqu'à Béthune; et, pendant les *cent jours*, il fut chargé d'assurer en France la correspondance entre Gand, Paris et la Vendée. Il rejoignit en-

suite l'armée royale en Belgique. Le 26 juillet 1815, il fut nommé par le roi président du collége électoral d'Abbeville, et il fut continué dans les mêmes fonctions le 9 septembre 1816. Il devint, le 26 novembre 1815, lieutenant-colonel de la légion de la Somme, puis, le 12 septembre 1817, lieutenant-colonel de la légion d'Ille-et-Vilaine. En 1818, il fut compris dans l'organisation du corps royal d'état-major et attaché à la section historique du dépôt général de la guerre. Le roi l'a nommé, le 20 octobre 1823, commandant en second et directeur des études à l'école spéciale d'application du corps royal d'état-major, puis colonel le 23 mai 1825. Il est chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Le marquis Amédée-Marie de Clermont-Tonnerre a épousé, le 23 janvier 1804, Françoise-Henriette-Marie-Louise DE VASSINHAC D'IMÉCOURT, fille de Marie-Louis-Charles de Vassinhac, comte d'Imécourt, major de la gendarmerie de Lunéville, gentilhomme d'honneur de Mgr. le comte d'Artois, et de Charlotte-Ferdinande de Chauvelin, dame de *madame Élisabeth*, sœur du roi. De ce mariage sont issus :

DE VASSINHAC : d'azur, à la bande d'argent, bordée de sable.

1°. Amédée-Marie-Ferdinand-Théodore de Clermont-Tonnerre, né à Paris le 25 avril 1805, mort à Bertangles le 25 juillet 1822;
2° Amédée-Charles-Ferdinand-Théodore de Clermont-Tonnerre, né à Bertangles le 19 juillet 1807;
3°. Amédée-Arthur-Ferdinand-Théodore de Clermont-Tonnerre, né le 5 décembre 1811;
4°. Amédée-Gédéon-Ferdinand-Théodore de Clermont-Tonnerre, né le 20 septembre 1814;
5°. Amédée-Louis-Augustin-Anatole-Sosthenes de Clermont-Tonnerre, né le 29 août 1819;
6°. Amédée-Théodore-Henri-Armand-Gédéon de Clermont-Tonnerre, né le 22 avril 1824;
7°. Amédée-Marie-Ferdinande-Théodore-Philippine de Clermont-Tonnerre, née à Bertangles le 11 décembre 1809;
8°. Amédée-Emmanuelle-Caroline de Clermont-Tonnerre, née le 7 octobre 1816;
9°. Amédée-Marie-Théodore-Aynard-Charlotte de Clermont-Tonnerre, née le 24 octobre 1822;
10°. Amédée-Marie-Théodore-Louise de Clermont-Tonnerre, née le 22 avril 1824, morte à Paris le 14 avril 1825.

TROISIÈME BRANCHE ACTUELLE DE CLERMONT-TONNERRE.

XIX. Louis-François-Gabriel, comte DE CLERMONT-TONNERRE, seigneur de Boussicourt, de Feignières, etc., capitaine-major au régiment de Clermont-Tonnerre, cavalerie, second fils de Louis-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, et de Françoise-Charlotte de Lannion, épousa, au mois de janvier 1761, Marie-Élisabeth LE FEBVRE DE MILLY, (présentée le 10 mars 1782, après les preuves faites par son mari, au cabinet des ordres du Roi le 1er décembre 1781), sœur de Philippe-Joseph, marquis de Milly. Le comte Louis-François-Gabriel fut capitaine au régiment de Clermont-Tonnerre, et chevalier de Saint-Louis. De son mariage sont issus :

LE FEBVRE : de sable, au chevron d'argent, chargé de 3 roses de gueules.

1°. Louis-François-Marie, qui suit ;
2°. Louise-Élisabeth-Adélaïde de Clermont-Tonnerre, née le 30 mai 1764, mariée avec Jean-Baptiste-Adrien *Tillette*, chevalier de Mautort, capitaine d'artillerie, dont sont issus deux fils que le comte de Clermont-Tonnerre-Thoury, leur oncle, a adoptés, comme on le verra plus bas ;
3°. Charlotte de Clermont-Tonnerre, née le 7 janvier 1767.

XX. Louis-François-Marie, comte DE CLERMONT-TONNERRE-THOURY, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit le 21 octobre 1761. Il entra au service, en 1777, avec le grade de sous-lieutenant au régiment Royal-Pologne, cavalerie, dans lequel il fut fait capitaine à la suite. Il passa, le 23 décembre 1781, dans la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi, avec grade de sous-lieutenant et rang de lieutenant-colonel. Le comte de Clermont-Tonnerre fut présenté au roi Louis XVI, et suivit S. M. à la chasse le 3 avril 1782, et fut nommé mestre-de-camp de cavalerie au mois de décembre 1787. Émigré en 1791, il joignit les princes français à Coblentz, fit la campagne de 1792 dans leur armée, et y servit jusqu'à l'époque où elle fut licenciée. Créé maréchal-de-camp en 1797, il passa en Russie et ne rentra en France qu'après la restauration du trône des Bourbons en 1814. Lors de l'invasion de Buonaparte en 1815, le comte de Clermont-Tonnerre fut envoyé, le 18 mars, dans le département du Pas-de-Calais, pour y accélérer

la marche des volontaires royaux. Il se trouvait à Lille au moment du passage de S. M. Louis XVIII, qui se rendait à Gand, et il fit, dans la première de ces deux villes, son service auprès du roi. Après le retour de S. M. à Paris, le comte de Clermont-Tonnerre fut employé sous le général comte de Bourmont à la réforme des volontaires royaux, et alla ensuite prendre à Versailles le commandement de la compagnie écossaise des gardes-du-corps, qui lui avait été confiée en l'absence du chef d'escadron. Ayant été compris dans les réformes faites alors dans la maison militaire du roi, il obtint sa retraite comme lieutenant des gardes-du-corps, avec le grade de lieutenant-général et celui de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui lui furent accordés le même jour, 1er novembre 1815. (*Dict. des Généraux Français*, t. IV, p. 332; *Moniteur.*) Le comte de Clermont-Tonnerre a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 27 mai 1784, Marie-Françoise DE FROGER, fille de Louis-Honoré, comte de Froger, lieutenant de roi au port de Paix (île Saint-Domingue), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Louise Achard-Joumard-Tison d'Argence, fille de François Achard-Joumard-Tison, marquis d'Argence. De ce mariage est issu :

DE FROGER : d'argent, au chevron de gueules, accompagnée en chef de deux merlettes affrontées de sable, et en pointe de trois bisses de sinople.

Louis de Clermont-Tonnerre, né au château de Figulères, près Montdidier, le 2 mars 1788, mort, sans avoir été marié, à Pétersbourg, le 15 (27) avril 1809.

Enfants d'adoption :

I. Prosper-Abbeville Tillette, chevalier de Mautort, né à Abbeville le 4 décembre 1789, neveu du comte de Clermont-Tonnerre-Thoury, et par lui adopté, du consentement de Marie-Françoise de Froger, son épouse, et conformément à l'article 344 du Code civil, par acte du 29 juillet 1816, reçu par le juge de paix du huitième arrondissement de Paris, et enregistré le lendemain 30 juillet. Un jugement rendu, le 6 août suivant, par le tribunal civil de première instance du département de la Seine, en la chambre du conseil, sur les conclusions du procureur du roi, porte qu'il y a lieu à l'adoption, et la cour royale de Paris, réunie en la chambre du conseil, a confirmé ce jugement par arrêt du 16 août de la même année 1816, enregistré le 23 du même mois. Il est connu sous le titre de *comte Prosper de Clermont-Tonnerre-Thoury;*

II. Eugène Tillette de Mautort, frère du précédent, est né à Abbeville le 5 novembre 1796. Le comte et la comtesse de Clermont-Tonnerre-Thou-

ry, ses oncle et tante, l'ont adopté par acte du 24 décembre 1817, reçu par le juge de paix du huitième arrondissement de Paris. Par sentence rendue le 31 janvier 1818, le tribunal civil de première instance du département de la Seine a déclaré qu'il y avait lieu à l'adoption, et cette sentence a été confirmée par arrêt de la cour royale de Paris du 21 février même année 1818, enregistré le 10 mars suivant. Il est connu sous le titre de *comte Eugène de Clermont-Tonnerre-Thoury.*

BARONS, puis MARQUIS DE MONTOISON (1).

XI. Claude DE CLERMONT, Ier du nom, qualifié *noble et puissant homme* et *magnifique seigneur,* comme le furent depuis tous ses descendants, seigneur de Montmeyran, de Savignac, puis de Montoison, de Félines de la Roche-Baudin, etc., second fils d'Ainard III, baron et vicomte de Clermont, et d'Alix de Seyssel, sa troisième femme, fut institué héritier universel de magnifique seigneur Antoine de Clermont, seigneur de Montoison, son oncle, le 8 août 1434. Il vivait encore le 17 mai 1480, époque à laquelle il vendit à Antoinette Peyrolle, de Montélimar, les terres de Felines et de la Roche-Baudin, que racheta ensuite Philibert de Clermont, son fils, le 24 mars 1496. Il avait épousé 1°, par contrat du 28 janvier 1455 (*n. s.*), Jeanne DE GROLÉE, fille de noble et puissant homme Charles de Grolée, chevalier, seigneur de Châteauvillar, et de Marguerite de Poitiers. Elle eut en dot 3000 écus d'or neufs; 2° Agnès DE TALARU, fille de Mathieu, seigneur de Talaru et de Noailly, et de Jeanne de la Palu. Claude Ier de Clermont eut pour enfants :

DE GROLÉE : gironné d'or et de sable de 8 pièces.

DE TALARU : parti d'or et d'azur; à la cotice de gueules, brochante sur le tout.

Du premier lit :

1°. Philibert de Clermont, surnommé *le Brave Montoison* et *le chevalier sans peur et sans reproche.* Il fut chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, capitaine de 50 lances des ordonnances, sénéchal de Valentinois et de Diois, et lieutenant-général pour le roi en Italie. La brillante valeur que ce chevalier avait déployée dans la défense de la Picardie, contre l'archiduc Maximilien en 1486, et dans l'expédition de Bretagne en 1488, lui

---

(1) Cette branche portait originairement pour brisure un diamant d'argent en chef, ainsi qu'on le voit par une quittance militaire de Philibert de Clermont, du mois de juillet 1491, et pour cri de guerre : *A la recousse, Montoison !*

mérita l'honneur d'être choisi par le roi Charles VIII, pour servir près de la personne de ce prince dans la campagne qu'il entreprit en Italie, en 1494. Il fut alors pourvu de la charge de chambellan et d'une compagnie de 50 lances. Il se trouva à la prise de Sarzane, en Toscane, à la prise de possession de Pise et de Florence, et à l'entrée du roi à Rome, le 31 décembre de la même année 1494. Il marcha ensuite avec l'armée à la conquête du royaume de Naples, qui, à l'exception de Brindes, fut soumis en quinze jours. Ce fut à la suite de ce triomphe rapide que le pape, l'empereur, les Vénitiens, le roi de Castille et le duc de Milan, conclurent la ligue de Venise, pour attaquer Charles VIII à son retour, et l'enfermer dans l'Italie. Ce prince, dont l'armée se trouvait réduite à 9000 hommes, voyant toutes ses communications interceptées, résolut de se frayer un passage à travers 40,000 hommes qui l'observaient au pied de l'Apennin. Le 6 juillet 1495, il leur livra bataille près du village de Fornoue. Le premier choc fut terrible, mais non pas décisif pour les Français. Accablés par la supériorité numérique de leurs ennemis, leurs lignes commençaient à s'ébranler; elles étaient sur le point de se rompre, lorsque Charles VIII, se tournant vers Philibert de Clermont, qui commandait l'avant-garde, lui cria : *A la recousse Montoison!* Animé par ces paroles royales, Philibert se jeta sur les ennemis, et les chargea si brusquement qu'ils furent enfoncés et mis en fuite, avec perte de 4000 hommes. (Videl, *Annotations sur la vie de Bayard.*) Le même auteur rapporte que c'est en mémoire de cette circonstance glorieuse et d'un service aussi éclatant, que cette branche a conservé pour cri de guerre les paroles de Charles VIII qui ont décidé la victoire de Fornoue. On les voyait écrites en lettres d'or sur le mur intérieur du magnifique château de Montoison, près Valence, dont Philibert fit commencer la construction le 2 mars 1504, suivant la même inscription où il est qualifié capitaine de 50 lances des ordonnances (250 chevaux) et sénéchal de Valentinois. En 1499, Philibert de Clermont accompagna le roi Louis XII à la conquête du Milanais et du royaume de Naples; ce prince le nomma son lieutenant-général en Italie, et gouverneur de la ville et du territoire de Ferrare, pour la défense desquels il commandait 200 lances, 400 chevau-légers, 2000 hommes de pied et 1000 Suisses. (Expilly, *Suppl. à l'Hist. de Bayard*, pp. 130, 390.) Le 8 juillet 1504, Philibert de Clermont passa à Lodi la revue de sa compagnie. (*Cab. de l'ordre du Saint Esprit, Mélanges*, vol. VIII, fol. 335.) La même année, avec sa cavalerie et quelques troupes de pied, il battit près du lac de Coni, et chassa les Suisses, qui voulaient se répandre dans le Milanais, attaqua et battit les troupes du pape Jules II, empêcha leur jonction avec celles des Vénitiens, et mit ces dernières en désordre. (*Expilly*, ibid; *Histoire des Allobroges*, par Aimar du Rival, greffier du parlement de Grenoble.) En 1507, Montoison marcha avec l'armée contre les Génois, qui s'étaient révoltés et avaient brisé la bannière de France pour arborer celle de l'empire. Les rebelles occupaient une position avantageuse sur la Montagne Noire. Phi-

libert de Clermont eut ordre de les attaquer. Voyant que les Suisses refusaient de le suivre, il met pied à terre, et, après une courte et vive réprimande, il les détermine à marcher. Alors, secondé par le chevalier Bayard et par Joffrey Alleman, seigneur du Molard, lieutenant-général en Dauphiné sous Gaston de Foix, duc de Nemours, il emporta la position des ennemis, et prépara la réduction de Gênes où Louis XII entra l'épée nue à la main le 28 avril 1507. Le brave Montoison, au rapport de du Rival, eut encore le principal honneur parmi les capitaines qui se signalèrent à la bataille d'Aignadel gagnée par Louis XII contre les Vénitiens, le 14 mai 1509. Faisant partie de l'avant-garde avec Jean-Jacques Trivulce, Philibert de Clermont donna le premier sur les ennemis, avec son impétuosité ordinaire, et le succès de cette première charge eut une influence marquée sur le sort de cette glorieuse journée, qui coûta 14,000 hommes aux Vénitiens. L'année suivante, 1510, il contribua avec Bayard, du Lude, Fontrailles, Pierrepont et le bâtard du Fay, à la victoire de la Bastide, près Ferrare, remportée sur les troupes du saint siége qui perdirent près de 5000 hommes. Le même auteur ajoute que nul capitaine de son temps n'était plus habile et plus expérimenté pour reconnaître et juger de loin le nombre et la contenance des ennemis. Sa réputation avait engagé les Florentins à demander à Louis XII qu'il permît au brave Montoison de les assister dans leurs guerres, mais le roi ne voulut jamais accéder aux offres qu'ils firent à cet égard. Ce monarque ne prévoyait pas alors qu'il aurait bientôt à regretter la perte plus réelle de ce chevalier, l'un des plus fermes soutiens de l'honneur de nos armes en Italie. Atteint d'une fièvre lente et continue, il succomba à Ferrare, le 20 mars 1511 (*n. st.*), emportant, dit Brantôme, les regrets des princes, des grands et de l'armée. (*Mémoires*, t. VI, p. 142.) Le roi disait que, par la mort de Montoison, il croirait avoir perdu la Lombardie, si Bayard ne restait pour maintenir la gloire du nom français en Italie. (Du Rival, *Hist. des Allobroges.*) Bayard, dont Philibert de Clermont avait présagé la glorieuse destinée dès ses premiers pas dans la carrière militaire, Bayard, son compatriote et son ami, lui succéda dans le commandement des troupes de Ferrare et du Ferrarais. Le choix d'un pareil successeur eût été un acte de justice et un hommage rendu aux talents et au courage, si d'ailleurs ce choix n'eût été commandé par l'intérêt de l'armée. Guerrier dont la valeur ne pouvait être comparée qu'à son désintéressement et à sa modestie, Montoison ne chercha jamais dans le crédit dont il jouissait le moyen d'accroître sa fortune; heureux par la noblesse et l'élévation de son caractère, il trouva dans l'honneur de servir son roi et son pays, et dans les glorieuses cicatrices dont il était couvert, la récompense la plus digne de ses travaux et de son mérite. Le duc et la duchesse de Ferrare, ainsi que l'armée, lui firent des funérailles magnifiques et lui érigèrent un mausolée à Ferrare. Son corps fut transporté à Montoison par 7 gentilshommes français, le seigneur de Vatelieu, le sieur de Joannis, le capitaine Janot, le seigneur de Mantoue au

diocèse de Grenoble, le sieur de Latier, le sieur de Lormler et Louis de Bron, à chacun desquels il avait légué un cheval d'Espagne. Il avait aussi ordonné que 100 écus d'or fussent donnés à chacune des paroisses où son corps reposerait jusqu'à son arrivée à Montoison, et que des bienfaits fussent accordés à tous les pauvres de ces paroisses. (Voyez encore, sur Philibert de Clermont, les *Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 731.) Il avait épousé, par contrat du 21 février 1501, Marie *de Dreux*, (issue du sang royal de France), fille de Louis, *dit* Perceval de Dreux, chevalier, seigneur de Pierrecourt, et de Catherine d'Auxy. Il ne laissa qu'une fille :

Louise de Clermont-Montoison, femme de Louis *de Tholon*, co-seigneur de Sainte-Jalle, fils d'Antoine de Tholon, co-seigneur de Sainte-Jalle, et de Geneviève de Gaste de Lupé;

2°. Antoine Ier, dont l'article viendra;

3°. Marguerite de Clermont, mariée 1°, en 1473, avec Annequin *Alleman*, fils d'Aimar Alleman, seigneur de Rochechinard et d'Enclauzes; 2° avec N.... *de Bressieu*, baron d'Embières;

4°. Merande de Clermont, femme d'Antoine *de Saint-Priest*, baron de Vaux en Beaujolais;

Du second lit :

5°. Ainard de Clermont, protonotaire du saint-siége apostolique, abbé de Saint-Thiers de Saon, près de Crest, et chanoine de Vienne. Il fut nommé exécuteur du testament d'Antoine de Clermont, son frère, le 14 septembre 1506. Il céda à Claude, son neveu, et fils du même Antoine, tous ses droits sur les châteaux et seigneuries de Montoison, Lemps, Montmirail, Suze, Chaussée et Cobone, par acte du 25 février 1526;

6°. Charlotte de Clermont, mariée, par contrat du 17 février 1478, avec Pierre *de Claret*, seigneur de Truchenu et d'Esparron, fils de Manaud de Claret, seigneur des mêmes terres, et de Louise de Gantac;

7°. Catherine de Clermont, alliée, par contrat du mois de septembre 1497, avec Antoine *de Lambert*, seigneur de Nions et des Allinges, co-seigneur de la Roche. Elle fit son testament au château de Garonsan, en Vivarais, le 11 octobre 1561.

XII. Antoine DE CLERMONT, Ier du nom, chevalier, baron de Vaunavès, seigneur de la Roche-Baudin, au diocèse de Valence, et de Félines, au diocèse de Die, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il avait épousé, par contrat du 6 février 1498, Catherine ADHÉMAR, fille de Baudon Adhémar, seigneur de Saint-Gervais, au diocèse de Valence, et de Béatrix de Vesc. Ce contrat fut passé en présence de Philibert de Clermont, chevalier, baron de

ADHÉMAR : de gueules, à 3 croix vidées, cléchées et pommetées d'or.

Montoison, frère d'Antoine, de Raimond de Vesc, seigneur d'Épluchés, oncle de Catherine Adhémar et d'Aimar d'Urre, seigneur d'Ourches, son cousin. Antoine de Clermont fit son testament au château de Vaunavès le 14 septembre 1556, et fut inhumé au couvent des frères mineurs de Crest, dans la chapelle de la Vierge fondée par ses prédécesseurs. Catherine Adhémar, dame de Montfroc, de Curel et en partie de Saint-Vincent, de Mirmande, de Vesc, de Gigors et de Beaufort, testa au même château de Vaunavès le 23 janvier 1531, et fut inhumée en la chapelle Saint-Blaise de l'église Sainte-Marie-Madelaine de Vaunavès. Elle avait institué son héritier universel Claude de Clermont, son fils unique, dont on va parler; et, au défaut de postérité de celui-ci, Geraud d'Urre, seigneur de Saint-Gervais et d'Ourches, et Louis d'Urre, seigneur de Beaufort, neveux de cette dame, avaient été appelés par elle à la substitution de ses biens.

XIII. Claude de Clermont, chevalier, baron de Montoison, seigneur de Lemps, Montmirail, Felines, Cobonne, Montrigaud, Suze, Chaussée, Vaunavès, Gigors, Beaufort, la Roche-Baudin, Vesc, Châtillon-sur-Dombes, Saint-Vincent, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Henri II, François II et Charles IX, sénéchal de Valentinois, capitaine du ban et arrière-ban de Dauphiné, fut nommé écuyer ordinaire de l'écurie du roi le 4 juin 1537. Il rendit hommage à S. M. le 14 septembre 1541, pour ses terres de Montoison, Vaunavès, Suze, Cobonne et Châtillon-sur-Dombes, commanda le ban et arrière-ban de Dauphiné pendant les années 1542, 1555 et 1567, et fut confirmé, le 12 juin 1547, puis par Diane de Poitiers, le 28 décembre 1548, dans la charge de sénéchal de Valentinois et de Diois. Henri II le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre le 17 juillet 1557. En 1566, il reçut le commandement de la compagnie de gens de pied de M. de Maugiron, et fut nommé, le 18 mars 1567, commissaire des guerres pour faire la montre des compagnies de la gendarmerie. Il avait fait son testament le 11 octobre 1566. Il paraît avoir vécu jusqu'en 1568, et son corps fut enseveli dans l'église de Montoison. Il avait épousé 1°, par contrat du 24 juin 1527, Hélène de Sassenage, dame de Montrigaud, veuve de François IV, baron de Sassenage, surnommé le petit Bayard,

De Sassenage : burelé d'argent et d'azur ; au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or, brochant sur le tout.

et fille unique et héritière d'André de Sassenage, seigneur de Montrigaud, et de Catherine de Grolée de Mévouillon. Elle eut en dot 8000 liv.; mais comme elle mourut sans enfants, sa mère, qui lui avait survécu, recueillit sa succession dont elle disposa par testament du 11 août 1568; 2°, par contrat du 28 janvier 1551, Louise DE ROUVROY, *dite* DE SAINT-SIMON, fille de feu haut et puissant seigneur Jean de Rouvroy-Saint-Simon, chevalier, seigneur de Sandricourt, Lormaison, Hédouville, Verville, Outrevoisin, etc., panetier de la reine, et de Louise de Montmorency. Cette seconde femme fit son testament le 25 juin 1575, et fut mère de trois fils et quatre filles :

DE ROUVROY : ecartelé, au 1 *de Vermandois*; au 2 *de la Trémoille-Dours*; au 3 *de Montmorency*: au 4 *de Créquy*; sur le tout de sable, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules, qui est *de Rouvroy*.

1°. Antoine II, dont l'article viendra;

2°. François-Antoine de Clermont, baron de la Roche-Baudin, *dit* de la Roche-Montoison, seigneur de Vaunavès, de Félines, de Vesc, de Gigors, de Beaufort et de Saint-Vincent, en Provence, par les dispositions testamentaires de son père. Le 23 avril 1582, il eut commission de M. de Maugiron, lieutenant-général en Dauphiné, pour lever des troupes destinées à marcher contre les religionnaires du Languedoc, qui voulaient pénétrer en Dauphiné. Toutes les communautés depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Valence eurent ordre de fournir le logement et les vivres à ces troupes. Le roi Henri III nomma le baron de la Roche-Montoison capitaine d'une compagnie de chevau-légers le 2 avril 1585, puis, le 17 du même mois, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, composé de 5 compagnies, chacune de 200 hommes. Dans le cours du mois suivant, le duc du Maine lui écrivit pour le prier de le venir joindre à Mâcon avec ses troupes, et M. de Maugiron l'invita, le 1er juin, à assurer et protéger le passage des Suisses. On voit par une lettre du roi du 22 octobre de la même année 1585, que le baron de la Roche-Montoison servait alors avec S. M. en Guienne. Il mourut à Libourne, le 31 mai 1586, d'un coup de carabine qu'il avait reçu dans la tranchée. Il avait épousé Louise *de Moreton*, fille de Sébastien de Moreton, seigneur de Chabrillant, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, et de Louise de Molin. Elle avait eu 11,000 écus de dot. Étant restée veuve sans enfants, elle se remaria, le 22 juin 1587, avec Hercule de Tholon, seigneur de la Laupie et de Vinsobres;

3°. Louis de Clermont, } légataires de leur père le 11 octobre 1566. Ils
4°. Marie de Clermont, } moururent sans alliance;

5°. Catherine de Clermont, mariée, par contrat du 18 décembre 1571, avec Jacques *de Budos*, baron, puis vicomte de Portes, chevalier des ordres du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, fils de Jean,

baron de Budos et de Portes, et de Louise des Porcelets-Maillane. Il fit son testament le 9 septembre 1588, et sa veuve fit le sien le 20 juin 1622;

6°. Hélène de Clermont, morte jeune;

7°. Laurence de Clermont, mariée 1°, par contrat du 12 juin 1589, avec Jean, comte *de Dizimieu*, fils de Baltazard Martin, *dit* de Dezimieu, et de Claude de Clermont, dame de Saint-Beron; 2°, par contrat passé à Beaucaire, le 19 juin 1601, avec Henri Ier, duc *de Montmorency*, pair et connétable de France, dont elle fut la troisième femme, et qui mourut le 2 avril 1614. Il était fils d'Anne, premier duc de Montmorency, pair et connétable de France, et de Madeleine de Savoie-Villars.

Fils naturels de Claude de Clermont.

A. Antoine, *bâtard* de Clermont, *écuyer*, } *auxquels leur père fit des*
B. Christophe, *bâtard* de Clermont, *écuyer*, } *legs le* 11 *octobre* 1566.

XIV. Antoine de Clermont, IIe du nom, chevalier, baron de Montoison, seigneur de Montmirail, Lemps, Suze, Cobonne, Vaunavès, la Roche-Baudin, Felines, Vesc et Saint-Vincent, co-seigneur de Gigors et de Beaufort, fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, colonel de l'infanterie de Languedoc, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, et commandant pour S. M. en Valentinois et Diois. Le 1er avril 1580, le roi Henri III lui donna un ordre pour lever un régiment d'infanterie dont la compagnie colonelle devait être composée de 300 hommes. Le 7 mai 1582, M. de Maugiron, lieutenant-général en Dauphiné, lui écrivit pour qu'il eût à marcher contre des gens de guerre à cheval qui s'étaient attroupés sans autorisation du roi, dans la commune et les environs de Cremieu; dès le lendemain, cette troupe séditieuse fut défaite et désarmée par Antoine de Clermont et par le baron de la Roche-Montoison, son frère. Cet acte de discipline fut suivi, le 15 août 1582, d'un ordre de M. de Maugiron portant défense à tous gens de guerre, tant à cheval qu'à pied, d'entrer dans la province, sous peine d'être taillés en pièces par le baron de Montoison, qui fut chargé de maintenir l'exécution de cette mesure. Le roi Henri III le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre le 17 janvier 1583. Il était employé au camp de Monségur en 1586. Il eut ordre, les 19 mars 1583 et 2 janvier 1589, de mettre les places du Valentinois et du Diois, ainsi que les baronnies de Pierrelatte et de Montélimar, et la tour de Crest,

à l'abri des entreprises des religionnaires. Le connétable de Montmorency nomma le baron de Montoison, le 23 novembre 1589, chef et colonel-général de l'infanterie française en Languedoc (1). Il fut un des chefs qui contribuèrent le plus à la défaite du duc de Joyeuse, comme le prouve une lettre de remercîment que le roi Henri IV lui écrivit le 22 décembre 1591 (2). Il commandait à Castres et à Lavaur par ordre du 1er de ce mois, qui lui donnait toute autorité sur les gens de guerre et les habitants. Dans une lettre du 24 août 1596, le connétable de Montmorency qualifie le baron de Montoison *son cousin* et lieutenant de ses gendarmes. Il fit son testament au château de Montoison le 27 janvier 1597. Il avait épousé, par contrat du 14 octobre 1576, Marguerite DE SIMIANE, fille de Bertrand-Rambaud de Simiane, IIIe du nom, baron de Gordes et de Cazeneuve, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller-d'état, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, lieutenant-général au gouvernement de Dauphiné, (illustré par ses faits d'armes en Italie et en Piémont, et l'un des principaux chefs des armées catholiques en Dauphiné et au comté Venaissin), et de Guigonne Alleman. Le baron de Montoison a laissé un fils et cinq filles :

DE SIMIANE : d'or, semé de tours et de fleurs de lys d'azur.

(1) Elle se composait de 7 régiments, dont le premier était aux ordres de M. de Montoison, le second était commandé par le sieur de Gourdon, le troisième par le sieur du Cluzel, le quatrième par le sieur de Bernis, le cinquième par le sieur de Morges, le sixième par le sieur de Tussé, et le septième par le sieur Saurin.

(2) « Mons. de Montoison, je tiens la défaite du duc de Joyeuse devant Villemur pour un des plus beaux et utilles exploits qui se soient faits par de là de toutes ces guerres, et ne puis asses priser la valeur et sage conduite des chefs qui s'y sont trouvés, entre lesquels sachant que vous avez esté des premiers, tant en rang qu'en devoir et estat de bien faire, il n'est pas raisonnable que vous soyez des derniers à en recevoir de moy la louange et le bongré que vous méritez. C'est pourquoi outre la présente, que je vous fais sur ce sujet, j'ay encore donné charge au sieur de Murles, que je renvoye vers mon cousin le duc de Montmorency, de vous dire le contentement que j'ay de ce bon et important service que vous m'avez fait, et vous assurer de la récompense que vous en devez attendre de moy, lorsque les occasions s'offriront de vous faire part de mes grâces et bienfaits. Je luy ay aussi ordonné de vous dire de bouche de mes nouvelles, qui me gardera de vous en faire celle-cy plus longue. Sur ce, je prie Dieu, Mons. de Montoison, vous avoir en sa sainte garde. Escrit à Chartres, le 22e jour de décembre 1591. *Signé* HENRY. »

1°. Antoine III, dont l'article viendra;

2°. Laurence de Clermont, mariée, par contrat du 12 mai 1606, avec Pierre, marquis *de la Chambre*, en Savoie, comte de Lullin, vicomte de Maurienne, chevalier de l'ordre de l'Annonciade. Elle eut en dot 10,000 écus, et la connétable de Montmorency, sa tante, lui avait fait don de 3000 liv., par acte du 16 janvier 1606;

3°. Anne de Clermont, mariée 1°, avec 8000 écus de dot, par contrat du 10 juin 1606, avec Pierre *de Grolée*, baron de Châteauneuf, fils de François de la Thonière de Grolée, baron de Châteauneuf, et de Claudine de Montluel; 2°. avec Pierre *de Duin*, dit *Maréchal*, comte de Laval d'Isère, vicomte de Tarentaise, baron de Sainte-Hélène, chevalier de l'Annonciade, lieutenant-général de l'infanterie de Savoie, auquel Anne de Clermont survécut;

4°. Diane de Clermont, qui fit profession à Vernaison le 19 novembre 1603, et devint abbesse de ce monastère;

5°. Louise de Clermont, mariée, le même jour 19 novembre 1603, avec Jean-Claude *Alleman*, baron d'Uriage;

6°. Marguerite de Clermont, femme de Henri *de Gratet*, comte du Bouchage, baron de Castelnau.

XV. Antoine DE CLERMONT, IIIe du nom, chevalier, baron de Montoison, seigneur de Montmirail, Lemps, Suze, Cobonne, Vaunavès, la Roche-Baudin, Felines, Vesc, Saint-Vincent, Gigors et autres lieux, fut un officier distingué par sa valeur et son mérite. Louis XIII, en récompense des services du baron de Montoison, lui assigna une pension de 3600 livres sur son épargne, par lettres du 27 juillet 1616. Il fut nommé, par commission du 30 avril 1628, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, à l'armée de M. de Montmorency, composé de 20 compagnies, chacune de 100 hommes. Il commanda ce corps aux siéges de Montpellier et de Nismes, et sa conduite dans ces deux occasions fut citée avec éloges. Il servit au siége du Pouzin suivant un ordre de M. de Créquy, maréchal de France, adressé le 31 mai de la même année 1628, aux consuls de Crest, afin qu'ils eussent à fournir des vivres aux troupes de M. de Montoison. Celui-ci, étant tombé malade devant le Pouzin, fit son testament le 8 juillet suivant; mais il vécut jusqu'au 16 juillet 1629, époque à laquelle il mourut à Avignon. Son corps fut transporté et inhumé dans l'église de Montoison. Il avait épousé, par contrat passé à Lyon, le 16 janvier 1609, Gasparde D'HOSTUN, laquelle testa le 31 mars 1660. Elle était fille d'Antoine d'Hos-

D'HOSTUN : de gueules, à la croix engrêlée d'or.

tun, seigneur de la Baume, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller aux conseils d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, sénéchal et gouverneur de Lyon, et de Diane de Gadagne. De ce mariage sont issus :

1°. François-Antoine, dont l'article suit;
2°. Baltazard de Clermont, seigneur de la Roche-Baudin, surnommé *la Roche-Montoison,* favori du roi Louis XIII, et le seigneur que ce prince affectionnait le plus. Il fut lieutenant au régiment des gardes, puis ambassadeur en Savoie, et mourut célibataire;
3°. Jean-François de Clermont, seigneur de Genis, chanoine-comte de Lyon en 1632, légataire en 1628 et 1660, vivant encore en 1667;
4°. Henriette de Clermont, religieuse, puis supérieure des Visitandines de l'Antiquaille, à Lyon, légataire en 1628 et 1660;
5°. Marthe de Clermont, religieuse aux Annonciades de Lyon, légataire en 1628 et 1660.

XVI. François-Antoine DE CLERMONT, marquis de Montoison, baron de la Roche-Baudin, seigneur de Suze, Cobonne, Felines, Vaunavès, Lemps et autres places, fut, dès l'âge de 16 ans, capitaine de 100 hommes de pied au régiment de son père, et se trouva à toutes les actions importantes des dernières guerres civiles du Languedoc et du Dauphiné, entr'autres, au siége du Pouzin, à la défense de Calvisson et de Gap, à la reddition de Nismes, au voyage sous M. d'Estrées, etc., etc. En 1635, il fut nommé colonel d'un régiment de 12 compagnies, pour servir à l'armée d'Italie sous M. de Créquy. Il le commanda aux siéges de la Valette et de Valence, et fut fait prisonnier, le 18 octobre de la même année, à l'attaque d'un fort en fer à cheval, après avoir donné des preuves d'une intrépidité peu commune, et avoir été atteint de 12 blessures (1). Il fut échangé le 1er décembre suivant contre 7 officiers qui avaient été pris quelque temps après à l'attaque de Candie. Il servit comme volontaire au siége de Perpignan, que le roi fit en

(1) M. de Créquy fait un grand éloge de la conduite de ce jeune seigneur, dans une lettre qu'il écrivit à madame de Montoison (Gasparde d'Hostun) sa mère, le 7 novembre 1635. Il lui mande, entr'autres choses, que le général de l'armée espagnole lui avait fait des propositions d'échange de prisonniers, auxquelles il (M. de Créquy) avait répondu qu'on ne devait pas attendre la restitution d'un bon nombre de prisonniers qu'il avait en son pouvoir, si préalablement on

personne, et commanda 40 gentilhommes de l'arrière-ban du Vivarais, au secours de Salces, sous le prince de Condé. Le 5 avril 1637, il fut nommé colonel du régiment de Forez, composé de 20 compagnies, chacune de 100 hommes. M. de Montoison le commanda à l'avant-garde de l'armée sous le duc de Savoie et M. de Créquy. A la bataille de la vallée d'Espin, où il fut blessé d'un coup de mousquet, son sang froid et sa valeur furent admirés des ennemis mêmes, et sa conduite fut un exemple qui contribua beaucoup au succès de cette journée, dans laquelle il s'empara de 6 pièces de canon et de 400 chariots. Le marquis de Montoison fit encore plusieurs campagnes sous MM. de Créquy, de la Valette et de Longueville, et succéda à son frère dans la charge de lieutenant des gardes du roi, le 27 novembre 1642. Il se trouva cette année aux siéges de Nice de la Paille, et de Tortone. Il avait épousé, par contrat du 18 décembre 1643, Marguerite DE LA BOUTIÈRE, fille de Jean de la Boutière, seigneur de Chassaignes, du Châtel, des Près et de Saint-Desert, en Bourgogne, et de Marie Baillet. Cette dame resta veuve avant le 16 avril 1679, et elle fit son testament olographe au château de Vaunavès, le 11 juillet 1687. Elle fut inhumée selon sa volonté, dans l'église paroissiale de Montoison, en la tombe de son mari. Leurs enfants furent :

DE LA BOUTIÈRE : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 croissants du même.

1°. Jean-Antoine de Clermont, } morts jeunes ;
2°. Jean-Henri de Clermont, }
3°. Louis-Rostaing, qui a continué la postérité ;
4°. Laurence de Clermont, mariée, le 29 mars 1669, avec Henri *des Bois*, comte de Solignac, en Vivarais, capitaine de cavalerie au régiment de Foucault, fils de Pierre des Bois, baron de Solignac. Elle était veuve lors du testament de sa mère, qui lui fit un legs le 11 juillet 1687 ;
5°. Marie-Félicie de Clermont, femme, en 1674, d'Elzear *d'Antoine*, seigneur de Saint-Pons, conseiller au parlement d'Aix, fils de François d'Antoine, seigneur de Saint-Pons et de Seillons, en Provence. Elle ne vivait plus lors du testament de Marguerite de la Boutière, sa mère, qui fit des legs aux deux enfants que madame de Saint-Pons avait laissés.

---

ne lui renvoyait M. de Montoison. Dans une seconde lettre de ce maréchal, datée du camp de Brême, au mois de décembre, et annonçant à cette dame le retour de son fils, M. de Créquy revint encore sur la conduite brillante de cet officier, et dit expressément que sa valeur, à l'attaque du fort, où il avait été fait prisonnier, avait été un sujet d'admiration pour toute l'armée.

XVII. Louis-Rostaing DE CLERMONT, marquis de Montoison, seigneur de la Roche-Baudin, de Suze, de Vaunavès, de Cobonne, etc., etc., héritier universel de ses père et mère, servit en qualité de cadet dans les gardes-du-corps, et fut ensuite aide-de-camp de Louis II de Bourbon, prince de Condé. Il épousa, par contrat passé à Grenoble, le 7 juin 1677, Angélique-Claudine DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES, fille de Jean de la Croix de Chevrières, IVe du nom, comte de Saint-Vallier et de Val, marquis d'Ornacieu, président à mortier au parlement de Dijon, puis au parlement de Grenoble, conseiller-d'état, et de Marie de Sayve, dame de Chagny et de Chamblanc, en Bourgogne. Louis-Rostaing transigea avec sa mère, le 16 avril 1679, au sujet de la dot et du douaire de cette dame. Ses enfants furent :

DE LA CROIX : d'azur, au buste de cheval d'or, animé de sable ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 croisettes d'argent.

1°. Jean-François-Antoine, dont l'article suit;

2°. Jean-Baptiste de Clermont-Montoison, qui était, en 1717, colonel réformé à la suite du régiment Dauphin;

3°. Laurent-François de Clermont-Montoison, qui était à la même époque capitaine réformé à la suite du régiment de Lieurray, cavalerie;

4°. François de Clermont-Montoison, qui a servi, ainsi que ses frères;

5°. Étienne de Clermont-Montoison, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et secrétaire des commandements du grand-maître.

XVIII. Jean-François-Antoine DE CLERMONT, marquis de Montoison, baron de la Roche-Baudin, seigneur de Vaunavès, de Suze, de Cobonne et de Felines, en Dauphiné, baron de Chagny et seigneur de Chassaigne, en Bourgogne, mourut d'apoplexie en son château de Chagny le 8 juin 1741. Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1717, Catherine DE THÉSUT, fille de Jean de Thésut, chevalier, seigneur de Ragy et de Simard, ancien conseiller au parlement de Metz, et de Jeanne-Charlotte de Gevalois. Ces époux s'étaient fait donation mutuelle de leurs biens le 15 septembre 1720. La marquise de Montoison est décédée à Paris le 22 août 1734, âgée de 37 ans, et a été inhumée à Saint-Sulpice. Elle laissa deux fils :

DE THÉSUT : d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 flanchis d'or.

1°. Louis-Claude, dont l'article suit;

2°. Claude-Louis de Clermont-Montoison, dont la postérité sera mentionnée après celle de son frère aîné.

XIX. Louis-Claude DE CLERMONT, marquis de Montoison, baron de Chagny, de Chassagne et de la Roche-Baudin, seigneur de Suze, de Cobonne, de Vaunavès, de Felines, etc., naquit en 1722. Après avoir servi dans la 1re compagnie des mousquetaires du roi, il acheta une compagnie de dragons dans le régiment de Vibraye, et fut pourvu, le 14 décembre 1744, du guidon des gendarmes d'Anjou. Passé, le 1er décembre 1745, enseigne des gendarmes Bourguignons, il obtint, le 20 janvier 1747, la sous-lieutenance des chevau-légers dauphins, et acheta, le 1er février 1749, la compagnie des chevau-légers d'Anjou, qui prit le nom de chevau-légers d'Aquitaine en 1756. Il fut créé chevalier de Saint-Louis et brigadier des armées du roi le 10 février 1759, et quitta le service en 1760. Il avait épousé 1°, avec l'agrément du roi et de la famille royale, et par contrat du 7 février 1747, Alise-Tranquille DE CLERMONT-TONNERRE, fille de Philippe-Ainard, comte de Clermont-Tonnerre, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire de Dauphiné, marquis de Crèvecœur, comte de Mannevillette, baron de Belloy, etc., lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, infanterie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-Roye de Blanzac. Elle fut dame de compagnie de la duchesse douairière d'Orléans, veuve du régent, puis dame du palais de la reine, et mourut sans enfants le 28 novembre 1752; 2°, par contrat du 7 août 1755, Anne-Charlotte DE LEVIS-CHATEAUMORAND, fille de Charles-François, comte de Levis, marquis de Châteaumorand et de Valromey, seigneur de Morey, de Pierrefitte, etc., etc., lieutenant-général des armées du roi et de la province de Bourbonnais, et de Philiberte Languet de Rochefort; 3°, par contrat du 7 avril 1772, Françoise-Etiennette DAMAS DE VELLEROT, veuve de Henri-Charles Bataille, comte de Mandelot, et fille de haut et puissant seigneur Louis Damas, chevalier, comte de Vellerot, seigneur de Saint-Pierre-en-Vaux, d'Arnée, etc., et de haute et puissante dame Catherine de Chaugy. Le marquis de Montoison a eu, entr'autres enfants, de son second mariage :

DE CLERMONT-TONNERRE : comme à la page 1.

DE LEVIS : d'or, à 3 chevrons de sable.

DE DAMAS : d'or, à la croix ancrée de gueules.

1°. N.... de Clermont-Montoison, décédé à l'âge de 9 ans;

2°. Jeanne-Marie-Louise-Philiberte de Clermont-Montoison, née le 15 septembre 1757, mariée, par contrat du 7 avril 1772, avec Henri-Camille-Sophie *Bataille*, comte de Mandelot, chef d'escadron, chevalier de l'or-

dre royal et militaire de Saint-Louis, fils de Henri-Charles Bathille, comte de Mandelot, lieutenant de roi au gouvernement des ville et citadelle de Châlons-sur-Saône, et de Françoise-Étiennette Damas de Vellerot, qui, le même jour, se maria au marquis de Montoison. La comtesse de Mandelot est décédée le 12 mars 1817;

3°. Jeanne-Marie de Clermont-Montoison, chanoinesse au chapitre royal de Saint-Louis de Metz, mariée, en 1776, avec Amable-Charles, marquis *de la Guiche;*

4°. Charlotte-Marie de Clermont-Montoison, femme d'Étienne-Marie, marquis *de Drée*, fils de Gilbert, marquis de Drée, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant au régiment des gardes-françaises, et de Valentine-Adrienne Élisabeth de Lattre de Neuville. Cette dame a émigré avec son mari en 1791.

XIX. Claude-Louis DE CLERMONT-MONTOISON, né le 20 mai 1751, frère puîné de Louis-Claude, marquis de Montoison, qui précède, fut chevalier de Malte, entra au service comme sous-lieutenant dans le régiment du Roi, infanterie, et était capitaine de cavalerie lorsqu'il se retira, en 1769. Il avait épousé, en 1768, Henriette-Louise DU TILLET, fille de Charles-Jean-Baptiste du Tillet, chevalier, seigneur de Villarceaux, de Sérigny et de Chailly, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, et de Henriette-Louise d'Illiers d'Entragues. De ce mariage sont issus :

DU TILLET : d'or, à la croix pattée et alézée de gueules.

1°. N.... de Clermont-Montoison, mort à l'âge de 3 ans;

2°. Louis-Henri de Clermont-Montoison, né en 1771, officier dans le régiment Royal-Guienne, mort à Chambéry, le 10 février 1792, sans avoir été marié;

3°. Anne-Charles, dont l'article suit;

4°. Jules-Henri-Philibert, comte de Clermont-Montoison, né à Paris le 3 juin 1775, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 2 juin 1782. Il a passé son émigration à Malte, est entré dans les gardes-du-corps du roi et a été nommé lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1814.

XX. Anne-Charles, marquis DE CLERMONT-MONTOISON, né en 1773, entra au service, en émigration, dans les dragons du roi de Sardaigne. A l'époque de la restauration, il devint lieutenant des gardes-du-corps de S. M. Louis XVIII, fut nommé maréchal-de-camp en 1823, puis commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1825. Le marquis de Clermont-Montoison est aussi commandeur de l'ordre de Charles III, et chevalier des ordres de la Légion-

d'Honneur, de Saint-Maurice de Piémont, et de Saint-Ferdinand d'Espagne. Il a épousé, en 1801, Louise-Charlotte DE CLÉRON D'HAUSSONVILLE, fille de Joseph-Louis-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville, grand-louvetier de France, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et de Victoire-Félicité de Regnier de Guerchy. De ce mariage sont issus :

DE CLÉRON : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 croisettes tréflées du même, qui est *de Cléron*; en cœur un écusson de gueules, chargé de 5 alérions ou saffres d'argent, qui est *de Saffres*.

1°. Philibert-Henri-Bernard de Clermont-Montoison, né en 1811, décédé en bas âge;
2°. Cécile-Antoinette-Philiberte de Clermont-Montoison, née en 1814.

SEIGNEURS DE HAUTERIVE, DE SURGÈRES, DE DAMPIERRE, etc., *éteints*.

IX. Aimar DE CLERMONT, seigneur de Hauterive en Dauphiné, second fils d'Ainard II, baron de Clermont, et d'Agathe de Poitiers, eut en apanage les terres de Saint-Étienne de Valoux et de Saint-Germain de Cormore, et, par transaction avec son frère Geoffroi II, celle de Hauterive à la charge de l'hommage. Aimar servit avec 13 écuyers en l'*ost* (armée) de Breteuil depuis le 3 août 1356, jusqu'au 20 septembre suivant, sous les ordres du duc de Normandie, dauphin de Viennois, qui lui donna, au mois d'octobre de la même année, le château de Rives, en Dauphiné. Il servait sous le duc de Bourgogne au mois de juin 1364, et sous le comte de Tancarville au mois de septembre suivant. Il épousa Jeanne MAINGOT, dame de Surgères et de Dampierre, au pays d'Aunis, veuve de Jean l'Archevêque, sire de Parthenay, et fille de Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, et de Thomase d'Albret, sa première femme. Aimar, du consentement de sa femme, fit un accord, en 1368, avec Jeanne de Chabanais, veuve de Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, et il fit son testament en 1371. Il avait eu deux fils :

MAINGOT : de gueules, fretté de vair.

1°. Joachim, qui suit;
2°. Charles de Clermont, seigneur de Mortemer, décédé sans postérité.

X. Joachim DE CLERMONT, seigneur de Surgères, de Dampierre-sur-Boutonne et de Hauterive, obtint du roi Charles V, au mois de mai 1379, tout le droit que ce monarque avait sur la terre de Hauterive. Il servait avec 8 écuyers de sa compagnie au siége de Bourbourg, au mois d'août 1383, et avec 15 écuyers et 4 chevaliers

dans les guerres de Poitou en 1387. Il fit hommage pour sa terre de Dampierre en 1410 et vivait encore en 1422. Il avait épousé 1°, par contrat du 13 décembre 1379, Isabeau DE SURGÈRES, dame de Bernezay et des Coudreaux, en Berry, fille de Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière, et de Marie de Laval. Cette dame, par un accord qu'elle fit avec Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière, son frère, eut encore les terres et seigneuries de Migré, de la Bourguemine, de Meindroais, et les fiefs des Quatre Chevaliers et de la Peloussière, au pays d'Aunis. (*Hist. généal. de la maison de Surgères*, 1717, p. 88); 2°. Jeanne D'AUSSEURE, fille de Jean, seigneur d'Ausseure, et de Marie de Bauçay, dame de la Motte de Bauçay. Ses enfants furent,

DE SURGÈRES : de gueules, fretté de vair.

D'AUSSEURE : d'azur, au pelican d'or, couronné de gueules.

Du premier lit :

1°. Tristan de Clermont, seigneur de Surgères, qui mourut sans enfants de son mariage avec Catherine *d'Amboise*, dame de la Maisonfort, de Saint-Cyr et de la Parpladière, fille de Hugues d'Amboise, seigneur de Chaumont, et d'Anne de Saint-Verain, sa première femme. Le 8 avril 1421, cette dame obtint main-levée de son douaire, qui avait été assis sur les terres de Bernezay et des Coudreaux;

2°. Antoine, dont l'article suit;

3°. Eustache de Clermont, décédé sans postérité;

Du second lit :

4°. François, dont l'article viendra après celui de son frère aîné;

5°. Marguerite, *aliàs*, Marie de Clermont, dame de Migré et de Parançais, femme de Guillaume *de Coudun*, chevalier.

XI. Antoine DE CLERMONT, seigneur de Surgères, en Aunis, et de Châteaugaillard, en Dauphiné, chevalier banneret, recueillit la succession de son frère aîné. Il servit dans l'armée du roi devant la ville de Bourges, sous David de Rambures, avec 36 écuyers de sa compagnie, suivant une montre ou revue militaire qu'il passa le 28 mai 1412, puis sous le maréchal de Hailly en Guienne, au mois de juillet 1413. Il plaidait au parlement en 1429 et 1430. En 1439, il fut présent au contrat de mariage d'Antoine, vicomte de Clermont, son cousin issu de germain; fit hommage pour les fiefs qu'il avait en Poitou, en 1451, et il ne vivait plus en 1461. Il avait épousé

1° Jeanne D'AMBOISE, dont il n'eut pas d'enfants ; 2° Catherine DE LEVIS, fille d'Antoine de Levis, comte de Villars, et d'Isabeau de Chartres. Cette dame se remaria avec Joachim de Velor, seigneur de la Chapelle-Bellouin. Les enfants de son premier mari étaient, le 12 août 1461, sous la tutelle de Jean de Levis, seigneur de Vauvert, qui vendit à cette date le mandement de Châteaugaillard à Guillaume, comte de Varax. Antoine de Clermont fut père de :

D'AMBOISE : palé d'or et de gueules.

DE LEVIS : comme à la page 75.

1°. Odet de Clermont, mort sans alliance ;
2°. Antoinette de Clermont, dame de Surgères, qui ratifia, le 24 août 1461, la vente du mandement de Châteaugaillard. Elle fut mariée quatre fois ; 1° avec Christophe *d'Arrien;* 2° avec Antoine, seigneur *de Belleville;* 3° avec Henri *de Levis;* 4° avec Jean *de Maulmont*, II° du nom, chevalier, seigneur de Tonnay-Boutonne, de Javerlhac et de Saint-Crépin, fils de Bernard de Maulmont, seigneur des mêmes lieux, et d'Agnès de Rochechouart, dame de Javerlhac. Elle n'eut d'enfants d'aucun de ces mariages ;
3°. Louise de Clermont, qui devint héritière de la baronnie de Surgères après la mort de sa sœur. Elle épousa 1° Jean *Aubin*, seigneur de Malicorne, premier chambellan de Charles de France, duc de Berry ; 2° Roderic *de Fonsèque*, issu des comtes de Montreyo, en Espagne, et qui, du chef de sa femme, devint seigneur de Surgères. Cette terre a passé par mariage de la maison de Fonsèque dans celle de la Rochefoucauld en 1600.

XI. François DE CLERMONT, seigneur de Hauterive et du Passage, en Dauphiné, de Dampierre, d'Azay, du val d'Orquaire, de Machegoux, de Saint-Étienne-sur-Sigogne, d'Ausseure et de Nieuil en Touraine, fit un voyage en Espagne, par ordre du roi Louis XI, en 1473, comme on l'apprend par le septième compte de Jean Briçonnet, receveur-général des finances. Il épousa 1°, le 23 mars 1445, Jeanne DE MONTBERON, qualifiée dame d'honneur de la reine en 1448, fille de François, sire ou baron de Montberon, de Maulevrier, d'Avoir, de Fontaines et de Chalandray, et de Louise de Clermont, vicomtesse d'Aunay; 2°, par contrat passé à Nieuil, le 20 octobre 1475, Isabeau CHAUDRIER, avec laquelle il vécut l'espace de 15 à 16 ans. Il lui donna tous ses biens, meubles et conquêts, et la troisième partie de ses terres pour laquelle il lui assigna celle d'Ausseure. François de Clermont eut pour enfants;

DE MONTBERON : écartelé, aux 1 et 4 fascés d'argent et d'azur; aux 2 et 3 de gueules plein.

CHAUDRIER : d'argent, à 3 chaudières à anse de sable.

Du premier lit :

1°. Guillaume de Clermont, qui mourut avant son père, laissant de Jeanne

Hayle, sa femme, quelques enfants en bas-âge dont les noms sont inconnus, et au nom desquels cette dame soutint, en 1492, 1495 et 1500, un grand procès relativement au droit de primogéniture pour la possession des châtellenies de Dampierre, d'Ausseure et de Saint-Pardoux, contre Isabeau Chaudrier, ses enfants et leur tuteur;

Du second lit :

2°. Jacques, dont l'article suit;
3°. Louise de Clermont, mariée avec Jean *de Sainte-Maure*, chevalier, seigneur de Jonzac et de Mosnac, dont elle fut la première femme. Il était fils de Renaud de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, chevalier de l'ordre du Roi, et de Françoise Chabot de Jarnac. Elle mourut sans enfants;
4°. Catherine de Clermont, mariée, au mois de juin 1513, avec Gui, seigneur *de Mareuil* et de Pransac.

De Saint-Seine : de gueules, à 3 jumelles d'or.

XII. Jacques de Clermont, chevalier, baron de Dampierre, d'Ausseure, etc., était, en 1545, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Nevers. Il épousa Claudine de Saint-Seine, fille de Guillaume, seigneur de Saint-Seine, gouverneur de Luxembourg, laquelle le rendit père de Claude, qui suit.

De Vivonne : d'hermine, au chef de gueules.

XIII. Claude de Clermont, chevalier, baron de Dampierre, gouverneur d'Ardres, colonel des grisons, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, mourut en 1545. Il avait épousé Jeanne de Vivonne, fille d'André de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraye, de la Motte-Sainte-Heraye, d'Anville et d'Ardelay, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Poitou, et de Louise de Daillon du Lude. Après la mort de Claude de Clermont, elle fut choisie par Henri III pour être dame d'honneur de la reine Louise de Lorraine, et mourut au mois d'avril 1583, n'ayant eu qu'une fille unique, nommée :

Claude-Catherine de Clermont, baronne de Dampierre, l'une des dames les plus spirituelles et les plus accomplies de son temps. Elle épousa en premières noces, Jean III, baron *d'Annebaut*, de Retz et de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, bailli et gouverneur d'Évreux, mort des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Dreux en 1562. Il était fils de Claude, seigneur d'Annebaut, maréchal et amiral de France, et de Françoise de Tournemine, baronne de la Hunaudaye et de Retz. Le baron d'Annebaut mourut sans enfants, et sa veuve hérita de lui la baronnie de Retz, qu'elle porta en mariage, 2°, par

contrat passé à Cognac, le 4 septembre 1565, à Albert *de Gondi*, son second mari, créé duc de Retz, pair et maréchal de France, général des galères, colonel-général de la cavalerie française, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, etc., etc., fils d'Antoine de Gondi II[e] du nom, maître d'hôtel du roi Henri II, et de Marie-Catherine de Pierrevive, gouvernante des enfants de France. La duchesse de Retz fut dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Elle mourut à Paris en 1604, et fut inhumée dans le couvent des religieusesde *l'Ave-Maria.*

BARONS, *puis* MARQUIS DE MONT-SAINT-JEAN (1), *en Savoie.*

VI. Amédée ou Amed DE CLERMONT, seigneur de Hauterive, fils de Guillaume II, sire ou baron de Clermont, de Saint-Geoire et de Crépol, et frère puîné de Siboud IV, sire ou baron de Clermont, dont descendent les branches de Clermont-Tonnerre, de Thoury et de Montoison, est mentionné dans des chartes des années 1233, 1240 et 1243, et vivait encore en 1256, date d'un hommage qu'il rendit au chapitre de Vienne. (*Titres de la maison de Clermont-Tonnerre.*) Il laissa d'Alix DE VILLARS, sa femme (*Ibid.*), entr'autres enfants (2) :

DE THOIRE-VILLARS : bandé d'or et de gueules.

1°. François de Clermont, co-seigneur de Saint-Geoire et de Hauterive, dont le fils :

Pons de Clermont, seigneur de Hauterive et co-seigneur de Saint-Geoire, qui mourut sans postérité en 1321,

2°. Humbert, qui a continué la descendance ;

3°. Bernard de Clermont, vivant vers 1280.

---

(1) La postérité d'Amédée de Clermont, n'a pris le nom *de Mont-Saint-Jean*, qui vient d'un château dépendant de la terre de Saint-Pierre de Soucy, que depuis la séparation de la branche, dont fut auteur, au commencement du dix-septième siècle, Jean-Péron de Clermont, 4[e] fils de Jean-Alexandre de Clermont, baron de la Bâtie d'Albanais.

(2) On prétend qu'une branche de la maison de Clermont est passée en Espagne en 1271, et qu'elle existe encore avec distinction, dans le royaume de Valence, sous le nom *de Claramont.* D'après l'ordre des temps, cette branche aurait eu pour auteur un des fils d'Amédée de Clermont, seigneur de Hauterive. Ces Claramont, en Espagne, portent des armes toutes semblables à celles de la maison de Clermont, si ce n'est que la tiare papale, au lieu de surmonter l'écusson, est placée dans l'intérieur au dessus des deux clefs en sautoir. (*Martyrologe de l'ordre de Malte,* par le P. Goussencourt, t. I, p. 245.)

VII. Antoine DE CLERMONT, Ier du nom, chevalier, seigneur de la Bâtie d'Albanais (1), fut présent à un hommage rendu, le 3 décembre 1326, à Amédée III, comte de Genève, par Artaud de Beaumont. (*Histoire de la maison de Beaumont*, en Dauphiné, *Preuv.*, t. II, p. 54.) Antoine de Clermont et le même Amédée, comte de Genève, furent nommés conservateurs de la paix conclue, le 7 mai 1334, entre le dauphin et le comte de Savoie. (*Hist. de Dauphiné*, par le président Valbonnais, t. II, p. 250; *Preuve*, p. 278.) Le P. Anselme rapporte qu'en l'année 1334, dans la guerre de la maison des Ainard de Clermont contre les Alleman, guerre qui divisa le Dauphiné, Antoine de Clermont fut un des principaux seigneurs qui se rangèrent dans le parti des Ainard. Il fut l'un des commissaires choisis pour la négociation des traités conclus en 1336 et 1337, entre le dauphin et le comte de Savoie. (Valbonnais, *ibid.*, pp. 351, 352.) Le 23 septembre de cette dernière année 1337, Antoine de Clermont fit un testament par lequel il nomma Ainarde DE LA RAVOIRE, sa femme, fille de Guigon de la Ravoire, tutrice de leurs enfants, qui furent :

DE LA RAVOIRE : palé d'argent et de gueules; à la bande d'azur, brochante sur le tout.

1°. Antoine II, dont l'article suit;

2°. Jacques de Clermont, chevalier, seigneur de Saint-Pierre de Soucy et de Sainte-Hélène du Lac, en Savoie. Lui et Pierre de Genève furent choisis, en 1347, pour traiter le mariage de Blanche de Savoie, sœur du comte Amédée VI, avec Humbert II, dauphin de Viennois. (Valbonnais, *ibid.*, Preuves, p. 569.) Jacques de Clermont épousa Catherine *de Seyssel*, d'une des plus illustres maisons de Savoie. (*Recueil des Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*, à la Bibliothèque du Roi, volume CLXXIX, p. 657.) Il n'en eut que des filles :

A. Ainarde de Clermont, mariée, avant l'année 1345, avec Gaspard *de Montmajour*;

(1) Antoine est qualifié fils d'Humbert de Clermont dans l'acte par lequel il acquit, en 1328, la terre de la Bâtie d'Albanais de Perceval de Barges. Édouard, comte de Savoie, approuva cette acquisition, et accorda des lettres d'inféodation à Antoine de Clermont le 16 mars 1329. Dans le quinzième siècle, la Bâtie d'Albanais fut érigée en baronnie, puis en marquisat le 27 septembre 1681. Cette terre a été possédée sans interruption par les descendants d'Antoine Ier jusqu'à la révolution française, époque où elle fut sequestrée sur Jacques II, marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, et vendue.

B. Guigonne de Clermont, femme de Girard *d'Estrés*, chevalier, seigneur de Banains et de Saint-Étienne du Bois, chancelier de Savoie, fils de Pierre d'Estrés, damoiseau, et de Huguette de Berrolet. Elle testa le 4 octobre 1371, et son mari fit son testament le 23 janvier 1390. (Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey*, 1re part., p. 159.);

C. Beraude de Clermont, épouse de Jean, seigneur *de Cornalou*, en Savoie, chevalier ;

3°. Aimon de Clermont, lequel fit son testament le 8 avril 1366 ;

4°. François de Clermont, } décédés sans postérité ;
5°. Humbert de Clermont, }

6°. Amédée de Clermont, qui, par acte du 1er avril 1333, ratifié par le comte de Savoie, fit don à son frère aîné, Antoine, des droits qu'il avait sur la terre de la Bâtie d'Albanais. Cet acte constate que ces deux frères étaient enfants d'Antoine Ier de Clermont, lequel était fils d'Humbert. Amédée mourut célibataire.

VIII. Antoine DE CLERMONT, IIe du nom, surnommé l'*Albanais*, écuyer, seigneur de la Bâtie, donna quittance à François de l'Hôpital, clerc des arbalétriers du roi, le 12 octobre 1339, pour ses appointements militaires, et ceux de sa compagnie, composée de 9 hommes d'armes. Son sceau, apposé à cet acte, représente *deux clefs passées en sautoir*. (*Cabinet de M. Clairambault*, à la Bibliothèque du Roi.) Antoine II de Clermont fit son testament le 10 mars 1349, et laissa de Jacquette DE MIOLANS, sa femme, d'une ancienne maison de chevalerie de Savoie, quatre enfants : DE MIOLANS : bandé d'argent et de gueules.

1°. Jean Ier, dont l'article suit ;

2°. Gabriel de Clermont, qui mourut sans postérité ;

3°. Antoine de Clermont, qui institua pour son héritier son frère Gabriel, avec substitution aux enfants mâles de celui-ci, et, à leur défaut, appela Jacques de Clermont, fils de Jean de Clermont, son frère, à recueillir les biens substitués ;

4°. Isabelle de Clermont.

IX. Jean DE CLERMONT, Ier du nom, seigneur de Saint-Pierre de Soucy et de Sainte-Hélène du Lac, substitué aux biens d'Aimon de Clermont, son oncle, le 8 avril 1366, paraît dans un acte de l'année 1393. Il épousa Catherine DE MARÉCHAL, issue de la maison de Maréchal, seigneurs de Meximieux, en Bresse. (Guichenon, *Histoire de Bresse* et *de Bugey*, IIe partie, p. 206.) De ce mariage sont provenus : DE MARÉCHAL : d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même en orle.

1°. Jacques Iᵉʳ, dont l'article suit;

2°. Humbert de Clermont;

3°. Marie de Clermont, mariée, vers l'année 1430, avec Gui *de Rogemont*, chevalier, seigneur de Verneaux et de la Tour de Priay, fils de Jacques de Rogemont, chevalier, seigneur des mêmes terres, et d'Agnès de Vareilles. (*Guichenon*, IIᵉ partie, pag. 206.)

Dans le même temps vivait :

Drusie de Clermont, première femme d'Antoine *de Bolomier*, seigneur de Tullins et de la Bâtie d'Ardilliers, trésorier-général de Savoie, fils de Henri, seigneur de Bolomier et de Nercia, et d'Anne de Rossillon, au pays de Gex.

DE CORENT : d'hermine, au chef de gueules, chargé de 3 roses d'or.

DE MENTHON : de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur, brochante sur le tout.

X. Jacques DE CLERMONT, Iᵉʳ du nom, chevalier, seigneur de Saint-Pierre de Soucy, de Sainte-Hélène du Lac, puis de la Bâtie d'Albanais, châtelain de Chambéry, fut substitué aux biens d'Antoine de Clermont, son oncle, et s'allia 1°, vers l'année 1440, avec Jeanne DE CORENT, fille de Pierre de Corent, chevalier, seigneur de Lyonnières et de Vauluysant, en Bresse, et d'Anne de Crangeac; 2°, vers l'année 1455, avec Jeanne, *aliàs* Marguerite DE MENTHON, fille de Pierre de Menthon, chevalier, seigneur de Montrotier en Lyonnais, de Grezy, de Cormand, etc., ambassadeur du comte de Savoie à Gênes en 1441, et de Jeanne de Ville. (*Guichenon*, Iʳᵉ partie, p. 256.) Jacques de Clermont a eu pour enfants;

Du premier lit :

1°. Jeanne de Clermont, première femme d'Antoine *de Clermont*, seigneur de Crolard;

Du second lit :

2°. Jean II, dont l'article suit;

3°. Claude de Clermont, seigneur de Sainte-Hélène en 1476, marié avec Philippe *de Beaumont*, dame de la Frette, avec laquelle il vivait en 1517 et 1520. Elle était veuve en premières noces de Humbert de la Tour, chevalier, seigneur de Vinay, et fille unique de Claude de Beaumont, seigneur de la Frette, et d'Antoinette de Saint-Agnan;

4°. Jacques de Clermont;

5°. Antoine de Clermont;

6°. Marguerite de Clermont, seconde femme d'Antoine *de Clermont*, seigneur de Crolard, fils d'Aimar de Clermont, seigneur de Crolard, lieutenant de roi en Dauphiné, sous Charles VII.

XI. Jean DE CLERMONT, IIe du nom, seigneur de Saint-Pierre de Soucy, transigea, le 24 décembre 1485, avec Claude de Clermont, son frère, sur leurs droits respectifs en la succession de Jacques, leur père, sous la réserve des droits de Jeanne de Menthon, leur mère. Il épousa 1° Guigonne-Antoinette DE CLERMONT; 2°, par contrat du 25 juin 1486, Renaude DE LUYRIEUX, fille de Guillaume de Luyrieux, chevalier, seigneur de Luyrieux, de Flaxieu, de Saint-Colomb, de Beaufort, etc., conseiller et premier chambellan de Philippe de Savoie, comte de Bresse, et de Jeanne de Luyrieux de Savigny, sa cousine. (*Guichenon*, IIe partie, p. 246.) Jean II de Clermont fit son testament le 23 février 1534, et eut pour enfants:

DE CLERMONT : de gueules, à 2 clefs d'argent, passées en sautoir.

DE LUYRIEUX : d'or, au chevron de sable.

1°. Odon, qui suit ;
2°. Philippe de Clermont

Dans le même temps vivait :

Antoinette de Clermont, religieuse au monastère de Montfleury en 1519.

XII. Odon DE CLERMONT, co-seigneur de Saint-Pierre de Soucy, épousa, avec l'agrément et en présence de son père, par contrat du 23 avril 1512 (*v. st.*), Françoise DE DÉRÉE, en Savoie. Il est rappelé dans le testament de son père, du 23 février 1534, comme défunt et comme ayant eu pour enfants :

DE DÉRÉE : d'or, au chevron d'azur.

1°. François-Balthazard, dont l'article suit;
2°. Louise de Clermont,
3°. Catherine de Clermont,
4°. Jeanne de Clermont,
} auxquelles leur aïeul fit des legs le 23 février 1534.

XIII. François-Balthazard DE CLERMONT, seigneur de Saint-Pierre de Soucy et de Saint-Cassin, baron de la Bâtie d'Albanais, héritier universel de Jean de Clermont, son aïeul, le 23 février 1534, épousa Louise DE MONTMAJOUR, à laquelle, par le testament qu'il fit le 13 février 1566, il légua en propriété la co-seigneurie des Clefs. Il abrogea cette disposition par un codicille du 29 juillet suivant, et transporta ce legs à son fils, son héritier universel. François-Balthazard de Clermont avait eu pour enfants :

DE MONTMAJOUR : de sable, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur.

1°. Jean-Alexandre, qui suit ;
2°. Jeanne-Romaine de Clermont,
3°. Jeanne-Claudaz de Clermont,
} dont on ignore la destinée.

DE RAYNARD :

DE BACHOD : d'azur, au mont de 3 pointes d'or, surmonté d'une étoile du même, entre 2 croissants d'argent.

XIV. Jean-Alexandre DE CLERMONT, seigneur de Saint-Pierre de Soucy et de Saint-Cassin, baron de la Bâtie d'Albanais, épousa 1°, par contrat du 27 juillet 1573, Françoise DE RAYNARD DE SEYSSEL; 2°, vers l'année 1585, Claudine DE BACHOD, fille de Claude de Bachod, écuyer, seigneur de la Verdatière et de Saint-Denis de Chausson, et de Faustine Capponi, d'une maison qui a donné 12 gonfaloniers de Florence et plusieurs cardinaux. (*Guichenon*, IIe partie, p. 16.) Jean-Alexandre eut six fils :

1°. Jean-Claude Ier, dont l'article viendra ;

2°. Jean-André de Clermont;

3°. Bertrand de Clermont, vivant le 9 janvier 1612;

4°. Jean-Péron de Clermont, seigneur de Saint-Pierre de Soucy, marié, par contrat du 4 juillet 1632, avec Antoinette *de Beaufort*, qui le rendit père d'un fils nommé :

François de Clermont, seigneur de Saint-Pierre de Soucy, marié, par contrat du 9 août 1668, avec Claire *de Pingon*, dont il eut :

a. Joseph de Clermont, lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne, gouverneur de Fenestrelles, mort en 1746 ;

b. Jacques de Clermont, seigneur de Saint-Pierre de Soucy, qui épousa, par contrat du 27 septembre 1724, Alexandrine *de Morand*. Leurs enfants furent :

I. Joseph de Clermont, } officiers dans le régiment de Sa-
II. Charles de Clermont, } voie ;

III. Jeanne-Baptiste-Félicie de Clermont, femme du seigneur comte *de Menthon d'Avierne;*

5°. Claude de Clermont, } dont le sort est ignoré.
6°. Georges de Clermont, }

DE MONTFALCON : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à l'aigle de sable, becquée et membrée d'or; aux 2 et 3 contre-écartelés d'hermine et de gueules.

DU REGARD : d'azur, au monde d'or, cintré et croisé de gueules.

XV. Jean-Claude DE CLERMONT, Ier du nom, baron de Mont-Saint-Jean et de la Bâtie d'Albanais, chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, transigea, le 9 janvier 1612, avec Jean-Péron et Bertrand de Clermont, ses frères. Il épousa 1°, par contrat du 10 septembre 1605, Anne DE MONTFALCON, veuve du baron de Chauvirey, et fille de Jean de Montfalcon, seigneur de Martigna, de Chilry, de la Balme, de Mathafelon et des Terreaux, gouverneur de Savoie, et d'Adrienne du Breuil de la Bâtie-sur-Cerdon. Anne de Montfalcon fit son testament le 7 février 1613; 2°, vers 1614, Péronne DU REGARD. Jean-Claude de Clermont fut pourvu par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, de la commanderie d'Aiguebelles, ordre de Saint-Maurice, le 4 février 1615. Ses enfants furent :

1°. François, dont l'article suit;
2°. Jean-Baptiste de Clermont;
3°. Anne-Françoise de Clermont.

XVI. François DE CLERMONT, chevalier, marquis de Mont-Saint-Jean, baron de la Bâtie d'Albanais, seigneur de Locx, de Flaxieu, de Mecorax, de la Balme-sur-Assens, en Valromey, des Terreaux et autres lieux, fut conseiller-d'état, lieutenant-général de la cavalerie de Savoie et chevalier de l'ordre de l'Annonciade. La duchesse régente de Savoie lui accorda, le 11 octobre 1644, un brevet de 500 ducatons en considération de ses services. Il assista, le 7 juin 1677, au contrat de mariage de Louis-Rostaing de Clermont-Montoison, et obtint, le 26 septembre 1681, des lettres-patentes du duc de Savoie portant érection de la baronnie de la Bâtie d'Albanais en marquisat. Il avait épousé, par contrat du 14 septembre 1625, Péronne-Marie DE SACCONAY, fille et héritière de Jean-François de Sacconay. Ces époux firent un testament mutuel le 22 mars 1667; François de Clermont en fit un second le 8 avril 1680. Leurs enfants furent :

DE SACCONAY : de sable, à 3 étoiles d'argent; au chef du même, chargé d'un lion issant de gueules.

1°. Jean-Claude II, dont l'article suit;
2°. François de Clermont, seigneur de Flaxieu et de Truaz en 1667;
3°. Jacques-Louis de Clermont, auquel ses père et mère ont légué 1000 ducats, ainsi que la terre et juridiction des Terreaux, et la co-seigneurie des Clefs;
4°. Prosper de Clermont;
5°. Marie de Clermont;
6°. Catherine de Clermont;
7°. Anne de Clermont;
8°. Françoise de Clermont.

XVII. Jean-Claude DE CLERMONT, IIe du nom, marquis de Mont-Saint-Jean et de la Bâtie d'Albanais, seigneur de la Balme-sur-Assens, de Mecorax, de Sacconay, etc., porta, du vivant de son père, le titre de *baron de Mont-Saint-Jean*. Il fut capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle du régiment Royal-Savoie, cavalerie, puis premier capitaine commandant de l'escadron de Savoie, et gentilhomme de la chambre de S. A. R. Le duc de Savoie traitait, dans la souscription de ses lettres, Jean-Claude de Clermont, IIe du nom, du titre de *cousin*, comme l'avaient été par les autres ducs de Savoie les ancêtres de ce seigneur. Jean-Claude fit son testament le 29 mai 1690. Il avait épousé, par contrat du 28 octobre

DE ROSSILLON : de sable, à la croix d'argent.

1674, Marie-Antoinette DE ROSSILLON DE BERNEX, fille de Charles-Amédée de Rossillon, chevalier, seigneur de Bernex. Cette dame fit un premier testament le 26 juin 1710, et un second le 11 janvier 1712, et par le premier fit un legs à Jean-Claude III, son petit-fils. Elle avait eu sept enfants :

1°. Jean-François, dont l'article suit;
2°. Joseph-François-Jérôme de Clermont, décédé doyen de l'insigne église collégiale de Sallanches;
3°. Victor-Amédée-François de Clermont,
4°. Louise-Victoire de Clermont,
5°. Christine de Clermont,
6°. Marie-Henriette de Clermont,
7°. Angélique-Charlotte-Jacqueline de Clermont,
} légataires de leurs père et mère les 29 mai 1690 et 11 janvier 1712.

XVIII. Jean-François DE CLERMONT, marquis de Mont-Saint-Jean et de la Bâtie d'Albanais, seigneur de Flaxieu, de Sacconay, de Mecorax, etc., héritier universel de ses père et mère les 29 mai 1690 et 11 janvier 1712, épousa, par contrat du 29 juillet 1702, Bonne-Adrienne RORENGO DE LUZERNE DE CHAMPIGLION, de laquelle il eut quatre fils et quatre filles :

RORENGO DE LUZERNE:

1°. Jean-Claude III, qui suit;
2°. Joseph-François de Clermont, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, capitaine au régiment provincial de Pignerol;
3°. Louis-Gaspard de Clermont, décédé sans postérité;
4°. Michel-Gabriel de Clermont, capitaine d'infanterie avec rang de colonel, tué au siége de Berg-op-Zoom;
5°. Marie-Josepte de Clermont, religieuse à la chartreuse de Premol;
6°. Louise-Marguerite de Clermont, femme de N.... *de Mareste*, baron de Montfleury;
7°. Anne-Christine de Clermont,
8°. Louise-Victoire de Clermont,
} mortes en bas âge.

XIX. Jean-Claude DE CLERMONT, IIIe du nom, marquis de Mont-Saint-Jean et de la Bâtie d'Albanais, baron de Flaxieu, des Terreaux et de la Balme, en Valromey, seigneur de Mecorax, de Challonge et de Sacconay, en Savoie, épousa, par contrat du 24 juin 1749, Marie-Madelaine-Gasparde DE BRANCION, fille de messire Jacquet de Brancion, seigneur de Visargent, de Condé, de Bure, de Géraud, etc., etc., chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, et de Jeanne-Claude-Madelaine le Compasseur de Courtivron. La marquise de Clermont-Mont-Saint-Jean a été le dernier rejeton de l'illustre et ancienne maison des sires de Bran-

DE BRANCION : d'azur, à 3 fasces ondées d'or.

cion, la première et la plus puissante de la Bourgogne après la maison ducale et les comtes de Mâcon et de Châlons (1). De ce mariage sont issus :

1°. Jean-François-Charles-Henri de Clermont-Mont-Saint-Jean, né au château de Visargent le 25 avril 1751, baptisé à Sens le 10 juin suivant, mort sans postérité;

2°. Jacques II, qui a continué la descendance;

3°. Marie-Gaspard de Clermont-Mont-Saint-Jean, né au château de Visargent le 10 juillet 1762, baptisé à Sens le lendemain, chanoine-comte du noble et royal chapitre de Baume-lès-Messieurs, en Franche-Comté;

4°. Marie-Claudine-Josèphe de Clermont-Mont-Saint-Jean, née le 12 octobre 1753, baptisée le 14 juin suivant, d'abord chanoinesse de Château-Châlons, ensuite mariée, par contrat passé devant Catron, notaire à Lonhans, le 18 juillet 1781, avec François-Jules, marquis *de Croizier de Saint-Segraux*, seigneur du fief de Biolet, situé à Malain, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre;

5°. Thérèse-Christine de Clermont-Mont-Saint-Jean, née au mois d'octobre 1756, baptisée le 20 novembre suivant, chanoinesse de Château-Châlons, morte à Lons-le-Saulnier;

6°. Louise-Marguerite de Clermont-Mont-Saint-Jean, née au château de Visargent le 15 septembre 1760, baptisée le lendemain à Sens, chanoinesse de Château-Châlons, puis mariée, le 1er octobre 1782, par contrat passé devant Catron, avec Jean-Antoine-Marie *de Mesmay de Montaigu*, seigneur de Quincey, près Vesoul, conseiller au parlement de Besançon.

XX. Jacques, IIe du nom, marquis DE CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN et de la Bâtie d'Albanais, seigneur de Mecorax et de Challonge, co-seigneur de Thones et autres lieux, en Savoie, baron de Flaxieu, de la Balme, des Terreaux et autres lieux, en Bugey, seigneur de Visargent, de Bure, de Géraud, etc., etc., au comté de Bourgogne, maréchal des camps et armées du roi de France, général-major des armées du roi de Sardaigne, grand'-croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare de Sardaigne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est né au château de Visargent le 25 octobre 1752, et a été baptisé le lendemain à Sens. Nommé

(1) *Voyez* Guichenon et les historiens de Bourgogne. Il existe une famille noble du nom *de Raguet*, qui depuis quelque temps a ajouté à son nom celui *de Brancion*, mais elle n'a rien de commun avec cette race antique, si ce n'est qu'elle en descend par les femmes comme beaucoup d'autres familles en sont descendues. (*Description historique du duché de Bourgogne*, par l'abbé Courtépée, in-12, t. V, pp. 4 et 287.)

sous-lieutenant à la suite de l'artillerie à Grenoble en 1769, il passa avec le même grade dans le régiment de Lyonnais, infanterie, et devint successivement capitaine au régiment de Bourbon, cavalerie, et colonel en second du régiment des chasseurs des Ardennes. En 1789, il apaisa une émeute qui menaçait les jours de l'évêque de Belley. Traîné en Franche-Comté pendant quatre lieues par 5000 brigands armés de faulx, de fourches, de piques et de haches, il fut accablé d'insultes, de menaces et dans le plus grand péril, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal du comité révolutionnaire de Lons-le-Saulnier (1). Nommé en la même année chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et député de la noblesse du Bugey aux États-Généraux de France, le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean montra un attachement aussi courageux qu'éclairé pour la monarchie, en signant toutes les protestations de la minorité (2). Au commencement de 1791, il fut envoyé à Turin, par S. A. R. madame Élisabeth de France, près de S. A. R. *Monsieur*; sauva les diamants et l'argenterie de S. A. madame la princesse de Conty (3), et fut arrêté à son retour à la fron-

---

(1) Ce fait est aussi constaté dans une lettre qu'écrivit de Dijon, le 31 mars 1789, au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, le marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet, gouverneur de Bourgogne. En voici la teneur : « Le sieur Monier, » monsieur le marquis, me rend compte de la conduite sage, intelligente et ferme que vous avez tenue samedi dernier dans l'espèce d'émeute qui s'est élevée » à Belley : la tranquillité rétablie est due à votre sagesse et à tout ce que vous avez » fait pour ramener le calme. Je vous en fais tous mes compliments. Je ne laisserai » pas ignorer à la cour les obligations que l'on vous a dans cette circonstance. Je » vous prie d'être bien persuadé du bien sincère attachement avec lequel j'ai » l'honneur d'être, monsieur le marquis, etc., etc. *Signé* GOUVERNET. »

(2) Le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean a publié les déclarations et protestations de MM. les députés des trois ordres aux États-Généraux de 1789, contre les décrets de l'assemblée *dite* constituante, Provins, 1814, in-4°.

(3) Fragments de la lettre de S. A. madame la princesse de Conty, au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, datée de Fribourg, le 28 mai 1791 :

« Je me suis acquittée, monsieur, de la commission que vous m'avez don- » née. . . . . . Je serais trop heureuse s'il se présentait des occasions plus im- » portantes de vous témoigner, monsieur, la reconnaissance que je conserverai » toute ma vie, du service que vous avez bien voulu me rendre avec tant d'obli- » geance, et dont le souvenir se renouvelle d'autant plus souvent à mon esprit, » que c'est à lui que je dois les moyens d'exister dans ce moment-ci, etc., etc. » *Signé* FORTUNÉE D'ESTE. »

tière. Le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean a émigré dans le cours de la même année 1791; il est entré, avec l'agrément de S. A. R. Mgr. le comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), au service de S. M. le roi de Sardaigne, en qualité de colonel, et est devenu premier aide-de-camp de ce prince (1). Navré des malheurs dont la royauté était menacée, le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean érigea en son château de la Bâtie d'Albanais, qu'il venait de faire reconstruire totalement, une chapelle qui fut solennellement bénite le 24 mai 1792, par quatre évêques, (*voyez* à la fin de cette branche, la copie du procès-verbal de la bénédiction de cette chapelle). En 1793, il fut emprisonné à Chambéry par ordre des commissaires de la convention Grégoire, Simon et Hérault de Séchelles; on lui prononça son jugement; mais il s'en tira comme par miracle. Créé en la même année brigadier des armées de S. M. le roi de Sardaigne, il fit en cette qualité toutes les campagnes de 1793, 1794, 1795, etc., etc. En 1798, il fut chargé d'accompagner S. A. R. *Madame*, comtesse d'Artois, sœur de S. M. le roi de Sardaigne, alors forcée de quitter le Piémont, envahi par les Français qui inondaient toute l'Italie, pour trouver sûreté et protection en Allemagne. Le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean dirigea la marche de la princesse au milieu de l'armée française, et sut braver avec bonheur les plus grands dangers. Il a reçu à cette occasion plusieurs lettres autographes des princes des maisons royales de France et de Savoie (2), ainsi que de l'auguste et malheureuse prin-

---

(1) Fragment de la lettre écrite au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean par M. le comte François d'Escars, de Coblentz, le 24 mai 1792.

« . . . . . . Monsieur le comte d'Artois a reçu votre lettre. Je lui ai beaucoup parlé de votre position et de votre zèle. Il m'a dit qu'il le connaissait depuis long-temps et qu'il me chargeait de vous en témoigner sa satisfaction. Il vous recevrait à merveille ici, mais il n'aurait aucune place à vous donner. *Il croit que vous avez plus de moyens d'être utile à Chambéry qu'ici, soit par le roi de Sardaigne, soit avec M. de Narbonne Fritzlar. . . . . . .* »

(2) Copie de la lettre de S. M. Louis XVIII au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, datée de Mittau le 6 décembre 1798.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 26 octobre, et la relation du voyage que vous avez dirigé avec autant de zèle, de courage et d'intelligence que de succès. Au plaisir que j'avais déjà de savoir ma belle-sœur en sûreté, s'est jointe la

cesse qu'il avait eu l'honneur de conduire à Clagenfurt, en Carinthie, et auprès de laquelle il resta deux ans. Ce fut durant ce sé-

---

» satisfaction que vous ayez ajouté ce service à ceux que vous aviez déjà rendus » à l'état dans la désastreuse assemblée dont vous avez eu le malheur et la gloire » d'être membre.

» Vous pouvez juger de l'intérêt avec lequel j'ai suivi la marche de ma belle-» sœur, et recueilli certains détails qui ne doivent jamais être oubliés, et dont je » vous sais très-bon gré de m'avoir rendu compte. M. l'évêque de Nancy m'a » informé du succès de votre négociation à Vienne, ainsi rien ne manque à votre » satisfaction ni à la mienne, et il ne me reste qu'à vous assurer, monsieur, de tous » mes sentiments pour vous. *Signé* LOUIS. »

Copie d'une lettre de S. A. R. *Monsieur* (aujourd'hui S. M. Charles X), au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, datée d'Édimbourg, le 8 décembre 1796.

» Je viens de recevoir, monsieur, votre lettre du 3 novembre, ainsi que l'inté-» ressant détail du voyage de *Madame* jusqu'à Clagenfurt, et je m'empresse à vous » témoigner ma sincère reconnaissance sur les soins et le zèle que vous avez em-» ployés dans toute cette affaire, ainsi que mon entière satisfaction de l'heureux » résultat des démarches que les circonstances vous ont mis à portée de faire.

» Le choix que le roi de Sardaigne a fait de vous pour accompagner *Madame* ne » pouvait que m'être fort agréable sous tous les rapports, et l'opinion que j'avais » de vos sentiments et de votre caractère me répondait d'avance du succès d'une » démarche délicate et difficile.

» Recevez tous mes remercîments, et soyez persuadé, monsieur, que je recher-» cherai toujours avec empressement toutes les occasions de vous donner des preu-» ves des sentiments d'estime et d'affection qui m'attachent à vous.

» *Signé* CHARLES-PHILIPPE. »

Copie d'une lettre de S. M. le roi de Sardaigne au même, datée de Cagliari le 4 septembre 1799.

« L'attachement et le zèle que vous nous avez constamment témoignés ne nous » laissent pas douter de l'empressement que vous mettrez toujours à vous acquit-» ter des commissions dont il nous plaira de vous charger. Vous nous en avez » donné de nouvelles preuves dans celle que vous avez remplie auprès de *Ma-» dame de France*. Les sentiments obligeants que cette princesse a pour nous et » pour notre famille royale nous sont assez connus pour ne pas être pleinement » convaincu de la part sensible qu'elle aura prise à nos malheurs, et de celle qu'elle » veut bien prendre maintenant à l'heureux changement des choses dans nos états » de Terre-Ferme. Dites-lui mille choses de notre part; présentez-lui nos sincères » félicitations pour le mariage du duc d'Angoulême avec madame Thérèse de » France, mes chers neveux, et assurez-la que nous ne souhaitons rien tant que » d'apprendre au plus tôt son parfait rétablissement. Quant à vous, nous ne pou-» vons rien déterminer pour le moment, puisque nous sommes à la veille de

jour qu'il fut envoyé à Venise, en 1799, pour complimenter le Saint-Père sur son exaltation (1). En 1801, il rentra en France (2),

---

»nous embarquer pour passer en Piémont; mais nous vous assurons dès à pré»sent qu'à notre arrivée à Turin, nous n'oublierons point les services distingués »que vous avez prêtés, ainsi que ceux de vos enfants, et nous nous empresse»rons de vous prouver efficacement notre bienveillance et le cas que nous faisons »de votre personne. En attendant, nous vous témoignons notre sincère recon»naissance pour les renseignements importants que vous nous avez donnés, et »prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

»*Signé* EMMANUEL. Et plus bas, *signé* DE CHALEMBERT.»

(1) Copie de la lettre de S. S. Pie VII, à S. A. R. *Madame*, comtesse d'Artois, concernant le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean.

PIUS P. P. VII.

»A notre très-chère fille en Jésus-Christ salut et bénédiction apostolique. Le »marquis de Clermont nous a remis la lettre de V. A. R., par laquelle elle a la »bonté de nous féliciter sur notre exaltation au souverain pontificat, et par la»quelle V. A. R. nous recommande en même temps cet illustre sujet. Nous re»mercions vivement V. A. R. de l'intérêt qu'elle nous témoigne. Nous désirons »qu'elle soit persuadée que celui que nous prenons à ce qui la touche n'est pas »moindre, et que nous sommes disposé à lui donner, dans toutes les occasions, »les preuves les plus évidentes de nos égards, de notre dévouement et de l'atta»chement que nous lui portons. C'eût été pour nous une grande satisfaction de »pouvoir donner une marque de faveur au susdit marquis de Clermont qui mé»rite l'honneur de sa recommandation, et que nous savons très-bien être très»recommandable, par les services que sa famille (avec laquelle nous croyons »avoir une commune origine) a rendus au saint-siége, par les sacrifices qu'il a »faits pour défendre la cause de la religion et du trône, et enfin par les services »personnels qu'il a rendus à V. A. R., qui veut bien en rendre un si éclatant té»moignage. V. A. R. ne saurait ignorer notre situation présente; elle doit par »conséquent comprendre combien peu nous sommes à même de venir au secours »des autres et de suivre l'impulsion de notre cœur. Néanmoins, en ce qui pour»ra dépendre de nous, nous voulons que V. A. R. soit entièrement convaincue »que ce sera avec le plus grand plaisir que nous prouverons à V. A. R., en fa»vorisant le marquis de Clermont, tout le cas que nous faisons de sa recom»mandation.

»[En terminant, nous donnons de tout notre cœur à V. A. R. notre bénédic»tion paternelle et apostolique.] (*Nota.* Cette dernière phrase est de la main du »saint père.)

»Donné à Venise, à Saint-Georges le Majeur, le 4 avril de l'an 1800, et de no»tre pontificat le premier. *Signé* PIUS VII.»

(2) Copie de la lettre que *Madame*, comtesse d'Artois, a remise au marquis de

où tous ses biens et ceux de sa femme avaient été vendus pendant leur émigration, ainsi que tous ceux qu'ils possédaient en Savoie. Depuis sa rentrée jusqu'en 1814, quoique persécuté dans sa personne et celles de ses fils pour prendre du service, tous sont restés inébranlables, et se sont réservés pour le roi légitime. Ses trois fils ont eu l'honneur de suivre le roi à Gand en 1815, et de rentrer avec S. M. Le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean fut créé maréchal-de-camp le 8 août 1815. En septembre de la même année il fut nommé député pour le département de Seine-et-Marne; il fut l'un des 5 candidats à la présidence, et vota constamment avec la majorité. Pendant qu'il siégeait dans cette assemblée, il repoussa avec énergie les soupçons d'infidélité des Savoyards envers leur souverain légitime, soupçons qu'avait fait naître une pétition aux deux Chambres, et en reconnaissance de cet acte de courage, la Savoie entière lui décerna une médaille accompagnée de la lettre la plus flatteuse (1). En février 1816, le marquis de Clermont-

---

Clermont-Mont-Saint-Jean, à Clagenfurt, pour être remise, s'il le pouvait, à S. M. le roi de Sardaigne, son frère. »

« De Clagenfurt, 7 juillet 1801.

» Mon très-cher frère, le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, qui part d'ici et a l'espoir de vous voir, désire que *je vous le recommande*, et je le fais avec » d'autant plus de plaisir que *je prends un véritable intérêt à ce qui le concerne*; il le » mérite à tous égards par le zèle et l'attachement qu'il m'a témoignés depuis que » je le connais, et qu'il a pour vous : *si vous pouviez faire quelque chose pour lui et* » *ses enfants, vous me feriez le plus grand plaisir.* Il ne demande rien de particulier » que vos bontés selon les circonstances où il se trouvera. J'envie bien son bon- » heur de ce qu'il aura le plaisir de vous voir, et je désirerais bien vivement pou- » voir me procurer le même avantage: ce serait une grande satisfaction, pour une » sœur qui vous aime bien tendrement, de se trouver réunie à un frère et une » sœur qui m'ont toujours témoigné tant de bonté et de tendresse, et que j'aime » et aimerai toute ma vie du plus tendre de mon cœur. C'est avec ces mêmes » sentiments de tendresse que je vous embrasse tous les deux, vous et ma sœur. » Si j'étais sûre que le marquis de Clermont allât directement vous trouver, et » qu'il ne courût aucun danger, je vous dirais bien des choses; mais le temps est » encore trop orageux en Europe pour pouvoir écrire tout ce que l'on voudrait » dire, il faut de la prudence : ainsi je me borne à former pour vous les vœux les » plus ardents pour votre parfait bonheur. *Signé* TERRA. »

(1) Lettre de MM. les membres de la commission de la *Médaille de Savoie* au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, datée de Chambéry le 31 mai 1816.

« Monsieur, le jour qui a rendu à la Savoie ses premiers maîtres, son repos, et

Mont-Saint-Jean a été nommé inspecteur-général des gardes nationales du département de Seine-et-Marne. Il a été nommé, le 16 juillet 1817, général-major des armées de S. M. le roi de Sardai-

---

» son antique bonheur, ce jour-là doit être consacré par des souvenirs impérissa- » bles. Une médaille vient d'être frappée au nom de tous les Savoyards, et offerte » à LL. MM. le roi et la reine de Sardaigne et à la famille royale, comme un té- » moignage de notre amour et de notre inviolable fidélité.

» Vos compatriotes, reconnaissants de tout ce que vous avez fait pour eux, dans » les circonstances les plus difficiles, aimeront toujours à se rappeler votre noble » dévouement à la cause du souverain légitime, votre zèle et vos généreux efforts » pour les intérêts et le bien-être de votre pays. De pareils services, rendus avec » tant de désintéressement et de constance, ne doivent jamais être oubliés. Veuil- » lez, monsieur, agréer une médaille que nous vous adressons d'après le vœu de » la Savoie toute entière. Elle sera pour vous un monument éternel de la recon- » naissance publique, et pour votre famille, un nouveau titre d'illustration.

» Nous sommes avec le plus profond respect,

» Monsieur,

» Vos très-humbles et très-obéissants » serviteurs.

» *Signés :* Fortin, président; le comte *de Châteauneuf,* ancien colonel; P. M. » *Dupuy;* le marquis *de Ville de Travernay;* G. M. *Raymond;* Prosp. *J. Léger;* » Louis *Vignet.* »

TYPE DE LA MÉDAILLE.

La Savoie, agricole et guerrière, personnifiée sous la figure d'une femme vêtue d'une draperie large et noble, est debout sur un socle de rocher brut, sur la face antérieure duquel on lit ces mots : *Nescia fallere fidem* (1). D'une main elle tient une bannière flottante où sont les lettres initiales : V. E. (Victor-Emmanuel); de l'autre, elle s'appuie sur l'écu de Savoie, à la croix blanche et au fond de gueules. A ses pieds sont des armes et des instruments d'agriculture. Pour légende : *Iterum felix* (2). Dans les airs apparaît l'emblême de la Divinité, sous la forme d'un triangle rayonnant. Le lointain est occupé par des montagnes et des rochers escarpés.

Sur le revers, est l'inscription : *Regi Victorio Emmanueli, P. P. avitam ditionem adepto, Sabaudia renascens* (3) ; et dans l'exergue, la date du traité de reddition : XX. nov. MDCCCXV.

(1) Incapable de manquer de fidélité.

(2) Heureuse de nouveau.

(3) Au roi Victor-Emmanuel, père de la patrie, rentré dans le patrimoine de ses aïeux, la Savoie renaissante.

gne (1), puis, le 13 septembre de la même année, chevalier-grand-croix de l'ordre royal et militaire des Saints-Maurice et Lazare de Sardaigne (2). Il habite actuellement son château d'Hermé, près Provins, département de Seine-et-Marne. Il a épousé, par contrat du 1er octobre 1780, Adélaïde-Louise DE MASCRANY DE VILLERS, chanoinesse du noble et royal chapitre de Migette, en Franche-Comté, présentée à la cour le 30 janvier 1785, fille de messire François-Marie, marquis de Mascrany, comte de Châteauchinon, seigneur d'Hermé, de Villers-sous-Saint-Leu, baron de Lorme et autres lieux, et de Catherine-Claudine-Camille Douet de Vichy, dame de Vichy, de Saint-Germain, de Beauregard et du Chambon, etc. Par une clause de ce contrat de mariage, il fut stipulé que le second fils qui naîtrait ajouterait aux nom et armes *de Clermont-Mont-Saint-Jean,* ceux *de Mascrany*. De ce mariage sont issus, outre deux filles mortes en bas âge :

DE MASCRANY : de gueules, à 3 fasces vivrées d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accostée à dextre d'une clef, et à senestre d'un casque de profil du même ; en cœur (par concession) un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

1°. Joseph-Claude, dont l'article suit;

---

(1) Lettre de M. de Saint-Marsan, ministre-d'état, premier secrétaire de guerre et de marine de S. M. le roi de Sardaigne, à M. le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, datée de Turin le 16 juillet 1817.

« Le roi se rappelant toujours, monsieur, la manière louable avec laquelle vous » avez servi pendant la dernière guerre en Piémont en qualité d'aide-de-camp du » roi Victor-Amédée, de glorieuse mémoire, et, voulant vous donner un témoigna- » ge honorifique de sa satisfaction, a daigné vous élever à la charge de général- » major dans ses armées. Je vous annonce, monsieur, avec bien du plaisir cette » grâce de la part de S. M., et je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments de » ma considération très-distinguée.

» Turin, le 16 juillet 1817.

» Le ministre-d'état, premier secrétaire de guerre et de marine.

» *Signé* DE SAINT-MARSAN. »

(2) » Victor-Emmanuel, par la grâce de Dieu roi de Sardaigne, etc.

» A notre cher en Jésus-Christ, le marquis Jacques de Clermont-Mont-Saint- » Jean, major-général dans nos armées. Les soins pénibles et inquiétants que » vous avez pris il y a dix-huit ans et les périls que vous avez méprisés pour ma- » nifester votre attachement sans bornes pour nous, pour notre royal beau-frère, » le comte d'Artois, et pour notre bien-aimée sœur Marie-Thérèse, son épouse, » ne pourront jamais sortir de notre esprit; car, pendant cette affreuse tempête qui » avait bouleversé l'Europe entière, lorsqu'un sort cruel exerçait ses fureurs

2°. Joseph-Claude II, vicomte de Clermont-Mont-Saint-Jean de Mascrany, né à la Bâtie d'Albanais le 3 juin 1783, chevalier de l'ordre royal et militaire des Saints-Maurice et Lazare de Sardaigne, ancien capitaine commandant des cuirassiers de Bourbon, marié, par contrat du 27 juin 1808, avec Françoise-Élisabeth-Flavie *d'Iselin de Lanans*, fille et héritière de haut et puissant seigneur messire Louis-Maximilien, né libre baron d'Iselin et du saint Empire, comte de Lanans, décédé lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et de haute et puissante dame Marie-Charlotte-Antoinette-Athénaïs de Rosières de Sorans. De ce mariage sont issus :

A. Jacques-Charles-Maximilien de Clermont-Mont-Saint-Jean de Mascrany, né le 4 juin 1809;

B. Athénaïs-Louise-Gabrielle de Clermont-Mont-Saint-Jean de Mascrany, née le 15 décembre 1810;

C. Joséphine-Justine-Esther de Clermont-Mont-Saint-Jean de Mascrany, née le 5 septembre 1812;

D. Louise-Maximilienne de Clermont-Mont-Saint-Jean de Mascrany, née le 13 septembre 1817;

E. Joséphine-Marie-Delphine de Clermont-Mont-Saint-Jean de Mascrany, née le 18 mai 1820;

»principalement sur tous les gens de bien; c'est vous, généreux chevalier, dont »l'intrépide courage ne fut point effrayé par les menaces des rebelles, et nous le »rappelons avec reconnaissance, c'est vous-même qui procurâtes à notre royale »et auguste sœur, exposée alors à une infinité de dangers, un asile où elle put »s'établir en sûreté, et qu'en lui rendant toutes sortes de services, ceux principa»lement que vous inspirait votre dévouement pour elle, et l'aidant de vos con»seils vous l'accompagnâtes pendant son voyage et la suivîtes avec le plus grand »zèle jusqu'à Clagenfurt. Excellent père d'une illustre famille, après votre retour »de Clagenfurt en France, vous avez, pendant une période de trois lustres de »malheurs, hélas ! trop déplorables, inspiré les vertus de vos aïeux à vos fils, qui »augmenteront admirablement ce glorieux héritage. Cet éloge que vous méritez, »nous est très-agréable; c'est à nous enfin de vous en donner un témoignage si»gnalé de notre bien grande et bien juste bienveillance et de notre munificence. »Notre intention est donc, homme illustre, de vous recevoir *ad honorem* dans la »sainte milice des Saints-Maurice et Lazare, et de vous agréger, à notre satisfac»tion, à son noble ordre. C'est pourquoi nous vous en donnons la grand'croix, »vous conférant les honneurs, privilèges et droits dont usent, jouissent et pour»ront jouir les autres chevaliers honoraires de la même milice. En foi de quoi »nous avons donné ce magistral diplome signé de notre main et contresigné par »le chevalier grand'croix D. Prosper-Raimond Tonso, premier secrétaire et con»seiller de notre grande maîtrise. Au château de notre Vigne au-delà du Pô, le »treize septembre mil huit cent dix-sept et de notre règne le seizième. »

3°. Joseph de Clermont-Mont-Saint-Jean, reçu chevalier de Malte de minorité le 16 mai 1785, ancien capitaine avec rang de chef de bataillon dans le 3e régiment d'infanterie de la garde royale, maintenant chef de bataillon au 12e régiment d'infanterie légère.

XXI. Joseph-Claude, comte DE CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN, né à la Bâtie d'Albanais en 1782, d'abord page d'honneur du roi de Sardaigne, actuellement chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur, des Saints-Maurice et Lazare de Sardaigne, et de Saint-Ferdinand d'Espagne, lieutenant-colonel du régiment des hussards de la Meurthe, a épousé, par contrat du 25 septembre 1804, Alix-Euguerrande-Charlotte-Louise DE COUCY, née le 10 décembre 1783, décédée à Paris le 25 août 1811, fille unique de François-Charles de Coucy, seigneur de Poilcourt, etc., etc., et de Louise-Élisabeth de Dreux-Brézé, fille de Joachim de Dreux, marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies de France. De ce mariage sont issus :

DE COUCY : fascé de vair et de gueules.

1°. Jacques-Marie-Odon de Clermont-Mont-Saint-Jean, né à Paris le 31 janvier 1808, actuellement page du roi de France;

2°. Joseph-Henri-Raoul de Clermont-Mont-Saint-Jean de Coucy, né au château du Chemin, commune de Neumoutier, le 28 mai 1809, actuellement page du roi de Sardaigne, et autorisé, par ordonnance du roi de France, à ajouter à son nom celui *de Coucy;*

3°. Léopold-Louis-Enguerrand de Mont-Saint-Jean, né à Paris le 3 novembre 1810, mort au château d'Hermé le 17 février 1824;

4°. Adélaïde-Françoise de Clermont-Mont-Saint-Jean, née à Paris le 29 octobre 1806, mariée, par contrat signé par le roi le 18 juin 1826, avec N... *de Mouchet,* comte de Laubépin.

Copie du procès-verbal de bénédiction de la chapelle du château de la Bâtie d'Albanais.

« Anno Domini millesimo septingentesimo nonagesimo secun- » do, die vigesimâ quartâ Martii, in castello de la Bâtie d'Albanais. » Ego Antonius Eleonorus Leo Leclerc de Juigné, miseratione di- » vinâ et Sto Sedis Apostolicæ gratiâ, Archiepiscopus Parisiensis. » Dux Sti Clodoaldi, par Franciæ, facultate priùs à Revimo et Illmo » D. D. Josepho Mariâ Paget Genevensis ecclesiæ Episcopo concessâ, » hoc sacellum à D. D. de Clermont-Mont-Saint-Jean, milite, hujus

» loci marchio, etc., filio D. D. Joannis Claudii de Clermont-Mont-
» Saint-Jean, comitis etc., et ab Adelaïdâ Ludovicâ de Mascrany
» conjugibus instauratum, ejusdem que sacelli altare benedixi sub
» invocatione S. S. Georgii et Jacobi, præsentibus Ill^issimis ac R^issimis D. D
» Petro Ludovico de Leyssin Archiepiscopo et Principe Ebredu-
» nensi, S. R. J. architriclino et Principe; Josepho de Moufation
» du Cengle Archiepiscopo Tarentasiensi, S. R. J. Conflentique
» Principe regiis ab eleemosinis; Carolo francisco D'aviau du Bois
» de Sanzay Archiepiscopo Primate et Comite Viennensis hujus
» Diœcesis metropolitano; Stephano Andreâ Francisco à Paulâ Fal-
» lot de Beaumont Episcopo Vasconensi; Gabriele Cortois de Pres-
» signy Episcopo Macloviensi; Henrico Carolo du Lau D'allemans
» Episcopo et Principe Grationopolitano; Francisco de Bovet Epis-
» copo Sistarisensi, pariter adstantibus; etc., etc.

INSCRIPTION.

» Religione, sceptro, nobilitate
» Publicis privatisque rebus
» Debaccante novatorum audaciâ
» In Galliâ subversis,
» Regnante Victore Amedeo tertio
» In Sabaudiâ florentibus;
» Clarissimi Cels^imi ac Pot^imi D. D.
» D. D. Jacobus de Clermont-Mont-Saint-Jean,
» Hujus loci marchio,
» Baro de Flaxieux in Bugæsio,
» Domicellus de Mecorax, Salonge in Sabaudiâ,
» De Visargent in Bressiâ,
» De Vichy, Beauregard, Chambon et Saint-Germain
» In agro Borboniensi,
» De Villers in agro Bellovacenci,
» Ordinis regii et militaris S^ti Ludovici eques,
» Uni è regis Galliæ legionibus præfectus, ad comitia
» Hujus regni generalia, anno 1789,
» Nobilium Bugæsianorum legatus,
» Servatâ mandatorum fide,
» Sui dignitatem ordinis,
» Cæterorum utilitatem, singulorum jura,
» Invicto sed irrito conatu defendit;

» Et D. D. Adelaïda Lodoix de Mascrany,
» Amantissima conjux,
» Sibi suisque,
» In avito solo, oratorium erexerunt.

AUTRE INSCRIPTION.

« D. O. M.
» Anno 1792, mensis maii die 24,
» Sub invocatione S. S. Georgii et Jacobi,
» Oratorium dicavit
» Ill^mus ac Rev^mus D. D.
» Antonius Eleonorus Leo Le Clerc de Juigné
» Archiepiscopus Parisiensis, par Franciæ, Dux S^ti Clodoaldi,
» Quem in comitiis Galliæ generalibus anni 1789,
» Regi et religioni addictum,
» Agentibus malis, bonis lugentibus,
» Sede et patriâ pulsum,
» Honorificè excepit civitas Camberiensis,
» Moxque viri virtutem demirata,
» Veneratione coluit.
» Causa exilii et animo pares,
» Pari hospitio recreati,
» Adstiterunt Ill^mi ac Rev^mi Præsules
» D. D, P, L. De Leyssin Archiepiscopus et Princeps Ebredunensis,
» S. R. J. architriclinus et Princeps;
» Carolus F. d'Aviau du Bois de Sanzay Archiepiscopus Primatus
» Et Comes Viennensis;
» Stephanus Andreas F. à Paulâ Fallot de Beaumont
» Episcopus Vasconensis;
» Gabriel Cortois de Pressigny, Episcopus Macloviensis;
» Henricus Car. du Lau d'Allemans Episcopus et Princeps
» Gratianopolitanus;
» Franciscus de Bovet Episcopus Sistariscensis.
» Solemnitatem presentia auxit Ill^us ac Rev^us D. D.
» Josephus de Monfation du Cengle Archiepiscopus
» Tarentasiensis, S. R. Imp. Conflentique Princeps regiis ab
» Eleemosinis.

Quinze jours après cette bénédiction, les Français sont entrés en Savoie; la révolution s'y est opérée, et la chapelle et le château ont été rasé.

SEIGNEURS BARONS, *puis* MARQUIS DE CHATTE, *éteints*.

III. Joffrey ou Geoffroi DE CLERMONT, *dit* DE CHATTE, fils puîné de Siboud II, sire ou baron de Clermont, et d'Elvide de la Chambre, eut dans le partage de la succession de son père, qu'il fit avec Siboud III, son frère aîné, le vendredi avant les calendes du mois d'août 1189, les terres de Chatte et de Crépol, au diocèse de Vienne, avec 1200 florins d'or. Il épousa l'année suivante Gertrude DE LA TOUR, dont il eut une nombreuse postérité; laquelle, suivant l'usage observé par les cadets, dans ces temps reculés, ne porta que le nom DE CHATTE, vulgairement CHASTE, qu'elle prit du fief principal de son apanage (1).

DE LA TOUR: de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable.

La branche de Chatte, éteinte dans le cours de la révolution, est celle que le P. Anselme et ses annotateurs ont traitée avec le plus d'exactitude et de développements historiques dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. VIII, pp. 924 à 939. Nous nous bornerons donc ici à une analyse rapide des alliances et des principales illustrations de cette branche, en renvoyant pour le surplus des détails à l'ouvrage que nous venons de citer. Cette branche s'est subdivisée au onzième degré généalogique, à compter de Siboud I[er], auteur commun de toute la maison de Clermont, en deux tiges principales, l'aînée, connue sous la dénomination des *barons* DE CHATTE, *comtes* DE ROUSSILLON, la seconde, sous le titre de *seigneurs* DE GESSANS.

La tige mère a tenu un rang considérable, soit à la cour des dauphins, soit sous le gouvernement de nos rois. On l'a vu figurer dans toutes les affaires importantes, et puiser ses alliances dans des familles illustres, entr'autres dans les maisons *de la Chambre, de Paladru, de Saint-Priest-Urgel, du Puy-Montbrun, de Sassenage, de Monestier* en Vivarais (2), *du Monestier* en Viennois, *d'Albon*,

---

(1) Il avait existé dans le onzième siècle une maison de Chatte dont étaient André de Chatte, témoin, en 1106, d'une charte de donation faite à l'église de Grenoble par Silvéon de Virieu; et Ismidon de Chatte, qui s'offrit pour garant d'un accord passé, en 1132, entre Guigues I[er], baron de Sassenage et le prieur du monastère d'Ecouges.

(2) Elvide de Chatte, épousa Pierre, seigneur *de Monestier*, en Vivarais. (*Mar-*



de Saint-Quentin, de la Tour-du-Pin, de Beauvoir, de Retourtour, de Bressieu, du Puy-de-Murinais, de Grolée, de la Tour-Vinay, de Saint-Priest-Saint-Chamond, de la Farge, en Auvergne, *de Saint-Germain d'Apchon, de Perusse d'Escars* (1), *de Joyeuse, de Gayant-Maizerolles, de Bourbal-Choisinet, de Montmorin Saint-Herem, de Latier, de la Motte-Brion, de Villers-la-Faye, de Morges-Ventavon, de Caillebot-la-Salle et de Butler.*

François de Clermont (2), baron de Chatte et de Crepol, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, bailli de Velay (3), commanda, en 1552, la noblesse de Dauphiné à la défense de Metz, sous le duc de Guise, contre l'empereur Charles-Quint. Le roi Henri II, en considération des services qu'il rendit dans cette occasion importante, lui permit d'ajouter au dessus des deux clefs de ses armoiries, *un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or* (4). Il eut, entr'autres enfants :

---

tyrologes des chevaliers de l'ordre de Saint-Jérusalem, dit *de Malte*, t. I, p. 119.) On ne doit pas confondre Elvide, avec Alienor de Chatte, sa petite nièce, femme d'un Pierre, seigneur *du Monestier*, en Viennois, neveu du cardinal Pierre Bertrand, fondateur des Célestins de Colombiers, en Vivarais, auxquels Aliénor donna de grands biens en 1428. Elvide était sœur de Jean, seigneur de Chatte, qui a continué la descendance, et qui paraît avoir péri à la bataille de Varey, au succès de laquelle il contribua pour le dauphin, contre Édouard, comte de Savoie, en 1325. (*Hist. de la maison de Savoie*, par Guichenon, t. I, p. 377.) Et ce Jean, auquel le P. Anselme ne donne qu'un fils, nommé Joffrey, en eut un second, nommé Thibaud ou Ibaud de Chatte, damoiseau, lequel fut présent, le 7 septembre 1361, à un acte de noble Gaillard de Cabrières, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de Palliers et de Recoules, en faveur de noble Pellegrine de Cabrières, sa sœur, femme de noble Guyot de Malbosc.

(1) Du mariage de Jacques, seigneur de Chatte, et de Jeanne de Perusse d'Escars, contracté le 18 décembre 1517, sont issus, 1° François, qui a continué la descendance; 2° Gui de Chatte, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tué dans un combat contre les Turcs en 1570. (*Martyrologe*, id, t. I, p. 119); 3° Jean de Chatte, qui était, en 1570, chanoine comte de Lyon.

(2) Ce fut à partir de la fin du seizième siècle que la branche *de Chatte* et celle de *Gessans* reprirent le nom DE CLERMONT.

(3) Cette charge et celle de sénéchal du Puy, furent pour ainsi dire héréditaires dans cette branche, ainsi que les grades de capitaine de 50 hommes d'armes et de chevalier de l'ordre du Roi.

(4) Voyez les *Nobiliaires de Dauphiné* par Gui Alard, p. 105, et Nicolas Chorier, p. 203.

Aimar de Clermont-Chatte, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1566, commandeur de Limoges en 1578, vice-amiral de France dans les mers du Ponent en 1582, gouverneur de Dieppe, dont il ouvrit les portes à Henri IV en 1589, et qui, à l'exemple du grand Sully, seconda ce prince de son bras et de sa fortune (1). Il amena des secours au roi, en 1590, pour le siége de Dreux; et, à la tête d'un corps de cavalerie, il dégagea l'armée du maréchal de Biron dans le combat du 27 mai 1597. Il avait été élu grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, et maréchal de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut ambassadeur extraordinaire du roi en Angleterre, puis ambassadeur de son ordre en France en 1602, et mourut en 1603 (2).

Louis-Annet de Clermont-Chatte, second fils de François-Alphonse (3), comte de Roussillon, sénéchal de Velay, fut élu évêque et duc de Laon, pair de France, le 25 décembre 1694, et sacré le 6 novembre 1695. Il se trouva aux assemblées du clergé en 1710 et 1714, et mourut dans son diocèse le 5 octobre 1721 (4).

Les derniers rejetons mâles de cette branche furent :

1°. Louis de Clermont, marquis de Chatte, né en 1689. Il entra au service dans les mousquetaires en 1706, obtint une compagnie dans Royal-Piémont en 1707, fut nommé colonel d'un régiment de son nom en 1718, créé brigadier d'infanterie en 1719, chevalier de Saint-Louis en 1721, et maréchal-de-camp en 1734, et fut tué à la bataille de Guastalla le 19 septembre de la même année ;

---

(1) En 1593, Aimar de Chatte prêta au roi 96,000 livres, somme énorme pour ce temps. Sully, en rendant justice à son dévoûment et à sa valeur, le qualifie de *l'un des plus hommes de bien du royaume*. (Mémoires, t. 1er, p. 63.)

(2) De Thou. *Manuscrits*, vol. 116, et t. II, fol. 777 de son *Hist. de France*, et Mezeray, parlent d'Aimar de Clermont avec les plus grands éloges. Sa vie et ses exploits sont rapportés dans l'*Histoire des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare*, t. I. pp. 414, 415.

(3) *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, t. II, p. 132.

(4) On doit ajouter à l'article de François-Alphonse un fait que le P. Anselme a omis. C'est qu'il se distingua, dans le mois de septembre 1678, par la défaite d'un parti ennemi de 200 maîtres qui voulaient s'opposer aux contributions que le comte de Roussillon levait dans l'électorat de Cologne. (*Table de la Gazette de France*.)

2°. François-Ferdinand de Clermont, comte de Morges, puis comte de Chatte, né en 1701, frère de Louis, qui précède, entra aux mousquetaires en 1710, et fut nommé enseigne de la compagnie colonelle du régiment Dauphin en 1711, capitaine d'une compagnie en 1714, colonel du régiment de Luxembourg, infanterie, en 1718, enfin maréchal-de-camp en 1734. Il fut député, en 1740, auprès du roi, par les états de Bourgogne. Il était lieutenant de roi en Dauphiné lorsqu'il mourut le 9 janvier 1751 (1).

Marie-Charlotte de Clermont-Chatte, sœur des précédents, et d'un second lit, née le 16 janvier 1731, devint, en 1751, comtesse de Roussillon, dame de Charpey, de Lapte, etc., et baronne de la Brosse et de Fay. Elle avait épousé, le 4 août 1750, Marie-Louis *Caillebot*, marquis de la Salle, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, gouverneur de la Marche et commandant la province d'Alsace, sénéchal du Puy et du pays de Velay, mort à Constance, en Souabe, le 3 février 1796. Sa veuve est décédée le 1er décembre de la même année. Ils ont laissé deux fils, dont l'aîné a des enfants, et deux filles, dont l'aînée a épousé le comte du Parc.

SEIGNEURS DE GESSANS.

ALLEMAN : de gueules, semé de fleurs de lys d'or ; à la bande d'argent, brochante sur le tout.

XII. Charles DE CHATTE, seigneur de Gessans (2), près Romans, co-seigneur de la Motte de Galaure, second fils d'Artaud, seigneur de Chatte, et de Marguerite de Saint-Priest, a formé, avec Marguerite ALLEMAN d'Uriage, dame de la Bretonnière, sa femme, la seconde branche de Chatte, *dite* de Gessans. Il fut le bisaïeul d'Annet de Chatte de Gessans, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Auvergne, à l'âge de 17 ans, le 1er juin 1604. Il était bailli de Lyon lorsque ses vertus chrétiennes, militaires et privées fixèrent unanimement le choix de sa personne pour la grande maîtrise de l'ordre, le 9 février 1660. Malheureusement ce grand-maître ne jouit que trois mois de sa dignité, et mourut le 2 juin de la même année, à l'âge de 73 ans (3).

---

(1) Ses services et ceux du marquis de Chatte, son frère aîné, sont rapportés, t. IV, pp. 333, 334, du *Dict. hist. des Généraux Français*.

(2) Le nom de cette terre s'écrit à présent *Geyssans*.

(3) *Voyez* son éloge, et l'historique de sa maison, dans l'*Hist. de Malte*, par

Françoise-Claudine de Clermont de Chatte-Gessans, née le 13 octobre 1704, abbesse de la Bénissons-Dieu en 1754, puis de l'abbaye de Chelles, est décédée vers 1788, le dernier rejeton de cette branche, qui s'est alliée aux maisons et familles *de Murinais, de Galan, du Peloux, de Formerie, de Coisy, Barjot de la Palu, Brunier de Larnage, d'Hostun-Claveson, de Boissat, de Verdoney, de Musinod, de Mantin* (1), *du Prat, Georges d'Ollières, Bovet d'Arier, Patin de Sénery, Boccon, du Mazel*, etc., etc.

Nous terminerons cette généalogie par la citation d'un ouvrage publié en 1698, in-12, à Paris, chez Esclassan, imprimeur et libraire de Mgr. l'évêque comte de Noyon (François de Clermont-Tonnerre), pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et conseiller ordinaire du roi en son conseil-d'état, (*voyez* ci-devant p. 36), sous le titre d'*Histoire de plusieurs saints des maisons des comtes de Tonnerre et de Clermont*. En voici les noms :

Saints de la maison de Tonnerre :

S. Guerri, comte de Tonnerre, moine, puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif, ordre de Saint-Benoît, succéda à S. Vulfrand en l'archevêché de Sens en 696, et mourut en 708.

S. Ebbon, neveu et successeur de S. Guerri, avait été comme lui comte de Tonnerre ; et, après avoir renoncé aux grandeurs, il s'était retiré à Saint-Pierre-le-Vif dont il avait été élu abbé. Il gouverna l'archevêché de Sens jusqu'en 750, époque de sa mort. L'église

---

l'abbé de Vertot, t. V, p. 219. Son épitaphe est rapportée t. IV, p. 75 du même ouvrage. Au bas de cette épitaphe se voyaient ses armes, représentant les *deux clefs en sautoir et un croissant d'argent en chef.*

(1) Jeanne de Clermont-Chatte, sœur du grand-maître de Malte, épousa, en 1599, Gaspard *de Mantin*, baron d'Allier et de Montbrun, en Vivarais, connu par ses exploits et son goût pour les belles-lettres. Il était fils d'Étienne de Mantin, seigneur de Montbonneau, capitaine de 300 hommes de pied, chevalier de l'ordre du Roi et gouverneur de Grenoble et du Graisivaudan, et de Madelaine de Brancas-Forcalquier.

de Sens célébrait sa fête avec la solennité d'une fête double du 3e ordre le 27 août.

Ste. Eugoarde ou *Ingoare de Tonnerre*, sœur de S. Ebbon, religieuse aux bénédictines de Saint-Pierre-le-Vif (1), morte en 740.

Ste. Leoterie de Tonnerre, autre sœur de S. Ebbon, religieuse au même monastère, mourut en 745.

S. Honobert de Tonnerre, parent de S. Ebbon, religieux, puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif, devint archevêque de Sens en 750, et mourut en 755.

S. Hunulfe de Tonnerre, père de S. Honobert, fut comme lui religieux, puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif, succéda à son fils en l'archevêché de Sens, et mourut le 5 janvier 761. Sa fête et celle de son fils se célébraient ensemble le 5 janvier avec la solennité d'une fête double du 3e ordre.

S. Thierri de Tonnerre, religieux de Saint-Pierre-le-Vif, élu évêque d'Orléans vers l'an 1000, mourut en 1020, à Tonnerre, en allant à Rome. L'église d'Orléans honore sa mémoire le 27 janvier.

S. Robert de Tonnerre, né l'an 1017, fondateur de l'ordre de Citeaux, mourut le 17 avril 1100, et fut canonisé par le pape Honoré III en 1222.

S. Guillaume de Tonnerre, fut chanoine de Paris et de Soissons, religieux de Pontigny, abbé de Charlieu, et élu archevêque de Bourges au mois de novembre 1199. Il mourut en 1209, le 10 janvier, jour auquel les églises de Langres, de Paris et de Rouen célèbrent sa fête.

Saints de la maison de Clermont.

S. Amédée de Clermont, chevalier, seigneur de Hauterive, de Planese, de Charmes, de Lemps, de Saint-Geoire, etc., (2) fils de

---

(1) Il y avait alors à Saint-Pierre-le-Vif deux monastères séparés, l'un de bénédictins et l'autre de bénédictines.

(2) Frère de Siboud II, sire ou baron de Clermont, auquel Calliste II accorda, par bulle du 23 juin 1120, la concession des deux clefs et de la tiare papale dans ses armes, concession rappelée dans un bref de Boniface VIII, du mois de juin 1298. (*Voyez* pp. 6 et 7 de la Généalogie.)

Siboud Iᵉʳ, seigneur de Clermont, et neveu de Guigues, comte d'Albon, dauphin de Viennois, se fit religieux en l'abbaye de Bonnevaux, ordre de Citeaux, en 1119, avec 16 gentilhommes, ses vassaux. (*Voyez* ci-devant, p. 6). Il mourut le 14 janvier, vers l'an 1150.

S. Amédée de Clermont de Hauterive, fils du précédent, se fit également religieux de l'ordre de Citeaux à l'exemple de son père, et devint successivement évêque et prince de Lauzanne et chancelier de l'empereur Frédéric Iᵉʳ. Il fut nommé tuteur du comte de Savoie et régent de ses états en 1150. On ignore l'epoque de son décès.

M. d'Hozier, en son *Armorial Général de France*, Vᵉ registre, publié en 1764, donne Amédée Iᵉʳ de Hauterive, surnommé le Vénérable (1), et autre Amédée de Hauterive, son fils, dont nous venons de parler, comme les ancêtres présumés, mais non certains, d'une ancienne famille *de Hauterive*, dite depuis *de Chastellard*, en Dauphiné, laquelle a pour premier auteur filiatif Berlion de Hauterive ou de Chastellar, damoiseau, vivant vers 1250.

D'après le témoignage de Burnon de Voiron, prieur de Bonnevaux, auteur de la *Vie* de S. Amédée Iᵉʳ de Hauterive, ce seigneur avait les mêmes ancêtres que l'empereur Henri V, ce que Chorier confirme, en ajoutant que ce ne pouvait être que du côté d'Agnès de Poitiers. Nous allons présenter le tableau de cette illustre origine et des parentés qu'elle a données à la maison de Clermont dans le douzième siècle, notamment à Amédée II de Hauterive, fils d'Amédée Iᵉʳ, qualifié parent de l'empereur Conrad, par le même Burnon de Voiron, historien, qui vivait en 1185.

---

(1) Sa *Vie* est rapportée en latin dans le même registre de l'*Armorial Général* à la fin de la Généalogie de Chastellard. C'est la copie entière du manuscrit original de Burnon de Voiron, communiqué à M. d'Hozier, en 1754, par le prieur de l'abbaye de Bonnevaux.

Henri III, roi de Germanie en 1026, empereur d'Occident en 1039, fils de Conrad le Salique, premier empereur de la maison de Franconie, mourut le 5 octobre 1056, à 39 ans. Il avait épousé *A*. Chunelinde *de Danemark*, fille de Canut le Grand, roi de Danemark et d'Angleterre, décédée en 1038; *B*, le 1er novembre 1043, Agnès *de Poitiers*, fille de Guillaume V, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Il eut, du premier lit, Béatrix, abbesse de Gaudersheim, et du second deux princes (Henri IV, qui suit, et Conrad, duc de Bavière), et quatre princesses, dont trois seulement sont connues :

B. Henri IV, empereur d'Occident en 1056, mort en 1106, avait ép. *A*. Berthe *de Suze*, fille d'Otton, marquis de Suze; *B*, en 1089, Praxède, princesse *de Russie*, dont il eut deux filles.

B. Mathilde, femme, en 1057, de Rodolfe, duc *de Suabe*, morte sans enfants, en 1058, à l'âge de 14 ans.

B. Sophie, mariée 1°, en 1063, à Salomon, roi de *Hongrie*; 2°, en 1088, à Ladislas, roi de *Pologne*. Elle n'eut pas d'enfants.

B. Maisinde, femme de Guigues III, comte *d'Albon*, dauphin de Viennois. Elle est qualifiée dans quelques titres, *regina* (reine), à cause de sa naissance.

A. Henri V, né en 1081, couronné roi en 1098, et empereur en 1106, marié, en 1114, avec Mathilde *d'Angleterre*, fille du roi Henri Ier, et décédé sans postérité à Utrecht le 23 mai 1125. Sa veuve se remaria avec Geoffroi, surnommé Plantagenet, comte d'Anjou.

A. Agnès, mariée, *A*, en 1085, à Frédéric, duc *de Suabe*; *B*, en 1106, avec Léopold, margrave *d'Autriche*.

A. Conrad III, duc de Franconie, né en 1093, élu empereur en 1138, après Lothaire II, qui lui-même avait succédé à Henri V en 1125.

Guigues IV, comte *d'Albon*, dauphin de Viennois, décédé en 1142. Il avait épousé Marguerite *de Bourgogne*.

Sibond II, sire ou baron *de Clermont*, époux d'Helvide *de la Chambre*, en Savoie, dont descendent toutes les branches de la maison de Clermont.

Adélais *d'Albon*, mariée, vers 1080, avec Sibond, 1er sire ou baron *de Clermont* de Hauterive, de Chatte, etc. (*V*. p. 6.)

S. Amedée Ier, seigneur *de Hauterive*, co-seigneur de Clermont et de Saint-Geoire.

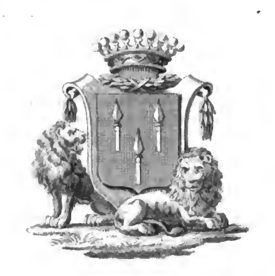
S. Amédée IIe *de Hauterive*, qualifié parent de l'empereur Conrad.



HAYS,

SEIGNEURS DE SACY, DE BEAULIEU, DE LOZIER, DU BOURG, DE LA PLESSE, DE LA SAUVAGÈRE, DU PLESSIS, DES TOUCHES, DE LA CROCHETIÈRE, DU MESNIL, DE LA HOUSSAYE, DE SALLAU, DE WARLUS, DU MONT-ÉVENTÉ, etc., etc., *en Normandie* et *en Artois.*





ARMES : *De sable, à trois épieus d'argent.* Couronne de comte. Supports : deux lions.

La maison DU HAYS (1), des plus anciennes de la Normandie, était connue dès le quatorzième siècle, dans la généralité d'Alençon, avec la qualité de chevalier. L'une de ses branches s'est fixée en Artois depuis quelques générations.

---

(1) L'orthographe du nom de cette famille, (en latin *Hajus*), a offert, dans la succession des temps, diverses variations. Parfois on le trouve écrit *Hayz* ou *Hayes*, mais le plus souvent *Hay* ou *Hays*. Cette dernière version a enfin exclusivement prévalu; et, vers le milieu du seizième siècle, on a commencé à faire précéder le nom de la particule *du*, qui n'en est plus séparée dans l'usage ordinaire de la société; néanmoins, elle ne paraît pas s'être encore introduite dans les actes essentiels à l'état civil de la famille. Son nom se prononce actuellement en France *Hai*, et en Écosse *Hai*. Voyez la note suivante.

Une tradition constante, et les plus fortes probabilités, font descendre cette famille d'une très-illustre maison d'Écosse de même nom (1), dont l'ancienneté remonte à l'année 980, et qui, après avoir contracté plusieurs alliances directes avec les anciens souverains de ce royaume (des maisons de Bruce et de Stuart), y a maintenant pour chefs de ses principales branches, le comte d'Erroll, le marquis de Tweedale et le comte de Kinoule (2).

Les armoiries de la maison du Hays ont été enregistrées, les 12 juillet et 20 août 1697, à *l'Armorial Général de France,* registre coté : *Normandie, Alençon,* bureau d'Argentan, n° 163, et bureau de Conches, n°s 137 et 214 (3). Elles sont gravées dans le *Nobiliaire de Normandie,* publié par J. L. Chevillard, in-fol., planche XIV (4), et se trouvent aussi décrites dans divers titres et manuscrits anciens, entr'autres dans une généalogie produite par Simon Hays le 24 octobre 1540 (5), et visée dans une sentence de Jean Heudey, élu d'Alençon et du Perche, datée du 24 novembre

---

(1) *Voyez* la note de la p. 30.

(2) La maison de Hay, en Écosse, porte pour armoiries : *D'argent, à 3 écussons de gueules.* L'analogie existante entre ces 3 écussons ou boucliers et les 3 épieux ou lances d'homme de pied de la maison du Hays est assez remarquable. (*Voyez* Sainte-Palaye, *Mém. sur la Chevalerie,* 4e partie, p. 298 ; — l'abbé Douay, *Hist. de la Maison de Béthune-Hesdigneul,* 1783, in-fol., p. 17.)

(3) *Voyez* au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi : « *Estat des armoiries envoyées aux bureaux establis par M° Adrien Vanier, chargé de l'exécution de l'édit du mois de novembre* 1696, » in-fol., pp. 37, 174, 192.

(4) Par une première erreur, les mêmes armoiries ont été gravées planche XV au nom *Hayer,* et par une seconde erreur, elles ont été portées sous le même nom dans le *Nobiliaire de Normandie,* placé à la fin du tome VI du *Nobiliaire universel de France,* par M. Viton de Saint-Allais ; l'auteur de ce dernier ouvrage, apercevant le double emploi fait par Chevillard, dont il expliquait les planches gravées, et se trouvant dans la nécessité de choisir entre *Hays* et *Hayer,* a supprimé le premier article pour ne conserver que le second où la famille est mal dénommée.

(5) Le 24 avril de la même année 1540 (*v. st.*), François, Jean et Guillaume de Dreux, quoiqu'issus de la famille royale de France, furent également assignés, par devant les élus de Lisieux, pour prouver leur noblesse. (M. de Laigue, *Familles françaises,* 2e édit. 1818, in-8°, p. 35 ; — de la Roque, *Traité de la Noblesse,* in-4°, chap. 89, p. 375.)

suivant. On y lit « que tous, lesquels dessus dits, père, ayeul et » bisayeul dudit Symon, et luy aussy, ont toujours vesquy noble- » ment, sans aulcunement déroger, et esté au service du roy, nostre » sire, les cas offrans, et entout sont connus comme personnes no- » bles et (conjointes) par mariages avecqs filles de nobles maisons; » portans de tous temps et d'ancienneté pour leurs armoiries : *trois* » *espieulx d'argent en ung champ de sable.* Lesquelles armoiries » sont et ont esté de tous temps aux maisons et églises et autres » édiffices desdits seigneurs. »

Enfin, ces armoiries étaient sculptées au-dessus de la porte d'un hôtel bâti, vers 1760, dans la rue du Carnier à Béthune.

Plusieurs familles ont porté le nom de *Hay* ou *Hays.* L'une d'elles, dont la généalogie fait partie de *l'Histoire de plusieurs maisons illustres de Bretagne,* par F. Augustin du Paz, 1619, in-fol., p. 795, portait : *de sable, au lion morné d'argent.* Une autre, citée dans le *Dictionnaire Universel de la Noblesse de France,* par M. de Courcelles, t. III, 1821, p. 278, possédait la seigneurie de Saint-Barthélemy de Renneville (1), au pays de Caux, et portait : *d'argent, à trois têtes de Maure de sable.* Un ancien Armorial manuscrit, reposant à la Bibliothèque du Roi, dans le même carton où se trouve une copie de la Recherche de Montfaut, faite en 1463, renferme le passage suivant : *Pays de Caux,* p. 267, « le sire de Saint-Sauveur-la-Campagne a son surnom et cry *Hay,* et porte : *d'argent, à trois angevines de sable* » (2). Peut-être découvrirait-on encore d'autres familles du même nom : mais celles-ci offrent la particularité d'avoir des armoiries composées des mêmes émaux et ne différant que par les pièces de l'écu. Les armes de la troisième famille *Hay,* dont on vient de parler, ne sont même, pour ainsi dire, qu'une

---

(1) On verra ci-après, au Ier degré, que messire Guillaume Hays, chevalier, vendit, en 1387, « le droit de coultumes et forfaictures qu'il avoit ès marchés ou » foires de Saint-Tron de Quatreville et *Saint-Bertholomy de Granville.* » N'est-ce pas de la même seigneurie de Saint-Barthélemy dont il est question dans les deux citations ?

(2) L'état de la montre des nobles et fieffés des bailliages de Caux et de Gisors, faite en décembre 1470, vicomté de Montivilliers, porte que « pour Jehan *Hay,* » se présenta Gautier Meullan, armé de brigandine, sallade, arc et trousse pour » ce — un archer. » (*la Roque, Traité du Ban et Arrière-Ban,* p. 117.)

inversion de celles portées par la famille qui fait l'objet de cette généalogie; et, quoiqu'on n'ait aperçu, jusqu'à présent, aucun point de jonction entre ces différentes familles, il est néanmoins possible qu'elles soient toutes sorties d'une même souche (1).

Afin de se borner ici à la partie de la généalogie de la maison du Hays, dont la filiation suivie est basée sur des titres authentiques encore existants, tels que ceux conservés par la famille, ceux des archives du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit à la Bibliothèque du Roi, ceux enfin compris dans les registres des paroisses et autres dépôts publics (2) ; on ne s'arrêtera point à ce qui est antérieur au quatorzième siècle, et l'on se bornera à constater l'ancienneté de la famille à partir du degré depuis lequel sa descendance est prouvée d'une manière littérale et non interrompue (3).

I. Messire Guillaume Hays, chevalier (4), seigneur du Plessis, vendit, par acte du 1er mai 1387, à Phelipe Bertheray, dame de Roncheville et de Rays, la somme de 9 livres tournois de rente qu'il prélevait sur la terre de Saint-Malet de la Champaigne; et, par un second contrat de la même année, il vendit encore à cette dame le droit de coutumes et de forfaitures qu'il avait sur les marchés et foires de Saint-Tron de Quatreville et Saint-Barthélemy de Granville, avec le droit de succession, de relief et de dîmes, qu'il avait également sur le quart de fief du Plessis et ses appartenances; enfin, par

---

(1) *Voyez* le P. Ménétrier, *Méthode du Blason*, 1770, in-8°, p. 218 ; — la Roque, *Traité de la Noblesse*, chap. 72, p. 328 ; — M. de Laigue, *Familles françaises*, 2e édit. 1818, in-8°, pp. 284, 299, 352.

(2) On peut notamment consulter dans la Bibliothèque de *Monsieur*, à l'Arsenal, — Manuscrits français, — histoire, — n° 743 : « *l'Estat de la Recherche de* « *la Noblesse de la généralité d'Alençon*, suivant l'arrêt du conseil du 22 mars « 1666. » Élection d'Alençon et Élection d'Argentan.

(3) *Dict. universel de la Noblesse*, par M. de Courcelles, in-8°, 1821, t. III, p. 279 ; — *Dictionnaire véridique des Origines de la Noblesse française*, par M. Lainé, in-8°, 1819, t. II, p. 138 ; — *Nobiliaire manuscrit* de M. le prince de Béthune-Hesdigueul, (décédé à Saint-Germain-en-Laye en 1823), in-4°, t. XI, p. 433.

(4) Le titre de chevalier était encore aux quatorzième et quinzième siècles la récompense militaire la plus honorable. (*Voyez* la Roque, *Traité de la Noblesse*, chap. 99, p. 399; — Sainte-Palaye, *Mém. sur la Chevalerie*, note 13, p. 123.

acte du 29 mai 1393, il donna son aveu à la même dame pour un quart de fief de haubert qu'il tenait d'elle. Dans tous ces actes, Guillaume Hays a la qualité de *chevalier* (1). Le nom de sa femme est inconnu, et on ignore s'il a eu d'autres enfants que Léonard, dont l'article suit.

N....

II. Noble homme Léonard Hays, écuyer, (2) seigneur de Sacy et de Saint-Christophe, entre Argentan et Séez, reçut, en 1457, quelques aveux pour des étangs tenus de sa seigneurie de Sacy; donna à fief, en 1460, à Jean Godel, certains héritages situés dans la même seigneurie; fit taxer, en 1475, par Édouard Nollet, son sénéchal, les amendes sur ses fiefs du même lieu de Sacy, et mourut vers 1477. Il avait épousé, en 1439, damoiselle Marguerite de Courseule (3) décédée vers 1496, fille de Morelet de Courseule, seigneur de Saint-Christophe du Tauloy, de la branche d'Ailly, élection de Falaise. De ce mariage sont provenus:

de Courseule: écartelé d'azur et d'argent.

1°. Geoffroi, qui suit;
2°. Robert Hays, vivant en 1496. On ignore s'il fut marié.

III. Noble homme Geoffroi Hays, écuyer, seigneur de Sacy, fut choisi, en 1481, par Jean le Gris, commandant des nobles du duché d'Alençon, pour ramener au pays « aulcuns buttins gaignés » en la ville de Palmel. » Geoffroi Hays comparut encore à la mon-

---

(1) *Voyez* la Roque, *Traité de la Noblesse*, chap. 68, p. 308; et chap. 99, p. 399. — Sainte-Palaye, *Mémoires sur la Chevalerie*, 1re partie, note 46; et 2e partie, note 13, p. 123.

(2) Extrait de la généalogie produite par Simon Hays aux commissaires du roi le 24 octobre 1540. Cette généalogie ne remonte qu'à Guillaume Hays, parce qu'il suffisait de quatre générations de noblesse pour être réputé *noble de race*.

(3) La maison de Courseule, d'ancienne chevalerie de Normandie, a pris son nom d'une terre, appelée aujourd'hui Courseule-sur-Mer, distante de trois lieues et demie de Caen. Cette famille se trouve comprise dans la recherche de Montfaut, élection de Falaise, sergenterie de la Forêt-Auvray, n° 24. (*Voyez* la *Recherche de Montfaut*, par M. Labbey de la Roque, 2e édit. in-8°, Caen, 1818, p. 34.)

En 1620, François de Courseule, seigneur de Gonneville, chevalier de l'ordre du Roi, assista en qualité de parent au contrat de mariage de François Hays, seigneur de Sacy, auteur du VIIe degré de cette généalogie.

tre des nobles, tenue à Sées le 20 septembre 1491, par Le Brun d'Ache, et Jehan Le Lienne, écuyers, « bien et duement armey et » montey pour aller au service et oste du roi nostre sire. » Geoffroi Hays vivait encore en 1526 (1). Il avait épousé, par contrat passé devant les tabellions d'Exmes, au siége de Trun, le 20 février 1473 (*v. st.*), damoiselle Fleurie ou Françoise DE COULIBOEUF, des seigneurs de Morteaux, d'une des plus anciennes familles de Normandie. (Voyez le *Supplément à la Recherche de Montfaut,* par M. Labbey de la Roque, Caen, 1824, p. 3.) De ce mariage naquirent:

DE COULIBOEUF : d'azur, au buste de bœuf d'argent, accorné d'or.

1°. Simon, dont l'article suit;

2°. Louis Hays, prêtre, curé de Gemages, près Bélesme, qui, par acte du 23 novembre 1541, passé devant les tabellions d'Argentan, partagea avec son frère Simon la succession de leur père.

IV. Noble homme Simon (2) HAYS, écuyer, seigneur de Sacy et de Saint-Christophe, comparut à une montre tenue à Alençon par don Fédéric de Foix, chevalier, grand-écuyer du roi de Navarre, duc d'Alençon, en 15...; fut reconnu noble de race par sentence de Jean Heudey, élu d'Alençon et du Perche, du 24 novembre 1540, et mourut avant l'année 1554. Il avait épousé 1° par contrat du 16 février 1504 (*v. st.*), reconnu le 2 novembre 1505, par devant les tabellions d'Argentan, damoiselle Marguerite DU BARQUET, d'une famille fort ancienne, fille de noble homme Jean du Barquet, écuyer, seigneur du Bourg-Saint-Léonard, près Argentan; 2° par contrat passé devant les tabellions d'Argentan, le 26 octobre 1534, damoiselle Marie DE LA LANDE, des seigneurs de Lengy (3) avec laquelle Simon Hays vivait encore en 1544, et dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants. Il a laissé de sa première femme:

DU BARQUET : de sable, à 3 croissants d'argent.

DE LA LANDE : de sable, à 3 molettes d'éperon d'or.

(1) La famille possède un grand nombre d'actes passés par Geoffroi Hays, depuis 1482 jusqu'en 1526, et beaucoup d'autres passés par ses descendants. Mais pour ne pas multiplier les citations et les preuves, on n'a rapporté que ceux de ces actes qui étaient strictement nécessaires pour appuyer chacun des degrés de la filiation.

(2) Les archives du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, à la Bibliothèque du Roi, portent, pour ce degré, *Siméon* au lieu de *Simon*, mais c'est une erreur.

(3) Ou Lougey, élection de Falaise, sergenterie du Houlme. (M. Labbey de la Roque, *Recherche de Montfaut*, édit. de 1818, pp. 36, 90.)

1°. Christophe, qui suit ;

2°. Plusieurs autres enfants puînés, dont les noms sont inconnus.

V. Noble homme Christophe Hays, écuyer, seigneur de Sacy et de Saint-Christophe, fut maintenu dans sa noblesse, comme issu de messire Guillaume Hays, chevalier, vivant en 1387 (1), par sentence des commissaires du roi sur le fait des francs fiefs et nouveaux acquêts, du 6 octobre 1554. Il vivait encore en 1585, et mourut avant l'année 1595. Il avait épousé, par contrat du 12 janvier 1538 (*v. st.*), damoiselle Barbe le Benoist (2) dame de Bérigny, la Motte Cito, et du Pelain, près Saint-Lô, etc., fille de feu Nicolas le Benoist, écuyer, seigneur des mêmes lieux, et de dame Marie de Braffey (3). De ce mariage vinrent un fils et une fille :

Le Benoist : d'argent, à l'aigle essorante de sable becquée, et membrée d'or.

1°. Jean, dont l'article suit ;

2°. Marie du Hays, mariée 1°, vers 1578, avec Pierre *Guyon* (a), écuyer, seigneur de la Rochelle; 2°, vers 1595, avec noble homme Gervais *de Brossart* (b), écuyer, seigneur du Plessis. (Il serait possible que ces deux mariages eussent été contractés par deux sœurs de même nom.)

VI. Noble homme Jean Hays, écuyer, seigneur de Sacy, de Bérigny et de la Motte, obtint du roi Henri IV, par une lettre de ce prince, datée du camp devant Alençon le 25 décembre 1589 (lettre que la famille possède encore), une exemption entière de tous logements et autres charges militaires. On lui donna mainlevée de la saisie de sa terre de Bérigny, par sentence des commissaires des francs fiefs et nouveaux acquêts du 25 novembre 1577, et pour sa seigneurie de Sacy, le 19 août 1605. Jean Hays mourut

---

(1) *Voyez* les Archives du cabinet des ordres du Roi, *Alençon*, vol. I, fol. 20, 39; vol. IV, fol. 367, art. Hays.

(2) On croit cette famille le Benoist très-ancienne, mais éteinte avant la recherche de 1666.

(3) Peut-être doit-on lire Bras-de-Fer, famille de l'élection de Falaise. (*Voyez* M. Labbey de la Roque, *ibid.*, p. 37.)

(a) *Guyon :* D'argent, au cep de vigne pampré et terrassé de sinople, fruité de gueules, et soutenu d'un échalas de sable.

(b) *de Brossart :* De sable, à 3 fleurs de lys d'argent; à la cotice de gueules, brochante sur le tout.

vers 1627, dans un âge très-avancé. Il avait épousé 1° par contrat du 11 mai 1567, reconnu devant les tabellions d'Argentan le 25 octobre de la même année, damoiselle Françoise GAULTIER, fille unique de noble homme Julien Gaultier, écuyer, seigneur de Saint-Lambert et de Bois-Maheu, et de dame Jeanne Malard (a) de Vaufermant. De ce mariage il ne paraît pas être provenu de postérité; 2° par contrat du 9 janvier 1592, damoiselle Anne BONNET, décédée avant l'année 1627, sœur de Robert Bonnet (d'une très-ancienne famille de Normandie), écuyer, seigneur de Neauphle-le-Suron, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. De ce second mariage sont issus:

GAULTIER : de gueules, à la croix ancrée d'argent, frettée de sable, accompagnée au 1er canton d'un croissant d'argent.

BONNET : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besants du champ, et accompagnée de 3 bonnets ou toques d'azur.

1°. François, dont l'article suit;
2°. Charles Ier du nom, auteur de la TROISIÈME BRANCHE, rapportée ci-après;
3°. Philippe Hays, mariée, le 28 décembre 1635, avec Christophe *Boues*, sieur de la Vallée, bourgeois de Vimoutier, fils de François Boues et de Jeanne Resey. De ce mariage sont nés plusieurs enfants;
4°. Marguerite Hays, épouse de Jean *du Mesnil* (b), écuyer, sieur des Hautbois et du Mesnil, vivant en 1629, fils de François du Mesnil, écuyer, sieur de Saint-Remy (1).

VII. François HAYS, écuyer, seigneur de Sacy, etc, s'enrôla à Évreux, comme volontaire dans la brigade du marquis de Nonant, en 1635; servit le roi, avec armes et chevaux à lui appartenant, et entra en Lorraine, avec les autres gentilshommes de sa province, le 1er septembre de la même année. Il produisit sa généalogie, avec le panonceau de ses armoiries, le 30 octobre 1624, et fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère Charles, par sentence des commissaires sur le fait des francs fiefs, du 18 janvier 1641. François Hays vécut jusque vers l'année 1645. Il avait épousé, par contrat du 30 octobre 1620, passé devant les tabellions de Touques, en la vicomté

(a) *Malard :* D'azur, à la fasce d'or, chargée d'un fer de mulet de sable, cloué d'argent, et accosté de deux losanges de gueules. (*V.* le IVe registre de l'*Armor. Gén. de France*, par M. d'Hozier, où la généalogie de cette famille est imprimée.)

(b) *du Mesnil :* De sable, au lion parti d'or et d'argent, lampassé et armé de gueules.

(1) On croit qu'une demoiselle Gabrielle Hays, petite-fille de ce François du Mesnil, épousa, vers 1650, Jean Fouque, sieur de Provigny, de la paroisse de Neaufflle, dont elle a eu postérité.

d'Auge, demoiselle Sainte Breval (qui vivait en viduité en 1645), fille de Jean Breval, et de dame Judith Postel, de la paroisse de Manneville, qu'il habita après son mariage. Leurs enfants furent : Breval :

1°. Jacques, dont l'article viendra ;
2°. Jean Hays, seigneur de Beaulieu et de la Pontonnière, en la paroisse de Saint-Pierre-des-Ormes, dans le Maine, maintenu dans sa noblesse par sentence de l'élection du Mans, du 10 mars 1676, et précédemment par sentence de M. Hector de Marle, du 6 avril 1666. Jean Hays servait en Allemagne, en 1674, sous les ordres du vicomte de Turenne : on le croit décédé célibataire après l'année 1697 ;
3°. Louis Hays, auteur de la seconde branche, rapportée après la postérité de son frère aîné ;
4°. Madelaine Hays, alliée, le 25 juillet 1646, avec Jean *Laffillart*, sieur de Pontpierre, dont elle a eu postérité ;
5°. Françoise Hays ;
6°. Louise Hays, qu'on croit morte sans alliance le 14 juin 1691 ;
7°. Marie Hays, née en 1642, morte sans alliance le 15 octobre 1665, et inhumée dans l'église de Saint-Martin de Fay ;
8°. Catherine Hays, née vers 1645, mariée, le 18 février 1670, avec Georges *Gaillart*, de Mortagne, fils de François Gaillart, et de Madelaine Denisot ;
9°. Anne Hays, qui vivait encore, non mariée, en 1695.

VIII. Jacques Hays, écuyer, seigneur de Sacy, etc., né en 1621, fut maintenu dans sa noblesse, avec ses frères et ses cousins, par sentence de M. Hector de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, du 6 avril 1666 (1). Son père l'avait émancipé, avec son frère Jean Hays, par acte du 12 mai 1642; il vendit à Gratien Tirmois, par acte passé devant les tabellions de Mortrée, le 12 juin 1647, la terre de Sacy, consistant en un demi-fief de chevalier, château, terres, bois, etc., et ensuite échangea la terre de la Sennegonnière, paroisse de Montmerrey, où il demeurait, contre celle de la Sauvagère, paroisse de Fay, près Moulins-la-Marche, que lui céda messire François Rouxel de Médavy, évêque de Sées, par acte passé devant les tabellions de Mortrée le 4 septembre 1657 (2). Jac-

(1) Tous les titres produits dans cette circonstance, et possédés actuellement par la famille, sont paraphés par M. de Marle. (*Voyez* l'état de cette recherche, aux manuscrits de la Bibliothèque de *Monsieur*, à l'Arsenal, n° 743, *élection d'Alençon.*)

(2) Cette terre de la Sauvagère, très-anciennement nommée le *Valembert*, est encore possédée, en 1826, par la branche de la famille du Hays établie en Artois, qui l'a habitée jusqu'en 1727.

ques Hays mourut à la Sauvagère le 27 décembre 1693, et fut inhumé à Fay le 4 janvier 1694. Il avait épousé 1°, par contrat passé devant les tabellions de Mortrée le 17 mars 1653, demoiselle Renée de Bennes ou Bannes (1), morte le 21 janvier 1681, âgée de 51 ans environ, fille de feu Charles de Bennes, écuyer, sieur de la Bretonnière, et de Marie de Robillard (a); 2°, vers 1683, demoiselle Charlotte du Mesnil, fille puînée de Nicolas du Mesnil, écuyer, sieur de Beaulieu, et de dame Marie Malard de Sainte-Colombe. On croit qu'après la mort de son mari, Charlotte du Mesnil se retira dans la paroisse de Bursard, et qu'elle y finit ses jours. Jacques Hays avait eu pour enfants,

de Bennes : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 rencontres de cerf de sable, ramés d'argent.

du Mesnil : de sable, au lion parti d'or et d'argent, lampassé et armé de gueules.

Du premier lit :

1°. Maurice, dont l'article viendra;
2°. Alexandre Hays, né le 16 janvier 1661;
3°. Autre Alexandre Hays, né le 3 novembre 1662, vivant en 1678;
4°. Georges Hays, né le 16 octobre 1665;
5°. Jacques Hays, né le 8 novembre 1671, décédé le 17 mai 1676;
6°. Renée Hays, née vers 1657, morte le 5 juin 1676;
7°. Sainte Hays, morte célibataire;
8°. Léonarde-Jacqueline Hays, née à la Sauvagère le 1er février 1659;
9°. Madelaine-Françoise Hays, née le 26 février 1667, mariée, le 5 mai 1702, avec Joseph *Oubert*, fils de Guillaume Oubert, et de dame Élisabeth Cornellet, de Saint-Pater, près Alençon, dont elle a eu postérité;
10°. Françoise Hays, née le 24 avril 1670, mariée avec Jean *le Muet*, sieur de la Friche. Ces époux vivaient encore en 1711;

Du second lit :

11°. Anne-Charlotte Hays, née à la Sauvagère le 21 juin 1685, alliée, en 1701, avec messire François *Hays*, chevalier, seigneur du Bourg, son cousin issu de germain, (de la 6e branche ci-après décrite). Elle est morte avant l'année 1735.

IX. Maurice Hays, écuyer, seigneur de la Sauvagère, habita la

(1) Famille très-ancienne, maintenue par Montfaut en 1463, dans l'élection de Falaise, puis en 1667, par M. de Marle, dans l'élection d'Argentan. (*Voy.* M. Labbey de la Roque, *Rech. de Montfaut*, élection de Falaise, sergenterie de Sèès, n° 70, pp. 56, 99).

(a) *De Robillard :* D'azur, à trois porcs d'argent, ceux en chef rampants, affrontés, et supportant une fleur de lys d'or.

paroisse de Cherancé et Saint-Maurice, où l'on croit qu'il est mort en 1688. Il avait épousé, par contrat passé devant les notaires de Courtomer le 15 septembre 1679, demoiselle Anne Scot des Noes (1), morte le 26 mai 1704, et inhumée en l'église de Fay, fille de Léonord Scot-des-Noës, écuyer, seigneur des Hayes-Heurtault et de Painel, et de dame Marie-Allein-Catherine de Mannoury de Perteville (a). De ce mariage vint une fille unique:

Scot-des-Noes : d'azur, à 3 cigognes d'argent, la tête contournée, tenant chacune au bec une couleuvre de sinople en pal; en pointe une bisse du même, entraillée d'une flèche d'argent, posée en fasce.

Anne-Renée Hays, dame de la Sauvagère, mariée, en 1706, avec Charles *Hays*, écuyer, seigneur de la Plesse et du Plessis-en-Fay, son cousin, (de la 4e branche, ci-après mentionnée.)

SECONDE BRANCHE.

VIII. Louis Hays, écuyer, seigneur du Lieu, au village du Buisson de Mahéru, près Moulin-la-Marche, élection d'Alençon, troisième fils de François Hays, écuyer, seigneur de Sacy, et de Sainte Breval, mourut le 10 novembre 1704, âgé d'environ 60 ans, et fut inhumé à Mahéru. Il avait été compris dans la sentence de maintenue de noblesse accordée à sa famille par M. Hector de Marle le 6 avril 1666, et s'était allié, en l'église paroissiale de Mahéru, le 1er mai 1664, avec demoiselle Anne de Launay (2), présumée fille de François de Launay, écuyer, sieur du Buisson, et de Madelaine de Bonvoust (b). De ce mariage sont provenus :

de Launay : fascé de vair et de gueules ; à la champagne d'argent.

1°. Léonard Hays, seigneur de la Pinçonnière, né le 18 janvier 1667, décédé sans avoir été marié, et inhumé à Mahéru le 15 août 1693;
2°. Philippe Hays, né le 26 décembre 1669. On le croit mort jeune;
3°. Alexandre-Louis, dont l'article suit;
4°. Marie Hays, née le 26 janvier 1665, mariée, en l'église de Mahéru, le 27

(1) Ancienne famille de la paroisse de Bursard, élection d'Alençon, maintenue dans sa noblesse en 1666. (*Voyez* à la Bibliothèque de *Monsieur*, à l'Arsenal, *Manuscrits français, histoire*, n° 743, *Estat de la recherche de la Noblesse de la généralité d'Alençon*, suivant l'arrêt du conseil du 22 mars 1666.)

(a) *De Mannoury :* D'argent, à trois mouchetures d'hermine de sable.

(2) Famille des plus anciennes de la généralité d'Alençon. (*Voyez* à la Bibliothèque de *Monsieur*, à l'Arsenal, ibid., ibid.)

(b) *De Bonvoust :* D'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de 6 merlettes de sable, posées 3, 2 et 1.

février 1691, avec Eustache *de Maurey* (1), écuyer, seigneur de la Goumannière, fils de Jean-Baptiste de Maurey, écuyer, sieur du Lieu, et d'Anne de Villerey (a), dont elle a eu postérité;

5°. Renée Hays, née le 1er mai 1671;

6°. Jacqueline-Louise Hays, née le 16 juillet 1673. On croit qu'elle mourut le 14 juin 1691.

DE MAUREY : d'azur, à 3 bourdons d'argent, rangés en pals.

IX. Alexandre-Louis (2) HAYS, écuyer, seigneur de la Pinçonnière, terre située dans la paroisse de Mahéru, naquit sur cette paroisse le 2 janvier 1676, et vivait encore en 1710. Il avait épousé, vers l'année 1695, demoiselle Madelaine DE MAUREY (3), morte à la Pinçonnière le 21 mars 1722, âgée de 50 ans environ, présumée fille de Jean de Maurey, écuyer, sieur du Hamel. De ce mariage vinrent un fils et deux filles :

1°. Philippe-Alexandre Hays, né le 13 mars 1703, décédé le 4 mai suivant, et inhumé dans l'église de Mahéru;

2°. Anne-Marie-Madelaine Hays, née le 12 mai 1696, qu'on croit morte jeune;

3°. Madelaine-Jacqueline Hays, née le 22 juillet 1697, morte le 30 décembre suivant.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Charles HAYS, Ier du nom, écuyer, seigneur du Bourg, second fils de noble homme Jean Hays, écuyer, seigneur de Sacy, et de demoiselle Anne Bonnet, s'enrôla à Evreux, le 1er août 1635, avec François Hays, écuyer, seigneur de Sacy, son frère aîné, dans la brigade du marquis de Nonant. Il alla habiter la paroisse de Nonant après son mariage, fut déchargé, comme noble, des rôles faits dans cette paroisse pour la subsistance des gens de guerre, par sentence des trésoriers de France de la généralité d'Alençon, du 7 décembre 1640. Il fit une donation à l'église de Nonant, par

---

(1) *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, par l'abbé Aubert de la Chesnaye des Bois, t. XII, p. 399, art. DE RUPPIÈRE.

(a) *De Villerey :* D'argent, à 9 merlettes de sable.

(2) Le nom de Louis ne se trouve pas dans l'acte de naissance, et paraît n'avoir été joint au premier que depuis l'année 1700 environ.

(3) Très-ancienne famille de Normandie, dont une branche a jadis habité la province de Picardie. (*Voyez* Haudiquer de Blancourt, *Nobiliaire de Picardie*, in-4°, p. 342.)

acte du 29 septembre 1684, et vivait encore en 1686. Il avait épousé, par contrat passé devant les tabellions de Nonant le 25 juillet 1652, et à l'église le 24 août suivant, demoiselle Marie DE MAUREY, dame du Plessis-en-Nonant, née en 1612, morte avant l'année 1651, fille unique de feu Nicolas de Maurey, écuyer, sieur du Plessis, et de dame Renée du Chesney (a). De ce mariage sont issus :

DE MAUREY : comme à la page 12.

1°. Robert Hays, seigneur du Parc-Hameau, né le 17 janvier 1654, mort célibataire vers 1665 ;

2°. Gilles, qui a continué la descendance ;

3°. Charles Hays, né le 2 octobre 1642, mort jeune ;

4°. Marie Hays, née le 17 octobre 1656, qui vivait encore en 1714. Elle avait été mariée avec Guillaume *d'Estienne* (b), écuyer, seigneur de la Guyonnière, conseiller du roi, lieutenant criminel de robe courte en la prévôté générale de Normandie, d'où descendent entr'autres MM. *des Moutis du Boisgantier,* vivants en 1826.

VIII. Gilles HAYS, écuyer, seigneur de Lozier, né à Nonant le 7 septembre 1655, servait en Lorraine, en 1674, sous les ordres du vicomte de Turenne, en la compagnie des gentilshommes du bailliage d'Alençon, commandée par M. de Malard, chevalier de l'ordre du Roi. Gilles Hays figure encore au nombre des nobles de ce même bailliage réunis, en 1689, sous les ordres du marquis d'O. Enfin il fut admis, en 1706, à cause de son âge, à se faire remplacer à l'arrière-ban par Jacques du Barquet, écuyer (1). Il fut compris avec ses cousins dans le jugement de maintenue de noblesse accordé à sa famille, par M. Hector de Marle, le 6 avril 1666, et mourut avant 1716. Il avait épousé 1°, par contrat passé le 25 janvier 1666, et reconnu, le 9 mars suivant, devant les tabellions de Nonant, demoiselle Marie DE VILLEREAU, morte le 15 mai 1682, et inhumée dans le cimetière Saint-Gervais de Sées, fille de feu Charles de Villereau, écuyer, seigneur de Saint-Hilaire-la-Gérard, (issu d'une famille chevaleresque, qui a fait les preuves de cour et dont le chef

DE VILLEREAU : de sable, au lion d'argent, lampassé, armé et couronné d'or, accompagné de 5 fleurs de lys du même en orle.

(a) *Du Chesney :* D'argent, à 3 roses de sable.

(b) *D'Estienne :* De gueules, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et accompagné en chef de 2 étoiles d'or, et en pointe d'une tête de léopard du même.

(1) *Voyez* le P. Ménestrier, *Méthode du Blason,* in-8°; 1770, pag. 464.

est monté dans les carrosses du roi le 16 octobre 1781), et de dame Jacqueline le Paulmier (a); 2°, vers 1713, dame Marguerite COIFFREL, veuve de Pierre le Mière, écuyer, seigneur des Paillières, dont la fille avait épousé Jacques Hays, dont on va parler. Gilles Hays n'eut point d'enfants de cette seconde femme; ceux de la première furent:

COIFFREL : d'or à trois roses de gueules.

1°. Jacques, dont l'article viendra;
2°. Charles Hays II, auteur de la QUATRIÈME BRANCHE, rapportée ci-après;
3°. François Hays, auteur de la SIXIÈME BRANCHE, rapportée à son rang;
4°. Marie-Jeanne Hays, mariée, le 3 février 1703, avec François *de Brossart*, écuyer, seigneur du Lieu, fils de Jacques-Odet de Brossart, écuyer, seigneur des Aulnées, et de dame Gabrielle des Moulins (b), de la paroisse de la Roche de Nonant;
5°. Deux filles, dont on ignore la destinée.

IX. Jacques HAYS, écuyer, seigneur du Parc-Hameau, en la paroisse de Nonant, etc., né à Nonant le 18 septembre 1669, mourut vers l'année 1725. Il avait épousé demoiselle Marie LE MIÈRE, dame du Mesnil, en la paroisse de Saint-Germain de Clairefeuille, morte aveugle et dans un âge très-avancé vers 1770, fille de Pierre le Mière, écuyer, seigneur des Paillières, et de dame Marguerite Coiffrel, ci-dessus nommée. Leurs enfants furent :

LE MIÈRE : d'or au chevron de sable, accompagné de 3 molettes du même.

1°. Charles II, qui suit;
2°. Françoise-Marie-Anne Hays, alliée 1° avec Guillaume *des Douits* (c), écuyer, lieutenant-général au bailliage d'Exmes; 2°, le 21 janvier 1759, avec messire Gilles *Hays*, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, son cousin de la 4e branche, décédé au Merlerault au mois de janvier 1797. Elle lui a survécu jusqu'au 5 octobre 1805. Elle était alors aveugle, et âgée de près de 80 ans.

X. Messire Charles HAYS, IIe du nom, chevalier, seigneur de Lozier, du Parc-Hameau, du Mesnil, etc., épousa demoiselle Françoise-Geneviève DE PIFFAUT, dame de la Houssaye, paroisse de la Chapelle, près Sées, remariée en secondes noces à messire Louis Signet, chevalier, seigneur de Beaumont, capitaine au régiment de

DE PIFFAUT : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.

(a) *Le Paulmier :* D'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de sable.

(b) *Des Moulins :* D'azur, à la sauterelle d'argent, accompagnée de trois coquilles d'or.

(c) *Des Douits :* D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 besants du même.

Languedoc, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, qu'elle rendit père d'un fils (1), puis en troisièmes noces avec N.... de Thiboust, chevalier, fils puîné du seigneur de Sainte-Scholasse, près le Mesle-sur-Sarthe, duquel elle n'eut point d'enfants. Cette dame est décédée dans sa terre de la Houssaye le 1er novembre 1799. Elle avait eu de son premier mari :

1°. Charles III, dont l'article suit;
2°. Trois autres fils morts en bas âge.

XI. Messire Charles Hays, IIIe du nom, chevalier, seigneur du Mesnil, de la Houssaye, etc., né vers 1748, a été convoqué avec les gentilshommes du bailliage d'Alençon, en 1789, pour l'élection des députés de la noblesse aux états-généraux du royaume (2), et est décédé à Séès le 30 juillet 1814. Il avait épousé 1°, en 1775, demoiselle N.... de Chasot (3), morte de la petite vérole à Saint-Germain de Clairefeuille en 1791, n'ayant eu qu'un enfant décédé en naissant. Elle était fille de N.... de Chasot, et de dame N.... de Gouhier de la Chapelle (a); 2° à Séès, le 8 janvier 1794, demoiselle Judith-Angélique de Saint-Aignan, née à Coulmer, près Gacé, le 5 septembre 1763, demeurant à Séès en 1826, fille de feu messire Gilles-Nicolas-Joseph de Saint-Aignan, chevalier, seigneur de Glapion, et de dame Louise-Charlotte-Jacqueline de Malard de la Gasinière. De ce deuxième mariage sont issus :

De Chasot : d'azur, au chêne terrassé d'argent, accosté de deux lions affrontés d'or, ayant leurs têtes contournées, et enchaînés d'une chaîne d'argent, attachée au fût de l'arbre.

De Saint-Aignan : d'argent, à 3 feuilles de vigne de sinople.

1°. Charles IVe, dont l'article suit;
2°. Louise-Judith-Charlotte Hays, née à Saint-Germain en 795, morte à Séès, le 18 mai 1812, sans avoir été mariée;
3°. Geneviève-Marie-Arsène Hays, *dite* mademoiselle de la Houssaye, née à Saint-Germain en 1796, morte sans alliance à Séès le 15 juillet 1815.

XII. Messire Charles du Hays, IVe du nom, chevalier, né à Saint-Germain de Clairefeuille le 26 mai 1797, demeurant au même lieu

---

(1) Voyez le *Dictionnaire de la noblesse* in-4°, par la Chesnaye des Bois, t. XII, p. 537, art. Sicket.

(2) *Dictionnaire de la Noblesse de France*, par M. de Courcelles, t. III, 1821, p. 18.

(3) Parente de M. de Chasot, lieutenant-général au service de Danemark, et favori du grand Frédéric.

(a) *De Gouhier :* De gueules, à trois roses d'argent.

en 1826, a épousé, par contrat passé à Médavy le 14 décembre 1817, demoiselle Aimée NEVEU, née à Médavy en septembre 1791, fille de Jean-Jacques Neveu, et de dame Jacqueline Bigot. De ce mariage est issu :

NEVEU :

Jean-Charles-Aimé du Hays, né à Saint-Germain de Clairefeuille le 22 septembre 1818.

QUATRIÈME BRANCHE.

IX. Messire Charles HAYS, IIe du nom, chevalier, seigneur de la Plesse, du Plessis-en-Fay, etc., second fils de Gilles Hays, écuyer, seigneur de Lozier, et de Marie de Villereau, sa première femme, servait, en 1692, au camp devant Mons, dans le régiment des fusiliers du Roi, depuis nommé Royal d'artillerie (1), sous les ordres de M. de Boivincourt, et sous ceux de M. de Paris. Il était lieutenant d'artillerie en 1696, et fut grièvement blessé au siége de Namur. Il paraît qu'il quitta le service avec le grade de capitaine dans la même arme, du moins des mémoires de famille lui donnent cette qualité. Il acquit, en 1727, la terre de la Crochetière, en la paroisse de Fay, et y mourut le 6 avril 1750, âgé de 80 ans. Il avait épousé, par contrat passé sous seings privés le 7 janvier 1706, reconnu le 14 avril suivant devant Charles Boullaye, notaire de la vicomté de Moulins et Boismoulins, et avec dispenses de Rome, demoiselle Anne-Renée HAYS, dame de la Sauvagère, morte le 16 mai 1738, sa cousine du IIIe au IVe degré, héritière de la branche aînée. De ce mariage vinrent :

HAYS : comme à la page I.

1°. Charles-Jacques, dont l'article suit;
2°. Alexandre-François Hays, né à la Sauvagère le 28 janvier 1708, mort jeune;
3°. Jacques-Guillaume Hays, auteur de la CINQUIÈME BRANCHE, rapportée ci-après;
4°. Pierre-Charles Hays, né le 4 octobre 1712, décédé le 18 août suivant;
5°. Gilles Hays, né le 10 avril 1717, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de grenadiers royaux d'Ailly, mort sans enfants au Melleraut, au mois de janvier 1797. Il avait épousé, par contrat du 21 janvier 1759, Françoise-Marie-Anne *Hays*, sa cousine de la troisième branche, veuve de Guillaume des Douits, écuyer, laquelle est décédée au Merlerault le 5 octobre 1805;
6°. Louise-Anne-Angélique Hays, née le 14 mars 1710, morte sans alliance le 16 juillet 1738, et inhumée à Fay;

(1) *Voyez* le P. Daniel, *Hist. de la Milice Française*, 172, t. II, p. 533.

7°. Anne-Françoise Hays, née le 13 janvier 1714. On croit qu'elle fut religieuse à l'hôpital de Sées sous le nom de *sœur de Saint-Jean ;*

8°. Françoise-Anne-Charlotte Hays, née le 15 avril 1715, morte au Mellerault, en septembre 1804, sans avoir été mariée;

9°. Jacqueline-Charlotte Hays, née le 12 octobre 1720, qu'on croit morte à la Crochetière le 19 janvier 1746;

10°. Marie-Anne Hays, née le 14 juillet 1724, morte à Sotteville, près Rouen, le 10 octobre 1794. Elle avait épousé, le 30 janvier 1753, messire Jacques-Henri *de Launay*, chevalier, seigneur de la Tirlière, fils de messire François de Launay, chevalier, seigneur du Buisson, et de dame Marie de Lépy. De ce mariage descendent MM. Guyon de Quigny, existants en 1826.

X. Messire Charles-Jacques Hays, chevalier, seigneur de la Plesse, du Plessis-en-Fay, des Touches, etc., né le 20 janvier 1707, est décédé à la Crochetière le 17 novembre 1789. Il avait épousé au Mesnil-Guyon, près Essey, par contrat passé devant Renoust, notaire à Courtomer, le 4 janvier 1741, dame Charlotte-Jeanne-Claude Pissot, (décédée le 3 février 1776, âgée de 72 ans environ), veuve sans enfants de messire Richard Malard, chevalier, seigneur de la Motte, et fille de feu Jean Pissot, écuyer, seigneur de la Broudière, gentilhomme-servant du roi, et de dame Jeanne Moynet (a). De ce mariage sont issus, outre deux fils morts en bas-âge : Pissot :

1°. Grégoire, dont l'article viendra;

2°. Jacques-Auguste Hays, *dit* le chevalier du Plessis, né au Mesnil-Guyon le 19 mai 1747, ancien officier au régiment de la Marche, cavalerie, puis capitaine au même régiment devenu Conty, dragons, lieutenant des maréchaux de France, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, domicilié à la Basse-Crochetière en 1826. Il s'est allié, le 23 avril 1786, avec demoiselle Marie-Jacqueline *Charles*, née à Alençon le 6 décembre 1759, fille de feu Jacques-François Charles, seigneur de la Touche, receveur de la maîtrise des eaux et forêts d'Argentan, et de feu dame Marie Marescot (b). De ce mariage sont issus :

A. Charles-Auguste du Hays né à la Crochetière le 7 septembre 1789, mort en octobre suivant;

(a) *Moynet :* Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un croissant d'azur; aux 2 et 3 fascés d'argent et de gueules.

(b) *Marescot :* De gueules, à 3 fascés d'or; au léopard lionné d'hermine, brochant; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable, couronnée d'argent.

B. Marie-Jacqueline du Hays, née le 16 décembre 1787, morte sans alliance à la Basse-Crochetière le 10 mars 1825;

C. Augustine-Barthelemie du Hays, née le 24 août 1790, morte aussi sans alliancé le 29 novembre 1814.

XI. Messire Grégoire HAYS, chevalier, seigneur du Plessis, né au Mesnil-Guyon le 11 mars 1744, obtint, le 8 octobre 1761, un certificat de noblesse de M. de Beaujon, généalogiste des ordres du Roi, pour entrer dans la compagnie de chevau-légers de la garde ordinaire de S. M. Il fut réformé lors de la réduction de ce corps le 1er janvier 1776, et mourut à la Crochetière le 25 mars 1784. Il avait épousé, par contrat passé sous seings privés, le 30 janvier 1769, demoiselle Marie-Charlotte SOALHAT, morte à Séès le 10 janvier 1807, âgée de 62 ans environ, fille de Charles-Claude Soalhat, subdélégué de l'intendant de Séès et receveur du grenier à sel et des décimes, et de dame Marie-Jeanne-Diane Dennecey (a). De ce mariage sont issus trois fils et trois filles :

SOALHAT :

1°. Marie-Charles Hays du Plessis, né le 29 octobre 1769, obtint, de M. Chérin, le 16 novembre 1784, le certificat de noblesse alors requis pour le service militaire (1). Depuis 1816, il a été successivement nommé par le roi chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, lieutenant-colonel honoraire au corps royal du génie, commandant d'un bataillon de la garde nationale de Paris, et administrateur de l'école royale Polytechnique, où il professait l'art militaire;

2°. Grégoire-François-Louis du Hays, né le 27 octobre 1777, mort célibataire à Paris, le 19 décembre 1805;

3°. Jacques-Sylvain, dont l'article suit;

4°. Geneviève-Anne Hays, *dite* mademoiselle du Plessis, née le 1er juin 1771, vivante à Séès en 1826;

5°. Marie-Marguerite-Jeanne du Hays, né le 2 août 1773, demeurant avec sa sœur;

6°. Angélique-Eulalie du Hays, née le 11 février 1779. mariée, le 9 mai 1815, à Argentan, avec André-Marie *Prouvair de la Pommerie*, dont elle a des enfants.

(a) *Dennecey :* Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe de trois glands de chêne d'or; aux 2 et 3 d'azur, à trois cors de chasse d'or, liés d'argent.

(1) Voyez le *Recueil des certificats de Noblesse requis pour le service militaire*, en exécution de la décision de Louis XVI du 21 mai 1781, publié par M. du Prat-Taxis, in-8°, 1815, p. 208.

XII. Messire Jacques-Sylvain HAYS DES TOUCHES, chevalier, né le 25 novembre 1780, maire de la commune de Fay, arrondissement de Mortagne, a épousé 1°, par contrat passé à Sées, le 28 juin 1808, demoiselle Victoire-Marie-Adélaïde DE SAINT-AIGNAN, morte à la Crochetière le 6 février 1820, âgée de 33 ans, fille de messire Charles-André de Saint-Aignan, chevalier, seigneur du Vieuxpont, et de dame Marie de Saint-Aignan de la Bretèche; 2°, par contrat passé à l'Aigle au mois d'août 1823, demoiselle Charlotte-Alexandrine GRANT OU LE GRAND DU SOUCHEY (1), morte sans enfants à la Crochetière le 22 septembre 1825, âgée de 30 ans environ, fille de messire Charles-César Grant ou le Grand, chevalier, seigneur du Souchey, de Chalanges, du Jariez, d'Arry, etc., ancien mousquetaire de la garde du roi, et de dame Gratienne-Catherine Colas de la Grillière, dame du Pertuis. Du premier lit sont issus :

DE SAINT-AIGNAN : comme à la page 15.

GRANT OU LE GRAND : de gueules, à 3 couronnes d'or antiques.

1°. Eugène-Marie du Hays née à la Crochetière le 13 novembre 1809;
2°. Apolline-Marie du Hays, née le 27 mars 1811, morte à la Crochetière le 1er novembre 1818.

CINQUIÈME BRANCHE.

X. Messire Jacques-Guillaume HAYS, chevalier, seigneur de la Plesse, de la Sauvagère, etc., troisième fils de messire Charles Hays, IIe du nom, chevalier, seigneur de la Plesse, et du Plessis-en-Fay, et d'Anne-Renée Hays, dame de la Sauvagère, naquit en ce dernier lieu le 5 septembre 1711. Il entra au service en qualité de lieutenant au régiment de Luxembourg, en 1733; fit les campagnes d'Italie, de Bavière, de Bohême, d'Alsace, de Flandre et de Piémont, de 1733 à 1748, en qualité de lieutenant d'infanterie; fut nommé, en 1755, aide major des ville et château de Béthune, où deux ans plus tard un mariage acheva de le fixer, et fut créé, en 1759, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le maréchal de Broglie, alors colonel du régiment de Luxembourg, par un certificat daté du camp de Sastence, le 13 septembre 1743,

(1) La famille Grant ou le Grand est originaire d'Écosse, et n'est venue s'établir en Normandie qu'en 1359. (*Nobiliaire universel de France*, par M. de Saint-Allais, t. I, pp. 353 et suivantes.) Il paraît probable que cette famille et celle du Hays ont été amenées en France par la même cause.

conçu dans les termes les plus flatteurs, atteste que : « c'est de » son plein gré et par rapport à son peu de bien que M. de la » Plesse a refusé de prendre une compagnie et a désiré avoir la lieu» tenance des grenadiers. » Jacques-Guillaume Hays est mort à Béthune, en Artois, le 26 février 1794, à l'âge de 82 ans et demi. Décédé dans les cachots au plus fort de nos convulsions politiques, la révolution n'a pu lui ravir le respect et l'estime dont presque un siècle de vie sans tache l'avait environné, et il emporta dans la tombe les regrets de tous les gens de bien. Il avait épousé, par contrat passé devant les notaires de Béthune, le 31 janvier 1755, demoiselle Sabine-Françoise du Crocq, dame de Warlus, etc., née à Béthune le 7 janvier 1721, morte de suites de couches le 11 mars 1756, âgée de 35 ans, fille de feu Jean-Baptiste du Crocq, seigneur du Châtel, de la Houssoye, de Grismesnil, etc., avocat en parlement, et de feu dame Marie-Catherine de Froimantel (a). De ce mariage est né un fils unique, qui suit.

du Crocq : de gueules, à 2 chevrons d'argent.

XI. Messire Jacques-François-Joseph-Sylvain Hays, chevalier, seigneur de la Plesse, de Warlus, de Grismesnil, de Sallau, etc., né à Béthune le 17 février 1756, fut admis au collége Mazarin en 1767, puis dans les chevau-légers de la garde ordinaire du roi le 1er septembre 1771, et fut compris, le 1er janvier 1776, dans la réforme de ce corps. Par acte passé à Arras le 24 décembre 1785, il acquît de M. de Coupigny d'Ocoche, la terre à clocher de Sallau, située entre Lens et Douay, et fit les preuves nécessaires pour être admis dans le corps de la noblesse des états d'Artois, par devant MM. le comte de Lannoy de Caucourt, et le marquis de Verquigneul, commissaires nommés pour les recevoir. Il est décédé à Béthune le 14 avril 1787, à l'âge de 31 ans. Il avait épousé en cette ville, par contrat du 22 janvier 1782, demoiselle Marie-Françoise-Charlotte-Josephe Delevigne, dame du Mont-Éventé, née à Béthune le 5 mai 1764, morte au château du Mont-Éventé, paroisse de la Pugnoy, près Béthune, le 10 mars 1819, fille aînée de feu

Delevigne : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la grappe de raisin de pourpre, tigée et pamprée de sinople ; aux 2 et 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 ruses d'argent.

(a) *De Froimantel* : Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une fleur de lys d'or : au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules, qui est *de le Fel* ; aux 2 et 3 de sable ; à six besants d'or, qui est *de Vicq* ; sur le tout d'hermine, au lion de sable, qui est *de Froimantel*.

Charles-Antoine-François Delevigne, écuyer, seigneur du Mont-Éventé, du Petit-Brulle, etc., d'une famille du parlement de Flandre, originaire de Tournay, et de dame Henriette-Benoîte-Josephe Vallée (a). De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Jacques-Joseph-Marie, dont l'article suit ;
2°. Marie-Constance-Henriette-Charlotte Hays, née le 7 septembre 1785, mariée au Mont-Éventé, le 23 juin 1811, avec messire Valentin-Auguste-Joseph *de Foucauld* (b), d'une maison des plus considérables du Périgord, né à Lambras, près Bergerac, le 8 septembre 1783, reçu de minorité chevalier de Malte en la langue d'Auvergne le 29 avril 1784, fils puîné de feu messire François, vicomte de Foucauld, maréchal-de-camp, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de dame Jeanne-Françoise-Josèphe de Beaulaincourt de Marles (c). De ce mariage sont nées deux filles.

XII. Messire Charles-Jacques-Joseph-Marie du Hays, chevalier, seigneur de Sallau, de la Houssoye, de Warlus, etc., né à Béthune le 4 décembre 1782, créé le 19 mai 1825 chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Sous-préfet provisoire pour le roi de l'arrondissement de Béthune en 1815, il eut l'honneur d'y recevoir en cette qualité S. A. R. Mgr. le duc de Berri. Nommé, en 1824, membre de la chambre des députés pour le département du Pas-de-Calais, membre du conseil-général de ce département, ancien chef de bataillon de la garde nationale, etc., il a épousé, par contrat passé à Villers-au-Flos, près Bapaume, le 1er décembre 1806, mariage béni le lendemain par Mgr. Hugues-Robert-Jean-Charles de la Tour-d'Auvergne-Lauragais, évêque d'Arras, demoiselle Maximilienne-Élisabeth-Guislaine-Emmanuelle de Louverval*.

de Louverval : d'argent, à 5 fusées de gueules accolées en bande.

(a) *Vallée :* Écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la canette de sable ; aux 2 et 3 d'azur, à trois tierces d'or, au canton du même, chargé d'une étoile de gueules.

(b) *De Foucauld :* D'or, au lion de gueules.

(c) *De Beaulaincourt*, très-ancienne famille noble d'Artois : D'azur, à 2 lions léopardés, accroupis et acculés, ayant leurs queues passées en sautoir et surmontées d'une couronne, le tout d'or.

---

* FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

La famille de LOUVERVAL est ancienne en Artois. On la croit originaire du pays de Liége, et descendue d'un cadet de l'illustre maison *de*

née à Saint-Omer le 26 avril 1785, fille de messire Maximilien-Guislain, marquis de Louverval, chevalier, seigneur de Toutencourt, du Bachelin, de Villers-au-Flos, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine des cuirassiers, et ensuite enseigne au corps des cent suisses de la garde du roi, et de dame Marie-Josephe-Emmanuelle du Bois, dame de Percheval, de Nortpéene, de Lépinoy, etc. De ce mariage sont issus :

1°. Geoffroi-Marie-Alphonse-Auguste du Hays, né au Mont-Èventé le 2 juillet 1817;
2°. Yves-Maurice-Charles-Sylvain du Hays, né à Arras le 23 décembre 1820;
3°. César-Léonard-Marcel-Joseph du Hays, né le 4 septembre 1822, mort du croup, avec deux de ses sœurs, au château de la Buissière, près Béthune, le 15 avril 1824, et inhumé, ainsi qu'elles, dans le cimetière de la Pugnoy, autour de la tombe de leur aïeule paternelle;
4°. Emmanuel-Thérèse-César-Venant du Hays, né à Sailly-la-Bourse, près Béthune, le 18 mai 1825;
5°. Guillelmine-Isabelle-Agnès du Hays, née au Mont-Èventé le 21 janvier 1816;
6° Renée-Françoise-Emmanuelle-Gatienne du Hays, née le 18 décembre 1818, morte du croup le 5 avril 1824, dix jours avant son frère.

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

Hamal. Sans admettre comme un témoignage certain l'opinion de Paul et Adam Gélic, qui, dans leurs *Chroniques manuscrites de Cambray*, de l'an 1512 environ, soutiennent, d'après une conformité d'armoiries plus ou moins exacte, que les familles de Louverval, de Lalaing, d'Ennes, de Croisilles, de Cany, de Maucourt, de Haudion, de Fourvies, de Does, de Hérauguières, de Dadizèle, de Sémériès et de Rèvel, célèbres en Flandre, en Artois, en Cambrésis et en Hollande, sont toutes sorties d'une même souche; ce témoignage du moins confirme l'opinion avantageuse qu'on avait il y a plus de 300 ans sur l'origine de la maison de Louverval. Il existe deux terres de son nom; l'une, située près de Charleroy, fut portée par une fille de la maison de Hamal dans celle de la Marck, et était possédée, en 1792, par le chef d'une famille originaire du Poitou, dont le nom est *Flaveau*, et qui était connue sous celui de baron de Louverval de Froidmont. L'autre terre de Louverval est située près de Cambray, et appartient à la maison de *Coupigny*.

La maison de Louverval était divisée, au commencement du 16e siècle,

7°. Maximilienne-Anne-Thérèse-Lucienne du Hays, née le 7 janvier 1820, morte aussi du croup le 13 avril 1824, deux jours avant son frère ;

8°. Marguerite-Louise-Jéronime du Hays, née à Arras le 30 septembre 1823.

SIXIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

IX. Messire François HAYS, chevalier, seigneur du Bourg, second fils de Gilles Hays, écuyer, seigneur de Lozier, et de Marie de Villereau, habita d'abord Saint-Laurent de Beaumesnil, puis la ville de Sées, et mourut aux Chalonges, près cette ville, vers 1757. Il avait épousé 1°, par contrat passé sous seings privés le 11 mars 1701, et reconnu le 5 octobre suivant devant Lefrère et Dufrou, notaires royaux à Sées, demoiselle Anne-Charlotte HAYS, sa cousine de la première branche, décédée avant 1735, fille de Jacques Hays, écuyer, seigneur de Sacy, et de Françoise du Mesnil de Beaulieu, sa seconde femme ; 2°, avant 1747, demoiselle Marie ROCHER ; 3° N.... DE LA CHARERIE. François Hays n'eut point d'enfants de ces deux dernières femmes. Ceux du premier lit furent :

HAYS : comme à la page 1.

ROCHER : DE LA CHARERIE :

1°. César-Louis, dont l'article viendra ;

2°. Gilles-François Hays, seigneur du Bourg, qui habitait Bursart en 1744,

---

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

en deux branches dont on n'a pu découvrir la jonction, mais dont l'une, représentée à cette époque par Noël de Louverval, écuyer, époux de Marie *Lœuriot*, fille d'Antoine Lœuriot et de dame Marie Creton-Mauville, s'est éteinte en la personne de leur fille, Marie de Louverval, mariée, vers l'année 1540, avec Jean *le Carlier*, écuyer, seigneur des Fresnes, fils de Jean le Carlier, écuyer, et de Catherine le Carpentier. La seconde branche a pour premier auteur connu :

LŒURIOT : d'azur à 3 oiseaux, nommés *loriots* d'or.

I. Jean DE LOUVERVAL, écuyer, vivant vers la fin du 15ᵉ siècle. De son mariage avec damoiselle Marie DE BACQUEHEM, d'une très-ancienne maison des Pays-Bas, outre plusieurs enfants dont les noms sont ignorés, est né un fils nommé Claude, qui suit.

DE BACQUEHEM : d'or, fretté de gueules ; au franc canton de sinople, à la fasce d'or, chargée de trois merlettes de sable.

II. Claude DE LOUVERVAL, écuyer, qualifié, en 1547, seigneur et baron de la Prée, demeurait dans la ville de Pernes, en Artois, où il mourut au mois de novembre 1559. Il avait épousé, avant l'année 1529, demoiselle

et était, en 1766, capitaine dans les grenadiers royaux, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il mourut célibataire,

3°. Jacques du Hays;

4°. N... Hays, né à Saint-Laurent de Beaumesnil en 1717. Il servait, en 1745, dans le régiment de Bellefond, cavalerie;

5°. N.... Hays de Château-Renaud;

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

DE ROULLIER : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de 2 croissants de sable, et en pointe d'une fleur de lys nourrie du même.

Jeanne DE ROULLIER, fille de Jean de Roullier, écuyer, de la même ville de Pernes, et de dame Sara Patoul, dite Patoulet. De ce mariage vinrent :

1°. Maître Nicole de Louverval, dont on ignore la destinée;

2°. Jacques, qui a continué la descendance;

3°. Charles de Louverval, écuyer, décédé célibataire avant 1572;

4°. Marie de Louverval, alliée avec Frédéric *de la Fosse*, écuyer, sieur du Pouvillon, bailli de la Bassée, fils d'Anselme, *dit* Lancelot de la Fosse, écuyer, sieur du Pouvillon, et de dame Jeanne de Torques, *dite* Herpin, dont il y a eu postérité;

5°. Isabeau de Louverval, alliée, avant l'année 1588, avec Jacques *de Bonmarché*, écuyer, demeurant à Douay;

6°. Marguerite de Louverval, morte sans alliance en mars 1572.

D'ANNEUX : d'or, à 3 croissants de gueules.

III. Noble homme Jacques de LOUVERVAL, écuyer, seigneur du Bachelin et de Givenchy, fiefs situés, le premier au village de Pressy, et le second à ceux de Diéval et d'Ourton, près de Pernes, mourut vers l'année 1578. Il avait épousé, par contrat du 9 mai 1572, demoiselle Catherine D'ANNEUX, fille et héritière de Jérôme d'Anneux, écuyer, sieur de Talma, gouverneur de la citadelle de Cambray, et de dame Marguerite le Mairesse. En 1579, Catherine d'Anneux a épousé, en secondes noces, Jérôme de Hérauguières, écuyer, fils de Maximilien de Hérauguières, écuyer, et de dame Jeanne de Sivry-Buath. Elle avait eu de son premier mari :

1°. Philippe Ier, qui suit;

2°. Jacques de Louverval, écuyer, qui demeurait à Cambray en 1602.

LOPPÉ : écu en bannière, échiqueté d'argent et de gueules.

IV. Noble homme Philippe DE LOUVERVAL, Ier du nom, écuyer, seigneur du Bachelin et de Givenchy, né vers 1575, et domicilié à Cambray, épousa, par contrat du 7 janvier 1598, demoiselle Jeanne LOPPÉ, fille de messire Jean Loppé, baron de Macle, et de dame Béatrix du Rœux. Leurs enfants furent :

1°. Jean-Baptiste de Louverval, écuyer, sieur du Bachelin, mort célibataire;

6°. Anne Hays, alliée 1°, par contrat passé sous seings privés le 11 octobre 1747, et reconnu le 24 du même mois devant Olivier, notaire royal à Sainte-Scholasse, avec Henri *Bourgoing*, seigneur de l'Écluse, fils de feu Jacques Bourgoing, officier-porte-manteau du prince de Condé; 2°, avec messire François *de Maurey*, chevalier, mort à Essey le 3 mars 1780. Anne Hays est décédée sans enfants, au même lieu le 23 septembre 1790, âgée de 85 ans environ;

7°. N.... Hays, dite *mademoiselle de Château-Renaud.*

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

2°. Philippe II, qui a continué la descendance:

3°. François de Louverval, écuyer, vivant en 1630.

V. Noble homme Philippe DE LOUVERVAL, II° du nom, écuyer, sieur du Bachelin et de Givenchy, décédé avant l'année 1661, avait épousé, par contrat du 6 juin 1636, damoiselle Barbe DE CRETON, morte en 1657, fille d'Arnould de Creton, écuyer, d'une famille d'ancienne chevalerie, et de dame Denise de Monstreuil ou Montchevrel. De ce mariage vinrent un fils et trois filles :

DE CRETON : de gueules, à 3 lions issants d'or.

1°. Jean-Philippe, dont l'article suit;

2°. Jeanne de Louverval, qui vivait en 1650;

3°. Marie-Élisabeth de Louverval, qui vivait à la même époque;

4°. Marguerite de Louverval.

VI. Noble homme Jean-Philippe DE LOUVERVAL, écuyer, seigneur du Bachelin, de Givenchy, de Ploich, etc., lieutenant d'infanterie allemande au service d'Espagne, mourut au château de Villers-au-Flos, le 24 février 1689, âgé d'environ 49 ans. Il avait épousé, par contrat du 30 juillet 1661, demoiselle Claire DES PLANCQUES, fille et héritière de Pierre des Plancques, écuyer, seigneur de Villers-au-Flos, et de Cappy, en Picardie, et de Marie le Quieu. De ce mariage sont provenus :

DES PLANCQUES : d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'un croissant d'argent; à la bordure dentelée de gueules.

1°. Jean-Baptiste de Louverval, écuyer, né vers 1665, mort célibataire au château de Villers-au-Flos le 1er mai 1685;

2°. Louis-Joseph de Louverval, écuyer;

3°. Pierre-François, qui a continué la descendance;

4°. Jeanne-Claire de Louverval, dite *mademoiselle du Bachelin*, née vers 1665, morte sans alliance le 5 septembre 1745;

5°. Marie-Thérèse de Louverval, née vers 1675, décédée aussi sans avoir été mariée, le 6 avril 1693.

X. Messire César-Louis HAYS, chevalier, seigneur du Bourg, né vers 1718, décédé à Saint-Laurent de Beaumesnil le 1er août 1766, avait épousé 1°, vers 1746, demoiselle Anne-Françoise DE LA VALLÉE, d'une ancienne famille de l'élection de Bernay, fille du seigneur de Saint-Laurent du Tancemont, près Montreuil-Largilé, morte vers 1750; 2°, par contrat passé devant Guillaume le Maistre,

DE LA VALLÉE : d'argent, à 3 croissants de sable.

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

VII. Pierre-François DE LOUVERVAL, chevalier, seigneur de Villers-au-Flos, du Bachelin, etc., né au château de Villers-au-Flos, le 7 décembre 1673, fut, l'an 1689, l'un des 60 gentilshommes nommés par le roi pour être élevés au collége Mazarin, à Paris. Les preuves pour son admission furent faites par devant M. d'Hozier, et il fut mainteuu dans sa noblesse par jugement de M. Bignon, intendant en Picardie, du 1er septembre 1703. Pierre-François de Louverval est décédé en son château de Gonnelieu, près Cambray. Il avait épousé, par contrat du 7 octobre 1712, demoiselle Maximilienne DE MANESSIER, morte au même château le 28 juillet 1772, fille de messire Michel de Manessier, chevalier, seigneur de Guibermesnil, de Maison-Rolend, de Meurisset, etc., ancien capitaine de cavalerie, et de dame Catherine de Villers-Rousseville. Leurs enfants furent :

DE MANESSIER : d'argent, à 3 hures de sanglier de sable.

1°. Pierre-Maximilien, dont l'article suit,

2°. François de Louverval, né le 20 décembre 1714, mort jeune;

3°. François-César de Louverval, né le 27 février 1719, mort en bas-âge;

4°. François-Michel de Louverval, chevalier, seigneur de Gonnelieu, de Bertrix, de Fervac, etc., né au château de Villers-au-Flos le 30 octobre 1724, marié, par contrat du 25 avril 1778, avec demoiselle Adrienne-Antoinette *de Wasservas*, fille de messire Evrard, baron de Wasservas, et de dame Philippe-Sabine-Dominique-Ursule de Saint-Waast, dame d'Happlincourt, près Bapaume. François-Michel de Louverval est décédé sans enfants en son château de Gonnelieu vers 1802;

5°. Marie-Maximilienne-Éléonore de Louverval, née le 19 décembre 1715, morte sans alliance;

6°. Maximilienne-Thérèse-Josèphe de Louverval, née au château de Villers-au-Flos le 11 juillet 1717, décédée au Cateau-Cambrésis le 18 avril 1755. Elle avait épousé, par contrat passé au château de Gonnelieu, le 5 mars 1742, messire Charles-Marie *de Carondelet*, chevalier, seigneur de Beaudégnies et de Capelle, près du Quesnoy, en Hainaut, fils de messire Charles-Nicolas, baron de Carondelet et de Potelles, chevalier, et de dame

notaire royal à Essey, le 27 mars 1752, demoiselle Marie-Jeanne DE GUEROULT, morte à Essey le 17 juin 1813, âgée de près de 85 ans, fille de feu Louis-Auguste de Gueroult, écuyer, seigneur de la Giroudière, (d'une ancienne famille de Normandie, maintenue lors de la recherche de Montfaut), et de feu dame Marie-Marguerite de Barville (a), de la paroisse des Ventes-de-Bourse, près le Mesle-sur-Sarthe. César-Louis Hays a eu pour enfants:

DE GUEROULT : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 glands de sinople, les 2 en chef affrontés.

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

Anne-Thérèse-Robertine d'Esclaibes, dame de Bantouzel, en Cambrésis, dont la postérité subsiste en 1826;

7°. Jeanne-Claire-Michelle de Louverval, née le 19 mai 1721, } mortes sans
8°. Catherine-Marguerite de Louverval, née le 26 avril 1723, } alliances.

VIII. Messire Pierre-Maximilien de LOUVERVAL, chevalier, seigneur de Villers-au-Flos, de Sars-lès-Bois, du Bachelin, de Givenchy, etc., né au château de Villers le 21 décembre 1713, fut admis au collége Mazarin le 16 août 1724, et reçu dans le corps de la noblesse des états d'Artois, pour sa terre de Sars-lès-Bois, le 31 décembre 1752, et mourut à Villers le 2 avril 1803. Il avait épousé au château de Vaulx près Bapaume, le 27 janvier 1750, demoiselle Isabelle-Marguerite-Guislaine DE FRANCE, née vers l'année 1726, décédée le 9 février 1796, fille de messire Charles-Alexandre de France, chevalier, marquis de Noyelles-Wion et de Vincly, vicomte d'Eps, baron de Vaulx, seigneur de Buire-au-Bois, d'Henninel, etc., et de dame Isabelle-Marguerite de la Haye, comtesse d'Hézecques, d'une famille alliée aux plus illustres maisons de France et des Pays-Bas. De ce mariage est issu un fils unique qui suit.

DE FRANCE : fascé d'argent et d'azur, les fasces d'argent chargées de 6 fleurs de lys de gueules, posées 3, 2 et 1.

IX. Messire Maximilien-Guislain, marquis DE LOUVERVAL, chevalier, seigneur de Villers-au-Flos, de Toutencourt, du Bachelin, etc., né le 5 avril 1757, fut successivement mousquetaire du roi le 1[er] février 1767, capitaine au régiment des cuirassiers le 3 juin 1779, enseigne de la compagnie des cent suisses de la garde du roi et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, les 1[er] février et 16 mars 1788. Il a été créé *marquis de Louverval*, par lettres patentes données à Versailles en septembre 1786,

---

(a) *De Barville*, famille d'ancienne chevalerie, maintenue lors de la recherche de Montfaut, en 1463 : D'argent, à deux bandes de gueules.

Du premier lit :

1°. N.... Hays de Saint-Laurent, mort au service dans les colonies, et sans alliance, vers 1776, âgé de 28 ans environ ;

2°. Un autre enfant, mort jeune ;

Du second lit :

3°. Pierre-César, *chevalier du Hays,* né à Saint-Laurent de Baumesnil le 15 février 1753, lieutenant-colonel d'infanterie, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Émigré en 1791, il a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, dans le corps des chasseurs nobles à pied. Il est maire de la ville d'Essey en 1826, et n'est pas marié ;

4°. Jacques-Philippe Hays, seigneur de la Livraye, né en 1754, mort célibataire à Saint-Laurent de Beaumesnil, vers 1775 ;

5°. Jacques Hays, mort jeune après l'année 1766 ;

6°. Jean-Baptiste, dont l'article suit ;

7°. N.... Hays, frère jumeau du précédent, né le 15 décembre 1763, mort en bas-âge ;

8°. Charles-François Hays, né en mars ou avril 1766, mort jeune ;

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

portant érection en marquisat de la terre de Nortpéenne, en Flandre, sous le nom de Louverval, et créé *baron* du même nom, par lettres-patentes du 9 mars 1810, confirmées le 24 février 1816. Le marquis de Louverval a épousé, par contrat passé à Saint-Omer, le 4 mai 1784, demoiselle Marie-Josephe-Emmanuelle du Bois, dame de Percheval, de Nortpéenne, de Lépinoy, etc., née le 1er février 1761, fille de Théodore-Emmanuel-Joseph du Bois, écuyer, seigneur des mêmes lieux; décédé le 10 janvier 1783, et de dame Marie Josèphe Élisabeth Quarré de Boiry, morte le 24 mars 1800. Le marquis et la marquise de Louverval émigrèrent en 1791 ; ils se retirèrent plus tard en Angleterre, dans le comté d'Essex, après que le 1er eut fait les campagnes dans l'armée de Bourbon. Ils ne rentrèrent en France qu'en 1801. De leur mariage sont issus :

DU BOIS DE PERCHEVAL : coupé, au 1 échiqueté de gueules et d'or; au 2 de sinople.

1°. Hippolyte-Guislain-Michel, dont l'article suit ;

2°. Alphonse-Louis-Guislain de Louverval, chevalier, né à Saint-Omer le 7 février 1791, auditeur au conseil-d'état en 1811, nommé sous-préfet d'Évreux en 1812, mort célibataire au château de Villers le 30 avril de la même année ;

9°. Marie-Françoise Hays, née le 31 juillet 1756, religieuse en l'abbaye royale d'Essey, morte le 11 février 1791;

10°. Marie-Josèphe Hays, née le 16 mai 1758, religieuse en la même abbaye royale, morte à Essey le 22 octobre 1825;

11°. Louise-Françoise-Madelaine Hays, née le 22 novembre 1760, religieuse en l'abbaye royale d'Estival, près le Mans, retirée et vivant en cette ville en 1826;

12°. Plusieurs autres enfants, morts en bas-âge.

XI. Messire Jean-Baptiste Hays, chevalier, seigneur du Bourg, de Lozier, etc., né jumeau à Saint-Laurent de Beaumesnil le 15 décembre 1763, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien officier au corps royal de l'artillerie des colonies, émigré en 1791, à son retour de la Martinique, il fut attaché au parc de l'armée de Condé jusqu'au licenciement définitif, devenu chef de bataillon, lieutenant de roi en non activité, et demeurant à Bapaume en 1826. Il a épousé, par contrat passé en cette ville le 6 novembre 1819, demoiselle Marguerite-Marthe-Josèphe de Rosières, née à Bapaume le 4 mai 1774, fille unique de feu messire

de Rosières : d'azur, au lion d'or; au chef du même, chargé de 2 molettes d'éperon de sable.

FRAGMENT SUR LA FAMILLE DE LOUVERVAL.

3°. Maximilienne-Élisabeth-Guislaine-Emmanuelle de Louverval, mariée, le 1er décembre 1806, avec messire Charles-Jacques-Joseph-Marie *du Hays*, chevalier; (*Voyez* p. 21);

4°. Adélaïde de Louverval, née et morte les 1er et 19 septembre 1788.

X. Marie-Hippolyte-Guislain de Louverval, chevalier, né à Saint-Omer le 1er août 1786, ancien officier de hussards, retiré du service et pensionné du roi, a perdu la moitié des pieds dans la campagne de 1806. Il n'est pas encore marié.

Armes : *D'argent, à cinq fusées de gueules accolées en bande.* Couronne de marquis. Supports : deux griffons. Cimier : un sanglier passant.

On peut consulter sur la maison de Louverval, J. le Carpentier, *Histoire de Cambray et du Cambrésis*, Leide, 1664, in-4°, t. I, pp. 72 et 88, et t. II, pp. 366, 453, 644, 742 et 861; — le *Nobiliaire de Picardie*, format atlas, recueilli par N... de Villers de Rousseville, sur la recherche faite par M. Bignon, intendant de cette province, vers le commencement du 18e siècle; et d'autres ouvrages.

Martial de Rosières, chevalier, d'une famille noble originaire de Gascogne, officier au corps royal de l'artillerie, et de dame Marie-Angélique-Adélaïde-Josèphe Prévost, veuve en secondes noces de messire N.... d'Agulhac de Soulages, ancien capitaine au régiment d'Anjou, infanterie. M. du Hays n'a point d'enfants de ce mariage.

L'opinion générale que la maison du Hays, dont on vient de rapporter la généalogie, est originaire de l'Écosse, acquiert une nouvelle force, si on considère les évènemens qui ont pu amener et fixer en France des individus de la famille écossaise de ce nom (1). Selon Bayle (2) et l'abbé Aubert de la Chesnaye des Bois (3), des branches de la maison de Hay, « *se sont répandues non-seulement en* » *Écosse et en Angleterre, mais aussi en France et principalement* » *dans la* Normandie. » Or, il n'existe dans cette dernière province aucune famille à laquelle cette assertion puisse mieux s'appliquer qu'à celle dont on s'occupe.

Buchanan qui s'étend beaucoup sur la maison *Hay*, (4) et après lui le P. d'Orléans (5) rapportent que, vers 1306, Robert Bruce, Ier du nom, roi d'Écosse, ayant été vaincu par Édouard Ier, trois de ses frères eurent la tête tranchée, une des sœurs et la comtesse de Buckam, furent enfermées dans de fortes cages de bois suspendues à des tours (6), et sir Simon Frazer, beau-père de Gilbert Hay, se retira en France (7), et que, « *les seuls Gilbert* Hay, *et Mil-* » *colombo de Lennox, noms que l'histoire est d'autant plus obligée* » *de conserver à la postérité que le caractère d'amis est plus rare,* » *s'attachèrent à sa destinée.* »

---

(1) *Georgii Buchanani, opera omnia*, 1725, in-4°. — *Rerum Scoticarum historiæ*, in-8°, lib. 6, cap. 32 et 33, p. 182.

(2) *Dictionnaire historique*, art. Hai, note B, édition de 1715, t. II, p. 376.

(3) *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, art. Hay, t. VII, p. 727.

(4) *Georgii Buchanani, opera omnia.* — *Rerum Scoticarum historiæ*, lib. 8, cap. 30, t. I, p. 251.

(5) *Histoire des Révolutions d'Angleterre*, in-12, t. I, p. 399.

(6) *Encyclopédie méthodique*, Histoire, art. Bailleul, et art. Stuart, t. I, p. 524, et t. V, p. 151.

(7) *The British Compendium*, in-8°, 1725, t. II, p. 288.

En 1332, dit le P. Daniel (1), « *David Brus, (2e du nom), se sau-* « *vant en France avec sa mère, le roi Philippe de Valois les reçut* « *très-bien et leur assigna pour demeure Château-Gaillard, place* « *d'une situation très-agréable sur la Seine, à quelques lieues au* « *dessus de Rouen.* »

Plus tard sir Guillaume Hay fut fait prisonnier avec ce David Bruce à la bataille de Durham, et il perdit la vie, ainsi que presque tous les gentilshommes de son nom, en 1333, à la bataille de Duplin. En 1357, un autre Guillaume Hay, fils du précédent, fut un des otages pour la rançon de ce même roi (2).

Jean Cumaing, comte de Bucquam, commandait, en 1302, l'armée écossaise avec son cousin Simon Frazer, qui ne laissa que deux filles, dont l'une, Marie, épousa, vers 1340, sir Gilbert Hay, ancêtre des marquis de Tweedale (3) ; l'autre épousa sir *Malcolm Fleemming.*

On lit dans une sentence de noblesse de l'élection d'Artois rendue le . . . ., en faveur de la maison de *Grenet*, et l'abbé Douay rapporte (4) que « *Bauduin Grenet, qui vint s'établir en* « *Artois, était fils puîné de Jean Cumaing, comte de Bucquam, gou-* « *verneur et chancelier du royaume d'Écosse en* 1298 : *on ignore ce* « *qui l'engagea à quitter son pays et à changer de nom.* » Il est impossible de ne pas être frappé de la similitude de conduite qui a dû exister entre le fils du comte de Bucquam et le gendre de Simon Frazer, qui étaient étroitement unis par les liens du sang et de l'amitié.

Le dévouement sans bornes de la famille Hay aux maisons de Bruce et de Stuart, s'explique facilement par les alliances qui unissaient ces deux maisons. Hugues Hay, baron de Lockerrit, père de Gilbert Hay, avait épousé, vers 1270, la sœur du roi Robert Bruce, 1er du nom ; et ensuite sir Thomas Hay, de la branche des comtes d'Errol, épousa Élisabeth, fille du roi Robert Stuart, IIe du nom, mort le 19 avril 1390, et fils de Marie Bruce (5).

---

(1) *Histoire de France*, in-4°, 1720, t. III, p. 412.

(2) *The British Compendium*, pp. 96 et 112. — *Buchanani*, id., lib. 9, cap. 7, p. 276.

(3) *The British Compendium*, p. 288.

(4) *Histoire généal. de la maison de Béthune-Hesdigneul*, in-fol., 1783, p. 17.

(5) *The British Compendium*, in-8°, 1725, pp. 95 et 112.

Enfin la maison de Bruce était une de celles qui passèrent en 1066, de la Normandie dans la Grande-Bretagne avec Guillaume le Conquérant (1), ce qui dut ramener de préférence dans cette province les seigneurs écossais du parti des Bruce contraints à s'expatrier.

Les Écossais apportaient d'ailleurs depuis long-temps en France le tribut de leurs services, et y jouissaient d'une estime méritée, puisque la première compagnie des gardes-du-corps du roi, formée par Charles VII, vers 1450, fut composée d'hommes de leur nation, et qu'il est probable que dès le règne de saint Louis ils avaient déjà rendu de grands services à la France. Il est donc indubitable que plusieurs d'entre eux dûrent se fixer en France à diverses époques, et rien n'est plus probable que la réalité de l'origine écossaise de la maison qui fait l'objet de la généalogie précédente (2).

On doit encore faire remarquer que les prénoms de Guillaume, de Simon, de Robert, etc., et que la qualité de chevalier étaient à la fois communs dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles, aux *Hay* de l'Écosse, et aux *Hays* de la Normandie, et qu'une légère différence dans l'orthographe actuelle du nom, et une diversité d'armoiries ne sauraient être un indice suffisant pour faire révoquer en doute l'identité de ces deux familles, puisque, jusqu'à l'ordonnance d'Amboise, du 26 mars 1555, les gentilshommes ont été en possession de changer de noms et d'armes sans la permission du prince (3).

---

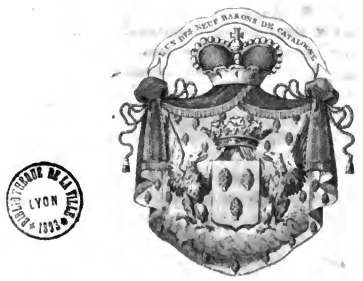
(1) *The British Compendium*, in-8°, 1725, p. 281.

(2) *Voyez* le P. Daniel, *Histoire de la milice française*, 1721, in-4°, t. II, p. 117; et Ch. Boullier, *Histoire des divers corps de la maison militaire des rois de France*, 1818, in-8°.

(3) *Voyez* Sainte-Palaye, *Mémoire sur la Chevalerie*, partie IV, p. 298; et la Roque, *Traité de la Noblesse*, chap. 72, p. 328.

DE PINS,

BARONS DE PINOS, *en Espagne*, et en cette qualité L'UN DES NEUF BARONS DE CATALOGNE; SEIGNEURS DE PINS, DE MONTBRUN, DE LA BASTIDE, DE MONSEGON, BARONS DE CAUCALIÈRES et DE ROQUEFORT; SIRES DE TAILLEBOURG, SEIGNEURS DE MONHURT, DE MONCRABEAU, DE CALIGNAC, DE MONTCASSIN, DE VERTEUIL, etc., *en Languedoc* et *en Guienne.*



ARMES : *De gueules, à 3 pommes de pin d'or.* Couronne ducale. Supports : deux aigles. L'écu environné d'un manteau de gueules, frangé d'or, semé intérieurement de pommes de pin du même, et sommé d'une couronne princière fermée. Légende : L'UN DES NEUF BARONS DE CATALOGNE.

La maison DE PINS, titrée l'*un des neuf barons de Catalogne,* honorés par Charlemagne du titre de *princes,* tire son origine, ainsi que celle DE MONCADE, sénéchaux héréditaires de Catalogne et grands-maîtres des royaumes d'Aragon et de Valence, de l'illustre maison DE THANN-WALDBOURG, sénéchaux et grands-maîtres héréditaires de l'Empire, l'une des plus anciennes dynasties princières souveraines de l'Allemagne. Cette origine, constatée par le témoignage des historiens allemands et espagnols, a été plusieurs fois diplomatiquement reconnue par les princes de Waldbourg, comme chefs de la branche aînée de ces trois maisons.

EGA, que les historiens s'accordent à dire issu de race royale, et que la maison de Waldbourg reconnaît pour son premier auteur, fut maire du palais de Neustrie et régent de ce royaume pendant la minorité de Clovis II. Il mourut à Clichy, en 640 selon D. Plancher, ou 641 selon D. Bouquet, laissant trois fils et une fille :

1°. Archambauld, (*Erembaldus*), qui suit;

2°. Adobalde, duc de Douay, seigneur de Marchiennes, qui fut assassiné par les frères de sa femme, sainte *Richtrude*, fille d'Ernold, comte de Gothie, et de Lichia. Il en avait eu deux fils et trois filles :

- *A*. Mauronte, duc de Douay, mort abbé le 5 mai 701;
- *B*. Ursin;
- *C*. Sainte Eusèbie, } abbesses de Marchiennes;
- *D*. Sainte Glossine, } abbesses de Marchiennes;
- *E*. Adaissinde;

3°. Sigefroy, comte de Ponthieu, époux de sainte *Berthe*, et père de :

- *A*. Gertrude, } qui furent religieuses ainsi que leur mère;
- *B*. Théodite, } qui furent religieuses ainsi que leur mère;
- *C*. Emma, qui épousa Warveli, roi des *Anglo-Saxons;*
- *D*. Geda, } mortes jeunes;
- *E*. Gesla, } mortes jeunes;

4°. N...., épouse d'un seigneur puissant, nommé *Hermenfroy*.

Archambauld DE WALDBOURG, parent de Dagobert par sa mère, fut maire du palais des trois royaumes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, et mourut après l'année 666. (*Catalogue des Grands-Maîtres de France, par le Feron,* Paris, 1690, in-fol.) La statue d'Archambauld est, suivant les conjectures de M. de Mautours, dans le parvis de l'église métropolitaine de Notre-Dame, à Paris, et ce savant ajoute qu'elle a été mal-à-propos prise pour celle du dieu Esculape. (*Hist. de l'Académie des Inscriptions,* édition in-12, t. II, pp. 450, 451.) Archambauld de Waldbourg avait eu deux femmes, 1° N....; 2° *Leutsinde.* Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Leudesie, maire du palais sous Thierri III, mis à mort par ordre d'Ebroin en 676. Il avait épousé N...., de la race de Sigismond, roi de *Bourgogne,* avec laquelle il fut la tige des maisons D'AUTRICHE-HABSBOURG, DE LORRAINE et DE BADE;

Du second lit :

2°. Babo, mentionné ci-après.

Babo DE WALDBOURG, comte de Thann et de Winterstetten vers 680, tué au combat livré à Feilenfurst, contre Charles Martel en 727, avait reçu le baptême par les mains de saint Furcy. Il laissa trois fils :

1°. Mangold Ier, auteur de la maison princière DE WALDBOURG; *

---

* FRAGMENT SUR LA MAISON DE WALDBOURG.

La maison princière et souveraine DE WALDBOURG est une des plus illustres de l'Allemagne par son ancienneté et les hommes célèbres qu'elle a produits, soit dans le commandement des armées impériales, soit comme princes de l'église ou de l'empire, et elle joint aux avantages politiques l'éclat des plus grandes alliances, au moyen desquelles elle tient à toutes les maisons régnantes de l'Europe.

Cette maison ayant possédé de toute ancienneté la charge de grand-sénéchal (*Erztruchsess*) de l'empire, sous les empereurs de la maison de Souabe, et ensuite la charge de sénéchal (*Truchsess*) de l'empire, mais en fief de l'électeur de Bavière, qui était archi-sénéchal, est vulgairement connue sous le nom de cette charge, mais on ne doit pas la confondre avec plusieurs familles *de Truchsess*, qui toutes, quoique très-anciennes et très-illustres, ne peuvent pas aller de pair avec la maison souveraine de Waldbourg. Telles sont les *Truchsess* de *Pommersfelden*, de *Baldersheim*, de *Hennenberg*, de *Hoffingen*, de *Weldersswald*, de *Wetzhausen*, de *Rhinfelden*, de *Diessenhoffen*, d'*Eggenmuhl*, de *Gronsperg*, de *Kybourg*, de *Kulenthal*, de *Raperswil*, de *Reineck*, de *Rhingingen*, de *Sigmaringen*, de *Valdeck* et de *Wolhausen*.

Eberhard de Waldbourg a été le premier prévôt du monastère libre et immédiat de Marchenthal, où il est mort en odeur de sainteté le 15 des calendes de mai 1079, et où il est encore invoqué sous le nom du *bienheureux Eberhard*.

Au rapport de Conrad d'Ursperg (p. 530 de sa Chronique), et d'après une charte conservée aux archives de l'abbaye de Weissenau, l'empereur Frédéric II, partant en 1221 pour l'Italie, laissa en dépôt au château de Waldbourg, entre les mains du comte Eberhard, *dit* le Généreux, la couronne et tous les ornements impériaux, et confia à Conrad, frère d'E-

2°. **Guillaume-Raimond, *Dapifer* (ou *Truchsess*), auteur de la maison DE MONCADE, sénéchaux héréditaires, puis vice-rois de Catalogne, et grands-**maîtres héréditaires des royaumes d'Aragon et de Valence, maison qui ne le cédait à aucune autre de l'Espagne en puissance et en illustrations politiques, et dont le nom s'est glorieusement associé à tous les grands souvenirs de cette monarchie. Elle s'est divisée en trois branches principales. L'aînée, devenue souveraine de la vicomté DE BÉARN par le mariage con-

---

MAISON DE WALDBOURG.

berhard, la garde et l'éducation de son fils, qui régna dans la suite sous le nom de Henri VII.

Henri Truchsess de Waldbourg, fils du comte Eberhard le Généreux, accompagna l'infortuné Conradin, en 1267, dans son expédition de Naples, ramassa le gant et l'anneau que ce malheureux prince lui jeta de l'échafaud le 29 octobre 1268, et les porta à Pierre, roi d'Aragon, légitime héritier de Conradin. Pierre, pour récompenser Henri de Waldbourg, lui permit de joindre à ses armoiries celles de la maison de Souabe, dont Conradin était le dernier rejeton, et cette concession honorable s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la maison de Waldbourg.

Cette maison a formé un grand nombre de branches que Mathieu de Pappenheim a rapportées dans onze tables généalogiques. Les chefs de toutes les branches existantes ont été élevés à la dignité de princes de l'empire le 21 mai 1803, par l'empereur des Romains François II. Ce monarque proposa à la diète de leur accorder deux voix viriles dans le collége des princes, outre les voix curiales dont ils jouissaient déjà dans le même collége, sur les bancs des comtes. Toutes les possessions de la maison de Waldbourg furent alors érigées en une seule principauté, laquelle a une surface de 37 lieues et demie carrées et 28,000 habitants.

On va donner ici une analyse des diverses branches de la maison de Waldbourg, en renvoyant pour les faits historiques, que le défaut d'espace ne nous permet pas de rappeler, au savant travail de Mathieu de Pappenheim, que nous avons déjà cité plus haut.

XIX. Jean II, comte DE WALDBOURG, gouverneur de la Haute-Souabe, décédé en 1419, issu au XIXe degré d'Ega, chef de la maison de Thann-Waldbourg, et fils du comte Eberhard III, Truchsess de Waldbourg, et d'Agnès, duchesse de Teck, était un puîné de la branche des barons de Trauchbourg, dont le dernier rejeton, Otton de Waldbourg, fut tué à la bataille de Sempach en 1386. Cette branche avait donné un archevêque de

tracté, en 1170, entre Guillaume de Moncade et Marie, vicomtesse de Béarnet de Gavarret, sœur et héritière du vicomte Gaston, a donné plusieurs princes guerriers, qui ont gouverné la vicomté de Béarn jusqu'en 1290, et ont su par leurs exploits faire respecter leur autorité par les peuples voisins et même par les rois d'Angleterre. (*Art. de vérifier les Dates*, nouv. édit. in-8°, Paris, 1819, t. IX, p. 256.) C'est de cette branche aînée, comme l'observe M. de Marca, que descendait par une longue suite de gé-

---

Salzbourg en 1200, et un évêque de Constance en 1248. Deux autres rameaux sur lesquels la branche du comte Jean II avait l'aînesse, et connus sous les dénominations de *barons* DE WARTENHAUSEN et DE KOHRDORF, s'étaient également éteints vers la fin du quatorzième siècle. Le comte Jean II avait épousé 1° Élisabeth DE HABSBOURG, fille de Jean, comte de Habsbourg-Lauffenbourg; 2° Catherine DE CILLI, cousine-germaine de Barbe de Cilli, épouse de l'empereur Sigismond, et fille de Jean, comte de Cilli, et de Marguerite, comtesse de Montfort. Elle lui apporta en dot cinq villes avec leurs dépendances, savoir, Waldsée, Riedlingen, Sulgau, Mengen et Munderkingen; 3° Madelaine, comtesse DE MONTFORT; 4° Ursule, comtesse D'ABENSBERG-TRAUN. Ses enfants furent :

DE HABSBOURG : d'or, au lion contourné et couronné de gueules.

DE CILLI : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or; aux 2 et 3 d'argent, à 2 fasces de gueules.

DE MONTFORT : d'argent, au gonfalon de gueules, appendu à 3 annelets d'or.

D'ABENSBERG : de gueules, au cheval effaré et contourné d'argent, bridé de sable.

1°. Jacques, dont l'article viendra;

2°. Eberhard de Waldbourg, comte de Sonnenberg, décédé en 1479, laissant de Cunégonde *de Montfort*, son épouse, fille de Guillaume, comte de Montfort, et de Cunégonde d'Heiligenberg :

A. Eberhard de Waldbourg, comte de Sonnenberg, mort en 1483. Il avait épousé Anne, comtesse *de Furstenberg*, dont il eut deux filles:

a. Cunégonde de Waldbourg, femme de Bernhard, comte *d'Eberstein*;

b. Marguerite de Waldbourg, épouse de Rodolphe, comte *de Sulz*;

B. Jean de Waldbourg, comte de Sonnenberg, décédé en 1510, laissant d'Anne, comtesse *de Salm*, son épouse :

a. Apollonie de Waldbourg, femme de Georges, *Truchsess de Waldbourg-Wolfegg*;

b. Catherine de Waldbourg, femme d'Urich, comte *d'Helfenstein*;

c. Marie de Waldbourg, abbesse de Popparden;

d. Félicité de Waldbourg, religieuse;

C. André de Waldbourg, comte de Sonnenberg en 1511, époux de Marguerite, comtesse *de Stahrenberg*, veuve d'un comte de Schaumbourg, et père de :

nérations Jeanne, reine de Navarre et princesse de Béarn, l'une des aïeules du roi Louis XIV. (*Marca Hispanica*, fol. 245, art. 12.) La branche de Moncade-Béarn comptait parmi ses alliances celles qu'elle avait contractées avec les maisons *de Comminges, de Castelviel, de Provence, de Haro-Biscaye, de Bigorre, de Savoie, d'Aragon, d'Angleterre* et *de Foix*. Ce fut dans cette dernière maison que passa la vicomté de Béarn en 1290. La seconde branche, *dite des seigneurs, comtes* puis *marquis* D'AYTONA, DE LA

MAISON DE WALDBOURG.

a. Adrien I de Waldbourg, } morts jeunes;
b. Adrien II de Waldbourg, }
c. Sibylle de Waldbourg, mariée avec Guillaume, *Trüchsess de Waldbourg-Trauchbourg*, comte de Friedberg;

D. Otton de Waldbourg, comte de Sonnenberg, évêque de Constance, décédé en 1491;

E. Barbe de Waldbourg, femme de Georges, comte *de Werdenberg-Sargans;*

F. Cunégonde de Waldbourg, femme de Jean, comte *de Saarwerden-Mors;*

G. Véronique de Waldbourg, mariée 1° avec Louis, comte *d'Œttingen;* 2° avec Hugues, comte *de Montfort-Bregentz;*

H. Hélène de Waldbourg, épouse de Jean, comte *de Morsberg-Bedfort;*

3°. Georges Ier de Waldbourg, auteur de la branche des *comtes* DE WOLFEGG, rapportée plus loin;

4°. Ulric de Waldbourg, } morts jeunes;
5°. Jean de Waldbourg, }

6°. Anne de Waldbourg, qui fut mariée 1° avec Henri, comte *de Montfort;* 2° avec Étienne, baron *de Gundelfingen;*

7°. Agnès de Waldbourg, femme 1° de Jean, comte *de Heideck;* 2° d'Abraham, comte *d'Ortenbourg;*

8°. Véronique de Waldbourg, épouse 1° de Jean, comte *de Zimmern;* 2° de Henri, comte *de Rechberg;*

9°. Waldburge de Waldbourg, mariée à Jean *de Klingenberg;*

10°. Barbe de Waldbourg, religieuse à Seflingen.

DE HOCHBERG: d'or, à la bande de gueules, qui est du margraviat *de Bade*.

XX. Jacques TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Trauchbourg et de Friedberg, landvogt ou grand-bailli d'épée de Souabe, mourut le 5 mai 1460. Il avait épousé 1° Madelaine, comtesse DE HOCHBERG; 2°, en 1451, Ursule DE HOCHBERG, fille de Guillaume, comte de Hochberg, marquis de Rotheln. Celle-ci se remaria avec Ulric, comte de Montfort, et mourut en 1467. Le comte de Waldbourg eut pour enfants :

PUEBLA et DE CASTRO, *comtes* D'OSSONNE, *vicomtes* DE CABRERA, *grands d'Espagne*, etc., s'est alliée trois fois à la maison royale *d'Aragon*, ainsi qu'aux maisons souveraines *de Barcelonne, de Carcassonne, de Lascaris-Constantinople, de Luna-Navarre et de Majorque, et aux illustres maisons d'Abarca, d'Anglesola, de Belues, de Balza, de Benavides-Aragon, de Cabrera-Urgel, de Cardonne, de Castronovo, de Grolla, de la Grue, de Higos, d'Irache, de l'Isle-Jourdain, de Lauria, de Maça, d'Oren, de Pinos, de Porto-Carréro,*

MAISON DE WALDBOURG.

1°. Jean III, dont l'article suit;
2° Ursule de Waldbourg, mariée avec Georges, comte *de Pappenheim*, maréchal héréditaire du Saint-Empire romain.

XXI. Jean III TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Trauchbourg et de Friedberg, langvogt de Souabe, décédé le 28 décembre 1507, avait épousé Anne, comtesse D'ŒTTINGEN, fille de Guillaume, comte d'Œttingen. Elle le rendit père de :

D'ŒTTINGEN : vairé d'or et de gueules ; en cœur un écusson d'azur ; au sautoir d'argent, brochant sur le tout.

1°. Jacques de Waldbourg, marié, en 1495, avec Waldburge *de Kirchberg*, fille d'Eberhard, comte de Kirchberg, et veuve de Georges de Gundelfingen. Il mourut sans postérité en 1506;
2°. Guillaume de Waldbourg, comte de Friedberg, décédé le 17 mars 1557. Il avait épousé Sibylle *de Waldbourg-Sonnenberg*, sa cousine, de laquelle sont provenus :

A. Jacques de Waldbourg, mort de la peste en Hongrie le 9 décembre 1542, sans avoir eu d'enfants de Jeanne *de Hohenzollern*, son épouse, fille d'Eilel-Frédéric, comte de Hohenzollern;
B. Otton de Waldbourg, d'abord chanoine de la cathédrale d'Augsbourg et successivement doyen de la cathédrale de Trente, et nonce de la cour de Rome à la diète de Nuremberg en 1543, pour indiquer la tenue du concile de Trente, et engager les prélats à s'y rendre. Il fut alors nommé unanimement évêque d'Augsbourg et prince du Saint-Empire, et créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine en 1544. Otton eut aussi le titre de prince et prévôt d'Elwangen. Il fonda l'université de Dillingen et le séminaire de Saint-Jérôme, et fit rebâtir à ses frais l'église de Sainte-Sabine à Rome. En 1545, il institua l'*ordre équestre de Saint-Jean de Souabe*, ordre que la maison de Waldbourg a laissé éteindre quoiqu'il ne fût porté que par de grands seigneurs. En 1548, le cardinal Otton célébra un synode à Augsbourg pour la réformation des mœurs. Il fut nommé évêque de Wurzbourg

de Ribelles, de Tolsa de Ripouille, de Villaragut, de Villarasa, etc., etc. Le dernier rejeton de cette branche existait, veuf et sans enfants, en 1720. La troisième branche de la maison de Moncade fut connue sous les titres de *princes* DE PATERNO, en Sicile, *ducs* DE MONTALTO, DE BIBONA et DE SAINT-JEAN, *grands d'Espagne,* etc., etc., alliés aux maisons *de Clermont, de Narbonne, de Tolède-Osorio,* etc. Cette maison DE MONCADE que Moréri (t. VII, p. 617) dit par erreur issue des anciens ducs de Bavière,

---

et protecteur de l'empire romain en 1558. Ce prélat fut un des grands hommes de son siècle. Il fut employé dans nombre de négociations importantes, notamment en Espagne et en Allemagne. Aux talents diplomatiques il joignait la munificence d'un souverain pour l'encouragement des arts et des institutions utiles, et un zèle infatigable pour la réforme du clergé et du peuple. Ce fut à sa considération que le sénat et le peuple romain accordèrent à perpétuité, à tous les membres de la maison de Waldbourg des deux sexes, le titre de *citoyens romains,* et le droit de bourgeoisie de la ville de Rome. Il mourut en cette ville le 2 avril 1572 (*v. st.*);

C. Guillaume, comte de Waldbourg-Friedberg, décédé le 2 septembre 1566. Il laissa de Jeanne *de Furstenberg,* son épouse, fille de Frédéric, comte de Furstenberg :

- *a.* Frédéric, qui épousa Barbe, comtesse *de Helfenstein,* et mourut sans postérité en 1570;
- *b.* Gebhard de Waldbourg, prévôt d'Augsbourg, doyen de Strasbourg, nommé prince-archevêque-électeur de Cologne le 5 décembre 1577. Les trois premières années de son épiscopat furent utilement consacrées par lui à la réforme et à l'édification de son diocèse. Ses talents le firent désigner, en 1579, par l'empereur Rodolphe, pour l'un des quatre commissaires au congrès de Cologne chargés d'aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Mais en 1581, séduit par les charmes d'Agnès, comtesse de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim, il l'épousa secrètement à Bonn. Ayant voulu ensuite établir le libre exercice de la religion protestante dans son électorat, le chapitre et le sénat de Cologne se soulevèrent contre lui. Il leva promptement des troupes; et, se croyant assuré des secours des princes protestants, il laissa tomber le masque, apostasia, et épousa publiquement à Bonn, le 2 février 1583, Agnès de *Mansfeld.* Ce prince ambitieux voulait rendre l'électorat héréditaire dans sa branche; mais la maison de Waldbourg ne voulut point seconder ses desseins, et

portait pour armoiries : *de gueules, à 8 besants d'or en pal;* et écartelait d'*Aragon*, de *Thann*, etc. (*Armorial de Fursten*, t. III, 2[e] partie, planche 6.);

3°. Gausserand *de Pinos* (ou *de Thann*), qui bâtit le château de la Roca di San-Jaimes, ainsi que la ville de Baga, et fut la souche de la maison DE PINOS, en Catalogne, et DE PINS, en Languedoc.

De tous les historiens qui ont fait mention de la communauté

MAISON DE WALDBOURG.

après quelques succès passagers, il fut vaincu par les catholiques à Flockenbourg le 31 mars 1584, et obligé de se réfugier à Delft, auprès du prince d'Orange. De là étant revenu à Strasbourg, il y mourut sans postérité en 1601. Ces premières hostilités furent le prélude de la guerre de religion qui ensanglanta l'Allemagne pendant trente ans ;

c. Charles de Waldbourg-Trauchbourg, mort en 1593, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Éléonore, comtesse *de Hohenzollern ;*

d. Christophe de Waldbourg, comte de Friedberg et de Schéer, décédé en 1612. Il avait épousé Anne-Marie *de Furstenberg*, fille de Henri, comte de Furstenberg, de laquelle sont issus :

I. Guillaume-Henri, Truchsess de Waldbourg, qui a continué la branche aînée, *dite* des *comtes* DE WALDBOURG-FRIEDBERG et SCHEER, éteinte à la fin du dix-huitième siècle, après s'être alliée aux maisons *d'Althann, de Concin, de Fugger, de Hallweil, de Hohenems, de Kœnigseck, de Questenberg, de Schlick, de Sulz, de Walderode-Ettenhausen* et *de Wolckenstein ;*

II. Frédéric, Truchsess de Waldbourg, auteur de la branche des *comtes* DE TRAUCHBOURG, étiente en 1782, après avoir donné deux généraux au service de Wurtemberg, et s'être alliée aux maisons *de Ferrari, de Fugger-Kirchberg* et *Dietenheim, de Furstenberg, de Hohenzollern, de Kœnigseck, de Khunbourg, de Leutrum, de Lichtenberg, de Montfort, de Nesselrode, d'Œttingen, de Preussing* et *de Wolckenstein ;*

III. Jean de Waldbourg, } morts en bas-âge ;
IV. Otton de Waldbourg, }

V. Christophe-Marc de Waldbourg, mort jeune ;

VI. Élisabeth de Waldbourg, mariée, en 1613, avec Jean *Fugger*, et décédée en 1638 ;

d'origine des maisons *de Thann-Waldbourg, de Moncade* et *de Pinos* ou *Pins*, celui qui a le plus recueilli de notions sur ce fait historique, est Mathieu de Pappenheim, maréchal héréditaire du Saint-Empire romain et chanoine d'Augsbourg, dans un ouvrage in-folio qu'il a publié à Memmingen, en 1777, sous le titre de *Chronique de la famille Truchsess de Waldbourg*, depuis son

---

MAISON DE WALDBOURG.

VII. Anne-Marie-Éléonore de Waldbourg, mariée 1° avec Méchior-Annibal, comte *de Wolckenstein;* 2° avec Frédéric, comte *de Breuner;*
VIII. Waldburge-Eusebie de Waldbourg, femme de Jean-Guillaume, comte *de Kænigseck;*
IX. Marie-Ottilia de Waldbourg, religieuse à Sussen;
X. Marie-Madelaine de Waldbourg;
XI. Sibylle-Eusebie de Waldbourg;
XII. Amélie de Waldbourg;
XIII. Jeanne de Waldbourg;
XIV. Marie-Dorothée de Waldbourg, morte jeune;

e. Ferdinand de Waldbourg, mort sans alliance en 1585;
f. Anne de Waldbourg, femme de Henri, comte *de Lupfen;*
g. Sibylle de Waldbourg, morte sans alliance;
h. Marguerite de Waldbourg, femme de Georges-Léon, baron *de Stauffen;*
i. Éléonore de Waldbourg, femme de Georges, baron *de Welschberg;*

D. Christophe de Waldbourg, mort célibataire le 23 novembre 1535;
E. Catherine de Waldbourg, femme de Christophe, comte *de Falckenstein;*
F. Emérence de Waldbourg, morte sans alliance;

3°. Frédéric, dont l'article suit;
4°. Ursule de Waldbourg, femme de Thomas *de Frundsberg*, qui mourut en 1524;
5°. Barbe de Waldbourg, femme de Gaspard *de Rothafft;*
6°. Félicité de Waldbourg, abbesse de Kœnigsfelden;
7°. Marie de Waldbourg, religieuse.

XXII. Frédéric TRUCHSESS, comte DE WALDBOURG, commandeur de l'ordre Teutonique, suivit en Prusse le grand-maître Frédéric, duc de Saxe, en 1498, et fut un des chevaliers qui, à l'exemple d'Albert, margrave de

origine jusqu'aux temps de l'empereur Maximilien II. On ne suivra pas cet auteur dans la longue dissertation qu'il a faite sur ce sujet, pp. 225 à 234 de sa *Chronique*. On se bornera à reproduire ses observations les plus importantes, en les appuyant du témoignage des historiens espagnols qui souvent lui ont servi de guides.

Guillaume-Raimond *Dapifer* (ou *Truchsess*) et Gausserand *de*

MAISON DE WALDBOURG.

Brandebourg, leur chef, renoncèrent à la religion catholique pour embrasser la réforme de Luther en 1525. Les descendants du comte Frédéric la professent encore de nos jours, et c'est à partir de cette époque que cette branche aînée de la maison de Waldbourg est établie en Prusse, et a cessé de participer aux biens immédiats de la maison, en Souabe. Frédéric mourut le 23 février 1554. Il avait épousé Anne DE FALCKENHAIN, de laquelle il eut Jean-Jacques, qui suit.

DE FALCKENHAIN : d'argent, au hochet de gueules.

XXIII. Jean-Jacques TRUCHSESS, comte DE WALDBOURG, grand-maître des pays et états prussiens, mourut en 1586. Il avait épousé 1° Sophie DE DOHNA, fille de Pierre, burgrave de Dohna; 2° Catherine, baronne DE CULENBOURG. Ses enfants furent :

DE DOHNA : d'or, fretté de gueules; au franc-canton d'azur, chargé de 2 fleurs de lys d'or.

DE CULENBOURG : d'argent, au lion de sable; au lambel d'azur.

1°. Frédéric Truchsess, comte de Waldbourg, conseiller intime de l'électeur de Brandebourg, décédé le 3 mars 1624. Il avait épousé Marie *de Creutzen*. Trois de ses descendants existaient en 1744;

2°. Wolfgang-Henri, qui suit;

3°. Jean-Jacques Truchsess de Waldbourg, père, par Anne *de Diep*, son épouse, d'un fils nommé :

Jean-Frédéric Truchsess de Waldbourg, époux de N.... *de Thungen*, dont il n'eut pas d'enfants.

XXIV. Wolfgang-Henri TRUCHSESS, comte DE WALDBOURG, conseiller intime et grand-maréchal de l'électeur de Brandebourg, mourut en 1637, laissant d'Anne-Jeanne DE BORCKEN, sa femme, fille d'Albert de Borcken :

DE BORCKEN : d'or, à 3 renards couronnés de gueules.

1°. Fabien Truchsess, comte de Waldbourg, qui eut de Dorothée-Hélène *de Creutzen*, son épouse :

Gebhard de Waldbourg, tué en duel;

2°. Abraham de Waldbourg, mort à Francfort, en 1638;

3°. Jean-Albert, qui suit.

Pinos (ou *de Thann*), son frère, furent du nombre des *neuf*, connus depuis sous la dénomination des *neuf barons de Catalogne*, qui, tous germains d'origine et aussi distingués par leur valeur que par leur naissance, entrèrent les premiers en Espagne, vers l'an 714, pour combattre les Maures, et commencèrent contre ces barbares la guerre sainte, qui, après une longue suite de générations, devait

---

MAISON DE WALDBOURG.

DE PACKMOREN

XXV. Jean-Albert TRUCHSESS, comte DE WALDBOURG, décédé en 1655, avait épousé Sibylle DE PACKMOREN, de laquelle il laissa :

1°. Wolfgang-Christophe, qui suit;

2°. Joachim-Henri, comte de Waldbourg, né le 25 avril 1649, mort lieutenant-général au service de Prusse. Il avait épousé 1° Marie-Éléonore, baronne *de Hendeck;* 2° Anne-Dorothée, baronne *de Hendeck*, morte en 1703. Ses enfants furent ;

Du premier lit :

A. Charles-Henri, comte de Waldbourg, né en 1686, conseiller-d'état du roi de Prusse et premier président du conseil de Prusse, décédé, le 9 octobre 1721, sans enfants de Pétronille, comtesse *de Berchtold*, son épouse ;

B. Bogislas-Christophe de Waldbourg, mort jeune ;

C. Otton-Guillaume, comte de Waldbourg, né le 24 août 1687, colonel au service du roi de Prusse, décédé en 1725, laissant de Charlotte *de Tettau*, son épouse :

Otton-Guillaume, comte de Waldbourg, né en 1714, qui était au service de Prusse en 1744;

D. Frédéric-Sébastien-Wunibald, comte de Waldbourg, chevalier de l'ordre équestre de Saint-Jean, général au service de Prusse ;

E. Dorothée-Henriette de Waldbourg, née en 1678, } mortes sans

F. Anne-Éléonore de Waldbourg, née en 1680, } alliance ;

G. Hélène-Marie de Waldbourg, née en 1681, femme d'Otton-Frédéric *de Groben;*

H. Charlotte-Louis de Waldbourg, née en 1683, femme de Wolfgang-Frédéric *Erztruchsess de Waldbourg ;*

I. Henriette-Sibylle de Waldbourg, née en 1684, mariée avec N... *de Schack;*

Du second lit :

J. Joseph-Eustache de Waldbourg, mort jeune;

anéantir leur puissance dans la péninsule. (*Marinæus Siculus, de Rebus Hispanicis*, lib. IX, p. 371.)

Taraffa, chanoine de Barcelonne, rapporte les noms de ces neuf preux, à la suite de ses *Annales des événements mémorables de l'Espagne,* dans l'ordre suivant : Dapifer *de Moncada*, Galceran *Pinus*, Guillaume *Cervera*, Guillaume-Ramon *Cervellus*, Hugues *Mata-*

MAISON DE WALDBOURG.

K. Charlotte-Dorothée de Waldbourg, née en 1694, femme de N.... baron *de Schenck ;*

L. Hélène-Marie de Waldbourg, née en 1695 ;

M. Albertine-Élisabeth de Waldbourg, chanoinesse de Herworden ;

3°. Jean-Albert de Waldbourg, mort au service de Hanovre, sans avoir été marié ;

4°. Dorothée de Waldbourg, épouse de N.... *de Brunsée.*

XXVI. Wolfgang-Christophe TRUCHSESS, comte DE WALDBOURG, né le 11 février 1643, seigneur de Rautenberg, général-major au service de Prusse, gouverneur de Pillau et capitaine de Balga, décédé le 26 janvier 1688, avait épousé, en 1679, Louise-Catherine DE RAUTERN (ou *de Rottern*), de laquelle sont provenus :

DE RAUTERN : coupé, au 1 de gueules, à l'autruche d'argent, tenant en son bec un fer à cheval d'or; au 2 échiqueté de sable et d'argent.

1°. Charles-Louis, qui suit ;

2°. Hélène-Dorothée de Waldbourg, mariée, le 13 mars 1703, avec Henri-Guillaume, comte *de Solms-Wildenfels,* morte le 14 septembre 1741.

XXVII. Charles-Louis TRUCHSESS, comte DE WALDBOURG, seigneur de Rautenberg, né en 1685, général-major des armées du roi de Prusse, prévôt de la cathédrale de Hawelberg, fut ambassadeur de la cour de Berlin en France, en 1722, puis à Prague l'année suivante près l'empereur Charles VI. Il mourut le 24 avril 1738, laissant du mariage qu'il avait contracté avec Sophie-Charlotte, comtesse DE LOTTUM :

DE LOTTUM :

1°. Frédéric, comte de Waldbourg, officier supérieur de cavalerie au service de Prusse :

2°. Frédéric-Louis Ier, qui suit;

3°. Frédéric-Guillaume-Charles, comte de Waldbourg, officier supérieur de cavalerie, chevalier de l'ordre équestre de Saint-Jean en Souabe.

XXVIII. Frédéric-Louis TRUCHSESS, Ier du nom, comte DE WALDBOURG, officier supérieur de cavalerie au service de Prusse, a eu pour fils :

N....

1°. Frédéric-Louis II, qui suit;

2°. Philippe-Alexandre, comte de Waldbourg, né le 12 mars 1756, vivant;

plana, Pierre *Allemannus*, Ramon *Anglesola*, Gisbert *Ribelles*, et Bérenger-Roger *Erill*. C'est de ce Pierre Allemannus qu'était descendue l'illustre maison *d'Alaman*, laquelle, après avoir joué un rôle brillant à la cour des comtes de Toulouse, s'est éteinte depuis environ quatre siècles.

L'histoire, en consignant les exploits des *neuf barons de Catalo-*

MAISON DE WALDBOURG.

3°. Gebhard, comte de Waldbourg, né le 24 octobre 1757, colonel au service de Prusse;

4°. Charles, comte de Waldbourg, général-major, lequel fut père de :
Henri-Philippe, comte de Waldbourg, né le 3 août 1784, capitaine de cavalerie au service de Prusse;

5°. Charles, comte de Waldbourg, capitaine de cavalerie au service de Prusse, lequel a laissé :
Gebhard, comte de Waldbourg, né en 1799, capitaine de cavalerie.

XXIX. Frédéric-Louis Truchsess, II° du nom, comte de Waldbourg-Capustigall, mort le 2 mai 1807, avait épousé 1° N.... ; 2° Pauline-Amélie, comtesse de Kalnein, née le 22 septembre 1770, actuellement grande-maîtresse des princesses de Prusse, filles du roi régnant, et dame de l'ordre de Sainte-Catherine, fille de Léopold, comte de Kalnein, grand-maréchal du royaume de Prusse. Du premier mariage sont issus :

N.... de Kalnein :

1°. Frédéric-Louis III, qui suit;

2°. Pauline-Caroline, comtesse de Waldbourg, née le 30 juin 1797, mariée au baron *d'Albedyhl*, major au service de Prusse.

XXX. Frédéric-Louis Truchsess, III° du nom, comte de Waldbourg-Capustigall, né le 25 octobre 1776, général-major au service de S. M. Prussienne, et ambassadeur près les cours de Turin et de Florence, s'est marié, le 12 juillet 1803, avec Marie-Antoinette, princesse de Hohenzollern, née le 8 février 1781, fille de Hermann Frédéric-Otton, prince de Hohenzollern Hechingen, et de Marie-Antonie de Waldbourg-Wurzach. Il a eu pour enfants :

de Hohenzollern : écartelé d'argent et de sable.

1°. Marie-Antoinette-Mathilde, comtesse de Waldbourg, née le 8 mai 1804; dame du palais de S. A. R. le prince de Savoie-Carignan, mariée, le 8 mai 1822, à Maurice *Nicollis*, comte de Robillant, capitaine des grenadiers de la garde du roi de Sardaigne et écuyer d'honneur de ce prince;

2°. Herminie-Louise-Amélie-Pauline, comtesse de Waldbourg, née le 13 juin 1805;

3°. Mathilde-Frédérique-Maximilienne-Joséphine, comtesse de Waldbourg, née le 23 janvier 1813;

4°. Philippine-Rodolphine, comtesse de Waldbourg, née le 28 avril 1814.

COMTES DE WOLFEGG.

XX. Georges Ier, Truchsess de Waldbourg, comte de Zeil et de Waldsée,

gne, établit leur domaine primordial dans la distribution qui leur fut faite par Charlemagne, lorsqu'ils eurent achevé l'expulsion des Maures de la province de Tarragone. Les terres qui, en vertu de cette répartition, furent concédées à Gausserand II, issu de Gausserand I, l'un des *neuf*, formèrent suivant Marinœus (*ibid.*), la baronnie de *Pinos*, dont le nom est la traduction espagnole de

---

MAISON DE WALDBOURG.

landvogt de Souabe, mort en 1467, troisième fils de Jean II, comte de Waldbourg, gouverneur de Souabe, épousa Ève DE VICKENBACH, fille de Conrad de Vickenbach. Ses enfants furent : DE VICKENBACH :

1°. Georges II, qui suit ;
2°. Ursule de Waldbourg, femme 1° de Bero, baron *de Rechberg;* 2° d'Étienne, baron *de Schwangau*.

XXI. Georges II, TRUCHSESS DE WALDBOURG, surnommé *le Long*, comte de Zeil et de Waldsée, décédé le 10 mars 1482, avait épousé Catherine, comtesse DE KIRCHBERG, morte en 1484, dont il avait eu : DE KIRCHBERG : de gueules, à 2 masses d'armes d'or en sautoir.

1°. Jean III, qui suit;
2°. Anne de Waldbourg, femme de Wolfgang, comte *d'Œttingen*, décédé en 1507.

XXII. Jean III, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil et de Wolfegg, mort en 1511, avait épousé Catherine, comtesse DE HOHENZOLLERN, qui le rendit père de trois fils et trois filles : DE HOHENZOLLERN : comme à la page 14.

1°. Christophe de Waldbourg, né en 1487, décédé en 1494;
2°. Georges III, qui a continué la descendance;
3°. Jean de Waldbourg, mort jeune en 1494;
4°. Dorothée de Waldbourg, morte en 1513, femme de Jean VI *de Kœnigseck*, baron d'Aulendorf, qui lui survécut jusqu'en 1544;
5°. Emerenciane de Waldbourg, religieuse à Insighofen;
6°. Élisabeth de Waldbourg, morte jeune.

XXIII. Georges III, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil et de Wolfegg, né en 1488, landvogt de Souabe, gouverneur des états de Wurtemberg, termina glorieusement par ses victoires la guerre de Souabe, *dite* des Paysans, qui menaçaient de bouleverser l'Empire, et fut confirmé par Charles Quint dans la dignité honoraire de grand-maître d'hôtel de l'Em-

celui de *Thann*. Cette baronnie, située au pied des Pyrenées, et dont la ville de Baga, bâtie par Gausserand Ier, fut le chef-lieu, a été possédée par Gausserand II et par ses descendants en toute souveraineté, n'étant soumise à aucune redevance envers les comtes de Barcelonne, quoiqu'elle en relevât de plein fief. (*Annales de la Corona de Aragon*, *par Zurita*, p. 6.)

MAISON DE WALDBOURG.

pire, qui de tout temps avait été possédée par ses ancêtres. Le comte Georges III mourut en 1531. Il avait épousé 1° Apollonie DE WALDBOURG, fille de Jean, Truchsess de Waldbourg, comte de Sonnenberg, et d'Amélie de Wolckenstein; 2° Marie D'ŒTTINGEN, fille de Joachim, comte d'Œttingen. Ses enfants furent :

DE WALDBOURG : voyez à la fin de cette notice.

D'ŒTTINGEN : comme à la page 7.

1°. Louis de Waldbourg, mort jeune;
2°. Jacob de Waldbourg, mort sans alliance en 1536;
3°. Ulric de Waldbourg, mort jeune;
4°. Henri, comte de Waldbourg, qui était marié, en 1550, avec Catherine *de Frundsberg*, fille de Gaspard de Frundsberg-Mindelheim, et de Marguerite de Firmian. Il mourut sans postérité, et sa veuve se remaria, en 1571, avec Otton-Henri, comte de Schwarzenberg, et mourut le 27 avril 1582;
5°. Georges IV, qui a continué la descendance;
6°. Hélène de Waldbourg, mariée, en 1529, avec Georges, comte *de Hohenlohe-Waldenbourg*, mort le 16 mars 1551;
7°. Catherine de Waldbourg, femme de Conrad III, comte palatin *de Tubingen;*
8°. Dorothée de Waldbourg, morte jeune.

XXIV. Georges IV, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil, de Wolfegg, etc., mort en 1569, avait épousé 1°, en 1543, Jeanne DE RAPPOLSTEIN, fille d'Ulric, comte de Rappolstein; 2° Anne-Marie DE PAPPENHEIM, fille d'Haupton ou Otton, comte de Pappenheim, maréchal héréditaire de l'Empire, et de Sophie de Krenth. Ce fut en faveur du comte Georges IV et de Guillaume, comte de Waldbourg-Schéer, que Louis, électeur palatin et grand-maître d'hôtel héréditaire de l'Empire, donna l'investiture de cette dignité en 1538. Christophe II, petit-fils de Guillaume, en exerça solennellement les fonctions en 1594, en portant le globe impérial devant l'empereur Rodolphe II, à la diète générale de l'Empire tenue à Ratisbonne. Ces fonctions furent depuis réservées au doyen (*senior*) de la maison de Waldbourg. Le comte Georges IV eut de sa première femme :

DE RAPPOLSTEIN : d'argent, à 3 écussons de gueules.

DE PAPPENHEIM : écartelé, aux 1 et 4 coupés de sable et d'argent, à 2 épées de gueules en sautoir sur le tout; aux 2 et 3 d'azur, à 6 chapeaux de fer ou morions d'argent; les écartelures ayant un chef aux armes de l'empire.

C'était la mémorable victoire d'Urgel qui, en 768, avait assuré aux *neuf barons* l'importante conquête de la province de Tarragone. Charlemagne, voulant perpétuer le souvenir de leurs exploits, demanda au pape, et obtint que, conformément à leur nombre de *neuf*, la province de Tarragone eût *neuf églises cathédrales*. Ce monarque co-ordonna lui-même les divisions et les dignités civiles

---

MAISON DE WALDBOURG.

1°. Jacques, dont l'article suit;

2°. Jean, comte de Waldbourg et de Zeil en 1577, mort sans enfants de Cunégonde, comtesse *de Zimmern*, son épouse, qui se remaria avec Berchtold, baron de Kœnigseck;

3°. Philippe de Waldbourg, chanoine de Koln, de Strasbourg, puis de Constance;

4°. Georges de Waldbourg, mort sans postérité;

5°. Catherine de Waldbourg, femme 1° d'Erasme, comte *de Stahremberg;* 2° d'Ulric, comte *d'Ortenbourg;*

6°. Marie de Waldbourg, épouse de Louis, baron *de Landau*.

XXV. Jacques, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Wolfegg et de Waldsée, grand-maître héréditaire de l'empire, décédé le 20 mai 1589, avait épousé Jeanne DE ZIMMERN, (sœur de Cunégonde, femme de son frère aîné), fille de Froben-Christophe, comte de Zimmern. Ses enfants furent :

DE ZIMMERN : écartelé, aux 1 et 4 *de Norwège*; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules, celui du 3e contourné; sur le tout un écusson de sable, à l'aigle éployée d'or et à la bordure d'argent.

1°. Henri III, qui suit;

2°. Froben, auteur de la branche des *comtes* DE ZEIL et DE TRAUCHBOURG, rapportée ci-après;

3°. Jean de Waldbourg, mort en 1591, chanoine de Koln et de Strasbourg;

4°. Georges de Waldbourg, mort en Hongrie en 1594;

5°. Jacques de Waldbourg, mort jeune à Dillingen;

6°. Gebhard, seigneur de Wolfegg et Waldbourg, mort célibataire en 1600;

7°. Cunégonde de Waldbourg, femme, en 1589, de Jean-Georges, baron *de Kœnigseck;*

8°. Jeanne de Waldbourg, mariée, le 16 mai 1593, avec Wolfgang-Veit, baron *de Maxelrein;*

9°. Sabine de Waldbourg, épouse de Joachim, baron *de Morsberg;*

10°. Marie-Jacobée de Waldbourg, alliée à Jean-Veit, baron *de Toerring*.

XXVI. Henri III, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Wolfegg, né en 1568, décédé le 16 août 1637, avait épousé Marie-Jacobée, comtesse DE

3

de cette province, selon le nombre des neuf barons; et, afin que dans la suite il ne fût fait aucun changement à ce qu'il avait statué, il confirma par son testament tous les droits, honneurs et domaines des neuf barons. *Quibus peractis rebus, imperator Carolus, quemadmodùm suprà demonstravimus, Mauris à Navarrâ et Aragoniâ ferè totâ depulsis, in Galliam reversus, in humanis esse desiit.*

MAISON DE WALDBOURG.

DE HOHENZOLLERN : comme à la page 14.

HOHENZOLLERN, fille de Charles, comte de Hohenzollern, de laquelle il eut trois fils et quatre filles :

1°. Jean de Waldbourg, né en 1598, évêque de Constance en 1628, mort en 1644;
2°. Jacques-Charles de Waldbourg, grand président de la chambre des finances, et chanoine de Constance, mort en 1666;
3°. Maximilien-Wilibald, dont l'article suit;
4°. Jeanne-Euphrosine de Waldbourg, alliée avec Hugues, comte *de Montfort*, morte en 1651;
5°. Anne-Marie de Waldbourg, mariée avec Guillaume-Henri, *Truchsess de Waldbourg*, comte de Friedberg et de Schéer;
6°. Marie-Éléonore de Waldbourg, morte sans alliance;
7°. Marie-Cunégonde de Waldbourg, morte jeune.

XXVII. Maximilien-Wilibald, TRUCHSESS DE WALDBOURG, né en 1604, chambellan, conseiller du conseil de guerre et général-major des armées de l'empereur, gouverneur de Constance et de Lindau, conseiller-d'état et lieutenant-général pour l'électeur de Bavière dans le haut Palatinat, défendit, en 1633, la ville de Constance contre le maréchal suédois Horn, et conserva cette place à l'empire. En 1646, il soutint avec le même succès le siége des ville et forteresse de Lindau, attaquées par le général suédois Wrangel, qui, ne pouvant vaincre le comte de Waldbourg, fit brûler son château de Wolfegg et ravagea toutes ses terres. La ville de Constance a élevé un monument à la gloire de son libérateur, et les empereurs Frédéric II et Frédéric III ont assigné à la branche de Waldbourg-Wolfegg quelques dédommagements de tant de pertes éprouvées pour le service de l'empire, indemnités que le prince actuel de Waldbourg-Wolfegg-Waldsée réclame encore en vain. Le comte Maximilien-Wilibald mourut le 30 janvier 1667. Il avait épousé 1°, en 1637, Madelaine-Julienne, comtesse DE HOHENLOHE-WALDENBOURG, morte le 11 novembre 1645, fille de Philippe-

DE HOHENLOHE : voyez l'article de cette maison dans le tome II de cet ouvrage.

Qui tamen, priusquàm discessisset à vitâ, Ludovico filio qui ei successurus erat in regnis, testamento verboque præcepit, *ut, quoad fieri posset, christianæ religionis fidei non deesset, et omnia quæ statuerat de* novem *virorum dominiis, et reliquis dignitatibus in provinciâ Terraconensi cœptis conficeret, et in perpetuum confirmaret. Quam rem Ludovicus, Galliæ rex, patre mortuo, voluntati et*

MAISON DE WALDBOURG.

Henri, comte de Hohenlohe-Waldenbourg-Waldenbourg, et de la comtesse Dorothée-Walpurge de Hohenlohe-Weickersheim; 2°, le 6 décembre 1648, Isabelle-Claire, duchesse D'ARENBERG-ARSCHOT, morte le 7 septembre 1670, fille de Philippe, duc d'Arenberg, de Croy et d'Arschot, et d'Isabelle, comtesse de Berlaimont et de Lalain. Le comte Maximilien-Wilibald de Waldbourg a eu pour enfants;

D'ARENBERG: écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à 3 fleurs de néflier, à 5 feuilles d'or, qui est *d'Arenberg*; aux 2 et 3 d'or, à la fasce échiquetée d'azur et d'argent de 4 tires, qui est *de la Marck*; sur le tout contre-écartelé d'or, à la bande de gueules, qui est *de Ligne*; et d'argent, à 3 lionceaux de gueules, qui est *de Barbançon*.

Du premier lit :

1°. Jean-Henri de Waldbourg, né le 18 septembre 1639, mort en 1640;
2°. Maximilien-François-Eusèbe, dont l'article viendra;
3° Marie-Anne de Waldbourg, née en 1642, morte en 1644;
4°. Marie-Jacobée-Eusebie de Waldbourg, née le 5 novembre 1645, femme de François-Ferdinand, comte *de Hohenems*. Elle mourut le 5 septembre 1693;

Du second lit :

5°. Philippe-Henri de Waldbourg, né et mort en 1649;
6°. Ferdinand-Marie-François, comte de Waldbourg, né en 1652, décédé sans postérité en 1680;
7°. Jean-Marie, auteur de la branche des *comtes* DE WALDBOURG-WALDSÉE, rapportée ci-après;
8°. Jean-Auguste de Waldbourg, né en 1662, mort jeune;
9°. Madelaine-Marie de Waldbourg, née en 1651, morte en 1655;
10°. Marie-Anne-Eusèbie de Waldbourg, } mortes jeunes;
11°. Marie-Ernestine-Eusèbie de Waldbourg, }
12°. Marie-Anne de Waldbourg, femme de Philippe *de Boulogne* et *de Liques*, comte de Rupelmonde, baron de Wissekirch, seigneur de Bavel, etc.

XXVIII. Maximilien-François Eusèbe, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Wolfegg-Wolfegg, né le 8 janvier 1641, fut chambellan et conseiller de la cour de l'électeur de Bavière, et mourut le 19 août 1681. Il avait

***patris filius obsequens, et christianæ religionis admodùm studiosus, et libenter suscepit, et pleniùs adimplevit*, etc., etc., etc. (De Rebus Hispanicis Lucii Marinæi Siculi, lib. IX, p. 371.)**

Depuis l'entrée des neuf barons en Catalogne, en 714, jusqu'au XIVe siècle, leurs noms, et particulièrement ceux de Moncade et de Pins, sont tellement liés à l'histoire des Maures, qu'on les trouve

---

DE SALM : *

épousé, le 11 mars 1676, Marie-Ernestine DE SALM-REIFFERSCHEID, morte le 13 mars 1713, fille d'Ernest-Salentin, comte de Salm-Reifferscheid et de Dyck, et de Claire-Madelaine, comtesse de Manderscheid-Kayl. De ce mariage sont provenus :

1°. Ferdinand-Louis, qui suit;
2°. Marie-Anne de Waldbourg, née le 19 juin 1677, morte le 10 août 1679;
3°. Anne-Louise de Waldbourg, née le 13 septembre 1679, mariée, le 12 octobre 1702, avec Ernest-Jacques, *Truchsess de Waldbourg*, comte de Wurzach. Elle mourut le 25 mars 1736;
4°. Marie-Jacobée de Waldbourg, née le 21 janvier 1681, morte le 17 juillet 1682.

DE SCHELLENBERG : écartelé, aux 1 et 4 fasces de sinople et d'or de 4 pièces; aux 2 et 3 d'argent, à une tête de lion de gueules.

XXIX. Ferdinand-Louis, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Wolfegg-Wolfegg, né le 19 juillet 1678, décédé le 6 avril 1735, avait épousé, le 21 février 1700, Marie-Anne, baronne DE SCHELLENBERG, fille de François-Christophe, baron de Schellenberg. Leurs enfants furent :

1°. Joseph-François, dont l'article suit;
2°. Jean-Ferdinand, comte de Waldbourg, né le 26 septembre 1706, chanoine, puis prévôt de Constance et de Cologne en 1772;
3°. Maximilien-Henri, comte de Waldbourg, né le 22 juillet 1710, colonel de cavalerie du cercle de Souabe, mort sans postérité à Berlin en 1755;
4°. Charles Eberhard-Wunibalde, comte de Waldbourg, né le 13 novembre

---

* Écartelé, au 1 coupé d'argent, à 2 saumons adossés de gueules, qui est *de Salm*, et d'argent à l'écusson de gueules, au lambel d'azur, qui est *de Reifferscheid*; au 2 de gueules, semé de billettes d'argent, au lion couronné du même, qui est *de Bedhur;* au 3 d'or, à 4 burèles de gueules, au lion d'argent, brochant, qui est *d'Alfter;* au 4 d'or, au lion d'argent, qui est *de Hackenbroech;* sur le tout d'argent, à 3 fusées de gueules, qui est *de Dyck*.

cités à chaque page dans toutes les chroniques qui rappellent les guerres sanglantes que ces barons n'ont cessé de faire à ces ennemis du nom chrétien.

Selon M. de Marca, sous Charlemagne, les grands du royaume qui étaient du conseil du roi, ainsi que les comtes du palais et des provinces, portaient tous indistinctement le titre de *barons*. Cet

---

MAISON DE WALDBOURG.

1717, général-major et colonel d'un régiment de cavalerie du cercle de Souabe, mort en 1777, sans enfants;

5°. Marie-Anne-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 13 décembre 1700, reçue religieuse de l'insigne chapitre de Hall, en Tyrol, le 21 novembre 1720;

6°. Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 21 mai 1702, mariée 1° avec Jean-Ernest, *Truchsess de Waldbourg*, comte de Trauchbourg; 2°, le 8 avril 1742, avec Joseph-Ignace, comte *de Welsperg*;

7°. Marie-Antonie, comtesse de Waldbourg, née le 5 juin 1703, dame du chapitre de Buchan, morte en 1760;

8°. Marie-Waldburge de Waldbourg, née le 14 février 1715, décédée en 1716.

XXX. Joseph-François, Truchsess de Waldbourg, comte de Wolfegg-Wolfegg, seigneur de Kitzleck, de Friedberg, de Schéer, etc., né le 14 décembre 1704, mourut en 1775. Il avait épousé 1°, en 1735, Marie-Anne-Louise, comtesse de Salm-Dyck; 2° Marie-Adélaïde, comtesse de Waldbourg-Trauchbourg. Ses enfants furent;

de Salm : comme à la page précédente.
de Waldbourg : voyez à la fin de cette notice.

Du premier lit :

1°. Joseph-Marie de Waldbourg, mort au berceau;
2°. Jean-Baptiste de Waldbourg, mort en bas âge;
3°. Ferdinand-Marie, dont l'article suit;
4°. François-Joseph de Waldbourg, mort jeune;
5°. Joseph-Aloïs comte de Waldbourg, né en 1753, décédé le 5 janvier 1791, laissant de Marie-Anne, comtesse *de Kœnigseck-Aulendorf*, qu'il avait épousée le 12 septembre 1779 :

A. Marie-Éléonore, comtesse de Waldbourg, née le 24 septembre 1780, mariée, le 28 février 1807, avec Honoré, baron *d'Entzberg;*

B. Waldburge, comtesse de Waldbourg, née le 8 octobre 1784, mariée, le 5 février 1809, avec Alexandre, baron *de Neubronn;*

historien observe que les barons de Moncade et de Pins appartenaient à cette classe de grands dignataires, plus élevée que le reste de la noblesse. (*Marca Hispanica, fol.* 258, *art.* 7.) Ce privilége des neuf barons, d'être assimilés aux comtes, leur fut confirmé dans une cortès (diète) tenue à Barcelonne, en 1040, par le comte Bérenger-Raimond, en présence d'Alaman Cervellon, de Ramon de Moncade, et de Guilen Dapifer. (*Zurita.*)

MAISON DE WALDBOURG.

6°. Marie-Anne-Waldburge de Waldbourg, mariée à Anselme-Victorin, comte *de Fugger-Babenhausen ;*

7°. Marie-Bernardine, comtesse de Waldbourg, morte en 18.... ;

8°. Marie-Anne-Françoise de Waldbourg, morte au berceau ;

9°. Anne-Marie de Waldbourg,
10°. Marie-Gabrielle de Waldbourg,
11°. Marie-Anne de Waldbourg,
} mortes jeunes ;



Du second lit :

12°. Caroline, comtesse de Waldbourg, née le 18 mars 1762, mariée, le 15 février 1794, avec Aloïs, baron *de Pflummern*, vivants en 1824.

XXXI. Ferdinand-Marie, Truchsess de Waldbourg, comte de Wolfegg-Wolfegg, de Friedberg et de Schéer, seigneur de Kitzleck et de Pratzberg, chambellan de l'empereur, épousa Marie-Caroline, comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach, et mourut en 1779, laissant :

de Waldbourg : voyez à la fin de cette notice.

1°. Marie-Louise-Adélaïde, comtesse de Waldbourg, née en 1765, mariée, en 1784, avec Joseph, comte *de Fugger-Gloet*. Elle mourut en 1799 ;

2°. Marie-Crescence-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née en 1769, décédée ;

3°. Marie-Anne, comtesse de Waldbourg, née le 11 janvier 1772, mariée, le 18 février 1798, avec Maximilien-Wunibalde, *Truchsess de Waldbourg*, prince de Waldbourg-Zeil et Trauchbourg, mort le 16 mai 1818 ;

4°. Marie-Félicité, comtesse de Waldbourg, née le 15 février 1779, chanoinesse de Buchau ;

5°. Philippine-Marie, comtesse de Waldbourg, née en 1776, décédée.

Nota. Toutes les possessions de cette branche sont passées à celle qui va suivre.

COMTES, puis PRINCES DE WOLFEGG-WALDSÉE.

XXVIII. Jean-Marie, Truchsess de Waldbourg, comte de Wolfegg-


BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1893



Lith. de G. Engelmann

Les neuf barons de Catalogne avaient leurs armes particulières. Ils adoptèrent des emblêmes communs, lorsqu'ils entrèrent en Espagne pour combattre les Maures : c'était une croix portant sur l'une et l'autre de ses branches, pour devise, ces quatre lettres S. P. Q. R., pour dire : *Sacrum populum quis redimet? Sapientia patris quæ redemit.*

MAISON DE WALDBOURG.

Waldsée, né le 13 octobre 1661, fils du comte Maximilien-Wilibald, et d'Isabelle-Claire, duchesse d'Arenberg-Arschot, sa seconde femme, fut chambellan de l'empereur Léopold et de la cour électorale de Bavière, et mourut en 1724. Il avait épousé 1°, le 13 avril 1682, Marie-Anne, comtesse DE WALDBOURG-TRAUCHBOURG, morte le 14 juillet suivant, fille du comte Jean-Ernest de Waldbourg-Trauchbourg, et de Marie-Monique, comtesse de Kœnigseck-Aulendorf; 2°, le 20 février 1683, Marie-Anne, comtesse DE FUGGER-MATTENSIES, fille du comte Sébastien de Fugger-Mattensies, morte en 1725. De ce dernier mariage sont provenus :

DE WALDBOURG : voyez à la fin de cette notice.

DE FUGGER : écartelé, aux 1 et 4 partis d'or et d'azur, à 2 fleurs de lys de l'un en l'autre, qui est *de Fugger*; au 2 d'argent, à une maure
resse de sable, chevelée et couronnée d'or, tenant de la main droite une mitre, qui est *de Kirchberg*; au 3 de gueules, à 3 cors de chasse d'argent l'un sur l'autre, qui est *de Weissenhorn*.

1°. Maximilien-Marie, qui suit;
2°. François-Joseph, comte de Waldbourg, né le 18 février 1689, capitaine de cavalerie du cercle de Souabe, puis chanoine de Cologne, mort en 1729;
3°. Antoine-Xavier de Waldbourg, né le 3 décembre 1694, mort en 1696;
4°. Joseph-Sébastien de Waldbourg, né le 15 janvier 1696, mort jeune;
5°. Antoine-Xavier, comte de Waldbourg, né le 15 juin 1697, mort en 1640, capitaine des gardes de l'empereur, et chevalier de l'ordre Teutonique;
6°. Sigismond-Joseph de Waldbourg, né le 13 mars 1698, chanoine de Cologne, mort en 1728;
7°. Marie-Thérèse de Waldbourg, née et morte en 1686;
8°. Marie-Adélaïde de Waldbourg, née le 22 août 1687, morte le 21 février 1690;
9°. Anne-Félicité de Waldbourg, née le 4 octobre 1690, morte en 1691;
10°. Isabelle-Claire de Waldbourg, née le 24 juillet 1694, mariée, en 1708, avec Louis, comte *de Trapp*, mort à Trente en 1738;
11°. Marie-Anne de Waldbourg, } mortes jeunes.
12°. Jeanne-Marie de Waldbourg, }

XXIX. Maximilien-Marie, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Wolfegg-Waldsée, né le 20 février 1684, décédé en 1748, avait épousé 1°, le 2 octobre 1714, Marie-Ernestine, comtesse DE THUN, morte le 25 décembre

Les barons de Pins avaient pour armoiries *trois pommes de pin*, comme la maison de Thann-Waldbourg, dont ils tiraient leur origine. Ils portaient pour devise : DIEU ET DE PINS. — DESPUÈS DIOS LA CASA DE PINOS. (Voyez le dessein de ces armes à la suite de cette généalogie.) On remarquait sur les médailles et les monnaies de la baronnie de Pinos, depuis *une* jusqu'à *douze pommes de pin*.

DE THUN : *
D'ULM : **

1718, fille de François-Wenceslas, comte de Thun *; 2° Éléonore, baronne D'ULM et D'ERBACH**, morte le 15 août 1740. Ses enfants furent ;

Du premier lit :

1°. Marie-Anne-Waldburge de Waldbourg, née le 11 novembre 1715, morte en la même année;

2°. Marie-Josèphe, comtesse de Waldbourg, religieuse dans l'insigne chapitre de Robzen ;

Du second lit :

3°. Gebhard-Xavier, dont l'article viendra ;

4°. Antoine-Wilibald, comte de Waldbourg, né en 1729, chanoine de Salzbourg et d'Augsbourg, chevalier de l'ordre de Saint-Georges, mort le 6 janvier 1821 ;

5°. Xavier-Joseph de Waldbourg,
6°. Marie-Waldburge de Waldbourg,
7°. Marie-Béate de Waldbourg,
} décédés en bas âge;

8°. Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 15 septembre 1722, mariée avec Charles, comte *d'Ulm*, d'Erbach et de Werewag, morte le 1er juin 1803;

9°. Marie-Éléonore, comtesse de Waldbourg, dame du chapitre de Buchan, morte en 1794.

XXX. Gebhard-Xavier, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Wolfegg-Waldsée, de Friedberg et de Schéer, seigneur de Waldsée, Zeil, Wurzach,

---

* DE THUN : Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande cambrée d'or; aux 2 et 3 mi-partis d'argent, à l'aigle éployée de gueules et d'azur, à la fasce d'argent.

** D'ULM : Écartelé, aux 1 et 4 échiquetés d'argent et d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules; aux 2 et 3 écartelés d'or et de sable; sur le tout d'azur, à la fasce vivrée d'argent.

Depuis l'époque de la fondation de cette baronnie, et dans l'ordre des événements qui comprennent la suite des guerres contre les Maures, tous les monuments de l'histoire se réunissent pour consacrer, dans la maison de Pins, la perpétuité des mêmes titres, nom, surnom, et mêmes terres, jusqu'à Gausserand de Pinos ou de Pins, *l'un des neuf barons de Catalogne*, qui, en 1185, se fixa en

---

MAISON DE WALDBOURG.

Mar, Winterstetten, Kiesslegg et Reute, grand-maître héréditaire du Saint-Empire romain, chambellan de l'empereur, né le 24 juin 1727, décédé le 26 janvier 1791, avait épousé Claire, comtesse DE KOENIGSECK-AULENDORF, de laquelle sont issus :

DE KOENIGSECK : fascé d'or et de gueules en bande, de 21 pièces.

1°. Charles-Maximilien, comte de Waldbourg à Wolfegg et Waldsée, mort sans postérité en 1795;

2°. Antoine-Wilibald, comte de Waldbourg,
3°. François-Conrad, comte de Waldbourg,
4°. Antoine-Aloïs, comte de Waldbourg,
5°. Maximilien-Marie, comte de Waldbourg,
} décédés en bas âge;

6°. Joseph-Antoine, qui continue la descendance;

7°. Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 26 avril 1756, dame de la Croix Étoilée, mariée 1°, le 27 avril 1777, avec Antoine, baron *d'Ulm-Erbach*, décédé en 1778; 2°, en 1801, avec Chrétien *d'Utz*, lieutenant-colonel au service d'Autriche, décédé en 1814;

8°. Marie-Amélie, comtesse de Waldbourg, morte jeune;

9°. Marie-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née en 1759, morte en 1814;

10°. Marie-Joséphine, comtesse de Waldbourg, née le 11 juillet 1762, dame de la Croix Étoilée, mariée 1°, le 7 février 1782, avec Charles-Emmanuel, comte *de Leutrum-Ertingen*, chambellan de l'empereur, lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne, et colonel-propriétaire du régiment Royal-Allemand, infanterie, décédé le 7 novembre 1795; 2°, le 4 février 1799, avec Armand-Charles-Daniel, comte *de Firmas-Périès*, lieutenant-général des armées au service de France, grand-maître, chambellan et conseiller intime privé actuel d'épée de S. M. le roi de Wurtemberg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand'-croix capitulaire de l'ordre royal équestre militaire de Saint-Michel de Bavière;

11°. Marie-Sidonie, comtesse de Waldbourg, née le 4 septembre 1763, chanoinesse des chapitres de Thorn, de Sustern et de Buchau;

12°. Marie-Crescente, comtesse de Waldbourg, née le 19 mars 1767, chanoinesse du chapitre de Buchau.

France, et forma la branche de la maison de Pins, connue sous la dénomination des barons de Caucalières, en Languedoc, dont la filiation, suivie jusqu'au vicomte de Pins, a été établie dans les preuves pour les honneurs de la cour, en 1788, par M. Cherin fils, généalogiste des ordres du Roi.

La branche aînée de cette maison s'est continuée en Espagne

MAISON DE WALDBOURG.

XXXI. Joseph-Antoine, prince DE WALDBOURG à Wolfegg et Waldsée, né le 20 février 1766, comte de Wolfegg et Waldsée, baron de Waldbourg, seigneur de Waldsée, Zeil, Wurzach, Mar, Winterstetten, Kiesslegg, Waltershoffen, Rothsec, Prassberg, Leipotz et Reute, doyen de toute sa maison, et en cette qualité grand-maître héréditaire de la couronne de Wurtemberg, a été élevé au rang de prince, avec les chefs actuels des deux autres branches de sa maison, le 21 mai 1803, et a épousé, le 10 janvier 1791, Marie-Joséphine Crescente, comtesse DE FUGGER-BABENHAUSEN, née le 2 août 1770, fille d'Anselme-Joseph, comte de Fugger-Babenhausen. De ce mariage sont issus :

DE FUGGER : comme à la page 25.

1°. Frédéric-Charles-Joseph, prince héréditaire de Waldbourg-Wolfegg-Waldsée, né le 13 août 1808;
2°. Auguste-Frédéric, comte de Waldbourg, né le 29 août 1809;
3°. François-Joseph-Louis, comte de Waldbourg, né le 28 juin 1814;
4°. Marie-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née le 6 décembre 1791, mariée, le 26 août 1810, avec N.... prince de *Salm-Reifferscheid-Dyck*, né le 16 octobre 1775;
5°. Marie-Caroline, comtesse de Waldbourg, née le 30 décembre 1792, mariée, le 22 avril 1817, avec Jean-Népomucène, baron *de Reichle-Meldegg;*
6°. Marie-Anne, comtesse de Waldbourg, née le 11 novembre 1799;
7°. Wilhelmine-Joséphine-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née le 22 août 1804;
8°. Marie-Sidonie, comtesse de Waldbourg, née le 7 octobre 1815.

COMTES, puis PRINCES DE ZEIL et DE TRAUCHBOURG.

XXVI. Froben, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil, de Wurzach et de Marstetten, second fils de Jacques, comte de Waldbourg, et de Jeanne, comtesse de Zimmern, mourut le 4 mai 1614. Il avait épousé 1° Catherine, baronne DE TOERRING, morte sans enfants le 5 novembre 1593, fille d'Eustache, baron de Toerring; 2°, en 1596, Anne-Marie, comtesse DE TOERRING, fille de Jean-Veit, comte de Toerring, laquelle se remaria au baron Georges de Fugger, et mourut le 25 novembre 1636. Elle avait eu du comte de Waldbourg, son premier mari, deux fils et deux filles :

DE TOERRING : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à 3 roses de gueules; aux 2 et 3 d'or, à 3 fusées de sable en bande; sur le tout de gueules, à 2 espèces de bâtons crochus d'argent, liés par le haut, et posés en bande.

avec beaucoup de splendeur. Elle a toujours fait précéder le nom *de Pinos* par celui de *Galceran* (en français Gausserand), pour perpétuer le souvenir de son premier auteur. Elle avait pour chef, en 1624, don Gaspard Galceran de Pinos de Guerea et d'Aragon, comte de Guimera et de Luna, majordome (grand-maître) de la reine d'Espagne, auquel les princes de Waldbourg accordè-

---

MAISON DE WALDBOURG.

1°. Jean-Jacques Ier, qui suit;

2°. Jean-Wunibald de Waldbourg, mort jeune;

3°. Marie-Élisabeth de Waldbourg, mariée, en 1618, avec Otton, comte *de Fugger*, feld-maréchal de l'empereur;

4°. Anne-Waldburge de Waldbourg, mariée 1° avec Jean-Baptiste, comte *de Lodron;* 2° avec N...., comte *de Melzin;* 3° avec Jean-Baptiste *de Stablen.*

XXVII. Jean-Jacques, Ier du nom, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil, de Wurzach, etc., né en 1600, mort le 18 avril 1674, parvint au grade de feld-maréchal-lieutenant des armées impériales. Il avait épousé, en 1621, Jeanne, comtesse DE WOLCKENSTEIN, morte le 22 août 1680, fille de Christophe-François, comte de Wolckenstein-Trotzbourg. De ce mariage sont provenus :

DE WOLCKENSTEIN : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande nébulée d'argent; aux 2 et 3 coupé émanché d'azur et d'argent, soutenu de gueules; sur le tout d'azur, au chevron plié d'argent.

1°. Léopold de Waldbourg, né en 1622, mort jeune à Dillingen;

2°. Pâris-Jacques, qui suit;

3°. Jean-Ignace-Froben de Waldbourg, né le 27 juillet 1631, chanoine d'Augsbourg, mort le 27 septembre 1693;

4°. Christophe de Waldbourg, mort en bas-âge;

5°. Sébastien-Wunibald, auteur de la branche des *comtes*, puis *princes* DE ZEIL-WURZACH, mentionnée ci-après;

6°. Anne-Marie de Waldbourg, née le 3 août 1625, femme de Jean-Dominique, comte *de Wolckenstein;*

7°. Marie-Jeanne de Waldbourg, née le 24 avril 1627, décédée le 2 novembre 1691. Elle avait épousé 1° Joseph-Wenceslas, comte *de Bubna;* 2° N.... baron *de Morgant;* 3° Bernard *d'Obern*, décédé en 1684;

8°. Marie-Catherine de Waldbourg, née en 1629, femme de Pierre, comte *de Zacco*, dans le Mantouan, mort en 1703;

9°. Marie-Françoise de Waldbourg, née le 26 avril 1630, abbesse-princesse de Buchau, prévôte d'Essen, morte le 4 novembre 1693;

rent un diplôme de reconnaissance de parenté, tant sur un mémoire généalogique produit par ce seigneur catalan, qu'en conséquence de notes extraites des archives des comtes de Waldbourg-Trauchbourg, lesquelles, au rapport de Mathieu de Pappenheim, historien de cette maison, ont servi de vérification aux faits énoncés dans ce mémoire. Des rapports de famille et d'amitié s'étaient

---

MAISON DE WALDBOURG.

10°. Marie-Claire de Waldbourg, née le 10 août 1634, morte religieuse le 2 décembre 1690;

11°. Josèphe de Waldbourg, religieuse à Heiligkreuzthal.

DE BERG : d'argent, au lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or; à la bordure de sable, chargée de 12 besants d'or.

XXVIII. Pâris-Jacques, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil, secrétaire du collége des comtes de l'Empire, né le 18 juin 1624, mort le 24 mars 1684, avait épousé Amélie-Lucie, comtesse DE BERG, fille de Henri, comte de Berg, et de Catherine, comtesse de Spauer, sa seconde femme. Elle le rendit père de :

1°. Jean-Christophe, dont l'article suit;

2°. Jean-Henri de Waldbourg, né le 16 novembre 1662, } morts jeunes;

3°. Jean-Baptiste de Waldbourg, né le 30 juin 1664, }

4°. Jeanne-Catherine de Waldbourg, née le 22 mai 1658, mariée, le 15 janvier 1679, avec Jean-Rodolphe, comte *de Fugger-Looz-Babenhausen*, décédé le 14 février 1693;

5°. Françoise-Élisabeth de Waldbourg, née le 9 avril 1659, mariée, le 14 juillet 1685, avec François-Pâris, comte *de Spauer*, mort le 14 juillet 1685. Elle lui survécut quatre ans, et mourut le 7 février 1689;

6°. Monique de Waldbourg, née et morte en 1661;

7°. Maximilienne de Waldbourg, née le 10 octobre 1665, chanoinesse du chapitre de Remiremont;

8°. Rosine-Amélie de Waldbourg, née le 12 novembre 1667, chanoinesse du chapitre de Buchau.

DE MONTFORT : comme à la page 5.

XXIX. Jean-Christophe, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil, né le 19 juin 1660, chambellan de l'empereur, co-directeur du collége des comtes de l'Empire, mourut en 1721. Il avait épousé, le 5 août 1685, Marie-Isabelle-Françoise, comtesse DE MONTFORT, décédée en 1726, fille de Jean, comte de Montfort, et de Marie-Catherine, comtesse de Sulz, sa seconde femme. Il en eut :

1°. Jean-Jacques II, qui suit;

déjà établis, dès le règne de Charles Quint, entre la branche des barons de Pinos et le cardinal Otton Truchsess et le comte Guillaume de Waldbourg, son père. Un semblable diplôme a été récemment expédié à la branche languedocienne de la maison de Pins ; et, comme il constate les premiers degrés des maisons de Waldbourg, de Moncade et de Pins, jusqu'à l'auteur de chacune

---

MAISON DE WALDBOURG.

2°. Froben-Marie de Waldbourg, né le 5 octobre 1687, mort le 2 mai 1688 ;
3°. Henri-Antoine, comte de Waldbourg, né le 3 novembre 1688, mort le 27 novembre 1724, chanoine de Cologne et de Strasbourg ;
4°. Froban-Marie de Waldbourg, né le 10 novembre 1692, mort le 31 mai 1693 ;
5°. Joseph-Ernest de Waldbourg, né le 23 mai 1694, décédé le 4 juin 1695 ;
6°. Charles-Ernest, comte de Waldbourg, né le 4 novembre 1700, chanoine de Cologne et de Strasbourg, mort en 1750 ;
7°. Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 4 janvier 1690, mariée, en 1705, avec Maximilien-Antoine, comte *de Fugger-de-Woellenbourg*, dont elle resta veuve le 27 février 1717 ;
8°. Marie-Catherine, comtesse de Waldbourg, née le 6 mai 1696, mariée, le 24 octobre 1722, avec Wolfgang-Henri, comte *de Manderscheid-Kehl*, décédé en 1742 ;
9°. Marie-Antonie de Waldbourg, née le 19 septembre 1697, morte en 1698 ;
10°. Marie-Catherine, comtesse de Waldbourg, née le 27 septembre 1702, morte le 24 septembre 1739, épouse, depuis 1724, de François-Guillaume-Nicolas, comte *de Berg-Hohenzollern-Sigmaringen* ;
11°. Marie-Josèphe de Waldbourg, née et morte en 1704.

XXX. Jean-Jacques IIe, Truchsess de Waldbourg, comte de Zeil, né le 23 novembre 1686, conseiller privé de l'empereur, président du conseil aulique de l'Empire, et deux fois vice-président de la cour de justice, directeur du collége des comtes du cercle de Souabe, mourut en 1750. Il avait épousé, en 1710, Marie-Élisabeth, comtesse de Khunbourg, fille de Jean-Joseph, comte de Khunbourg, dont sont issus : DE KHUNBOURG :

1°. François-Antoine, qui suit ;
2°. Charles-Ernest-Joseph, comte de Waldbourg, chanoine de Cologne et de Strasbourg en 1735 ;
3°. Léopold-Jean, comte de Waldbourg, prévôt de Strasbourg et d'Augsbourg, en 1735 ;

de ces branches, on a cru devoir le rapporter textuellement à la suite de cette généalogie. On terminera ces notions préliminaires par un abrégé succinct du mémoire produit par la branche espagnole, en y ajoutant quelques détails puisés dans les historiens de cette nation.

Pierre-Galceran *de Pinos*, I[er] du nom, fils et successeur de Gaus-

---

MAISON DE WALDBOURG.

4°. Ferdinand-Christophe, comte de Waldbourg, prince-évêque de Chiemsée, chanoine de Salzbourg et d'Augsbourg;

5°. Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 20 septembre 1712, mariée, le 5 juin 1738, avec Jean Népomucène, comte *de Sternberg;*

6°. Marie-Reine de Waldbourg, née et morte le 7 septembre 1715.

XXXI. François-Antoine, Truchsess de Waldbourg, comte de Zeil et de Trauchbourg, né le 28 mai 1714, conseiller intime de l'empereur, mourut en 1782. Du mariage qu'il avait contracté avec Marie-Anne, comtesse de Waldbourg-Trauchbourg, fille de Frédéric-Marquard, Truchsess de Waldbourg, comte de Trauchbourg et de Kitzleck, grand-fauconnier de l'empereur et général de la garde, et de Marie-Charlotte, comtesse de Khunbourg, sont issus :

de Waldbourg : comme à la fin de cette notice.

1°. Maximilien-Wunibald, qui suit;

2°. Clément-Aloïs, comte de Waldbourg-Zeil, capitaine-général des cercles de Souabe, né le 13 août 1753, mort le 10 mars 1817, sans enfants du mariage qu'il avait contracté, le 12 septembre 1779, avec Marie-Walpurge, comtesse *d'Harrach*, fille de Xavier, comte de Harrach et de Lustnau, et de Marie-Rebecque, dernière comtesse de Hohenems. Clément-Aloïs a légué ses biens à son neveu Maximilien, qui, en vertu de cette substitution, doit fonder un rameau sous la dénomination *de Waldbourg-Zeil-Lustnau-Hohenems ;*

3°. Sigismond-Christophe, comte de Waldbourg, né le 28 août 1754, chanoine de Cologne et de Constance, décédé prince-évêque de Chiemsée;

4°. Louis-Bernard de Waldbourg, } morts jeunes;
5°. Théodore-François de Waldbourg, }

6°. François-Charles, comte de Waldbourg, né le 28 février 1763, chanoine de Cologne, décédé en 1778;

7°. Ferdinand-Joseph, comte de Waldbourg, né le 4 novembre 1766, chanoine d'Augsbourg et curé d'Æchstaedt;

8°. Marie-Amélie de Waldbourg, religieuse;

9°. Marie-Anne-Waldburge de Waldbourg, chanoinesse-religieuse à Æchstaedt, née le 1[er] octobre 1751, décédée;

serand Ier, l'un des 9 barons de Catalogne, fut l'un des ancêtres de Ramon-Galcerau de Pinos, l'un des neuf barons de Catalogne, qui épousa Alda *de Besalu*, fille de D. Bernard, comte de Besalu, en 988, et d'Adélaïde de Barcelonne. En 986, il combattit les Maures avec les secours que le pape Jean XVI et le roi Lothaire avaient

---

MAISONS DE WALDBOURG.

10°. Marie-Josèphe, comtesse de Waldbourg, née le 19 octobre 1756, mariée, en 1785, à François-Fidèle, comte *de Kœnigseck-Rotenfels*.

XXXII. Maximilien-Wunibald, prince DE WALDBOURG-ZEIL-ZEIL-TRAUCHBOURG, né le 20 août 1750, décédé le 16 mai 1818, avait épousé 1° Marie-Jeanne, baronne DE HORNSTEIN DE WEITERDINGEN-HOHENSTOFFELN, morte le 30 octobre 1797; 2°, le 18 février 1798, Marie-Anne, comtesse DE WALDBOURG-WOLFEGG-WOLFEGG, née le 11 janvier 1772, fille de Ferdinand-Marie, Truchsess de Waldbourg, comte de Wolfegg-Wolfegg, chambellan de l'empereur, et de la comtesse Marie-Caroline de Waldbourg-Zeil-Wurzach. Les enfants du prince de Waldbourg sont;

DE HORNSTEIN : d'or, à un mont de 4 coupeaux de sinople, sommé d'une ramure de cerf de sable en forme de couronne.

DE WALDBOURG : comme à la fin de cette notice.

Du premier lit :

1°. François-Thadée, dont l'article suit;
2°. Marie-Charlotte-Anne de Waldbourg, née le 30 juillet 1776, morte en 1777;
3°. Marie-Thérèse, comtessse de Waldbourg, née le 9 février 1780, mariée, le 10 février 1800, avec François, baron *de Bodmann;*
4°. Joséphine, comtesse de Waldbourg, née le 16 septembre 1786, alliée, le 4 juin 1811, avec Léopold, baron *d'Entzberg;*

Du second lit :

5°. Otton, comte de Waldbourg, né le 8 novembre 1798,
6°. Maximilien, comte de Waldbourg-Lustnau-Hohenems, né le 8 octobre 1799, lieutenant au 8e régiment de cuirassiers, au service d'Autriche;
7°. Guillaume, comte de Waldbourg, né le 24 décembre 1802, chevalier de Malte.

XXXIII. François-Thadée, prince DE WALDBOURG-ZEIL-ZEIL-TRAUCHBOURG, né le 15 octobre 1778, a épousé 1°, le 25 juillet 1805, Henriette-Christine, princesse DE LŒWENSTEIN-WERTHEIM, morte le 5 juillet 1811,

DE LOEWENSTEIN : *

---

* Parti et coupé de deux traits; au 1 d'argent, au lion contourné de gueules, couronné d'or, surmontant 4 coupeaux de rocher rangés de sable, qui est *de*

fait passer au comte de Barcelonne et aux *neuf barons*. Il fut père de Pierre-Ramon-Galceran, qui suit.

Pierre-Ramon-Galceran *de Pinos*, l'un des neuf barons de Catalogne, en 1040, combattit, en 1056, contre Alchagil, émir de Sarragosse. Il laissa de *Sicarde*, son épouse, Galceran II, qui suit.

Galceran II *de Pinos*, l'un des neuf barons de Catalogne en 1074, eut pour fils Pierre-Galceran II, qui suit.

DE WENGE : d'argent, à la tour couverte de sable.

fille de Dominique-Constantin, prince de Lœwenstein-Wertheim, et de Crescence, comtesse de Kœnigseck-Rothenfels; 2°, le 27 janvier 1818, Antoinette, baronne DE WENGE, morte le 12 février 1819; 3°, le 3 octobre 1820, Thérèse, baronne DE WENGE, née le 14 mars 1788, sœur de sa seconde femme. Il a eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. Constantin-Maximilien, prince héréditaire de Waldbourg-Zeil-Zeil-Trauchbourg, né le 8 janvier 1807;
2°. Charles-Maximilien, comte de Waldbourg, né le 22 janvier 1808;
3°. Hermann, comte de Waldbourg, né le 18 octobre 1809;
4°. Léopoldine, comtesse de Waldbourg, née le 26 juin 1811;

Du troisième lit :

5°. Georges-Ferdinand, comte de Waldbourg, né le 8 janvier 1823;
6°. Marie-Anne, comtesse de Waldbourg, née le 29 juillet 1821.
7°. Mechtilde, comtesse de Waldbourg, née le 30 mai 1824.

COMTES, puis PRINCES DE ZEIL-WURZACH.

XXVIII. Sébastien-Wunibald, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil, de Wurzach et de Marstetten, né le 31 janvier 1636, cinquième fils du comte Jean-Jacques Ier, et de la comtesse Jeanne de Wolckenstein, fut

---

Lœwenstein; au 2 d'argent, à l'aigle de gueules, qui est *de Montaigu;* au 3 d'or, à l'aigle issante de sable; au 4 d'argent, au fermail d'or (à enquerre), qui est *de Rochefort;* au 5 fuselé d'argent et d'azur en bande, qui est *de Bavière;* au 6 d'azur, à 3 roses d'argent, qui est *de Wertheim;* au 7 d'argent, à 2 fasces de gueules, qui est *de Breuberg;* au 8 d'or, à 7 fusées de gueules, accolées en fasces, 4 et 3, qui est *de Virnenbourg;* au 9 de gueules, au lion couronné d'argent, qui est *de Scharffeneck.*

Pierre-Galceran II *de Pinos,* l'un des neuf barons et premier amiral de Catalogne, contribua, en cette dernière qualité, aux succès de la première croisade, en 1096. Il avait épousé, en 1092, Berengèle *de Moncade,* dont il eut Galceran III, qui suit.

Galceran III *de Pinos,* l'un des neuf barons et second amiral de Catalogne, ratifia, en 1143, le pacte conclu entre les états d'Ara-

---

chambellan et conseiller d'état de l'empereur, et vice-président du conseil aulique. Comme doyen de sa maison, il fit les fonctions de grand-maître d'hôtel de l'Empire à Augsbourg, au couronnement de Joseph, roi des Romains, et mourut le 4 juin 1700. Il avait épousé 1° Catherine-Marie, comtesse DE SALM-REIFFERSCHEID, morte le 22 mars 1687, fille d'Eric-Adolphe, comte de Salm-Reifferscheid; 2°, le 2 février 1690, Ève-Marie-Anne, comtesse DE LAMBERG, morte sans enfants le 14 mai 1721, fille de Jean-François, comte de Lamberg-Sprintzenstein, vice-président de la régence de la Basse-Autriche, et de Marie-Constance, baronne de Questenberg. Le comte Sébastien-Wunibald a eu de sa première femme :

DE SALM : comme à la page 20.

DE LAMBERG : écartelé, aux 1 et 4 fascés d'argent et d'azur de 4 pièces, et partis de gueules, qui est *de Lamberg*; aux 2 et 3 d'or, au levrier rampant de sable, colleté d'argent, qui est *de Pædwin*; sur le tout d'azur, à l'échelle de 5 échellons d'argent, soutenue par 2 chiens affrontés du même, mouchetés d'or et colletés de sable, qui est *de Scala-Vérone.*

1°. Ernest-Jacques, qui suit;
2°. Léopold-Jean de Waldbourg, né le 28 décembre 1674, chanoine de Cologne et d'Augsbourg, mort en 1729;
3°. Jean-Guillaume de Waldbourg, né en 1675, mort jeune;
4°. Charles-Robert, comte de Waldbourg, né le 18 août 1685, général-major des armées impériales, décédé le 27 octobre 1733, sans avoir eu d'enfants de Julie, comtesse *de Waldbourg-Friedberg-Schéer,* son épouse, veuve en premières noces du comte d'Altheim;
5°. Louise-Marie de Waldbourg, née le 2 février 1677, mariée avec Aubertin, marquis *de Parisoni,* morte en 1702;
6°. Marie-Bernardine de Waldbourg, née en 1679, morte jeune;
7°. Sidonie-Élisabeth de Waldbourg, née en 1682, dame de Buchau;
8°. Marie-Françoise de Waldbourg, née en 1683, mariée, le 12 avril 1706, avec Charles-Joseph-Xavier, comte *de Lamberg Sprintzenstein,* morte le 23 février 1737.

XXIX. Ernest-Jacques, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil-Wurzach et de Marstetten, né le 28 octobre 1673, conseiller d'état de l'empereur, épousa, le 12 octobre 1702, Anne-Louise, comtesse DE WALDBOURG-WOLFEGG-WOLFEGG, fille du comte Maximilien-François-Eusèbe, et de Ma-

DE WALDBOURG : voyez à la fin de cette notice.

gon et de Catalogne, et l'ordre des Templiers. (*Zurita, liv. II, chap. IV.*) Galceran de Pinos, ayant été fait prisonnier en 1147, au siége d'Almerie, où les Maures perdirent plus de 30,000 hommes, fut, dit-on, miraculeusement délivré par saint Étienne. (*Histoire des Maures, par Bleda, p.* 367.) Le roi mahométan Aben Gumada avait demandé pour la rançon de ce seigneur cent dou-

---

rie-Ernestine, comtesse de Salm-Reifferscheid. Le comte Jacques-Ernest mourut en 1734, et son épouse le 25 mars 1736. Leurs enfants furent :

1°. François-Ernest, dont l'article viendra ;
2°. Joseph-Charles de Waldbourg, né le 15 août 1712, prévôt de Cologne et chanoine de Strasbourg ;
3°. Jean-Antoine de Waldbourg, né le 5 mai 1717, mort jeune ;
4°. Jean-Baptiste de Waldbourg, mort en bas-âge ;
5°. Josèphe-Thérèse de Waldbourg, née le 4 novembre 1703, morte le 5 février 1705 ;
6°. Antonie-Léopoldine de Waldbourg, née le 20 octobre 1706, doyenne du chapitre d'Essen, et chanoinesse de Thorn ;
7°. Marie-Jeanne de Waldbourg, née le 20 décembre 1710, dame des chapitres d'Essen et de Thorn ;
8°. Marie-Anne-Thérèse de Waldbourg, née le 24 novembre 1714, femme de Louis-Xavier, comte *de Fugger-Stettenfels ;*
9°. Marie-Anne-Félicité de Waldbourg, née le 26 juin 1722, alliée, le 15 février 1737, avec Rupert-François-Ferdinand, prince *de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein,* mort le 22 août 1751.

XXX. François-Ernest, TRUCHSESS DE WALDBOURG, comte de Zeil-Wurzach, de Friedberg et de Schéer, né le 7 décembre 1704, conseiller d'état de la reine de Hongrie et de Bohême, et son ministre plénipotentiaire près le cercle de Souabe, membre du conseil privé de l'empereur, mourut en 1787. Il avait épousé, le 26 février 1729, Marie-Éléonore, comtesse DE KOENIGSECK-ROTHENFELS, fille d'Albert-Eusèbe, comte de Kœnigseck-Rothenfels. De ce mariage sont issus :

DE KOENIGSECK : comme à la page 25.

1°. Eberhard-Ernest, dont l'article suit ;
2°. François-Fidèle, comte de Waldbourg, né le 19 décembre 1733, chevalier de l'ordre Teutonique, colonel d'un régiment d'infanterie du cercle de Souabe, mort sans postérité en 1805 ;

bles d'or, cent pièces de soie de thoir ou tauris, cent chevaux blancs, cent vaches laitières et cent jeunes filles. Guillaume III épousa Étiennette *de Cartona*, dont il eut deux fils:

1°. Pierre Galceran III de Pinos, qui a continué la branche aînée, titrée *l'une des neuf barons de Catalogne, vicomtes d'Evol, d'Alquerforada et de Canet, comtes de Guimera, de Luna*, etc., alliée successivement aux mai-

---

MAISON DE WALDBOURG.

3°. Wunibald-Jean, comte de Waldbourg, } morts jeunes;
4°. Joseph-Ferdinand, comte de Waldbourg, } morts jeunes;
5°. Thomas, comte de Waldbourg, capitaine au service de l'empereur;
6°. Joseph-François, comte de Waldbourg, chanoine de Cologne et de Strasbourg;
7°. Godefroi-Joseph, comte de Waldbourg, mort jeune;
8°. Marie-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née le 27 décembre 1730, chanoinesse des chapitres d'Etten, et de Sainte-Ursule de Cologne, morte en 1789;
9°. Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 26 juin 1732, femme de Joseph-Guillaume, prince *de Hohenzollern-Hechingen*, morte en 1802;
10°. Félicité-Marie, comtesse de Waldbourg, née le 5 juin 1733, chanoinesse de Buchau, morte en 1796;
11°. Éléonore-Marie-Josèphe, comtesse de Waldbourg, née le 22 octobre 1735, femme de Sigismond, comte *de Salm-Reifferscheid*, décédée en 1798;
12°. Marie-Caroline, comtesse de Waldbourg, née le 22 juin 1738, mariée avec Ferdinand-Marie, comte *de Waldbourg-Wolfegg-Wolfegg;*
13°. Marie-Gabrielle, comtesse de Waldbourg, morte au berceau;
14°. Marie-Anne-Josèphe, comtesse de Waldbourg, née le 9 septembre 1740, morte sans alliance en 1794;
15°. Marie-Frédérique-Auguste, comtesse de Waldbourg, née le 11 septembre 1743, épouse de François-Joseph, comte *de Salm-Dyck*, mort en 1775;
16°. Marie-Françoise, comtesse de Waldbourg, morte jeune;
17°. Marie-Orescence, comtesse de Waldbourg, décédée en 1784, épouse de François-Fidèle, comte *de Kœnigseck-Rothenfels;*
18°. Marie-Antonie, comtesse de Waldebourg, mariée 1° avec Joseph-Antoine, comte *d'OEttingen-Baldern;* 2°, en 1779, avec Hermann, prince *de Hohenzollern-Hechingen*, mort en 1810.

XXXI. Eberhard-Ernest, prince DE WALDBOURG-ZEIL-WURZACH, né le 20 décembre 1729, mort le 23 septembre 1807, avait épousé Marie-Cathe-

sons *de Cartalla, de Barcelonne, de Canet, de Moncade, de Josa, de Majorque, de Fenouillet, de Castro-Guimera, de Tramacel-Ahones, de So-Arragall-Hermosa-Evol, de Caroz-Arborea, de Roch, d'Aragon* des comtes de Ribagorce et *d'Aragon*, des ducs de Villa-Hermosa, *d'Erill*, etc., etc. Cette branche a été en possession des grandes charges de la couronne des rois d'Aragon et d'Espagne, et a élevé des prétentions sur le royaume de Majorque, en 1400. Ce fut D. Bernard Galceran de Pinos, chef de cette maison, qui les fit valoir du chef de son aïeule Sanche, fille de Sanche, roi de Majorque : mais ses réclamations n'eurent point d'effet ;

MAISON DE WALDBOURG.

DE FUGGER : comme à la page 23.

rine, comtesse DE FUGGER-GLOET, décédée en 1796. De ce mariage sont issus quatre fils et six filles :

1°. Léopold Ier, qui suit ;
2°. Charles, comte de Waldbourg, né le 15 janvier 1772, commandeur de l'ordre Teutonique ;
3°. Frédéric, comte de Waldbourg, né en 1775, mort en 1776 ;
4°. Eberhard, comte de Waldbourg, né en 1778, général-major au service de Wurtemberg, décédé en 1816. Il avait épousé, le 25 février 1811, Maximilienne-Antoinette, princesse *de Hohenzollern-Hechingen*, sa cousine-germaine, laquelle se remaria, le 17 novembre 1817, à Joseph, comte de Lodron ;
5°. Marie-Antoinette, comtesse de Waldbourg, née le 8 mars 1774, mariée, le 15 octobre 1793, avec Anselme, prince *de Fugger-Babenhausen*, qui en resta veuf le 5 octobre 1814, et mourut en 1822 ;
6°. Thérèse, comtesse de Waldbourg, née en 1770, morte abbesse de Wreden ;
7°. Maximilienne-Jeanne, comtesse de Waldbourg, née le 30 août 1776, mariée 1°, le 27 octobre 1794, avec François, comte *de Schenck-Castel-Tischingen ;* 2° avec Charles, baron *de Schutz*, dont elle est veuve ;
8°. Marie-Anne-Cunégonde, comtesse de Waldbourg, née le 1er novembre 1781, chanoinesse du chapitre de Buchau ;
9°. Marie-Jeanne, comtesse de Waldbourg, née en 1782, } décédées.
10°. Marie-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née en 1785, }

XXXII. Léopold, comte héréditaire DE WALDBOURG-ZEIL-WURZACH, né en 1769, mort le 17 juin 1800, avait épousé, le 15 octobre 1793, Marie-Waldburge, comtesse DE FUGGER-BABENHAUSEN, née le 23 octobre 1771, fille d'Anselme-Joseph-Victor, comte de Fugger-Babenhausen. De ce mariage sont issus :

DE FUGGER : comme à la page 23.

1°. Léopold-Marie, qui suit ;

2°. Galceran IV de Pinos, ou Gausserand de Pins, qui s'établit en France à la fin du douzième siècle, et depuis lequel la filiation de la branche languedocienne a été établie au cabinet des ordres du Roi, en 1788. Son article suivra immédiatement.

SEIGNEURS DE PINS, BARON DE CANCAHÈRES, etc., *en Languedoc.*

I. Gausserand DE PINS, (*de Pinos,* en catalan, et *de Pinibus,* en latin), l'un des neuf barons de Catalogne, fut le premier de cette branche qui s'établit en Languedoc. Il souscrivit, avec l'archevêque de Tarragone, le traité conclu, au mois de février 1185, entre Al-

---

2°. Maximilien, comte de Waldbourg, né le 1er novembre 1796, chevalier de l'ordre de Malte, et capitaine de cavalerie au service de Wurtemberg;
3°. Charles, comte de Waldbourg, né le 3 septembre 1799, chambellan de S. M. le roi de Wurtemberg;
4°. Marie-Waldburge, comtesse de Waldbourg, née le 14 septembre 1794, mariée, le 9 juillet 1820, avec Charles-Joseph-Justin-Ernest, prince *de Hohenlohe-Bartenstein-Jaxtberg,* lieutenant-général des armées du roi de France;
5°. Anne-Marie-Thérèse, comtesse de Waldbourg, née le 26 août 1800, mariée, le 24 juin 1823, à N...., comte *Maldegheim,* chambellan au service du roi des Pays-Bas.

XXXIII. Léopold-Marie, prince DE WALDBOURG-ZEIL-WURZACH, par succession à son aïeul le 23 septembre 1807, est né le 11 novembre 1795, et a épousé, le 18 décembre 1821, Marie-Joséphine, comtesse DE FUGGER-BABENHAUSEN, sa cousine-germaine, née le 19 juin 1798, fille du prince Anselme-Marie de Fugger-Babenhausen, et de Marie-Antoinette, comtesse de Waldbourg. De ce mariage son issues :

DE FUGGER : comme à la page 25.

1°. Marie-Antoinette-Waldburge-Joséphine, comtesse de Waldbourg, née le 23 septembre 1822;
2°. Marie-Waldburge-Joséphine-Antoinette, comtesse de Waldbourg, née le 28 janvier 1824.

ARMES : Les princes de Waldbourg portent pour armoiries : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à 3 lions léopardés de sable, lampassés, armés et couronnés de gueules, qui est* DE SOUABE; *au 2 d'azur, à 3 pommes de pin d'or, qui est* DE THANN; *au 3 d'azur, à une colline de 3 coupeaux de sable, surmontée d'un soleil d'or, qui est* DE SONNENBERG; *au chef des écartelures de gueules, au globe impérial d'or,* pour marque de la dignité de *grand-maître-d'hôtel de l'Empire,* héréditaire dans cette maison, dignité qu'elle remplit aujourd'hui à la cour du roi de Wurtemberg.

fonse II, roi d'Aragon, et Raimond, comte de Toulouse, dans l'île d'Argence (*de Gernica*), près Beaucaire. (*Histoire générale de Languedoc, par D. Vaissète, t.* III, *p.* 434.) Gausserand de Pins accompagna dans toutes ses expéditions militaires (avec Gaston de Moncade, vicomte de Béarn, et plusieurs autres seigneurs catalans et aragonais), Pierre II, roi d'Aragon, qui périt, le 17 septembre 1213, à la bataille de Muret, en secourant le comte de Toulouse contre Simon de Montfort. Les preuves faites en 1788, au cabinet des ordres du Roi, pardevant M. Chérin fils, donnent
N.... pour fils à Gausserand Ier de Pins :

1°. Bernard, dont l'article suivra ;

2°. Odon de Pins, élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1297, dans un âge très-avancé, mort en 1300;

3°. Gausserand de Pins, chevalier banneret. Au mois de décembre 1242, le roi saint Louis, étant à Pontoise, adressa des lettres à J. de Cranis, sénéchal de Carcassonne, le prévenant que Gausserand de Pins et Bernard de Caracilles, chevaliers, se rendraient à Aiguesmortes, pour rejoindre ce prince et passer avec lui au-delà des mers (à la Terre-Sainte); chacun d'eux accompagné de cinq chevaliers, de vingt écuyers et de cent hommes de pied. (*Archives du domaine de Montpellier, Sen. de Carcass., Cassette* 8, n° 1). Gausserand vivait encore en 1294. Il eut deux fils :

A. Gausserand de Pins qui promulgua des lettres, en 1258, 1259 et 1260, dans lesquelles est nommé Pons, abbé d'Arles, au diocèse de Perpignan. (*Gallia Christ., t.* VI, *col.* 1088.) Dans ce temps, Gausserand de Pins n'était pas encore parvenu à la chevalerie, ce qui fait présumer qu'il était dans la fleur de l'âge. Aux ides de juin 1262, il souscrivit à Montpellier, avec Jaubert, vicomte de Castelnau, Didier de Termes, Raimond Gaucelin, seigneur de Lunel, Fernand-Sanche, fils du roi d'Aragon, Raimond de Gardies, Garcie, vicomte d'Orthe, Athon de Fos, etc., le contrat de mariage de Pierre, infant d'Aragon, avec Constance, princesse de Sicile. (*Arch. du Dom. de Montpellier, titres de Montpel.* n° 1.) Gausserand de Pins épousa, en 1299, Saure *de Majorque*, fille de Jacques Ier, roi de Majorque, et d'Esclarmonde de Foix. Saure de Majorque se remaria avec Aimeri VII, vicomte de Narbonne, dont elle fut la quatrième femme;

B. Gautier de Pins, qui fut présent à Barcelonne, le 16 juillet 1258, avec Raimond Gaucelin, seigneur de Lunel, Guillaume de Roquefeuil, Guillaume de Montclus, etc., à la ratification que Jacques, roi d'Aragon, fit d'un traité qu'il avait conclu le 11 mai précédent avec le roi saint Louis. (*Trésor des chartes de Montpellier;* sac. 2, n° 27, Casen., *Catal. franç,* p. 111.)

II. Bernard DE PINS, chevalier banneret, vivait en 1220 et en 1294. « Il est connu par plusieurs notes manuscrites de M. Clairambault, et par autres notes tirées des archives de la Bibliothèque » du Roi, qui le disent frère d'Odon de Pins, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et de Gausserand de Pins, chevalier banneret, qui accompagna, en 1247, le roi saint Louis à la » Terre-Sainte. » (*Extr. des preuves de cour faites pardevant M. Chérin fils, en* 1788.) Bernard de Pins épousa N.... DE COMMINGES, fille de Bernard V, comte de Comminges. (*Arch. de la famille.*) Il eut pour fils :

DE COMMINGES : de gueules, à 4 otelles d'argent, adossées en sautoir.

1°. Odon Ier, ou Eudes de Pins, qui suit;
2°. Gérard de Pins, nommé, en 1318, lieutenant-général de la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lors de la déposition du grand-maître Foulques de Villaret. Il remporta une grande victoire maritime, en 1321, sur Orcan, fils du sultan Othman; et, après avoir dispersé les débris de sa flotte, quoique numériquement supérieure à celle des Chrétiens, il s'empara de l'île d'Episcopia, et fit passer au fil de l'épée tous les Musulmans qui y furent pris les armes à la main;
3°. Hugues de Pins, moine de Lezat, en 1302. (*Recueil de Doat, à la Bibliothèque du Roi,* t. 102, fol. 251.)

III. Odon ou Eudes DE PINS, Ier du nom, damoiseau, fit un partage, en 1294, avec Bernard VI, comte de Comminges, et fut assisté à cet acte par Bernard de Pins, son père, et par Gausserand de Pins, son oncle. Il donna son nom à une terre qu'il eut de ce partage (1), laquelle terre est située près de Muret. (*Hist. de Languedoc.*) Odon Ier est rappelé comme défunt dans plusieurs actes passés par Odon II, son fils, dans les années 1318, 1321, 1322 et 1325. (*Preuves de M. Chérin.*) Il eut, entr'autres enfants :

N....

1°. Odon II, dont l'article suit;
2°. Georges de Pins, damoiseau, seigneur de Villatte, près Muret, en 1314, était alors sous la curatelle de Raimond de Bouconville, docteur en droit. Par acte passé à Toulouse, le 14 des Ides, à l'entrée de mai de cette année, Guillaume-Bernard, Arnaud-Guillaume et Raimond-Jean de Pins, (sans doute cousins de Georges), domiciliés à Villatte, firent une vente à des marchands de ce lieu, à la charge des devoirs envers Georges de Pins, damoiseau, seigneur du fief. (*Arch. de la maison de Pins*);

(1) Cette terre a été possédée par ses descendants jusqu'à l'époque de la révolution, temps où elle fut confisquée et vendue pour cause d'émigration.

3°. Bertrand de Pins, moine de Lezat en 1314.

IV. Odon DE PINS, II° du nom, co-seigneur de Pins, qualifié damoiseau dans les actes jusqu'en 1325, et depuis chevalier, fit, en qualité de fils aîné et d'héritier universel d'Odon Ier de Pins, une vente de biens-fonds situés au territoire de Pins, près Villatte, par acte passé à Muret, le 16 mars 1318, et consenti par Bertrand de Pins, son frère, moine de Lezat. (*Arch. du château de Pins.*) Odon de Pins est nommé dans un acte du 2 novembre 1325, avec Arnaud et Pons d'Adhémar, Paule, fille de feu Bernard d'Adhémar, et Raimond de Muret, comme cessionnaire de biens-fonds situés au territoire de Pins (*ibid.*); et il fit une investiture de biens situés au même lieu le 21 février de la même année. Odon de Pins fut élu membre du capitole de Toulouse en 1362 et 1369, dans un siècle où cette magistrature consulaire était briguée par les maisons de Lautrec, de Lanta, de Toulouse, d'Espagne, de Gavarret, (des vicomtes) de Manas, de Montlaur, de Villeneuve, etc., etc. Il eut, entr'autres enfants :

1°. Raimond, seigneur de Pins, damoiseau, auteur de la *branche* DE MONTBRUN*;

---

* SEIGNEURS DE PINS, puis DE MONTBRUN.

V. Raimond DE PINS, damoiseau, seigneur de Pins, reconnut, par acte passé à Château-Gaillard, le 22 juillet 1350, en présence de Jean de Monteils, damoiseau, tenir à foi et hommage de magnifique et puissant homme Pierre-Raimond, comte de Comminges, toute la terre et seigneurie de Pins, ainsi que tout ce qui en dépendait. (*Arch. du château de Pins.*) Il eut
N.... pour fils Bertrand, qui suit.

VI. Bertrand DE PINS, co-seigneur de Pins et de Muret, donna à nouveau fief et emphythéose, à Dominique de Molinier et à ses frères, habitants de Pins, une maison avec clos et des terres, le tout situé au territoire de Pins, à la charge de certains devoirs stipulés dans l'acte de cette inféodation, daté de Muret le 12 novembre 1428. (*Arch. du château de Pins.*) Il
N.... eut, entr'autres enfants, Gaillard, qui suit.

VII. Gaillard DE PINS, damoiseau, seigneur de Pins, co-seigneur de Muret, reçut, le 26 décembre 1481, une reconnaissance féodale de biens-fonds mouvants de la seigneurie de Pins. Il avait épousé 1°, par contrat passé au châ-

2°. Roger de Pins, élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1355. On conservait au château de Pins une bulle de ce grand-maître, datée de Rhodes le 28 avril 1360, par laquelle il pourvut Rigot de Nicosa, son maître-d'hôtel et son écuyer, de la commanderie et baillie de Baudrac, dans le prieuré de Toulouse. Roger de Pins mourut le 28 mai 1365, universellement regretté pour son zèle actif et sa charité inépuisable;

3°. Gérard, dont l'article suit;

4°. Odon de Pins, vivant en 1355;

5°. Saure de Pins, abbesse du monastère de Saint-Pantaléon de Toulouse, ainsi qualifiée dans des actes de 1370, 1388 et 1395.

V. Gérard DE PINS, damoiseau, épousa, par articles du 2 juillet 1368, ratifiés à Toulouse, le 14 décembre suivant, date de son émancipation noble, Messende (ou plutôt Melissende) DE RABASTENS, dame de Caucalières, au nom de laquelle il passa un accord, le 22 juillet 1370, avec noble et puissante dame Jeanne de Rabastens, sa belle-sœur, sur leurs droits respectifs au lieu de la Calmille. (Ce lieu et la terre de Caucalières sont encore possédés par la maison de Pins.) Gérard de Pins fut élu capitoul de Toulouse pendant

DE RABASTENS : d'azur, au lion d'argent, lampassé et armé de gueules.

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

teau de Mondon, le 8 juillet 1443, Esclarmonde DE SAMAN, fille de Jean, seigneur de Saman, capitaine (gouverneur) de Mondon, qui lui constitua en dot 120 écus d'or, du poids de 3 deniers chacun; 2° Charlotte VITAL, qu'il institua légataire par le testament qu'il fit à Muret le 4 octobre 1483, (*ibid.*), et dans lequel sont nommés ses enfants, dans l'ordre suivant;

DE SAMAN :

VITAL :

Du premier lit :

1°. Barthélemi de Pins, chevalier, seigneur de Pins et de Longuebrune, institué héritier particulier de son père le 4 octobre 1483. Il fit hommage, le 11 avril 1484, à Odet d'Aydie, comte de Comminges, pour les terres de Pins et de Longuebrune, mouvantes du château de Muret. (*Arch. du chât. de Pins*). Il est qualifié chevalier, seigneur de Pins, capitaine de l'une des bandes de l'artillerie de France, dans des lettres datées de Compiègne, du 8 juin 1498, et par lesquelles le roi Louis XII, à son avénement à la couronne, le confirma dans son office de viguier de la ville de Toulouse, et dans celui de capitaine (gouverneur) du château de Fonceret, qu'il avait exercé sous le règne précédent. (*Ibid*);

2°. Jean de Pins, héritier particulier de son père en 1483. Il céda tous ses

les années 1373, 1374, 1383, 1384, 1401, 1411 et 1419, et signa, en qualité d'administrateur des biens de Bernard-Raimond, son fils, le 28 janvier 1398, le dénombrement des fiefs nobles qu'il possédait dans le comté de Castres, sous la relevance de puissante dame Catherine de Vendôme, comtesse de la Marche, du Vendômois et de Castres. (*Preuves de M. Chérin.*) Gérard de Pins fit cession de la terre de Brantolono, faisant partie de la baronnie de Baja ou Pinos, possédée par sa maison depuis le règne de Charlemagne. (*Arch. de la famille.*) Il eut deux fils :

1°. Raimond-Bernard de Pins, élu capitoul de Toulouse en 1409, mort sans postérité ;
2°. Bernard-Raimond, dont l'article suit.

VI. Bernard-Raimond DE PINS, chevalier, seigneur et baron de Caucalières en Albigeois et de Caucalières en Toulousain, fut représenté par son père dans plusieurs lausimes consenties les 25 mars 1387, 17 septembre 1390, 17 avril, 7 octobre et 26 novembre 1392, et 30 juillet 1393. Il servit avec la plus grande distinc-

---

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

droits sur les terre, justice et seigneurie de Pins, à Barthélemi, son frère aîné, le 18 octobre 1484. (*Ibid.*) Après avoir fréquenté les universités de Toulouse, de Poitiers et de Paris, il se rendit à Bologne pour étudier sous le célèbre Béroaldo. A son retour, il embrassa l'état ecclésiastique à Toulouse, en 1497, et fut nommé conseiller-clerc au parlement de Languedoc. Ayant suivi le chancelier du Prat en Italie, il fut appelé à siéger dans le sénat de Milan. La prudence et l'habileté qu'il déploya dans ses fonctions lui méritèrent la confiance de Louis XII. Ce prince l'envoya en ambassade à Rome, puis à Venise, et François I[er] le chargea d'une seconde mission diplomatique vers cette république. Nommé, en 1520, à l'évêché de Pamiers où des obstacles l'empêchèrent de siéger, il fut transféré sur le siége épiscopal de Rieux en 1523. Il fit chérir son administration paternelle, et s'exerça surtout à faire fleurir les mœurs, l'instruction publique et les lettres. En 1537, il fonda la collégiale de Saint-Eparch à Rieux, et céda pour l'entretien des chanoines une partie de ses revenus. Ce vertueux prélat mourut à Toulouse le 1[er] septembre de la même année 1537, et son buste est encore un de ceux qui décorent la salle des illustres Toulousains. Les savants trouvèrent toujours en lui une protection généreuse et éclairée, et lui-même cultiva les lettres et l'histoire avec un succès qui l'a placé au

tion dans les guerres qui consommèrent l'expulsion des Anglais du royaume. On voit même par des lettres royaux des 16 avril 1415 et 15 septembre 1442, dans lesquelles Charles VIII qualifie Bernard-Raimond de Pins, *son amé et féal chevalier,* que ce seigneur avait aliéné ses terres du Bousquet et de Hautpoul pendant quinze années pour subvenir aux frais de ces guerres. Dans ces dernières lettres, il est dit que, n'ayant pu se rendre à l'armée que le roi commandait en personne, attendu qu'il était âgé de plus de 72 ans, il y avait envoyé noble Jean de Pins, son fils, suffisamment armé et monté, mais que ce dernier avait été obligé de se faire remplacer lui-même, par un particulier auquel il avait fourni chevaux et harnois, parce qu'il avait eu la jambe cassée par une chute de cheval. Bernard-Raimond de Pins avait été capitoul de Toulouse pendant les années 1415, 1416 et 1418. Il avait épousé noble Cécile DE CALMELS, pour la dot de laquelle il donna une quittance le 24 février 1442. (*v. st.*) Il vivait encore en 1453, et laissa, entr'autres enfants, Jean Ier, qui suit.

DE CALMELS : de gueules, à 3 troncs d'arbre d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

rang des érudits de son siècle. Le cardinal Sadolet appelait Jean de Pins : *Vir magnus autoritate et nomine*, epist. 57. (*Erasm. Ciceronianus*, t. I, p. 849, édit. de 1540.);

Du second lit :

3°. Jean de Pins, le jeune, mentionné ci-après ;
4°. Antoine de Pins, }
5°. Bernard de Pins, } leur père leur légua à chacun 100 écus.
6°. Jeanne de Pins, }

Fille naturelle de Gaillard de Pins :

Charlotte, *bâtarde* de Pins, *à laquelle son père légua* 50 *écus pour se marier.*

VIII. Jean DE PINS, *le jeune*, Ier du nom, seigneur de Montbrun, près de Rieux, était mineur lors du testament de son père, auquel il succéda dans la terre de Montbrun. Il épousa, vers l'an 1500, Catherine DE VOISINS DE BLAGNAC, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

DE VOISINS : de gueules, à 3 fusées d'or, en fasce.

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Hector de Pins, seigneur du Bourg, vivant en 1529. Il eut pour femme Jeanne *de Cordoue*, et pour enfants :

VII. Jean DE PINS, I[er] du nom, damoiseau, seigneur et baron de Caucalières, épousa, par contrat post-nuptial du 8 août 1435, noble Marie DE SOUBIRAN D'ARIFAT, fille de messire Sicard de Soubiran, chevalier, seigneur d'Arifat. Étant sur le point de partir pour l'armée, à la place de son père, il fit son testament à Toulouse le 15 juin 1442; mais, ayant eu la jambe cassée d'une chute de cheval, il fut obligé de se faire remplacer par un homme d'armes, qu'il monta et équipa à ses frais. Jean de Pins paraît être mort des suites de cet accident. (*Preuv. de M. Chérin.*) Il eut, entr'autres enfants :

DE SOUBIRAN : d'argent, à la bande de gueules.

1°. Antoine, dont l'article suit;

2°. Jean de Pins, viguier de Toulouse, et lieutenant du sénéchal du pays Toulousain. A la tête de 100 hommes d'armes, il se porta sur la frontière, au mois de novembre 1495, pour s'opposer aux desseins du roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, qui, en l'absence du roi Charles VIII, voulait tenter une invasion aux environs des villes de Narbonne et de Carcassonne, sous prétexte de reprendre un château qu'il disait être du domaine de sa nièce, Catherine de Foix, reine de Navarre. (*Généal. histor. de la maison de la Roche-Aymon*, t. V, p. 86.)

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

A. Hérard de Pins, seigneur du Bourg, conseiller au parlement de Toulouse. Par acte du 18 juillet 1578, il acquit de Jean Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, la terre de la Salvetat-Saint-Gilles. Il avait épousé, en 1560, Yolande *de Malras*, fille de N...., seigneur de Malras, et de N.... de Benneville. Ils eurent, entr'autres enfants :

Marguerite de Pins, alliée, vers l'année 1590, avec Arnaud *de Faudoas*, seigneur de Cabanac, fils de Pierre de Faudoas, seigneur de Cabanac, et de Raimonde de Raffin de Péricard;

B. Marguerite de Pins, mariée, le 30 août 1556, avec Bernard *de Chastenet*, écuyer, seigneur de Puységur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, vice-sénéchal d'Armagnac, fils de Nicolas de Chastenet, seigneur de Puységur, et de Géraude de Foassin;

3°. Charlotte de Pins, mariée, par contrat du 10 mai 1529, avec Jean, seigneur *de Bezolles*, d'Aiguetinte et autres lieux. (*Copies de quelques minutes de M°. Gautier, notaire à Vic-Fezensac*, aux archives de M. de Courcelles, sous le n° 10908.)

IX. Jean DE PINS, II[e] du nom, seigneur de Montbrun, ratifia, avec son frère Hector, le mariage de leur sœur avec Jean de Bezolles, du 10 mai 1529.

VIII. Antoine DE PINS, seigneur et baron de Caucalières, en Albigeois, co-seigneur de Caucalières, en Toulousain, fit une vente, conjointement avec sa mère, et Bernard-Raimond de Pins, son aïeul, le 11 décembre 1453, et consentit un bail à nouveau cens le 21 septembre 1462. Il fit son testament le 22 août 1498, et fit des dispositions en faveur de noble Magne DE HAUTPOUL, sa femme, qu'on croit fille de Pierre-Raimond V, baron de Hautpoul et du Hautpoulois, chevalier, et de Blanche de Marquefave, baronne de Rennes. Magne de Hautpoul testa au château de Caucalières le 15 avril 1521. Elle eut, entr'autres enfants :

DE HAUTPOUL : d'or, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 6 coqs de sable, crêtés, becqués et barbés de gueules, 3, 2 et 1.

1°. François, dont l'article suit ;

2°. Geoffre de Pins, qui ayant épousé Blanche *de Pins*, sa parente à un degré prohibé, obtint du pape un bref d'absolution le 26 mars 1513. Il fit son testament le 12 décembre 1535, et laissa :

Blanche de Pins, mariée 1° avec François *de Roullet*, seigneur de Saint-Maurice en Rouergue ; 2° avec Thomas *de Maynier*, écuyer.

IX. François DE PINS, chevalier, seigneur-baron de Caucalières et du Bousquet, chevalier de l'ordre du Roi, fit une vente, avec

---

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

Jean de Pins eut pour femme Louise DE GUERS DE CASTELNAU, fille de Guillaume de Guers, chevalier, seigneur de Castelnau, de laquelle il laissa, entr'autres enfants :

DE GUERS : d'or, au croissant versé de gueules.

1°. René de Pins, seigneur de Montbrun et de Forgues, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. M. Il était, en 1568 et 1570, enseigne de la compagnie d'ordonnance du comte de Negrepélisse, puis, en 1573, enseigne de la compagnie d'ordonnance du seigneur de Saint-Sulpice (d'Ebrard). Il eut, entr'autres enfants :

Paule de Pins, mariée, par contrat du 12 février 1584, passé devant Callion, notaire à l'Isle-Jourdain, avec Gilles *du Châteigner*, seigneur de Chassemartin, fils de Claude du Châteigner, seigneur des Hauts-Castels, de Loubejac, etc., et de Françoise de Larrocan. Gilles du Châteigner donna quittance à René de Pins, son beau-père, pour la dot de sa femme, le 11 septembre 1585 ;

2°. Louis de Pins-Montbrun, reçu chevalier de Malte au prieuré de Saint-Gilles en 1554 ;

de Bourassier :

Marguerite de Bourassier, sa première femme, le 5 juillet 1521, et obtint des lettres de chancellerie au parlement de Toulouse, le 2 janvier 1554, pour faire procéder à une enquête secrète sur des attentats qui avaient été commis en sa présence. Il s'allia en secondes noces, par contrat du 16 septembre 1554, avec Catherine de Villette, fille de Pierre de Villette, seigneur de Monledier, près Mazamet. François de Pins fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel (avant l'établissement de celui du Saint-Esprit) par lettres adressées, le 8 juillet 1571, à M. le comte d'Aubijoux, chevalier du même ordre, pour lui donner le collier et recevoir son serment. François de Pins eut de sa seconde femme :

de Villette : d'azur, au lion d'or.

1°. Jean II, dont l'article suivra;

2°. Catherine de Pins, mariée, par contrat du 27 septembre 1580, avec Antoine *de Las-Cases*, co-seigneur de Belveze, fils de Pons de Las-Cases, écuyer, co-seigneur de Belveze, seigneur d'Esperandieu et de Campmasviel. Il mourut en 1616, et sa veuve en 1620.

X. Jean de Pins, IIe du nom, chevalier, seigneur-baron de Caucalières et du Bousquet, fit un échange, conjointement avec Ca-

---

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

3°. Jean-Pierre de Pins, marié avec Barbe *de Berail de Guitalens*, fille de Jean de Berail, seigneur de Guitalens, en Albigeois, et d'Antoinette de Nogaret. Il laissa, entr'autres enfants :

René de Pins-Montbrun, reçu chevalier de l'ordre de Malte au prieuré de Saint-Gilles en 1571 ;

4°. Anne de Pins, mariée, le 6 avril 1544, avec Carbonnel *de Lupé*, chevalier, seigneur de Maravast, co-seigneur de Casteljaloux, de Miremont, de la Lanne, etc., fils de noble et puissant chevalier Pierre de Lupé, seigneur des mêmes terres, et d'Anne d'Arzac d'Encausse.

De cette branche de Montbrun, qui vient de s'éteindre il y a douze ans, était François, seigneur marquis *de Pins* et de Montbrun, époux, en 1745, de Marguerite-Ursule *de Comminges*, fille de Nicolas de Comminges, IIIe du nom, seigneur de Sieuras, et de Philiberte de Montaut-Saint-Sivié. Le marquis de Pins est décédé sans enfants avant la révolution. Sa veuve vivait encore en 1812.

François, marquis *de Pins-Montbrun*, époux de mademoiselle *de Casteras de Sournia*, est décédé en 1813, le dernier de sa branche.

therine de Villette, sa mère, le 10 septembre 1577. Il épousa, par contrat passé au château de Caucalières, le 20 janvier 1583, Rose DE MAYNIER, fille de Thomas de Maynier, écuyer, et de Blanche de Pins. Jean II de Pins mourut le 1er octobre 1624, laissant, entr'autres enfants, Pierre, qui suit.

DE MAYNIER : d'azur, à 2 chevrons d'argent, brisés l'un à dextre et l'autre à senestre.

XI. Pierre DE PINS, chevalier, seigneur-baron de Caucalières, etc., épousa, par contrat du 10 novembre 1609, Charlotte DE BRAILH, fille de noble Jean de Brailh, seigneur de la Guade et de Roquevidal, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Claude de Pagès d'Assas. Par acte du 8 janvier 1610, ces deux époux déclarèrent que, dans le cas où ils n'auraient pas d'enfants mâles, où que leurs enfants viendraient à mourir eux-mêmes sans postérité masculine, les père et mère de Pierre de Pins pourraient nommer tel autre de ses frères qu'ils jugeraient à propos pour recueillir la donation qu'ils lui avaient faite par son contrat de mariage, *afin de conserver la maison de Pins-Caucalières dans son entière splendeur*. Pierre de Pins fit son testament le 1er avril 1622, et laissa, entr'autres enfants, cinq fils :

DE BRAILH : parti émanché de gueules et d'argent.

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

Il existe à Auch une branche *de Pins-Olanières*, descendue de la branche de Montbrun. Le marquis de Pins, qui la représentait en 1780, et qui mourut en émigration, laissa un fils :

Jean-François, marquis *de Pins*, marié avec N.... *de Lage*, d'une famille de robe de Toulouse, dont sont issus :

1°. Odon de Pins, âgé de 22 ans, héritier de la terre de Montbrun par le testament de François, marquis de Pins, décédé sans enfants en 1813;
2°. Rodolphe de Pins, âgé de 18 ans;
3°. Talesie de Pins, âgée de 17 ans.

Il existait, en 1700, dans la généralité de Bordeaux, une famille *de Pins*, seigneurs de Puybarban et de Bossanc, qui peut-être était un rameau de la branche de Montbrun. Bernard de Pins, ou de Piis, écuyer, seigneur de Puybarban et de Bossanc, co-seigneur de Noaillan et de la Motte, et Gabriel de Pins, écuyer, firent registrer leurs armoiries, *d'azur*, à 3 *pommes de pin*

1°. Jean de Pins, mort sans postérité;

2°. Jacques de Pins, seigneur de la Guade, marié 1° avec Claude *de Levis*, dont il eut deux filles qu'on croit mortes sans alliance; 2°. avec N.... *de Saurin*, dont il n'eut point d'enfants; 3° avec Marie *de Tessier*, dont il eut plusieurs enfants, morts sans postérité, excepté une fille :

Marguerite de Pins, épouse de Pierre *d'Huc*, seigneur de Monségon, dont elle était veuve le 14 mai 1721;

3°. Paul de Pins, dont on ignore la destinée;

4°. Marquis, dont l'article suit;

5°. Claude de Pins, qui paraît être mort célibataire.

DE LEVIS-LERAN : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à 3 chevrons de sable, qui est *de Levis*; aux 2 et 3 d'or, à 3 pals de gueules, qui est *de Foix*.

DE JOSSAUD : d'azur, au lion naissant d'argent; au chef d'or, chargé de 3 losanges de gueules.

XII. Marquis ou Marc DE PINS, chevalier, baron de Roquefort, seigneur de la Bastide, de Caucalières, etc., fut maintenu dans son ancienne extraction de chevalerie, par jugement de M. de Bezons, intendant en Languedoc, du 11 octobre 1668, et fit son testament, le 24 août 1690. Il avait épousé 1°, le 21 décembre 1645, Marguerite DE LEVIS-LERAN, veuve de Pierre-Auguste de Toulouse-Lautrec, vicomte de Montfa, et fille de Gabriel de Levis, vicomte de Leran, et de Catherine de Levis-Mirepoix; 2°, le 30 décembre 1681, Diane DE JOSSAUD, fille de N.... de Jossaud, conseiller au parlement de Toulouse. De ce dernier mariage sont provenus :

1°. Jean-Jacques Ier, dont l'article suit;

2°. Claude-Louis de Pins, capitaine au régiment de la Reine, cavalerie, tué au combat de Castiglione le 9 septembre 1709;

SEIGNEURS DE MONTBRUN.

d'or, à l'Armorial Général de Guienne, (fol. 158, 532. Cet armorial est conservé aux manuscrits de *la Bibliothèque du Roi*).

Outre les deux grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Odon et Roger de Pins, et les autres chevaliers du même ordre cités dans le cours de cette généalogie, cette maison compte encore plusieurs autres chevaliers de Malte dont on n'a pu établir la jonction, savoir, François de Pins, reçu en 1525, Bertrand de Pins, en 1560, François de Pins en 1593, Clément de Pins en 1615, Roger de Pins en 1671, Roger de Pins en 1695, Clément de Pins en 1704, François-Clément de Pins en 1712, et Jean-Paul-Marie de Pins, né le 2 juillet 1741, reçu page du grand-maître le 7 décembre 1755. (*Histoire de l'ordre de Malte*, par l'abbé de Vertot, t. VII, p. 67.)

3°. Paul de Pins, auteur de la branche des *seigneurs* DE MONSEGON, rapportée ci-après.

XIII. Jean-Jacques DE PINS, Ier du nom, baron de Caucalières et de Roquefort, seigneur de la Bastide, etc., servit en Catalogne, en qualité d'officier dans le régiment Royal-Artillerie, suivant un certificat de M. d'Ossun, lieutenant-général des armées du roi, du 16 mai 1698. Il épousa, le 15 avril 1705, Catherine DE JUGES, fille de messire Claude de Juges, baron de Frégeville, seigneur du Bos, de Brassac, de Cambounès et autres places, doyen des conseillers du parlement de Toulouse, avec laquelle il était parent du IIe au IIIe degré suivant des lettres de dispense de la cour de Rome, des ides de mai 1705. Jean-Jacques de Pins fut nommé capitaine d'un régiment de milice par commission du 23 mai 1709, et transigea, le 14 mai 1721, avec dame Marguerite de Pins, sa cousine-germaine, veuve de messire Pierre d'Huc, seigneur de Monsegon, et Paul de Pins, son frère, seigneur de la Bastide, sur la substitution faite, le 8 janvier 1610, par Jean de Pins, leur bisaïeul, en faveur de l'aîné de ses enfants mâles. Jean-Jacques fit son testament le 31 août 1764, et eut, entr'autres enfants :

DE JUGES : d'azur, à l'olivier d'argent, arraché d'or, accosté d'un croissant et d'une étoile du même.

1°. Claude-Louis de Pins, seigneur de la Calmille, baron de Caucalières, qui fut reçu page du roi à la petite-écurie en 1723, et fut breveté cornette au régiment d'Anjou, cavalerie, le 18 mars 1729. Il s'allia, le 24 novembre 1741, avec Marie-Anne *de Saint-Pastour*, dame de Panassac, de Montiers et autres lieux. Claude-Louis de Pins fit son testament le 18 avril 1778, et mourut sans postérité ;

2°. Paul-Louis de Pins, abbé commendataire de l'abbaye de Sénanques, grand-archidiacre et vicaire-général de Bazas ;

3°. Jean-Jacques II, qui continue la descendance ;

4°. Madelaine de Pins, épouse de noble Jean-Jacques *de Seguin d'Angles ;*

5°. Catherine de Pins,
6°. Rose de Pins, } mortes sans avoir été mariées ;

7°. Marie de Pins,
8°. Isabeau de Pins, } religieuses à Villemur.

XIV. Jean-Jacques DE PINS, IIe du nom, baron de Caucalières, seigneur de la Calmille, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, le 18 septembre 1779, demoiselle Marie-Charlotte MARTIN DE MARQUELÈNE, fille de Charles Martin de Mar-

MARTIN : de sable, au chandelier d'or à 8 branches.

quelène, seigneur de Marquelène, de Guiron, de Secondigny, de la Prévôté et autres lieux, et de Jeanne-Angélique-Adélaïde Pasco de Béarn de Pauleon. De ce mariage est issu un fils qui suit.

PERIÉ :

XV. Michel-Jean-Paul-Charles-Amant-Fidèle-Aimé, comte DE PINS, né le 29 septembre 1780, a épousé mademoiselle N... PERIÉ, de laquelle sont issus :

1°. Raimond de Pins, né en 1811 ;
2°. Antoine de Pins, né en 1813.

SEIGNEURS DE MONSEGON.

D'HUC : d'azur, à 3 chats-huants d'or.

XIII. Paul DE PINS, baron de Caucalières, seigneur de la Bastide, troisième fils de Marquis de Pins, et de Diane de Jossaud, sa seconde femme, fut baptisé le 4 octobre 1687, et nommé successivement cornette et capitaine de cavalerie par brevets des 12 août 1703 et 5 avril 1705. Il épousa, par articles du 9 mai 1709, notariés à Castres le 2 novembre 1756, demoiselle Marie D'HUC DE MONSEGON, sa cousine germaine, fille de messire Pierre d'Huc, seigneur de Monsegon, et de dame Marguerite de Pins. Paul de Pins transigea avec Jean-Jacques de Pins, baron de Roquefort, son frère aîné, le 14 mai 1721, et laissa de son mariage :

1°. Marc-Claude, qui suit;
2°. Marie-Louise de Pins, mariée, le 21 février 1762, avec messire Joseph, comte *de Hautpoul*, seigneur de Salettes, dont elle a été la troisième femme, et qui était fils de Louis, comte de Hautpoul, chevalier, seigneur de Salettes et de la Motte-Blanc, et d'Antoinette de Cardaillac;
3°. Marguerite-Françoise-Pauline de Pins, femme de messire Godefroi *de Gartoule*, seigneur de Belfortès, décédé le 29 avril 1775;
4°. Marguerite de Pins;
5°. Marie-Pauline de Pins.

CABROL : d'argent, à 3 chevrons d'azur, accompagnés en chef de 2 étoiles de gueules, et en pointe d'un croissant du même.

XIV. Marc-Claude DE PINS, chevalier, seigneur de Monsegon et autres places, né le 7 août 1728, fut nommé cornette dans le régiment de Brionne, cavalerie, le 6 décembre 1743, puis lieutenant réformé à la suite de ce régiment le 19 novembre 1748. Il épousa, le 4 novembre 1756, demoiselle Marguerite CABROL, fille de Daniel Cabrol, et de Marguerite Laval. Il fit son testament à Castres, le 29 avril 1775, et laissa trois fils et deux filles :

1°. **Antoine-Paul-Joseph, dont l'article suivra;**

2°. Jean-Jacques-François-Marc-Claude, chevalier de Pins, né le 8 octobre 1760, lieutenant en second au régiment d'Orléans, infanterie, le 10 février 1780, retraité chef de bataillon, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

3°. Jean-Paul-Gaston de Pins, né à Castres, le 8 février 1766, sacré évêque de Limoges le 2 novembre 1822, nommé archevêque d'Amasie *in partibus* le 5 des nones de mai 1824, administrateur de l'archevêché de Lyon, et grand'-croix de l'ordre de Saint-Michel de Bavière. (*Voyez* le diplôme de S. M. le roi de Bavière, à la fin de la généalogie);

4°. Marie-Pauline de Pins, née en 1762;

5°. Marie-Henriette-Sophie de Pins, née en 1767.

XV. Antoine-Paul-Joseph, vicomte DE PINS, chevalier, seigneur de Monsegon et autres lieux, capitaine de cavalerie, a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi, et de suivre S. M. à la chasse, les 18 octobre 1788 et 23 janvier 1789, d'après les preuves de son ancienne extraction de la maison de *Pinos*, l'une des neuf barons de Catalogne, faites pardevant M. Chérin fils, généalogiste du cabinet des ordres du Roi. Le vicomte de Pins a épousé, le 30 mai 1785, Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe DE VOISINS D'ALZAU, fille de Marie-Pierre-Joseph de Voisins, marquis d'Alzau, seigneur et baron de Voisins, ancien colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marthe-Jeanne de Bruyères-Chalabre-le-Châtel de Joyeuse. De ce mariage sont issus :

DE VOISINS : de gueules, à 3 fusées d'or en fasce.

1°. Paul-Louis-Gérard, qui suit;

2°. Paul-Henri-Emmanuel-Odon de Pins, né en 1808, élève au collége des jésuites à Bordeaux;

3°. Marie-Candide de Pins, épouse de M. le chevalier *Cousin de la Vallière*, capitaine de vaisseau;

4°. Marie-Pauline de Pins, épouse de M. le marquis *d'Auxilhon*.

XVI. Paul-Louis-Gérard, comte DE PINS, né en 1798, capitaine au régiment des chasseurs à cheval de la Côte-d'Or, nommé le 10 septembre 1816 chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, *dit* de Malte (1), a épousé, par contrat passé devant Moisant, notaire à Paris, le 24 avril 1824, Mathilde-Élisabeth-Joséphine DE RIQUET DE CARAMAN, fille de Maurice-Gabriel-Joseph de Riquet,

DE RIQUET : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys défaillante à dextre du même, florencée d'argent, et en pointe de 3 roses du même, qui est *de Riquet*; aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'or, qui est *d'Alsace*.

---

(1) Son certificat d'admission fait mention de 14 chevaliers de son nom reçus dans le même ordre, indépendamment des deux grands-maîtres Odon et Roger, et du lieutenant-général Gérard de Pins.

comte de Caraman, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur-général de cavalerie, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, membre de la chambre des députés, etc., et d'Antoinette-Élisabeth-Rose-Joséphine d'Hugues de la Garde.

SEIGNEURS DE TAILLEBOURG, DE MONHURT, DE MONCRABEAU, etc.

La branche de la maison DE PINS (1) établie dans l'Agénais, le Condomois et le pays de Comminges, et connue sous la dénomination de *seigneurs de Taillebourg, de Monhurt, de Caumont, de Moncrabeau*, etc., n'a pas tenu un rang moins considérable, ni jeté un éclat moins brillant que la branche languedocienne des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'on vient de rapporter. On voit par les chartes que la migration de cette branche a dû être antérieure au milieu du douzième siècle, époque depuis laquelle elle n'a cessé de figurer parmi les hauts barons de la Guienne, et de contracter les alliances les plus illustres. On doit remarquer que les premières possessions des sires de Taillebourg étaient dans le voisinage de Muret. Elles pouvaient confiner au château de Pins, auquel la branche du Languedoc avait donné son nom, et qui n'était distant que d'une lieue de cette ville. Il est donc présumable que les liens du sang ont occasioné le rapprochement de ces deux branches, et que ces rapports de famille ont subsisté jusqu'à l'extinction des sires de Taillebourg, dont la branche des seigneurs de Pins avait recueilli et conservé une partie des titres.

I. Guillaume-Odon DE PINS, le premier auteur connu de cette branche, est nommé dans un acte du mois d'avril après Pâques de l'an 1132, par lequel Godefroi ou Geoffroi, seigneur de Muret, donna à Jourdain de l'Isle, époux d'Alvès de Muret, sa fille, le château et les tours de Muret, le priant d'en confier les clefs (c'est-

(1) Le nom de cette branche a éprouvé dans les anciennes chartes des variations qui lui ont été communes avec la branche languedocienne dont on vient de donner la filiation. Il est alternativement orthographié *de Pis, de Pys, de Piis, (de Pino, de Pinis)*, mais le plus souvent *de Pins, (de Pinibus)*, etc.

à-dire la garde) à Guillaume-Odon de Pins. (*Bur. des finances de Montauban, somme de l'Isle, fol.* 282). Suivant l'ordre des temps et des lieux, Guillaume-Odon paraît avoir eu les quatre enfants qui suivent : N....

1°. Armand, mentionné ci-après;
2°. Raimond de Pins, seigneur de Bessens, près Grizolles, en 1155;
3°. Bernard de Pins, nommé comme témoin, avec Arnaud de Montaigu, Aimeric de Roquefort, Roux de Montgaillard, Bernard de Rivals, et d'autres seigneurs, dans un acte du mois d'août 1164, par lequel Raimond V, comte de Toulouse, confirma une donation que son père avait faite à l'abbaye de Grandselve. (*Recueil du président Doat, à la Bibliothèque du Roi*, t. 76, p. 310, verso);
4°. Ermengarde de Pins, qui était mariée, en 1156, avec Guillaume-Pierre *du Gua*.

II. Armand DE PINS (*Armannus de Pino*) fit une donation, le 6 des nones de mai 1155, à l'abbaye de Grandselve, du consentement de Raimond *de Bessens*, son frère, et en présence de Hugues, seigneur de Seisses, près Muret, de Jean Vinatier, d'Arnaud, seigneur de Belcasse en Albigeois, etc. Cette donation fut encore approuvée et confirmée par Ermengarde de Pins, sœur d'Armand et de Raimond, et par son mari Guillaume-Pierre du Gua, en présence de Fort-Sans de Lartigue, de Raymond de Puységur, de Garcie de la Roque, et de plusieurs autres seigneurs; enfin elle est rappelée dans une autre donation faite à la même abbaye, par Bernard *Corna*, le 3 des calendes de décembre 1156. (*Recueil de Doat, t.* 76, *pp.* 74, 80; *Cartulaire de l'abbaye de Grandselve.*) Armand de Pins paraît avoir eu pour fils : N...

1°. Guillaume-Raimond Ier, qui suit;
2°. Raimond de Pins, qui, l'an 1178, donna une charte en faveur de l'abbaye de Calers, au diocèse de Rieux, en Languedoc, et de l'abbé Dalmas. (*Gall. christ.*, t. XIII, col. 222);
3°. Armand de Pins, nommé dans une donation faite, vers l'an 1180, au monastère de Grandselve, par Vezian, vicomte de Lomagne. (*Rec. de Doat*, t. 77, fol. 255);
4°. Bernard de Pins,
5°. Pierre-Guillaume de Pins,
} qui, le 2 juillet 1187, accordèrent au monastère de Grandselve le droit de faire paître les bestiaux dans toute la terre qu'ils avaient au pays de Lomagne, au-delà de Gimont. (*Ibid.*, t. 76, p. 75, verso.)

III. Guillaume-Raimond DE PINS, Ier du nom, affranchit l'abbé et les religieux de Grandselve de tout droit de péage sur la Garonne, dans toute l'étendue de sa juridiction sur ce fleuve, par charte du mois de janvier 1187 (*v. st.*), donnée en présence de Sans-Amanieu et de Géraud-Amanieu de Bouglon, ses beaux-frères. Il paraît en effet avoir épousé N..... DE BOUGLON, fille d'Amanieu, seigneur de Bouglon, près Casteljaloux, qui, par acte du mois de juin 1224, signé en présence d'Amanieu de la Réole et de Rostaing de Padiés, fit une semblable concession à ce monastère pour le repos de l'âme de son père, de celles de ses parents, et de celle de *son fils*, Guillaume-Raimond *de Pis*. (*Ibid.*, *t.* 77, *pp.* 193, 194, 405.) Guillaume-Raimond paraît avoir eu pour enfants :

DE BOUGLON :

1°. Guillaume-Raimond II, qui suit ;

2°. Curton de Pins, rappelé, en 1263, comme défunt et comme père de deux fils, savoir :

A. Pictavin de Pins. Lui et Raimond de Pins, son frère, eurent un différent avec les religieux de Grandselve, au sujet du péage de la Réole. Ces religieux en furent reconnus exempts, et il fut établi qu'ils avaient droit de faire porter tous les ans 140 tonneaux de vin de leurs vignes, 100 carteaux de blé, 3 muids de sel, 4000 harengs et 2000 morues, ainsi que les draps, métaux et autres choses nécessaires à leur couvent, sans payer aucun droit, par une sentence arbitrale rendue le 10 à l'issue d'août 1263, par Guillaume de Pins, prieur du Mas d'Agénois. (*Rec. de Doat*, *t* 79, *p.* 152.) L'année suivante, Pictavin de Pins souscrivit une charte par laquelle Odon, vicomte de Lomagne, accorda des franchises aux habitants de Bouillac. (*Arch. de M. le duc de Saint-Aignan.*) Il paraît avoir eu pour fils :

a. Déodat, *aliàs* Doad et Donat de Pins. En 1288, il fut l'un des seigneurs qui se rendirent cautions du roi d'Angleterre envers le roi d'Aragon. Il est nommé dans le testament de Raimond-Fort de Lados, chevalier, du 15 à l'issue de juin 1295, par lequel le testateur ordonne à Raimond-Fort de Lados, son fils, et à Amanieu et Marcadeis de Noaillan, ses héritiers particuliers, de rendre à Doad de Pins 9 livres bordelaises que ce seigneur avait acquises de Raimond-Fort de Lados, son neveu. (*Cabinet de D. Villevieille, à la Biblioth. du Roi.*) Déodat mourut avant l'an 1324, ayant alors un fils de même nom que lui ;

b. Azémar de Pins, abbé d'Eaunes, au diocèse de Toulouse, en 1290, 1293 et 1296. (*Gallia christ.*, *t. XIII*, *col.* 125) ;

B. Raimond de Pins, seigneur de Curton, près Casteljaloux. Le 5 mai

1267, il fut présent à la ratification de la sentence de 1263, par Marie de Pins, fille de Doad, et veuve d'Amanieu de Pomiers. (*Rec. de Doat, t. 79, p.* 188);

3°. Guillaume de Pins, damoiseau, qui fut témoin d'un compromis passé au mois de mars 1231, entre Guiraud et Hugues, fils de Déodat de Pagès, chevalier, et de Jeanne de Léaumont, pour terminer le différent qui existait entre ces deux frères, dont le dernier prétendait avoir la moitié dans la justice de Beaufort. (*Arch. de M. le comte de Beaufort, à Caumont.*) On présume que Guillaume laissa les deux fils qui suivent :

A. Guilhamats de Pins, nommé dans la sentence de 1263;

B. Raimond-Gailiard de Pins, nommé dans la même sentence de 1263. Celui-ci fut témoin, le 5 mai 1267, de la ratification qui en fut faite par Bertrand et Marie de Pins. Suivant l'ordre des temps il fut père de :

a. Guillaume de Pins, lequel avec Déodat de Pins est nommé parmi les seigneurs qui se rendirent cautions pour le roi d'Angleterre envers le roi d'Aragon, le 4 à l'issue d'octobre 1288. On remarque parmi ces autres seigneurs Gaston, vicomte de Béarn, Gaston, frère du comte d'Armagnac, Amanieu d'Albret, Pierre de Grailly, Arnaud de Gironde, etc., etc. (*Rymer, Actes publics, t. II, pp.* 376, 1379.) Il fut père de Doat ou Déodat de Pins, lequel, ainsi que Raimond, son fils, autre Doat de Pins, fils de feu Doat, Sanche de Mirail et Vital de Seguin, obtinrent d'Édouard II, roi d'Angleterre, des lettres de protection et de sauvegarde, datées du 10 janvier de la 17ᵉ année du règne de ce prince, c'est-à-dire de l'an 1324. (*Rôles gascons, manuscrits de M. de Bréquigny, à la Bibliothèque du Roi, membr.* 18);

b. Raimond de Pins, auquel Édouard Iᵉʳ, roi d'Angleterre, écrivit à la Réole, où ce seigneur habitait, le 12 juillet 1294, ainsi qu'à ses principaux vassaux, pour les engager à concourir au recouvrement de la Gascogne. (*Ibid., p.* 648);

4°. Bertrand de Pins, qui, avec Déodat, son frère, maire de Bazas, souscrivit, le 7 à l'issue de février 1258 (*v. st.*), le testament d'Arnaud-Bernard, seigneur de Lados, faisant mention d'un fief tenu de lui à Taillade, par feu Guillaume-Raimond de Pins. (*Cabinet de D. Villevieille, à la Bibliothèque du Roi.*) On croit que Bertrand a été père de :

A. Pierre de Pins, seigneur de Guilhamats, près Mirande, qui intervint dans la sentence arbitrale de 1263;

B. Bertrand de Pins, nommé dans la même sentence de 1263, qu'il confirma le 5 mai 1267. (*Rec. de Doat, t.* 79, *p.* 182);

5°. Déodat de Pins, auquel Édouard Iᵉʳ, roi d'Angleterre, permit de construire une maison forte, par lettres du mois de juillet 1242. Il était maire de la ville de Bazas en 1258. (*Rôles gascons et français, déposés à la tour*

de Londres, t. I, p. 27.) Indépendamment d'une fille, dont la filiation est établie par les titres, on croit qu'il eut aussi deux fils, savoir :

A. Armand ou Arnaud de Pins, chevalier, *B*. Odet de Pins, } qui furent présents, en 1257, à une vente faite à l'abbaye du Mas-Garnier. (*Bur. des finances de Montauban, somme de l'Isle, fol.* 1402);

C. Marie de Pins. Le 5 mai 1267, elle ratifia la sentence arbitrale de 1263, en faveur de l'abbaye de Grandselve. Elle était alors veuve d'Amanieu *de Pomiers*, et avait pour fils :

a. Amanieu de Pomiers, *b*. Guillaume-Sans de Pomiers, } qui souscrivirent, avec leur mère, l'acte du 5 mai 1267;

6°. Géraud de Pins, qui fut présent, avec la qualité de diacre, à un accord fait le 3 des nones de septembre 1219, entre l'évêque d'Agde et Amalric, duc de Narbonne et comte de Toulouse. Il fut encore présent, le 9 des calendes de juillet 1224, à des lettres par lesquelles le même prélat proteste contre les violences exercées au détriment de ses droits par Raimond, fils du comte de Toulouse. (*Gall. christ., t. V, col.* 336, 337.)

IV. Guillaume-Raimond DE PINS, IIe du nom, sire de Taillebourg, est noté dans le cartulaire de Grandselve comme l'un des bienfaiteurs de cette abbaye. Au mois d'avril 1228, il lui confirma l'exemption de péage sur toutes les eaux et terres de ses domaines. (*Rec. de Doat, t.* 78, *pp.* 245, 246.) Il fut présent avec plusieurs autres seigneurs, nommément Nompar et Begon de Caumont, Arnaud-Othon, vicomte de Lomagne, Arnaud de Marmande, Gaston de Gontaut, etc., à une inféodation faite, le 3 septembre 1238, par Raimond, comte de Toulouse. (*Arch. du royaume, série J.*) Par acte passé le 10 à l'issue de mai 1239, Guillaume-Raimond de Pins se rendit garant pour Gaston de Gontaut, chevalier, lorsque ce seigneur soumit son château de Biron à Hélie Rudel, seigneur de Bergerac, qui en retour s'engagea de le défendre de tout son pouvoir. (*Arch. de Pau, armoire cot. Albret,* 999.) On voit figurer le sire de Taillebourg parmi les souscripteurs d'un traité de ligue fait à Bordeaux, le 28 août 1242, entre Henri, roi d'Angleterre, et Raimond, comte de Toulouse. (*Rymer, Act. pub., t. I, p.* 410); ensuite parmi les barons, châtelains et chevaliers du diocèse d'Agen, qui écrivirent au comte de Toulouse, le 7 des ides d'avril 1243, pour lui rappeler le serment qu'ils avaient fait au roi de France de seconder ce monarque contre les hérétiques, et même contre le comte de Toulouse, dans le cas où ce

prince viendrait à soutenir les ennemis de la foi. (*Arch. du royaume, série J.*) Guillaume-Raimond de Pins paraît avoir épousé N.... DE L'ISLE-JOURDAIN, dame de Moncrabeau, sans doute fille de Bernard III, baron de l'Isle-Jourdain (1), et d'Anglesie de Marestang, et avoir eu, entr'autres enfants :

DE L'ISLE-JOURDAIN : de gueules, à la croix de Toulouse d'or.

1°. Guillaume-Raimond III, dont l'article suit;
2°. Bonnet de Pins, qui figure comme témoin à la sentence de 1263, avec P. d'Albret, Hélie de Vals, etc.;
3°. Guillaume-André de Pins, seigneur de Barran, près Auch, qui assista, le 5 mai 1267, à la confirmation de cette sentence par Marie de Pins, dame de Pomiers;
4°. Guillaume de Pins, prieur du Mas d'Agénais, qui promulgua cette même sentence arbitrale du 10 à l'issue d'août 1263, en faveur de l'abbaye de Grandselve.

V. Guillaume-Raimond DE PINS, IIIe du nom, chevalier, co-seigneur de Caumont, puis sire de Taillebourg après la mort de son père, et enfin seigneur de Moncrabeau, de Mazeret, de Calviac, etc., du chef de sa mère, co-seigneur de Montgaillard, terres pour lesquelles il devait deux chevaliers à l'armée du comte de Toulouse, est nommé dans des lettres d'aveu, du 13 mars 1248, de Loup de Foix et de Roger-Isarn de Foix, son fils, à Raimond, comte de Toulouse, dans lesquelles figurent aussi Guillabert de Montaut, Adémar de Miremont, Jourdain de Lissac, Hugues d'Anduse, Pons de Villemur, etc. (*Bibl. du Roi, vol.* 6009, *Cart. Raim., comit. Tolos., fol.* 248.) Guillaume-Raimond de Pins fut encore présent, le 4 des ides de juin 1249, avec Géraud, évêque de Cahors, Amalric, vicomte de Narbonne, Guillaume-Arnaud de Tentalon, Arnaud de Montpezat, Sicard d'Alaman, etc., à un hommage rendu par Arnaud-Garcie de Fossat, du diocèse d'Agen. (*Ibid. fol.* 111.) En 1264, Hélie de Castillon donna ordre à Pierre de Buzos, son bailli de Montgaillard, de mettre Guillaume-Raimond de Pins, chevalier, sire de Taillebourg, en possession du château de Mont-

(1) Et sœur de Jourdain IV, baron de l'Isle-Jourdain, qui de Faÿdide, dame de Casaubon, sa première femme, eut, entr'autres enfants, Jourdain V, baron de l'Isle-Jourdain, et Indie de l'Isle-Jourdain, épouse de Bertrand, seigneur de Caumont, mentionnés au degré de Guillaume-Raimond IV de Pins.

gaillard qu'il lui avait donné. (*Bur. des fin. de Montauban, somme de l'Isle, fol.* 656.) Le sire de Taillebourg est nommé (sous le seul nom de Guillaume de Pins, chevalier) dans des lettres d'Alfonse, comte de Toulouse, au sénéchal d'Agénais, du lundi après la fête de sainte Catherine 1268. (*Arch. du royaume, série J.*) Il ne vivait plus en 1273. On conjecture qu'il eut pour femme une demoiselle de la maison DE CAUMONT, qui lui aurait apporté des droits sur cette terre, et lui aurait donné, entr'autres enfants :

DE CAUMONT : d'azur, à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre, lampassés, armés et couronnés de gueules.

1°. Guillaume-Raimond IV, qui suit ;

2°. Guillaume-Garcie de Pins, chevalier, qui assista comme témoin, au mois de février 1273 (*v. st.*), à l'acte d'échange de la terre de Levignac et du château de Terride, souscrit par Bertrand, baron de l'Isle Jourdain. Il fut aussi présent, au mois de novembre 1284, à la cession faite par le sire d'Astafort à Jean de Grailly, sénéchal d'Aquitaine, et à Jourdain V, baron de l'Isle-Jourdain, d'un emplacement pour construire un château, dans la paroisse de Villelongue, sur la Bayse, au diocèse d'Agen. Lorsque Jourdain VI succéda à son frère, Guillaume-Garcie (*de Pino*), chevalier, fut nommé, par lettres du jour après la conversion de saint Paul (26 janvier) 1288 (*v. st.*), conjointement avec Bertrand de Faudoas, Adémar et Roger de Mauléon, et Bernard d'Azet, pour, au nom de Jourdain VI, prendre possession de ses domaines. Il fut en outre un des seigneurs qui, le 3 mars de la même année, jurèrent la conservation des priviléges des consuls et habitants de l'Isle, et il s'offrit pour garant du serment fait au roi par le même Jourdain VI, baron de l'Isle-Jourdain. (*Bur. des fin. de Montauban, somme de l'Isle, fol.* 36 ; *Arch. du domaine de Montpellier, cart. de l'Isle-Jourdain.*) En 1296, Guillaume-Garcie de Pins fut présent à l'acte par lequel noble dame Condor, vicomtesse de Tartas, renonça aux successions de ses père et mère en faveur de Bernard de l'Isle, damoiseau ; enfin, au mois de janvier 1298, il fut établi l'un des gardiens de la terre de l'Isle, avant que Jourdain VII, chevalier, en prît possession par suite du décès de Jourdain VI, son père. (*Bur. des fin. de Mont., som. de l'Isle, fol.* 119, 129.) Au défaut de preuve positive, on peut conjecturer, sur le rapport des temps et des lieux, que Guillaume-Garcie de Pins a eu les enfants suivants :

A. Bernard de Pins, nommé parmi les principaux seigneurs du duché de Guienne, dans des lettres du roi Édouard II, du 17 juillet 1315. (*Rymer, t. III, p.* 530) ;

B. Vital de Pins, co-seigneur de Tonneins, nommé dans les mêmes lettres. (*Ibid., p.* 531.) Il est cité immédiatement après Étienne *de Ferriol*, chevalier, co-seigneur de Tonneins, dont il avait probablement épousé la fille ou la sœur. (Cet Étienne de Ferriol, qualifié

chevalier en 1315, avait pour fils autre Étienne de Ferriol, damoiseau, qui épousa, le 5 mai 1327, Dauphine de Gontaut, fille de Gaston de Gontaut, seigneur de Montaut.) Vital de Pins eut probablement pour fils ;

a Arnaud de Pins, damoiseau, qui fut présent à un acte d'inféodation du 14 novembre 1323, sous le régime de Guillaume, évêque de Bazas, consenti par Hugues de Pins, damoiseau, co-seigneur du château de Montcassin, en faveur de noble Pierre d'Arimbes ;

b. Jean de Pins, archidiacre de Bazas, nommé dans des lettres du roi d'Angleterre, des 3 mars 1327, et 6 janvier 1330 (*v. st.*). (*Rymer, t. IV, p.* 409) ;

c. Géraud de Pins, qui fut confirmé dans la possession des biens qui avaient appartenu à Beraud de Seris et à son frère, par lettres d'Édouard III, roi d'Angleterre, de l'an 1340. (*Rôles français et gascons, déposés à la tour de Londres, t. I, p.* 102) ;

d. Pierre de Pins, qui fut envoyé par le roi d'Angleterre vers le roi de Castille et le comte de Biscaye, pour terminer les différents qui s'étaient élevés entre ces princes, ainsi qu'on le voit par des lettres du 28 avril 1344*. (*Rymer, t. V, p.* 415) ;

---

* On ignore si Pierre, ou l'un de ses frères, Arnaud ou Géraud de Pins, a eu postérité : mais on sait qu'un rameau de leur nom s'est perpétué de leur temps, et probablement jusqu'au seizième siècle, dans l'Armagnac et la Guienne. On croit pouvoir attribuer à ce rameau les fragments suivants :

Adémar *de Pins*, damoiseau, fut présent, le 13 novembre 1352, au contrat de mariage de Canhart de Saboulies, damoiseau, co-seigneur d'Encausse, avec Marquise de Faudoas. (*Généal. de la maison de Faudoas, in-4°, p.* 35.)

Déodat *de Pins* est rappelé dans des lettres du 9 mars 1400 (*v. st.*), par lesquelles Henri IV, roi d'Angleterre, donne à Jean du Lyon une terre qui avait appartenu au même Déodat de Pins et à Gaillard de Bonnel. (*Rôl. franç. et gasc., t. I, col.* 185.)

Raimond *de Pins* (de Piis), chevalier banneret, reçut en don de Henri IV, roi d'Angleterre, en 1445, la capitainerie et le bailliage de Sauveterre, en Bazadais. (*Ibid., col.* 229.)

Jean *de Pins* est rappelé comme défunt dans un acte du 24 avril 1452, par lequel Amanieu de Gradignan, damoiseau, donna à l'église de Saint-Seurin de Camarsac, toute la terre qu'il possédait par indivis avec l'archevêque de Bordeaux, les héritiers de feu Jean de Pins (de Pis), et le seigneur de Farges. (*Arch. de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, reg. 2 de Beausse, notaire, fol.* 44.)

Jean *de Pins* (de Pis), damoiseau, demeurant en la paroisse de Cambes-entre-deux-Mers, reconnut, par acte du 20 juillet 1460, tenir en fief de l'abbaye de

C. Raimond de Pins, clerc, nommé dans des lettres du roi d'Angleterre, du 19 août 1309. (*Ibid, t. III, p.* 161);

D. Alaïs de Pins, religieuse à la Daurade, à Toulouse, en 1303;

3°. Bertrand-Raimond de Pins, surnommé *le Gras*, qui fut présent, le 6 juin 1289, au contrat de mariage d'Isabelle de la Pebrée, fille d'Alexandre de la Pebrée, chevalier, seigneur de Gensac et de Castelmoron, et de Marguerite Rudel de Bergerac, *dite* de Turenne, avec Anissant de Caumont, seigneur de Sainte-Bazeille. (*Titres de la maison de Pons.*)

VI. Guillaume-Raimond DE PINS, IVe du nom, sire de Taillebourg, seigneur de Monhurt, de Moncrabeau, de Mazeret, de Calignac, de Buzet, etc., qualifié damoiseau dans les actes jusqu'en 1279, et depuis chevalier, souscrivit, avec Arnaud-Seguin d'Escossan, Arnaud de Marsan, Anissant de Caumont, Arnaud de Marmande, de la cour de Bazas, Senebrun, sire de Lesparre, Hélie de Castillon, et Gaillard de Soler, de la cour de Bordeaux, des lettres de citation adressées par l'abbé de Saint-Sever à Gaston, vicomte de Béarn, le jour de la fête de Saint-Martin d'hiver (11 novembre) 1273. (*Rymer, t. II, fol.* 16.) Guillaume-Raimond de Pins se rendit garant de l'exécution de l'ordre donné par le roi d'Angleterre à Othon de Gontaut, chevalier, de se rendre à Bordeaux le 31 janvier de la même année 1273 (*v. st.*). Le 15 octobre 1275, le sire de Taillebourg vendit à Édouard, roi d'Angleterre, représenté par Luc de Tany, chevalier, sénéchal de Gascogne, 1° les château et châtellenie de Sansan, au diocèse d'Auch, en toute justice, qu'il tenait à foi et hommage-lige de ce prince, sous la redevance d'une paire de gants blancs à chaque mutation de

---

Sainte-Croix de Bordeaux, une maison avec casal, vignes, terres, etc., qu'il avait depuis peu acquise par échange de Marie de Campernou, femme de Pierre Gayrin, le tout assis en la paroisse de Cambes, et confinant au fief de Bertrand de la Roque, appelé du Gua, damoiseau. (*Ibid., ibid., reg. V, fol.* 57.)

Jean *de Pins* (de Pis), écuyer, seigneur de Bisqueytan, en la paroisse de Saint-Quentin-entre-deux-Mers, constitua, en 1493, une rente au profit de la treizaine de l'église de Notre-Dame-de-la-Place, à Bordeaux, au principal de 1000 francs bordelais. (*Bur. des fin. de Bordeaux, reg. de* Militis, *notaire à Bordeaux, fol.* 202.) Il eut pour fils :

Barthélemi *de Pins* (de Pis), seigneur de Bisqueytan, qui fit le remboursement de la rente constituée par son père, le 10 novembre 1494. (*Ibid., ibid, fol.* 323.)

seigneur et d'hommager, moyennant 1000 livres bordelaises; 2° le quart qui lui appartenait dans les château et châtellenie de Torrebren, en toute justice haute et basse, au même diocèse d'Auch, qu'il tenait du roi d'Angleterre en fief, à la charge de fournir un homme d'armes, se réservant toutefois ce qui pouvait lui appartenir par droit d'hérédité de son sang. Cette dernière cession fut faite moyennant 600 livres, monnaie de Bordeaux, en présence d'Anissant de Caumont, d'Othon de Pardaillan, de Vital de Filartigue, chevaliers; de Pierre-Amanieu de Pomiers, et de Guillaume-Arnaud de Gontaut, damoiseaux. (*Bur. des fin. de Bordeaux, reg. C., fol.* 49, 50, 154.) Au mois de mars de la même année 1275 (*v. st.*), Guillaume-Raimond de Pins obtint main-levée des châteaux de Montgaillard, de Gontaut et de Pujols, sans doute pour Viane de Gontaut qui, dès l'an 1271, avait donné le premier de ces châteaux à Jourdain de l'Isle, son neveu. Le sire de Taillebourg était en différent, en 1278, avec Indie de l'Isle-Jourdain, femme de Bertrand, sire de Caumont, damoiseau, et sœur du même Jourdain V, baron de l'Isle-Jourdain, avec lequel Guillaume-Raimond de Pins passa un compromis, au mois d'avril 1279, et déclara s'en remettre à la décision de Guillaume Esclamal, et Guiraud de Casaubon, chevaliers, sur le différent qui existait entre lui et Indie de l'Isle, représentée par son frère, par rapport à la possession des châteaux de Montgaillard, de Gontaut, de Puy-Gontaut, de Montignac, de Pujols, de Moncrabeau, etc. Enfin, il est qualifié chevalier, dans une sentence rendue, en 1283, par le lieutenant du sénéchal de Gascogne, en faveur de Jourdain VI, baron de l'Isle. (*Bur. des fin. de Montauban, somme de l'Isle, fol.* 574, 582, 651, 652, 690.) Il avait épousé Séguine DE CAUMONT, dame de Monhurt, au diocèse d'Agen, fille d'Anissant de Caumont, chevalier, seigneur de Monhurt. Elle est rappelée comme défunte dans le testament que fit Raimond-Guillaume de Pins, le 16 juillet 1291, en présence d'Othon de Lomagne, de Bertrand de Caumont, chevalier, et de Bertrand de l'Isle, damoiseau, testament par lequel il fit un grand nombre de legs aux pauvres, aux monastères, et à ses serviteurs. (*Rec. de Doat, Testam., t.* 41, *fol.* 121.) Il avait alors cinq fils et deux filles :

DE CAUMONT : comme à la page

1°. Barthélemi de Pins, qualifié *noble baron*, damoiseau, seigneur de Monhurt, de Calignac, de Buzet, du chef de sa mère, ainsi que des terres de

Montcassin et de Mazeret, que son père lui constitua, avec la baronnie de Villette, pour ses droits successifs, le 16 juillet 1291. A cette époque, son mariage avec Braïde *de Blanquefort*, fille d'Arnaud, seigneur de Blanquefort, était accordé sous serment. Ce mariage s'accomplit peu de temps après, comme on le voit par le testament que fit Barthélemi de Pins, au château de Monhurt, le 9 à l'entrée de juin 1294. Il voulut être inhumé dans l'église de ce château, devant l'autel de Notre-Dame; fonda à perpétuité, dans la même église, une chapellenie qu'il dota de 20 livres arnaudaises de rente; fit un grand nombre de legs aux églises et aux couvents voisins de différents ordres; distribua 1000 livres à ses compagnons, entr'autres 40 liv. à Amanieu, seigneur de Privezac, (en Rouergue), chevalier, alors domicilié à Montcassin; 40 liv. à Rostaing du Mian, chevalier; 30 liv. à Guillaume-Arnaud de Gontaut, avec une somme de 11 liv. qu'il lui devait, etc.; 500 sous à Bertrand de Saintrailles, et pareille somme à Hugues de Saintrailles, damoiseaux; enfin il nomma pour exécuteurs de ses dernières volontés Bernard d'Ortalhan et Jean de Mairag, religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, et le noble baron Arnaud, seigneur de Blanquefort, son beau-père. Ce testament fut fait pardevant André *de Tapia*, notaire de la ville d'Agen, en présence de Guiraud de Chambarlhac, prieur du château de Monhurt, Géraud de Montsec, prieur de Saint-Antonin d'Agen, Hélie Vigier, moine de la Sauve, Guillaume Fortanier, etc. (*Recueil de Doat, Testaments*, t. 41, fol. 185.) Barthélemi de Pins ne vivait plus au mois d'août 1297;

2°. Anissant de Pins, que son père nomma son héritier pour le château de Taillebourg et la 4e partie du péage de Caumont dont il jouissait conjointement avec Bertrand de Caumont; pour la 4e partie des aloses de Monhurt, enfin pour les châteaux de Birac et de Verteuil, et pour les droits qu'il avait sur le château de Moncrabeau à raison de la baronnie de Pardaillan. Le 9 juin 1294, Anissant de Pins fut appelé, par Barthélemi, son frère, à la succession de tous ses biens. Il paraît qu'Anissant mourut avant l'année 1297;

3°. Guillaume-Raimond de Pins, seigneur de Monhurt. Son père lui légua, en 1291, le domaine de la Gruère, près Tonneins. Le 6 à l'issue d'août 1297, il fit un codicille, rappelant le testament qu'il avait fait depuis peu. Il légua à Sansanier de Pins, son frère, toute la part qu'il avait dans les château et ville de Buzet, et à Marie de Pins, sa sœur, tous ses droits sur le château de Calignac; légua pour l'amour de Dieu et la rédemption de son âme et de celles de ses parents et frères, et *in subsidium Terræ-Sanctæ acquirendæ*, à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem les châteaux et villes de Monhurt et de Moncrabeau, tels que feu Guillaume-Raimond de Pins, son père, les possédait, avec tous domaines, juridiction, péages, leydes, etc. Dans le cas où l'ordre de Saint-Jean ne remplirait pas les conditions qu'il lui impose, il lui substitue le roi de France; et enfin, si ce prince négligeait d'accomplir les clauses de cette donation dans le temps pres-

crit, il donne ces deux villes à Hugues de Pardaillan, son frère et son héritier. (*Rec. de Doat, Test.*, t. 41, fol. 262.) Guillaume-Raimond de Pins survécut peu de temps à ce codicille, et mourut célibataire;

4°. Sansanier, qui a continué la descendance;

5°. Hugues de Pins, damoiseau, puis chevalier, baron de Pardaillan et seigneur de Montcassin. Son père le destinait, ainsi que ses frères Guillaume-Raimond et Sansanier de Pins, à la cléricature. Barthélemi, son frère aîné, lui légua le château de Montcassin en toute justice haute et basse, le 9 juin 1294, et Guillaume-Raimond, son autre frère, l'institua son héritier en 1297, et le substitua au legs qu'il avait fait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Hugues et Sansanier de Pins reçurent du roi d'Angleterre des lettres de convocation pour l'armée de Gascogne, datées d'York le 5 avril 1312. (*Rymer, t. III, p.* 315.) Hugues fut présent à un acte du même Sansanier, du 26 janvier 1316 (*v. st.*). Il est qualifié noble baron dans un acte passé au château de Montcassin le 14 novembre 1323, en présence d'Arnaud de Pins, damoiseau, et de Gaillard d'Arimbes, acte par lequel il inféoda à noble Pierre d'Arimbes, fils de feu noble Olivier d'Arimbes, de Casteljaloux, tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Jean de Moleyres. (*Cabinet de D. Villevieille, à la Bibliothèque du Roi.*) Hugues de Pins est encore nommé, avec Sansanier de Pins, son frère, dans des lettres du roi d'Angleterre du 30 septembre 1324. (*Rymer, t. IV, p.* 88.) Il paraît avoir eu pour fils :

Barthélemi de Pins, seigneur de Montcassin, lequel en cette qualité reçut un hommage qui lui fut rendu pour le tenement des coutures de Queyran, le 5 avril 1315. (*Arch. du château de Nérac, liasse* 28, *pap. mêlés, cote E, I*);

6°. Marie de Pins, dame de Flamarens, légataire de son père le 16 juillet 1291, et de Guillaume-Raimond, son frère, en 1297;

7°. Séguine de Pins, dame de Valens, légataire de son père en 1291. Elle est nommée dans des lettres d'Edouard II, roi d'Angleterre, par lesquelles, après avoir énuméré les dons qu'il avait faits à noble Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, en récompense de ses nombreux services, entr'autres de la ville et du château de Blanquefort, au diocèse de Bordeaux, et du château de Puyguilhem avec la bastide de Mouségur, aux diocèses de Bazas et de Périgueux, il y ajouta les hommages et serments de fidélité qui lui étaient dus dans les vicomtés de Lomagne et d'Auvillars, par l'évêque et le chapitre de Lectoure, Séguine de Pins, Guillaume-Arnaud d'Artigues, Raimond de Manas, Bernard de Berrac, Assieu et Béraud de Faudoas, frères, Bertrand de Galard, et Bernard de Durfort. (*Rymer, t. III, p.* 375.)

VII. Sansanier (1) DE PINS, qualifié *noble baron* et *puissant chevalier,* sire de Taillebourg, seigneur de Moncrabeau, de Calignac, de Lavardac, etc., fut institué légataire de son père, le 16 juillet 1291, et destiné à l'état ecclésiastique, dans lequel la mort prématurée de ses frères aînés, et les substitutions faites à son profit, ne lui permirent pas d'entrer. Il fut institué héritier universel de noble baron Barthélemi de Pins, le 9 juin 1294, et reçut l'hommage que lui fit Raimond de la Porte, pour sa maison de la Beyrie, en la paroisse de Saint-Orens de Mazeret, le 3 janvier 1310 (*v. st.*). Il est nommé, avec les barons de Guienne, dans des lettres du roi Édouard II, du 17 juillet 1315, (*Rymer, t. III, p.* 530), et il eut des démêlés avec Amanieu, sire d'Albret, auquel il fit la guerre. Le pape Jean XXII adressa d'Avignon, le 7 des ides de juillet 1317, une bulle à Amanieu *de Fargis,* évêque d'Agen, à l'effet d'interposer sa médiation pour réconcilier ces deux seigneurs, et leur faire jurer l'observation des trèves. (*Gall. christ, t. II, col.* 924.) Le 26 janvier 1316 (*v. st.*), Sansanier de Pins avait assigné à Guillaume-Raimond de Caumont, damoiseau, son gendre, la somme de 300 livres arnaudaises de rente sur le château de Taillebourg, par acte passé au château de Moncrabeau, du consentement de Jeanne de Périgord, son épouse, et d'Anissant de Pins, son fils, et en présence de Pierre de Galard, de Galabrun de Ligardes, chevaliers, de Gaston d'Armagnac, vicomte de Brulhois et de Fezensaguet, de Géraud et Bernard de Trencaléon, damoiseaux, de Hugues de Pins, chevalier, etc. (*Rec. de Doat, tit. de Foix, vol.* 181, *fol.* 95.) Sansanier de Pins, représenté par Galabrun de Ligardes, chevalier, et Amanieu d'Espagne, damoiseau, ses fondés de pouvoir, passa un compromis avec les procureurs spéciaux d'Amanieu d'Albret, le 3 février 1319 (*v. st.*), au sujet des différents que lui et sa femme, Jeanne de Périgord, avaient avec ce seigneur. (*Ibid., invent., t. II, p.* 186.) Sansanier est nommé dans des lettres du roi d'Angleterre des 15 mai 1322, 30 septembre et 28 décembre 1324 (2), et 8 février 1327. (*Rymer, t. IV, pp.* 88, 116-191, 249,

---

(1) Ce nom paraît être un diminutif de celui de Sanche-Aner, comme le nom Anissant de celui d'Aner-Sanche.

(2) Les lettres du 28 décembre 1324 sont précédées d'une liste des grands seigneurs de Gascogne, et Sansanier de Pins y est nommé le premier.

250). Il avait épousé 1°, vers l'an 1294, Brunissende DE COMMINGES, dite D'ESPAGNE, fille d'Arnaud de Comminges, *dit* d'Espagne, vicomte de Conserans, comte de Pailhas, etc., et de Philippe de Foix. Elle eut en dot 800 écus, et son père lui donna 100 livres de supplément de légitime par le testament qu'il fit en 1304. (*Hist. des Grands-Officiers de la couronne, t. II, p.* 643); 2° avant l'an 1316, Jeanne DE PÉRIGORD, dame de Lavardac, fille puînée d'Archambaud III, comte de Périgord, et de Marie de Bermond d'Anduse, sa seconde femme, et veuve (1) sans enfants de Pierre de Bordeaux, donzel, fils de noble baron Pierre de Bordeaux, qu'elle avait épousé le 6 à l'issue de janvier 1289 (*v. st.*). Comme il fut reconnu après son mariage avec Sansanier de Pins, qu'ils étaient parents au quatrième degré de consanguinité, ils obtinrent du pape Jean XXII, un bref de dispense, post nuptiale, daté d'Avignon, le 5 des ides d'avril, an II de son pontificat (9 avril 1318). Jeanne de Périgord fit son testament le 8 à l'issue d'août 1342, et institua héritier de ses biens Talleyrand, cardinal de Périgord, son neveu. Elle ne vivait plus au mois de juillet 1344. (*Trésor des Chartes, reg.* 75, *fol.* 212, *pièce* 349.) Il paraît que Sansanier de Pins n'a pas eu d'enfants de ce second mariage. Ceux du premier lit furent, entr'autres :

DE COMMINGES : de gueules, à 4 otelles d'argent, adossées en sautoir.

DE PÉRIGORD : de gueules, à 3 lionceaux d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur.

1°. Anissant, dont l'article suit;

2°. Esclarmonde de Pins, femme de Guillaume-Raimond *de Caumont*, damoiseau, fils de noble et puissant homme Guillaume, seigneur de Caumont, damoiseau. Sansanier de Pins, son père, lui constitua en dot la somme de 2500 livres de petits tournois une fois payée, et 300 livres arnaudaises de rente annuelle, qu'il assigna sur le château de Taillebourg, le 26 janvier 1316. (*Rec. de Doat, invent., t. II, p.* 59);

3°. Agnès de Pins, mariée vers l'an 1325, avec Pierre *de Gontaut*, II° du nom, seigneur et baron de Biron, de Gontaut, de Lauzun, etc., chevalier banneret, veuf d'Allamande de Madaillan, et fils de Pierre de Gontaut, Ier du nom, chevalier, seigneur et baron de Biron, de Montaut, de Lauzun, de Gontaut, etc., et de Barracie de Thémines. Elle eut en dot 2750 livres

(1) Il est dit, dans l'*Art de vérifier les dates* (in-fol., t. II, p. 383), que Jeanne de Périgord épousa en secondes noces, en 1303, Bertrand, seigneur de Hautefort, fils aîné de Geraud de la Faye, seigneur de Hautefort et de Thenon, et de N.... de Gourdon. Les titres du château de Hautefort ne font nulle mention de cette seconde alliance de Jeanne de Périgord.

de petits tournois, et des habits nuptiaux, dont Agnès donna quittance, datée de Moncrabeau, le 3 février 1326 (*v. st.*).

Fils naturels :

I. *Pierre de Pins,* }
II. *Raimond de Pins,* } *vivants le 28 août* 1340 (1).

DE GOTH : d'or, à 3 fasces de gueules.

VIII. Anissant DE PINS, qualifié *noble et puissant baron, magnifique et puissant chevalier,* sire de Taillebourg, seigneur de Monhurt, de Moncrabeau, de Verteuil, de Calignac, de Montcassin, de Birac, etc., etc., fut marié jeune avec Régine DE GOTH, fille d'Arnaud-Garcie de Goth, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, qui par testament du 6 janvier 1311 (*v. st.*), légua à sa fille et à son beau-fils la moitié de sa vaisselle d'argent. Régine fut aussi légataire de Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne, son frère, le 19 mai 1324, et d'autre Régine de Goth, sa nièce, vicomtesse héréditaire de Lomagne et d'Auvillars, femme de Jean Ier, comte d'Armagnac. Cette dernière appela Régine sa nièce, femme d'Anissant de Pins, à la substitution de ses biens par le testament qu'elle fit au château de Lavardens, le 12 août 1325. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, t. II, p.* 175, *et t. IX, p.* 383.) Le 13 juin 1331, Anissant de Pins, alors seulement qualifié damoiseau, fut témoin d'un accord que Pierre de Gontaut, seigneur de Biron, Guillaume-Raimond de Fargues, et Allamande de Gontaut firent ensemble

---

(1) On a noté comme enfants naturels Pierre et Raimond de Pins, parce que, soit qu'ils fussent nés d'un lien illégitime, soit qu'ils eussent été exhérédés par leur père, ce qui est moins probable, ils furent contraints, pour mettre fin aux contestations qu'ils éprouvaient dans leur province, et très-vraisemblablement dans leur famille, de recourir à des lettres de noblesse que leur accorda le roi Philippe de Valois. Elles sont datées d'Agen, le 28 août 1340, et ce prince les déclare *issus de race antique.* (*Trésor des chartes, aux arch. du royaume, reg. LXXII, pièce* 136.) Raimond est sans doute le même qui, par acte du 14 août 1348, où il est qualifié noble Raimond *de Piis*, fut mis en possession de la terre de Mazeret. (*Arch. du ch. de Nérac, pap. mêlés, liasse* 23, *cot. TT.*) Il paraît avoir eu pour fils Guillaume-Raimond de Pins, seigneur de Mazeret, qui était mineur et sous la tutelle de Bertrand de Serres, avec le comte d'Armagnac, suivant un hommage-lige fait au roi d'Angleterre par ce tuteur, le 19 juillet 1363. Noble Guillaume-Raimond de Pins, seigneur de Mazeret, fit une acquisition de biens-fonds en la paroisse de Saint-Pierre de Fieux, que lui céda Jean de Rozières le 26 mars 1369. (*Bur. des fin. de Bordeaux, reg. F, fol.* 111 ; *Arch. de Nérac, pap. mêlés, liasse* 22, *cot. M. I.*)

comme héritiers de feu noble baron Vital, seigneur de Gontaut, relativement à la justice de cette terre. (*Arch. du Chât. de Casseneuil, en Agénais.*) Les 14 décembre 1340 et 6 juin 1341, le roi Philippe de Valois fit don à son amé et féal conseiller et chevalier Anissant de Pins, et ce en considération de ses services dans les guerres (contre les Anglais), de la justice haute, moyenne et basse de la ville de Valence. (*Rec. de Doat, Tit. de Foix, t.* 187, *fol.* 107; *Arch. du chât. de Nerac, pap. mêlés, liasse* 27, *cot. H, fol.* 2.) Le 12 décembre 1355, Anissant de Pins fut nommé l'un des exécuteurs testamentaires de Pons IV, seigneur de Castillon, de la Marque et de Puynormand, chevalier, et fut présent, le 3 mars 1362, au contrat de mariage de Barthélemi de Pins, son fils. Par lettres datées du château de Vincennes, du mois de septembre 1371, Charles V confirma une constitution de 220 livres tournois de rente, que Jeanne de Périgord, sa belle-mère, lui avait assignées sur le péage de la ville de Marmande, ce qui fut confirmé dans la suite par de nouvelles lettres du roi Charles VI, du 9 juillet 1395, en faveur de ses héritiers. (*Trésor des chartes, reg. CII, pièce* 134.) Dès le 3 à l'issue d'avril 1380, Anissant de Pins avait fait son testament au château de Moncrabeau. Il confirma les dispositions testamentaires que ses prédécesseurs avaient faites, notamment celles de Sansanier de Pins, son père, de Brunissende de Comminges (*de Conbenis*), sa mère, de Régine de Goth, femme de lui testateur, de Marie de Pins, dame de Flamarens, et de Séguine de Pins, dame de Valens, ses tantes. (*Recueil de Doat, Testaments, t.* 45, *fol.* 223.) Anissant de Pins mourut avant le 20 novembre 1388, et fut inhumé dans l'église des frères Prêcheurs de Condom. Ses enfants furent :

1°. Barthélemi, dont l'article suit;

2°. Guillaume-Raimond de Pins, chevalier, auquel son père, par acte du 7 février 1378 (*v. st.*), céda les biens-fonds qu'il avait à Mezin. (*Arch. du chât. de Nérac, pap. mêlés, liasse* 23, *cot. Q.* 2.) Il lui légua, en 1380, 300 francs d'or; et Claire de Pins, sa cousine germaine, l'appela à succéder à sa mère, Talésie d'Albret, dans la terre de Calignac, par le testament qu'elle fit le 2 février 1389. Guillaume-Raimond eut pour enfants :

A. Raimond-Bernard, } auxquels Anissant de Pins, leur aïeul, légua
B. Bernard de Pins, } à chacun 30 deniers, ou francs d'or, du coin
C. Jean de Pins, } du roi de France ;
D. Veziate de Pins, légataire de 200 deniers, ou francs d'or, en 1380.

Fils naturel de Guillaume-Raimond de Pins :

Arnaud, *bâtard* de Pins, *auquel Talesie d'Albret légua* 50 *francs d'or le 7 octobre* 1410 ;

3°. Assalide de Pins, mariée, vers 1350, avec Pons *de Donissan*, damoiseau, seigneur de Citran, qui mourut en 1376. Il était fils de Guillaume de Donissan, damoiseau, et d'Isabelle de la Mothe, en Médoc.

IX. Barthélemi DE PINS, qualifié *magnifique et puissant baron*, sire de Taillebourg, seigneur de Calignac, de Birac, etc., est qualifié damoiseau dans les actes jusqu'en 1346, et chevalier dans ceux postérieurs à cette date. Il assista le comte d'Armagnac, lorsque, par acte du 13 novembre 1343, ce prince accorda des priviléges et franchises à la ville et à la commune de Lectoure. (*Bur. des fin. de Montauban, petit livre, n°* 5, *fol.* 36.) Au mois de juillet 1346, Barthélemi de Pins fit à Guillaume de Flavacourt, archevêque d'Auch, une vente, qui fut confirmée le 23 août suivant. (*Trésor des chart., reg. LXXII, p.* 316.) Il épousa, en premières noces, Agnès

DE TRENCALÉON

DE TRENCALÉON, qui testa en sa faveur le 26 mai 1358, constitua divers legs, savoir, 200 florins d'or à Bernard de Trencaléon, son frère, 100 florins d'or à Bertrand de Caumont, 50 florins à frère *Pées du Pin*, (sans doute Pierre de Pins), de l'ordre des Carmes à Condom, et déclara avoir laissé à Jean de Lomagne, seigneur de Fimarcon, son cousin-germain, le lieu de la Mothe de Mauléon. Elle nomma, pour exécuteurs de son testament, Lort de Saint-Pé et Bernard de Rovignan. (*Rec. de Doat., Test., vol.* 44, *fol.* 109.) Le 28 avril 1361, Barthélemi de Pins donna à Anissant, son père, dans le cas qu'il lui survécût, les biens que lui avait laissés Agnès

D'ALBRET : de gueules plein.

de Trencaléon, substituant à son père Talesie D'ALBRET, sa future épouse, à laquelle il fut uni avec dispense de parenté, et par contrat du 3 mars 1362 (*v. st.*), passé en présence de Menaud de Goas, archidiacre de Bazas, Raimond d'Espagne, Fort-Sans de Saintrailles, Bernard de Trencaléon, Bertrand et Arnaud de Pomiers, Pierre de la Roche, Thomas d'Albret, Guillaume de Pelagrue, chevaliers, Arnaud de Ségur, etc. Talesie d'Albret était fille de Bérard d'Albret, seigneur de Rions et de Vayres, et de Geraude de

Gironde (1). Bernard d'Albret, seigneur de Rions et de Gironde, frère de Talésie, lui constitua 6000 léopards d'or, auxquels Barthélemi de Pins en ajouta 3000, en augmentation de dot. (*Rec. de Doat, titr. de Foix, t.* 192. *fol.* 269, *et t.* 195, *fol.* 155.) Le 3 septembre 1368, le roi d'Angleterre fit remise à Barthélemi de Pins de la terre et seigneurie de Birac, qui avait été saisie sur lui pour avoir fait pendre par son tribunal un criminel, malgré l'appel interjeté au sénéchal d'Agen. (*Arch. de Nérac, pap. mêlés, liasse* 24, *cot. D. I.*) Au mois d'août de l'année suivante, le duc d'Anjou, étant à Toulouse, ratifia un traité fait entre Barthélemi de Pins et le comte d'Armagnac sur l'étendue de leurs juridictions respectives, et en même temps, pour récompenser les services de Barthélemi de Pins, le duc d'Anjou lui assigna 200 livres tournois de rente, ce que le roi Charles V ordonna qu'il lui fût payé, par lettres du 4 octobre 1371. (*Arch. du royaume, série J.*, *et Arch. du chât. de Nérac, pap. mêlés, liasse* 23, *cot. E*, 2.) Le sire de Taillebourg fit son testament le 3 juillet 1375. Il élut sa sépulture dans le temple des Carmes de Condom, donna 2000 livres tournois pour être distribuées aux moines, fit un grand nombre de legs, entr'autres, un de 6 livres tournois à Marie de Servole qui avait nourri Anissant de Pins, fils du testateur, et un autre à son écuyer; donna l'administration de tous ses biens à Talesie d'Albret, son épouse, pour en jouir tant qu'elle vivrait en viduité, et institua Régine de Pins, sa fille, son héritière universelle dans le cas où Talèsie d'Albret, alors enceinte, n'accoucherait pas d'un enfant mâle; mais, s'il provenait un fils, celui-ci serait héritier, et Régine aurait 6000 livres tournois. (*Rec. de Doat, Test., vol.* 44, *fol.* 289.) Barthélemi de Pins mourut avant son père, qui le rappelle dans son testament en 1380. Talesie d'Albret ayant la garde noble de *madame Claire* de Pins, sa fille (posthume), passa une obligation le 5 novembre 1394, au profit de marchands de Villeneuve d'Agen. (*Arch. de l'abbaye d'Aysse.*) Elle fit son testament à Calignac, le 7 octobre 1410; voulut être ensevelie dans l'église des Carmes de Condom, au tombeau de son mari;

(1) Et non pas fille de Bernard-Ezy, sire d'Albret, vicomte de Tartas, et de Mathe d'Armagnac, comme le dit par erreur le P. Anselme, t. VI, p. 210 de l'*Hist. des Grands-Officiers de la Couronne.*

fit un grand nombre de legs pieux et particuliers, notamment à Jeanne de Malartic, sa demoiselle (d'honneur), à Arnaud de Pins, fils naturel de Guillaume-Raimond de Pins, à Marguerite d'Albret, sa sœur, à Arnaud de Carmain, seigneur de Négrepelisse, son neveu, à Amanieu d'Artigues, damoiseau, à Talesie de Saintrailles, sa filleule, etc.; rappelle feu Claire de Pins, sa fille, et ses fils (qu'elle ne nomme pas, mais qui n'existaient plus); fait mention d'un legs de 3000 florins que feu Esclarmonde de Pins, dame de Caumont, avait constitué à feu Anissant de Pins, et dont elle dispose en faveur de plusieurs couvents, et d'un autre legs de 500 francs d'or qu'avait fait à la testatrice feu Rosine d'Albret, sa sœur, dame de Négrepelisse; enfin institua, pour son héritier universel, noble et puissant homme François d'Albret, chevalier, seigneur de Sainte-Bazeille, son neveu. (*Rec. de Doat, Test., vol.* 45, *fol.* 371.) Outre plusieurs fils morts en bas âge, Barthélemi de Pins eut trois enfants :

1°. Anissant de Pins, décédé avant l'an 1375;

2°. Régine de Pins, instituée héritière universelle de son père le 3 juillet 1375, décédée avant le 3 avril 1380;

3°. Claire de Pins, née posthume, et dont le mariage était projeté en 1380, avec François d'Albret, fils de Bérard d'Albret, chevalier, seigneur de Sainte-Bazeille (1). Anissant de Pins, son aïeul, l'institua son héritière universelle. Elle fit son testament à Calignac le 2 février 1389 (*v. st.*), en présence de Bertrand de Berrac, damoiseau, de Geraud d'Andiran, de Vital de Vacquiès, de Pierre de Fons, etc.; voulut être inhumée au couvent des Carmes de Condom, auquel elle légua 400 florins d'or; donna 200 florins d'or aux frères Prêcheurs, et fit divers legs aux églises de ses terres de Calignac, de Montcassin, de Verteuil, de Monhurt, etc.; légua 50 florins d'or à Arnaud-Guillaume de Tentalon, seigneur de Bonlieu, et 20 florins d'or à Blaise de Tentalon, sœur de ce dernier; institua Talésie d'Albret, sa mère, son héritière universelle, lui substituant Arnaud de Carmain, son cousin, et à celui-ci Jean de Mucidan, aussi son cousin. Ce testament fut passé devant P. de *Larraco*, notaire royal. (*Rec. de Doat, Test.*, *vol.* 45, *fol.* 267.) Après la mort de Claire de Pins, tous les biens de cette riche héritière passèrent dans la branche d'Albret-Verteuil.

---

(1) Claire de Pins étant morte à l'âge de 13 ans, avant d'avoir consommé ce mariage, François d'Albret épousa, le 8 janvier 1403 (*v. st.*), Jeanne de Roucy, et mourut sans enfants en 1435

DIPLOME

DES PRINCES DE WALDBOURG.

Nos Josephus-Antonius, princeps Waldburgensis, Wolfeggensis et Waldseensis, comarchus, senior stirpis principum Waldburgensium, supremus hæreditario jure præfectus Regiæ Coronæ Wurtembergensis, eques ordinis summi Aquilæ aureæ, honorarius ordinis Sancti Joannis Hierosolymitani, etc.

Nos Franciscus-Thaddæus, princeps Waldburgensis, Zeilensis et Franchburgensis, comarchus, supremus hæreditario jure præfectus Regiæ Coronæ Wurtembergensis, civilis ordinis hujus regni magnus crucifer, commendator ordinis Regiæ Coronæ, etc., etc., etc.

Nos Leopoldus-Maria, princeps Waldburgensis, Zeilensis et Wurzachensis, comarchus, supremus hereditario jure præfectus Regiæ Coronæ Wurtembergensis, etc., etc., etc.

Omnibus ad quos spectat vel in posterum spectare poterit, præsens hoc testimonium inspecturis, fidem facimus, à majoribus in nostrà principum domo, certo certiùs fuisse traditum duos ex stirpe nostrà milites, dapiferum scilicet Moncade et Galcerandum de Pinos, ad liberandam à tyrannico Sarracenorum jugo Cataloniam strenuè admodùm accurrisse, eosdem in Hispaniam transmigrasse, ibique ortum dedisse familiis Moncade, de Pinos, et de Pins in Gallià, vetustissimis nostris omnimodo similia, coccinei coloris, nos tamen cæruli coloris cum tribus ex auro pineis, gentilitii scuti, insignia præ se ferentibus.

Vice-Comitis de Pins, novem inter Cataloniæ barones annumerati, nobilissimæ familiæ caput fuisse Galcerandum de Pins, unum è novem Cataloniæ baronibus, à quo profligatus fuit Simon de Montfort, ipsiusque in Gallià stabilitum domicilium anno 1185, ut diligentissimis D. Cherin, regni genealogici præpositi probationibus, anno 1788, planè constat.

Familiam Galcerandi de Pins, unius è novem Cataloniæ baronibus, anno 1185 existentis, caput habuisse Galcerandum de Pins, unum è Theutonicis baronibus qui, octavo sæculo, Mauros debellaturi in Hispanias advolàrunt.

Quæ simul omnia probata et firma remanent eorumdem identitate nominum, cognominum, titulorum, et eorumdem, possessione nobilium prædiorum à Carolo-Magno usque ad annum 1185, necnon et monumentis authenticis in Hispanià, Maurorum historiæ cum historià familiæ de Pins, unius è novem Cataloniæ baronibus adeò connexæ, ut ex omni parte reperiantur, ità ut ductum per stirpium seriem genus stabiliantur certum et inconcussum, originem nempè trahendo à Galcerando de Pins, uno è novem baronibus Theutonicis quibus in Hispaniam, octavo sæculo, Mauros pugnandi causà, penetrare datum est, usque

ad Galcerandum de Pins, unum è novem Cataloniæ baronibus, viventem anno 1185.

Traditionem nostræ principum stirpis, originis identitatem demonstrando cum stirpe de Pins, unius è novem Cataloniæ baronibus, novis adhuc et absque dubio innixam fundamentis, videlicet :

1°. Eorumdem identitate nominum *Thann* et *Pins*.

2°. Natali identitate soli, cum familia Pins vocetur *Germanicæ gentis*.

3°. Similium identitate stemmatum et officiorum.

Testamur insuper dominum Philippum Galcerandum de Pinos, è castro dum Germaniam cum exercitu hispanico venisset, imperante Carolo V, ut amicum et parentem à cardinale Otto, principe Augustæ Vindelicorum episcopo, et ab omnibus domus nostræ consanguineis honorificè exceptum fuisse.

Dominum Gasparum Galcerandum de Gurea, comitem de Guimera, vicecomitem d'Evol, etc., suprà memorati Philippi filium, ab Augustâ Cæsareâ, die vigesimâ secundâ februarii 1622 ad nostros epistolas misisse, ut ab ipsismet agnosceretur parens, ex eâdem stirpe natus : quod plurium litterarum ratione, mutuo demum et voluntatum et studiorum consensu ratum, aliquanto post, ne leve quidem, passum est dubium ;

Consanguinitatem, strictoque modo manifesteque comprobari sequenti cognitionis serie :

Eya, ab omnibus historicis recognitus, tanquam regia abortus stirpe, Neustriæ palatii præfectus, Clodovei II pupillari ætate, regni hujus administer, anno 640.

Archambaldus de Waldburgo, Neustriæ, Austrasiæ, Burgundiæ sub regibus, palatiorum summus præfectus (quod hactenus nondùm evenerat), circa annum 666. Ejus prima uxor ignota; secunda uxor Leutrindiæ nomen habuit.

Ex primo matrimonio :

Leudesius Neustriæ palatii summus præfectus, sub Thierrio III, occisus ab Ebroino, anno 676, uxorem duxit N..., stirpis Sigismundi, Burgundiæ regis.

STIRPS

Domorum Austriæ, Lotharingiæ, et Zaringo-Badæ.

Mangoldus, qui sub Carolo-Magno floruit.

STIRPS

Domus principum Waldburgensium, olim S : R : J : dapiferi hæreditarii, nunc summi præfecti, jure quoque hæreditario, Regiæ Coronæ Wurtembergensis.

Ex secundo matrimonio :

Babo de Waldburgo, à sancto Furcio aquis baptismi lustratus, interiit dum adversus Carolum Martellum in campo Feilenforst prœliabatur, anno 727.

N.... Dapifer Moncada, — Galcerandus Pinus, uterque è novem Theutonicorum equitum numero, quorum spectata fortitudine à Sarracenorum jugo Catalunia liberata.

STIRPS

Domus Moncada.

STIRPS

Domorum de Pinos, in Cataluniâ et Aragoniâ;

Et de Pins, in Galliâ.

In quorum omnium fidem, præsentes sigillis nostris peculiaribus munitas, propriâ manu subsignavimus.

Datum in arcibus Waldsée,
Zeil,
Wurzach, } die vigesimâ-primâ mensis novembris 1823.

S. — Josephus-Antonius, princeps de Waldbourg Wolfedgge, et comes de Waldsée, etc.

S. — Franciscus-Thaddæus, princeps de Waldburg, comes in Zeil et Trauchburg.

S. — Leopoldus, princeps de Waldburg, Zeil et Wurzach.

DIPLOME

DE S. M. LE ROI DE BAVIÈRE.

Nos Wilhelmus, Dei gratiâ dux Bavariæ, et regii Bavarici Ordinis Equestris defensorum gloriæ Dei, sub invocatione sancti Michaelis, archangeli, supremus magister, etc.

Omnibus et singulis hisce notum esse volumus. Ex relationibus fide dignissimis ad nostram pervenit scientiam reverendissimum perillustrem dilectum et fidelem nostrum Joannem-Paulum-Gastonem de Pins, ex perantiqua comitum nunc principum olim imperii Romano-Germanici archidapiferum, familia de Thann-Waldburg oriundum, episcopum Lemovices, archiepiscopum Amasiæ et archidiœceseos Lugdunensis, in Galliâ, administratorem apostolicum, præcipuis quæ virum nobilem, insignem ecclesiæ antistitem fidumque animarum pastorem decent, religionis et civitatis virtutibus prælucere, quam ob rem, spectatâ insuper perantiquâ nobilitate stirpis suæ et sedecim, ex queis descendit, ejusdem nobilitatis antiquissimæ majoribus, visis desuper et in capitulo Ordinis recognitis documentis aliisque probandi mediis, præfatum Joannem-Paulum-Gastonem de Pins, ex familiâ principum de Thann-Waldburg, non tantum in album equitum ecclesiasticorum regiæ nostræ domus Ordinis Equestris defensorum gloriæ Dei, sub invocatione sancti Michaelis archangeli, recipere dignati sumus, sed simul proprio motu, cum gradu commendatoris magnæ Crucis domini condecorare volumus, uti præsentibus eum Ordinis Nostri Regii equitem ecclesiasticum et simul commendatorem magnæ Crucis dominum declaramus, recipimus et firmamus, ut in omnibus quibuscumque locis pro tali habeatur. Statuimus insuper ut prælaudatus Joannes-Paulus-Gasto de Pins, ex familiâ prin-

cipum de Thann-Waldburg, omnibus illis privilegiis, honoribus et præeminentiis gaudeat, fruatur, quæ statuta Ordinis equiti et magnæ Crucis commendatori ecclesiastico impertiuntur; quorum tenore non tantum Crucem Ordinis majorem colore cœruleo metallico obductam, ligamini Ordinis ejusdem coloris quatuor digitos lato affixam itâ gestare valeat, ut circa collum in pectus propendeat, sed etiam stellam Ordinis majorem vesti et pallio modo solito affigat. Damus insuper sæpè laudato nostri Ordinis magnæ Crucis domino de Pins, facultatem circumdandi arma sua gentilitia catena seu torque Ordinis aurea et cruce in medio pendente, uti insignia in fine hujus diplomatis depicta videntur; idque in omnibus quæ virum nobilem et ecclesiasticum decent causis et negotiis, idque palam aut modo minus eminenti, in scutis, vexillis, epitaphiis, monumentis, metallis, lapidibus aut ligno insculptis, porro in ornamentis, ædificiis, sigillis, et quidem in omnibus illis quibus convenit, locis, omnibusque, qui licent modis usu firmatis, quantùm necesse fuerit aut benè ipsi placuerit, et quominus impediri vel contradictio ulla admitti possit. Quam ob rem nos præsentes has litteras publicas expediri jussimus, omnibus et singulis Ordinis nostri equitis magnæ Crucis dominis, equitibus, officialibus et subalternis, nec minus nostris intimis aliisque consiliariis et singulis qui aulæ aut civili officio funguntur, omnibusque subditis injungimus, alienæ ditionis subjectos requirimus, ut sæpè citatum Joannem-Paulum-Gastonem de Pins, ex familiâ principum de Thann-Waldburg, et pro Ordinis nostri Equestris commendatore ecclesiastico magnæ Crucis domino agnoscant, habeant, eique quo decet honorem et obsequium præstent, impertiantur. In quorum omnium fidem præsentes hasce litteras subscriptione propriâ corrobavimus, magnisque nostro et Ordinis sigillis muniri jussimus. Datum in palatio nostro ducali Banz, hac undè trigesimâ octobris anni millesimi octingentesimi vicesimi-quarti, à fundatione Ordinis nostri centesimi tricesimi primi.

Wilhelmus.

V., liber Baro de Profft, mag^r. cancellar. Ordinis.

Ad mandatum celsitudinis suæ regiæ ducis supremi ordinis magistri.

Joannes-Baptista Kranzmayr, p. t. Ordinis secretarius.

DU RIEU,

SEIGNEURS DE CAUMONT, DE LA ROUQUETTE, DE SAINT-SALVADOU, DE MARMONT, DE GINESTOUS, DE SAINT-BAUZILLE, DE CALCOMIER, DE LA LANTAIRIE, DU CROS, DE LA BARTHE; SIEURS DE SEVERAC, DE LA CHAPELLE, DE MAYNADIÉ, DE MAISONNEUVE, etc., *en Rouergue, en Languedoc* et *en Agénais*; SEIGNEURS DU FARGIS, COMTES DU MESNIL-HABERT, *dans le Hurepoix;* BARONS DE SAINT-MICHEL DE LANNES, *au diocèse de Mirepoix*, etc.





ARMES : *D'argent, à 3 fasces ondées d'azur; au chef du même, chargé de trois fleurs de lys d'or* (1). Couronne de comte. Supports : deux lions.

La famille DU RIEU (2), originaire du Languedoc, et dont les branches existantes se sont établies dans l'Agenais en 1655, est distinguée par son ancienneté et ses alliances, et par les nombreux services militaires qu'elle a rendus à nos rois depuis le règne de Henri IV jusqu'à nos jours. Des mémoires domestiques font connaître cette famille depuis le commencement du douzième siè-

(1) Ces armoiries se voyaient encore avant la révolution dans plusieurs églises. Elles étaient sculptées au château de Caumont et dans l'abbaye de Bonnecombe.

(2) Le nom de cette famille est écrit *de Rivo*, dans les actes latins, et *de Rieu* ou *del Rieu* dans quelques titres français.

cle (1). On voit en effet à cette époque figurer un Gausbert *du Rieu*, au nombre des chevaliers et des nobles de la vicomté de Carcassonne, qui reconnurent l'autorité du vicomte Bernard-Aton, et lui prêtèrent serment de fidélité en 1124. (*Histoire de la noblesse du comté Venaissin*, par Pithon-Curt, in-4°, t. IV, p. 58.)

La généalogie qui va suivre est extraite de diverses productions de titres, faites par cette famille, soit pardevant les intendants de Languedoc et de Guienne, soit pour le service militaire pardevant les généalogistes nommés par le roi pour l'examen des titres et la confection de ces preuves.

N....

I. Pierre DEL RIEU (2), Ier du nom, seigneur de Caumont, au diocèse de Rodez, vivait vers 1300 avec *Aigline*, sa femme, dont on lui connaît deux fils :

1°. Déodat Ier, qui suit;
2°. Pierre du Rieu, qui fut père de :
  A. Barthélemi du Rieu, } dont on ignore la destinée.
  B. Bringuier du Rieu, }

DE FARAMOND : d'argent, fretté de sable; au franc-canton du même.

II. Déodat DEL RIEU, Ier du nom, seigneur de Caumont, vivant au commencement du quatorzième siècle, prit à bail, par acte du 24 juin 1347, les droits que Gaillard et Jourda' de Valette, frères, percevaient dans la gruerie de Causseviel, près Caylux. (Voy. *t. Ier de cet ouvrage, Généalogie* DE LA VALETTE, *p.* 6.) Déodat du Rieu épousa Jausione DE FARAMOND, de laquelle il eut :

1°. Déodat II, qui viendra;
2°. Raimond del Rieu, substitué aux enfants de son frère Déodat, le 8 jan-

(1) Au nombre de ces mémoires, on doit citer ceux de M. d'Hozier, qui constatent cette haute antiquité. Ils existent à la Bibliothèque du Roi, et ont servi de complément à l'article inséré dans le Ve registre de l'*Armorial Général*, où toutes les branches de la famille du Rieu ne sont pas mentionnées. Celles même que rapporte cet ouvrage le sont d'une manière très-succincte et trop incomplète.

(2) Dans les mémoires manuscrits de M. d'Hozier, à la Bibliothèque du Roi, Pierre del Rieu est dit fils d'autre Pierre, celui-ci de Bernard, et ce dernier fils de Raimond, tous qualifiés seigneurs de Caumont. Mais, comme il n'y a aucun acte cité sur chacun de ces degrés, on s'est borné à ne commencer la filiation qu'à partir de Pierre, 4e seigneur de Caumont.

vier 1383. L'année suivante, il accorda quelques bienfaits à l'abbaye de Nonenque, au diocèse de Vabres. (*Gallia Christiana*, t. I, col. 294.) Il eut quatre fils :

A. Jean del Rieu, qui était probablement absent en 1383, car son oncle Déodat II ne l'appela point à la substitution de ses biens. Il épousa Béatrix *de Belcastel*, qui le rendit père de :

a. Pierre del Rieu, qui était domicilié à Najac lorsqu'il fit son testament le 24 mars 1469. Il était alors marié avec Astruque *de Grière*, et avait deux fils et quatre filles :

I. Raimond del Rieu, héritier universel de son père. Il eut pour fils :

Pons del Rieu (*de Rivo*), qui vivait à Najac en 1511 ;

II. Jean del Rieu, seigneur de Belpech, légataire en 1469 ;

III. Marguerite del Rieu, qui était mariée, en 1469, avec Guillaume *Liron ;*

IV. Béatrix del Rieu, qui était veuve, en 1469, de Gaillard *d'Albi ;*

V. Marguerite del Rieu, qui vivait à la même époque avec Antoine *del Pech*, son mari ;

VI. Antoinette del Rieu, non encore mariée en 1469 ;

b. Miracle del Rieu, mariée, vers 1430, avec Olivier, baron *de Verdun*, près Rodès. (Voyez *t. I de cet ouvrage, généalogie* DE LA VALETTE, p. 53) ;

B. Raimond del Rieu,
C. Thomas del Rieu,
D. Gabriel del Rieu,
} vivants le 8 janvier 1383 ;

3°. Bringuier del Rieu,
4°. Barthélemi del Rieu,
5°. Guillaume del Rieu,
} dont on ignore la destinée ;

6°. Cécile del Rieu, vivante à Mirandol en 1383 ;

7°. Maralde del Rieu,
8°. Jausione del Rieu,
9°. Guillemette del Rieu,
} dont on ne connaît pas les alliances.

III. Déodat DEL RIEU, IIe du nom, seigneur de Caumont, fit, le 8 janvier 1383, son testament par lequel il voulut être inhumé auprès de ses père et mère, dans le cimetière du couvent de Bonnecombe. Il fit un legs de 1,200 livres à Almaïs, dame DE LA ROUQUETTE, sa femme, institua son héritier Pierre del Rieu, son fils, qui va suivre, et lui substitua successivement Raimond del Rieu, frère de lui testateur, Raimond, Thomas et Gabriel del Rieu, ses neveux,

DE LA ROUQUETTE : palé d'or et de gueules ; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

fils du même Raimond. Hugues d'Arpajon fut l'un des seigneurs auxquels Déodat del Rieu confia l'exécution de ses dernières volontés.

DE SAINT-SALVADOU : de sable, au lion d'or, lampassé, armé et couronné de gueules.

IV. Pierre DEL RIEU, II[e] du nom, seigneur de la Rouquette, près Villefranche de Rouergue, héritier universel de son père, le 8 janvier 1383, épousa Hélène, dame DE SAINT-SALVADOU, près Villefranche, laquelle le rendit père de Baptiste, qui suit.

DE COLOMBIER : d'azur, à 3 colombes d'argent.

V. Baptiste DEL ou DU RIEU, seigneur de la Rouquette et de Saint-Salvadou, épousa, en 1425, Jeanne DE COLOMBIER, fille de N...... de Colombier, près Rignac, en Rouergue. Cette dame est nommée, le 5 juillet 1453, dans le testament de Baptiste du Rieu, son mari, ainsi que leurs enfants, qui furent :

1°. Pierre III, dont l'article suit ;
2°. Jean I[er] du Rieu, auteur de la SECONDE BRANCHE, rapportée ci-après ;
3°. Béatrix du Rieu, femme d'Olivier *de Lescure*, seigneur de Fenairols. Baptiste du Rieu substitua le fils aîné issu de ce mariage à Pierre III et à Jean I[er], ses fils, à la charge de porter le nom et les armes *du Rieu ;*
4°. Jeanne du Rieu, femme de noble Jean *de Raoustens,* dont le fils aîné fut appelé à la même substitution, avec la même clause de porter le nom et les armes *du Rieu.*

DE BARS : de gueules, à 2 pals d'or, chargés chacun de 3 roses du champ ; au chef cousu d'azur, chargé de 2 bars d'argent en fasce.

DE SAINT-CHAMANS : de sinople, à 3 fasces d'argent ; à l'engrêlure du même.

VI. Pierre DU RIEU, III[e] du nom, seigneur de Saint-Salvadou, co-seigneur de Marmont, épousa, 1° après 1448, noble Aigline DE BARS, fille de Flotard, co-seigneur de Bars, près Villefranche de Rouergue ; 2° le 11 janvier 1479, Marguerite DE SAINT-CHAMANS, fille de Georges, co-seigneur de Saint-Chamans, en Limosin. Le 18 novembre 1474, Pierre du Rieu avait fait un testament, par lequel il avait ordonné une fondation pour l'entretien de la chapelle Notre-Dame, en l'église de Saint-Salvadou, où il voulut être enseveli, auprès de son père. Ses enfants furent ;

Du premier lit :

1°. Hélène du Rieu, femme de Pierre *Raffin,* écuyer, seigneur d'Auzits, près Rignac ;
2°. Béatrix du Rieu, qui était mariée, en 1474, avec Mathieu *d'Arjac,* seigneur du Cailar ;
3°. Antoinette du Rieu, femme de Guillaume, seigneur *d'Entragues ;*

4°. Delphine du Rieu,
5°. Catherine du Rieu, } dont on ignore la destinée;
6°. Alasacie du Rieu,

Du second lit :

7°. François du Rieu, dont l'article suit;
8°. Gaugette du Rieu.

VII. François DU RIEU, seigneur de Saint-Salvadou, de la Rouquette et de Marmont, épousa Françoise D'ARJAC DU CAILAR, laquelle était probablement sa nièce, et vivait encore en 1540, étant veuve de François du Rieu, et mère et tutrice de Bertrand du Rieu, ainsi qualifiée dans un aveu et dénombrement qu'elle fournit le 12 octobre de cette année pour les château et forteresse de Saint-Salvadou. François du Rieu eut pour enfants :

D'ARJAC : d'azur, au pairle d'argent, accompagné en chef d'une molette d'éperon d'or.

1°. Bertrand, dont l'article suit;
2°. Delphine du Rieu, femme de N.... *d'Agens*, seigneur de Loupiac, en Quercy.

VIII. Bertrand DU RIEU, seigneur de Saint-Salvadou et de Marmont, épousa Lucrèce DE TAURINES, issue des anciens seigneurs de Taurines, près Rodez, de laquelle il laissa :

DE TAURINES : d'azur, au taureau d'or.

1°. Guillaume du Rieu, seigneur de Saint-Salvadou et de Marmont, mort sans postérité avant 1599;
2°. Anne du Rieu, dame de Saint-Salvadou et de Marmont, mariée avec Antoine *de Solages de Tholet*, fils puîné de François de Solages, Ier du nom, seigneur baron de Tholet, de Miremont, de Castelnau de Peyralès, de Cayrac, etc., et de Françoise de Montboissier. (Voyez *t. II de cet ouvrage, généalogie* DE SOLAGES, p. 15.) Ces deux époux vivaient en 1599, date d'un accord qu'ils passèrent avec Jean et autre Jean du Rieu, parents d'Anne du Rieu.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs de Saint-Bauzille et de Ginestous.

VI. Jean DU RIEU, IIe du nom, seigneur de Saint-Bauzille, en Languedoc, second fils de Baptiste du Rieu, seigneur de la Rouquette et de Saint-Salvadou, et de Jeanne de Colombier, épousa, par contrat passé devant Gineste, notaire à Najac, le 2 juillet 1462, noble Sibylle DE SELGUES, fille de noble Barthélemi de Selgues, du Rieu de Najac, descendu des anciens seigneurs de Selgues, près

DE SELGUES : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses du même, et en pointe de 3 besants mal ordonnés d'argent.

Saint-Affrique, en Rouergue. Elle fut assistée à ce contrat par noble Jean de la Jarrette, son beau-père, et par noble Guiral de Selgues, son oncle paternel. De ce mariage est provenu Antoine Ier, qui suit.

DE VERGNES : de gueules, à 3 bandes d'argent.

VII. Antoine DU RIEU, Ier du nom, seigneur de Saint-Bauzille et de Ginestous, épousa, par contrat du 31 mars 1501, Marguerite DE VERGNES, des seigneurs de Payrac, en Quercy, et mourut avant le 20 juin 1527, laissant :

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Antoine du Rieu, II° du nom, auteur de la TROISIÈME BRANCHE, rapportée ci-après;
3°. Autre Jean du Rieu, sieur des Carvaudies, qui épousa Marie *de la Touche*, et fit son testament le 29 décembre 1582. Il eut trois fils :
   A. Jacques du Rieu, baron de Rives et de Bertholène, près Séverac, qui fit son testament en 1626;
   B. Jean du Rieu, sieur des Carvaudies, qui fut nommé commandant du château de Tour, par commission du prince de Condé du 20 septembre 1628. Il avait épousé, par contrat du 27 avril 1615, Louise *de Marcillac*, et il fit son testament le 2 avril 1657, en faveur de son fils :
      Jean du Rieu, sieur de Rives, nommé enseigne dans le régiment de Nozières le 21 août 1639. Il épousa, par contrat du 9 janvier 1646, Françoise *de la Dugnie*, dont on ignore s'il a eu des enfants;
   C. Abel du Rieu, légataire de son père en 1582. Il fut nommé capitaine d'une compagnie de gens de pied le 28 juin 1592;
4°. Guillaume du Rieu, prêtre, prieur de Saint-Remèse, vivant en 1551;
5°. Pons du Rieu, vivant en 1534;
6°. Jeanne du Rieu, femme de Guillaume *Grimal* en 1534;
7°. Bourguine du Rieu, qui vivait le 8 mars 1529.

DE CABANEL : d'azur, à l'agneau pascal d'or.

DE GUITARD : écartelé, au 1 d'azur, à l'étoile d'or; au 2 d'argent, à la tour de gueules; au 3 de gueules, au lion d'or; au 4 d'or, à 3 bandes de sable.

VIII. Jean DU RIEU, II° du nom, seigneur de Saint-Bauzille et de Ginestous, conseiller au siége présidial de Rouergue, épousa, 1° en 1530, Anne DE CABANEL DE LA BARTHE; 2° en 1556, Marguerite DE GUITARD. Il fit son testament le 3 juin 1566. Jean du Rieu, II° du nom, eut peur enfants;

Du premier lit :

1°. François, dont l'article viendra;
2°. Jean du Rieu, prieur de Cointz en 1564;

3°. Antoinette du Rieu, mariée, le 19 septembre 1548, avec Paul *Marret*, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue;

4°. Fleurie du Rieu, femme de Jean *de Tauraud*, conseiller en la même sénéchaussée;

5°. Françoise du Rieu, alliée avec Guillaume *Boulcier;*

6°. Antoinette du Rieu, femme de Jean *de Cambefort*, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue;

Du second lit :

7°. Jean du Rieu, capitaine au régiment d'Auvergne, marié avec Catherine *de Gineste;*

8°. François du Rieu, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue;

9°. Guillaume du Rieu, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, commandant à Villefranche de Rouergue;

10°. Gaillard du Rieu, marié avec Antoinette *de la Panouse*, laquelle était veuve en 1588, et mère de trois enfants :

A. Georges du Rieu, écuyer, marié, par contrat passé au château de la Calmontie, le 6 novembre 1588, avec demoiselle Catherine *de la Calmontie*, fille de noble Bernard, seigneur de la Calmontie, écuyer, et d'Anne de Blanchefort;

B. Louis du Rieu, } vivants en 1588;
C. Marie du Rieu, }

11°. Miracle du Rieu, mariée, le 7 janvier 1570, avec Jacques *de Chazaux*, seigneur de Mougevin, fils d'Antoine Pichon, *dit* de Chazaux, et de Françoise de la Roue.

IX. François DU RIEU, syndic du siége présidial de Rouergue en 1581, puis président juge-mage, épousa, 1° en 1561, Françoise DE CAMPMAS; 2° par contrat du 1er septembre 1568, Béatrix DE LA VALETTE-PARISOT, fille de Jean III de la Valette, seigneur de Parisot, de Grammont, de Pradines, etc., et de Gabrielle de Murat-l'Étang. François du Rieu fit son testament le 15 avril 1595. Ses enfants furent;

DE CAMPMAS : de sinople, au mât de vaisseau d'argent, accompagné en pointe d'une coquille du même.

DE LA VALETTE : parti, au 1 de gueules, au gerfaut d'argent; au 2 de gueules, au lion d'or, lampassé et armé d'argent.

Du premier lit :

1°. Jean du Rieu, président en la sénéchaussée de Rouergue, en 1599 et 1607, et maître des requêtes de l'hôtel de la reine Marguerite, suivant un brevet de 600 liv. de pension que lui accorda le roi, le 30 novembre 1605, marié avec Marie *de Cazaux*, mentionnée dans des actes de 1594 et 1616. Ils vivaient encore en 1634, et laissèrent deux filles :

A. Françoise du Rieu, mariée avec Raimond *de Montvalent*, seigneur d'Entragues en Rouergue;

B. Fleurie du Rieu, femme de Paul *de Campmas*, sieur de Lieucamp;

2°. Jean du Rieu, prévôt du chapitre de Villefranche, vivant en 1599;
3°. Fleurette du Rieu, épouse de Geraud *de Rabastens;*

Du second lit :

4°. Jean III, qui a continué la descendance, et dont l'article viendra;
5°. Bernard du Rieu, seigneur de Marmont, qui vivait, en 1604, avec Françoise *d'Eigua*, sa femme, dont il eut deux fils et six filles :

A. Jean du Rieu, sieur de la Mossepie, marié, 1° en 1635, avec Susanne *de Murat-Lestang de Pomairols;* 2° avec Antoinette *d'Imbert*. Il fut maintenu dans sa noblesse, en 1668, par M. Pellot, intendant en Guienne. Ses enfants furent :

a. Jean du Rieu, écuyer, vivant à Villefranche en 1715;
b. Autre Jean du Rieu, prêtre, chanoine à Villefranche, vivant en 1715, âgé de 45 ans;
c. Pierre du Rieu, chanoine à Agde, vivant en 1715;
d. Françoise I du Rieu,
e. Jeanne I, du Rieu,
f. Jeanne II, du Rieu,
g. Françoise II, du Rieu,
} dont les alliances sont ignorées;

B. Jean du Rieu, dont on ignore le sort;
C. Jeanne du Rieu, femme d'Antoine *Richeome;*
D. Anne du Rieu, épouse de N.... sieur *de Trémolières;*
E. Antoinette du Rieu;
F. Marie du Rieu;
G. Françoise du Rieu, femme de Baptiste *de Vazelles*, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue;
H. Marguerite du Rieu, épouse de Jacques *de Colonges;*

6°. Antoinette du Rieu, femme de Jean *de Colonges*, seigneur de Laurière, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue;
7°. Marquise du Rieu, femme de Jean *de la Coste*, lieutenant-général au présidial de Cahors;
8°. Anne du Rieu, femme de Pierre *Rainaldy*, lieutenant particulier à Villefranche.

DE SAVIGNAC : d'or, à la rose de gueules, tigée et feuillée de sinople; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

DE TARROU : d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules : au chef d'azur.

X. Jean DU RIEU, III° du nom, juge-mage en la sénéchaussée de Rouergue en 1599 et 1607, épousa 1° Jeanne DE SAVIGNAC; 2° par contrat du 1er avril 1604, Louise DE TARROU, fille de Jean de Tarrou, seigneur de Creissac, et de Charlotte de Gozon de Melac. Cette dame fit son testament le 7 mars 1630. Jean du Rieu, III° du nom, eut pour enfants;

Du premier lit :

1°. Bernard I du Rieu, seigneur de Calcomier, près Villefranche, conseil-

ler en la sénéchaussée de Rouergue, père, par Anne *de Pomairols*, sa femme, d'un fils et de quatre filles :

A. Pierre du Rieu, marié avec Marguerite *de Lourignes*. On le croit père de :

David du Rieu, sieur de Pomairols, qui servait, en 1698, avec le grade de capitaine dans le régiment de Sanzay ;

B. Anne Ire du Rieu, mariée, avec Dalmas *Rainaldy*, seigneur de Marmont ;

C. Marie du Rieu, femme d'Honoré *Milhet*, seigneur de la Caune ;

D. Marie-Anne du Rieu ;

E. Anne IIe du Rieu, épouse de N.... *de Montlosier*, sieur de Méjanet ;

2°. Anne I du Rieu, alliée à Pierre *de Fraust*, baron de la Garde ;

Du second lit :

3°. Pierre III, dont l'article viendra ;

4°. Bernard II du Rieu, écuyer, seigneur de Caimar, marié, en 1644, avec Jeanne *Rainaldy*. Il fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Guienne en 1668, et laissa :

A. Jean du Rieu, juge-mage de Rouergue, marié avec Angélique *de Roux*. Il vivait, en 1668, étant syndic du pays de Rouergue ;

B. François du Rieu, vivant à Villefranche en 1668 ;

C. Pierre du Rieu, dont on ignore la destinée ;

D. N.... du Rieu, religieuse ;

E. Gabrielle du Rieu, femme de Claude *de Malroux*, seigneur de Romegoux ;

F. Marion du Rieu ;

5°. François du Rieu, qui a laissé plusieurs enfants de N.... *de Bourran*, son épouse, entr'autres :

A. Judith du Rieu, mariée, le 10 juin 1655, avec Pierre *de Cosson*, écuyer, sieur de la Case ;

B. Autre Judith du Rieu, mariée, le même jour, avec Jean *de Cosson*, sieur du Claux, frère de Pierre ;

6°. Jean I du Rieu, qui fit ses preuves au prieuré de Saint-Gilles, en 1619, et fut reçu, le 4 août 1620, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut maintenu dans sa noblesse, avec Pierre du Rieu, son frère, le 2 août 1669 ;

7°. Louis du Rieu, sieur del Pech ;

8°. Jean II du Rieu, légataire de sa mère en 1630, marié, le 5 décembre 1649, avec Catherine *Tranier*. Il vivait le 19 juin 1654, étant capitaine dans le régiment de Candale ;

9°. Déodat du Rieu ;

10°. Anne du Rieu, femme d'Étienne *d'Arribat*, avocat au parlement de Guienne;

11°. Marie du Rieu, mariée avec François *Bouffard*, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue;

12°. Anne II du Rieu, épouse de N.... *de Condamine*, conseiller en la même sénéchaussée.

Rainaldy : d'argent, au renard rampant de sable.

XI. Pierre du Rieu, IIIe du nom, juge-mage et lieutenant-général en la sénéchaussée de Rouergue, légataire de sa mère le 7 mars 1630, fut maintenu dans sa noblesse avec ses fils, par l'intendant de Guienne, en 1668, puis avec son frère Jean, par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 2 août 1669. Il avait épousé, en 1632, Catherine Rainaldy, de laquelle il eut:

1°. Jean IV, dont l'article suit;

2°. François du Rieu, chevalier de Malte, vivant en 1668;

3°. Bernard du Rieu, prieur de Saint-Sauveur, vivant en 1668;

4°. Hardouin du Rieu;

5° Dalmas du Rieu, } vivants en 1668;

6°. Annet du Rieu, }

7°. Anne du Rieu, femme de Pierre *de Pomairols*, baron de Jalenques, près Rodès;

8°. Marie du Rieu, religieuse à Nonenque;

9°. Marion du Rieu, religieuse ursuline;

10°. Louise du Rieu, religieuse visitandine;

11°. Antoinette du Rieu, femme d'Alexandre *du Puy*, seigneur de Verdale.

De Roux : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de 2 têtes de cheval de gueules.

XII. Jean du Rieu de Tarrou, IIe du nom, lieutenant-général en la sénéchaussée de Rouergue, à Villefranche, en 1657, fut maintenu dans sa noblesse, conjointement avec son père et ses frères François, Annet, Dalmas et Bernard du Rieu, par jugement de M. Pellot, intendant en Guienne, du mois de juillet 1668. Il avait épousé Angélique de Roux, dont il eut:

1°. Catherine du Rieu de Tarrou, femme de Bernardin *de Montels*, sieur de Mandillac;

2°. Charlotte du Rieu de Tarrou.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs de la Lantairie, du Cros et *de la Barthe.*

VIII. Noble Antoine du Rieu, IIe du nom, co-seigneur du châ-

teau de Najac, second fils d'Antoine du Rieu, Ier du nom, seigneur de Saint-Bauzille et de Ginestous, et de Marguerite de Vergnes, épousa, par articles du 11 juin 1527, demoiselle Isabeau Audouin, fille d'André Audouin, du lieu de Najac, de laquelle il eut:

Audouin : de sinople, à 3 pals d'or.

1°. André du Rieu, l'aîné, né le 8 mars 1529, marié, par contrat du 25 juillet 1560, avec Baltazarde *de Turenne d'Ainac*, avec laquelle il est mentionné dans un acte du 11 décembre 1566. Il en eut :

A. Claude du Rieu, seigneur du Cros, marié, par contrat du 20 décembre 1587, avec Marguerite *d'Hébrail*, dont il n'eut pas d'enfants ;

B. Pierre du Rieu, sieur du Cros, marié, par contrat du 20 mai 1594, avec Isabeau *de Guitard*, laquelle était veuve lors du testament qu'elle fit, le 20 janvier 1658, en faveur de son fils aîné. Elle eut pour enfants :

a. Jacques du Rieu, seigneur de la Barthe et de Montméjan. Il fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement de M. de Bezons, intendant en Languedoc, du 2 août 1669;

b. François, chevalier du Rieu, sieur de la Barthe, qui servait en qualité de lieutenant d'une compagnie dans le régiment de Piémont, le 27 novembre 1637;

2°. Jean II, l'aîné, qui a continué la descendance;

3°. Pierre du Rieu, né le 12 février 1535, vivant le 11 septembre 1566;

4°. André du Rieu, le jeune, né le 15 août 1539, vivant en 1566;

5°. Autre Jean II du Rieu, le jeune, auteur de la septième branche, rapportée en son rang;

6°. Guillaume du Rieu, né le 31 janvier 1544, vivant en 1548;

7°. Catherine du Rieu, mariée, le 21 octobre 1551, avec Antoine *de Corbon de Gavarret*.

IX. Noble Jean du Rieu, IIe du nom, écuyer, seigneur de la Lantairie, né le 2 décembre 1534, fit un accord, le 21 octobre 1551, avec son frère Guillaume. Le 27 octobre 1559, il acquit de noble Marc Maffre, seigneur de Selgues, une métairie située au terroir de la Lantairie. Il épousa, vers 1554, Antoinette del Pech, à laquelle Isabeau Audouin fit une vente le 20 janvier 1555. Antoinette del Pech était veuve lors d'une donation qu'elle fit à son fils aîné en 1585. Ses enfants furent :

Del Pech : de sable, à l'aigle d'or ; à l'épée de gueules, brochante sur le tout.

1°. Antoine du Rieu, seigneur de la Lantairie, auquel sa mère fit donation de la moitié de ses biens, le 20 mai 1585. Il épousa, avant le 27 février 1596, Jeanne *de la Peyre*, fille de Michel de la Peyre, seigneur de la Peyre-lès-

Castelnau de Montmirail, en Albigeois, et fit son testament à Najac, le 2 janvier 1651. Ses enfants furent :

A. Paul du Rieu, seigneur de la Lantairie, décédé avant le 30 novembre 1667, n'ayant eu qu'une fille :

Marie du Rieu, nommée dans un dénombrement du fief de la Lantairie, fourni par François, son oncle, le 30 novembre 1667 ;

B. François du Rieu, capitaine au régiment d'Épernon, infanterie, en 1667, et depuis lieutenant-colonel du régiment de Melac ;

C. Jeanne du Rieu, femme de Jacques *Payou*, de Najac, en 1651 ;

D. Anne du Rieu, mariée avec Antoine *Auriol*, de Najac, en 1651 ;

E. Marie du Rieu, épouse de Pierre *del Pech*, du lieu de la Guépie, en 1651 ;

2°. Pierre du Rieu, écuyer, qui commandait les fort et château de Najac, en 1591 ;

3°. Jean III, dont l'article suit.

du Jas : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

X. Noble Jean du Rieu, IIIe du nom, écuyer, épousa, par contrat du 3 décembre 1589, demoiselle Marie du Jas. Il fit, le 25 août 1594, son testament, par lequel on voit qu'il avait eu, entr'autres enfants :

1°. Pierre III, dont l'article suit ;

2°. Martial du Rieu, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;

3°. Marguerite du Rieu, qui était mariée, en 1625, avec Paul *Payou*, conseiller en la sénéchaussée de Rouergue.

Raineau : d'or, au chevron de sable, accompagné en pointe d'un lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

XI. Noble Pierre du Rieu, IIIe du nom, sieur de Severac et de Romail, fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, par lettres patentes du 14 juillet 1622. Il s'allia, par contrat du 25 septembre 1629, avec demoiselle Isabeau Raineau, de laquelle il eut, entr'autres enfants, Charles, qui suit.

de Percy :

XII. Noble Charles du Rieu, écuyer, sieur de Severac, épousa, par contrat du 25 septembre 1629, demoiselle Isabeau de Percy-Mondesir, qui le rendit père de deux fils :

1°. Jean IV, dont l'article suit ;

2°. Henri du Rieu, écuyer, sieur de Monrecour, qualifié capitaine au régiment de Navarre dans son contrat de mariage, du 7 avril 1694, avec demoiselle Marie *de Beauregard*. Il vivait le 9 mars 1699.

XIII. Jean du Rieu, IVe du nom, écuyer, sieur de la Chapelle, fut marié, par contrat du 17 décembre 1686, avec demoiselle Marie de Gripière, et fut maintenu dans sa noblesse, avec Henri du Rieu de Monrecour, son frère, par ordonnance de M. de Bezons, intendant en la généralité de Bordeaux, du 9 mars 1699. (*Copie collationnée sur l'original en* 1758.)

de Gripière : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 molettes d'éperon d'or.

QUATRIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Maynadié.

XI. Noble Martial du Rieu, écuyer, sieur de Maisonneuve, fils puîné de noble Jean du Rieu, IIIe du nom, et de Marie du Jas, fut pourvu, le 19 juillet 1650, d'une charge de l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi (*titre original*), et nommé capitaine de la ville de Castillonnès, par commission du 3 avril 1652 (1). Martial du Rieu assista, comme gentilhomme ordi-

(1) Cette commission est conservée en original dans les papiers de la famille. En voici le contenu :

« Henri de Lorraine, comte de Harcourt, de Brionne, d'Armagnac, etc., chevalier des ordres du Roi, grand écuyer de France, gouverneur d'Alsace et général des armées de S. M. en Guienne et provinces circonvoisines. — Jugeant que le poste de Castillonnès est très-important au service du roi, pour empêcher la communication des troupes rebelles qui sont à Villeneuve d'Agénais et à Bergerac, et réduire ces deux places à l'obéissance de S. M., et autres du pays qui ont pris part dans les intérêts de M. *le prince* (de Condé), nous avons donné et donnons commission au sieur du Rieu de Maisonneuve de s'en saisir, y mettre garnison d'une compagnie de gens de pied français, qu'il lèvera et mettra sur pied, la subsistance de laquelle sera payée et fournie suivant notre ordre particulier ci-joint (ordre adressé par le même prince aux habitants de Castillonnès en date du 2 avril 1652); et incontinent après le sieur de Maisonneuve nous enverra les consuls dudit lieu, pour nous donner des assurances de leur fidélité au service de S. M. Comme aussi nous lui donnons pouvoir de se saisir de toutes les autres villes, châteaux, lieux fermés, ponts et passages qu'il pourra, audit pays, et dont il nous enverra en même temps les consuls. Enjoignons aux fidèles sujets de S. M. de reconnaître le sieur de Maisonneuve, et aux habitants de Castillonnès de lui obéir, et ce, tant qu'il nous plaira. — En témoignage de quoi avons dressé la présente commission que nous avons fait contresigner par notre secrétaire ordinaire. Au quartier de Bruch, le 3 avril 1652. Signé Henri de Lorraine, comte de Harcourt; contresigné *Martin*. »

naire de la maison du roi, à la promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, faite en l'église des Augustins, à Paris, les 31 décembre 1661, et 1er et 2 janvier 1662. (*Certificat* de M. de Lauzun, capitaine des 100 gentilshommes de la maison de S. M., du 4 janvier 1662.) Martial du Rieu servait, le 26 août 1671, (*titre original*), avec le grade de cornette de la compagnie colonelle du régiment Colonel-Général des dragons, et il reçut, le 12 avril 1674 (*id.*), une lettre d'invitation du sieur de Boissonnade, qui lui marquait : « Qu'ayant reçu ordre de monseigneur le maréchal d'Al- » bret d'avertir tous les gentilshommes de la sénéchaussée d'Agé- » nais, de se tenir prêts au temps qu'il avertirait la noblesse pour » aller défendre les côtes de Saintonge et celles de Guienne, sur » l'avis qu'il avait reçu que les ennemis de l'état devaient faire une » descente, il avait grande confiance en sa valeur et en son cou- » rage, et qu'il espérait un grand secours de sa part. » Martial du Rieu est rappelé comme défunt dans un acte du 25 janvier 1696. (*Id.*) Il avait épousé à Castillonnès, par contrat du 17 février

DE BELVÈS :

1655, (*id.*), Jeanne DE BELVÈS, laquelle vivait le 25 mars 1695, et il en eut, entr'autres enfants :

1°. Michel, dont l'article suit ;
2°. Jean IV, auteur de la SIXIÈME BRANCHE, rapportée ci-après ;
3°. Autre Jean du Rieu, qui mourut au service du roi avant le 25 janvier 1696.

XII. Noble Michel DU RIEU DE MAISONNEUVE, baptisé le 1er janvier 1661, (*original*), épousa, par contrat du 25 mars 1695, (*id.*), demoiselle Marie CAILLAU, fille de N.... Caillau et de Marie Roy,

CAILLAU :

celle-ci veuve en secondes noces, lors de la passation de ce contrat, de Jean de Bonnet, sieur de Calabrès. Michel du Rieu laissa, entr'autres enfants :

1°. Pierre II, dont l'article suit ;
2°. Louis, auteur de la CINQUIÈME BRANCHE, rapportée ci-après ;
3°. Noble Jean du Rieu de Maisonneuve, sieur de Cruson, vivant en 1741. Il a eu, entr'autres enfants :
   A. Noble Pierre du Rieu de Maisonneuve de Lauque, écuyer, ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Angoulême, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
   B. Henriette du Rieu de Maisonneuve de Lauque ;

4°. Jeanne du Rieu de Maisonneuve, } vivantes en 1727.
5°. Marie du Rieu de Maisonneuve, }

XIII. Noble Pierre du Rieu de Maisonneuve, IIe du nom, sieur de Beauvila, né le 15 mars 1697, épousa, par contrat passé devant du Bois, notaire royal à Castillonnès, le 25 mars 1727, (*original*), demoiselle Jeanne Chalvet, fille d'Étienne Chalvet, docteur en médecine, et de demoiselle Marie de la Brue. Pierre du Rieu mourut avant le 14 juin 1751, laissant: Chalvet:

1°. Michel-Étienne, qui suit;

2°. N.... du Rieu de Maisonneuve, épouse de Pierre *Fabré de Fontanelle*, l'un et l'autre vivants le 14 juin 1751.

XIV. Noble Michel-Étienne du Rieu de Maisonneuve, écuyer, baptisé le 29 janvier 1728, (*id.*), fit ses études en médecine, et fut reçu docteur en la faculté de Montpellier. Il s'allia, par contrat du 14 juin 1751, (*id.*), passé devant du Bois, notaire royal à Castillonnès, avec demoiselle Louise-Charlotte Giraudel du Moulin, fille de feu Joseph Giraudel du Moulin, bachelier ès-lois, et d'Anne Leymarie de la Tour. De ce mariage sont issus: Giraudel du Moulin:

1°. Étienne, dont l'article suit;
2°. Charlotte du Rieu de Maisonneuve, née en 1754;
3°. Charlotte-Rosalie du Rieu de Maisonneuve, née en 1760;
4°. Charlotte-Georgette du Rieu de Maisonneuve, née en 1762;
5°. Marie-Lucie du Rieu de Maisonneuve, née en 1764.
} Ces quatre sœurs existent.

XV. Noble Étienne du Rieu de Maisonneuve, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est né le 6 août 1765. Il entra au service comme cadet-gentilhomme dans le régiment de Savoie-Carignan (depuis nommé régiment d'Angoulême) le 1er octobre 1780, après avoir fait les preuves de noblesse requises pour son admission, devint sous-lieutenant dans ce corps le 20 septembre 1783, puis lieutenant en second le 1er juillet 1789. L'année suivante, il fit partie, sous M. de Béhague, de l'expédition contre les

révoltés du fort Bourbon de la Martinique; et, après leur réduction, il revint en France, d'où il partit immédiatement, en 1791, pour aller se ranger sous les drapeaux des princes français (1). Rentré en France en 1801, il a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 14 novembre 1814, et reçu le 19 par S. A. R. Mgr duc d'Angoulême, son ancien colonel. Il a été breveté capitaine d'infanterie le 23 septembre 1815. (*Titres originaux*).

CINQUIÈME BRANCHE.

XIII. Louis DU RIEU DE MAISONNEUVE, sieur de Beauvila, second fils de noble Michel du Rieu de Maisonneuve et de Marie Caillau, fut nommé, le 27 juin 1741, (*titre original*), tuteur des enfants de noble Pierre du Rieu de Maisonneuve, son frère, et de Jeanne Chalvet, et assista, le 14 juin 1751, (*id.*), comme curateur de noble Michel-Étienne du Rieu de Maisonneuve, son neveu, au contrat de mariage de ce dernier avec Louise-Charlotte de Giraudel du Moulin. Louis du Rieu avait épousé, par contrat du 13 février 1741, (*id.*), demoiselle Jeanne LARTIGUE. De ce mariage est issu Étienne, dont l'article suit.

LARTIGUE :

XIV. Étienne DU RIEU DE MAISONNEUVE DE BONNAYRAC, écuyer, ancien capitaine au régiment Royal-Vaisseaux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 22 avril 1751, (*id.*), a épousé, par contrat du 30 août 1796, (*id.*), demoiselle Marie-Élisabeth DE CALBIAC, fille de Pierre de Calbiac, écuyer, et de Louise Grenier. De ce mariage est issu un fils unique, nommé Michel-Charles, qui suit.

DE CALBIAC : coupé, au 1 d'or, à 2 croissants rangés de gueules; au 2 d'azur, à 2 tours rangées d'argent, maçonnées et ajourées de sable.

XV. Michel-Charles DU RIEU DE MAISONNEUVE, né le 9 décembre 1797, est actuellement lieutenant dans le 13e régiment de ligne, ci-devant légion de la Dordogne.

---

(1) Certificat de S. A. R. Mgr. le duc de Bourbon, du 30 septembre 1814. — Certificat de MM. les officiers du régiment d'Angoulême, du 4 octobre 1814, apostillé par M. le duc de Sérent, pair de France, et par M. le comte de Vignolle, lieutenant-général des armées du roi.

SIXIÈME BRANCHE.

XII. Noble Jean DU RIEU, sieur de Maisonneuve, né le 31 juillet 1663, (*extrait en forme*), second fils de noble Martial du Rieu, écuyer, sieur de Maisonneuve, et de Jeanne de Belvès, était au service le 8 septembre 1690, (*acte original*), avec le grade de sous-lieutenant des galères du roi. Il fut marié, le 29 novembre 1697, (*extrait en forme*), avec demoiselle Bonaventure DE MARTIN DE MAYNADIÉ, sœur de noble Louis de Martin, écuyer, sieur de Maynadié, et mourut avant le 8 septembre 1728, ayant eu deux fils et une fille:

DE MARTIN : de gueules, au franc-canton d'or, chargé d'un tourteau de sable.

1°. Louis-Ignace, qui suit;
2°. Noble Louis-Hilaire du Rieu de Maisonneuve, mort à l'île de Grenade, en 1739;
3°. Brigitte du Rieu de Maisonneuve, épouse de Jean *Bouyssy*.

XIII. Louis-Ignace DU RIEU DE MAISONNEUVE, écuyer, seigneur de Maynadié, paroisse de Sérignac, en Agénais, lieutenant dans le régiment de la reine, cavalerie, par brevet du 4 juillet 1720, (*original*), épousa, par contrat du 8 septembre 1728, (*copie délivrée en forme*), demoiselle Marie BRUNET DE L'AUBARÈDE, fille de noble Pierre Brunet, écuyer, sieur de l'Aubarède, et de demoiselle Anne Tremblier. Louis-Ignace du Rieu fit hommage, le 24 novembre 1752, (*titre original*), à Jean-Louis de Gontaut, duc de Biron, pour les fiefs et biens nobles qu'il possédait dans l'étendue de la juridiction de Castillonnès. Ses enfants furent:

BRUNET DE L'AUBARÈDE :

1°. Antoine III, dont l'article viendra;
2°. Louis du Rieu, écuyer;
3°. Pierre du Rieu, l'aîné, écuyer, né à Caissac, en Agenais, le 8 avril 1739, garde-du-corps du roi, compagnie de Noailles, le 18 avril 1757, enseigne au régiment de Flandre le 12 mars 1761, lieutenant au régiment de Savoie-Carignan le 15 décembre de la même année, lieutenant, puis capitaine de grenadiers les 24 juin 1774 et 15 juin 1776, capitaine-commandant le 23 avril 1784. (*États militaires.*);
4°. Pierre du Rieu de Maisonneuve, le jeune, né le 27 janvier 1751. (*Extrait délivré en forme.*) Il fut capitaine au régiment de Piémont, infanterie, et chevalier de Saint-Louis. Il s'est marié à Metz, peu avant la révolution, avec N.... *de la Condamine*, d'une ancienne famille, originaire des Céven-

nes. Il a eu de ce mariage un fils qui est marié et a trois enfants en bas âge;

5°. Marie du Rieu de Maynadié;

6°. Élisabeth du Rieu de Maynadié;

7°. Anne du Rieu de Maynadié.

XIV. Noble Antoine DU RIEU, III° du nom, écuyer, seigneur de Maynadié, né le 11 février 1734, (*extrait en forme*), fut lieutenant dans le régiment de Vermandois, infanterie. Il s'allia, par contrat passé sous seings-privés, le 7 mars 1755, (*original*), demoiselle Marie JEUDY DE GRISAC, fille de noble Marie-Guillaume Jeudy de Grisac, écuyer, seigneur de Grisac, capitaine de grenadiers dans le régiment de Blésois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie de Souchet de Ladourville. Antoine du Rieu, seigneur de Maynadié, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, par arrêt du conseil-d'état du roi, tenu à Versailles le 31 janvier 1784. De son mariage sont issus:

JEUDY DE GRISAC:

1°. Louis, dont l'article suit;

2°. N.... du Rieu de Maynadié, qui servait dans le régiment de Piémont avec son oncle, en qualité de sous-lieutenant. Il émigra, fut nommé capitaine d'une compagnie de sous-officiers, laquelle faisait le service au quartier-général du prince de Condé. Croyant pouvoir servir plus utilement la cause royale en rentrant en France, il se mit à la tête de quelques royalistes dans le Midi. Malheureux autant que dévoué, il fut pris et fusillé par les républicains;

3°. Marie du Rieu de Maynadié, née le 14 décembre 1756, (*extrait délivré en forme*), vivante, non mariée.

XV. Louis DU RIEU DE MAYNADIÉ, écuyer, a émigré et fait les campagnes de l'armée de Condé, où il a été nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat passé devant Jean-Pierre Hugonel, notaire public à Lauzun, le 10 juillet 1805, Marie DE COURS DE THOMASEAU, fille de François-Benoît de Cours de Thomaseau, et d'Anne de Bideran. De ce mariage est issu:

DE COURS:

François du Rieu de Maynadié, né le 10 février 1810.

SEPTIÈME BRANCHE.

Seigneurs du Fargis, comtes du Mesnil-Habert.

IX. Jean DEL RIEU, le jeune, II[e] du nom, cinquième fils de noble Antoine du Rieu, et de demoiselle Isabeau Audouin, naquit le 29 juillet 1541. Il partagea, en 1566, la succession paternelle avec Jean du Rieu l'aîné, et André du Rieu, ses frères, d'une part, et Isabeau Audouin, leur mère, de l'autre. Il épousa Marthe DE PEILLIER, qui vivait encore, étant veuve, en 1621, et en eut trois enfants:

DE PEILLIER : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 merlettes du même.

1°. François, dont l'article suit;
2°. Charles del Rieu, capucin, vivant en 1633;
3°. Bernarde del Rieu, femme de Bernard *Roquier*, de la ville de Toulouse, avec lequel elle vivait en 1621.

X. François DEL RIEU, contrôleur-général des finances en Languedoc en 1621, conseiller du roi, maître en la chambre des comptes de Montpellier le 4 septembre 1625, avait épousé, par contrat du 4 juillet 1621, Marie MARTIN, fille de François Martin, sieur de Coinces, et de Marie de Lavau, celle-ci sœur de François de Lavau, conseiller en la grand'-chambre du parlement. Leurs enfants furent:

MARTIN : d'azur, au cœur d'argent, accompagné de 3 roses d'or ; au chef d'azur, soutenu d'or, et chargé de 3 roses d'argent.

1°. Jacques del Rieu, seigneur de la baronnie du Lac, près Beziers, conseiller en la cour des comptes de Montpellier. Il épousa N.... *de la Fargue*, fille de N.... de la Fargue, trésorier de France à Montpellier, dont il n'eut qu'une fille, qui fut religieuse;
2°. François del Rieu, mort en Angleterre, où il s'était retiré;
3°. Bernard del Rieu, qui a continué la descendance;
4°. Louis del Rieu, sieur de la Picardière, mort sans avoir été marié;
5°. Marie del Rieu, épouse du sieur *de Saint-André*, major de la ville d'Orléans.

XI. Bernard DEL RIEU, chevalier, seigneur du Fargis, dans le Hurepoix, de Blanville, en Beauce, de la baronnie de Saint-Michel de Lannes, au diocèse de Mirepoix, conseiller, secrétaire et maître-d'hôtel ordinaire du roi, fut nommé conseiller-d'état le 11 juillet 1676, et mourut le 19 novembre 1702. Il avait épousé, par contrat du 1[er] juillet 1677, Claude-Madelaine HABERT DE MONTMOR, dé-

HABERT : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 anilles du même.

cédée le 19 avril 1713, fille de Henri-Louis Habert, seigneur de Montmor, maître des requêtes, et de Henriette de Buade de Frontenac. De ce mariage sont provenus :

1°. Jean-Louis, dont l'article suit;
2°. Anne-Louise du Rieu, mariée avec Jean-Étienne *de Thomassin*, IIe du nom, marquis de Saint-Paul, vicomte de Reillanc, président à mortier au parlement de Provence, veuf en premières noces de Claire-Cécile de Clermont d'Amboise, et fils de Jean-Baptiste de Thomassin, marquis de Saint-Paul, président à mortier au même parlement, et de Gabrielle d'Arbaud, dame de Rognac;
3°. Julie du Rieu, religieuse ursuline au couvent de Sainte-Avoie, à Paris;
4°. Madelainé-Élisabeth du Rieu, mariée, par contrat du 24 juillet 1700, avec Pierre-Léonard *de la Ville de Férolles*, *dit* le marquis de Férolles, maréchal-de-camp, gouverneur de Cayenne, et lieutenant-général des îles du vent de l'Amérique méridionale, fils de Pierre de la Ville de Férolles, chevalier, seigneur de Férolles, de Saint-Cyr, de la Lnde, de Liniers, de Tourtenay, etc., etc., chevalier de l'ordre du Roi, et de Marie de Meulcs.

XII. Jean-Louis DU RIEU, seigneur du Fargis et comte du Mesnil-Habert, dans le Hurepoix, naquit le 30 août 1682. Il entra dans les mousquetaires en 1698, et fut ensuite lieutenant, puis capitaine dans le régiment du Roi, infanterie. Le 8 janvier 1710, le comte du Mesnil fut nommé chambellan de S. A. R. le duc d'Orléans, sur la démission de Michel de Conflans, marquis d'Armentières, et S. M., en considération de ses services, lui donna, le 24 février 1716, le grade de capitaine-lieutenant des chevau-légers de la Reine, et confirma le titre du comté du Mesnil-Habert, par lettres patentes du mois de juin 1728, où sont rappelés tous les titres de sa filiation.

PAIRS DE FRANCE.



F

FABRE, de l'Aude, (Jean-Pierre, *comte*), *baron pair*, est né à Carcassonne, le 9 décembre 1755. D'abord avocat au parlement de Toulouse, il fut successivement député aux états de Languedoc en 1783, commissaire nommé, par Louis XVI, pour l'organisation départementale de l'Aude en 1790, premier procureur-général-syndic, et enfin commissaire royal près le tribunal criminel de Carcassonne. Echappé aux proscriptions de la terreur, on le nomma, le 16 octobre 1795, député au conseil des cinq-cents, pour le département de l'Aude. Ses connaissances administratives et financières lui ont fait prendre une part très-active à toutes les discussions, et plus particulièrement à celles relatives aux impôts et au crédit public. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), M. Fabre fut envoyé en qualité de commissaire du nouveau gouvernement dans les départements du midi. Pendant le cours de cette session, il fut nommé, le 25 décembre de la même année, membre du tribunat. En 1801, il fut désigné pour présider la commission des finances. Il devint secrétaire du tribunat, le 23 décembre 1800, pour la session de 1801, et fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, président du tribunat le 31 juillet suivant (réélu le 15 avril 1806) sénateur le 14 août 1807, membre du grand conseil d'administration du sénat pour la session de 1810, et procureur-général près le conseil du sceau des titres, le 26 mars 1811. Lorsque les événements militaires eurent renversé la puissance de Buonaparte, M. Fabre vota la création d'un gouvernement provisoire; et, le même jour, 1er avril 1814, il indiqua, par une motion d'ordre, quelques-unes des principales bases constitutionnelles qui furent adoptées par la déclaration de S. M. Louis XVIII, datée de Saint-Ouen. Peu de temps après, M. Fabre fut l'un des commissaires chargés de faire un rapport sur le projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire, et fut nommé pair de France, lors de l'institution de la chambre haute, le 4 juin 1814. Appelé à siéger à la chambre créée, le 2 juin 1815, par Buonaparte, lors de son retour de l'île

4 juin 1814 et 21 novembre 1819.

d'Elbe, M. Fabre fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet. Il a été de nouveau créé pair par le roi, le 21 novembre 1819, et sa pairie a été déclarée héréditaire par lettres patentes du 13 mars 1820. Il a un fils, en faveur duquel il a fait ériger un majorat au titre de vicomte, le 29 avril 1818.

ARMES : *De gueules, à la bande d'or, accompagnée de 2 besants du même.*

4 juin 1814. FABRE, *comte* DE LA MARTILLIÈRE, (Jean), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, naquit à Nîmes, le 10 mars 1732 (1). Destiné par sa famille à l'état militaire, il vint achever ses études à Paris, et entra au service avec grade de sous-lieutenant d'artillerie en 1757. Il fit la campagne de cette année et celles de 1758 et 1762 en Allemagne. Pendant les années 1764 à 1768, il fut employé dans les colonies occidentales, et fut brévété capitaine en 1769. Divers mémoires qu'il publia à la Guadeloupe, sur la fonte de l'artillerie, déterminèrent le choix que fit de lui le comte de Gribeauval, lorsque ce célèbre ingénieur lui confia l'inspection de la fonderie royale de Douay. L'heureuse application qu'il sut faire du fruit de ses études, dans ce poste important, le placèrent dès-lors au rang des plus habiles officiers de l'artillerie. En 1789, il était parvenu au grade de colonel, et avait la croix de l'ordre de Saint-Louis. M. de la Martillière, chargé, en 1792, du commandement en chef de l'artillerie à l'armée des Pyrénées-Orientales, eut la plus grande part à la conservation de Perpignan. Il dirigea la vigoureuse défense de Bellegarde, et commanda l'artillerie du siége de la citadelle de la Trinité. Ce fut dans le cours de cette campagne qu'il fut nommé général de brigade. Le 17 novembre 1794, conférant avec le général Dugommier, pendant l'attaque de Peyrestortes et de Lupia, M. de la Martillière fut légèrement blessé du même éclat d'obus qui frappa mortellement ce général, chéri du soldat, et universellement estimé. L'armée française, jusques-là victorieuse, se trouva un instant ébranlée; ce fut dans cette circonstance que, par la prévoyance du général de la Martillière, l'ennemi fut arrêté en présence de la position *dite* la Montagne-Noire, où, deux jours avant l'action, et en moins de trente-six heures, ce général était parvenu à faire établir une batterie de douze pièces du calibre de 24, malgré des escarpements qui, jusqu'alors, avaient fait considérer cette position

(1) Il avait un frère aîné, capitaine au régiment d'Auvergne, lequel mourut aux colonies d'un coup de feu qui lui emporta la cuisse.

comme inaccessible. Cet heureux résultat permit aux Français de reprendre l'offensive, et de gagner, trois jours après, la bataille d'Eyscaulas, qui fut suivie de la prise de Figuières, boulevard de la Catalogne, et de celle de l'importante forteresse de Roses, qui offrit à M. de la Martillière l'occasion de développer la plus rare habileté, en surmontant toutes les difficultés qu'il avait à vaincre, tant pour l'établissement de son artillerie, que pour en assurer le service et les approvisionnements. Le gouvernement, pour le récompenser, l'éleva au grade de général de division le 1er avril 1795. Ce fut en cette qualité qu'il fut chargé, en 1798, de l'organisation et du commandement de l'artillerie de l'armée du Rhin, qui prit successivement les dénominations d'armée de Mayence, d'armée du Danube et d'armée d'Helvétie. Il commanda son arme à la bataille de Stockach et au combat de Zurich, aux mois de mars et mai 1799, ainsi qu'au passage de la Limath. Envoyé à l'armée d'Italie après la malheureuse bataille de Novi, il se jeta avec les débris de l'armée dans la ville de Gênes, en 1800; et, malgré son grand âge, il mit le sceau à sa réputation par les moyens et l'activité extraordinaires qu'il déploya pour la défense de cette place, où toutes les ressources étaient à créer. Lors de la levée du blocus, l'armée de Gênes s'étant réunie à l'armée de réserve, récemment victorieuse à Marengo, le commandement en chef de l'artillerie fut déféré au général de la Martillière. Après la conclusion de la paix, il fut nommé membre du comité central d'artillerie, et inspecteur-général de cette arme. Le 4 janvier 1802, il reçut une nouvelle récompense de ses longs et éminents services, par son admission au sénat. Il fut pourvu de la sénatorerie d'Agen, et fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, à la création de l'ordre, le 14 juin 1804. Il publia, en 1811, ses *Recherches sur les meilleurs effets à obtenir dans l'artillerie*, 2 vol. in-8°. Le roi le nomma pair de France le 14 juin 1814, puis membre du conseil de perfectionnement de l'École Polytechnique en 1816. L'année suivante, le comte de la Martillière publia une nouvelle édition de ses *Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu*, augmentée d'un *Traité de la balistique*. Il est décédé à Paris, le 28 mars 1819, à l'âge de 87 ans (1). Sa pairie s'est éteinte en sa personne.

(1) *Voyez* l'éloge historique du comte de la Martillière, prononcé à la chambre des Pairs, le 22 avril 1819, par M. le général comte d'Aboville, et imprimé dans le *Moniteur* du 4 mai suivant.

Armes : *Parti, au 1 d'azur, à la tour crénelée de 4 pièces d'argent, donjonnée du même, ouverte de gueules, ajourée et maçonnée de sable ; au 2 d'argent, à la vache de sable, surmontée d'une étoile du même.*

31 octobre 1822. DE LA FARE, (Anne-Louis-Henri, *cardinal duc*) archevêque de Sens et Auxerre, est né le 8 septembre 1752, dans le diocèse de Luçon (Vendée). Il fit ses études à Paris et remporta plusieurs prix universitaires. En 1778, il fut nommé vicaire-général de M. de Vogué, évêque de Dijon, et doyen de la Sainte-Chapelle du roi en la même ville. Ce fut en cette qualité qu'on le nomma élu général du clergé des états de Bourgogne, et chef de l'administration ecclésiastique de ce département. M. de la Fare reçut des témoignages publics de satisfaction, de la part des trois ordres de la province, pour la manière avec laquelle il remplit ces diverses fonctions depuis l'année 1784 jusqu'en 1787. Le 7 octobre de cette dernière année, Louis XVI nomma M. de la Fare à l'évêché de Nancy, et il fut sacré le 13 janvier 1788. Il assista à l'assemblée des notables convoquée en 1787. Député du clergé aux états-généraux en 1789, il prononça, à la messe du Saint-Esprit, le discours d'usage, lors de l'ouverture des états, qui bientôt après adoptèrent la dénomination d'assemblée nationale. M. de la Fare s'opposa, avec une courageuse persévérance, à toutes les atteintes portées par la majorité de l'assemblée au clergé de France, et l'on cite plus particulièrement les discours qu'il prononça sur ce sujet, dans les séances des 12 et 13 février et 12 avril 1790. Echappé, comme par miracle, aux persécutions de tout genre suscitées contre lui, M. l'évêque de Nancy se réfugia d'abord à Trèves, dans les états de l'archevêque électeur (Clément Venceslas de Saxe, fils de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne), son métropolitain, puis, en 1792, dans la capitale de l'empereur d'Autriche. S. M. Louis XVIII lui confia, en 1795 et pendant 20 ans, la direction de ses affaires auprès de cette cour, et de sa correspondance avec les divers états d'Allemagne qui étaient restés attachés à la confédération germanique. Ce prélat fut aussi chargé de la correspondance des princes et princesses de la maison royale, du prince et de l'armée de Condé, et fut en même temps l'agent de la plupart des émigrés Français répandus sur le continent. Après l'arrivée de Madame, ce fut M. de la Fare qui suivit et termina, auprès de cette princesse et de la cour de Vienne, la négociation du mariage de S. A. R. avec monseigneur le duc d'Angoulême en 1799. Depuis 1807 jusqu'en 1814, M. l'évêque de Nancy, à qui nul genre de services rendus à la cause royale ne devait être étran-

ger, se chargea d'ordonnancer le paiement des militaires retraités de l'armée de Condé, sur une maison de banque de Vienne, toutes communications du continent avec l'Angleterre étant impérieusement prohibées. Rentré en France avec le roi, il a été nommé membre des deux commissions royales, l'une concernant les secours à accorder aux émigrés rentrés et sans ressources, l'autre relative à la nouvelle organisation de l'Église de France. Il devint premier aumônier de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, le 19 décembre de la même année (1). Le 17 janvier 1815, il fut nommé par le roi, avec MM. Dambray, de Blacas et le bailli de Crussol, pour recueillir, dans l'ancien cimetière de la Madelaine, les cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et les faire transporter dans l'église royale de Saint-Denis. Au mois de janvier 1816, sur la demande de M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, M. de la Fare fut adjoint à ce prélat pour l'administration des affaires ecclésiastiques. Nommé à l'archevéché de Sens, par bulle du jour des calendes d'octobre 1817, dont la publication fut prescrite par ordonnance du roi du 19 octobre 1821, M. de la Fare prit possession de ce siége le 27 novembre de cette dernière année, dans le cours de laquelle il avait été nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et il fut créé pair de France le 31 octobre 1822. Le pape Pie VII le nomma et préconisa cardinal-prêtre, dans un consistoire tenu à Rome le 16 mai 1823, et M. de la Fare reçut des mains du roi la barette, le 20 juin suivant. Le chapeau lui fut donné à Rome, par Léon XII, le 19 novembre de la même année, à la suite du conclave où S. S. avait été élevée au pontificat, et auquel avait assisté l'archevêque de Sens. Léon XII attacha à la dignité de cardinal de M. de la Fare, le titre de *Santa-Maria in Transpontina*, dont S. S. avait été revêtue. Il a été nommé ministre d'état et membre du conseil privé, le 26 août 1824; a assisté S. M. Charles X au sacre, avec monseigneur le cardinal duc de Clermont-Tonnerre, et a prononcé le sermon d'usage, le 28 mai 1825.

La maison de la Fare, d'ancienne chevalerie de Languedoc, a pris son nom d'un château situé dans le diocèse de Nîmes, aujourd'hui dans le diocèse d'Alais, en la paroisse de Saint-André de Valborgne (2), que

(1) Mgr. le cardinal de la Fare est encore aujourd'hui premier aumônier de madame la dauphine.

(2) Ce château n'est pas le même que celui de la Fare, dont le pape Léon IX fait mention dans une bulle de l'année 1051 (et non 1091, comme le marque par une dou-

possédait, avant l'année 1170, Béringuier de la Fare, chevalier, dont le pére ou l'aïeul est nommé dans les Annales de Raimond *d'Agiles* et de Pons de Balazuc, parmi les seigneurs qui, en 1096, accompagnèrent Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, à la première croisade. L'histoire de la descendance de ce seigneur a été publiée, en 1766, par le P. Alexis, religieux augustin, d'après les titres originaux et l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne.* Comme cette généalogie, d'ailleurs fort bien faite, doit être insérée dans l'un des volumes de l'*Histoire des Pairs de France*, avec de nombreux développements historiques, inconnus aux auteurs qui, jusqu'à ce jour, ont parlé de la maison de la Fare, on croit devoir se dispenser d'en résumer ici les branches, leurs alliances et leurs illustrations. Nous nous bornerons à dire que de cette maison étaient déjà sortis plusieurs prélats recommandables par leurs vertus et leurs lumières, entr'autres, Etienne-Joseph de la Fare, évêque et duc de Laon, pair de France, comte d'Anisy, né en 1691, sacré le 25 juillet 1724, et décédé le 23 avril 1741; un maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de celui de la Toison d'Or, en la personne de Philippe-Charles, marquis de la Fare, comte de Laugère, lieutenant-général et commandant en chef en Languedoc, Vivarais et Velay, gouverneur d'Alais, créé maréchal de France le 26 octobre 1746 (1), décédé à Paris le 4 septembre 1752, et six généraux.

ARMES : *D'azur, à trois flambeaux rangés d'or, allumés de gueules.* Couronne de marquis. Supports : deux lions, ayant leurs têtes contournées. Devise : LUX NOSTRIS, HOSTIBUS IGNIS.

4 juin 1814. LA FAURIE DE MONBADON, (Laurent, *comte*), né le 3 août 1757, est issu d'une famille distinguée de la ville de Bordeaux, qui, par sa fortune et la considération dont elle jouit depuis plusieurs siècles, s'est alliée aux meilleures maisons de la Guienne (2). Destiné par sa famille

---

ble erreur le P. Alexis). Ce second château de la Fare était situé à 5 lieues du Puy, sur les confins du Velay et du Vivarais. Celui dont la maison de la Fare tire son nom est situé dans les Cévennes.

(1) L'état de ses services et campagnes est imprimé t. VI, p. 14 du *Dict. hist. des Généraux Français*, par M. de Courcelles.

(2) La sœur du père de M. le comte de Monbadon, mademoiselle de la Faurie, dame d'atours de mesdames de France, avait épousé Jacques, marquis de Durfort-Civrac, colonel du régiment Royal-Vaisseaux, ambassadeur à Vienne, et chevalier d'honneur de madame Victoire.

au service militaire, il était colonel à l'époque de la révolution. Il se retira alors pour se frayer une nouvelle carrière dans le barreau. D'immenses propriétés et un négoce maritime considérable, l'avaient d'ailleurs fixé dans sa ville natale. Il remplissait les fonctions de membre du collége électoral et du conseil général du département de la Gironde, lorsqu'il fut nommé maire de la ville de Bordeaux le 14 septembre 1805. Il devint membre de la Légion-d'Honneur le 28 avril 1806, sénateur le 8 mars 1809, comte, avec institution de majorat, le 23 octobre 1811, et gouverneur du palais de Bordeaux en 1813. Il donna son adhésion aux actes du sénat prononçant la déchéance de Buonaparte, fut créé pair de France et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, les 4 juin et 30 août 1814, puis successivement maréchal des camps et armées du roi, commandeur et grand officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, les 1er mai 1820 et 19 août 1824. Le comte de Monbadon a présidé le collége électoral de la Gironde en 1820, et le collége général de ce département en 1818, 1819, 1821 et 1822. De son mariage avec N..... *Chaperon de Terrefort*, sont issus, entr'autres enfants :

1°. N.. ., vicomte la Faurie de Monbadon, nommé, le 8 juin 1814, lieutenant en second dans les hussards de la garde royale, aujourd'hui capitaine commandant dans le même corps, et chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur;

2°. Marie-Zelima la Faurie de Monbadon, mariée, le 4 novembre 1824, avec Philippe-Armand, chevalier *de Vassal*, fils aîné de Léonard-Antoine de Vassal, chevalier, seigneur de Puymiclan et du Touron, baron de Cadillac, etc., et de Marie-Thérèse-Adélaïde-Félicité de Narbonne-Pelet d'Anglade.

ARMES : *Coupé, au 1 d'or, à trois étoiles rangées de sinople ; au 2 d'azur, au léopard-lionné d'or.* Supports : deux léopards-lionnés.

DE FAY, *comte*, puis *marquis* DE LA TOUR-MAUBOURG, (Marie-Victor-Nicolas), est né le 22 mai 1758. Entré au service en 1782, comme sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais, infanterie, il fut nommé, en 1786, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Orléans, et passa ensuite sous-lieutenant dans les gardes-du corps du roi, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie. De service au château de Versailles et près de la personne de Louis XVI, dans la journée du 5 octobre 1789, M. de la Tour-Maubourg donna des preuves de son dévouement à la famille royale dans cette circonstance déplorable. Nommé colonel de l'un des douze régiments de chasseurs à cheval, après le réglement du 1er janvier 1791, il le commanda sur la frontière du nord, 4 juin 1814.

en 1792, à l'armée de M. de la Fayette; et, dans l'affaire de Glisecelle, en avant de Maubeuge, le 15 juin, il fit dans une charge une centaine de prisonniers à l'ennemi. M. de la Tour-Maubourg émigra après la journée du 10 août, et ne rentra en France qu'après la journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). La France cherchait alors à couvrir par des lauriers la honte, et naguères l'horreur de ses dissensions civiles, et quelques campagnes, plus glorieuses que décisives, lui avaient conservé son rang parmi les nations. Dans la force de l'âge, et au commencement de sa carrière, M. de la Tour-Maubourg accepta l'offre qui lui fut faite d'être encore utile à son pays. Il rentra dans l'armée avec son grade de colonel, et fut aide-de-camp du général Kléber dans l'expédition d'Égypte. Devenu chef de brigade et commandant du 22e régiment de chasseurs à cheval, il fut blessé dans une charge à la bataille d'Alexandrie, le 22 mars 1800. M. de la Tour-Maubourg rentra en France avec les débris de l'armée d'Égypte, après la convention d'Alexandrie, signée le 27 juin 1801. La conduite distinguée qu'il avait tenue dans toutes les affaires importantes de cette expédition, lui valut la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur, et il fut compris dans la première promotion, faite le 14 juin 1804. L'année suivante, il commanda son régiment dans la campagne contre l'Autriche, combattit à Enns, et déploya à la bataille d'Austerlitz un sang-froid et une capacité qui lui méritèrent le grade de général de brigade, auquel il fut promu le 25 décembre. Chargé du commandement d'un corps de cavalerie, pendant les campagnes en Prusse et en Pologne de 1806 et 1807, il se signala aux combats de Bergfried et de Deppen, les 3 et 5 février 1807, et fut atteint d'une balle au bras dans la dernière action. Le grade de général de division lui fut donné le 9 mai de la même année. Le 10 juin, à la bataille de Heilsberg, il exécuta sur l'armée russe diverses charges dont le succès fut cité avec éloge dans le bulletin de la grande armée. A la tête d'une division de dragons et de deux brigades de cavalerie, il poursuivit l'arrière-garde de l'ennemi sur la rive droite de l'Alle, et fit un grand nombre de prisonniers. Il donna de nouvelles preuves de valeur et d'activité à la bataille de Friedland, le 13 du même mois de juin, et fut blessé dans cette journée. M. de la Tour-Maubourg fut créé commandant de la Légion-d'Honneur le 14 mai 1807. Il eut sous ses ordres en Espagne, de 1808 à 1812, la cavalerie de l'armée *dite* du Midi, et fut du nombre des officiers généraux qui, par leur belle conduite à la bataille de Mérida, le 28 mars 1809, méritèrent

d'être cités avec des éloges particuliers. M. de la Tour-Maubourg le fut encore aux batailles de Cuença et d'Occana, et aux combats de Santa-Martha et de Villalba. Le 19 février 1811, il passa la Gebora à gué, déborda rapidement l'aile gauche de l'armée espagnole, la mit en déroute, et contribua au gain de la bataille. La croix de grand officier de la Légion-d'Honneur, que le maréchal Soult avait demandée pour M. de la Tour-Maubourg, et qui lui fut décernée le 20 mai suivant, fut la récompense de la valeur et des talents qu'il avait déployés dans cette journée. Dès le 15 mars précédent, il s'était emparé du fort d'Albuquerque. Placé en observation près de Campo-Mayor, avec 500 chevaux et deux bataillons d'infanterie, il se replia, le 27, sur Badajoz, en présence de 15,000 Anglo-Portugais qu'il tint long-temps en échec par plusieurs charges heureuses. Cette retraite fit le plus grand honneur au général français, qui ramena sa petite troupe à Badajoz, sans avoir éprouvé de perte notable. A la bataille d'Albuhera, le 16 mai de la même année 1811, M. de la Tour-Maubourg soutint, à la tête de sa cavalerie, le feu de l'artillerie espagnole, et repoussa toutes les charges que la cavalerie ennemie voulut essayer pendant l'action. Après avoir contribué à la levée du blocus de Badajoz, M. de la Tour-Maubourg fut chargé, par le duc de Dalmatie, de faire une reconnaissance sur la rive droite de la Guadiana. Le 23 juin, les dragons français tendirent une embuscade à 600 chevaux de l'armée de Wellington près d'Elvar, et firent 400 prisonniers. Cette reconnaissance compléta les opérations du maréchal Soult en Estramadure, et l'armée se porta successivement en Andalousie et dans le royaume de Grenade. Le 10 août, M. de la Tour-Maubourg attaqua, près Baza, et mit dans une déroute complète, l'arrière-garde de l'armée espagnole, à laquelle il enleva 500 cavaliers avec leurs chevaux. La modération et l'intégrité de ce général, et la belle discipline de ses troupes, lui valurent de touchants hommages d'estime et de reconnaissance de la part de tous les Espagnols dont il avait occupé militairement le pays durant cette guerre sanglante, et si désastreuse pour tous les partis. En 1812, M. de la Tour-Maubourg passa à la grande armée de Russie, et fut employé dans le 3ᵉ corps de cavalerie, commandé par le général Grouchy. Il se distingua dans toutes les occasions importantes de cette campagne, notamment, le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa, où il eut un cheval tué sous lui, en faisant exécuter une charge des plus brillantes. Il fit ensuite la retraite de Moscou, à la tête des débris de la cavalerie qu'il commandait, et qu'il

sut maintenir en aussi bon ordre que les circonstances pouvaient le permettre. Il fut créé grand'croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. On lui donna le commandement du 1er corps de la cavalerie, à la tête duquel il contribua à la victoire de Lutzen, le 2 mai. Le 22 du même mois, il enfonça l'arrière-garde russe à Reichembach, et se signala, le 27 août, à la bataille de Dresde, puis, le 16 octobre suivant, à la bataille de Wachau, près Léipsick. Dans cette dernière journée, il eut une cuisse emportée par un boulet de canon. En 1814, après l'abdication de Buonaparte, M. de la Tour-Maubourg fut nommé, le 23 avril, par S. A. R. MONSIEUR, membre de la commission du contentieux, près du ministère de la guerre, pour la cavalerie. Il fut créé successivement chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France (1) les 1er et 4 juin, grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 23 août, et membre du comité de la guerre le 18 décembre de la même année. En mars 1815, lors de l'invasion de Buonaparte, M. de la Tour-Maubourg fut chargé, conjointement avec le marquis de Vioménil, d'organiser les bataillons royaux qui devaient servir sous les ordres de S. A. R. Mgr. le duc de Berry. Le roi nomma M. de la Tour-Maubourg commandeur, puis grand'croix de l'ordre de Saint-Louis les 3 mai 1816 et 31 août 1817, et ambassadeur à la cour de Saxe. Au mois de janvier 1819, il fut appelé à l'ambassade de Londres, en remplacement du marquis d'Osmond, puis nommé ministre secrétaire d'état au département de la guerre le 19 novembre suivant. Le marquis de la Tour-Maubourg fut créé chevalier commandeur des ordres du Roi le 30 septembre 1820. Remplacé au ministère de la guerre par le maréchal duc de Bellune au mois de décembre 1821, il prit possession du gouvernement de l'hôtel royal des invalides, dont il avait été pourvu le 13 août de cette année, après la mort du maréchal duc de Coigny, et fut nommé ministre d'état, membre du conseil privé le 15 du même mois. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VI, pp. 35 à 40; *Moniteur, annales du temps.*)

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

DE FAY, *comte* DE LA TOUR-MAUBOURG, (Marie-Charles-César), *baron* et *pair*, frère aîné du marquis dont l'article précède, est né le 11 février 1757. A l'époque de la révolution, il était colonel du régiment de Soissonnais, infanterie, (grade auquel il avait été promu le 13 avril

---

(1) Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance royale du 31 août et lettres-patentes du 20 décembre 1817.

1780), et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Député par la noblesse du Velay aux états-généraux, en 1789, il fit partie de la minorité de son ordre qui se réunit au tiers-état; et, le 14 août de la même année, il renonça à son titre héréditaire de baron des états de Languedoc. Lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, M. de la Tour-Maubourg fut l'un des commissaires nommés par l'assemblée constituante, pour accompagner ce prince infortuné jusqu'à son retour à Paris. Il fut ensuite employé à l'armée du centre, sous M. de la Fayette, avec le grade de maréchal-de-camp, et il obtint le commandement de l'avant-garde après la mort du général Gouvion. Il quitta l'armée avec M. de la Fayette, partagea sa captivité en Autriche, et ne fut mis en liberté qu'en 1797, par l'entremise du directoire. M. de la Tour-Maubourg, rappelé sur la scène politique après la révolution qui plaça le pouvoir dans les mains de Buonaparte, fut nommé membre du corps-législatif le 14 janvier 1801. Il fut élu secrétaire pour la session de 1803, et fut créé, le 14 juin 1804, commandant de la Légion-d'Honneur, à la première promotion de cet ordre. Devenu membre du sénat-conservateur le 28 mars 1806, il remplit, en 1807, les fonctions de commissaire extraordinaire dans les départements de l'Orne, de la Manche, du Calvados, de la Seine-Inférieure et de l'Eure; puis, en 1810, dans les départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille et Vilaine, pour présider à l'organisation de la garde nationale. Le 26 décembre 1813, il se rendit en qualité de commissaire extraordinaire dans la 14e division militaire (Normandie), pour y prendre des mesures de salut public. Le 8 avril 1814, le comte de la Tour-Maubourg adressa au sénat son adhésion à la déchéance de Napoléon, et fut ensuite nommé par MONSIEUR, lieutenant-général du royaume, commissaire extraordinaire à Montpellier. Le 4 juin suivant, le roi créa M. de la Tour-Maubourg pair de France. Ayant été appelé à siéger dans la chambre haute érigée par Buonaparte, à son retour de l'île d'Elbe, il fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, puis rappelé à la pairie par Louis XVIII le 5 mars 1819. Le comte de la Tour-Maubourg est lieutenant-général des armées du roi, membre du conseil et du comité de la guerre, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et grand'-croix de la Légion-d'Honneur. De son mariage avec mademoiselle *Motier de la Fayette*, fille du général marquis de la Fayette, dont il a partagé la captivité en Allemagne, sont issus, entr'autres enfants :

1°. Just-Pons-Florimond de Fay, baron, puis marquis de la Tour-Maubourg. Il était auditeur au conseil-d'état lorsqu'il fut nommé secrétaire d'ambassade près la porte Ottomane par décret du 2 juillet 1806. Il résida à Constantinople avec le titre de chargé d'affaires de France, depuis l'année 1808 jusqu'au mois de juillet 1812. Il sut allier dans le cours de cette mission beaucoup de sagesse à une grande fermeté de caractère, et son interposition fut souvent utile au salut des étrangers, notamment lors de la révolution du 15 novembre 1808, qui renversa, avec les circonstances les plus épouvantables, la puissance du grand-visir Mustapha Bayractar, pacha de Routschouk. Quelques mois après son retour en France, M. de la Tour-Maubourg fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près du roi de Wurtemberg, dont il reçut sa première audience à Stuttgard le 21 avril 1813. En 1814, il passa comme chargé d'affaires de France à Hanovre, où, après la restauration, il continua de résider avec le titre de ministre plénipotentiaire de S. M. Louis XVIII. Au mois de mars 1819, il fut nommé ambassadeur à Londres, en remplacement du marquis d'Osmond : mais M. de la Tour-Maubourg occupa peu de temps ce poste. Il fut appelé, en 1820, à l'ambassade de Constantinople, où M. Hyde de Neuville l'a remplacé en 1823. Il est décoré de l'ordre du Croissant;

2°. Septime de Fay, comte de la Tour-Maubourg, nommé auditeur de seconde classe au conseil-d'état le 26 août 1824;

3°. Rodolphe de Fay, vicomte de la Tour-Maubourg. Il entra au service comme sous-lieutenant en 1805, fut créé membre de la Légion-d'Honneur le 14 mars 1806, et combattit à Iéna le 14 octobre de la même année. Après avoir fait les campagnes d'Allemagne et de Pologne, il passa, en 1810, en Espagne comme aide-de-camp du comte Caffarelli, et fut assez heureux pour sauver les jours de ce général, en affrontant seul la fusillade de l'ennemi, et en l'enlevant du champ de bataille, où il était resté étendu, frappé d'un coup de feu à la tête et abandonné, en avant d'une position dont il avait voulu expulser les Espagnols. M. de la Tour-Maubourg fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et nommé colonel des chasseurs à cheval de la Meuse. Il devint gentilhomme de la chambre du roi et officier de la Légion-d'Honneur les 22 avril et 18 mai 1821. Il a été récemment promu au grade de maréchal-de-camp.

MM. le marquis et le comte de la Tour-Maubourg, pairs de France, ont pour frère :

Just-Charles-César de Fay, comte de la Tour-Maubourg, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Luxembourg, et créé officier de la Légion-d'Honneur le 20 septembre 1823.

La maison de Fay, d'ancienne chevalerie du Velay, a pris son nom d'une terre, paroisse et seigneurie considérable, située dans le diocèse du Puy, et que possédait, vers la fin du onzième siècle, Pierre, sei-

gneur de Fay, bienfaiteur de l'église de Chanac, dépendante de l'abbaye de Pibrac, en l'année 1100. (*Gall. Christ*, t. II, col. 459.) Cette charte, datée de la première année depuis la prise de Jérusalem (qui avait eu lieu en 1099), donne lieu de croire que Pierre de Fay avait pour frère ou pour fils Pons de Fay, cité dans la chronique de Raimond *de Agiles* et de Pons de Balazuc, parmi les seigneurs qui, en 1096, accompagnèrent Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, à la première croisade. Pons II, seigneur de Fay et de la Voute, marié, en 1145, avec Agnès *de Polignac*, fut père de Pons III, qui laissa deux fils, 1° Guillaume surnommé Jourdain, seigneur de Fay, de la Voute, etc., père d'une seule fille, nommée Philippe, mariée, en 1239, avec Aimar II de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, auquel elle porta les terres de Fay et de la Voute, et plusieurs autres situées en Vivarais. (*Art de vérifier les Dates*, nouvelle édition in-8, t. X, p. 471); 2° Pierre II de Fay, seigneur de Chapteuil, damoiseau, qui eut deux fils, Artaud, qui a continué la descendance, et Pons de Fay, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1290, puis commandeur du même ordre. Les branches formées par les descendants d'Artaud de Fay, chevalier, seigneur de Chapteuil, sont:

I. Les *seigneurs* DE PEIRAUD et DE JONAS, *barons* DE VEZENOBRE, dont l'héritière fut mariée, en 1719, avec M. *de Guignard de Saint-Priest*, président au parlement de Grenoble. Cette branche avait donné un grand prieur d'Auvergne en 1380, un grand bailli de la Morée en 1459, un commandeur de Bellecombe en 1540, un autre des Échelles en 1554, un lieutenant de roi en Dauphiné, et au gouvernement de Montpellier, un évêque de Poitiers en 1568, et un évêque d'Uzès en 1614;

II. Les *seigneurs* DE LA CHÈZE, en Poitou, branche établie dans cette province depuis l'année 1568 environ, et sortie de la branche de Peiraud. Elle existait encore en 1780;

III. Le rameau DE LA GIBOTIÈRE, sorti de la branche de la Chèze, et subsistant en 1770;

IV. Les *seigneurs* DE SOLIGNAC, sortis de la branche de Peiraud vers l'année 1420, et éteints vers la fin du 18e siècle;

V. Les *seigneurs* DE SAINT-QUENTIN et DE L'HERM, *barons*, puis *marquis* DE LA TOUR-MAUBOURG, sortis de la tige de Peiraud en 1360. Cette branche a donné quatre commandeurs de l'ordre de Malte, un sénéchal du

Puy, et un maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, Jean-Hector de Fay (1), marquis de la Tour-Maubourg, né en 1684, créé maréchal de France le 24 février 1757, et décédé à Paris le 15 mai 1764, à l'âge de 80 ans, le dernier rejeton mâle de sa ligne;

VI. Les *seigneurs* DE COÏSSE, seconde branche DE LA TOUR-MAUBOURG, séparée de la première depuis 1603. Nous en avons donné l'état actuel au commencement de cette notice;

VII. Les *seigneurs*, puis *marquis* DE GERLANDE, *barons* DE BOULOGNE et des états de Vivarais, sortis de la branche de Saint-Quentin en 1482. L'héritière de cette branche, qui avait aussi donné quatre commandeurs de l'ordre de Malte, en a porté tous les biens par mariage, en 1752, dans la branche de Coïsse.

Il y a eu encore deux ou trois rameaux qui ont existé trop peu de temps pour qu'il soit nécessaire de les citer.

ARMES : *De gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.* Couronne de marquis. Supports : deux lions.

17 août 1815. DE FÉLIX D'OLIÈRES, *baron*, puis *comte* DU MUY, (Jean-Baptiste-Louis-Philippe), né à Olières, en Provence, le 25 décembre 1751, fut connu d'abord sous le titre de comte de *Saint-Maime*. Il entra au service dans le régiment de Mestre-de-camp-général cavalerie, et y devint capitaine. Lorsque le comte du Muy, son oncle à la mode de Bretagne, parvint au ministère de la guerre, celui-ci lui donna, en 1775, le commandement du régiment de Soissonnais, infanterie. Ce ministre étant mort le 10 octobre de la même année, le comte de Saint-Maime lui succéda dans le titre de comte du Muy, et fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en l'année 1784. Il fit les guerres de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, se distingua au siége de New-York, et obtint la décoration de Cincinnatus. Revenu en France avec son régiment, il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 9 mars 1788, et nommé, en 1789, à un commandement militaire qui s'étendait depuis Toulon jusqu'aux environs de Lyon. Ce fut de là qu'il passa, mais sans succès, dans le comté Venaissin, pour pacifier les troubles qui agitaient cette

---

(1) L'état de ses services et campagnes, de même que ceux des autres officiers généraux de son nom, est imprimé t. VI, pp. 32 à 40 du *Dictionnaire historique des Généraux Français.*

province. Au commencement des hostilités, M. du Muy fut employé à l'armée du midi, d'où il passa en Suisse, en 1792, chargé d'une mission particulière par le ministre de la guerre. A son retour, il obtint l'annulation de sa destitution prononcée par la convention nationale, qui considérait son absence comme un fait d'émigration. M. du Muy fut créé général de division le 6 février 1793. Employé à l'armée des Alpes, sous le général Kellermann, il fut chargé de la continuation du siége de Lyon, lorsque ce général, à la tête d'une partie de l'armée, se porta au-devant des troupes du roi de Sardaigne, qui s'avançaient sur la frontière, pour secourir cette cité. Le 3 octobre de la même année, il fut porté sur la liste des candidats au ministère de la guerre, vacant par la démission de Servan. M. du Muy quitta le service vers le même temps, par suite du décret qui ordonnait la destitution des officiers nobles. Il fut remis en activité en 1795, et employé à l'armée du nord comme inspecteur-général d'artillerie. On lui confia ensuite le commandement de l'armée destinée à seconder les opérations des commissaires qui devaient passer aux Indes Occidentales. Mais cette expédition n'eut pas lieu, et le général du Muy, après avoir fait la campagne de 1797 à l'armée de Rhin et Moselle, accompagna Buonaparte dans son expédition d'Égypte, en 1798. Ce fut M. du Muy qui fut chargé de l'organisation de la légion nautique, laquelle rendit de si importants services dans cette expédition. A son retour, il fut fait prisonnier par une croisière anglaise, avec le général Junot, en septembre 1799, et conduit à Mahon. Mais il fut mis en liberté sur parole, puis échangé. En 1801, M. du Muy fut chargé du commandement de la 21e division militaire à Poitiers, d'où il passa à celui de la 22e à Tours, et il devint commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Il était alors connu sous le titre de *baron du Muy*. En 1805, il commanda un corps de cavalerie à l'armée active, fit avec distinction la campagne de 1806 contre les Prussiens et les Russes, et battit le général Kleist près de Canth le 13 mai 1807. Dès le mois de janvier précédent, le comte du Muy avait été appelé au gouvernement général de la Silésie. Il signala sa courte administration par sa bienfaisance et son humanité envers les malheureux habitants, accablés par tous les fléaux de la guerre. Au mois de janvier 1811, le collége électoral du département du Tarn l'élut candidat au sénat-conservateur. En 1812, il commandait, à Marseille, la 2e division militaire. Il envoya son adhésion à la déchéance de Buonaparte en 1814, et fut créé par le roi grand-officier de la Légion-d'Honneur et commandeur de l'ordre de Saint-

Louis les 29 juillet et 23 août de la même année. Le comte du Muy n'accepta aucune place de la part de Buonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe. Louis XVIII le comprit dans la création des pairies qu'il institua le 17 août 1815. Il est décédé à Paris le 6 juin 1815. (*Moniteur, annales du temps.*) Il n'avait pas eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 21 décembre 1788, avec Candide-Dorothée-Louise *de Vintimille du Luc*, des comtes de Marseille.

La famille Félix, originaire d'Avignon, est distinguée en Provence, soit par les emplois qu'elle y a exercés, soit par les alliances qu'elle a contractées depuis le milieu du seizième siècle, et c'est à ce double avantage qu'elle a dû son élévation dans l'ordre de la noblesse. Elle a formé plusieurs branches, toutes éteintes aujourd'hui, et dont les deux principales ont été celle des *marquis* DU MUY, *comtes* DE GRIGNAN et DE LA REYNARDE, éteinte en la personne de Joseph-Gabriel-Tancrède de Félix, marquis du Muy, comte de la Reynarde, créé lieutenant-général des armées du roi, le 10 mai 1748, gouverneur de la ville et du fort d'Antibes, premier maître d'hôtel de *Madame*, comtesse de Provence, décédé en 1777 (1), n'ayant pas eu d'enfants de Louise-Elisabeth Jacqueline *d'Alsace-Hennin-Liétard*, qu'il avait épousée le 13 mars 1744. Il avait pour frère puîné Louis-Nicolas-Victor de Félix, chevalier, puis comte du Muy, né à Marseille en 1711, d'abord chevalier de l'ordre de Malte, nommé successivement maréchal-de-camp et lieutenant-général des armées du roi les 1er mai 1745 et 10 mai 1748, et menin de M. le Dauphin, père de Louis XVI, qui paya de son estime et de son affection particulière les conseils vertueux, sages et éclairés de ce seigneur. Le comte du Muy fut nommé chevalier des ordres du Roi le 2 février 1764, puis appelé au ministère de la guerre en 1774, par le roi Louis XVI, qui lui donna le bâton de maréchal de France le 24 mars 1775. Il mourut sans avoir été marié le 10 octobre de la même année, des suites de l'opération de la pierre, et fut inhumé à Sens, en un tombeau qu'il avait lui-même fait ériger au-dessous de celui du Dauphin, et sur lequel il avait fait graver cette inscription : *Huc usque luctus meus* (2). Il a

(1) Voyez la *Chronologie historique militaire*, par Pinard, in-4°, t. V, pp. 427, 428.

(2) On peut consulter sur le maréchal du Muy, 1° le *Dictionnaire universel historique et critique*, imprimé par Prudhomme fils, in-8°, édit. de 1810, t. XII, p. 344 ; édit. de 1822, t. XX, p. 115. Cet ouvrage contient la notice la mieux faite sur ce maréchal ; 2° *Biographie Universelle, ancienne et moderne*, imprimée par Michaud, t. XXX, 1821, p. 606 ; 3° *Chronologie historique militaire*, t. V, pp. 594, 505 et 506.

laissé des manuscrits précieux sur l'art et la tactique militaires, et sur le matériel et la formation des armées. La seconde des principales branches de cette famille, connue sous la dénomination de *barons*, puis *marquis* d'Olières, vient de finir en la personne du comte du Muy, pair de France.

La généalogie des Félix est imprimée dans le t. II de l'*État de la Provence*, par l'abbé Robert de Briançon, pp. 59 à 67; et dans le t. II, pp. 373 à 378, de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuille. On peut consulter aussi le *Dictionnaire véridique des origines des familles nobles ou anoblies de France*, in-8°, 1818, t. I., pp. 458, 459, 460, 461 et 462.

Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 FFF de sable; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'or; à la bande d'azur, brochante sur le lion.* Devise; Felices fuerunt fideles.

de FELTRE, (*maréchal duc*), voyez CLARKE. 4 juin 1814.

FÉRAUD, *voyez* de GLANDEVÈS.

FERRAND, (Antoine-François-Claude, *comte*), né à Paris le 4 juillet 1751, fut reçu, le 29 juillet 1769, conseiller au parlement, et fut attaché à la chambre des enquêtes. M. Ferrand partagea, au mois de janvier 1771, la disgrâce et l'exil de cette compagnie, lors de son opposition aux volontés de la cour; mais il reprit ses fonctions en novembre 1774, époque du rétablissement du parlement par le roi Louis XVI. Ce magistrat s'y fit remarquer dès lors par ses talents et ses lumières; et le discours éloquent qu'il prononça, en 1787, contre l'édit portant création d'emprunts graduels et successifs pendant cinq ans, qu'il regardait comme funeste aux intérêts de la France, fut le germe de toutes les espérances que sa longue carrière politique a successivement réalisées. M. Ferrand consacrait à la poésie dramatique les moments qu'il pouvait dérober à l'étude de la législation et de l'histoire. C'est à lui qu'on doit, suivant M. Barbier, la tragédie de *Philoctète* (1), représentée en 1793 (en 3 actes). Dans la même année, il fit paraître l'*Accord des principes et des lois sur les évocations, commissions et cassations illégales*. Ennemi des doctrines démocratiques, qui déjà sapaient hardiment les bases du trône et relâchaient tous les ressorts de l'organisation sociale, M. Ferrand, après avoir renouvelé sa profession de foi politique dans 17 août 1815.

(1) M. Ferrand a laissé deux autres tragédies en portefeuille.

son *Essai d'un citoyen*, quitta la France au mois de septembre 1789, et alla joindre le prince de Condé, qui l'admit dans son conseil. Dès le mois de décembre de la même année il fit paraître l'écrit ayant pour titre *Nullité et despotisme de l'assemblée prétendue nationale.* Ce ne fut pas le seul ouvrage qu'il consacra à la défense de la monarchie. Dans le cours de l'année 1790, il en fit paraître quatre autres : l'*État actuel de la France*, l'*Adresse d'un citoyen très-actif*, les douze *Lettres d'un commerçant à un cultivateur*, et *Le dernier coup de la ligue.* Ensuite parurent, *Le rétablissement de la monarchie*, en juillet 1793, et les *Considérations sur la révolution sociale*, en août 1794. Depuis l'époque de la mort de Louis XVI, M. Ferrand avait été appelé au conseil de régence par S. M. Louis XVIII. En 1795 il esquissa, à Ratisbonne, l'*Éloge historique de madame Élisabeth*, devenu public au mois d'avril 1814. Rentré en France, en 1801, M. Ferrand s'y tint constamment éloigné des affaires publiques, et se livra tout entier à son goût pour la littérature et l'histoire. En 1809, il fit paraître l'important ouvrage de l'*Esprit de l'histoire*, ou *Lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général, et particulièrement celle de France*, 4 vol. in-8°, 1801 et 1809. M. Ferrand avait conçu le plan de cette production très-remarquable pendant son émigration : à l'époque où elle parut, le fils auquel elle était destinée, objet de toutes les sollicitudes de son père, n'existait plus. L'auteur fut inquiété pour quelques passages de ce livre, où le rétablissement du trône légitime était annoncé d'une manière assez indirecte, mais à laquelle Buonaparte ne put pas se méprendre. L'ouvrage, cartonné par ordre supérieur, n'en fut que plus recherché. L'empereur de Russie écrivit à M. Ferrand une lettre très-flatteuse qu'accompagnait une bague de prix. Le 31 mars 1814, jour de l'entrée des alliés à Paris, M. Ferrand fit partie d'une réunion de royalistes qui eut lieu chez M. le Pelletier de Morfontaine, et dans laquelle on convint d'envoyer à l'empereur Alexandre, pour demander à ce prince le rétablissement de la maison de Bourbon, une commission qui fut composée de MM. le duc de Doudeauville, le vicomte de Châteaubriand, le comte de Meun-la-Ferté, de Sémallé et Ferrand. Le comte de Nesselrode accueillit cette députation avec tous les égards dûs au motif qui l'avait dirigée, et lui promit l'assentiment et la protection de son souverain. Le 13 mai suivant, Louis XVIII nomma M. Ferrand ministre et directeur-général des postes. Il fut aussi l'un des conseillers de ce prince législateur, lorsqu'il se fut déterminé à promulguer la

charte constitutionnelle. Vers la fin de juillet, M. Ferrand fut nommé membre de la commission chargée de l'examen des demandes en restitution des biens non vendus des émigrés. Le 13 septembre, il présenta à la tribune un projet de loi à ce sujet, et finit par émettre le vœu, reproduit depuis par le maréchal Macdonald, d'une indemnité en faveur de tous les émigrés spoliés de leurs biens par les lois révolutionnaires. Il fut chargé par *intérim* du portefeuille du ministère de la marine, pendant la maladie qui conduisit M. Malouet au tombeau, et jusqu'à l'époque où M. Beugnot fut appelé à ce ministère. Dans cet intervalle, M. Ferrand rédigea et présenta au roi un projet de loi tendant à abolir la traite des Nègres sur la côte d'Afrique. Le roi lui donna la croix de l'ordre de Saint-Louis le 14 novembre de la même année 1814. Le 20 mars 1815, M. Ferrand fut remplacé à la direction générale des postes par le comte de la Valette, qui en prit possession pour Buonaparte. Après avoir fait un court voyage dans la Vendée, M. Ferrand se retira à Orléans, où il reçut un ordre d'exil qu'on n'exécuta point, par égard pour ses infirmités. Au retour du roi, il reprit ses fonctions, comme ministre d'état. Il fut nommé pair de France, au titre de comte, le 17 août 1815. Louis XVIII le comprit au nombre des membres de l'Académie française, dans l'ordonnance de réorganisation de cette compagnie, du 21 mars 1816, et le nomma, le 19 novembre, membre du conseil privé. Le 16 décembre suivant, il prêta serment pour le titre de grand-officier-secrétaire des ordres du Roi, que lui avait conféré S. M. La *Théorie des révolutions*, qu'il fit paraître en 1817, 4 vol. in-8°, est un ouvrage digne de l'*Esprit de l'histoire*, pour la pureté des principes et la profondeur des considérations politiques. Quoique privé depuis long-temps de la vue, et ayant les jambes presque entièrement paralysées, le comte Ferrand a été l'un des pairs de France qui ont pris le plus de part aux délibérations de la chambre haute. Il est décédé le 17 janvier 1825 (1), laissant du mariage qu'il avait contracté avec Marie-Denise *Rolland*, fille de Barthelemi-Gabriel Rolland, président au parlement de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de cette ville, le 20 avril 1794, trois filles :

(1) M. le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, a prononcé, dans la séance du 7 juin 1825, son éloge funèbre à la chambre des pairs. Ce discours, plein d'intérêt et de vues politiques d'un ordre élevé, est imprimé dans le *Moniteur* du 15 du même mois, colonne 924.

1°. Agathe-Jeanne-Marie Ferrand, épouse de Jean-Antoine *de Palierne de Chassenay*, conseiller maître en la cour des comptes;

2°. Claudine-Simonne-Constance Ferrand, mariée avec Amable-Jean-Baptiste-Louis-Jérôme *de Goujon de Thuisy*, comte Amable de Thuisy, chevalier honoraire de l'ordre de Malte;

3°. Marie-Caroline Ferrand, mariée, par contrat signé par le roi le 24 mai 1819, avec Louis-Élisabeth vicomte *Héricart Ferrand*.

M. Jules Ferrand, frère du comte Ferrand, pair de France, passa de la sous-préfecture de Bressuire à celle de Sens, et fut nommé préfet du département des Basses-Alpes le 27 juin 1823. Il est chevalier de la Légion-d'Honneur.

La famille du comte Ferrand s'est rendue également recommandable dans la robe et dans l'épée. Elle a pour auteur Alexandre Ferrand, natif de Champigny-sur-Ver, en Poitou, médecin de la reine Éléonore d'Autriche, femme du roi François Ier, anobli en considération de ses services par lettres du mois d'octobre 1554. Ses descendants ont formé trois principales branches, dont l'aînée s'est fondue, en 1677, dans la maison de Foucauld-Saint-Germain-Beaupré. Il paraît que les deux autres branches existent encore.

ARMES : *D'azur, à trois épées d'argent rangées, celle du milieu ayant la pointe en haut; à la fasce d'or, brochante sur le tout.* Supports : deux licornes. Devise : PRO FIDE, PRO REGE, PRO ME.

17 août 1815. FERRON, *comte* DE LA FERRONNAYS, (Auguste-Pierre-Marie). Officier supérieur à l'époque de la révolution, il émigra, en 1790, avec l'évêque de Lisieux, (Jules-Basile Ferron de la Ferronnays), son oncle, qui resta en Angleterre près du roi jusqu'à sa mort, arrivée en 1802. Le comte de la Ferronnays fit les campagnes à l'armée des princes, et fut fait premier gentilhomme de S. A. R. le duc de Berry, avec lequel il rentra en France en 1814. Louis XVIII nomma le comte de la Ferronnays, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et maréchal-de-camp le 4 juin de la même année (1), puis pair de France, après les *cent jours*, le 17 août 1815. Le roi lui avait conféré le titre d'officier de la Légion-

---

(1) Le comte de la Ferronnays est le 6° officier-général de son nom. Son frère aîné, Pierre-Jacques-François-Joseph-Auguste Ferron, marquis de la Ferronnays, né à Paris le 7 juillet 1757, a été créé, le 23 août 1814, maréchal-de-camp à prendre rang du 4 février 1797, puis commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er mai 1821. Les services des 6 maréchaux-de-camp fournis par cette maison sont rapportés t. VI, pp. 45, 46, 47 et 48 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*. Paris, 1822.

d'Honneur dès le 3 mai précédent. En 1817, M. de la Ferronnays, alors attaché au ministère des affaires étrangères, fut nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Danemark, et reçut sa première audience à Copenhague, le 30 décembre de la même année. Compris dans la liste des comtes, pairs de France, présentée à la chambre haute par ordre du roi, le 15 janvier 1818, les lettres-patentes qui lui conféraient ce titre de comte, attaché à sa pairie, furent entérinées par la cour royale de Paris, le 2 mai suivant. Au mois d'octobre de la même année, il présenta au roi de Danemark, de la part de Louis XVIII, les insignes de l'ordre du Saint-Esprit, et reçut de ce monarque une riche tabatière ornée de son portrait. Au mois de juillet 1819, il quitta l'ambassade de Copenhague, et fut envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près la cour de Russie. Arrivé à Saint-Pétersbourg au mois de novembre de la même année, M. de la Ferronnays accompagna l'empereur Alexandre au congrès de Troppau, en octobre 1820. Au mois de janvier 1821, il se rendit à Vienne, et de là au congrès de Laybach. Au mois de juin suivant, il alla féliciter le roi de Sardaigne, Charles-Félix, sur son avénement au trône. Nommé ambassadeur en Russie, le comte de la Ferronnays présenta ses lettres de créance à l'empereur Alexandre au mois de juillet 1821. Il reçut, dans le mois de décembre suivant, la grand'-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand, et celle du mérite des Deux-Siciles. Le roi le créa grand-officier de la Légion-d'Honneur le 19 février 1823; et, au mois de décembre suivant, l'empereur de Russie lui conféra les insignes de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky, enrichis de diamants. Le comte de la Ferronnays a été compris dans la promotion des chevaliers des ordres du Roi du 30 mai 1825. Au mois de juin suivant, il reçut du roi de Wurtemberg le grand cordon de l'ordre de la Couronne. Il occupe encore aujourd'hui l'ambassade de Russie. Il a plusieurs enfants de son mariage avec mademoiselle *du Bouchet de Sourches de Montsoreau*, sœur de madame la duchesse de Blacas, et fille d'Yves-Marie du Bouchet, comte de Sourches de Montsoreau, grand-prévôt de France, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, et de Marie-Charlotte-Françoise Lallemant de Nantouillet.

La maison Ferron, d'ancienne chevalerie de Bretagne, est connue dans cette province depuis l'année 1118, et elle a donné son nom à la terre de la Ferronnays, située près de Dinan, en l'évêché de Saint-Malo, terre dont elle prouve la possession non interrompue depuis Jacques

Ferron, seigneur de la Ferronnays, qui vivait le 17 janvier 1356, père d'Olivier Ferron, seigneur de la Ferronnays, qualifié chevalier dans un aveu qui lui fut rendu en 1378. Guillaume Ferron, frère de l'ordre du Temple, est nommé dans une charte de Conan, duc de Bretagne, de l'année 1160, et dans une donation faite par ce même prince, au mont Saint-Michel, en 1170.

Cette maison, dont il est souvent parlé dans les rôles militaires de la Bretagne, a formé, vers la fin du quatorzième siècle, deux grandes subdivisions, chacune formant deux branches principales. La première comprend les branches *de la Ferronnays* et *du Quengo*, la seconde, les branches *du Chesne* et *de Beauchesne*.

ARMES :

Branches de la Ferronnays et du Quengo : *D'azur, à six billettes d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or.* Supports : deux léopards. Cimier : un dextrochère tenant une épée antique. Devise : IN HOC FERRO VINCES.

Branches du Chesne et de Beauchesne : *D'azur, semé de billettes d'argent ; à la bande d'hermine, brochante sur le tout.* Supports : deux léopards. Cimier : une rose.

DE FIMARCON (*duc*) voyez DE PREISSAC D'ESCLIGNAC.

4 juin 1814. DE FITZ-JAMES (Édouard, *duc*), issu du sang royal des Stuart, est né à Paris le 10 janvier 1776, et a été reçu chevalier de Malte de minorité le 14 décembre 1777. A l'époque où la révolution amena cette rupture éclatante et funeste entre les défenseurs des anciens principes et ceux des idées nouvelles, M. de Fitz-James venait d'achever son éducation d'une manière conforme au rang qu'il était appelé à tenir dans le monde, et avec tout le succès que sa famille pouvait espérer. Émigré en 1789, il fit un séjour de deux années en Italie, et de là il alla rejoindre l'armée de Condé, où il fit la campagne de 1792 en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Castries. Lors du licenciement de cette armée, M. de Fitz-James passa en Angleterre : il y épousa mademoiselle *de la Touche*, dont il a eu trois enfants. Rentré en France en 1801, il vécut dans la retraite, et refusa toutes les offres que lui firent les gouvernements consulaire et impérial. Obligé, comme tous les principaux citoyens de Paris, de concourir au service de la garde nationale, il remplissait, à la fin de 1813, le grade de caporal dans la 1re légion. Le 30 mars 1814, jour de la bataille de Paris, M. de Fitz-James était de service à la barrière de Mousseaux. Les progrès toujours croissants des armées alliées laissaient peu d'espoir pour la conservation de la capitale, et l'on devait peu compter sur des mesures extraordinaires. Ce-

pendant l'ordre de mobiliser la garde nationale et de la faire marcher à l'ennemi fut donné par Joseph Buonaparte. Cette mesure, contraire à l'institution de cette milice bourgeoise, pouvait compromettre le salut de la capitale, et sans doute les partisans du despotisme chancelant de Napoléon calculaient le succès qu'aurait pu amener une situation tellement désespérée, qu'aucun citoyen, aucun père de famille n'eût pu désormais compter ni sur sa vie, ni sur sa fortune, ni sur l'honneur de sa femme et de ses enfants, exposés aux fureurs d'une soldatesque d'autant plus irritée, qu'elle aurait eu à vaincre une résistance qui n'était ni prévue ni organisée par la loi. M. de Fitz-James pensait, comme tous les hommes sages et véritablement dévoués à la patrie, que la France avait depuis longtemps offert d'assez grands sacrifices à l'ambition gigantesque d'un seul homme, sans qu'on dût exiger encore celui d'une des plus belles et des plus riches cités de l'univers. Dès que l'ordre du roi Joseph fut lu à la tête de sa légion, il sortit des rangs, s'élança sur une éminence, harangua avec feu la troupe encore incertaine, et lui fit sentir les conséquences déplorables qui résulteraient de son adhésion à une mesure qui, n'ayant aucune chance de succès, vis-à-vis d'une coalition qui repoussait devant elle la plus vaillante armée du monde, n'avait d'autre but politique que de sacrifier Paris pour donner un élan au reste de la France. M. de Fitz-James fut sur le point de payer de sa vie son opposition courageuse; mais la plupart de ceux mêmes qui avaient dirigé leurs épées sur sa poitrine, finirent par se ranger à son avis; et, à l'exception de quelques individus, le bataillon ne sortit pas de son poste. Le lendemain, M. de Fitz-James se réunit aux royalistes qui, après avoir arboré la cocarde blanche, s'empressèrent d'aller exprimer leurs vœux, pour la maison de Bourbon, à l'empereur Alexandre. Dès son entrée à Paris, S. A. R. MONSIEUR, lieutenant-général du royaume (aujourd'hui S. M. Charles X) nomma le duc de Fitz-James l'un de ses aides-de-camp, et ce fut en cette qualité qu'il eut l'honneur d'accompagner dans le midi de la France ce prince, dont il devint premier gentilhomme de la chambre, le 1er janvier 1815. Louis XVIII l'avait créé pair de France, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur les 4 et 5 juin, et 11 septembre 1814. Au retour de Buonaparte, le duc de Fitz-James accompagna MONSIEUR à Lyon, à Paris, à Gand, et rentra en France à ses côtés. Le roi le nomma, le 30 octobre 1815, membre honoraire du bureau gratuit d'administration pour les établissements et colléges fondés en France, par des sujets catholiques des trois royaumes unis

de la Grande-Bretagne, et signa, le 6 décembre 1819, le contrat de son second mariage avec madame la comtesse *de Torcy*. Le duc de Fitz-James a présidé le conseil-général de l'Oise, et le collége départemental de la Vendée en 1822 et 1823. Le roi l'a créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 19 août de cette dernière année, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825. Il est colonel de la garde nationale à cheval de la ville de Paris.

I. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, pair d'Angleterre, duc de Liria et de Xerica, au royaume de Valence, duc de Warty ou de Fitz-James, en France, fils naturel de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne, et d'Arabella Churchill, sœur du célèbre Marlborough, naquit en 1670. Son père le créa duc de Berwick en 1687, chevalier de l'ordre de la Jarretière, et capitaine des gardes-du-corps en 1688, et lieutenant-général de ses armées en 1689. Il suivit ce prince en France, lorsqu'en 1690 il fut chassé du trône d'Angleterre par le prince d'Orange. Le 11 juillet de cette année, le duc de Berwick commanda l'infanterie irlandaise à la bataille de Boyne, dont la perte anéantit toutes les espérances de la maison de Stuart. Créé lieutenant-général des armées de Louis XIV le 30 mars 1693, le duc de Berwick s'ouvrit, au service de la France, une nouvelle carrière dans laquelle ses hauts faits ont immortalisé son nom. Nous ne donnerons point la longue énumération de ses exploits, qu'une foule d'historiens français et étrangers ont retracée d'une manière plus ou moins fidèle. Il fut créé généralissime de l'armée d'Espagne le 11 décembre 1703 et maréchal de France le 15 février 1706; devint duc de Liria et de Xerica et grand d'Espagne de la première classe en 1707, et duc de Fitz-James-Warty, pair de France, par lettres d'érection données en mai 1710, et registrées au parlement le 23 du même mois. Il commanda l'armée française opposée au duc de Savoie, puis l'armée de Catalogne en 1712; fut créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1724, et nommé, en 1733, commandant de l'armée qui s'empara de Kehl, puis de Philisbourg, où le maréchal de Berwick fut tué d'un coup de canon dans la tranchée, le 12 juin 1734 (1). Il avait épousé, 1° le 26 mars 1695, Honorée *Burke*, des comtes de

---

(1) La vie militaire du duc de Berwick et les campagnes des autres généraux de son nom, sont rapportées dans le t. VI, pp. 61 à 75 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*, 1822. *Voyez* aussi pour ce maréchal la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. IV, p. 384, et le *Dictionnaire universel historique et critique*, t. VI, p. 591.

Clanrikard, veuve de milord Patrice Sarsfield, morte à Pezénas le 16 janvier 1698; 2° Anne *Bulkeley*, morte le 12 juin 1751. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Jacques-François Fitz-James, duc de Liria et de Xerica, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées de Philippe V, son ambassadeur et ministre plénipotentiaire à Moscou et à Vienne, chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie, etc., etc., né le 19 octobre 1696, décédé le 2 juin 1738. Sa postérité a continué la branche aînée, ducale de Liria et de Xerica, en Espagne;

Du second lit :

2°. Jacques, duc de Fitz-James, pair de France par substitution faite par son père, né le 15 novembre 1702, gouverneur du haut et bas Limosin, décédé le 13 novembre 1721, sans enfants de Victoire-Félicité *de Durfort-Duras*, son épouse;

3°. François, duc de Fitz-James en 1721, puis sacré évêque de Soissons le 31 mai 1739, premier aumônier du roi en 1742, décédé au mois de juillet 1764, laissant des ouvrages religieux qui l'ont placé au rang des évêques les plus éclairés de son siècle (1);

4°. Henri Fitz-James, comte, puis abbé de Berwick, né le 8 septembre 1711, mort en 1731;

5°. Charles, qui a continué la descendance;

6°. Édouard Fitz-James, comte de Fitz-James, né le 17 septembre 1715, créé maréchal-de-camp, puis lieutenant-général des armées du roi les 2 mai 1744 et 10 mai 1748, mort le 5 mai 1758;

7°. Henriette Fitz-James, mariée, en 1722, à Jean-Baptiste-Louis *de Clermont d'Amboise*, marquis de Renel, lieutenant-général des armées du roi. Elle fut nommée dame du palais de la reine en 1728, et mourut le 1er juin 1739;

8°. Laure Fitz-James, mariée, en 1732 avec Jean-Louis *de Montaigu*, marquis de Bouzols, lieutenant-général pour le roi de la Haute-Auvergne, et gouverneur de Brouage;

9°. Émilie Fitz-James, épouse de François-Marie *de Pérusse*, marquis d'Escars, maréchal des camps et armées du roi;

10°. Sophie Fitz-James, religieuse à la Visitation de Paris en 1739.

II. Charles Fitz-James, duc de Fitz-James, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, naquit le 4 novembre 1712, et fut connu jusqu'au mois de juillet 1736, sous le nom de comte de Fitz-James. Il

(1) *Voyez* la Notice consacrée à ce prélat dans le t. XIV, p. 586 de la *Biographie universelle ancienne et moderne.*

fut nommé successivement maréchal-de-camp le 2 mai 1744, lieutenant-général le 10 mai 1748, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1756, et maréchal de France le 24 mars 1775. Il mourut au mois de mars 1787, ayant eu du mariage qu'il avait contracté, le 1er février 1741, avec Victoire-Louise-Sophie *Goyon de Matignon*, dame du palais de la reine, décédée le 2 août 1777, et fille aînée du marquis de Matignon, chevalier des ordres du Roi, deux fils et une fille :

1°. Jean-Charles, dont l'article suit ;
2°. Édouard-Henri Fitz-James, *chevalier de Fitz-James*, né à Paris le 13 septembre 1750. Il fut reçu chevalier de Malte de minorité le 21 mars 1752, et fut fait colonel du régiment de Berwick en 1758. Il obtint le grade de brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, et celui de maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il a émigré en 1791, et a été admis à la retraite en 1817;
3°. Laure-Auguste Fitz-James, née le 7 décembre 1744, mariée, le 28 septembre 1762, avec Philippe-Gabriel-Maurice-Joseph *d'Alsace-Hennin-Liétard*, prince de Chimay et du Saint-Empire, grand d'Espagne de la 1re classe, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, etc., etc. Elle fut nommée dame de la reine en 1775;
4°. Adélaïde Fitz-James, née le 17 janvier 1746, morte sans alliance.

III. Jean-Charles Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, né le 26 novembre 1743, fut connu jusqu'à la mort de son père sous le nom de comte *de Fitz-James*. Il fut successivement lieutenant-colonel et colonel propriétaire du régiment de Berwick, brigadier des armées du roi le 22 juin 1769, maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et gouverneur du haut et bas Limosin après son père, en mars 1787. Le duc de Fitz-James est décédé en émigration. Il avait épousé, le 26 décembre 1768, Marie-Claudine-Sylvie *de Thiard de Bissy*, fille de Charles-Claude, comte de Thiard, premier gentilhomme du duc d'Orléans, et lieutenant-général des armées du roi. Ses enfants furent :

1°. Charles Fitz-James, né le 25 juin 1773, mort jeune ;
2°. Édouard Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, dont nous avons parlé au commencement de cette notice ;
3°. Henriette-Victoire Fitz-James, née le 20 octobre 1770, mariée, le 23 août 1784, avec Charles-François-Armand, marquis, puis duc *de Maillé*, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et maréchal des camps et armées de S. M.

Jean-Charles, duc de Fitz James, a laissé un autre fils nommé :

Charles Fitz-James, *chevalier de Fitz-James*, né en 1787. Il fit les guerres d'Es-

pagne de 1809 à 1812. Au retour du roi, il fut nommé capitaine dans la garde royale; et, lors du retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, il accompagna S. A. R. le duc d'Angoulême dans le Midi, et de là en Espagne. Au retour de S. M. Louis XVIII, le chevalier de Fitz-James fut nommé lieutenant-colonel, commandant d'armes à Foix, et fut créé chevalier de Saint-Louis, puis officier de la Légion-d'Honneur, le 12 juillet 1815. Le 7 février 1816, il devint chef de bataillon au 4e régiment de la garde royale, en conservant son grade de lieutenant-colonel dans l'armée. Au mois de janvier 1819, le roi signa son contrat de mariage avec mademoiselle *de Cermac*. Il a fait d'une manière très-distinguée la dernière guerre d'Espagne en 1823.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *contre-écartelés* DE FRANCE et D'ANGLETERRE ; au 2 D'ÉCOSSE; au 3 D'IRLANDE : *les grandes écartelures environnées d'une bordure componée d'azur et de gueules de* 16 *pièces, chaque compon d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, et chaque compon de gueules chargé d'un léopard d'or*. Supports : à dextre une licorne, à sénestre un griffon, ayant leurs têtes contournées. Devise : 1689. SEMPER ET UBIQUE FIDELIS. 1789.

DE FLEURY, (*duc*), voyez DE ROSSET-ROCOZEL. 4 juin 1814.

DE FONTANES, (Jean-Pierre-Louis, *comte*, puis *marquis*), naquit à Niort le 6 mars 1757, et fit ses études chez les pères de l'Oratoire de cette ville. Il s'annonça de bonne heure dans la carrière des lettres par plusieurs poèmes où l'élégance, l'harmonie et la flexibilité du style, la richesse et la variété des images, la pureté d'un goût toujours sûr et toujours élevé, rappelaient la manière et les traditions du siècle de Louis XIV, si grand en toutes choses. Les premiers essais de M. de Fontanes ne furent pas seulement heureux, ils furent marquants; et dès lors on n'aurait pu le confondre avec la foule des écrivains qui, à la fin du dernier siècle, se disputaient les palmes d'une littérature déchue. Une qualité remarquable, la seule peut-être qui garantisse les spéculations de l'esprit contre les épreuves du temps, domine d'une manière frappante dans les ouvrages de M. de Fontanes. C'est la présence continue de cette véritable philosophie, amie des principes conservateurs, ennemie de la licence et de la fraude, qualité sans laquelle tout écrivain, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, n'est pas fait pour enseigner ni pour servir les hommes. C'est à cette réunion de moyens peu vulgaires que M. de Fontanes a dû sa fortune politique et sa célébrité. Appelé dans le sein de l'Institut après la révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), et nommé professeur aux écoles centrales, il concourut avec Laharpe à la rédaction du *Mémorial*, et mérita, par l'indépendance et la pureté de ses doctrines, 4 juin 1814.

d'être compris dans la proscription du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Obligé de quitter la France, il passa en Angleterre, et s'y lia d'une étroite amitié avec M. de Châteaubriand, dont il estimait le caractère et admirait le génie. Cette fraternité des deux premiers écrivains de l'époque moderne, a subi toutes les vicissitudes de la fortune, sans éprouver la moindre altération. Ce fut de concert avec M. de Châteaubriand et MM. Laharpe et Esmenard, que M. de Fontanes, de retour en France après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), travailla au *Mercure*. En 1800, il fut réintégré à l'Institut, où, pendant sa proscription, le poète Cailhava avait été élu à sa place, et il fut nommé, le 3 février 1802, membre du corps-législatif, qu'il présida pendant les sessions de 1805 à 1809. Il devint successivement ministre d'état, grand-maître de l'université le 17 mars 1808, sénateur le 5 février 1810, pair de France le 4 juin 1814, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 17 février 1815, membre du conseil privé le 19 septembre suivant et marquis le 8 décembre 1817. M. de Fontanes est décédé le 17 mars 1821, et sa pairie s'est éteinte en sa personne. M. Roger a prononcé le 19 mars un discours sur sa tombe, et M. Villemain, son successeur à l'Académie française, a lu son éloge historique dans la séance du 28 juin de la même année (1). Outre un grand nombre de discours politiques et littéraires, modèles d'éloquence, de raison et de méthode, de poésies fugitives insérées dans le *nouvel Almanach des Muses*, et d'articles dans le *Modérateur*, le *Mémorial* et le *Mercure*, M. de Fontanes a publié I. *Nouvelle traduction en vers de l'Essai sur l'Homme de Pope*, 1783, in-8°; II. *Le Verger*, poème, 1788, in-8°; III. *L'Édit en faveur des non catholiques*, poème qui a remporté le prix à l'Académie française, 1789; IV. La *Journée des Morts*, poème séculaire, 1790; V. *Eloge de Washington*, 1800; VI. *Pétition à la Convention nationale, en faveur des malheureux citoyens de Lyon*, 1794; VII. La *Violation des tombeaux de Saint-Denis*, ode, 1817, in-4° et in-8°. M. de Fontanes a laissé inédite la *Grèce délivrée*, poème auquel il travaillait depuis 1790, et dont plusieurs fragments imprimés dans les feuilles publiques donnent une haute idée. On assure que plusieurs pièces de poésie et des *Mélanges littéraires* sont également restés dans son portefeuille, de même que des *Mémoires* sur la fin du 18e siècle et sur dix années de la vie de Buonaparte.

---

(1) *Voyez* le *Moniteur* des 20, 22 et 31 mars et des 11 avril et 9 août 1821, colonnes 373, 385, 435, 489 et 1169.

Christine, comtesse de Fontanes, fille unique du marquis de Fontanes, a été autorisée, par décision du roi, du 4 avril 1826, à porter la décoration et le titre de chanoinesse-comtesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Bavière.

On peut consulter sur l'origine et l'ancienneté des Fontanes, autrefois seigneurs d'Appenets, originaires de Languedoc, et dont une branche, représentée par le baron de Fontanes, lieutenant-général des armées du roi, subsiste encore dans les Cévennes, le t. III, p. 218, du *Dictionnaire universel de la Noblesse de France*, in-8°, 1821.

ARMES : *De sable, à la fontaine d'argent, sur une terrasse du même ; au chef d'or, chargé de trois pommes de pin d'azur* (1). Supports : deux cygnes.

DE FONTENAY (*comte*), archevêque de Bourges, voyez CRIQUET DE FONTENAY. 20 mars 1824.

DE LA FORCE (*duc*), voyez DE CAUMONT. 4 juin 1814.

DE LA FOREST (Antoine-René-Mathurin, *comte*), *baron-pair*, est né à Aire en Artois, le 8 août 1756, de Jacques de la Forest, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, issu d'une ancienne famille noble originaire du Maine. Au sortir de ses études, son père lui obtint, en 1772, une sous-lieutenance. Des connaissances précoces, une aptitude remarquable pour les affaires publiques, déterminèrent ses parents à lui ouvrir une autre carrière. Le 14 décembre 1774, il fut attaché au département des affaires étrangères, en qualité d'élève. Le 5 novembre 1778, il fut envoyé à la légation du roi près des États-Unis, et y resta comme secrétaire de légation sous le marquis de la Luzerne. Le 20 août 1783, il fut nommé vice-consul et chargé du consulat des Carolines et de la Géorgie, puis, le 22 juin 1785, de celui de New-York. En septembre 1785, lorsque M. de Marbois, consul-général de France et chargé d'affaires près des États-Unis passa à l'intendance de Saint-Domingue, M. de la Forest le remplaça en qualité de vice-consul-général, puis comme consul-général titulaire. Rappelé avec tous les agens du roi au dehors, à la fin de 1792, M. de la Forest ne reçut ses lettres de rappel des mains de son successeur, que le 18 mai 1793, et prit le parti de rester aux États-Unis. D'étranges violations de leur neutralité ne tardèrent pas à mettre ce gouvernement dans le 5 mars 1819.

(1) Ce chef, chargé de 3 pommes de pin, a été ajouté par alliance.

cas de demander satisfaction à la France en annonçant l'intention, s'il ne l'obtenait pas, de se joindre contre elle à l'Angleterre. Le président Washington prit des mesures pour la sûreté de M. de la Forest, et le décida à se rendre à Paris pour donner des explications sur l'état critique des affaires entre les deux pays. A peine arrivé à Paris, le gouvernement français exigea son retour à Philadelphie, et le chargea, le 16 novembre 1793, d'une mission de conciliation. Il ne revint en France qu'à la fin de 1795, lorsqu'il y avait enfin sûreté personnelle à y rester pour les hommes de son opinion. Il y vécut dans l'éloignement le plus complet des affaires publiques, jusqu'au 18 juillet 1797, époque à laquelle M. de Talleyrand, nommé au ministère des affaires étrangères, se l'attacha en qualité de chef de division. Le 1er novembre 1799, il fut mis à la tête de l'administration des postes. Toujours employé néanmoins aux affaires politiques, il fut envoyé, en octobre 1800, en qualité de secrétaire de légation au congrès de Lunéville; et, après la paix, il suivit à Paris les négociations avec l'Autriche pour l'arrangement des affaires de la confédération germanique, de mars à octobre 1801. Le 21 novembre de la même année, il fut nommé ministre plénipotentiaire en Bavière. Le 1er août 1802, il fut chargé de se rendre au congrès de Ratisbonne, en qualité de ministre extraordinaire de France, pour, conjointement avec M. le baron de Buhler, revêtu du même titre par l'empereur Alexandre, exercer la médiation de la France et de la Russie. Le 1er mai 1803, il passa de Ratisbonne à Berlin avec le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Rentré en France en novembre 1806, il fut nommé conseiller-d'état, et désigné, après la paix de Tilsitt, pour aller en Russie en qualité d'ambassadeur; mais cette mission fut spontanément changée; et, le 23 mars 1808, à la première nouvelle des événements d'Aranjuez, il eut ordre de partir dans les vingt-quatre heures pour Madrid, où, le 30 avril, il reçut le titre d'ambassadeur, et y fut reconnu au nom de Charles IV. Il ne put obtenir son rappel, lorsque les événements eurent placé la couronne d'Espagne dans d'autres mains. Il fut promu au grade de grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Le délabrement de sa santé lui procura enfin, dans les derniers jours de 1812, la permission de rentrer en France, et il reçut la grand'croix de l'ordre de la Réunion, le 3 avril 1813, lorsqu'il allait effectuer son retour. Les événements de cette campagne ayant déterminé Buonaparte à rendre la liberté et la couronne à Ferdinand VII, ce fut M. de la Forest, à peine rétabli,

qui, le 13 novembre 1813, reçut des lettres de créance auprès de ce prince, et signa, en qualité de plénipotentiaire avec le duc de San-Carlos, le traité du 15 décembre suivant, qui mit fin à une usurpation si funeste à la gloire et à la fortune de Buonaparte. Le roi d'Espagne a fait consigner dans sa relation de son séjour à Valençay, et a exprimé, dans une lettre écrite à Buonaparte, sa satisfaction de la conduite de M. de la Forest, et des égards que cet ambassadeur avait eus pour sa personne. A la chute du pouvoir impérial, le gouvernement provisoire confia par *intérim* le portefeuille des affaires étrangères à M. de la Forest, le 3 avril 1814. Le roi le nomma, le 14 mai suivant, son commissaire pour la discussion et la préparation, avec les commissaires des puissances alliées, du traité de paix, signé le 13 de ce mois; puis conseiller-d'état le 6 juillet, et le 20 août suivant, grand'croix de la Légion-d'Honneur. Au retour de Buonaparte, M. de la Forest fut rayé de la liste du conseil-d'état et mis sur la liste de proscription méditée, comme ayant rempli des fonctions ministérielles sous le roi; mais le département de Loir-et-Cher l'élut membre de la chambre des représentants. A la fin de juin, il fut un des plénipotentiaires envoyés aux souverains alliés, mission qui devint sans résultat, par une suite de la rapidité des événements. Au retour du roi, M. de la Forest fut rappelé au conseil-d'état, et nommé président du collége électoral de l'arrondissement de Vendôme le 31 juillet. Le délabrement de santé lui fit solliciter un long congé. Nommé pair de France le 5 mars 1819, avec institution de majorat au titre de baron, il est revenu à Paris. Il a présidé le collége électoral du département de Loir-et-Cher en novembre 1820, et a été nommé ministre-d'état, membre du conseil privé, le 28 mai 1825. De Catherine-Marie *le Cuillier de Beaumanoir*, son épouse, fille aînée de François-Jacques le Cuillier de Beaumanoir, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, gouverneur des pages du roi, mort en 1773 sans postérité masculine, il a eu pour fille unique :

Marie-Caroline-Antoinette de la Forest, née à New-York le 27 mars 1788, mariée, par contrat du 24 février 1808, avec Clément-Édouard, alors comte, depuis marquis *de Moutier*, ambassadeur de France à Madrid, membre de la chambre des députés pour le département du Doubs, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, et de Saint-Ferdinand de Naples, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, de l'ordre de Malte et de l'ordre de Saint-Georges de Franche-Comté, fils d'Éléonore-François-Élie, marquis de Moustier, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, ancien conseiller attaché à l'ambassade du marquis de Cler-

mont d'Amboise à Londres, puis à Naples, ancien ministre du roi près l'électeur de Trèves, envoyé extraordinaire aux États-Unis d'Amérique et en Prusse, et d'Antoinette-Louise Millet. Le marquis de Moustier est, par ordonnance du 30 avril 1820, renouvelée le 30 avril 1823, et confirmée par lettres-patentes portant institution d'un majorat de 20,000 fr., de revenu substitué à la pairie du comte de la Forest, son beau-père, laquelle sera transmissible à la descendance masculine de lui et de mademoiselle de la Forest.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois arbres arrachés de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*, qui est DE LA FOREST ; *aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent*, qui est de LE CUILLIER DE BEAUMANOIR. Couronne de comte sur l'écu et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux levriers.

5 mars 1819. FRAIN, *comte* DE LA VILLEGONTIER, (Louis-Spiridion), *baron-pair*, a été nommé successivement sous-préfet de l'arrondissement de Versailles le 4 août 1813, préfet du département de l'Allier le 15 mai 1816, puis du département d'Ille-et-Vilaine le 8 octobre 1817, membre de la chambre des pairs le 5 mars 1819, et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Il a épousé N.... *de Boisgelin*, fille unique de Toussaint de Boisgelin, capitaine de vaisseau, et de N..,. de la Viefville.

Sébastien *Frain*, sieur de la Villegontier, sénéchal de Fougères, et autre Sébastien *Frain*, sieur d'Iffert, tous deux issus de Sébastien Frain, qui avait reçu des lettres de noblesse en 1624, furent confirmés et maintenus dans la qualité de nobles en payant chacun 1000 livres, par arrêts de la chambre établie pour la réformation de la noblesse de Bretagne des 16 janvier et 8 avril 1669.

Au reste cette famille est ancienne ; et, antérieurement à l'année 1624, elle avait contracté des alliances nobles. Nous pouvons citer celle formée, vers 1530, par Louise *Frain* avec Simon *de la Rebuttière*, écuyer, sieur du Fief, et celle contractée, en 1569, par Michelle *Frain*, avec Robert *Bernard*, IIIe du nom, écuyer, sieur des Bosses, fils de Robert Bernard IIe du nom, sieur de Quinqueville, et de Claudine Guinier. Michelle Frain était sœur ou au moins proche parente de Jean *Frain*, cité dans le rôle des habitants de Vitré, qui, en 1590, suivaient le parti de la Ligue. (*Mémoires pour servir de Preuv. à l'histoire de Bretagne*, t. III, col. 1508.)

Un membre de cette famille, M. de la Villegontier, était lieutenant au régiment des Gardes-françaises en 1736.

ARMES : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 rencontres de bœuf, et en pointe d'un croissant, le tout du même.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

DE FRANQUETOT, *duc* DE COIGNY, (Marie-François-Henri), né le 28 mars 1737, petit-fils du maréchal de Coigny, digne rival de Villars avec lequel il soutint si glorieusement l'honneur des armes françaises en Allemagne et en Italie, entra au service dans les Mousquetaires en 1752, et fut nommé colonel-général des dragons le 24 janvier 1754. Le 16 mai 1755, il devint gouverneur et grand-bailli d'épée de la ville de Caen, sur la démission du maréchal de Coigny, son aïeul, qui, le 17 février 1756, se démit aussi en sa faveur du titre de duc de Coigny. (Son petit-fils avait été connu jusqu'alors sous le nom de *marquis de Coigny.*) Créé brigadier de cavalerie le 23 juillet de la même année, puis employé dans ce grade à l'armée du maréchal d'Estrées, M. de Coigny combattit à Hastembeke le 26 juillet 1757, concourut à la prise de Minden le 3 août suivant, puis à la conquête de l'électorat de Hanovre sous le maréchal de Richelieu, se trouva à la bataille de Crewelt le 23 juin 1758, et aux combats de Corback et de Warbourg en 1760. Les services qu'il rendit dans ces deux dernières campagnes lui méritèrent le grade de maréchal-de-camp, auquel il fut promu le 20 février 1761. Le duc de Coigny fut chargé, pendant la campagne de cette année et celle de 1762, du commandement de plusieurs corps séparés en Allemagne. Rentré en France après la paix, en 1763, il fut nommé successivement gouverneur de la ville et citadelle de Cambray le 19 octobre 1773, capitaine des chasses de la varenne du Louvre le 18 août 1775, chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1777, premier écuyer du roi et lieutenant-général des armées le 1er mars 1780, et pair de France en 1787, par érection du duché de Coigny en pairie (1). Député du bailliage de Caen aux états-généraux, en 1789, le duc de Coigny signa toutes les protestations de la minorité contre les actes de l'assemblée constituante, contraires à la constitution monarchique de la France, et émigra en 1791. Il commanda la maison mili- 4 juin 1814.

(1) La terre de Coigny avait été érigée, d'abord en comté en 1650, en faveur de Jean-Antoine, marquis de Franquetot, comte de Coigny, maréchal-de-camp et conseiller-d'état, puis en duché héréditaire non pairie, au mois de février 1747, en faveur de François de Franquetot, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi et de l'ordre de la Toison-d'Or, petit-fils du marquis de Franquetot.

taire du roi à l'armée des princes, pendant la campagne de 1792, et remplit ensuite, avec autant de capacité que de zèle, plusieurs missions diplomatiques auprès des souverains alliés. Lorsque les traités de Lunéville et d'Amiens eurent enlevé aux royalistes l'espoir de replacer la couronne sur la tête des descendants de saint Louis, le duc de Coigny, après le licenciement définitif, passa avec le régiment du Roi, au service du Portugal, et y parvint au grade de capitaine-général des armées, équivalent à celui de maréchal de France. Dès que Louis XVIII fut rappelé sur le trône de ses pères, le duc de Coigny revint en France, et l'ordonnance royale du 4 juin 1814 le rétablit dans sa pairie. *L'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis* le choisit pour son président en la même année. Il fut nommé, au mois de janvier 1816, gouverneur de l'hôtel-royal des Invalides et de ses succursales, et créé maréchal de France le 3 juillet de la même année. Le maréchal de Coigny est mort dans son gouvernement de l'hôtel royal des Invalides le 18 mai 1821. Son éloge funèbre a été prononcé à la chambre des pairs, le 28 juin suivant, par M. le vicomte, depuis marquis de Rosambo (1). Il avait épousé, par contrat du 21 avril 1755, Marie-Jeanne-Olympe *de Bonnevie*, dame de la ville et du marquisat de Vervins, veuve de Louis-Auguste, vicomte de Chabot, morte le 27 septembre 1757, fille de Jean-Charles de Bonnevie, marquis de Vervins. De ce mariage est issu : François-Marie-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, lieutenant-général des armées du roi, décédé le 22 janvier 1816, ayant eu de Louise-Marthe de *Conflans d'Armentières*, qu'il avait épousée le 21 février 1775, Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave, qui suit, et Antoinette-Françoise-Jeanne, née le 23 juin 1778, morte à Constantinople en 1807, épouse de Porta-Horace, comte *Sébastiani*, alors ambassadeur près la Porte-Ottomane, lieutenant-général des armées du roi, etc.

DE FRANQUETOT, *marquis*, puis *duc* DE COIGNY, (Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave), né le 4 septembre 1788, est entré au service en 1805. Il a fait depuis cette époque les campagnes de l'armée française en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Espagne et en Russie, jusqu'en 1812; mais, blessé grièvement le 17 août de cette année, il fut obligé de rentrer en France pour s'y rétablir. Dans les campagnes précédentes, et particulièrement en Espagne, aux affaires d'Espinosa et

(1) Ce discours est imprimé dans le *Moniteur* du 25 juillet 1821, col. 1104.

de Malaga, en 1808 et 1810, les bulletins de l'armée ont fait mention de sa conduite avec éloge ; et, dans le cours des mêmes campagnes, il avait reçu plusieurs autres blessures. Le duc de Coigny est colonel de cavalerie, et aide-de-camp de S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux. Créé officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, le 18 du même mois il a succédé au titre ducal et à la pairie, par la mort du maréchal de Coigny, son aïeul. Du mariage qu'il a contracté avec Henriette *Dalrymple-Hamilton*, fille de sir John Dalrymple-Hamilton, est issue une fille, nommée Jeanne-Henriette-Louise de Franquetot de Coigny.

On peut consulter sur l'ancienneté, les alliances et les illustrations militaires de la maison de Coigny, le t. IV de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, in-4°, 1824, et le *Dictionnaire historique des Généraux Français*, in-8°, t. VI, pp. 172, à 188.

Armes : *De gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, et accompagnée de trois étoiles du second émail.* Supports : 14 drapeaux passés en sautoir derrière l'écu. En bas et dans le manteau 2 fusils passés en sautoir, accostés de 2 tambours.

FRAYSSINOUS, (Denis-Antoine-Luc, *comte*), évêque d'Hermopolis, est né à Curières, arrondissement d'Espalion, le 9 mai 1765. Dès que le concordat de 1801 eût préludé à la restauration du culte catholique en France, M. Frayssinous commença dans l'église des Carmes, et continua dans l'église de Saint-Sulpice depuis 1807, et jusques à l'époque de son élévation à l'épiscopat, *ses Conférences sur les preuves du Christianisme* (1), qui l'ont placé au rang des premiers prédicateurs de l'époque moderne. En 1814, il remplissait les fonctions d'inspecteur à l'académie, auxquelles l'avait nommé M. de Fontanes, et que le roi lui confirma à son retour. Il passa de celles-ci à celles d'inspecteur-général des études, le 21 février 1815 ; mais Buonaparte annula cette nomination lors de son arrivée de l'île d'Elbe, le 30 mars. Après les *cent jours*, Louis XVIII institua la commission de l'instruction publique, et nomma M. l'abbé Frayssinous inspecteur-général des études. Celui-ci donna sa démission l'année suivante, et S. M., pour récompenser son zèle et ses travaux, lui accorda une pension de 6000 francs sur sa cassette. L'Académie française lui vota des remercîments, en 1817, pour le discours d'usage qu'il prononça, le jour de la fête de saint Louis, 25 août, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Il devint grand-vicaire de l'ar- janvier 1823.

(1) Elles ont été imprimées en 3 vol. in-8°, 1824-1826, sous le titre de *Défense du Christianisme* ou *Conferences sur la Religion*.

chevêque de Paris au mois de février 1818. Le 26 mai suivant, M. l'abbé Frayssinous prononça, dans l'église royale de Saint-Denis, l'*Oraison funèbre du prince de Condé* (1), puis, le 25 août de la même année, dans la chapelle royale des Quinze-Vingts, le *Panégyrique de saint-Louis*. Le roi le créa chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, le 1er septembre 1819. Au mois d'octobre 1821, il prononça l'*Oraison funèbre de M. le cardinal de Talleyrand-Périgord* (2); et, le 10 novembre suivant, Louis XVIII nomma M. Frayssinous son premier aumônier. Créé évêque d'Hermopolis *in partibus* par le pape Pie VII, le roi ordonna la publication de sa bulle le 29 mai 1822, et le nomma, le 1er juin suivant, grand-maître de l'Université. M. d'Hermopolis fut sacré à Issy, le 11 du même mois; le lendemain, il prêta serment au roi pour sa charge; enfin, le 27, il fut reçu membre de l'Académie française en remplacement de M. l'abbé Sicard (3). Le 8 janvier 1823, il fut créé pair de France, et nommé, le 26 août 1824, ministre-secrétaire-d'état au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. (Les attributions du grand-maître de l'Université font partie de ce ministère.) Le 25 octobre de la même année, M. l'évêque d'Hermopolis a prononcé, dans l'église royale de Saint-Denis, l'*Oraison funèbre de S. M. Louis XVIII* (4).

Deux neveux de M. d'Hermopolis ont été nommés, l'un, M. Clément Frayssinous, sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche (Aveyron), le 28 mai 1815, sous-préfet à Espalion le 24 février 1819, et enfin sous-préfet à Barbezieux, (Charente), au mois de janvier 1822; l'autre, M. Amable Frayssinous, maire de Villas, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Flour, au même mois de janvier 1822. Tous deux sont

---

(1) Elle a été imprimée, et le *Moniteur* du 28 mai 1818 en donne un long fragment.

(2) Le roi, à qui M. l'abbé Frayssinous avait eu l'honneur de faire hommage d'un exemplaire de ce discours, daigna, le 9 décembre suivant, lui adresser ces paroles flatteuses : « Monsieur, une heure après que vous m'eûtes donné votre oraison funè-»bre, je la lus, et avec plaisir, parce que tout ce qui est bien écrit me plaît; je l'ai lue »avec sensibilité, parce que vous avez rappelé toute la tendresse et l'amitié qu'avait »pour moi M. le cardinal; je l'ai lue avec admiration, parce qu'on dirait que »M. l'évêque de Meaux vous a prêté sa plume. » (*Moniteur* du 17 décembre 1821, col. 1692.)

(3) Le discours de réception de M. l'évêque d'Hermopolis a été publié dans le *Moniteur* du 7 décembre 1822, col. 1670.

(4) *Voyez* le *Moniteur* du 29 octobre 1824, où cette oraison funèbre est rapportée.

chevaliers de la Légion-d'Honneur. Un troisième est juge au tribunal de première instance du département de la Seine.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de sable, lampassé et armé de gueules ; aux 2 et 3 d'argent, au frêne arraché de sinople.*

FRÈRE DE VILLEFRANCON (Paul-Ambroise, *comte*), archevêque de Besançon, est né le 20 juin 1754. Il a été sacré archevêque de Besançon le 12 août 1821, et nommé pair de France le 23 décembre 1823, et conseiller-d'état en service extraordinaire le 26 août 1824. 23 décembre 1823.

La famille Frère de Villefrancon a été anoblie par une charge de conseiller au parlement de Dôle en 1717, et elle a donné deux conseillers au parlement de Franche-Comté.

ARMES : *D'argent, au chevron de sable ; à la bordure denchée du même.*

DE FRONDEVILLE, (*marquis*), voyez LAMBERT. 17 août 1815.

G.

DE GALARD, (Étienne), voyez DE DURFORT.

DE GALLERANDE, (*marquis*), voyez de CLERMONT-GALLERANDE. 4 juin 1814.

DE GALLIEN comte DE CHABONS, (Jean-Pierre), né à Grenoble le 11 mai 1756, sacré évêque d'Amiens le 17 novembre 1822, a été créé pair de France le 5 décembre 1824. Il est premier aumônier de MADAME, duchesse de Berry, depuis l'année 1821. Son frère, M. de Chabons, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau en retraite, est capitaine de port à la Basse-Terre, île de la Martinique. 5 décembre 1824.

La famille de ce prélat, originaire du Viennois, en Dauphiné, descend de Jean Gallien (*Galliani*), qui vivait vers l'an 1470, et qui fit son testament au lieu du Passage le 4 novembre 1522. Son fils, Jacques Gallien, seigneur de Chabons, conseiller au parlement de Dijon, puis au parlement de Grenoble le 7 février 1514, épousa Louise *de Génas*, dont il eut Humbert Gallien, seigneur de Chabons, père, par Clémence *Vachon*, son épouse, de deux fils qui ont formé chacun une branche. (*État politique du Dauphiné*, par Nicolas Chorier, in-18, t. III, p. 269.)

ARMES : *D'azur, au lion d'or ; à la fasce de sinople, chargée de 3 besants d'argent, brochante sur le tout.*

DE GAND (Guillaume-Louis-Camille, *comte*), grand d'Espagne de la 17 août 1815.

première classe, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit à Lille le 26 août 1751. Il entra au service comme mousquetaire du roi dans la première compagnie. Après la mort du maréchal prince d'Isenghien, il devint l'aîné de sa maison, et obtint du roi, en 1775, la confirmation du brevet qui accordait au chef de son nom les honneurs du Louvre. Il devint successivement colonel du régiment de Picardie, puis, le 1er mars 1778, colonel-lieutenant du Régiment-Royal, qu'il commandait à Huningue en 1789, puis à Strasbourg en 1791. C'était l'époque où les factieux, méditant le renversement des institutions monarchiques, excitaient les troupes à s'insurger contre leurs chefs. Le comte de Gand n'ayant pu, malgré sa prudence et sa fermeté, garantir son régiment de la contagion, ni le ramener aux devoirs que lui imposaient ses serments, quitta la ville de Strasbourg, suivi de quelques officiers, et alla rejoindre le corps de Condé. En 1793, il fut créé maréchal-de-camp et commandant de la brigade de Royal et Saintonge. En 1801, dès que le licenciement eut été effectué, le comte de Gand passa successivement en Portugal et en Espagne. Le roi le créa pair de France le 17 août 1815, et il fut employé dans son grade de maréchal-de-camp jusqu'en 1817. Il fut alors compris dans le tableau des officiers en retraite, avec le grade de lieutenant-général honoraire. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, et le dernier rejeton de sa maison, le 9 juin 1818 (1). Il avait épousé, 1°, le 7 mai 1781, Charlotte-Henriette *de Vogué*; 2° par contrat signé par le roi, le 20 janvier 1817, N.... comtesse de *Feschini*.

Jean-Guillaume-François-Marie *de Gand-Villain*, marquis de Hem, baron de Sailly, vicomte de Forest, etc., capitaine au régiment de Prie, au service de l'impératrice, père du comte de Gand, qui précède, était né à Bruxelles, le 20 août 1709, et avait été page de l'archiduchesse Marie-Élisabeth. Il avait épousé, 1° le 23 janvier 1738, Marie-Anne *de Racs*, fille d'un major de la ville d'Ostende; 2° le 30 avril 1748, Angélique-Louise *des Fossés*, dame de Pottes, vicomtesse de Rouy, etc., fille de Louis-Waleran des Fossés, vicomte de Rouy, seigneur de Pottes, etc., etc., et de Marie-Madelaine-Diane de Hannocq de Quiry. Le marquis de Hem a eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. Anne-Marie-Julie-Caroline de Gand, morte sans alliance;

(1) M. le duc de Doudeauville a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des pairs, dans la séance du 30 janvier 1819. (*Moniteur* du 4 février suivant, col. 141.)

Du second lit :

2°. Guillaume-Louis-Camille, comte de Gand et du Saint-Empire, pair de France, marquis de Hem, seigneur de Lomme, de Lannoy, etc., etc., dont l'article a été rapporté plus haut ;

3°. Charles-François-Gabriel, vicomte de Gand, comte du Saint-Empire, né le 27 septembre 1752. Il entra au service dans la première compagnie des mousquetaires, fut nommé colonel du régiment de Champagne le 20 janvier 1777, puis gentilhomme d'honneur de monseigneur le comte d'Artois. Il émigra, passa au service d'Espagne, et devint colonel du régiment des gardes-wallonnes en remplacement du prince de Castelfranco. Le titre lui en fut conservé par décret du 14 août 1814, en considération des services qu'il avait rendus à la tête de ce corps, et le vicomte de Gand a le titre *d'excellence* dans ce décret. Rentré en France à l'époque de la restauration, il fut nommé de nouveau gentilhomme d'honneur de S. A. R. Monsieur le 1er janvier 1815, et il mourut le 24 mars 1818, sans laisser d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 26 avril 1785, avec Marie-Joséphine-Félicité *de la Rochefoucauld-Bayers ;*

4°. Marie-Louise-Angélique de Gand, mariée, en 1784, avec Henri-Louis-Marie *Jacobs*, seigneur d'Hailly, d'Aigremont, de Lompré, etc.

Moréri et les généalogistes qui l'ont suivi sans examen, font descendre la maison des anciens burgraves, ou châtelains de Gand, qui vient de s'éteindre de nos jours, des premiers comtes héréditaires du même pays, établis, en 949, par l'empereur Otton Ier. C'était aussi le sentiment de Marchantius, et de quelques auteurs flamands plus modernes, tels que David Lindanus, Aubert Le Mire, Emmanuel Sueiro et Antoine Sanderus. C'était une opinion tellement accréditée, qu'André du Chesne lui-même, dans son *Histoire généalogique des maisons de Gand et de Guines*, n'osa pas la rejeter absolument, quoique la réserve de ce savant historien annonçât suffisamment, pour les esprits éclairés, qu'il avait compris toutes les difficultés inconciliables que présentait un pareil système. Aussi, en avouant, par une concession faite à un préjugé établi, que ce n'était pas sans raison que les auteurs anciens donnaient à Lambert, premier burgrave de Gand, la même origine qu'à Wickman, dernier comte de Gand, s'est-il bien gardé d'aller jusqu'à dire, comme Moréri et ses compilateurs, que Lambert était fils de Wickman. Du Chesne avait assez de jugement pour ne pas lier, dans un degré aussi immédiat, deux personnages, dont l'un ne devait sa fortune et son titre qu'aux efforts qu'il avait faits pour renverser l'autorité de l'autre, et s'emparer de la principale place de son territoire. Telles auraient été la fin des comtes de Gand, et l'origine des burgraves, si l'on pouvait s'en

rapporter à toutes les suppositions que les auteurs anciens mettaient à la place des faits, pour remplir les lacunes de l'histoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux maisons de Gand, quoiqu'également illustres par leurs premiers ancêtres, n'avaient rien de commun qu'une origine souveraine, et que ce fut par un mariage, et non par suite d'événements militaires, que le pays de Gand passa de la première de ces maisons dans la seconde. Comme c'est un point d'histoire qu'aucun généalogiste n'a éclairci, puisque André du Chesne ignorait l'origine de Lambert, premier burgrave de Gand, nous croyons devoir donner ici quelques détails sur les premières époques des deux maisons, et sur leurs illustrations réciproques.

COMTES DE GAND.

I. Billung *de Stubeckeshorn*, seigneur puissant qui possédait une grande partie du territoire de Lunébourg, vivait au commencement du dixième siècle. Il eut pour fils :

1°. Herman Billung, Ier du nom, seigneur de Stubeckeshorn et de Lanibourg, auquel Otton I, 1er roi de Germanie, depuis empereur, confia, en 951, le gouvernement de la Saxe septentrionale. Le même prince, satisfait de sa bonne administration, l'investit héréditairement du duché de Saxe en 960 ou 961. (*Art de vérifier les Dates*, nouvelle édit. in-8°, 1819, t. XVI, p. 146.) La maison ducale des Billung a gouverné la Saxe pendant un siècle et demi, et s'est éteinte en 1106. (*Ibid.*, p. 148.)

2°. Wickman Ier, qui suit;

3°. Amelong, évêque de Werden en 937, mort en 960. (Hubner, *Tableaux généal., des maisons souveraines de l'Europe*, in-4° oblong, 1737, t. I, tab. 150.)

II. Wickman, Ier du nom, frère puîné d'Herman Billung, fut établi, en 949, par l'empereur Otton Ier, comte

BURGRAVES DE GAND.

I. Gérulfe Ier, ou Gerlof, seigneur puissant du pays des Frisons, exerçait l'autorité au nom de l'empereur Louis le Débonnaire, qui, par un diplôme du 8 juillet 839, restitua à ce Gérulfe des terres situées dans le comté de Westergo, qu'il lui avait retirées en punition de quelques négligences dont celui-ci s'était rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions. (*Kluit, Hist. critiq., Holl.*, t. II, part. 1re, p. 5.) Gérulfe Ier eut pour fils et successeur :

II. Gérulfe II, comte de la Frise orientale en 885. Il servit utilement l'empereur Arnoul, qui, par diplôme du 4 août 889, lui fit don d'un grand nombre d'alleus situés dans son comté de Frise, entre le Rhin et Suisthardeshage. (*Ibid.*, p. 7.) Gérulfe eut deux fils :

1°. Waltgaire, comte de Teisterbant, qui, l'an 898, tua à la chasse Everhard, duc de Frise. (*Eckard, de Reb. Franc. orient.*, p. 781);

2°. Thierri Ier, qui suit.

III. Thierri I, comte de Frise en 922, restaurateur (et non fondateur) de l'abbaye d'Egmond, épousa, suivant la chronique de cette abbaye, Geva ou

de Gand, dont le gouvernement comprenait les villes d'Assenède, Bocholt, Axel et Hulst, les pays de Waës et d'Alort, et les seigneuries de Tenremonde et de Bornheim. Ce comte Wickman fut un des grands-officiers militaires du même empereur Otton, qui, fils de Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, et petit-fils d'Otton Ier, premier duc héréditaire de Saxe, descendait par Ludolphe, son bisaïeul, du fameux Witikind, chef ou roi des Saxons sous Charlemagne. Il paraît par la faveur dont furent comblés Herman Billung et son frère Wickman, qu'ils avaient la même origine que l'empereur Otton Ier, puisque ce monarque céda à Herman, fils de Billung, les biens héréditaires de sa maison. Wickman I, surnommé l'Ancien, fut tué, dit on, dans une guerre contre Mislaw, prince des Sclaves, en 967. Il avait épousé 1° N....; 2° Lietgarde *de Flandre*, sœur d'Elstrude de Flandre, femme de Sifrid, 1er comte de Guines, et fille d'Arnoul le Grand, comte de Flandre, et d'Adèle de Vermandois. Wickman eut de sa première femme :

1°. Wickman II, *dit* le Jeune, qui, en 953, fut tué au siége de Mayence, commandant avec le comte Thierri, son beau-frère, un corps de troupes d'Herman Billung, duc de Saxe, leur oncle. (*Du Chesne*, liv. II, p. 37.) Wickman II n'avait pas été marié;
2°. Hildegarde, mariée, avant l'année 953, à Thierri II, comte *de Frise*, qui, du chef de sa femme, devint comte de Gand en 967. (*Voyez* ci-contre.)

Gerberge, fille, suivant M. Kluit, de Pépin, comte *de Senlis*, frère d'Herbert Ier, comte de Vermandois. Ils furent inhumés à Egmond, et laissèrent :

1°. Thierri II, qui suit;
2°. Arlinde, qui fut abbesse d'Egmond, avant que ce monastère eût été consacré à des religieux qui remplacèrent les femmes.

IV. Thierri II, comte de Frise, épousa, avant l'année 953, Hildegarde *de Gand*, fille de Wickman l'Ancien, comte de Gand, auquel Thierri II succéda en 967. Ce mariage explique la raison pour laquelle l'historien Witikind, dans ses *Gestes des Saxons*, qualifie Thierri et Wickman le Jeune *frères* et neveux d'Herman Billung, duc de Saxe. Les enfants de Thierri II et d'Hildegarde de Gand furent :

1°. Arnoul, qui suit;
2°. Egbert, archevêque de Trèves en 975, mort en 994.

V. Arnoul Ier, surnommé *de Gand*, succéda à son père, en 988, dans le comté de Frise ou de Hollande et dans la terre de Gand, et mourut en 1003 ou 1004. (Kluit. *Not. in chron. Egmond.*, p. 38.) Il avait épousé Lietgarde *de Luxembourg*, fille de Sigefroid, 1er comte de Luxembourg, dont il eut :

1°. Thierri III, qui a continué la première race des *comtes de Hollande*, éteinte en 1345;
2°. Adalbert, ou Lambert, dont descendent les *Burgraves de Gand;*
3°. Sivard, ou Everhard, qui, suivant Jean de Leyde, a été la souche des *seigneurs de Brederode*, et *de Teilingen;*
4°. Adélaïde de Gand, femme de Baudouin II, comte *de Boulogne*.

VI. Adalbert ou Lambert I[er], burgrave DE GAND, second fils d'Arnoul, *dit* de Gand, comte de Hollande et de Lietgarde de Luxembourg (*Art de vérifier les Dates*, t. XIV, p. 419), ratifia, avec le comte Thierri III son frère, des lettres par lesquelles le comte Arnoul, leur père, imitant la piété de ses ancêtres, avait donné, en 998, au monastère de Saint-Pierre de Gand l'église de Materen, au pays d'Alost, avec le consentement de son épouse Lietgarde. (*Du Chesne*, Preuves, pp. 50, 51.) Nous observerons qu'Adalbert souscrivit la charte, où il est qualifié *comte*, avant le comte Thierri, son frère, non pas parce qu'il était l'aîné (1), mais parce qu'il contribuait au don que cette charte assurait à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, et que Thierri ne faisait que ratifier par sa signature. Il paraît qu'après la mort du comte Arnoul, Thierri III, son fils aîné, lui succéda, non-seulement dans le comté de Frise ou de Hollande, mais aussi dans celui de Gand, et qu'Adalbert ne conserva que le titre héréditaire de burgrave, attaché à la possession du château, de la ville et d'une grande partie du territoire de Gand. Vers l'an 1010, le burgraviat de Gand fut placé par Henri II, roi de Germanie, sous la mouvance de Baudouin IV, surnommé le Barbu, comte de Flandre, qui, de même que son père Arnoul le Jeune, décédé en 989, avait été puissamment secondé dans ses guerres contre l'empereur par le burgrave

(1) Nous ne donnons ce raisonnement que comme conjecture; car, quoique nous ayons adopté, (elle est celle qui offre le moins d'invraisemblances), l'opinion des Bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, touchant l'origine de la maison de Gand, il serait possible que le comte Adalbert fût frère aîné du comte Thierri III, mais qu'étant mort sans enfants avant son père, les biens de sa maison fussent passés entièrement à Thierri. Au reste le comte Adalbert, ainsi nommé et qualifié, en 998, pouvait n'avoir aucune affinité avec le burgrave ou châtelain Lambert, connu sous ce dernier nom par plusieurs chartes et chroniques qui ne lui donnent jamais celui d'*Adalbert*. On sent combien il est peu aisé de résoudre des difficultés devant lesquelles ont échoué les hommes les plus savants. Cependant, malgré tant d'obstacles, ce qui nous a déterminés à suivre le sentiment des Bénédictins, c'est que dans les neuvième et dixième siècles les changements de noms de baptême, les seuls connus alors, étant fort communs, il nous a semblé qu'il n'était pas improbable qu'*Adalbert* eût adopté le nom de *Lambert* en quittant le titre de *comte* pour celui de *burgrave*, qui en français signifie *vicomte* et non pas seulement *châtelain*. Quoi qu'il en soit, les lettres-patentes d'érection de la principauté de Masmines, du 1[er] août 1652, confirment l'ancienne tradition qui fait descendre les châtelains de Gand des comtes de Gand, issus de la maison ducale de Saxe-Billung : mais, (nous le répétons), ce témoignage est bien moins probable que le système qui leur donne pour auteur les anciens comtes de Frise.

Adalbert, ou Lambert Ier, suivant la chronique de Saint-Bavon. Lambert est qualifié *sénateur* dans une charte de l'année 1010, et avoué (protecteur) de l'église de Saint-Pierre de Gand, dans une autre charte de l'année 1026. Il vécut jusqu'après l'année 1032, et laissa un fils, Folcard, qui suit, auquel Moréri donne pour frère, mais sans aucune espèce de preuve ni même de probabilité, Regnot dont il fait descendre l'illustre maison *de Talbot*, en Angleterre.

VII. Folcard, châtelain de Gand, souscripteur avec Lambert Ier, son père, d'une charte de l'année 1026, lui succéda avant le 1er avril 1046, et vécut jusqu'après l'année 1073. Il avait épousé *Landrade*, que plusieurs auteurs disent (sans preuve) fille de Lambert, *dit* Baudri, comte de Louvain. Il laissa quatre fils :

1°. Lambert II, qui suit;
2°. Wenemar, } vivants en 1072.
3°. Adalard, }
4°. Folcard, }

VIII. Lambert II, châtelain de Gand, prenait déjà ce titre en l'an 1050, du vivant de son père. Il posséda aussi la seigneurie de Bornheim. Lambert et sa femme, nommée *Gisle*, et Odèle, sœur de cette dame, affranchirent, dans l'église de Saint-Pierre de Gand, en 1071, plusieurs serfs qui leur appartenaient. Il est donc faux que Lambert II ait épousé, comme le dit Moréri, Mathilde, fille de Guillaume, châtelain de Saint-Omer. Lambert II mourut avant l'année 1088, laissant sept fils :

1°. Wenemar, qui suit;
2°. Siger ou Soher, qualifié châtelain de Gand dans une charte de l'an 1120. Il eut pour fille unique :

Alicie de Gand, nommée avec son père et son oncle Wenemar, châtelains de Gand, dans une charte de l'année 1139. Elle était alors mariée avec Hugues *d'Encre*, qui hérita des droits de sa femme sur la châtellenie de Gand. Alicie s'allia en secondes noces avec un chevalier nommé *Steppon*, sénéchal du pays d'Alost, avec lequel elle vivait en 1154 et 1156. Elle avait eu de son premier mari :

a. Vivian, qualifié châtelain de Gand, } vivants en 1145;
b. Guillaume de Gand, }
c. Asseric ou Ascheric de Gand, }

3°. Ascheric de Gand, vivant en 1114;
4°. Guillaume de Gand;

5°. Baudouin de Gand;

6°. Arnoul de Gand, mentionné dans deux chartes des années 1118 et 1124;

7°. Daniel de Gand, vivant en 1118.

IX. Wenemar, châtelain DE GAND, seigneur de Bornheim, mentionné dans des chartes de 1088, 1095, 1097, 1101, 1105, 1109, 1111, 1113, 1117, 1127, 1128, 1133 et 1135, mourut après l'année 1138. Il avait épousé 1° *Lutgarde*, morte sans enfants avant l'année 1101; 2° vers l'an 1106, Gisle *de Guines*, fille puînée de Baudouin Ier et sœur de Manassès, *dit* Robert, comtes de Guines. L'historien Lambert d'Ardres, qui écrivait sous le roi Philippe Auguste, dit, en citant ce mariage, que Wenemar, châtelain de Gand, était un seigneur non moins illustre par sa puissance que par la noblesse et la splendeur de son extraction. Wenemar eut quatre fils et une fille de sa seconde femme :

1°. Arnoul, qui suit;

2°. Wenemar de Gand;

3°. Siger de Gand;

4°. Baudouin de Gand;

5°. Marguerite de Gand, femme d'un chevalier de la ville de Gand, nommé *Steppon*, dont elle eut :

A. Siger, *dit* de Gand, vivant en 1171;

B. Arnoul, qualifié neveu d'Arnoul II, comte de Guines.

X. Arnoul II, comte DE GUINES en 1142, était connu avant cette époque sous le titre de seigneur de Tournehem. A la tête d'une confédération de barons et de chevaliers, il s'empara du comté de Guines, qui par droit de primogéniture appartenait aux enfants d'Alix de Guines, sœur aînée de sa mère. Lorsqu'il en fut demeuré libre possesseur après la mort d'Alix, il quitta le nom de Gand, que perpétua son second fils, et prit celui de Guines, adopté par son fils aîné et tous les descendants de celui-ci. Arnoul est qualifié par l'historien Lambert d'Ardres, *très-vaillant chevalier entre tous les chevaliers de son temps.* Il mourut à Newton, en Angleterre, en 1169. Du mariage qu'il avait contracté avec Mahaut *de Saint-Omer* il laissa :

1°. Baudouin II, comte de Guines, bisaïeul d'Arnoul IV, comte de Guines, père par Alix de Coucy, de deux fils : 1° Baudouin III, de Guines, châtelain de Bourbourg, dont la fille aînée, Jeanne, comtesse de Guines, porta en mariage, en 1295, les biens de sa branche à Jean *de Brienne*, comte d'Eu; 2° Enguerrand de Guines, qui, devenu sire de Coucy en 1310, par la mort d'Enguerrand, son oncle maternel, releva le nom et les armes de cette illustre maison, et forma

la seconde race des *sires de Coucy*, laquelle s'est éteinte en 1397, possédant alors les comtés de Soissons, de Marle et de la Fère. (*Art de vérifier les Dates*, t. XII, pp. 235, 418);

2°. Guillaume de Guines, époux de Flandrine *de Boves*, nièce de Hugues, comte de Saint-Pol. Il mourut après l'année 1193, laissant deux fils :

A. Guillaume de Guines, vivant en 1218;

B. Baudouin de Guines, vivant en 1202;

3°. Manassès de Guines, dont on ignore la destinée;

4°. Siger Iᵉʳ, qui a continué la ligne des châtelains de Gand;

5°. Arnoul de Guines, mort jeune;

6°. Marguerite de Guines, mariée, 1° avec Eustache *de Fiennes*, 2° avec Roger, châtelain *de Courtray;*

7°. Béatrix de Guines, femme 1° de Guillaume-Faramus, seigneur *de Tingry;* 2° de Hugues, châtelain *de Beaumez;*

8°. Adelis de Guines, alliée 1° avec Hugues, châtelain *de Lille;* 2° avec Robert *de Wavrin*, seigneur de Senghen;

9°. Euphémie de Guines, religieuse, puis abbesse de Saint-Léonard de Guines;

10°. Lutgarde de Guines, abbesse du même monastère après sa sœur;

11°. Mahaut de Guines, femme de Baudouin *de Hondtschoote;*

12°. Gisle de Guines, épouse de Gautier *de Pollaër*, seigneur d'Ag;

13°. Agnès de Guines, qui fut mariée à la Terre-Sainte, et mourut de poison.

La postérité de Siger Iᵉʳ, qualifié dans les chartes *par la grâce de Dieu, châtelain de Gand*, quatrième fils d'Arnoul II de Gand, comte de Guines, et de Mahaut de Saint-Omer, s'est subdivisée successivement en quatre principales branches, savoir :

I. Les *châtelains* DE GAND, dont les biens passèrent, vers l'an 1310, par suite d'un mariage, dans la maison d'Enghien, puis de celle-ci dans la maison de Melun;

II. Les *seigneurs* DE SAINT-JEAN-STEÈNE, dont le premier auteur, Gautier de Gand, arrière petit-fils de Siger Iᵉʳ, prit le surnom de *Villain*, que tous ses descendants ont conservé jusqu'aux époques les plus récentes. Cette branche a tenu un rang très-considérable à la cour des souverains de Flandre, de ceux des deux Bourgognes, des archiducs d'Autriche et des empereurs d'Allemagne. Elle a été élevée au rang de prince et au titre de comte de l'Empire, le 1ᵉʳ août 1652, a possédé les comtés de Middelbourg, d'Isenghien, d'Ognies, de Vianden et de Mérode, les marquisats de Lincelles, de Blaitran et de Seillières, les vicomtés de Lombecke et d'Ypres, et plusieurs baronnies libres, a donné un évêque de Tournay, mort en odeur de sainteté, des chevaliers de

l'ordre de la Toison d'Or, un chevalier de l'ordre de l'Épée de Chypre en 1459, plusieurs généraux et un maréchal de France, Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien et de Masmines, créé chevalier des ordres du Roi le 5 juin 1724, puis maréchal de France le 11 février 1741, et décédé le dernier de sa branche, le 16 juin 1767, à l'âge de 89 ans. Celui-ci laissa deux petites-filles, qui avaient été mariées dans les maisons *de Brancas* et *de la Rochefoucauld*;

III. Les *seigneurs*, puis, en 1674, *marquis* DE HEM, *barons* DE SAILLY, *vicomtes* DE FOREST, etc., séparés de la branche précédente par un mariage en 1612. Cette branche qui vient de s'éteindre en 1818, dans la personne du comte de Gand, pair de France, grand d'Espagne de première classe, avait donné un général-major des armées de l'empereur, lequel fut ensuite gouverneur d'Ostende, et mourut en 1757. C'était l'aïeul du dernier comte de Gand, dont on vient de parler.

ARMES : *De sable, au chef d'argent.* Devise : SANS REPROCHE.

17 août 1815. GANTHEAUME, (Honoré, *comte*), vice-amiral, d'une famille notable et ancienne de Provence, naquit à la Ciotat le 25 avril 1755. Fils d'un capitaine de navire de la marine marchande, il commença, dès l'âge de quatorze ans, à naviguer sur les bâtiments du commerce, où, à l'exemple de marins célèbres, il acquit les connaissances les plus essentielles à la carrière qu'il s'était frayée. La rupture de 1778, entre la France et la Grande-Bretagne, lui offrit l'occasion de passer au service actif, et il fut admis en qualité d'officier auxiliaire de la marine du roi. Il servit successivement dans les mers d'Amérique, sous les ordres du comte d'Estaing, puis dans celles de l'Inde, sur l'escadre du bailli de Suffren. Il se distingua au combat et à la prise de Grenade, et se trouva au siége de Savanah et aux combats qui illustrèrent la marine française dans les mers de l'Inde. A la paix de 1783, M. Gantheaume obtint l'autorisation de naviguer pour la compagnie des Indes, et il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1786. Commandant un vaisseau de cette compagnie pendant les années 1791 et 1792, il pénétra jusqu'à Suez, par la mer Rouge, et fut fait prisonnier par les Anglais. Échangé presqu'immédiatement après son arrivée en Angleterre, il rentra au service de la marine royale, et fut nommé capitaine de vaisseau en 1793. Il commanda dans l'escadre de l'amiral Villaret le vaisseau le *Trente-un mai*, de 74 canons, et fut blessé dans la bataille navale des 29, 30 et 31 mai

et 1er juin 1794. Peu de temps après, il fut détaché avec une division chargée d'une expédition dans la Méditerranée, et à son retour il fut envoyé dans l'Archipel grec, pour protéger le commerce et débloquer l'escadre française retenue par l'ennemi dans le port de Smyrne. Rentré dans l'Océan en 1796, le capitaine Gantheaume fut chargé, au mois de juin 1797, de protéger les côtes de Brest avec une escadre légère, et de faciliter l'arrivage des convois, en déjouant la vigilance des forces britanniques, qui croisaient dans ces parages. Il était alors parvenu au grade de chef de division. Lorsque l'expédition d'Égypte fut résolue, M. Gantheaume fut nommé chef de l'état-major de l'amiral Bruéis. Blessé au désastreux combat d'Aboukir, il échappa comme par miracle à l'explosion du vaisseau l'*Orient*. Il gagna dans un canot le brick *la Salamine*, puis le fort d'Aboukir, et de là il put se rendre à Alexandrie, d'où il envoya au général en chef son rapport sur cette fatale journée qui anéantissait toutes les espérances de l'armée française. Devenu contre-amiral en récompense du sang-froid et de la valeur qu'il avait déployés, il fut chargé de réorganiser les débris de l'armée navale, consistant en deux vaisseaux et quatre frégates. Il servit en outre dans l'armée de terre en Syrie, et assista aux batailles de Gaza, de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre. Au mois d'août 1799, il reçut l'ordre d'armer les frégates *la Muiron* et *la Carrère*, la pinque *la Revanche*, et les avisos *l'Indépendant* et *la Foudre*, qui, après une traversée de quarante-huit jours, ramenèrent en France le général Buonaparte. L'amiral Gantheaume ne fut point étranger aux événements du 18 brumaire (9 novembre 1799); et, le 25 décembre suivant, il fut nommé conseiller-d'état, président de la section de la marine, puis conseiller-d'état en service extraordinaire, le 22 septembre 1800. L'année suivante, l'amiral Gantheaume fut choisi pour porter des secours d'hommes et de munitions à l'armée d'Égypte. Il appareilla de Brest le 7 janvier 1801, avec sept vaisseaux de ligne et deux frégates : mais des obstacles insurmontables s'opposèrent au succès de cette mission. A peine eut-il passé le détroit de Gibraltar et capturé la frégate anglaise *le Succès*, qu'il fut contraint par des forces ennemies très-supérieures de se retirer dans le port de Toulon. Une seconde croisière fut encore inutilement tentée au mois d'avril suivant. Le vaisseau anglais *le Swiftshure* de 74 canons, tomba au pouvoir de l'amiral Gantheaume dans ce second trajet; mais cette prise et plusieurs autres moins importantes compensèrent bien faiblement le peu de succès d'une expédition aussi dispendieuse. Elle ne fut cependant pas sans résultats.

car la présence de l'escadre française facilita l'occupation de l'île d'Elbe par le général Tharreau. Après le premier débarquement de l'expédition de Saint-Domingue, l'amiral Gantheaume mit à la voile, de Toulon, le 9 janvier 1802, avec quatre vaisseaux de 74 canons, une frégate, une corvette et une flûte, et débarqua 2,300 hommes au cap Français le 12 février suivant. Il revint en France au mois d'avril. Le 23 juillet de la même année, on le nomma préfet du sixième arrondissement maritime (Toulon.) Devenu vice-amiral et grand-officier de la Légion-d'Honneur, les 30 mai et 14 juin 1804, il alla prendre le commandement en chef de l'escadre de Brest, forte de vingt-deux vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, corvettes et bâtiments légers. Bloqué par une flotte beaucoup plus nombreuse, aux ordres de l'amiral Cornwallis, il eut avec les Anglais quelques affaires d'avant-garde, dont la plus sérieuse fut celle du 22 août 1805, entre une escadre légère de sa division, et sept vaisseaux et frégates ennemis. L'amiral Gantheaume avait été promu à la dignité de grand-croix de la Légion-d'Honneur le 2 février précédent: vers la fin de la même année 1805, il alla présider le collége électoral du département du Var. Ce fut dans ce même temps qu'il prit le commandement de l'escadre de Toulon. Celle de Rochefort, composée de cinq vaisseaux de ligne et de quatre frégates, aux ordres du contre-amiral Allemand, ayant passé le détroit de Gibraltar, et s'étant ralliée à celle de l'amiral Gantheaume, celui-ci fit mettre à la voile de Toulon au mois de janvier 1808; et, quoiqu'il fût observé par trente-deux vaisseaux ennemis, il dirigea un convoi considérable vers Corfou. Ce ne fut pas sans avoir échappé à toutes sortes de périls qu'il parvint, le 23 février suivant, à remplir cette mission importante: car il eut à souffrir une tempête tellement formidable, que son vaisseau, *le Commerce de Paris*, ne put arriver à Corfou qu'à la remorque. Nombre de bâtiments de transport avaient péri dans cet ouragan. Le comte Gantheaume rentra dans le port de Toulon le 10 avril de la même année 1808. Le 28 février 1809, il détacha de sa division deux frégates qui avant le jour s'emparèrent, le long de la côte, de *la Proserpine*, frégate anglaise de 42 canons. Cette frégate, depuis deux mois, causait des dommages considérables au commerce de Marseille et de la Ciotat. Peu de temps après, le comte Gantheaume fut nommé inspecteur-général des côtes de l'Océan. Ce commandement marqua le terme de ses campagnes maritimes. Tourmenté par de vives et fréquentes attaques de goutte, il se vit forcé de renoncer à un service dans lequel il avait dé-

ployé autant de talents que de prudence et d'activité. Le 26 décembre 1813, il fut nommé commissaire extraordinaire du gouvernement dans la 8e division militaire. Au mois d'avril 1814, le comte Gantheaume envoya son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, et notamment à l'acte du sénat « lequel, dit-il, rappelle au trône les princes de « cette antique dynastie qui, pendant 800 ans, fit la gloire et le bonheur « de la France. » L'épreuve des *cent jours* l'a trouvé inébranlable dans ses sentiments, et il n'a accepté aucun emploi de la part de l'usurpateur. Le roi l'avait créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 3 juin 1814. Au mois de juillet 1815, il fut chargé, de concert avec M. le marquis, aujourd'hui duc de Rivière, et M. le comte de Loverdo, tous trois en qualité de commissaires extraordinaires de S. M. Louis XVIII, d'entrer en négociation avec le maréchal Brune pour la soumission au roi de ses troupes et de la ville de Toulon. L'amiral Gantheaume eut souvent besoin de toute la fermeté de son caractère pour échapper aux périls auxquels il fut exposé dans le cours de cette mission, dont le succès ne répondit pas immédiatement au zèle conciliateur des trois commissaires (1), les troupes, malgré l'ordre du maréchal et les vœux des habitants, s'étant refusées jusqu'au 25 juillet à arborer le drapeau blanc. Louis XVIII récompensa le dévouement de l'amiral Gantheaume, en l'appelant à la pairie le 17 août suivant. Le 9 décembre, le grade d'inspecteur-général des classes, qui avait été créé le 31 octobre 1784, fut rétabli en sa personne, et il devint commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 3 mai 1816. L'amiral Gantheaume est décédé dans sa terre de la Pauline, près Aubagne, le 28 septembre 1818 (2). Parvenu par son mérite seul aux premières dignités de l'armée navale, il est peu d'officiers de la marine française dont la carrière ait été aussi remplie. Comme il n'a point laissé d'enfants mâles, sa pairie s'est éteinte en sa personne. Il avait survécu à son frère aîné, capitaine de vaisseau, que le roi avait nommé chevalier des ordres de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis les 11 juillet et 1er novembre 1814.

(1) Voyez le *Moniteur* des 10 et 22 février 1819, col. 165 et 219.

(2) Voyez le *Moniteur* du 8 octobre 1818, col. 1190, où la notice que la *Biographie des hommes vivants*, t. III, p. 211, avait consacrée à l'amiral Gantheaume, a été littéralement réimprimée. Voyez aussi le discours qu'a prononcé sur sa tombe M. le vicomte du Bouchage, dans la séance de la chambre des pairs du 9 janvier 1819, discours imprimé dans le *Moniteur* du 21 du même mois, col. 82.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 d'argent, au gant d'azur; au 3 d'argent, au héaume d'azur, orné d'or; au 4 de sinople, à l'ancre d'or.*

12 février 1823. DE LA **GARDE**, (*comte*), *baron-pair*, voyez **PELLETIER**.

4 juin 1814. **GARNIER**, (Germain, *comte*, puis *marquis*), naquit le 8 novembre 1754. Il commença ses études au collége de la ville d'Auxerre, où résidait sa famille, et vint à Paris faire son cours de droit, à l'âge de dix-sept ans. Dès-lors, un penchant décidé le portait à la culture de l'histoire, des sciences et des belles-lettres, et préparait son esprit aux notions plus profondes et plus étendues de l'économie politique et de la législation. L'aménité de son caractère, la pureté de ses mœurs, la réunion de toutes les qualités qui rendent les talents respectables, lui méritèrent bientôt une protection puissante et éclairée. M[me] la duchesse de Narbonne ne se borna point à encourager en lui le magistrat et le littérateur également recommandable par le désintéressement et la modestie, elle demanda et obtint pour lui, en 1789, la place de secrétaire du cabinet de *Madame Adélaïde*. Jusques à cette époque, M. Garnier avait rempli les fonctions de procureur au Châtelet de Paris. Élu député suppléant de cette ville aux états-généraux, il faisait partie, en 1790, de l'association *dite* le club monarchique, qui comptait tant d'hommes de mérite, dévoués aux intérêts de la religion et de la royauté constitutionnelle. Le 7 février 1791, M. Garnier fut nommé membre de l'administration du département de Paris; et, le 21 mars suivant, le roi Louis XVI l'appela au ministère de la justice; mais il refusa cette place, que Rolland de la Platière, ministre de l'intérieur, remplit par *intérim* jusqu'à la nomination de M. Duranton. Les principes de justice et de modération professés par M. Garnier étaient trop contraires aux doctrines qui prévalaient alors pour qu'il pût espérer d'échapper aux persécutions dirigées contre les gens de bien. Il parvint néanmoins à soustraire sa tête à la hache révolutionnaire; mais son émigration lui coûta, dit-on, la perte d'un frère aîné dont il ne s'était jamais séparé, et qui laissa aussi un nom estimé dans la république des lettres (1). Rentré en France peu de temps avant la révolution du 18

(1) Charles-Georges-Thomas *Garnier de Malfontaine*, né à Auxerre le 21 septembre 1746, et décédé en 1795, par suite du chagrin que lui avait occasioné sa séparation d'avec son frère retiré en Suisse, dans le pays de Vaud. Après avoir fait avec succès ses

brumaire an VIII (9 novembre 1799), M. Garnier fut nommé successivement préfet du département de Seine-et-Oise vers la fin de cette même année, membre du sénat et commandant de la Légion-d'Honneur les 27 mars et 17 juin 1804, administrateur du Prytanée français le 17 août suivant, et membre du conseil du sceau des titres le 12 mars 1808. Il avait été pourvu de la sénatorerie de Trèves. Il fut appelé à celle de Limoges le 9 décembre 1809, et créé comte de l'empire. Il présida le sénat en 1809, 1810 et 1811, et fut réélu, à toutes les sessions, membre du grand conseil d'administration de cette compagnie. Le comte Garnier, l'un des orateurs distingués de cette époque, fut souvent chargé de haranguer le chef du gouvernement dans les occasions solennelles. On le nomma président des donataires dans les principautés de Bareuth et d'Erfurt en 1810, puis grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, et grand-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Le 26 décembre de cette dernière année, Buonaparte le chargea, en qualité de commissaire extraordinaire dans la 11e division militaire, d'aller à Bordeaux organiser tous les moyens de salut public que rendaient urgents les suites probables de la désastreuse campagne de Russie; mais le comte Garnier n'accepta point cette mission. Le 2 avril 1814, il adhéra à la déchéance de Buonaparte, et à tous les actes du sénat qui préparèrent le retour des Bourbons. Créé pair de France, le 4 juin suivant, le comte Garnier prit une part très-active aux délibérations les plus importantes de la chambre haute, et ce fut lui qui, deux jours avant le 20 mars 1815, composa l'adresse présentée par cette chambre à S. M. Louis XVIII. Trois jours après l'arrivée de Buona-

---

études au collége du Plessis, il était entré dans la carrière du barreau, où il s'était distingué très-jeune encore. En 1791, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal du 3e arrondissement, à Paris, et en 1793, commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal du département de l'Yonne. On a de lui : I. *Nouveaux proverbes dramatiques*, ou *Recueil de comédies de société*, 1784, in-8°. Plusieurs de ces proverbes avaient été publiés, depuis l'année 1770, dans le *Mercure de France*, sous le nom de mademoiselle *Raigner* de Malfontaine, anagramme du nom de ce littérateur; — II. *Cabinet des fées*, ou *Collection choisie des contes de fées et autres contes merveilleux*, 1785, 41 vol. in-8° et in-12; — III. *Collection de voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux*, Paris, 1787, 39 vol. in-8°; — IV. Une édition des *Œuvres badines complètes du comte de Caylus*, Paris, 1787, 12 vol. in-8°; — V. Une autre des *Œuvres complètes du comte de Tressan*, Paris, 1787, 12 vol in-8°; — VI. Enfin une édition des *Œuvres complètes de Regnard*, avec des remarques sur chaque pièce, Paris, 1789, 6 vol. in-8°.

parte, il quitta la capitale, après avoir refusé l'offre que lui avait faite Cambacérès de reprendre ses fonctions au conseil du sceau des titres. Au retour du roi, le comte Garnier fut nommé président du collége électoral de Seine-et-Oise le 26 juillet 1815. Le titre de marquis fut attaché à sa pairie, par l'ordonnance royale du 31 août 1817, et les lettres-patentes qui la suivirent, furent entérinées à la cour royale le 2 mai 1818. Il devint ministre-d'état, membre du conseil-privé en 1819, et mourut le 4 octobre 1821. Le marquis Garnier n'ayant point laissé d'enfants mâles, sa pairie s'est éteinte en sa personne. Il était membre libre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des beaux-arts. M. Letronne, membre de la première, a prononcé sur sa tombe un discours imprimé dans le *Moniteur* du 14 octobre 1821. Le 27 novembre suivant, le marquis de Jaucourt a rendu hommage à sa mémoire en la chambre des pairs (1), et M. Dacier a lu une *Notice* sur la vie et les ouvrages de M. le marquis Garnier dans la séance de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres du 26 juillet 1822 (2). Le marquis Garnier a publié, I. *de la Propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, 1792, in-12; — II. *Aventures de Caleb-Williams*, traduction de Godwin, 1796, 2 vol. in-8°; — III. *Abrégé élémentaire des principes d'économie politique*, 1796, 2 vol. in-8°; — IV. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, par Adam Smith, traduction nouvelle, augmentée d'un grand nombre de notes et d'observations, 1802, 5 vol. in 8°; — V. *Description géographique, physique et politique du département de Seine-et-Oise*, 1802, in-8°. — VI. *Rapport au nom de la Commission spéciale de sept membres, chargée par la chambre des pairs de l'examen du projet de loi sur les finances*, 1816, réimprimé trois fois; — VII. Une édition des *Œuvres de Racine*, avec les *Commentaires de Laharpe* et des notes importantes du nouvel éditeur, 1808, 7 vol. in-8°; — VIII. *Mémoire sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, 1817, in-4°.

ARMES : *D'argent, à 3 chevrons de gueules ; au chef cousu d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

4 juin 1814 et 21 novembre 1819. GASSENDI, (Jean-Jacques-Basilien, *comte*), né à Digne (Basses-Alpes), le 18 décembre 1748, d'une famille recommandable et illustrée dans

(1) Voyez le *Moniteur* du 6 décembre 1821, col. 1642.

(2) Cette *Notice* est imprimée dans le *Moniteur* du 21 décembre 1822, col. 1365.

les lettres dès le seizième siècle (1), entra au service comme aspirant dans le corps royal de l'artillerie au mois de février 1767, et devint successivement élève d'artillerie le 26 novembre de la même année, lieutenant le 9 mai 1768, et capitaine le 3 juin 1779. Il jouissait déjà de la réputation d'un officier distingué dans son arme, lorsque la révolution française éclata. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 4 mai 1791. Passant rapidement par les grades supérieurs, il fut fait chef de bataillon le 8 mars 1793, et colonel, chef de brigade, le 3 mars 1796. Il avait pris part en ces qualités aux opérations des premières campagnes, et les services qu'il rendit dans les suivantes, lui méritèrent le grade de général de brigade, auquel il fut promu le 18 mars 1800. On le désigna, dans le même temps, pour commander le parc d'artillerie du camp de réserve formé à Dijon, et il fut nommé membre, puis commandant de la Légion-d'Honneur, les 12 décembre 1803 et 14 juin 1804, inspecteur général d'artillerie le 14 mars 1805, et général de division le 19 septembre suivant. Le comte Gassendi entra au conseil-d'état le 18 février 1806. Il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, et grand-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Le 5 du même mois, il fut admis au sénat-conservateur, où, dès le mois de février 1811, le collége électoral du département du Var l'avait choisi pour candidat. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin 1814. Compris dans l'organisation de la chambre haute créée par Buonaparte, le 2 juin 1815, le comte Gassendi fut inscrit dans l'ordonnance royale du 24 juillet suivant, puis rappelé à la pairie du royaume le 21 novembre 1819. Son âge et ses services l'ont fait admettre au *maximum* de la retraite de lieutenant-général le 2 juin 1813. (*Dictionnaire histor. des Généraux français*, t. VI, pp. 43, 44.) Il a publié l'ouvrage ayant pour titre : *Aide-mémoire à l'usage des officiers du corps royal d'artillerie attachés au service de terre*, 1789, in-12; 1798, 2 vol. in-8°; 4ᵉ édit.

---

(1) Pierre Gassendi, qui s'est rendu si célèbre comme métaphysicien, helléniste, astronome, géomètre, naturaliste, anatomiste, et même comme antiquaire, historien, biographe et dialecticien, né à Chantercier, au diocèse de Digne, en 1592, chanoine et prévôt de l'église cathédrale de Digne, professeur royal de mathématiques à Paris en 1645, décédé en cette ville le 25 octobre 1655, était l'un des arrière-grands-oncles du comte Gassendi. (Voyez, sur la vie et les ouvrages de Pierre Gassendi, la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. XVI, pp. 522 à 533.)

1809, 2 vol. in-8°. Il a aussi fait insérer dans l'*Almanach des Muses* différentes pièces de poésies légères.

A la même famille appartient encore Joseph-Louis *Gassendi de Tartonne*, *dit* l'abbé Gassendi, né à Tartonne (Basses-Alpes), le 26 avril 1751. Il était curé de Barras lorsqu'il fut nommé, en 1789, député du clergé de la sénéchaussée de Forcalquier aux états-généraux. Il prêta le serment à la constitution civile du clergé, et se retira dans ses foyers à la fin de la session de l'assemblée législative, en 1792. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il fut député par son département au corps-législatif, où il a siégé jusqu'en 1803.

Étienne *Gassendi*, conseiller-secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie de la cour des comptes de Provence, fut pourvu de cette charge le 16 janvier 1644. Il la résigna en faveur d'Esprit *Gassendi*, son neveu, le 30 avril 1647. Ce dernier transporta le même office à son père, Prosper *Gassendi*, le 23 juin 1657. Prosper le résigna en faveur de Joseph *Gassendi*, son autre fils, le 25 avril 1678, et c'est à partir de cette dernière époque que la noblesse a été acquise à cette famille.

ARMES : *D'azur, semé d'étoiles d'argent.*

5 mars 1819. GERMAIN, (Auguste-Jean, *comte*), né à Paris en 1787, fut nommé, en 1806, chambellan de Napoléon, et comte de l'empire. Il fit quelques campagnes en qualité d'officier d'ordonnance de Buonaparte. Enfermé dans le fort de Koffstein, au Tyrol, en 1809, il prit le commandement de la division bavaroise, et défendit cette place jusqu'à ce qu'elle fut débloquée par l'armée française. Le 24 février 1812, il épousa mademoiselle *de Houdetot*, et, l'année suivante, il fut envoyé, comme ministre plénipotentiaire, près du grand-duc de Wurtzbourg. Rentré en France après le désastre de Léipsick, il fut nommé, le 8 juin 1814, adjudant-commandant de la garde nationale de Paris. Frappé des malheurs inouis qu'une folle et funeste ambition avait attirés sur sa patrie, le comte Germain n'hésita pas à joindre ses vœux à ceux de l'immense majorité des Français, aux yeux desquels il n'y avait plus de salut ni d'espérance que dans le rétablissement de la dynastie légitime. Le roi le nomma préfet du département de Saône-et-Loire le 8 juin de la même année, et le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis, puis officier de la Légion-d'Honneur le 18 janvier 1815. Après avoir fait tous les efforts possibles pour comprimer les mouvements séditieux qui, dans son département, tendaient à accélérer l'invasion de Buonaparte, le comte Germain abandonna Mâ-

con, et vécut loin des affaires publiques pendant les *cent jours* : Louis XVIII, à son retour, le nomma, le 26 octobre 1815, préfet du département de Seine-et-Marne, poste qu'il a rempli jusqu'au mois de juillet 1820. A cette époque, il donna sa démission et emporta les regrets de ses administrés. Il avait été nommé maître des requêtes en service extraordinaire le 4 novembre 1818, et créé pair de France le 5 mars 1819. Le comte Germain est décédé le 26 avril 1821, laissant pluseurs fils, dont l'aîné succédera à la pairie de son père.

ARMES : *Parti, au 1er d'azur, à la tour d'or, ajourée de sable; au 2 d'azur, à la barre d'argent, chargée d'un lion de sable, entre deux aiglettes au vol abaissé du même.* Supports : deux levriers, ayant leurs têtes contournées. Devise : JUSTICE ET LIBERTÉ.

DE **GERMINY**, (*comte*), *baron-pair*, voyez LE **BÈGUE**. 5 mars 1819.

DE **GHAISNE**, *comte* DE **BOURMONT**, (Louis-Auguste-Victor), né au château de Bourmont le 2 septembre 1773, fut nommé enseigne au régiment des Gardes-Françaises en 1788. Émigré en 1791, il fit, comme sous-lieutenant dans les hommes d'armes à pied, la campagne de 1792 à l'armée des princes français. L'année suivante, M. de Bourmont entra dans l'escadron du Roi, faisant partie de la cavalerie noble du corps de Condé (1). Après avoir fait dans ce corps la campagne de 1793 et partie de celle de 1794, il passa dans la Vendée, où le vicomte de Scépeaux le nomma major-général de l'armée royale dans la Basse-Bretagne et le Bas-Anjou. Au mois de décembre 1795, il fut envoyé en Angleterre, auprès de S. A. R. *Monsieur*, qui le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et daigna le recevoir en même temps que monseigneur le duc d'Angoulême. Le même prince le nomma colonel d'infanterie en janvier 1796. Dans la même année, et après la soumission des chefs royalistes au gouvernement républicain, un aide-de-camp du général Hoche, à la tête d'un détachement de hussards, conduisit le comte de Bourmont en Suisse, où il fut remis à M. Barthélemy, alors ambassadeur de la république française. Promu au grade de maréchal-de-camp au mois de janvier 1798, et appelé l'année suivante, par S. A. R. *Monsieur*, au commandement en chef dans les provinces du Perche, du Maine, du pays Chartrain et des lieux adjacents, M. de Bourmout débarqua en 9 octobre 1823.

(1) Le père du comte de Bourmont avait été aide-de-camp de S. A. S. le princede Condé pendant la guerre de *sept ans*.

Bretagne sur les côtes du nord, et de là il alla se mettre à la tête des royalistes dans le Maine. Il remporta divers avantages sur les républicains, notamment à Louverné, au Mans, où il s'empara de l'artillerie et des munitions de ses adversaires, et au bourg de Meslay, dont il s'empara après douze heures d'un combat opiniâtre; mais il fut moins heureux à l'attaque du bourg de Ballée, où il perdit beaucoup de monde, ce qui l'obligea à reporter son quartier-général au château de Bouère. A la veille de reprendre l'offensive, M. de Bourmont apprit que la paix avait été signée par deux des principaux chefs royalistes, MM. d'Autichamp et de Châtillon, les 18 et 20 janvier 1800, et qu'un troisième, M. de la Prévalais, se disposait à l'accepter aussi. Cependant, malgré le découragement que cette nouvelle avait répandu dans ses troupes, M. de Bourmont espérait encore pouvoir conserver le bourg de Saint-Denis, où il avait pris position : mais, assailli par les républicains, il fut contraint de céder à des forces bien supérieures aux siennes. Toutefois il ne fit signer la paix à Angers, que le 4 février 1800, de concert avec le comte de Frotté, et qu'après avoir été informé que le chef vendéen Georges avait traité avec le général Brune. Buonaparte, n'ayant pu déterminer M. de Bourmont à accepter les diverses places qu'il lui avait fait offrir, le fit arrêter en 1801, et conduire à la citadelle de Besançon, d'où il parvint à s'évader le 2 août 1804. Après six mois de recherches infructueuses, le gouvernement fit proposer à M. de Bourmont, par sa femme, de se rendre en Portugal, en promettant que, sur la nouvelle de son arrivée à Lisbonne, le sequestre mis sur ses biens serait levé. Cette proposition fut acceptée, et réciproquement exécutée. Compris, le 20 août 1808, dans la capitulation que le général Junot conclut à Cintra, avec le général en chef de l'armée anglaise, pour l'évacuation du Portugal, M. de Bourmont rentra en France au mois d'octobre suivant. Mais dès son arrivée, il fut mis dans les prisons de Nantes, puis placé en surveillance dans une commune du département de Maine-et-Loire. Ayant enfin accepté du service, en 1810, M. de Bourmont alla joindre comme adjudant-commandant l'armée française, qui se trouvait à Naples. Employé dans ce grade, en 1812, à l'état major-général de l'armée d'Italie (4e corps), commandée par le vice-roi, prince Eugène, il rendit d'importants services dans la retraite de Moscou, notamment lors du passage du Borysthène, puis en contenant les Russes, à la tête de l'arrière-garde, lors du mouvement que le prince Eugène fit sur Dokouschina. Attaqué par une fièvre nerveuse, le comte de Bourmont fut laissé, dans un accès de délire, à Marienwer-

der. Il put sortir de cette ville huit jours après l'occupation par les Russes, et rejoindre l'armée française à Stettin. Dans la campagne de 1813, il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur sur le champ de bataille de Lutzen, et il reçut dans le cours de cette campagne deux coups de lance et six coups de sabre. M. de Bourmont fut promu au grade de général de brigade en octobre de la même année. Quoique plusieurs de ses blessures fussent encore ouvertes, il commanda constamment sa brigade pendant la marche de l'armée de Dresde à Léipzick. Dans la retraite effectuée le 18 octobre, il fit l'arrière-garde et défendit toute la journée la position du moulin, où sa droite était appuyée. Le lendemain 19, M. de Bourmont défendit long-temps un des faubourgs de Léipzick. Sa brigade s'y méla deux fois, à la baïonnette, avec les Russes, puis une troisième fois avec les autrichiens sur les boulevards de la ville. Il seconda le général Charpentier dans l'attaque du bois de Hanau, où les Français se maintinrent malgré trois attaques de l'ennemi. En 1814, M. de Bourmont fut chargé de la défense de Troyes, en Champagne, pendant le combat de Brienne. Il fit ensuite l'arrière-garde de toute l'armée jusqu'à Nogent, arrêta deux fois les ennemis sur cette route, et maintint sa position en avant de cette ville pendant toute la journée du 10 février. Le lendemain, avec 1000 hommes d'infanterie, 200 dragons et 5 pièces de canon seulement, le comte de Bourmont, chargé de défendre Nogent jusqu'à la dernière extrémité, afin de retarder la marche de l'ennemi, repoussa toutes les attaques d'un corps d'environ 12,000 Russes, aux ordres du général Witgenstein, et ayant 35 pièces d'artillerie. Il n'évacua la ville que d'après l'ordre du maréchal duc de Bellune, sur la demande duquel M. de Bourmont, qui avait été blessé au genou pendant cette belle défense, fut créé général de division le 13 du même mois de février. Après la restauration du trône des Bourbons, Louis XVIII le nomma au commandement de la 6e division militaire, le 20 mai 1814, et le créa commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur le 23 août suivant. M. de Bourmont se trouvait à Besançon, chef-lieu de son commandement de la 6e division militaire, lors du débarquement de Buonaparte à Cannes, en mars 1815. Lorsque le maréchal Ney eut proclamé sa défection à Lons-le-Saulnier, le comte de Bourmont partit pour Paris, vint rendre compte au roi de ce qui s'était passé et prit les ordres de S. M. Après l'arrivée de Buonaparte dans la capitale, le maréchal Ney donna l'ordre d'arrêter le comte de Bourmont : mais cet ordre fut levé dans

les 1ers jours d'avril, et le général Gérard demanda que M. de Bourmont fût employé avec son grade de lieutenant-général dans l'une des divisions du corps d'armée qu'il allait commander sur la Moselle. Le 14 juin, veille du jour où Buonaparte allait commencer son mouvement contre les armées combinées anglaise et prussienne, le comte de Bourmont quitta l'armée française, et se rendit à Gand, auprès de S. M. Louis XVIII. Après la bataille de Waterloo, il reçut du roi l'ordre d'aller prendre le commandement extraordinaire de la 16e division militaire. Il occupa successivement, et en peu de jours, 19 places sur la frontière du nord, fit reconnaître l'autorité du roi, et licencia 17,000 hommes qui formaient les garnisons de ces places, et auxquels il substitua 16,000 hommes de gardes nationales, à l'effet d'empêcher que les troupes étrangères ne s'emparassent de ces mêmes villes. Le gouvernement de la 16e division militaire fut déféré au comte de Bourmont le 3 juillet 1815. Au mois d'octobre suivant, le roi lui donna le commandement de la 2e division d'infanterie de sa garde, et le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 24 août 1817, et grand-officier de la Légion-d'Honneur le 24 août 1820. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 489 à 497.) Lorsqu'en 1823, Mgr le duc d'Angoulême prit le commandement de l'armée destinée à arrêter les progrès de l'anarchie en Espagne, et à rétablir S. M. C. dans toute la plénitude de son autorité, M. de Bourmont fut appelé à concourir à cette campagne glorieuse. Le 16 juin, l'avant-garde de sa colonne enleva le pont d'Azzobispo, défendu par 400 fantassins du régiment de Guadalaxara, et par 100 dragons; et, le 19 du même mois, elle défit à San-Lucar-la-Mugos l'arrière-garde du général Lopez Banos, auquel elle prit 2 étendards et 400 chevaux, et fit 350 prisonniers. Les services que le comte de Bourmont avait rendus dans le cours de cette campagne, soit par des opérations savamment concertées, et toujours couronnées du succès, soit par les avantages qu'il remporta sur les ennemis, lui méritèrent les récompenses les plus honorables. Il fut appelé à la pairie le 9 octobre 1823, et, dans le même mois, il fut créé grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand. Plus tard, l'empereur de Russie lui envoya la décoration de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky. Il commanda en chef les troupes composant les garnisons de Cadix et de l'île de Léon. Lorsque S. A. R., le prince généralissime revint en France, le comte de Bourmont fut nommé, le 15 novembre, général en chef de toutes les troupes françaises composant l'armée d'occupation. Il a commandé en cette

qualité jusqu'en 1824. Le 9 janvier de cette année, il a été nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi, puis, le 23 mai 1825, grand'croix de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Le comte de Bourmont a épousé, en 1800, Marie-Madelaine-Julienne *de Bec-de-Lièvre*, fille d'Hilarion-Anne-François-Philippe, marquis de Bec-de-Lièvre, conseiller du roi en tous ses conseils, premier président de la chambre des comptes de Bretagne, et de Marie-Émilie-Louise-Victoire de Coutances. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-Auguste-Joseph de Ghaisne, vicomte de Bourmont, qui a fait avec distinction la campagne de 1823, en qualité d'aide-de-camp de son père, et de lieutenant au corps royal d'état-major. Il a été créé chevalier de la Légion-d'Honneur à la suite de l'affaire de Saint-Jean del-Puerto le 20 juin 1823, et successivement chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne et de l'ordre de la Tour et de l'Épée de Portugal ;
2°. Louis-Fortuné-Amédée de Ghaisne, baron de Bourmont, sous-lieutenant au 38e régiment de ligne, infanterie, créé chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne dans la campagne de 1823 ;
3°. Louis-Paul-Charles de Ghaisne, baron de Bourmont, page de S. M. Charles X ;
4°. Philippe-Auguste-Adolphe de Ghaisne de Bourmont, élève à Saint-Cyr ;
5°. César-Charles-Philippe-Anne-Marie de Ghaisne de Bourmont ;
6°. Marie-Augustine-Juliette de Ghaisne de Bourmont ;
7°. Marie-Thérèse-Ernestine de Ghaisne de Bourmont.

La terre seigneuriale de Saint-Nicolas du Bois, au Maine, fut érigée en titre de *comté de Ghaisne*, par lettres du mois de janvier 1691, registrées le 22 mai 1693, en faveur de Marie-Henri *de Ghaisne*, seigneur du Genestay et de Bourmont, décédé le 10 décembre 1710. Il avait épousé Marie-Hélène *de Maillé de Jalesnes*, fille de Charles de Maillé, *dit* de la Tour-Landry, marquis de Jalesnes, et de Bonne-Marie Madelaine de Broc. Il avait pour frère Nicolas de Ghaisne du Genestay, conseiller du roi aux bailliage et siége présidial du Mans, lequel fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, le 18 juin 1702. (*Histoire de la Chancellerie de France*, par Tessereau, in-fol., t. II, p. 437.)

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 de vair, au franc-canton coupé d'argent et de sable ; aux 2 et 3 fascés de vair et de gueules.*

DE GLANDEVÈS, (Georges-François-Pierre, *baron*), est né à Marseille le 28 avril 1768. A l'époque de la restauration, il entra dans la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi. Depuis il a été nommé suc- 5 décembre 1823.

sessivement chevalier de l'ordre de Saint-Louis et maréchal-de-camp les 6 juillet et 28 août 1814, aide-major des gardes-du-corps le 1er novembre 1815, commandeur des ordres de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis les 3 juin et 20 août 1820, et pair de France le 23 décembre 1823. Il est aujourd'hui major des gardes-du-corps. Le baron de Glandevès a épousé, avant la révolution, Marie-Agathe-Adélaïde-Jeanne *de Chabot*, veuve en premières noces de M. le vicomte de Wall, et décédée, en 1817, sans laisser d'enfants de son premier ni de son second mariage.

L'ancienne ville de Glandevès (1), *Glandeva*, *Glanativa*, située sur la rive droite du Var, à neuf lieues nord-nord-ouest de Nice, et à huit lieues et demie nord de Grasse, formait, dans les dixième et onzième siècles, l'apanage d'une maison illustre et puissante, qui, sous le titre comtal, y exerçait l'autorité souveraine (2). A partir du milieu du onzième siècle, le cartulaire de l'église d'Apt ne fait plus mention de ces comtes, dont le plus ancien était Milo Montanus, vivant en 835. Cependant la ville de Glandevès a conservé le titre de comté jusque vers l'année 1100, suivant les chartes de l'abbaye de Saint-Honoré de Lérins. Elle était le siége d'un évêché qui, depuis plus de 800 ans, a été transféré à Entrevaux, où les habitans de Glandevès, après l'envahissement de leur territoire par les inondations du Var, s'étaient tous retirés. Telles sont les seules notions qu'on puisse donner sur la première maison de Glandevès.

Vers le commencement du treizième siècle, il s'en est formé une seconde, connue d'abord sous le nom de FÉRAUD (3), laquelle, ayant des droits considérables dans le territoire de Glandevès, et son domicile dans cette ville jusqu'au temps où elle fut détruite entièrement par le vicomte de Turenne, en releva le nom, qu'elle a soutenu par de nombreuses illustrations et de grandes alliances. Son premier auteur connu, Anselme *Féraud*, seigneur de Thorame, près Digne, vivait en 1235. Sa postérité, qui n'a cessé de porter le nom de *Féraud*, pour prendre ex-

---

(1) On prononce *Glandève*, par corruption.

(2) L'abbé Robert prétend que les Féraud de *Glandevès* avaient une origine commune avec la maison *des Balbs*, (différente de celle de Baux), et que ces deux familles tiraient leur extraction directe et masculine des premiers comtes de Provence. (*État de la noblesse de Provence*, t. I, p. 361; t. II, p. 166.)



clusivement celui de Glandevès, que depuis l'année 1360, environ, a formé un grand nombre de branches, dont les principales sont :

I. Les *seigneurs* DE GLANDEVÈS, DE CUERS, DU PUGET, etc., comtes DE POURRIÈRES, éteints au commencement du dix-huitième siècle. A cette branche appartenaient Anselme de Glandevès, évêque de Glandevès (et non d'Apt) en 1316 et 1326; Elzéar de Glandevès, son frère, évêque de Toulon en 1317 et 1322; Louis de Glandevès, évêque de Glandevès en 1420; et Isnard II de Glandevès, surnommé le Grand, lieutenant-général en Provence en 1391;

II. Les *seigneurs* DU CANET, branche aînée, représentée de nos jours par M. le baron de Glandevès, pair de France;

III. Les *barons* DE GREOUX, *seigneurs* DE ROUSSET et DE SAINT-MONTANT, dont sont sortis les rameaux *de Reilhannette*, *du Bignosc*, *de Puimichel*, *de Mirabeau* et *de Clemensane*, tous éteints;

IV. Les *seigneurs* DU CASTELET et DE SAINT-CASSIEN, seconde branche actuelle;

V. Les *seigneurs* DE CUGES, branche existante en 1790, et dont était Toussaint de Glandevès, évêque de Sisteron en 1606, décédé le 17 janvier 1648;

VI. Les *seigneurs* DE NIOZELLE, branche qui existait également en 1790.

Les diverses branches de la maison de Glandevès ont donné plus de 60 chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la plupart pourvus des diverses dignités de cet ordre.

ARMES : *Fascé d'or et de gueules.*

DE GONTAUT, *marquis* DE BIRON, (Armand-Louis-Charles), né le 11 septembre 1771, a émigré et a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes. S. M. Louis XVIII l'a créé pair de France le 17 août 1815, et le titre de marquis a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance royale du 31 août 1817, et par lettres-patentes entérinées en la cour royale de Paris le 2 mai 1818. Le marquis de Biron a épousé, par contrat du 2 janvier 1802, Élisabeth-Charlotte DE DAMAS-CRUX, dame pour accompagner madame la Dauphine, fille de Louis-Étienne-François, comte de Damas-Crux, pair de France, baron de Demain et de la Co- 17 août 1815.

lancelle, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., etc., et de Sophie-Joséphine-Antoinette de Ligny. De ce mariage sont issus :

1°. Henri, comte de Gontaut-Biron, né le 1er novembre 1802;
2°. Joseph, vicomte de Gontaut-Biron, né le 1er novembre 1804;
3°. Antoine de Gontaut-Biron, décédé au mois d'avril 1814;
4°. Étienne de Gontaut-Biron, né le 5 juillet 1818.

La maison *de Gontaut*, l'une des plus considérables et des plus illustres du royaume, doit le premier de ces avantages à la possession successive de plus de 50 terres titrées, et de près de 300 fiefs ou riches domaines, et au rang prééminent que ses diverses branches ont constamment tenu dans toutes les provinces où elles se sont établies. Elle tire son illustration de l'exercice des armes, professé dans toutes ses lignes et sans nulle interruption depuis les temps de la plus ancienne chevalerie. Outre un grand nombre de gouverneurs et de sénéchaux de provinces, de capitaines de 100 et 50 hommes d'armes, la plupart décorés de l'ordre du Roi, de colonels et mestres-de-camp d'infanterie et de cavalerie, elle a produit quatre maréchaux de France (1), un vice-amiral, six chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, onze lieutenants-généraux et huit maréchaux des camps et armées du roi, et un lieutenant-général des armées navales. Elle a en outre été souvent élevée aux premières dignités de l'église, et a donné des conseillers-d'état et des ambassadeurs de nos rois dans presque toutes les cours de l'Europe.

Cette maison, dont une charte du 12 avril 926 atteste la haute antiquité, a pris son nom de la ville et baronnie de Gontaut, située dans l'ancienne sénéchaussée d'Agénais, aujourd'hui département du Lot, entre la Dordogne et la Garonne. On voit par une charte du grand cartulaire de l'abbaye de la Sauve-Majeure (fol. 23 et 30), que dès le commencement du douzième siècle les seigneurs de Gontaut figuraient parmi les hauts barons et princes de la cour de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. Cette époque est aussi celle où la filiation de cette maison s'établit d'un manière non interrompue. De Vital, seigneur de Gontaut,

(1) Leurs services sont mentionnés, t. VI, pp. 287 à 297 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*, et dans la Généalogie de la maison de Gontaut, comprise dans le t. II de l'*Histoire des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne*, etc., in-4°, par M. de Courcelles, généalogie où se trouvent rectifiées un grand nombre d'erreurs graves commises par le P. Anselme.

qui paraît en qualité de suzerain et comme arbitre d'un différent que Guillaume de Curban et Arnaud-Ramond de Buneth, chevaliers, avaient avec l'abbaye de la Sauve, vers l'an 1120 ou 1125, sont sorties les branches suivantes, présentant le tableau complet de la maison de Gontaut dans toutes ses lignes, tant celles qui sont éteintes, que celles qui existent et qui sont les seules reconnues comme issues de la même souche.

I. Les *seigneurs* et *barons* DE BIRON (1), de Lauzun, de Montaut, de Castillonnès, etc., dont les premières alliances ont été contractées avec les maisons souveraines d'Albret, de Lomagne et d'Armagnac. Cette branche, devenue *ducale* DE BIRON et appelée à la pairie en 1598 et en 1723, et de laquelle sont sortis les quatre maréchaux de Biron, trois lieutenants-généraux, un maréchal-de-camp et un brigadier des armées, a fini en la personne d'Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis duc de Biron en 1788, pair de France, créé successivement brigadier de dragons le 1er mars 1780, maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, général en chef de l'armée de Nice en 1793, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 31 décembre de la même année;

II. Les *marquis* DE SAINT-BLANCARD, en Astarac, *marquis* et *comtes* DE GONTAUT-BIRON, qui ont eu pour auteur, au XIVe degré généalogique, Armand de Gontaut-Biron, IIe du nom, baron de Saint-Blancard et de Chefboutonne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, 4e fils d'Armand Ier de Gontaut, baron de Biron, maréchal de France, et de Jeanne d'Ornesan, dame de Saint-Blancard. La descendance d'Armand II se subdivise aujourd'hui en deux branches, les seules existantes de la maison de Gontaut-Biron. Celles-ci ont pour auteur commun, au XVIIIe degré, Armand-Alexandre, qui suit.

XVIII. Armand-Alexandre DE GONTAUT-BIRON, comte de Gontaut, marquis de Saint-Blancard, baron de la Chapelle, de Lauzières et d'Auriébat, capitaine de la compagnie colonelle du régiment du Roi, infanterie, puis commandant du pays de Bigorre, émigré et décédé en Espagne en 1804, avait épousé, le 5 mars 1744, Françoise-Madelaine DE PREISSAC D'ESCLIGNAC, fille de Jean-Henri de Preissac de Marestang,

(1) Cette terre était dans la maison de Gontaut dès avant l'année 1188.

marquis d'Esclignac et de Fimarcon, comte d'Astafort, etc., etc., et de Marguerite de Montréal de Moneins. De ce mariage sont issus :

1°. Jean-Armand-Henri-Alexandre, qui suit ;

2°. Charles-Michel, vicomte de Gontaut-Biron, marquis de Saint-Blancard, né le 6 novembre 1751. Il entra au service avec dispense d'âge, en 1756, dans le régiment des gardes-françaises. Il était capitaine aide-major dans ce corps et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lorsqu'il émigra en 1791. Il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et les campagnes suivantes à l'armée de Condé, où il reçut le grade de maréchal-de-camp. Après le licenciement de l'armée, il rentra en France en 1802, et y vécut dans la retraite. Après le retour du roi, le vicomte de Gontaut-Biron reprit son grade dans l'armée, et fut créé lieutenant-général par S. M. Louis XVIII. Au mois de mars 1815, il fut, en qualité de commissaire du comité d'administration de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, l'un des signataires de l'adresse présentée au roi par les membres de cette société, lors du débarquement de Buonaparte. Le vicomte de Gontaut-Biron a été créé commandeur, puis grand'croix de l'ordre de Saint-Louis les 3 mai 1816, et 23 mai 1825, et est décédé à Toulouse le 6 janvier 1822. Du mariage qu'il avait contracté, en 1792, avec Joséphine *de Montaut de Navailles*, aujourd'hui gouvernante de LL. AA. RR. Mgr le duc de Bordeaux et *Mademoiselle*, sont issues :

A. Joséphine de Gontaut-Biron, mariée, le 19 mai 1817, avec Fernand *de Rohan-Chabot*, comte de Chabot, prince de Léon, gentilhomme d'honneur de S. A. R. Mgr le duc de Berry, maintenant colonel, gentilhomme d'honneur et aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux ;

B. Charlotte-Sabine-Louise-Gabrielle de Gontaut-Biron, mariée, le 4 juin 1818, avec François-Louis-Joseph, comte *de Bourbon-Busset*, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur, aide-major de la garde royale, créé pair de France le 23 décembre 1823, et l'un des gentilshommes honoraires du roi le 27 septembre 1824 ;

3°. Madelaine-Antoinette-Charlotte de Gontaut-Biron, mariée, le 29 octobre 1766, avec Charles-Bernard-Joseph *de Percin de la Valette*, marquis de Montgaillard, colonel du régiment de Guienne ;

4°. Marie-Jeanne-Bernarde de Gontaut-Biron, mariée, le 20 novembre 1766, avec Philippe-Maurice-Charles *de Vissec*, marquis de Ganges, baron des états de Languedoc, mort sans postérité ;

5°. Louise-Anne-Victoire-Charlotte de Gontaut-Biron, née le 17 mars 1753, mariée, en 1774, avec Jacques-Philippe *du Haget*, comte de Vernon, alors mestre-de-camp commandant-lieutenant du régiment de Chartres, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et retraité maréchal des camps et armées du roi.

XIX. Jean-Armand-Henri-Alexandre DE GONTAUT-BIRON, marquis de Gontaut, né le 6 novembre 1746, lieutenant-général des armées du roi, entra au service dans le régiment des Gardes-Françaises en 1762. Il y passa par les différents grades jusqu'à celui d'aide-major, avec brevet de colonel, qu'il obtint en 1768. Il fut nommé colonel du régiment Royal-Dragons au mois de juin 1778, brigadier de dragons le 5 décembre 1781, et maréchal des camps et armées du roi le 9 mars 1788. Arrêté, aux mois de mai et d'octobre 1793, d'après la loi des suspects, comme père d'émigré, il fut conduit à Melun, et ensuite, avec sa femme, dans les prisons de Paris, où ils furent condamnés à mort le 8 thermidor an 2 (26 juillet 1794), mais sauvés, le 9, par la chute de Robespierre. Le 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), le marquis de Gontaut fut arrêté, combattant à la tête des sections de Paris contre la convention nationale, et renfermé aux Quatre-Nations. Traduit au tribunal de Paris pour y être jugé, il fut acquitté par le président, qu'il avait lui-même arraché des mains de la populace quelques mois auparavant. A l'époque de la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), le marquis de Gontaut fut de nouveau arrêté, et détenu dans les prisons de la police. Au mois de janvier 1814, Buonaparte lui offrit le commandement d'une partie de la garde nationale de Paris, mais il refusa de manière à pouvoir craindre encore pour sa liberté. Le 20 février 1815, le roi l'a nommé lieutenant-général de ses armées. Il fut aussi l'un des fondateurs et présidents de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Le marquis de Gontaut est décédé en 1826. Il avait épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale le 22 avril 1770, (mariage célébré le 25), Marie-Joséphine DE PALERNE, fille de Simon-Zacharie de Palerne, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire de la chambre et du cabinet de S. M., et de Marie-Gabrielle le Subtil de Boisemont. De ce mariage sont issus :

1°. Armand-Louis-Charles de Gontaut, marquis de Biron, pair de France, chef de la branche aînée dont nous avons précédemment donné l'état actuel;
2°. Gabriel de Gontaut-Biron, } morts en bas âge;
3°. Fortuné de Gontaut-Biron, }
4°. Aimé-Charles-Zacharie-Élisabeth, chef de la seconde branche actuelle dont on va parler.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

XX. Aimé-Charles-Zacharie-Élisabeth DE GONTAUT-BIRON, comte *Charles de Gontaut*, colonel de cavalerie, est né le 5 novembre 1776. Il

est entré dans les gendarmes de la garde du roi en 1814, a suivi Louis XVIII pendant les *cent jours*, et, à la rentrée de S. M., a été créé chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. En 1822 et 1823, il a présidé le collége électoral du département de l'Orne, qui l'a nommé député pour la session de 1823, et l'a réélu, en 1824, à la chambre septennale. Le comte Charles de Gontaut a épousé, le 23 novembre 1812, Adélaïde-Henriette-Antoinette-Stéphanie DE ROHAN-CHABOT, dame pour accompagner S. A. R. MADAME, duchesse de Berry, fille d'Alexandre-Louis-Auguste, duc de Rohan-Chabot, prince de Léon, et d'Anne-Louise-Madelaine-Élisabeth de Montmorency. De ce mariage sont issus trois fils :

1°. Armand-Louis-Henri-Charles de Gontaut-Biron, né le 10 septembre 1813;
2°. Joseph-Alexandre-Roger de Gontaut-Biron, né le 15 février 1815;
3°. Élie de Gontaut-Biron, né le 9 septembre 1817.

III. Les *barons* DE SALAGNAC, en Périgord, ont eu pour auteur, au XI[e] degré, Brandelis de Gontaut, chevalier, seigneur de Bruzac, et en partie de Banes, de Puybeton, de la Roche-Morin, etc., l'un des 100 gentilshommes de la maison du roi, en 1496, troisième fils de Gaston VI de Gontaut, baron de Biron, et de Catherine de Salagnac ou Salignac. Cette branche n'a formé que quatre générations, et s'est éteinte au XIV[e] degré, en 1624, en la personne de François de Gontaut, enfant d'honneur du roi Louis XIII, puis guidon des chevau-légers du duc de Mayenne, dont le père, Jean de Gontaut, baron de Salagnac, chevalier (nommé) des ordres du Roi, maréchal-de-camp et conseiller aux conseils d'état et privé, avait été ambassadeur extraordinaire à la Porte-Ottomane en 1603;

IV. Les *barons* D'ARROS, en Béarn, branche formée au XIII[e] degré par Pierre de Gontaut, III[e] du nom, seigneur de Rébenac, frère puîné de Jean de Gontaut, baron de Salagnac, maréchal-de-camp, dont on vient de parler, et éteinte à la quatrième génération (XVII[e] degré généalogique), en 1713;

V. Les *seigneurs*, puis *comtes* DE CABRERÈS, *barons* DE GRAMAT et DE ROUSSILLON, en Quercy, ont eu pour auteur, au IX[e] degré, Pierre de Gontaut, III[e] du nom, chevalier, seigneur de Cabrerès, baron de Gramat, etc., vivant en 1422, et se sont éteints au XVII[e] degré, le 15 décembre 1732, après avoir donné plusieurs capitaines de compagnies

d'hommes d'armes des ordonnances du roi, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, un maréchal-de-camp et un évêque de Condom, nommé Robert de Gontaut, sacré en 1564, et décédé le 25 août 1569.

ARMES de ces diverses branches : *L'écu en bannière écartelé d'or et de gueules.* Supports : deux griffons. Devise : PERIT, SED IN ARMIS.

VI. Les *seigneurs*, puis *barons* DE BADEFOL et DE SAINT-GENIÈS, ont eu pour auteur, au IVe degré, Pierre de Gontaut, chevalier, seigneur de Badefol, (on prononce Badefou), vivant en 1239, troisième fils de Henri Ier de Gontaut, seigneur de Biron et de Badefol. Cette branche a donné nombre de capitaines d'hommes d'armes, de chevaliers de l'ordre du Roi, de gouverneurs de provinces et de places fortes, des chambellans et gentilshommes ordinaires de la chambre, et s'est éteinte à la quatorzième génération directe (XVIIe degré généalogique), peu de temps après l'année 1702;

VII. Les *seigneurs* DE CAMPAGNAC, éteints à la quatrième génération, vers 1640, descendaient de Bernard de Gontaut de Saint-Geniès, seigneur de Campagnac et de Ruffin, en Périgord, chevalier de l'ordre du Roi et lieutenant de la compagnie du roi de Navarre, décédé en 1592, second fils de Jean II de Gontaut, baron de Badefol, et de Françoise d'Audaux;

VIII. Les *seigneurs* DE RUFFEN et DE LA SERRE, avaient pour auteur, au XVe degré, Armand de Gontaut-Saint-Geniès, second fils de Bernard, auteur de la branche précédente. Celle-ci compte sept générations directes, et se termine en trois sœurs, qui ont été mariées pendant la révolution;

IX. Les *seigneurs* DE SAINT-CYR et DE SAINT-ORSE, formés en 1665, au XVIIe degré, par Jean de Gontaut-Saint-Geniès, IIIe du nom, cinquième fils de Henri de Gontaut, seigneur de la Serre, et de Marguerite de Vassal de Brignac, sa première femme, ont existé pendant quatre générations. Madame Morand du Puch, fille de Charles-Félix, comte de Gontaut-Saint-Geniès, maréchal-de-camp en 1780, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1787, est l'unique rejeton de cette branche.

Ces quatre dernières branches de la maison de Gontaut portent pour brisure : *une bordure d'azur, chargée de 6 tours d'or.*

X. Les *seigneurs* DE HAUTEFORT, *barons* DE THÉNON et D'AIXE, *vicomtes*

de Ségur, *comtes* de Montignac, *marquis* de Surville, etc., etc., formant une des deux grandes subdivisions de la maison de Gontaut, ont eu pour auteur, au VI[e] degré, Pierre II de Gontaut, seigneur en partie de Badefol, fils puîné de Gaston II de Gontaut, seigneur de Badefol. Pierre II épousa, en 1303, Marguerite *de la Faye*, dite de *Born*, fille de Geraud de la Faye, *dit* de Born, seigneur de Hautefort et de Thénon. Hélie de Gontaut de Badefol son petit-fils, contracta, en 1388, une seconde alliance avec une héritière de la même maison de Born-la-Faye, nommée Mathe de la Faye, *dite* de Born, dame de Hautefort et de Thénon, sa parente au III[e] degré, nièce d'autre Mathe de Born qui, par testament de l'année 1395, substitua ses biens aux enfants de la même Mathe, sa nièce, dans le cas où Bertrand de Forces, son fils, viendrait à mourir sans postérité. Par suite de ce second mariage, les enfants de Hélie de Gontaut-Badefol et toute leur postérité, ont quitté leur nom de famille et leurs armoiries, pour porter exclusivement ceux de Hautefort (1). La branche aînée de cette maison de Hautefort a contracté les alliances les plus illustres, et a donné deux gouverneurs du Limosin et du Périgord, des chambellans et gentilshommes de la chambre des rois

(1) La terre de Hautefort, l'une des plus considérables du Périgord par son nombreux vasselage et la situation avantageuse de son château, a été successivement possédée 1° par les seigneurs *de Lastours;* 2° par les seigneurs *de Laron*, substitués aux nom et armes de Lastours, dans le onzième siècle; 3° par les seigneurs *de Born*, substitués aux seigneurs de Laron-Lastours; 4° par les seigneurs *de la Faye de Thenon*, substitués aux seigneurs de Born; 5° par la branche *de Gontaut-Badefol*, en vertu d'une semblable substitution. Outre cette dernière maison de Hautefort, il en existe une autre, sortie de la maison de Laron-Lastours, seconde race des seigneurs de Hautefort, et qui, de toute ancienneté et jusqu'à nos jours, a constamment porté les mêmes nom, armes et devise que porte la maison de Hautefort-Gontaut, en sorte que la plupart des historiens ont confondu ces deux maisons également illustres, mais qui n'ont rien de commun entr'elles, si ce n'est la possession de la même terre de Hautefort, dont elles ont toutes deux pris le nom, et des deux seigneuries de Bruzac et de Marquessac portées par alliance de l'une de ces deux maisons de Hautefort dans l'autre. Celle descendue de la maison de Laron-Lastours est connue sous la dénomination de comtes de Vaudre, marquis de Bruzac et de Bouteville, barons de Marquessac, etc., etc.

Il existait en Provence, à la fin du dernier siècle, une troisième maison de Hautefort, portant aussi les mêmes armoiries; mais elle est originaire de la ville de Caen, en Normandie, et ne remonte pas au-delà du seizième siècle. Elle portait primitivement le nom de *Hautefôrt*, sans être précédé de la particule *de*. (Voyez le *Dictionnaire de la Noblesse*, par M. de Courcelles, in-8°, 1821, t. III, p. 274, 275.)

Charles VIII, Charles IX, Henri IV et Louis XIII, un capitaine de 50 et un de 100 hommes d'armes des ordonnances, quatre lieutenants-généraux, quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, quatre maréchaux des camps et armées du roi, et un lieutenant-général des armées navales. Le comte Alphonse de Hautefort est le chef actuel de cette branche. Il n'est point marié. Son frère aîné, Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, comte de Hautefort, décédé à Paris le 17 avril 1809, a laissé, d'Alix-Julie de Choiseul-Praslin, son épouse, une fille unique, Charlotte de Hautefort, née en 1800, mariée, le 9 juin 1818, avec Ange-Hyacinthe-Maxence, baron *de Damas*, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, ministre-secrétaire-d'état au département de la guerre, puis à celui des affaires étrangères, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, grand-officier de la Légion-d'Honneur, grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand, et chevalier des ordres de Russie;

XI. Les *seigneurs*, puis *comtes* DE MARQUESSAC, *marquis* DE BRUZAC, etc., sortis au XVe degré de la branche précédente, en 1618, ont eu pour auteur René de Hautefort, chevalier, seigneur de la Mothe, puis de Marquessac et de Bruzac, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, second fils de François, marquis de Hautefort, comte de Montignac, et de Louise de Perusse d'Escars. Cette branche s'est éteinte à la quatrième génération, le 17 mars 1742, après avoir donné deux mestres-de-camp de cavalerie dans les gardes-du-corps, deux brigadiers des armées, et un lieutenant-général, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis;

XII. Les *seigneurs*, puis *marquis* D'AJAC, ont eu pour auteur, au XVIe degré, François de Hautefort, marquis d'Ans-Hautefort, troisième fils de René, chef de la branche précédente. Celle-ci s'est éteinte après l'année 1743. Elle avait donné un lieutenant-général des armées du roi, premier écuyer de M. le comte de Toulouse;

XIII. La branche des *vicomtes* DE LESTRANGE, *barons* DE MONTRÉAL, etc., a été formée, au XIVe degré, par René de Hautefort, chevalier, seigneur du Teil, vicomte de Cheylane, etc., gentilhomme de la chambre du roi Henri III, second fils de Gilbert, seigneur de Hautefort, et de Louise de Bonneval, sa première femme. Jean-Baptiste de Hautefort, vicomte de Lestrange, baron de Montréal, etc., arrière-petit-fils de René, n'a laissé que deux filles, dont l'aînée, Anne-Charlotte de Hautefort, a épousé, le 9 août 1769, Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain *de Merle*, comte

de la Gorce et de Vallon, maréchal des camps et armées du roi, ancien baron des états de Vivarais, etc., etc;

XIV. Les *seigneurs*, puis *marquis* DE SAINT-CHAMANS, *barons* DE DURFORT, etc., sortent, au XIVe degré, de la 1re branche de Hautefort, par Alain-Frédéric de Hautefort, baron de Durfort, fils puîné de Gilbert, seigneur de Hautefort, et de Brunette, dame de Cornil, sa seconde femme. Cette branche s'est éteinte à la cinquième génération, le 4 mars 1742, en la personne de Jacques-François-de-Salles de Hautefort, marquis de Saint-Chamans, dont le père était maréchal-de-camp.

Outre les branches dont nous venons de parler, il en a existé une dernière, jusque vers le milieu du dix-huitième siècle, sous la dénomination des *seigneurs de la Motte et du Burc,* issue de Jean, *bâtard* de Hautefort, écuyer, seigneur du fief de la Motte ou la Mothe, situé en la paroisse de Saint-Aignan de Hautefort, fils naturel d'Antoine, seigneur de Hautefort et de Thénon, chef du IXe degré de la branche aînée.

Les diverses branches de la maison de Hautefort-Gontaut portaient pour armoiries : *l'écu en bannière d'or, à 3 fasces de sable.* Couronne de marquis. Tenants : deux anges. Devise : ALTUS ET FORTIS. La branche naturelle de la Motte écartelait d'*une levrette.*

4 juin 1814. DE GOUVION, (Louis-Jean-Baptiste, *comte*), naquit à Toul le 6 février 1752. Son père, capitaine d'infanterie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis (1), le destina de bonne heure à la carrière des armes. En 1765, il fut reçu aspirant au corps royal d'artillerie, puis élève en 1767, et fut nommé, en 1768, sous-lieutenant au régiment d'artillerie de Grenoble, dans lequel il servit pendant 22 ans sans interruption. Il y devint successivement capitaine et chef de bataillon, et fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1791. L'année suivante, employé à l'armée de Savoie, à la tête du 3e bataillon des volontaires de la Drôme, il s'empara de vive force du petit Saint-Bernard. Le 19 juin 1793, il fut créé

(1) M. le maréchal marquis de Gouvion-Saint-Cyr est de la même famille, à laquelle appartenait encore Jean-Baptiste Gouvion, né à Toul, capitaine du génie sous M. de la Fayette dans les guerres d'Amérique, créé maréchal-de-camp à son retour le 30 juin 1791. Il fut tué d'un coup de canon à l'affaire de Grisuelle, où ses troupes s'étaient laissé surprendre le 11 juin 1792. Il avait deux frères puînés, M. Gouvion de Lancé, lieutenant du génie à Toul, et M. Gouvion, capitaine du génie à Longwy. L'un d'eux a péri dans la révolte de Nancy le 31 août 1790.

général de brigade. Chargé de la défense du poste de Tournoux, dans la vallée de Barcelonnette, il repoussa toutes les tentatives faites par les Piémontais pour forcer cette barrière de la Provence, et eut un cheval tué sous lui dans l'une des principales actions qu'il eut à soutenir. Dans la campagne suivante, le général Gouvion s'empara du mont Cenis, où il fit 900 prisonniers, et où il prit 32 canons. Il fit ensuite sauter le fort de Mirabouc, surpris sur les Piémontais, et pilla le camp de Lachenal, où les canons, tentes et munitions de l'ennemi restèrent en son pouvoir, avec 300 prisonniers. En 1795, il fut envoyé à l'armée d'Italie : à la tête de l'avant-garde, il repoussa plusieurs attaques de l'ennemi, qui cherchait à couper l'armée française et à l'enfermer dans les défilés du pays de Gênes. Les services qu'il rendit dans cette circonstance difficile lui valurent des éloges de la part des généraux Kellermann et Masséna. Vers la fin de 1796, il passa à l'armée du Nord en Hollande, et marcha dans le duché de Berg. En 1798, le général Gouvion fut employé au blocus de Mayence. Lorsqu'au mois d'août 1799, les Anglo-Russes, débarqués en Hollande, commencèrent leurs opérations contre le général Brune, le général Gouvion reçut le commandement de la droite des Français. Le 19 septembre, il mit en déroute l'aile gauche de l'ennemi à Berghen, et fut créé général de division sur le champ de bataille. Sa conduite, à l'affaire de Castricum, le 6 octobre suivant, ne fut pas moins digne d'éloges, et les bulletins de l'armée lui attribuèrent une grande part au succès de cette journée, à la suite de laquelle l'armée anglaise se rembarqua à la faveur d'une capitulation. Nommé, en 1800, au commandement de la 9ᵉ division militaire (Montpellier), il sut, par sa prudence et sa fermeté, ramener le calme et la sécurité dans ce pays naguères en proie à toutes sortes de désordres. On le nomma à Paris inspecteur-général de la gendarmerie le 27 avril 1802. L'année suivante, il conduisit 6000 hommes dans les départements de l'Ouest, dont les côtes étaient menacées par une flotte anglaise. Il devint grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et sénateur le 1ᵉʳ février 1805. Au mois de septembre de cette dernière année, le général Gouvion alla organiser et commander en Poitou un corps de 10,000 hommes, destiné à protéger les côtes de la Guienne et de la Saintonge. En 1806, il fit la campagne de Prusse et de Pologne. Après le traité de Tilsitt, il rentra au sénat. En 1809, le général Gouvion organisa et conduisit à Anvers un corps de 8000 hommes pour s'opposer à l'armée britannique, qui, de l'île de Walcheren, où elle était débarquée,

menaçait toute la Belgique. Le 1er janvier 1811, il fut nommé président du collége électoral de Toulon. En 1812, il organisa à Metz des cohortes destinées à l'expédition de Russie; et, l'année suivante, il forma un corps d'armée de gardes nationales pour protéger Toulon, menacé par les Anglais. A l'époque de la restauration, le général Gouvion revint à Paris. Le roi le créa pair de France le 4 juin 1814, et le nomma président du collége électoral de la Haute-Saône le 26 juillet 1815. Il est décédé à Paris le 22 novembre 1823, et sa pairie est éteinte (1).

ARMES : *De sinople, au sabre d'or, accompagné en chef d'une étoile du même, entre un casque de profil et une grenade enflammée d'argent.* Supports : deux léopards lionnés.

4 juin 1814 DE GOUVION-SAINT-CYR, (Laurent, *comte*, puis *marquis* *), né à Toul, en Lorraine, le 13 avril 1764, entra au service comme volontaire peu d'années avant la révolution, et au retour d'un voyage qu'il avait fait en Italie pour perfectionner ses études en peinture. Lorsque l'émigration vint éclaircir les cadres de l'armée, il trouva dans un avancement rapide la récompense de son activité, de ses talents et de son courage, et les premières campagnes lui offrirent souvent l'occasion de les développer, soit à l'armée de la Moselle, soit dans les Alpes et le pays de Maurienne. Promu au grade de général de division le 16 juin 1794, d'après les considérations les plus honorables pour sa conduite antérieure, et employé en cette qualité à l'armée de Rhin et Moselle, il reprit la ville de Deux-Ponts sur les troupes de Clerfayt, et commanda l'attaque du centre au siége de Mayence en 1795. La contenance du général Gouvion-Saint-Cyr dans le mouvement rétrograde opéré sur la Queich, fit honneur à son sang-froid et à sa capacité. Trois ans plus tard, il fut nommé général en chef provisoire de l'armée de Rome, dont Masséna eut ensuite le commandement. A la bataille de Novi, le 16 août 1799, il dirigea le corps de droite, et sut contenir les efforts des Autrichiens. Dans cette sanglante journée, il fit prisonnier de guerre le général comte de Lusignan, et, par son sang-froid et sa bonne contenance, donna le temps d'évacuer Novi, et de rallier les troupes qui se trouvaient engagées dans la plaine. Le 24 octobre

---

(1) Le comte Mathieu de la Redorte a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la chambre des pairs du 9 avril 1824. (Voyez le *Moniteur* du 21 du même mois, col. 453.)

* Le titre de *marquis* a été attaché à la pairie du maréchal Gouvion-Saint-Cyr par ordonnance du roi du mois de juillet 1819.

suivant, le général Saint-Cyr attaqua l'ennemi avec succès à Pasturana, à Bezalozzo et à Bosco, lui prit 3 canons et fit 2000 prisonniers. Il eut un cheval tué sous lui dans cette affaire. Attaqué à Coni, le 6 novembre, par des forces considérables, il repoussa les Autrichiens, leur prit 5 bouches à feu, fit 400 prisonniers, et empêcha le général Kray de secourir le fort de Sarravalle. Le général Saint-Cyr commanda l'aîle droite de l'armée de Championnet, lors de la retraite sur Gênes; et, par un mouvement habilement combiné, il empêcha alors l'investissement de cette ville. Sa conduite glorieuse durant cette campagne, et particulièrement pendant la retraite, lui mérita un très-beau sabre d'honneur, et un brevet de *premier lieutenant de l'armée,* qui lui furent décernés le 26 décembre. Appelé au commandement provisoire de l'armée du Rhin, jusqu'à l'arrivée de Moreau, il s'empara de Fribourg le 26 avril 1800, remporta un avantage à Smelingen le 1[er] mai, et concourut, le 3 décembre, à la victoire remportée par Moreau à Hohenlinden. Dès le 22 septembre précédent, le général Saint-Cyr avait été nommé conseiller-d'état attaché à la section de la guerre. En 1801, après le traité de Badajoz, il fut nommé ambassadeur extraordinaire de France à la cour de Madrid. Buonaparte l'avait désigné pour commander en chef l'armée qu'il fit passer en Portugal, voulant forcer cet état à rompre son alliance avec l'Angleterre. Ce commandement ayant été déféré au général Leclerc, M. Gouvion-Saint-Cyr resta chargé de la direction des opérations de cette guerre. Il devint colonel-général des cuirassiers en 1804, et obtint la croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur le 1[er] février 1805. Commandant en chef un corps d'armée en observation sur le littoral de l'Adriatique, depuis les embouchures de l'Adige jusqu'à Venise, il attaqua près de Castel-Franco, au mois de novembre 1805, le prince de Rohan et le général Jellachich, qui, à la tête de 7000 hommes, avaient franchi les Alpes rhétiennes et s'étaient jetés dans la vallée de la Brenta: après un combat des plus opiniâtres, le général Saint-Cyr força 6000 hommes à capituler et s'empara de 1000 chevaux. L'année suivante, à la tête du 3[e] corps de l'armée de Masséna, il concourut à l'occupation du royaume de Naples, et fut ensuite chargé de s'emparer de l'Apulie, de la presqu'île d'Otrante, de la ville de Tarente et du littoral de l'Adriatique. Appelé à la grande-armée d'Allemagne en 1807, il fit d'une manière aussi distinguée la campagne de Prusse et de Pologne, et on lui confia le gouvernement général de Varsovie. Après la paix de Tilsitt, le général Gouvion-Saint-Cyr passa en Espagne et s'empara de Roses, le 5

décembre 1808, par capitulation, après un siége qu'il avait conduit avec beaucoup d'habileté : 3000 hommes de la garnison se rendirent prisonniers de guerre. Le 16 du même mois, il attaqua et défit le général Vivès sur le plateau de Cardaden, lui prit 12 pièces d'artillerie, et lui fit 1200 prisonniers. Le 25 février 1809, le général Gouvion-Saint-Cyr mit dans une déroute complète l'armée du général Reding; celui-ci peu de jours après mourut autant de ses blessures que du désespoir d'avoir perdu cette bataille, qui, d'après les combinaisons présomptueuses des Espagnols, devait renouveler pour les Français la castatrophe de Baylen. L'occupation des villes de Reuss, Walls, Viques, Saint-Félix de Quepols et du port de Palamos, fut le résultat de cette victoire, à la suite de laquelle le général Saint-Cyr commença les opérations du siége de Girone, que continua le maréchal Augereau, son successeur dans le commandement de son armée. Employé, en 1812, à la grande-armée qui marcha en Russie, le général Gouvion-Saint-Cyr fut mis à la tête du 6ᵉ corps, composé des troupes bavaroises aux ordres des généraux Deroy et de Wrède, et montant à 25,0000 hommes. A ce commandement, il joignit, au mois d'août, celui du 10ᵉ corps, lorsque le maréchal duc de Reggio eut été blessé dans un combat sur la route de Walyntzy. Le lendemain même du jour où il réunit ces deux corps, il attaqua à Polotsk, et battit l'armée russe du général Wittgenstein, qui, malgré le feu de 120 pièces de canon et sa force numériquement supérieure, perdit 2000 hommes tués, et 1000 prisonniers, eut 4000 blessés, parmi lesquels on comptait plusieurs généraux, et laissa au pouvoir des Français 20 pièces d'artillerie. Le bâton de maréchal de France fut le prix de cette victoire. Le comte Gouvion-Saint-Cyr le reçut le 27 août, 9 jours après la bataille de Polotsk. Lorsque la rigueur du climat eut ravi à Buonaparte le fruit d'une expédition dont le succès avait jusqu'alors couvert l'imprévoyance et la témérité, ce même lieu de Polotsk, qu'une retraite désastreuse et précipitée ouvrait pour la dernière fois à l'armée française, offrit de nouveaux lauriers à la valeur et au sang-froid du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Le comte de Wittgenstein avait une réparation nationale et personnelle à espérer sur ce champ de bataille, et toutes les circonstances concouraient à lui promettre un éclatant succès. Le 18 octobre, il attaqua donc avec impétuosité le 6ᵉ corps à Polotsk : mais son armée contenue, et repoussée avec une perte considérable en hommes tués ou prisonniers, ne put refuser son admiration à l'intrépidité des Français. Le lendemain, un combat plus terrible encore s'engagea ;

l'ennemi, en incendiant Polotsk, espérait inquiéter la retraite du 6e corps, empêcher le mouvement de son artillerie, et peut-être lui couper le passage de la Dwina; mais l'acharnement réciproque des deux armées n'empêcha point le maréchal Saint-Cyr d'opérer son passage dans le plus grand ordre. Blessé grièvement au pied gauche pendant cette journée, et ne pouvant ni se soutenir ni monter à cheval, il remit le commandement de son corps au lieutenant-général le Grand. Dès que l'état de sa blessure lui permit de reprendre son service, il rejoignit les débris de la grande-armée, commandés par le vice-roi d'Italie. Il fit la campagne de Saxe et se signala, les 26 et 27 août 1813, à la bataille de Dresde. Quelque temps après, il attaqua le corps russe de Tolstoï à Plauen, le poursuivit jusque sur les frontières de Bohême et lui prit 20 pièces de canon. Cependant, resserré dans Dresde, qu'il occupait avec 16,000 hommes, et n'ayant plus d'espoir de secours, après le désastre de Leipzick, des considérations d'humanité le portèrent à proposer une capitulation qui garantissait à son corps d'armée sa rentrée en France avec ses bagages et une partie de son artillerie. Cette capitulation, signée le 11 novembre, fut aussitôt violée, et le maréchal Saint-Cyr demeura prisonnier de guerre avec tous ses soldats. Rentré en France après la restauration, il reçut de Louis XVIII l'accueil le plus honorable, et fut créé chevalier de Saint-Louis et pair de France les 1er et 4 juin 1814, et commandeur du même ordre le 24 septembre suivant. En 1815, lors de l'invasion de Buonaparte, le maréchal Saint-Cyr accompagna S. A. R. MONSIEUR à Lyon. De là il revint à Orléans, où commandait le général Dupont, afin d'organiser une armée pour le roi, sur les bords de la Loire; mais la défection successive des troupes l'empêcha de réaliser ce projet, et même il courut le risque de perdre la vie, en voulant empêcher les régiments d'aller joindre l'usurpateur. Après le retour du roi, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr fut nommé ministre-secrétaire-d'état au département de la guerre le 9 juillet 1815. Remplacé dans ce poste au mois de septembre suivant, par le duc de Feltre, il devint ministre-d'état le 28 de ce mois, puis le 5 octobre, membre du conseil de S. M. Il fut nommé successivement gouverneur de la 5e division militaire et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis les 10 janvier et 3 mai 1816, ministre-secrétaire-d'état au département de la marine et des colonies le 23 juin 1817, et enfin une seconde fois ministre de la guerre depuis le 12 septembre 1818, jusqu'au 19 novembre 1819, époque à laquelle il fut

remplacé par le marquis de la Tour-Maubourg. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. VI, pp. 301 à 307.)

ARMES : *Coupé au 1er d'azur, à l'étoile d'or; au 2 de sable plein.* L'écu timbré d'un casque taré de front, ornédeses lambrequins, et sommé d'une couronne de marquis.

DE GOYON DE MATIGNON, *voyez* GRIMALDI.

4 juin 1814. DE GRAMONT, (Antoine-Louis-Marie, *duc*), lieutenant-général des armées du roi, capitaine de la seconde compagnie des gardes-du-corps de S. M., est né le 17 août 1755. Il fut connu d'abord sous le nom de *comte de Louvigny*. Le roi le nomma mestre-de-camp de cavalerie le 17 décembre 1778, puis, le 27 juin 1779, capitaine des gardes-du-corps en survivance du dernier duc de Villeroy, qui a expié son dévouement à la monarchie, ses honneurs et sa fortune sur l'échafaud révolutionnaire le 28 avril 1794. Le comte de Louvigny reçut le brevet de duc *de Guiche* le 16 avril 1780, et il a succédé à son cousin-germain, décédé sans postérité en 1790 (1), dans les nom et titre de duc de Gramont, pair de France, comme chef de sa maison. A cette époque, il était chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et mestre-de-camp commandant du régiment de la Reine, dragons, en garnison à Laon. L'exaltation produite par les nouvelles doctrines, et l'insubordination des troupes lui ôtant tout espoir d'être utile à son roi captif, il alla joindre les princes sur la terre étrangère, et resta constamment attaché à la personne de S. M Louis XVIII, comme premier gentilhomme de la chambre. Il se trouvait près du roi à Dillingen, le 19 juillet 1796, lorsqu'un infâme assassin, soudoyé par les oppresseurs de la France, saisissant l'instant où S. M. était à la croisée de son appartement, lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit à la tête (2). Rentré en France avec Louis XVIII, à l'é-

(1) Louis-Antoine-Armand, comte de Guiche, puis successivement duc de Lesparre et de Gramont, pair de France, marquis de Monchy et d'Humières, né le 17 septembre 1746, marié, le 24 juin 1763, avec Philippine-Marie-Louise-Catherine *de Noailles*, fille de Louis, duc de Noailles, pair et maréchal de France. Il est mort sans postérité à Toulouse en 1790. Sa femme ne lui a survécu qu'une année, et est morte à Paris.

(2) M. le duc de Gramont et les autres seigneurs qui environnaient Louis XVIII, furent témoins de la force d'âme, et même de la présence d'esprit de ce prince dans une circonstance aussi affreuse. Couvert du sang qui jaillissait de sa blessure, il s'oubliait lui-même dans le plus grand péril qui eût jamais menacé ses jours, et s'efforçait par des paroles affectueuses et un sang-froid admirable, de tranquilliser ses serviteurs éperdus. — « Ah! mon maître, s'était écrié le duc de Gramont, dans le premier mouvement de sa douleur, si le misérable eût atteint une ligne plus bas!....... — Eh bien, mon ami, reprit le roi, une ligne plus bas, le roi de France s'appelait Charles X!.... »

poque de la restauration, le duc de Gramont fut nommé pair de France le 4 juin 1814, avec institution de pairie au titre ducal héréditaire; le 30 septembre suivant, il fut appelé au gouvernement de la onzième division militaire (Bordeaux), qu'il remplit encore de nos jours. Le duc de Gramont a été créé chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820, et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Il a assisté à Londres, au mois de juillet 1821, en qualité d'ambassadeur extraordinaire de France, au couronnement de Georges IV, roi d'Angleterre. Il a épousé, par contrat du 11 juillet 1780, Louise-Gabrielle-Aglaé DE POLIGNAC, fille de Jules, duc de Polignac, et de N... de Polastron. De ce mariage sont issus :

1°. Antoine-Armand-Agénor, duc de Guiche, né à Versailles le 17 juin 1789. Émigré avec son père, il devint capitaine au 10ᵉ régiment de hussards de S. M. Britannique. Rentré en France, en 1814, il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, le 10 août de cette année, et maréchal-de-camp le 4 avril 1815. Dans le même temps, il fut nommé 1ᵉʳ aide-de-camp de S. A. R. Mgr duc d'Angoulême, qu'il accompagna dans le Midi lors du débarquement de Buonaparte. Il s'embarqua à cette époque avec le prince, le 16 avril, pour passer à Cadix; et, dans le même mois, il vint à Bordeaux chargé d'une mission par S. A. R. Il fut nommé commandant de la 2ᵉ brigade de la 2ᵉ division de la garde royale, le 6 septembre 1815. Le roi signa, le 19 juillet 1818, le contrat de son mariage avec mademoiselle *Grimod d'Orsay*, fille d'Albert, comte d'Orsay, maréchal des camps et armées du roi, commandeur des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, commandant la 2ᵉ brigade de la 1ʳᵉ division de la garde royale, gentilhomme de la chambre du roi, etc., etc. Lorsque Mgr duc d'Angoulême alla se mettre à la tête de l'armée d'Espagne, le duc de Guiche accompagna S. A. R., et fut envoyé par elle vers Ferdinand VII, qui fit à ce seigneur l'accueil le plus honorable. Il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 3 septembre 1823, et lieutenant-général au mois de décembre suivant. Vers le même temps, le duc de Guiche fut décoré de la grand'croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare de Sardaigne. Il est second menin de Mgr le Dauphin, depuis le mois de septembre 1824. Il a plusieurs enfants;

2°. Corisandre-Armandine-Louise-Sophie de Gramont, née à Paris le 6 octobre 1782;

3°. Aglaé-Angélique-Gabrielle de Gramont, née à Versailles le 17 janvier 1787.

Antoine-Adrien-Charles DE GRAMONT, comte d'Aster, né le 22 juillet 1726, second fils de Louis-Antoine, duc de Gramont, pair de France, et de Geneviève de Gontaut-Biron, entra au service dans le régiment des Gardes françaises en 1738. Il y parvint rapidement à tous les grades jusqu'à celui de major, et fut nommé colonel du régiment de Hainaut,

infanterie, le 11 mai 1745, sur le champ de bataille de Fontenoy, où son père venait d'être tué. Il prit alors le titre de *comte de Gramont*. Il fut créé brigadier d'infanterie en 1747, colonel-lieutenant du régiment Dauphin en 1748, menin de M. le Dauphin en 1752, commandant à Bayonne, en Béarn et en Navarre en 1756, et maréchal-de-camp le 1er mai 1758. Il avait fait toutes les campagnes en Flandre et en Hollande, de 1744 à 1748. Le comte de Gramont mourut à Bayonne le 23 septembre 1762. Il avait épousé, le 15 mai 1748, Marie-Louise-Sophie DE FAOUCQ DE GARNETOT, nommée dame du palais de la reine en 1752, fille unique de Gui-Étienne-Alexandre de Faoucq, marquis de Garnetot, mestre-de-camp de cavalerie, sous-lieutenant des chevau-légers de Bretagne, et de Charlotte-Sophie de Sonning. De ce mariage sont issus :

1°. Antoine-Louis-Marie, duc de Gramont, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, dont l'article commence cette notice ;

2°. Antoine-François, chevalier, puis comte de Gramont d'Aster, né le 1er septembre 1758. D'abord officier, puis capitaine de dragons au régiment Dauphin, il fut nommé, le 11 novembre 1782, colonel lieutenant du régiment du Roi, dragons, en garnison à Narbonne en 1791, époque à laquelle le comte de Gramont d'Aster émigra. Il est décédé à Londres au mois de février 1795. Il avait épousé, le 13 septembre 1781, Gabrielle-Charlotte-Eugénie *de Boisgelin*, chanoinesse-comtesse de Remiremont, présentée au roi et à la famille royale le 30 du même mois, fille de Charles-Eugène, comte de Boisgelin, vicomte de Plébédel, capitaine de vaisseau, gouverneur de la ville de Saint-Brieuc, etc., et de Sainte de Boisgelin de Cucé. De ce mariage sont issus :

A. Antoine-Louis-Raimond-Geneviève, comte de Gramont d'Aster, pair de France, dont nous donnerons une notice ;

B. Eugénie de Gramont d'Aster, née à Paris le 16 septembre 1788 ;
C. Antoinette de Gramont, née à Londres en 1774 ; } religieuses ;

3°. Geneviève de Gramont, née le 28 janvier 1750, mariée, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 26 janvier 1766, avec Charles-Pierre, comte *d'Ossun*, fils de Pierre-Paul, comte d'Ossun, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, ministre d'état, lieutenant-général des armées du roi, et de Louise-Thérèse Hocquart de Montfermeil. La comtesse d'Ossun a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), veille de la chute de Robespierre.

5 mars 1819. DE GRAMONT D'ASTER, (Antoine-Louis-Raimond-Geneviève, *comte*), naquit à Paris le 4 mars 1787. Trop jeune pour suivre en émigration sa famille, il resta en France. Sa mère, alarmée des dangers d'une guerre qui semblait ne devoir finir qu'avec la révolution, chercha à diriger

les penchants et l'éducation de son fils vers une carrière moins périlleuse que celle des armes; mais sa prévoyance fut trompée, et le jeune Gramont, cédant à sa passion dominante et sans doute à la crainte d'ensevelir dans l'oubli un nom qui depuis 300 ans avait figuré avec honneur dans nos annales militaires, s'enrôla comme volontaire dans le 36e régiment de dragons. Il fit en cette qualité la campagne de 1809, et fut nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille de Raab. En 1812, il accompagna, en qualité d'aide-de-camp, le lieutenant-général comte de Grouchy, qui, dans la campagne de Russie, commanda la cavalerie de l'armée du prince Eugène, vice-roi d'Italie. Blessé assez grièvement à la bataille de la Moskowa, sa belle conduite dans cette sanglante journée lui valut la croix de la Légion-d'Honneur et le grade de lieutenant. En 1814, il fut l'un des premiers Français qui vinrent en Angleterre prêter serment de fidélité à S. M. Louis XVIII, et qui accompagnèrent ce monarque à son retour dans ses états. Il fut nommé colonel, et entra comme lieutenant dans la compagnie des gardes-du-corps commandée par le duc de Gramont, son oncle. Le roi le créa officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 21 septembre de la même année 1814. Rentré dans l'armée de ligne, en 1816, le comte de Gramont d'Aster fut nommé colonel de la légion des Basses-Pyrénées, dont l'organisation lui fut confiée. Dès l'année précédente, il avait été envoyé dans le même département pour présider le collége électoral de l'arrondissement de Pau. Élu député par ce collége, il siégea dans la chambre de 1815. Le roi le nomma pair de France le 5 mars 1819, et, dans la même année, il passa, du commandement de la légion qu'il avait organisée, à celui de la légion des Bouches-du-Rhône. L'année suivante, il ne fut pas compris dans l'organisation régimentaire sous le ministère de M. de la Tour-Maubourg. En 1825, il demanda et obtint le commandement du 49e régiment de ligne, qui partait pour la Martinique. A peine arrivé dans cette colonie, le comte de Gramont d'Aster fut atteint de la fièvre jaune, dont il mourut au mois d'août de la même année (1). Il avait épousé, le 15 août 1811, Amable DE CATELAN, fille de Jean-Antoine, marquis de Catelan, pair de France, et d'Émilie-Louise-Marie-Madelaine Julien. Il a laissé pour enfants :

(1) Voyez le *Journal des Débats*, du 12 octobre 1825, et le *Moniteur*, du 5 avril 1826, colonne 435.

1°. Antoine-Eugène-Amable Stanislas, qui suit;
2°. Deux filles en bas-âge.

18 janvier 1826. de GRAMONT d'ASTER, (Antoine-Eugène-Amable-Stanislas, *comte*). Son père étant décédé avant d'avoir institué un majorat, qui seul pouvait rendre sa pairie transmissible, le roi, par ordonnance du 18 janvier 1826, a érigé, en faveur du jeune comte de Gramont d'Aster, une nouvelle pairie au titre de comte, pairie dont son aïeul maternel avait été autorisé à former le majorat par ordonnance royale du 27 novembre 1825, suivie de lettres-patentes du 4 janvier 1826.

La maison de Gramont n'est connue sous ce nom, auquel elle a donné une illustration toute historique, que depuis le milieu du seizième siècle. Elle le prit alors, à l'exclusion du sien, par l'effet d'une substitution des biens, nom et armes de l'ancienne maison de Gramont, (*de Agramonte*), florissante au comté de Bigorre dès le dixième siècle, et dont Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, avait épousé l'héritière en 1525. Les généalogistes ne font pas connaître les ancêtres de ce vicomte au-delà de Sanche-Garcie d'Aure, son bisaïeul, vicomte de Larboust et seigneur de plusieurs terres considérables, mouvantes du comté de Foix, vivant en 1381. Il est étonnant que l'auteur de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* et ses continuateurs n'aient pas cherché à éclaircir l'origine d'une maison dont toutes les traditions annonçaient l'extraction comtale. Il est vrai qu'une difficulté assez grave se présente sur le berceau de cette illustre race. Des auteurs pensent qu'elle descend en ligne directe et masculine des premiers comtes souverains de la vallée d'Aure, dont elle a constamment porté les armoiries, avec une légère brisure. (D. Caffiaux, *Trésor gén.*, in-4°, Paris, 1777, pp. 404 et 599). Oihenart, au contraire, (*Notitia Vasconiæ*, Paris, 1638, in-4°, p. 522), conjecture qu'elle descend des comtes de Comminges, par Gui de Comminges, second fils de Dodon, surnommé Bernard IV, comte de Comminges, décédé après l'année 1181, et de Laurence de Toulouse, sœur du comte Raimond V. (*Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, t. II, p. 630.) Oihenart, disons-nous, annonce qu'il paraît probable que ce Gui de Comminges épousa (vers l'an 1190) Bertrande, héritière de la maison d'Aure, et que leurs enfants et descendants ont relevé les nom et armes de cette maison. C'est sur le fondement de cette tradition que la maison de Gramont, depuis l'année 1670 environ, a ajouté à ses armoiries celles des comtes de Comminges, qu'elle porte encore de nos

jours; mais avant cette époque de 1670, elle n'avait aucune idée de l'origine présumée que lui donne Oihenart. Nous devons observer que cet historien, très-estimé sous le rapport de l'érudition et de l'exactitude, n'affirme pas l'opinion qu'il émet. Il est possible toutefois que Bertrande d'Aure ait épousé Gui de Comminges. Dans ce cas ce mariage aurait eu lieu vers l'an 1190, et même plutôt avant que depuis cette époque; mais il n'a pas dû en naître de postérité, car la même Bertrande, dame d'Aure, épousa, en 1200, Sanche II, vicomte de la Barthe, dont elle fut la première femme. Ce seigneur n'eut point d'enfants de Bertrande d'Aure, et cependant il resta possesseur de la vallée d'Aure. On ne peut guères donner une plus forte preuve de la stérilité du premier mariage de Bertrande avec Gui de Comminges, si réellement ce premier mariage a eu lieu.

Nous pensons donc que l'opinion la plus probable sur l'origine de la maison de Gramont, est celle qui la fait descendre des anciens comtes de la vallée d'Aure, en ligne directe et masculine. Il est vrai que le défaut de liaison dans les titres ne permet pas de suivre littéralement cette descendance. Cependant nous allons donner quelques fragments qui pourront du moins l'indiquer, et remplir en partie une lacune de plus de quatre siècles que présente l'histoire de cette famille.

I. Arnaud I, comte de toute la vallée d'Aure (1), né vers l'an 900, mentionné dans une charte de l'année 952, était descendu en ligne masculine, au rapport d'un historien, d'Eudes le Grand, duc d'Aquitaine, en 688, issu de la première race de nos rois (2). Il eut pour fils Garcie-Arnaud, qui suit.

II. Garcie-Arnaud, Ier du nom, fut comte de la vallée d'Aure, en

(1) Cette vallée est située dans les Pyrénées, vers la partie la plus méridionale du royaume, entre la vallée de Neste, et le pays de Nébouzan au nord, l'Aragon au sud, la vallée de Barousse et le comté de Comminges à l'est, et le pays de Bigorre à l'ouest. Elle a 6 lieues de longueur sur 4 lieues de largeur, et comprend 30 paroisses, dont autrefois 24 avaient justice royale.

(2) Voyez D. Caffiaux, *Trésor généalogique*, in-4°, Paris, 1777, pp. 404 et 599. On trouve cités les ancêtres du comte Arnaud I d'Aure, dans le Dictionnaire de la Noblesse, in-4°, 1771, t. I, p. 2. Mais cette citation, dont le fond peut être vrai, et qui même nous paraît vraisemblable, contient tant de faits controuvés qu'il ne nous est pas possible d'en faire usage dans cette notice.

975, puis de celle de Magnoac, par sa femme Fachilène d'Astarac, qui gouvernait de l'année 937 à l'an 975. Garcie-Arnaud Ier eut pour fils :

1°. Guillaume, comte d'Aure, qui, vers l'an 1035, accorda une charte à Gaston II, abbé de Simorre. (*Gallia Christiana*, t. I, colonne 1015.) Il mourut sans postérité ;
2°. Arnaud II, qui suit ;
3°. Arnaud-Garcie d'Aure, qui souscrivit, avec Garcie-Arnaud, son fils, l'acte de la fondation du prieuré de Salanque, faite par le comte Arnaud II, son frère, vers l'an 1045 ;
4°. Auriol-Manse, qualifié *vicomte* dans la charte de la même donation. C'est de lui qu'on fait descendre l'illustre maison des *vicomtes* de la Barthe.

III. Arnaud II, comte d'Aure et de Magnoac, n'avait pas encore succédé au titre comtal, lorsque, vers l'an 1020, il souscrivit avec les grands d'Aquitaine la charte par laquelle Sanche (nommé par les historiens Sanche-Guillaume), duc de Gascogne, fonda l'abbaye de Saint-Pé de Generez, au diocèse de Tarbes. (*Gallia Christ.*, t. I, col. 194 des Preuves.) Par charte du 3 des nones de juillet, vers l'an 1045, le même Arnaud II, qualifié comte d'Aure, fonda le prieuré de Saint-Pierre de Salanque. Il fit cette fondation pieuse pour le salut de son âme et de celles du comte Garcie-Arnaud, son père, de Fachilène, sa mère, et de Garcie-Auriol et Arnaud, qu'il ne qualifie point, mais qui étaient ses fils. A cet effet, Arnaud II donna, outre le lieu de Salanque, et d'autres biens considérables, l'église de Saint-Pierre de Larboust (au pays de Foix, près de la Garonne), et celle de la Garonne, et fit donation du tout à l'abbaye de Simorre, entre les mains de l'abbé Aster. (*Ibid.*, col. 1015, et Preuves, col. 168, 169.) Le comte Arnaud II eut pour fils :

1°. Garcie-Auriol, comte d'Aure, dont la postérité accorda de nouveaux bienfaits à l'église de Simorre. Bertrande, héritière de cette branche aînée, fille de Sanche-Garcie, dernier possesseur de la vallée d'Aure, fut mariée, dit-on, vers 1190, avec Gui *de Comminges*, fils de Bernard IV, comte de Comminges. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle porta, en 1200, la vallée et vicomté d'Aure, (car elle n'avait plus conservé que ce titre,) à Sanche II, vicomte *de la Barthe*, dont elle fut la première femme (1) ;
2°. Arnaud d'Aure, vivant en 1040, et dont on ignore la destinée ultérieure.

On a vu qu'Arnaud II, par la charte de fondation du prieuré de Salanque, annexa à ce prieuré l'église de Saint-Pierre *de Larboust*. Cette

(1) Voyez la *Généalogie de la maison de la Barthe*, imprimée à Toulouse en 1775.

dernière seigneurie, située au pays de Foix, dans le diocèse de Rieux et non loin de la Garonne, a été constamment le berceau de la branche de Gramont, et il est même probable que le titre de *vicomté*, sous lequel cette terre de Larboust fut de tout temps connue, lui fut donnée par ses possesseurs comme issus de race comtale; car cette terre n'avait pas à beaucoup près l'étendue et le vasselage des anciennes vicomtés féodales. Il paraît que vers le temps d'Arnaud II, une branche de sa famille était déjà apanagée des biens du pays de Foix. Les titres étant insuffisants pour donner exactement la filiation de cette branche, nous nous bornerons à en citer tous les fragments que nous avons recueillis.

Raimond-Arnaud *d'Aure*, vivant au milieu du onzième siècle, pouvait être frère d'Arnaud II, comte d'Aure, qui donna l'église de Larboust, dans le pays de Foix, au prieuré de Salanque. Raimond-Arnaud d'Aure, sa femme et ses fils, concoururent par leurs bienfaits au rétablissement de l'abbaye de Lezat, au diocèse de Rieux, vers l'an 1040, et cédèrent aux religieux les biens qu'ils tenaient en franc alleu dans le lieu de *Lenado* (probablement Lezat). (D. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, t. II, Preuves, col. 206.)

Bernard et Roger *d'Aure* firent aussi des dons à l'abbaye de Rutilans, au pays de Foix, suivant la charte de consécration de cette abbaye, du 14 des calendes de mars 1118. (*Ibid.* p. 403.)

Guillaume *d'Aure*, cellérier de l'église de Saint-Pons, souscrivit, en 1153, une charte de Raimond-Trencavel, vicomte de Beziers. (*Ibid.*, p. 543.)

Guillaume *d'Aure*, chevalier, défendit, en 1211, le château de Quier, pour Simon de Montfort, chef de la croisade contre le comte de Foix. Ce dernier, après 15 jours d'attaques infructueuses, leva le siége et abandonna ses machines. (*Ibid.*, t. III, p. 222.)

Castelar *d'Aure* est nommé, au mois de décembre 1243, dans le procès-verbal de restitution du château de Saverdun au comte de Foix, comme l'un des seigneurs qui s'étaient emparés de cette place. (*Ibid.*, Preuves, p. 432.)

Dozon ou Othon *d'Aure*, Ier du nom, vicomte de Larboust, est nommé dans un acte de Roger-Bernard, comte de Foix et vicomte de Castelbon, du mois de mars 1265. (*Ibid.*, p. 578.)

Othon ou Odon *d'Aure*, vicomte de Larboust, fut marié, vers l'an 1290, à Aspasie *de l'Isle-Jourdain*, fille de Jourdain V, seigneur de l'Isle-Jourdain, et de Guillemette de Durfort. (*Ibid.*, t. IV, p. 55.)

Yserant *d'Aure*, vicomte de Larboust, épousa, vers l'an 1310, Douce *de Comminges*, dite *d'Espagne*, fille d'Arnaud de Comminges, *dit* d'Espagne, Ier du nom, seigneur de Montespan.

Bernard *d'Aure*, vicomte de Larboust, épousa Soubirane ou Souveraine *de Joyeuse*, dont il eut une fille :

Soubirane ou Souveraine *d'Aure*, femme de François *de Levis*, IIe du nom, seigneur de la Garde et de Montségur. (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 14.)

Guillaume *d'Aure* était, en 1315, abbé de Bonnefont, au diocèse de Comminges. (*Gall. Christ.*, t. I, col. 1116.)

Raimond-Roger *d'Aure* fut nommé abbé de Montolieu en 1338.

Giraud *d'Aure*, Ier du nom, damoiseau, vicomte de Larboust, servait à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes dans les guerres de Gascogne, suivant une montre de 1326. Il accompagna Gaston II, comte de Foix, au-delà des Pyrénées, et s'allia, avant l'année 1310, avec Berengère *de Comminges*, fille de Bernard VI, comte de Comminges, et de Laure de Montfort. (*Hist. de Languedoc*, t. III, pp. 202, 242.)

Guillaume *d'Aure*, religieux bénédictin de l'abbaye de Lezat, nommé abbé d'Aunay en 1326, puis abbé de Montolieu en 1333, fut inhumé en l'église de cette abbaye en 1353. (*Hist. Générale de Languedoc*, t. IV, pp. 217, 218.) Ce prélat est rappelé, le 25 juillet 1361, dans un codicille de Germain Rigaud, damoiseau, co-seigneur de Vaudreuil et de la Bécède. Il paraît avoir eu pour frère :

Raimond *d'Aure*, Ier du nom, damoiseau, marié, avant le 3 octobre 1319, avec Adhémare *Rigaud de Vaudreuil*, fille de Pierre Rigaud, damoisau, co-seigneur de Vaudreuil et de la Bécède, et de Cécile de Pepieux. (*Armorial Général*, registre VI, art. RIGAUD DE VAUDREUIL, p. 8.) Raimond d'Aure paraît avoir eu deux fils :

1°. Raimond, qui suit;
2°. Adhémar d'Aure, damoiseau. En 1343, il rendit hommage à Éléonore de Comminges, comtesse de Foix, et au comte Gaston-Phœbus, son fils. (*Histoire de Languedoc*, t. IV, preuves, p. 194.)

Raimond *d'Aure*, IIe du nom, parvint à la chevalerie après l'année 1348 et avant l'an 1356. A ces deux époques, il fut élu avec plusieurs chevaliers capitoul de la ville de Toulouse, dans un temps où les familles les plus illustres étaient appelées à remplir cette charge consulaire. (La Faille, *Annales de Toulouse*, t. I, pp. 91, 96, in-fol.) Il a la qualité

de chevalier dans un acte de l'année 1360, concernant la paix entre Gaston III, comte de Foix, son suzerain, et les états de Languedoc. (*Hist. de Languedoc*, *ibid.*, pp. 259, 260.)

On ne connaît pas le degré intermédiaire entre Geraud Ier d'Aure, vicomte de Larboust, dont on a parlé plus haut, et Sanche-Garcie d'Aure, qui suit.

Sanche-Garcie *d'Aure*, Ier du nom, vicomte de Larboust, souscripteur du traité de paix conclu en 1378, entre les comtes de Foix et d'Armagnac, et décédé après l'année 1405, est le premier depuis lequel tous les historiens commencent la généalogie de la maison de Gramont. Il laissa de Bertrande DE JUSSAN, son épouse, entr'autres enfants :

1°. Manaud d'Aure, lequel a continué la branche des vicomtes de Larboust, seigneurs de Cardaillac, de Loddes et de Sarremezan, dont l'héritière, Isabeau d'Aure, porta ses biens dans la maison d'Astorg-Montbartier ;

2°. Sanche-Garcie d'Aure, IIe du nom, qui épousa, le 23 avril 1417, Anne, vicomtesse *d'Aster*, fille unique et héritière de Jean III, vicomte d'Aster (du sang des comtes de Bigorre), et de Marie de Caupène. Son petit-fils, Manaud d'Aure, vicomte d'Aster, capitaine de 50 lances, épousa, le 23 novembre 1525, Claire *de Gramont*, sœur et héritière de Jean, seigneur de Gramont. C'est de ce mariage qu'est descendue la maison de Gramont, dont nous avons donné l'état actuel au commencement de cette notice.

Cette maison, dont la munificence envers l'église est consignée dans la plupart des anciens cartulaires de la province, a donné cinq évêques, dont les noms suivent.

Geraud d'Aure, élu évêque de Comminges en 1422 (1) ;

Jourdain d'Aure, chanoine de l'abbaye de Foix, évêque de Mirepoix en 1431, puis de Couserans par bulles du pape Eugène IV, du 16 des calendes de juin 1441 ;

Tristan d'Aure, évêque de Couserans en 1444, puis d'Aire en 1461, décédé nonagénaire le 30 octobre 1509;

Manaud d'Aure, abbé de la Bénissons-Dieu ou de Nizors, au diocèse de Comminges, puis prévôt de l'église d'Avignon, enfin évêque de Tarbes en 1478, décédé en 1485 ;

Autre Manaud d'Aure, évêque de Tarbes en 1494, décédé en 1504.

---

(1) Le P. Anselme, t. IV, p. 611, de l'Histoire des Grands Officiers de la couronne, qualifie Geraud d'Aure, évêque de Lombès en 1459; mais c'est une erreur. Ce fut Gérard *de Chamo* qui remplit ce siége, de 1430 à 1461.

Dans la carrière militaire, la maison de Gramont compte deux maréchaux de France (1), six lieutenants-généraux, deux maréchaux-de-camp et deux brigadiers des armées du roi, deux colonels-généraux de l'infanterie française, un colonel-général des dragons, plusieurs colonels du régiment des gardes françaises, six chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, plusieurs chevaliers de l'ordre du Roi et un chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or. Les places de sénéchaux, gouverneurs et lieutenants-généraux des pays de Béarn et de Navarre, et celle de vice-roi de la Navarre ont été remplies héréditairement par cette maison, depuis le milieu du seizième siècle jusqu'à l'époque de la révolution.

Outre le duché-pairie de Gramont, érigé par brevet du 13 décembre 1643, et confirmé par lettres-patentes du mois de novembre 1648, registrées au parlement, cette maison possédait la souveraineté de Bidache, en Navarre, le comté de Toulongeon, en Bourgogne, ceux de Guiche et de Louvigny, en Béarn, les marquisats, ci-devant duchés de Monchy et d'Humières, etc., etc.

ARMES : *Écartelé, au 1 d'or, au lion d'azur,* qui est de l'ancienne maison DE GRAMONT; *au 2 et 3 de gueules, à trois flèches tombantes et rangées d'argent, empennées d'or,* qui est des anciens vicomtes D'ASTER; *au 4 d'or, au levrier rampant de gueules; à la bordure de sable, chargée de 8 besants d'or,* qui est D'AURE DE LARBOUST (2); *sur le tout de gueules, à 4 otelles d'argent, adressées en sautoir,* qui est DE COMMINGES. L'écu posé sur dix étendarts passés en sautoir.

4 juin 1814. LE GRAND (Claude-Just-Alexandre, *comte*), né au Plessis-sur-Saint-Just, le 22 février 1762, s'enrôla, le 16 mars 1777, dans le régiment Dauphin, infanterie, où il était parvenu au grade de sergent-major, lorsqu'il obtint, en 1786, un congé pour se marier à Metz avec N.... *Schérer,* fille de Barthélemi-Louis-Joseph Schérer, qui depuis fut général en chef de l'armée d'Italie et ministre de la guerre. En 1790, il fut nommé chef de l'un des bataillons de la Moselle; et, dès l'année 1792, il fut employé comme général de brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse, et prit part en cette qualité aux journées d'Arlon, de Juliers et de Fleurus. Au passage du Rhin, dans la nuit du 4 au 5 septembre

(1) Les services et campagnes des deux maréchaux de Gramont sont mentionnés, t. VI, pp. 315 à 322 du *Dictionnaire historique des Généraux français,* par M. de Courcelles.

(2) La branche aînée, souveraine de toute la vallée d'Aure, portait seulement : *d'argent, au levrier rampant de sable.*

1795, ce général, impatient d'atteindre la rive opposée, s'élança dans les flots à la tête de ses grenadiers, qu'il électrisa par son exemple, culbuta 2000 Autrichiens, auxquels il enleva une batterie de sept pièces de canon, et, continuant de poursuivre l'ennemi au pas de charge et à la baïonnette, s'avança jusque sur les glacis de la ville de Dusseldorf, à laquelle il n'accorda que dix minutes pour se rendre. 2000 hommes de troupes palatines, composant la garnison de cette place, défilèrent et mirent bas les armes devant 700 grenadiers français (1). Dans la campagne suivante, le général le Grand donna de nouvelles preuves de bravoure à l'attaque des positions de Hopperg et de Heinfeld, où il repoussa l'ennemi, et facilita la prise de Cassel. Lors du second passage du Rhin à Weissenthurn, l'ennemi, chassé de ses retranchements par le général le Grand, fut contenu jusqu'à ce qu'un pont eût été jeté sur le fleuve. Lors de l'ouverture de la campagne de 1799 en Allemagne, le général le Grand se trouva, le 21 mars, au combat livré sur l'Ostrach par le prince Charles (2), et eut deux chevaux tués sous lui, le 25, à la sanglante bataille de Stockach. Dans l'une des nombreuses actions de cette journée, le général le Grand enleva à l'ennemi un grand nombre de prisonniers, ainsi que deux pièces de canon; et plus tard il protégea la retraite de l'armée à la tête de sa brigade. Promu au grade de général divisionnaire le 11 avril de la même année, il fut mis à la tête des troupes sur la rive droite du Rhin. Le 4 juillet suivant, il chassa le général Georges des positions d'Appenveyer et de Reuchen, dans la vallée de la Kintzig, le poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à Oberkich, et soutint deux autres combats à Offenbourg et Ortenberg, contre le général Meerfeldt, les 6 et 9 du même mois. Il suivit le mouvement rétrograde de l'armée française, et vint reprendre sa première position en avant de Kehl, où il repoussa plusieurs attaques des troupes autrichiennes. Lorsque Moreau ouvrit la campagne suivante, dont les résultats furent plus décisifs pour la gloire de nos armées, le général le Grand prit part à toutes les actions qui préludèrent à l'éclatante vic-

(1) Le conventionnel Gillet, en rendant compte de ce fait d'armes, ajouta ces mots : « La conduite du général le Grand et son intrépidité sont au-dessus de tous les éloges. »

(2) Le surlendemain, son jeune frère, qui servait sous ses ordres comme son aide-de-camp, fut tué à ses côtés en défendant les hauteurs qui couronnent le village de Tuttlingen.

toire de Hohenlinden du 3 décembre 1800. A la tête de sa brigade d'infanterie, il repoussa les attaques réitérées de la cavalerie autrichienne, et rejeta celle qui lui était opposée dans les défilés de Landorf. En 1801, le général le Grand fut nommé gouverneur du Piémont. Il remplit ensuite les fonctions d'inspecteur-général d'infanterie dans le Midi, fut appelé, en 1803, au commandement d'une division du camp de Saint-Omer, et fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Employé dans la campagne de 1805 contre l'Autriche, sous les ordres du maréchal Soult, il se distingua aux combats de Wotzi[illegible] et de Hollabrunn. A la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre, sa division, formant l'extrême droite de l'armée, combattit pendant près de dix heures aux défilés de Solkonitz et de Telnitz, et au village de Kobelnitz, contre l'aile gauche de l'armée ennemie, et concourut à sa défaite, après lui avoir enlevé 12 pièces de canon et fait 3000 prisonniers. La grand'croix de la Légion-d'Honneur, qu'il reçut le 26 du même mois, fut la récompense des services qu'il avait rendus dans cette mémorable bataille. Il fit les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne, et se trouva à la prise de Lubeck, au combat de Bergfried, aux batailles d'Eylau et de Heilsberg, et à l'attaque de Kœnigsberg, dont il enleva les faubourgs à la tête de sa division. Après la paix de Tilsitt, le général le Grand fut créé comte de l'empire, avec dotation de 30,000 francs de rente. A la reprise des hostilités, il fut employé à l'armée d'Allemagne, et servit utilement au combat d'Ébersberg, où il dégagea la division Claparède, et à la bataille d'Essling, les 3 et 22 mai 1809. Chargé, dans cette dernière journée, de la défense de Gross-Aspern, il repoussa trois fois avec succès les attaques du général Hiller, et eut un cheval tué sous lui. Il combattit ensuite à Wagram. Dans les bulletins de la campagne de Russie, en 1812, le nom du général le Grand fut cité avec honneur à l'affaire d'Oboiarszina, sur la Drissa, et aux deux batailles de Polotsk. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr ayant été blessé grièvement dans la deuxième journée de Polotsk, le commandement de son corps d'armée fut confié au général le Grand, qui, plus tard, força le passage de la Bérézina, qu'il effectua sous le feu de l'ennemi. Ce fut dans cette dernière action et dans celles qui terminèrent la malheureuse campagne de 1812, que le général le Grand reçut les blessures qui, deux ans plus tard, le conduisirent au tombeau. La situation de la France, menacée sur toutes ses frontières par les puissances alliées, put seule lui faire supporter les fatigues de la campagne de 1814.

Il avait été nommé sénateur le 5 avril 1813 (1). Le roi le créa pair de France et chevalier de Saint-Louis, les 4 et 27 juin 1814. Il est décédé à Paris le 8 janvier 1815, et sa pairie s'est éteinte en sa personne. Il était aussi décoré de la grand'-croix de l'ordre militaire de Charles-Frédéric de Bade.

ARMES : *D'argent, au cheval cabré de sable; à la fasce de gueules, chargée d'une étoile rayonnante d'or, brochante sur le tout; au franc canton d'azur, chargé d'une épée d'argent garnie d'or.*

DE GRATET, *vicomte* DU BOUCHAGE (François-Joseph), lieutenant-général des armées du roi, naquit à Grenoble en 1750, et fut reçu chevalier de l'ordre de Malte le 30 novembre 1765. Il entra au service dans le corps de l'artillerie de la marine, et il y remplissait les fonctions d'inspecteur-général lorsque la révolution éclata. Louis XVI l'appela au ministère de la marine et des colonies le 21 juillet 1792, et lui confia par *interim* le portefeuille des affaires étrangères. Le 10 août suivant, lorsque les factieux commencèrent l'attaque du château des Tuileries, M. du Bouchage montra, dans le conseil du roi, une courageuse opposition à ce que S. M. se rendît dans le sein de l'assemblée législative. Il insista fortement pour que ce malheureux prince, loin de se livrer à ses ennemis, prît la résolution énergique de repousser la révolte par la force, et lui-même donna l'exemple du dévouement, en se plaçant à la tête du petit nombre de ceux qui étaient restés fidèles; mais, les conseils d'une lâche prudence ou d'une humanité funeste ayant prévalu, M. du Bouchage accompagna le roi et la reine, à laquelle il eut l'honneur d'offrir son bras pour appui, et ne quitta Louis XVI que lorsque ce prince et sa famille furent transférés, le 13 août, au Temple, après avoir passé deux jours d'outrages et d'agonie dans une loge de l'assemblée rebelle. Pendant cet intervalle, l'hôtel du ministère de la marine avait été livré au pillage, et l'épouse du ministre n'était échappée qu'avec beaucoup de peine aux dangers qui l'environnaient. M. du Bouchage, désormais inutile au salut de son roi, songea à soustraire ses jours à la vengeance populaire. Il sortit de France, et ne rentra dans 23 juin 1817.

(1) Voici le considérant relatif au général le Grand, inséré dans le message de Buonaparte au sénat : « Le comte le Grand, général de division, couvert d'honorables blessures, » et auquel nous avons les plus grandes obligations pour les services qu'il nous a rendus » dans les circonstances les plus importantes. » (*Moniteur* du 8 avril 1813.)

ses foyers qu'après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Son attachement éprouvé pour la maison de Bourbon le rendit bientôt suspect à Buonaparte : il fut arrêté en 1806, et n'obtint son élargissement qu'en se faisant cautionner par deux personnes notables, de ses amis. Il n'a cessé d'être affranchi d'une surveillance sévère qu'au 31 mars 1814. Louis XVIII, remonté sur le trône de ses pères, récompensa les services et le zèle constant du vicomte du Bouchage, en le créant lieutenant-général de ses armées et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 16 août de la même année. Pendant les *cent jours*, M. du Bouchage resta à Paris, chargé de pleins-pouvoirs du roi. Au retour de S. M., il fut nommé ministre-secrétaire-d'état au département de la marine et des colonies le 24 septembre 1815, puis grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816. Remplacé au ministère par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, le 23 juin 1817, M. du Bouchage fut créé le même jour pair de France et ministre d'état, membre du conseil-privé. Il est mort sans enfants le 11 avril 1821 (1), et sa pairie s'est éteinte en sa personne.

Son frère aîné, Marc-Joseph *de Gratet*, chevalier, baron, puis comte *du Bouchage*, reçu chevalier de Malte le 27 mai 1763, ancien capitaine du génie en retraite, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur, né à Grenoble le 18 septembre 1746, a été procureur-syndic de la noblesse et membre de la commission intermédiaire des états du Dauphiné en 1789. Nommé, en 1801, membre du conseil d'administration du département de l'Isère, il devint préfet du département des Alpes maritimes, le 12 mars 1803. La ville de Nice, lorsqu'il quitta cette préfecture, en 1814, lui fit don d'une médaille en or, qu'elle avait fait frapper comme un hommage de la reconnaissance que lui avait inspirée sa bonne et paternelle administration. Dès l'année 1804, le collége électoral de l'Isère l'avait choisi pour candidat au sénat conservateur. Le roi l'appela, le 15 juillet 1815, à la préfecture du département de la Drôme, et le créa officier de la Légion-d'Honneur le 18 juin 1820. Il a été mis à la retraite, et nommé conseiller-d'état en service extraordinaire le 2 janvier de cette dernière année. Le comte du Bouchage a, entr'autres enfants, un fils dont nous allons parler.

23 décembre 1823. DE GRATET, *chevalier*, puis *vicomte* DU BOUCHAGE, (Gabriel), né à

---

(1) *Voyez* le *Moniteur* du 23 avril 1821.

Grenoble le 8 juin 1777, reçu chevalier de Malte le 15 août suivant, a siégé, en 1815 et 1816, à la chambre des députés pour le département de l'Isère. N'ayant pas l'âge nouvellement requis, il ne fut pas réélu pour la session de 1817. Le roi le créa pair de France au même titre que portait son oncle, le 23 décembre 1823.

Antoine *de Gratet*, marié, vers l'an 1525, avec Angélique *de Dorgeoise*, est le premier auteur connu de cette famille. Elle a dû sa noblesse et sa première illustration à Pierre-Jacques *de Gratet de Granieu*, fils d'Antoine. Il fut reçu, en 1555, docteur ès-droits en l'université, et fut ensuite juge de la ville de Grenoble. Les services importants qu'il rendit au roi Henri IV dans les guerres de la ligue, à la tête d'une compagnie de 100 hommes, lui méritèrent la charge de trésorier-général de France en Dauphiné et dans le marquisat de Saluces. Ses descendants ont formé quatre branches, sous les dénominations de *du Bouchage*, *de Granieu*, *de Dolomieu* et *de Montcorbel*, lesquelles ont donné plusieurs présidents à la chambre des comptes de Grenoble et au bureau des finances de la généralité de Dauphiné. La terre de Dolomieu a été érigée en marquisat par lettres patentes du mois de juillet 1688, registrées au parlement de Dauphiné le 15 janvier 1691. Cette branche a donné un minéralogiste et géologiste célèbre, en la personne de Déodat-Gui-Silvain-Tancrède de Gratet, marquis de Dolomieu, chevalier de l'ordre de Malte, né le 24 juin 1750, membre de l'Institut à sa formation, décédé le 26 novembre 1801 (1), fils puîné de François de Gratet, IIe du nom, marquis de Dolomieu, comte de Saint-Paul, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, etc., et de Marie-Françoise de Bérenger.

ARMES : *D'azur, au griffon d'argent.*

DE GRAVE, (Pierre-Marie, *chevalier*, puis *marquis*), né le 27 septembre 1755, entra fort jeune au service dans les mousquetaires, et se trouva au siége de Gibraltar sous M. le duc de Crillon-Mahon, auquel il était attaché en qualité d'aide-de-camp. A son retour en France, on le nomma, en 1782, colonel en second du régiment d'Auxerrois, infanterie. Le 1er juillet de l'année suivante, il devint colonel-lieutenant du 17 août 1815.

(1) *Voyez* la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. XI, pp. 493 à 498, et la *Biographie nouvelle des Contemporains*, t. VI, pp. 31 à 37. Ces deux Biographies donnent la nomenclature de 24 ouvrages publiés sur la Physique, par M. de Dolomieu.

régiment de Chartres, et premier écuyer de S. A. R. Mgr. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans. Il était chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier général à l'époque où Louis XVI l'appela au ministère de la guerre en remplacement du comte de Narbonne. Ce fut le 9 mars 1792. Les principes monarchiques constitutionnels professés par M. de Grave permettaient d'espérer que sa nomination serait utile au prince malheureux qui l'honorait de cette marque de confiance; mais les Jacobins, et Dumourier lui-même, lui ayant fait un crime des échecs éprouvés par l'armée de Flandre, et dont l'insubordination était la seule cause, M. de Grave donna sa démission le 8 mai de la même année, et ne parvint à se soustraire à la haine de ses ennemis qu'en quittant la France. Après la mort de son frère aîné, tué à Quiberon en 1795, il devint chef de sa branche et prit le titre de marquis de Grave. Rentré en France en 1801, il reprit du service en 1804, et il commandait, en 1809, comme maréchal-de-camp. Au retour du roi, il fut créé lieutenant-général des armées, puis chevalier de la Légion-d'Honneur le 17 octobre 1814, et remplit de nouveau les fonctions d'écuyer près de S. A. R. le duc d'Orléans. Sorti de France par suite des événements du 20 mars 1815, le marquis de Grave se retira en Angleterre, et ne revint qu'au mois de juillet, après le second retour du roi. S. M. le créa pair de France le 17 août de la même année. Madame la duchesse d'Orléans, avec l'agrément du roi, le choisit, au mois de novembre 1817, pour son chevalier d'honneur, et ce fut le marquis de Grave qui dès-lors demeura chargé de répartir secrètement une partie des bienfaits que cette généreuse princesse aime à répandre sur les infortunés. Le marquis de Grave fut aussi attaché aux princes de la maison d'Orléans comme gouverneur de leurs personnes, et il réunissait toutes les qualités faites pour justifier un choix aussi honorable. Le roi attacha à sa pairie le titre de marquis par des lettres-patentes qui furent entérinées en la cour royale de Paris le 2 mai 1818. L'année suivante, le marquis de Grave épousa Adélaïde *Daru*, sœur du comte Daru, pair de France, ministre-d'état et membre de l'Académie française, veuve en premières noces de M. le Brun, juge à la cour d'appel de Paris. Il est décédé sans postérité le 16 janvier 1823, et sa pairie est éteinte. M. le comte de Ségur, pair de France, a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la chambre des Pairs du 25 février de la même année (1).

(1) *Voyez* le *Moniteur* des 19 janvier et 8 mars 1823, col. 75 et 275.

XVI. Charles-François, comte DE GRAVE, père du marquis dont l'article précède, (et frère de Fiacre-François de Grave, député à l'assemblée du clergé de France en 1760, sacré évêque de Valence le 26 avril 1772, décédé dans son diocèse en 1788), naquit à Blaye, en Guienne, le 5 août 1726. Il entra, en 1742, dans le régiment de Languedoc, infanterie, où il obtint une compagnie au mois d'octobre 1746. Il devint colonel du régiment de Provence le 10 février 1759, et chevalier de Saint-Louis en la même année. Blessé au siége de Cassel, les 17 et 20 octobre 1762, il servait alors dans le grade de brigadier d'infanterie, auquel il avait été promu le 25 juillet précédent. Il passa au commandement du régiment de Piémont le 5 juin 1763, et fut créé successivement maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1780, et lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1784. Le comte de Grave est décédé en 1788. Il avait épousé, le 26 novembre 1749, Marie-Anne-Éléonore DE GRAVE de Solas, sa cousine, de laquelle sont issus :

1°. Edme-Charles-François, marquis de Grave, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, nommé, le 3 juin 1779, colonel en second du régiment de la couronne, puis, en 1785, colonel des chasseurs à cheval de la Guienne. Émigré en 1791, le marquis de Grave fut nommé aide-de-camp de *Monsieur* (depuis Louis XVIII). Il a péri à Quiberon, en 1795. De son mariage, contracté en 1791 avec Adelaïde-Henriette-Élisabeth *de Besiade d'Avaray*, fille de Claude-Antoine, marquis, aujourd'hui duc d'Avaray, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., etc., et d'Angélique-Adélaïde-Sophie de Mailly de Nesle, il a laissé une fille unique :

Zoé de Grave, mariée au marquis *de Guerry*, tué, en 1815, en combattant à Muzuillac, près de Vannes, en Bretagne, pour la cause du roi;

2°. Pierre-Marie, chevalier, puis marquis de Grave, pair de France, etc.;

3°. Augustine de Grave, épouse du marquis *de Cambis*, père du vicomte de Cambis, commandant en Languedoc.

La maison de Grave, connue dans les annales du Languedoc depuis le commencement du douzième siècle, y tenait un rang dès-lors parmi la chevalerie. Les chartes et l'histoire politique et militaire de cette province la font connaître sous les caractères les plus avantageux. De Mathieu de Grave, chevalier, seigneur de Leucate en 1150, sont sorties successivement six branches principales, dont nous allons donner les dénominations :

I. Les *seigneurs* de Peyriac, de Durfort et de Combebelle, *marquis* de Grave, branche dont nous venons de constater l'extinction, et qui avait donné deux sénéchaux de Carcassonne en 1268 et 1345, et un évêque de Carcassonne, nommé le 3 décembre 1456;

II. Les *seigneurs* des Palais, sortis, au XIIe degré, en 1582, de la branche précédente, et sur lesquels on ne trouve plus de documents postérieurs à l'année 1760;

III. Les *seigneurs* de Félines, d'Argins, etc., branche existante, sortie, au XIe degré, en 1549, de la branche aînée;

IV. Les *seigneurs* de Saint-Martin, *barons* de Ville-Fargeau et de Lattes, *marquis* de Solas, etc., branche qui existait à l'époque de la révolution. Elle a été formée, au VIIe degré, en 1395, par Bérenger de Grave, damoiseau, seigneur de Marsal, fils posthume de Raimond de Grave, chevalier, seigneur de Peyriac, et de Saure de Merle, sa troisième femme. Cette branche a donné un écuyer et un aumônier du roi Louis XIII, un maréchal-de-camp et trois maîtres de la garde-robe de *Monsieur*, frère de Louis XIV, charge remplie successivement par le père et les deux fils;

V. Les *seigneurs* de Saint-Martin d'Aumez, *barons* de Cabbéroles, titrés *marquis* de Grave. Cette branche a fait les preuves pour monter dans les carosses du roi en 1788. Deux frères, qui la représentent, officiers supérieurs de cavalerie, ont donné des preuves de leur dévouement à la cause royale dans le Midi, pendant les *cent jours*. Cette branche avait pour auteur, au XIe degré, Nicolas de Grave, seigneur de la Treille, 3e fils de Jacques de Grave, seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, et de Jeanne du Puy;

VI. Les *seigneurs* de Saint-Martin de la Garigue, branche sur laquelle on n'a plus de renseignements à partir de l'année 1761. Elle était sortie, au XIVe degré, de la branche précédente.

Armes: *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 fasces ondées d'argent*, qui est de Grave; *aux 2 et 3 d'or, à cinq merlettes de sable*, qui est de Merle. Supports: deux paons monstrueux à face humaine. Couronne de marquis. Cimier: une tête de géant, traversée par une lance.

5 septembre 1818. de GREFFULHE, (Jean-Henri-Louis, *comte*), né à Amsterdam le 22 mai 1774, mais d'une famille d'origine française, acquit une fortune

considérable dans la banque, et en consacra une partie en acquisitions de riches propriétés dans le département de Seine-et-Marne. Il était inspecteur des gardes nationales de ce département, et maire de la commune de Fontenailles à l'époque du 20 mars 1815. M. de Greffulhe donna au roi, dans cette circonstance funeste, toutes les preuves de dévouement que pouvait lui permettre sa position sociale. Les efforts des Français fidèles ayant été infructueux pour arrêter l'usurpateur, M. de Greffulhe suivit Louis XVIII à Gand; et, après le retour de ce monarque, il en reçut, le 22 novembre 1816, de grandes lettres de naturalisation, lesquelles furent enregistrées dans les deux chambres les 30 novembre et 19 décembre de la même année. Le roi le créa chevalier de la Légion-d'Honneur le 5 novembre 1817, et lui accorda le titre de *comte*, avec institution de majorat, par lettres-patentes qui furent entérinées à la cour royale au mois de mai 1818. Mais, pour récompenser d'une manière plus éclatante encore le dévouement de M. de Greffulhe, et surtout le noble usage qu'il faisait de sa fortune en secourant les malheureux, et en encourageant l'instruction publique et l'agriculture par toutes sortes de sacrifices, S. M. le créa pair de France le 5 septembre de la même année. Le comte de Greffulhe est décédé le 23 février 1820. M. le duc de Lévis, à la maison duquel il était allié, a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la chambre des Pairs du 18 mars suivant. (*Moniteur* du 23 mars 1820, col. 370.) Le comte de Greffulhe a laissé un fils mineur, qui succède à sa pairie.

ARMES : *Ecartelé, au 1 coupé de gueules, à quatre cotices en barre d'argent, et d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or ; au 2 d'argent, au chevron d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, et surmonté d'un globe d'azur, cintré d'or ; au 3 d'argent, au griffon de sable; au 4 fascé de gueules et d'argent de 8 pièces*. Couronne de comte. Supports : un lion et un griffon.

GRIMALDI, *duc* DE VALENTINOIS, (Honoré-Gabriel), prince DE MONACO, grand d'Espagne de la première classe, maréchal des camps et armées du roi, est né au mois de mai 1778. Sorti de France avec sa famille à l'époque de la révolution française, il y est rentré à la restauration, et a été créé pair de France le 4 juin 1814. Il est officier de la Légion-d'Honneur, grand'-croix de l'ordre du mérite civil, *dit* de la Couronne de Bavière, et chevalier de plusieurs autres ordres étrangers. Connu jusqu'à la mort de son père sous le titre de prince héréditaire de Monaco, il lui a succédé dans cette principauté le 16 février 1819. Il n'est pas marié. 4 juin 1814.



XVIII. Jacques-François-Léonor *Goyon*, sire DE MATIGNON et de la Roche-Goyon, seigneur du duché d'Estouteville, marquis de Baux, comte de Carladez, de Thorigny, de Hambie, etc., bisaïeul du duc de Valentinois, qui précède, naquit à Thorigny le 22 novembre 1689. Nommé successivement colonel d'un régiment d'infanterie au mois de septembre 1702, mestre de camp du régiment Royal-Étranger, cavalerie, en novembre 1710, et lieutenant-général de la province de Normandie et au gouvernement des villes et châteaux de Cherbourg, Granville et Saint-Lo en 1713, il fit les campagnes en Flandre, en Allemagne et en Espagne. Il épousa, à Monaco, par contrat du 20 octobre 1715, Louise-Hippolyte GRIMALDI, duchesse de Valentinois, née le 10 novembre 1691, morte à Monaco le 29 décembre 1731, fille aînée et héritière présomptive d'Antoine Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, et de Marie de Lorraine-Armagnac. En faveur de ce mariage, le roi Louis XIV érigea le duché de Valentinois en pairie, par lettres patentes du 24 juillet 1715, et du mois de décembre suivant, registrées au parlement de Paris le 2 septembre 1716. Il fut stipulé au contrat que les enfants qui naîtraient de ce mariage porteraient les nom et armes de *Grimaldi*. Le prince de Monaco étant décédé le 12 février 1731, Jacques-François-Léonor Goyon, sire de Matignon, duc de Valentinois, son gendre, lui succéda aux termes de son contrat de mariage; mais ce fut l'épouse de ce dernier qui administra la souveraineté de Monaco, au nom de son mari. Le duc de Valentinois mourut à Paris le 23 avril 1751. Ses enfants furent ;

1°. Antoine-Charles-Marie Grimaldi, marquis de Baux, né à Monaco le 16 décembre 1717, mort au mois de février 1718;

2°. Honoré-Camille-Léonor, qui suit;

3°. Marie-Charles-Auguste Grimaldi, comte de Matignon, né à Paris le 1er janvier 1722. Il entra au service comme enseigne au régiment de Monaco, infanterie, le 31 décembre 1739, fit la campagne de Flandre en 1742, et fut nommé, le 24 mai 1744, colonel du régiment de Forèz, qu'il commanda à l'attaque des lignes de Weissembourg, à l'affaire de Haguenau, et au siége de Philisbourg en la même année; à l'armée d'Italie, au mois de novembre 1746; au passage du Var, à l'attaque des retranchements de Montalban et de Villefranche, et à la défense de Vintimille en 1747. Le comte de Matignon fut créé brigadier d'infanterie le 10 mai 1748, et mourut de la petite vérole à Prats de Molo, en Italie, le 24 août 1749. Il n'avait pas été marié. (*Chronol. historique militaire*, par Pinard, t. VIII, p. 482);

4°. François-Charles-Madelaine-Joseph Grimaldi, comte de Thorigny, né à Paris le 5 février 1726, mort sans alliance;

5°. Charles-Maurice Grimaldi, chevalier de Monaco, puis comte de Valentinois en 1749. Né à Paris le 14 mai 1727, il fut reçu chevalier de Malte de minorité, et nommé, en 1745, guidon de la gendarmerie. Il combattit à Fontenoy le 11 août de cette année, et y fut blessé; fut nommé enseigne, puis sous-lieutenant des gendarmes de Bretagne les 8 mars 1746 et 11 mars 1747, créé brigadier de cavalerie le 10 février 1759, et, après la mort de son père, lieutenant-général au gouvernement de Normandie, gouverneur de Granville, Saint-Lô, Cherbourg et de l'île de Cheusé. Le 10 décembre 1749, il épousa Marie-Christine-Chrétienne *de Rouvroy de Saint-Simon*, née le 7 mai 1728, fille unique et héritière de Jacques-Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, maréchal des camps et armées du roi, et de Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont, et nièce du duc de Ruffec, auquel la comtesse de Valentinois succéda, quant à la grandesse d'Espagne, en 1754. Ce fut à ce titre qu'elle prit le tabouret chez la reine le 4 juin de la même année. Elle fut nommée dame de compagnie de *Madame* au mois d'octobre 1762. Son mari, sous-lieutenant des gendarmes de Bourgogne, avait reçu la croix de l'ordre de Saint-Louis des mains du roi, le 4 janvier 1755. La comtesse de Valentinois est décédée sans enfants, à Paris, au mois de juillet 1774. Son époux lui a survécu jusqu'en 1790;

6°. Charlotte-Thérèse-Natalie Grimaldi, *mademoiselle de Monaco*, née à Paris le 19 mai 1719, religieuse professe à la Visitation de Sainte-Marie, faubourg Saint-Jacques, à Paris, le 21 janvier 1738;

7°. Louise-Françoise Grimaldi, *mademoiselle de Baux*, née à Paris le 21 juillet 1724, morte le 15 septembre suivant;

8°. Marie-Françoise-Thérèse Grimaldi, *mademoiselle d'Estouteville*, née le 20 juillet 1728, morte de la petite vérole le 20 juin 1743.

XIX. Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, né à Paris le 10 septembre 1720, prince souverain de Monaco, de Menthon et de Roquebrune en 1731, héritier de tous les droits de son père, sur cette souveraineté, par acte de cession du 15 octobre 1739, fut d'abord connu sous le nom de marquis de Baux. Il entra, le 26 mai 1738, lieutenant en second au régiment du Roi, devint enseigne de la compagnie Colonelle le 24 février 1739, et fut nommé colonel du régiment de Monaco, infanterie, le 8 octobre suivant. Il le commanda aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, et au camp de Courtray en 1744, et à l'armée du Rhin en 1745. Le 1er mai de cette année, on le créa brigadier d'infanterie. Il fit la campagne de 1746, sous M. le prince de Conty, se trouva aux siéges de Mons, de Charleroy et de Namur, ainsi qu'à la bataille de Raucoux, et se distingua très-particulièrement, au mois de juillet 1747, à la bataille de Lawfeldt, à la suite

de laquelle il couvrit le siége de Berg-op-Zoom. Le prince de Monaco fut employé à celui de Maëstricht en 1748. Il reçut le brevet de maréchal de camp le 10 mai de cette année, et quitta le service au mois de janvier 1749. Il devint, le 23 avril 1751, par la mort de son père, duc de Valentinois, pair de France, et lieutenant-général au gouvernement du Hâvre. Il a été reçu au parlement comme pair le 17 mars 1755. (*Chronol. milit.*, t. VII, p. 303.) Les 18 et 24 novembre 1760, le prince de Monaco conclut avec le roi de Sardaigne un traité qui mit fin aux contestations de territoire qui subsistaient entre la communauté de la Turbie au comté de Nice, et celle de Monaco. Le prince Honoré-Camille-Léonor, dépouillé, par le fait de la révolution, des droits féodaux dépendants de sa souveraineté, demanda à la France une indemnité qui compensât cette perte. Un décret du 21 septembre 1791 accueillit sa demande, et le roi fut prié de négocier avec le prince de Monaco la détermination amiable de cette indemnité, conformément aux obligations résultantes du traité de Péronne. Cette indemnité fut réglée sur le pied d'un revenu annuel de 272,786 livres tournois : mais la chute du trône de France fut immédiatement suivie de la spoliation complète de la maison de Monaco. Un décret du 18 février 1793 la dépouilla non-seulement de son indemnité, mais même de tous les domaines dépendants de sa souveraineté. (*Hist. abrégée des traités de paix*, par M. Schœll, t. I, p. 298.) Le prince Honoré-Camille-Léonor avait épousé, le 15 juin 1757, Marie-Christine Brignolé, fille de Joseph-Marie Brignolé, et nièce de Jean-François Brignolé-Salé, doge de Gênes. De ce mariage sont issus deux fils :

1°. Honoré-Anne-Charles-Maurice, qui suit;

2°. Joseph-Marie-Jérôme-Honoré Grimaldi, prince *Joseph de Monaco*, né le 10 septembre 1763, décédé le 28 juin 1816. Il avait épousé, le 6 avril 1782, Thérèse-Félicité *de Choiseul-Stainville*, née en 1767, fille de Jacques-Philippe de Choiseul, comte de Stainville, maréchal de France, et de Thomase-Thérèse de Clermont d'Amboise de Renel, et nièce du duc de Choiseul, principal ministre sous Louis XV. La princesse de Monaco a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 26 juillet 1794. (*Voyez* la *Biographie nouvelle des Contemporains*, t. XIII, p. 411.) Elle a laissé deux filles :

A. Honorine-Camille-Athénaïs Grimaldi de Monaco, née le 22 avril 1784, mariée, le 20 juillet 1803, avec René-Louis-Victor, marquis *de la Tour du Pin*, né au mois d'août 1779, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, et lieutenant-colonel attaché au corps royal d'état-major;

B. Athénaïs-Euphrosine-Louise-Philippine Grimaldi de Monaco, née le 22 juin 1786, mariée, le 8 août 1804, avec Auguste-Michel-Félicité *le Tellier de Souvré*, marquis *de Louvois*, pair de France.

XX. Honoré-Anne-Charles-Maurice Grimaldi, prince de Monaco, naquit le 17 mai 1758. Il entra de bonne heure au service, et fut nommé colonel du régiment Royal-Cravattes, cavalerie, le 11 novembre 1782. Peu d'années avant la révolution, il avait succédé à la pairie et au duché de Valentinois, d'après la démission que son père en avait faite en sa faveur. Sorti de France en 1791, il vit consommer, en 1793, l'expropriation de sa famille, et ne dut sa réintégration dans sa souveraineté qu'aux événements qui amenèrent la chute de Buonaparte. Par le traité de Paris, du 30 mai 1814, la principauté de Monaco, que le gouvernement républicain avait réuni au département des Alpes-Maritimes, en fut séparée; elle fut en même temps rétablie dans son ancienne indépendance, et replacée vis-à-vis de la France dans les rapports où elle se trouvait avant le 1er janvier 1792. Le prince de Monaco céda alors son titre ducal de Valentinois à son fils aîné, que Louis XVIII appela à la pairie le 4 juin de la même année 1814. D'après les anciens traités, la France n'exerçait sur la principauté de Monaco (1) qu'un droit de protectorat : la souveraineté tout entière appartenait au prince, et même à lui seul était réservé le commandement suprême des troupes françaises que nos rois entretenaient dans cet état. Soit que la paix dont l'Europe semblait devoir jouir pour long-temps eût fait considérer comme inutile l'occupation de Monaco, soit que la réorganisation de l'armée n'eût pas permis d'y pourvoir immédiatement, cette place était dépourvue de troupes à l'époque du débarquement de Buonaparte. Le prince de Monaco se trouvait alors à Cannes. Il y fut arrêté par le général Cambronne, puis amené, le 5 mars 1815, à une heure du matin, devant Buonaparte, qui lui proposa de le suivre. Le prince s'en excusa. Toutefois Buonaparte lui permit de continuer sa route pour se rendre dans son état, qui, le 15 du même mois, fut occupé par un corps anglo-sarde, aux ordres du colonel Burke. Par le traité du 15 novembre 1815, la principauté de Monaco fut placée sous la protection de la Sardaigne, aux mêmes conditions qu'elle l'avait été sous celle de la France, excepté

(1) Cette principauté, environnée par les états du roi de Sardaigne et la Méditerranée, a une surface de 7 lieues carrées, et une population de 6,000 âmes



la réserve faite par S. M. sarde de la nomination du commandant de la place, (déclaration royale du 8 novembre 1817). Le prince de Monaco est décédé à Paris le 16 février 1819. Il avait épousé, le 14 juin 1777, Louise-Félicité-Victoire D'AUMONT, née le 2 octobre 1759, fille unique de Louis-Marie-Gui, duc d'Aumont, pair de France, maréchal des camps et armées du roi, dernier rejeton de la 1re branche ducale d'Aumont, et de Louise-Jeanne de Durfort-Duras. La princesse de Monaco, séparée de son mari, a épousé en secondes noces M. *Maine*, notaire à Paris, dont elle est restée veuve. Elle a eu du prince de Monaco :

1°. Honoré-Gabriel, duc de Valentinois, pair de France, dont on a parlé plus haut;
2°. Tancrède-Florestan-Roger-Louis, comte de Grimaldi, né le 10 octobre 1785, marié, en 1818, avec mademoiselle *Rouillé*.

La maison de Grimaldi, dont celle de Goyon-Matignon a relevé le nom avec les armes de la deuxième branche de Monaco, est l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons princières de l'Europe. Elle paraît originaire de Gênes, et, dès le douzième siècle, elle partageait, avec les Doria, les Fiesque et les Spinola, le gouvernement de cette république. Sa souveraineté sur Monaco se perd, ainsi que son origine, dans l'éloignement des temps. Des auteurs la font descendre des ducs de Bénévent, d'autres des comtes de Narbonne. Quelques-uns prétendent qu'elle a une souche commune avec la maison de Vintimille; d'autres enfin la font remonter à Grimoald, maire du palais sous Childebert II et Dagobert III, rois de France. Il serait difficile aujourd'hui de motiver la préférence que pourrait mériter l'une de ces opinions, dont la dernière existait dans la maison de Grimaldi dès l'année 1430, car on n'a sur cette maison aucun monument public antérieur à l'année 980. Il est vrai qu'Hubner, dans ses *Tableaux généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*, établit la filiation des Grimaldi à partir de Grimaldo Ier, prince de Monaco, mort en 926, père de Gui Ier, qui eut pour fils Grimaldo II, lequel fut père de Gui II, ce dernier, père de Grimaldus III, dont le fils, Otbert, a été la souche de toutes les branches de cette maison; mais les variations qu'on remarque dans les autres historiens prouvent combien ces premières générations sont peu certaines.

A l'égard de la date de 980, elle est celle d'une charte, par laquelle Guillaume Ier, fils de Boson, roi d'Arles, céda à Gibelin Grimaldi la côte de la mer de Saint-Tropez, où est situé Cagnes, que possédait en-

core cette maison en 1789. Guillaume fit ce don à Gibelin, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à ce prince, en l'aidant à expulser les Sarrasins de ses états. Tel fut l'un des premiers auteurs certains des Grimaldi de Gênes, de Provence, de Piémont et de Naples, dont les nombreuses et éclatantes illustrations forment une partie des annales civiles et militaires de ces divers pays.

Otbert Grimaldi, souverain de Monaco et seigneur de plusieurs terres considérables au royaume de Naples et dans l'état de Gênes, grand-maître du palais de l'empereur Frédéric I[er], son ambassadeur en France et en Angleterre en 1188, consul et amiral de Gênes en 1197, épousa Conradine *Spinola*, de laquelle il eut quatre fils, qui tous ont laissé une nombreuse postérité, savoir :

1°. Grimaldo IV, dont on va parler;

2°. Ingon Grimaldi, général de la république de Gênes en 1225, auteur de diverses branches qui toutes ont constamment rempli les premiers emplois diplomatiques et militaires de cette république. Ces branches sont I. les *ducs* D'ÉBOLI, *princes* DE SALERNE, *marquis* DE TRIANO, *comtes* DE POLA, *seigneurs* DE POLICASTRO, etc., au royaume de Naples et en Espagne, éteints en 1639; II. Une branche sortie de la précédente et qui existait à Bologne, en Italie, en 1589; III. Les *seigneurs* DE CARROZZIO et DE MONTALDO, vulgairement nommés *Cavalleroni*, créés comtes palatins en 1525, représentés, au milieu du dix-huitième siècle, par Paul-Jérôme, marquis de Grimaldi, noble Gênois, gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, son ambassadeur en France, nommé chevalier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 1[er] janvier 1762, et reçu le 2 février suivant. Il devint grand d'Espagne, puis chevalier de la Toison-d'Or le 11 décembre 1765. Sa postérité existe à Gênes. Deux rameaux sortis de cette branche au milieu du quatorzième siècle, s'étaient établis, l'un en Sicile, et l'autre en l'île de Scio, dans l'Archipel; IV. Les *barons* DE MONTEPELOSO, au royaume de Naples; V. Les *barons* DE SAINT-FÉLIX, au même royaume, dont était issu Jérôme Grimaldi, créé cardinal en 1643, protecteur du royaume de France et archevêque d'Aix en 1648, et mort doyen du sacré collége en 1685; VI. Les *seigneurs* DE STELLA, éteints, avant l'année 1448, dans la maison de Castro, à Gênes, laquelle a été agrégée à celle de Grimaldi en considération de cette alliance; VII. Les *seigneurs* DE CAMPASMO, éteints vers la fin du seizième siècle;

3°. Otbert Grimaldi, l'un des huit administrateurs de la république de Gênes, auteur de la branche des *seigneurs* DE CHATEAUNEUF et DE GATTIÈRES, au comté de Nice, partagée en divers rameaux, qui tous se sont éteints dans le dix-huitième siècle;

4°. Nicolas Grimaldi, ambassadeur de la république de Gênes vers celles de Florence et de Lucques, auteur d'une branche établie en Piémont, où elle existait en 1646.

Grimaldo *Grimaldi*, IV[e] du nom, prince de Monaco, seigneur du golfe de Grimaldi, vulgairement nommé golfe de Grimaud, en Provence, baron de San-Demetrio, en Calabre, amiral de la flotte génoise au siége de Damiette en 1219, épousa 1° Oriette *de Castro*, 2° N...., comtesse *de Modigliano*. Ses enfants furent :

1°. François, dont on parlera plus bas;
2°. Luchetto Grimaldi, amiral et l'un des huit administrateurs de la république de Gênes. Il fut la tige des trois branches suivantes : I. Les *marquis* DE MODUGNO, DELLA PIETRA, et DE BELFORTE, au royaume de Naples, branche existante de nos jours, et féconde en hommes célèbres. Elle a donné un cardinal, mort légat de Gênes en 1543, divers sénateurs, amiraux et ambassadeurs de cette république, et un gouverneur de Corse; II. Les *Grimaldi*, établis à Séville, en Espagne, existants en 1646; III. Les *Grimaldi*, domiciliés à Coni, en Piémont;
3°. Gabriel Grimaldi, grand-maître de la maison de Charles I[er], roi de Naples, en 1269;
4°. Lanfranc Grimaldi, l'un des huit administrateurs de Gênes en 1240, et gouverneur de Plaisance;
5°. Natta Grimaldi, amiral de l'état de Pise en 1282;
6°. Alexia Grimaldi, femme de Philippe *de Médicis*, gouverneur de la république deFlorence.

François *Grimaldi*, prince de Monaco, lieutenant-général des comtés de Provence et de Nice, amiral de Naples et du saint-siége contre les Gibelins, qu'il battit sur terre et sur mer, épousa, en 1272, Aurélie *Caretto de Final*, dont il eut :

1°. Rainier I[er], dont l'article viendra;
2°. Andaro Grimaldi. auteur de trois branches, I. Celle des *barons*, puis *comtes* DE BOGLIO et DU VAL DE MASSA, au comté de Nice, qui a donné trois gouverneurs de ce comté, un général des galères du duc de Savoie, et trois chevaliers et un chancelier de l'ordre de l'Annonciade. Cette branche a pour chef actuel le marquis de Grimaldi-Boglio, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne au Brésil en 1818 et 1819, dont le frère aîné, le marquis de Grimaldi, premier écuyer du roi de Sardaigne, est entré dans la compagnie de Jésus en septembre 1816; II. Celle des *barons* DE MONTALER, existante; III. Celle des *seigneurs* DE LEVENZO et DE TORRETTI, au comté de Nice, et DU REVEST et DE REIMPLASSO, au comté de Beuil ou Boglio;
3°. Antoine Grimaldi, qui commanda trois galères que sa maison envoya au secours de Charles II, roi de Naples, contre le roi de Sicile, et mourut sans postérité;
4°. Grimaldo Grimaldi, chevalier et sénéchal de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lequel défendit l'île de Rhodes contre les Turcs en 1318.

Rainier *Grimaldi*, Ier du nom, prince de Monaco, servit Charles II, roi de Naples, avec dix de ses galères, et mourut vers l'an 1300, laissant de Spécieuse *Caretto*, sa femme, fille de Jacques Caretto, marquis de Final, deux fils :

1°. Rainier II, qui suit ;
2°. Barthélemi Grimaldi, qui servit le roi de Naples, Robert, avec une flotte de sa maison. Sa postérité existait au royaume de Naples, en 1646, sous la dénomination de *seigneurs* DE MISSIMERIO.

Rainier *Grimaldi*, IIe du nom, prince de Monaco, baron de San-Demetrio, fournit, en 1295, quinze galères de sa marine aux Génois contre les Vénitiens; ensuite il en mena seize au roi Philippe le Bel, qui le créa amiral de France vers l'année 1302. Ce fut un des hommes célèbres de cette époque. Il mourut en 1314, laissant de Marguerite *Ruffo*, son épouse, issue des comtes de Sinopoli, quatre fils :

1°. Charles, dont on va parler;
2°. Antoine, dont on parlera après son frère aîné;
3°. Luciano Grimaldi, seigneur de Villafranca, amiral de Provence pour la reine de Naples, Jeanne Ire, et général de la flotte qu'elle arma contre le roi de Hongrie;
4°. Vinceguerre Grimaldi, baron de San-Demetrio et de Malapaza, au royaume de Naples, gouverneur des Deux-Calabres pour le roi Robert.

Charles *Grimaldi*, Ier du nom, surnommé le Grand, souverain de Monaco, de Vintimille, de Menthon, de Roquebrune, et seigneur de plusieurs autres terres en Provence et dans les îles Majorque et Minorque, amiral de France et de Gênes, fut l'un des plus grands capitaines de son siècle. Il mourut en 1368. Luchinette *Spinola*, sa femme, fille de Gérard Spinola, duc de Lucques, l'avait rendu père de plusieurs enfants, dont deux seulement ont eu postérité, savoir :

1°. Rainier III Grimaldi, prince de Monaco, général des armées de terre et de mer de Louis Ier, roi de Naples, décédé en 1407. Il fut père de — Jean I Grimaldi, prince de Monaco, généralissime des troupes milanaises contre les Vénitiens, sur lesquels il remporta une grande victoire en 1431. Il mourut en 1454, laissant — Catalan Grimaldi, prince de Monaco, qui remporta plusieurs avantages sur les Catalans. Il mourut en 1457, laissant une fille unique, nommée — Claude Grimaldi, qui porta la souveraineté de Monaco, avec tous les autres biens de sa branche, à Lambert Grimaldi d'Antibes, son cousin du quatrième au cinquième degré, comme on le verra ci-après ;
2°. Charles II Grimaldi, gouverneur d'Aquilée, auteur de trois branches établies en

Calabre et en Sicile, savoir : — I. Celle des *barons* DE RISICALLA, DE CARANGIARA, DE FORESTA, etc., *princes* DE SAINTE-CATHERINE, branche aînée actuelle de toute la maison de Grimaldi; — II. *Celle* des *barons* DE FAVARA, DE GALLISI et DE CARROPIPI; — III. Celle des *barons* DE BUZETTA, DE PASQUASIA DE CANUTO, DE MANICAPO, DE PASSANNELLO, etc. Ces deux dernières branches existaient en 1646.

Antoine *Grimaldi*, second fils de Rainier II, prince de Monaco, et de Marguerite Ruffo de Sinopoli, fut nommé, en 1332, général de l'armée navale que les Génois armaient contre les Catalans, et remporta sur ceux-ci divers avantages rapportés par les annalistes de Gênes. Il mourut en 1358, laissant de Catherine *Doria*, sa femme :

1°. Marc Grimaldi, seigneur d'Antibes, nommé grand-maître des arbalétriers de France le 16 décembre 1376 ;
2°. Luc, qui suit.

Luc *Grimaldi*, seigneur d'Antibes, de Cagnes et de Villeneuve, décédé en 1409, fut père, par Yolande *Grimaldi*, sa femme, de deux fils :

1°. Nicolas, qui suit ;
2°. Jean Grimaldi, co-seigneur d'Antibes, général de la flotte génoise au service du roi Charles VI contre les Anglais en 1416.

Nicolas *Grimaldi*, seigneur d'Antibes, de Cagnes, etc., fut gouverneur de Marseille, et mourut en 1449. Il avait épousé Césarine *Doria*, des marquis d'Oneille, de laquelle il laissa :

1°. Gaspard Grimaldi, seigneur d'Antibes, dont les descendants, connus sous la dénomination de *marquis* DE CAGNES et DE CORBONS, représentent aujourd'hui la seconde branche de la maison de Grimaldi. La troisième est représentée actuellement par le rameau des *barons* DE GRIMALDI, établi à Nice depuis le milieu du seizième siècle, et sorti de la branche de Cagnes. Les membres de ces deux branches ont émigré en 1791. De la première était Louis-André de Grimaldi, né au château de Cagnes le 17 décembre 1736, sacré évêque du Mans le 5 juillet 1767, évêque comte de Noyon, pair de France, en 1777, et décédé en émigration. Ces deux branches ont donné plusieurs amiraux ;
2°. Lambert Grimaldi, qui épousa, avant l'année 1457, sa cousine Claude *Grimaldi*, héritière de Monaco et de Vintimille. Il forma la seconde *branche princière* DE MONACO, laquelle a continué les illustrations de la première, et s'est fondue dans la maison de Goyon-Matignon, qui en porte le nom et les armes. C'est aujourd'hui la quatrième grande branche de la maison de Grimaldi ;
3°. Jean-André Grimaldi, évêque de Grasse en 1483, vice-légat d'Avignon, nonce en France, désigné cardinal, mort en 1505. Son neveu, Augustin Grimaldi (fils de Lambert qui précède), fut aussi évêque de Grasse, aumônier de Louis XII

en 1512, puis évêque de Majorque, et enfin archevêque d'Oristagni, en Sardaigne. Il fut également désigné cardinal; mais il mourut avant sa promotion, le 12 avril 1532.

Artefeuil, dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence* (*in-4°*, 1754, t. I, p. 533), ajoute à la généalogie de la maison de Grimaldi une branche, connue, depuis l'année 1649, sous la dénomination de *marquis* DE RÉGUSSE, et seigneurs de Roquefort, Saint-Martin, Romoules, Moissac, etc. L'auteur de la critique du Nobiliaire de Provence, dit que rien ne peut faire présumer que cette famille, qui existe encore, appartienne à l'illustre maison de Grimaldi; et en effet tous les auteurs qui ont écrit postérieurement à Artefeuil, n'ont pas adopté son sentiment, quoiqu'il l'ait appuyé sur une reconnaissance accordée à cette famille par l'une des branches des anciens Grimaldi. S'il était prouvé un jour que les marquis de Régusse ont la même origine, cette preuve offrirait un exemple frappant des vicissitudes auxquelles les plus grandes familles peuvent être exposées, puisque les premiers auteurs de cette famille, originaires de la Ciotat, ont long-temps exercé le commerce dans cette ville maritime, et en ont tiré toute leur fortune.

On peut consulter sur la maison de Grimaldi les ouvrages suivants : — I. *Geneal. Grimaldæ gentis arbor a Carolo de Venasque*, Paris, 1647, *in-fol*; — II. *Histoire des Grands-Officiers de la couronne*, t. IV, pp. 489 à 504; — III. *les Souverains du monde*, *in*-12, Paris, 1734, t. IV, p. 182; — IV. *Grand Dictionnaire de Moréri*, édit. de 1759, t. V, p. 376; — V. *Art de vérifier les dates*, nouvelle édit., *in*-8°, t. XVIII, Paris, 1819, pp. 43 à 49; 6° *Biographie universelle*, *ancienne et moderne*, t. XVIII, pp. 495 à 499; — VII. *Dictionnaire de la noblesse*, *in*-4°, t. VII, 1774, pp. 457 à 468; et XV, 1783, pp. 425 à 432; — VIII. *Éloge de la maison de Grimaldi*, par M. de Beaujon, généalogiste des ordres du Roi, avec la filiation des principales branches de cette illustre maison, t. II, *in-fol.*, p. 417, des *Registres manuscrits du Cabinet des ordres du Roi*, conservés aux archives de M. de Courcelles.

ARMES : *Fuselé d'argent et de gueules.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne de duc sur le manteau. Tenants : deux moines, armés chacun d'une épée levée. Devise : DEO JUVANTE.

La maison de Goyon de Matignon, qui depuis un siècle a hérité, par substitution, des biens, nom et armes de la seconde branche princière de Grimaldi-Monaco, tire son origine du duché de Bretagne. Elle est,

d'après le témoignage unanime des historiens, l'une des plus anciennes et des plus marquantes de cette province, si féconde en races illustres et chevaleresques. Son nom (1) est l'un de ceux qui, depuis l'an 1040 environ, figurent le plus fréquemment dans les annales de la Bretagne, et il n'est pas d'évènements, pas de faits importants où cette maison ne soit intervenue. Elle a formé un grand nombre de branches, dont nous donnerons l'énumération d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la couronne* (t. V, pp. 374 à 426), et les registres des arrêts de maintenue rendus par la chambre établie pour la réformation de la noblesse de Bretagne. Ces branches sont :

I. Les *seigneurs* DE LA ROCHE-GOYON et DE LANQUENAU, *sires* DE MATIGNON, *comtes* DE THORIGNY et DE GACÉ, *marquis* DE LONRAY, etc., etc. Cette branche, aujourd'hui *ducale* DE VALENTINOIS et *princière* DE MONACO, a pour auteur Étienne Goyon, seigneur de la Roche-Goyon, de la Goyonière et de Plevenon, formant dans tous les ouvrages généalogiques le premier degré filiatif de cette maison. Il vivait en 1200, et Luce, dame *de Matignon*, était veuve de lui en 1225. En mémoire de ce mariage, quelques-uns des descendants d'Étienne ont porté alternativement, et plusieurs en écartelures, les armes de *Goyon* et celles de *Matignon*, celles-ci *d'or, à 2 fasces nouées de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même en orle*, 4, 2 et 3. Cette branche a donné, outre un grand nombre de chevaliers bannerets et de personnages revêtus des premiers emplois de la cour et des armées des ducs de Bretagne, un grand-écuyer et un maréchal de France, sept généraux, plusieurs brigadiers d'infanterie et de cavalerie, et trois chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, reçus en 1579, 1661 et 1668;

II. Les *comtes* DE GACÉ, *marquis* DE BRIQUEBEC, *barons* DE GIÉ, *puis comtes* DE MATIGNON, branche aînée actuelle des nom et armes de Goyon, sortie au XVIIe degré de la précédente, en la personne de Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, créé maréchal de France le 18 février 1708, décédé le 18 décembre 1729. Deux de ses fils ont été, l'un brigadier, l'autre lieutenant-général des armées, et tous deux

(1) La plupart des branches l'écrivent *Goyon;* plusieurs autres *Gouyon.* Ce nom est aussi orthographié dans les anciens cartulaires *Goeon, Goion, Gouion* et *Goueon;* mais Goyon et Gouyon sont les seules orthographes qui aient prévalu et se soient conservées jusqu'à nos jours.

reçus chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit en 1724 et 1725. Un troisième a été sacré évêque de Coutances le 11 janvier 1722. Cette branche a donné encore plusieurs autres brigadiers des armées. Louis-Charles-Auguste Goyon, comte de Matignon, né le 22 avril 1755, mort accidentellement près Capoue en décembre 1773, avait épousé, en 1772, Marie-Élisabeth-Émilie *le Tonnellier de Breteuil*, fille de Louis-Charles-Auguste le Tonnellier, baron de Breteuil, ministre de la maison du roi sous Louis XVI, chevalier des ordres du Roi, et de N.... Parat de Montgeron. De ce mariage sont issus : 1° N...., comte de Goyon-Matignon, né en 1773, nommé auditeur près le ministère de la guerre, en remplacement de M. d'Arberg, le 27 septembre 1804, sous-préfet de Montaigu le 31 janvier 1806, préfet de l'Aveyron en juin 1808, et enfin préfet du département de la Méditerranée, à Livourne, le 30 novembre 1810. Le roi l'a créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 11 octobre 1814, puis officier de la Légion-d'Honneur. Préfet des Côtes-du-Nord en 1815, il a cessé ses fonctions pendant les *cent jours*. Louis XVIII, à son retour, l'a nommé préfet de l'Yonne en juillet de la même année 1815, puis successivement préfet de l'Eure le 19 mars 1817, préfet de Seine-et-Marne le 3 juillet 1820, et gentilhomme honoraire de la chambre de S. M. le 22 avril 1821. De son mariage avec Antoinette-Hippolyte-Pauline *de la Roche-Aymon*, décédée à Melun le 19 juillet 1825, fille du marquis de la Roche-Aymon, menin de Louis XVI, sont issus deux enfants; 2° Anne-Louise-Caroline Goyon de Matignon, née à Naples le 23 mai 1774, mariée, le 2 juin 1788, avec Anne-Charles-François, duc *de Montmorency*, pair de France, chef actuel des nom et armes de la maison de Montmorency;

III. Les *seigneurs* DE BEAUCORPS. Cette branche a pour auteur, au IXe degré, Jean Gouyon, seigneur de Miniac, puis de Beaucorps par son mariage avec la fille et héritière de Geoffroi, seigneur de Beaucorps, l'un des guerriers du combat des Trente, en 1351, second fils, d'après les registres de la Recherche de Bretagne et les Notes de M. d'Hozier, de Bertrand Goyon, IIIe du nom, sire de Matignon, qui porta la bannière de Bertrand du Guesclin à la bataille de Cocherel, et de Jeanne de Dinan. Cette branche était représentée, avant la révolution, par François-Christophe Gouyon de Beaucorps, né le 16 août 1748, nommé sous-lieutenant à la suite dans Royal-Navarre, cavalerie, le 23 janvier 1771, sous-lieutenant en pied le 1er juin 1772, sous-aide-major le 28 janvier

1773, lieutenant en second le 23 décembre 1778, et lieutenant en premier le 1er avril 1782. Elle est représentée aujourd'hui par M. de Gouyon de Beaucorps, nommé commissaire des guerres le 23 septembre 1814, puis sous-intendant militaire le 15 septembre 1817. Lors de la réorganisation de l'intendance militaire, il a été nommé sous-intendant militaire de troisième classe le 18 septembre 1822 ;

IV. Les *seigneurs* DE DIEUDY et DE LA VIEUVILLE. Ce rameau, sorti de la branche de Beaucorps au XVIIIe degré, en 1644, a été maintenu, en 1666, par la chambre établie pour la réformation de la noblesse de agne ;

V. Les *seigneurs* DE VAUROUAULT, DE BEAULIEU, etc. Cette branche a été formée, au XIe degré généalogique, en 1436, par Jean Gouyon, seigneur de Vaurouault, second fils d'Alain Gouyon, seigneur de Beaucorps, et de Matheline de Molière. Cette branche était représentée, à l'époque de la révolution, par François-Louis-Claude, chevalier de Goyon de Vaurouault, né à Pléhédel le 11 février 1740. Il fut successivement garde-marine en 1755, garde du pavillon en 1757, lieutenant au régiment de Boisgelin en 1761, capitaine dans Royal-Navarre, cavalerie, le 7 avril 1773, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1781. Il a émigré, aussi bien qu'Augustin-Joseph de Gouyon, maréchal des camps et armées du roi, père d'Émilie-Joséphine de Gouyon, et frère de Jean-Alexandre, tous sortis du royaume en 1791. A la même branche appartenaient Claude-Hyacinthe de Gouyon de Vaurouault, reçu chevalier de l'ordre de Malte le 13 avril 1768, et Hyacinthe-Marie-Joseph de Gouyon, émigré, fils d'Hyacinthe-Raphaël de Gouyon, et de Thérèse Harison ;

VI. Les *seigneurs* DE LA GARENNE et DE VAUMELOISEL, formés, au XVe degré, en 1587, par Jean Goyon, quatrième fils de Lancelot Goyon, seigneur de Vaurouault, et de Renée Lambert ;

VII. Les *seigneurs* DE LA RAVILLAYS et DE BELLESTRE, sortis, au XVIe degré, de la branche précédente, par Julien Goyon, second fils de Jean Goyon, dont on vient de parler, et de Jacquemine des Nos, baronne de Vaumeloisel ;

VIII. Les *seigneurs* DE SAINT-LOYAL, formés, au même degré XVI, par Lancelot Gouyon, écuyer, seigneur du Bois-de-la Lande, en 1614,

troisième fils de Jean Goyon et de Jacquemine des Nos. Cette branche est représentée par Servais-Gabriel-Julien Gouyon-de-Saint-Loyal, né le 30 mai 1774, retraité en 1817, avec le grade de capitaine et la croix de l'ordre de Saint-Louis. Il avait un frère, Mériadec Gouyon de Saint-Loyal, lequel servait, ainsi que lui, dans la marine, lorsque tous deux ont émigré en 1791;

IX. Les *seigneurs* DE LA VILLE-AUX-OISEAUX, issus de Bertrand Gouyon, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, (XVe degré), huitième fils de Lancelot Goyon, seigneur de Vaurouault, et de Renée Lambert;

X. Les *seigneurs* DE MINIAC, formés, au XVIe degré, par Jean Gouyon, troisième fils de Bertrand Gouyon, seigneur de la Ville-aux-Oiseaux, et de Servanne le Chauff. M. Gouyon de Miniac, chef de cette branche à l'époque de la révolution, nommé capitaine au régiment de Boulonnais, infanterie, le 18 juin 1779, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a émigré en 1791;

XI. Les *seigneurs* DE VAUDURANT. Cette branche a eu pour auteur, au XVIe degré, Jacques Goyon, seigneur de Vaudurant, chevalier de l'ordre du Roi, frère puîné de Jean Gouyon, auteur de la branche de Miniac. Celle de Vaudurant était représentée, à l'époque de la révolution, par Louis-Claude, comte de Goyon de Vaudurant, (neveu de Jean-Louis Goyon de Vaudurant, sacré évêque de Saint-Paul-de-Léon le 12 octobre 1745, démissionnaire en 1763), qui entra au service le 19 juin 1733, fut nommé capitaine le 7 août 1734, exempt des gardes-du-corps, compagnie de Villeroy, le 11 avril 1742, mestre de camp de cavalerie le 19 novembre 1744, brigadier le 10 mai 1748, maréchal-de-camp le 20 février 1761, commandant en second en Bretagne le 27 juin 1776, lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1781. De son mariage avec Renée-Pauline-Pélagie *Saget de la Jonchère,* morte à Rennes le 23 juin 1779, est issue, entre autres enfants, Renée-Modeste Goyon de Vaudurant, mariée, au mois de septembre 1778, avec Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien, comte *de Sesmaisons,* colonel-lieutenant du régiment de Condé, infanterie, puis maréchal-de-camp, décédé en 1804. Le chef actuel de cette branche habite sa terre de Vaurouault, en Pléhédel, près Matignon;

XII. Les *seigneurs* DE LA RAIMBAUDIÈRE, formés, au XVe degré, par Gilles Goyon, seigneur de Pont-Normand, gentilhomme ordinaire de Henri, roi de Navarre, (depuis Henri IV), et gouverneur du château de Josselin en 1584, neuvième fils de Lancelot Goyon, seigneur de Vaurouault, et de Renée Lambert. De cette branche descendait Pierre-Alexandre de Goyon, marquis de la Raimbaudière, créé brigadier d'infanterie le 1er février 1719, décédé au mois de juillet 1727;

XIII. Les *seigneurs* DES ROCHETTES et DE KERREMBAR, descendus, au XVe degré, de Pierre Goyon, dixième fils de Lancelot Goyon, seigneur de Vaurouault, et de Renée Lambert. Joseph-Marie Gouyon des Rochettes, né le 31 mars 1762, a fait devant M. Chérin ses preuves pour être admis comme officier au service militaire, le 14 novembre 1782;

XIV. Les *seigneurs* DE LAUNAY-COMATS, descendent, au même degré, de Jacques Gouyon, douzième fils de Lancelot Goyon, seigneur de Vaurouault, et de Renée Lambert;

XV. Les *seigneurs*, puis *marquis* DE LA MOUSSAYE, *comtes* DE PLOUER et DE QUINTIN, *vicomtes* DE POMMERITH et DE TONQUEDEC, *sires* DE LAUNAY-GOYON et DE VAUDRÉ, ont eu pour auteur, au VIIIe degré, Étienne Goyon, maréchal de Bretagne et principal ministre du duc Jean VI, ambassadeur en Angleterre en 1379, puis en France en 1380, second fils d'Alain III, sire de Matignon, et de Jacqueline de Rieux. Cette branche, l'une des plus illustres de la maison de Goyon, fut éteinte, au XVIIIe degré, vers l'année 1700;

XVI. Les *barons* DE MARCÉ, *vicomtes* DE TERCHAMP, au Maine. Jacques Goyon, baron de Marcé, troisième fils de Charles Goyon, baron de la Moussaye, et de Claude du Chastel, a formé, au XVIe degré, cette branche, que représentait, à l'époque de la révolution, Gédéon-René-Amaury, marquis de Goyon de Marcé, créé maréchal de camp le 20 février 1761, puis lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780. Il eut, entre autres enfants, 1° Amaury-Louis-Henri, marquis de Goyon de Marcé, ancien officier, créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 27 décembre 1814; 2° Charlotte-Émilie de Goyon de Marcé;

XVII. Les *seigneurs* DE TOURANDE et DE BEAUFORT. Cette branche provient, au XVIe degré, de Claude Goyon, quatrième fils de Charles Goyon et de Claude du Chastel. Luc-Jean Gouyon de Beaufort, qui représen-

tait ce rameau à l'époque de la révolution, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 20 juin 1794;

XVIII. Les *seigneurs* de Gros-Chesne, formés, au XIIe degré, par le second fils de Bertrand Goyon, IIIe du nom, sire de Launay-Goyon et de Vaudoré, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1481, et de Marie de Marcillé;

XIX. Les *seigneurs* de la Bouettardaye, suivant M. d'Hozier, avaient pour auteur, au VIIe degré, Louis Goyon, l'un des champions du fameux combat des Trente, en 1351, fils puîné d'Étienne III, sire de Matignon. Cette branche existait en 1669, et portait les armes de Matignon, avec *une bande d'azur brochante sur les fasces ;*

XX. Les *seigneurs* de Thaumats. La jonction de cette branche avec les précédentes n'est pas connue; mais sa filiation est certaine depuis Geoffroi Gouyon, seigneur du Marchaix, dans la paroisse de Ruca, membre de la sirerie de Matignon, vers l'an 1450. Le comte de Gouyon de Thaumats (1), ancien officier de la marine royale, émigré en 1791, a été nommé successivement chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 10 septembre 1814, président du collége électoral de Saint-Brieuc le 20 juillet 1815, et député des Côtes-du-Nord pour la session de cette année;

XXI. Les *seigneurs* de Legoumar et de Vaux, branche sortie, vers l'année 1650, de la précédente, en la personne d'Antoine Goyon, seigneur de Villenisan, troisième fils de Guillaume Gouyon, seigneur de Thaumats et de Villeneuve, et de Servanne des Nos.

Armes : *D'argent, au lion de gueules, couronné d'or.*

Indépendamment des vingt-une branches connues de la maison de Goyon, il y a eu un très-grand nombre de rameaux qui se sont éteints dans les temps antérieurs à la recherche de 1669. Quelques autres, sorties depuis cette époque, existent encore sous diverses dénomina-

(1) Fils d'Armand-Louis, chevalier, puis comte de Gouyon, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, brigadier de cavalerie le 20 avril 1768, lieutenant des gardes-du-corps, commandant le 1er escadron de la compagnie de Luxembourg, gouverneur du château de la Latte en Bretagne, décédé le 29 novembre 1778. Celui-ci était frère de Jean-Amaury, *dit* l'abbé de Gouyon, aumônier de madame Adélaïde de France.

tions; mais le défaut de renseignements ne nous a pas permis de les rattacher à la souche commune.

Il y a aussi encore en Bretagne une famille *de Gouyon*, différente de celle qui fait l'objet de cette notice. Cette famille a été maintenue, par arrêt du 19 janvier 1669, où sa noblesse est prouvée depuis Jean Gouyon, seigneur de Couespays, vivant en 1500. Le chef actuel de cette famille, Louis-Marie Gouyon de Couespays, né à Renac le 25 septembre 1765, a été retraité avec le grade de capitaine en 1817. Les armes de cette famille sont : *d'argent, à la croix de sable.*

4 juin 1814. DE GROSYEULX, (*comte*), voyez EMMERY.

DE GUICHE, (*duc*), voyez DE GRAMONT.

17 août 1815. DE LA GUICHE, (Louis-Henri-Casimir, *marquis*), né en 1778, a été nommé pair de France le 15 août 1815, puis successivement inspecteur-général des gardes nationales de Saône-et-Loire, président du collége électoral de ce département en 1820 et 1823, et officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825.

Son père, Amable-Charles, marquis *de la Guiche*, né le 13 septembre 1747, colonel-lieutenant du régiment de Bourbon, cavalerie, créé brigadier de dragons le 5 décembre 1781, et maréchal-de-camp le 7 mars 1788, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, émigré en 1791, était fils de Jean, comte de la Guiche, décédé en 1770, lieutenant-général des armées du roi, commandant en chef en Bourgogne, et de Henriette de Bourbon, *mademoiselle de Verneuil*, fille naturelle et légitimée de Louis-Henri, duc de Bourbon, prince de Condé. Amable-Charles s'était allié, en 1776, avec Jeanne-Marie *de Clermont-Montoison*, chanoinesse du chapitre royal de Saint-Louis de Metz, fille de Louis-Claude de Clermont, marquis de Montoison, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, brigadier de cavalerie des armées du roi, et d'Anne-Charlotte de Levis de Châteaumorand.

La maison de la Guiche tire son nom d'une terre et ancienne baronnie du Charolais, située dans le diocèse d'Autun, à 8 lieues O.-N.-O. de Mâcon. « On en trouve une suite de possesseurs qualifiés damoiseaux et chevaliers depuis 1200 jusqu'au milieu du XIVe siècle; mais la filiation de » cette maison ne paraît établie avec certitude que depuis Jean, seigneur » de la Guiche, signataire d'un traité de paix conclu, en 1383, par l'entremise de Jean II, duc de Bourbon, entre le comte de Savoie et le

« sire de Beaujeu. » (*Preuves de la maison de la Guiche, faites au cabinet des ordres du Roi.*)

Depuis lors, cette maison s'est constamment distinguée par ses alliances, et par ses emplois diplomatiques et militaires, soit à la cour des ducs de Bourgogne, où elle tenait un rang honorable, soit au service de France depuis la réunion du duché à la couronne. Elle compte trois chevaliers des ordres du Roi, un grand-maître de l'artillerie, un maréchal de France, trois généraux, et un évêque de Mirepoix. Elle a formé deux branches : I. Celle des *comtes* DE SAINT-GERAN, DE LA PALICE et DE JALIGNY, éteinte le 18 mars 1696, en la personne de Bernard de la Guiche, comte de Saint-Geran, lieutenant-général des armées du roi, de qui la naissance et le nom, disputés par des parents collatéraux qui voulaient s'emparer de sa fortune, ont donné lieu à un procès célèbre; II. La branche des *comtes* DE SÉVIGNON et DE NANTON, existante en la personne du marquis de la Guiche, pair de France.

On peut consulter, sur cette maison, le t. VII, p. 441 de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, le *Grand Dictionnaire de Moréri*, t. V, p. 438, édit. de 1759; le *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, t. VII, 1774, p. 534; la plupart des historiens et généalogistes de Bourgogne; le *Recueil des Causes célèbres*, par Gayot de Pitaval, t. I, in-12, 1775, p. 142, et le *Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VI, 1822, pp. 379, 380 et 381.

ARMES : *De sinople, au sautoir d'or.* Couronne ducale sur l'écu, surmontée d'une pomme de pin en cimier. Couronne de marquis sur le manteau. Supports : deux lions. Devise : AU PLUS HAUT.

DE GUIGNARD, *comte* DE SAINT-PRIEST, (François-Emmanuel), 17 août 1815.
né à Grenoble le 12 mars 1735, fils de Jean-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, conseiller-d'état, intendant de la province de Languedoc, et de Louise-Jacqueline-Sophie de Barral de Montferrat, fut reçu chevalier de Malte de minorité le 16 mars 1739, et fut connu sous le nom de *chevalier de Saint-Priest* jusqu'à la mort de son frère aîné (1). Élevé sous les auspices du cardinal de Tencin, son oncle, il

(1) Marie-Joseph de Guignard, vicomte de Saint-Priest, colonel de cavalerie, premier tranchant du roi, porte-cornette blanche de la couronne, l'une des victimes de la révolution française, qui a laissé quatre filles, nées de son mariage avec l'héritière de a maison *de Manissy*. M. le comte de Saint-Priest avait encore un autre frère, survi-

acquit de bonne heure une instruction solide et variée, germe de toutes les connaissances profondes qu'il a successivement déployées dans la longue et honorable carrière qu'il a fournie. Entré au service dans les mousquetaires, il était exempt des gardes-du-corps du roi à l'époque où il s'embarqua pour Malte, pour faire ses caravanes. A son retour en France, il fut employé comme aide-maréchal-général des logis de l'armée, se trouva en cette qualité à l'affaire de Clostercamp en 1760, et fut créé colonel pour sa belle conduite dans cette affaire. M. de Saint-Priest fit la campagne de 1761 avec la maison du roi, et fit partie, en 1762, du corps d'armée française, qui, sous les ordres du prince de Beauvau, marcha en Portugal. Le traité de Paris, du 10 février 1763, ayant amené la pacification de l'Europe, Louis XV, à la demande du duc de Choiseul, nomma M. de Saint-Priest son ministre plénipotentiaire à la cour de Lisbonne. Appelé, en 1768, à l'ambassade de Constantinople, il épousa, dans cette capitale de l'empire ottoman, Constance-Guillelmine, née comtesse *de Ludolph* et du Saint-Empire romain, décorée de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut créé brigadier de cavalerie le 3 janvier 1770, et revint en France en 1776. Deux ans plus tard, M. de Saint-Priest fut rappelé en Turquie; et, chargé d'interposer la médiation de la France entre cette puissance et l'impératrice Catherine, il prit part aux négociations qui amenèrent la fameuse convention d'Alicavac, et la cessation d'une guerre désastreuse pour la Porte Ottomane. Le roi le créa maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Après un séjour de plusieurs années à Constantinople, M. de Saint-Priest demanda et obtint, en 1784, son rappel en France. Peu de temps après, Louis XVI le nomma ambassadeur à la Haye. A son retour, il fut admis dans le conseil de S. M. comme ministre d'état, et nommé, en 1789, ministre secrétaire-d'état au département de Paris et de la maison du roi, en remplacement du baron de Breteuil. Les principes religieux et politiques de M. de Saint-Priest ne le rendaient pas favorable aux désordres et aux excès que la révolution voulait ériger en système. Aussi l'énergie de son caractère et de ses conseils, notam-

---

vant, nommé Charles-Antoine-Fulcrand-Emmanuel-Languedoc de Guignard de Saint-Priest, reçu chevalier de l'ordre de Malte le 2 août 1760, officier supérieur de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de Saint-Christol en 1788, capitaine d'une des galères de Malte, émigré en 1791, et devenu chambellan de l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie.

ment dans les saturnales des 5 et 6 octobre, ne tardèrent pas d'assurer sa perte dans l'esprit des factieux. N'ayant plus l'influence nécessaire alors pour pouvoir être utile au prince qui l'honorait de son estime, il donna sa démission le 26 janvier 1791, et alla chercher le repos et la liberté sur la terre étrangère. Passé en Angleterre avec sa famille, M. de Saint-Priest se rendit de là en Suède auprès de Gustave III. Plus tard, appelé par la reconnaissance et les plus glorieuses marques d'intérêt, à Saint-Pétersbourg, auprès de l'impératrice Catherine, il fut admis dans les entretiens les plus familiers de cette souveraine, et la confiance qu'elle avait dans ses talents et son caractère est consacrée par ce mot, devenu historique pour la maison de Saint-Priest : « *Je passerais ma vie* » *avec de pareils ministres* » (1). Appelé par Louis XVIII à Vérone, M. de Saint-Priest, en passant par Vienne pour se rendre auprès du roi, trouva des instructions diplomatiques qui le retinrent près de deux ans dans cette capitale. Cette mission terminée, il rejoignit le roi à Blankenbourg et fut nommé ministre de la maison de S. M., qu'il accompagna à Mittau. Dans le cours de son ministère, Louis XVIII l'envoya deux fois à Saint-Pétersbourg, et successivement à Vienne et à Stockholm. Il obtint l'agrément du roi pour séjourner dans cette dernière ville. M. de Saint-Priest avait été depuis quelques années promu au grade de lieutenant-général. Il était décoré des ordres militaires de Saint-Louis, de Saint-Alexandre et de Saint-André de Russie. Il se trouvait à Vienne à l'époque de la restauration du trône des Bourbons. Rentré immédiatement en France, il fut appelé à la pairie le 17 août 1815, et mourut dans une de ses terres, près de Lyon, le 26 février 1821 (2). Le comte de Saint-Priest avait eu trois fils et trois filles :

1°. Guillaume-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, lieutenant-général de ses armées, chevalier de plusieurs ordres de Russie, commandant un corps d'armée russe en Champagne en 1814, blessé grièvement, le 7 mars, à l'attaque de Reims, et décédé peu de jours après. Il n'avait pas été marié;

2°. Armand-Emmanuel-Charles, qui suit;

3°. Louis-Antoine-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, qui, à l'époque de la restauration, était colonel au régiment des chasseurs de la garde impériale

---

(1) *Histoire de Catherine II*, t. III, p. 132.

(2) M. le comte de Sèze a rendu hommage à sa mémoire, dans la séance de la chambre des Pairs, du 2 mai 1821. (*Moniteur* du 11 juin, col. 859.)

russe. Passé avec le même grade au service de France, il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et attaché, en qualité d'aide-de-camp, à S. A. R. Mgr. duc d'Angoulême, puis créé, les 14 janvier et 9 avril 1815, premier tranchant et porte-cornette blanche de la couronne, et maréchal des camps et armées du roi. Le vicomte de Saint-Priest a donné des preuves de son dévouement au roi pendant les *cent jours*, dans le midi, où il avait accompagné le duc d'Angoulême. Il a été nommé inspecteur-général d'infanterie et officier de la Légion-d'Honneur, les 21 avril et 18 mai 1820. Employé à l'armée d'Espagne, en 1823, le vicomte de Saint-Priest attaqua et battit le corps de Mina dans la Cerdagne, le 14 juin, et lui fit 700 prisonniers, parmi lesquels se trouvaient un général et plusieurs officiers supérieurs. Le grade de lieutenant-général lui fut décerné dans le cours de cette campagne, et il fut décoré de la grand'-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, de l'ordre de Saint-Georges de 3e classe en 1824, et de la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur le 23 mai 1825. Le vicomte de Saint-Priest est aujourd'hui l'un des menins de M. le Dauphin. Il a épousé, par contrat du 28 octobre 1817, passé devant Moisant, notaire à Paris, Auguste-Charlotte-Louise *de Riquet de Caraman*, fille de Victor-Louis-Charles de Riquet, marquis de Caraman, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, ministre plénipotentiaire de France aux congrès de Vienne et de Vérone, et de Joséphine-Léopoldine-Guislaine de Mérode;

4°. Constance de Guignard de Saint-Priest, épouse de N.... *d'Inguimbert*, marquis de Saint-Victor, décédée en 1817;

5°. Anastasie de Guignard de Saint-Priest, femme de N..., comte *de Dax*;

6°. Pulchérie de Guignard de Saint-Priest, alliée avec N...., marquis *de Calvière*.

Armand-Emmanuel-Charles DE GUIGNARD, comte *de Saint-Priest*, pair de France le 26 février 1821, né à Constantinople le 29 septembre 1782, a été attaché au service de Russie jusqu'à l'époque où il a été appelé à succéder aux dignités héréditaires de son père. Il était alors gouverneur de la province de Podolie, conseiller-d'état de S. M. l'empereur Alexandre, et chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de première classe. Il a été créé, en 1824, grand'-croix de l'ordre de Saint-Janvier des Deux-Siciles, et nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Prusse. Il est veuf, dès avant l'époque de la restauration, de Sophie, princesse *de Galitzin*, dont il a eu :

1°. Alexis de Guignard de Saint-Priest ;

2°. Emmanuel de Guignard de Saint-Priest ;

3°. Olga de Guignard de Saint-Priest.

Jean Guignard, contrôleur-général du taillon en Lyonnais, élu échevin de la ville de Lyon en 1621, est le premier auteur de cette famille recom-

mandable, illustrée par cent cinquante ans de haute magistrature au parlement du Dauphiné. La seigneurie de Saint-Priest, située en cette province, avait été érigée pour elle en *vicomté* par lettres-patentes du mois de novembre 1646, registrées au parlement de Grenoble le 23 mai 1647.

ARMES : *Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes ou guignards de sable; aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux tours d'or, maçonnées de sable.* Cimier : une tour d'or, maçonnée de sable, sommée d'une merlette du même. Devise : FORT ET FERME.

Il a existé deux anciennes familles du même nom. La première, connue sous la dénomination de *seigneurs de Besaudun et d'Albignac*, a pour auteur Amalric *de Guignard*, écuyer, vivant en 1487, trisaïeul de Jean de Guignard, seigneur de Besaudun, maintenu par M. de Fortia, intendant d'Auvergne, en 1666, et portant pour armoiries : *D'azur, à 3 étoiles d'or, 2 et 1, et un soleil du même en chef.* La seconde est originaire de Bretagne. Son nom est connu dans cette province depuis l'année 1340. Hugues *Guignard* figure, en 1481, au nombre des cent lances de la compagnie de François de Pontbriant, écuyer, seigneur de la Villatte, conseiller et chambellan du roi. Cette famille *Guignard* n'existait plus lors de la réformation de la noblesse de Bretagne faite de 1666 à 1672. Elle portait pour armoiries : *D'azur, à 3 chevrons d'argent.*

GUILLEMINOT, (Armand-Charles, *baron*, puis *comte*), né à Dunkerque le 2 mars 1774, entra au service en 1790. Son courage et son instruction lui méritèrent un avancement rapide. Attaché comme officier supérieur à l'état-major du général Moreau, les témoignages de zèle et de respect qu'il montra pour ce guerrier célèbre lorsqu'il fut tombé dans le malheur, en 1804, lui valurent momentanément la disgrâce de Buonaparte. Néanmoins, l'année suivante, M. Guilleminot fut employé à la grande armée qui marcha en Autriche, et il utilisa la connaissance parfaite qu'il avait de la topographie militaire de cet empire. Nommé adjudant-commandant en 1806, membre de la Légion-d'Honneur le 30 mars 1807, puis général de brigade au mois d'août 1808, il servit en Espagne comme chef de l'état-major du maréchal Bessières. Sa conduite, lors des premières insurrections de Madrid, à Médina del Rio-Secco et au siége de Sarragosse, fut citée avec éloges. On le créa officier de la Légion-d'Honneur vers la fin de cette campagne, commandant dans le même ordre le 27 juillet 1809, et baron de l'empire en

9 octobre 1823.

1810. Nommé, en 1812, chef de l'état-major-général du 4ᵉ corps de la grande armée de Russie, le baron Guilleminot rendit de grands services à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre, ainsi qu'à la bataille et à la prise de Maloiaroslawetz le 24 octobre. On le créa général de division le 28 mars 1813. Il se trouva dans cette campagne au combat de Gross-Beeren, et à la bataille de Julerbogk, reprit Ghelsdorf sur l'armée prussienne, défendit Dessau, dans la principauté d'Anhalt, d'où il repoussa les Suédois, puis Hocheim, qu'il abandonna avec perte de 300 hommes faits prisonniers par le corps de Giulay. Le général Guilleminot continua de servir jusqu'à la chute du gouvernement impérial. Le roi le créa successivement chevalier de l'ordre de Saint-Louis et grand-officier de la Légion-d'Honneur, les 27 juin et 27 décembre 1814. Lorsqu'en 1815, le maréchal Davout prit le commandement des débris de l'armée française, sous les murs de Paris, après la catastrophe de Waterloo, le comte Guilleminot fut nommé chef de son état-major-général le 29 juin, et ce fut en cette qualité qu'il négocia et souscrivit, le 3 juillet, la convention en vertu de laquelle la place de Paris fut occupée par les alliés. Le comte Guilleminot a été employé, en 1816, 1817 et 1818, en qualité de commissaire du gouvernement pour la fixation de la frontière à l'est du royaume. Il est devenu successivement inspecteur-général du corps des ingénieurs-géographes au dépôt de la guerre le 1ᵉʳ janvier 1819, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1ᵉʳ mai 1821, et directeur-général du dépôt de la guerre en janvier 1822. Le roi l'a nommé, en 1823, major-général de l'armée d'Espagne aux ordres de S. A. R. Mgr. duc d'Angoulême, et grand'-croix de la Légion-d'Honneur et pair de France les 3 septembre et 9 octobre de cette année. Dans la même campagne, le comte Guilleminot a été créé grand'-croix des ordres de Charles III et de Saint-Ferdinand d'Espagne, puis décoré, en 1824, de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky, et de l'ordre du Croissant lors de son ambassade près la sublime Porte, à Constantinople, où il réside encore aujourd'hui.

Son fils unique, Eugène, vicomte Guilleminot, nommé officier de la Légion-d'Honneur le 15 octobre 1814, qui avait fait avec distinction la campagne d'Espagne en 1825, s'est tué par accident à la chasse, dans les environs de Constantinople, au mois de novembre 1825.

ARMES : *Parti, au 1 d'azur, à l'étoile rayonnante d'or ; au 2 de pourpre, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

H.

de HARCOURT, (Marie-François, *comte*, puis *duc*), lieutenant-général des armées du roi, est né le 25 mai 1755. Entré au service le 25 mai 1771, il a été nommé successivement colonel en second du régiment Commissaire-Général, cavalerie, puis du régiment Royal-Picardie le 12 mars 1783, brigadier de cavalerie le 20 mai 1784, colonel du régiment Commissaire-Général en la même année, et maréchal-de-camp le 21 septembre 1788. Il a émigré avec sa famille en 1791, et a servi dans les campagnes faites par les princes français, commandant l'escadron noble du régiment du Roi dans celle de 1792, et servant, pendant celles de 1793, 1794, 1795, etc., etc., comme capitaine en second dans les escadrons de gentilshommes de la première division colonelle de la cavalerie. Le prince de Condé le nomma capitaine du corps des chevaliers de la Couronne le 27 octobre 1795, et il continua de servir jusqu'au licenciement définitif effectué en 1801. Le roi l'a créé pair de France le 4 juin 1814, au titre ducal, qui existait dans sa maison depuis l'année 1700. Il est lieutenant-général des armées de S. M. et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De son mariage, contracté à Paris, le 3 juillet 1780, avec Jacqueline-Madelaine le Veneur de Tillières, décédée le 18 décembre 1825, sont issus : 4 juin 1814.

1°. Alphonse, marquis de Harcourt;
2°. Eugène, comte de Harcourt, nommé secrétaire du département de Seine-et-Marne le 31 août 1822, et gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 9 janvier 1824. Il a épousé N... *Terray*, dont il a plusieurs enfants;
3°. N... de Harcourt, épouse de Pierre-Paul-Ours-Hélion *de Villeneuve*, marquis de Vence, pair de France, maréchal des camps et armées du roi;
4°. Anne-Michelle-Eulalie de Harcourt, mariée, le 11 juin 1811, avec Roland-Marie *le Gras*, marquis du Luart, baron du Tertre, etc.

XXIV. Anne-Pierre, duc de Harcourt, pair et maréchal de France, aïeul du duc actuel, né le 2 avril 1701, successivement brigadier de cavalerie le 1er août 1734, maréchal-de-camp au mois de février 1743, lieutenant-général des armées le 31 décembre 1747, chevalier des ordres du Roi le 2 février 1756, commandant en chef en Normandie, créé maréchal de France le 24 mars 1775, et décédé en 1783, avait épousé, le 7 février 1725, Thérèse-Eulalie de Beaupoil de Saint-Aulaire, morte de la petite vérole le 3 novembre 1739, fille unique de Louis de Beau-

poil, marquis de Saint-Aulaire, brigadier des armées du roi, et de Marie-Thérèse de Lambert. De ce mariage sont issus :

1°. François-Henri, duc de Harcourt, pair de France, né le 11 janvier 1726. Il fut connu, du vivant de son père, sous le nom de *comte de Lillebonne*, devint brigadier des armées le 1er janvier 1748, et lieutenant-général au gouvernement de la Normandie, et gouverneur du vieux palais de Rouen, en survivance de son père, le 17 février 1755. Le roi lui accorda un brevet portant concession des honneurs de duc le 12 novembre 1757. Il fut créé maréchal-de-camp le 1er mars 1758, lieutenant-général des armées le 25 juillet 1762 (1), gouverneur du duché de Normandie en 1775, chevalier des ordres du Roi le 2 février 1785, gouverneur de M. le Dauphin en 1787, et garde de l'oriflamme de France. Émigré en 1791, le duc de Harcourt rejoignit les princes français en Allemagne, et commanda un corps dans leur armée pendant la campagne de 1792. Passé en Angleterre, en 1795, il fut chargé du commandement d'un corps d'émigrés à la solde de la Grande-Bretagne. Il était encore, en 1799, l'un des chefs des royalistes de la Normandie et du Maine, et il fut constamment l'un des principaux agents des princes près le cabinet de Londres. Il est décédé sans enfants du mariage qu'il avait contracté, le 13 juin 1752, avec Françoise-Catherine-Scholastique *d'Aubusson*, fille de Hubert, vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, colonel du régiment de Piémont, cavalerie ;

2°. Anne-François, dont l'article suit ;

3°. Anne-Henri de Harcourt, } jumeaux, nés le 23 septembre 1728, morts jeunes.
4°. Anne-Louis de Harcourt, }

XXV. Anne-François DE HARCOURT, chevalier, marquis, puis duc de Beuvron, né le 4 octobre 1727, colonel du régiment de Harcourt le 19 mars 1749, lieutenant-général au gouvernement de Poitou le 8 avril 1751, brigadier de cavalerie le 22 juillet 1758, colonel du régiment Commissaire-Général, le 16 avril 1759, maréchal de camp le 10 février 1761, chevalier des ordres du Roi le 26 mai 1776, et lieutenant-général le 1er mars 1780, créé *duc de Beuvron* par brevet de 1784 (2), a émigré avec sa famille en 1791. Il avait épousé, le 13 janvier 1749, Marie-Catherine ROUILLÉ, fille unique d'Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, ministre-d'état, surintendant des postes et relais de France, secrétaire-

---

(1) Le détail de ses services et campagnes militaires, et de ceux du maréchal duc de Harcourt, son père, se trouve dans la *Chronologie historique militaire*, par Pinard, in-4°., t. V, p. 367, et t. VI, p. XLV.

(2) Ses services et campagnes sont mentionnés t. VII, p. 480, de la *Chronologie historique militaire*, et dans le *Tableau historique de la Noblesse militaire*, par Waroquier, in-8°, 1784, p. 321.

d'état au département de la marine et des affaires étrangères, et de Marie-Anne-Catherine Pallu. De ce mariage sont issus :

1°. Marie-François, comte, aujourd'hui duc de Harcourt, pair de France, dont il a été fait mention plus haut;

2°. Anne-Catherine de Harcourt, née le 13 janvier 1750, mariée, le 16 février 1767, avec Charles-Louis-Hector, marquis *de Harcourt*, pair de France, dont on va parler ci-après;

3°. Cécile-Marie-Charlotte-Gabrielle de Harcourt, née le 27 février 1770.

DE HARCOURT, (Charles-Louis-Hector, *marquis*), lieutenant-général des armées du roi, né le 15 juillet 1743, chef des nom et armes de la maison de Harcourt, était fils de Jacques de Harcourt, IVe du nom, marquis d'Olonde, et d'Élisabeth-Charlotte Maillart d'Isché. Connu jusqu'en 1764, date de la mort de son frère aîné, sous le nom de comte *de Harcourt d'Olonde*, il fut d'abord guidon des gendarmes d'Orléans, devint colonel du régiment Mestre-de-Camp-Général, cavalerie, en juin 1764, brigadier de cavalerie le 9 mai 1778 et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. Émigré en 1791, il rentra en France en 1801, et devint membre du conseil-général du département de la Seine, qu'il présida en 1806. Au mois d'avril 1814, il signa l'adresse du conseil municipal de Paris pour la déchéance de Buonaparte, et fut créé pair de France et chevalier de la Légion-d'Honneur les 4 juin et 27 juillet de la même année. Lors du débarquement de Buonaparte à Cannes, le marquis de Harcourt signa l'adresse présentée au roi par l'association paternelle des chevaliers de l'ordre de Saint-Louis. Le roi, pour récompenser le dévouement du marquis de Harcourt, lui a concédé une fleur de lys d'or dans ses armoiries, par ordonnance du 10 janvier 1817. Le marquis de Harcourt est décédé le 6 juin 1820. Il avait épousé, le 16 février 1767, Anne-Catherine DE HARCOURT, sœur du duc de Harcourt, pair de France. De ce mariage sont issus : 4 juin 1814.

1°. Amédée-Louis-Charles-François, qui suit;

2°. Claude-Emmanuel, vicomte de Harcourt, né le 29 mai 1774, candidat à la chambre des députés pour l'arrondissement de Paris en 1815 et 1816, élu député de Seine-et-Marne en 1822. Il a épousé N.... *de Montesquiou*, fille d'Élisabeth-Pierre, comte de Montesquiou-Fézenzac, pair de France, commandeur de la Légion-d'Honneur, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis;

3°. Anne-Charlotte de Harcourt, née le 1er juillet 1769, mariée, au mois de novembre 1800, avec Alexandre-Joseph, comte *de Boisgelin*, maréchal-de-camp,

chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de la Légion-d'Honneur et membre de la chambre des députés;

4°. Alexandrine-Louise de Harcourt, née le 3 août 1783.

XXVI. Amédée-Louis-Charles-François, *comte*, puis *marquis* DE HARCOURT, pair de France, né le 17 juillet 1771, a émigré avec sa famille. Entré au service britannique, il a fait les guerres d'Espagne sous les ordres du duc de Wellington. Il était chevalier de la Légion-d'Honneur et chef d'escadron dans les hussards de la garde royale, lorsqu'il s'est démis de ce grade au mois de janvier 1819. Il est devenu marquis de Harcourt et pair de France par la mort de son père le 6 juin 1820. Il a épousé à Londres N.... DE HARCOURT, d'une branche de sa maison établie en Angleterre depuis la conquête de ce royaume en 1066, par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, branche également illustre, et qui est en possession de la pairie de la Grande-Bretagne, sous les titres de barons, vicomtes et comtes de Harcourt, auxquels elle a été successivement promue en 1711, 1721 et 1749.

La maison de Harcourt est, sans aucune contestation, la première de la province de Normandie, et l'une des plus considérables du royaume. Ses nombreuses illustrations répondent à la grandeur et à la haute ancienneté de son origine; car, outre une foule de personnages célèbres dans les premières dignités de l'église et de la diplomatie, elle compte quatre maréchaux (1), un amiral, un grand-queux et deux grands-maîtres des eaux et forêts de France, plusieurs capitaines des gardes-du-corps, six chevaliers et un commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, un chevalier de la Toison-d'Or, et plus de trente généraux et gouverneurs de provinces.

Le savant Gilles-André de la Roque a publié, en 1662, en quatre volumes in-fol., la généalogie de la maison de Harcourt, à laquelle il donne pour auteur :

I. Bernard, surnommé LE DANOIS, ou *de Danemark*, parent du fameux Rollon ou Raoul, prince danois, qu'il accompagna dans ses expéditions contre les Anglais et les Neustriens en 876. Après la conquête de la

(1) Les services et campagnes de trois de ces maréchaux, savoir, de Jean, sire de Harcourt, surnommé le Preux, créé maréchal de France en 1283, par le roi Philippe le Hardi; de Henri, duc de Harcourt, et du duc François de Harcourt, son fils, promus à la même dignité en 1703 et 1746, sont mentionnés t. VI, pp. 397 à 406 du *Dictionnaire historique des Généraux français.*

Normandie, le prince Bernard reçut pour prix de ses exploits des terres considérables, notamment la vicomté de Rouen et les seigneuries de Harcourt, de Cailleville et de Beauficel. En 927, Bernard le Danois fut le principal ministre (1) du duc Guillaume Ier, surnommé Longue-Épée, en faveur duquel Rollon avait abdiqué le pouvoir. On lui donne pour femme, mais sans preuve, Sprote (2) DE BOURGOGNE, et pour fils Torf, qui suit.

II. Torf, seigneur de Torville, de Torcy, de Torny et du Pont-au-Torf, auquel l'historien de la Peyre donne pour femme, en 955, Ertemberge DE BRIQUEBEC. Torf eut trois fils :

1°. Touroude, sire du Pont-Audemer, dont la Roque fait descendre les sires de Beaumont, comtes de Meulan, les barons de Courseulles et de Saint-Paër, les sires de Gournay et de Milly, les seigneurs d'Aubergenville et les vicomtes d'Évreux, les comtes de Leycester, de Bedfort et de Manchester, et les seigneurs de Boisemont, les comtes de Warwick et les barons d'Asnebec et de Livarot, tous issus en ligne directe et masculine du même Touroude, seigneur du Pont-Audemer;
2°. Turchetil, auteur de la *maison* DE HARCOURT;
3°. Guillaume de Torville.

III. Turchetil, seigneur de Turqueville et d'Eturqueray, gouverneur de la personne de Guillaume II, duc de Normandie, suivant Orderic Vital, est celui depuis lequel tous les historiens commencent la généalogie de la maison de Harcourt. La Roque lui donne pour femme Anceline DE MONTFORT-SUR-RILLE, de laquelle il eut deux fils et une fille :

1°. Anchetil, dont l'article suit;
2°. Vautier de Turqueville ;

---

(1) Les auteurs ne s'accordent point sur le titre que Bernard le Danois avait à la cour du duc Guillaume. La Chronique de Rouen le qualifie maître-d'hôtel du palais ; du Tillet lui donne le titre de *comte*, et du Moulin ajoute qu'il fut le *premier comte de Harcourt*, nom que Bernard n'a jamais porté. Mais il résulte de tous ces témoignages qu'il jouissait d'une grande autorité, et même d'un très-grand crédit auprès du duc Guillaume, sur l'esprit duquel il avait une influence absolue, comme le remarque Dudon de Saint-Quentin.

(2) La première femme du duc Guillaume Longue-Épée se nommait également *Sprote*. Ce prince l'épousa à la danoise, comme ledit Guillaume de Jumiège, vers 930, et la répudia après en avoir eu le duc Richard, né en 933. Il paraît résulter de cette observation que le nom Sprote est danois, et non pas bourguignon.

3°. Lezeline de Turqueville, femme de Guillaume, comte *d'Eu* et *d'Exmes*, fils naturel de Richard Ier, duc de Normandie.

IV. Anchetil, sire DE HARCOURT, chevalier, fut témoin, en 1024, avec Turchetil, son père, de l'acte de confirmation de l'abbaye de Bernay, accordé par Judith de Bretagne, duchesse de Normandie. Il eut pour femme Eve, dame DE BOISSEY-LE-CHATEL, de laquelle il laissa :

1°. Errand de Harcourt, seigneur de Boissey-le-Châtelet, qui suivit Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre, où sa postérité subsiste encore de nos jours ;
2°. Robert I, sire de Harcourt, qui a continué la maison de Harcourt en France ;
3°. Jean de Harcourt ;
4°. Arnoul de Harcourt ;
5°. Gervais de Harcourt ;
6°. Yves de Harcourt ;
7°. Renaud de Harcourt ;
8°. Agnès de Harcourt, dame de Formeville.

La postérité de Robert Ier, sire de Harcourt, s'est successivement subdivisée en plusieurs branches, dont nous allons faire connaître les dénominations.

I. Les barons, puis *comtes* DE HARCOURT, D'ELBEUF, DE BRIONNE, DE LILLEBONNE, D'AUMALE et DE MORTAIN, *vicomtes* DE CHATELLERAULD et DE SAINT-SAUVEUR, maréchaux héréditaires de Poitou, éteints au milieu du quinzième siècle, et dont les biens sont passés par mariage dans la maison *de Lorraine-Guise*, devenue ducale d'Aumale et d'Elbeuf, et dont sont issus les derniers comtes de Harcourt, de Brionne et de Lillebonne. Les personnages les plus marquants de cette branche aînée de la maison de Harcourt ont été Richard de Harcourt, chevalier de l'ordre du Temple, qui fonda la commanderie de Renneville, en la dotant de la terre de ce nom, vers l'an 1150, et Philippe de Harcourt, son frère, évêque de Salisbury en Angleterre en 1140, puis de Bayeux en 1143, décédé en 1162 ; Renaud de Harcourt, neveu des précédents, échanson du roi Philippe Auguste ; ce monarque, au mois de février 1216, lui fit don d'une halle située en la juiverie de Paris, pour le récompenser de ses services ; Robert de Harcourt, évêque de Coutances en 1292, décédé en 1316, Guillaume de Harcourt, son frère, grand-queux de France, décédé en 1337 ; Raoul de Harcourt, leur frère, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, archidiacre des églises de Rouen et de Coutances, chancelier de l'église de Bayeux, etc., conseiller ordinaire du roi Philippe le Bel. Ce fut ce prélat qui, en 1280, fonda le *collége de Harcourt*, à Paris, lequel, depuis la restauration du trône des Bourbons en 1814, est connu sous la déno-

mination de *collége Saint-Louis*; Gui de Harcourt, frère puîné des précédents, évêque de Lisieux en 1303, décédé le 24 avril 1336. Ces quatre frères étaient fils de Jean Ier, sire de Harcourt, surnommé le Preux, maréchal de France; — Jean IV, premier comte de Harcourt, par lettres-patentes d'érection du mois de mars 1338, « guerrier illustre par la naissance et la valeur », tué à la bataille de Crécy en 1346; Godefroi de Harcourt, son frère, maréchal d'Angleterre, tué dans un combat près de Coutances en 1356; — Louis de Harcourt, archevêque de Rouen, né en 1382, décédé en novembre 1422;

II. Les *seigneurs barons* DE MONTGOMMERY, devenus *vicomtes* DE MELUN et *comtes* DE TANCARVILLE, ont eu pour auteur, au XIVe degré (en comptant les degrés depuis Bernard le Danois), Jacques Ier de Harcourt, sire de Montgommery et d'Havré, châtelain de Mons, etc., second fils de Jean V, comte de Harcourt, et de Blanche de Ponthieu, dame de Montgommery. Ce rameau s'est éteint, à la troisième génération masculine, en la personne de Guillaume de Harcourt, comte de Tancarville, vicomte de Melun, baron de Montgommery, connétable et chambellan héréditaire de Normandie, grand-maître des eaux et forêts de France, décédé le 27 octobre 1484, neveu de Christophe de Harcourt, sire d'Havré, souverain-maître et général réformateur des eaux et forêts de France, décédé en 1438, et de Jean de Harcourt, successivement évêque d'Amiens en 1419, puis de Tournay en 1433, archevêque de Narbonne en 1438, et enfin patriarche d'Antioche en 1447, décédé en 1452;

III. Les *barons* DE BONNÉTABLE, D'ARSCHOT, DE TILLY, D'ECOUCHÉ, DE SAINT-OUEN, etc., éteints en 1518, avaient eu pour auteur, au XIVe degré, Philippe de Harcourt, troisième fils de Jean V, comte de Harcourt, et de Blanche de Ponthieu, comtesse d'Aumale. Ce rameau, dont sont sorties les principales branches de la maison de Harcourt, n'a subsisté que pendant quatre générations;

IV. Les *barons* DE LOUGEY, DE NEHOU et D'OLONDE, *marquis* DE HARCOURT, *pairs de France*, branche aînée actuelle de la maison de Harcourt, descendent de Jacques de Harcourt (XVIIe degré), chevalier, baron d'Ecouché, de Saint-Ouen et de Lougey en 1501, cinquième fils de Jean de Harcourt, seigneur de Bonnétable, et de Catherine d'Arpajon, sa seconde femme. Jacques devint seigneur d'Olonde par son mariage avec Élisabeth *Bouchard d'Aubeterre*, dame d'Olonde et de Sorteville. Nous avons donné plus haut l'état actuel de cette branche;

V. Les *barons*, puis *marquis* DE BEUVRON et DE BEAUFOU, *comtes* DE CÉSSIAC et DE SEZANNE, devenus, en 1700, *ducs* DE HARCOURT, pairs de France en 1709, par érection des marquisats de la Motte-Harcourt et de Thury, et autres terres en Normandie, en titre de *duché pairie*, seconde branche actuelle de cette maison, branche de laquelle sont sortis les deux derniers maréchaux de Harcourt, ont eu pour auteur, au XVI° degré, Jacques de Harcourt, baron de Beuvron et de Beaufou, second fils de Gérard de Harcourt, baron de Bonnétable, et de Marie Malet de Graville;

VI. Les *seigneurs* DE BAILLEUL et DE FRESNAY, formés, au XVII° degré, par Charles de Harcourt, troisième fils de Charles de Harcourt, baron de Beuvron, et de Jacqueline de Vierville, n'ont fourni que quatre générations, et se sont éteints en 1597;

VII. Les *seigneurs* D'ANGERVILLE, DE LA POTERIE et DE LA TONNE, etc. Cette branche, qui existe de nos jours sous le nom DE TILLY, a pour auteur Charles, *dit* le *Bâtard de Tilly*, seigneur d'Angerville, fils naturel de Jacques de Harcourt, baron de Beuvron, et d'une demoiselle noble, nommée Pierrette de Litehaire. Ce Gabriel fut légitimé et anobli par lettres-patentes du mois de janvier 1527. Sa postérité actuelle se fait passer pour une branche de la maison de Tilly-Blaru, laquelle existe encore avec distinction en Normandie. (Charles et ses descendants brisaient leurs armoiries d'une *barre d'argent*);

VIII. Les *seigneurs* D'AVRILLY et D'AUVERS, descendus de Raoul de Harcourt, Ier du nom (IX° degré), vivant en 1257, second fils de Richard, baron de Harcourt et d'Elbeuf, et de Jeanne de la Roche-Tesson, vicomtesse de Saint-Sauveur et dame d'Avrilly, se sont éteints à la troisième génération, après l'année 1357;

IX. Les *seigneurs barons* DE BEAUMÉNIL, DE ROSNY, etc. (1), ont eu pour auteur, aussi au IX° degré, Robert Ier de Harcourt, chevalier, vivant en 1270, troisième fils de Richard, baron de Harcourt, et de Jeanne de la Roche-Tesson. Cette branche a existé pendant six générations. Robert VI de Harcourt, son dernier rejeton, chevalier, baron de Beauménil, a été tué à la bataille d'Azincourt en 1415;

---

(1) Cette branche et la suivante portaient : *de gueules, à deux fasces d'hermine*. La branche de Charentonne ajoutait *un lambel d'or*.

X. Les *seigneurs* DE CHARENTONNE, issus de Robert Ier de Harcourt, seigneur de Beauménil, auteur de la branche qui précède, et de Jeanne de Saint-Celerin, sa femme, n'ont formé que trois générations, et se sont éteints vers l'année 1390;

XI. Les *seigneurs barons* DE BOSWORTH, en Angleterre, formés, au VIIIe degré, par Guillaume de Harcourt, second fils de Richard II, sire de Harcourt et d'Elbeuf, et de Jeanne, dame de Meulan et de Brionne. Cette branche, très-illustre par ses emplois et ses alliances, s'est éteinte dans les guerres civiles, sous le règne de Charles Ier;

XII. Les *seigneurs* D'ELLENHAL, établis dans la Grande-Bretagne, en la personne d'Olivier de Harcourt, frère puîné de Guillaume, auteur de la branche de Bosworth.

La Roque parle de plusieurs autres rameaux qui ont aussi existé avec éclat en Angleterre.

ARMES : *De gueules, à 2 fasces d'or.* La branche aînée, représentée par M. le marquis de Harcourt, pair de France, ajoute, par concession royale : *un écu d'azur, à la fleur de lys d'or, brochant sur les fasces.*

DE HARVILLE, (*comte*), voyez JOUVENEL DES URSINS. 4 juin 1814.

D'HAUBERSART, (Alexandre-Joseph-Séraphin, *baron*, puis *comte*), 4 juin 1814.
né le 18 octobre 1732, était à l'époque de la révolution substitut du procureur-général du parlement de Flandre. Il fut nommé président du tribunal d'appel du département du Nord, séant à Lille, le 26 juin 1800 *, et membre du corps législatif le 21 septembre 1805. Il présida la commission de législation civile et criminelle en 1808, 1809 et 1810, devint avocat-général près la cour impériale de Douay le 6 avril 1811 *; puis officier de la Légion-d'Honneur, et enfin sénateur le 11 avril 1813. Il fut créé *comte* en la même année. Il adhéra aux actes du sénat prononçant la déchéance de Buonaparte, et fut nommé pair de France par le roi le 4 juin 1814. Le comte d'Haubersart est décédé le 16 août 1823. Son fils, Alexandre-Florent-Joseph, comte d'Haubersart, directeur de la

* L'un de ses neveux le baron d'Haubersart, a été nommé aux mêmes époques procureur-impérial près le tribunal de 1re instance séant à Lille, puis avocat-général en la cour impériale de Douay. Un autre, major de dragons, détruisit une bande d'insurgés espagnols à Ornachulloa en 1811.

régie de l'enregistrement à Amiens, et créé officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825, lui a succédé dans ses titres héréditaires. Celui-ci a épousé mademoiselle *Merlin*, fille d'Antoine-Philippe, comte Merlin, de Douay, ancien conventionnel. Il a un fils auditeur au conseil-d'état.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or, chargé de deux épées appointées de sable, et accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une balance du même.* Supports : deux licornes ayant leurs têtes contournées.

17 août 1815. D'HAUSSONVILLE, (*comte*), voyez DE CLÉRON.

4 juin 1814. D'HAVRÉ, (*duc*), voyez DE CROY.

4 juin 1814. DE HÉDOUVILLE, (Gabriel-Marie-Joseph-Théodore, *comte*), né à Laon le 27 juillet 1755, fut admis parmi les pages de la reine au sortir du collége royal de la Flèche, où il avait fait ses études. Entré avec le grade de sous-lieutenant dans les dragons de Languedoc, (depuis 16e régiment), le 6 juillet 1773, il y devint lieutenant en 1788. La révolution, dont il embrassa les principes sans en partager les excès, offrit une carrière plus vaste à ses connaissances militaires, et lui procura un avancement rapide. Devenu capitaine-adjoint aux adjudants-généraux en janvier 1792, il fut nommé adjudant-général-lieutenant-colonel le 2 juin de cette année. Sa conduite distinguée à la bataille de Valmy, le 19 septembre, lui valut le grade d'adjudant-général-colonel, que demanda et obtint pour lui le général en chef Kellermann. Devenu général de brigade le 8 mars 1793, et chef de l'état-major-général de l'armée de la Moselle, sous le général Hoche, à la tête de l'avant-garde de l'armée, forte de 10,000 hommes, il s'empara de Poperingue et de Wlœmertingen le 6 septembre. A la retraite de Kayserslautern sur Bliscastel, le 29 octobre suivant, le général de Hédouville couvrit le mouvement de l'armée ; et, à la tête de 3 régiments de cavalerie, il repoussa avec succès une charge de Prussiens qui étaient sur le point de sabrer les débris de six bataillons français. La valeur et le patriotisme du général de Hédouville ne le mirent point à l'abri du décret qui excluait les nobles des emplois civils et militaires ; on l'accusa même de n'avoir pas secondé de tous ses moyens un prétendu plan d'attaque conçu par les représentants du peuple Levasseur et Bentabolle, et tel fut le prétexte d'une captivité de 9 mois qu'il subit à l'Abbaye, dont il ne sortit qu'au 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Réintégré dans les cadres de l'armée, il fut nommé, le 12 juin 1795, chef de l'état-major général de

l'armée des Côtes de Cherbourg, aux ordres d'Aubert-du-Bayet, et promu au grade de général divisionnaire. Le commandement en chef de cette armée fut confié au général de Hédouville le 25 décembre de la même année. Lorsque Hoche eut pris le commandement des trois armées *dites* des Côtes-de-Cherbourg, de Brest et de l'Ouest, M. de Hédouville remplaça le général Chérin dans les fonctions de major-général, qu'il remplit depuis le mois de février 1796 jusqu'à la pacification de la Vendée, pacification à laquelle il concourut d'une manière aussi active que glorieuse (1). En 1797, il passa au commandement supérieur des 12e, 13e et 14e divisions militaires. Nommé, le 4 juillet de la même année, agent civil et militaire du gouvernement à Saint-Domingue, il partit de Brest avec 200 hommes d'infanterie et 25 chasseurs non montés, n'emportant que 120,000 fr. Ce fut avec cette faible somme que, pendant 7 mois, il fit toutes les dépenses de son administration, sans rien puiser dans les caisses de la colonie. Mais cette pénurie de ressources fit manquer l'objet spécial de sa mission, et Toussaint-Louverture, après bien des protestations d'attachement à la république, bravant désormais un ennemi sans force et sans crédit, marcha sur le Cap-Français à la tête de 20,000 nègres, et força le général de Hédouville à se rembarquer pour la France, où celui-ci fut de retour au mois de janvier 1799. Appelé du commandement supérieur des 1re, 15e et 16e divisions militaires (Flandre et Picardie), auquel il avait été nommé le 21 août, au commandement des troupes républicaines que Buonaparte envoyait pour soumettre les départements de l'ouest, nouvellement insurgés, le général de Hédouville n'épargna aucun moyen conciliateur pour éviter l'effusion du sang français; et, quelle qu'ait été sa réputation de valeur et d'habileté, l'humanité, le désintéressement et la droiture dont il a donné tant de preuves dans cette guerre funeste, seront toujours ses plus beaux titres de gloire. Ce qui prouve combien ces vertus étaient peu communes dans ces temps malheureux, ce sont les hommages publics rendus au général de Hédouville par les Vendéens eux-mêmes à Angers, en reconnaissance de son zèle à ramener la concorde

---

(1) Les services que le général de Hédouville fut assez heureux pour rendre à la France en contribuant à la pacification des provinces de l'ouest, désolées par une guerre exterminatrice, lui méritèrent à la fois la reconnaissance des Vendéens, et les faveurs de la république. Le directoire exécutif lui fit don de trois beaux chevaux et d'une carabine avec une paire de pistolets d'honneur, tirés de la manufacture d'armes de Versailles.

et la paix. Ce général n'était plus alors que la seconde personne de l'armée : Brune lui avait succédé dans le commandement en chef; mais, moins sensible à une injustice qui lui était personnelle qu'au salut de la chose publique, il seconda de tous ses efforts le général Brune, et la paix générale fut le résultat de la bonne intelligence et du dévouement des deux chefs. M. de Hédouville fut créé inspecteur-général d'infanterie le 24 juillet 1801. Nommé, le 19 décembre suivant, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg, il séjourna dans cette capitale de la Russie, comme ambassadeur, jusqu'au mois de juillet 1804, époque à laquelle il revint en France. Il avait été compris dans la promotion des grands-officiers de la Légion-d'Honneur le 14 juin précédent. Napoléon le nomma sénateur le 1er février 1805, et le choisit pour l'un de ses chambellans. Il fut chargé, par décret du 6 juin de la même année, comme ambassadeur extraordinaire près du prince de Lucques et de Piombino, d'assister à son installation dans ses nouveaux états. Il accompagna l'impératrice Joséphine à Strasbourg et à Munich, et reçut, en qualité de ministre plénipotentiaire, sa première audience de l'électeur archi-chancelier de l'empire germanique. Le général de Hédouville commanda une division dans la campagne de 1805, et fut pendant quelque temps gouverneur de la ville de Lintz, capitale de la Haute-Autriche. Dans les campagnes de 1806 et 1807, contre la Prusse, le comte de Hédouville fut employé comme chef de l'état-major-général du corps d'armée sous les ordres de Jérôme Buonaparte (dont il devint premier chambellan); et ce fut en cette qualité qu'il signa la capitulation des places fortes de Breslaw et Schweidnitz. Il commanda à Bayonne pendant 14 mois des années 1808 et 1809. Après la paix avec l'Autriche, le comte de Hédouville retourna à Francfort, en qualité de ministre plénipotentiaire près du grand-duc de ce nom. En 1814, à l'exemple de tous les hauts fonctionnaires publics, il adhéra à la déchéance de Buonaparte, et fut créé pair de France par Louis XVIII, le 4 juin de la même année. Le comte de Hédouville s'éloigna de la scène politique pendant les *cent jours*. Il reprit ses fonctions à la chambre-haute après le second retour du roi, et les lettres qui attachaient héréditairement le titre de comte à sa pairie, furent entérinées, le 2 mai 1818, en la cour royale de Paris. Le roi le chargea, en la même année, de régler les prétentions de la France avec le grand-duché de Varsovie, mission dont il fut de retour en 1819. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 631 à 635.) Le comte de

Hédouville était chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de celui de Saint-Lazare, grand'-croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, et chevalier de l'ordre du Lion de Bavière. Il est décédé le 31 mars 1825, laissant à sa famille le souvenir et l'exemple d'une vie sans tache, qui a dû être louée, même sans restriction, par l'un des chefs des armées royales de la Vendée contre lequel le général de Hédouville avait eu souvent l'occasion de combattre. Le comte de Bourmont a rendu hommage à sa mémoire, dans la séance de la chambre des Pairs du 10 juin de la même année (1). Le comte de Hédouville a laissé plusieurs fils, dont l'aîné a succédé à sa pairie; un second, le *chevalier de Hédouville*, lieutenant attaché à l'état-major de l'armée des Pyrénées pendant la campagne de 1823, a reçu la croix de première classe de l'ordre de Charles III d'Espagne.

Le *comte de Hédouville*, oncle de ces derniers, et frère du général, élevé à l'école militaire de Brienne avec Buonaparte, a rempli diverses fonctions diplomatiques, d'abord à Hambourg, ensuite à Francfort, près du prince primat. Il aime et cultive les lettres. Il est compris, depuis le 30 juin 1811, parmi les officiers de l'ordre de la Légion-d'Honneur.

Le comte de Hédouville, pair de France, est le chef de la branche aînée d'une très-ancienne famille noble, originaire de l'Isle de France, et qui tirait son nom de la terre seigneuriale de Hédouville, située près de Chambly, dans le département de l'Oise. On peut juger du rang qu'elle tenait parmi la principale noblesse, par le récit du fameux pas d'armes tenu devant le château de Sandricourt, le 16 septembre 1493, château appartenant à Louis de Hédouville, chevalier, seigneur de Sandricourt, près Pontoise, lequel fut l'un des tenants de cette joûte guerrière, avec Jean de Hédouville, seigneur de Frémicourt, aussi chevalier, son frère, et avec Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, Bernardin de Clermont, vicomte de Tallart, Georges de Sully, gouverneur de Coucy, Jacques de Tinteville, grand-veneur du duc d'Orléans, etc. Parmi les chevaliers qui leur étaient opposés, on distinguait Jacques et Gaspard de Coligny d'Andelot et de Châtillon, Jean de Saint-Amadour, Louis de Rochefort, Jacques de Blot, Guillaume de Saulx, André de Valois, François de Sassenage, etc., etc. (Voyez *la Science héroïque*, par la Colombière, in-fol., pp. 482 et 483.)

(1) *Moniteur* du 15 juin 1825, colonne 929

Louis de Hédouville, chevalier, seigneur de Hédouville et de Sandricourt, était conseiller et chambellan du roi, gouverneur d'Arques et bailli d'épée de Caux, suivant un acte du 15 avril 1499. Il avait épousé Françoise *de Rouvroy de Saint-Simon*, avec laquelle il a fondé le couvent des Minimes de la ville d'Amiens. Les terres de Hédouville et de Sandricourt sont passées, au commencement du XVI[e] siècle, dans la maison de Rouvroy-Saint-Simon.

Lorsque cette famille a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par l'intendant de Champagne, M. de Caumartin, elle était divisée en deux branches, connues, l'une sous la dénomination de *seigneurs* DE MERVAL, l'autre sous celle de *seigneurs* DE MINECOURT. L'aînée de ces branches a pour chef actuel le comte de Hédouville, pair de France. Il existe de l'autre branche plusieurs officiers supérieurs en retraite, dont l'un, Joseph de Hédouville, né à Louppy-le-Petit, en Lorraine, le 6 mai 1744, ancien capitaine des volontaires de la marine, et maréchal des camps et armées du roi, est décédé à Bar-le-Duc en 1820.

ARMES : *D'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.* Supports : deux lions, ayant leurs têtes contournées.

17 août 1815. HENNEQUIN, *comte*, puis *marquis* D'ECQUEVILLY, (Armand-François), né à Paris le 30 septembre 1747 (1), reçu de minorité chevalier

(1) Frère aîné d'Amable Hennequin, chevalier, puis vicomte d'Ecquevilly, colonel en second du régiment de Deux-Ponts, dragons, en 1782, puis colonel-lieutenant du régiment du Roi, cavalerie, le 1[er] mars 1783, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lequel a émigré en 1791, et a servi à l'armée de Condé. Leur père, Auguste-Louis Hennequin, marquis d'Ecquevilly, était entré au service dans le régiment du Roi, infanterie, comme lieutenant en second, le 27 mai 1738 ; et, sur la démission de son père, il avait été nommé capitaine du vautrait (charge qui était comme héréditaire dans sa famille depuis l'année 1642), et lieutenant de la capitainerie de Saint-Germain le 24 juin 1741. Devenu successivement lieutenant dans son corps le 13 avril 1742, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal, cavalerie, le 6 mars 1743, brigadier le 1[er] janvier 1748, maréchal-de-camp le 10 février 1759, lieutenant-général des armées le 1[er] mars 1780, chevalier des ordres du Roi le 1[er] janvier 1784, et lieutenant-général des provinces de Champagne et Brie, le marquis d'Ecquevilly s'est trouvé au mémorable siége de Prague, à ceux de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, de Tournay, de Dendermonde, d'Oudenarde, d'Ath et de Maëstricht, ainsi qu'aux batailles d'Ettingen, de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeldt et d'Hastembecke, et à la conquête de l'électorat de Hanovre. Il est décédé dans le cours de la révolution.

de l'ordre de Malte, aujourd'hui commandeur du même ordre, entra au service, au mois de novembre 1761, dans les mousquetaires, d'où il passa, avec le grade de capitaine-commandant, dans le régiment Royal, cavalerie, en 1765. Il fut créé successivement mestre-de-camp de cavalerie le 15 février 1771, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 25 novembre 1779, brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. A la mort du marquis d'Ecquevilly, son père, il lui succéda dans la charge de capitaine du vautrait, qui à cette époque n'était plus qu'honorifique, la révolution ayant commencé dans la réforme et le nivellement par les emplois de la cour, en attendant qu'elle pût saper le trône même. Le comte d'Ecquevilly, fidèle à ses serments et aux exemples que lui avaient laissés ses pères, fut du nombre des gentilshommes qui se rallièrent autour de Louis XVI dans les jours de périls. Il ne quitta ce prince malheureux, le 4 janvier 1791, qu'après avoir pris ses ordres, et lorsque les choses furent au point qu'il ne pouvait plus être utile à sa cause en France. Émigré à Bruxelles, il séjourna dans cette ville jusqu'au mois de mars 1792. A cette époque, le comte d'Ecquevilly se rendit à Coblentz, et de là à Binghen, quartier-général du prince de Condé, qui dans les épreuves diverses de sa glorieuse carrière eut souvent l'occasion de donner au comte d'Ecquevilly d'honorables témoignages de confiance et d'amitié. Ce prince le pourvut du commandement de l'escadron de Royal, formé des officiers et sous-officiers du régiment du même nom, qu'il avait commandé pendant dix-sept ans. Après avoir fait à la tête de cet escadron la campagne de 1792, il fut chargé par le prince de Condé de se rendre à Francfort, près du roi de Prusse, pour faire appuyer par ce souverain, à la cour de Vienne, la révocation du licenciement de l'armée de Condé; mais, au milieu de sa route, le comte d'Ecquevilly apprit que sa mission devenait sans objet, l'ordre du licenciement ayant été révoqué. Il fut alors employé comme capitaine en premier dans la cavalerie noble de la première division colonelle, et se trouva, pendant la campagne de 1793, aux affaires de Bergzabern, de Weissembourg et de Berstheim. Il y eut deux actions sanglantes dans cette dernière position, les 2 et 8 décembre. Dans la première, le comte d'Ecquevilly culbuta un escadron républicain qui s'avançait pour le charger, et lui enleva deux pièces de canon; dans la seconde, il eut deux chevaux tués sous lui. Le prince de Condé le nomma, le 22 juillet 1794, maréchal-général des logis de la cavalerie, sur la démission du baron de Fumel. Le comte d'Ecquevilly en remplit

les fonctions dans toutes les campagnes jusqu'au licenciement définitif effectué en 1801, et se trouva à toutes les actions de cette guerre où le corps de Condé prit une part active. Il suivit ce corps en Russie, en 1797; et, lorsque Paul Ier l'eut pris à sa solde, il y resta attaché comme adjudant-général de la cavalerie. Le comte d'Ecquevilly est rentré en France à la restauration. Louis XVIII l'a nommé lieutenant-général de ses armées, et officier de la Légion-d'Honneur le 30 août 1814. Lors du retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, M. d'Ecquevilly accompagna le roi en Belgique, et revint avec S. M. après la chute de l'usurpateur. Il fut créé pair de France le 17 août 1815, directeur du dépôt de la guerre au mois d'octobre de la même année, inspecteur-général du corps des ingénieurs-géographes le 8 octobre 1817, et commandeur, puis grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis les 3 mai 1816 et 24 août 1820. Il a été autorisé par le roi, le 15 janvier 1821, à reprendre le titre de *marquis*, qu'avait porté son père : mais le seul titre de comte sera transmissible avec sa pairie. Il a publié, en 1818, une *Histoire des Campagnes du corps de Condé*, 3 vol. in-8°. Du mariage qu'il a contracté, avant la révolution, avec Amable-Cécile DE DURFORT-CIVRAC, fille de François-Aimeri de Durfort, marquis de Civrac, maréchal des camps et armées du roi, l'un des menins de feu M. le dauphin, et de Marie-Françoise de Pardaillan-Gondrin d'Antin, est issu, entr'autres enfants :

Amable HENNEQUIN, *comte d'Ecquevilly*, chef d'escadron, capitaine-commandant aux lanciers de la garde royale, chevalier de la Légion-d'Honneur, reçu, le 1er octobre 1820, chevalier de l'ordre de Saint-Louis par S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême. Il a fait, en qualité de lieutenant-colonel de cavalerie, la campagne d'Espagne, a été décoré de l'ordre de Saint-Ferdinand en 1823, et créé officier de la Légion-d'Honneur le 20 octobre de la même année. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale le 24 octobre 1819, mademoiselle *le Forestier*, nièce de M. le maréchal de Lauriston.

Son cousin-germain, Jules-César-Susanne HENNEQUIN, *baron d'Ecquevilly*, nommé colonel de la légion de la Vendée le 26 novembre 1814, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 7 décembre 1817, madame la baronne *de Beaumont*. Il est actuellement maréchal-de-camp, commandant de la première subdivision de la neuvième division militaire, à Marseille.

La maison de Hennequin, alliée aux plus considérables du royaume, s'est illustrée pendant plusieurs siècles dans les premières fonctions de

la magistrature au parlement et à la chambre des comptes de Paris. Elle a pour auteur Oudinot Hennequin, né à Troyes, en Champagne, lequel, en considération des services signalés qu'il avait rendus pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, et particulièrement au camp de Breteuil, reçut des lettres-patentes de noblesse de Charles de France, duc de Normandie et régent du royaume, datées de Melun le 23 juillet 1359. La postérité d'Oudinot Hennequin s'est divisée successivement dans les branches suivantes : 1°, des *seigneurs* DE MATHAU et DE BLINES; 2°, des *seigneurs* D'ESPAGNE et DE CROISSY; 3°, des *seigneurs* DU PERRAY et DE CHAUVIGNY; 4°, des *seigneurs* DE DAMMARTIN; 5°, des *seigneurs* D'OZON et DE LA MERIE; 5°, des *seigneurs* DE SOINDRE; 6°, des *seigneurs* DE BOINVILLE, *barons*, puis *marquis* D'ECQUEVILLY, seule branche existante; 7°, des *seigneurs* D'ASSY et DE SERMOISE; 8°, des *seigneurs* DE PULLENOY et DE GELLENONCOURT, *comtes* DE CUREL, *barons* DE FLESNEL et du Saint-Empire, en Lorraine, branche qui a donné un grand-chambellan de Barrois, décédé en 1740, laissant 3 fils et une fille; 9°. des *seigneurs* DE LANTAGE; 10°, des *seigneurs* DE CHARMONT et DE COLLAVERDY, etc., etc.

Cette famille a donné plusieurs prélats, entr'autres Oudart Hennequin de Lantage, évêque de Senlis en 1526, puis de Troyes en 1527, decédé le 13 octobre 1544; Aimar Hennequin, de la branche d'Assy, évêque de Rennes en 1575, puis archevêque de Reims, duc et pair de France en 1594, décédé en 1596, avant d'avoir pris possession, et Jérôme Hennequin, frère d'Aimar, sacré évêque de Soissons à Rome en 1585, par le cardinal de Joyeuse. Il assista aux états-généraux tenus à Paris en 1593 et mourut le 10 mars 1619.

ARMES : *Vairé d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.* Supports : deux lions, ayant leurs têtes contournées. Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau.

D'HERBOUVILLE (Charles-Joseph-Fortuné, *baron*, *comte*, puis *marquis*), né à Paris en 1756, fils de François-Fortuné, comte d'Herbouville, sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou, et d'Anne-Victoire de Cambis de Velleron, entra au service comme sous-lieutenant dans le régiment Mestre-de-Camp, cavalerie, en 1771, passa capitaine dans le régiment Royal-Navarre, et devint ensuite enseigne des gendarmes de la garde du roi, avec grade de colonel. Nommé, en 1787, membre de l'assemblée provinciale de Rouen, il fut élu, dès la première réunion, procureur-syndic pour le clergé et la noblesse; et, lors de la formation 17 août 1815.

des administrations départementales, il fut choisi pour présider celle du département de la Seine-Inférieure. Si M. d'Herbouville n'a pas partagé les malheurs et les périls de l'émigration, son séjour en France n'a pas été moins utile aux royalistes, aux prêtres et aux nobles, dont on dit qu'il fut assez heureux pour soustraire un grand nombre aux persécutions et à la mort. La sagesse de son administration et la modération de ses principes avaient fait affluer à Rouen et dans les environs une foule de gens de bien et de familles opulentes qui cherchaient dans le repos et l'obscurité à faire oublier leur considération et leur fortune, deux torts que les jacobins ne pardonnaient pas. Emprisonné et persécuté lui-même après le 10 août 1792, M. d'Herbouville parvint à échapper à ces époques désastreuses. Livré tout entier à des travaux agricoles dans une terre qu'il possédait près de Rouen, il ne reparut sur la scène politique qu'après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Buonaparte, élu premier consul, nomma M. d'Herbouville préfet du département des Deux-Nèthes. Sous son administration, la ville d'Anvers reçut divers embellissements, et des ateliers publics furent ouverts au malheur et à la mendicité. De sages mesures prévinrent aussi des troubles que des séditieux cherchaient à exciter en provoquant le peuple à la désobéissance aux lois (1). Les principales autorités et les habitants les plus notables d'Anvers et du département le désignèrent candidat au sénat-conservateur vers la fin de l'année 1803. Il devint commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et *baron* de l'empire lors de la création des titres par Buonaparte. De la préfecture des Deux-Nèthes (2), M. d'Herbouville passa à celle du Rhône en 1806. L'état de sa santé lui fit solliciter, en 1809, et obtenir, en 1810, sa retraite; il fut créé *comte* de l'empire par décret du 7 août de la même année. Au 31 mars 1814, M. d'Herbouville fut l'un des premiers à arborer la cocarde blanche. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et lieutenant-général de ses armées. Il présida le collége électoral du département du Rhône après le second retour de S. M. Louis XVIII en 1815, et fut créé, le 17 août de cette année, pair de France avec le titre de *marquis*, sous lequel il avait été connu dans le monde et à la cour, jusqu'à l'époque de la révolution Le marquis d'Herbouville est grand-officier de la Légion-d'Honneur depuis le 21 août 1823. Il a épousé Marie-Louise-Victoire LE BASCLE

(1) Voyez le *Moniteur* du 16 germinal an IX, colonne 824.

(2) M. d'Herbouville a publié une *Statistique* de ce département.

d'ARGENTEUIL, ancienne abbesse du chapitre noble d'Épinal. De ce mariage sont issus :

1°. Caroline-Louise d'Herbouville, mariée, au mois de février 1810, avec Louis-Marie-Félix-Prosper *des Balbes de Berton*, comte de Crillon, colonel du régiment des chasseurs de l'Oise, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, fils de François-Félix-Dorothée, duc de Crillon, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, etc., et de dame Marie-Charlotte Carbon;

2°. N... d'Herbouville, épouse de M. le comte *de Choiseul.*

Colard, chevalier, seigneur d'Herbouville, terre située dans le diocèse de Rouen, est le premier auteur connu de cette maison. Ce chevalier vivait au commencement du treizième siècle, et une tradition, fondée sans doute sur la conformité des armoiries, le fait descendre d'un cadet de l'ancienne maison *de Mortemer*, dont les seigneurs d'Herbouville ont, dit-on, conservé le nom en cri de guerre.

ARMES : *De gueules, à la fleur de lys d'or.* Couronne de marquis. Supports : deux aigles.

HERWYN DE NEVÈLE, (Pierre-Antoine, *comte*), né à Hondtschoote, 4 juin 1814.
près de Bergues, en Flandre, le 18 septembre 1753, issu d'une famille notable et ancienne dans la magistrature, fut reçu, en 1775, avocat au parlement de Flandre, et se trouvait, en 1788, au nombre des conseillers pensionnaires de la ville de Hondtschoote. Député, en 1789, par le tiers-état du bailliage de Bailleul aux états-généraux du royaume, M. Herwyn adopta les principes constitutionnels avec une modération qui plus tard servit de prétexte à son arrestation en 1793. La chute de Robespierre le rendit à la liberté le 27 juillet 1794. Vers la fin de cette année, il fut employé en qualité de commissaire des guerres à l'armée du Nord, puis nommé, en 1798, membre du conseil des anciens, et l'un des secrétaires pendant cette session. Ayant fait partie de la majorité qui adhéra aux événements des 18 et 19 brumaire an VIII (9 et 10 novembre 1799), il devint membre du sénat-conservateur le 25 décembre suivant, et successivement secrétaire et membre du conseil d'administration de ce corps, commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et comte de l'empire en 1808. Le comte Herwyn a présidé, en 1811, le collége électoral de Dunkerque. Il a été du nombre des sénateurs conservés par le roi, dans la Chambre des Pairs érigée à l'époque de la restauration. Les lettres du titre de *comte*, attaché héréditairement à sa pairie, lui furent expédiées le 17 mars 1815; et, trois jours après, c'est-à-

dire le 20, M. Herwyn de Nevèle dut prêter serment au roi entre les mains de la cour royale. Quoique Louis XVIII eût été forcé par les événements de quitter sa capitale dans la nuit du 19 au 20 mars, M. Herwyn de Nevèle n'en vint pas moins prêter son serment au Palais de Justice. Buonaparte respecta cet acte d'une fidélité courageuse; et, à son retour, le roi témoigna sa satisfaction au comte Herwyn, le nomma grand-officier de la Légion-d'Honneur le 24 avril 1817, et, le 19 mars 1820, lui fit remettre son portrait dans un médaillon avec cette légende : *A la fidélité éprouvée à ma personne, le 20 mars 1815, à midi.* Le comte Herwyn est décédé le 16 mars 1824, laissant des enfants, dont l'aîné a succédé à sa pairie. Son frère, Philippe-Jacques Herwyn, membre du corps-législatif de 1807 à 1813, et lui, avaient consacré une partie de leur fortune au dessèchement de 3000 arpents de marais situés dans la Flandre, entre Dunkerque et Furnes : ces travaux d'utilité publique leur ont valu à chacun une médaille d'or que leur décerna la société royale et centrale d'agriculture du département de la Seine, dont le comte Herwyn de Nevèle était membre, et son frère correspondant libre.

ARMES : *Écartelé, au 1 d'or, au lion léopardé de sable, lampassé de gueules; au 2 d'argent, à la croix de gueules, accompagnée au 1er canton d'une merlette de sable; au 3 de sable, à trois molettes d'éperon d'or; au 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux colombes affrontées d'argent, et en pointe d'une bisse d'or.* Supports : deux licornes.

5 mars 1819. DE HOUDETOT, (Frédéric-Christophe, *baron*, puis *vicomte*), *baron* et *pair*, a été nommé successivement auditeur au conseil-d'état, section de la marine, le 18 février 1806, intendant civil à Berlin en 1807, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Salins (Meurthe) le 15 janvier 1808, préfet de l'Escaut le 18 septembre suivant, maître des requêtes et *baron* de l'empire en 1809, membre, puis officier de la Légion-d'Honneur les 19 mai 1810 et 30 juin 1811, et préfet du département de la Dyle en 1812. Il pourvut aux besoins de l'armée française, lorsqu'en 1814 elle tentait les derniers efforts pour maintenir la Belgique sous l'autorité chancelante de Buonaparte, et M. de Houdetot n'abandonna Bruxelles que lorsque les éclaireurs de l'armée alliée y furent entrés. Pendant les *cent jours*, M. de Houdetot refusa la préfecture du département du Loiret, que lui fit offrir Buonaparte. Le roi le nomma, le 12 juillet 1815, à celle du département du Calvados, alors occupé par les troupes prussiennes. L'opposition de M. de Houdetot aux mesures vexa-

toires des étrangers faillit lui devenir funeste. Il fut arrêté par ordre de leurs chefs et menacé d'être conduit en Prusse. Cependant le gouvernement intervint pour lui faire rendre la liberté : mais il donna sa démission au mois de novembre de la même année. Le roi l'a créé pair de France le 5 mars 1819.

César-Louis-Marie-François-Ange, *vicomte*, puis *comte* DE HOUDETOT, né à Paris le 12 juillet 1749, fils de Claude-Constant-César, chevalier, puis comte de Houdetot, créé brigadier de cavalerie le 1er janvier 1758, maréchal-de-camp le 20 février 1761, et lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780 (1), et d'Élisabeth-Françoise-Sophie de la Live de Bellegarde, si connue par les grâces de son esprit et l'amabilité de son caractère, qu'ont célébrées tour à tour l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et le chantre des *Saisons* (2), et décédée le 28 janvier 1813, à l'âge de 83 ans, obtint de très-bonne heure un guidon de gendarmerie, qui lui donnait rang de colonel. Il obtint l'agrément du roi pour aller servir comme volontaire dans l'armée du grand Frédéric, où il resta jusqu'à la conclusion du traité de Teschen en 1779. A son retour en France, il s'embarqua avec le bailli de Suffren pour les Indes, prit part aux trois campagnes glorieuses que cet amiral fit contre les Anglais, et, à la paix, épousa en secondes noces, à l'Isle de France, mademoiselle DE CÉRÉ, fille du directeur du jardin botanique de cette colonie. Ce fut pendant son séjour outre mer qu'il reçut ses promotions aux grades de brigadier d'infanterie et de maréchal-de-camp les 5 décembre 1783 et 9 mars 1788, avec la croix de l'ordre de Saint-Louis. Le comte de Houdetot revint en France peu de temps avant le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). On lui donna immédiatement du service dans le grade de général de brigade, et il rejoignit l'armée de l'Ouest. Le 27 janvier 1800,

(1) Voyez, pour les services et campagnes de Claude-Constant-César, comte de Houdetot, le t. VII, p. 473, de la *Chronologie historique militaire*, par Pinard. Il était le troisième fils de Charles II, marquis de Houdetot, lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1738, décédé le 5 juin 1748 (Ib., t. V, pp. 199, 200), et de Catherine-Madelaine-Thérèse Carrel. Le fils aîné du marquis de Houdetot, Charles-Louis, marquis de Houdetot, fut père du marquis de Houdetot, officier supérieur des gendarmes de la garde, créé brigadier de cavalerie le 3 janvier 1770, maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et décédé en 1781. C'était le cousin-germain du comte de Houdetot, lieutenant-général, dont il a été parlé plus haut dans la Notice.

(2) Voyez *la Biographie universelle ancienne et moderne*, t. XX, pp. 605, 606, 607.

il battit un rassemblement de 2000 chouans à Quistenée, près Hennebon, et leur enleva leur quartier-général de Bubry (1). En 1803, il fut nommé commandant des troupes réglées et des gardes nationales de la Martinique, et créé membre de la Légion-d'Honneur le 14 juin de la même année. Le 30 juin 1805, M. de Houdetot enleva aux Anglais la forte position du Diamant, après 56 heures d'attaque. Compris dans la capitulation de la Martinique en 1809, il est resté en Angleterre jusqu'à la restauration, époque à laquelle il fut admis à la retraite de lieutenant-général. Il a été nommé officier de la Légion-d'Honneur le 20 octobre 1823, et est décédé au mois d'octobre 1825. Il avait épousé en premières noces N..... PERRINET DE FAUGNES, morte très-jeune d'une affection de poitrine (2). Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Frédéric-Christophe, vicomte de Houdetot, pair de France, dont on a parlé plus haut;

Du second lit :

2°. N...., chevalier de Houdetot, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Gevers (Ems-Oriental) le 20 mai 1811, de l'arrondissement de Neufchâteau (Forêts), le 21 avril 1812, puis de celui de Sancerre (Cher) le 26 juillet 1814;

3°. Armand, comte de Houdetot, nommé lieutenant-colonel au 4e régiment de la garde royale, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur le 19 mars 1815. Au mois d'avril 1816, on lui donna le commandement d'un bataillon d'élite de la garde royale, qui se rendit à Lyon pour recevoir et escorter S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, à son arrivée en France. Le comte Armand de Houdetot a reçu le brevet de colonel le 30 octobre 1816. Nommé depuis colonel du 11e régiment de ligne, il s'est distingué à la tête de ce corps dans la campagne d'Espagne, en 1823. Il a épousé mademoiselle *Hersant des Touches*, fille de M. le baron Hersant des Touches, préfet du département de Seine-et-Oise, commandeur de la Légion-d'Honneur, maître des requêtes et gentilhomme honoraire de la chambre du roi;

4°. Franc, comte de Houdetot, créé chevalier de la Légion-d'Honneur le 17 octobre 1814, puis nommé chef d'escadron et employé dans ce grade à l'état-major de la première division militaire en 1817;

5°. N.... de Houdetot, page de l'empereur en 1808, membre de la Légion-d'Hon-

---

(1) *Moniteur* du 18 pluviose an VIII, colonne 547.

(2) Cette dame cultivait les lettres. Elle a laissé quelques poésies imprimées à un très-petit nombre d'exemplaires chez Didot l'aîné, en 1782, brochure in-18 de 53 pages. On trouve en tête de ce recueil une Notice sur madame de Houdetot, par M. de Brienne, archevêque de Sens.

neur, blessé mortellement dans une charge de cavalerie au siége de Lérida, le 23 avril 1810;

6°. N.... de Houdetot, mariée avec Amable-Guillaume-Prosper *Brugière*, baron de Barante, pair de France, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien directeur-général de l'administration des contributions indirectes, etc., etc.;

7°. N... de Houdetot, mariée, le 24 février 1812, avec Auguste-Jean, comte *Germain*, créé pair de France le 5 mars 1819, et décédé le 26 avril 1821.

La maison de Houdetot florissait en Normandie dès le commencement du onzième siècle. Elle a pris son nom d'un ancien fief de haubert, situé au pays de Caux à deux lieues S.-S.-E. de Saint-Vallery, à quatre lieues et demie O.-S.-O. d'Arques et à huit lieues et demie N.-N.-O. de Rouen. Cette terre que possédait Jean, sire de Houdetot, lequel accompagna Robert, duc de Normandie, à Jérusalem, en 1034, et fut père de deux fils, Jean et Colard de Houdetot, qui suivirent, le 1er, le duc Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre en 1066, et tous les deux le duc Robert à la conquête de Jérusalem en 1097, a été érigée en titre de marquisat par lettres-patentes du mois de juin 1724, registrées au parlement et en la chambre des comptes de Normandie les 3 août et 19 novembre de la même année, en faveur de Charles II de Houdetot, chevalier, seigneur de Grainbouville, lieutenant-général des armées du roi.

Cette maison a donné, en 1350, un grand-maître des arbalétriers de France, en la personne de Robert, sire de Houdetot, chevalier, dont la descendance s'est divisée en plusieurs branches principales que nous allons indiquer.

I. Les *seigneurs* DE HOUDETOT, D'HERVILLE, DE VAUVILLE, etc., titrés *comtes* DE HOUDETOT, branche existante en 1776, et qui a eu plusieurs chevaliers de l'ordre du Roi;

II. Les *seigneurs* DE ROUMARE, DE GROSMENIL, DE MONTFERMEIL, etc., *marquis* DE HOUDETOT, branche sortie de la précédente en 1598, et actuellement en possession de la pairie;

III. Les *seigneurs* DE BOISGRIBOUT, sortis de la seconde branche vers 1630, et éteints à la quatrième génération, vers l'année 1740;

IV. Les *seigneurs* D'AUFFAY-LA-MALET, DE FULTOT, etc., sortis de la branche aînée en 1492;

V. Les *seigneurs* DU VERGER, dont la jonction avec les branches précédentes n'est pas connue. Ils prouvent leur filiation depuis Marc, *dit* Marquet de Houdetot, vivant en 1470.

On peut consulter sur cette maison l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 16; le *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, t. VIII, 1774, p. 124, et les *Étrennes de la Noblesse*, année 1776, p. 129.

ARMES : *D'argent, à la bande d'azur, diaprée de trois médaillons d'or, celui du milieu figuré d'un lion, les deux autres d'une aigle du même* (1). Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux lions assis et adossés, ayant leurs têtes affrontées.

4 juin 1814. DU HOUX, *comte*, puis *marquis* DE VIOMÉNIL, (Charles-Joseph-Hyacinthe), maréchal de France (2), né en 1734, entra au service en 1757, en qualité d'aide-de-camp du brave Chevert. La valeur qu'il montra, si jeune encore, dans les dernières et sanglantes campagnes de la guerre de *sept ans*, lui valut, à l'âge de 26 ans, la croix de l'ordre de Saint-Louis en 1760. L'année suivante, M. de Vioménil fut nommé colonel en second des volontaires du Dauphiné, et ses exploits pendant la guerre de Corse, où il commanda l'avant-garde en 1769, lui méritèrent le grade de brigadier d'infanterie. Colonel de la légion de Lorraine en 1771, puis du 3e régiment de chasseurs à cheval en 1779, il fut créé maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et fit dans ce grade, avec la plus grande distinction, la guerre de l'indépendance de l'Amérique, sous le général Rochambeau. Les rapports de ce général et du congrès américain, sur l'importance des services rendus par le comte de Vioménil, furent tels, qu'à son retour en France le roi lui accorda une pension de 5000 livres, en attendant que ce monarque le pourvût d'un gouvernement. Appelé, en 1789, à celui de la Martinique et des îles du

---

(1) Originairement la maison de Houdetot portait pour armoiries d'*argent, à 6 porcs de sable*, 3, 2, et 1.

(2) Frère puîné d'Antoine-Charles, baron de Vioménil, lieutenant-général des armées du roi, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, mort le 9 novembre 1792, des suites de blessures qu'il avait reçues en défendant Louis XVI au 10 août, et cousin-germain d'Antoine-Louis, chevalier de Vioménil, créé maréchal-de-camp le 1er mars 1780, servant alors en Amérique sous le général Rochambeau. Le baron de Vioménil a laissé un fils, neveu du maréchal, et nommé Charles-Gabriel, baron de Vioménil, maréchal des camps et armées du roi. Un cinquième officier-général de cette maison, est le comte de Gorhey, marié, le 17 janvier 1817, avec Louise-Thérèse *de Vignacourt*, de la famille du grand-maître de Malte de ce nom, fille de Louis-Joseph, comte de Vignacourt et de Morimont, et d'Anne-Geneviève de Nettancourt. (*Dict. historique des Généraux français*, t. VI, pp. 460 à 465.)

Vent, le comte de Viomćnil parvint à prévenir, par sa justice et sa fermeté, les troubles révolutionnaires qui menaçaient ces colonies. Lorsqu'il revint en France, il fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Émigré en 1791, il rejoignit le corps de Condé, et fut nommé commandant et inspecteur-général de l'avant-garde, composée de la légion de Mirabeau et des hussards de Salm. Il fit en cette qualité les campagnes de 1792 et 1793, et se trouva dans cette dernière au combat de Germesheim, à l'affaire d'Insheim, à l'attaque et à la prise des lignes de Weissembourg et de Lauterbourg, à l'expédition de Bodenthal, au combat de Berstheim, etc., etc. En 1794, le comte de Vioménil obtint un régiment de son nom, à cocardes blanches et à la solde anglaise. Ce régiment ayant été réformé l'année suivante, après l'insuccès de l'expédition de Quiberon, il rejoignit l'armée de Condé, et fut créé grand'-croix de Saint-Louis, au mois d'août 1795. Il commanda, en 1796, une brigade de cavalerie, se trouva au combat d'Offenbourg, et déploya beaucoup de talents et de sang-froid à l'affaire d'Ober-Kamlach, où il dirigea l'attaque de gauche. Pendant le reste de cette campagne, le comte de Vioménil soutint divers combats sur l'Iser contre les avant-gardes républicaines. Passé au service de l'impératrice Catherine II, en 1797, avec le grade de lieutenant-général, il fut promu, en 1798, à celui de général de cavalerie par l'empereur Paul Ier, qui le nomma successivement inspecteur de l'armée du maréchal Lascy, commandant et inspecteur de celle de Samogitie, forte de 42,000 hommes, puis d'une autre de 47,000 hommes, qui fut envoyée en Suisse. Le comte de Vioménil reçut ensuite l'ordre d'aller commander les 17,000 Russes cantonnés dans les îles de Jersey et de Guernesey. En 1801, il fut nommé lieutenant-général des armées, par S. M. Louis XVIII, et, la même année, il devint maréchal-général des troupes du royaume de Portugal. Le comte de Vioménil a conservé ce dernier emploi jusqu'à l'époque de la restauration du trône des Bourbons. Louis XVIII l'a créé pair de France le 4 juin 1814. En 1815, lors de l'invasion de Buonaparte, il donna de nouvelles preuves de dévouement au roi. Chargé du commandement des volontaires royaux qui s'organisaient à Vincennes, le comte de Vioménil, malgré son grand âge, apporta la plus active célérité dans cette opération. Lorsque Louis XVIII quitta la capitale, ce vieux guerrier, dont toute la vie avait été pour ainsi dire un long exil sur la terre étrangère, n'hésita point à partager les nouvelles infortunes de son roi, qu'il suivit à Gand. Au retour, le comte de Vioménil fut l'un

des premiers à pénétrer dans Paris, décoré de son grand-cordon de l'ordre de Saint-Louis et de la cocarde blanche, sans craindre les dangers auxquels pouvait l'exposer cette démarche. Nommé presque aussitôt commandant de la 22e division militaire (Bordeaux), il contribua à préserver le Béarn de l'invasion des Espagnols. Il passa, le 10 janvier 1816, au gouvernement de la 13e division militaire (Rennes), et reçut, pour prix de ses longs et honorables services, le bâton de maréchal de France, le 3 juillet de la même année. Par lettres patentes du 20 décembre 1817, le roi a attaché héréditairement à sa pairie le titre de *marquis*. Le maréchal de Vioménil a été nommé chevalier commandeur des ordres du Roi le 30 septembre 1820, et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Il a épousé, le 28 avril 1772, Anne-Marguerite OLIVIER DE VAUGIEN, fille de Jacques-David Olivier, écuyer, seigneur de Vaugien, de Courcelles, etc., conseiller du roi, receveur-général en la généralité de Lyon. De ce mariage sont issues deux filles :

1°. Anne-Antoinette-Henriette du Houx de Vioménil, morte en 1798, sans avoir été mariée ;

2°. Marie-Charlotte-Marguerite-Adèle du Houx de Vioménil, née le 31 décembre 1784, mariée, en 1805, avec René-Claude-Guillaume-Jean-Francois, marquis *de la Tour du Pin-Montauban*, maréchal-de-camp, inspecteur-général de cavalerie, etc., etc. Leur fils aîné, par ordonnance royale du 23 décembre 1823, a été appelé à recueillir la pairie du maréchal de Vioménil, son aïeul maternel.

Les grandes preuves pour les carrosses ont été faites au cabinet des ordres du Roi par la maison du Houx de Vioménil, en 1784. Elles établissent sa filiation depuis Jean du Houx, qualifié chevalier dans des lettres de Raoul, duc de Lorraine, du 25 novembre 1341. Celui-ci est l'auteur de quatre principales branches, existantes, et connues sous les dénominations suivantes :

I. Les *seigneurs* DU HOUX, DE DOMBASLE, D'AVRAINVILLE, etc., titrés *comtes* DU HOUX, au service d'Autriche;

II. Les *seigneurs*, *barons* et *comtes* DE VIOMÉNIL, dont on vient de parler, et dont il n'existe que le maréchal et le baron de Vioménil, son neveu, tous deux sans postérité masculine;

III. Les *seigneurs* DE GORHEY, près Mirecourt, en Lorraine;

IV. Les *seigneurs* DE HENNECOURT, rameau sorti, vers 1750, de la branche précédente.

ARMES : *D'azur, à 3 bandes d'argent, accostées de 4 billettes couchées d'or.* Devise : TOUJOURS FIDÈLE A L'HONNEUR.

HUGUET, *comte*, puis *marquis* DE SÉMONVILLE, (Charles-Louis), 4 juin 1814.
né en 1759, fils de Charles Huguet de Montaran, chevalier, conseiller aux conseils d'état et privé, et secrétaire du conseil royal des finances, et de Marguerite de Beaudins, fut reçu conseiller aux enquêtes du parlement de Paris en 1777. Resté étranger aux débats qui s'agitaient dans cette compagnie pendant les longs et fâcheux démêlés des parlements avec la cour, M. de Sémonville ne parut sur la scène politique qu'à l'époque où fut élevée la question de convocation des états-généraux. Le discours qu'il prononça dans l'assemblée des chambres fut celui d'un homme sage et d'un habile orateur; aussi obtint-il l'assentiment de la cour et de la capitale. Lié avec tout ce que le parti philosophique et réformateur présentait d'hommes éclairés et influents, M. de Sémonville adopta les nouvelles doctrines dans tous les résultats avantageux qu'elles faisaient espérer pour la France, mais non dans les excès déplorables auxquels elles ont servi de prétexte, et dont il faillit lui-même devenir l'une des victimes. Élu député suppléant, il devait remplacer le comte Beauharnais, mais il ne siégea pas dans l'assemblée nationale. Il fut envoyé par M. de Montmorin à Bruxelles; et, au retour de cette mission, dont le but était d'éclairer le gouvernement du roi sur les troubles de la Belgique, M. de Sémonville passa à Gênes avec le caractère de ministre plénipotentiaire de France, en remplacement du marquis de Monteil. Louis XVI le nomma ensuite à l'ambassade de Constantinople. Embarqué et sur le point de mettre à la voile pour sa destination, les événements du 10 août 1792 suspendirent son départ; et, au mois d'octobre suivant, l'assemblée nationale l'envoya, ou plutôt le relégua dans l'île de Corse. Ce fut pendant son séjour à Ajaccio qu'il connut Buonaparte, alors simple capitaine d'artillerie. De retour sur le continent, au mois de mai 1793, M. de Sémonville, malgré les dénonciations portées contre lui par les plus ardents révolutionnaires, reçut enfin l'ordre de se rendre à Constantinople. D'après une instruction secrète, il devait, à son passage à Florence, se concerter avec le ministre Manfredini sur les moyens de prévenir l'horrible catastrophe qui menaçait la famille royale, enfermée au Temple. M. Maret se trouvait chargé d'une mission semblable près la cour de Naples. Mais l'empereur d'Allemagne, qu'il n'avait pas été possible de mettre dans le secret de cette négociation, fit enlever les deux envoyés français sur le territoire neutre des Grisons, le 25 juillet. Transféré d'abord à Mantoue, puis à Kufstein, dans le Tyrol, M. de Sémonville a subi trente mois d'une rigoureuse captivité. Le 27 décembre 1795, il partagea avec M. Maret, le général Beurnonville et cinq députés conventionnels, l'honneur d'être échangé contre l'auguste fille

de Louis XVI. Vingt jours après la révolution du 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799), M. de Sémonville fut nommé par Buonaparte ministre plénipotentiaire à La Haye. Il devint successivement commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, membre du sénat le 1er février 1805, et titulaire de la sénatorerie de Bourges en 1809. Il se trouvait en cette ville, avec la qualité de commissaire extraordinaire dans la 21e division militaire, depuis le 26 décembre 1813, à l'époque des événements qui replacèrent Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres. M. de Sémonville envoya au sénat son adhésion à tous les actes tendant au rétablissement de l'autorité légitime, qu'il fit en même temps proclamer dans les cinq départements composant la 21e division militaire, et il fut créé pair de France et grand-référendaire de la chambre des Pairs le 4 juin 1814. Le 20 mars 1815, à midi, M. de Sémonville fit enregistrer, en l'absence du ministère, l'ordonnance du roi prononçant la clôture de la session, et le lendemain il reçut un ordre d'exil. Il a repris ses fonctions au retour de S. M. Louis XVIII, et a présidé le collége électoral du département de la Manche. Il a été nommé grand-officier, puis grand'-croix de l'ordre de la Légion-d'Honneur les 6 janvier 1815 et 19 août 1823. Il est aussi grand'-croix de l'ordre de Saint-Léopold d'Autriche. Par ordonnance royale du 20 décembre 1817, le titre de marquis a été attaché à sa pairie. M. de Sémonville a épousé Angélique-Aimée DE ROSTAING, fille de Louis-Joseph, comte de Rostaing, colonel du régiment d'artillerie de Grenoble, et de Marie-Anne-Henriette de Lur-Saluces, et veuve en premières noces, depuis 1788, de Mathieu, marquis de Montholon, colonel des dragons de Penthièvre, et premier veneur de *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), dont elle avait eu deux fils, Louis-Désiré, dont on va parler, et Charles-Tristan, comte de Montholon, lieutenant-général, qui a accompagné Buonaparte à l'île Sainte-Hélène, et d'une fille, qui a épousé en premières noces le général Joubert, (Barthélemi-Catherine), tué à la bataille de Novi le 15 août 1799, et en secondes noces M. le maréchal Macdonald, dont elle a été la seconde femme. S. M. Louis XVIII, par ordonnance du 8 novembre 1815, a substitué à la pairie du marquis de Sémonville, son beau-fils, Louis-Désiré, marquis de Montholon, gentilhomme de la chambre du roi et officier de la Légion-d'Honneur, connu depuis lors sous le nom de marquis *de Montholon-Sémonville*.

Le nom de Huguet a été porté par plusieurs familles du Quercy, du Bourbonnais, du Poitou, de la Bretagne et de la Lorraine (1). Celle

---

(1) *Huguet*, en Quercy, famille connue depuis le quatorzième siècle.

Huguet, en Bourbonnais. Gilbert Huguet épousa, vers l'année 1515, Jeanne *Loys*,

qui fait l'objet de cette notice est originaire de la ville de Boiscommun en Gâtinais, et a pour auteur, du moins la branche de Sémonville, Bertrand-François *Huguet de Sémonville*, pourvu d'un office de secrétaire du roi le 26 novembre 1655. Les lettres d'honneur de cet office furent registrées en la chancellerie de France le 15 décembre 1675. Bertrand-François eut, entre autres enfants :

1°. Charles-Nicolas Huguet, seigneur de Sémonville, reçu, le 16 mars 1668, conseiller en la grand'-chambre du parlement de Paris, dont il était doyen en 1722. Il mourut le 5 avril 1729, à l'âge de 89 ans environ. Il avait épousé, en 1693, Madelaine *le Rebours*, morte le 11 juillet 1730, âgée de 72 ans, fille de Thierry le Rebours, chevalier, seigneur de Bertrand-Fosse, maître des requêtes, président au grand conseil, et de Marie Mallet de Luzart. Leur fille unique — Charlotte-Madelaine Huguet de Sémonville, fut mariée, le 30 mars 1702, avec Nicolas-Charles-César *de Costentin*, seigneur de Coutainville, colonel du régiment Dauphin, cavalerie;

2°. François Huguet de Sémonville, reçu, en 1668, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, dont il était commandeur en 1722, et sous-doyen en 1736.

---

fille de noble homme Louis Loys, écuyer, seigneur du Luc. Après la mort de Gilbert Huguet, elle se maria, le 26 octobre 1521, avec Jean le Borgne, III[e] du nom, écuyer, seigneur du Vernet, dont elle fut la seconde femme. Elle avait eu de son 1[er] mari. — Martine Huguet, mariée, par contrat du même jour 26 octobre 1521, avec François *le Borgne*, écuyer, seigneur du Vernet, fils de Jean le Borgne, III[e] du nom, et d'Isabeau d'Aubusson, sa première femme.

Huguet, en Poitou. Pierre Huguet, sieur de Champabon, fut marié, vers l'année 1620, avec Louise *de la Dugnie*, qui le rendit père de : — Louise Huguet, femme d'Antoine *Eschallard de Châtillon*, chevalier, seigneur de la Grange.

Huguet, en Bretagne, famille connue depuis Geoffroi Huguet, qui fit un échange, en 1369, avec Alain le Sénéchal. Cette famille est éteinte, et portait pour armoiries : *Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 5 billettes d'argent, 3 et 2; aux 2 et 3 d'argent, à 3 coqs de gueules; sur le tout d'argent, à 3 croissants de sable.*

Huguet, en Lorraine, famille anoblie par le duc Léopold le 16 juin 1712. François Huguet, seigneur de Graffigny et de Greux, chambellan du duc de Lorraine, épousa, en 1712, Françoise *d'Issembourg de Happoncourt*, née en 1694, morte sans enfants à Paris le 12 décembre 1758, fille unique de Henri-François d'Issembourg, seigneur de Happoncourt, major des gendarmes de la garde du duc Léopold, et de Marguerite-Christine Callot, petite-nièce du fameux graveur Callot. C'est cette *madame de Graffigny*, si connue dans la république des lettres par ses ouvrages, et particulièrement par ses *Lettres d'une Péruvienne*, qui l'ont placée au rang des bons écrivains du dix-huitième siècle. Cette dernière famille du nom de Huguet portait pour armoiries : *D'azur, à 3 têtes de licorne d'argent.*

Charles-François *Huguet de Sémonville*, probablement fils du précédent, et frère de M. Huguet de Sémonville, greffier en chef des chambres des requêtes en 1749, fut reçu, en 1716, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, puis conseiller en la 4e chambre des requêtes du parlement le 23 janvier 1733. Il avait épousé, le 3 mai 1732, Catherine *Thiroux d'Arconville*, morte le 3 juillet 1759, fille de Jean-Louis Thiroux de Lailly, seigneur d'Arconville, et de Claude Buffault de Millery. Sa sœur, Élisabeth-Charlotte *Huguet de Sémonville*, dame de compagnie de *Mesdames de France*, avait été mariée 1° avec Charles-Jean, comte *d'Estrades*, lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, tué à la bataille de Dettingen le 19 juillet 1743, fils de Louis-Godefroy, comte d'Estrades, lieutenant-général des armées du roi, et de Charlotte le Normand du Fort; 2° avec N.... *Séguier*, comte de Saint-Brisson.

François *Huguet*, baron d'Étaules, était, en 1722, capitaine-exempt de la garde de la prévôté de l'hôtel, et Jean-Baptiste *Huguet d'Étaules*, gentilhomme de la vénerie du roi en 1736.

Antoine *Huguet* fut reçu, le 11 septembre 1741, conseiller en la cour des aides de Paris.

Alphonse-Denis *Huguet*, conseiller au parlement de Paris, eut pour femme Marguerite *de Turmenies de Nointel*, et pour fille, Élisabeth-Marguerite *Huguet*, mariée, par contrat du 4 septembre 1711, avec François *de Roye de la Rochefoucauld*, comte de Roucy, marquis de Séverac, brigadier des armées du roi, décédé le 4 décembre 1735. Elle fut mère des duchesses d'Ancenis et de Biron.

Les divers rameaux de cette famille ont été connus sous les dénominations *de Sémonville*, *de Montaran* (1), *d'Étaules*, *de Saint-Supplix*, *du Hallier*, *de la Lande*, etc.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au cygne d'argent; aux 2 et 3 d'or, au chêne de sinople, fruité d'argent.* Tenants : deux Américains, couronnés et ceints de plumes, et appuyés sur leurs massues. Devise : CANDOR ET ROBUR.

5 mars 1819. DE HUNOLSTEIN, (Philippe-Charles-Félix, *comte*), *baron* et *pair*, né en 1771, a été nommé pair de France le 5 mars 1819. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 25 avril 1819, mademoiselle *de Hunolstein*, sa parente.

---

(1) Ce rameau avait pour chef, en 1799 et 1806, M. *Huguet de Montaran*, maire du 1er arrondissement de Paris.

XIX. Philippe-Charles, comte DE HUNOLSTEIN, baron de Fontay, seigneur de Zuch, de Châteauvouel, d'Idersdorf, de Volmerange, etc., chambellan du duc Léopold et du roi de Pologne, capitaine de cavalerie dans le régiment Royal-Allemand, dont le père, François-Herman, comte de Hunolstein, fut maréchal de Lorraine et Barrois, et ambassadeur du duc Léopold en France en 1729, épousa, par contrat du 23 juillet 1749, Marie-Thérèse DE GAUDES, fille unique et héritière de François-Léonor de Gaudes, comte de Martenneville, vicomte d'Omar, baron de Cottigny, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie-Thérèse de Marlorty, comtesse de Hombourg. De ce mariage sont issus :

1°. Philippe-Antoine, qui suit;

2°. Jean-François-Léonor, baron de Hunolstein, né le 15 mars 1751. D'abord capitaine dans le régiment de Schomberg, puis major des dragons de Chartres, commandés par son frère aîné, il servait comme lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Gramont, à l'époque où Louis XVIII l'a créé maréchal-de-camp le 22 juillet 1814. Il est devenu officier de la Légion-d'Honneur le 21 septembre suivant, lieutenant-général honoraire et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er novembre 1815.

XX. Philippe-Antoine, comte DE HUNOLSTEIN, né au mois de mai 1750, était, en 1780, mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Chartres, dragons, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il a été créé brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Le comte de Hunolstein a siégé à la chambre des députés, pendant la session de 1815, pour le département de la Moselle. Du mariage qu'il avait contracté, en 1770, avec mademoiselle DE PUGET DE BARBANTANE, fille de Joseph-Pierre-Balthasar-Hilaire de Puget, marquis de Barbantane, chambellan du duc d'Orléans, et envoyé extraordinaire du roi près le grand duc de Toscane, issu, entr'autres enfants, Philippe-Charles-Félix, comte de Hunolstein, pair de France, dont l'article précède.

La maison de Hunolstein tire son nom d'un ancien château, chef-lieu de la baronnie de Hunolstein, situé dans l'électorat de Trèves, en Allemagne, et la possession de cette terre remonte au-delà du onzième siècle. Une origine illustre, une continuité de grandes alliances depuis sept cents ans, un rang parmi les premières maisons de Lorraine, et des services distingués, tels sont les caractères particuliers de la maison de Hunolstein.

ARMES : *D'argent, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 12 billettes du même*, 5, 4 et 3. Supports : deux lions. Cimier : un buste de chevalier ayant la visière levée, et ayant sa cuirasse semée des billettes de l'écu.

17 août 1815. HURAULT, *marquis* DE VIBRAYE, (Anne-Victor-Denis), colonel de cavalerie, aide-de-camp de S. A. R. *Monsieur*, puis chevalier d'honneur de madame la Dauphine, a été créé pair de France le 17 août 1815, et maréchal-de-camp le 1er octobre 1823. Il est marié et a des enfants.

Son père, Louis HURAULT, *comte*, puis *marquis* DE VIBRAYE, fils aîné de Paul-Maximilien Hurault, marquis de Vibraye, créé lieutenant-général des armées du roi le 10 mai 1748, après s'être illustré dans les guerres d'Italie, de Bohême, d'Allemagne, et de Flandre, nommé au commandement en chef de la Basse-Alsace le 13 septembre 1761, gouverneur de Belle-Isle en mer en 1763, puis commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1765, décédé à Paris le 28 décembre 1771, et d'Anne-Renée de Fremont d'Auneuil, fut d'abord chevalier de l'ordre de Malte. Le 1er décembre 1744, il entra, en qualité de cornette, dans un régiment de dragons commandé par son père, passa lieutenant dans le régiment Royal-Étranger, cavalerie, en 1747, puis capitaine dans le régiment de Languedoc, dragons, le 1er mars 1749, devint colonel du régiment Dauphin-Étranger, cavalerie, le 10 février 1759, puis de celui de Dauphin, cavalerie, en 1762, et fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en cette dernière année. Le comte de Vibraye (titre qu'il a porté jusqu'à la mort de son père) avait fait les campagnes de la guerre de *sept ans*, et antérieurement celles de l'armée du Rhin sous le maréchal de Coigny et le prince de Conty. On le créa brigadier de cavalerie le 20 avril 1768, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Émigré en 1791, il a fait toutes les campagnes au corps de Condé, depuis sa formation jusqu'à la paix de 1801, et est décédé en émigration. Du mariage qu'il avait contracté, en 1764, avec Marie-Louise-Félicité ANGRAN, aujourd'hui marquise douairière de Vibraye, fille de Denis-François Angran, procureur-général du grand-conseil, et de Marie-Angélique-Catherine de Harlus, sont issus :

1°. Maximilien-Henri Hurault de Vibraye, mort à l'âge de 2 ans ;
2°. Anne-Victor-Denis Hurault, marquis de Vibraye, pair de France, dont l'article précède ;
3°. Charles-Auguste-Léonor Hurault de Vibraye, } décédés ;
4°. Amédée-Louis-Félix Hurault de Vibraye, }
5°. Anatole-Maximilien Hurault, comte de Vibraye, reçu chevalier de Malte le 29

novembre 1783, aujourd'hui lieutenant-colonel d'état-major de la garde royale, nommé gentilhomme de la chambre du roi le 22 avril 1821, puis officier de la Légion-d'Honneur le 21 mai 1825. Il est marié.

Charles-François *Hurault*, vicomte *de Vibraye*, oncle du marquis de Vibraye, pair de France, est né à Paris le 29 janvier 1739. Il quitta l'état ecclésiastique après la mort de deux de ses frères, et fut nommé capitaine au régiment Dauphin, en 1761. Il devint successivement colonel dans le corps des grenadiers de France le 3 janvier 1770, colonel du régiment provincial d'Argentan le 4 août 1771, brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il est aujourd'hui lieutenant-général des armées du roi, en retraite.

La maison Hurault, illustrée par un chancelier de France et un grand nombre d'hommes recommandables dans le clergé, la magistrature, la diplomatie, et les armées, a pour premier auteur, d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, (t. VI, p. 501), et les généalogistes, Philippe Hurault, de la ville de Blois, auquel le roi Philippe de Valois accorda, en 1349, des lettres de noblesse qui furent confirmées en faveur de Raoul Hurault, son petit-fils, par le roi Louis XI, au mois de juin 1482. Cette maison a formé les branches suivantes :

I. Les *seigneurs* DE SAINT-DENIS, éteints vers la fin du dix-huitième siècle, et dont étaient Denis Hurault, nommé à l'évêché d'Orléans en 1584, et Philippe Hurault, seigneur de Villeluisant, créé chef d'escadre des armées navales le 7 juin 1722;

II. Les *marquis* DE VIBRAYE, branche aînée actuelle. La châtellenie de Vibraye, au Maine, avait été érigée en sa faveur en titre de *marquisat* par lettres-patentes du mois d'avril 1625, registrées le 17 mars 1629. Cette branche, dont était Jacques Hurault, élu évêque d'Autun le 8 avril 1504, ambassadeur en Toscane en 1511, et décédé à Blois en 1546, a eu pour auteur Raoul Hurault, seigneur de la Grange, en Sologne, petit-fils de Philippe Hurault, dont on a parlé précédemment. Cette branche compte en outre trois lieutenants-généraux des armées du roi, et plusieurs conseillers d'état;

III. Les *comtes* DE CHEVERNY et DE LIMOURS, par lettres d'érection des années 1577 et 1607. Ce rameau, formé au VI[e] degré par Philippe Hurault, chancelier et garde des sceaux de France, gouverneur et lieutenant-général de l'Orléanais, du Blésois, et du pays Chartrain, nommé chancelier de l'ordre du Saint-Esprit à sa création en 1578, décédé le

30 juillet 1599, s'est éteint dans ses petits-enfants vers le milieu du dix-septième siècle. Henri Hurault, comte de Cheverny, capitaine de 100 hommes d'armes, gouverneur de Chartres et du pays Chartrain, fils aîné de Philippe, et décédé en 1648, avait pour frère Philippe Hurault, premier aumônier de la reine Marie de Médicis, nommé évêque de Chartres en 1599, sacré en 1607, et décédé le 27 mai 1620;

IV. Les *seigneurs*, puis *comtes* du Marais, *barons* de Weil en Berry, ont eu pour auteur, au Ve degré, Jean Hurault, quatrième fils de Jacques, seigneur de la Grange, et de Marie Garandeau, et se sont éteints après l'année 1720, après avoir donné trois maîtres des requêtes et un maréchal-de-camp;

V. Les *seigneurs* de Cherigny, dont le dernier a été tué à la bataille de Steinkerque en 1692, descendaient de Jean Hurault, maître des requêtes, fils de Jean, auteur de la branche précédente, et d'Anne Brethe, dame de Cherigny, sa troisième femme;

VI. Les *seigneurs* de Belesbat, substitués aux noms et armes *de l'Hôpital* au milieu du seizième siècle. Cette branche, qui s'est éteinte le 15 février 1706, a été formée, au IVe degré, par Jean Hurault, président en la cour des aides, chancelier du duc d'Orléans, (depuis Louis XII), second fils de Raoul Hurault, auteur de la branche de Vibraye. Celle de Belesbat a donné deux chanceliers de Navarre, quatre maîtres des requêtes, deux ambassadeurs, et deux archevêques d'Aix, savoir : Paul Hurault en 1595, mort en 1624, et Gui Hurault, son neveu et son successeur dès 1618, mort le 13 décembre 1625;

VII. Les *barons* d'Auneux et de Vignay, issus de la branche précédente, au VIIe degré, par Robert Hurault de l'Hôpital, existaient encore en 1780.

Armes : *D'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.* Supports : deux lions en barroque.

I.

17 août 1815. d'ISTRIE, (*duc*), *voyez* BESSIÈRES. Le duc d'Istrie, fils du maréchal duc d'Istrie, a épousé, en avril 1826, mademoiselle *de la Grange*, fille du général de ce nom, et de mademoiselle de Talhouet.

J.

DE JAUCOURT, (Arnail-François, *comte*, puis *marquis*), né à Paris le 14 novembre 1757, fut nommé mestre-de-camp-lieutenant des dragons de Condé le 14 novembre 1780. Elevé dans les principes philosophiques et réformateurs du chevalier de Jaucourt, son grand-oncle, l'un des principaux rédacteurs de l'*Encyclopédie* (1), le comte de Jaucourt ne pouvait pas, même par sa position sociale, rester étranger au mouvement qu'imprima à tous les esprits la convocation des états-généraux, lorsqu'en 1789 cette mesure mit en présence toutes les opinions, et bientôt après toutes les passions et les haines. Les idées de M. de Jaucourt étant depuis long-temps fixées par son éducation philantropique, il adopta avec enthousiasme les doctrines qui promettaient la régénération et le bonheur de la France. Mais, lorsqu'après le fatal retour de Varennes, les outrages prodigués à Louis XVI et à sa famille n'eurent plus laissé aucun doute sur les desseins ultérieurs des factieux, le comte de Jaucourt se rangea parmi les hommes de bien qui se rallièrent pour les déjouer et les combattre, et pour sauver et raffermir la monarchie constitutionnelle. Il avait été nommé, en 1790, président du département de Seine-et-Marne, qui l'élut, en septembre 1791, député à l'assemblée législative. M. de Jaucourt y devint bientôt membre du comité militaire. Les journaux du temps ont consigné son opposition courageuse aux lois promulguées contre les émigrés, à l'admission à la barre des rebelles de Nancy, au décret d'accusation porté contre M. de Lessart et aux odieuses manœuvres employées pour soulever la populace et la porter à tous les excès. L'énergie avec laquelle il attaquait les factieux lui mérita la haine de la municipalité de Paris, qui, après la journée du 10 août 1792, le fit jeter dans les prisons de l'Abbaye. M. de Jaucourt n'échappa que comme par miracle aux massacres de septembre, n'étant parvenu à obtenir sa liberté, qu'il dut à l'amitié et au crédit de Mme de Staël-Holstein, que la veille même du jour où commencèrent ces affreuses saturnales. La voix de la justice et de la raison ne pouvant plus se faire entendre sur cette scène orageuse, M. de Jaucourt se retira 4 juin 1814.

(1) Le chevalier de Jaucourt, recommandable par ses vertus privées, et célèbre dans la république des lettres par la variété de ses connaissances et la fécondité et l'agrément de son esprit, est décédé à Compiègne le 3 février 1779, à l'âge de 76 ans.

en Suisse, dans le pays de Vaud, et ne rentra en France qu'en 1799. Il fut nommé, le 24 novembre de cette année, membre du tribunat, qu'il présida en 1802, et devint sénateur le 31 octobre 1803, puis commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et premier chambellan du prince Joseph Buonaparte. Il donna son adhésion aux actes du sénat du 1er avril 1814, et fut nommé successivement membre du gouvernement provisoire, puis ministre d'état, pair de France et lieutenant-général des armées du roi, les 3 mai, 4 juin et 25 octobre de cette année. Le comte de Jaucourt a été chargé par *interim* du portefeuille des affaires étrangères, lors du départ du prince de Talleyrand pour le congrès de Vienne. Il suivit Louis XVIII à Gand lors du retour de Buonaparte, qui l'avait excepté de l'amnistie. Au retour du roi, il fut appelé, le 9 juillet 1815, au ministère de la marine, où il fut remplacé le 28 septembre suivant. Ce même jour, il fut nommé ministre d'état et créé grand'-croix de l'ordre de la Légion-d'Honneur. Le roi l'avait nommé membre de son conseil privé le 17 du même mois de septembre 1815. Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance royale du 20 décembre 1817. En cette même année, le marquis de Jaucourt avait présidé le collége électoral du département de Seine-et-Marne. Il n'a pas d'enfants, et est le dernier rejeton de son nom, avec madame la duchesse *de Civrac*, sa cousine-germaine.

La maison de Jaucourt, éteinte depuis trois cents ans, tirait son nom d'une terre considérable située près de Bar-sur-Aube. Une maison, non moins illustre par l'antiquité de son origine, celle *de Digoine*, en Bourgogne, que les chartes font connaître avec des caractères de splendeur dès l'année 1080, a relevé le nom et les armes de Jaucourt, en la personne de Jean de Digoine, *dit* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, par l'alliance qu'il contracta, en 1463, avec Agnès du Plessis de Chevigny, dont la mère, Antoinette de Jaucourt, était héritière de sa maison. Ainsi, c'est sans aucun fondement que l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, Moréri et tous les autres généalogistes, font descendre la maison de Jaucourt actuelle de l'ancienne maison de Jaucourt, éteinte depuis si long-temps, et dont celle *de Dinteville* était une branche, formée au milieu du treizième siècle. Celle de Digoine, qui en a adopté et perpétué le nom et les armes, a donné plusieurs généraux et un chevalier des ordres du Roi.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'hermine, à la bordure engrêlée de gueules,* qui est D'ANLEZY ; *au 2 de gueules, à 3 léopards d'or l'un sur l'autre,* qui est DE MONTAL ; *au 3*

bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules, qui est DE BOURGOGNE ancien; *au 4 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péri en bande,* qui est DE BOURBON; *sur le tout de sable, à 2 léopards d'or,* qui est DE JAUCOURT.

La maison *de Digoine*, indépendamment de la branche qui a relevé le nom et les armes *de Jaucourt*, en avait formé d'autres nombreuses et illustres, dont quelques-unes existent encore, et ont conservé leurs armoiries originaires qui sont : *Échiqueté d'argent et de sable.*

JEANNOT DE MONCEY, *duc* DE CONÉGLIANO, (Bon-Adrien), né à Besançon le 31 juillet 1754, d'un père qui le destinait à lui succéder au barreau, sentit de bonne heure prédominer son penchant pour la carrière des armes; et, dès l'âge de 15 ans, il s'enrôla dans le régiment de Conty, infanterie. Son père, avocat au parlement de Besançon, n'ayant pas perdu l'espoir de le ramener au but de ses premières études, acheta son congé au bout de six mois : mais, dès le 1er septembre 1769, le jeune Moncey s'engagea de nouveau dans le régiment de Champagne, où il servit comme grenadier jusqu'au 17 juin 1773. Il avait fait la campagne sur les côtes de Bretagne. A cette époque, il revint à Besançon pour continuer ses cours de droit; mais, entraîné sans retour par sa passion dominante, il rentra au service militaire, le 22 avril 1774, dans les gendarmes de la garde, d'où il passa sous-lieutenant dans les dragons de Nassau le 20 août 1778. Il y devint successivement lieutenant en second le 30 août 1782, lieutenant en premier le 1er juillet 1785, et capitaine le 12 avril 1791. Lorsque la légion de Nassau devint le 5e bataillon d'infanterie légère, sous la dénomination des chasseurs cantabres, M. de Moncey en obtint le commandement, et il fit, à la tête de ce bataillon, les campagnes de 1793 et 1794, aux armées des Pyrénées-Orientales et Occidentales. Il devint successivement général de brigade en avril, à la suite de sa belle défense du camp d'Andaye, contre le corps de Caro, puis général de division le 9 juin 1794. Le courage et la capacité qu'il avait déployés dans beaucoup d'occasions importantes, et particulièrement au passage de la Bidassoa, déterminèrent la convention à lui confier le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales, le 17 août 1795. Dans le cours du mois d'octobre, il battit les Espagnols à Lecumbery et Villanova, leur prit 2 drapeaux et 50 pièces de canon avec leurs attelages, et s'empara des belles fonderies d'Orbayceta et d'Éguy, ainsi que de la manufacture d'armes d'Irati. Les objets trouvés dans ces trois établissements furent évalués 32 millions de francs. L'in-

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

vasion de la vallée de Roncevaux et la conquête de la Navarre espagnole et de la Biscaye furent le résultat de ces rapides succès, qui forcèrent l'Espagne à demander une suspension d'armes et ensuite la paix. Lorsque le général Moncey l'eut signée à Saint-Sébastien, il passa, le 31 août 1795, au commandement en chef de l'armée des côtes de Brest. En 1797, il fut nommé commandant de la onzième division militaire (Bayonne). Ayant concouru à Paris aux événements de brumaire an VIII (novembre 1799), qui renversèrent le directoire exécutif et élevèrent Buonaparte à la puissance souveraine, celui-ci donna au général Moncey le commandement d'un corps de 20,000 hommes faisant partie de l'armée qui marcha à la conquête de l'Italie. Au mois de mai 1800, ce corps franchit les neiges et les glaces éternelles du mont Saint-Gothard, s'empara de Bellinzona et de Plaisance, arriva le 7 juin à Milan, et occupa ensuite la haute Lombardie, entre l'Adda, le Tesin et le Pô. Après la conclusion de l'armistice qui suivit la victoire de Marengo, le général Moncey occupa la Valteline; et, marchant ensuite dans le pays de Trente, il était sur le point d'écraser le corps d'armée du général Laudon, ou de lui faire mettre bas les armes, lorsqu'à la faveur d'une supposition déloyale, trompant la bonne foi et l'humanité du général Moncey, Laudon fit suspendre sa poursuite et parvint à lui échapper. Après la paix de Lunéville, le général Moncey commanda dans les départements de l'Oglio et de l'Adda. Le 3 décembre 1801, il fut nommé premier inspecteur-général de la gendarmerie. Il présida le collége électoral du département du Doubs en 1804, et fut élu candidat au sénat-conservateur. Il devint successivement maréchal de France le 19 mai de la même année, grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 1er février 1805, et grand'-croix de l'ordre espagnol de Charles III en juillet suivant. En 1808, il conduisit un corps de 24,000 hommes en Espagne. Il remporta divers avantages sur les insurgés du royaume de Valence, dont il acheva la défaite au défilé d'Almanza le 3 juillet de la même année. Ayant rejoint le gros de l'armée de Joachim Murat, le duc de Conégliano en commanda l'aîle gauche, se distingua dans plusieurs combats sur l'Èbre, et fit mettre bas les armes à 1200 hommes dans la place de Lerin. Il fut ensuite nommé commandant du 3e corps d'armée employé au siége de Sarragosse. Remplacé, le 2 janvier 1809, par le général Junot, il revint en France et prit, au mois de septembre suivant, le commandement de l'armée de réserve du Nord. Le duc de Conégliano, après avoir fait les campagnes de 1812 et 1813, fut nommé,

le 8 janvier 1814, major-général-commandant en second de la garde nationale de Paris. Il déploya, le 31 mars, à la bataille livrée sous les murs de cette capitale, une fermeté de caractère et une présence d'esprit qui lui firent le plus grand honneur. Le 13 mai, le maréchal Moncey fut nommé membre du conseil d'état provisoire, puis créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France les 2 et 4 juin. Mis par Buonaparte au rang des pairs des *cent jours*, le duc de Conégliano fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815; puis, le 29 août suivant, destitué de son grade et enfermé pour trois mois dans le château de Ham, pour avoir refusé de présider le conseil de guerre nommé pour juger le maréchal Ney. Rentré en grâce l'année suivante, il prêta serment entre les mains du roi, comme maréchal de France, le 14 juillet 1816, et rentra dans la chambre des pairs le 5 mars 1819. Le maréchal Moncey fut pourvu du gouvernement de la 9ᵉ division militaire le 5 avril 1820, et créé chevalier-commandeur des ordres du Roi le 30 septembre de la même année. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. VII, pp. 1 à 6.) Le maréchal Moncey a commandé le 4ᵉ corps dans la guerre d'Espagne, en 1823. Ce corps s'empara successivement de Puycerda, de Roses le 22 avril, et de Figuières le 24, et forma le blocus de Barcelonne, pendant lequel il remporta plusieurs avantages sur les troupes constitutionnelles qui voulaient secourir la place, et repoussa avec succès toutes les sorties de la garnison. Barcelonne capitula le 21 octobre, et les places de Taragonne et d'Hostalrich furent comprises dans sa reddition. Les services du maréchal Moncey pendant cette campagne glorieuse furent récompensés par la grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, que le roi lui donna le 9 octobre 1823. L'empereur de Russie lui a envoyé, au commencement de l'année suivante, le grand-cordon de l'ordre de Saint-Vladimir de première classe.

Le duc de Conégliano avait un fils unique, le colonel Moncey, créé officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, en récompense de sa bravoure et des talents qu'il avait déployés dans la guerre d'Espagne, lequel s'est tué par accident à la chasse au mois de décembre 1817. Cet officier de la plus belle espérance fut chéri et regretté par ses soldats.

Alphonse-Auguste *du Chesne de Gillevoisin*, baron de Conégliano, gendre du maréchal Moncey, a été appelé à recueillir ses rang, titre et qualité de pair du royaume, par ordonnance royale du 21 décembre 1825.

ARMES : *D'azur, à une main d'or, mouvante d'une aile d'argent, et tenant une épée du même.*

5 mars 1819. **JOURDAN, (Jean-Baptiste, *comte*)**, est né à Limoges le 29 avril 1762. Il entra au service, en 1778, comme volontaire dans le régiment d'Auxerrois, infanterie, avec lequel il fit la guerre qui amena l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Nommé, en 1791, commandant du 2e bataillon de la Haute-Vienne, il déploya dans les premières campagnes de l'armée du Nord, un courage et des talens qui le firent passer rapidement par les grades supérieurs. Celui de général de brigade lui fut accordé le 27 mai 1793, et il fut promu au grade de général divisionnaire le 30 juillet suivant. Le 7 septembre de la même année, il commanda le centre de l'armée française à Hondtschoote, fut blessé en enlevant un retranchement, et contribua à la défaite de l'armée anglo-autrichienne. Le surlendemain, Jourdan fut nommé général en chef de l'armée des Ardennes; mais il passa presque immédiatement de ce commandement à celui de l'armée du Nord, vacant par la destitution de Houchard. Les 16 et 17 octobre, il battit complètement le prince de Cobourg à Wattignies, le força de lever le siége de Maubeuge, et dégagea un corps d'armée française qui s'y trouvait bloqué. Cette victoire, par ses résultats, a été l'un des plus grands services rendus par le général Jourdan à sa patrie. Cependant, lorsqu'il se rendit à Paris pour conférer avec le gouvernement sur les opérations militaires ultérieures, Barrère lui fit ôter, le 4 février 1794, le commandement de l'armée du Nord; ce commandement fut confié au général Pichegru. Jourdan passa à celui de la Moselle le 9 mars 1794, attaqua et battit à Arlon 16,000 Impériaux, et s'empara, le 1er juin, de la ville et des redoutes de Dinant. Ayant réuni à son armée celle des Ardennes, et trois divisions de l'armée du Nord, Jourdan passa la Sambre le 12 juin, s'empara de Charleroy, par capitulation, le 25, et le lendemain remporta la mémorable victoire de Fleurus sur le prince de Cobourg, qui, à la tête de 100,000 hommes, fut obligé, après une action de douze heures, de battre en retraite devant 70,000 Français. La conduite du général Jourdan, pendant cette bataille, a fixé sa réputation militaire; et quelques revers et de grandes injustices n'ont point affaibli la reconnaissance qu'on lui doit pour un succès qui, en relevant le courage et l'énergie des troupes républicaines, a peut-être exercé une influence décisive sur les progrès ultérieurs de nos armes. La convention nationale décréta que Jourdan et ses soldats avaient bien mérité de la patrie. La dénomination d'armée de Sambre-et-Meuse fut alors donnée aux différents corps placés sous les ordres de ce général. Poursuivant le cours de ses succès, il battit et chassa, le 16 juillet, les

Autrichiens de la forêt de Soignes, où ils s'étaient retranchés, s'empara de Mons, de Namur, de Bruxelles, et de Liége, investit Maëstricht, réduisit successivement, par capitulation, Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes, et Condé, et, le 18 septembre, fit forcer le passage de l'Ourthe, et attaquer le camp de la Chartreuse, journée qui coûta aux Impériaux 3,000 hommes faits prisonniers, 5 drapeaux, 49 pièces de canon et 79 caissons. Le général Jourdan, ayant passé la Meuse, chassa l'ennemi d'Aix-la-Chapelle, força le passage de la Roër en présence, et malgré les efforts de 80,000 hommes, et emporta de vive force la ville et les redoutes de Juliers. Le 5 novembre, il annonça la prise de Maëstricht après douze jours de tranchée ouverte. Le 3 mars 1795, le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse fut confirmé au général Jourdan. Cette armée passa le Rhin sur plusieurs points le 7 septembre, s'empara de Dusseldorff, et rejeta l'ennemi jusqu'au-delà de la Lahn, vers Nassau et Dietz. Ne pouvant ni prévoir, ni soupçonner les intelligences que Pichegru entretenait dès-lors avec les Impériaux, le général Jourdan s'avança jusque sur le Mein. Ce fut là qu'il apprit que Pichegru avait permis aux ennemis de s'emparer de Manheim. Cet événement, qui compromettait l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, força Jourdan à rétrograder jusque sur la rive gauche du Rhin. Les 30 novembre et 1er décembre de la même année 1795, Jourdan fit marcher son armée sur les bords de la Nahe, en chassa les ennemis, et s'empara de Kreutznach. La campagne se termina par un armistice dont les Impériaux dénoncèrent la rupture le 21 juin 1796. L'archiduc Charles, ayant pris l'initiative, s'avança vers la rive gauche du Rhin; mais le général Jourdan, qui sentait l'importance de transporter le théâtre de la guerre vers la rive droite de ce fleuve, traversa la Sieg, repoussa l'ennemi sur tous les points, et le força même d'évacuer la forte position d'Ukerath. Ce premier succès fut le prélude d'un avantage plus sérieux que Jourdan remporta, le 4 juin, à Altenkirchen, où il fit 3,000 prisonniers, et s'empara de 4 drapeaux et de 12 pièces de canon. Cependant l'archiduc Charles s'était jeté, avec des forces supérieures, sur deux divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse, celles de Kléber et de Lefebvre, et, après un combat opiniâtre à Ostrach, les avait forcées à un mouvement rétrograde. Depuis lors, Jourdan épiait l'occasion d'une revanche. Le 1er juillet 1796, il fit passer plusieurs divisions sur la rive droite du Rhin, et, par une marche rapide, s'avança en Allemagne, et marcha à l'ennemi qui battit sur-le-champ en retraite. Jourdan repassa la Lahn, força Wurtzbourg et sa citadelle de capituler, obtint quelques succès sur le

Mein, et s'empara du fort de Rottembourg. Cependant, la marche accélérée du général Jourdan avait disséminé ses forces. L'archiduc Charles, profitant habilement de sa position, le harcela à son tour, avec d'autant plus d'avantage que son armée avait reçu de nombreux renforts. L'armée de Sambre-et-Meuse, contrainte de se replier, soutint un combat sanglant à Wurtzbourg, et, après des prodiges de valeur, repassa la Lahn et prit position en arrière de Wetzlaer. En 1797, le général Jourdan fut élu député du département de la Haute-Vienne au conseil des cinq-cents, et il présida deux fois cette assemblée, à laquelle il avait proposé et fait adopter beaucoup de mesures relatives à l'armée et à l'administration militaire. Passé, au mois d'octobre 1798, au commandement de l'armée du Danube, il força les Autrichiens d'évacuer la forteresse d'Ehrenbreitstein, vis-à-vis Coblentz, le 27 janvier 1799. D'habiles manœuvres le rendirent maître de toute la Souabe sans brûler une amorce. Le 26 mars, il livra à l'ennemi un combat de treize heures près de Stockach, et fit 4,000 prisonniers. Mais, malgré cet avantage, le général Jourdan, pour ne pas se laisser trop affaiblir, dut rétrograder encore devant l'armée autrichienne qui, forte de 60,000 hommes, se recrutait journellement : il alla se retrancher dans les gorges de la forêt Noire, où il prit des positions inexpugnables, et d'où il pouvait s'avancer de nouveau dans les plaines de la Souabe, aussitôt que les circonstances le permettraient. Remplacé par le général Masséna, Jourdan quitta l'armée le 3 avril, et se rendit à Paris, où il fut nommé inspecteur-général d'infanterie. Il fut, de nouveau, élu député au conseil des cinq-cents en mai 1799, et s'y montra opposé à la révolution du 18 brumaire (9 novembre de la même année), ce qui occasiona son exclusion du corps-législatif. Nommé, le 20 juillet 1800, ambassadeur en Piémont, le général Jourdan y présida la consulte Piémontaise, et dirigea l'administration de ce pays de manière à lui mériter la reconnaissance de toute la nation, et du souverain lui-même, le roi Victor-Emmanuel, qui, quoique sa maison fût dépouillée alors de cette partie du royaume de Sardaigne, ne conserva pas moins le souvenir de la sage administration du général Jourdan. (Ce prince, en témoignage de sa satisfaction, lui a donné, en 1816, son portrait enrichi de diamants.) Jourdan devint conseiller-d'état en 1802, et fut élu candidat au sénat-conservateur par le collége électoral de la Haute-Vienne, qu'il avait présidé. Il reçut le bâton de maréchal de France le 19 mai 1804, puis le grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 1er février 1805. Dans la

même année, il commanda en chef l'armée du camp de Castiglione, rassemblé pour le couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, et reçut, au mois de juin, la décoration de l'ordre de Saint-Hubert, que l'électeur de Bavière lui avait envoyée. Attaché, en 1806, au service de Naples sous Joseph Buonaparte, il devint gouverneur de la capitale de ce royaume et grand dignitaire de l'ordre des Deux Siciles. Le maréchal Jourdan fit, comme major-général de l'armée de Joseph Buonaparte, les campagnes de 1808 et 1809, en Espagne. A son retour en France, il ne fut plus employé par Napoléon, à la déchéance duquel il adhéra au mois d'avril 1814. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 1er juin de cette année, et lui confia le gouvernement de la 15e division militaire (Rouen). Il reçut aussi le titre de *comte* en 1815. Pendant les *cent jours*, le maréchal Jourdan accepta de Buonaparte le titre de pair de France et le commandement en chef de l'armée du Rhin, qui ne prit aucune part active aux événements. Il est passé au gouvernement de la 7e division militaire (Grenoble), le 10 janvier 1816, et a été rappelé à la chambre des pairs le 5 mars 1819. En 1820, le maréchal Jourdan a présidé le collége électoral du département des Bouches-du-Rhône, et il a été créé chevalier-commandeur des ordres du Roi le 30 mai 1825. (*Dict. historique des Généraux français*, t. VII, pp. 34 à 40).

ARMES : *Un bouclier chargé des lettres initiales J, B, J, entrelacées.*

JOURNU-AUBERT, (N... .), *comte* DE TUSTAL, né en 1755, à Bordeaux, d'une famille de riches négociants, se livra lui-même à de vastes spéculations commerciales dans les deux mondes, et consacra aux sciences utiles, qu'il cultivait dans ses loisirs, soit par penchant, soit dans des vues d'utilité publique, une partie de son immense fortune (1). Choisi pour administrer le district de Bordeaux, il fut nommé, en 1791, député à l'assemblée législative par le département de la Gironde. Fidèle au serment qu'il avait prêté au trône constitutionnel, la violence ni les séductions ne purent ébranler ses principes. Il fut proscrit avec toute sa famille en 1793, et demeura long-temps enseveli dans une retraite que les comités révolutionnaires ne parvinrent pas à découvrir. Après 4 juin 1814.

(1) Le comte Journu-Aubert avait réuni à grands frais l'un des plus beaux cabinets d'objets d'arts et de sciences qu'ait jamais possédés un particulier. Il en a fait don, en presque totalité, à l'académie de Bordeaux. Il s'adonna particulièrement à l'agriculture et à l'introduction des mérinos en France.

la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il fut appelé au sénat-conservateur le 24 du même mois de novembre, et fut nommé l'un des régents de la Banque de France. Il a présidé le collége électoral du département de la Gironde en 1803, a été nommé commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, puis créé pair de France par le roi le 4 juin 1814, après avoir adhéré aux actes du sénat du 1er avril de cette année. Le comte de Tustal est décédé le 29 janvier 1815, ne laissant point d'héritier de sa pairie.

ARMES : *De sinople, au bélier mérinos d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

4 juin 1814. **JOUVENEL DES URSINS,** *comte* **DE HARVILLE, (Louis-Auguste),** né le 23 avril 1749, fils de Claude-Constant-Esprit Jouvenel de Harville des Ursins, marquis de Trainel, lieutenant-général des armées du roi, créé grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1781, et de Marie-Antoinette de Goyon de Matignon, entra jeune au service dans les carabiniers, et fut nommé premier lieutenant des gendarmes d'Artois, avec rang de colonel, en 1783. Il devint successivement brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il envoya son serment de fidélité à l'assemblée constituante en 1791. Créé lieutenant-général le 6 février 1792, il commanda, en la même année, 12,000 hommes formant le 2e corps de l'armée de Sambre-et-Meuse, et prit part à la bataille de Jemmapes et à la prise de Bruxelles les 6 et 14 novembre de cette année. Accusé d'avoir eu connaissance des projets de Dumourier, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et de là renvoyé devant le comité de salut public qui lui rendit la liberté. En 1795, il commanda la cavalerie sur le Mein, et fut nommé inspecteur-général de cavalerie en 1798. Après avoir pris part à la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il fut appelé par le premier consul, en 1800, au commandement du camp de réserve, formé à Dijon. M. de Harville fut nommé sénateur le 12 mars 1801. Il présida, en 1803, le collége électoral du département de Seine-et-Marne, et fut nommé premier écuyer de l'impératrice Joséphine lors de la formation de sa maison. Il devint successivement titulaire de la sénatorerie de Turin, grand-officier, puis grand'-croix de la Légion-d'Honneur les 14 juin 1804 et 9 juin 1805, et grand'-croix de l'ordre de Wurtemberg le 1er janvier 1806. Il a présidé le collége électoral de Cambray en 1811, et a été créé pair de France le 4 juin 1814. Il a joui peu de temps de cette dernière dignité, étant décédé vers la fin de l'année 1815. (Voyez la *Biographie des Contempo-*

rains, t. IX, p. 51). Le comte de Harville avait été marié jeune, le 9 août 1766, avec N.... DAL POZZO DE LA TROUSSE, fille du marquis de la Trousse et de mademoiselle de la Vieuville. Il n'a pas laissé d'enfants mâles pour lui succéder à la pairie. Une sœur, Marie-Françoise-Éléonore *Jouvenel des Ursins de Harville*, née le 25 septembre 1760, lui a survécu. Elle est veuve de N.... de Vimeur, vicomte de Rochambeau, lieutenant-général, tué à la bataille de Léipsick, en 1813, fils du maréchal de Rochambeau, chevalier des ordres du Roi.

La maison de Harville, d'ancienne chevalerie de la Beauce, est connue par les chartes depuis Simon de Harville, chevalier, vivant en 1223. Dès l'année 1383, Philippe de Harville était fauconnier de Louis de France, comte de Valois, depuis duc d'Orléans, frère du roi Charles VI. Claude de Harville, seigneur de Palaiseau, vice-amiral de France, chevalier des ordres du Roi le 5 janvier 1597, cinquième aïeul du dernier comte de Harville, dont la notice précède, ayant épousé, en 1577, Catherine *Jouvenel des Ursins*, fille de Christophe, marquis de Trainel, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Paris, et de Madelaine de Luxembourg, son petit-fils, François de Harville, marquis de Palaiseau, gouverneur de Charleville et du mont Olympe, fut substitué aux noms et armes de *Jouvenel des Ursins* par le même marquis de Trainel, son bisaïeul, et c'est depuis cette époque que la branche de Harville-Palaiseau a fait précéder son nom de ceux de Jouvenel des Ursins. Il y a eu deux autres branches, celles *de Beaumont* et *de la Grange du Bois*, éteintes, la première en 1750, la seconde vers 1640.

ARMES : *De gueules, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de sable.*

DE JUIGNÉ (*marquis*), voyez LE CLERC. 17 août 1815 et 23 décembre 1823.

K.

KELLERMANN, *duc* DE WALMY, (François-Christophe), issu d'une famille d'Alsace, anoblie sous Louis XIV et d'origine saxonne, naquit à Strasbourg le 28 mai 1735. Entré au service en 1750, comme cadet dans le régiment de Lœvendahl, il devint successivement enseigne dans le régiment Royal-Bavière en 1753, lieutenant dans les volontaires d'Alsace en 1756, capitaine en second de dragons en 1758, et capitaine à la suite des volontaires de Dauphiné en 1760. Deux actions de valeur, l'une à Orstein, près Wezel, en 1761, où le capitaine Kellermann fit mettre bas les armes à 300 grenadiers du corps de Scheider et s'empara 4 juin 1814.

de leur canon, l'autre, en 1762, où il fit prisonnier ce même général ennemi après un combat très-vif, lui méritèrent les éloges du prince de Condé, et la croix de l'ordre de Saint-Louis, qui lui fut accordée sur la demande de ce prince. Kellermann donna de nouvelles preuves de sang-froid et d'intrépidité à la bataille de Friedberg. Il passa dans la légion de Conflans à la paix de 1763, fut envoyé par le roi en mission en Pologne et en Tartarie en 1765 et 1766, et fut chargé, en 1771, d'organiser la cavalerie que le baron de Vioménil réunissait dans le palatinat de Cracovie pour le service de la Pologne, durant les dissensions civiles qui amenèrent le démembrement de cette monarchie élective. Kellermann eut part à la haute estime que les Russes conçurent pour le petit nombre de Français qui s'illustrèrent à cette guerre malheureuse, où la multitude seule avait pu dompter la valeur. A son retour en France, Kellermann fut nommé major dans les hussards de Conflans. Il devint, en 1780, lieutenant-colonel, puis mestre-de-camp en second du régiment Colonel-Général, même arme, brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, et maréchal de camp le 9 mars 1788. Commandant, en 1790 et 1791, sur le Haut et le Bas-Rhin, il déploya la plus grande activité pour mettre en état de défense les places fortes de la frontière et exercer aux grandes manœuvres les troupes réglées et même la garde nationale. Il fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1790, puis lieutenant-général en mars 1792. Lorsque 36,000 hommes des Impériaux eurent passé le Rhin près de Spire, le général Kellermann couvrit l'Alsace et une partie de la Lorraine avec 10,000 soldats seulement, composant le camp de Neukirch. Il commandait en chef les armées de la Sarre et du Rhin, lorsque, le 28 août 1792, il fut nommé général en chef de l'armée du centre, en remplacement du maréchal Luckner; mais celui-ci, sur la demande même de Kellermann, conserva le commandement comme généralissime. Lorsque le duc de Brunswick s'avança sur la Champagne à la tête de 124,000 hommes, Allemands, Prussiens, Hessois et émigrés français, le général Kellermann se porta à marches forcées au secours de Dumourier avec 22,000 hommes; puis, ayant reuni à ce premier corps un second qui en porta le complément à 44,000 combattants, il prépara, par de savantes manœuvres, le gain de cette mémorable bataille de Valmy, qui anéantit, sans retour, les espérances que la cour de Vienne fondait sur les résultats de cette première coalition, la plus redoutable de celles formées contre la France depuis la révolution. Le général Kellermann fut placé ensuite à la tête de l'armée des Alpes, destinée à contenir le roi de

Sardaigne. Ce fut pendant ce temps que la convention nationale lui confia la funeste mission de réduire les Lyonnais par la force des armes. Ce fut vainement que ce général allégua divers prétextes pour se soustraire à l'exécution d'une mesure qui répugnait à son cœur généreux ; le danger imminent auquel son absence devait laisser exposer la frontière, ne put même modifier la résolution prise par l'implacable assemblée. L'histoire, qui a tracé en caractères de sang la tragique issue de ce siége, a conservé dans toute sa pureté la mémoire d'un général à qui nul moyen n'avait coûté pour prévenir les malheurs de la seconde cité du royaume. Si Kellermann ne fut pas heureux dans les efforts qu'il tenta pour éviter l'effusion d'un sang précieux dont la tyrannie conventionnelle était altérée, il eut du moins le bonheur de n'être pas le témoin des fureurs et des cruautés dont les agents de la convention souillèrent la déplorable victoire de l'armée républicaine. La prévoyance de ce général ne l'avait point trompé. Le roi de Sardaigne, redoublant d'efforts pour secourir les Lyonnais, avait franchi le Mont-Blanc, et plus d'une fois Kellermann fut contraint d'aller repousser les Piémontais sur la frontière qu'ils avaient envahie. Cependant ce n'était point assez pour lui d'avoir deux fois sauvé la France constitutionnelle en Champagne et vers les Alpes. La temporisation du général Kellermann envers les Lyonnais fut un crime que la convention ne pouvait pardonner; et, dès qu'elle eut été bien convaincue que ce général n'avait pas employé toutes les rigueurs qu'elle avait immédiatement ordonnées, elle lui envoya sa destitution le 18 octobre 1793, au moment où il allait partir pour prendre le commandement du siége de Toulon. Arrêté quelques jours après, il fut conduit à Paris. Il ne dut sans doute la conservation de sa vie qu'à la chute de Robespierre, et encore ne recouvra-t-il sa liberté qu'au mois de septembre 1794. Kellermann alla prendre, au mois de mai 1795, le commandement des armées des Alpes et d'Italie réunies, formant au plus 47,000 hommes. Il soutint pendant 4 mois des combats journaliers contre les forces autrichiennes, sardes et napolitaines, excédant 140,000 hommes, et se fit beaucoup d'honneur par le moyen qu'il sut tirer de ses faibles ressources. Lorsque Schérer, et ensuite Buonaparte prirent successivement le commandement de l'armée d'Italie, accrue par de nombreux renforts, le général Kellermann conserva celui de l'armée des Alpes, et prit part aux opérations de la première, jusqu'à leur réunion définitive sous les ordres de Buonaparte. En 1797, il fut nommé inspecteur-général de

la cavalerie de l'armée d'Angleterre, puis de l'armée de Hollande. Il devint membre du sénat-conservateur à sa création en 1800, et présida cette assemblée en 1801. Il fut nommé maréchal de France et pourvu de la sénatorerie de Colmar les 19 et 22 mars 1804, puis, en 1805, commandant en chef du 3e corps de réserve chargé de la ligne de défense entre Bâle et Landau. Il avait été créé grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 1er février de cette année. A la fin de la campagne, il reçut la grand'-croix d'or de Wurtemberg. En 1806 et 1807, le maréchal Kellermann commanda l'armée de réserve qui s'étendait depuis Bâle jusqu'à Nimègue. Napoléon le créa duc de Valmy, et le dota du riche domaine de Johannesberg, sur la rive droite du Rhin, qui, depuis 1816, est passé au prince de Metternich. Il reçut vers le même temps la grande décoration de l'ordre de la Fidélité de Bade. En 1808, il commanda l'armée de réserve en Espagne, puis, en 1809, les corps d'observation placés sur l'Elbe et sur la Meuse inférieure, enfin la réserve sur le Rhin pendant les campagnes de 1812 et 1813. Le roi le créa pair de France et grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis les 4 juin et 23 août 1814. Le maréchal Kellermann est décédé à Paris le 13 septembre 1820, dans la 86e année de son âge. Son corps fut déposé dans le cimetière de l'Est; et, selon ses dernières volontés, son cœur fut enterré à Valmy, au milieu du champ de bataille qu'il avait rendu célèbre par sa victoire sur les Prussiens en 1792 (1). De son mariage avec une sœur de M. le marquis *de Barbé-Marbois*, pair de France, décédée à Paris le 10 janvier 1812, le maréchal Kellermann a laissé plusieurs enfants, entr'autres François-Étienne, son fils aîné et successeur, qui suit.

François-Étienne KELLERMANN, *comte*, *marquis*, puis *duc* DE VALMY, né à Metz le 4 août 1770, fut d'abord attaché, en 1790, à l'ambassade de France aux États-Unis. A son retour, il entra au service militaire, en mars 1793, dans l'armée que commandait son père, et

---

(1) Le maréchal Kellermann, peu de jours avant sa mort, avait dicté lui-même cette inscription modeste, pour être placée sur le monument où son cœur a été déposé : « *Ici sont morts glorieusement les braves qui ont sauvé la France le 20 septembre* » *1792. Un soldat, qui avait l'honneur de les commander dans cette mémorable journée,* » *le maréchal Kellermann, duc de Valmy, dictant, après 28 ans, ses dernières volontés, a* » *voulu que son cœur fût placé au milieu d'eux.* Les services et campagnes du maréchal » duc de Valmy sont rapportés avec plus de développements dans le t. VII, pp. 62 à 73, du *Dictionnaire historique des Généraux Français*, par M. de Courcelles.

servit comme simple volontaire pendant l'arrestation de celui-ci. Employé, en 1795, à l'armée de Masséna, en Italie, avec le grade d'adjudant-général, le jeune Kellermann déploya une valeur et une activité qui lui méritèrent les éloges du général en chef. Le 23 février 1797, il traversa la Piave, et sabra un régiment de hussards ennemis. A la bataille livrée sur le Tagliamento, le 13 mars suivant, l'adjudant-général Kellermann seconda le général du Gua, et fut blessé de plusieurs coups de sabre dans la belle charge où le général autrichien Schalz fut fait prisonnier de guerre. Nommé par Buonaparte pour présenter au directoire, à Paris, les drapeaux enlevés à l'ennemi dans cette journée, il fut créé général de brigade, et attaché, en cette qualité, à la division Macdonald de l'armée de Rome. Le 31 décembre 1798, à la tête de l'avant-garde placée en avant du village de Nepi, et composée seulement de trois escadrons et de deux bataillons, avec deux pièces d'artillerie, il soutint le choc d'une colonne napolitaine forte de 8,000 hommes, et finit par la battre et la mettre en déroute, après lui avoir pris 2,000 hommes, 15 pièces de canon, et plusieurs drapeaux et étendards. Au commencement de l'année suivante, le général Kellermann harcela la division napolitaine de Damas, qui, après plusieurs combats soutenus avec une grande valeur, se retirait sur Orbitello. Ce fut devant cette place qu'il reçut la capitulation du général émigré, qui, par son sang-froid et sa bonne contenance, obtint la faculté de se rembarquer avec ses troupes, n'abandonnant au pouvoir des républicains que son artillerie. Après l'occupation d'Orbitello, le général Kellermann se porta sur Viterbe, qu'il fit rentrer dans le devoir. Il prit part aux sanglants combats livrés, les 20, 21 et 24 janvier 1799, sous les murs de Naples, et fut le premier qui pénétra dans cette ville insurgée, après s'être emparé du château Saint-Elme et du château Neuf. Il commanda, par *intérim*, l'armée gallo-batave, en la même année 1799, puis une brigade de l'armée de réserve qui passa le mont Saint-Bernard en 1800. A la bataille de Marengo, le 14 juin, après avoir fait des prodiges de valeur pour soutenir le corps du général Victor, qui avait souffert le plus des efforts et de l'artillerie foudroyante de l'ennemi, ce fut le général Kellermann qui, comme pour venger la mort de l'intrépide Desaix, son compagnon d'armes dans cette mémorable journée, exécuta la plus brillante et la plus heureuse charge sur la colonne de grenadiers du général Zach, qui depuis long-temps disputait la victoire, et qui, en totalité, fut contrainte de poser les armes. Buonaparte le créa général de division

sur le champ de bataille, et il en reçut le brevet le 7 juillet de la même année 1800. Il finit la campagne en Italie sous le maréchal Brune, et son nom fut encore cité dans les bulletins pour sa belle conduite au passage du Mincio. Il fit, avec une égale distinction, la campagne de la grande-armée en Allemagne, se trouva aux combats de Munich et de Vassebourg, et fut grièvement blessé à la bataille d'Austerlitz. Passé du gouvernement de la principauté de Hanau à l'armée de Portugal, en 1807, le comte de Valmy rendit d'utiles services en dissipant, soumettant ou sabrant les insurgés qui harcelaient l'armée et l'inquiétaient journellement dans ses opérations. Après le débarquement des Anglais, et leur jonction aux Portugais et aux Espagnols, Junot perdit contre eux la bataille de Vimeiro le 21 août 1808. Depuis long-temps, l'armée française, privée de tous secours, était dans une situation désespérée. Ce fut le général Kellermann qui, à la suite de cette dernière affaire où, en couvrant la retraite de l'armée, il avait su contenir les efforts de l'ennemi, fut chargé de négocier une suspension d'armes avec le général Wellesley. Elle fut signée au mois d'août, et suivie d'une capitulation en vertu de laquelle les débris de l'armée française furent embarqués et ramenés en France avec armes, artillerie et bagages, et aux frais du gouvernement britannique. Employé immédiatement en Espagne, où il succéda au maréchal Bessières dans le commandement de la partie septentrionale, le comte de Valmy rouvrit les communications avec le corps du maréchal Ney en Galice, remporta divers avantages sur les insurgés des Asturies, et s'empara, le 20 mai 1809, de la ville de la Pola de Lena. Après avoir battu, à El Carpio, l'avant-garde du duc del Parque, le 26 novembre de cette année, il la mit dans une déroute complète le lendemain à Alba de Tormès, lui enleva 9 pièces de canon, et reprit la ville de Salamanque. Il continua de servir en Espagne en 1810 et 1811. L'année suivante, il commanda une division à la grande-armée de Russie. A la bataille de Lutzen, le 3 mai 1813, le comte de Valmy soutint les premiers efforts de l'armée alliée. Quoique blessé, le 18, en s'emparant du village de Klix, le lendemain, jour de la bataille de Bautzen, il reprit la ville de Kœnigswartha sur le corps du comte Barclay de Tolly, et eut ensuite plusieurs chevaux mis hors de combat dans diverses charges exécutées pendant la bataille. Le comte de Valmy prit part à celle de Dresde les 26 et 27 août, et contribua, le 16 octobre suivant, à la victoire de Wachau, en chargeant l'ennemi à la tête de la cavalerie polonaise et des dragons de la garde. Le 14 février 1814, il poursuivit jusqu'à Nangis,

et fit mettre bas les armes à presque toute l'infanterie du comte de Pahlen. Trois jours après, le comte de Valmy prit part à l'affaire de Mormant; et, le 23 février, il enleva, dans une charge, un parc d'artillerie et 500 hommes au corps de Giulay. Le 27, il fondit, des hauteurs de Vernonfait, sur l'infanterie du prince Korsakow, qu'il tailla en pièces, et eut la plus grande part au gain du combat de Saint-Dizier le 26 mars. Le roi le nomma membre du conseil de guerre le 6 mai 1814, chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 2 juin suivant, grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 23 août, et inspecteur-général de cavalerie dans les places de Lunéville et de Nancy. Pendant les *cent jours*, Buonaparte appela le comte de Valmy à siéger à la chambre des pairs, qu'il créa le 2 juin 1815, et lui donna le commandement de la grosse cavalerie de l'armée qu'il rassemblait en Belgique. Il s'est signalé, les 16 et 18 juin, aux batailles des Quatre-Bras et de Waterloo, par plusieurs charges désespérées, dans l'une desquelles il passa sur le ventre de plusieurs bataillons écossais. Le marquis de Valmy a été créé grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 30 janvier 1817. Il est devenu duc de Valmy, pair de France, par la mort du maréchal Kellermann, son père, le 13 septembre 1820. Il est commandeur de l'ordre impérial de la Couronne de Fer.

ARMES : *Coupé, au 1 de gueules, au croissant versé d'argent; au 2 d'argent, à 3 pointes de rocher de sinople, mouvantes du bas de l'écu, et surmontées de 3 étoiles rangées de gueules.*

DE KERGORLAY, (Louis-Florian-Paul, *comte*), *baron* et *pair*, est né à Paris le 26 avril 1769. Il était officier d'infanterie à l'époque de la révolution; mais, n'ayant voulu ni abandonner sa famille et sa patrie, ni porter les armes contre les princes français émigrés, il quitta le service et se retira dans une de ses propriétés du département de l'Oise. En 1815, lors du retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, le comte de Kergorlay donna une preuve non équivoque de son courageux dévouement à la famille auguste que la présence de l'usurpateur forçait à s'expatrier. Appelé à émettre son opinion sur l'*Acte additionnel* aux constitutions impériales, dont l'un des principaux articles prononçait l'exclusion formelle des Bourbons du trône de France, « Je vote, écrivit M. de Kergorlay sur les registres de la préfecture de police à Paris, contre l'article 67, parce qu'il est attentatoire à la liberté des citoyens français, parce qu'il prétend interdire l'exercice du droit de proposer le rétablissement de la dynastie des Bourbons sur le trône, parce qu'enfin je 23 décembre 1823.

» suis convaincu que le rétablissement de cette dynastie est le seul moyen » de rendre le bonheur aux Français. » M. de Kergorlay développa les motifs de cette déclaration dans une brochure qu'il signa et qui avait pour titre : *Des lois existantes et du décret du 9 mai* 1815. Un mandat d'arrêt fut aussitôt décerné contre l'auteur de cet écrit ; mais, par une erreur que le dévouement fraternel ne voulut jamais permettre de divulguer, ce fut le comte Louis de Kergorlay qui subit la détention pour son frère, et il ne dut sa liberté qu'aux événements qui précipitèrent Buonaparte d'un trône qu'il voulait usurper. Le comte Florian de Kergorlay fut nommé par le roi pour présider le collége électoral du département de l'Oise, le 26 juillet 1815. Élu député par ce département pour cette session et celle de 1816, réélu en 1820, ainsi qu'à la chambre septennale en 1822, le comte de Kergorlay a confirmé, dans toutes les occasions où il a porté la parole, la haute opinion que sa conduite antérieure et ses écrits politiques avaient donnée de son attachement aux doctrines religieuses et monarchiques qui seules peuvent consolider le repos et le bonheur de la France. Il a présidé le collége départemental de l'Oise en 1823, et a été créé pair de France par S. M. Louis XVIII le 23 décembre de cette même année. Le comte Florian de Kergorlay est chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur. Il est marié et a des enfants.

Son frère, le comte de Kergorlay, député de la Manche en 1820, réélu à la chambre septennale en 1822, a présidé le collége électoral de la Manche en 1823. Il a également servi avant la révolution, et est chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il est marié, et père de plusieurs enfants.

La maison de Kergorlay (1) est comptée parmi celles de l'ancienne chevalerie de Bretagne. Elle a pris son nom d'une terre qualifiée depuis du titre de baronnie, située dans l'évêché de Léon, terre que l'héritière de la branche aînée a portée dans la maison de Montfort vers la fin du quatorzième siècle. Les annales de la Bretagne font mention de la maison de Kergorlay, depuis Pierre de Kergorlay, Ier du nom, chevalier, seigneur de Kergorlay, sénéchal du pays de Cornouaille, lequel accompagna, en 1270, le duc de Bretagne à la Terre-Sainte. On trouve une notice assez étendue sur les anciennes époques de cette famille dans le tom. III, p. 345, du *Dict. de la noblesse*, publié en 1821 par M. de Courcelles.

(1) Le nom de cette maison s'est aussi orthographié *Guergorlé*, *Guergorlay*, *Kergorlé*, et quelquefois, mais rarement, *Quergorlay*.

ARMES : *Vairé d'or et de gueules*. Devise : AYDE-TOY, KERGORLAY, ET DIEU T'AYDERA. Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

KLEIN, (Dominique-Louis-Antoine, *comte*), né à Blamont, en Lorraine, le 24 janvier 1761, occupa d'abord un emploi dans la maison civile du roi. Nommé lieutenant d'infanterie au commencement de la révolution, il fit ensuite la première campagne à l'armée du Nord dans un régiment de chasseurs à cheval. Employé en 1793, comme adjudant-général, à l'armée de Sambre-et-Meuse, il se trouva au déblocus de Mayence, à la bataille de Fleurus, aux combats livrés sur la Meuse et l'Ourthe, au passage de la Roër et à la prise de Bonn, d'Andernach et de Coblentz. Il fut promu au grade de général de brigade le 22 octobre 1794. En 1795 et 1796, il commanda la cavalerie du général Marceau à l'armée de Championnet. Au passage de la Lahn, le 9 juillet 1796, il culbuta deux fois les cuirassiers du général Werneck, et contribua à rejeter les Impériaux en arrière du fort de Kœnigstein. Ce fut le général Klein qui, de concert avec Ney, somma le gouverneur de Wurtzbourg de remettre cette place aux Français, ce qui s'effectua le 24 juillet. Le 17 août suivant, le général Klein chargea à Lainhoffen les Impériaux, qui cherchaient à s'emparer d'un bois où le général le Grand s'était mis à couvert. Trois jours après, il culbuta sur la Nab plusieurs escadrons ennemis, et chargea les troupes de Starray à l'affaire de Kornach, le 2 septembre. Le nom du général Klein fut encore cité honorablement dans les bulletins de cette campagne, à l'occasion des affaires de Sulzbach et de Bamberg. Le 21 octobre, à la tête de moins de 6,000 hommes composant l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, il attaqua, entre Creutznach et Kayserslautern, et mit en déroute un corps autrichien de 11,000 hommes. On le créa général de division le 5 février 1799. Le 21 mars suivant, il donna des preuves d'un courage désespéré à l'affaire d'Ostrach, en chargeant plusieurs fois la cavalerie ennemie pour lui reprendre une batterie française dont elle s'était emparée. Au mois de juillet de la même année, Masséna le nomma chef de l'état-major-général de l'armée du Danube. Il contribua, en cette qualité, à la défaite du général russe Korsakow; après quoi il se présenta devant Zurich, et s'en fit ouvrir les portes, menaçant de les enfoncer à coups de canon, si sa sommation n'était pas sur-le-champ exécutée. Au mois de décembre 1799, il fut investi du commandement en chef de la cavalerie française sur le Rhin. Le 29 mai 1800, le général Klein fut mis à la tête d'un corps de troupes stationné devant Kehl; et, 4 juin 1814.

tandis que Moreau s'avançait jusqu'aux portes de Vienne, il secondait les opérations de ce grand capitaine en chassant l'ennemi de la vallée de la Kintzig. A la paix, le général Klein fut nommé inspecteur-général de cavalerie, et commandant la 1re division de dragons dans le département de la Somme. Il reçut la décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Lors de la rupture avec l'Autriche, en 1805, il fut employé à la grande-armée, commanda une division de cavalerie au passage du Danube à Donawert, culbuta celle de l'ennemi à Wertingen, et concourut à l'affaire d'Aibuk, où le général autrichien O'Donnel fut fait prisonnier. A Mersheim, le général Klein força le général-major Werneck à capituler et à mettre bas les armes avec 6 bataillons. Il attaqua, à Nuremberg, l'arrière-garde de l'archiduc Ferdinand, et lui fit un grand nombre de prisonniers. Il servit, avec une égale distinction, dans les campagnes en Pologne, chargea l'ennemi à l'affaire de Cursomb, le 24 décembre 1807, et le surlendemain prit part, à la tête des dragons, à la victoire remportée par le maréchal Lannes à Pultusk. Le général Klein se fit encore remarquer au combat de Gross-Gaudau, le 6 février 1808; et, le lendemain, il contribua au gain de la sanglante bataille d'Eylau. Il avait été nommé sénateur le 14 août 1807. Le roi l'a créé pair de France et chevalier de l'ordre de Saint-Louis les 4 et 27 juin 1814. Le comte Klein est chevalier de l'ordre du Lion de Bavière. Il a épousé, en 1806, mademoiselle *d'Arberg*, fille de la comtesse d'Arberg, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine.

ARMES : *De gueules, au dextrochère armé de toutes pièces d'argent, tenant une épée du même; au pal d'argent, chargé de 3 chevrons de sable* (1), *brochant sur le tout*. Tenants : deux sauvages armés de massues. L'écu timbré d'un casque taré de front, grillé, orné de ses lambrequins et sommé de la couronne de comte. Devise : HONOR ET PATRIA.

L.

4 juin 1814 et 5 mars 1819. DE LACÉPÈDE, (*comte*), voyez DE LA VILLE.

23 décembre 1823. LAINÉ, (Joseph-Henri-Joachim, *vicomte*), est né à Bordeaux le 11 novembre 1767. Après avoir terminé, avec un succès marquant, ses étu-

(1) Ce pal, chargé de trois chevrons, forme la pièce principale des armoiries de l'illustre et ancienne maison des barons et comtes *d'Arberg* et du Saint-Empire, originaire de Suisse.

des classiques et son cours de droit, il fut admis au barreau de sa ville natale en 1790. C'était déjà le temps où l'exagération des doctrines politiques commençait à semer d'écueils et de dangers l'honorable carrière qu'il s'était choisie. Partisan des sages réformes qu'un monarque législateur a consacrées en relevant le trône de ses pères, mais ennemi des violences extrêmes qui, sous prétexte d'améliorations, ont plongé pendant si long-temps la France dans le deuil et les larmes, on a vu ce jeune avocat lutter avec énergie contre l'application des lois barbares imposées par la terreur et la haine, et prêter souvent l'appui de son éloquence à la vertu proscrite ou opprimée, et à la religion outragée dans un grand nombre de ses ministres, que les oppresseurs de la France, sous le règne de la liberté la plus cruellement ironique, livraient à des commissions militaires pour n'avoir pas consenti à trahir leur conscience. Vers la fin de l'année 1793, M. Lainé remplissait à Cadillac les fonctions gratuites de membre du bureau des subsistances, chargé spécialement de la distribution des secours aux familles de militaires. En octobre 1795, il fut nommé membre du conseil d'administration du département de la Gironde; mais il quitta ces fonctions, le 20 janvier 1796, pour rentrer de nouveau dans l'indépendance de sa première profession. Appelé au corps-législatif, en 1808, par le choix de ses concitoyens, il fut créé membre de la Légion-d'Honneur en 1810. Ce fut M. Lainé qui, en 1813, comme rapporteur, lut à la tribune législative le travail de la commission extraordinaire tendant à faire connaître quels pouvaient être les vœux de la France, menacée d'une invasion très-prochaine. Un conquérant qui, pendant vingt années, semblait s'être fait un jeu de sa parole envers ses ennemis et quelquefois même envers ses alliés, n'entendit pas, sans une indignation mêlée de surprise, le conseil direct de donner aux puissances ennemies des assurances positives sur la sincérité du chef de l'état pour une paix prompte et indissoluble. Le corps-législatif fut suspendu, et M. Lainé traité de factieux. Rentré dans ses foyers, il se trouvait à Bordeaux le 12 mars 1814. S. A. R. Monseigneur d'Angoulême le nomma aux fonctions provisoires de préfet du département de la Gironde. Il vint ensuite à Paris au mois de juin, et présida pendant toute la session le corps-législatif, qui avait pris la dénomination de chambre des Députés. Fidèle à la dynastie qui, pendant tant de siècles, avait fait le bonheur et la gloire de la France, M. Lainé, comme président de la chambre élective, chercha à rallier toutes les opinions, à réunir tous les efforts contre l'usurpation

de Buonaparte au mois de mars 1815; et, lorsque les événements l'eurent forcé de se retirer à Bordeaux, d'où il passa ensuite aux Pays-Bas, il protesta, par une proclamation énergique, contre tous les actes qui pourraient émaner d'une autorité illégitime. Après le retour du roi, M. Lainé revint à Paris. Six arrondissements de la Gironde le désignèrent pour leur candidat à la chambre de 1815, qu'il a présidée pendant cette session et la suivante. M. Lainé fut compris au nombre des membres de l'Académie française par l'ordonnance royale du 21 mars 1816, et nommé ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur, le 7 mai de la même année. Réélu député par le département de la Gironde, il a siégé pendant les sessions de 1817 à 1822. Le 29 décembre 1818, il a remis le portefeuille de l'intérieur, et a été nommé, le même jour, ministre d'état, membre du conseil privé. Il est devenu successivement officier de la Légion-gion-d'Honneur le 10 mai, et chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre 1820. Le 4 octobre de cette année, le roi l'avait nommé président du conseil royal de l'instruction publique; mais l'état de sa santé ne lui permettant pas de se livrer au travail journalier qu'exigent les fonctions de cette place, il s'en démit, et fut nommé, le 21 décembre 1820, ministre secrétaire-d'état, membre du conseil des ministres. Le roi l'a créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 30 avril 1821, et pair de France au titre de vicomte le 23 décembre 1823. Il est aussi décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis. M. Lainé joint à un talent oratoire extrêmement remarquable, de grandes connaissances administratives, et les vues élevées d'un homme d'état. Il a un frère qui, en 1816, a été nommé l'un des administrateurs de la loterie royale, et chevalier de la Légion-d'Honneur.

ARMES : *De sable, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pin terrassé d'or.*

7 août 1815. DE LALLY-TOLENDAL, (Trophime-Gérard, *comte*, puis *marquis*), né à Paris le 5 mars 1751, est le fils unique du célèbre et malheureux comte de Lally, général en chef des troupes françaises dans les Indes-Orientales, à qui la haine de ses ennemis a fait expier par un supplice affreux, en 1766, cinquante années de services et d'exploits (1). La com-

(1) Thomas-Arthur, comte de Lally, baron de Tolendal, en Irlande, né à Romans, en Dauphiné, le 15 janvier 1702, fils de Gérard de Lally, colonel-commandant du régiment de Dillon, infanterie irlandaise, était entré au service dès l'âge le plus tendre,

tesse Félicité Crafton, sa mère, était morte en Irlande, le 21 janvier 1762, du chagrin que lui causaient les persécutions dirigées contre son mari, et dont elle eut le bonheur de ne pas connaître l'issue déplorable.

---

et avait fait sans interruption toutes les campagnes depuis le siége de Barcelonne, où il avait monté la première tranchée en 1714. Louis XV, témoin de sa belle conduite à Fontenoy, en 1744, le créa brigadier de ses armées sur le champ de bataille. Ce fut, suivant Voltaire, le comte de Lally qui fut l'âme de l'expédition d'Écosse. « Il y déploya, ajoute ce célèbre écrivain, un zèle et une audace capables d'exécuter les plus grandes entreprises, un courage d'esprit opiniâtre et des mœurs douces, que ses malheurs altérèrent par la suite. » La bataille de Laufeldt, les siéges d'Anvers, de Berg-op-Zoom, de Lille, de Maëstricht, furent autant d'époques glorieuses pour le comte de Lally. Il avait marqué, par de nombreuses actions de valeur, l'échelle de tous ses grades. Celui de maréchal-de-camp lui fut décerné le jour même de la reddition de Maëstricht, 10 mai 1749. Nommé lieutenant-général le 19 novembre 1756, et commandant en chef des troupes que Louis XV faisait passer aux Indes-Orientales, la fortune qui avait souri tant de fois à sa destinée, parut un moment l'avoir accompagné sur ces plages lointaines. Le commandement suprême de tous les établissements français dans les Indes, et les distinctions les plus honorables, lui furent accordés par le gouvernement français. Mais ces justes récompenses d'un mérite attesté par quarante ans de services et d'épreuves souvent difficiles, excitèrent l'envie de quelques ambitieux sans talents et sans courage. L'autorité du comte de Lally surtout leur portait ombrage, car c'était un chef dont la sévère intégrité ne transigeait point avec les abus. Dès qu'on eut résolu sa perte, on commença par entraver ses desseins et ses opérations militaires; mais la calomnie seule pouvait abattre un homme qui, livré à ses propres ressources, avait conquis Saint-David, Arcate, Madras et le Bengale. Cependant il manquait encore l'ombre d'un prétexte aux perfides dénonciations dont Lally devait être l'objet : un revers, mais un revers honorable, la perte de Pondichéry, vint offrir ce prétexte, et il a suffi pour qu'un parlement, aveuglé par la haine de quelques hommes pervers, fît rouler sur un échafaud la tête d'un guerrier blanchi dans les camps et couvert des plus glorieuses cicatrices. Et, pour que rien ne manquât à la vengeance de ses ennemis et à l'horreur de son supplice, pour qu'aucune consolation ne l'accompagnât dans la tombe, son moment suprême fut anticipé d'un jour, et le bâillon sanglant dont sa bouche fut torturée, lui ravit jusqu'aux derniers soulagements du désespoir. Sa voix n'a pu élever jusqu'au ciel l'attestation publique de son innocence, ni porter la honte et le remords dans l'âme de ses bourreaux. Le comte de Lally a péri le 9 mai 1766. Sa défense de Pondichéry, qui a servi de prétexte à ses calomniateurs pour le perdre, est incontestablement l'action qui donne la plus haute idée de ses talents et de la trempe de son caractère. Il avait lutté pendant six mois dans cette place maritime contre des forces vingt fois supérieures aux siennes, contre les horreurs de la famine, des insurrections populaires et des séditions de ses troupes; et, lorsqu'il capitula, sa garnison avait dévoré les plus vils animaux, et jusqu'au cœur des arbres; lui-même était mou-

Le comte de Lally, voulant que son fils fondât sur des qualités acquises et non sur le hasard de la fortune et de la naissance le principal espoir de sa jeunesse et de son avenir, l'avait placé au collége de Harcourt sous le seul nom de *Trophime*, souvent proclamé dans les fastes universitaires pour les palmes qu'il remporta pendant cinq ans. Ce mystère n'avait rien qui ne fût conforme au caractère d'un homme dont toute la vie, et jusqu'à la mort même, ne présentent qu'une série d'actions extraordinaires. Le jeune de Lally n'apprit le secret de sa naissance que la veille du jour même où son père allait lui être arraché d'une manière si tragique, et encore il n'obtint pas l'unique consolation de recueillir sur l'échafaud le dernier soupir de l'auteur de ses jours. Cet infortuné, immolé juridiquement malgré le cri d'horreur et d'indignation universelle qui s'élevait contre ses bourreaux, fit transmettre à son fils un écrit par lequel il lui léguait la réhabilitation de sa mémoire. Les annales du temps ont fait connaître dans tous ses détails ce triomphe de la piété filiale, et l'on sait quel intérêt cette cause douloureusement célèbre inspira au roi, aux grands, et à tout ce que la France réunissait d'hommes influents dans la magistrature et dans les lettres. Lorsque Voltaire, à son lit de mort, eut connu l'arrêt qui réhabilitait la mémoire du comte

---

rant sous le fer et le poison des assassins. Les Anglais, malgré la haine qu'ils devaient nourrir contre un général qui avait proclamé dans les Indes cette politique hostile et tranchante : *plus d'Anglais dans la péninsule*, n'ont pu refuser le témoignage de leur admiration pour sa belle conduite à Pondichéry. Ils ont mêlé leur surprise à l'indignation excitée en France par la fin tragique d'un guerrier qui avait si dignement anobli ses revers. « Il n'y a certainement pas un second homme dans toute l'Inde, écrivait le » général Coote, qui eût pu tenir aussi long-temps sur pied une armée sans paie et » sans aucune espèce de secours. » Louis XV, à qui la grâce du comte de Lally avait été demandée à genoux, au nom de l'armée, par le maréchal de Soubise, et ensuite par le ministre de la guerre, reconnut avec effroi, mais trop tard, l'innocence de cet officier intrépide et fidèle, naguère la terreur des Anglais dans les Indes. Le tableau de sa mort était un des souvenirs qui l'affligeaient le plus dans les dernières années de son règne; mais, quoiqu'il ait témoigné au jeune comte de Lally, par de nombreuses marques de bonté, tout l'intérêt qu'il prenait au sort de son père, ce ne fut que sous le règne suivant, sous le vertueux Louis XVI, qu'une justice éclatante fut rendue à la mémoire de ce général. Elle fut réhabilitée par un arrêt du conseil-d'état, présidé par le roi, du 21 mai 1778, lequel a cassé et annulé l'arrêt du parlement de Paris, du 6 mai 1766. (*Voyez*, pour les services et campagnes du comte de Lally, le t. VII, p. 94 à 106 du *Dictionnaire historique des Généraux français*, et le tom. XXIII, pp. 238 à 255 de la *Biographie universelle ancienne et moderne.*)

de Lally, son âme transportée lui rendit assez de forces pour tracer ce billet à M. de Lally : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande » nouvelle. Il embrasse bien tendrement M. de Lally. Il voit que le roi » est le défenseur de la justice. Il mourra content (1). » Voltaire a expiré le 30 mai 1778, quatre jours après avoir écrit ce peu de mots, les derniers qui soient sortis de la plume infatigable du défenseur de *Calas* et des *Sirven*. Quelque temps après, Louis XVI pourvut M. de Lally-Tolendal de la charge de grand-bailli d'épée d'Étampes, *en considération de sa piété filiale et des services rendus par son père*. L'éloquence qu'il avait déployée devant le tribunal suprême qui annula l'arrêt inique de 1766, détermina le choix des électeurs de la noblesse de Paris, lorsqu'en 1789 ils l'élurent député aux états-généraux. Les malheurs de M. de Lally le rangèrent dans le parti de ceux qui aspiraient à une monarchie constitutionnelle, et toutes les actions de sa vie politique ont eu leur source dans ce vœu unique et invariable. Il se réunit au tiers-état avec la minorité de son ordre le 25 juin. Un mois plus tard, l'assassinat de M. Berthier ayant révélé à la France la route sanglante que la révolution allait se frayer, M. de Lally, depuis lors, opposa toute l'énergie de son talent et de son caractère à cette soif d'insurrections et d'anarchie qui allait si rapidement succéder à l'esprit de réforme. Ni le nombre ou le rang des factieux, ni le crédit populaire dont ils avaient l'art ou la prudence de s'environner, ne purent les garantir des traits qu'il ne cessait de leur lancer du haut de la tribune, et l'audacieux Mirabeau, qui se flattait de diriger à son gré les opinions les plus divergentes, fut surpris d'en être atteint lui-même. Le 19 août de la même année 1789, M. de Lally, en qualité de rapporteur du premier comité de constitution, prononça un discours tendant à faire adopter une constitution à peu près semblable à celle octroyée par la charte. Une haute-chambre pour les pairs, et une chambre des représentants des communes, étaient les deux pouvoirs adjoints à l'autorité royale et souveraine; mais cette proposition fut rejetée. Dans la séance du 20 août, M. de Lally, en votant pour l'admission de tous les citoyens aux emplois

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 83, édition de Beaumarchais, 1785; *Correspondance générale*, vol. XVI, pag. 448.

civils et militaires, sans autre distinction que celle des talents et des vertus, prouva qu'aucun esprit de système, aucune considération privée, n'étaient capables de dominer son amour pour la justice et pour le bien général. On le vit défendre avec courage le *veto* absolu les 31 août et 11 septembre; mais, ne croyant plus pouvoir siéger dans une assemblée qui s'était rendue complice des attentats des 5 et 6 octobre, il sortit de France, et se retira en Suisse, où ne tarda pas à se rendre M. Mounier, son ami, qui, par les mêmes motifs, s'était démis de la présidence d'une législature factieuse et sanguinaire. Ce fut pendant sa retraite que M. de Lally-Tolendal, dans son livre de *Quintus Capitolinus*, en retraçant toutes les opérations de l'assemblée nationale, discuta les principes de la constitution, en démontra les écueils et les vices, et protesta contre l'expropriation du clergé et de la noblesse. Cet écrit prouve que M. de Lally concevait encore quelque espoir de salut pour la monarchie : du moins ce fut cette espérance qui le ramena dans sa patrie en 1792. Pendant quelque temps il partagea les travaux de MM. de Montmorin, Bertrand de Moleville et Malouet, si dignes que la fortune eût couronné les efforts de leur dévouement et de leur zèle. Emprisonné à l'Abbaye après la journée du 10 août, M. de Lally eut le bonheur d'échapper aux massacres de septembre, et de se retirer, non sans péril, à Londres, où il reçut une pension du gouvernement britannique. Dès qu'il eut connaissance du décret odieux qui ordonnait l'instruction du procès du roi, M. de Lally écrivit à la convention nationale pour être admis comme défenseur de Louis XVI; et, lorsque le rejet de cette proposition ne lui eut plus laissé que le recours à l'opinion publique, il fit imprimer et répandre dans toute la France le plaidoyer qu'il avait composé pour cet infortuné monarque. M. de Lally n'est rentré dans ses foyers qu'après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Retiré d'abord dans la ville de Bordeaux, jusqu'à l'époque où il vint se fixer dans la capitale (1805), il consacra ses loisirs exclusivement à la culture des lettres. Les événements qui ont replacé la maison de Bourbon sur son trône, ont rappelé M. de Lally-Tolendal à la vie publique. Louis XVIII le nomma membre de son conseil privé. Il accompagna ce prince en Belgique, en mars 1815, et fit, en conseil d'état, un rapport d'après lequel fut rédigé le manifeste du roi à la nation française. Ce fut pendant son séjour à Gand qu'il fut nommé ministre-d'état en titre, et membre du conseil privé le 2 mai 1815. Au retour du roi, M. de Lally a été créé

pair de France le 17 août de la même année (1); puis il a été compris au nombre des membres de l'Académie française, par la nouvelle réorganisation de cette compagnie, du 21 mars 1816. Le titre de marquis a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance royale du 31 août 1817, et il a été nommé commandeur, puis grand-officier de la Légion-d'Honneur, les 22 août 1822 et 22 mai 1825. Le marquis de Lally n'a pas cessé, depuis 1815, de prendre une part très-active aux délibérations de la haute-chambre. Tous ses discours respirent l'amour du bien public et de la liberté légale, tous caractérisent son dévouement éclairé pour l'auguste maison qui gouverne la France avec tant de bonté et de sagesse, et son respect inviolable pour les institutions fondées par Louis XVIII. Dans tous les temps, dans toutes les circonstances, en exil comme à la tribune, il s'est toujours montré l'un des plus fermes soutiens du trône légitime, et en même temps l'un des plus zélés défenseurs des libertés publiques, seules garanties durables de la stabilité du trône et du bonheur des peuples dans l'état actuel de la civilisation. Le marquis de Lally-Tolendal a publié : — I. *Observations sur la lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité des recherches, contre M. le comte de Saint-Priest, ministre-d'état*, in-8°, 1789; — II. *Rapport sur le gouvernement qui convient à la France*, in-8°, 1789; — III. *Lettres à mes commettants*, in-8°, 1790; — IV. *Quintus Capitolinus aux Romains*, extrait du 3e livre de Tite-Live, in-8°, 1790; — V. *Lettres à M. Burke*, in-8°, 1791; — VI. *Lettre à M. l'abbé D., grand-vicaire*, auteur de l'écrit intitulé : *Lettre à M. le comte de Lally*, par un officier français, in-8°, 1793; — VII. *Plaidoyer pour Louis XVI*, 1793, in-8°; — VIII. *Mémoire au roi de Prusse pour réclamer la liberté de M. de la Fayette*, in-8°, 1795; — IX. *Le comte de Strafford*, tragédie en 5 actes et en vers, Londres, 1795, in-8°; — X. *Essai sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford*, Londres, 1795, Leipsick, 1796, Paris, 1814, in-8°; — XI. *Défense des émigrés français*, 1797, 2 vol. in-8°; — XII. *Lettre au rédacteur du Courrier de Londres, sur un bref du pape aux évêques français*, in-8°, 1801; — XIII. *Lettre aux rédacteurs du journal de*

(1) La pairie de M. le marquis de Lally-Tolendal a été substituée, par ordonnance du roi du 13 décembre 1815, à Henri-Raimond, comte patron *d'Aux de Lescout*, son gendre, qui, en lui succédant, prendra le nom de marquis *d'Aux-Lally*, et joindra dans son écusson, à ses propres armoiries, celles de son beau-père. (*Bulletin des lois*, année 1815, 50, n°. 304.)

l'Empire, in-8°, 1811 (1); — XIV. *Déclaration demandée par M. Ferris*, 1814, in-4°; — XV. La *Prière universelle de Pope*, traduite en vers, 1820, in-8°; — XVI. La *Demoiselle campagnarde*, poëme anglais, traduit en vers, 1820, in-8°; — XVII. *Tuathan-Teamar*, ou *la Restauration de la monarchie irlandaise*, tragédie en 5 actes, dont l'auteur a lu des fragments à l'Institut, en 1822. M. de Lally-Tolendal a fourni plusieurs notices historiques à la *Biographie universelle;* et, pendant son séjour en Belgique, il a concouru à la rédaction du *Courrier universel.*

La maison de Lally est une des plus anciennes et des plus illustres de l'Irlande. Les historiens nationaux en font remonter l'origine jusqu'à Maney-Môr, ou Maneus le Grand, chef irlandais de race milésienne, lequel conquit, vers l'an 450, sur les habitants de la province de Connaught, une étendue de pays auquel il donna le nom d'Hy-Maney, c'est-à-dire, pays de Maneus, et fut le premier de sa lignée qui embrassa le christianisme. (*Hist. d'Irlande*, par l'abbé Mac-Guegan, t. I, p. 779.) La généalogie de la maison de Lally devant être comprise dans l'un des volumes de cet ouvrage, nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer ici dans des développements plus étendus sur son origine et le nombre de ses branches.

ARMES : *D'argent, à trois aiglettes de gueules, ayant leurs têtes contournées, et portant au bec un rameau d'olivier de sinople, et trois croissants mal ordonnés d'azur.* Couronne ducale sur l'écu, surmontée d'une aigle d'azur, portant au bec un rameau d'olivier de sinople. Supports : deux lions portant chacun une bannière. Légende : INTAMINATIS FULGET HONORIBUS. Devise : JUST AND VALLANT.

4 juin 1814. DE LAMARTILLIÈRE, (*comte*), voyez FABRE.

17 août 1815. LAMBERT, *marquis* DE FRONDEVILLE, (Thomas-Louis-César), d'une famille noble et ancienne de Normandie (2), naquit à Lisieux le 15 novembre 1757. Il servit dans les gardes-françaises jusqu'à l'époque où son oncle, président à mortier au parlement de Rouen, lui légua cette charge avec son marquisat *de Bec-Thomas* (3). Il l'exerçait lorsqu'en 1789 la noblesse du bailliage de Rouen, dont il avait réuni

(1) C'est la réfutation d'un article de ce journal où la mémoire du général comte de Lally avait paru attaquée.

(2) On peut consulter sur cette famille le t. III, pp. 368, 369 du *Dictionnaire universel de la Noblesse de France.*

(3) D'après la *Biographie des Contemporains*, t. VII, p. 383, M. de Frondeville avait

les suffrages, l'élut député aux états-généraux. Les principes désorganisateurs, dont l'assemblée nationale encourageait ou tolérait si lâchement la propagation funeste, excitaient d'autant plus l'indignation du président de Frondeville, qu'il siégeait parmi le petit nombre de députés qui s'opposaient énergiquement à toute réforme dans le gouvernement, et en voulaient le maintien dans toute son intégrité. Il prit avec chaleur la défense des parlements de Rouen et de Rennes, et, plus tard, il s'éleva avec force contre les envahissements de l'assemblée nationale et contre les actes arbitraires du comité des recherches. Dans la séance du 18 août 1790, à l'occasion de l'arrestation de Bonne-Savardin et des persécutions dirigées contre l'abbé Perrotin de Barmond, il mit courageusement en opposition l'odieuse inquisition exercée par ce comité envers de vertueux citoyens, avec la tolérance coupable accordée aux assassins de nos princes, « qui, depuis six mois, » s'écria-t-il, parcourent librement l'enceinte de la capitale, et qui peut- » être même siégent dans cette assemblée. » Censuré pour cette apostrophe véhémente, M. de Frondeville, encouragé par les applaudissements de ses collègues, publia un écrit où il déclara qu'il se trouvait honoré de cette censure (1). Ce dernier trait, qui pouvait passer pour une témérité, le fit condamner, sur la demande de Goupil de Préfeln, son compatriote, à garder, pendant huit jours, les arrêts dans sa maison. Émigré en 1791, il se retira en Angleterre, où il épousa, à Bath, le 3 décembre 1798, Catherine-Auguste-Antoinette *Beckers de Westerstetten*, comtesse de l'Empire. Rentré en France après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), M. de Frondeville vécut dans la retraite jusqu'au retour de Louis XVIII, qui le nomma préfet du département de l'Allier le 10 juin 1814. Il accompagna ce prince à Gand pendant les *cent jours*, fut créé conseiller-d'état honoraire et pair de France au retour du roi, le 14 juillet 1815, et mourut le 17 juin 1816, ne laissant qu'une fille nommée :

Marie-Xavière-Elisabeth-Joséphine-Louise Lambert de Frondeville, née le 13 décembre 1803.

ARMES : *D'azur, au lion d'or ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

été reçu conseiller au parlement de Normandie, ce qui sans doute avait eu lieu après sa sortie du service militaire.

(1) *Moniteur* des 20 et 31 août 1790, colonnes 957, 1006.

17 août 1815. DE LAMOIGNON, (Anne-Pierre-Chrétien, *vicomte*), né en 1768, émigra en 1791, et fut blessé à l'affaire de Quiberon, où l'un de ses frères périt à ses côtés pour la défense de la cause royale. Il eut le bonheur de rejoindre la flotte britannique, et d'échapper ainsi au massacre des prisonniers royalistes ordonné par les membres de la convention, et exécuté à Auray au mois de juillet 1795. M. de Lamoignon fut ramené en Angleterre, et ne rentra en France qu'en 1801. Peu de temps après, il épousa la nièce de M. le comte *Molé*, pair de France. Nommé, le 26 mars 1812, membre du conseil-général du département de la Seine, il signa, en cette qualité, la proclamation des membres de ce conseil, le 1er avril 1814 (1). Le roi le créa chevalier de la Légion-d'Honneur le 27 juillet suivant, et le nomma président du collége électoral de Pontoise et pair de France les 26 juillet et 17 août 1815. Il avait reçu la croix de l'ordre de Saint-Louis pour ses services en émigration. Le titre de *vicomte* a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance royale du 31 août 1817, et lettres-patentes du 26 décembre 1818. Par une autre ordonnance du roi, du 23 décembre 1823, sa pairie a été substituée à son gendre, Adolphe-Louis-Marie, comte *de Ségur*, petit-fils de M. le comte de Ségur, pair de France.

Chrétien-François DE LAMOIGNON, IIe du nom, marquis de Bâville, baron de Saint-Yon, etc., né le 18 décembre 1735, reçu conseiller au parlement de Paris le 5 septembre 1755, puis président à mortier au mois d'avril 1758, nommé, en 1787, garde-des-sceaux de France et chancelier des ordres du Roi, charges dont il se démit en 1788, trouvé mort, le 16 mai 1789, d'un accident de chasse, dans son parc de Bâville, avait épousé, en 1758, Marie-Élisabeth BERRYER, fille de Nicolas-René Berryer, ministre de la marine, nommé garde-des-sceaux de France le 13 octobre 1761, et décédé le 15 août 1762. De ce mariage sont issus :

1°. Augustin, marquis de Lamoignon, né au mois de juin 1765, qui a été conseiller au parlement de Paris. Le roi l'a nommé, le 26 juillet 1815, président du collége électoral de Blaye. Il vivait dans ses terres en 1819;
2°. N... de Lamoignon, né en 1766, tué à l'affaire de Quiberon en 1795;
3°. Anne-Pierre-Chrétien, vicomte de Lamoignon, pair de France, dont on a parlé plus haut;

---

(1) Le roi, pour récompenser M. de Lamoignon, par une distinction durable, de la part qu'il avait prise à cet acte de dévouement pour le trône légitime, lui a fait, par ordonnance du 10 janvier 1817, la concession *d'une fleur de lys d'or* dans ses armoiries.

4°. Marie-Catherine de Lamoignon, née en mars 1759, mariée, le 18 janvier 1775, avec Henri-Cardin-Jean-Baptiste, marquis *d'Aguesseau*, pair de France, décédé en 1826;

5°. Marie-Gabrielle-Olive de Lamoignon, née le 18 janvier 1761, mariée avec Charles-Henri *Feydeau*, marquis de Brou, fils d'Antoine-Paul-Joseph Feydeau, marquis de Brou, intendant de la généralité de Rouen, et de Justine-Josèphe Boucot de Dormans.

Si la maison de Lamoignon, dont le nom, depuis 300 ans, a tant illustré la magistrature française, ne réunit pas, à tous les avantages qui ont fixé son rang parmi les principales du royaume, celui d'avoir puisé sa source dans une race chevaleresque (1), le caractère historique qu'elle doit aux services qu'elle a rendus et aux grands hommes qu'elle a produits, l'élève bien au-dessus d'une simple prétention d'ancienneté généalogique. Ainsi, sans remonter son origine, comme l'ont fait Blanchard et la Chesnaye-des-Bois, jusqu'à l'année 1228, nous nous bornerons à dire que Pierre de Lamoignon, qui vivait dans le quinzième siècle, a été l'auteur de ses diverses branches, lesquelles ont été connues sous les dénominations suivantes:

I. Les *sieurs* DE MANNAY, DE GRANDPRÉ et DE BEAULIEU, en Nivernais, éteints en 1699;

II. Les *sieurs* DE METZ-LE-COMTE et DE LA BOUILLE, en Nivernais, séparés de la branche précédente en 1622, et existants en 1722;

III. Les *seigneurs*, devenus, en 1670, *marquis* DE BAVILLE, *comtes* DE LAUNAY-COURSON en 1671, etc. Cette branche, dont le chef actuel est en possession de la pairie, a donné, entr'autres personnages marquants, Charles de Lamoignon, seigneur de Bâville et de Launay-Courson, né en 1514, conseiller à la table de Marbre en 1547, puis au parlement en 1557, maître des requêtes en 1564, conseiller-d'état en 1572, désigné pour successeur du chancelier de l'Hôpital, mais décédé avant lui au mois de novembre 1572; — Chrétien de Lamoignon, Ier du nom, seigneur de Bâville, fils de Charles, né en 1567, disciple du savant Cujas, président aux enquêtes en 1623, puis président à mortier au parlement de Paris, en 1633, décédé en 1636; — Guillaume de Lamoignon, son

(1) On peut consulter, sur l'origine et l'ancienneté de cette maison, le tom. II, pp. 173, 174 et 175 du *Dictionnaire véridique des familles nobles ou anoblies du royaume de France*, in-8°, 1819.

fils, marquis de Bâville, né le 23 octobre 1617, élève du célèbre Bignon, nommé successivement conseiller au parlement en 1635, maître des requêtes en 1644, et premier président en 1658, décédé le 10 décembre 1677. Louis XIV a caractérisé ce magistrat dans ce peu de mots, si honorables, qu'il lui adressa en lui annonçant sa nomination à la place de premier président du parlement de Paris : « Si j'avais connu un plus homme » de bien et un plus digne sujet que vous, je l'aurais choisi (1). » — Chrétien-François de Lamoignon, Ier du nom, marquis de Bâville, fils aîné du précédent, né le 26 juin 1644, avocat-général au parlement de Paris en 1674, charge dans laquelle il déploya, pendant 25 ans, les talents les plus rares. Il devint président à mortier en 1698, puis membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1704, et mourut le 7 août 1709. Son goût pour les lettres, qu'il cultivait, à l'exemple de son père, dans les loisirs que lui laissaient ses hautes fonctions, le lièrent intimement avec les plus beaux génies de son siècle, et particulièrement avec Bourdaloue, Racine, Boileau et Regnard; — Chrétien de Lamoignon, IIe du nom, marquis de Bâville, fils aîné du précédent, né le 14 mars 1676, conseiller au parlement le 3 septembre 1698, président à mortier en survivance de son père, le 30 août 1706, commandeur-secrétaire des ordres du Roi le 7 mai 1707, décédé le 28 octobre 1729; — Chrétien-Guillaume de Lamoignon, fils de Chrétien II, né le 1er octobre 1712, marquis de Bâville et de Milhars, baron de Saint-Yon, etc., commissaire aux requêtes en 1730, puis reçu président à mortier le 19 du même mois, à la place de son père, et décédé le 23 mai 1759, étant pourvu de l'office de grand-officier commandeur maître des cérémonies des ordres du Roi. La comtesse *d'Estourmel*, sa sœur, (Catherine-Louise de Lamoignon), a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 28 avril 1794, à l'âge de 80 ans. Chrétien-Guillaume est le père de Chrétien-François II de Lamoignon, marquis de Bâville, garde-des-sceaux de France, dont il a été parlé plus haut;

IV. Les *seigneurs* DE MALESHERBES et DE BLANCMÉNIL, qui ont eu pour auteur Guillaume de Lamoignon, seigneur de Malesherbes et de Blancménil, né le 6 mars 1683, troisième fils de Chrétien-François de La-

(1) On peut consulter sur ce célèbre magistrat une excellente Notice de M. Desportes-Boscheron, dans la *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. XXIII, pp. 294 à 299.

moignon, Ier du nom, marquis de Bâville, avocat-général au parlement de Paris. Il fut successivement reçu conseiller, avocat-général et président à mortier au même parlement en 1704, 1707 et 1723, devint premier président de la cour des aides en 1746, et fut nommé, le 9 décembre 1750, chancelier de France, charge dont il se démit en 1768. Il mourut en 1772; — Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, fils du chancelier qui précède, né le 6 décembre 1721, substitut du procureur-général en 1741, conseiller au parlement en 1744, premier président de la cour des aides en 1750, membre honoraire de l'Académie des sciences le 7 mars de cette année, puis membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort, le 22 avril 1794, sur l'échafaud révolutionnaire, avec sa fille, son gendre, et ses petits-enfants. La marquise de Sénozan, sa sœur, (Barbe-Nicole de Lamoignon de Malesherbes), partagea le même sort le 10 mai suivant. La postérité transmettra aux siècles les plus reculés la mémoire et l'exemple de ce magistrat célèbre, qui, moins encore par son éloquence et ses profondes lumières que par ses hautes vertus publiques et privées, et par son zèle et son dévouement généreux, s'est montré, à 72 ans, si digne d'être le défenseur et l'ami de son roi, d'un prince qui fut l'homme le plus vertueux et le plus infortuné de son royaume. Une statue a été érigée, en 1821, à la mémoire de M. de Malesherbes, et son dévouement, déjà célébré par la peinture et par l'histoire, a été proposé, pour le prix de poésie, à l'Académie française en 1819. Il avait eu deux filles du mariage qu'il avait contracté, en 1749, avec Marie-Françoise *Grimod de la Reynière*, savoir : Marguerite de Lamoignon de Malesherbes, née le 6 février 1756, mariée avec Louis *le Peletier,* seigneur de Rosanbo, président à mortier au parlement de Paris. Elle est morte sur l'échafaud avec son père, son mari, la comtesse de Châteaubriand, sa fille, et le comte de Châteaubriand, son gendre, le 22 avril 1794; et Françoise-Pauline de Lamoignon de Malesherbes, née le 15 juillet 1758, mariée avec le comte *de Montboissier;*

V. Les *comtes* DE LAUNAY-COURSON, *marquis* DE LA MOTHE, en Poitou, par lettres-patentes du mois d'août 1701, etc., ont eu pour auteur Nicolas de Lamoignon, né le 26 avril 1648, comte de Launay, marquis de la Mothe et de Montrevault, baron de Bohardy, etc., cinquième fils de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris. Il fut successivement bailli d'épée du comté de Limours en 1668, gouver-

neur du château de ce nom, et capitaine des chasses et gruyer du même comté en 1669, conseiller au parlement de Paris en 1670, maître des requêtes en 1673, intendant de Montauban, de Béarn et de Poitiers en 1682, intendant de Languedoc, et conseiller-d'état en 1685, et mourut à Paris le 17 mai 1724 (1); — Urbain-Guillaume de Lamoignon, fils du précédent, né le 29 octobre 1674, marquis de la Mothe, comte de Launay-Courson et de Montrevault, succéda à toutes les places de son père dans le comté de Limours. Il fut reçu conseiller au parlement en 1692, ensuite maître des requêtes en 1698, fut nommé successivement intendant de Rouen en 1704, puis de Bordeaux en 1709, conseiller-d'état en 1716, et conseiller au conseil royal des finances en 1730. Il mourut le 12 mars 1742. Cette branche s'est éteinte en la personne de Guillaume de Lamoignon, fils aîné du précédent, né le 6 octobre 1697, maître des requêtes en 1724, et président à mortier au parlement de Paris en 1747, charge dont il s'est démis en 1758; — Chrétien-Nicolas de Lamoignon, son frère aîné, maître des requêtes en 1728, était décédé sans alliance en 1733.

ARMES : *Losangé d'argent et de sable ; au franc-canton d'hermine ;* et, par concession royale accordée en 1817, *un écusson d'azur, à la fleur de lys d'or, placé au centre de l'écu.* Supports : deux cerfs.

4 juin 1814. **LANJUINAIS**, (Jean-Denis, *comte*), neveu de D. Joseph Lanjuinais, religieux bénédictin, qui, par suite de ses ouvrages politiques, philosophiques et littéraires, et de ses liaisons avec d'Alembert et Diderot, sortit de France et se retira à Lauzanne, en Suisse, où il embrassa la religion protestante, naquit à Rennes le 12 mars 1753, et fut destiné au barreau par son père, avocat distingué au parlement de Bretagne. On le reçut, avec dispenses d'âge, avocat en 1771, docteur en droit en 1772, et professeur de droit ecclésiastique à l'université de Rennes en 1775. Ses talents et ses connaissances profondes le firent admettre, en 1779, au nombre des conseils des états de Bretagne, et, en cette qualité, il dut prendre une part active aux longs démêlés qui s'élevèrent entre le tiers-état et la noblesse de cette province, et qui ont préludé à ceux amenés par la convocation des états-généraux du royaume. A cette époque, M. Lanjuinais fut élu député par le tiers-état de la sénéchaussée de

(1) M. Desportes-Boscheron lui a consacré une Notice dans le t. XXIII, pp. 301 à 304 de la *Biographie universelle*.

Rennes, et fit partie de la députation de ce fameux comité breton, qui, plus tard, a servi de modèle à tous les clubs de la capitale et des principales villes de France. Ennemi des priviléges exclusifs, des distinctions réservées à la seule naissance, ou obtenues par la faveur, en un mot de toute hiérarchie qui n'était pas fondée sur le mérite personnel, M. Lanjuinais se rangea parmi les plus zélés réformateurs du gouvernement établi, et fut compté au nombre des plus ardents défenseurs des libertés publiques. Mais, lorsqu'à des institutions éprouvées depuis tant de siècles, on vit succéder une licence effrénée, et une intolérance politique et anti-religieuse portée à la fureur, lorsqu'à une volonté unique et paternelle l'anarchie voulut substituer mille tyrannies individuelles, mille cabales sanglantes, fléaux trop imprévus ou trop peu redoutés par les gens de bien qui s'abandonnaient à l'illusion d'une égalité chimérique, M. Lanjuinais se plaça en première ligne parmi les citoyens dont un patriotisme pur et désintéressé avait constamment dirigé les vœux, et s'opposa de toute l'énergie de son caractère aux mauvais desseins des factieux. Il provoqua des mesures sévères contre les terroristes et les assassins, et contre les monstres qui les stipendiaient. Républicain par principes, et non par ambition personnelle ou par haine, on le vit s'opposer à toutes les confiscations révolutionnaires, et, dans la séance du 26 décembre 1792, par un acte de justice et de fermeté inouï pour la circonstance, demander le rapport du décret qui avait ordonné que Louis XVI serait jugé par la convention nationale. M. Lanjuinais éleva cette protestation courageuse immédiatement après que M. de Sèze eut prononcé la défense du roi, et dans le moment où s'agitait la proposition de passer à l'appel nominal. Loin d'être intimidé par les vociférations des tribunes et par les cris *à l'ordre*, *à la barre*, *à l'Abbaye!* dont on l'assaillait de toutes parts, M. Lanjuinais, inébranlable à la tribune, insista plus fortement pour que la convention renonçât à cette procédure inique, déclarant qu'en se constituant les juges de Louis XVI, les membres de cette assemblée, dont plusieurs, dit-il, avaient déjà ouvert leurs avis avec une férocité scandaleuse, allaient se constituer les conspirateurs du 10 août, les accusateurs, le juré d'accusation, le juré de jugement et les juges (1). Cette sortie véhémente contre des intentions trop manifestement régicides ne fut que faiblement appuyée par les royalistes eux-mêmes, que la terreur comprimait ou que la douleur avait abattus.

---

(1) *Moniteur* du 28 décembre 1792, colonnes 1542, 1543.

Le 15 janvier 1793, lorsqu'on recueillit les voix par l'appel nominal, M. Lanjuinais persista toujours à ne se point reconnaître pour juge de Louis XVI; et, le lendemain, comme représentant du peuple seulement, il vota la réclusion et le bannissement à la paix, avec la réserve, quel que fût le jugement qu'on allait porter, que ce jugement ne pourrait avoir force de loi qu'autant qu'il réunirait les deux tiers des suffrages. Cette opinion, conforme aux règles de la plus stricte équité, fut combattue par les jacobins, et rejetée. Le 8 février suivant, il s'opposa avec chaleur, malgré les menaces d'hommes armés de pistolets et de poignards, à l'annulation du décret rendu contre les auteurs des massacres de septembre, et demanda qu'au contraire la poursuite en fût dirigée avec célérité. Au mois de mars, il combattit la création du tribunal révolutionnaire, et refusa hautement de coopérer aux lois sanguinaires dont l'exécution a, pendant si long-temps, plongé la France dans la consternation et le deuil. Déterminé à périr plutôt que de souffrir l'inexécution du décret porté contre les terroristes, il les attaqua sans relâche, et particulièrement les 27 et 28 mai, et le 2 juin. Dans cette dernière séance, ce fut en vain que Legendre, armé d'un poignard, lutta corps à corps avec M. Lanjuinais pour l'éloigner de la tribune, et que Barrère invita ce député à se démettre lui-même de ses fonctions, comme les autres membres qu'on avait proscrits. « Si j'ai montré jusqu'à présent quelque » courage, répondit avec sang-froid et dignité M. Lanjuinais, je l'ai puisé » dans mon ardent amour pour la patrie et la liberté. Je serai fidèle à » ces sentiments, je l'espère, jusqu'au dernier souffle. Ainsi, n'attendez » pas de suspension de ma part..... » Interrompu par les railleries amères dont un prêtre indigne accablait un député qui annonçait sa soumission : « Je dis à mes interrupteurs, ajouta Lanjuinais, et surtout à Chabot, » qui vient d'injurier Barbaroux : On a vu, dans l'antiquité, orner les » victimes de fleurs et de bandelettes, mais le prêtre qui les immolait ne » les insultait pas....... Je ne suis pas libre pour me démettre, vous ne » l'êtes pas vous-mêmes pour accepter ma démission. » Constitué en état d'arrestation dans son domicile à la fin de cette séance mémorable, M. Lanjuinais parvint à s'évader le 23 juin, malgré la surveillance d'un gendarme posté dans son appartement : il se rendit à Rennes, où le dévouement de son épouse et d'une domestique fidèle le sauva du décret de mort lancé contre lui le 28 juillet (1). Rentré dans la convention le

(1) Légouvé, dans son poëme du *Mérite des Femmes*, a célébré le dévouement de madame Lanjuinais et de Julie Poirier, sa domestique.

8 mars 1795, il fut appelé, au mois de juin, à la présidence qu'il remplit avec la justice et la modération qu'on devait attendre d'un député qui, naguère, avait lutté avec tant d'énergie contre les violences des factions. Les prêtres proscrits, les familles d'émigrés, les ministres du culte écartés de leurs autels, trouvèrent souvent un puissant organe dans la justice et l'humanité de ce président. Si ses principes le montrèrent opposé au mouvement des sectionnaires royalistes le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), il combattit du moins toutes les mesures extraordinaires dont on voulait les frapper. Nous ne passerons pas sous silence un fait peut-être unique et qui fait d'autant plus d'honneur à M. Lanjuinais, qu'il sert à démontrer combien le courage des honnêtes gens, trop long-temps abattu par les horreurs d'une révolution sans exemple, commençait à se relever, soutenu par quelques voix éloquentes et incorruptibles comme la sienne. Lorsqu'on procéda au renouvellement des deux tiers de la convention, M. Lanjuinais fut spontanément réélu par soixante-treize départements, et presque dans tous il fut porté le premier sur la liste. Devenu membre du conseil des anciens, il continua de s'opposer à la promulgation de toute loi révolutionnaire, de toute mesure vexatoire. Après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), M. Lanjuinais fut nommé membre du corps-législatif, puis sénateur le 9 mars 1800. Il s'est constamment montré l'un des membres les plus influents de la trop faible opposition de cette assemblée. Il se prononça contre l'élection de Buonaparte au consulat à vie et à l'empire; cependant Buonaparte, qui estimait ses vertus et son caractère, ne lui témoigna jamais de ressentiment pour la franchise et la liberté de ses opinions. Il fut nommé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Ayant pris part aux actes du sénat qui avaient institué un gouvernement provisoire, le roi le créa pair de France le 4 juin 1814. Pendant les *cent jours*, Lanjuinais refusa de signer l'acte additionnel; mais, croyant qu'il pouvait être encore utile à son pays, même sous un gouvernement qu'il avait refusé de reconnaître, il accepta le choix que firent de lui les électeurs de Paris, et vint siéger à la chambre des représentants, qui, à la presqu'unanimité, le porta à la présidence. Louis XVIII distingua ces fonctions de celles auxquelles Buonaparte avait nommé; et, ayant sans doute égard à la noble et généreuse conduite de M. Lanjuinais, lors du procès de Louis XVI, il ne le comprit pas dans l'ordonnance du 24 juillet 1815. En conséquence, il reprit ses fonctions à la chambre des pairs, et fut nommé par le roi,

le 26 du même mois, président du collége électoral du département d'Ille-et-Vilaine. Dès le 16 décembre 1808, il avait remplacé Bitaubé dans la troisième classe de l'Institut. Il a été conservé dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Il est, en outre, membre de la Société des sciences morales et politiques, et de l'Académie philosophique de Philadelphie. Le comte Lanjuinais a publié, entr'autres écrits, les suivants : I. *Mémoire sur l'origine, l'imprescriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, in-8°, 1786; — II. *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*, in-8°, 1791, réimprimé en 1815; — III. *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un maximum de population pour les communes de la république* (1), in-8°, 1793; — IV. *Dernier crime de Lanjuinais, aux assemblées primaires, sur la constitution de* 1793, Rennes, 1793, réimprimé en 1795, in-8°; — V. *Rapport sur l'effet rétroactif des lois du* 5 *brumaire et du* 17 *nivôse an* II, 1795, in-8°; — VI. *Notice sur l'ouvrage du sénateur Grégoire*, ayant pour titre : *De la littérature des Nègres*, 1808, in-8°; — VII. *Mémoire justificatif*, 1815, in-8°, deux éditions; — VIII. *Histoire naturelle de la parole*, par Court de Gebelin, avec un *Discours préliminaire sur l'Histoire de la Grammaire générale*, et des *Notes*, 1816, in-8°; — IX. *Notice de la Dissertation de feu M. Baradère sur l'usure*, Paris, 1817, in-8°; — X. *Appréciation du projet de loi relatif aux trois concordats*, Paris, 1817, 1818, cinq éditions; — XI. *Extraits de la Grammaire slave de la Carniole*, *du Mithridates*, d'Adelung, etc., insérés dans les *Mémoires de l'Académie celtique*; — XII. *Analyse* (2 vol. in-4°) *de l'Oupnek'hat*, ou *de la Partie secrète et théologique du Véda*. (Cette analyse fait partie du *Magasin encyclopédique*); — XIII. *Du Conseil-d'état et de sa compétence contre l'article* 6 *de la loi sur les élections du* 5 *février* 1817; — XIV. *Des Officialités anciennes et nouvelles*, in-8°; — XV. *De l'Organisation municipale en France*, in-8°; — XVI. *Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France*, in-8°; — XVII. *Vues politiques sur les changements à faire à la constitution de l'Espagne*, 2e édit.,

(1) Ce fut à la suite de ce discours, dont l'envoi au chef-lieu de chaque département fut décrété par la convention, que la municipalité de Paris fut divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en 12 mairies.

1821, in-8°; — XVIII. *Notices biographiques sur Christophe Colomb, Antoine Arnauld, Pierre Nicole, et Jacques Necker*, 1818; — XIX. *Constitutions de la nation française*, précédées d'un *Essai historique et politique sur la Charte*, 1819, 2 vol. in-8°, etc., etc., etc.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, au serpent d'argent, se mirant dans un miroir d'or, autour du manche duquel son corps est entortillé; au 2 d'argent, à la croix potencée de sinople; au 3 d'argent, à 3 mains de carnation, posées en fasces, 2 et 1; au 4 d'azur, au lion d'or, tenant de la pate dextre un frein d'argent, et dans la senestre une balance du même.*

LANNES, *duc* DE MONTEBELLO, (Napoléon), a été créé pair de France le 17 août 1815, en considération des services rendus par le maréchal Lannes, son père. Le titre de *duc de Montebello* a été attaché héréditairement à sa pairie, par ordonnance du roi du 31 août 1817, suivie de lettres-patentes qui furent enregistrées à la chambre des Pairs le 15 janvier 1818, et entérinées à la cour royale de Paris le 2 mai suivant. Le jeune duc de Montebello a été admis à l'école polytechnique en 1821. 17 août 1815.

Le père du duc de Montebello, Jean LANNES *duc* DE MONTEBELLO, maréchal de France, colonel-général des Suisses, etc., était né à Lectoure, en Armagnac, le 11 avril 1769. Entré au service dans les volontaires nationaux du Gers en 1792, la brillante valeur et les talents qu'il déploya, soit à l'armée des Pyrénées-Orientales, soit dans les premières campagnes de l'armée d'Italie, le firent passer rapidement par tous les grades jusqu'à celui de général de brigade, qu'il reçut après la prise du pont d'Arcole. Buonaparte qui, dans le cours de cette guerre, avait étudié le caractère et les moyens de ce jeune général, lui voua dès-lors une estime qui plus tard est devenue le fondement d'un attachement inaltérable. Il accompagna le premier consul en Égypte; et, après son retour inopiné, il fut l'un de ceux qui influèrent le plus sur le succès de la journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Lannes était à cette époque général de division. Il fut nommé commandant en chef et inspecteur de la garde consulaire. Mis, en 1800, à la tête de l'avant-garde de l'armée de réserve, il franchit le mont Saint-Bernard, envahit la vallée d'Aost, enleva Yvrée par escalade, soumit Pavie, Casteggio et Montebello, et mérita des armes d'honneur à la bataille de Marengo. Buonaparte, parvenu au faîte de la puissance, l'éleva à la dignité de maréchal d'empire le 19 mai 1804, et lui donna le grand-

cordon de la Légion-d'Honneur le 1[er] février 1805. Commandant l'avant-garde de la grande-armée qui marcha en Autriche, il prit part au combat de Wertingen et à la prise d'Ulm, s'empara de Braunau et de Lintz, battit les Russes à Hollabrunn, et contribua à l'éclatante victoire d'Austerlitz. Dans la campagne de Prusse, en 1806, il battit l'avant-garde du prince de Hohenlohe : le prince Louis de Prusse, qui la commandait, fut tué dans cette action, où le maréchal Lannes fit 1000 prisonniers et enleva 30 pièces de canon. Il commanda le centre à la bataille d'Jéna le 14 octobre, et s'empara de la forteresse de Spandau. Après avoir occupé successivement Thorn et Varsovie, il battit les Russes à Pultusk le 26 décembre 1806. Lannes conduisit le centre à la bataille de Friedberg le 14 juin 1807. Le 20 septembre, il prêta serment pour la charge de colonel-général des Suisses. Le 22 novembre 1808, il battit complétement les généraux Castanos et Palafox à Tudela. Le 21 février 1809, il força la ville de Sarragosse à capituler, après un siége des plus mémorables. Passé immédiatement à la grande-armée d'Allemagne, le maréchal Lannes anéantit une division autrichienne à la bataille d'Abensberg le 20 avril de la même année. Il ne prit pas une part moins active à la victoire d'Eckmühl et à la prise de Ratisbonne. Commandant l'avant-garde qui marcha sur Vienne, il se couvrit de gloire à la bataille d'Essling, où il eut les deux jambes emportées par un boulet de canon. Transporté dans l'île de Lobeau et de là à Vienne, il n'a survécu que neuf jours à sa blessure, et est décédé le 31 mai 1809. Son corps fut transféré à Strasbourg, et de là à l'hôtel royal des Invalides à Paris. Déposé ensuite avec les plus grands honneurs dans le Panthéon, il en a été extrait lorsque ce monument a repris sa première dénomination d'église Sainte-Geneviève, et a été inhumé dans le cimetière de l'Est. Le maréchal Lannes a laissé la réputation d'un des plus intrépides généraux des armées françaises. Une statue a été récemment érigée à ce guerrier célèbre sur la principale place de Lectoure, sa ville natale, aux frais des habitants et avec l'agrément du roi (1). Il avait épousé 1°, en 1794, J. J.-Barbe MÉRIC, fille d'un riche banquier de Perpignan. Ce mariage fut dissous par jugement du 18 mai 1800, confirmé par autre jugement définitif du 22 août suivant; et Jean-Claude, qui en

(1) Les services et campagnes du maréchal Lannes, duc de Montebello, sont rapportés avec beaucoup de développements dans le tome XII, p. 124 à 134 du *Dictionnaire historique des Généraux français*, par M. de Courcelles, Paris, 1823.

était issu le 1er février 1799, fut déclaré illégitime (1); 2° le 15 septembre 1800, mademoiselle DE GUÉHENEUC. De ce mariage sont issus :

1°. Napoléon Lannes, duc de Montebello, pair de France, dont on a parlé au commencement de cette notice ;
2°. Alfred Lannes, comte de Montebello ;
3°. Gustave Lannes, comte de Montebello ;
4°. Ernest Lannes, baron de Montebello.

ARMES : *De sinople, à l'épée d'or.*

DE LAPLACE, (Pierre-Simon, *comte,* puis *marquis*), l'un des plus célèbres géomètres de notre époque, est né, le 23 mars 1749, à Beaumont en Auge, département du Calvados. D'abord professeur de mathématiques à l'école militaire de cette ville, les progrès qu'il fit dans la partie transcendante de cette science et dans l'analyse, ne tardèrent pas à frayer une carrière plus vaste à son génie. Appelé à Paris par le premier président Bochart de Saron, le jeune Laplace trouva dans ce magistrat éclairé un utile et puissant protecteur de ses premiers essais, appliqués à la connaissance du mécanisme de l'univers. On le nomma pour remplacer le savant Bezout dans les fonctions d'examinateur du corps royal d'artillerie, et il devint successivement membre de l'Académie des sciences, de l'Institut, et du bureau des longitudes, membre associé de la Société des sciences de Copenhague, de l'Académie de Gottingue, associé étranger de l'Académie de Milan, membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin, associé de l'Institut de Hollande, etc., etc. Le gouvernement consulaire le nomma ministre de l'intérieur le 12 novembre 1799. M. de Laplace ne conserva ce portefeuille que jusqu'au 24 décembre suivant, époque où il fut appelé à faire partie du sénat conservateur. Lors de la formation des lycées, il fut nommé, le 18 décembre 1802, membre de la commission chargée de déterminer par une instruction réglementaire les parties à enseigner dans chaque classe de mathématiques. Il fut élu vice-président du sénat en 1803, et chancelier de ce corps au mois de septembre de la même année, et créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Ce fut M. de Laplace qui, le 30 août 1805, fit au sénat un rapport sur la nécessité

4 juin 1814.

(1) Malgré ces deux jugements, Jean-Claude revendiqua son droit d'aînesse et la pairie en 1815, 1816 et 1817 ; mais il mourut pendant l'instance du procès au mois d'octobre de cette dernière année.

d'abandonner le calendrier républicain pour reprendre l'ancien style. Il fut élu président de la Société Maternelle en 1811, et décoré du grand-cordon de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Ayant pris part aux délibérations du sénat relatives à la déchéance de Buonaparte et à l'établissement d'un gouvernement provisoire, il fut créé pair de France par Louis XVIII le 4 juin 1814. Il rentra dans la vie privée pendant les *cent jours*, et reprit ses fonctions dans la chambre haute au retour du roi. L'ordonnance royale du 21 mars 1816, rendue pour la réorganisation de l'Institut, le comprit au nombre des membres de l'Académie des sciences. L'Académie française l'appela dans son sein le 11 avril suivant, et ce choix fut confirmé par Louis XVIII. Au mois de juin de la même année, le comte de Laplace fut nommé président de la commission chargée de réorganiser l'école Polytechnique. Le titre de marquis a été attaché héréditairement à sa pairie par l'ordonnance royale du 31 août 1817, et il est devenu président de la Société de géographie en 1821. M. de Laplace, membre ou associé de presque toutes les académies et sociétés savantes du monde civilisé, a publié, outre un grand nombre de mémoires insérés dans la collection de l'Académie des sciences et dans le Journal de l'école Polytechnique, les ouvrages suivants : I. *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes*, 1784, in-4°; — II. *Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes*, 1785, in-4°; — III. *Exposition du système du monde*, in-8°, 2 vol., 1796, in-4°, 4ᵉ édit., 1799. Cet ouvrage, où sont rapportés à la loi de la pesanteur plusieurs des principaux phénomènes célestes qui jusqu'alors avaient paru s'y refuser, offre la démonstration aussi simple que lumineuse du véritable système planétaire; — IV. *Traité de mécanique céleste*, 1799, 1804-1805, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage expose la théorie et le calcul du mouvement des astres et de leurs satellites, et explique les causes des diverses irrégularités que présentent les révolutions des comètes; — V. *Théorie analytique des probabilités*, 1812, in-4°, 1814, in-4°, 3ᵉ édit. 1816; — VI. *Essai philosophique sur les probabilités*, 1814, in-4°, 3ᵉ édit., 1816, in-8°.

Son fils, le comte *de Laplace*, est lieutenant-colonel du régiment d'artillerie à pied de la garde royale, gentilhomme de la chambre du roi et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

ARMES : *D'azur, aux deux planètes de Jupiter et de Saturne avec leurs satellites et anneaux d'argent, placés en ordre naturel vers le bas de l'écu; en chef à dextre un soleil d'or, et à sénestre une fleur à cinq branches du même.*

DE LATIER, *cardinal*, *comte*, puis *duc* DE BAYANE, (Alphonse-Hubert), né à Valence, en Dauphiné, le 30 octobre 1739, était, en 1770, chanoine de l'église cathédrale de cette ville, vicaire-général du diocèse de Coutances et abbé de Saint-Guilhem-le-Désert, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Rodez. En 1777, il fut nommé auditeur de rote pour la France, place qui conduit ordinairement au cardinalat. Le 12 juin de cette année, le sacré conseil de Malte autorisa l'abbé de Bayane à porter la décoration de cet ordre. Il employa tous ses moyens pour hâter la conclusion du concordat de 1802, et fut créé cardinal-diacre par Pie VII le 9 août de cette année. M. de Bayane, avant d'accepter cette dignité, en avait demandé la permission à S. M. Louis XVIII, alors à Mittau. Il devint grand-officier de la Légion-d'Honneur le 24 juillet 1805; et, le 5 avril 1813, il fut nommé membre du sénat conservateur (1). Le roi l'a créé pair de France le 4 juin 1824. Le 1er juin 1815, il assista, par ordre de Buonaparte, à la messe du champ-de-mai, célébrée par M. de Barral, archevêque de Tours; mais, n'ayant pas été compris dans la chambre des pairs des *cent jours*, il a repris ses fonctions à la chambre haute après le second retour de Louis XVIII. Le cardinal de Bayane est décédé à Paris le 26 juillet 1818. 4 juin 1814.

X. Louis DE LATIER DE BAYANE, titré marquis d'Orcinas, père du cardinal de Bayane, avait été reçu page de Louis XIV en 1713, en la grande-écurie. Nommé, en 1717, capitaine de cavalerie au régiment de Saint-Germain, d'où il passa avec le même grade dans celui de Lorges, il était lieutenant des maréchaux de France en Dauphiné à l'époque du mariage qu'il contracta, le 5 novembre 1727, avec Catherine DE SIBEUD, fille d'Hercule de Sibeud, chevalier, seigneur de Saint-Ferréol, gouverneur de Die. De ce mariage sont issus :

1°. Alexandre-Louis, dont l'article viendra;
2°. François-Armand de Latier, *chevalier de Bayane*, chevalier de l'ordre de Malte, d'abord enseigne de vaisseau, ensuite major du régiment provincial de Valence en 1770, et mestre-de-camp d'infanterie en 1781. Le roi l'a créé

---

(1) Voici les termes du message de Napoléon au sénat, motivant cette nomination : « Le cardinal de Bayane, prélat distingué par ses vertus religieuses, l'étendue de ses » lumières et les services qu'il a rendus à la patrie ; il a travaillé au concordat de Fon- » tainebleau, qui complète les libertés de nos églises, œuvre commencée par saint Louis, » continuée par Louis XIV, et achevée par nous » (*Moniteur* du 8 avril 1813, colonne 381.)

chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 23 juillet 1814. Il a publié, sous le nom de *M. Armand*, un ouvrage sur les beaux-arts. Le chevalier de Bayane a survécu à son frère le cardinal;

3°. Alphonse-Hubert de Latier, cardinal-duc de Bayane, pair de France, dont nous avons parlé plus haut.

XI. Alexandre-Louis DE LATIER, marquis de Bayane, né le 21 mars 1731, capitaine de cavalerie, fut nommé, en 1770, colonel du régiment provincial de Valence, puis mestre-de-camp en second du régiment de Bretagne, infanterie, à l'époque où il fit au cabinet des ordres du Roi les preuves par suite desquelles la marquise de Bayane, son épouse, fut présentée au roi et à la famille royale le 24 février 1782. Cette dame, nommée Angélique-Joséphine-Adrienne DE LA PORTE, fille de Claude-Joseph-François de la Porte, marquis de l'Artaudière, et d'Élisabeth de Montchenu, avait été mariée en 1767. Elle est veuve, et n'a eu du marquis de Bayane, son mari, décoré de la croix de Saint-Louis avant sa mort, qu'une fille:

N.... de Latier de Bayane, épouse de M. le comte *de Rochefort d'Ally*, dont elle était veuve en 1818, ayant pour fils, Adrien de Rochefort d'Ally.

La maison de LATIER, dès le 13° siècle, tenait rang parmi la noblesse du Dauphiné. Gui Alard, dans son *Recueil généalogique de plusieurs maisons de Dauphiné*, in-4°, constate son existence depuis Jacques Latier, qui fit hommage au dauphin Humbert Ier en 1290. Un de ses parents était dans le même temps chevalier de l'ordre du Temple. D'après les preuves faites, en 1782, au cabinet des ordres du Roi, la filiation est littéralement établie à partir de noble François Latier (1), vivant en 1389. Celui-ci a été l'auteur des cinq branches suivantes:

I. Les *seigneurs* DE MANTONNE, dont le dernier, François Latier, commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut tué à la bataille de Pavie en 1525;

II. Les *seigneurs* DE CHARPEY et DE VATILLIEU, formés, au IV° degré, par Jean Latier, Ier du nom, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, gouverneur du comté de Roussillon, de Perpignan et de la Cerdagne, fils de Georges Latier et de Gillette de Fassion. Claude

(1) Ce n'est que depuis l'année 1600 environ, que cette famille a fait précéder son nom de la particule *de*.

de Latier, son arrière-petit-fils, gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII et mestre-de-camp d'infanterie, fit son testament en 1605, et ne laissa que deux filles, qui furent mariées;

III. Les *seigneurs* D'ORCINAS, *marquis* DE BAYANE, branche qui est sur le point de s'éteindre, et qui a eu pour tige, au Ve degré, Louis Latier, second fils de Jean Ier, auteur de la branche qui précède, et d'Antoinette de Vilheu;

IV. Les *seigneurs* DE SOUSPIERRE, éteints vers le milieu du XVIIIe siècle. Ils avaient eu pour auteur, au VIIe degré, Jean Latier, IIe du nom, capitaine d'infanterie, petit-fils de Louis, tige de la branche de Bayane;

V. Le rameau *de Burlet,* formé, au VIIe degré, par Gaspard Latier, frère puîné de Jean II dont on vient de parler, et éteint en la personne de Charles-Antoine de Latier, sieur de Burlet, officier d'un mérite éprouvé, qui servit sous les ordres de M. de Turenne, et est décédé vers l'année 1675.

ARMES : *D'azur, à 3 frettes d'argent; au chef du même* (1). Devise : LA FOY, LE ROY, LA LOY.

DE LATIL, (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, *comte*, puis *cardinal duc*), *archevêque de Reims*, né le 6 mars 1761, aux îles Sainte-Marguerite et de Lérins, dont son père, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, avait alors le commandement, fut admis de bonne heure au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris; et, après avoir terminé avec succès ses études théologiques, il fut promu aux ordres sacrés en 1784. Il était membre de la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, et du nombre des ecclésiastiques spécialement chargés de la distribution des aumônes, lorsqu'il fut attaché comme grand-vicaire à M. de Messey, évêque de Valence. Il représenta ce prélat à l'asssemblée bailliagère de son diocèse à l'époque où les états-généraux furent convoqués. L'abbé de Latil se fit remarquer dans cette assemblée électorale par son esprit de conciliation; néanmoins, il défendit avec fermeté les droits du clergé et de la monarchie; et, deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1791, il n'hésita point à refuser sa sanction à la constitution civile du clergé. Il émi-

31 octobre 1822.

(1) Ces armoiries sont parlantes, chaque frette étant une espèce de treillis formé par six *lattes*. Ce n'est que depuis environ 250 ans, que cette famille les porte ainsi par brisure de cadet. Les branches aînées portaient *d'azur, à 3 lacs d'amour d'argent,* avec cette devise : POUR TROIS.

gra en la même année. Cependant il rentra en France en 1792, et fut arrêté à Montfort-l'Amaury. Après quelques mois de détention, il recouvra sa liberté, et se réfugia en Allemagne, à Dusseldorff, où s'étaient rassemblés les principaux émigrés. M. le comte d'Artois (aujourd'hui S. M. Charles X), qui se trouvait à Dusseldorff dans le temps où M. de Latil s'y faisait remarquer par ses prédications, le nomma son premier aumônier en 1794; et, depuis cette époque, M. de Latil n'a pas cessé d'être attaché à ce prince avec cette qualité. Sacré évêque d'Amyclée *in partibus* le 7 avril 1816, il fut nommé à l'évêché de Chartres par bulle du jour des calendes d'octobre 1817 (1), et chargé, vers la fin de cette année, avec M. de Pressigny, évêque de Saint-Malo, et M. de la Fare, évêque de Nancy, de procéder, en vertu d'une délégation du S. S., aux informations d'usage pour les ecclésiastiques nommés aux évêchés, par suite du dernier concordat. M. de Latil est regardé comme l'un des prélats qui ont eu le plus de part aux délibérations qui avaient pour objet la restauration de l'église de France. Le roi l'a appelé à la chambre des Pairs le 31 octobre 1822. Il est devenu archevêque de Reims en 1824, et a été nommé conseiller-d'état en service extraordinaire le 26 août de cette année. M. de Latil a sacré, le 29 mai 1825, S. M. Charles X, dans son église métropolitaine. Enfin, il a été promu au cardinalat dans le consistoire du 13 mars 1826.

L'ancienneté de la famille de Latil remonte à la fin du quinzième siècle. Sa noblesse a été constatée par une enquête de l'année 1592, et juridiquement maintenue par jugement des commissaires du roi en Provence, du 28 février 1668.

ARMES : *D'azur, à 6 losanges d'or.*

4 juin 1814. DE LAVAL-MONTMORENCY, (*duc*), voyez DE MONTMORENCY-LAVAL.

17 août 1815. LAW, *comte*, puis *marquis* DE LAURISTON, (Jacques-Alexandre-Bernard), maréchal de France, fils de Jacques-François Law de Lauriston, comte de Tancarville, major-général des troupes françaises dans l'Inde en 1766, et créé maréchal-de-camp le 1er mars 1780, issu d'une

(1) La publication de cette bulle a été prescrite par ordonnance royale du 19 octobre 1821.

famille noble et ancienne d'Écosse (1), est né le 1er février 1768. Entré de bonne heure au service dans le corps de l'artillerie, il fut l'un des officiers de cette arme dont la belle conduite à la défense de Valenciennes, en 1793, fut citée avec éloge. Lorsque Buonaparte devint premier consul, il nomma M. de Lauriston l'un de ses aides-de-camp. En 1800, celui-ci commandait, comme général de brigade, l'école d'artillerie de la Fère. Envoyé en avril 1801 à Copenhague, puis en octobre à Londres, lors de la ratification du traité d'Amiens, il devint commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et commanda, en 1806, les troupes d'embarquement de l'escadre de l'amiral Villeneuve. Il avait été promu au grade de général de division le 1er février de cette année. Après la malheureuse issue du combat naval de Trafalgar, il revint à Paris; et, après avoir rejoint la grande-armée d'Allemagne, il fut nommé gouverneur-général de la place de Braunau. Au mois de mai 1807, il occupa les états de la république de Raguse, et repoussa les Monténégrins et les Russes qui tentèrent d'expulser les Français des positions militaires que ceux-ci avaient prises. Dans la nuit du 29 au 30 septembre, le général Lauriston s'empara de vive force du col de Débilibrich, et prit part à l'attaque de Castel-Nuovo. En 1808, le comte de Lauriston, après avoir accompagné Buonaparte dans les états de la confédération Rhénane, le suivit en Espagne, et contribua, en décembre, à la prise des faubourgs de Madrid. En 1809, il marcha sous le prince Eugène en Hongrie, et assista à la bataille de Raab le 14 juin. Chargé de diriger le siége de la ville du même nom, M. de Lauriston la força à capituler le 22, après sept jours d'une vive canonnade. Le 6 juillet, à la bataille de Wagram, il reçut de Napoléon l'ordre de marcher au trot à l'ennemi avec 100 pièces d'artillerie, et de s'avancer sans tirer jusqu'à demi-portée de canon. Ce fut en exécution de cet ordre que le comte de Lauriston commença le feu terrible qui éteignit celui des Autrichiens, et contribua puissamment au gain de la bataille. Au mois de février 1811, il fut appelé à l'ambassade de Russie, et n'en revint qu'à la rupture avec cette puissance, en 1812. Après la prise de Moscou, le comte de Lauriston fut chargé de

(1) On peut consulter sur l'origine et l'ancienneté de cette famille le t. III, p. 419 du *Dictionnaire universel de la Noblesse de France*, et le t. II, p. 185 du *Dictionnaire véridique des origines des familles nobles ou anoblies du royaume*, et pour les services du marquis de Lauriston le t. VII, pp. 146 à 151 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*

négocier, avec le général en chef russe Kutusow, un armistice : mais la suspension d'armes ne fut que momentanée; la position de Buonaparte était trop désastreuse pour que l'ennemi n'en profitât pas avec habileté. Le comte de Lauriston commanda l'arrière-garde, lors de la fatale retraite. Au commencement de 1813, il organisa, à Magdebourg, le 5ᵉ corps d'armée, fort de 18,000 hommes, dont il reçut le commandement à l'ouverture de la campagne. Il marcha successivement sur Wettin et Hall; prit part aux batailles de Lutzen, Bautzen et Wurtschen, les 2, 20 et 21 mai; passa la Neiss et la Queiss les 24 et 25, et occupa Breslau. Appelé au commandement provisoire des 5ᵉ et 11ᵉ corps, pendant l'absence momentanée du maréchal Macdonald, il attaqua les Prussiens à Goldberg le 23, et, après leur avoir fait éprouver une perte de 7,000 hommes, les força de se replier précipitamment sur Jauer. Il commanda le 5ᵉ corps à la bataille de Kasbach, le 26; et, après avoir combattu toute la journée contre le corps russe de Langeron, il opéra sa retraite par Prausnitz. Attaqué le lendemain, aux portes de Goldberg, par des forces triples des siennes, et n'ayant point de cavalerie pour se soutenir, le comte de Lauriston ne put continuer sa retraite qu'en sacrifiant 18 pièces de canon que les mauvais chemins le forcèrent d'abandonner. Le même jour, il prit position devant Lowemberg. Il se signala aux batailles de Wachau et de Leipzick les 16 et 18 octobre. Fait prisonnier de guerre dans cette dernière et désastreuse journée, il fut conduit à Berlin, où on le traita avec beaucoup d'égards. Le comte de Lauriston est rentré en France après la restauration du trône des Bourbons. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et grand-cordon de la Légion-d'Honneur les 1ᵉʳ juin et 29 juillet 1814, et le nomma capitaine-lieutenant de la compagnie des mousquetaires gris après la mort du général Nansouty. Le comte de Lauriston prêta serment en cette qualité le 26 février 1815. Lors des événements du 20 mars, il accompagna la maison militaire du roi à Béthune, et, après son licenciement, revint à Paris, où il n'accepta aucunes fonctions pendant les *cent jours*. Après le retour du Roi, il fut nommé, le 26 juillet 1815, président du collége électoral de l'Aisne, et pair de France le 17 août suivant. Au mois de septembre, il fut appelé au commandement de la première division d'infanterie de la garde royale. Il a été créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816. L'année suivante, le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance royale, suivie de lettres-patentes du 20 décembre 1817, enregistrées à la cham-

bre des Pairs le 15 janvier 1818, et entérinées à la cour royale de Paris le 2 mai suivant. Le marquis de Lauriston a présidé, en 1820, le collége électoral du département de la Loire-Inférieure, et a été nommé ministre secrétaire d'état au département de la maison du Roi le 1er novembre de la même année, puis successivement grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 1er mai 1821, et maréchal de France le 6 juin 1823. A cette dernière époque, il fut appelé au commandement du 2e corps de réserve de l'armée des Pyrénées, qui, par ordonnance du roi du 16 juillet, prit la dénomination de 5e corps de la même armée. Le maréchal de Lauriston assiégea Pampelune, dont il se rendit maître par capitulation le 17 septembre, après huit jours de tranchée ouverte (1). Le roi l'a créé chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 9 octobre 1823; et, dans la même année, il a été nommé, par S. M. C., chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or et grand'-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne. L'empereur Alexandre lui a envoyé la grande décoration de l'ordre de Saint-Wladimir de première classe, et l'empereur d'Autriche la grand'-croix de l'ordre impérial de la Couronne de Fer. Le maréchal de Lauriston a été nommé ministre d'état et grand-veneur de France le 4 août 1824 (2). Madame la marquise Lauriston, née DE BOUBERS, nommée, le 24 février 1810, dame du palais de l'impératrice, et aujourd'hui dame pour accompagner S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, depuis la formation de la maison de cette princesse, a eu, entr'autres enfants, trois fils : Auguste-Jacques-Alexandre, dont on va parler; un second, page de S. M. Charles X; et un troisième, tenu sur les fonts de baptême par le roi et madame la Dauphine en personne le 11 novembre 1824.

Auguste-Jacques-Alexandre LAW, comte DE LAURISTON, entra au service en 1809, comme sous-lieutenant de chasseurs à cheval, au sortir des pages de Buonaparte. Au combat d'Amstetten, le 5 mars de cette année, il attaqua corps à corps le commandant d'un régiment de Ulhans, le terrassa et le fit prisonnier. Cette action lui valut la décoration de la Légion-d'Honneur sur le champ de bataille. Il devint successivement officier d'ordonnance de Napoléon, colonel, sous-lieutenant des gardes-du-corps le 23 mai 1814, chevalier de l'ordre de Saint-

(1) Les habitants de Pampelune ont fait hommage à M. le maréchal de Lauriston d'une magnifique épée d'or, au mois de février 1824.

(2) Le même jour, il a été remplacé au ministère de la maison du Roi par M. le duc de Doudeauville.

Louis et officier de la Légion-d'Honneur les 1[er] et 22 décembre de la même année, puis colonel des chasseurs à cheval du Cantal (5[e] régiment) en octobre 1815, et gentilhomme de la chambre du roi le 22 avril 1821. Employé avec le grade de maréchal-de-camp à l'armée des Pyrénées, dans la campagne de 1823, il commanda l'avant-garde du général comte de Bourmont, à la tête de laquelle il battit l'arrière-garde du général constitutionnel espagnol Lopez-Banos à San-Lucar-la-Magos, le 19 juin. Il a occupé Algésiras le 14 août, et a concouru à la prise de l'île Verte. Le comte de Lauriston a été nommé, en février 1824, chevalier de l'ordre des saints Maurice et Lazare de Sardaigne. Il est marié, depuis le mois d'avril 1820, avec mademoiselle *Cazette.*

ARMES : *D'hermine, à la bande de gueules, accompagnée de deux coqs hardis d'azur.* Supports : deux licornes. Devise : NEC OBSCURA, NEC IMA.

4 juin 1814 et 5 mars 1819. LEBRUN, *duc de* PLAISANCE (Charles-François), est né à Saint-Sauveur-Landelin, en Normandie, le 19 mars 1739, et issu d'une famille qui comptait déjà une suite de générations dans la magistrature et l'administration. Il fit ses premières études au collége des Grassins, à Paris, et sa philosophie au collége de Navarre. Les progrès dont il marqua sa carrière scolastique à l'université furent le prélude des succès et de l'estime qu'il obtint plus tard dans la république des lettres, par ses deux traductions en prose de *l'Iliade* et de la *Jérusalem délivrée* (in-8°, 1776), qui, moins par l'exactitude textuelle que par l'élégance et la pureté du style, ont obtenu les honneurs de plusieurs éditions. Depuis longtemps, le premier président de Maupeou s'était attaché M. Lebrun comme secrétaire, et l'on a attribué à celui-ci plusieurs des discours et mémoires prononcés et publiés par ce magistrat. Ce qu'il y a de certain, c'est que le premier, par l'*Examen de l'esprit des lois* et par ses voyages en Hollande et en Angleterre, s'était profondément initié à la connaissance du droit naturel et à toutes celles qui embrassent les diverses parties de l'administration publique. Les places de censeur royal et de payeur des rentes, qu'il obtint successivement, (la dernière en 1768), impliquent trop manifestement avec la direction de ses études, pour qu'on ne doive pas considérer sa nomination à ces emplois comme une ressource qui lui était ménagée pour le soutenir dans la nouvelle carrière que lui frayaient ses talents, et non pas sa fortune. Le président de Maupeou, devenu chancelier de France le 15 septembre 1768, sur la démission de M. de Lamoignon, n'avait conservé cette dignité

qu'un seul jour, et l'avait résignée à son fils, M. de Maupeou, alors premier président du parlement de Paris. M. Lebrun, qui avait dirigé l'éducation publique des enfants de ce dernier magistrat, lui rendit des services d'une haute importance dans l'exercice de ses fonctions de chancelier et de garde-des-sceaux, et l'on a attribué à M. Lebrun la plus grande part, tant au discours prononcé par M. de Maupeou, en 1770, dans le temps de ses démêlés avec les parlements, qu'aux édits qui ont provoqué ou suivi l'établissement des conseils supérieurs, et aux nombreux écrits publiés alors pour justifier les mesures prises par le gouvernement. M. Lebrun remplit pendant quelque temps la place d'inspecteur-général des domaines de la couronne : il la perdit lorsque M. de Choiseul parvint au ministère. La disgrâce de M. de Maupeou ayant presque immédiatement suivi la mort de Louis XV (10 mai 1774), M. Lebrun se retira dans la terre de Grillon, ancienne propriété du poète Regnard, qu'il avait acquise; il y vécut dans la retraite, et tout entier livré à l'étude des lois jusqu'en 1789. A cette époque, il fit sa profession de foi politique dans un écrit qu'il publia sous le titre de : *la Voix du citoyen*. Cet écrit n'était alors remarquable que par la pureté des doctrines qu'il renfermait, que par la sagesse des conseils que l'auteur adressait aux trois ordres pour conjurer la tempête qui menaçait la monarchie; il le devint bien davantage, lorsqu'on vit successivement se réaliser les prévisions de M. Lebrun sur les suites probables de toute lutte qui pourrait s'engager entre les intérêts créés par les nouveaux besoins de la société, et quelques abus puissants contraires à l'affermissement d'un trône constitutionnel, mais dont la réforme était indispensable, quoique périlleuse et peut-être prématurée. En effet, dès l'année 1790, on put vérifier jour par jour la marche des événements tracés par cet homme d'état; et, lorsqu'en 1800 Buonaparte apparut tout à coup pour arracher le pouvoir suprême des mains du despotisme directorial, lorsqu'il eut appelé M. Lebrun à partager avec lui le fardeau du gouvernement, trop lourd sans doute alors pour un homme qui n'avait encore exercé son génie que dans les commandements militaires, on dut être bien étonné, et pour l'un et pour l'autre, de cette prédiction de M. Lebrun, imprimée en 1789. L'auteur y prévoit le cas où les ferments révolutionnaires viendraient à rompre le lien social.... « Alors, dit-il, plus de puissance publique, plus de nœud social, » plus de nation : ou, ajoute-t-il, si vous pouviez l'être encore, vous seriez » la dernière de toutes..... Bientôt s'élèverait un homme audacieux, un

» *Leveller* déterminé, un niveleur, qui sur les débris de vos anciennes » formes établirait une constitution nouvelle...... Il appellerait les ci- » toyens à plus de libertés, à plus de richesses; mais il dirait aussi : » l'autorité manque à mes vues bienfaisantes; à chaque pas des formes » importunes arrêtent ma marche et votre prospérité; des assemblées » perpétuelles vous arrachent à votre culture, à vos travaux, à votre » commerce : tranchons d'un seul coup toutes les difficultés; rompons » ces vieux liens qui enchaînent un pouvoir qui n'existe que pour vous » rendre libres, heureux et puissants!...... Le vœu général remettra dans » ses mains toute la puissance publique. Alors sera établi un despotisme » légal, et nos fers à tous seront rivés au tronc même de la constitution. » Député du tiers-état du bailliage de Dourdan aux états-généraux du royaume, M. Lebrun n'y démentit point la modération de ses principes et de son caractère. Il s'opposa à ce que le clergé fût dépouillé de ses biens. Comme membre du comité des finances et du comité des douze, l'autorité que lui avait acquise sa longue expérience, influa beaucoup sur toutes les délibérations qui avaient pour objet la réforme ou la réorganisation de l'administration publique. Au sortir de l'assemblée constituante, M. Lebrun fut nommé membre du directoire de son département (Seine-et-Oise), qu'il présida jusqu'au mois de juillet 1791. Le 6 mars 1792, il dénonça à la barre de l'assemblée législative le massacre du maire d'Étampes et les mauvais traitements exercés sur celui de Montl'héry; il invita l'assemblée à ramener le calme en France par des mesures sages et énergiques. Dès que les attentats du 10 août lui furent connus, il donna sa démission et rentra dans la vie privée. Sa retraite était une improbation trop formelle du régime affreux qui commençait alors à prévaloir, pour qu'il pût espérer de trouver désormais le repos dans l'obscurité. Arrêté le 1er septembre 1793, il fut détenu pendant six mois dans la maison des récolets de Versailles, puis emprisonné de nouveau le 16 juillet 1794. La révolution du 9 thermidor (27 juillet) le rendit à la liberté. Réélu par son département au conseil des anciens en 1795, il fut nommé secrétaire le 22 janvier 1796, et président le 20 février suivant. La révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) survint. M. Lebrun y fut, dit-on, absolument étranger. Néanmoins l'autorité de ses vertus et de ses lumières n'avait point échappé aux combinaisons de l'*homme audacieux* annoncé depuis dix ans par M. Lebrun. Celui-ci fut nommé troisième consul le 13 décembre 1799, et il a exercé cette tierce partie de l'autorité souveraine jus-

qu'à l'époque où Buonaparte prit le titre d'empereur. Cette période de la vie publique de M. Lebrun appartient à l'histoire. Le 18 mai 1804, il prêta serment comme prince archi-trésorier de l'empire, et il fut créé duc de Plaisance en 1805. Il a été envoyé successivement, avec les pouvoirs les plus étendus, en Ligurie et en Hollande; partout il a laissé d'honorables souvenirs. Buonaparte a tracé son caractère dans ce peu de mots qu'il lui dit en l'envoyant aux Hollandais : « Allez faire jouir » ces peuples de votre sagesse, et consoler les infortunés en gémissant » avec eux. » Le duc de Plaisance n'a quitté la Hollande qu'à la fin de 1814. Il n'eut point de part à l'acte du sénat qui prononça la déchéance de Buonaparte, mais il signa celui qui annonçait le rétablissement de la maison de Bourbon, et le roi le créa pair de France le 4 juin 1814. Ayant repris les fonctions d'archi-trésorier pendant les *cent jours*, et accepté celles de grand-maître de l'université et de membre de la chambre des pairs créée par Buonaparte, le duc de Plaisance fut compris dans l'ordonnance du roi du 24 juillet 1815; il a cessé de siéger à la chambre haute jusqu'au 5 mars 1819, époque à laquelle S. M. Louis XVIII l'y a rappelé. L'ordonnance royale du 21 mars 1816 l'avait conservé au nombre des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. le duc de Plaisance, décoré des grandes dignités de la Légion-d'Honneur et de presque tous les ordres étrangers, est décédé en sa terre de Sainte-Mesme, près Dourdan, le 16 juin 1824 (1), à l'âge de 85 ans. Du mariage qu'il avait contracté, en 1773, avec mademoiselle DE LA GOUTTE, sont issus, entr'autres enfants :

1°. Anne-Charles, dont on va parler ;
2°. N.... Lebrun, comte de Plaisance, qui a été député du département de Seine-et-Oise (arrondissement de Versailles), à la chambre des représentants pendant les *cent jours ;*
3°. Auguste Lebrun, baron de Plaisance ;
4°. N.... Lebrun, épouse de Gilbert-Joseph-Gaspard, comte *de Chabrol-Volvic*, conseiller d'état, grand-officier de la Légion-d'Honneur, et préfet du département de la Seine.

Anne-Charles LEBRUN, *duc* DE PLAISANCE, pair de France, est né en 1775. Entré au service le 26 décembre 1799, comme sous-lieutenant dans le 5e régiment de dragons, il devint aide-de-camp du général De-

(1) M. le marquis de Marbois a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la chambre des Pairs du 21 juin 1824. (Voy. le *Moniteur* du 25 du même mois, p. 852.)

saix, qui expira dans ses bras sur le champ de bataille de Marengo (1), puis aide-de-camp de Napoléon et commandant de la Légion-d'Honneur les 18 mai et 14 juin 1804. Il fit la campagne de 1805 en qualité de colonel du 5ᵉ régiment de hussards, et fut chargé d'apporter au sénat les détails de la victoire d'Austerlitz. Sa belle conduite à la bataille d'Eylau lui valut le grade de général de brigade, auquel il fut promu au camp d'Osterode le 1ᵉʳ mars 1807, et il fut autorisé la même année à porter la décoration de l'ordre du Mérite militaire de Wurtemberg. Le duc de Plaisance fit la campagne de 1811 en Espagne. Il fut créé général de division le 23 février 1812, grand'-croix de l'ordre de la Réunion et grand-officier de la Légion-d'Honneur les 3 avril et 3 novembre 1813. A cette dernière époque, il avait le gouvernement militaire de la place d'Anvers et le commandement du premier corps *bis* de la grande-armée. Il fut nommé commissaire du roi dans la 14ᵉ division militaire en avril 1814, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 29 juillet suivant. Lorsque Buonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, il nomma le duc Charles de Plaisance au commandement que venait de quitter le duc de Bellune dans la province de Champagne. Dans le même temps, le département de Seine-et-Marne l'élut député à la chambre des représentants, qui a été dissoute au second retour du roi. Il est devenu pair de France par la mort de son père le 16 juin 1824, et il fait partie des lieutenants-généraux en disponibilité. Le duc de Plaisance est marié avec mademoiselle Barbé de Marbois, fille du marquis de Marbois, pair de France, ministre d'état, etc., etc.

Armes : *De sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de 2 billettes d'argent ; au chef cousu d'azur, semé d'abeilles d'or.* Couronne de prince fermée et rebrassée d'hermine sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Supports : deux dragons ailés.

4 juin 1814. LEBRUN de ROCHEMONT, (Jean-Baptiste, *comte*), frère aîné de l'ancien archi-trésorier, naquit à Saint-Sauveur-Landelin, département de la Manche, en 1737. Il fit ses études pour être reçu docteur en médecine : mais la place qu'on lui offrit de commissaire à terrier du duc de Penthièvre au comté de Dreux le détourna de sa destination première et lui ouvrit la carrière de la comptabilité et des finances. Plus tard, ce prince, satisfait de la loyauté et de l'exactitude de M. de Rochemont, le nomma directeur-général de ses domaines. La révolution

(1) Il existe à la manufacture des Gobelins un tableau qui représente cette situation.

le priva de cette place qu'il avait conservée auprès de la fille du respectable duc de Penthièvre. Après les événements du 18 brumaire, M. Lebrun de Rochemont fut élu membre du corps-législatif le 25 novembre 1800. Il devint sénateur le 2 novembre 1803, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et pair de France le 4 juin 1814. Il n'a point siégé, pendant les *cent jours*, à la chambre haute instituée par Buonaparte. Il est rentré à la chambre des Pairs au second retour du roi et est décédé le 28 janvier 1822, sans laisser d'enfants mâles pour lui succéder à la pairie. Le comte Lemercier a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la chambre des Pairs du 29 du même mois (1). Le comte de Rochemont a laissé deux filles :

1°. N.... Lebrun de Rochemont, épouse de M. *Sivard de Beaulieu*, membre de la chambre des Députés ;

2°. N.... Lebrun de Rochemont, épouse de M. *Dursus*, chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

ARMES : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 coupes couvertes d'argent.*

LEFEBVRE, *duc* DE DANTZICK, (François-Joseph), né à Rastach, en Alsace, le 25 octobre 1755, s'enrôla volontairement dans les gardes-françaises le 10 septembre 1773, et en fut nommé premier sergent par le maréchal de Biron le 9 avril 1788. Ce corps ayant été licencié au commencement de la révolution, Lefebvre prit du service dans le bataillon de la section des Filles-Saint-Thomas, à Paris, et reçut deux blessures que les temps et les circonstances rendent d'autant plus honorables, l'une en protégeant la rentrée de la famille royale aux Tuileries, l'autre en assurant, plus tard, le départ de Mesdames, tantes de Louis XVI. Lorsque la révolution française eut changé le mode de la hiérarchie militaire, Lefebvre, que la nature avait doué d'un courage fait pour servir d'exemple, et des qualités les plus essentielles au commandement, parvint rapidement de grade en grade, dont chacun fut la récompense d'une action de valeur, jusqu'à celui de général divisionnaire, qu'il obtint, en 1793, pour sa belle conduite aux combats de Lambach et de Giesberg. En janvier 1794, il attaqua avec 30,000 hommes le fort Vauban, que les ennemis évacuèrent dans la nuit du 16 au 17 de ce mois. Entré ensuite dans le Palatinat à la tête de 17 bataillons, Lefebvre bloqua la tête de pont de Manheim, prit part aux combats d'Apach, 4 juin 1814 et 5 mars 1819.

(1) *Moniteur* du 11 février 1822, p. 204.

de Sainte-Croix, de Dinant, et aux deux journées d'Arlon, et préluda, par le succès qu'il obtint sur les Impériaux à Niedelingen, à la victoire que les Français remportèrent à Fleurus le 26 juin 1794. Lefebvre conduisait l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, dans cette bataille mémorable, où il eut un cheval tué sous lui en enfonçant les Autrichiens près du village de Lambussart. A la tête de sa division, il battit un corps ennemi à Morimont, et commanda l'avant-garde, le 2 octobre 1794, à la bataille d'Aldenhoven, qui fit tomber la ville de Juliers au pouvoir des Français. Le 5 septembre 1795, il passa le Rhin à Eichelkamp, attaqua et prit de vive force le poste de Spick, action dans laquelle il fut blessé, en conduisant lui-même ses troupes à l'attaque; il força ensuite le passage de Laugerbach, et tourna 20,000 Impériaux campés entre Hœchum et Wetzlar. Le 13, le général Lefebvre marcha à l'ennemi, fortement retranché sur les hauteurs de Blankenberg, et, après un combat opiniâtre, il le délogea de toutes ses positions. Il marcha ensuite sur Wetzlar, dont il s'empara sans opposition. Pendant la campagne de 1796, la division de Lefebvre, forte de 10,000 hommes, fut employée dans l'armée de Rhin-et-Moselle sous le général Kléber. Il passa l'Agger le 31 mai, et força le pont de Siegberg, défendu par l'ennemi avec une grande opiniâtreté. Le 4 juin, Lefebvre enleva la formidable position d'Altenkirchen, et détermina le succès de la bataille de ce nom. Le 15, il marcha au secours du général Soult, attaqué par le prince Charles qui avait passé la Lahn à la tête d'une armée nombreuse. Au premier choc, Lefebvre fit plier l'avant-garde autrichienne; mais, accablé bientôt par la multitude toujours croissante, il fut obligé de battre en retraite, après une perte de 500 hommes et de plusieurs pièces de canon. Le 4 juillet suivant, le général Lefebvre se vengea de cet échec sur le corps de Kray, qu'il força dans une position retranchée en arrière de Wildendorff, et auquel il fit 600 prisonniers. Cinq jours après, il prit part au passage de la Lahn; le 10, il enleva de vive force les villages de Bornheim et d'Offenheim et les hauteurs de Frauerbach, et, le 12 juillet, il concourut à la prise de Francfort. Commandant l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de 12,000 hommes, il s'avança sur la Kintz, prit Kœnigshoffen par capitulation, et combattit à Wurtzbourg avec son sang-froid et sa valeur accoutumés. Il couvrit ensuite la retraite de l'armée, d'abord sur la Lahn, ensuite sur le Rhin, et déconcerta l'ennemi soit par la vigueur de ses attaques spontanées, soit par l'ensemble et la rapidité de ses manœuvres. En 1797, il commanda

l'aile droite de la même armée, qui était alors sous les ordres de Hoche. Le 17 avril, Lefebvre se signala au passage du Rhin à Neuwied, et enleva à la baïonnette le village et les retranchements de Bendorff. Le directoire exécutif lui écrivit une lettre de félicitation sur sa belle conduite dans cette action. Hoche étant décédé le 15 septembre de la même année, le général Lefebvre prit le commandement en chef provisoire de l'armée. A l'ouverture de la campagne de 1799 contre l'Autriche, Lefebvre fut mis à la tête de l'avant-garde de l'armée du Danube, commandée par le général Jourdan. Le 20 mars, il enleva les positions de Holtzkirchen, de Zieben et de Bachaupten : mais, le lendemain, il fut blessé d'une balle au bras et mis hors de combat, en défendant la position d'Ostrach, que les Français furent obligés d'abandonner. Lorsque le général Lefebvre rentra en France, le gouvernement lui décerna une armure complète d'honneur, et le nomma commandant de la 17e division militaire (Paris). Quelque temps après, on le porta sur la liste des candidats au directoire exécutif. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il accompagna Buonaparte au conseil des cinq-cents, et contribua d'une manière particulière au renversement du directoire et à l'établissement du gouvernement consulaire. Lefebvre réunit alors à son commandement celui des 14e et 15e divisions militaires, et seconda les dispositions de Buonaparte, pour pacifier les départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Il devint successivement sénateur le 1er avril 1800, maréchal de France le 19 mai 1804, grand-officier, puis grand-cordon et chef de la 5e cohorte de la Légion-d'Honneur, et grand'-croix de l'ordre espagnol de Charles III en 1805. Le 14 octobre 1806, le maréchal Lefebvre commanda l'infanterie de la garde impériale à la bataille d'Iéna. Au commencement de mars 1807, il commença le siége de Dantzick, qu'il conduisit avec la plus rare habileté, surmontant les nombreux obstacles que lui opposaient l'art et la nature, repoussant toutes les sorties de la place où il fit ouvrir la tranchée dans la nuit du 1er au 2 avril, et déjouant toutes les tentatives faites pour la secourir. Elle capitula le 24 mai, et la garnison sortit le 26 avec les honneurs de la guerre. Ce fut en commémoration de la belle conduite du maréchal Lefebvre pendant ce siége, qu'il reçut le titre héréditaire de duc de Dantzick, par lettres-patentes du 28 mai de la même année 1807. Pendant la suivante, il alla commander en Espagne un corps d'armée composé de 3 divisions, à la tête duquel il gagna la bataille de Durago le 30 octobre, s'empara de Bilbao et battit

le général Blake sur les hauteurs de Guenès les 1er et 7 novembre, et concourut, le 10, au gain de la bataille d'Espinosa. Le duc de Dantzick s'avança ensuite vers la nouvelle Castille par Valladolid, et occupa Ségovie le 3 décembre. A l'ouverture de la campagne de 1809 contre l'Autriche, le maréchal Lefebvre prit le commandement en chef des troupes bavaroises et eut part au gain des batailles de Thann, d'Abensberg et d'Eckmühl. Dès que les Autrichiens eurent été forcés d'évacuer les états du roi de Bavière, le duc de Dantzick accompagna ce prince à Munich, sa capitale, et se porta de là vers le Tyrol. Il battit le corps du général Jellachich à Colling et prit 700 hommes et 12 pièces de canon au comte de Chasteler, dans un combat qu'il lui livra près de Vorgel. La forte position de Strull-Pass, qu'il enleva à l'ennemi, ainsi que 600 hommes et 7 pièces de canon, acheva de le rendre maître du Tyrol. Il fit alors son entrée à Inspruck et ordonna le désarmement de tous les Tyroliens. En 1812, pendant la funeste expédition de Buonaparte en Russie, et après la retraite de Moscou, le duc de Dantzick commanda en chef la vieille garde impériale. Lors de l'invasion de la France en 1814, il commanda l'aile gauche à Montmirail, à Arcis-sur-Aube et à Champ-Aubert. Il eut un cheval tué sous lui dans cette dernière action. Au retour de S. M. Louis XVIII, il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France les 2 et 4 juin 1814. Ayant accepté pendant les *cent jours* les mêmes fonctions de pair de France à la chambre érigée par Buonaparte, et celles de commissaire auprès de l'armée, il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815. L'année suivante, le roi le confirma dans son grade de maréchal de France, et lui en remit le bâton. Il fut rappelé à la chambre des Pairs le 5 mars 1819, et mourut à Paris le 14 septembre 1820. Le duc d'Albuféra a rendu hommage à la mémoire du maréchal Lefebvre à la chambre haute, dans la séance du 12 juin 1821. Ce discours, contenant plusieurs faits honorables qui n'ont pu trouver place dans le cadre d'une simple notice, est terminé par ce jugement caractéristique : « Le duc de Dantzick sut profiter des leçons de Turenne et du maréchal de Saxe. Comme le premier, il fut sage et modeste ; comme le second, il fut actif, audacieux et prudent. » (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 154 à 162.) Le maréchal Lefebvre n'ayant pas laissé d'héritier de sa pairie, elle s'est éteinte en sa personne.

ARMES : *Parti, au 1 d'azur, au dextrochère armé de toutes pièces d'argent, tenant une épée du même, garnie d'or,* qui est de LEFEBVRE ; *au 2 d'or, à la fasce de sinople,*

chargée de 2 hommes passants, menant chacun une femme d'argent, et accompagnée en chef d'une aigle de sable et en pointe d'une croisette patée du même, qui est de Dantzick; *au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent, brochant sur le parti.*

LEGRAND, (*comte*), voyez le GRAND. 4 juin 1814.

LEMERCIER, (Louis-Nicolas, *comte*), né à Saintes, département de la Charente-Inférieure, le 23 décembre 1755, succéda, en 1775, à son père, dans la charge de lieutenant-général civil et criminel en la sénéchaussée de Saintonge. Les talents qu'il montra dans l'exercice de cette charge et la modération de ses principes le firent nommer député du tiers-état aux états-généraux de 1789. Après la session de l'assemblée constituante, M. Lemercier fut élu, en 1792, président du tribunal criminel de son département, dont il présida ensuite le collége électoral. Ce collége le nomma au conseil des anciens en 1797. Il présidait cette assemblée à l'époque du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), et ne fut point étranger aux mesures secrètes qui préparèrent cette journée mémorable, dont Buonaparte semblait ne devoir être que l'instrument. M. Lemercier devint sénateur le 24 décembre suivant, et titulaire de la sénatorerie d'Angers le 22 mai 1804. Le 14 juin de la même année, il reçut la décoration de commandeur de la Légion-d'Honneur, puis celle de grand-officier le 30 juin 1811. Il prit part aux actes du sénat, relatifs à la déchéance de Buonaparte et à la création d'un gouvernement provisoire. Il a été créé pair de France le 4 juin 1814, et a présidé le collége électoral de la Charente-Inférieure en 1819. Il a trois fils et une fille, entr'autres : 4 juin 1814.

1°. Auguste-Louis, vicomte Lemercier, chef d'escadron, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, créé, le 20 octobre 1823, officier de la Légion-d'Honneur;

2°. Jean-Baptiste, baron Lemercier, chef de bataillon au corps royal d'état-major, chevalier des ordres de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur, et du Mérite militaire de Bavière. Il a épousé une fille du maréchal *Jourdan;*

3°. Virginie-Marie Lemercier, mariée, par contrat signé par le roi le 1er février 1818, avec Jules *Croze*, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien sous-préfet de Gênes.

Armes : *De gueules, à la croix ancrée d'argent, accompagnée au 2e canton d'une épée, et au 3e canton d'une ancre du même.*

LENOIR de la ROCHE (Jean-Jacques, *comte*), né à Grenoble le 29 avril 1749, fut destiné au barreau par son père, avocat au parlement de Dauphiné. Les progrès qu'il fit dans l'étude des lois, et les dispositions qu'il annonça pour l'éloquence judiciaire, le firent rechercher par 4 juin 1814.

les hommes de son pays les plus éclairés, et particulièrement par les avocats-généraux Servan et Savoie-Rollin. Une cause importante qu'il vint défendre au conseil-d'état, à Paris, en 1777, lui ayant mérité les applaudissements du barreau de cette capitale, il se détermina, sur de pressantes sollicitations, à s'y fixer, et il fut inscrit sur le tableau des avocats au parlement. Nommé député du tiers-état de la vicomté de Paris (*extra muros*) aux états-généraux du royaume en 1789, M. Lenoir de la Roche se rangea parmi les amis du bon ordre et les défenseurs des principes d'une sage liberté; et soit à la tribune, soit par des écrits sortis de sa plume dans les temps de crise, ou insérés dans le *Moniteur*, le *Mercure*, et d'autres journaux modérés à la rédaction desquels il concourait, on le compta toujours au nombre des plus infatigables adversaires des doctrines anarchiques. Une circonstance de douloureuse mémoire fournit à M. Lenoir de la Roche l'occasion de manifester plus fortement encore ses principes honorables : ce fut lorsque la convention nationale s'arrogea le droit de juger son roi. M. Lenoir de la Roche, quoique partisan d'un régime qui allait nécessairement conduire la France à la république, protesta hautement contre un décret qui constituait juges de Louis XVI, les accusateurs, les propres ennemis de ce prince, et il demanda que sa vie fût respectée. Après avoir échappé heureusement dans la retraite au régime de la terreur, M. Lenoir de la Roche reparut sur la scène politique au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799); et, le lendemain, on le nomma membre de la commission intermédiaire du conseil des anciens. Devenu membre du sénat-conservateur le 24 décembre suivant, il présida pendant six ans la commission de la liberté individuelle, et fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Il prit part aux actes du sénat qui prononcèrent la déchéance de Napoléon et la formation d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin 1814. Pendant les *cent jours* qui suivirent le retour de Buonaparte, M. Lenoir de la Roche s'abstint de prendre aucune part aux affaires publiques, et en conséquence il reprit ses fonctions à la haute chambre lors du retour du roi. Il y a constamment soutenu les principes de cette liberté sage et constitutionnelle qu'il n'avait cessé de défendre en des temps moins heureux dans les diverses assemblées législatives. Le comte Lenoir de la Roche est décédé le 17 février 1825, et sa pairie demeure éteinte en sa personne (1). Il réunissait, à un talent oratoire distingué, des vues po-

(1) Le comte Lemercier a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la

litiques saines et étendues. Il fut lié, avant et depuis la révolution, avec les hommes d'état les plus éclairés, et les hommes de lettres les plus distingués. On cite, parmi ceux-ci, La Harpe, Ginguené, Marmontel, Helvétius, Cabanis, etc. Ses écrits les plus remarquables sont : I. *Considérations sur la consitution des États du Dauphiné, appliquables aux Etats-Généraux,* in-8°, 1789; — II. *Examen de la constitution qui convient le plus à la France,* in-8°, 1795; — III. *Coup d'œil raisonné sur les assemblées primaires,* 1795, in-8°; — IV. *Discours prononcé au cercle constitutionnel le 19 vendémiaire an* VI (10 octobre 1797), in-8°, 1798.)

ARMES : *D'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une tête de nègre de carnation ; au chef de gueules, chargé d'un croissant entre deux étoiles d'argent.* Devise : ALBOR LATET.

DE LESPARRE, (*duc*), voyez DE GRAMONT.

DE LESPINASSE, (Augustin, *comte*), né à Pouilly-sur-Loire en 1736, entra, en 1760, dans la compagnie des mousquetaires noirs, d'où il passa, en la même année, cornette dans les carabiniers, et aide-de-camp du marquis de Poyanne qui commandait ce corps. M. de Lespinasse fit en cette qualité les deux dernières campagnes de la guerre de *sept-ans,* terminée par la paix de 1763. Né avec une imagination à la fois ardente et spéculative, il avait consacré le peu de loisirs que lui laissaient ses devoirs militaires au commerce des muses et aux délassements plus sérieux d'Archimède; et l'éducation qu'il avait reçue pouvait lui rendre faciles tous les succès qu'il a dus à la vivacité de son goût pour des études aussi opposées. Ses progrès dans les sciences exactes le firent aggréger au corps d'artillerie dès le 19 février 1763; il reçut le brevet de lieutenant le 8 septembre de la même année, et celui de capitaine le 24 mars 1767. En cette année, il composa, d'après les ordres du duc de Choiseul, ministre de la guerre, et fit paraître un *Traité sur la théorie et la pratique de la trigonométrie et sur celle du nivellement,* ouvrage qui fixa sur lui l'attention du célèbre M. de Gribeauval, dans le temps où ce général opérait une révolution si importante dans l'arme de l'artillerie. Employé ensuite dans la guerre de Corse, sous 4 juin 1814.

---

chambre des Pairs du 12 avril 1825. (Voyez le *Moniteur* du 15 de ce mois, p. 555.) La *Biographie nouvelle des contemporains,* t. XI, pp. 355 à 361, donne aussi une Notice sur le comte Lenoir de la Roche et sur son épouse, Claire *Reguis,* morte, à Aulnay, le 26 décembre 1821.

M. de Beauvoir, il dirigea ces machines nouvelles au moyen desquelles on parvint à hisser, même la grosse artillerie au sommet des plus hautes montagnes et des rochers les plus escarpés. Ce fut ce même officier qui, en 1777, de concert avec M. de Montbelliard, fit adopter pour l'infanterie française un modèle de fusil dont la supériorité a été reconnue par les étrangers eux-mêmes (1). M. de Lespinasse perfectionna ensuite au plus haut degré la manufacture d'armes de Saint-Étienne. Nommé major le 25 mai 1788, puis lieutenant-colonel en 1791, il fut employé l'année suivante à l'armée du Rhin, sous le général Custine, et devint colonel du 2ᵉ régiment d'artillerie le 26 mars 1793. Il passa alors à l'armée des Pyrénées-Occidentales, fit construire le bel arsenal de Bayonne, dirigea les fortifications du camp formé sur ses plans entre Orogne et la Croix des Bouquets pour couvrir la place et contenir les Espagnols au-delà de la Bidassoa, et enleva et fit raser dans une seule nuit les batteries que ces derniers avaient établies sur la montagne de Louis XIV. Attaqué à son tour et sur tous les points par le général Caro, le 6 février 1794, quoiqu'il n'eût que 3000 hommes dans le camp à opposer à 17,000 Espagnols, et que tous les ouvrages extérieurs eussent été occupés par l'ennemi, il défendit avec tant d'intrépidité la principale redoute, qu'il força les assaillants à fuir d'une manière honteuse, laissant une multitude de morts et de mourants sur le champ de bataille, outre la perte que leur fit essuyer le colonel de Lespinasse en les faisant poursuivre à la course, la baïonnette dans les reins. Cette belle action lui valut le grade de général de brigade; mais, le même jour, il fut suspendu de ses fonctions en exécution d'un absurde décret qui déclarait déchus de tout commandement les nobles faisant partie des armées républicaines. M. de Lespinasse fut presqu'aussitôt rappelé au service avec le grade de général divisionnaire. Il reparut à l'armée des Pyrénées-Occidentales au moment où les Français faisaient leur première irruption sur le territoire espagnol. Le 24 juillet 1794, il fut chargé du bombardement de Fontarabie qui capitula au bout de 8 jours, s'empara de Béra, où se trouvaient des magasins immenses, dirigea l'artillerie au passage de la Bidassoa, et occupa l'importante place d'Irun, qui mit au pouvoir des Français une partie de l'artillerie et des munitions des Espagnols. Au siége de la place de Tolosa, dont s'empara M. de Frégeville, M. de Lespinasse, en faisant manœuvrer l'artillerie sur des ter-

(1) Voyez L'*Éloge de Montesquieu*, par d'Alembert.

rains difficiles à travers du feu des combattants, donna le premier exemple d'une organisation nouvelle et savante qu'il perfectionna ensuite en Italie. Cette arme, sous ce chef habile, fut encore citée dans la même campagne de 1794 pour les services qu'elle rendit au mois d'octobre, à Roncevaux et à la prise d'Altobiscar, par le général Moncey. Les formidables préparatifs du siége de Pampelune, quoique prévenus à temps par une capitulation honorable, firent honneur au général de Lespinasse par les ressources qu'il avait su se créer dans des circonstances extrêmement difficiles. Le directoire lui confia le commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie sous le général Buonaparte. Il la dirigea au siége de la citadelle de Milan, qu'il contraignit de capituler après onze jours de tranchée ouverte, et ensuite au siége de Mantoue, levé le 29 juillet 1796, à la bataille de Castiglione le 3 août, au combat de Saravale, enfin à la bataille de Rovérédo, dans le récit de laquelle Buonaparte, en rendant hommage aux chefs qui s'étaient le plus signalés dans cette campagne, dit du général de Lespinasse : « C'est un des généraux d'artillerie que je connaisse qui aime le plus à se trouver à l'avant-garde. » Il commanda l'artillerie aux combats de Saint-Georges, au second blocus de Mantoue, aux affaires de Saint-Michel et de Caldiero, où les difficultés qu'il eut à surmonter étonnèrent l'ennemi, à la bataille d'Arcole, « où l'artillerie s'est couverte de gloire, » écrivait Buonaparte au directoire-exécutif, paroles que le général de Lespinasse fit inscrire sur les drapeaux du corps qu'il commandait. A la bataille de Rivoli, et au combat de la Favorite, cette arme acheva d'écraser les restes de l'armée autrichienne. En 1797, lorsque le feld-maréchal Wurmser ouvrit les portes de Mantoue, M. de Lespinasse fut l'un des signataires de la capitulation de cette place. Jusqu'alors il avait rempli les fonctions de général de division, sans qu'on lui en eût encore adressé le brevet; aussi le ministre de la guerre, en le lui envoyant à la fin de cette campagne, lui écrivit-il : « Il est difficile de l'obtenir avec plus de distinction, puisque c'est la seconde fois que vous le méritez par vos services militaires. » Lors de la reprise des hostilités, M. de Lespinasse commanda l'artillerie de l'aile droite aux passages de la Piave et du Tagliamento, celui-ci mémorable par la terrible canonnade qui fixa la victoire sous les drapeaux français. Après la paix de Campo-Formio, M. de Lespinasse commanda l'artillerie du corps de Berthier qui marcha sur Rome au mois de janvier 1798, pour venger l'assassinat du général Duphot. Il eut ensuite le commandement en chef de l'artillerie de l'armée qu'on destinait à la descente en Angleterre. Employé dans les départements de l'Ouest, il

concourut avec le général Hédouville aux négociations qui amenèrent la pacification de la Bretagne. M. de Lespinasse reprit ensuite le commandement supérieur de l'artillerie de l'armée d'Angleterre. Il devint membre du sénat conservateur le 24 décembre 1799, et fut nommé, par décret du 28 janvier 1803, commissaire pour la reconnaissance et la fixation des frontières entre la France et l'empire germanique. M. de Lespinasse fut pourvu de la sénatorerie de Pau le 22 mai 1804, et créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin suivant, puis successivement commandeur de l'ordre royal de la Couronne de Fer d'Italie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et pair de France le 4 juin 1814. A l'époque de la restauration, le comte de Lespinasse était en possession, depuis le 19 mai 1806, de la sénatorerie de Dijon. N'ayant pris aucune part aux affaires publiques pendant les *cent jours*, il est rentré dans l'exercice de ses fonctions héréditaires à la chambre haute, au second retour du roi, et est décédé à Paris le 23 novembre 1816, à l'âge de 80 ans (1). Indépendamment du *Traité sur la théorie et la pratique de la trigonométrie, et sur le nivellement*, il avait encore publié un *Essai sur l'organisation de l'arme de l'artillerie*. Il a laissé en manuscrit un *Essai sur l'architecture*, où domine un sentiment exquis des vraies beautés de cet art. Ce fut à la publication d'un écrit où il s'est montré l'émule de Le Nôtre dans l'art d'orner les jardins, qu'on dut les embellissements et la régularité du Luxembourg. Le comte de Lespinasse n'a laissé qu'une fille, nommée Augustine-Louise-Esther *de Lespinasse*, veuve, avec trois filles, d'Edme, vicomte *de Lespinasse*, chef d'escadron, mort au champ d'honneur à l'âge de 26 ans, et fils d'Edme-Joseph, vicomte de Lespinasse, maréchal-de-camp, gouverneur de la ville et de la citadelle de Crotoy, en Picardie, issu de l'ancienne et illustre maison de Lespinasse, dont la généalogie est imprimée dans le tome IIe de l'*Histoire généalogique des Pairs de France, des grands dignitaires de la couronne et des principales familles nobles du royaume.*

ARMES : *Écartelé, au 1 d'azur, au serpent d'argent, se regardant dans un miroir d'or, autour du manche duquel son corps est entortillé; aux 2 et 3 fascés de gueules et d'argent; au 4 de gueules, à la bande d'argent, au lambel du même, brochant sur la bande.*

(1) Le *Moniteur* du 6 décembre 1816 contient une Notice nécrologique fort bien faite sur cet officier général. On trouve aussi, dans tous ses développements, l'état de ses services et campagnes, t. V, pp. 437 à 448, du *Dictionnaire historique des Généraux français*, par M. de Courcelles, in-8°, 1822.

DE LEVIS, (Pierre-Marc-Gaston, *duc*), né à Paris le 7 mars 1764, a été d'abord connu sous le titre de *vicomte de Levis*, jusqu'à la mort du maréchal duc de Levis, son père, arrivée en 1787. Entré au service en 1777, il fut nommé, le 7 mars 1779, officier à la suite dans le corps royal d'artillerie, puis capitaine à la suite dans le corps des carabiniers le 7 mars 1782. Dès le 11 août 1780, il avait été pourvu de la survivance de la charge de capitaine des gardes de *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), exercée par son père. Il en devint titulaire en 1787, et dès-lors il porta le nom de *duc de Levis*. Quoique bien jeune encore à l'époque de la convocation des assemblées bailliagères pour l'élection des députés aux états-généraux, le duc de Levis, lié avec la société la plus distinguée par le rang et les lumières, avait pu étudier l'opinion publique sur les hautes questions que soulevait déjà cette mesure extraordinaire. Son instruction et ses talents lui ayant réuni les suffrages de la noblesse du bailliage de Dijon, il vint siéger avec les députés de son ordre. Il se rangea parmi le petit nombre de ces esprits sages et éclairés qui ont tenté vainement tous les efforts pour concilier avec les droits imprescriptibles de la couronne, avec le respect et la protection légale dus aux ministres de la religion, enfin avec le maintien d'une hiérarchie qui, depuis tant de siècles, avait fait la force et la splendeur de la France, les libertés nouvelles octroyées par Louis XVI, et garanties par une constitution qui, malgré des défauts incontestables, eût pu fermer l'abîme des révolutions, si tous les hommes de bien s'y fussent franchement et spontanément ralliés. Partisan modéré du système réformateur et constitutionnel, M. de Levis n'a point fait partie de la minorité de son ordre, lorsque celle-ci est passée dans la chambre du tiers-état; il s'est opposé à la promulgation d'une déclaration des droits de l'homme, la regardant comme inutile, si même elle n'était dangereuse, et, plus tard, il a signé les protestations de la minorité de l'assemblée contre les innovations révolutionnaires. Sorti de France après la journée du 10 août 1792, il rejoignit l'armée des princes, où il voulut servir comme simple volontaire. En 1795, il fit partie de l'expédition préparée en Angleterre pour les côtes de la Bretagne. Blessé à l'affaire de Quiberon, il eut le bonheur d'échapper au désastre de cette expédition, et de rejoindre l'escadre anglaise. Après la paix de 1800, le duc de Levis rentra en France, et s'y livra entièrement aux lettres. Louis XVIII le créa pair de France le 4 juin 1814, et maréchal-de-camp le 10 mars 1815. Après l'interrègne des *cent-jours*, le duc de Levis reprit ses fonctions à la chambre des

4 juin 1814.

Pairs, fut nommé ministre d'état, membre du conseil privé le 19 septembre 1815, et présida le collége électoral du Pas-de-Calais en la même année. Il devint chevalier d'honneur de *Madame*, duchesse de Berry, lors de la formation de la maison de cette princesse en mars 1816. L'ordonnance royale du 21 de ce mois, qui réorganisa l'Institut, l'a compris au nombre des membres de l'Académie française. Il a été créé chevalier-commandeur des ordres du Roi le 30 septembre 1820, et a présidé le collége électoral du département de la Somme en la même année. Le duc de Levis a publié : I. *Oraison funèbre de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette*, Londres, 1796, in-8°; — II. *Maximes et Réflexions*, 2° édit. in-12, 1808; 4° édit., 1812, 2 vol. in-12; — III. *Voyages de Khang-hi*, ou *Nouvelles Lettres Chinoises*, 1812, 2 vol. in-12; — IV. *Suite des quatre Focardins* et de *Zénéide*, 1812, in-8°; — V. *Souvenirs et Portraits*, 3° édit., 1813, 1815, 1824, in-8°; — VI. *L'Angleterre au commencement du 19° siècle*, in-8°, 1814; — VII. *Considérations morales sur les finances*, in-8°, 1816. Le duc de Levis avait épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale le 26 mai 1785, N...... Charpentier d'Ennery, décédée le 2 novembre 1819, n'ayant survécu que peu de jours à sa mère. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

1°. Gaston, vicomte, puis marquis de Levis, aujourd'hui duc de Ventadour, chef d'escadron, aide-de-camp de S. A. R. Mgr., duc d'Angoulême, qu'il a accompagné dans le Midi lors de l'usurpation des *cent-jours*. Il s'est embarqué à Cette avec ce prince, qu'il n'a pas quitté un seul moment jusqu'à son retour dans la capitale. Il a fait avec distinction la campagne d'Espagne en 1823, et a été créé officier de la Légion-d'Honneur le 10 juillet de cette année ;

2°. Léon, comte de Levis, lieutenant-colonel, qui a présidé le collége électoral du 2° arrondissement du département de la Loire en 1822. Il a fait la campagne de 1823 en qualité d'officier d'ordonnance du maréchal duc de Reggio, et a été créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 10 juillet de cette année.

François-Gaston, *marquis*, puis *duc* de Levis, père du duc actuel, était né le 23 août 1720. Entré au service, en 1735, sous le nom de chevalier de Levis, il fit les campagnes sur le Rhin, en Bohême, lors de la belle retraite de Prague, sous le maréchal de Belle-Isle; dans la Haute-Alsace et en Souabe, sous le maréchal de Coigny; au passage du Rhin, sous le prince de Conty; et en Italie, de 1746 à 1747. Créé brigadier d'infanterie le 11 mars 1756, il fut employé en cette qualité dans le Canada, sous le marquis de Montcalm, et fut promu au grade de maréchal-de camp le 20 octobre 1758, pour sa belle conduite dans le com-

bat livré aux Anglais sous le fort Carillon. Après la capitulation de Montréal, M. de Levis revint en France, et fut créé lieutenant-général le 10 février 1761. Il fit la campagne de cette année sur le Rhin, commanda l'avant-garde du prince de Condé au combat de Johannesberg, le 30 août 1762, et s'empara des pièces de canon qui, avant la révolution, ornaient encore le château de ce prince à Chantilly. Après la paix de Versailles, M. de Levis fut pourvu du gouvernement de l'Artois. Il devint capitaine de l'une des compagnies des gardes de *Monsieur* (depuis Louis XVIII), lors de la formation de la maison militaire de ce prince en 1771; fut nommé chevalier des ordres du Roi le 26 mai 1776; reçut le bâton de maréchal de France le 13 juin 1783, et fut créé duc héréditaire avec les honneurs du Louvre le 26 avril 1784. Le maréchal de Levis est décédé en 1787 (1), et a été inhumé dans la cathédrale d'Arras, sous un mausolée superbe que les états d'Artois lui ont fait ériger, mais que les révolutionnaires ont détruit. Il avait épousé, par contrat du 22 janvier 1762 (mariage célébré le 2 février suivant, époque depuis laquelle il avait porté le nom de *marquis de Levis*), Gabrielle-Augustine Michel, fille de Gabriel Michel, trésorier-général de l'artillerie de France, directeur de la compagnie des Indes, etc., et de N...... Bernier. De ce mariage sont issus :

1°. Pierre-Marc-Gaston, duc de Levis, pair de France, dont la notice précède ;

2°. Gabrielle-Augustine-Françoise de Levis, mariée, le 16 juillet 1780, avec N...., marquis *de Spinola*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de Gênes en France ;

3°. Marie-Gabrielle-Artois de Levis, tenue sur les fonts de baptême par les états d'Artois en 1766, mariée avec N..., comte *du Lac*. Elle a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 9 juillet 1794 ;

4°. Henriette de Levis, née le 22 avril 1767, mariée avec Ismidon, marquis *de Bérenger*, créé maréchal-de-camp en 1814. Elle a péri victime du tribunal révolutionnaire de Paris le 10 juillet 1794.

La maison de Levis a pris son nom d'une terre située non loin de Chevreuse et de Versailles en l'Isle-de-France (2). L'historien des *Grands-Officiers de la Couronne* (t. IV, p. 11), en établit la filiation depuis

(1) Ses services et campagnes militaires et ceux du maréchal duc de Mirepoix, sont mentionnés, t. VII, pp. 180 à 188 du *Dict. hist. des Généraux Français*.

(2) Cette terre, connue aujourd'hui sous le nom de *Levy-Saint-Nom*, est distante d'une lieue et demie de Trapes (Seine-et-Oise).

Philippe de Levis, chevalier, vivant en 1179, père de Gui Ier de Levis, chevalier, célèbre par ses exploits dans les croisades contre les Albigeois, sous le comte Simon IV de Montfort, son beau-frère. Celui-ci le nomma maréchal de l'armée des croisés, *dite* armée de la Foi, et lui donna de riches domaines conquis sur les hérétiques, entr'autres le château et la baronnie de Mirepoix, dont Gui Ier de Levis fit hommage-lige au roi saint Louis en 1226. C'est à partir de cette époque que la maison de Levis, qui, par ses caractères de splendeur et d'ancienneté, avait pu être comptée pour l'une des principales de l'Isle-de-France, s'est transplantée dans le Languedoc : elle est devenue, par la grandeur de ses alliances, le nombre et la richesse de ses domaines, l'étendue de son vasselage, et sa munificence envers les monastères et les établissements publics, l'une des plus puissantes et des plus illustres maisons de cette province. Les aînés des descendants de Gui Ier de Levis, pour perpétuer le souvenir des services rendus par leur auteur dans ces guerres religieuses, ont conservé et porté héréditairement le titre de *maréchaux de la Foi*, titre qui, à l'extinction de chaque première branche, doit passer à celle qui la suit immédiatement dans l'ordre de primogéniture. Les descendants de Gui Ier de Levis ont formé les branches suivantes :

I. Les *seigneurs-barons*, puis *marquis* de Mirepoix, *maréchaux héréditaires de la Foi*, et hauts-barons du comté de Foix, *vicomtes* de Terrides, *barons* de la Garde, de Montségur, sénéchaux héréditaires de Carcassonne et de Béziers, etc., éteints en la personne de Pierre-Louis de Levis, marquis, puis duc de Mirepoix, par brevet du 25 septembre 1751, chevalier des ordres du Roi, capitaine de la 4e compagnie des gardes-du-corps du roi en 1756, créé maréchal de France le 25 février 1757, et décédé sans enfants le 25 septembre de la même année. De cette branche sont sortis plusieurs prélats illustres, entr'autres Pierre de Levis, évêque de Maguelonne en 1307, de Cambray en 1310, et enfin de Bayeux en 1324, mort en 1334; et Philippe de Levis, évêque de Mirepoix en 1491, décédé le 28 août 1537;

II. Les marquis de Gaudiez, qualifiés, depuis 1757, *maréchaux héréditaires de la Foi.* Cette branche, l'aînée actuelle de la maison de Levis, a été formée, au XVe degré généalogique, vers 1630, par Henri de Levis, 3e fils d'Antoine-Guillaume de Levis, baron de Mirepoix, vicomte de Terrides, sénéchal de Carcassonne et de Béziers, et de Marguerite de Lomagne. Henri a eu pour fils Alexandre de Levis, mar-

quis de Gaudiez, père, entr'autres enfants, d'Antoine, qui a continué sa branche, de Joseph de Levis, chef d'escadre des galères du roi, mort à Marseille le 24 mai 1740, et de Chrysanthe de Levis, abbé de Grestin, aumônier de madame la duchesse de Bourgogne. Joseph-Chrysante de Levis, marquis de Gaudiez, qui prit le titre de marquis de Levis en 1757, en devenant le chef des nom et armes de sa maison par la mort du maréchal duc de Mirepoix, était le fils unique d'Antoine. Il fut capitaine des galères du roi et commandant de la compagnie de l'Étendart. Il mourut en 1764, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 4 octobre 1750, avec Louise-Victoire *de Levis-Leran*, sa parente, 1° Gui-Henri-Joseph, dont on va parler; 2° Marie de Levis, née le 11 juillet 1753; 3° Marie-Anne de Levis, née le 7 septembre 1754;

XIX. Gui-Henri-Joseph, marquis DE LEVIS, né le 6 septembre 1757, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé mademoiselle TERRAY, et a émigré avec ses deux fils, dont l'un, appelé aujourd'hui le comte DE LEVIS, est marié avec mademoiselle *le Peletier de Saint-Fargeau ;*

III. Les *seigneurs,* puis *marquis* DE LERAN, aujourd'hui *marquis* DE MIREPOIX, (seconde branche actuelle *), ont eu pour auteur, au VI[e] degré, en 1329, Gaston I de Levis, seigneur de Leran, second fils de Jean I[er] de Levis, baron de Mirepoix, et de Constance de Foix, fille du comte Roger-Bernard. De cette branche sont issus Jean de Levis, évêque de Lescar en 1473, et Henri de Levis, vicaire-général de l'archevêché de Bordeaux, nommé par le roi à l'évêché de Pamiers, vacant par la mort de François-Barthélemi de Salignac de la Motte-Fénélon, en juin 1741;

XIX. Louis-Marie-François-Gaston, marquis DE LEVIS-LERAN, puis DE LEVIS-MIREPOIX, chevalier, seigneur de Leran, de la Bastide, de Peyrat, d'Aiguesvives, de Billac, de Cantredon, de Carlat, de Roquefort, d'Ilhac, etc., etc., entra dans les mousquetaires le 18 août 1737. Il se trouva à la bataille de Dettingen en 1743, aux siéges de Menin et d'Ypres, et au combat de Haguenau en 1744, et à la bataille de Fontenoy en 1745. On le nomma, le 1[er] décembre de cette année, colonel du régiment de Beauce, qu'il rejoignit à l'armée d'Italie. Il le commanda aux batailles

---

* Cette branche écartèle ses armoiries *aux* 1 *et* 4 DE LEVIS; *aux* 2 *et* 3 *d'or, à* 3 *pals de gueules,* qui est DE FOIX.

de Tidon et de Plaisance, à la défense de la Provence en 1746, au passage du Var l'année suivante, à la conquête du comté de Nice et à l'attaque des retranchements d'Exiles. Devenu colonel-lieutenant du régiment Royal-la-Marine, le 1er février 1749, puis lieutenant-général au gouvernement du Bourbonnais, place vacante par la mort du comte de Levis-Châteaumorand, son beau-père, le 15 mai 1751, il commanda son régiment au camp de Gray en 1754, puis à la conquête de Minorque, au siége de Mahon et à l'assaut des forts de cette place. Il reçut le brevet de brigadier d'infanterie le 23 juillet 1756. Le 25 septembre 1757, ayant été mis en possession de la totalité des biens du maréchal de Mirepoix, son oncle à la mode de Bretagne, il prit le titre de *marquis de Levis-Mirepoix*. Il quitta le service au mois de juillet 1759, et vécut jusqu'en 1800, époque à laquelle il est mort, en émigration, à Venise. Il avait épousé, le 15 août 1751, Catherine-Agnès DE LEVIS DE CHATEAUMORAND, sa parente, fille aînée de Charles-François de Levis-Châteaumorand, comte de Levis, lieutenant-général des armées du roi, et de Philiberte Languet de Rochefort. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Philibert-Marie-Gaston, qui suit ;
2°. N.... de Levis-Mirepoix, prieure des bénédictines de Montargis. Lorsque la révolution la força de quitter son couvent, elle passa en Angleterre avec la plupart de ses religieuses, et y fonda un nouveau monastère qui subsiste encore de nos jours. Elle est décédée vers 1810 ;
3°. Victoire de Levis-Mirepoix, religieuse au même couvent. Elle vivait en 1817 ;
4°. Henriette-Charlotte de Levis-Mirepoix, née à Pamiers le 17 décembre 1755, reçue, en 1766, chanoinesse du noble et royal chapitre de Saint-Louis de Metz, vivante en 1817.

XX. Charles-Philibert-Marie-Gaston, *comte* DE LEVIS-MIREPOIX, né en 1752, fut nommé successivement mestre-de-camp lieutenant en second du régiment Colonel-Général, infanterie, le 1er mars 1778, colonel du régiment Maréchal-de-Turenne en 1784, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et enfin maréchal-de-camp en 1792. Il a été élu député de la noblesse de la vicomté de Paris aux états-généraux, en 1789, et a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 27 mai 1794. Le comte de Levis-Mirepoix a laissé, entr'autres enfants :

1°. Charles-Philibert-Marc-Léopold, qui suit ;
2°. Gui-Casimir-Marie-Adélaïde, comte de Levis-Mirepoix, né en 1770. Officier au régiment Mestre-de-camp-général, cavalerie, il a émigré en 1791, et n'est rentré en France qu'en 1801. Il a été créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en

1814, et nommé candidat à la chambre des Députés par l'arrondissement de Blaye en 1816. Le comte de Levis-Mirepoix est décédé à Bordeaux au mois de mai 1817, laissant deux fils et une fille du mariage qu'il avait contracté avec l'héritière de la famille du célèbre Michel *de Montaigne;*

3°. Delphine de Levis-Mirepoix, mariée 1° avec Gaspard-Félix *de Vichy*, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine à la suite dans le régiment Colonel-Général, infanterie; 2° avec Théodore, comte *de Roncherolles.*

XXI. Charles-Philibert-Marc-Léopold, marquis DE LEVIS-MIREPOIX, né à Toulouse le 14 juillet 1769, passa, au sortir de l'école militaire, le 5 novembre 1784, sous-lieutenant dans le régiment Commissaire-Général, cavalerie. Il a émigré en 1791, et est décédé en pays étranger, laissant un fils, Gustave, qui suit;

XXII. Gustave, marquis DE LEVIS-MIREPOIX, nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 22 avril 1821, aide-de-camp du duc de Reggio et commandeur de la Légion-d'Honneur, a épousé 1° mademoiselle DE MONTBOISSIER, dont il n'a pas eu d'enfants; 2°, en 1817, Charlotte DE MONTMORENCY-LAVAL, fille d'Anne-Adrien-Pierre de Montmorency-Laval, duc de Laval, pair de France, chevalier des ordres du Roi, et de Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde de Montmorency-Luxembourg. De ce second mariage sont issus plusieurs enfants;

IV. Les *seigneurs* D'AJAC, aujourd'hui *ducs* DE LEVIS, *pairs de France,* (3° branche actuelle). Cette branche a eu pour auteur, au XV° degré, en 1593, Salomon de Levis, seigneur d'Ajac, second fils de Gabriel de Levis, seigneur de Leran, et de Catherine de Levis-Mirepoix. Nous avons précédemment donné l'état actuel de cette branche;

V. Les *vicomtes* DE LAUTREC, *comtes* DE VILLARS, etc., etc., ont été formés, au V° degré, vers 1275, par Philippe de Levis, damoiseau, seigneur de Florensac, 4° fils de Gui de Levis, III° du nom, seigneur-baron de Mirepoix, et d'Isabelle de Marly. Antoine de Levis, dernier rejeton de cette branche, vendit tous ses biens à Jean, duc de Bourbon, et mourut dans l'état ecclésiastique qu'il avait embrassé en 1496, étant alors âgé de 70 ans, et sans enfants de Jeanne de Chamboran, sa femme, laquelle avait adhéré à ce qu'il fût promu aux ordres sacrés;

VI. Les *barons*, puis *comtes* DE LA VOUTE, créés *ducs* DE VENTADOUR en 1578, pairs de France en 1589, *marquis* D'ANNONAY, *comtes* DE BRION, etc., ont eu pour auteur, au X° degré, Bermond de Levis, conseiller et cham-

bellan du roi Louis XI, second fils de Philippe de Levis, IV[e] du nom, comte de Villars, capitaine de 60 hommes d'armes et de 24 de trait, et d'Antoinette d'Anduse, dame de la Voute. Bermond eut, entr'autres enfants, Louis, dont on va parler, et Jacques, qui fut père, par Louise *de Tournon*, sa femme, de Jean de Levis, seigneur de Châteaumorand, sénéchal d'Auvergne, gentilhomme de la chambre du roi, chambellan et gouverneur du dauphin en 1532, et d'Antoine de Levis, chanoine-comte de Lyon en 1525, nommé, dès l'année 1516, évêque de Saint-Paul-trois Châteaux, passé, en 1526, à l'archevêché d'Embrun, qu'il permuta pour l'évêché de Saint-Flour. — Louis de Levis, baron de la Voute, chambellan du roi Charles VIII, eut, entr'autres enfants, Gilbert I[er], dont on va parler, et François de Levis, évêque de Tulles en 1517, décédé en 1535. — Gilbert I[er] de Levis, comte de Ventadour, enfant d'honneur, puis panetier du roi Charles VIII, fut père de Gilbert II de Lévis, comte de Ventadour, qui fut aussi enfant d'honneur et panetier du roi François I[er], et laissa, entr'autres enfants, Gilbert III, qui suit, et Martial de Levis, abbé d'Auberive en 1554, aumônier du roi, mort en 1572. — Gilbert III de Lévis, 1[er] duc de Ventadour, pair de France, gentilhomme de la chambre du roi en 1555, gouverneur du Limosin en 1571, ensuite du Lyonnais, du Forès et du Beaujolais, nommé chevalier des ordres du Roi à l'institution, en 1578, et décédé avant d'avoir été reçu, en 1591, laissa Anne de Levis, duc de Ventadour, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur et sénéchal du haut et du bas Limosin, lieutenant-général de la province de Languedoc, décédé en 1624. Celui-ci a eu, entr'autres enfants, Henri, duc de Ventadour, pair de France, prince de Maubuisson, lieutenant-général en Languedoc, qui, n'ayant pas d'enfants, céda, en 1621, ses titres à Charles, son frère, dont on va parler, devint chanoine de l'église cathédrale de Paris, et mourut en 1680, directeur-général des séminaires; François de Levis, comte de Vauvert, nommé à l'évêché de Lodève en 1616, n'ayant que 16 ans, tué dans un combat naval au siége de la Rochelle en 1625; François-Chrysostôme de Levis, comte de Brion, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans: celui-ci devint duc de Damville en 1648, gouverneur du Limosin, capitaine du château de Fontainebleau, et enfin vice-roi de l'Amérique en 1655, et mourut à Paris en 1661; Anne de Levis, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, conseiller d'état, nommé en 1649, et sacré, le 30 avril 1651, archevêque de Bourges. Il fut pourvu, le 28 novembre de cette dernière année, du gouvernement

du Limosin, sur la démission du duc de Damville, son frère, et mourut le 17 mars 1662; Louis-Hercule de Levis, frère des précédents, sacré évêque de Mirepoix le 19 décembre 1655, décédé en janvier 1679. — Charles de Levis, marquis d'Annonay, puis duc de Ventadour, pair de France, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, puis gouverneur du Limosin, chevalier des ordres du Roi, s'était démis, en 1607, de l'évêché de Lodève, auquel il avait été nommé en 1604. Son fils, Louis-Charles de Levis, duc de Ventadour, pair de France, gouverneur du Limosin, décédé en 1717, n'a laissé qu'une fille héritière de cette branche ducale, et nommée Anne-Geneviève de Levis. Elle fut mariée 1°, en 1691, avec Louis-Charles *de la Tour-Bouillon*, prince de Turenne, tué au combat de Steinkerque en 1692; 2°, en 1694, avec Hercule-Mériadec, duc *de Rohan-Rohan*, pair de France, gouverneur de Champagne et de Brie, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, etc. Elle mourut le 21 mars 1727;

VII. Les *barons*, puis *comtes* DE CHARLUS, *barons*, ensuite *marquis* DE POLIGNY, etc., etc., ont eu pour tige, au XII° degré, Jean de Levis, second fils de Louis de Levis, baron de la Voute, et de Blanche de Ventadour. Charles Ier de Levis, baron de Charlus, petit-fils de Jean, fut panetier des rois Henri II, François II et Charles IX, et grand-maître et général-réformateur des eaux et forêts de France. Son fils, Claude de Levis, baron de Charlus, fut panetier et gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, chambellan du duc d'Alençon en 1577, et gouverneur de la grosse tour de Bourges. Charles II de Levis, comte de Charlus, petit-fils de Claude, capitaine des gardes du corps du roi en 1631, fit ses preuves, en 1651, pour être admis chevalier des ordres du Roi: mais il mourut en 1662, sans avoir été reçu. Il laissa pour fils unique Roger de Levis, comte de Charlus, marquis de Poligny, lieutenant-général des armées du roi, vivant en 1682, père de Charles-Antoine de Levis, comte de Charlus et marquis de Poligny, mestre-de-camp de cavalerie et lieutenant-général pour le roi en Bourbonnais, décédé en 1719. Celui-ci eut pour fils Charles-Eugène, créé duc de Levis, pair de France en 1725, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, décédé le dernier de sa branche, le 9 mai 1734;

VII. Les *seigneurs*, puis *marquis* DE CHATEAUMORAND, formés, au XVI° degré, en 1625, par Jean-Claude de Levis, marquis de Valromey,

cinquième fils de Jean-Louis de Levis, comte de Charlus, et de Diane de Daillon du Lude. Charles-François, comte de Levis-Châteaumorand, lieutenant-général des armées du roi, fils de Philippe-Elzéar-François de Levis, marquis de Châteaumorand, capitaine de vaisseau, et arrière-petit-fils de Jean-Claude, dont on vient de parler, est décédé le 15 avril 1751, le dernier rejeton mâle de cette branche, laissant quatre filles : l'aînée, Catherine-Agnès de Levis, mariée, en 1751, à Louis-Marie-François-Gaston, marquis *de Levis-Leran ;* la seconde, Anne-Charlotte de Levis, mariée, le 7 août 1755, avec Louis-Claude *de Clermont*, marquis de Montoison, dont elle fut la seconde femme ; la troisième, Marie-Éléonore de Levis, dame du palais de la reine, mariée, le 13 avril 1750, avec Charles-François-Casimir, marquis *de Saulx-Tavannes*, colonel du régiment de la Reine, et menin de M. le Dauphin ; enfin la dernière, Marie-Odette de Levis, alliée, le 4 février 1760, avec Achille-Joseph *Robert*, marquis de Lignerac ;

IX. Les *seigneurs* DE FLORENSAC, dont les biens sont passés par mariage dans la maison *de Crussol* vers la fin du 15e siècle, avaient eu pour auteur, en 1336, au VIe degré, Bertrand de Levis, second fils de Philippe Ier de Levis, damoiseau, seigneur de Florensac (tige des comtes de Villars) et de Béatrix, vicomtesse de Lautrec. Philippe de Levis, petit-fils de Bertrand, fut évêque d'Agde en 1411, puis, en 1426, archevêque d'Auch, siége qu'il céda, en 1454, à Philippe de Levis, son neveu, de la branche de Cousan. On prétend que Philippe Ier fut transféré à cette dernière époque à l'archevêché de Tyr ;

X. Les *seigneurs barons* DE COUSAN et de LUGNY (1), *marquis* DE LEVIS, (4e branche actuelle), sont sortis, au VIIIe degré, de la branche précédente, en 1420, par Eustache de Levis, second fils de Philippe de Levis et d'Alix de Quélus. Philippe de Levis, fils aîné d'Eustache, fut archevêque d'Auch en 1454, puis d'Arles en 1462, et créé cardinal par Sixte IV en 1473. Il mourut à Rome en 1475. Eustache de Levis, son frère, et son successeur à l'archevêché d'Arles en 1476, mourut aussi à Rome le 22 avril 1489, et fut enseveli en la tombe du cardinal, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure.

XVI. Marc-Antoine, comte DE LEVIS, né à Lugny le 7 février 1739,

(1) Cette branche et celle de Florensac portaient : DE LEVIS, *au lambel de gueules.*

successivement colonel du régiment Royal-Roussillon en 1762, colonel du régiment de Picardie le 5 juin 1763, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, brigadier d'infanterie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781, député à l'assemblée constituante, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 4 mai 1794. Il avait épousé, par contrat signé par le roi le 28 novembre 1762, (mariage célébré le 1er décembre suivant), Louise-Madeleine Grimod de la Reynière, née à Paris le 11 novembre 1744, présentée le 12 décembre 1762 par la maréchale de Mirepoix. De ce mariage sont issus :

1° Charles-Gabriel-Louis-Gui de Levis, né le 19 septembre 1766, décédé le 27 août 1768;

2°. Antoine-Louis, marquis de Levis, né à Lugny le 11 décembre 1767. Il a péri à Charolles, le 21 juillet 1808, entraîné dans la rivière par les chevaux de sa voiture. Sa veuve existe ; mais on ignore si elle a des enfants;

XI. Les *barons*, puis *comtes* de Quélus, formés, en 1469, au IXe degré, par Gui de Levis, 4e fils d'Eustache de Levis, auteur de la branche qui précède, et d'Alix Damas, dame de Cousan et de Lugny. Jacques de Levis, comte de Quélus, favori du roi Henri III, blessé mortellement en duel par Charles de Balsac d'Entragues, et décédé le 29 mai 1578, était fils aîné d'Antoine de Levis, créé comte de Quélus en 1574, conseiller du roi en tous ses conseils, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, sénéchal et gouverneur de Rouergue, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, puis chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1581, décédé le 6 avril 1586. Jean de Levis, frère puîné de Jacques, fut abbé de Loc-Dieu, au diocèse de Rodez, et aumônier de la reine Marguerite de Valois en 1605. Il mourut le 30 mai 1643, le dernier de sa branche, dont il représentait la 4e génération.

De tous les historiens qui ont fait mention de la maison de Levis, aucun ne remonte les traces de son ancienneté au-delà de l'année 1179. Ce dénument de titres sur un nom qui, dès la première époque connue, figure avec des caractères qui ne laissent aucun doute sur le lustre et l'antiquité de son origine, atteste assez que la maison de Levis n'était qu'une branche apanagée de la terre de son nom, et issue d'une famille très-considérable. Or, la terre de Levis étant située dans le ressort de la ville et châtellenie de Chevreuse, il paraît probable qu'elle n'en a été qu'un démembrement donné à un cadet dans le onzième ou douzième

siècle, et celui-ci, conformément à la législation des fiefs, aura porté et transmis à ses descendants le nom de cet apanage.

Quant à la maison de Chevreuse, elle florissait dès le temps du roi Robert, dans la personne de Milon, seigneur de Chevreuse, vivant en 1029. Son dernier descendant, Anseau, seigneur de Chevreuse, porte-oriflamme et grand-queux de France, fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle contre les Flamands, en 1304. La terre de Chevreuse était elle-même un arrière-fief du comté de Montfort-l'Amaury, en sorte qu'on peut donner pour une grande probabilité historique la consanguinité d'Amaury II, seigneur de Montfort, vivant en 1028, avec Milon, seigneur de Chevreuse, vivant en 1029. Ce qu'il y a encore d'assez remarquable dans ces trois maisons de Montfort-l'Amaury, de Chevreuse, et de Levis, c'est l'adoption contemporaine et suivie des prénoms Gui, Simon et Philippe.

Cette question intéressante pourra peut-être se résoudre par des recherches plus approfondies, et il importerait même que ces recherches fussent étendues sur toutes les générations connues de la maison de Levis, jusques au seizième siècle : car ce que les généalogistes, en se copiant les uns les autres, ont publié jusqu'à ce jour sur le nom de Levis, est bien loin de donner une idée suffisante de tous les services et de toutes les illustrations de cette grande maison.

ARMES : *D'or, à 3 chevrons de sable.* Supports : deux lions. Devise : AIDE DIEU AU SECOND CHRÉTIEN LEVIS.

4 juin 1814. DE LORGES (*duc*), voyez DE DURFORT.

4 juin 1814. DE LORRAINE, *duc* D'ELBEUF, (Charles-Eugène), *prince* DE LAMBESC, *comte* DE BRIONNE, est né le 25 septembre 1751 (1). Il succéda à son

(1) Son père, Louis-Charles DE LORRAINE-ARMAGNAC, comte *de Brionne*, brigadier des armées du roi le 6 juin 1745, grand-écuyer de France le 29 décembre 1751, reçu chevalier des ordres du Roi le 21 mai 1752, et décédé le 28 juin 1761, avait épousé 1°, le 1er février 1740, Louise-Charlotte *de Gramont*, morte sans enfants le 2 janvier 1742, à l'âge de 16 ans, d'une fluxion de poitrine ; 2°, en 1745, Augustine *de Coetquen*, fille de Jules-Malo, marquis de Coetquen, comte de Combourg, morte aussi sans enfants le 3 juin 1746 ; 3°, le 3 octobre 1748, Louise-Julie-Constance *de Rohan-Montauban-Rochefort*, de laquelle il laissa :

1°. Charles-Eugène de Lorraine, duc d'Elbeuf, prince de Lambesc, qui fait l'objet de cette notice ;

2°. Joseph-Marie de Lorraine, prince de Vaudémont, né le 23 juin 1759, mestre-de-camp commandant en second du régiment des dragons de Lorraine, en 1785,

père dans la charge de grand-écuyer de France dès le 28 juin 1761, et hérita du titre ducal d'Elbeuf et de la pairie (1) par la mort du prince d'Elbeuf, chef de la branche aînée, arrivée le 14 août 1763. Nommé d'abord capitaine dans le régiment Mestre-de-Camp-Général, cavalerie, il devint colonel des dragons de Lorraine le 21 mars 1773, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1777, grand-sénéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur d'Anjou et des ville et château d'Angers et du Pont-de-Cé. Il fut créé brigadier de dragons le 5 décembre 1781, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Employé au camp formé sous les murs de Paris, il reçut et exécuta, le 12 juillet 1789, l'ordre de dissiper les rassemblements qui s'étaient formés sur la place Louis XV. Quelques accidents, suites inévitables d'un mouvement de cavalerie dans une multitude immense qu'aigrissait un grand nombre de factieux, donna lieu à une instruction au Châtelet, dont le prince de Lambesc ne vit point l'issue, ayant émigré et rejoint l'armée des princes, avec laquelle il fit la campagne de 1792. L'année suivante, il passa au service d'Autriche avec le grade de général-major. Il a été promu à celui de feld-maréchal-lieutenant en 1796, et a fait les campagnes sur le Rhin et en Italie. Lorsque Louis XVIII remonta sur son trône en 1814, il rappela le duc d'Elbeuf à la pairie. Celui-ci est décédé sans enfants, le 20 novembre 1825, le dernier rejeton de sa branche. Il avait épousé 1°, le 20 mai 1803, Anne, comtesse DE ZETNER, veuve en premières noces du prince Joseph Sangusko, puis en secondes noces du comte Gaëtan Potocki, et décédée le

---

décédé au mois de mai 1802, général-major au service d'Autriche, laissant veuve sans enfants Louise-Auguste-Élisabeth-Colette *de Montmorency*, qu'il avait épousée le 30 décembre 1778;

3°. Marie-Josèphe-Thérèse de Lorraine, *mademoiselle d'Elbeuf*, née le 26 août 1753, mariée, le 18 octobre 1768, avec Emmanuel-Victor-Amédée *de Savoie*, prince de Carignan, général des armées du roi de Sardaigne, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, décédé le 20 septembre 1780. Elle lui a survécu jusqu'au 8 février 1797;

4°. Anne-Charlotte, *princesse de Lorraine*, née le 11 novembre 1755, abbesse de Remiremont, morte en 1788.

(1) Le duché d'*Elbeuf* formait la seconde des pairies laïques du royaume (le duché d'*Usès* était la première). Avant la révolution, il y avait quatre grandes maisons qui jouissaient en France des titre, rang et honneurs de princes étrangers. Celle *de Lorraine-Elbeuf* était la première. Les autres étaient celles *de la Tour-Bouillon*, *de Rohan* et *de la Trémoille*.

5 janvier 1814; 2°, le 23 janvier 1816, Marie-Victoire, comtesse FOLLIOT DE CRENNEVILLE, veuve d'abord d'un baron de Pontet, et ensuite, depuis le 10 mars 1806, du comte François de Colloredo-Walsée. La duchesse d'Elbeuf a vécu séparée de son troisième mari depuis le mois de février 1817.

La branche du prince de Lambesc était, à l'exception de la maison régnante d'Autriche, la seule de toutes les branches formées par la maison de Lorraine qui eût survécu. Cette maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres parmi celles qui ont gouverné le monde civilisé, a eu pour premier auteur historiquement connu Etichon, duc d'Alsace, en 720. Hugues, son descendant au 5e degré, eut deux fils, Eberhard III, souche des *ducs de Lorraine*, qui ont gouverné ce duché jusqu'en 1733, et Gontran le Riche, auteur de la maison des *comtes de Habsbourg*.

A la mort de René II, duc de Lorraine, décédé le 10 décembre 1508, sa maison se divisa en deux grandes branches. Antoine, son fils aîné, a été la tige de la maison qui règne aujourd'hui en Autriche, en Toscane, à Modène et à Parme. Claude, duc de Guise, second fils de René II, a formé une maison qui, pendant trois siècles, a jeté l'éclat le plus historique en France, où ses divers rameaux ont été connus sous les dénominations suivantes :

I. Les *ducs* DE GUISE, DE JOYEUSE et D'ANGOULÊME, pairs de France, éteints le 16 mars 1675;

II. Les *ducs* DE MAYENNE et D'AIGUILLON, pairs de France, éteints le 17 septembre 1621;

III. Les *ducs* D'AUMALE, pairs de France, éteints en 1631;

IV. Les *ducs* D'ELBEUF (première branche), pairs de France, éteints le 17 août 1763;

V. Les *comtes* DE HARCOURT, DE CLERMONT et DE MONTLAUR, *marquis* DE MAUBEC, etc., *princes* DE GUISE, éteints le 30 août 1747;

VI. Les *comtes* DE LILLEBONNE, *princes* DE COMMERCY, etc., éteints le 15 août 1702;

VII. Les *comtes* D'ARMAGNAC et DE BRIONNE, *princes* DE LAMBESC et DE VAUDÉMONT, devenus *ducs* D'ELBEUF, pairs de France en 1763, éteints de nos jours;

VIII. Les *comtes* DE MARSAN, *sires* DE PONS, *princes* DE MORTAGNE, éteints en 1782.

ARMES du dernier duc d'Elbeuf : *Parti de 3 traits, coupé d'un seul*, qui font 8 quartiers : *au 1 fascé d'argent et de gueules de 8 pièces*, qui est DE HONGRIE ; *au 2 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueules à 4 pendants*, qui est D'ANJOU-SICILE ; *au 3 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 croisettes du même*, qui est DE JÉRUSALEM ; *au 4 d'or, à quatre vergettes de gueules*, qui est D'ARAGON ; *au 5 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules*, qui est D'ANJOU ; *au 6 d'azur, au lion contourné d'or, couronné de gueules*, qui est DE GUELDRE ; *au 7 d'or, au lion de sable, lampassé et armé de gueules*, qui est DE FLANDRE ; *au 8 d'azur, semé de croisettes tréflées d'or, à deux bars adossés du même*, qui est DE BAR : *un lambel de gueules, brochant sur les quatre premiers quartiers* ; *sur le tout d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 alérions d'argent*, qui est DE LORRAINE. *Les écartelures environnées d'une bordure de gueules, chargée de 8 besants d'or.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau.

DE LOUVOIS, (*marquis*), voyez LE TELLIER. 17 août 1815.

DE LUYNES, (*duc*), voyez D'ALBERT DE LUYNES. 4 juin 1814.

DE LA LUZERNE, (César-Guillaume, *cardinal duc*), né à Paris le 7 juillet 1738, deuxième fils (1) de César-Antoine de la Luzerne, comte de Beuzeville, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Élisabeth de Lamoignon de Malesherbes, fille du chancelier de Lamoignon, fut destiné, par sa famille, à l'état ecclésiastique. Ses études théologiques au séminaire de Saint-Magloire, puis à la maison de Navarre, furent brillantes ; et, en 1762, il fut proclamé le premier de sa licence. Nommé, en cette même année, vicaire-général de l'archevêché de Nar- 4 juin 1814.

(1) Le cardinal de la Luzerne avait pour frère aîné César-Henri, comte *de la Luzerne*, né le 23 février 1737, colonel au corps des grenadiers de France, créé brigadier d'infanterie le 25 juillet 1762, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, puis lieutenant-général des armées du roi le 1er janvier 1784. De son mariage, contracté le 6 février 1763, avec N... *Angran d'Alleray*, est issu César-Guillaume, aujourd'hui comte de la Luzerne, né à Paris le 22 novembre 1763. Il est entré au sortir de l'école militaire sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, infanterie, avec lequel il s'est trouvé au siége de Mahon et de Gibraltar, et est passé ensuite sous-lieutenant dans le régiment d'Orléans, et de celui-ci, avec le même grade, dans les chevau-légers le 8 juin 1783.

Anne-César, *chevalier de la Luzerne*, autre frère du cardinal, né le 15 juillet 1741, reçu chevalier de Malte le 17 janvier 1742, était colonel du régiment provincial de Caen, lorsqu'on le créa brigadier d'infanterie le 1er mars 1780. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 5 décembre 1781.

bonne, il fut ensuite élu agent-général du clergé en 1765, puis sacré, le 30 septembre 1770, évêque duc de Langres, pair de France, siége auquel le roi l'avait nommé pour remplacer M. de Montmorin. En 1773 et 1774, M. de la Luzerne prononça, dans l'église métropolitaine de Paris, les oraisons funèbres de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, et de Louis XV, roi de France. Après avoir siégé à l'assemblée des notables, en 1787, il fut nommé, par le choix unanime du clergé de Langres, député aux états-généraux en 1789. La décision rendue sur la double représentation du tiers, et le vote par tête qui en devenait le résultat inévitable, lui arrachèrent cette exclamation prophétique : « Tout » va se perdre! » et, dès-lors, il se rangea parmi les orateurs qui opinèrent pour l'établissement d'un système représentatif semblable à celui que la Charte a consacré. La situation de la France exigeait de grands sacrifices. M. de la Luzerne appuya de son vœu tous ceux qu'on pouvait attendre de son ordre. Dévoué à son pays autant qu'au caractère sacré dont il était revêtu, rien n'eût coûté à son cœur généreux pour prévenir les maux dont l'épuisement des finances menaçait la monarchie. Ce fut par ce noble sentiment qui dirigeait toutes ses vues vers le bien public, que M. de la Luzerne s'opposa à la publication de cette fastueuse déclaration des droits de l'homme, laquelle, en exaltant d'un fol enthousiasme une multitude de citoyens jusqu'alors paisibles, a porté tant de gens à fouler aux pieds les plus saints des devoirs. M. de la Luzerne se prononça en faveur du *veto* absolu, sans lequel le chef de l'état ne pouvait avoir ni pouvoir, ni volonté. Le 31 août 1789, M. de la Luzerne fut porté à la présidence de l'assemblée nationale. Il quitta ses fonctions législatives après les attentats des 5 et 6 octobre; et, après avoir séjourné quelque temps dans son diocèse, il émigra en Suisse, d'où il passa à Venise. Les événements malheureux qu'il déplorait dans son exil n'avaient point altéré l'affection qu'il portait à ses compatriotes; et, pendant son séjour à Venise, il prodigua toutes sortes de soins et de secours aux prisonniers français moissonnés dans les hôpitaux par une épidémie cruelle. Deux fois son zèle apostolique le conduisit au bord de la tombe, ayant été lui-même atteint par le typhus, dont il n'échappa qu'après de longues souffrances. Rentré en France en 1801, M. de la Luzerne exprima, dans une lettre pastorale du 16 février 1802, ses vœux pour le rétablissement du culte, et son adhésion au nouveau concordat passé entre le saint-siége et le gouvernement français. Louis XVIII le créa pair de France le 4 juin 1814. Au

mois de juillet 1817, M. de la Luzerne fut promu au cardinalat, et le roi le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre 1820. Il est décédé le 20 juin 1821, à l'âge de 83 ans, emportant les regrets et la vénération de tous ceux qui ont pu connaître ses hautes vertus et ses lumières, et le zèle infatigable avec lequel il consacra tous les moments, toutes les actions de sa vie au bonheur de ses semblables et au rétablissement du culte et de la morale évangélique. Le cardinal de la Luzerne est auteur de plusieurs écrits religieux et politiques, dont les principaux ont été récemment réimprimés à Paris. Les voici, d'après l'ordre de leur publication : I. *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, in-4°, 1773; — II. *Instruction sur le Rituel*, in-4°; — III. *Oraison funèbre de Louis XV*, in-4°, 1774; — IV. *Dissertation sur la liberté de l'homme*, in-12, 1808; — V. *Sur l'existence et les attributs de Dieu*, in-12, 1808; — VI. *Instruction pastorale sur le schisme en France*, in-12, 2 vol., 1808; — VII. *Dissertation sur la loi naturelle*, in-12, 1810; — VIII. *Considérations sur l'état ecclésiastique*, in-12, 1808; — IX. *De l'excellence de la Religion*, in-12, 1810; — X. *Dissertation sur la Révélation en général*, in-12, 1810; — XI. *Dissertation sur les Prophéties*, in-12, 1810; — XII. *Considérations sur la Passion de Jésus-Christ*, in-12, 1810; — XIII. *Dissertation sur la vérité de la Religion*, 1811, 2 vol. in-12; — XIV. *Dissertation sur les Églises catholique et protestante*, 1816, 2 vol. in-12; — XV. *Sur la différence de la constitution française et de la constitution anglaise*, in-8°, 1816; — XVI. *Sur la responsabilité des ministres*, in-8°, 1816; — XVII. *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, 2° édit., 1816, 4 vol. in-12; — XVIII. *Dissertations morales* lues à Venise dans l'Académie des *Filareti*, et dans l'Athénée, Paris, 1816, in-8°; — XIX. *Explication des Evangiles*, nouv. édit., 1816, 4 vol. in-12; — XX. *Sur l'instruction publique*, in-8°, 1816; — XXI. *Réponse au discours de M. de Lally-Tolendal sur la responsabilité des ministres*, in-8°, 1817; — XXII. *Observations sur le projet de loi à ce sujet*, in-8°, 1817; — XXIII. *Sermon sur les causes d'incrédulité*, in-8°, 1818; — XXIV. *Dissertations sur le prêt de commerce*, ouvrage qui n'a été imprimé qu'après la mort de son auteur, 5 vol. in-8°, 1823.

La maison de la Luzerne tire son nom d'une terre avec paroisse, située entre Avranches et Granville, à deux lieues et demie N.-O. de la première ville, et possédée, au onzième siècle, par Thomas de la Luzerne, chevalier, qui, en 1096, accompagna Robert, duc de Normandie, à la conquête de la Palestine.

La filiation est établie depuis Guillaume, seigneur de la Luzerne, vivant en 1233, avec Florence *de Manneville*, sa femme. Sa postérité s'est divisée en quatre branches principales dans l'ordre qui suit :

I. Les *seigneurs* DE LA LUZERNE, (première branche), dont l'héritière épousa, en 1398, Jean *du Bois*, chevalier ;

II. Les *seigneurs* DE LA LUZERNE, (seconde branche apanagée de cette terre), sortis, au VI[e] degré, de Thomas, seigneur en partie de la Luzerne, chambellan du roi Charles VI, troisième fils d'Amauri I[er], seigneur de la Luzerne, et de Jeanne *de Hamars*. Jean, seigneur de la Luzerne, petit-fils de Thomas, fut conseiller et chambellan des rois Louis XI et Charles VIII, capitaine de l'arrière-ban de la noblesse du Côtentin, et capitaine de 15 lances fournies des ordonnances du roi en 1484. Son arrière-petite-fille, Gabrielle, dame de la Luzerne, porta cette terre, en 1556, à François, seigneur *de Briqueville*, son premier mari, l'un des plus vaillants capitaines de son temps, lequel fut tué sur la brèche de la ville de Saint-Lô, qu'il défendait, en 1574, contre les religionnaires. Gabrielle de la Luzerne épousa, en secondes noces, Jean *de Thézart*, baron de Tournebu, dont elle n'eut pas d'enfants. Ceux qu'elle avait eus de son premier mari ont possédé jusqu'à la révolution la terre de la Luzerne, et leurs descendants sont encore connus de nos jours sous la dénomination de marquis *de la Luzerne ;*

III. Les *seigneurs,* puis *marquis* DE BEUZEVILLE, *barons* DE TOLLEVAST et DE GARENCIÈRES, dont nous avons donné plus haut l'état actuel, descendent, au VIII[e] degré, de Jacques de la Luzerne, chevalier, seigneur de Lorcy, décédé en 1515, troisième fils de Jean, seigneur de la Luzerne, et de Jeanne de Ver de Hambie. Cette branche a donné quatre capitaines des côtes de la mer de Normandie, et quatre généraux ;

IV. Les *seigneurs*, puis *marquis* DE BREVANT, éteints à la quatrième génération, en 1725, avaient eu pour auteur, au X[e] degré généalogique, Pierre de la Luzerne, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur du Mont Saint-Michel en 1627, second fils d'Antoine de la Luzerne, chevalier, seigneur de Beuzeville, et de Marie Marquetel de Saint-Denis.

ARMES : *D'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 coquilles de gueules.*

17 septembre 1815. LYNCH, (Jean-Baptiste, *comte*), né à Bordeaux en 1749, fut reçu conseiller au parlement de Guienne en 1771. Cette compagnie, ayant pris part aux démêlés des autres parlements du royaume avec la cour,

fut exilée vers la fin de la même année, puis rétablie en 1775, et enfin frappée d'un nouvel exil en 1788. M. Lynch, à cette dernière époque, était pourvu de la charge de président aux enquêtes. Il fit d'inutiles efforts pour engager le parlement à enregistrer les premières et secondes lettres de jussion relatives à l'établissement des assemblées provinciales. Lors de la convocation des états-généraux du royaume, M. Lynch accompagna à Paris M. *le Berton*, son beau-père, premier président au parlement de Bordeaux, et l'un des députés de la noblesse de Guienne. Ces deux magistrats, privés long-temps de leur liberté, et de leurs biens sequestrés révolutionnairement, ne durent leur salut qu'à la chute de Robespierre, et M. Lynch n'obtint qu'en 1795 sa radiation de la liste des émigrés, où on l'avait porté pour légaliser en quelque sorte la confiscation de sa fortune. Quelque temps après son retour à Bordeaux, il fut nommé membre du conseil-général de la Gironde, qu'il présidait lorsque Buonaparte le nomma membre de la Légion-d'Honneur en 1808. Le 24 mars 1809, il devint maire de la ville de Bordeaux en remplacement de M. La Faurie-Monbadon, appelé au sénat-conservateur. M. Lynch fut aussi créé comte de l'empire en 1811. Cependant ce magistrat n'avait pas cessé de partager l'attachement que la majorité des Bordelais nourrissait pour l'ancienne dynastie royale. Ce sentiment devint d'autant plus vif que l'ambition de Buonaparte devint plus gigantesque et plus désastreuse. Le projet et surtout l'issue de son expédition en Russie avaient détruit jusqu'au dernier prestige qui s'était attaché à la fortune de cet homme extraordinaire; et alors, éclairé par une fatale expérience, le peuple commençait à sentir ce que les hommes sages avaient depuis long-temps prévu, que le retour d'un prince légitime pouvait seul garantir la France des maux dont elle était menacée, et assurer la sécurité de son avenir. Magistrat de la troisième ville du royaume, M. le comte Lynch était appelé à jouer un rôle parmi les royalistes de Bordeaux qui, le 12 mars 1814, vingt jours avant la déchéance de Buonaparte, arborèrent le drapeau blanc et proclamèrent le rétablissement du trône de saint Louis et de Henri IV. Louis XVIII récompensa le dévouement du comte Lynch par la grand'-croix de la Légion-d'Honneur, que S. M. lui donna le 30 juin de la même année. Au retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, en mars 1815, M. Lynch s'empressa d'offrir ses services à *Madame*, duchesse d'Angoulême, lors de l'arrivée de cette princesse à Bordeaux; et, malgré son grand âge, après avoir eu le douloureux honneur de placer lui-même

la fille de Louis XVI sur le bâtiment qui devait l'exiler encore une fois du royaume de ses pères, et la conduire en Espagne, il s'embarqua au même port (Pouillac) et se réfugia en Angleterre, d'où il ne revint qu'au mois de juillet 1815. Le roi le nomma pair de France le 17 septembre de la même année; et à cette occasion, lui ayant accordé une audience particulière, à laquelle assista une députation du collége électoral de la Gironde qu'il présidait : « J'aime à annoncer, lui dit S. M., les récompenses » que mérite une conduite telle que la vôtre, et c'est ce qui m'a fait différer » jusqu'à ce jour votre nomination à la chambre des Pairs, afin de pou- » voir vous le dire moi-même. » Cette nouvelle dignité ne permettant plus au comte Lynch d'exercer ses fonctions de maire de Bordeaux, Louis XVIII, par ordonnance royale du 11 octobre suivant, lui en a conservé le titre honoraire « en considération de la conduite noble et » courageuse par laquelle il avait illustré l'exercice de cette place en » 1814 et 1815. » M. le comte Lynch n'a eu de son mariage qu'une fille qu'il a perdue. Il a un frère puîné, Thomas-Michel Lynch, qui, avant la révolution, a servi dans les chevau-légers de la maison du roi jusqu'à son licenciement. Élu membre du conseil des cinq-cents en 1796, il vota avec le parti royaliste, et fut exclu à la suite des événements du 18 brumaire (9 novembre 1799). Il est passé alors en Angleterre et a résidé à Londres jusqu'à l'époque de la restauration. Il n'est point marié.

La famille Lynch est originaire du comté de Galloway, en Irlande. Sa généalogie, dressée le 25 août 1784 par Guillaume Hawkins, ulster roi d'armes d'Irlande, et légalisée par le vice-roi en la même année, puis à Londres le 17 janvier 1785, par John Ogier, notaire royal public, et enfin le lendemain par le comte d'Adhémar, ambassadeur de France près S. M. britannique, présente une suite de quinze générations depuis Thomas Lynch, d'Athenry, au comté de Galloway, écuyer, vivant vers la fin du XIII[e] siècle (1), jusqu'à Isidore Lynch, II[e] du nom, né à Londres le 8 juin 1755, capitaine au service de France en 1784, créé maré-

(1) La généalogie du roi d'armes Hawskins ne donne qu'une seule date (celle de 1784) sur les quinze générations que rappelle son certificat; ainsi ce n'est même que conjecturalement que nous plaçons l'existence de Thomas Lynch dans le treizième siècle. C'est ce dénuement d'actes qui, lors de la production de cette généalogie au cabinet des ordres du Roi, en 1786, a fait écarter la demande faite par M. Isidore Lynch, pour être admis à jouir des honneurs de la cour. (*Registres du cabinet des ordres du Roi*, t. VI, p. 267, aux archives de M. de Courcelles.)

chal-de-camp le 6 février 1792, puis général de division en 1799. Il a été nommé inspecteur aux revues le 28 février 1800, et officier de la Légion-d'Honneur le 24 août 1814.

Le comte Lynch, pair de France, est issu d'une branche cadette, laquelle, par suite de la révolution qui força le roi Jacques II à se réfugier en France, vint s'établir à Bordeaux, où le grand-père de M. Lynch chercha à réparer sa fortune par le commerce. Son père épousa une riche héritière, et obtint de Louis XV des lettres de naturalisation et de reconnaissance de noblesse, qui lui furent communes avec son frère, père de deux fils qui servaient à la même époque dans la brigade irlandaise.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même ; au chef d'argent, chargé de 3 roses de gueules : un croissant de sable brochant sur la cime du chevron et sur le chef ; au franc canton d'azur, chargé d'un mur crénelé d'or, maçonné de sable.* Cimier : un lynx passant, ayant la tête de front. Devise : SEMPER FIDELIS.

La branche aînée portait seulement : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même.*

M.

MACDONALD, *duc* DE TARENTE, (Jacques-Étienne-Joseph-Alexandre), maréchal de France, issu d'une famille noble d'Irlande qui partagea l'exil et les malheurs de Jacques II, roi d'Angleterre, et qui suivit ce monarque en France, où elle s'est établie, est né à Sancerre, en Berry, le 17 novembre 1765. D'abord lieutenant d'infanterie dans le régiment irlandais de Dillon, il servit, en 1787, sous le comte de Maillebois, gouverneur de Breda, dans la légion qui devait appuyer le parti républicain en Hollande, lors de l'insurrection contre le stadhouder et la guerre contre le roi de Prusse. L'intelligence et la bravoure dont il fit preuve dans la première campagne des Français contre les puissances coalisées, et particulièrement à la bataille de Jemmapes le 30 octobre 1792, lui méritèrent le grade de colonel du 2ᵉ régiment d'infanterie (ci-devant Picardie), et, peu de temps après, celui de général de brigade. Employé en cette qualité à l'armée du Nord, il enleva les postes de Commines, de Warneton et de Warwick, se distingua au siége de Menin en octobre 1793, et harcela l'armée du duc d'York depuis Valenciennes jusqu'au-delà de l'Ems. Pendant la campagne de 1795, Macdonald s'empara de Thiel et de Verdun les 9 et 21 janvier, et préluda à la conquête de la Hollande, en exécutant ce hardi passage du Wahal sur la glace, malgré le feu des formidables batteries de Nimègue et de Kokerdum. Ce fut à la

4 juin 1814.

suite de cette brillante campagne qu'il fut promu au grade de général divisionnaire. Employé en cette qualité à l'armée d'Alexandre Berthier, qui envahit les états romains en 1798, le général Macdonald fut nommé gouverneur de Rome aussitôt après l'occupation de cette ville. Il comprima deux insurrections sérieuses à Faventino et à Frosinone : mais, le général Mack étant accouru au mois de novembre, à la tête de 80,000 hommes, l'armée française, qui ne comptait guère plus de 16,000 combattants, dut songer à la retraite. Elle était alors sous les ordres du général Championnet, qui confia à Macdonald le commandement de l'aîle droite, forte de 6,000 hommes. Enveloppé et vivement attaqué, le 5 décembre, près de Civita-Castellana, par 40,000 Napolitains, Macdonald, sans se laisser intimider par le nombre, fit de si habiles dispositions, que, non-seulement il sauva l'aile droite de la situation la plus critique, mais encore il eut la gloire inespérée de battre une armée aussi formidable près de Nepi. Cette action déconcerta les projets de l'ennemi, qui espérait avoir meilleur marché du centre; mais, reprenant brusquement l'offensive, Macdonald se ressaisit d'Otricoli (dont la colonne napolitaine de Moesk s'était emparée), après un combat qui coûta 2,000 prisonniers aux ennemis, ainsi que 8 pièces de canon, 3 drapeaux, et 500 chevaux. Une colonne, cernée dans Calvi par la brigade du général Maurice Mathieu, mit bas les armes, et se rendit à discrétion sur la sommation de Macdonald. Celui-ci, aussitôt que l'armée française fut rentrée dans Rome le 15 décembre, poursuivit le corps napolitain du comte de Damas, qui ne dut son salut qu'à l'énergie et à la belle contenance de son chef. Il fut ensuite chargé des opérations du siége de Capoue, et cette place fut remise à l'armée française le 10 janvier 1799. Peu de jours après, Macdonald donna sa démission par suite d'un mécontentement que lui avait fait éprouver le général Championnet. Celui-ci ayant été destitué et arrêté à Naples, le 16 mars, par ordre du directoire exécutif, on confia à Macdonald le commandement en chef de l'armée de Naples; mais il eut à peine achevé de soumettre la Calabre, que les défaites du général Schérer en Italie le forcèrent d'évacuer entièrement les états napolitains. Traversant la Toscane dans le temps où on le croyait cerné et peut-être forcé de souscrire une capitulation, il marcha sur les derrières de l'aile gauche des ennemis, qu'il culbuta le 12 juin; après quoi il concentra ses forces, montant à 30,000 hommes, sur la rive droite de la Trebbia. Attaqué, les 18 et 19 juin, par 50,000 Austro-Russes, sous les ordres de Soworow, Macdonald disputa glorieusement le

champ de cette sanglante bataille (1), et ne se détermina à continuer son mouvement de retraite, qu'après qu'un conseil de guerre, assemblé à Plaisance, eut déclaré que la jonction de l'armée française de Naples, avec celle d'Italie, n'était plus praticable sur la Trebbia. Cette jonction s'effectua quelques jours après dans les états de Gênes. Rentré en France pour rétablir sa santé délabrée par les fatigues de cette campagne et par une blessure qu'il avait reçue devant Modène, le général Macdonald commandait à Versailles lors des évènements du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il coopéra au renversement du directoire exécutif, et fut ensuite choisi pour aller commander l'aile droite de l'armée du Rhin, sous le général Moreau. Le 24 août 1800, il passa au commandement en chef de l'armée de réserve, forte de 15,000 hommes, laquelle prit bientôt après la dénomination d'armée des Grisons. Après avoir traversé les Alpes Rhétiennes, il occupa le Voralberg et la vallée de Coire, et franchit les neiges éternelles du Splugen les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre, malgré d'énormes avalanches qui faillirent engloutir son armée dans les précipices dont elle était environnée de toutes parts. Les difficultés que ce général eut à vaincre au passage du Splugen, et sa marche hardie jusqu'à Stori à travers des blocs de glace qu'il fallait aplanir, des rocs escarpés et des montagnes de neige, ont fait le plus grand honneur à son habileté, à son sang-froid, et à sa constance inébranlable. Le 6 janvier 1801, il entra dans la ville de Trente, après avoir fait 40 milles en 34 heures, et enlevé les positions retranchées della Rocca d'Andofo, de Pieve et de San-Alberto. A la suite du traité de Lunéville, qui mit fin à cette campagne d'Italie, le général Macdonald fut nommé ministre plénipotentiaire en Danemark, et, peu de temps après son retour de Copenhague, il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 4 juin 1804. A cette époque on instruisait le procès du général Moreau. L'amitié qui jusqu'alors avait lié Macdonald à ce guerrier illustre ne le trouva point indifférent à son malheur; et la franchise avec laquelle il manifesta ses sentiments d'intérêt et d'admiration pour Moreau fut d'autant plus louable, que Buonaparte semblait n'exiger la condamnation du seul homme qui eût rivalisé sa gloire, que comme un sacrifice nécessaire à son repos personnel et à la sécurité de la nouvelle dynastie qu'il voulait fonder. Disgracié pendant cinq ans, Macdonald

(1) On avait brûlé environ cinq millions de cartouches et tiré 70 mille coups de canon dans cette bataille de la Trebbia.

ne reparut sous les drapeaux qu'en 1809. Il rejoignit alors l'armée du prince Eugène en Italie, et prit le commandement de l'aile droite. Le 14 mai, il passa l'Izonzo, occupa successivement Gorizia et Trieste, et, après la bataille de Tarvis, poursuivit les Autrichiens sur la route de Laybach, cerna leur camp retranché sous les murs de cette place, et força le général Meerfeld de se rendre prisonnier de guerre avec les 4000 hommes qu'il commandait, et d'abandonner aux Français 63 bouches à feu avec des magasins considérables. Après s'être emparé de Gratz le 30 mai, et avoir réduit la Styrie, il marcha en Hongrie, et arriva sur le champ de bataille de Raab, le 14 juin, au moment où le prince Eugène complétait sa victoire sur les Autrichiens. Macdonald, ayant pris une part très-active au gain de la bataille de Wagram, reçut, le lendemain 7 juillet, le bâton de maréchal de France, et fut créé duc de Tarente, Le 14 août suivant, il fut décoré du grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Dans les derniers jours du mois de mai 1810, il alla remplacer Augereau dans le commandement du 7ᵉ corps de l'armée d'Espagne, stationné dans la Catalogne. Après avoir ravitaillé Barcelonne, et fait sa jonction dans Lérida avec le maréchal Suchet, il battit les Espagnols à Cervera, à l'Abisbal et à Wals. Au mois de mars 1811, le duc de Tarente fit livrer aux flammes le bourg de Manrèse, dont les habitants avaient égorgé un grand nombre de Français; puis, ayant marché sur le fort de Figuières, que la trahison avait livré aux Espagnols, il le reprit par capitulation le 10 août de la même année. Employé à la grande-armée de Russie, en 1812, le maréchal Macdonald y commanda le 10ᵉ corps, composé d'une division française et de deux divisions prussiennes. Après avoir passé le Niémen à Tilsitt le 24 juin, il s'empara de Rossiéna, capitale de la Samogitie, remporta un avantage marquant à Eckau, fit raser la place de Dunebourg, occupa Mittau, et fit observer la ville de Riga. Le 26 décembre, le duc de Tarente battit à Piklupenen, près Tilsitt, le corps russe du général Luckow. Malgré la défection du général Yorck, chef des deux divisions prussiennes composant la plus forte partie du 10ᵉ corps, le maréchal Macdonald sut opérer sa retraite avec le plus grand ordre. Il prit position à Kœnigsberg le 3 janvier 1813. Lorsque l'armée eut été réorganisée, il prit le commandement du 11ᵉ corps, formant 18,000 hommes, battit le général Yorck à Mersebourg le 29 avril, et contribua aux victoires de Lutzen et de Bautzen. Passé en Silésie, au mois d'août, l'insuccès du combat de Kalzbach, livré le 26, et l'impossibilité de se maintenir dans un pays

presque entièrement inondé par les eaux pluviales, l'obligèrent à évacuer la Silésie. Macdonald donna de nouvelles preuves d'intrépidité au combat de Wachau, le 16 octobre, ainsi qu'à la bataille de Leipzick, puis au combat plus glorieux que décisif livré à Hanau le 30 octobre. Opposé au général Blucher, pendant la campagne de 1814, il se fit remarquer particulièrement au combat de Nangis, le 27 février. Se trouvant à Fontainebleau, auprès de Napoléon, il fut l'un des chefs qui, pour mettre un terme aux maux qui déchiraient depuis si long-temps la patrie, appuyèrent la demande qu'on lui fit d'abdiquer la couronne. Le 6 mai suivant, le duc de Tarente fut nommé par le roi membre du conseil de guerre, élevé à la pairie le 4 juin, créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 4 juillet, et appelé au gouvernement de la 21ᵉ division militaire (Bourges). En 1815, lors du débarquement de Buonaparte, le maréchal Macdonald fut nommé commandant de l'armée du Gard, sous les ordres de Mgr., duc d'Angoulême, puis commandant en chef de l'armée qui, sous les ordres du duc de Berry, devait se réunir sous les murs de Paris. Louis XVIII s'étant décidé à quitter sa capitale dans la nuit du 19 au 20 mars, le maréchal Macdonald accompagna S. M. jusqu'à Menin. Rentré ensuite dans ses foyers, ce maréchal refusa tout emploi pendant les *cent-jours*. Le roi, à son retour, lui donna le commandement de l'armée retirée derrière la Loire, et il eut ordre d'en effectuer le licenciement. Au mois de juillet 1815, le duc de Tarente fut élevé par le roi à la dignité de grand-chancelier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; et, au mois de septembre suivant, il fut nommé l'un des quatre majors-généraux de la garde royale. Il devint ministre d'état, membre du conseil privé le 5 octobre de la même année, puis grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, et chevalier-commandeur des ordres du Roi les 24 août et 30 septembre 1820. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 292 à 301.) Le maréchal Macdonald a épousé 1° mademoiselle Jacob; 2° mademoiselle de Montholon, veuve de Barthélemi-Catherine Joubert, général en chef des armées républicaines, tué à la bataille de Novi en 1799, et fille de Mathieu, marquis de Montholon, colonel du régiment de Penthièvre, dragons, et premier veneur *de Monsieur* (depuis Louis XVIII), et d'Angélique-Aimée de Rostaing, aujourd'hui marquise de Sémonville; 3° en 1823 (1), Ernes-

(1) Le 23 décembre 1823, le maréchal Macdonald, s'étant vu jusqu'alors sans enfants

tine-Thérèse-Gasparine DE BOURGOING, décédée au mois d'avril 1825, fille de feu Jean-François, baron de Bourgoing, ancien ambassadeur de France en Espagne, en Danemark, en Suède et en Saxe, et de dame Marie-Benoîte-Joséphine de Prévost. Le maréchal Macdonald a eu pour enfants;

Du premier lit :

1°. N.... Macdonald, épouse de Silvestre *Regnier*, duc de Massa, pair de France;
2°. N.... Macdonald, mariée, en 1813, avec Alphonse, comte *Perregaux*, fils d'Alphonse-Claude-Charles-Bernardin, comte Perregaux, sénateur, et l'un des plus riches banquiers de la capitale;

Du second lit :

3°. N...., épouse du marquis *de Rochedragon*, colonel des cuirassiers de Berry;

Du troisième lit :

4°. Une fille, morte au berceau;
5°. Un fils, tenu sur les fonts de baptême par le roi et par madame la Dauphine personnellement, le 11 novembre 1824.

ARMES : *Écartelé, au 1er d'argent, au lion de gueules; au 2 d'or, au dextrochère armé de toutes pièces de gueules, tenant une croix de calvaire recroisettée et fichée du même; au 3 d'or, à la galère de sable, pavillonnée et girouettée de gueules, sur une mer de sinople, dans laquelle nage un saumon d'argent; au 4 d'argent, à l'arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle éployée de sable; un croissant de gueules, brochant au centre de l'écu, sur les écartelures; à la champagne d'or, chargée d'un scorpion de sable en bande.* L'écu timbré d'un casque taré de front, ouvert et orné de ses lambrequins, sommé d'une couronne ducale, que surmonte une tour d'argent en cimier. Devise : MY HOPE IS CONSTANT IN THEE.

17 août 1815. DE MACHAULT D'ARNOUVILLE, (Armand-Hilaire, *comte*), né le 29 janvier 1739, fut successivement capitaine de dragons au régiment de Bauffremont, colonel au corps des grenadiers de France le 10 février 1759, mestre-de-camp-commandant du régiment de Languedoc, dragons, le 21 décembre 1762, brigadier de dragons le 18 juin 1768, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Le comte de Machault a fait toutes les campagnes de la guerre de *sept-*

---

mâles pour lui succéder dans ses titres héréditaires, avait obtenu de S. M. une ordonnance qui a appelé à recueillir sa pairie le marquis de Rochedragon, son gendre, dans le cas où le duc de Tarente viendrait à mourir sans postérité mâle naturelle et légitime.

ans, et a émigré en 1791. Le roi l'a créé lieutenant-général de ses armées, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 août 1814, et pair de France le 17 août 1815 (1). Il a un fils, le comte Eugène *de Machault d'Arnouville*.

Jean-Baptiste DE MACHAULT, seigneur d'Arnouville, de Garges, et de Gonesse, né le 13 décembre 1701, fils de Louis-Charles de Machault, seigneur d'Arnouville, intendant du commerce, lieutenant-général de police de la ville de Paris, conseiller d'état, et chef du conseil de madame la duchesse d'Orléans, enfin, président du grand-conseil en 1740, fut nommé successivement conseiller au parlement de Paris le 20 juin 1721, maître des requêtes le 7 août 1728, président au grand-conseil le 22 janvier 1738, intendant du Hainaut le 1er mars 1743, contrôleur-général des finances le 6 décembre 1745, (charge qu'il a exercée jusqu'au 28 juillet 1754), membre honoraire de l'Académie des sciences en 1746, commandeur et trésorier des ordres du Roi le 16 novembre 1747, ministre d'état le 24 mai 1749, garde-des-sceaux de France le 9 novembre 1750, et ministre secrétaire d'état au département de la marine le 24 juillet 1754. Il se démit de ces deux dernières dignités le 1er février 1757. Ce fut cet homme d'état qui, par plusieurs édits, prépara l'abolition des priviléges relativement aux impôts, ayant le premier conçu le projet de faire concourir tous les citoyens, dans une égale proportion, aux charges publiques. Les trois années de son ministère à la marine ne furent pas moins remarquables par l'attitude imposante qu'il sut donner à la France vis-à-vis de l'Angleterre; par le développement du commerce, de l'industrie, et même de l'agriculture; par la victoire remportée par le comte de la Gallissonnière sur l'amiral Bing; par la prise de Minorque, enfin par les entraves innombrables opposées à la marine britannique dans les mers des Indes et de l'Amérique septentrionale. En perdant la faveur de Louis XV par une intrigue de cour qu'il avait dû prévoir, mais que la conscience de son devoir lui avait fait braver (2), il conserva la confiance et l'estime de ce prince, qui n'éloignait qu'à regret, et par une faiblesse et une condescendance peu

(1) Le comte de Machault a eu l'honneur de loger pendant quelques jours, dans son château d'Arnouville, près Gonesse, le roi et les princes, lors de leur retour à Paris, après l'usurpation des *cent-jours*, au mois de juillet 1815.

(2) Ce fut pour avoir expulsé la marquise de Pompadour du château de Versailles, lorsque la maladie de Louis XV eut fait craindre pour les jours de ce monarque.

dignes d'un roi, un ministre ferme, éclairé, et plein du zèle le plus actif et le plus pur. Louis XV lui écrivit pour lui annoncer qu'il conserverait les honneurs de ses deux dernières charges. Louis XVI, à son avènement au trône, en 1774, avait jeté les yeux sur M. de Machault pour diriger les affaires; mais les craintes que ce ministre avait inspirées au clergé par son esprit de réforme, déterminèrent le roi, sur les instances de Mesdames, à confier l'emploi de principal ministre au comte de Maurepas. M. de Marchàult alla s'établir à Rouen en 1792, dans l'espoir d'échapper aux troubles révolutionnaires qui agitaient les environs de la capitale. Mais sa retraite ayant été découverte en 1794, il fut arrêté, conduit à Paris, et enfermé comme suspect aux Madelonnettes, où il est mort le 12 juillet de la même année, à l'âge de 93 ans. Il avait épousé, le 2 avril 1737, Geneviève-Louise Rouillé du Coudray. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-Charles de Machault, né le 29 décembre 1737, sacré évêque d'Europée, *in partibus*, le 15 mars 1772, vicaire-général et co-adjuteur de M. d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, puis son successeur en 1774. Député du clergé de son diocèse aux états-généraux en 1789, il signa toutes les protestations de la minorité, émigra ensuite et se retira à Londres. Il passa de là en Allemagne, et adressa de Paderborn, en 1801, son adhésion au nouveau concordat que le saint-siége allait conclure avec la France. Rentré après la restauration, il a été nommé par Louis XVIII chanoine du chapitre royal de Saint-Denis au mois de juillet 1818, et est décédé au château d'Arnouville au mois de juillet 1820. Ce prélat s'était fait chérir et regretter de son diocèse par sa charité inépulsable, qui l'avait fait surnommer le *Saint-Jean l'Aumônier;*

2°. Armand-Hilaire, comte de Machault d'Arnouville, pair de France, dont l'article est rapporté plus haut;

3°. Charles-Henri-Louis, chevalier de Machault, puis comte d'Arnouville, né le 22 avril 1747, et reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité le 21 juin suivant. Il fut successivement capitaine dans le régiment de Languedoc, dragons, en 1762, breveté colonel en 1775, nommé, en 1776, colonel en second du même régiment, enfin colonel-commandant du même corps, en 1778, sur la démission de son frère aîné. On le créa brigadier de dragons le 5 décembre 1781, puis chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il est décédé en 1788;

4°. Louis-Jean-Baptiste-François de Machault, colonel de dragons, émigré en 1791;

5°. Louis-Joseph de Machault, capitaine de dragons, émigré à la même époque.

Simon de Machault, commissaire-examinateur au Châtelet de Paris en 1515, est le premier auteur certain de cette famille recommandable, qui s'est divisée en plusieurs branches, dont voici les dénominations :

I. Les *seigneurs* DE SAINT-SUPLEX, DE MONTOMER et DE LA NEUVILLE, branche existante en 1670, comptant alors deux conseillers au parlement de Paris, d'autres en la chambre des comptes et à la cour des aides, un conseiller d'état, etc., et dont était le savant Jean de Machault, de la société de Jésus, né en 1562, et décédé le 25 mars 1629 (1);

II. Les *seigneurs* DE CHAMBON, DE LA MARCHE, D'INVILLE, etc., dont était Christophe de Machault, gentilhomme ordinaire du prince de Conty, lieutenant de roi au gouvernement de Saint-Jean de Lône, qu'il défendit pendant le siége de 1636. Charles-François de Machault, son fils, est décédé en 1709, étant capitaine de vaisseau et lieutenant-général pour le roi des îles françaises et terres fermes de l'Amérique;

III. Les *seigneurs* DE ROMAINCOURT, DE LA MOTTE, etc., branche qui subsistait en 1740, et qui a donné aussi un capitaine de vaisseau et plusieurs officiers;

IV. Les *seigneurs* D'ARNOUVILLE, branche dont on vient de donner l'état actuel, et dont les deux premiers auteurs furent, l'un maître des comptes, et l'autre maître des requêtes, puis conseiller d'état, décédé doyen du conseil en 1667;

V. Les *seigneurs* DE SOISY, dont le premier, Louis Ier de Machault, fut maître des requêtes, président au grand-conseil en 1631, et conseiller d'état en 1632. Son fils, Louis II de Machault, nommé maître des requêtes en 1649, successivement intendant d'Orléans, de Guienne, de Provence, de Champagne, et de Flandre, mourut le dernier rejeton de ce rameau, le 12 février 1695;

VI. Les *seigneurs* DE LA BOURSIÈRE et DE BELLEMARE, rameau éteint, au deuxième degré, le 6 janvier 1695;

VII. Les *seigneurs* DE BARONVILLE, DE LA FORÊT, etc., branche existante en 1700, et qui a donné un gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, gouverneur des ville et château de Sainte-Menehould, et un écuyer ordinaire de Louis XIV.

ARMES : *D'azur, à 3 têtes de corbeau de sable, arrachées de gueules.*

DE MAILLÉ, (Charles-François-Armand, *duc*), connu jusqu'à la mort 4 juin 1814.

(1) On trouve une Notice sur sa vie et ses ouvrages, t. XXVI, p. 44 de la *Biographie Universelle ancienne et moderne.*

de son père sous le titre de *marquis de Maillé*, naquit le 10 janvier 1770. Il fut nommé premier gentilhomme de la chambre de M. le comte d'Artois, en 1784, et entra au service en 1788. Sorti de France avec les princes, il fit les campagnes de l'émigration, et ne rentra qu'après le licenciement définitif effectué en 1801, et avec un congé de S. A. R. *Monsieur*, (aujourd'hui S. M. Charles X), dont il était écuyer et premier gentilhomme de la chambre. Le duc de Maillé fut l'un des principaux auteurs du mouvement royaliste qui eut lieu à Paris le 31 mars 1814, et ce fut lui qui porta à *Monsieur* les dépêches du gouvernement provisoire. Ayant rejoint ce prince à Vitry, il reprit ses fonctions auprès de S. A. R. Le roi le créa maréchal-de-camp et pair de France au titre ducal héréditaire, le 4 juin 1814. Le titre de premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur* lui fut conservé, le 1er janvier 1815, lors de la réorganisation de la maison de ce prince. Après l'invasion de Buonaparte, le duc de Maillé accompagna *Monsieur* à Lyon, et de là S. A. R. l'envoya à Besançon, pour annoncer à M. le duc de Berry la défection de Grenoble, et concerter avec ce prince et avec le maréchal Ney, dont les dispositions alors ne paraissaient pas équivoques, les mesures militaires qu'exigeait la situation des choses. Rentré en France avec *Monsieur*, le duc de Maillé a repris ses fonctions à la chambre haute. Il avait été créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en émigration. Le roi l'a nommé officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825, et gouverneur du château royal de Compiégne au mois d'avril 1826. Depuis l'avènement de S. M. Charles X, le duc de Maillé est premier aide-de-camp du roi; il est aussi membre honoraire de l'Académie des sciences. Il a épousé 1°, le 23 août 1784, Henriette-Victoire Fitz-James, née le 18 octobre 1770, fille de Jean-Charles, duc de Fitz-James, pair de France, maréchal-de-camp, gouverneur du haut et bas Limosin, et de Marie-Claudine-Sylvie de Thiard de Bissy; 2° Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, fille du marquis d'Argenteuil, lieutenant-général des armées du roi. Le duc de Maillé a eu pour enfants ;

Du premier lit :

1°. Armand-Roger-Claude, marquis de Maillé, né le 30 décembre 1789;

2°. Claire-Clément-Henriette-Claudine de Maillé, née le 8 décembre 1796, mariée avec Edmond-Eugène-Philippe-Hercule *de la Croix*, marquis de Castries, colonel du 4e régiment de chasseurs (l'Arriege), aujourd'hui colonel des chasseurs de la garde royale, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officièr de la Légion-d'Honneur;

Du second lit :

3°. Jacquelin-Armand-Charles, *comte Armand de Maillé;*
4°. Urbain-Hardouin-Armand, *comte Hardouin de Maillé.*

XIX. Charles-Louis DE MAILLÉ, chevalier, comte de la Tour-Landry, baron d'Entrames, près de Château-Gontier, colonel d'infanterie, aïeul de M. le duc de Maillé, dont l'article précède, épousa, par contrat passé à Angers, le 3 juin 1730, Marie-Françoise DE SAVONNIÈRES, fille unique de Henri-François de Savonnières, chevalier, seigneur de Meaulne, de Perray, etc., et de Marie-Hélène des Champs. De ce mariage sont issus quatre fils et quatre filles, vivants en 1750, entr'autres :

1°. Charles-René, dont on va parler;
2°. Jean-Baptiste-Marie de Maillé de la Tour-Landry, né au château d'Entrames le 6 décembre 1743, sacré évêque de Gap le 3 mai 1778. Il est passé à l'évêché de Saint-Papoul en 1784, puis à celui de Rennes en 1802, et est décédé en 1803;
3°. Charles-Marie, vicomte de Maillé de la Tour-Landry, né au château d'Entrames le 9 octobre 1744. Il entra comme volontaire dans le régiment de Condé, infanterie, le 1er mai 1756, fut nommé sous-lieutenant, puis capitaine les 21 mai 1760 et 16 avril 1771, passa capitaine de dragons le 7 avril 1773, et fut incorporé dans le régiment de Boufflers le 9 décembre 1776. Il passa avec le même grade, le 3 juin 1779, dans le 4e régiment de chasseurs, dont il fut nommé mestre-de-camp-commandant, après avoir été momentanément colonel du régiment de Cambrésis. Il fut créé brigadier, puis maréchal des camps et armées du roi les 1er mars 1780 et 1er janvier 1784, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Le vicomte de Maillé est mort sur l'échafaud révolutionnaire, et a laissé de madame la vicomtesse de Maillé, qui lui survit encore :

A. Un fils, qui a péri avec son père;
B. Une fille, mariée avec M. *de Montaigne* :

4°. Marie-Henriette de Maillé de la Tour-Landry, mariée, le 1er mars 1753, à son parent, Charles-François, marquis *de Maillé*, son cousin, colonel du régiment de Condé, infanterie.

XX. Charles-René, baron, comte, puis duc DE MAILLÉ, lieutenant-général des armées du roi, premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, etc., naquit le 5 octobre 1732. D'abord page du roi en la petite-écurie en 1750, il devint successivement capitaine réformé à la suite du régiment de Thianges, dragons, et colonel-lieutenant du régiment de Condé, infanterie, le 7 mai 1758. Il alla joindre ce régiment à l'armée du Rhin, et le commanda, le 23 juin, à la bataille de Crewelt, où il eut le bras fracassé par un boulet de canon. Le roi, voulant ré-

compenser la valeur qu'il avait déployée dans cette journée, le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis par lettres du 15 juin, quoiqu'il n'eût pas encore la moitié du temps de service exigé par les statuts pour l'obtention de cette décoration. Le comte de Maillé continua de servir malgré la gravité de sa blessure; il en reçut une seconde, mais plus légère, à la bataille de Todenhausen, au mois d'août 1759. Après avoir fait avec une grande distinction toutes les campagnes de la guerre de *sept-ans*, terminée par la paix de Versailles, en 1763, il fut créé brigadier d'infanterie des armées du roi le 16 juillet 1765, puis maréchal-de-camp le 3 janvier 1770. Louis XV le choisit, le 16 septembre 1773, pour l'un des premiers gentilhommes de la chambre de Mgr le comte d'Artois, (aujourd'hui S. M. Charles X), pour entrer en fonction lors du mariage de ce prince. Le comte de Maillé fut reçu chevalier de l'ordre de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare en 1779, et créé lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1784. Le titre de *duc héréditaire* lui fut accordé par lettres-patentes de Louis XVI, datées de la même année, et il fut ensuite pourvu de la lieutenance-générale du comté de Bourgogne. Le duc de Maillé est décédé le 16 janvier 1791. Il avait épousé 1°, dans la chapelle de Condé, en présence du prince et de la princesse de Condé, le 6 février 1755, Marie-Bonne-Félicité SAVARY DE BRÈVES DE JARZÉ, morte sans enfants à l'âge de 26 ans, et inhumée en l'église Saint-Sulpice de Paris, le 17 mai 1768, fille de Paul-Louis-Camille-Jean-Baptiste Savary de Brèves, marquis de Jarzé, et de Bonne-Damaris de Briqueville-la-Luzerne; 2°, par contrat signé par le roi le 8 mars 1769, Madelaine-Angélique-Charlotte DE BREHAN (1), décédée le 26 juillet 1819, fille de Marie-Jacques, marquis de Brehan, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur-général d'infanterie, mort à Paris le 13 mai 1764, et de Marie-Jeanne-Angélique Delpech. De ce dernier mariage le duc de Maillé a laissé :

(1) La duchesse de Maillé fut dame du palais de la reine Marie-Antoinette. Lorsqu'elle apprit le péril auquel l'attaque du château des Tuileries, le 10 août 1792, exposait cette princesse, elle essaya de pénétrer jusqu'auprès d'elle, mais elle n'y put parvenir. Incarcérée peu de temps après dans les prisons de la rue de Sèvres, elle fut appelée, le 26 juillet 1794, pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Une erreur qu'elle fit remarquer dans les noms qu'on lui avait donnés en l'acte d'accusation, suspendit sa sentence de mort, et le surlendemain la chute de Robespierre lui rendit la vie, et peu de temps après elle obtint sa liberté.

1°. Charles-François-Armand, duc de Maillé, pair de France, dont l'article forme l'introduction de cette notice;

2°. Charles-Jean, *comte Charles de Maillé*, né le 24 juin 1771, colonel, inspecteur-général des haras, nommé successivement chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 13 août 1814, gentilhomme de *Monsieur* (aujourd'hui Charles X), le 1[er] janvier 1815, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 30 août 1823, et gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 27 septembre 1824.

La maison de Maillé, l'une des plus anciennes et des plus illustres du royaume, a pris son nom d'une seigneurie considérable, qui avait pour chef-lieu la ville de Maillé, située à une petite distance de la rive droite de la Loire, à 2 lieues O.-S.-O. de Tours. Cette seigneurie et celle de Preuilly étaient les deux premières baronnies de la Touraine, et elles donnaient à leurs possesseurs, entr'autres privilèges, celui de présider les états et de porter la bannière des comtes de Tours (1).

Hilduin, seigneur de Maillé, bienfaiteur, avec Hardouin de Maillé, son frère, de l'abbaye de Marmoutier, vers l'an 1037, est le premier auteur de cette maison. Ceux qui voudront un jour éclaircir l'origine de ces anciens seigneurs, pourront diriger leurs recherches vers les premières époques de l'ancienne et puissante maison de Saumur, dont celle de Maillé paraît avoir été une branche apanagée, et qui, d'après les plus antiques traditions écrites, descendait d'un prince ou chef danois. A l'égard de Hilduin, seigneur de Maillé, sa postérité s'est divisée successivement en un grand nombre de rameaux, dont nous allons faire connaître les plus considérables.

I. Les *barons* DE MAILLÉ, dont les exploits à la terre sainte sont consignés dans les anciennes chroniques, notamment dans celle de Grégoire de Tours, et dans les annales de l'ordre des Templiers. Depuis l'année 1490, cette branche a ajouté à son nom celui *de la Tour-Landry*, qu'elle a transmis à toutes les autres branches dont elle est devenue la tige mère. Elle a été connue sous les dénominations de *barons* DE LA TOUR-LANDRY, *comtes* DE CHATEAUROUX, *marquis* DE GILLEBOURG et DE JALESNES, et l'est aujourd'hui sous celle de *marquis* DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY. Cette première branche a contracté ses alliances dans les maisons les plus considérables, et a donné deux archevêques de Tours, Gilbert

(1) La ville de Maillé, acquise au commencement du dix-septième siècle par la maison d'Albert, fut érigée en duché-pairie *de Luynes*, par lettres-patentes du mois d'août 1619, en faveur de Charles d'Albert, connétable de France.

de Maillé en 1119, et Amiel de Maillé en 1394; deux sénéchaux de Poitou et de Saintonge en 1233 et 1460; un premier maître-d'hôtel de la reine Marie d'Anjou, femme du roi Charles VII; deux chambellans des rois Charles IX et Henri III, et plusieurs officiers supérieurs. En voici l'état actuel :

XXI. Charles-Louis-François, marquis DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, né le 3 mars 1755, reçu, en 1788, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, aujourd'hui maréchal des camps et armées du roi, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé 1°, en 1780, Jeanne SHÉRIDAN; 2°, en 1804, Isabelle CAMPBELL, des ducs d'Argyle, en Écosse. Ses enfants sont ;

Du premier lit :

1°. Charles-Théodore-Bélisaire, qui suit ;
2°. Jeanne-Cécile de Maillé-la-Tour-Landry, née le 29 novembre 1781, mariée, le 25 mai 1802, avec Jean-Louis-Marie, marquis *de Lubersac,* colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis;
3°. Adélaïde de Maillé-la-Tour-Landry, née le 18 décembre 1787, mariée, le 28 mai 1805, avec Jean-Louis-Gustave, comte *de Hautefort,* colonel-lieutenant des gardes-du-corps du roi;

Du second lit :

4°. Un fils, N.... de Maillé-la-Tour-Landry;
5°. Isabelle de Maillé-la-Tour-Landry, née en 1805.

XXII. Charles-Théodore-Bélisaire, *comte* DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, né le 10 septembre 1785, colonel de cavalerie, créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 30 août 1814, puis officier de la Légion-d'Honneur, a épousé, le 28 mai 1805, Marie-Thérèse-Thaïs DE HAUTEFORT DE VAUDRE, sœur du comte Gustave, dont on vient de parler. De ce mariage est issu :

Charles-Hardouin-Jules-Xavier de Maillé-la-Tour-Landry ;

II. Les *seigneurs* DE SAINT-JEAN-DE-MAMERETS, DE LA JOUSSELINIÈRE, etc., *marquis* DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, forment la seconde branche existante de la maison de Maillé, et ont eu pour auteur, au XVIII° degré, André de Maillé, fils aîné de Louis de Maillé, marquis de Gillebourg, et de Louise de Chérité, sa seconde femme. Voici l'état présent de cette branche:

XXII. Philippe-Joseph-Augustin, marquis DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, né le 19 août 1777, a épousé, le 4 août 1804, Marie-Hyacinthe-Françoise DE PISSONNET DE BELLEFONDS, dont sont issus :

1°. Gustave-Fortuné de Maillé de la Tour-Landry, né le 31 mars 1809;
2°. Stanislas-Charles de Maillé de la Tour-Landry, né le 31 mai 1813;
3°. Clémence-Henriette de Maillé de la Tour-Landry, née le 3 juillet 1805;
4°. Louise-Claire de Maillé de la Tour-Landry, née le 6 février 1807;
5°. Jenny-Charlotte-Aurélie de Maillé de la Tour-Landry, née le 25 juillet 1810.

III. Les *barons* D'ENTRAMES, *comtes* DE LA TOUR-LANDRY, *ducs* DE MAILLÉ, *pairs de France*, 3ᵉ branche actuelle dont nous avons parlé plus haut, ont eu pour auteur, au XVIIIᵉ degré, Charles de Maillé, comte de la Tour-Landry, frère puîné d'André, auteur de la branche précédente;

IV. Les *seigneurs* DE VILLEROMAIN et DE L'ISLETTE, *barons* DE LA FOREST et DE LEQUELEN, *comtes* DE MAILLÉ-LA-MARCHE, *marquis* DE KERMAN, etc., éteints au milieu du dix-huitième siècle, ont eu pour auteur, au XIIᵉ degré, vers 1400, Juhez de Maillé, second fils de Hardouin VIII, baron de Maillé, et de Perrenelle d'Amboise. Cette branche a donné deux chevaliers de l'ordre du Roi, et plusieurs colonels d'infanterie et de cavalerie;

V. Les *seigneurs* DE LA GUERITAUDE et DE VERRIÈRES, sortis, au XVᵉ degré, de la branche précédente, en la personne de Jeannon de Maillé, second fils de Hardouin de Maillé, seigneur de Villeromain, et d'Agnès de la Roche-Rabasté, et se sont éteints vers l'année 1650, à la cinquième génération;

VI. Les *seigneurs* DE LATAN, puis DE CHEF-DE-RUE, éteints en 1644, descendaient de Guyon de Maillé, second fils de Juhez de Maillé, auteur de la branche de Kerman, et d'Isabeau de Châteaubriand;

VII. Les *seigneurs* DE LA ROCHE-BOURDEUIL et DE CREVANT, sortis, au Xᵉ degré, de la première branche, par Jean de Maillé, fils puîné de Hardouin VI, baron de Maillé, et de Jeanne de Montbazon, se sont éteints, au XIVᵉ degré, vers 1500, en la personne de Charles de Maillé, seigneur de Crevant, maître-d'hôtel de la reine Marie d'Anjou;

VIII. Les *seigneurs* DE BRÉZÉ, *marquis* DE BENEHART, ont eu pour tige, en 1320, au IXᵉ degré, Payen ou Péan de Maillé, sénéchal de Pé-

rigord, puis du comté de Bigorre, second fils de Hardouin V, baron de Maillé, et de Jeanne de Bauçay, et se sont éteints, le 9 janvier 1750, après avoir fourni un chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence, deux lieutenants et trois capitaines de 50 hommes d'armes des ordonnances, deux gentilshommes de la chambre des rois Henri IV et Louis XIV, et nombre d'officiers supérieurs dans la maison du roi et dans les armées;

IX. Les *comtes* DE MAILLÉ et DE ROUJOUX, *marquis* DE VALLON, etc., quatrième branche actuelle de la maison de Maillé, descendent de François-Henri, comte de Maillé-Benehart, (XVIIIe degré), seigneur des Pichellières et de Roujoux, second fils de Henri de Maillé, marquis de Benehart, capitaine des chasses du roi au comté du Maine, et de Dorothée Clausse de Fleury.

XX. François-Alexis, comte DE MAILLÉ-BRÉZÉ et de Roujoux, né à Frène, en Sologne, le 1er juillet 1720, entra au service comme lieutenant en second au régiment de Béarn le 1er avril 1735, y fut nommé lieutenant le 9 juin suivant, puis, le 1er mai 1741, capitaine d'une compagnie à la tête de laquelle il fut blessé à la bataille de Lawfeldt le 2 juillet 1747. Le comte de Maillé fut décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis le 27 du même mois, en considération de sa belle conduite dans cette journée, quoiqu'il n'eût alors que 12 années de service. Il devint capitaine d'une compagnie de grenadiers le 3 avril 1757, et commandant de bataillon le 29 septembre 1758. Le comte de Maillé se retira du service en 1762; et, quelque temps après, il fut nommé chambellan de l'archevêque-électeur de Cologne (le comte Maximilien-Frédéric de Kœnigseck-Rottenfels). Il a épousé 1°, le 1er mai 1752, Marie-Angélique HURAULT DE CHEVERNY DE WEIL, dont il n'a point eu d'enfants; 2° Rosalie DE LA BOURDONNAYE-BLOSSAC, veuve de Louis-Marie Juchault, chevalier, seigneur des Jamonières, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, de laquelle le comte de Maillé-Brézé n'a pas eu non plus d'enfants; 3° Marie-Jeanne JOLY DE FLEURY, de laquelle sont issus :

1°. Alexandre-Armand-Fortuné, qui suit;

2°. Lucie-Flore-Virginie de Maillé-Brézé, mariée, le 14 décembre 1815, avec Jacques-Casimir-Emmanuel, comte *de Monthiers*, chevalier, seigneur de Boscroger, lieutenant en premier au 1er régiment des cuirassiers de la garde royale, et chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, fils de Jacques, comte de Monthiers, chevalier, seigneur de Nucourt, de Plémont, etc., et d'Agnès-Angélique de Baroille.

XXI. Alexandre-Armand-Fortuné, comte DE MAILLÉ-BRÉZÉ, chef actuel de cette branche, est lieutenant des vaisseaux du roi et chevalier de la Légion-d'Honneur.

X. Les *seigneurs*, *marquis*, puis *ducs* DE BRÉZÉ, éteints le 13 février 1650, en la personne d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi et gouverneur d'Anjou, dont le fils unique, Armand de Maillé, duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville, comte de Beaufort-en-Vallée, etc., etc., vice-amiral de France, grand-maître, chef et surintendant-général de la navigation et du commerce, et lieutenant-général des armées de terre, a été tué le 14 juin 1646, en combattant la flotte espagnole sur les côtes de la Toscane.

Claire-Clémence de Maillé-Brézé, duchesse de Fronsac et de Caumont, sœur d'Armand, et héritière de sa branche, avait été mariée, le 11 février 1641, avec Louis II *de Bourbon*, alors duc d'Enghein, depuis duc de Condé, surnommé le Grand, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du Roi, le premier capitaine de son siècle et le héros de sa maison. Elle est la 4e aïeule de S. A. R. monseigneur le duc de Bourbon, prince de Condé.

Cette branche de Brézé avait eu pour auteur, en 1437, au XIIe degré, Gilles de Maillé, conseiller-chambellan et grand-maître de la vénerie de René d'Anjou, roi de Sicile, et chevalier de l'ordre du Croissant, second fils de Péan de Maillé, IIIe du nom, seigneur de Brézé, chambellan du même roi René. Gui de Maillé, petit-fils de Gilles, fut chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant du duc d'Aumale et du marquis du Maine au gouvernement de l'Anjou, et capitaine de 100 lances et de 100 archers de la garde du corps du roi Henri II. Artus de Maillé, seigneur de Brézé, (bisaïeul du maréchal marquis de Brézé), fils aîné de Gui, fut aussi capitaine des gardes du corps des rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III, gentilhomme de la chambre, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il commanda, en 1548, l'armée envoyée en Guienne pour soumettre les rebelles, fut nommé gouverneur d'Anjou en 1568, et mourut en 1592, avec la réputation d'un homme d'un grand mérite. Philippe de Maillé, seigneur de Verneuil, son frère puîné, aussi capitaine des gardes du corps, avait été tué devant Cambray en 1553. Enfin Simon de Maillé, frère aîné de Philippe, et cadet d'Artus, fut nommé évêque de Viviers en 1550, puis archevêque de Tours en 1554, et mourut le 11 janvier 1597;

XI. Les *seigneurs* DE LALEU, DE VILLENEUVE, etc., etc., branche dont la jonction aux précédentes n'est pas connue, et qui a été maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Barentin, intendant de Poitou, du 16 août 1667, d'après une production de titres remontant à Pierre de Maillé, écuyer, vivant le 23 février 1473.

On peut consulter sur la maison de Maillé le tom. VII, pp. 496 à 517, de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne;* le t. VII, pp. 69 à 76, du *grand Dictionnaire historique* de Moréri; le t. IX, pp. 311 à 322, du *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°; le t. XXVI, p. 329, de la *Biographie Universelle ancienne et moderne;* et le t. VII, pp. 302 à 306, du *Dictionnaire historique des Généraux français.*

ARMES : *D'or, à 3 fasces nébulées de gueules.*

17 août 1815. DE MAILLY, (Adrien, *comte*), né le 19 février 1792, était capitaine, aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc de Berry, lorsque le roi le créa officier de la Légion-d'Honneur le 29 juillet 1814. Il remplit aujourd'hui les mêmes fonctions d'aide-de-camp près S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, avec grade de lieutenant-colonel de cavalerie. Le roi l'a créé pair de France le 17 août 1815, et, le 4 septembre suivant, a signé son contrat de mariage avec mademoiselle N.... DE LONLAY DE VILLEPAILLE, d'ancienne noblesse de Normandie.

XXII. Augustin-Joseph, comte DE MAILLY, marquis de Haucourt, baron de Saint-Amand, etc., etc., aïeul du comte de Mailly qui précède, naquit le 5 avril 1708. Entré au service en 1726, il passa rapidement par les premiers grades, et fut successivement promu à ceux de brigadier de cavalerie le 23 février 1743, maréchal de camp le 16 août 1745, lieutenant-général au mois de décembre 1747, inspecteur-général de la cavalerie et des dragons le 21 mai 1749, et maréchal de France le 23 juin 1783. Il avait fait les campagnes de 1733 à 1735 sur le Rhin, depuis le siége de Kehl, celles de 1741 et 1742 en Westphalie et sur les frontières de la Bohême et de la Bavière, et s'était particulièrement fait remarquer à la prise des lignes de Weissembourg, au siége de Fribourg, et à la bataille de Fontenoy en 1745, à celle de Plaisance et au passage du Pô en 1746, à la défense du Var et à la conquête du comté de Nice en 1746 et 1747, à la bataille d'Hastembeck en 1757, ainsi qu'à celle de Rosbach, où il fut blessé et fait prisonnier. Échangé en 1759, il continua de servir en Allemagne pendant les campagnes de 1760 et 1761, à la tête de

plusieurs détachements qui furent souvent cités pour leur belle conduite et leurs succès dans des combats particuliers. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi le 2 février 1776, et reçu le 26 mai suivant. Pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique, le roi confia au maréchal de Mailly la défense des côtes de France. Il ne négligea aucun des devoirs attachés à cette mission importante, et ce fut à ses soins que l'on dut le rétablissement de Port-Vendres, en Roussillon. En 1790, Louis XVI appela le maréchal de Mailly, au commandement de l'une des quatre armées décrétées par l'assemblée nationale, et à celui des 14ᵉ et 15ᵉ divisions militaires. Aussitôt qu'il eut connaissance du départ du roi et de sa famille, il donna sa démission le 22 juin 1791, ne voulant ni reconnaître les décrets de l'assemblée, ni moins encore concourir aux mesures prises contre les augustes et malheureux voyageurs. Soixante-six années passées dans les fatigues des camps et les vicissitudes militaires n'avaient point glacé le courage de ce vieux général, digne rejeton d'une famille qui comptait tant de chevaliers recommandables par leur fidélité et leur dévouement à leurs princes: on le vit, à 84 ans, voler au secours de son roi, attaqué, le 10 août 1792, par une armée de rebelles, et, se prosternant un genou en terre, demander à Louis XVI, en lui présentant son épée, la permission de combattre et de mourir à ses côtés. S. M. lui donna le commandement des troupes qui se trouvaient au château, et ce fut lui qui dirigea la courageuse, mais inutile défense qu'y firent une poignée de gentilhommes et les gardes suisses. Échappé comme par miracle au massacre général de tous les royalistes qui furent pris les armes à la main (1), il alla avec toute sa famille se réfugier à Mareuil, en Picardie. Mais, arrêté le 26 septembre 1793, il fut conduit dans les prisons d'Arras et décapité le 25 mars 1794. Le maréchal de Mailly monta sur l'échafaud avec le sang-froid qu'il avait déployé sur les champs de bataille, et s'écria d'une voix forte : « Je meurs fidèle à mon roi, comme l'ont toujours été » mes ancêtres; *vive le roi!!!* » (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 306 à 309.) Il avait épousé 1°, le 20 avril 1732, Constance Colbert de Torcy, morte le 13 décembre 1734, fille de Jean-

(1) Ce fut un révolutionnaire qui, frappé d'admiration pour la valeur de ce vieillard, et de respect pour sa personne et son grand âge, le ramena jusqu'à son hôtel : il poussa même la générosité jusqu'à dérober son nom à la juste reconnaissance que méritait un semblable procédé.

Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre d'état, chevalier des ordres du Roi, et de Catherine-Félicité Arnaud de Pomponne; 2°, le 25 février 1737, Marie-Michelle DE SÉRICOURT, marquise d'Esclainvilliers, dernier rejeton de sa maison, décédée au château de Mailly le 28 février 1778, fille unique et héritière de Charles-Timoléon de Séricourt, marquis d'Esclainvilliers, brigadier des armées du roi, et de Marie-Michelle de Cours de Bouville; 3° N...., existante, et connue sous le nom de la *maréchale de Mailly*. Le maréchal a eu pour enfants;

Du premier lit :

1°. Catherine-Félicité-Josèphe-Constance de Mailly, née le 2 septembre 1733, décédée le 18 avril 1734;

2°. Joséphine de Mailly, née et morte les 12 et 16 septembre 1734;

3°. Anne-Marie-Constance de Mailly, sœur jumelle de Joséphine, mariée, le 10 janvier 1744, avec René *de Voyer de Paulmy*, marquis d'Argenson, lieutenant-général des armées du roi;

Du second lit :

4°. Louis-Marie, comte de Mailly d'Haucourt, né au mois d'octobre 1744. Il fut destiné d'abord à l'ordre de Malte, et fut nommé ensuite, sur la démission de son père, capitaine-lieutenant des gendarmes Écossais et gouverneur d'Abbeville, puis mestre-de-camp du régiment Royal-Pologne, cavalerie. Le roi le créa *duc de Mailly* par brevet du 2 février 1777. Il devint brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. Émigré en 1791, il est mort peu après l'année 1794, n'ayant eu que deux enfants morts au berceau, du mariage qu'il avait contracté, le 17 janvier 1762 (mariage célébré le 25), avec Marie-Jeanne *de Talleyrand-Périgord*, qui fut dame d'atours de la reine, et prit le tabouret à la cour le 9 février 1777. Elle était fille de Gabriel-Marie de Talleyrand, comte de Périgord, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du Roi, gouverneur-général de la province de Berry, maréchal-de-camp, menin de M. le Dauphin, père de Louis XVI, et de Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand-Périgord, princesse de Châlais, grande d'Espagne, dame du palais de la reine Marie-Anne Leczinska. Le duc de Mailly avait épousé en secondes noces Marie-Anne-Louise-Adélaïde *de Mailly de Nesle*, sa parente, veuve du marquis de Coislin, dont il n'eut pas d'enfants;

5°. Anselme-Louis-Gabriel-Martial, comte de Mailly, décédé en émigration, laissant :

Adrien, comte de Mailly, pair de France, dont on a parlé plus haut;

6°. Joséphine de Mailly, morte en bas-âge;

7°. Marie de Mailly, décédée en 1749.

La maison de Mailly a pris son nom d'un bourg situé en Picardie, à une lieue et demie N.-N.-O. d'Albert, et à six lieues N.-E. d'Amiens (1).

Anselme, seigneur de Mailly, son premier auteur connu, vivait vers l'an 1050. Ce n'était rien moins qu'un seigneur ordinaire : car les chartes

---

(1) Il existe dix autres terres du nom de Mailly : le duché de Bourgogne seul en compte sept. Il y en a deux en Champagne et une en Barrois. Quelques-unes de ces terres ont été le berceau de familles toutes très-anciennes, mais qui n'ont eu entr'elles rien de commun que le nom, et l'avantage d'une origine également pure et chevaleresque. C'est donc sans aucun fondement que des généalogistes ont supposé, entre les premiers seigneurs de Mailly, en Bourgogne, et les premiers seigneurs de Mailly, en Picardie, des rapports que le seul concours des temps permettait d'autant moins d'établir, que la différence des pays et des possessions respectives indiquait suffisamment l'origine distincte de chacune de ces deux races. On a fait plus encore, on a confondu avec les premiers seigneurs de Mailly, en Picardie, un sujet qui appartenait aux seigneurs de Mailly, en Barrois, maison qui paraît éteinte depuis plus de 500 ans. Ce seigneur, nommé Wederic ou Federic, c'est-à-dire Ferry *de Mailly*, vivait en 1058, époque à laquelle il signa, comme témoin, la charte d'une donation faite par le roi Henri Ier à l'abbaye d'Hasnon, près Saint-Amand.

Le cartulaire de l'église de Saint-Pierre de Dijon fait connaître la maison des seigneurs de Mailly-sur-Saône, depuis Humbert *de Mailly*, comte de Dijon, qui rendit inutiles tous les efforts que fit le roi Robert, en 997, pour le déposséder de son autorité en Bourgogne. Ce seigneur si puissant descendait, suivant l'abbé Tyot, aumônier ordinaire du roi, en son *Histoire de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Étienne de Dijon* (1696), de l'illustre maison de Vergy, et portait le nom *de Mailly*, d'une terre que Rodolphe ou Raoul de Vergy, comte d'Auxois et de Dijon, son père, lui avait donnée en apanage, avec les terres de Gré et de Fauvernay. Humbert acquit ensuite le comté de Dijon de Hugues, comte de Beaumont-sur-Vigeanne, et mourut en 1018, laissant d'Anne *de Sombernon*, sa femme, sept fils, entr'autres :

1°. Thierry, seigneur de Mailly, de Fauvernay, etc., premier baron de Bourgogne ;

2°. Garnier de Mailly, surnommé le Grand, inhumé dans l'église de Saint-Michel de Dijon.

Nous ajouterons ici deux mots sur plusieurs autres familles du nom de Mailly, qui n'ont pas la même origine que celle qui fait l'objet de la notice présentée ci-dessus.

De Mailly, seigneurs d'Arc-sur-Thil, barons d'Escots en Bourgogne. Philippe de Mailly, premier auteur de cette famille, fut anobli par le duc de Bourgogne en 1403, et avait pour armes : *de gueules à trois maillets d'or*.

De Mailly du Breuil, seigneurs de Franconville, en Champagne. Le nom primitif de cette famille était *Mailley*. Elle fut anoblie, au mois de mai 1704, dans la personne de Nicolas de Mailly, IIe du nom, receveur-général des finances à Tours. Celui-ci et

et les chroniques du temps apprennent qu'il gouverna, de concert avec Dreux de Boves, sire de Coucy, les états de Richilde, comtesse d'Artois, et qu'Anselme fut même l'un des favoris de cette princesse. Il commanda comme lieutenant l'armée qu'elle leva pour former le siége de Lille, où le seigneur de Mailly fut tué en 1070.

D'après le témoignage des nombreux monuments des onzième et douzième siècles, la maison de Mailly, dès son origine, tenait rang parmi les plus illustres et les plus puissantes de la Picardie, et allait de pair avec les Coucy, les Melun, les Rambures, les Créquy, les Senlis, les Mello, les Monchy, les Picquigny et quelques autres maisons considérables, qui ne le cédaient en grandeur et en éclat qu'aux seules races comtales. Les vingt-deux générations écoulées depuis Anselme, seigneur de Mailly vers l'an 1050, jusqu'aux représentants des diverses branches qui existaient à l'époque de la révolution, n'offrent qu'une longue série d'actions honorables, et de faits d'une importance toute historique, personnels à cette maison. Ses auteurs sont intervenus dans toutes les guerres soutenues par les comtes de Ponthieu, avant la réunion de ce comté à la couronne. Ils ont figuré dans les croisades comme chefs d'une partie

---

André de Mailly, son frère, intéressé dans les fermes générales du roi, et receveur-général des finances, ayant été attaqués par la famille de Mailly, en Bourgogne, pour avoir pris indûment la qualité de *comte*, et fait précéder leur nom de la particule *de*, en se prétendant de la même famille *de Mailly*, il intervint un arrêt du parlement de Paris, le 16 juillet 1718, qui fit défense à ces deux frères et à leurs enfants et descendants de se dire issus de la maison de Mailly en Bourgogne, et d'en porter les armoiries. Celles de Mailly du Breuil sont : *d'azur, à 3 maillets d'or.*

MAILLY DE CHATEAU-RENAUD, en Bourgogne, famille anoblie au dix-huitième siècle, par une charge de président en la chambre des comptes de Franche-Comté. Le marquisat de Château-Renaud fut érigé, par lettres du mois de juillet 1732, registrées au parlement de Dijon le 28 mars 1754, en faveur d'Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joseph-François Mailly, président en la chambre des comptes de Franche-Comté. Cette famille existe.

DE MAILLY-COURONNEL, en Artois. Pierre de Mailly, seigneur de Loiselet et de Coges, aïeul de Hugues de Mailly, celui-ci avocat du roi à la cour de Besançon, et décédé en 1427, est l'auteur de cette famille, qui porte : *d'or, à 3 maillets de gueules.*

MAILLY, seigneurs de Viéville, de Rocourt et de Bernay, en Champagne, famille maintenue en 1671, sur preuves qui constatent sa noblesse et sa filiation depuis Pierre Mailly, seigneur de Viéville, vivant avant l'année 1564. Elle porte pour armes : *De gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or, au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or, et soutenu d'une divise du même.*

de la marine ou de l'armée; et, lorsque les seigneurs de Mailly sont passés sous l'hommage des rois de France, ils ont conduit leurs vassaux, sous leur bannière, dans les guerres de Philippe Auguste contre Richard, roi d'Angleterre, dans les croisades de saint Louis, en 1248 et 1269, et dans les expéditions guerrières de Philippe le Bel, de Louis X, de Philippe le Long, de Charles le Bel, de Philippe de Valois, de Jean le Bon et de Charles V contre les Flamands révoltés et les Anglais.

Le P. Anselme et ses continuateurs, t. VIII, pp. 625 à 663 de l'*Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, ont rapporté la généalogie de la maison de Mailly avec toutes ses branches, au nombre de 15, la plupart éteintes. C'est le seul travail complet qui ait été publié sur cette maison, et ce travail est l'un des plus soignés de l'ouvrage que nous venons de citer. Un *Extrait* de cette généalogie, dressé sous les yeux de M. Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, a été imprimé, en 1757, in-4°, avec des cartes généalogiques. Moréri, t. VII, pp. 76 à 86 de son *grand Dict. hist.*, édit. de 1759, et la Chesnaye des Bois, t. IX, pp. 349 à 370 de son *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, 1775, ont donné sur la même maison des fragments assez étendus; mais ce dernier auteur a ajouté aux branches reconnues pour être de la maison de Mailly, une famille qui n'en est pas, quoique portant le même nom et les mêmes armoiries, à une légère différence près dans les émaux. C'est celle de *Mailly-Couronnel*, en Artois, dont nous avons indiqué l'origine dans les notes de la page précédente; et, comme le nom de Mailly a été commun à plusieurs autres familles étrangères à celle qui fait le sujet de cette Notice, l'énumération que nous allons donner des diverses branches de celle-ci, préviendra toutes les difficultés que de semblables prétentions pourraient faire naître à l'avenir.

I. Les *seigneurs-barons* DE MAILLY, DE BOUILLENCOURT, D'AUVILLERS, DE VARENNES, DE REMAUGIES, etc., *marquis* et *comtes* DE MAILLY, branche qui existait encore en 1775, au XXIVe degré, en la personne de Joseph-Honoré-Bernard de Mailly, marquis de Rubempré. De cette branche sont sortis, outre un grand nombre de chevaliers bannerets, Jacques de Mailly, chambellan du roi Charles VI en 1412; Gilles VI de Mailly, seigneur de plus de quinze terres considérables, frère aîné de Jacques, chevalier banneret, qui conduisit plusieurs chevaliers et hommes d'armes de ses vassaux en Prusse, au secours des chevaliers Teutoniques, et alla ensuite faire briller son adresse et sa valeur dans un

tournoi à la cour de l'empereur Sigismond; — Colart, seigneur de Mailly, fils unique de Gilles VI. Il fut le second des seigneurs auxquels on confia, en 1410, le gouvernement du royaume pendant la maladie du roi Charles VI. Colart fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec son fils aîné, nommé aussi Colart de Mailly, lequel avait été armé chevalier le jour même de cette bataille. Le second fils de Colart Ier, Jean de Mailly, périt à celle de Mons en Vimeu, en 1421; — Les exploits de Jean II, baron de Mailly, 3e fils du même Colart Ier, lui méritèrent le surnom de l'*Étendart de Mailly*. Il fut l'un des premiers seigneurs de Picardie qui se joignirent au roi Charles VII contre Henri VI, roi d'Angleterre, en 1424. Il signa le traité d'Arras conclu entre la France et le duc de Bourgogne en 1435, et fut chargé par le roi, en 1437, d'aller recevoir à Tours Marguerite d'Écosse, épouse de Louis, dauphin de France; — Jean III, baron de Mailly, fils du précédent, fut conseiller et chambellan du roi Louis XI; — Jean IV, baron de Mailly, comte d'Agimont, fils aîné de Jean III, fut chevalier de l'ordre du Roi, et chambellan de Charles VIII et de Louis XII; — Antoine, baron de Mailly, son fils aîné, fut aussi chevalier de l'ordre du Roi et chambellan de François Ier; — René, baron de Mailly, fils aîné d'Antoine, fut capitaine de 50 hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Montreuil et gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XII. Le roi François Ier, dans des lettres du 28 septembre 1535, qualifie ce seigneur du titre de COUSIN, « *parce que*, dit ce prince, *il appartient de près et par* » *lignage à la reine Claude, mon épouse,* » (fille du roi Louis XII). René de Mailly devait cette illustre parenté à sa mère Jacqueline d'Astarac, fille de Jean III, comte d'Astarac; — Gilles VII, baron de Mailly, fils de René, fut vice-amiral de France, gouverneur de Montreuil et chevalier de l'ordre du Roi; — Thibaut, baron de Mailly, frère puîné du précédent, fut conseiller et chambellan du duc d'Alençon en 1582, et l'un des signataires de la ligue; — René II, baron de Mailly, son fils aîné, fut chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances; — René III, marquis de Mailly, fils du précédent, fut gouverneur de Corbie et de Montreuil-sur-Mer. Il se signala au siége de la Rochelle, puis au secours de Casal, à la bataille de Sedan, au siége d'Arras, etc., et mourut en 1695; — Son arrière petit-fils, Victor-Alexandre, marquis de Mailly, brigadier des armées du roi, obtint, en 1732, l'érection de l'ancienne baronnie de Mailly au titre de marquisat. Il fut père de Louis, marquis de Mailly, comte de Rubempré, lieute-

nant-général des armées du roi, mort à Paris le 7 octobre 1774, laissant pour fils unique Joseph-Honoré-Bernard de Mailly, marquis de Rubempré, né le 24 janvier 1752 ;

II. Les *marquis* DE NESLE, *princes* D'ORANGE et DE L'ISLE-SOUS-MONTRÉAL, *comtes* DE BOHAIN, DE BERNON et DE BEAUREVOIR, etc., ont eu pour auteur, au XIXe degré, Louis-Charles, marquis de Mailly-Montcavrel, troisième fils de René III, baron de Mailly, et de Michelle de Fontaines. Louis-Charles eut, entr'autres enfants, Louis II, dont on va parler; Victor-Augustin de Mailly, évêque de Lavaur en 1687, décédé en odeur de sainteté à Montpellier, pendant la tenue des états de Languedoc, le 23 décembre 1713; François de Mailly, né le 4 mars 1658, nommé archevêque d'Arles le 24 décembre 1697, sacré le 11 mai 1698, puis archevêque duc de Reims, premier pair de France le 12 juillet 1710, créé cardinal le 29 novembre 1719, et décédé le 13 septembre 1721; et autre Louis II, auteur de la branche de Rubempré; — Louis II, marquis de Mailly et de Nesle, maréchal-de-camp, blessé mortellement au siége de Philisbourg en 1688, laissa pour fils unique; — Louis III, marquis de Nesle et de Mailly, prince d'Orange, capitaine-lieutenant des gendarmes Écossais, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, nommé, en 1717, pour aller recevoir à Calais et conduire à la cour le czar Pierre le Grand, empereur de Russie. Ce seigneur n'a laissé que des filles, dont l'aînée, Louise-Julie de Mailly, fut mariée, le 31 mai 1726, à Louis-Alexandre, comte *de Mailly-Rubempré*, son cousin-germain. Les autres furent la marquise de Vintimille, la duchesse de Brancas-Lauragais, la marquise de Flavacourt, et la marquise de la Tournelle;

III. Les *comtes* DE MAILLY-RUBEMPRÉ, devenus *marquis* DE NESLE à l'extinction de la branche qui précède. Louis II, comte de Mailly-Rubempré, auteur de cette branche au XXe degré, quatrième fils de Louis-Charles de Mailly, marquis de Nesle, et de Jeanne de Montcavrel, fut maréchal-de-camp, et chargé, en 1689, de conduire à Brest Jacques II, roi d'Angleterre, lorsque ce prince s'embarqua pour passer en Irlande; — Louis-Alexandre, comte de Mailly-Rubempré, capitaine-lieutenant des gendarmes Écossais, fils aîné de Louis II, mourut sans postérité et eut pour successeur son frère puîné, qui suit.

XXI. Louis DE MAILLY, IIIe du nom, comte de Rubempré, puis marquis de Nesle, né en 1700, nommé successivement chevalier de l'ordre

de Saint-Lazare en 1721, cornette des chevau-légers d'Anjou en 1723, sous-lieutenant des gendarmes Écossais en 1726, capitaine-lieutenant et commandant la gendarmerie en 1733, premier écuyer de madame la Dauphine en 1744, lieutenant-général des armées du roi en 1748, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1749, avait épousé, par contrat du 22 avril 1731, Anne-Françoise L'ARBALESTE DE MELUN, nommée, en 1747, dame du palais de madame la Dauphine. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-Joseph, dont l'article suit ;

2°. Marie-Anne-Louise-Adélaïde de Mailly, mariée 1°, le 8 avril 1750, avec Charles-Georges-René *du Cambout*, marquis de Coislin, brigadier des armées du roi ; 2° avec Louis-Marie, duc *de Mailly*, fils aîné du maréchal de Mailly ;

3°. Françoise-Parfaite-Thaïs de Mailly, née le 5 janvier 1737, décorée de l'ordre impérial de la croix étoilée, dame pour accompagner *madame Adélaïde*, mariée, le 29 octobre 1753, avec Alexandre-Marie-Éléonor *de Saint-Mauris*, prince de Montbarrey, maréchal des camps et armées du roi, capitaine-colonel des Suisses de la garde-du-corps de *Monsieur*, frère du roi, depuis ministre de la guerre, et lieutenant-général des armées ;

4°. Angélique-Adélaïde-Sophie de Mailly, mariée, le 5 avril 1758, avec Claude-Antoine *de Bésiade*, marquis, aujourd'hui duc d'Avaray, pair de France, chevalier des ordres du Roi, ancien maître de la garde-robe de S. M., lieutenant-général de ses armées, etc. Elle est décédée le 25 juillet 1823.

XXII. Louis-Joseph, comte DE MAILLY-RUBEMPRÉ, marquis de Nesle, né en 1744, nommé colonel dans le corps des grenadiers de France le 14 décembre 1764, devint successivement premier écuyer de madame la Dauphine le 20 avril 1765, colonel-lieutenant-commandant du régiment Royal, infanterie, en 1768, brigadier d'infanterie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. Le marquis de Nesle émigra en 1791. Il rentra en France en 1801, et mourut le 4 avril 1810. Il avait épousé, le 14 avril 1765, Camille-Françoise-Gabrielle DE HAUTEFORT, fille d'Emmanuel-Dieudonné, marquis de Hautefort, de Surville et de Sarcelles, comte de Montignac, etc., chevalier des ordres du Roi, et de Françoise-Claire de Harcourt. De ce mariage il n'est resté qu'une fille :

Marie-Louise de Mailly, décédée en 1816, épouse de Pierre-Louis *du Cambout*, alors comte, aujourd'hui marquis de Coislin, pair de France, maréchal-de-camp, son cousin-germain ;

IV. Les *seigneurs* DE MAREUIL et DE FRESNOY, *comtes* et *vicomtes* DE MAILLY, sont sortis de la branche aînée au XVIIIe degré, en 1628, en la personne de Jacques de Mailly, capitaine de 50 hommes d'armes, troi-

sième fils de Thibaut, baron de Mailly, et de Françoise de Belloy, sa première femme.

XXI. Louis-Alexandre, vicomte DE MAILLY, seigneur de Mareuil et de Fresnoy, arrière-petit-fils de Jacques, auteur de cette branche, naquit en 1744. Il fut successivement capitaine au régiment de la Reine, cavalerie, colonel du régiment d'Anjou, infanterie, brigadier des armées du roi le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 1er janvier 1784. Il avait épousé, le 22 novembre 1767, Adélaïde-Marie DE LA CROIX DE CASTRIES, fille de Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, depuis maréchal de France et ministre de la marine, et de Gabrielle-Isabeau-Thérèse de Rosset de Fleury. Le vicomte de Mailly est décédé en 1791, ayant eu de son mariage :

1°. N.... de Mailly, vivant en 1791 ;
2°. N.... de Mailly, vivante en 1774 ;

V. Les *seigneurs*, puis *marquis* D'HAUCOURT, dont le chef actuel est en possession de la pairie, ont eu pour tige, au XVe degré, Adrien de Mailly, seigneur de Bours, de Ravensberghes, de Drancourt, etc., que le roi François Ier qualifie son cher et bien amé *cousin* dans un acte du 24 février 1519. Il était le second fils de Jean IV, baron de Mailly, et d'Isabeau d'Ailly. — Edme de Mailly, fils d'Adrien, fut gouverneur d'Yvoy, capitaine de 1,000 hommes de pied, et l'un des ôtages de la capitulation de Thionville en 1558. Tous les descendants de ce dernier ont suivi la carrière des armes ;

VI. Les *seigneurs*, puis, en 1661, *marquis* DU QUESNOY, *vicomtes* D'EPS, éteints en 1700, à la quatrième génération, descendaient de Louis de Mailly (XVIIe degré), seigneur du Quesnoy sur la Deule, près Lille en Flandre, créé chevalier par le roi d'Espagne le 15 mars 1596. Il était second fils d'Edme de Mailly, seigneur d'Haucourt, et de Gabrielle d'Ognies, sa seconde femme ;

VII. Les *seigneurs* D'AUCHY et DE LA NEUVILLE-LE-ROY, *vicomtes* DE LAPIGNY, etc., ont été formés au XIVe degré, en 1457, par Hutin de Mailly, deuxième fils de Jean III, baron de Mailly, et d'Isabelle de Cayeu. —Jean IV de Mailly, seigneur d'Auchy, fils aîné de Hutin, commandait 1,000 hommes de pied de la légion de Picardie en 1534.—Antoine de

Mailly, fils de Jean IV, vicomte de Lapigny, acquit beaucoup de réputation dans les guerres de Piémont et d'Italie. Il fut tué en 1537, en reconnaissant les ouvrages extérieurs de la ville de Hesdin, lorsqu'on en formait le siége. La perte de cet officier de mérite fut sensible à toute l'armée, disent les Mémoires du seigneur de Langey. Il ne laissa qu'une fille, en la personne de laquelle cette branche s'est éteinte;

VIII. Les *seigneurs* DE RUMESNIL, DE DOMMART, DE CROY, DE SILLY, etc. Robert de Mailly, auteur de cette branche, et seigneur de dix terres considérables en Picardie, était le second fils de Hutin de Mailly, dont on vient de parler, et de Péronne de Pisseleu. Il se jeta, à la tête des légionnaires de Picardie, dans la ville de Guise, qu'il défendit contre l'armée impériale, et fut tué, en 1524, dans le Milanais, en combattant sur la brèche de la ville de Pavie.—Jean de Mailly, fils de Robert, lui succéda dans le gouvernement de Doullens et dans le commandement en chef des légionnaires de Picardie. Les chroniques du temps rendent un témoignage avantageux de sa valeur, et citent particulièrement le combat en champ clos que lui et Louis Ier de Mailly, seigneur de Rumesnil, son fils aîné, soutinrent contre le gouverneur de Hesdin, secondé également de son fils, pour vider les débats qui existaient relativement aux limites de la France et du comté d'Artois.— Louis II de Mailly, fils de Louis Ier, gouverneur de Mauberfontaine, et lieutenant d'une compagnie de 50 lances des ordonnances du roi, fut choisi par le roi Henri IV pour être capitaine de la porte du Louvre.— Son fils unique, Louis III de Mailly, *dit* de Coucy, du nom de sa mère, né posthume en 1594, n'a laissé que quatre filles, connues également sous le surnom *de Coucy*. Cette branche s'est éteinte vers l'année 1650;

IX. Les *seigneurs* DE LA HOUSSAYE, D'AUMARETZ, etc., ont eu pour auteur, au XVIIe degré généalogique, Jean II de Mailly, chevalier, second fils de Jean Ier de Mailly, seigneur de Rumesnil, et de Jeanne de Casenove.—Adrien de Mailly, fils de Jean II, fut gentilhomme ordinaire de la vennerie du roi.—Adrien II, petit-fils d'Adrien, fut brigadier des armées du roi, et mourut célibataire en 1708. Cette branche existait encore en 1725;

X. Les *seigneurs* DE L'ESPINE, DE FIEFFES, DE BONNEVILLE, etc., *vicomtes* D'HANACHE et *barons* DE SOURDON, éteints vers 1700, descendaient d'Yves de Mailly, enseigne des gendarmes du comte de Chaulnes, et

l'un des plus ardents ligueurs, cinquième fils de Jean I de Mailly, seigneur de Rumilly, et de Jeanne de Casenove. — Nicolas de Mailly, fils aîné d'Yves, fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, et conseiller aux conseils d'état et privé. — Louis-Henri, marquis de Mailly, son frère puîné, en faveur duquel il s'était démis, dès 1619, de la maîtrise des eaux et forêts de Picardie, exerça aussi la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, fut chevalier de l'ordre du Roi et cornette-colonel de la cavalerie légère de Savoie.— Antoine, chevalier, puis comte de Mailly, seigneur de Fieffes, de Monstrelet, etc., troisième fils d'Yves de Mailly, qualifié successivement contre-amiral et vice-amiral de France, s'illustra au siége de la Rochelle, et mourut, le 11 mai 1664, avec la réputation d'un grand homme de guerre. Son fils unique, Jean, comte de Mailly-Lascaris, après avoir fait les guerres d'Espagne en qualité de colonel, passa au service de Pologne, et mérita, par ses exploits contre les Russes et les Ottomans, la charge de général de l'armée du grand-duché de Lithuanie. Il n'eut qu'un fils, mort à l'âge d'un an, en 1693;

XI. Les *seigneurs* d'Auvillers, de Mametz, de Fontaines, etc., sénéchaux héréditaires de Vermandois. Cette branche a été formée, au VIIe degré, vers l'an 1320, par Jean II de Mailly, second fils de Jean Ier, seigneur de Mailly, d'Acheu, de Ploich, etc., et de Jeanne de Coucy. Cette branche existait encore en 1629;

XII. Les *seigneurs-barons* de Conty, de Talmas, etc., descendent d'Antoine de Mailly (VIe degré), seigneur de Lorsignol, de Talmas, de Buire-aux-Bois, etc., second fils de Gilles II, seigneur de Mailly, chevalier banneret, et de Jeanne d'Amiens, dame de Talmas, de Buire et de Lorsignol. — Nicolas de Mailly, seigneur de Maiserolles, fils aîné d'Antoine, fut sénéchal de Ponthieu et bailli de Vermandois. — Guillaume de Mailly, frère puîné de Nicolas, entra dans l'ordre des Templiers, y devint grand-prieur de France et lieutenant-général du grand-maître, et mourut en 1360. — Jean de Mailly, chevalier banneret, seigneur de Talmas, troisième fils d'Antoine, a continué la postérité, et fut le bisaïeul de Robert et de Jean de Mailly, le premier, conseiller et chambellan du roi et des ducs de Bourgogne, dans le parti desquels il joua un grand rôle, nommé grand-panetier de France en 1418, puis membre du grand-conseil, mort d'une chute de cheval en 1419; le second, nommé maître des requêtes en 1418, président en la chambre des comptes en 1424,

évêque et comte de Noyon, pair de France le 2 septembre 1426, décédé le 14 février 1472, dans un âge très avancé. — Ferri I de Mailly, frère aîné des deux précédents, s'attacha avec eux aux intérêts de la maison de Bourgogne, et fut armé chevalier au siége de Compiègne en 1430. Il eut deux fils, Adrien, qui continua sa branche, et Ferri de Mailly, évêque d'Amiens en 1456 (1). — Ferri II de Mailly, baron de Conty, fils aîné d'Adrien, fut chambellan et échanson du roi, capitaine de 100 hommes d'armes, gouverneur d'Arques en 1509, puis sénéchal d'Anjou en 1511, et mourut en Italie des blessures qu'il avait reçues au siége de Milan en 1515. — Jean de Mailly, baron de Conty, son fils unique, fut tué au siége de Naples sous le vicomte de Lautrec, en 1528; et, dans cette même année, tous les biens de cette branche (qui portait *d'or à 3 maillets de gueules*) passèrent par mariage dans la maison de Roye-Roucy;

XIII. Les *seigneurs* DE LORSIGNOL et DE BOURS, sont sortis, au VIIIe degré, de la branche précédente, en la personne de Colart de Mailly, nommé gouverneur du bailliage de Vermandois en 1345. Ce rameau s'est éteint dans le petit-fils de Colart, Regnaud de Mailly, décédé sans postérité avant l'année 1421;

XIV. Les *seigneurs* D'AUTUILLE, DE WAVRANS, etc., ont été formés, au VIe degré, par Gilles III de Mailly, seigneur d'Autuille, troisième fils de Gilles II, seigneur de Mailly (2), et de Jeanne d'Amiens. Cette branche a subsisté jusque vers l'année 1480;

XV. Les *seigneurs* DE RUTHÈRE et DE COMBLIGNEUL, issus de Robert de Mailly (IXe degré), second fils de Gilles IV de Mailly, seigneur d'Autuille, et de Marguerite de Longueval, sa troisième femme, n'ont formé que trois générations, et se sont éteints, au XIe degré généalogique, vers l'année 1450.

Indépendamment des quinze branches ci-dessus mentionnées, il en existait une dernière sous la dénomination de *seigneurs* D'ORSY, laquelle avait pour auteur Guillaume, qualifié *très-honoré seigneur* BAS-

(1) Il n'est pas fait mention de ce prélat dans le *Gall. Christ.* édit. de 1656. Le *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, par le P. Richard, t. I, p. 184, colonne 2e, le nomme Ferri de Beauvoir, fils de Jean, seigneur de Beauvoir, et de Louise de Mailly. Il mourut en 1472.

(2) Le même Gilles II, seigneur de Mailly, eut pour quatrième fils Jean de Mailly, auteur du *rameau de Redon*, lequel n'a eu que deux générations masculines.

TARD *de Mailly*, écuyer, seigneur de Bertrancourt, dans un aveu qu'il rendit, le 17 juillet 1508, de concert avec Catherine de Biach, sa femme. Le père de ce bâtard de Mailly n'est pas connu; mais son extraction de la maison de Mailly est certaine. Sa postérité a contracté des alliances distinguées et a suivi la carrière militaire. Elle a été maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Bignon, intendant de Picardie, du 10 mai 1706, avec ces armoiries distinctives : *d'or, à 3 maillets de sinople; à la barre de gueules, pour brisure*. Supports et cimier : trois licornes.

La maison de Mailly porte pour armoiries : *d'or, à 3 maillets de sinople*. Supports : deux lions. Devise : HOGNE QUI VONRA. L'écu timbré d'une couronne dont les fleurons sont entremêlés de fleurs de lys, en mémoire de Colart, baron de Mailly, l'un des régents de France en 1410, pendant la maladie du roi Charles VI. La couronne de comte surmonte le manteau de pair de France.

MAISON, (Nicolas-Joseph, *baron*, *comte*, puis *marquis*), est né à Épinay, en Normandie, le 19 décembre 1771. Entré au service dans le 9e bataillon des volontaires de Paris, le 22 juillet 1792, il y devint capitaine le 1er août; et, le 6 novembre suivant, il se fit remarquer à la bataille de Jemmapes, en ralliant son bataillon et en sauvant le drapeau qui avait été abandonné. Il se distingua aussi dans la campagne suivante, et particulièrement aux combats des 8, 18 et 28 mai 1793, et devint aide-de-camp du général Goguet. Employé dans la campagne de 1794, comme adjoint à l'adjudant-général Mireur, il fut blessé et eut un cheval tué sous lui à l'attaque d'une redoute devant Maubeuge, le 21 avril. Il combattit à Fleurus le 26 juin, et fit mettre bas les armes à 300 hommes à l'affaire du 1er juillet, sur la chaussée de Mons. Cependant, assailli à son tour par un escadron de cavalerie autrichienne, il fut grièvement blessé, et abandonné parmi les morts sur le champ de bataille. Dès que l'état de ses blessures lui permit de rejoindre l'armée, il fut attaché à la division du général Bernadotte, se distingua devant Maëstricht, à l'attaque du fort de Vick, et eut le bras traversé d'une balle, au combat de Cadenbach, devant Ehrenbreistein, le 15 octobre 1795, en amenant au camp une pièce de canon qu'il venait d'enlever à l'ennemi. Employé pendant la campagne de 1796, sous le général Jourdan, il commanda l'attaque de droite au passage du Rhin le 2 juin, s'empara de Bendorf, eut un cheval tué sous lui en chargeant l'ennemi, et fut blessé d'un coup de feu à la tête, le 6, à l'attaque du pont de Limbourg. Sa conduite dans cette der- 4 juin 1814.

nière affaire lui valut le grade de chef de bataillon. Peu de temps après, il rejoignit la division de Bernadotte, en Franconie, se trouva aux affaires de Tubingen et de Neumarck, fut blessé d'un coup de feu à la bataille de Wurtzbourg, eut un cheval tué sous lui en défendant le village de Kitzingen, et servit ensuite en Italie jusqu'au traité de Campo-Formio. On le créa adjudant-commandant, puis adjudant-général les 10 juillet et 1er août 1799. Dans ce dernier mois, il remporta un avantage marquant à Bruchsal sur les hussards de Szeckler, auxquels il fit un grand nombre de prisonniers. Passé en Hollande, en 1800, il fut blessé grièvement d'un coup de feu dans la poitrine, en chargeant les Anglo-Russes qui s'étaient emparés du village de Schoote; passa ensuite avec Bernadotte à l'armée de l'Ouest, et fut nommé, après la paix d'Amiens, commandant du département du Tanaro. Employé comme premier aide-de-camp de Bernadotte, à l'armée de Hanovre, qui devint le 1er corps de la grande-armée, au mois de novembre 1802, il attaqua sur la route de Brunn à Iglau les dragons de la Tour et les cuirassiers de Hohenlohe, auxquels il fit 350 prisonniers. Sa conduite à la bataille d'Austerlitz lui valut le grade de général de brigade, auquel il fut promu après la campagne. Employé en cette qualité dans la campagne de 1806, contre la Prusse, il commanda une brigade d'infanterie légère, à la tête de laquelle il soutint avantageusement un combat d'avant-garde contre la cavalerie prussienne le 9 octobre, et se trouva le 15 à la bataille d'Iéna, puis à la défaite du corps du prince de Wurtemberg sur la Saale, à la bataille et à la prise d'assaut de Lubeke, etc. Le général Maison fit, comme chef d'état-major du 1er corps d'armée, la campagne de 1807 en Pologne, puis celle de 1808, en Espagne, sous les ordres du maréchal Victor. Le 10 novembre, il contribua au gain de la bataille d'Espinosa-de-Los-Monteros, en chassant les Espagnols des montagnes escarpées qui couvrent cette ville. Buonaparte le complimenta à Burgos sur le sang-froid et l'intrépidité qu'il avait déployés dans cette manœuvre hardie. Blessé à l'attaque de Madrid, d'un coup de feu qui lui fracassa le pied droit, le général Maison rentra en France pour se rétablir. La croix de commandant de la Légion-d'Honneur lui fut accordée le 22 novembre 1808. Il fut employé en Hollande de 1809 à 1811. Au mois de mai de cette dernière année, il marcha avec la grande-armée en Russie, se fit remarquer aux combats de Zakobowo et d'Oboyarzowa, et fut créé général de division le 21 août 1812, trois jours après la première bataille de Polosk, où il s'était emparé d'une des principales batteries russes.

A la seconde bataille de Polosk, les 18 et 19 octobre, il défendit avec la plus rare intrépidité la redoute *dite* de la Tuilerie, que le corps de Wittgenstein attaquait avec acharnement, et qui, après avoir été prise et reprise cinq fois dans la journée du 18, resta au pouvoir du général Maison, dont la division avait fait éprouver à l'ennemi une perte de plus de 2000 hommes d'élite. Le lendemain, il couvrit la retraite de l'armée, et fut l'un des derniers qui passèrent la Dwina sous la mitraille de l'ennemi. A l'affaire de Toltowa, le 28 octobre, le général Maison, assailli par des forces bien supérieures aux siennes, blessé grièvement à l'épaule, et ayant eu un cheval tué sous lui et un autre hors de combat, se maintint sur le champ de bataille, et fut complimenté par Napoléon qui, pour récompenser ses services, le créa *baron* de l'empire. Il prit ensuite le commandement en chef par *intérim* du 2e corps de la grande-armée, qu'il eut ordre de laisser dans la place de Custrin. Passé dans le 5e corps, sous M. de Lauriston, le général Maison s'empara de Mockern le 23 mars 1813, après en avoir chassé la cavalerie prussienne. Le 27 avril, il attaqua la tête de pont de Wettin, sur la Saale, et força les Prussiens à se retirer et à brûler le pont qu'ils avaient construit. Le 2 mai, il se porta sur Léipzick, culbuta l'ennemi au village de Lindenau, et le poursuivit avec tant de vivacité que, n'ayant pas eu le temps de rompre les ponts sur l'Elster, il entra pêle-mêle avec les Prussiens dans Léipzick, leur fit 500 prisonniers et se maintint dans la ville, malgré tous les efforts qu'ils tentèrent pour la reprendre. Après avoir passé l'Elbe à Torgau, le général Maison soutint deux combats glorieux à Veissig, à Eichberg, et un troisième à Michelsdorf, où il repoussa les attaques réitérées de 6000 hommes de cavalerie. Il prit part à toutes les actions importantes de cette campagne, notamment, lors de la retraite, aux batailles de Hanau et de Wachau, et à celle de Léipzick, où il fit des prodiges de valeur. Il avait été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 28 septembre : le 21 novembre suivant, il fut décoré de la grand'-croix de l'ordre de la Réunion, et créé *comte* de l'empire. Le 22 décembre, le général Maison prit le commandement du corps d'armée destiné à défendre le Rhin et à couvrir la Belgique. La célérité extraordinaire avec laquelle il mit Anvers en état de défense déconcerta les projets des généraux Bulow et Graham. Néanmoins, malgré les avantages qu'il avait obtenus dans plusieurs affaires partielles, hors des murs de cette place, le mouvement rétrograde des autres corps d'armée, et surtout celui du maréchal Macdonald qui, en se concentrant sur la

Champagne, laissait à découvert la droite du général Maison, força ce dernier à évacuer Anvers, n'y laissant qu'une garnison suffisante. Il se replia successivement sur Malines, Louvain, Mons, Bruxelles, Tournay et Lille, soutenant des combats journaliers, et surprenant l'ennemi par ses apparitions imprévues à Courtray, à Menin et à Gand, où le seul défaut de forces l'empêchait de se maintenir. Ce fut dans l'une de ces excursions qu'il parvint à rallier à Gand la division du général Roguet, qu'il avait laissée dans Anvers. Avec ce renfort, il battit à Swereghem les généraux Thielman et Walmoden, et leur fit 1200 prisonniers. Informé des événements qui avaient replacé la maison de Bourbon sur le trône, le comte Maison conclut, le 7 avril 1814, un armistice indéfini avec les généraux des armées alliées, et envoya, le 13, son adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire. Les troupes qu'il commandait à Lille, excitées par des malveillants, voulurent se révolter et rejoindre Buonaparte à Fontainebleau : mais la fermeté du général Maison imposa aux séditieux, et le calme et la discipline furent rétablis. S. A. R. *Monsieur*, lieutenant-général du royaume, écrivit à ce général, le 19 du même mois d'avril, pour lui témoigner sa satisfaction sur la conduite qu'il avait tenue à Lille. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis, pair de France et grand'-croix de la Légion-d'Honneur les 1er et 4 juin et 22 juillet 1814. Nommé gouverneur de Paris au mois de mars 1815, il suivit Louis XVIII à Gand; et, lors du retour de S. M., en juillet de la même année, il reprit son gouvernement de la première division militaire (Paris), qu'il a conservé jusqu'au 10 janvier 1816. Il est devenu commandeur, puis grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis les 3 mai 1816 et 30 septembre 1818, et il est aussi décoré de l'ordre du Mérite militaire de Bavière. Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par l'ordonnance royale du 31 août 1817. Il fait aujourd'hui partie des lieutenants-généraux en disponibilité. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 315 à 318 ; *Biographie Nouvelle des Contemporains*, t XII, pp. 274 à 283.)

ARMES : *Ecartelé, au 1er d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; aux 2 et 3 d'azur, à une maison d'argent, ouverte et maçonnée de sable, essorée et girouettée d'or de deux girouettes, enfin surmontée de trois étoiles d'argent; au 4 d'azur, à l'épervier d'or, essorant et de profil, posé sur un monticule d'argent, et tenant en son bec un annelet du même émail.* Supports : deux griffons. Devise : APERTE ET HONESTE.

4 juin 1814. DE MALEVILLE, (Jacques, *comte*, puis *marquis*), issu d'une ancienne famille de magistrature de la Guienne, distinguée également dans le

commerce et dans les armes, est né à Domme en 1741. Il fut pendant quelques années avocat au parlement de Bordeaux, et il vivait dans sa famille et loin des affaires, lorsque la révolution éclata. M. de Maleville se rangea dans le parti des hommes d'état qui aspiraient à l'établissement d'une constitution monarchique et représentative. Il fut nommé successivement membre, puis président du directoire de son département en 1790, et conseiller au tribunal de cassation en 1791. Le choix de ses collègues l'appela à présider pendant quelque temps cette compagnie. Député au conseil des anciens, en 1795, il s'y lia particulièrement avec MM. Lebrun, Muraire, Barbé-Marbois, Portalis, etc., qui passaient pour les chefs du parti monarchique au corps législatif, et fit partie d'un comité décadaire où ils concertaient leurs résolutions. M. de Maleville s'éleva contre les confiscations révolutionnaires, contre les lois qui excluaient les parents d'émigrés des fonctions publiques, et contre les envahissements du directoire exécutif, après le coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), que M. de Maleville improuvait hautement, quoiqu'il eût été assez heureux pour n'en être point frappé. Il prit aussi une très-grande part à toutes les délibérations qui amenèrent la réforme du code et de l'administration publique. Rentré dans la vie privée en 1799, il fut de nouveau nommé juge au tribunal de cassation au mois d'avril 1800; et, lorsque Tronchet fut appelé au sénat, M. de Maleville fut choisi pour le remplacer dans la présidence de la section civile de ce tribunal. Un décret du 16 août de cette année l'adjoignit à MM. Tronchet, Portalis et Bigot de Préamenen, pour coopérer à la rédaction d'un projet de code civil. M. de Maleville se montra, dans cette mission, partisan des principes du droit romain, du régime dotal, de la puissance paternelle et de la faculté de tester, et il s'opposa fortement à la conservation du divorce et de l'adoption, qu'il considérait comme des institutions funestes au bonheur et à la moralité des familles, dont elles relâchaient les liens et détruisaient l'esprit. Ce fut à cette occasion que M. de Maleville fit paraître l'*Analyse de la discussion du code civil au conseil d'état,* 4 vol. in-8°, 2e édit., 1804, 1805. Il présida la cour de cassation et le collége électoral de la Dordogne en 1804, et fut créé commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin de cette année. Appelé au sénat, au mois de mars 1806, il prit part aux actes de cette assemblée relatifs à la déchéance de Buonaparte et à l'établissement d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII l'a créé pair de France le 4 juin 1814. A l'expiration des *cent-jours*, pendant lesquels

M. de Maleville n'avait voulu accepter de Buonaparte aucunes fonctions, le roi le choisit pour présider le collége électoral de la Dordogne. Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie le 20 décembre 1817. M. de Maleville avait été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 24 avril de la même année. Malgré son grand âge, il n'a cessé de prendre une part active aux travaux de la chambre haute qu'à partir de l'année 1821. Jusqu'alors il n'a cessé de défendre les principes consacrés par la charte, les mêmes que ce législateur avait professés toute sa vie. Le marquis de Maleville est décédé, le 22 novembre 1824 (1), dans sa terre de Caudon, en Périgord, et a laissé deux fils :

1°. Pierre-Joseph, qui suit;

2°. Pierre-Joseph-Jacques, chevalier, puis vicomte de Maleville, né en 1782, chevalier de la Légion-d'Honneur, d'abord auditeur au conseil-d'état, nommé maître des requêtes le 5 juillet 1814, puis préfet du département de la Vendée le 12 juillet 1815. L'état de sa santé l'a forcé de demander sa retraite au mois de novembre de la même année.

Pierre-Joseph, baron, comte, puis *marquis* DE MALEVILLE, né à Domme en 1778, a été successivement avocat au barreau de Paris, sous-préfet de Sarlat de 1804 à 1810, et conseiller à la cour d'appel de Paris le 6 janvier 1811. Le 1er avril 1814, M. de Maleville publia une *Adresse au sénat,* dans laquelle il exprimait ses vœux pour le rétablissement des Bourbons. Nommé député à la chambre des représentants, au mois de juin 1815, il demanda, qu'à l'exemple du parlement britannique, le nom du chef de l'état ni ses paroles et ses sentiments personnels ne fussent jamais cités dans les discussions législatives, abus qu'il signalait comme capable d'entraîner les décisions de l'assemblée. Dans la même séance, il fit une proposition tendant à obtenir une loi répressive des provocations séditieuses et des abus de la presse, loi qui, en définissant comme provocation indirecte le cri de *vive le roi!* mettrait un frein aux *peines atroces*, dit M. de Maleville, infligées par quelques tribunaux pour cette exclamation, qui, d'après son opinion, ne devait faire encourir qu'un emprisonnement de six jours à un an au *maximum*. Dans la séance du 23 juin 1815, après le désastre de Waterloo, M. de Maleville s'opposa à la proclamation de Napoléon II comme empereur; mais, cette proposition ayant été couverte de murmures, M. de Maleville

(1) M. le comte Portalis a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs dans la séance du 20 décembre 1824. (*Moniteur* du 26 janvier 1826, colonne 102.)

la fit imprimer avec tous ses développements, et la termina en invitant le gouvernement provisoire et les deux chambres à exaucer le vœu de la France et de l'Europe, en portant directement à Louis XVIII leurs hommages et l'expression de leurs sentiments relativement à la charte constitutionnelle et aux besoins actuels de l'état. La dénonciation de cette opinion donna lieu à un second écrit que M. de Maleville publia pour sa défense, avec cette épigraphe : *Frappe, mais écoute!* Après le retour de S. M. Louis XVIII, il fut nommé, le 18 septembre 1815, conseiller à la cour royale de Paris, puis successivement premier président de la cour royale de Metz le 7 juillet 1819, premier président de celle d'Amiens le 9 juillet 1820, et officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825. Il est devenu pair de France et a pris le nom de marquis de Maleville, le 22 novembre 1824, à la mort de son père. Il a publié deux ouvrages très-estimés, l'un sous le titre de *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, 1814, in-8°; l'autre sous celui-ci : *Les Benjamites rétablis en Israël*, poëme, 1816, in-8°. Il est également auteur d'un ouvrage encore inédit, intitulé : *Les Fables sacrées, les Mystères des différentes nations païennes et des anciens hérétiques, juifs et chrétiens, comparés ensemble et dévoilés par l'exposition méthodique des dogmes des symboles et de la dégénération du culte des astres.*

ARMES : *D'azur, à 3 molettes d'éperon d'or.*

DE MARBOIS, (*marquis*), voyez BARBÉ. 4 juin 1814.

DE MARCELLUS, (*comte*), voyez DE MARTIN DU TYRAC. 23 décembre 1823.

DE MARESCOT, (Armand-Samuel, *comte*), né à Tours le 1er mars 1758, fit de bonnes études au collége de la Flèche, et les termina ensuite à l'école militaire de Paris en 1776. Il entra à cette époque dans le corps royal du génie, et obtint le grade de lieutenant en 1784, puis celui de capitaine en 1791. Après la déroute de Marquain, où le comte Théobald de Dillon fut si lâchement massacré par ses propres soldats, le 29 avril 1792, le capitaine Marescot, qui lui-même avait eu peine à échapper à la fureur de cette soldatesque insubordonnée, fut chargé de mettre la place de Lille et la frontière du nord en état de défense, et ce fut lui qui dirigea le génie, sous le général Champmorin, et de concert avec le colonel Garnier, lors du siége mémorable de Lille par le duc Albert de Saxe-Teschen. Après la levée de ce siége, le capitaine Marescot, voulant marcher avec l'armée et non rester inactif dans cette place, suivit le

général Champmorin en qualité d'aide-de-camp. Il se trouva au siége d'Anvers et de sa citadelle, dont il dirigea les travaux, de concert avec M. Dejean, et aux combats livrés près de Turcoing, Menin, Armentières et Commines. Après avoir présidé aux opérations du camp retranché sous Lille, et fortifié plusieurs lignes de défense, il fut appelé à Paris, créé chef de bataillon, et envoyé en cette qualité pour diriger le génie au siége de Toulon. A son arrivée, il fit tracer une ligne de circonvallation, au moyen de laquelle il ferma les issues qui facilitaient les sorties de la garnison, presque aussi nombreuse que l'armée assiégeante. Quoique le chef de bataillon Marescot eût été blessé dans l'une de ces sorties, il n'en continua pas moins son service, et il fut l'un des officiers qui, à la suite d'un assaut sanglant, pénétrèrent des premiers dans la *redoute anglaise*, l'un des forts extérieurs qui couvraient Toulon, et que défendaient 1500 hommes et 36 bouches à feu. Rappelé sur la frontière du nord au printemps de 1794, il fortifia Maubeuge, détruisit dans une sortie les travaux que l'ennemi avait faits devant cette place, et dirigea les travaux du siége de Charleroy, qui se rendit par capitulation le 25 juin. A celui de Landrecies, il porta hardiment sa première parallèle à 1500 toises, au lieu de 3000 toises que prescrivaient les règles ordinaires. Cette place se rendit après sept jours de tranchée ouverte, et le grade de colonel fut la récompense de M. Marescot. Celui de général de brigade lui fut décerné pour les talents et l'activité qu'il déploya à la prise du Quesnoy, qu'il fit capituler le 12 août, après 20 jours de siége. La terreur s'étant emparée des garnisons ennemies de Valenciennes et de Condé, la première de ces deux places se rendit, après une faible résistance, le 28 août : le gouverneur de Condé capitula à la première sommation. Le général Marescot ne se fit pas moins d'honneur en dirigeant les travaux du siége de Maëstricht. La saison alors pluvieuse présentait des difficultés presque insurmontables, surtout vis-à-vis d'une place de premier rang. Néanmoins, après 13 jours de tranchée et un bombardement qui avait produit de grands ravages, Maëstricht capitula le 3 novembre. Cinq jours après, M. Marescot reçut le brevet de général de division. En 1795, il se jeta dans la ville de Landau avec 1200 hommes, éloigna dans diverses sorties les 8000 hommes qui bloquaient cette place, poussa des reconnaissances jusqu'à Spire, et maintint ses communications avec Strasbourg. Après avoir concouru à la défense du fort de Kehl, le général Marescot alla prendre, vers la fin de la même année, le commandement du génie à l'armée des Pyrénées occidentales. Il fit

les préparatifs du siége de Pampelune, interrompu par la paix signée avec l'Espagne. Ce fut au général Marescot que l'on confia l'exécution des clauses du traité. Dans les campagnes de 1796 et 1797, il commanda le génie aux armées d'Allemagne, du Rhin et du Danube. Buonaparte qui, dès le siége de Toulon, avait su apprécier les talents et l'activité de cet officier, le fit nommer, en 1798, membre d'une commission chargée des préparatifs d'une expédition contre l'Angleterre; mais ce projet n'eut pas de suite. En 1799, le général Marescot fut porté, par le suffrage du conseil des anciens et du conseil des cinq-cents, sur la liste des candidats pour une place vacante au directoire exécutif. Employé en la même année comme commandant du génie à l'armée d'Helvétie, sous le général Masséna, il fut appelé ensuite au commandement supérieur de Mayence, menacée par le prince Charles, que la victoire remportée par les Français sur les Russes à Zurich força de rétrograder. Après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Buonaparte, devenu premier consul, nomma le général Marescot, le 5 janvier 1800, premier inspecteur du génie et commandant de ce corps et de l'administration des fortifications, emploi équivalant à celui de directeur-général des fortifications, qu'avaient exercé autrefois les maréchaux de Vauban et d'Asfeld. Employé à l'armée d'Italie, et chargé de reconnaître si le passage du grand Saint-Bernard était praticable, ce fut sur sa réponse affirmative que Buonaparte donna l'ordre de franchir ces montagnes de glaces éternelles. De retour à Paris après la paix qui termina cette campagne mémorable, le général Marescot donna tous ses soins à l'administration qui lui avait été confiée. De 1802 à 1803, il fut chargé de l'inspection des côtes depuis Rochefort jusqu'à l'île de Walcheren. Il eut ensuite le commandement en chef du génie dans tous les camps rassemblés sur les côtes, lors du nouveau plan de descente en Angleterre. Dans cet intervalle le général Marescot avait fait à la grande-armée la campagne d'Allemagne, terminée par la victoire d'Austerlitz. Le 14 juin 1804, il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, et élu, en la même année, candidat au sénat conservateur par le département de Loir-et-Cher. Le grand-cordon du même ordre lui fut donné, le 2 février 1805, par Napoléon, qu'il accompagna, au mois de septembre, à la grande-armée d'Allemagne. Le général Marescot fut créé comte de l'empire le 2 mars 1808, et son épouse fut nommée dame du palais de l'impératrice Joséphine. Employé à l'armée d'Espagne en la même année, il eut ordre d'inspecter les fortifications de Cadix et les

côtes méridionales de l'Espagne. Obligé, par l'insurrection du pays, de suivre le petit corps d'armée du général Dupont, il assista à la malheureuse affaire de Baylen; et, quoiqu'il n'eût signé que comme témoin la capitulation d'Andujar, indignement violée par l'armée anglaise, Buonaparte fut si irrité de ce revers, qu'il comprit le comte de Marescot parmi les généraux qu'il fit arrêter et destituer. Celui-ci, après trois ans de détention, fut exilé à Tours par décret du 1er mars 1812, et ne recouvra son rang et ses dignités qu'après la chute de Buonaparte. Il devint alors premier inspecteur du génie, et commissaire du roi dans la 20e division militaire, (Périgueux), fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et confirmé dans son titre de comte les 1er juin et 24 septembre 1814. Louis XVIII l'appela ensuite à présider la commission chargée de déterminer le classement des places de guerre, et lui donna la grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, le 24 décembre de la même année. Le comte de Marescot a trouvé la juste récompense de ses longs et utiles services dans sa promotion à la pairie, le 5 mars 1819. On a de lui : I. un *Mémoire sur l'emploi des bouches à feu pour lancer les grenades en grande quantité*, (imprimé, en 1799, dans la collection de l'Institut) ; — II. un *Mémoire sur la fortification souterraine*, (imprimé dans le journal de l'École Polytechnique); — III. une *Relation des principaux siéges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis* 1792 ; Paris, in-8°, 1806; — IV. une foule de *Mémoires*, *Relations*, etc., manuscrits, conservés dans les dépôts de fortifications et dans les archives du corps du génie. Le comte de Marescot a eu quatre enfants, dont il ne lui reste plus qu'une fille.

Son frère, Bernard-François de Marescot de la Noue, né le 20 avril 1767, entra au service dans le régiment d'artillerie de la Fère, à l'époque où Buonaparte y commençait aussi sa carrière. Il quitta le service en 1795, pour se joindre aux royalistes de la Bretagne. Néanmoins il fut employé sous son frère en Espagne, et fut nommé membre de la Légion-d'Honneur et lieutenant-colonel du génie. Après avoir fait la campagne de 1807, en Pologne, il quitta de nouveau le service, et fut nommé membre du corps-législatif par le département de Loir-et-Cher. Louis XVIII l'a créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1814. Il n'a que des filles.

Le chevalier de Marescot, autre frère du précédent, était capitaine du génie dès 1793. Cet officier donnait de grandes espérances; mais il périt vers la même époque au siége de Williamstadt, en Hollande.

La famille de Marescot, établie en Vendômois, est originaire de l'Orléanais, et descend de Jean Marescot, citoyen d'Orléans, anobli par lettres-patentes du mois de mai 1436.

ARMES : *Parti, au 1 coupé d'argent, à la bande de gueules, et d'argent, à 3 fasces de sable; au 2 d'argent, à la croix ancrée de gueules.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau. Supports : deux aigles essorantes. Devise : IN HOC SIGNO VINCES.

Il y a eu deux autres familles de même nom, moins anciennes que la précédente : la première a pour auteur Michel Marescot, médecin ordinaire du roi, anobli au mois de mars 1596, et portant pour armoiries : *de gueules, à 3 coqs d'or.* Guillaume Marescot, maître des requêtes, conseiller au conseil de la reine, et conseiller de la ville de Paris, Philippe et Germain Marescot, tous trois fils de Michel, qui précède, ont été confirmés dans cet anoblissement par lettres du 19 juillet 1602, registrées en la chambre des comptes et en la cour des aides les 25 février et 15 avril 1603, lettres qui les autorisent à changer les armoiries adoptées par leur père et à prendre celles des Marescotti, de Bologne, qui leur en avaient donné l'autorisation. Ces nouvelles armes sont : *de gueules, à 3 fasces d'argent; au lion léopardé d'or brochant sur les fasces; au chef du même, chargé d'une aigle couronnée de sable.* Cette famille existait en Normandie, en 1750, sous la dénomination de seigneurs de Thoiry et de Morgny.

La seconde famille Marescot existait dans la même province sous la dénomination de seigneurs d'Ussy, et portait : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coqs du même.* C'est probablement une branche de la famille précédente.

DE MARMIER, (*marquis*), voyez DE CHOISEUL.

DE MARMONT, voyez VIESSE DE MARMONT.

DE MARTIN DU TYRAC, *comte* DE MARCELLUS, (Marie-Louis-Auguste), *baron* et *pair*, né à Marcellus, près Marmande, en Guienne, le 2 février 1770, fils d'André-Joseph de Martin du Tyrac, comte de Marcellus, baron de Maransin, lieutenant de roi en Guienne, et de Susanne-Thérèse-Angélique de Piis, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, de minorité, le 13 juillet 1776. Un jugement du tribunal de sang qui répandait la terreur et la mort sur toute la France, fit périr sa mère à Bordeaux, en 1794 : le même 23 décembre 1823.

arrêt le condamna à gémir dans les prisons jusqu'à la paix. Déporté en Espagne après la révolution du 18 fructidor an V (4 novembre 1797), il rentra en France peu de temps après, mais dépouillé de ses biens qui avaient été mis sous le séquestre. Au 12 mars 1814, M. de Marcellus et son fils aîné se rallièrent à Bordeaux aux royalistes qui s'offrirent pour composer la garde de S. A. R. Mgr., duc d'Angoulême, et qui proclamèrent le rétablissement de la royauté légitime. M. de Marcellus fut nommé membre du conseil du prince. Il se trouvait encore à Bordeaux au 1er avril 1815, lorsque *Madame*, duchesse d'Angoulême, vint chercher dans cette cité un asile contre le parjure et la défection des troupes. M. de Marcellus resta auprès de cette princesse jusqu'à son embarquement pour l'Angleterre. Rentré dans la retraite pendant les *cent-jours*, il n'en sortit qu'au second retour du roi. Le collége électoral du département de la Gironde le nomma à la chambre des députés au mois d'août 1815. Depuis cette époque, qu'a commencé sa carrière législative, jusqu'à celle où il est passé dans la chambre héréditaire, M. de Marcellus a siégé à toutes les sessions, et dans l'une comme dans l'autre chambre il s'est concilié l'estime des gens de bien de toutes les opinions par la sagesse et la modération de ses principes, par son zèle éclairé pour la religion et le bien public, et par son respect pour les institutions fondées par l'auguste auteur de la charte. M. de Marcellus consacre le peu de loisirs que lui laissent ses travaux parlementaires à l'étude des sciences, des arts et des lettres, et il a publié différents opuscules et quelques poésies sacrées et légères. Il a épousé, en 1793, Marie-Madelaine-Françoise-Sophie DE PIIS, sa cousine-germaine, dont le père, membre du côté droit de l'assemblée constituante, a péri sur l'échafaud en 1794. De ce mariage sont issus :

1°. Marie-Louis-Jean-Charles-André de Martin du Tyrac, vicomte de Marcellus, membre de la garde royale à cheval de Mgr, duc d'Angoulême, lors de l'entrée de ce prince à Bordeaux, au 12 mars 1814. Après le second retour du roi, il a été nommé secrétaire d'ambassade près la Porte-Ottomane, puis successivement premier secrétaire d'ambassade à Londres en 1823, envoyé extraordinaire à Madrid en janvier 1824, et ministre plénipotentiaire à Lucques en mars 1826. Le roi a signé, le 30 mai 1824, le contrat du mariage de M. le vicomte de Marcellus avec Valentine *de Forbin*, fille de M. le comte de Forbin, directeur du Musée ;

2°. Bernard-David-Marie de Martin du Tyrac, baron de Marcellus ;

3°. François-Charles de Martin du Tyrac de Marcellus ;

4°. Jean-Baptiste-Paul de Martin du Tyrac de Marcellus;

5°. Charles-François-Édouard de Martin du Tyrac de Marcellus;
6°. Marie-Françoise-Constance de Martin du Tyrac de Marcellus.

La famille de Martin a fait, en 1775, les preuves de sa noblesse pour l'admission de plusieurs de ses membres dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte. Ces preuves, vérifiées par MM. les commandeurs de Cathelan et de Lordat, constatent sa filiation depuis Mathieu Martin, ou de Martin, écuyer, seigneur de la Roque, qui commandait, en 1551, le château de Nérac. Des mémoires de famille remontent de ce Mathieu à Berthomieu, écuyer, sieur de la Roque, son trisaïeul, vivant en 1343. Quoi qu'il en soit, Mathieu Martin eut quatre fils:

1°. Jean, dont on va parler;
2°. Imbert, capitaine au service du roi de Navarre, tué à la bataille d'Arques en 1589;
3°. François, capitaine au service du même prince, tué à la bataille d'Ivry en 1590;
4°. Pierre, dont le petit-fils, Denis-Hyacinthe de Martin, acquit, en 1686, la baronnie de Marcellus, érigée en comté en 1742, sur la tête de François-Charles-Hyacinthe de Martin. Celui-ci, se voyant sans postérité, légua cette terre, en 1751, à André-Joseph de Martin du Tyrac, chef de la branche aînée, et père de M. le comte de Marcellus, dont on a parlé plus haut.

Jean Martin, nommé, en 1590, président trésorier-général de France en Guienne, qualifié conseiller d'état en 1617, et nommé, en 1620, premier jurat noble de la ville de Bordeaux, eut trois fils :

1°. Jean, qui a continué la branche aînée, dont on a donné plus haut l'état actuel;
2°. Jacques Martin de Belleassise, qui fut nommé à l'évêché de Vannes, par le roi Henri IV, à la recommandation du seigneur de Sainte-Colombe (de Montesquiou), capitaine des gardes de ce prince. Le pape agréa cette nomination par bulle du 8 décembre 1599, quoique Jacques Martin n'eût encore atteint que sa vingtième année. Il prit possession en personne en 1601. Les archives de son église et le témoignage des historiens le font connaître comme un prélat recommandable par son zèle, sa charité et les soins qu'il apporta à la direction des études théologiques dans son diocèse. L'expérience lui ayant fait connaître que la pauvreté de la plupart de ceux qui se destinaient à ces études nuisait beaucoup à leurs progrès, il fit don à son diocèse de 1500 liv. de rente pour l'entretien de 15 clercs dont les études devaient se faire en l'université de Paris. Jacques Martin fit encore une semblable fondation pour l'éducation de 15 pauvres filles. Il paraît que la santé de ce prélat ou des chagrins domestiques ne lui permirent pas de consacrer le reste de ses jours à ceux qu'il avait comblés de ses bienfaits: car il permutta son évêché avec Sébastien de Rosmadec, abbé de

Painpont, et se retira à Paris en 1622. Jacques Martin se disposait à faire le pèlerinage de Rome, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut le 12 janvier 1624 (1);

3°. Jean Martin, baron de Laubardemont, intendant de Tours et conseiller-d'état en 1632, qui s'est acquis une triste célébrité dans les jugements d'Urbain Grandier et de Cinq-Mars, auxquels il a présidé comme l'instrument aveugle des volontés despotiques du cardinal de Richelieu.

Armes : *D'azur, à la tour d'argent, donjonnée à dextre d'une tourelle du même, le tout maçonné de sable.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

10 juillet 1816. de MASSA, (*duc*), voyez REGNIER.

17 août 1815. de MATHAN, (Georges, *comte*, puis *marquis*), né le 17 août 1771, a fait les campagnes aux armées des princes. Rentré en France après le 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799), il est devenu successivement colonel de la garde nationale de Caen, chambellan en 1811, membre de la Légion-d'Honneur, et colonel du 1er régiment des gardes d'honneur en 1813. Louis XVIII l'a créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 13 août 1814. M. de Mathan n'a accepté aucune fonction pendant les *cent-jours*. Après le second retour du roi, il fut créé maréchal-de-camp, pair de France et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur les 1er juillet, 17 août et 6 novembre 1815. On le nomma aussi inspecteur de cavalerie. M. de Mathan a présidé, en 1816, le collége électoral du département du Calvados. Le titre héréditaire de marquis a été attaché à sa pairie par l'ordonnance royale du 25 août 1817, suivie de lettres patentes qui ont été registrées à la chambre des Pairs le 27 avril 1818.

XIX. Bernardin, marquis de Mathan, chevalier, baron d'Auffay, seigneur de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviève, de Saint-Marc, de Biville, des deux Callevillés, de Saint-Vast, de Hugleville, de Saint-Pierre de Semilly, de Saint-André de l'Épine, de Saint-Georges, etc., aïeul du marquis de Mathan, pair de France, entra jeune au service dans le régiment de Berry, infanterie, commandé par le comte de Mathan, son cousin-germain, et combattit à Hochstedt en 1704. Passé en-

(1) Il fut enterré, aux Célestins à Paris, contre le mur de la chapelle d'Orléans, où se voyaient sur son tombeau son épitaphe et ses armoiries. Celles-ci sont gravées dans les *Tombeaux des personnes illustres*, par l'abbé le Laboureur, p. 124. Voyez aussi l'*Histoire de Bretagne*, par D. Taillandier, in-fol, t. II, au *Catalogue des abbés et évêques de Bretagne*, p. XXXVII.

suite dans le régiment Dauphin, il se trouva au siége de Nice, puis à celui de Turin, où il fut fait prisonnier de guerre en 1707. Échangé peu de temps après, il rejoignit l'armée et servit aux siéges de Landau et de Fribourg. Il devint capitaine et major du régiment Dauphin en 1712, fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1718, et nommé, en la même année, lieutenant de roi des ville et château de Caen. Les services importants qu'il rendit dans cette dernière place, surtout lors de la disette de 1725, qui eût occasioné les plus grands maux dans la ville de Caen, si sa prudence et surtout l'affection que lui portaient les habitants n'eussent contenu et apaisé la populace, furent les principaux motifs pour lesquels le roi Louis XV, ayant d'ailleurs égard aux services rendus par ses ancêtres, à l'ancienneté de sa noblesse et aux grandes alliances de sa famille, unit et incorpora en sa faveur les terres de Saint-Pierre de Semilly, de Saint-André de l'Épine, du Ménil-Sigar et du Soulerre, en une seule et même terre que S. M. érigea en *marquisat de Mathan*, par lettres patentes du mois de février 1736, registrées au parlement et à la chambre des comptes de Rouen les 17 mai et 27 juillet de la même année. Le marquis de Mathan mourut en son château de Beaunay, au pays de Caux, le 5 juillet 1769. Il avait épousé, au mois de décembre 1713, Isabelle-Catherine DE MATHAN, sa cousine du IV[e] au V[e] degré, fille aînée et principale héritière de Pierre II, seigneur de Mathan, de Longvillers, de Soquence, de Trousseauville, etc., et d'Isabelle le Bas de Cambes. Il eut pour enfants :

1°. Anne-Louis, comte de Mathan, des Hameaux et de Beaunay, baron d'Auffay, etc., né le 13 novembre 1715. Il fut nommé successivement gentilhomme à drapeau au régiment des gardes françaises le 12 avril 1731, enseigne le 15 octobre 1733, sous-lieutenant le 30 juillet 1740, et lieutenant le 10 juillet 1743. Il reçut un brevet pour tenir rang de colonel le 3 avril 1747, devint capitaine aux gardes françaises le 4 décembre de cette année, brigadier d'infanterie le 20 février 1761, maréchal-de-camp le 16 avril 1767, lieutenant de roi des ville et château de Caen en 1769, lieutenant-général des armées du roi, et second lieutenant-colonel du régiment des gardes françaises les 1[er] janvier et 29 février 1784, premier lieutenant-colonel le 8 mai 1785, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 25 août de la même année. Le marquis de Mathan a fait les campagnes en Allemagne, en Hongrie, en Bavière et en Italie, et s'est trouvé à toutes les affaires importantes de la guerre de *sept-ans*. Il est décédé en 1790, n'ayant eu du mariage qu'il avait contracté, le 26 février 1748, avec Anne *du Cluzel de la Chabrerie*, dame d'Issou, fille de Léonard du Cluzel, écuyer, seigneur de la Chabrerie, de Blanville, etc., qu'un fils :

Guillaume de Mathan, mort jeune;

2°. Louis, dont l'article suit;
3°. Marie de Mathan, morte jeune.

XX. Louis DE MATHAN, né le 10 août 1719, reçu chevalier de Malte de minorité, devint *marquis de Mathan* par cession de son frère aîné, lors du partage des biens de leur père. Louis fut en outre seigneur patron de Longvillers, de Cambes et de Fréville. Il servit comme officier sur les vaisseaux du roi, et fut décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis. Du mariage qu'il avait contracté à la fin du mois de novembre 1769, avec Anne-Angélique-Louise DE SAVARY, veuve du comte de Seré, exempt des gardes du corps du roi, et fille de Louis-Alexandre de Savary, chevalier, seigneur de Saint-Just, grand-maître honoraire des eaux et forêts de la province de Normandie, et d'Anne-Marie-Jeanne du Puis, sont issus :

1°. Georges, marquis de Mathan, pair de France, dont on a parlé au commencement de cette notice;
2°. Anne-Louise de Mathan, née le 20 septembre 1770, mariée avec Antoine-Marie, comte *du Cluzel de la Chabrerie*, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, etc.

La maison de Mathan réunit tous les avantages qui caractérisent la noblesse ancienne et illustre. Elle a pris son nom d'une paroisse, fief de haubert, l'une de ses anciennes possessions, distante de Caen de sept quarts de lieue, et appelée aujourd'hui *Mathieu* par corruption du nom de *Mathan*, que cette paroisse portait encore dans le quatorzième siècle, selon la remarque du célèbre Huet, évêque d'Avranches, dans ses *Origines de la ville de Caen* (2e édit., p. 336). La filiation des anciens seigneurs de Mathan se prouve, depuis le onzième siècle, par les annales de la province, et par les cartulaires des abbayes où sont rapportés les dons et les nombreux bienfaits accordés par ces seigneurs au clergé de leur territoire. Cette filiation remonte à Jean, Ier du nom, seigneur de Mathan, mentionné dans une charte de 1082, et dont le nom se trouve sur la liste des chevaliers bannerets qui, en 1096, accompagnèrent Robert, duc de Normandie, surnommé Courteheuse, à la première croisade. La postérité de Jean de Mathan s'est successivement subdivisée en huit branches, dont les emplois, les services et les alliances ont constamment répondu à la pureté de son origine. La généalogie de cette maison devant faire partie de l'un des volumes de l'*Histoire généalogique*, on croit pouvoir se dispenser d'entrer ici dans des développements qui seraient ou insuffisants ou superflus.

ARMES : *Parti, au 1 de gueules, à 2 jumelles d'or, la première sommée d'un lion léopardé du même; au 2 d'azur, à cinq fleurs de lys d'or.* Cimier : une tête d'homme sauvage, posée de front. Devise : AU FÉAL RIEN NE FALT. Cri de guerre : MATHAN.

MATHIEU DE LA REDORTE, (David-Maurice-Joseph, *comte*), *baron* et *pair*, est né à Saint-Affrique, en Rouergue, en 1768. Passé au sortir de ses études comme cadet dans le régiment Suisse de Muralt, qu'il suivit au cap de Bonne-Espérance en 1783, il obtint, le 23 décembre 1786, une sous-lieutenance dans la légion de Luxembourg, qu'il suivit dans l'Inde. A son retour en France, en 1789, il entra dans le régiment Royal-dragons, que commandait en second son oncle, M. de Muratel, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Lorsque ce dernier fut promu au grade de général, il s'attacha son jeune neveu comme l'un de ses aides-de-camp. Le 5 août 1792, celui-ci se trouva au combat d'Arnheim, près Landau. Il marcha avec la brigade que M. de Muratel conduisit à l'armée du centre, lors de l'invasion des Prussiens en Champagne, et assista à la bataille livrée, le 20 septembre, près Sainte-Menehould. Adjoint à l'état-major-général de l'armée de la Moselle, il prit part à toutes les affaires de la campagne de 1793, et devint aide-de-camp du général Chapsal, puis adjudant-général le 13 juin 1795. Passé à l'armée du Nord au mois de novembre de cette année, il commanda l'avant-garde du corps d'armée chargé du blocus de Mayence, qui fut levé par suite des préliminaires de paix signés à Léoben. M. Mathieu de la Redorte fut ensuite attaché au corps de troupes qui marcha sur Rome. Chargé de réduire la ville de Terracine, dont les habitants avaient égorgé le commandant français et arboré l'étendart de la révolte, il investit les nombreux insurgés qui s'étaient rassemblés dans cette place; et, après huit heures d'un combat sanglant, il s'empara de la ville, passa les rebelles au fil de la baïonnette, et s'empara de leurs armes et de leur artillerie. Il eut un cheval tué sous lui dans cette affaire, à la suite de laquelle il fut promu au grade de général de brigade par arrêté du gouvernement du 28 septembre 1798. Le général Metché, à la tête de 10,000 Napolitains faisant partie de l'armée battue le 3 décembre par le général Macdonald, s'empara, le 6, de la ville d'Otricoli, où il fit égorger la garnison française, et jusques aux malades de cette garnison. Chargé de punir ce nouvel acte de cruauté, le général Mathieu marcha sur Otricoli; et, quoique sa colonne fût numériquement bien inférieure aux forces de l'ennemi, il l'attaqua avec vigueur, lui tua ou prit 300 hommes, s'empara de 3 ca- 5 mars 1819.

nons et de 6 drapeaux, et le poussa jusque sous les murs de Calvi, que Macdonald força de capituler. Le 9 décembre, le général Mathieu de la Redorte entra dans Rome, après avoir remporté, près de la Storta, un avantage sur la colonne napolitaine du comte de Damas. Attaqué le même jour, en avant de Saint-Jean de Latran, par une seconde colonne de 6000 Napolitains qui voulait protéger la retraite du comte de Damas, cette seconde colonne ennemie fut également battue, avec perte d'environ 2000 hommes et 6 pièces de canon. L'armée française, après un séjour de quelques jours à Rome, en repartit le 20 décembre, et se dirigea vers les frontières du royaume de Naples. La brigade du général Mathieu traversa le Garigliano, et entra sur le territoire napolitain, après avoir fait dans ses marches journalières un assez grand nombre de prisonniers. Le 14 janvier 1799, ce général eut ordre de reconnaître la place de Capoue. Cette reconnaissance devint un combat opiniâtre, dans lequel il eut le bras fracassé par un coup de canon à mitraille. Cette blessure l'obligea de quitter l'armée et de se rendre aux eaux de Barrèges pour se rétablir. On le promut au grade de général divisionnaire le 17 avril 1799. Dès le mois de mars de l'année suivante, il reçut l'ordre de se rendre à Brest, pour prendre le commandement sur les côtes du Finistère. Il déjoua plusieurs tentatives faites par les Anglais, et, par son activité et ses bonnes dispositions, il mit le port de Brest à l'abri de toute insulte. Vers la fin de septembre de la même année, le général Mathieu de la Redorte passa au commandement de la 20ᵉ division militaire à Périgueux, et de là il se rendit, au mois de décembre, à Dijon, pour commander une division de l'armée d'observation aux ordres du général Murat. Cette armée, ayant été mobilisée, passa le petit Saint-Bernard, envahit le Piémont et se dirigea vers Ancône pour en former le siége. L'armistice conclu à la suite de la bataille de Marengo ayant changé la destination de cette armée, elle marcha en Toscane, puis dans le royaume de Naples, où la division du général Mathieu de la Redorte resta jusqu'au mois de mai 1802, époque de l'évacuation. Ce général fut nommé au commandement de la 11ᵉ division militaire, puis à celui de la 1ʳᵉ division du camp de Bayonne, et fut créé officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Employé à la grande armée d'Allemagne, en 1805, dans le corps du maréchal Augereau, il servit dans le Brisgaw, et conclut avec le général Jellachich une capitulation par laquelle le corps d'armée de ce général autrichien fut fait prisonnier de guerre. Le général Mathieu fit les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en

Pologne. Il prit, en 1808, le commandement d'une division à l'armée d'Espagne, à la tête de laquelle il se distingua dans plusieurs actions importantes, notamment à la bataille de Tudela où il fut blessé. En 1812, il secourut le fort de Balaguier, puis la ville de Tarragone, dont il força l'ennemi à lever le siége. Rentré en France en 1814, il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 1er juin, et nommé inspecteur-général chargé de l'organisation de l'infanterie dans les 12e et 20e divisions militaires. Pendant les *cent-jours*, le comte Mathieu de la Redorte commanda la 10e division militaire, (Toulouse). Au mois de juillet 1815, il se retira dans sa terre de la Redorte, département de l'Aude. Le roi l'appela au commandement de la 19e division militaire, au mois de septembre 1817, et le créa pair de France au titre héréditaire de *baron* le 9 mars 1819. Le comte de la Redorte est commandeur de l'ordre de l'Épée de Suède. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. VII, pp. 401 à 404.) Il a épousé mademoiselle Clary, par laquelle il se trouvait beau-frère de Joseph Buonaparte, roi d'Espagne.

Armes : *Burelé d'argent et de sinople; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

de MESNARD, (Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, *comte*), *baron* et *pair*, né le 19 septembre 1769, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, le 21 août 1774, a émigré en 1791. Rentré en France avec le roi, il a été créé maréchal des camps et armées de S. M. le 4 juin 1814, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur le 26 février 1815. Nommé gentilhomme et aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc de Berry, il a accompagné ce prince pendant les *cent-jours*. Lors de la formation de la maison de *Madame*, duchesse de Berry, en mars 1816, le comte de Mesnard a été attaché à cette princesse, en qualité de premier écuyer, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui. Il est devenu commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 30 avril 1821, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 20 août 1823, pair de France le 23 décembre de la même année, et grand'-croix de l'ordre Constantinien des Deux-Siciles. Le comte de Mesnard a épousé, par contrat du 17 avril 1806, miss Sarah Mason, d'une ancienne famille de Shrewsbury, en Angleterre, et veuve du général Blondell. De ce mariage sont issus : 23 décembre 1823.

1°. Charles-Ferdinand-Windsor de Mesnard, né le 31 mai 1809, reçu page du roi au mois d'août 1825;

2°. Élisabeth-Aglaé de Mesnard, née le 17 avril 1807, mariée, le 27 juin 1825, avec Ludovic *le Peletier*, comte de Rosanbo, fils de Louis le Peletier, marquis de Rosanbo, pair de France, et de Henriette-Geneviève d'Andlau.

XIV. Alexandre-Bonaventure, comte DE MESNARD, chevalier, seigneur de la Barottière, des Ardias, de Chasnay et autres lieux, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit le 8 mai 1734. Reçu page du roi en la grande écurie, en 1751, il devint ensuite capitaine de cavalerie au régiment Royal-Navarre, avec rang de lieutenant-colonel, et fit en cette qualité toutes les campagnes de la guerre de *sept-ans.* M. de Mesnard se trouva, en 1758, aux batailles de Crewelt et de Lutzelberg, dans la dernière desquelles il fut blessé, et combattit à Corback en 1760. Au mois de décembre 1766, il obtint des lettres patentes portant érection de la châtellenie de la Barottière en titre de *comté de Mesnard.* Il devint successivement gentilhomme de la chambre de M. le comte de Provence, le 1er janvier 1772, mestre-de-camp de cavalerie le 9 juin de la même année, et capitaine-colonel des gardes de la porte de *Monsieur* (depuis Louis XVIII), le 1er mai 1777. Le comte de Mesnard suivit les princes, frères du roi, en émigration, et mourut à Coblentz. Il avait épousé, par contrat du 21 mai 1764, Marie-Élisabeth-Éléonore DE LA BOUCHERIE DU MARGAT, veuve de haut et puissant seigneur messire Jacques-Germanicus Mesnard, chevalier, seigneur de Passy, et fille de haut et puissant seigneur messire Pierre-Jean de la Boucherie, chevalier, seigneur du Margat, issu d'une maison d'ancienne chevalerie, originaire de Bretagne, où, depuis le quatorzième siècle, elle remplissait les charges les plus distinguées à la cour des souverains de ce pays, et de dame Marie-Charlotte de la Ville de Férolles. De ce mariage sont issus :

1°. Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné-Édouard, comte de Mesnard, capitaine-colonel en survivance des gardes de la porte de *Monsieur*. Il fut arrêté à Paris, condamné à mort, comme émigré rentré, par une commission militaire, et fusillé dans la plaine de Grenelle le 12 octobre 1797. Il montra le plus grand sang-froid, ne souffrit pas qu'on lui bandât les yeux et reçut la mort sans pâlir. Il a laissé de Louise-Joséphine *de Caumont-la-Force*, son épouse :

A. Ladislas de Mesnard, mort en Russie ;

B. Zénobie-Joséphine-Alexandrine de Mesnard, mariée, en 1808, avec Hilarion-Gabriel-Amédée-Louis, marquis *de Lordat ;*

2°. Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de Mesnard, pair de France, dont l'article précède ;

3°. Marie-Benigne-Éléonore-Désirée de Mesnard, épouse de Pierre-Honoré-Victor *de Conrard de Mahé*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie.

La maison de Mesnard (1) figure parmi l'ancienne chevalerie du Poitou depuis le milieu du onzième siècle, temps où vivait Pierre *Maynard*, témoin d'une charte de l'abbaye de Saint-Vincent, de l'année 1076, avec Aimeri et Savari, vicomtes de Thouars, Girard de Montaigu, Thibaut Chabot, Burchard de Vouvent, Amiel de Fontenay et plusieurs autres grands seigneurs. (Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 373.) A l'avantage peu commun d'une ancienneté aussi reculée, la maison de Mesnard réunit celui d'avoir figuré avec les plus illustres races de sa province dans des occasions importantes, d'avoir rempli des places distinguées et contracté constamment de belles alliances.

Cette maison a formé deux grandes subdivisions, d'où sont sorties, de la première, trois branches principales établies en Poitou, et de la seconde, deux autres branches établies en Angleterre et connues sous les dénominations de *vicomtes* MAYNARD, *barons* DE WICKLOW et D'ESTAINES, créés baronnets en 1611, barons et pairs en 1620, et vicomtes en 1767. L'aînée de ces deux branches anglaises s'est éteinte le 30 juin 1775; la seconde existe, et lui a succédé pour la pairie de la Grande-Bretagne.

L'aînée des trois branches françaises de la maison de Mesnard, connue sous la dénomination des *seigneurs* BARONS DE SAINTE-FLAIVE, *seigneurs* DE PASSY, etc., s'est éteinte en 1760. La seconde branche est représentée par M. le comte de Mesnard, pair de France, et par ses enfants; la troisième, *dite* des *seigneurs* DE DIGNECHIN, DE LA CORNETIÈRE, etc., existait encore en 1665.

La branche des vicomtes Maynard, pairs de la Grande-Bretagne, est établie en Angleterre depuis la conquête, sous Guillaume le Bâtard, duc de Normandie; et l'on voit figurer le nom du premier auteur de cette branche parmi ceux des seigneurs et chevaliers qui combattaient à la journée d'Hastings en 1066.

Jean Maynard, d'Axminster, dans le comté de Devon, servait sous

(1) L'orthographe du nom de cette maison présente beaucoup de variations dans les chartes et monuments historiques des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles. On le voit alternativement écrit *Mainard*, *Mainart*, *Maynard*, *Maynart*, *Maynnard*, *Maignart*, *Meynart*, *et Menart*, et ce n'est que depuis environ 250 ans que MM. *de Mesnard* ont adopté invariablement cette dernière façon de l'écrire.

les ordres du prince Noir en France, dans la 26e année du règne d'Édouard III (1353), et fut nommé gouverneur du château de Brest, en Bretagne.

Guillaume, second lord Maynard, fut du petit nombre des pairs qui rejetèrent l'ordonnance rendue pour instruire le procès de l'infortuné Charles Ier, que Cromwel fit périr sur l'échafaud le 9 février 1669.

On peut consulter, pour les services et alliances des diverses branches de la maison de Mesnard, le tome II de l'*Histoire généalogique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne et des principales familles du royaume*, où la généalogie de cette maison a été établie d'après les preuves qu'elle a faites au cabinet des ordres du Roi, pardevant M. Chérin, le 30 juin 1772, d'après celles qui ont servi à l'admission de M. le comte de Mesnard dans l'ordre de Malte, en 1774, et sur les monuments historiques du Poitou.

ARMES : *D'argent, fretté d'azur.* L'écu timbré d'une couronne de comte. Supports : deux lions. Cimier : un cerf passant d'or. Devise : PRO DEO ET REGE. Couronne de baron sur le manteau.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.



TOME PREMIER.

Article DE MESGRIGNY, page 14, lignes 7 et 8, au lieu de Maximilien-Blaikard *de Hesse*, comte de Darmstadt, *lisez :* Maximilien-Blaikard, comte *de Helmstadt*, baron du Saint-Empire, seigneur d'Hinsauge et de Bichofhaine.

Art. DE LA VALETTE. Nous avons cité dans une note, pag. 21, les lettres de noblesse accordées, au mois de mars 1382, à Bernard Valette et à Pierre Valette, son fils, en considération de leurs services. C'est seulement à partir du degré auquel cette note est relative que doit commencer la filiation de la maison de la Valette-Parisot, et c'est par erreur qu'on a dit, p. 5, que la terre de Parisot était possédée par cette maison dès l'année 1282; car un acte qu'on a récemment découvert, et dont on va donner l'extrait, prouve que cette terre n'a été acquise par cette famille que plus d'un siècle après cette époque. — Le 23 mars 1391, le fils de Bernard, Pierre Valette, (*Valeta*), damoiseau (1), rendit hommage-lige à Bernard, comte d'Amagnac, de Fezensac et de Rodez, pour tous les biens qu'il avait acquis; savoir, la terre et le château de Parisot, le mas del Garric, le château del Rocos, et les mas de Neuf-Eglises, de Belvezer, de Puechgal, du Verdier, d'Aoust, de la Cassagne, de Pers, de la Roque, du Bac, del Camp, del Prat, de Lateule, etc. Les gentilshommes qui avaient vendu ces terres à Bernard Valette sont nommés dans cet acte, ainsi que les notaires qui avaient successivement reçu les contrats de vente. Almaric Valette, fils de Pierre, est aussi nommé dans cet hommage, que Pierre Valette rendit dans le couvent des frères mineurs de Rodez, en présence de nobles hommes Guillaume de Solages, chevalier, Guillaume de Saunhac et Pierre de Gléon, damoiseaux, de Jean de Laparra, licencié en lois, et de plusieurs habitants de Rodez. L'acte en fut passé devant Roeti, notaire en cette ville. (*Recueil du président de Doat*, à la Bibliothèque du Roi, t. XI, fol. 270 à 279.)

TOME SECOND.

Art. DE CHANALEILLES, p. 12, rétablissez ainsi les armoiries de la famille BERNARD DE JALAVOUX : *D'argent, à l'écureuil rampant de gueules; au chef d'azur, chargé d'un cor de chasse d'or, lié d'argent.*

Art. DE LESPINASSE, pag. 33, dernière ligne avant les notes, *ajoutez* à l'article *a.* de

(1) Cette qualification ne désignait pas toujours les fils de chevaliers, comme on l'a cru vulgairement; elle s'appliquait plus souvent aux simples seigneurs, et équivalait, pour les provinces méridionales, au titre d'écuyer.

Jean de Lespinasse, *dit* de Langeac, seigneur baron de Langeac, d'Esnon et de Lespinasse, qu'il a épousé, par contrat du 25 février 1567, Marie *de Chabannes*, fille de Charles de Chabannes, chevalier, seigneur de la Palisse (fils du maréchal de ce nom), et de Catherine de la Rochefoucauld, dame de Combronde, sa seconde femme. (*Voyez* t. V, de cet ouvrage, généalogie de la maison DE CHABANNES, pag. 35). De ce mariage est issue :

Françoise de Langeac, héritière de tous les biens de son frère, mariée, par contrat du 9 octobre 1586, avec Jacques *de la Rochefoucauld*, seigneur de Chaumont-sur-Loire, dont les descendants, par suite de ce mariage, ont été connus sous la dénomination de *marquis* et *comtes de Langeac*.

TOME CINQUIÈME.

Art. ARMYNOT DU CHATELET. Il existe dans la note des pages 23 et 24, relative à la maison de *Machat de Pompadour*, une erreur que rectifieront les renseignements qui vont suivre.

Ne pouvant concilier le nom *d'Ornhac* (on prononce Orignac) que les auteurs du *Gallia Christiana* donnent à François *de Machat*, abbé de Saint-Serge, avec les armoiries de l'ancienne maison de Machat, que les mêmes auteurs (MM. de Sainte-Marthe) assignent à ce prélat, on avait pensé que celui-ci pouvait être *de Machat* du côté paternel et *d'Ornhac* du côté maternel. Mais un grand nombre de titres originaux, que l'on vient d'avoir en communication, démontrent que l'on était dans l'erreur, et, en constatant l'existence de trois maisons de Machat, ils ne laissent plus aucune incertitude sur l'origine paternelle et maternelle de l'abbé de Saint-Serge.

La *première maison* DE MACHAT est une branche présumée de la maison de Ventadour. Elle s'est éteinte après l'année 1371, dans la personne de Jeanne de Machat, laquelle n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Bertrand *de Chavagnac*, seigneur de Chavagnac et de Cousage, en Auvergne. Jean de Machat, père de cette dame, ayant prévu le cas où sa fille ne laisserait pas de postérité, avait appelé, pour recueillir sa succession, Raimond *d'Ornhac*, son neveu, fils de Géraud, seigneur d'Ornhac, chevalier, et de Soubirane de Machat, sœur de Jean.

Ce Raimond d'Ornhac ayant été astreint à prendre le nom et les armes de Jean de Machat, son oncle, en acceptant sa succession, est devenu le chef de la *seconde maison* DE MACHAT. Barthélemine *de Scorailles*, son épouse, le fit père de

Raimond *d'Ornhac*, IIe du nom, damoiseau, co-seigneur de Pescher, qui fut marié 1° avec Jeanne *de Carbonnières*; 2° avec Marguerite *de Noailles*, laquelle est qualifiée veuve de lui en 1424. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Jean d'Ornhac, seigneur du Pescher, qui, par le testament de son père, du 4 août 1406, fut astreint à porter les nom et armes *d'Ornhac* seulement, lesquels étaient ceux de sa propre famille. Il eut pour femme Catherine *de Saint-Chamans*. Cette dame devint héritière de sa maison après la mort de ses frères et sœurs, et Gui d'Ornhac, son fils, en recueillant les

biens de sa mère, quitta le nom et les armes d'Ornhac pour prendre ceux *de Saint-Chamans*, que sa postérité, connue sous les noms de *marquis* et *comtes de Saint-Chamans*, porte encore de nos jours (1);

Du second lit :

2°. Antoine d'Ornhac, *dit* de Machat, mort célibataire;
3°. Pierre d'Ornhac, *dit* de Machat, qui fut chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
4°. Jean, dont on va parler.

Jean D'ORNHAC, *dit* DE MACHAT, fut, ainsi que ses deux frères Antoine et Pierre, substitué aux nom et armes *de Machat*, par le testament de leur père, du 4 août 1406. Il eut pour femme Blanche *Foucher de Sainte-Fortunade*, d'une illustre maison de Limosin, et pour fils unique François d'Ornhac, *dit* de Machat, qui, ayant renoncé au monde, se fit religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et devint abbé de Saint-Serge. Celui-ci, voyant sa mère veuve et assez jeune encore pour se remarier et avoir des enfants, lui persuada de convoler à de secondes noces, et s'engagea, par acte du 13 septembre 1438, à instituer héritier de tous les biens de l'ancienne maison de Machat, qu'il avait recueillis, le premier enfant mâle qui naîtrait de cette seconde union. Blanche Foucher de Sainte-Fortunade, suivant le conseil de son fils, prit pour deuxième époux Raoul ou Rouffot *de Jouffre*, cadet de la maison de Chabrignac, qu'elle rendit père d'Annet de Jouffre. Ce dernier, en vertu de la donation que lui avait assurée l'abbé de Saint-Serge, son frère utérin, succéda aux biens, nom et armes de la maison DE MACHAT, et devint l'auteur de la *troisième maison* de ce nom, laquelle existe encore dans la personne de M. le comte de Machat de Pompadour, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, établi à Exideuil, en Périgord, et dans celle de M. le chevalier de Machat, aussi décoré de l'ordre de Saint-Louis, lequel s'est allié avec une demoiselle *de Brachet*, de la province de Limosin, maison qui a obtenu les honneurs de la cour en 1773.

TOME SEPTIÈME.

Art. DE CLERMONT, p. 85, lig. 2, seigneur de Locx, *lisez :* de Loyx.
Pag. 86, degré XVIII, de Jean-François, articles :

7°. Anne-Christine de Clermont, }
8°. Louise-Victoire de Clermont, } mortes en bas âge; *lisez :* mortes sans alliance.

Même p. 86, lig. 5 en remontant, Jacquet, *lisez :* Jacques de Brancion. Même ligne : de Condé, *lisez :* de Conde. Ligne suivante : de Géraud, *lisez :* de Gérand.

Art. HAYS. La note première de la page 11 a rapport à la famille DU MESNIL, citée p. 10, lig. 7, et non à la famille SCOT DES NOES.

---

(1) Les armoiries de la maison d'Ornhac étaient : *d'or, à 3 oiseaux de sable.* Celles de Saint-Chamans sont : *de sinople, à 3 fasces d'argent; à l'engrêlure du même, mouvante du chef.*

Pag. 23, lig. 14, Françoise du Mesnil de Beaulieu, *lisez :* Charlotte du Mesnil de Beaulieu.

Pag. 29, lig. 5 du fragment sur la famille de Louverval, Marie-Hippolyte-Guislain, *lisez :* Hippolyte-Guislain-Michel.

Même page, lig. 3 en remontant, N.... de Villers de Rousseville, *lisez :* Nicolas de Villers de Rousseville.

Art. DE PINS, pag. 37, lig. 5, BARON DE CANCABÈRES, *lisez :* BARONS DE CAUCALIÈRES.



TABLE GÉNÉRALE.

NOTA. On a désigné en caractères *italiques* les familles dont les armoiries sont décrites dans le cours de ce volume.

A.

C.

G.

H.

I.

J.

3

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

